



DICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE,
HÉRALDIQUE,
HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE.

TOME VII, ou IVe. Vol. du SUPPLÉMENT.

Ouvrages du même Auteur qui se trouvent chez le même Libraire.

Les six premiers Volumes du Dictionnaire Généalogique, *in*-8°. 30 l.

Les Calendriers de la Noblesse pour les années 1762, 1763, 1764, 1765, 4 *Vol. in*-12, reliés, 12 l.

Le Dictionnaire Militaire, quatrieme édition, 3 *Vol. in*-8°. reliés, 15 l.

Le Calendrier Historique des évènemens arrivés en 1764, pour l'année 1765.

Avis au Relieur.

Carton avec *.

Pages 453, 454, 455 & 456.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE, *HÉRALDIQUE*, HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE,

CONTENANT

L'origine & l'état actuel des premieres Maiſons de France, des Maiſons ſouveraines & principales de l'Europe :

Les noms des Provinces, Villes, Terres, &c. érigées en Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés & Baronnies :

Les Maiſons éteintes qui les ont poſſédées ;

Celles qui par héritage, alliance, achat ou donation du Souverain, les poſſedent aujourd'hui :

Les Familles Nobles du Royaume, & le nom & les armes de celles dont les Généalogies n'ont pas été publiées, ou n'ont pas été communiquées.

Par M. D. L. C. D. B.

TOME VII, ou IVe. Vol. du SUPPLÉMENT.





A PARIS,

Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au-deſſous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LXV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

PRÉFACE.

CE ſeptieme Volume contient des Généalogies dont un grand nombre n'a pas encore vû le jour. Quelques-unes ont été dreſſées ſur les titres communiqués : les autres envoyées légaliſées, ou ſignées & atteſtées pour véritables, par ceux mêmes qui nous les ont fait tenir. On n'a pu faire uſage de celles qui ſont anonymes, ne ſachant à qui s'adreſſer pour les éclairciſſemens dont on avoit beſoin ; ni de celles ſur leſquelles on a demandé des inſtructions, ſans avoir reçu de réponſe.

On ne ſauroit trop recommander à ceux qui auront des Mémoires à envoyer pour la continuation de cet Ouvrage,

Premierement, qu'ils ſoient liſiblement & correctement écrits, & ſignés de leur main.

Secondement, qu'ils n'aient rien de fabuleux, & qu'on en banniſſe ces analogies de noms, qu'on ne peut admettre ſans des preuves convaincantes, tirées de titres non équivoques, & des Hiſtoriens les plus accrédités.

Troiſiemement, qu'on en affranchiſſe le port, & qu'on ſe faſſe connoître. Ce n'eſt qu'à ces conditions que l'Auteur rédigera leurs Mémoires, & les mettra en état de pouvoir paroître.

Il y en a qui s'imaginent que leurs Généalogies ne ſeroient pas bien faites, ſi elles n'étoient farcies de pompeux éloges, qui ſont comme autant d'Oraiſons funèbres à la mémoire de leurs

ancêtres. Le ſtyle généalogique ne comporte point ces ſortes de panégyriques. Des faits ſimples & noblement rapportés diſent plus que toutes les louanges du monde : c'eſt au Public à en accorder à ceux qui en méritent, ſur l'exactitude des faits qu'on lui préſente : il trouvera cette exactitude dans ce nouveau Recueil de Généalogies, aux articles que nous avons dreſſés.



TABLE
DES NOMS DE FAMILLES
contenus dans ce septieme Volume.

Fin de la Table des Noms de Familles.

ERRATA.

ARCES, en Dauphiné, *p.* 19, *col.* 1, *lign.* 35, après qui, *ajoutez* : fut Capitaine de cinq cents hommes d'armes, parmi lesquels le Chevalier Bayard avoit commencé à servir, & du nombre desquels il étoit. Il fit, &c. *Ibid. lign.* 36, après 1598, *ajoutez* : & sortit de la place avec tous les honneurs de la guerre, suivi de tous ses Gentilshommes.

BERNART D'AVERNE. *P.* 51, *col.* 2, *lign.* 11, *ajoutez* : morte 5 Novembre 1764, dans sa vingt deuxieme année.

BIOTIERE, Marquis de Tilly. *P.* 67, *col.* 1, *lign.* 11, après Duras, *ajoutez* : la Marquise de Tilly a pour sœur Madame du Vernet, mariée en 1752, 1 Janvier, avec *Joseph Cézar*, Comte de Laman, Chevalier, Seigneur & Baron du Vernet, au Comté de Foix, qui étoit veuf de *Marie-Marguerite-Michelle-Ange* de Lévis, sœur du feu Marquis de Lévis-Gaudiès.

COSTA. *P.* 128, *col.* 2, *lign.* 1, Ordre des Camadules, *lisez* : Ordre des Camaldules.

CROZAT. *P.* 138, *col.* 2, *lign.* 27, après trois garçons, *ajoutez* : Capitaines au Régiment des Gardes-Lorraines; le premier Chevalier de Saint-Louis. *Ibid. p.* 139, *col.* 2, *lign.* 36, après 1723, *ajoutez* : Marquis de Thorigny, ci-devant Officier aux Gardes Françoises. *Ibid. lign.* 43, 1734, *lisez* 1724.

DURFORT-DEYME. *P.* 161, *col.* 1, *lign.* 22, & d'Avara, *lisez* d'Ava. *Ibid. p.* 173, *col.* 2, *lign.* 32, *effacez*, par sa mere, & *ajoutez* : il épousa 5 Février. *Ibid. p.* 174, *col.* 1, *lign.* 27, après Durfort, *effacez*, marié au Marquis de Vernet, dans le Comté de Foix, veuve de *N*... de Lévis, & *ajoutez* : mariée 1 Février 1752 à *Joseph-César*, Comte de Laman, Chevalier, Seigneur & Baron de Vernet, au Comté de Foix, veuf en premieres noces de *Marie-Marguerite-Michelle-Ange* de Lévis. *P.* 142, *lisez*, *p.* 146. *P.* 287, Hufert, *lisez* Hubert.

LEYSSEIN. *P.* 317, *col.* 2, *lign.* 20, Magrien, *lisez*, Mayaux. *Ibid. lign. pénult.* après Demoiselle, *ajoutez*, *Anne. Ibid. p.* 318, *col.* 2, *lign.* 24, Domessin, *lisez*, Domassin. *Ibid. lign.* 319, *col.* 2, *lign.* 7, après de Laubes, *ajoutez*, de Bruyeres-Saint-Michel, & plusieurs autres.

MENGIN. *P.* 338, 339, 340, Sieur de la Gardolle, Sieur de la Touchade, Sieur de Maussart, Sieur de Larrouquette, Sieur de Fondragon, *lisez*, par tout Seigneur au lieu de Sieur. *Ibid. p.* 339, *col.* 1, *lign.* 46, 1741, *lisez*, 1751. *Ibid. p.* 340, *col.* 1, *lign.* 4, d'Albieu, *lisez*, d'Arbieu.



DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE, HÉRALDIQUE, HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE.

ACHARD. Le nom d'Achard est très ancien, & un nom patronimique, & connu dès les tems les plus reculés.

En 640 vivoit Achard, Evêque de Noyon, & Grand-Référendaire sous les regnes de *Clotaire II* & de *Clovis II*, Rois de France: il fut sacré sous celui de ce dernier Monarque. Il s'étoit rendu illustre à la Cour de *Clotaire II* dans la Charge de Grand-Référendaire (a) & par ses bons conseils. Voyez *Mézeray*, *Hist. de France*, *page* 372 & 418.

Le même *Mézeray* rapporte que le pays d'Angoumois fut délivré des Sarrasins en 725, sous le regne de *Chilperic II*, Roi de France, par une victoire entiere, où les Aquitains eurent part, étant accourus au péril commun.

Ce fut sans doute en mémoire de cette victoire que l'on érigea une croix sur le grand chemin d'Angoulême à la Rochefoucault,

(a) *Le Grand-Référendaire avoit le sceau royal; & sous lui étoient les Petits-référendaires, que l'on nommoit Chanceliers.*

sur le pied de laquelle on lit une ancienne inscription ainsi conçue :

» Les Achards, les Tisons & les » Voisins,
» Du Pays ont chassés les Sarra- » sins. »

Ces Infideles avoient été attirés en France par *Eudes*, Duc d'Aquitaine, & s'étoient emparés de la Ville d'Angoulême, d'où ils furent chassés par un Achard, lequel fit ensuite rebenir les Eglises, & rétablir l'Evêque de cette Ville sur son Siege Episcopal. En mémoire de cette action, l'aîné de la Maison d'Achard a le droit de conduire l'Evêque d'Angoulême lors de sa premiere entrée dans cette Ville; & ce droit, qui avoit été accordé par les Rois de France, fut confirmé par le Roi *Louis XIV* (a).

On trouve un *Jacques* Achard qui souscrivit le 10 Octobre 892, indiction 9, & la troisieme année du regne de *Eudes*, Roi de France, l'Acte de la donation que fit *Ebles II*e du nom, Comte de Poitou, au Chapitre de Saint Martin de Tours, d'un héritage considérable, situé dans la Paroisse de Saint Savignien, sur la Riviere de Charente. Voyez *l'Histoire des Comtes de Poitou, & Ducs de Guyenne, page* 209.

Elbon Achard signa l'Acte de la donation que firent en 985 *Robert* & *Aldeard* sa femme, au Monastere de Saint Cyprien de Poitiers. Cet Acte est rapporté par *Besly, page* 292 *des Preuves de son Histoire des Comtes de Poitou.*

Un Achard signa en 990 l'Acte d'une donation faite par *Guillaume*, Duc de Guyenne, & Abbé de Saint Hilaire de Poitiers, à un nommé *Guillaume*. Voyez *Besly, page* 287.

Un autre Achard, & *Amelie* sa femme, céderent en 1005 aux Religieux du Monastere de Saint Cyprien, des terres & marais salans; & l'Acte en fut signé tant par eux que par *Guillaume*, Duc de Guyenne, *Guillaume* son fils, *Gilbert*, Evêque de Poitiers, & le Vicomte Boson. Voyez *le même Besly, page* 277.

Un autre Achard, *Rosalie* sa femme, & *Caladon* leur fils fonderent le 14 des kalendes de Mai de l'an 1007, l'Abbaye de Saint Laon de Thouars. Voyez *Gallia Christiana, tom.* 2.

Guillaume Achard, Sire de la Motte, fut l'un des Seigneurs qui signerent le 6 des nones (2) Mars 1096 l'Acte de la restitution d'une partie de l'Isle d'Oléron, faite à *Guillaume*, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, par *Ebles* de Chastel-Aillon. L'an 1124, & sous le Pontificat de *Gilbert*, Evêque de Poitiers, un *Pierre* Achard souscrivit l'Acte de la fondation de l'Abbaye de Trisay en Poitou, de l'Ordre de Cîteaux, filiation de celle de Pontigny. Quelques-uns prétendent que cette Abbaye ne fut fondée qu'en 1142 ou 1145. Voyez *Gallia Christiana, tom.* 2, *pag.* 423.

Guillaume IX, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, étant décédé le 10 Février 1126, son corps fut inhumé dans l'Abbaye de Moutierneuf à Poitiers; & l'Acte

(a) *Voyez les Provisions données par ce Prince à* Pierre *Joumard-Tison, Marquis d'Argence, pour la Charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, du* 16 *Septembre* 1710.

de son inhumation fut signé par *Guillaume*, Evêque de Poitiers; *Wulgrin II*, Comte d'Angoulême; *Emeric*, Vicomte de Thouars; *Robert* le Bourguignon; *Raoul* Achard (*a*) & *Guillaume* d'Aspremont. Voyez *Besly*, *Hist. de Poitou*, *pag.* 129.

Pierre Achard, Gouverneur de Poitiers, fit bâtir dans cette Ville une porte qui subsiste encore sous le nom de la porte Achard, & que les mémoires domestiques disent avoir épousé *Elisabeth* Raymond. Quelques-uns prétendent que ce *Pierre* Achard étoit frere d'Achard, appellé *Jean* dans quelques mémoires, lequel étoit Evêque d'Avranches dans le douzieme siecle. Ce Prélat étoit natif du Comté de Domfront en Normandie; ce qui l'a fait croire Anglois, parceque la Normandie étoit alors soumise au Roi d'Angleterre Il avoit été Chanoine Régulier de Saint Augustin, & fut le deuxieme Abbé de Saint Victor-lez-Paris. Il succéda à *Guilduin* en 1155, & fut élevé sur le Siege de l'Eglise d'Avranches en 1162, après la mort de l'Evêque *Herbert*. Achard eut beaucoup de part à la bienveillance de *Henri II*, Roi d'Angleterre, & il fut le parrain d'*Aliénor*, fille de ce Prince, depuis femme d'*Alfonse IX*, Roi de Castille. Il mourut le 29 Mars 1172, & fut enterré dans l'Église de la Sainte Trinité de l'Abbaye de la Luserne, au Diocèse d'Avranches. On y voit cette épitaphe: *Hic jacet Achardus Episcopus, cujus charitate dita est paupertas nostra.* On trouve dans le Livre des Abbés de Saint Victor cette inscription en vers:

» *Hujus oliva Domus Anglorum*
» *gloria Cleri*
» *Jam pridem dignus cælesti luce*
» *foveri.*
» *Felix Achardus florens ætate*
» *senili*,
» *Presul Abricensis en hoc signa-*
» *tur ovili.* »

Et on a de ce Prélat divers Ouvrages, entr'autres: *De divisione animæ*, *de Sancta Trinitate*, *De Tentatione Domini in deserto*, & une Histoire de la vie de Saint Gézelin. *Morery*, *Diction. tom.* 1, *p.* 85 & 86, *édit. de* 1725.

Un Chevalier Achard fut envoyé à Bordeaux en 1202 à la tête d'une Compagnie de cent Archers ou gens d'armes. (Selon du Pleix, page 537) c'étoit un poste fort honorable dans ce tems-là. On le dit fils de *Pierre* Achard, Gouverneur de Poitiers, dont on vient de parler; & on lui donne pour femme la fille unique du Seigneur de Pommiers, duquel il prit les armes, qui sont: *trois étoiles*. Quelques-uns lui donnent pour fils,

Olivier Achard, dit de Pommiers, duquel descendent les Seigneurs de ce nom.

Robert Achard, compris dans un rôle arrêté le 14 Juin 1294 au rang des Vicomtes désignés par *Edouard I*, Roi d'Angleterre, pour passer en Gascogne au ser-

(a) *Ce* Raoul *Achard étoit connu parmi la Noblesse distinguée du Poitou, dit le Comte de Boulainvilliers, dans son Etat historique de la France, fait sur les Mémoires des Intendans, tom.* 5, *pag.* 339.

vice de ce Prince dans la guerre qui s'étoit allumée l'année précédente entre lui & le Roi de France *Philippe IV*, dit le Bel, & laquelle fut terminée heureusement par *Raoul* de Clermont, dit de Nesle, Connétable de France, après la défaite des Anglois à deux reprises, & leur avoir enlevé la Ville de Bordeaux & plusieurs autres Places.

On lit dans un titre de l'Abbaye d'Orbestier, du Lundi avant les Cendres de l'an 1348 : *Nomina Nobilium qui tenentur residentiam in castro Thalomon annis singulis & veveria scilicet Helias Achardy, per tres menses sequentes continuos hæredesque Gumberti de Motha per quindecim dies continuas tenentur facere residentiam in castro de Thalomon, &c.*

Marguerite, déguerpie de *Guillaume* Achard, Varlet.

Le nom d'Achard est encore porté par différentes familles du Royaume, tant en Dauphiné, qu'en Normandie & en Guyenne.

Quant à celle dont il est ici question, son origine est des plus anciennes, & est sortie des anciens Princes de Montpellier, (de la même race dont étoit le Bienheureux Saint Roch). Selon les Provisions de la Charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, au département de l'Autunois, de l'Auxois & de l'Auxerrois, données par le feu Roi *Louis XIV* à *Pierre* Joumart-Tison, Marquis d'Argence, le 14 Septembre 1710, dans lesquelles il y est dit, qu'il n'y a point de familles qui ait prodigué plus généreusement sa vie & ses biens pour l'Etat.

Cette maison s'est divisée en diverses branches ; savoir, des Seigneurs de Pommiers, de Verac, de Desogers, ou des Augiers ; de Sufferte, d'Argence, de la Brangelie, de Balanzac, de Légé, de Champagné & des Houlmes, dont quelques-unes sont actuellement éteintes. La plûpart de ces branches portent aujourd'hui le nom de *Joumart*, en vertu d'une substitution ; & celle d'Argence a ajouté au nom de Joumart, celui de *Tison-d'Argence*, par une autre substitution.

Nous avons remarqué ci-dessus qu'Achard, que l'on dit fils de *Pierre* Achard, Gouverneur de Poitiers, épousa une fille du Seigneur de Pommiers ; cet Achard, qualifié Chevalier, fut envoyé à Bordeaux en 1202 à la tête d'une Compagnie de cent Archers, *selon du Pleix*. On présume que

Pierre Achard, Seigneur de Pommiers, étoit son fils. Celui-ci est compris au nombre des Chevaliers qui suivirent en 1214 *Philippe-Auguste*, Roi de France, dans la guerre qu'il eut contre l'Empereur *Othon IV*, & se trouva avec lui à la bataille de Bouvines, gagnée le 27 Juillet de cette année par ce Monarque sur cet Empereur.

Olivier Achard, Seigneur de Pommiers, pouvoit être fils de *Pierre* ; il souscrivit en 1269 l'Acte de l'accord fait entre *Alfonse* de France, Comte de Poitiers, & l'Evêque d'Agen. *Gallia Christiana, p.* 434. On lui donne pour femme une Demoiselle de la Maison de Grailly.

Louis Achard, Seigneur de Pommiers, suivoit en 1345 le parti d'*Edouard III*, Roi d'Angleterre, contre *Jean* de France, Duc de Normandie, & se distingua à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356. Il passa en

Espagne avec *Edouard*, Prince de Galles, surnommé *le Noir*, selon l'Auteur de l'Histoire du Roi *Charles V*, *p. 918*, lequel rapporte les noms des Seigneurs qui accompagnerent le Prince de Galles en ce voyage l'an 1369. Ces Seigneurs étoient le Captal de Buch, les Sires de Pons & de Parthenay, les Comtes d'Armagnac, de Périgord & de Mucidan; le Sire d'Albret, *le Seigneur de Pommiers, & ses freres, dits ACHARDS*, ceux de l'Esparre & de Curton. On lui donne pour femme *Livie*, fille du Seigneur de Fronsac.

Charles Achard, Seigneur de Pommiers, fils de *Louis* Achard, fit hommage de sa Seigneurie de Pommiers, à *Edouard*, Prince de Galles, comme Duc de Guyenne, en 1373. Il accompagna le Roi *Charles VI* au voyage de Flandres, & fut l'un des Chevaliers qui resterent auprès de ce Prince pour sa garde pendant la bataille donnée à Rosebeque, entre Ypres & Courtray, le 27 Novembre 1382, où les Flamands, qui s'étoient révoltés contre leur Comte, furent défaits par les François. L'Abbé le Laboureur, dans son Histoire de *Charles VI*, *page 60*, dit qu'il ne resta auprès de la personne du Roi, pour sa garde, que l'élite des plus braves & des plus renommés Chevaliers de ce tems; savoir, Mre *Raoul* de Renneval, le Begue de Villaines, le Sire de Pommiers, le Vicomte d'Acy, Mre *Guy* le Baveux, & Mre *Enguerrand* de Heudin, tout le reste de l'armée ayant mis pied à terre. La femme de *Charles* Achard fut, selon un Mémoire domestique, une Demoiselle de la Maison de Cadillac, laquelle le rendit pere de

1. *Pierre* Achard, Coseigneur de Pommiers, auteur des Seigneurs de Verac, qui subsistent encore.

2. Et de *Jacques* Achard, aussi Coseigneur de Pommiers, qui suit:

Jacques Achard, Coseigneur, ou Seigneur en partie de Pommiers, servit utilement dans les guerres de son tems. Il servit au siege d'Orléans sous le Comte de Dunois, & il y périt malheureusement sous le pont de cette Ville, où il se noya, dans une sortie que ce Comte fit sur les Anglois le 6 Mai 1429. Dès l'an 1415 il avoit été marié avec *Jeanne* Joumart, Dame de Sufferte, issue d'une ancienne Maison, sœur & héritiere d'*Audoüin* Joumart, le dernier mâle de son nom, & fille de *Bernard* Joumart, Seigneur de Sufferte, & d'*Yvonne* de Creyssats.

Audoüin Joumart se voyant sans enfans, fit son testament le 20 Décembre 1441 en faveur de sa sœur, & l'institua son héritiere dans tous ses biens, & lui substitua *Audoüin* Achard, son neveu & filleul, à condition de prendre le nom & les armes de Joumart, lesquels étoient: *d'azur, à trois annelets d'or, posés deux & un*; & à son défaut, *Pierre*, son frere aîné. Il paroît que de ce mariage il n'y eut que ces deux enfans:

1. *Pierre* Achard, qui étoit l'aîné, continua la postérité des Seigneurs de Pommiers en partie, d'où sont sortis les Seigneurs des Augiers, qui subsistent encore dans le Bordelois.

2. *Audoüin* Achard, surnommé Joumart, continua la postérité sous le nom de Joumart.

Audoüin Achard, Damoiseau, prit le nom & les armes de Jou-

mart en vertu de la substitution de son oncle, & fut Seigneur de Sufferte, de la Borde, de Légé & de la Brangelie. Il fut présenté par sa mere au Sire de Pons, *Jacques*, Seigneur de Pons & de Riberac, pour son Vassal le 12 Août 1446. Le Roi *Charles VI*, & *Pierre II* du nom, Duc de Bretagne, ayant confisqué les biens d'*Audoüin* Joumart, son oncle maternel, lui donnerent, & à *Jeanne* Joumart sa mere, la confiscation de ces biens en 1451 & le 8 Août 1452. Il fit hommage le 5 Mars 1464 à *Alain*, Sire d'Albret, pour l'hôtel noble situé au Bourg de Vaussing, & qu'il tenoit de lui sous le titre d'achat d'une paire de gants blancs; & le 14 Octobre suivant il eut souffrance d'un an pour faire les foi & hommage qu'il lui devoit pour ce qu'il tenoit de lui en fief, à cause de sa Châtellenie de Montpaon.

Audoüin Achard-Joumart avoit épousé le 10 Octobre 1450, noble *Agnès* Jaubert, fille de noble *Bernard* Jaubert, Damoiseau, Seigneur de Montagrier, d'Allemans & de Montardys. Il mourut avant le 6 Mai 1492; & elle avant le 6 Décembre 1513. Les enfans sortis de cette alliance furent:

1. *Bernard* Joumart-Achard, dit le Vieux, Seigneur de Sufferte, qui a continué la postérité.

2. *Bernard* Joumart-Achard, surnommé le Jeune, Seigneur de Sufferte en partie, transigea le 6 Décembre 1513 sur le partage des successions de ses pere & mere avec *Charles* Joumart son frere.

3. *Charles* Joumart-Achard, Seigneur de Fargés, vivant en 1513.

4. *Pierre* Joumart-Achard, Ecclésiastique, présent aux articles du mariage de *Jacques* Joumart, son neveu, le 12 Décembre 1510.

5. *Marie* Joumart-Achard, Dame en partie de Sufferte, mariée avant le 28 Août 1487 avec *Jean* Gombaut, Ecuyer, Seigneur de l'Escardiere en Fronsadois, & vivoit encore avec lui le 23 Mai 1501.

6. Et *Jeanne* Joumart-Achard, vivante le 23 Mai 1501, & morte avant le 6 Décembre 1513.

Bernard Joumart, surnommé le Vieux, Damoiseau, Seigneur de Sufferte, de Chournia & de la Brangelie, fit un accord le 21 Mai 1488 avec *Marie* Joumart, sa sœur aînée, transigea avec sa mere & avec ses freres & sœurs au sujet de la succession paternelle le 6 Mai 1492, fit son testament le 20 Décembre 1507, & assista au contrat de mariage de *Jean* de la Cropte, Seigneur de Chassaignes. Il fut marié deux fois; la premiere, par contrat du 22 Septembre 1477, avec *Françoise* de la Porte, morte sans enfans, fille d'*Alain*, Ecuyer, Seigneur de Luzignac en Périgord, & d'*Agnès* de Plederan, Dame de Champnieres en Limousin; la seconde, par autre contrat du 4 Avril 1479, avec *Catherine* d'Ayts, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Feuillade, & de *Louise* du Mesnil. De ce second mariage sortirent:

1. *Jacques* Joumart, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de Leirat & de Fougerat, auteur de la branche des Seigneurs de Sufferte & des Marquis d'Argence, substitués au nom de Tison-d'Argence, qui existent encore.

2. *Jean* Joumart-Achard, d'Eglise.

3. *Jean* Joumart des Achards, Seigneur de la Brangelie, qui suit:

4. *Armoise* Joumart, femme de *Jean* de Montferrand, Seigneur de Bellegarde.

5. Et *Morelle* Joumart, morte sans enfans du Seigneur de Puyregnier son mari.

Jean Joumart des Achards, Seigneur de la Brangelie, de Sufferte en partie, de la Double & des Houlmes, partagea le premier Dimanche du mois de Juin 1511 avec *Jacques* Joumart, Seigneur de Sufferte, son frere aîné; fit son testament le 24 Avril 1534, & mourut le 28 Avril 1543. Il avoit été marié en premieres nôces, par contrat du 27 Avril 1516, avec *Gilberte* de la Cropte de Lanquais, vivante en 1527 (a), fille puînée de *François* de la Cropte, Vicomte de Lanquais, & de *Marguerite* de Roffignac; & en secondes nôces, avec *Marguerite* de Vaux, Dame des Houlmes, morte avant le 2 Octobre 1533. Du premier mariage vint,

Jacques Joumart des Achards, Seigneur de Sufferte, qui a continué la postérité.

Et du second mariage sortirent:

1. *François* Joumart des Achards, Seigneur de Champagné & de la Gellerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui de son mariage avec *Marguerite* Jaubert de Cumont, laquelle étoit veuve le 5 Octobre 1583, laissa:

Marguerite Joumart des Achards, mariée par contrat du 5 Octobre 1583 à *Jean* Bouchard, Ecuyer, Seigneur de Planssons, qui fit son testament le 12 Juin 1621.

2. *Annet* Joumart des Achards, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, vivant le 23 Mars 1561. Il épousa *Louise* de la Place de Torsac, & en eut:

Gaspard Joumart des Achards, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, de Maspoitevin, & en partie de Saint-Meard, de Drouné & de Sallebeuf, vivant le 5 Octobre 1583. De *Michelle* Bouchard d'Aubeterre sa femme, fille de *Mery* Bouchard d'Aubeterre, Seigneur de Monchaude, & de *Renée* Gillier, il laissa:

Philippe Joumart des Achards, mariée par contrat du 24 Août 1588 à *Antoine* de Chabans, Sei-

(a) Gilberte *de la Cropte de Lanquais étoit de même Maison, & parente du quatre au neuvieme degré* d'Uranie *de la Cropte de Beauvais, Comtesse de Marennes en Saintonge, mariée le 17 Décembre 1682 à* Louis-Thomas *de Savoye, Comte de Soissons, Duc de Carignan, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, frere aîné du feu Prince* Eugene *de Savoye, Généralissime des armées de l'Empereur. Du mariage* d'Uranie *de la Cropte avec le Comte de Soissons, étoient sortis*: 1. Thomas-Emmanuel-Amedée *de Savoye, Comte de Soissons, Duc de Carignan, Chevalier de la Toison d'or, (pere par* Thérese-Anne-Félicité, *Princesse de Lichstentein, Duchesse de Ricolsbourg sa femme, de* Jean-François-Eugene *de Savoye, dernier Comte de Soissons, Duc de Carignan, Chevalier de la Toison d'or, mort sans alliance le 24 Novembre 1734, âgé de vingt ans)*. 2. *&* Marie-Anne-Victoire *de Savoye, morte le 11 Octobre 1763, âgée de quatre-vingt ans, femme de* Joseph-Fréderic, *Prince de Saxe-Hidburghausen.*

gneur de Chabans, de Menesplez & de la Chapelle Faucher, lequel testa le 15 Mai 1608.

3. *Honorette* Joumart des Achards, vivante le 2 Octobre 1533.

4. Et *Bartholomine* Joumart des Achards, aussi vivante au mois d'Octobre 1533.

Jacques Joumart des Achards, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de la Brangelie & de Légé, épousa par contrat du 25 Novembre 1544 *Catherine* de Montardy, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Lascoux, Coseigneur de Montagrier, & de *Marguerite* de Salagnac, & fit son testament le 8 Janvier 1554. Il avoit eu de *Catherine* de Montardy, sa femme,

1. *Poncet* Joumart des Achards, Seigneur de Sufferte, qui suit.

2. *Nicolas* Joumart des Achards.

3. Et *Marguerite* Joumart des Achards.

Poncet Joumart des Achards, Ecuyer, Seigneur de Sufferte & de la Brangelie, Vicomte de la Double, de Loirac & de Fougerat, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, fut institué héritier de son pere par son testament du 8 Janvier 1554. Il signala sa valeur à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587, pour le parti Catholique contre les Huguenots, fit son testament le 11 Avril 1590, & fut fait Gouverneur du Château-Trompette le premier Octobre suivant. Il avoit épousé, par contrat du premier Octobre 1574, *Louise* de Chabans, fille de *Pierre* de Chabans, Seigneur de Menesplez, de Lavignac, & en partie de la Chapelle-Fauchier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de cinquante hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majesté, commandée par M. de Sanssac, son beau-frere, & de *Louise* Prevôt de Sanssac. De cette alliance il avoit eu.

1. *Antoine* Joumart des Achards, Seigneur de la Brangelie, qui suit:

2. *François* Joumart des Achards.

3. *Louise* Joumart des Achards.

4. Et *Catherine* Joumart des Achards, tous nommés dans le testament de leur pere du 11 Avril 1590.

Antoine Joumart des Achards, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, Vicomte de Légé & de la Double, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, épousa, par contrat du 16 Février 1616, *Louise* Pasquier, fille de *Nicolas* Pasquier, Ecuyer, Seigneur de la Prevôté de Mincy, de Gemus & de la Madelene, près de Paris, Maître des Requêtes Ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Suzanne* de Brémond d'Ars, Dame de la Baronnie de Balenzac en Saintonge; & il avoit eu de cette alliance:

1. *Gaspard* Joumart des Achards, Seigneur & Vicomte de Légé, Machal de Camp des Armées du Roi, tué à l'affaire de Castel-Jaloux.

2. *Nicolas* Joumart des Achards, Seigneur de la Brangelie, qui suit:

3. *Antoine* Joumart des Achards, Vicomte de Légé, tué au Mas d'Agenois.

4. *Henriette* Joumart des Achards, Abbesse de l'Abbaye d'Auberterre en Angoumois, de l'Ordre de Citeaux.

5. Et *Jeanne* Joumart des Achards, mariée, par contrat du 24 Février 1642 avec *Jean François* de Beynac, Seigneur de Tayac, de Malmoissons & de la

Pomarede, fils de *Claude* de Beynac, Coseigneur de Tayac, de Castels & de Meirals; & de *Catherine* de Saillans. Il fit son testament le 9 Août 1661, & *Jeanne* Joumart étoit veuve de lui le 15 Mars 1668.

Nicolas Joumart des Achards, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, de Légé, de Mesne, de la Borde & de Balanzac, Vicomte de la Double, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, par commission du 23 Mai 1646, fit son testament le 30 Mai 1674. Il avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1639, *Claire* de Chabans (a), fille de *Louis* de Chabans, Chevalier, Baron de Chabans & de Mesne, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Gouverneur de la Ville de Sainte-Foi, & Ambassadeur à Venise, & de *Suzanne* Guillard de l'Espicheliere; & il en avoit eu :

1. *Antoine-Henri* Joumart des Achards, Vicomte de la Brangelie, qui a continué la postérité.

2. *Henri* Joumart des Achards, Chevalier de Légé, mort après le 30 Mai 1674 dans l'Isle de la Martinique, servant alors en qualité d'Officier dans la Marine.

3. *Geoffroy* Joumart des Achards, Vicomte de Légé, marié à *Marguerite* de Fayolles de Mellet, fille de *Philippe* de Fayolles de Mellet, Marquis de Neuvic, & de *Louise* de Taillefer de Barriere de Mauriac, dont les Vicomtes de ce nom qui existent encore, & dont est sortie *Marie-Antoinette* Joumart des Achards, veuve de *François-Isaac* de la Cropte, Marquis de Bourzac depuis le 31 Juillet 1758, frere aîné de *Jean-François* de la Cropte de Bourzac, Evêque de Noyon, Comte & Pair de France

4. *Pierre* Joumart des Achards.

5. *François* Joumart des Achards.

6. *Louis* Joumart des Achards, tous nommés dans le testament de leur pere, du 30 Mai 1674.

7. Et *Julie* Joumart des Achards, Religieuse de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye d'Aubeterre en Angoumois.

Antoine-Henri Joumart des Achards, Vicomte de la Brangelie, de Balanzac, de Légé, de Rémignac & de Papalis, servit pendant l'espace de vingt-deux ans en qualité de Colonel, & fit son testament en 1701. Il avoit été marié, par contrat du premier Août 1667, avec *Angelique* de Taillefer de Barriere (b), fille de

(a) *Cette Dame tiroit son extraction par* Marie *de Bethune, sa bisayeule maternelle, des Maisons d'Angleterre, d'Anglure, d'Apremont, d'Auvergne, de Bethune, de Blammont, de Boisgency, de Bourbon-Ancien, de Bourgogne, de Broyes, de Champagne, de Charenton, de Châtillon, de Coucy, de Crêpy, de Dammartin, de Dampierre, d'Estouteville, de Flandres, de France, de Grancey, de Hornes, de Lorraine, de Melun, de Montbelliard, de Montmorency, de Montreuil-Bellay, de Neslle, de Neufchâtel, de Normandie, de Roucy, de Roye, de Sarrebruche, de Saxe, de Sully, de Vermandois & de Vienne.*

(b) *Cette Dame étoit tante de* Marguerite *de Taillefer, Dame de Mauriac, femme de* Gabriel *de Taleyrand de Périgord, Comte de Grignols, Baron de Beauville & de Saint-Severin, ayeule de* Gabriel-Marie *de Taleyrand de Périgord, Comte de Taleyrand, Prince*

François de Taillefer de Barriere, Chevalier, Seigneur de Mauriac, & de *Marie* du Marcheis. De ce mariage sortirent :

1. *Helie-François* Joumart des Achards, Comte de la Brangelie, Baron de Balanzac, marié avec *Hippolite-Angele* de Beaumont-Gibaud, sœur de *Leon* de Beaumont, Evêque de Saintes, & cinquieme fille de *Henri* de Beaumont-Gibaud, Seigneur de Saint-Germain du Sault, de Juignac, de la Brissetiere & d'Eschillais, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie* de Salignac, sœur de feu M. l'Archevêque de Cambray, & fille de *Pons* de Salignac, Comte de Fenelon, & d'*Isabeau* d'Esparbez, fille de *François* d'Esparbez-Bouchard-d'Aubeterre, Marquis d'Aubeterre, Maréchal de France, dont la postérité est éteinte.

2. *René* Joumart des Achards, Ecclésiastique.

3. *Louis* Joumart des Achards, Baron de Balanzac, dont la postérité existe.

4. *Jean* Joumart des Achards, Vicomte de la Brangelie, qui suit :

5. *Gabriel* Joumart des Achards, Ecclésiastique.

6. Et *Louise* Joumart des Achards, morte fille.

Jean Joumart des Achards, Chevalier, Seigneur, Vicomte de la Brangelie, Capitaine au Régiment de Normandie, épousa, par contrat du 8 Juin 1715, *Marie-Charlotte* de Villars, Baronne de la Motte-Landeron, fille de *Pierre* de Villars, Chevalier, Seigneur de Soudet & de la Faucherie; & de *Marie-Anne* de Saint-Jean de la Fillolie (*a*). Il transigea le 4 Novembre 1716 au sujet de la succession de son beau-pere, & le 7 Avril 1729 au sujet de celle de sa belle-mere, avec *Nicolas* de Villars, Chevalier, Seigneur de la Fillolie, & avec *Gabriel* de Villars, Ecuyer, Prêtre & Docteur en Théologie, ses beaux freres. Les enfans nés de ce mariage étoient :

1. *Louis* Joumart des Achards, mort à l'âge de dix-sept ans, étant dans la Marine.

2. *Joseph* Joumart des Achards, servit dans le Régiment de Vexin, sous le Comte de Raymond, son

de Chalais, Grand d'Espagne de la premiere Classe, appellé le Comte de Périgord.

Angelique *de Taillefer tiroit son extraction des Maisons d'Anduze, d'Angleterre, de Beaufort-Turenne, de Beaumont-sur-Oise, de Bouchard d'Aubeterre, de Castille-Espagne, de Chalençon, de Chanac, de Chauveron, de Clermont, de Comborn, d'Eu, de France, de Galard-Limeuil, de Garlande, de Gimel, de Harcourt, de Lara, de Limoges, de Lorraine, de Montmorency, de Narbonne, de Navarre, de Normandie, de Polignac, de Pompadour, de Pons, de Rhodez, de Saxe, de Soissons, de Taillefer de Barriere, de la Tour-Oliergues, de Tranchelion, de Valentinois, de Ventadour & de Vermandois.*

(a) *Cette Dame tiroit son extraction par* Jean-Louis, *dernier Marquis de Saluces, son quatrieme ayeul maternel, des Maisons d'Auvergne, de Bar, de Bourgogne-Palatin, de Châlon, d'Est, de Foix, de Geneve, de Montferrat, de Saluces, de Savoye, de Sicile, de Souabe, de Viennois & de Viscomti-Milan.*

parent, & mourut aussi à l'âge de dix-sept ans.

3. *Angelique-Gabrielle* Joumart des Achards, Barone de la Motte-Landeron, mariée, par contrat du 18 Février 1738, avec *François-Alexandre* de Galard de Bearn, Chevalier, Seigneur de Nadaillac, d'Argentines & de Soudet. Voyez *à Galard de Bearn de Brassac, sa postérité.*

4. *Louise* Joumart des Achards, morte ayant le voile blanc.

5. *Marie-Louise* Joumart des Achards.

6. Et *Anne-Françoise* Joumart des Achards, toutes deux Religieuses à la Visitation de la Rochefoucauld, d'où cette derniere est Supérieure depuis 1761 (*a*).

ALBENAS (d') *Albenacii*, Noblesse établie à Sommieres en Languedoc depuis 1608, originaire de Nismes, Seigneur de Cajan depuis 1524.

I. *Raymond* d'Albenas, Professeur ès Loix, servoit le Roi en 1349 dans la Cavalerie, pour lors appellée Gens-d'Armes, ou Chevaux Légers. Il étoit au combat qui fut donné en Gascogne entre les Anglois & les François, l'an 1351, rapporté par le Pere Daniel, tom. 5. p. 6. Les François, commandés par *Guy* de Nesle, Seigneur d'Offemont, Maréchal de France, furent taillés en pieces; premiere époque de ce grade dans l'Histoire du Languedoc, par Dom Vaissette, *tome* 4. *page* 274. L'on voit que l'Archevêque d'Auch, commandant dans la Province du Languedoc, convoqua la Noblesse de la Sénéchaussée, avec ordre de se trouver à Toulouse le premier Janvier 1350. Il y donna des Lettres de répi le 4 Décembre 1349, à Noble *Raimond* d'Albenas, Professeur ès Loix, qui étoit actuellement en armes au service du Roi dans la présente guerre de Gascogne, à la suite de *Bernard* de Penne, Seigneur de la Guepie, pour ne pas se trouver à cette Assemblée des Nobles de la Sénéchaussée.

L'on trouve dans un Livre manuscrit de l'ancienne Bibliotheque de Harlai, intitulé *Registre du Parlement de Paris*, cotté n°. 7. fol. 523, déposé dans la Bibliotheque des Bénédictins de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prés à Paris, non-seulement la lettre de répi, mais encore le certificat de ses services, donné par *Bernard* de Penne, Chevalier, sous les ordres duquel *Raymond* d'Albenas servoit, adressé au Parlement, daté du 16 Décembre 1349, & la lettre du Roi *Philippe* de Valois à son Parlement de Paris, du 18 Janvier 1350, qui ordonne l'enregistrement de cette lettre de répi; ce qui fut exécuté le 8 Avril 1350.

Il y est qualifié noble, & Professeur ès Loix, qualité distinguée que prenoit la Noblesse qui composoit les Parlemens, & qui jugeoit les Peuples.

L'on voit dans les Actes du Procès de *Philippe* le Bel en 1303, contre le Pape *Boniface VIII*, que les Chevaliers, *Pierre* Flotte, Duplessis, *Guillaume* de Nogaret, prennent cette qualité de *Professeur ès Loix.*

Raymond d'Albenas épousa en 1360 *Garice* Azot.

II. *Emile* d'Albenas épousa en

(*a*) Voyez *ce qu'on a déja dit sur cette Maison, tom.* 4 *de ce Dictionnaire.*

1387 *Anne* de Gondrin.

III. *Paul* épousa en 1430 *Gillette* Ponchut, fille de *Claude* Ponchut, & de *Julie* d'Arennes, connu dans l'Histoire de Nismes. Il fut élu premier Consul de cette Ville en 1455; il étoit Docteur ès Loix, Lieutenant du Sénéchal de cette Ville en 1462, au rapport de Ménard, *Histoire de Nismes, tom. 6. p. 7. & 24. & au tom: 4. p. 385.*

Il est compris dans le Rôle de la présentation des Nobles de la Sénéchaussée de Beaucaire & Nismes, pour le service du Ban & arriere-Ban. Ces Rôles, qui existent encore aux Archives du Domaine de Montpellier, Sénéchaussée de Nismes en général, premiere liasse, n°. 3. sont rapportés par Dom Vaissette, *Hist. de Languedoc, tom. 5. p. 18.* & *aux Preuves, p. 15.*

Par son testament du 16 Mars 1464, reçu par *Genian* Dénidis, Notaire de Nismes, il fait héritier *Louis* son fils aîné, legue à *Claude*, qui mourut sans postérité.

Selon Ménard, *Histoire de Nismes, tom. 3. p. 53.* & *aux Preuves, p. 327*, le Roi de Portugal *Alphonse V*, logea chez lui le 3 Septembre 1475. La preuve citée ci-dessus est un compte rendu par les Consuls de leur administration & de la dépense qu'ils firent pour la réception du Roi.

IV. *Louis*, Docteur ès Loix, épousa en 1475, le 27 Novembre *Marguerite* de Bordes, fille de *Gaspard* de Bordes, Seigneur de Vendargues, testa le 4 Mars 1512. Par son testament, reçu par Costa. Notaire de Nismes, il fait *Jean* son héritier, legue à *Jacques* son autre fils. Ce *Jacques*, premier Consul de Nismes en 1520, épousa *Louise* Gerarde; il a formé une autre branche à Nismes, qui a continué jusqu'en 1753, dont la suite est établie à Lauzane en Suisse.

V. *Jean I*, Seigneur de Gajan, épousa en 1510 *Catherine* d'Anduse, fille de *Pierre* d'Anduse, & de *Jeanne* Ardouin: il fut premier Consul de Nismes en 1516, Lieutenant du Sénéchal de cette Ville en 1512, testa le 11 Janvier 1541: par son testament reçu par *Jean* Ducrose, Notaire de Nismes, il donna à *Jean* son fils cadet, sa Charge & ses biens situés à Nismes. Ce *Jean* reçut des lettres de *Henry III*, datées d'Avignon le 8 Janvier 1575, pour être Président du Sénéchal Présidial de Montpellier. Sa branche a fini à *Louise* d'Albenas, qui avoit épousé *Henry* de Porcelet, Marquis du Baye le 14 Avril 1640.

Jean I fit plusieurs legs à ses autres enfans, & donna sa Terre de Gajan, située dans le Diocése d'Uzès, à *Jacques* son fils aîné.

VI. *Jacques I.* Seigneur de Gajan, épousa le 30 Février 1540, *Jeanne* de Treize-Emines, fille de noble *Barthelemy* de Treize-Emines, Conseiller au Présidial de Nismes, & de *Jeanne* d'Ortobanque. Il fut premier Consul de Nismes en 1538.

Par le testament de *Jacques I*, du 3 Août 1552, reçu par *Jean* Ursi, Notaire de Nismes, il fait des legs à *Guidon*, à *Jacques*, & à plusieurs filles. substitue ses biens à ses enfans de l'un à l'autre.

Il eut une commission datée du 26 Septembre 1542, pour commander une Compagnie de 400 hommes à pied que *François I* fit lever pour joindre l'armée de Monsieur le Dauphin, qui faisoit le siege de Perpignan.

VII. *Jacques II*, Seigneur de

Gajan, épousa le 4 Octobre 1570 *Claude* Comtesse, fille de *Paul* Comte, & de *Toinette* Fressieux, acte reçu par *Raymond* Paul, Notaire de Fons. Il testa le 24 Mars 1586, legue à plusieurs enfans, fait héritier *Jean* son fils aîné; il a servi long-tems, & fut tué à la bataille de Coutras en Guyenne, l'an 1587, Lieutenant dans la Compagnie des Chevaux-Légers, commandée par *Charles* de Veaux.

VIII. *Jean II*, Seigneur de Gajan, épousa le 2 Nov. 1608 *Suzanne* du Verger, contrat reçu par *Pierre* Rozel, Notaire de Nismes, fille de *Daniel* du Verger, Seigneur de Rozieres, & de *Suzanne* de Vilage; testa le 22 Décembre 1654, reçu Persin, Notaire de Sommieres, legue à plusieurs enfans, fait héritier *Jean* son fils aîné, substitue à *Jacques* puîné, à ses enfans, & aux enfans de ses enfans: ses descendans étant morts sans postérité, la substitution a été ouverte en faveur de celle de *Jacques* en 1739.

Jean II eut une commission du Roi de Sardaigne du 16 Juillet 1616, avec la permission du Roi, pour lever une Compagnie de cent hommes à pied dans le Régiment du Baron de Montpezat, & la conduisit dans le Milanois. Il fut aussi Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Magaloti en 1640.

IX. *Jacques III*, Seigneur de Gajan, épousa le 14 Mars 1662 *Suzanne* Roziere, fille de *Pierre* Roziere, & de *Marguerite* Bosanquet, testa le 10 Août 1690, reçu Persin, Notaire de Sommieres, fait héritier *Jean-Joseph*.

X. *Jean-Joseph*, Seigneur de Gajan, épousa le 19 Juillet 1704 *Marie* de Rosset, fille de *Jean* de Rosset, Conseiller au Sénéchal de Montpellier, & de *Suzanne* de Rozel, acte reçu par Chrestien, Notaire de Sommieres, testa le 3 Juin 1710, reçu par le même, en faveur de *François-Alexandrin*.

XI. *François-Alexandrin* d'Albenas, Seigneur de Gajan & de Picbouquet, épousa le 23 Avril 1739 *Charlotte-Philiberte* de Montlaur, fille de *Charles-Philibert* de Montlaur, Marquis de Murles, & de *Lucrece* Michel, acte reçu par Bellonet, Notaire de Montpellier. De ce mariage il reste trois garçons,

XII. *François-Laurent*, né le 6 Août 1758; *Jean-Joseph*, né le 19 Mars 1761; *Louis-Victoire*, né le 20 Décembre 1762.

Les armes: *de gueules au demi-vol d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef, une en pointe.*

AMÉ: porte *d'or à trois œillets de gueule tigés de sinople, au chef d'azur chargé de deux colombes d'argent.*

Cette famille, une des plus anciennes de la ville de Reims en Champagne, s'est établie depuis près d'un siecle à Sisteron en Provence: elle a des alliances avec les Maisons les plus considérables de Provence, de Dauphiné, & de Champagne: l'aîné de cette famille possede la Terre de Saint-Didier; il a trois enfans, l'un Commissaire de la Marine, l'autre Officier d'Artillerie, & le troisieme Garde de la Marine. Il a eu & il a encore plusieurs freres: l'un qui servoit dans le Régiment Dauphin, a été tué en Italie en 1733; un autre a commandé l'artillerie dans l'Isle Minorque, & un troisieme qui est marié à S.

Chamas en Provence, & qui a plusieurs enfans.

ANDRÉ : famille originaire d'Aiguemortes, de laquelle il y a eu plusieurs Capitouls de Toulouse, porte pour armes : *d'or au sautoir de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

I. *Guillaume* André, habitant de la ville d'Aiguesmortes, épousa *Catherine* Bourque.

II. *François* André, Capitoul de Toulouse ès années 1595 & 1621, épousa 1°. *Marguerite* Bausse. 2°. *Catherine* d'Antonne.

III. *Pierre-André*, premier fils, né le 13 Septembre 1609, épousa par contrat du 7 Avril 1639 *Marguerite* Hugues, fille de *Jean*, & de *Madeleine* de Flory. (*Vulgò de Fleury*) Par ce mariage la famille *André* se trouve alliée à celle du Cardinal de Fleury.

IV. *Etienne* André, ancien Officier de Dragons, & commandant les équipages de l'artillerie de France, né le 12 Février 1654, mort en 1713, épousa *Nicole Fallot.*

V. *Claude-Alexandre* André, Ecuyer, né le 20 Septembre 1697, Directeur Général des équipages de l'artillerie pendant la guerre de 1733, Fourier des logis des écuries du Roi, Inspecteur Général de la grande fauconnerie de France, à présent l'un des Sécrétaires des Commandemens de Son Altesse Sénérissime M. le Prince de Conty, a épousé en 1730 *Elisabeth* Martin, fille du Capitaine Martin & de *N*. . . . Varlet, née demoiselle.

VI. *Alexandre-Louis* André, Ecuyer, né le 14 Mars 1734, Conseiller du Roi en son Présidial & Bailliage de Langres.

ANGE (L') en Nivernois. Suivant un mémoire que M. le Baron de l'Ange nous a fait parvenir, On a extrait la généalogie qui suit :

I. *Michel* l'Ange, qui se maria vers l'an 1341 à *Beatrix* de Tande, fille *d'Emanuel* de Tande & de *Louise* de Beyne, de laquelle il eut :

II. *Antoine*, Seigneur de l'Echenault, Château-Renault, &c. qui épousa *Eléonore* d'Autry, fille de *Martin* d'Autry, & de *Catherine* de Chazeron, dont il eut *Philippe* qui suit.

III. *Philippe*, qualifié comme dessus, épousa *Anne* d'Anglure, fille de *Charles* d'Anglure & *d'Eléonore* de Laval ; il eut de son mariage *Jean* qui suit.

IV. *Jean* de l'Ange, Seigneur de l'Echenault, de Saint-*Claude*, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange, & de Château-Renault, paroît d'abord avoir été au service du Duc de Savoye, & avoir eu en Bresse une Seigneurie qu'il appella aussi de son nom, & que l'on voit encore dans le Dictionnaire de la France sous le titre de Baronnie de l'Ange, & il est dit qu'il l'aliéna : peu après il passa au service du Duc de Bourgogne, & fut tué avec ce Prince a sa défaite devant Nancy à la tête de ses hommes d'armes en 1476. Il avoit épousé *Jeanne* de Chaumont, fille de *Pierre*, & de *Marie* de Breuillars-Courson. On prétend que *Michel*, dont parle Paradin, fut le premier fruit de ce mariage : mais on n'en voit nulle part la preuve ; au lieu qu'il est certain *qu'Imbert* qui suit, *Renaud* & *Jean* en naquirent. *Jean*, dit *Château-Renaud*, fut fait Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1503, dans la Lan-

gue d'Auvergne à Rhodes. Il fut élu Grand-Prieur d'Auvergne, & Grand-Maréchal de l'Ordre le 7 Janvier 1530, & tué le 21 Avril 1540, au service de la Religion. Ce que rapporte le Pere de Goussancourt à cet égard se trouve conforme à ce que l'on voit encore à Malte dans les Registres de la vénérable Langue d'Auvergne. On a de ce Chevalier dans la famille une procuration qu'il donne à *Bon* de l'Ange, fils d'*Imbert*, & il l'appelle deux fois son neveu.

V. *Imbert* épousa *Odille* de Maugis, fille de *Gilbert*, & de *Gabrielle* de Gournay de Marcheville : il eut de ce mariage *Bon* qui suit, & *Louise*, reçu Chevalier de S. Jean de Jérusalem à Malte le 19 Février 1532, après avoir administré son enquête de noblesse en bonne & dûe forme.

VI. *Bon* de l'Ange, Seigneur de l'Echenault, de Saint-Claude, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange, de Château-Renault, Villemenan, &c. épousa en secondes nôces *Catherine* du Châtel-Chassy en 1530, fille de *Milon* du Châtel-Chassy, & de *Marguerite* de Vizier. Il eut de ce mariage trois enfans. *Charles*, qui suit, *François* & *Jean*, qui entrerent dans l'Ordre de Malte, *François* fut reçu le 16 Février 1546. Il eut diverses Commanderies, & fut Grand-Prieur d'Auvergne, & Grand-Maréchal de l'Ordre. Le Pere de Goussancourt en l'employant aussi dans la liste de ceux qui l'ont précédé, ou lui ont succedé dans ces dignités, ajoute qu'il portoit l'étendart de la Religion au secours de Malte en 1556 contre les Turcs, qu'il a défendu courageusement la Ville de la Charité en Nivernois, contre les Huguenots qui l'assiegerent diverses fois, en remerciement de quoi le Pape *Sixte* V lui écrivit une lettre le 10 Février 1588, & qu'enfin en 1590 ayant reçu à un nouveau siege de la Charité une mousquetade, il fut porté à Château-Renault, où il mourut, & fut enterré à Germini. *Jean*, dont on a aussi l'enquête de noblesse du 9 Avril 1591, fut tué en repoussant les Turcs qui avoient assiégé Castelli dans le Golphe d'Esquirassi, où il commandoit pour l'Ordre au mois de Mai 1604.

VII. *Charles* l'Ange, Seigneur de Château-Renault, Chevenon, & Villemenart, &c. épousa, 1°. le 10 Janvier 1563, par contrat devant Pichon, Notaire à Chevenon, Election de Nevers, *Madeleine* de Bréchard, fille de *Michel* de Bréchard, & de *Genevieve* de Chatelus. 2°. *Anne* de Lanfernat, fille de *Georges* de Lanfernat, & de *Françoise* d'Etampes. Du premier mariage il eut *Philippe* qui suit, & *Louise* mariée à *Paul* de Vieurre, Seigneur de la Salle-Millier. Du second mariage naquirent six garçons & une fille ; savoir *Jacques* & *Georges*, Chevaliers de Malte, qui furent tués au siege de la Tour d'Allade, possédée par le Turc, quatre qui moururent jeunes, & *Madeleine* mariée à *Jacques* de Chery, dont vint *Anne* de Chery, qui épousa *François* de la Roche-Aymond.

VIII. *Philippe* Marquis de Château-Renault, Baron de Villemenand, Seigneur de la Tour Chevenon, Marcy, les Chardonieres, la Croix-Rousse, Fauxbourg de Lyon, &c. fut d'abord Chevalier de Malte : il avoit déja plusieurs Commanderies, quand voyant tous ses freres morts, & qu'il restoit seul de son nom, il se fit relever de ses vœux, &

épousa par contrat du premier Avril 1598, par devant Castaing, Notaire à Lyon, *Eleonore* de l'Ange, sa parente au IVe dégré, & de ce mariage il eut *Arnaud* qui suit. (*a*)

IX. *Arnaud*, qualifié comme dessus, fut d'abord Capitaine de la premiere Compagnie du Régiment de Nivernois sous *Philippe* son pere, ensuite Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Gentilhomme, & Député de la Noblesse aux Etats de Tours en 1650. Il avoit épousé par contrat du 20 Octobre *Marie* de la Grange d'Arquien, fille d'Antoine de la Grange, & de *Marie de* Cambray. (*b*) Il vendit la Terre de Château-Renaud le 18 Août 1665. Il eut de son mariage *Nicolas* qui suit, & d'autres enfans qui n'ont point laissé de postérité.

X. *Nicolas* de l'Ange, cousin-germain par sa mere de la Reine de Pologne, de Madame la Marquise de Bethune, & de Madame la Comtesse de Viellopolsky, mourut jeune, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont : il avoit épousé par contrat du 28 Mai 1660 *Catherine-Marie* de Levis, sœur du Capitaine de Vaisseau qui se trouva à l'expédition de Carthagene en Amérique, dans l'escadre de M. de Pointis, & fille de *Louis* de Levis, Maître d'Hôtel, & Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, & de *Marguerite-Catherine* de Boislotée. De ce mariage sont nés *Hiacinte* qui suit, & une fille morte sans postérité.

Hiacinte a commencé d'abord à servir dans la Marine ; ensuite il est entré dans les Chevaux-Legers du Roi, où il a fait toutes les guerres de *Louis XIV* ; & ayant été blessé à plusieurs batailles, il s'est vu contraint de quitter le service. Il épousa, 1°. *Helene* de Forestier, mere de quatre enfans, dont il n'y a point eu de postérité. 2°. *Marie* de Berthier, par contrat du 3 Février 1711. De ce second mariage sont nés 1. *Joseph-Hiacinte* qui suit ; 2. *Balthazar*, mort jeune dans la Marine ; 3. & 4. *Elizabeth-Catherine* & *Henriette*, élevées à Saint-Cyr, & vivent filles dans la Communauté de S. Thomas à Saint-Germain en Laye.

XII. *Joseph-Hiacinte* de l'Ange, allié par *Marie* de la Grange sa bisayeule, à l'Electeur de Baviere, au Roi d'Angleterre, aux Maisons de Bouillon, de Bethune, de Saint-Agnan, a servi pendant trente ans à Saint-Dominique, & s'est retiré Commandant de la partie du Nord de cette Isle,

(a) *Le Baron de l'Ange a son Enquête de Noblesse, les Bulles des Commanderies qu'il a obtenues, son Bref de relief, celui de fulmination, son Contrat de mariage, son Brevet de Colonel du Régiment de Nivernois, appellé dans ce tems-là le Régiment de la Milice Chrétienne, son Brevet de Vice-Amiral sous M. de Saint-Luc au siege de la Rochelle, &c.*

(*b*) Marie *de la* Grange, *petite-fille de* Charles *de la Grange*, *& de* Louise *de Rochechouart, propre niece du Maréchal Montigny, & cousine-germaine de* Jacqueline *de la Grange, qui épousa* Honorat *de Beauvilliers ; étoit sœur du Cardinal d'Arquien, pere de la Reine de Pologne, par conséquent propre tante de cette Princesse, de* Louise-Marie *de la Grange, mariée à* Jean *Viellopolski.*

avec

avec 2000 livres de pension sur le Trésor Royal. Il a épousé *Marie-Renée* d'Astier, dont il a huit enfans; savoir deux garçons & six filles.

XIII. L'aîné *Charles-Achille-Casimir-Hiacinte*, après avoir fait ses exercices à l'Ecole des Chevaux-Legers de la Garde du Roi, a obtenu une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Royal Pologne, où il a été réformé à la paix de 1763.

Les armes : *d'azur au croissant d'argent surmonté d'une étoile de même, ayant deux anges pour supports, & un ange pour cimier, tenant à la main droite l'Etendart de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, avec deux couronnes, l'une d'épines, qui est à la main droite, & l'autre de laurier qui est à la main gauche, avec l'Inscription :* HAC, AD ILLAM, *& pour devise,* NOMINE L'ANGE & OMINE.

ANGLADE DE LANGLADE : *Nicolas-Joseph-Balthazard* de l'Anglade, Chevalier, Seigneur & Vicomte du Chayla, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier & Commandeur de ses Ordres, Directeur Général de la Cavalerie & Dragons de France, Gouverneur des Ville & Château de Villefranche en Roussillon, Gouverneur, Grand-Bailli & Sénéchal du Duché de Mercœur, Baron de Montauroux & Chambon, Seigneur de Champs, le Villeret, d'Apcher, Saint-Prejet, Belveret en Gevaudan, Maubec en Auvergne, Bourdeny & Epreville en Normandie, marié par contrat du 16 Octobre 1725, avec *Catherine-Josephe-Agathe* Robert de Lignerac, fille aînée de Messire *Joseph* Robert, Chevalier, Seigneur, Marquis de Lignerac, & *Marie-Charlotte* de Thubieres de Grimoard de Pestel de Lévy de Caylus, Marquise de Lignerac, mort sans enfans en son Hôtel à Paris, âgé de soixante-dix ans, le 16 Décembre 1754. Le Vicomte du Chayla avoit été nommé Chevalier & Commandeur des Ordres du Roi le premier Janvier 1746, & avoit fait en cette qualité ses preuves de noblesse, au rapport de M. de Clairambault, Généalogiste desdits Ordres, pardevant Messieurs le Maréchal Duc de Noailles, & Comte de la Luzerne, qui avoient été commis par le Roi pour les recevoir : ledit Vicomte du Chayla étoit d'une branche qui est établie depuis long-tems en Languedoc. Elle y subsiste encore en la personne de son héritier, *Nicolas-Joseph-Balthazard* de l'Anglade, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul, Vicomte du Chayla & de Vazeilles, Baron de Montauroux, Seigneur de Belvezet, Champs, Longeval, Larodde, Vachallaries, &c. ancien Mestre de Camp de Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, fils de défunt *Antoine-Placide* de l'Anglade, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul du Chayla, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, cousin-germain du Vicomte du Chayla & de défunte *Marie-Anne* de l'Anglade du Chayla sa sœur, mariés par contrat du 10 Février 1714, avec dispense de parenté au second dégré, obtenue de la Cour de Rome : ledit Comte de Saint-Paul marié par contrat du 6 Août 1759 avec *Jeanne-Camille* de Cassaigne de Beaufort de Pestel, fille légi-

time *d'Alexandre-Emmanuel* de Caſſaignes de Beaufort, Chevalier, Seigneur, Marquis de Miramon, & de défunte Dame *Marguérite-Emilie-Eſther* de la Tour-Dupin de Gouvernet, Marquiſe de Miramon. De ce mariage eſt iſſu juſqu'à préſent *Alexandre-Emmanuel-Marie-Annet* de l'Anglade du Chayla, Chevalier, né au Château de Beauregard, Pays de Gevaudan, Province de Languedoc, le 27 Septembre 1761. Le Comte de Saint-Paul a pour freres, 1. *Jean-Antoine-Marie*, Vicaire Général & Chanoine du Puy. 2. *Claude-Joſeph*, appellé le Chevalier du Chayla, premier Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, & quatre ſœurs, dont une morte mariée à *Jean* de la Faige, dont une fille; l'autre mariée à *Jean-Baptiſte* de Verthamy, & deux autres Religieuſes; l'une à l'Abbaye Royale des Chaizes en Auvergne, l'autre à la Viſitation du Puy.

Les armes ſont: *d'argent à trois tuf de gueule, deux au-deſſus & un au-deſſous; & pour ſupport, deux Centaures moitié femme & moitié cheval; & pour deviſe:* . . . .

ARCES. Nobleſſe qui ſe diviſa dans le treizieme ſiecle en deux branches, par *Guigues* & *Aymon*. De celle de *Guigues* ſont ſortis entr'autres *Jean* d'Arces, Archevêque & Comte de Tarantaiſe, créé Cardinal par le Pape *Nicolas V*, l'an 1449; & le fameux *Antoine* d'Arces, dit le Chevalier *Blanc*, Capitaine de cinq cens hommes de pied, & Lieutenant Général du Royaume d'Ecoſſe. Il fut un des Favoris le plus chéri de *Henri III*, & un des athletes qui ſortit victorieux du combat des trois contre trois. Cette branche a fini à *Jacques* d'Arces, Seigneur de la Roche de Glun, & Gouverneur de la Ville de Creſt en Dauphiné.

Il reſte ſous le nom d'Arces la branche deſcendante d'*Aymon*, établie à Domene, dans la Vallée de Graiſivaudan en Dauphiné. Ledit *Aymon* d'Arces, Seigneur des Maiſons fortes, de Domene & de la Pierre, épouſa en 1289 *Ambroiſie* de Beaumont, de laquelle il eut deux fils: *Soffrei*, qui ſuit, & *Aymon*.

Soffrei d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maiſons fortes, de Domene, de la Herve & de Beaumont, fut fort conſidéré des deux derniers Dauphins de Viennois, dont il étoit Conſeiller. Il lui fut paſſé procuration par *Iſabelle* de France, épouſe de *Guigues*, Dauphin VIII du nom, en date du 23 Mars 1330, pour aller en France pourſuivre ſes droits ſur la ſucceſſion du Roi *Philippe* le Long ſon pere, & de *Jeanne* de Bourgogne ſa mere. Il fut également en grand crédit ſous *Humbert II* du nom, Dauphin de Viennois, dont il conduiſit les troupes en France au ſervice du Roi, en qualité de Maréchal de Camp, l'an 1339. Il eut cinq fils: *Soffrei*, *Louis*, *Jean*, *Pierre*, *Artaud* qui ſuit, & une fille, nommée *Aiglantine*.

Artaud épouſa *Ainarde* de Luſſon, veuve de *N*...... Theis; il rendit hommage à *Humbert*, Dauphin, pour la Maiſon forte de Beaumont, le 2 Juin 1348. Il fit ſon teſtament le 25 Février 1378, & il laiſſa *Guigues*, qui ſuit:

Guigues d'Arces fut marié deux fois: 1°. à *Artaude* de Bompar, de qui il eut un fils & deux filles, qui moururent ſans poſtérité: 2°.

& Jeanne de Commiers, fille de *Raoul*, Seigneur de Commiers, de laquelle il eut cinq enfans : 1. *Artaud II* du nom, qui suit ; 2. *Morard*, 3. *Guigues*, 4. *Marie*, 5. *Catherine*. Il fit son testament le 14 Décembre 1397.

Artaud II du nom, dit *Vachon*, Chevalier, Seigneur des Maisons fortes, de Domene & de Beaumont, épousa *Françoise* d'Arces, fille de *Louis*, Seigneur de la Bastie. Il mourut *ab intestat* en 1426, & laissa *Claude* & *Louis*, qui suit. *Claude* fit son cadet héritier par son testament du 8 Octobre 1481.

Louis d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maisons fortes, &c. épousa *Guigonne* du Fay, fille de *Jean-Antoine*, & d'*Anne* de Grolée, de laquelle il eut : 1. *Louis* qui suit, 2. *Isabeau*, 3. *Guigonne*, 4. *Françoise* : il mourut en 1490.

Louis d'Arces II du nom, Chevalier, Seigneur des lieux ci-dessus mentionnés. Lieutenant Colonel au Régiment de Montferrat Infanterie, par Brevet du 3 Octobre 1503 ; testa le 3 Juillet 1506, après avoir épousé *Catherine* Machi de Montagneu, de laquelle il laissa : 1. *Antoine* ; 2. *Humbert*, qui suit ; 3. *Soffrey* ; 4. *Louis*, qui fit une capitulation honorable après une glorieuse défense d'*Aiguebelle*, avec *Emmanuel*, Duc de Savoye, le 7 Mars 1598. 5. *Guigues* ; 6. *Claude*, Abbé de Boscodon, élû Archevêque d'Ambrun en 1511.

Humbert d'Arces acquit la totalité de la terre de Beaumont, le domaine Delphinal ayant été aliéné de son tems. Il épousa *Louise* de la Poipe, fille de *Claude*, Seigneur de Serrieres, & de *Françoise* de la Balme. Il en eut : 1. *Claude*, qui suit ; 2. *Jean*, qui fut un des braves guerriers de son tems ; il se signala à la bataille de Moncontour, gagnée sur le Comte de Mansfeld le 7 Octobre 1569 ; 3. *Christophe* ; 4. 5. *Louise* & *Jeanne* ; 6. *Catherine*, qui fut mariée à *Gabriel* de la Poipe, Seigneur de S. Jullin.

Claude d'Arces, Chevalier, Seigneur de la Maison forte, de Domaine, &c. épousa le 12 Octobre 1561 *Françoise* de Boulogne, fille d'*Antoine* de Boulogne, Seigneur de Salis en Provence, & de *Reynette* de Ville ; il en eut *Jean*, qui suit.

Jean d'Arces, Chevalier, Seigneur de la Maison forte, de Domene, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes, Lieutenant de Roi au Fort de Barreaux, par Brevet du 11 Février 1618. Il se distingua à la bataille de Pont-Charra, gagnée par le Duc de Lesdiguieres, depuis Connétable, sur les troupes du Duc de Savoye. Il épousa le 27 Avril 1596 *Claudine* de Berenger, fille de *Giraud*, Seigneur du Gua & de Morges, de laquelle il eut *Alexandre*, qui suit :

Alexandre d'Arces, Chevalier, Seigneur de la Maison forte, de Domene & de la Bayette, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes établie au Fort de Barreaux, par Brevet du premier Septembre 1603, épousa le 29 Novembre 1630 *Bonne* de Francou ; leurs enfans furent, 1. *Hugues*, 2. *Etienne*, qui suit, 3. *Meraude*.

Etienne d'Arces fut Capitaine de la même Compagnie que son pere ; il épousa le 13 Mai 1669 *Lucrece* le Maître, fille de *Henri* ;

il en eut : 1. *Louis*, qui suit ; 2. *Abel* ; 3. *Antoine*, qui fut Capitaine au Régiment de Castres, par commission du 8 Août 1685 ; 4. *François* ; 5. *Virginie*, qui épousa *Jean* Coq de Montegnard, Seigneur de la Pierre & de Champ ; 6. *Madelene*.

Louis d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maisons fortes, de Domaine & de la Bayette, Lieutenant-Colonel au Régiment de Chalandiere Infanterie, par Brevet du 23 Mars 1693, & Commandant au Fort de Saint-André de Villeneuve ; servit avec distinction dans les dernieres guerres de *Louis XIV*. M. de Larrey, Commandant pour le Roi en Dauphiné, lui écrivit une lettre du Camp de Diblon, datée du 30 Juillet 1694, par laquelle il le félicite sur la belle défense qu'il fit. Il épousa le 13 Octobre 1684 *Françoise-Barbe* de Pelegrin, fille d'*Esprit* de Pelegrin, Gouverneur & Sénéchal de Remiremont en Lorraine Il laissa : 1. *Joseph-Henri*, qui suit ; 2. *Jean-Baptiste* ; 3. *Louise*, élevée à S. Cyr ; 4. *Dorothée* ; 5. *Jeanne* ; 6. *Barbe* ; 7. *Emerentianne*.

Joseph-Henri d'Arces, Chevalier, Seigneur de la Maison forte, de Domene, &c. épousa le 29 Mars 1719 *Marie-Claudine* de Nantes, fille de noble *Claude* de Nantes, dont il a eu une fille, nommée *Virginie*, & trois fils, qui sont :

1. *Joseph-Henri* d'Arces, Chanoine du noble Chapitre de Saint Chef en Dauphiné.

2. *Louis-Antoine*, Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Dauphiné, par Commission du premier Mars 1758, & Chevalier de S. Louis.

3. *Antoine-Modeste*, Capitaine au Régiment de Haynaut Infanterie, par Commission du 27 Septembre 1760. (*a*)

ARCIZAS (D'). *Raymond-Arnaud* d'Arcizas a fait l'acquisition de la Seigneurie de la Broquerre, située dans le Pays de Comminges, le 10 Décembre 1450 ; & dans le contrat d'achat, il prend la qualité de Noble, & celle de Seigneur de Nestier, Mont-Serier, & Coseigneur de Lortet. Il étoit marié à *N*.... de Nisnic, dont il eut *Raymond-Garcias* d'Arcizas ; ce qui est prouvé par un contrat de partage entre *Gibaud* de Monsiric, & *Raymond-Garcias* d'Arcizas, freres utérins, du premier Janvier 1497, la Demoiselle de Nisnic ayant convolé en secondes nôces en la Maison noble & ancienne de Monsiric après le décès de son premier mari *Raymond-Arnaud* d'Arcizas. Dans ce contrat de partage, il est énoncé que *Raymond-Garcias* d'Arcizas est fils de *Raymond-Arnaud* d'Arcizas.

Raymond Garcias d'Arcizas de la Broquerre épousa *Isabeau* de Benque, & en eut un fils, nommé *Pierre*, comme il est prouvé par son testament du 22 Novembre 1512, reçu par de Tardibalho, Notaire de Castro-Visibi, étant décédé à Guabrola, où il fut porté à la suite des blessures qu'il reçut au siege de Fontarabie ; par lequel testament il institue ledit *Pierre* son fils son héritier, & fait légataire ladite Demoiselle de Benque sa femme.

Pierre d'Arcizas de la Bro-

(a) *Voyez encore sur cette famille le Tome IV de ce Dictionnaire, page 65*. Les armes : *d'azur au franc cartier d'or*.

querre épousa *Marguerite de* Bisc, & en eut *François* d'Arcizas, comme il appert par le contrat de mariage dudit *François* d'Arcizas avec *Catherine* de Mauleon du 20 Juillet 1571, retenu par Figarol, Notaire à S. Frajou, par lequel se justifie que ledit *François* d'Arcizas est fils de *Pierre* d'Arcizas.

François d'Arcizas de la Broquerre ayant épousé *Catherine* de Mauleon, en eut *Denis* d'Arcizas, ce qui appert par le contrat de mariage dudit *Denis* d'Arcizas & *Françoise* de Touges, du 28 Août 1600, retenu par Demasqueres, Notaire de Noulhan, par lequel se justifie qu'il étoit fils de *François* d'Arcizas, & de *Catherine* de Mauleon. Ledit *François* de la Broquerre vivoit du tems des guerres civiles, sous les regnes de *Charles IX*, *Henri III* & *Henri IV*. Il fut toujours fidele à sa Religion & à son Roi, suivant une lettre qui lui fut écrite par *Henri IV*, en date du 11 Janvier 1587, par laquelle il lui témoigne sa satisfaction sur le témoignage qu'il a donné de sa fidélité & de sa valeur à la prise de la Ville de Saint-Bertrand & par plusieurs autres lettres qui lui furent écrites par ordre du même Roi, portant remerciement de la protection qu'il donnoit au soutien & à l'avancement de la Religion Catholique.

Denis d'Arcizas de la Broquerre ayant épousé *Françoise* de Touges, en eut trois fils, *Pierre-Jean*, qui suit, *Charles* & *N....* qui fut Chevalier de Malte, & deux filles, qui ont été Religieuses au Couvent des Malthaises à Toulouse; ce qui appert par le contrat de mariage dudit *Pierre-Jean* d'Arcizas avec *Isabeau* d'Armentieu de Beon, du 5 Juin 1647, retenu par Dubuc, Notaire à Mirande, par lequel il est prouvé qu'il étoit fils de *Denis* d'Arcizas, & de *Françoise* de Touges. *Charles* d'Arcizas, qui n'a pas été marié, reçut un coup de mousquet au passage du Tessin en Italie, dont il perdit la vue; comme il résulte par un Brevet d'une pension de 600 l. qui lui fut accordée à cet effet, en date du 28 Sept. 1637.

Pierre Jean d'Arcizas de la Broquerre ayant épousé *Isabeau* d'Armentieu de Beon, en eut deux fils, qui se marierent tous les deux. *Denis* d'Arcizas, l'aîné, épousa *Marie* de Prechat. Le contrat de mariage de ce *Denis* d'Arcizas justifie qu'il étoit fils de *Pierre-Jean* d'Arcizas, & d'*Isabeau* d'Armentieu de Beon. *Bernard* d'Arcizas, le cadet, épousa *Marie* Barnaud de Salene. Le contrat de mariage de ce *Bernard* d'Arcizas, du 2 Avril 1688, retenu par Planet, Notaire à Crest, justifie, comme celui de son frere aîné, qu'il est fils de *Pierre-Jean* d'Arcizas, & d'*Isabeau* d'Armentieu de Beon. Ledit *Bernard* d'Arcizas a formé la branche qui est établie en Dauphiné. Il a servi le Roi dix-huit ans, & est mort de la suite des blessures qu'il reçut au combat de Leuze.

Denis d'Arcizas de la Broquerre ayant épousé *Marie* de Prechat, en eut trois fils: les deux aînés ont été tués au service du Roi, l'un au siege de Lille, & l'autre en Italie, sans avoir été mariés. *François* d'Arcizas, le cadet, épousa par contrat du mois..... *N*... d'Ardiege. Ce *François* d'Arzizas, Seigneur de la Broquerre, n'ayant eu qu'un fils, qui est mort en bas âge, & étant mort lui-même sans avoir eu d'autres enfans, sa branche est éteinte.

& la Seigneurie de la Broquerre est revenue à *Joseph* d'Arcizas son cousin-germain, fils de *Bernard* d'Arcizas son oncle, qui étoit frere de *Denis* d'Arcizas de la Broquerre son pere.

Bernard d'Arcizas ayant épousé *Marie* Barnaud de Salene, en eut *Joseph* d'Arcizas, son fils, marié avec *Louise-Victoire-Alexandrine* de Vernet de Vermenelle. Il en a eu cinq enfans: sçavoir, quatre fils & une fille: trois fils & la fille sont morts en bas âge. Il ne reste de vivant que *Charles-Louis* d'Arcizas son fils aîné, qui est actuellement au service du Roi, & Chevalier de S. Louis. *Louise-Victoire Alexandrine* du Vernet de Vermenelle étant morte, *Joseph* s'est remarié avec *Amande-Rose* Krafft, par contrat de mariage du 20 Janv. 1736, retenu par Sehaul, Notaire à Ensisheim Il en a eu onze enfans, dont six sont morts en bas âge. Il reste de vivans: 1. *Joseph François-Marie* d'Arcizas, Clerc tonsuré; 2. *Amande-Rose* d'Arcizas, Religieuse à l'Abbaye Royale des Aïes, Ordre de Cîteaux; 3. *Marie-Julie* d'Arcizas, Religieuse à l'Abbaye Royale de S. Just, Ordre de Cîteaux; 4. *Anne-Spirite* d'Arcizas; 5. & *Catherine* d'Arcizas, encore filles Ledit *Joseph* d'Arcizas a servi le Roi pendant dix-huit ans. Voici la copie de la maintenue de noblesse de la famille d'Arcizas, jointe au mémoire généalogique ci-dessus rapporté.

L'an mil six cent soixante-sept, & le seizieme Janvier, pardevant nous *Raymond* du Mas, Conseiller du Roi en ses Conseils, Premier Président, Juge-Mage, Lieutenant Général né en la Sénéchaussée, & Juge Présidial de.... Juge souverain de Domuzan, Commissaire subdélégué par Mre *Claude* Pellet, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes Ordinaire en son Hôtel, Intendant de la Justice, Police & Finances ès Généralités de Guyenne, Commissaire-Exécuteur de la Déclaration du Roi du 8 Février 1661 & Arrêts du Conseil du 25 Février & 22 Mars dernier, concernant la recherche de la fausse & véritable Noblesse:

A comparu Me *Bertrand* Trussac, Avocat & Procureur de Noble *Pierre-Jean* d'Arcizas, Seigneur de la Broquerre, résident audit la Broquerre, lequel, pour satisfaire à l'assignation qui lui a été donnée à la requête de Me *Nicolas* Catel, Commis à ladite recherche, a dit sa Partie être âgée de cinquante deux ans, portant pour armes: *un merle d'argent sur l'azur, avec le heaume en face;* & pour justifier de sa Noblesse, & qu'il descend de la branche de Noble *Raymond-Arnaud* d'Arcizas, son quatrieme ayeul, remet un pacte de mariage de *Pierre Jean* d'Arcizas & *Isabeau* d'Armentieu de Beon, du 5 Juin 1647, reçu par Dubut, Notaire, par lequel se justifie qu'il est fils de *Denis* d'Arcizas. Pacte de mariage de *Denis* d'Arcizas & de *Françoise* de Fouges, par lequel se justifie qu'il est fils de *François* d'Arcizas, du 28 Août 1600, reçu par Demasqueras, Notaire. Pacte de mariage dudit *François* d'Arcizas & de *Catherine* de Mauleon, par lequel il appert qu'il est fils de *Pierre* d'Arcizas, du 20 Juillet 1571, retenu par Figarol, Notaire. Testament de *Raymond-Garcian* d'Arcizas, par lequel se justifie que ledit *Pierre* est son fils, du 29 Novembre 1512, retenu par

de Tardibalho, Notaire. Contrat de partage, passé le premier Janvier 1497, reçu par Armulchi, Notaire, par lequel se justifie que ledit *Raymond-Garcias* d'Arcizas est fils de *Raymond-Arnaud* d'Arcizas. Contrat d'achat de la Seigneurie de la Broquerre, fait par ledit *Raymond-Arnaud* d'Arcizas le 10 Décembre 1450, reçu par Jatreriard, Notaire. Lettre du Roi *Henri IV*, portant remerciement audit *François* d'Arcizas, par laquelle se voit le service par lui rendu à Sa Majesté, du 11 Janvier 1587, signé, *Henri*, & plus bas, *Neuville.* Autre Lettre écrite par l'ordre du Roi, pour la protection & avancement de la Religion Catholique. Lettres patentes du Roi, par lesquelles, en considération des services rendus en ses armées par *Charles* d'Arcizas, frere dudit *Pierre-Jean*; ayant perdu la vue d'un coup de mousquetade, il lui fait don de la somme de 607 livres tous les ans, payable par ses Trésoriers & Receveurs, du 28 Octobre 1637, dans tous lesquels Actes est énoncé la qualité de Noble aux termes ci-dessus expliqués. Lesquels, après avoir été baillés en communication au Procureur dudit Catel, nous avons vérifiés & paraphés, & ensuite rendus audit *Pierre-Jean* d'Arcizas, & dressé notre présent Verbal, & icelui signé avec notre Greffier à .... cet an & jour susdits Signé, *Dumas.* Par mondit Sieur, *Bescour.*

ASNIERES, en Saintonge.

Thibault d'Asnieres vivoit en 1270. On voulut alors l'imposer à une taxe levée sur la Bourgeoisie de Paris; mais il s'en défendit, comme étant de tous les tems fils de *Chevalier*, & obtint Arrêt du Parlement de la même année 1270, que le Roi *S. Louis* leva une taille pour la Chevalerie de Monseigneur, son fils aîné.

Dans le Traité de la Noblesse, par *la Roque*, *chap.* 7, *p.* 15 & 16, en parlant de la distinction que l'on faisoit des Gentilshommes de nom & d'armes, on rapporte que le tournois qui fut proposé & entrepris par *Jean*, Duc de Bourbon, à Paris premier Janvier 1414, étoit composé de seize Chevaliers, Ecuyers de nom & d'armes, du nombre desquels étoit Mre *Drouet* d'Asnieres. Cette ancienne Noblesse, de tems immémorial, possede de pere en fils, depuis le douzieme siecle, la Terre de la Chapelle, Paroisse de Bois en Saintonge. Mre *Gombault* d'Asnieres est connu par une fondation qu'il fit en 1202 au Prieuré de S. Genis en Saintonge. *Seguin* d'Asnieres étoit Grand-Brigandinier du Pays de Saintonge. *Jean* d'Asnieres commandoit la Noblesse de Saintonge & d'Angoumois, comme il paroît par une lettre de *Henri IV*, où il le traite de son cousin, datée de Sainte-Foix 20 Juillet 1580, par laquelle ce Prince lui mandoit d'aller avec toute sa Noblesse pour faire lever le siege de Saint-Bazel, que le Duc de Biron tenoit assiégé. Par une autre Lettre du 27, de la même année, & signée, *très bon ami*, *Henri*, le même Prince remercie *Jean* d'Asnieres d'avoir fait lever ledit siege. Depuis ce tems plusieurs de ce nom se sont signalés à la tête des Corps où ils ont servi; entr'autres, *Robert* d'Asnieres, connu sous le nom de *Chevalier de S. Palais*, qui, sous le regne de *Louis XIV*, étoit Inspecteur Général de la Cavalerie, & la commandoit en Italie en qualité de Maréchal de Camp, où il fut

tué. *Paul* d'Asnieres, aussi tué, & qui servoit sous le même Prince en qualité d'Ingénieur ; & *Henri-François* d'Asnieres, qui fut blessé & hors d'état de continuer son service.

Cette ancienne Noblesse subsiste dans *Henri-Paul* d'Asnieres, Capitaine général de la Capitainerie de Mortagne, Seigneur de la Chapelle, qui a servi dans le Régiment de la Marine, & a de son mariage avec *Marie-Anne* d'Asnieres, sa cousine-germaine, *Léon* d'Asnieres.

Cette Maison a de très-belles alliances, entr'autres, dès l'an 1304, avec celle de Lusignan. Voyez ce qu'on en a dit Tome IV, p. 100.

Les armes sont : *trois croissans de gueules au champ d'argent, deux en chef, & une en pointe.*

AUSSY, en Gâtinois. Porte, *d'argent au chevron de gueule, accompagné de trois coquilles de sable.*

Cette noble & ancienne Maison tire son nom de la Terre d'Aussy en Gâtinois, qui fait aujourd'hui partie du Comté de Beaumont, appartenant à *Charles-François*, l'héritier de Montmorency, Prince de Tingry.

I. *Hugues*, Sire d'Aussy, Ecuyer, Seigneur de Mons, vivoit en 1300, & avoit pour femme *Isabeau* de Marigny, dont sont issus deux garçons ; savoir,

1. *Enguerrand*, aliàs *Guerard* ou *Gerard*, qui suit.

2. Et *Jean*, Seigneur de Mons, dont on ignore l'alliance.

II. *Enguerrand* aliàs *Guerard* ou *Gerard* d'Aussy, Ecuyer, servoit avec un autre Ecuyer & deux Archers sous *Louis* de France, Duc d'Orléans, & se trouva à une montre faite au Mans le 3 Août 1392 ; & est employé dans un compte de *Jean* de Chanteprime, Trésorier des guerres, du premier Mai 1392, jusqu'au 31 Janvier 1393, épousa *Isabeau* de Gouillons, vivante en 1350 (*a*), & mere de trois enfans, qui sont (*b*) :

1°. *Mathieu Ier* du nom, qui suit.

2°. *Thomas* (*c*) d'Aussy, Ecuyer, dont l'alliance est inconnue, mais qui fut pere de quatre garçons & une fille, qui sont :

1. *Jean* (*d*) d'Aussy, Docteur & Professeur en Théologie, nommé Aumônier du Roi *Charles*

(a) *Je crois qu'il faut lire 1450.*

(b) *Ces deux premiers degrés sont mal-à-propos adoptés dans le Dictionnaire de Morery, & dans ce Dictionnaire, Tome IV, à la Maison d'Auxy, aujourd'hui éteinte, & différente des d'Aussy. Cet* Hugues *qualifié dans Morery III du nom, & Seigneur de Dampierre, a été ajouté par erreur & équivoque du nom. On lui donne pour femme* Isabelle, *fille* d'Enguerand *de Marigny III du nom, Comte de Longueville, Seigneur de Marigny, Mainville, Escouis-Gaille, Fontaine, Vardès, &c. Chambellan de France, & Intendant des Finances de* Philippe le Bel, *connu dans l'Histoire ; & de* Jeanne *de S. Martin, sa premiere femme.*

(c) *Ce* Thomas *peut bien être le* Pierre *dans le Tome IV, page 128, au mot* Auxy, *que l'on fait pere par* Françoise *de Mailly sa femme, de* Jean, *Aumônier du Roi, & de* Mathieu, *dit Monceaux.*

(d) *Ce* Jean *est du nom d'Aussy, conformément aux Tablettes*

VII en 1446, Tréforier de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, dont il prit possession le 4 Septembre 1449, Evêque & Duc de Langres, & en cette qualité Pair de France en 1446.

2. *Mathieu* d'Aussy II du nom, Ecuyer, fut héritier de *Jean* d'Aussy, Evêque de Langres, son frere. Il épousa *Marie* de Bethisy, veuve de *Thomas* le Venier, & obtint avec elle une Sentence du Châtelet de Paris le 23 Mars 1462 contre *Jean* le Sénéchal, dit Bon bras, pour raison de 15 sols Parisis de rente qu'ils avoient droit de prendre sur plusieurs maisons assises rue Grenelle à Paris. Ladite *Marie* de Bethisy étoit veuve de lui avant le 23 Mai 1467.

3. *Henri* d'Aussy, Ecuyer, nommé avec *Jean* d'Aussy son frere, ci-après, en qualité d'héritiers de *Jean* d'Aussy, Evêque de Langres leur frere, dans une Sentence du Châtelet de Paris du 23 Mai 1467, rendue entr'eux & *Marie* de Bethisy, veuve de *Mathieu* d'Aussy leur frere.

4. *Jean* d'Aussy le jeune, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Beauvais, & Doyen de Pontoise, nommé dans la même Sentence avec son frere, du 23 Mai 1467, mort avant 1473.

5 Et *Robine* d'Aussy, qui fut mariée avec *Jean* le Fevre, Ecuyer, dont est issu :

Robert le Fevre, qui réunit en lui les successions de *Jean* d'Aussy, Evêque de Langres, *Mathieu*, *Henri*, & *Jean* d'Aussy Chanoine de Beauvais, ses oncles, suivant ladite Sentence du 29 Nov. 1473.

3°. Et *Philippe* d'Aussy, dont on ignore l'alliance.

III. *Mathieu* d'Aussy Ier du nom, Seigneur de Villiers-le-Sec, épousa .... *Marie* de Nacelles, Dame des Coutures, fille de *Berthier* de Nacelles, Ecuyer, Seigneur des Coutures. Ledit *Berthier*, fils de *Pierre* de Nacelles, Ecuyer, Seigneur des Coutures, pour laquelle Terre ledit *Pierre* de Nacelles donna un dénombrement au Roi, à cause de son Château de Grez en Gâtinois le 22 Avril 1378. Ledit *Mathieu* d'Aussy fut pere de deux enfans, qui sont:

1. *Georges* d'Aussy, Seigneur de Villers-le-Sec, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi *Louis XII*.

2. Et *Jean* d'Aussy, qui suit.

Antoine en ce tems-là vivoit, bâtard d'Aussy, homme d'armes sous M. de Rohan, & nommé dans une revue faite à Dijon le 5 Juin 1484, fut légitimé en 1499, mort sans alliance.

IV. *Jean* d'Aussy Ier du nom, Ecuyer, Seigneur des Coutures, reconnoît, par Acte du 2 Décembre 1486, tenir en Fief des Abbé & Religieux de Ferrieres deux pieces de terre, séantes près la maison des Coutures, contenant soixante-sept arpens. Il épousa vers 1480 *Jeanne* du Mesnil, dont sont issus six enfans, trois garçons & trois filles.

1. *Jean* d'Aussy II du nom, qui suit.

2. *Guillaume*, Seigneur en partie des Coutures.

3. *Jacques*, Ecuyer.

4. *Poncette* d'Aussy, femme de *Hugues* de la Taille, Ecuyer, Sei-

Chronologiques & au Morery, dans leur Catalogue des Grands-Aumôniers de France, qui n'ont commencé à prendre la qualité de Grand qu'en 1486, sous Geoffroy *de Pompadour, Evêque d'Angoulême.*

gneur des Essarts, dont la postérité est rapportée au nouveau *Morery* de 1759.

5. & 6. *Marie* & *Marguerite*, dont on ignore l'alliance.

V. *Jean* d'Aussy II du nom, Ecuyer, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi au Roi *Louis XII*, comme Duc de Nemours, à cause de son Château de Grez, entre les mains du Chancelier, ainsi qu'il est justifié par Lettres patentes données à Blois le 7 Février 1505. Il épousa *Jeanne* de Buteux, avec laquelle il fit bâtir la Chapelle de leur Maison à côté du chœur de l'Eglise Paroissiale de S. Amant de la Neufville; & étoit mort avant le 22 Avril 1507, que leurs successions furent partagées entre leurs trois enfans, ci-après.

1. *Jean* d'Aussy III du nom, qui suit.

2. *Bertrande* d'Aussy, femme, par contrat du 20 Octobre 1501, de *Second* du Carrou, Ecuyer, Seigneur de Boutonvilliers & de Moigneville, l'un & l'autre présens audit partage du 22 Avril 1507, & encore à des subséquens partages faits pardevant Boreau, Notaire, le 24 Février audit an, entre *Adam* de Laleu & *Perette* d'Aussy sa femme, dont il y a postérité.

3. Et *Perette* d'Aussy, femme d'*Adam* de Laleu, Ecuyer, avec lequel elle est nommée audit partage du 24 Février 1507, & encore dans un échange d'héritages, fait avec ledit du Carrou & sa femme le 15 Décembre 1521.

VI. *Jean* d'Aussy III du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi, portant aveu à Sa Majesté devant le Charron, Notaire à Yevre le Châtel, le 9 Mars 1507, & réitéra ledit acte de foi devant le Tabellion de Moret le 31 Mai 1509; & encore le 27 Décembre 1529 à *Philippe* de Savoye, Duc de Nemours, à cause de son Château de Grez, auquel il fournit son aveu le 28 ensuivant devant le même Notaire, qui fut reçu par Sentence du Baillage de Nemours du 27 Avril 1530; fut Capitaine d'une Compagnie de Lansquenets, & étoit mort ayant le 30 Avril 1554. Il épousa par contrat, passé devant *Guillaume* Chenard, Notaire commis à Orsonville, le premier Juillet 1512, *Louise* de Moillard, Dame de Congerville, du Prez, de Neufvisy & de la Salle, fille de *François* de Moillard, Ecuyer, Seigneur desdits lieux; & de *Jeanne* des Champs, fille de *Regnaut* des Champs, Seigneur de Beaurepaire, de la Salle, de la Ferté & d'Olisy; & de *Jeanne* de Melun. Ladite *Louise* de Moillard fut présente au partage de la Terre des Coutures fait entre ses enfans, présent *Sebastien* Pochon, Notaire à Puiseaux, le 30 Avril 1554; elle révoqua, par un acte passé devant *Michel* Chartier, Notaire à Oisonville, le 10 Mai 1567, la donation faite à *Claude* & *Rolland* d'Aussy ses enfans puînés; & les enfans dont elle rendit ledit *Jean* d'Aussy pere, sont en tout cinq; savoir,

1. *Jean* d'Aussy IV du nom, Seigneur des Coutures, qui suit.

2. *Claude* d'Aussy, Seigneur de Congerville, dont la postérité sera rapportée ci-après.

3. *Rolland* d'Aussy, Ecuyer, Seigneur de Neufvisy, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, tué à la bataille de S. Denis en 1567, sans enfans de *N*.... de Baignaux sa femme.

4. *Jeanne* d'Aussy, femme, par

contrat, présent *Jean* Fouet, Notaire à Yevre-le-Châtel, le premier Avril 1551, de *François* Eschalart, Ecuyer, Seigneur de la Boulaye en Poitou, fils d'*Antoine* Eschalard, Seigneur dudit lieu, & de *Guyonne* d'Apelvoisin, Dame de Chaligné.

5. Et *Marguerite* d'Aussy épousa, par contrat du 27 Janvier 1545, *François* de Languedoue, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, de Quemonville & de Moustiers en Beauce, fils de *Louis* de Languedoue, Seigneur desdits lieux; & de *Catherine* du Monceau, dont elle n'eut point d'enfans.

VII. *Jean* d'Aussy IV du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi & hommage le 22 Mars 1547 avant Pâques, à *Charlotte* d'Orléans, Duchesse de Nemours & de Grez; partagea le 30 Avril 1554 avec ses freres *Claude* & *Rolland*, & transigea avec eux par acte, présent *Catherin* Jardeau, Notaire à Paris, le 3 Février 1565; il fut Capitaine de cent Reitres dans la Régiment du Comte *Othon* de Salm, par commission donnée à Caen, mort avant le 20 Juillet 1565, auquel jour *Claude* d'Aussy son frere & curateur de ses biens vacans paya neuf écus d'or à *Etienne* de Blaire, Ecuyer, Seigneur d'Oinville, comme il paroît par une quittance passée devant *Jean* Fouet, Notaire à Yevre-le Châtel ledit jour & an. Il épousa, par contrat passé présent Rousseau, Notaire au Châtelet d'Orléans, le 12 Septembre 1543, *Charlotte* de Saumery, fille de *Pierre*, Seigneur de Saumery & de S. Pere-Avy-la-Colombe; & de *Christine* de Mervilliers, fille de *Guillaume*, Seigneur de Memulon, & de *Genevieve* Cochenard, & petite-fille de *Jean* de Mervilliers, & de *Perette* de Rivaude; duquel mariage sont issus cinq enfans; savoir,

1. *Achilles* d'Aussy, Seigneur des Coutures, fut tué portant la Cornette de *François* de Coligny, Seigneur d'Andelot, à la bataille d'Yvry, le 14 Mars 1590.

2. *François* d'Aussy, qui suit.

3. *Marie* d'Aussy, femme de *Laurent* de Commargon, Ecuyer, Seigneur de Beauvilliers en Vendômois, duquel elle n'eut point d'enfans.

4. *Lucrece* d'Aussy, morte sans enfans de *Jean* Eudes, Seigneur de Mereſme.

5. Et *Louise* d'Aussy, morte sans alliance.

VIII. *François* d'Aussy, Chevalier, Seigneur des Barrieres & de Saumery, Capitaine des Gardes du Corps de *Catherine* de Bourbon, Duchesse de Bar & d'Albret. Il fit hommage au Roi de sa Terre des Coutures le 7 Août 1576, obtint des Lettres Patentes le 16 Janvier 1588, qui le rétablirent dans ses biens qui avoient été confisqués parcequ'il faisoit profession de la R. P. R. à la charge d'embrasser la R. Cath. à Rome. Il fit de nouveau la foi & hommage de sa Terre de Coutures le 26 Juillet 1598, à *Anne* d'Est, Duchesse de Genevois, de Nemours & de Chartres, Dame de Grez, douairiere de Guise. Elle lui remit par brevet du 11 Octobre 1601 les droits de relief qu'il lui devoit à cause des décès de *Marie-Lucrece* & *Louise* d'Aussy ses sœurs. Il comparut le 18 Août 1614, en qualité de Député de la Noblesse de la Châtellenie d'Yerre-le-Châtel, à l'Assemblée convoquée en la Ville

d'Orléans, pour nommer des Députés pour assister aux Etats Généraux du Royaume qui devoient s'assembler dans la Ville de Sens le 10 Septembre audit an, mort avant le premier Septembre 1618. Il avoit été pourvu d'une Compagnie de cent hommes d'armes par commission du Roi Henri III, donnée à Corbeil le 20 Août 1583, épousa par contrat passé devant Jean Chenard, Notaire à Pithiviers, le 9 Mai 1576, *Marie* de la Taille, fille de *Bertrand*, Seigneur des Essarts, & de *Louise* le Vaurier. 2°. *Helene* d'Ayelle, Dame Ciprienne, dont il n'eut point d'enfans, laquelle fit saisir réellement le 3 Mai 1625, la Terre des Goutures sur ledit *François* d'Aussy son mari, lequel étant mort, *Jacques* d'Aussy, Seigneur de Blancheface, son beau-fils, obtint contr'elle un Arrêt du Parlement du premier Septembre 1618, portant distraction à son profit de la moitié de la Terre des Coutures, & se rendit adjudicataire de l'autre moitié par Sentence d Yerre-le-Châtel, du 12 Mai 1620: leurs enfans du premier lit sont quatre garçons & deux filles; savoir,

1. *Jean* d'Aussy, Ecuyer, mort jeune. 2. *Jacques* qui suit.

IX. *Jacques* d'Aussy, Ecuyer, Seigneur des Coutures & de Blancheface, Gentilhomme ordinaire d'*Henry* de Bourbon II du nom, Prince de Condé, & commandant pour le même Prince dans la Ville de S. Jean de Laune, épousa par contrat passé présent Richer, Notaire Royal à Dourdan, Dimanche 28 Avril 1602, *Elisabeth* de Hemery, fille d'*Emmanuel*, Ecuyer, Seigneur de Blancheface, & d'*Elisabeth* de Chartres, fille de *François* de Chartres, Seigneur de Cherville, & d'*Anne* le Prince de la Bretonniere, Dame de la Briche, dont sont issus cinq enfans; savoir,

1. *Jacques* d'Aussy, II du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, Capitaine de cent hommes de pied, par commission donnée à Paris le 15 Janvier 1629, mort sans alliance.

2. *Paul* d'Aussy, mort jeune.

3. *Jean* d'Aussy eut une commission datée du camp devant la Rochelle le 27 Janvier 1618, pour lever cent hommes de pied dans le Pays de Bassigny, mort sans alliance.

4. *Anne* d'Aussy, Dame des Coutures, mariée par contrat passé devant Imbault, Notaire à Dourdan, le 12 Juin 1629, à *Philippe* de Cosne, Seigneur de Chalumelle, mort au mois de Novembre 1629, fils de Philippe de Cosne, Ecuyer, Seigneur de Chalumelle, Montmirault & de la Varenne, & de *Marie* de Saint-Memin, laissant sa femme enceinte, & qui mourut sans laisser d'enfans vivans, au mois d'Août 1631.

5. Et *Louise* d'Aussy, Dame des Coutures & de Blancheface, épousa, 1°. le 20 Février 1637 *Jean* d'Aussy VI, Seigneur de Passavant, son cousin germain, mentionné ci-après. 2°. Par contrat passé présent Beaufort & Beauvais, Notaire à Paris, le 21 Avril 1646, *Joseph* de Vivant, Chevalier, Seigneur de Castelnau en Périgord.

3°. *Jean* d'Aussy V du nom, Seigneur de Passavant, qui suit.

4°. *Charles* d'Aussy, Ecuyer, Seigneur des Coutures, épousa par contrat passé devant Trouard, Notaire au Comté de Salm, le 19 Avril 1613, *Esther* de Hanus, fille de *Jean* de Hanus & d'*Anne*

Martin, dont un fils & deux filles; savoir,

Jean d'Auſſy, dont on ignore l'alliance. *Anne-Marie* d'Auſſy, mariée le 30 Octobre 1664 à *Jean-Pierre* Durand, Seigneur de Lironcourt & Campredon, dont poſtérité. Et *Anne* d'Auſſy.

5°. *Marie* d'Auſſy, morte ſans alliance.

6°. Et *Angélique* d'Auſſy, femme *d'Hector* d'Iquebeuf, Seigneur de Greves-Iquebeuf.

X. *Jean* d'Auſſy V du nom, Seigneur de Paſſavant & de Chamoi, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, par brevet donné à Paris le 16 Décembre 1619, & en prêta le ſerment le lendemain entre les mains de M. de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France, Aide de Camp des Armées du Roi, par brevet donné à Saint-Germain en Laye le 18 Août 1624, Lieutenant d'Artillerie dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, par Lettres du dernier Octobre 1628, Envoyé du Roi vers les Princes de Salm, Marquis de Bade-Dourlach, Comte de Naſſau-Sarbruck & autres Princes d'Allemagne, pour les détacher du parti de l'Empereur, ſuivant ſes lettres de créance datées de Fontainebleau le 8 Octobre 1629, Gouverneur de Montreuil-ſur-Saone, par lettres du 28 Février 1635, Sergent de Bataille des Camps & Armées du Roi, par brevet donné à Saint-Germain en Laye le 15 Avril de la même année, Colonel d'un Régiment de mille Chevaux-Légers Etrangers, formant dix Compagnies pour le ſervice du Roi, par brevet du premier Janvier 1637, épouſa par contrat paſſé devant Claude, Tabellion au Comté de Salm, le 17 Mai 1601, *Anne-Jacob* dite de Bruneau, morte le 3 Août 1641, fille de *Nicolas* Jacob, Châtelain & Haut-Officier du Comté de Salm, & Conſeiller du Duc de Lorraine pour ſes affaires d'Allemagne, & *d'Aliſon* de Bermont, dont ſont iſſus cinq enfans, deux garçons & trois filles, nés en Allemagne, pour leſquels leur pere obtint du Roi des lettres de naturalité au mois d'Avril 1633. & d'autres de ſuranation le 28 Juin 1634, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 24 Janvier 1635, ſavoir,

1. *Jean* d'Auſſy VI du nom, Seigneur des Coutures, qui ſuit.

2. *Charles* d'Auſſy, dont on ignore l'alliance, nommé avec *Jean* ſon frere, *Marguerite*, *Marie* & *Anne* d'Auſſy ſes ſœurs. Les lettres de naturalité ſont du mois d'Avril 1633.

3. *Marguerite* d'Auſſy mariée, 1°. Par contrat du premier Février 1634, à *Jean* de Bey, Seigneur de Bathily, Colonel de mille Chevaux Etrangers pour le ſervice du Roi. 2°. à *Guillaume* de Toloſany, Chevalier, Seigneur de la Caſſaigne, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, & Gouverneur des Ville & Château de Montereau, duquel elle n'eut point d'enfans, & eut du premier lit pour fille unique, *Marguerite* de Bey, Dame de Bathily, morte ſans alliance

4. *Marie* d'Auſſy, mariée, 1°. à *Jean* de Gueribalde, Seigneur de Boiſgarnier, dont pour fille unique *Marguerite*, femme de *Jean* de Goſſelin, Seigneur de Martigny. 2°. Par contrat du 23 Février 1646, préſent Grandjean & Rouſſelet, Notaire à Melt, à *N*... de Vivant Chevalier, Seigneur de Noillac, dont des enfans.

5. Et *Anne* d'Auſſy, morte le 22 Juillet 1690, à ſoixante-ſept

ans, inhumée le lendemain à Saint Sulpice à Paris. Elle avoit épousé *Jacques* de Gueribalde, Seigneur de Bondaroy près Pithiviers. Leur fille unique, *Anne* de Gueribalde, femme de *Jean* Dufaur, dont des enfans.

XI. *Jean* d'Auffy VI du nom, Chevalier, Seigneur de Paſſavant, & à cauſe de ſa femme Seigneur des Coutures, Capitaine d'une Compagnie de cent Chevaux-Légers Etrangers dans le Régiment du Sieur de Bathilly ſon beau-frere, par commiſſion donnée à Compiegne le 28 Avril 1635, & enſuite Colonel du même Régiment, après la mort du Sieur de Bathilly, par brevet daté de Paris le premier Janvier 1637; épouſa par contrat paſſé devant Boucher, Notaire Royal à Dourdan, le 28 Février 1637, *Louiſe* d'Auffy, Dame des Coutures, ſa couſine-germaine, fille de *Jacques* d'Auffy, Chevalier, Seigneur des Coutures, & d'Eliſabeth de Hemery, Dame de Blancheface, dont eſt iſſu un fils unique qui ſuit.

XII. *Jean* d'Auffy VII du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, de Paſſavant, Blancheface, & en partie de la Neufville, Capitaine au Régiment de la Fere, par commiſſion donnée à Saint-Germain en Laye le 20 Juillet 1671, fit hommage au Roi de ſa Terre des Coutures, relevante du Château de Grès, le 20 Décembre 1668, Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de la Fere, & enſuite Commandant du Château de Béfort, par commiſſion du Comte de Leſcouet, donnée à Briſac le 24 Octobre 1670, mort le 22 Janvier 1710, âgé de ſoixante-douze ans, avoit épouſé par contrat paſſé devant Chaubert, Notaire à Yeure-le-Châtel, le 25 Octobre 1677, la célébration le 8 Novembre ſuivant, *Madeleine* de Chabot, Dame de Freſnay-Laubry & des Fiefs Chartrains, Perinet, d'Yſy & de Bains, fille de *Pierre* de Chabot, Seigneur dudit Freſnay-Laubry, & deſdits Fiefs, & de *Madeleine* de la Taille, Dame de Baſoche-les-Gallerandes, fille de *Jacques*, Seigneur de Moigneville, & de *Madeleine* de Loynes, fille d'*Antoine*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine* de Charczay, fille de *Pierre*, Baron de Thury, & de *Nicole* Boileve: ladite *Madeleine* Chabot épouſa en ſecondes noces *N*... de Morainville, dont elle n'eût point d'enfans, & mourut à Pithiviers le ... & eut de ſon premier mari un fils & trois filles; ſavoir,

1. *Jean-Charles* d'Auffy I du nom, qui ſuit.

2. *Madeleine*, née au mois d'Avril 1686, Religieuſe à la Congrégation d'Etampes, où elle a fait Profeſſion le 9 Décembre 1709, & y mourut le ...

3. *Louiſe* d'Auffy, née en Septembre 1691, morte l'année ſuivante.

4. Et *Suzanne* d'Auffy, née en Août 1703, Demoiſelle des Coutures, non mariée en 1762.

XIII. *Jean-Charles* d'Auffy I du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, de la Neuville, Freſnay-Laubry, & en partie de Bazoche-les-Gallerandes, ancien Capitaine au Régiment de Saint-Sulpice, né le 8 Octobre 1689, épouſa dans l'Egliſe de Beaune en Gatinois le 4 Juin 1715, en conſéquence du contrat de mariage paſſé devant Langlois & ſon Confrere, Notaires à Paris, le 14 Mai précédent, *Eliſabeth* Blanchart,

fille de *Guillaume* Blanchart, Avocat au Parlement, & de *Marie-Anne* Pezard, dont sont issus huit enfans; sçavoir,

1. *Marie*, née le 25 Mars 1716.
2. *Elisabeth*, née 15 Avril 1717.
3. *N*... née à Paris 19 Mars 1719.
4. *Jean*, né 29 Mai 1722.
5. *N*... née premier Septembre 1723
6. *N*.. née 30 Décembre 1724, tous morts jeunes.
7. *Jean-Charles* d'Aussy II du nom, qui suit.
8. Et *Jean* le jeune, né en Novembre 1727, mort jeune.

XIV. *Jean-Charles*, dit le Baron d'Aussy, II du nom, né le 30 Décembre 1725, est entré Page de la Reine le premier Janvier 1741, & premier Page de Madame la Dauphine, à la création de la Maison de cette Princesse, le premier Janvier 1745, & en 1748 Cornette du Régiment d'Escars, par brevet du premier Avril audit an. Lieutenant au même Régiment, par lettres du premier Avril 1749 a épousé dans l'Eglise de Saint Sulpice à Paris, le premier Mars 1756, par contrat passé devant Sauveige & son Confrere, Notaires à Paris, le 28 Février 1756, *Jeanne Louise* Poisson, Dame de Bardy près Pithiviers, née 13 Février 1730, fille de *Pierre-Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Bardy près Pithiviers, Senive, Bonjouville en Beauce, l'Orme, Mezeret, Fougeu, & Orvilliers, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Greffier en Chef des Requêtes de l'Hôtel, & de *Louise Marguerite* Chalmet, dont jusqu'à présent sont issus :

1. *Jean-Louis* d'Aussy, né le 11 Juillet 1757.
2. *Jean-Antoine*, né le 3 Décembre 1759.

Branche des Seigneurs de Congerville & de Moigny.

VII. *Claude* d'Aussy I du nom, fils puîné de Jean III, Chevalier, Seigneur des Coutures, & de *Louise* de Moillart, Chevalier, Seigneur de Congerville & de Prés en Beauce, Gouverneur de la Citadelle d'Orléans; épousa, 1°. Par contrat du 4 Février 1555 *Marie* Lejau, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Vertaut, Moigny & Chambergeot, & de *Catherine* de Tournebeuf. 2°. *Jeanne* de Chartres, veuve de *Charles* de Blaire, Chevalier, Seigneur de Macheron. 3°. *Anne* de Vausalmon. Il n'eut point d'enfans de ses deux dernieres femmes, & eut de sa premiere femme un fils & une fille; savoir,

1. *Louis* d'Aussy, qui suit.
2. Et *Marguerite* d'Aussy, femme d'*Antoine* de Morainville, Chevalier, Seigneur de Guillerville.

VIII. *Louis* d'Aussy, Chevalier, Seigneur de Congerville, & de Moigny, épousa par contrat du 8 Janvier 1589 *Louise-Acarie*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Beaujardin, & de *Marguerite* de Plumé, dont

IX. *Claude* d'Aussy II du nom, Chevalier, Seigneur de Moigny, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, mort le premier Septembre 1653, avoit épousé par contrat du 18 Juillet 1628, *Genevieve* Plumet, fille de *Michel* Plumet, Bourgeois d'Etampes, & de *Marie* Lambert, tous deux inhumés dans l'Eglise des Cordeliers à Etampes, laissant de leur mariage quatre enfans, qui sont,

1. *Claude* d'Auſſy III du nom, Seigneur de Moigny, Avocat au Parlement & ès Conſeils du Roi, fut maintenu dans le droit de ſe qualifier noble, & jouir des privileges de la Nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 14 Avril 1667, & eſt nommé dans un partage du 29 Octobre audit an, mort le 18 Novembre 1679, inhumé avec ſes pere & mere dans l'Egliſe des Cordeliers à Etampes.

2. *Henri* qui ſuit.

3. *Marguerite* d'Auſſy, femme, mariée par contrat paſſé devant Lemercier, Notaire à Châlons-la Reine, le 22 Juillet 1649, de *François* de Fera, Chevalier, Seigneur de Fontaine près Etampes.

4. Et *Eliſabeth* d'Auſſy, femme *d'Auguſtin* Dulac, Chevalier, Seigneur de Montereau, Paroiſſe de Mereville en Beauce.

X. *Henri* d'Auſſy, Chevalier, Seigneur de Moigny & du Tremblay, nommé dans un acte de tutelle du 26 Septembre 1653, & dans le partage du 29 Octobre 1667, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec *Claude* d'Auſſy ſon frere, & *Eliſabeth* ſa ſœur, par ledit Arrêt du Conſeil du 14 Avril 1667; épouſa par contrat paſſé devant .... le ...... *Nicole* Noiſel, fille de .... dont ſont iſſus: 1. *Henri* d'Auſſy II du nom, qui ſuit. 2. *François* d'Auſſy, Chevalier, Seigneur du Tremblay, Lieutenant au Régiment de Beaujeu en 1714, mort au Château de Moigny ſans alliance en 1750 ou 1751.

XI. *Henri* d'Auſſy II du nom, Chevalier, Seigneur de Moigny, ci-devant Capitaine au Régiment de Beaujeu, épouſa par contrat paſſé devant *N*... de... veuve avec un fils Cordelier; dont pour fille unique *N*.... d'Auſſy, dite Demoiſelle de Moigny, Dame dudit Moigny, née le ...... 1700, non mariée en 1761.

André Ducheſne, Hiſtoriographe de France, dans ſon Livre intitulé, *Hiſtoriæ Normanorum ſcriptores antiqui*, fait mention d'un d'Auſſy qui accompagna en 1066 Guillaume Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre.

Dans le dénombrement de Vaſſaux, dreſſé ſous Philippe-Auguſte, on trouve quatre Chevaliers Bannerets du nom d'Auſſy, dans le Bailliage de Château-Landon, & deux Ecuyers du même nom dans celui de Grès en Gâtinois.



BA

BA BA

BARRIGUE DE MONTVALON. *Honoré* de Barrigue, Seigneur de Montvalon, fils de *Mathieu*, épousa en 1677 *Claire* la Garde, fille de *Gabriel* & de *Marguerite* de Feris, dont,

1. *André* de Barrigue, Seigneur de Montvalon, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1702, Député du Parlement en 1726, pour la poursuite d'un Procès au Conseil du Roi, contre la Chambre des Comptes de Provence; a eu de *Julie* d'Arie de Boyer son épouse, des Seigneurs d'Eguilles & d'Argens, fille d'une Dame de Forbin :

1. *François-Félicité* de Barrigue, Capitaine au Régiment de Penthievre, mort en Bohême en 1742. 2. *Marc Antoine* de Barrigue, Chanoine, & Conseiller-Clerc au Parlement de Provence, 23 Janvier 1742, & pourvu en 1746 de l'Abbaye de Saint Rambert, l'un des Vicaires-Généraux de l'Archevêque d'Aix. 3. *Angélique-Marguerite* Barrigue, mariée avec *César* de Cadenet, des Seigneurs de Charleval, frere de l'Evêque d'Agde. 4. *Honoré* qui suit.

Honoré de Barrigue, Seigneur de Montvalon, reçu Conseiller au Parlement d'Aix le 14 Octobre 1729, a épousé en 1734 *Louise-Polixene* d'Isnard, fille de *Joseph*, Seigneur d'Esclapon & des Deux-Freres, Ecuyer Calvacadour de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & de Dame *Polixene* de Gantés, dont :

Joseph-André de Barrigue, & dix filles, l'aînée *Polixene* de Barrigue-Montvalon a épousé dans le mois de Juin 1757 *George* de Rollands, Marquis de Cabane & de Reauvile, qui a quitté la Croix de Malte en se mariant.

BARVILLE en Gâtinois, est un Bourg près Boine & Gaubertin, qui a donné son nom à une famille ancienne.

I. *Pierre*, Sire de Barville, nommé Ecuyer, Seigneur de Gaubertin, reçut un aveu le Dimanche avant la Saint Lucas 1371, & étoit mort avant le 17 Novembre 1409. Il laissa de *Marion* son épouse, *Guillaume* qui suit, & *Pierre* dont on ignore l'alliance.

II. *Guillaume* de Barville I du nom, Ecuyer, Seigneur de Gaubertin, Maisoncelles, Tillay-le-Godin, & Mascheron; partagea avec son frere, sous le Scel d'Yerre, le 6 Décembre 1430, & suivant un acte du 10 Juillet 1410, il eut pour femme *Jacqueline* de Boulainvilliers, dont,

III. *Jean* de Barville, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, marié à *Perette* de Courtenay-Bleneau, dite de Manchecourt, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur dudit Manchecourt, & de Trazant. Il vendit avec sa femme la Terre de Manchecourt à l'Amiral de Graville (Louis de Mallet, Seigneur de Malesherbes). Ses enfans furent Guillaume II qui suit, & *Marie*, femme par contrat du 15 Mai 1481, de *Charles* de Bosbec, Chevalier, Baron dudit Bosbec, dont postérité.

IV. *Guillaume* de Barville II du nom, Ecuyer, Seigneur de Mai-

foncelles & de Trezan, épousa *Jacqueline* de Garlande, Dame du Coudray, fille *d'Amanjon*, ou *Amonis*, Chevalier, Seigneur d'Argeville, Chambellan du Roi, Gouverneur de Montlery, & de *Bertrande* d'Allonville, dont,

V. *Guillaume* de Barville III du nom, Chevalier, Seigneur de Maisoncelles, & du Coudray, où l'on voit son épitaphe à côté *d'Ysabeau* de Duis sa seconde femme, qu'il avoit nommée son exécutrice par son testament du dernier Avril 1483. Elle étoit veuve le premier Juin 1488, qu'elle donna procuration devant Geoffroy, Notaire à Yerre-le-Châtel, à *Charles* de Villers : elle mourut en 1500. La premiere femme dudit *Guillaume* étoit *Guillemette* du Tartre, mere de *Philippe*, Seigneur de Maisoncelles, mort sans alliance. Les enfans du second lit furent, 1. *Gilles*, Chanoine de Sens, Archidiacre de Melun, Prieur de Saint Sauveur, mort en 1555. 2. *Louis* qui suit. 3. *Philippe*, Chevalier de Saint Jean de Jérusalem. 4. *Marguerite*, femme, 1°. De *N*... Herouan, Seigneur de Courtainville en Chartrain, dont postérité. 2°. *D'Aubert* Lefebvre, Seigneur de Caumartin, dont la postérité subsiste. 5. *Marie*, femme de *Jean* Coëtin. 6 *Julienne*, femme par contrat devant Peret, Notaire, le 3 Janvier 1496, de *Jean* Tappetant, Ecuyer. 7. *Jeanne*, femme de *Guillaume* Langlois, Ecuyer. 8 & 9. *Julienne* la Jeune, & *Barbe*, Religieuses à Saint Dominique de Montargis. 10. Et *Artuze*, femme par contrat devant Jourdain de Beze, Notaire au Coudray en Beauce, le 3 Avril 1502, de *Perrot* de Caseboune, Ecuyer, Seigneur de Romainville, dont trois filles mariées.

VI. *Louis* de Barville, Chevalier, Seigneur du Coudray, Maisoncelles, Dubuisson & Ligerville, épousa *Jacquette* de Longueau, fille de *Bertrand*, Chevalier de l'ordre du Roi, Seigneur de Parville, Saint-Michel, & de *Marie* de la Taille de Bondaroy. Il vendit devant Bouchet, Notaire à Beaune, le 19 Mai 1515, portion d'un bien de la femme de laquelle il eut, 1. *Gilles* qui suit. 2. *Jean*, Chanoine de Sens, Docteur en Théologie, & Prieur de S. Sauveur, après la mort de *Gilles* son oncle en 1555, & mourut en 1571. 3. *Philippe*, Chevalier de Malte en 1552, & Commandeur de Loison en Artois en 1576. 4. *Artuze*, femme par contrat passé devant *Olivier*, Notaire au Coudray, le 11 Novembre 1523, de *Jean* de Goulard, Ecuyer, Seigneur en partie d'Invillier. 5. *Julienne*, femme de *N*... Juppereau, Ecuyer. 6. *Marie*, femme de Valentin de la Roque, Ecuyer, Seigneur de Montfezin. 7. Et *Jeanne*, femme par contrat du 10 Août 1538, *d'André* de Bufferant, Ecuyer, Seigneur de Chaumont.

VII. *Gilles* de Barville I du nom, Chevalier, Seigneur du Coudray en 1545, Maisoncelles en 1553, Dubuisson & Ligerville en 1559, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi ; testa le 24 Février 1573 ; avoit épousé par contrat, présent *Pierre* Leroy, Notaire au Châtelet de Paris, le 3 Janvier 1539, *Marie* de la Vernade, fille de *Pierre* Baron de Broue, Maître des Requêtes, & *d'Anne* Briçonnet, dont 1. *Gilles II* du nom, qui suit. 2. *Jean*, Seigneur de Liger-

ville, Page & ensuite Maître-d'Hôtel de *Charles IX*, mort en 1601, avoit épousé 1°. *Jacqueline* de Saint-Memen, fille *d'Agnan*, Ecuyer, Seigneur de Breuil, morte sans enfans. 2°. En 1578 *Jacqueline*, Dame de Boëce & d'Echileuse, dont deux filles; l'aînée Dame de Ligerville, femme de *Charles* de Montazant, *alias*, Montcelard, Ecuyer, Seigneur de la Planchette & Mignerer, & *Louise*, femme par contrat du 7 Février 1609, de *Charles* de Cambray, Seigneur de Gironville. 3. *Louis*, qui a fait la branche des Seigneurs du Buisson. 4. *Bertrand*, Seigneur de Barville, qui accompagna le Duc d'Alençon, depuis *Henri III*, en Pologne, épousa *Marie* de Saint-Martin, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Garvenne, & de *Louise* du Plessis, dont deux filles, *Jacqueline*, femme de *Jean* de Rossart, Ecuyer, Seigneur de la Gatine au Perche, Moncheroille, & la seconde *N*... femme de *N*... de Rossart, Seigneur de la Boulaye au Perche. 5. *Anne*, femme en 1564 *d'Hubert* le Chat, Seigneur de Ruys près Nevers. 6. Et *Charlotte*, femme en 1572 *d'Honoré* de la Valette, Ecuyer, Seigneur de la Brosse au Perche.

VIII. *Gilles* de Barville II du nom, Chevalier, Seigneur du Coudray & Maisoncelles, premierement Conseiller au Parlement, puis Capitaine de Chevaux-Légers sous M. le Duc d'Anjou, mort en 1610, avoit épousé par contrat du 14 Décembre 1605 *Jeanne* de Piedefer, fille de *Robert*, Seigneur de Guyancourt, & de *Lucrece* de Prunelé, fille de *Gilles*, Seigneur de la Porte, dont 1. *Robert* qui suit. 2. *Anne*, femme de *N*. . . Vion, Chev. Seign. de Tressancourt, près Meu'an.

IX. *Robert* de Barville, Chevalier, Seigneur du Coudray & Maisoncelles, Capitaine de Chevaux-Légers, épousa par contrat du 29 Septembre 1645 *Marie* Fiot, veuve de *Pierre* Baillet, Président en la Chambre des Comptes de Dijon, dont il n'eut point d'enfans, & donna à *Robert* Vion son neveu, la Terre du Coudray & Maisoncelles, à la charge de joindre le nom de Barville à celui de Vion; ce qui n'a pas duré longtems. Il n'en reste aujourd'hui que trois filles, dont les deux cadettes sont mariées, l'aînée à M. Grassin, Colonel d'Infanterie Légere, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint Louis.

Branche des Seigneurs du Buisson.

VIII. *Louis* de Barville, troisieme fils de *Gilles I* du nom, Seigneur de Maisoncelles & du Buisson, & de *Marie* de la Vernade, fut Seigneur du Buisson, du Chesne & de Romainville. Il épousa à Yerre *Louise* de la Taille, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur d'Offinville, & *d'Antoinette* de Frenay, dont six garçons & deux filles. 1. *Gilles*, Ecuyer, Seigneur d'Offinville, Folleville, Montville & Popinville, mort en 1632, avoit épousé par contrat du 8 Juin 1614 *Marie* de Blaire, veuve de *Louis* du Faur, Seign. de Marean & Fittes, dont 1. *François* Seign. d'Offinville, Enseigne d'une Compagnie d'Infanterie, mort en Allemagne à vingt ans en 1636, des blessures qu'il avoit reçues. 2. *Charles*, Seigneur de Montvilliers, mort en 1635 à l'armée commandée par M. le Cardinal de la Valette. 3. *Marie*, femme en 1650 *d'André* Galteau, Ecuyer, Seigneur de

Puisselu-le Marais, & *Bernarde*, femme de *Charles* le Clerc de Fleuvigny, Baron de la Forest le-Roi.

2. *Louis*, Seigneur du Chesne, mort au siege de Montpellier sans enfans.

3. *Bertrand* qui suit.

4. *Charles*, mort Capucin.

5. *Lancelot*, qui a fait la branche des Seigneurs de Romainville, rapportée après la postérité de *Bertrand*.

6. *Marc*, Ecuyer, Seigneur de Boissy-le-Girard, Paroisse d'Autruy, qui épousa en 1632 *Isabelle* de Chambon, morte en 1643, fille de *Guillaume*, Seigneur de Godinville, & de *Marguerite* du Roux, dont 1. *Charles*, dont on ignore l'alliance. 2. Et *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Boissi, marié à *Anne* Fougeroux, fille de *Pierre* & *d'Elisabeth* Chevillart.

7. *Jeanne*, femme de *Christophe* Garcout de Longeau, Ecuyer, Seigneur de Parville, dont des enfans.

8. Et *Judith*, morte sans alliance.

IX. *Bertrand* de Barville, Ecuyer, Seigneur des Epars, épousa *Madeleine* de Champs, fille de *César*, Ecuyer, Seigneur du Portail, dont 1. *Achilles*, qui suit. 2. & 3. *Madeleine*, fille, & une autre Religieuse.

X. *Achilles* de Barville, Ecuyer, Seigneur des Epars, & à cause de sa femme Seigneur de Puisselet-le-Marais, épousa en 1670, par dispense, *Marie* Galteau sa cousine, fille unique *d'André*, Ecuyer, Seigneur de Puisselet-le-Marais, & de *Marie* de Barville, ci-dessus mentionnée, dont 1. *André* qui suit. 2. *Bertrand*, dit le Chevalier de Barville, Capitaine dans le Régiment du Soissonnois, Commandant du Château vieux de Perpignan, où il est mort sans alliance. 3. *Marie-Antoinette*, fille non mariée. 4. Et *Marie-Elisabeth-Julie*, née 3 Mai 169... mariée 12 Juin 1716, & veuve sans enfans 7 Mai 1740, de *Louis-Pierre*, Sénéchal de Bournacs, Chevalier de Saint Louis, ancien Exempt des Gardes du Corps, Gouverneur de Bitche en Lorraine Allemande, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

André-Jules Comte de Barville, Chevalier, Seigneur de Puisselet-le-Marais, Capitaine de Fusiliers, Colonel du Régiment de Soissonnois, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Villefranche, Chevalier de Saint Louis, mort en Janvier 1731, laissant de *Charlotte* Legoux sa femme, mariée en 1716, morte à Puisselet en 174... Plusieurs enfans, les vivans sont, 1. *Louis-Achille*, né 24 Mars 1724, Capitaine au Régiment de Soissonnois, Chevalier de Saint Louis, Seigneur de Puisselet-le-Marais, Terre qu'il a vendue à M. de Mainon, Seigneur de Farcheville, le 24 Avril 1758, non marié. 2. 3. *Julie* & *Charlotte*, Religieuses à la Présentation à Paris. 4. *N*... Religieuse à la Maison Royale de Saint Louis à Saint Cyr. 5. Et *Jeanne-Madeleine*, née en 1728, élevée à Saint Cyr, fille en 1764.

Branche des Seign. de Romaiville.

IX. *Lancelot* de Barville, Chevalier, Seigneur de Romainville & de Boissy-le-Girard, Capitaine au Régiment d'Orléans, épousa en 1642 *Isabelle* de Compigny, fille de Nicolas, Ecuyer, Seigneur de Compigny, qui obtint des Lettres Patentes au mois de Mai 1625, qui lui permirent de changer son nom de Lefevre en

celui de Compigny, & de *Françoise* de Melun, morte le 18 Janvier 1641, dont 1. *François*, Chevalier, Seigneur de Romainville, marié, 1°. En 1671 à *Susanne* de Villerau, veuve de *César* de la Taille, Seign. de Tertinville. 2. *N*... Ozon, qui lui survécut. 2. *Robert* qui suit. 3. 4. *Henry* & *Charles*, morts sans alliance.

X. *Robert* de Barville, Chevalier, Seigneur de Romainville, Page & ensuite Ecuyer de Madame la Princesse de Carignan, épousa en 1672 *Marie* Gentil, fille de *Guillaume*, Lieutenant au Bailliage de Pithiviers, & de *Marie* Laureau, dont est resté, 1. *Louis-Robert*, qui suit. 2. Et *N*.... morte sans enfans en Février 1714, de *René-François* de Vien, Chevalier, Seigneur de Tessancourt près Meulan, du Coudray, & Maisoncelles en Beauce.

XI. *Louis-Robert* de Barville, Chevalier, Seigneur de Romainville, & Moigneville, né en 1694, épousa le 23 Janvier 1714 *Marie-Claude* Hemard, Demoiselle de Boissy, morte à Pithiviers le... fille de *Claude*, Seigneur du Fresne, Contrôleur des grandes & petites Chancelleries, & de *Marie-Madeleine* le Tellier, dont sont issus, 1. *Louis-François*, qui suit. 2. *Alexandre-Joseph*. 3. *Marie*, née 8 Juillet 1717, morte en Janvier 1754, laissant deux garçons & quatre filles de son mariage avec *François* Toussaint Bertheau, Ecuyer, Seigneur d'Invilliers. 4. Et *Louise*, Demoiselle de Barville, née 30 Décembre 1732, non mariée.

XII. *Louis-François* de Barville, Chevalier, Seigneur de Fresne, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, né 17 Juillet 1716, veuf avec un fils le 2 Avril 1760, de *Marie-Genevieve* de la Cour d'Invilliers; a épousé 2°. le.... Novembre 1763, *Marie-Marguerite* de Meaussé, Demoiselle de Souplainville, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Villebeton-le-Pentier en Dunois, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint Louis, & de *Marie-Marguerite-Agathe* le Noir de Jouy, Dame de Souplainville.

Armes: *d'azur au lion d'or, accompagné de sept fleurs de lys de même, mises en orle* 3. 2 2.

Il y a d'autres branches ou familles de ce nom, sur lesquelles on n'a pas fourni de mémoires.

BASTEROT: en Guyenne, particulierement à Bordeaux, & dans le Pays de Medoc, famille originaire de Suisse. Le premier de ce nom connu en France étoit sous *Louis XII*, environ l'an 1500, Capitaine de cent hommes d'armes, & Gouverneur de la Ville de Saint-Macaire en Guyenne, & dans le même tems à-peu-près il y avoit un Basterot Evêque de Siguença en Espagne, dans le Royaume de Castille, qui étoit oncle du Gouverneur de Saint-Macaire sous les Regnes de *Ferdinand* & *d'Isabelle*. Ses descendans s'établirent dans la Ville de Bazas; un d'eux quitta le Bazadois, & vint s'établir en 1570 à Lesparre, Capitale du Bas-Médoc. Il eut un fils nommé *Louis*, duquel étoit fils *Arnaud* Basterot, pere de *Gabriel* Basterot, chef de la branche aînée rapportée ci-après, & de *François* Basterot, chef de la branche cadette, aussi rapportée ci-après, & de lui sont descendus successivement tous les Basterots d'aujourd'hui.

Premiere branche.

Gabriel Basterot eut pour en-

fans 1. *Barthelemy* qui suit. 2. *François*, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Bourbonnois. 3. *Gabriel*, Prêtre, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Saint André de Bordeaux, & Abbé Commendataire des Abbayes de Notre-Dame de Madiou, Diocése de Saintes, & de Saint Pierre de l'Isle de Médoc, Diocése de Bordeaux, & Vicaire Général du même Diocèse, mort en 1759. 4. *N*... Basterot, épouse de *N*... Lavaissiere de Verdusan, Trésorier de France au Bureau de Bordeaux, morte en 1730. 5. *François* Basterot de la Barriere, mort Enseigne de Vaisseaux du Roi en 1719. 6. Autre *François* de Basterot de Saint-Vincent, rapporté après son frere aîné.

Barthelemy de Basterot, Conseiller au Parlement de Bordeaux, mort en 1751, a laissé de *N*.... de Poitiers son épouse, *Gabriel-Barthelemy* de Basterot qui suit, & trois autres garçons, l'un mort Lieutenant au Régiment de Bourbonnois; l'autre Cornette dans le Régiment de Saluse, tué à la bataille de Rocoux; le troisieme mort au College en bas âge, & *Marguerite-Madeleine* de Basterot, épouse de *François-Xavier* de Filhot, Conseiller au Parlement de Bordeaux.

Gabriel-Barthelemy de Basterot, Conseiller au Parlement de Bordeaux, Seigneur de Dignac le Godet, Blayac, & Valerac, s'est marié à *Marie* d'Augeard : de quatre enfans qu'il a eus, il lui reste une fille *N*... Basterot, née en Décembre 1747.

François de Basterot de Saint-Vincent, sixieme des enfans de *Gabriel*, Subdélélegué de l'Intendance de Bordeaux, a épousé en 1746 *Marie* Basterot sa cousine-germaine, dont trois enfans, deux filles & un garçon; l'aînée des filles est Religieuse à Sainte Ursule de Libourne; la seconde, *Marguerite* Basterot, a épousé en 1741 *Pierre* de Saincric, Ecuyer; & le fils de *Guillaume* de Basterot de la Barriere, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, ancien Capitaine de l'une des Compagnies franches de la Marine, Seigneur de la Barriere, de la Verdasse, de Geiran, & de Trouslas, s'est marié en 1760 à *Honorée-Esther* Chadeau de la Clocheterie, dont un fils nommé *Gabriel-François*, né en 1762.

Seconde branche.

François Basterot, fils puîné de *Gabriel*, a servi dans sa jeunesse sur les galeres en qualité de Garde-Etendart. Il étoit en Sicile à l'expédition de Messieurs du Quesne & de Vivonne. Il a été marié deux fois : de son premier mariage il a eu, 1. *N*... Basterot, Président à la Cour des Aydes de Guyenne, qui suit. 2. *Saint-Paul* de Basterot, ancien Lieutenant au Régiment de Bourbonnois. 3. *Marie* de Basterot, qui a épousé *François* Basterot de Saint-Vincent, son cousin-germain. 4. *Françoise* de Basterot, veuve de *Jean* de Cazenave, Ecuyer, morte en 1763. 5. Autre *Françoise*, Religieuse à Sainte-Ursule de Libourne, & plusieurs autres enfans morts en bas âge.

N.... de Basterot, Président à la Cour des Aydes de Guyenne, a épousé, 1°. *N*... Gremen, dont une fille vivante, Religieuse à Sainte-Ursule de Libourne. 2°. *N*... Fevrier, dont quatre enfans, trois filles & un garçon, l'aînée des filles est âgée de vingt-trois ans, la seconde de vingt, &

est Religieuse à Sainte-Ursule de Libourne ; le garçon a dix-sept ans, & fait ses études ; la derniere fille a six ans. (1764)

Saint-Paul de Basterot, frere cadet du Président Basterot, ancien Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, a épousé *Marie* Ancre, dont sept enfans, quatre garçons & trois filles ; l'aîné des garçons est Chanoine de l'Eglise Collégiale de Saint Surin de Bordeaux, & étudie pour être reçu Docteur de Sorbonne : il est au Séminaire de Saint Sulpice à Paris ; il est Chapelain de Laudiras : l'aînée des filles a seize ans, la seconde douze, & les autres enfans sont en bas âge. *Mémoire envoyé par la Famille.*

Les armes : *d'argent avec un arbre de sinople, & un lion grimpant sur ledit arbre d'azur*, supports, *deux lions d'azur.*

BAUDOT. Cette famille a été long-tems établie à Ambene, Election de Conches, Généralité d'Alençon en Normandie. Son premier domicile étoit au Hameau de la Fleuriere, où elle fit construire une Chapelle domestique qui subsiste encore aujourd'hui, quoique délaissée. Depuis elle en fit construire une autre contre le Chœur de l'Eglise, qui lui a servi de séance & de sépulture.

Emond de Baudot I du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ambene & du Boyon, pere commun des deux branches des sieurs d'Ambene & du Boyon, est celui, après la réunion du Comté d'Evreux à la Couronne, qui fit confirmer les droits & privileges des Riverains de la Forêt de Breteuil, par Arrêt du Parlement de Rouen, où il est dénommé. Ce droit est inseré dans les franchises de ladite Forêt e 11 Juin 1578. Cet *Emond* de Baudot fut inhumé dans le Chœur de l'Eglise d'Ambene le 9 Avril 1614.

La branche aînée des Seigneurs d'Ambene est tombée en quenouille.

Emond Baudot II du nom, fils puîné d'*Emond I*, Seigneur d'Ambene & du Boyon, épousa *Catherine* Girault en 1628. Il en eut *Emond III*, qui suit.

Emond III a servi long-tems dans les Chevaux-Légers, & y est mort en 1677. Il a eu de son mariage en 1653, avec *Anne* Agis, fille de Messire *Louis* Agis, Chevalier, Seigneur du Longpré, & de *Marie* de Bardouil, & niece d'*Antoine* de Bardouil, Commandeur de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. 1. *Jean* qui suit. 2. *Louis*, tué au choc de Leuze après onze ans de service dans les Gardes du Roi. 3. Et *Alexandre*, rapporté après son frere aîné.

Jean de Baudot, Brigadier des Gardes du Roi, après avoir reçu plusieurs blessures à Leuze & à Stenkerque, eut le bras droit emporté d'un coup de canon à la bataille de Malplaquet. Il avoit épousé en 1695 *Marie* de Lorme, veuve de *René* de Moucheron, Ecuyer, Seigneur de Freulmon, tué à Leuze. Il en eut *Jean-René*, qui suit, & *Alexandre-Charles*, qui s'est retiré Porte-Etendard des Gardes du Roi, & Chevalier de Saint Louis. *Jean-René*, après avoir servi plusieurs années dans les Gardes du Roi, s'est retiré pour cause de maladie, & a épousé 13 Septembre 1736 *Elisabeth* de Mays. De ce mariage naquirent *Jean-René* Alexandre, qui suit, & *Jean-René*, né 23 Octobre 1739, qui sert depuis six à sept ans dans les Gardes du Roi, Compagnie de Villeroy. *Jean-Re-*

né-Alexandre, né 4 Juillet 1737, a fait deux campagnes en Westphalie, sous les ordres du Maréchal Duc de Richelieu ; a épousé 22 Août 1759, *Marguerite-Françoise* Descorches sa cousine-germaine, fille de *Maurice-François* Descorches, Ecuyer, Sieur de Sainte-Croix, & de *Renée-Marguerite* de Moucheron.

Branche des Seigneurs du Boyon.

Alexandre de Baudot, fils puîné d'*Emond III*, s'est retiré Commandant de Bataillon dans le Régiment d'Albigeois. Il a épousé *Marie-Simonne* Leroy, fille de *Gabriel* Leroy d'Aquest, Ecuyer, Sieur de Noue, & d'*Anne-Madeleine* Godot. De ce mariage est né 8 Octobre 1728, *Jerôme-Louis-Alexandre* de Baudot, Ecuyer, Sieur du Breuil, né 13 Décembre 1729. Ils servent tous les deux depuis quinze ans dans les Gardes du Corps, Compagnie de Luxembourg aujourd'hui.

Cette famille, par plusieurs Arrêts de décharge & de maintenue de noblesse, par les épitaphes & les armes peintes dans l'Eglise d'Ambene, est connue depuis plusieurs siecles, suivant qu'il est justifié par un Procès-verbal dûement en forme, fait le 21 Décembre 1761.

Un *François* de Baudot, Ecuyer, Sieur d'Ambene, cousin-germain d'*Emond III*, étoit Gouverneur en 1669 de la Ville & Tour grise de Verneuil.

Armes : *trois molettes d'éperon d'or, un chevron brisé d'or, en champ de sable.*

BAUGY, dont étoit *Nicolas*, Seigneur du Fay & de Villevallier, &c. Ambassadeur du Roi en Allemagne, Flandre & Hollande, qui a laissé postérité d'*Anne* Parfait sa femme, née 27 Juillet 1592, porte *d'azur à trois troncs d'arbres chicotés d'or.*

BAZOGES en Blésois, porte *losangé d'argent & d'azur.*

Robert de Bazoges, Ecuyer, Seigneur de Bois-Maître, fut maintenu dans sa Noblesse par Sentence du 8 Novembre 1588, de Messieurs les Commissaires départis dans la Généralité d'Orléans. Il a laissé postérité de *Marguerite* de Castelnau, qu'il avoit épousée le 9 Novembre 1576 : elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de la Maurissiere, & de *Jeanne* du Menil.

BEARN. *Voyez* GALARD.

BEAULIEU-RUZÉ, en Provence. *Gaston* de Beaulieu commandoit 500 hommes de pied, lorsqu'il suivit *Jean* de Foix, Comte de Carmin, en 1537. Il porta les armes sous six differens Princes, & se trouva dans les combats qui se donnerent, & aux sieges qui se firent de son tems. Le Roi *Charles IX* en récompense de ses services le pourvut de la Charge de Concierge de sa Maison de Marseille. Il fut Gouverneur des Villes de Toulon & Sisteron. Il mourut à Marseille âgé de cent trois ans, après en avoir servi plus de soixante-dix. Il eut de *Catherine* Raynaud trente-deux enfans : parmi les mâles, qui étoient vingt, douze furent tués au service du Roi ; des filles il y en eut deux de mariées, l'une à *N*... de Flotte-Roquevaire, & l'autre à *N*... de Faudran. *Gaston II* a continué la postérité de son mariage avec *Catherine* de Gantés, fille de *Pierre II*, Seigneur de Valbonnette, & de *Françoise* de Bus, du Comtat d'Avignon.

Pierre-Paul de Beaulieu-Ruzé, Seigneur de Razat, qui prit le

parti des armes, & qui mourut des blessures qu'il reçut au siege de Montmelian. Il avoit épousé en 1611 *Honorée* de Saint-Martin, dont il eut quatre enfans, parmi lesquels on compte *Barthelemy* de Beaulieu-Ruzé, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, commandant une galere pendant le combat de Gennes, où il fut tué.

Nicolas de Beaulieu-Ruzé, Lieutenant des Galeres du Roi, marié en 1637 avec *Anne* de Flotte, de laquelle il laissa *Barthelemy* de Beaulieu-Ruzé de Razat, Capitaine au Régiment de la Marine, qui fit alliance en 1674 avec *Melchior* de Monté en Bourgogne, dont il eut,

Jacques-Madeleine de Beaulieu-*Ruzé*, Aide-Major des Galeres du Roi à Marseille, Chevalier de Saint Louis.

François de Beaulieu-Ruzé, Commandant du second Bataillon du Régiment de Poitou, Chevalier de Saint Louis, & marié en 1708, avec *Marie-Charlotte-Louise* de Villougne en Champagne. Il en eut, 1. *Charles-Antoine* de Beaulieu, mort Lieutenant des Galeres du Roi, Chevalier de Saint Louis. 2. Et *Charles-Jean* de Beaulieu-Ruzé, qui a été Officier dans le Régiment de Poitou, dernier du nom, sans postérité.

Armes : *d'or à trois corneilles de sable béquées & membrées de gueules.*

BEAUMONT-LE-BOIS en Gâtinois, Châtellenie Châteaulandon. *Jacques* le Cœur, Argentier de *Charles VIII*, en fit acquisition; elle fut confisquée lors de sa disgrace en 1453. Etant mort en 1456, cette Terre, ainsi que ses autres biens, furent rendus à son fils *Geoffroy* Cœur, Echanson de *Louis XI*, qui de *Isabeau* Bureau de Montglat sa femme, eut pour fille *Germaine* Cœur, Dame de Beaumont, qu'elle porta en mariage en 1513 à son mari *Louis* de Harlay, Seigneur de Cely, la Ferté-Louptiere, & Champvalon. Elle fut érigée en Comté en 1612, en faveur de *Christophe* de Harlay, petit-fils de *Louis*, & ayeul d'*Achilles III*, Comte de Beaumont, premier Président du Parlement 18 Novembre 1689. Il est ayeul de *Marie-Louise* de Harlay, Comtesse de Beaumont, femme de *Chrétien-Louis*, Maréchal de Montmorency, mort en 1746, & mere de *Charles-François-Chrétien* de Montmorency, Prince de Tingry, Comte de Beaumont-le Bois en Gâtinois, Lieutenant Général des Armées, né 30 Novembre 1713.

BEAURAINS, Seigneur de Montmort : originaire de Picardie, & établie dans le Valois, Election de Compiegne. *Antoine* de Beaurains, Chevalier, Seigneur du Plessis-Châtelain, Montmort, de la Douie, Grand-Hôtel, Petit-Pizieux, &c. fut confirmé dans sa noblesse par Arrêt du 12 Avril 1698, après avoir prouvé qu'il étoit fils de *Louis* de Beaurains, Chevalier, Seigneur de la Douie, & de *Françoise* de Leirit, Dame de Montmort, & Dauven en partie. *Louis* de Beaurains avoit été maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du 18 Août 1667, & inscrit dans le Catalogue des Gentilshommes de l'Election de Compiegne. Il laissa deux fils & cinq filles; savoir :

1. *Louis* de Baurains, Enseigne au Régiment des Gardes Françoises, mort sans postérité. 2. *Antoine* qui suit. 3. *Anne* de Beau-

rains, fille aînée, mariée 21 Mars 1679 à *Michel* Sublet, Chevalier, Marquis de Noiers. 4. *Genevieve* de Beaurains, mariée à *François* Joli, Chevalier, Seigneur d'Harville. 5. *Henriette* de Beaurains, morte Abbesse de Moncelles près le Pont Sainte-Maxence. 6. *Catherine* de Beaurains, Religieuse à la même Abbaye. 7. *Elisabeth* de Beaurains, morte sans avoir été mariée au Couvent de Bonsecours Fauxbourg Saint Antoine à Paris.

Antoine de Beaurains, Chevalier, Seigneur du Plessis-Châtelain, de la Douie, & de Montmort, Mousquetaire du Roi en 1691, Aide-de-Camp de Sa Majesté, par brevet du 6 Mai 1694, épousa, 1°. *Marie-Jeanne* Lamer, fille de *François* Lamer, Ecuyer, Seigneur de la Beuvine, morte sans enfans. 2°. *Louise-Madeleine* Messageot, par contrat du 10 Août 1707, fille de *Laurent* Messageot, Ecuyer, Secretaire du Roi, Maison & Couronne de France, & de *Catherine* Dupuis. Il a eu de ce second mariage *Antoine* qui suit.

2. *Joseph* de Beaurains du Plessis, Mousquetaire de la seconde Compagnie, mort à Lille de ses blessures 12 Juillet 1744.

3. *Alexandrine* de Beaurains, morte Religieuse à l'Abbaye du Moncelles.

Antoine de Beaurains, Chevalier, Seigneur de Montmort, du Plessis-Châtelain, de la Douie, &c. Capitaine au Régiment de Penthievre, a commencé de servir dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de la Citadelle de Metz, 10 Octobre 1730, est entré dans le Régiment de Penthievre en 1732, a été fait Chevalier de Saint Louis 18 Juillet 1748, a obtenu du Roi une pension de retraite à cause de ses blessures, 1 Avril 1755, & a épousé 4 Mai 1753 *Marie* Anjorrant, fille de feu *Basile-Claude Henri* Anjorrant, Chevalier, Seigneur du Haut & Bas Traci, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne-Catherine* Coutard, dont :

1. *Antoine-Claude* de Beaurains, né 22 Septembre 1758.

2. *Angelique-Jeanne* de Beaurains, née 29 Juin 1757.

Les armes : *d'azur à la fasce d'or, chargée de trois merlettes de sable, surmontée d'un soleil d'or, pour support deux lions.*

BEAUREPAIRE en Sologne porte : *d'argent au lion de sable, armé & lampassé de gueules*, dont étoit,

Charles de Beaurepaire, Ecuyer, Seigneur du Chesne, fils de *Pierre*, Seigneur du Chesne, & de *Marie* de la Creste, mariée en 1600; épousa le 16 Janvier 1630, Renée de Perouin, fille de *Jacques*, Seigneur de la Noiseliere, & de *Renée* de Marville, & pere de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Chesne.

BEAUXONCLES. *Jacques* de Beauxoncles I, vivant en 1400, pere de

II. *Jean* de Beauxoncles, Ecuyer, Seigneur du Fay, mari de *Catherine* de Saint-Martin, dont 1. *Pierre* qui suit. 2. Et *Catherine*, Dame du Plessis, Saint-Martin, Ville, Gohiblin, &c. femme vers 1480 de *Robert* de Beauvilliers, Chevalier, Seigneur de Thecauls, dont des enfans.

III. *Pierre* de Beauxoncles, Ecuyer, Seigneur de Cigogne, dont il fit la foi au Comte de Dunois en 1505, est ayeul de *Jean* de Beauxoncles, Chevalier, Seigneur de Cigogne & de Ro-

cheux, Capitaine des Gardes du Corps en 1572, épousa en 1526 *Edmonde* Rerciers, fille *d'Antoine*. Elle fut mere de *Jeanne* de Beauxoncles, Dame de Cigogne, femme en 1572 de *Claude* de Mervilliers, Ecuyer, Seigneur du Heaulme. *Jean* de Beauxoncles, qui pouvoit être fils du précédent & arriere-petit-fils de *Pierre*, fut Seigneur de Courcelles & d'Aunoy-la Riviere, à cause de sa femme *Helene* Lucas, fille de *Jacques*, Seigneur desdits lieux, & de *Madeleine* l'Hopital - Vitry. On le croit pere de *Charles*, qui suit.

Charles de Beauxoncles I du nom, Chevalier, Seigneur de Courbouzon, Vieuvy, Oucques; avoit pour femme *Marie* de Saintré, dont 1. *Jean*, Seigneur d'Oucques, mari *d'Anne* de Lhopital de Saint-Mesme. 2. Et *Charles* II, qui suit.

Charles de Beauxoncles II du nom, Chevalier, Seignenr de Courbouzon, Nieuvy, Armeville & la Coudrais, épousa 2 Décembre 1641 *Genevieve* de Lamiraut, fille de *Hervé*, Ecuyer, Seigneur de Marché-Lambert, & de *Madeleine* de Champgrand, dont trois enfans. 1. *Alexis*, Seigneur de Courbouzon, qui épousa en 1672 *Anne* Thoinard, fille de *Jacques*, alias *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Lautray, & de *Marie* Lemarrier, dont 1. *Marie* de Beauxoncles, Dame de Couhouzon, femme en 1692 *d'Armand Jacques* Gujon, Ecuyer Seigneur de Saint-Didier & de Champoulet, dont des enfans 2. *Charles-Marcel*, Seigneur d'Armeville, qui eut de *Cecile* Salomon sa femme, *Cecile* de Beauxoncles, Dame d'Armeville & Villeromard. 3. Et *Eleonor*, Chevalier, Seigneur de Vieuvy, mari en 1693 *d'Elisabeth* de Serizy, dont *Charles-Eleonor* de Beauxoncles, Chevalier, Seigneur de Vieuvy, mari en Août 1752 de *N*... du Vizel de Paray.

Les armes . . . . . .

BELOT en Franche-Comté, qui entre dans tous les Chapitres nobles, & dans la noble Confrérie de Saint Georges, subsiste dans *Henri* Belot-Villette, Chevalier de la noble Confrérie de Saint Georges en Franche-Comté, fils de *Jean-François-Daniel*, Seigneur de Villette, Mans, Larians, &c. & de *Françoise-Susanne* de Messey, fille *d'Hercules* de Messey, Chevalier, Baron de Mouville, & de *Susanne* des Gentils du Bellay, & petit neveu *d'Eleonor* de Belot, dit l'Abbé de Larian, Grand-Prieur de Gigny en Franche-Comté de la Confrerie de Saint Georges, porte pour armes : *d'azur à trois lozanges d'argent au chef d'or bastilié de trois pieces.*

BENOIST DE LA PRUNAREDE porte : *d'azur à trois bandes d'or.*

1. *André*, dit le Capitaine Benoît, vivoit en 1470; est connu par le testament de *Jean* son fils.

2. *Jean* Benoist, Seigneur de la Cisternette, testa le 24 Décembre 1557. Il avoit épousé, 1° *Anne* Damet. 2°. *Philippine* de Regis. Il eut de sa premiere femme *André* qui suit, & *Louis* Benoist, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes de pied, marié avec *Marguerite* de Patau.

3. *André* Benoist, Seigneur de la Cisternette, Capitaine d'une Compagnie de deux cens hommes de pied; épousa 1°. Le 7 Février 1554 *Anne* Durand. 2°. *Françoise* Ducaylar, fille de *N*... Ducaylar, Gouverneur de Besiers. Il eut du premier lit *Jean* Benoist, qui suit, & du second *Henri* Be-

noît. Il testa le 25 Novembre 1581.

4. *Jean-Benoît*, Seigneur de la Cisternette, Capitaine de cent hommes de pied François, Gouverneur du Fort de Saint-Jean de Foy, épousa le 10 Décembre 1593 *Jacquette* de Ginestous de Mondardier. Il en eut *Charles* Benoist qui suit. 2. *François* Benoist, & 3. *Jacques* Benoist.

5. *Charles* Benoist, Seigneur de la Cisternette & de la Prunarede, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Saint-Aunais, épousa 30 Juillet 1623 *Isabeau* de Peiran, Dame de la Prunarede. Il en eut, 1. *Henri* Benoît qui suit. 2. *François* Benoist, Seigneur de la Verarié, Brigadier des Gardes du Roi, blessé au combat de Leuze 1691. 3. *Balthasar* Benoist, Prêtre, testa le 23 Novembre 1659. Il obtint un Arrêt des Commissaires du Roi contre le Traitant des Francfiefs, dans lequel Arrêt sont visés les actes, commissions & brevets mentionnés dans cet Arrêt en date du 5 Octobre 1658.

6. *Henri* Benoist, Seigneur de la Prunarede, de la Cisternette, de la Sesquiere, & directe de Saint-Jean de Foi. perdit un œil au siege de Paris 1665, épousa le 19 Juillet 1661 *Gabrielle* de la Treilhe. Il en eut *Philippe* Benoist qui suit. 2. *François* Benoist, dit la Cysternette, Capitaine des Cuirassiers, tué au siege de Landau en 1702. 3. *Henri* Benoist, Chanoine, Archidiacre, & Vicaire Général du Diocèse de Lodeve. 4. *Henri* Benoist, dit la Sesquiere, Capitaine des Dragons au Régiment Dauphin, Chevalier de S. Louis. 5. *Gabriel* Benoist de la Prunarede, Major du Régiment de Noailles, qui a fait la branche cadette.

7. *Philippe* Benoist, Seigneur de la Prunarede, de la Cysternette, du Castelet, & de Saint-Maurice, Capitaine de Dragons, ensuite Lieutenant Colonel d'un Régiment d'Infanterie levé en 1701 par la Province de Languedoc, Colonel des Compagnies du Diocèse de Lodeve, par brevet du Roi; épousa en 1699 *N*.. . de Guinestous, dont il eut *Cabrielle* de Benoist, mariée avec *N*... de Barbeyrac, dont le fils Marquis de Saint-Maurice a obtenu en 1753 l'érection des susdites Terres en Marquisat, fut tué à la bataille d'Hosteſt 1704.

7. *Gabriel* Benoist de la Prunarede, Major du Régiment de Noailles, a épousé en 1716 *Isabeau* de la Treilhe-Fosieres; il en a eu *Jean-Gabriel* Benoist de la Prunarede, Abbé de Saint Guilhem, Chanoine, Sacristain, & Vicaire Général de Montpellier. 2. *Henriette* Benoist, mariée avec *Armand* de Ginestous, Seigneur de Maron, morte sans enfans. 3. *Jean-François* Benoist, mort en bas âge. 4. *Henri* Benoist, qui suit. 5 *Guillaume-Gabriel* Benoist de la Prunarede, Doyen de Saint Martin de Tours. 6. *Jean* Benoist de la Prunarede, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal Lorraine, Chevalier de Saint Louis.

8. *Henri* Benoist de la Prunarede, Seigneur de Navacelle & de Serisiere, Capitaine des Dragons au Régiment Royal, Chevalier de Saint Louis, a obtenu le brevet de Lieutenant-Colonel par une action de bravoure devant Zieremberg en 1761; a épousé *Marie* de Nevacelle, dont il a *Henriette* Benoist.

BEON. En attendant les titres nécessaires pour en dresser la généalogie, on se borne à dire

qu'on a en Guyenne une idée si avantageuse de cette Maison, qu'on lui donne pour origine un puîné des Vicomtes de Béarn. La tradition s'en est conservée dans les Provinces de Guyenne & de Béarn. L'on trouve dans les titres de cette Maison un Mémoire, qui dit que *Centulle V*, Vicomte de Béarn, donna pour appanage à *Arnaud-Guilhem*, son troisieme fils, la Vallée de Beon, dans le Diocèse d'Oléron, par Acte du jour de Pâques de l'an 1133, qui fut enregistré la même année dans la Cour Majour de Morlas.

Les Vicomtes de Béarn descendoient de *Loup-Centulle*, Duc de Gascogne, & le dernier de la premiere Race de nos Rois.

Raymond-Roger, Comte de Foix, prend, dans un titre daté de Mazeres le 19 Novembre 1204, la qualité d'oncle d'*Arnaud-Guilhem* de Beon, Seigneur de la Vallée de Beon; & *Roger IV* du nom, Comte de Foix, petit-fils de *Raymond-Roger*, établit *Philippe* de Beon, petit-fils d'*Arnaud-Guilhem*, son cousin-germain, pour Capitaine & Gouverneur de Foix, par Lettres du 3 Novembre 1620.

Un Seigneur de Beon fut Tuteur de *Gaston-Phœbus*, Comte de Foix, & de *Germaine* sa sœur, mariée à *Ferdinand* le Catholique, Roi de Navarre, en qualité de leur oncle.

Beaudouin, dans son Histoire de Navarre, dit qu'un Seigneur de Beon tenoit le premier rang parmi ceux qui assisterent au couronnement d'*Alphonse* le Grand, Roi de Navarre; & l'Historien des anciens Comtes de Brabant cite pour exemple la Maison de Beon, comme tirant son origine des anciens Souverains de Béarn, dont elle a conservé les armes, & pris le nom de la Vallée de Beon, qui lui fut donnée en appanage.

En effet, la Maison de Beon porte les armes des premiers Souverains de Béarn, qui sont: *d'or à deux vaches passantes de gueules, accornées, accollées, clarinées, & onglées d'azur.*

La Maison de Beon étoit déja divisée en deux branches principales dès le troisieme siecle; savoir, celle des Seigneurs d'Armantieu ou de Lapalu, & celle des Seigneurs Vicomtes de Sere.

Branche de Beon-Armantieu, ou Lapalu.

Arnaud de Beon, assisté de *Philippe*, Seigneur de la Vallée de Beon, & de *Pierre* de Beon, Vicomte de Sere, passa contrat de mariage, le 6 Janvier 1269, avec *Jeanne* de la Lapalu, fille de *George*, Seigneur de Lapalu, Belloc, Montcassin, Noueilhan, Semezies, Armantieu (*a*) Cet *Arnaud* de Beon, Chevalier, Seigneur d'Armantieu, vivoit en 1290 avec *Bernard* de Beon, son frere: ils sont tous deux compris dans une enquête de l'an 1300, faite par ordre du Roi *Philippe* le Bel, sur la valeur des Fiefs & arriere-Fiefs du Comté de Bigorre. *Arnaud* laissa *Pierre*, qui suit, & *Navarine*.

(a) *La Terre d'Armantieu en Riviere-Basse, & celles de Lapalu, Belloc & Montcassin en Astarac Guyenne, sont encore dans la Maison de Beon.*

Pierre de Beon, Seigneur d'Armantieu eut pour fils *Raymond* de Beon. *Navarine* de Beon, fille d'*Arnaud*, institue *Raymond*, fils de *Pierre*, son neveu, pour son héritier, dans son testament de l'an 1335. Ledit testament se trouve en forme dans les archives du Chapitre de la Ville de Marciac, parceque ladite *Navarine* y fit une fondation qui subsiste encore.

Sentouret de Beon, Seigneur d'Armantieu, &c. eut pour fils *Matthieu* de Beon. Suivant le testament dudit *Matthieu*, *Miramonde* de Beon, sa fille, épousa par contrat de 1475, *Amadou* de Montesquiou.

Arnaud de Beon testa, 16 Mai 1450, en faveur de *Jean*, son neveu.

Oudet de Beon & *Catherine* d'Antin son épouse, testerent le 11 Novembre 1488 en faveur de leur fils, *Bertrand* de Beon.

Bertrand de Beon épousa, 17 Janvier 1501, *Jeanne* d'Ornesan. Il testa, 10 Février 1517, en faveur de *Gabriel* son fils, qui suit.

Gabriel de Beon épousa, 17 Août 1556, Demoiselle *Catherine* de Saint-Lary Bellegarde; dont *Pierre*, qui suit.

Pierre de Beon épousa, 31 Décembre 1579, *Marguerite* de Noé, qui testa, 22 Novembre 1638, & institua pour son héritier *Jean-Antoine*, qui suit.

Jean-Antoine de Beon épousa *Marguerite* de Montesquiou, & testa le 29 Mai 1646 en faveur de *François* de Beon son fils, qui suit.

François de Beon, épousa, 17 Octobre 1663, *Françoise* de Moura, fille de *Jacques* de Moura, Seigneur de Marserolles, & de *Hilaire* de Saint-Paul: il testa, 23 Mars 1685, en faveur de son fils aîné, *François II* du nom, qui suit.

Les autres enfans furent: *Jean-Antoine*, Capitaine au Régiment de Couquin, tué au siege de Lille; & cinq filles, mortes sans avoir été mariées.

François de Beon II du nom, Seigneur d'Armantieu, Lapalu, &c. Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, épousa *Marie-Catherine* de Rollet, fille de *Jean-Baptiste* de Rollet, Doyen du Conseil Souverain d'Alsace, & de Dame *Véronique* de Hu; dont, 1. *François*, Comte de Beon, III du nom, qui suit: 2. *Jean-Antoine*, Vicomte de Beon, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment de Boulonnois; 3. *Nicolas*, Aumônier de Madame; 4. *Jean-Louis-Joseph*, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Boulonnois, tué à Bayonne au mois de Juillet 1755; 5. *Jean-Louis-Joseph*, Grand-Vicaire d'Aire; 6. *François-Auguste*, Commandant pour le Roi au Fort d'Andaie; 7. *Marie-Marguerite*; & 8. *Marie-Anne*, Religieuses Professes à l'Abbaye de Fabas en Commenge; 9. *Marie-Catherine*, mariée à *N*.... de la Motte, Seigneur de Saint-Crist, Baron de Begolle; & plusieurs autres morts en bas âge.

François, Comte de Beon III du nom, Seigneur d'Armantieu, Lapalu, &c. ci devant Capitaine au Régiment de Boulonnois, a épousé le 20 Juin 1735, *Anne* de Puyberail, fille de *N*... de Puyberail, Seigneur de Troncens; & de *Paule* de Montlezun Saint-Lary, dont sont nés, 1. *François-Frédéric*; 2. *Marie-Jeanne-Josephe-Paule*; & un autre garçon & une autre fille, morts en bas âge.

La branche des Seigneurs Vicomtes de Sere a fondu dans la Maison de Pardaillan-Gondrin, par *N*... de Beon, mariée à *Jean-Louis* de Pardaillan-Gondrin, Baron de Savignac.

Celle des Seigneurs du Maslés s'est formée de *Pierre* de Beon, Chevalier, deuxieme fils d'*Arnaud-Guillaume*, Chevalier, Vicomte de Sere; & s'est fondue dans la Maison de Timbrune-Valence par *N*... de Beon, fille d'*Alexandre*, dernier Seigneur du Maslés.

Celle de Bouteville-Luxembourg s'est formée de *Bernard* de Beon V, fils d'*Aimery*, Seigneur du Maslés, & de *Marguerite* de Castelbajac, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Lieutenant Général des Armées du Roi, Lieutenant Général ès Provinces de Saintonge, Pays d'Aunis, Haut & Bas Limousin, nommé Chevalier du S. Esprit; & a fini dans *Charles* de Beon-Luxembourg, Colonel d'Infanterie, mort sans postérité en 1725. *Antoinette-Thérese*, mariée en premieres nôces au Marquis de Beraut de Chemauch, & en secondes au Marquis de Beaumon, Chef de Brigade des Gardes du Roi; & *Jeanne*, Religieuse de la Visitation au Faubourg S. Jacques de Paris.

Celle de Beon-Caseaux subsiste en la personne du Marquis de Beon, Chef de Brigade des Gardes du Roi, & s'est formée de *Jean* de Beon II, fils d'*Aimery*, Seigneur du Maslés, & de *Marguerite* de Castelbajac.

François-Paul de Beon-Caseaux, Grand-Prieur de Toulouse en 1675, a fondé une Commanderie de son Ordre de S. Jean de Jérusalem, en faveur de *François-Paul* de Beon, son neveu & son filleul, & de tous autres Chevaliers de sa Maison à perpétuité. Elle est aujourd'hui possédée par le Trésorier, ladite branche fondatrice de Caseaux n'ayant d'autre mâle que le Marquis de Beon-Caseaux, Chef de Brigade des Gardes du Roi.

BERNARD porte: *de gueules à une épée dont la poignée est garnie d'or, la lame d'argent, la pointe en bas, accompagnée de deux étoiles d'or.* Supports: *deux griffons, & la couronne de Comte.*

Cette Noblesse est originaire de Flandres, & la seule branche qui subsiste réside en Artois.

Arnould de Bernard, Ecuyer, Seigneur d'Equelme, Beaudignie, Lompré, Taintignie, Florent; épousa *Jacqueline-Antoinette* de Rocq, dont il eut,

Michel de Bernard, Ecuyer, Seigneur de Quelme & du Mont, qui épousa le 14 Mars 1510 *Antoinette* de Croix, dite Drumé, fille de *Marguerite* de Landas, dont il eut,

Michel de Bernard II du nom, Ecuyer, Seigneur de Quelme, qui épousa *Barbe* de Landas, dont il eut,

Florent Bernard, Seigneur de Quelme, & *Florent* Dumont, qui épousa le 28 Mai 1576 *Catherine* de Bernard, Dame de Jollin, Luchin, & Betignie, dont il eut,

Maximilien de Bernard, Chevalier, Seigneur de Quelme, Jollain, Betigny, Florent, qui épousa le 19 Juin 1602 *Marie* de Corde, dont il eut,

Maximilien de Bernard, Chevalier, Seigneur de Quelme, Jollain, Betigny, Florent, allié le... à *Marie-Claire* de Berghes, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Rache-Boube, Cumay,

Haute-Garde, Oberlieu, Baron de Zetons, premier Pair de Namur, d'où descend le Prince de Rache, & de *Françoise* d'Hallvin, dont il eut,

Louis - François de Bernard, Chevalier, Comte de Bailleul, de Quelme, Jollain, Betigny, Florent, Dumont, Callone, Ziquescape, &c. Capitaine d'Infanterie au Régiment du Baron de Zetrus, marié le 4 Avril 1685 à *Marguerite-Charlotte* de Berghes, Dame de Sept-Fontaines, Auberlieu & Wallers; fille de *Philippe* de Berghes, Baron de Zetrus, frere cadet d'*Eugene* de Berghes, Prince de Rache, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de Mons, & Grand-Bailli d'Hainault; dont, 1. *Charles-Alexandre*, qui suit; 2. *François-Eugene*, qui viendra après son frere aîné; 3. *Marie-Louise-Josephe*; 4. & *Marie-Françoise-Josephe*.

Charles-Alexandre, Comte de Bailleul, Seigneur de Quelme, Betigny, Florent, Dumont, S. Phorien, marié le 5 Juillet 1706 à *Marie-Alexis* de Lannoy, fille de *Charles*, Comte de Lannoy, de Vanne, &c. & de *N*.... de Tienne; dont, 1. *Marie-Marguerite* de Bernard, Dame de Quelme, Ballieul, Florent & du Mont, qui épousa le.... *Antoine-Alexandre* des Claïbes, Comte d'Huft, Seigneur de Coyquem. De ce mariage vint une fille, nommée *Marie-Caroline* des Claïbes, Comtesse d'Huft de Quelme, Ballieul & Florent; qui fut marié en 1750 à *Ferdinand*, Marquis de Bryas-Royon.

François-Eugene de Bernard, (frere puîné de *Charles-Alexandre*), Comte de Callone, Seigneur de Wallers, Auberlieu, Souverain, Moulin, Taronie, de Binethun & Vimille, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Boufflers en 1706; fut marié deux fois. Il épousa 1°. sans enfans en premieres nôces *Marie-Claire-Josephe* de Lannoy d'Arpinghien; fille de *Robert* de Lannoy d'Arpinghien, Amilville & Royaume, & de *Anne* Way de Roosendale; & en secondes nôces, il épousa *Jeanne-Josephe* Deleval de la Marche, Dame d'Atin-Beutin, Saint-Cornil & Rouchefay, fille de *François* Deleval, Seigneur d'Atin, & de *N*... Roger-d'Ignicour. Ce fut en ce *François* Delval que finit le nom de Deleval, qui étoit connu en 1265 avec la qualité de Chevalier, en 1194 par un Prevôt de Cambray, & un Grand-Bailli du Cambray en 1267.

Il y a de ce mariage: 1. *Marie-Louise-Josephe* de Bernard, & *Marie-Françoise-Josephe* de Bernard.

BERNARD DE MONTEBISE, en Orléanois, porte: *d'azur à la licorne d'argent.*

François Bernard, Ecuyer, Seigneur de Montebise, avoit pour femme *Madeleine* Parfaict, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie* le Gros, d'où descend:

N. Bernard, dit le Marquis de Montebise, Chevalier, Seigneur des Tournelles, qui a des enfans de *N*.... Hoüel, sa femme, fille de *Charles*, Marquis de Hoüel, Bourg à la Gouadeloupe en Amérique, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort 29 Janvier 1736; & d'*Anne-Henriette* de Cordouan-Langerais, mariée 14 Mai 1703, morte 20 Décembre 1719.

Ledit *Guillaume* Parfaict, né 16 Septembre 1587, marié 21 Novembre

Novembre 1611, portoit : *d'argent à trois flammes de gueules, mises en bande, accompagnées de deux cottices d'azur, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, le gros d'azur à trois épics d'or.*

BERNART : ancienne famille de Normandie, qui a fourni treize Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem. Elle possedoit dans les quatorze & quinziéme siecles les Seigneuries de Giverville & Bougi près Caen ; & l'on voit, par des aveux, qu'*Alain* Bernart, Ecuyer, étoit Seigneur de Bougi, & que *Robin* Bernart son fils, & *Jean* son petit-fils, l'ont aussi possedée.

Jean Bernart, I du nom, Ecuyer, sieur de Bougi, fut pere d'*Olivier*, qui eut en partage la Seigneurie de Bougi, & de *Jean* Bernart II du nom, qui acheta le 8 Février 1482 la Seigneurie de Courmenil, située au Diocése de Sées. Il est l'auteur de la branche des Seigneurs de Courmenil, dont est sortie celle des Seigneurs d'Avernes. C'est de ces deux branches dont on va parler.

Branche des Seigneurs de Courmenil.

Jean de Bernart II du nom, Ecuyer, Seigneur de Courmenil, épousa *Jehanne* Perrier, fille d'*Antoine*, Ecuyer. Il mourut le 5 Mai 1504, & sa femme le 11 Février 1529. On voit dans l'Eglise de Courmenil leur épitaphe, au-dessus de laquelle sont leurs figures & leurs armes. De ce mariage sortit,

Jacques de Bernart I du nom, Ecuyer, Sieur de Courmenil, & Dubois-Corbuisson, qui épousa le 25 Août 1519 *Helene* du Vallet, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Jeanne* d'Appeville. Il fit en 1522 une transaction avec *Alain* Bernart son frere cadet, qui voulant se retirer en Poitou, lui ceda tout ce qu'il avoit à prétendre à la succession de *Jean* Bernart leur pere. Le 13 Juin 1554 il obtint à Alençon une Sentence qui le déchargeoit de la taxe des francs-fiefs & nouveaux acquêts pour ses Terres de Courmenil & Dubois-Corbuisson, attendu la justification qu'il avoit faite de sa noblesse & de sa descendance de *Robin* Bernart, Ecuyer. Il mourut à Courmenil en 1564, trois ans après sa femme, & il laissa de son mariage, 1. *Jacques* II du nom qui suit. 2. *Nicolas*, qui survécut peu de tems à son pere. 3. *Hector*, qui prit l'état ecclésiastique. 4. *Anne*, qui épousa en 1547 *Claude* d'Aureville, Ecuyer, sieur de la Gogardie.

Jacques de Bernart II du nom, Ecuyer, Sieur de Courmenil, épousa en 1563 *Margueritte* de Franqueville, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur d'Avernes, & de *Marie* la Savourai : elle hérita en 1580 de la Terre d'Avernes, par la mort de *Guillaume* de Franqueville son frere. *Jacques* de Bernart mourut à Courmenil en 1598. On voit dans l'Eglise de ce lieu son épitaphe & celle de sa femme, décédée en 1616. De ce mariage sortit *Guillaume* qui suit, & *Hector*.

Guillaume de Bernart, Ecuyer, Seigneur de Courmenil, &c. du chef de son pere, & d'Avernes du chef de sa mere ; épousa 15 Décembre 1587 *Susanne* de Miée, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Guespré, & de *Françoise* de Chambray. Leurs enfans, furent, 1. *Jacques* qui suit. 2. *Gilles*, Che-

valier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem en 1607, Capitaine d'une Galere de la Religion, Commandeur des Commanderies de Sainte Vaubourg & Sours-Arville, Receveur & Procureur Général de l'Ordre, mort en 1650. 3. *Eustache*, mort sans postérité. 4. *Hector*, auteur de la branche des Seigneurs d'Avernes, rapportée ci-après. 5. *Florence*, mariée 3 Avril 1514 à *François* Gouhier, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fresné.

Jacques de Bernart III du nom, Seigneur de Courmenil, les Atelles, Saint-Arnoult & Dubois-Corbuisson, épousa 19 Janvier 1719 *Catherine* du Bouillonney, fille de *Jacques*, Chevalier, & de *Catherine* du Menildot, Dame de Merville. De ce mariage descendent Messieurs de Bernart de Courmenil, qui possedent encore aujourd'hui cette Terre de Courmenil, achetée en 1482 par *Jean* de Bernart, & les Terres du Bois-Corbuisson, les Atelles & Saint-Arnoult.

Branche des Seigneurs d'Avernes.

Hector de Bernart, Chevalier, Seigneur d'Avernes, de la Châtellenie & du Hamel, quatrieme fils de *Guillaume* & de *Susanne* de Miée, épousa 26 Octobre 1626 *Anne* d'Osmont, fille *d'Antoine*, Chevalier, Seigneur de Bœufvilliers, & de *Françoise* de Rouxel. Il mourut en 1638, laissant, 1. *Antoine* I du nom, qui suit. 2. *Guillaume*, reçu en 1641 Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, Capitaine de Vaisseau de la Religion, mort à Malte en 1675. 3. *Eustache*, aussi Chev. de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Command. de S. Vaubourg, Fontaine sous-Montdidier, Moisi & Balizi, Receveur & Procureur Général de l'Ordre, & Vicaire Général du Grand-Prieuré de France, mort à Paris en 1692. On voit son épitaphe au Temple. 4. *Guillaume*, Religieux à l'Abbaye de Cormeilles. 5. *Françoise*, mariée à *N.* . . . . de Vanquelin, Ecuyer, Seigneur des Cheines.

Antoine de Bernart I du nom, Chevalier, Seigneur d'Avernes, &c. mort à Avernes en 1711; épousa le 10 Octobre 1656 *Catherine* de Costard, fille *d'Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, & de *Dianne* de Bury, dont 1. *Antoine* qui suit. 2. *Eustache*, reçu en 1667 Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, mort à Paris en 1730, Command. de la Commandrie de Chantraine, Procureur & Receveur Général de l'Ordre. 3, *Eustache*, reçu en 1669 Cheval. de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, mort en 1747 à sa Commanderie de Sainte-Vaubourg, Grand-Prieur d Champagne, Command. de Sainte-Vaubourg & de Soissons. 4. *Guillaume-François*, connu sous le nom du Bailly d'Avernes de Bocage, reçu en 1671 Cheval. de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, mort à Malte en 1757, où il étoit depuis trente ans chargé des Affaires du Roi auprès de son Ordre. Il étoit Grand-Bailly de la Morée & de Saint Jean de Latran, & Commandeur de la Commanderie de Villers près Liege, & de Balizi. 5. *Gabriel-Charles*, reçu en 1680 Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, Capitaine de Vaisseau de la Religion en 1710, & Commandeur de la Commanderie de Villedieu en 1716, mort à Avernes en 1725.

Antoine de Bernart, II du nom, Marquis d'Avernes, Comte

d'Orbec, épousa 19 Juillet 1688 *Louise-Henriette* de Louvilliers, Dame de Chambry près Meaux, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur de Benevent, Lieutenant pour le Roi en Canada, & Capitaine en l'Isle Saint Christophe; il mourut à Paris en 1748. Il avoit été Lieutenant dans les Gardes Françoises, & s'étoit trouvé aux batailles de Fleurus, Stinkerque & Nervinde, où il s'étoit distingué. Il eut de son mariage, 1. *Eustache-Louis-Antoine* qui suit. 2. *Jean-Baptiste*, d'abord Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, & ensuite Abbé Commendataire de l'Abbaye du Lourroux en Anjou, & Grand-Vicaire de l'Evêché de Lisieux, mort en 1761. 3. *François*, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem en 1705, Capitaine de Cavalerie en 1730, fit en Italie toutes les campagnes de la guerre de 1733; fut ensuite Capitaine d'une Galere de la Religion, & mourut à Rouen en 1756, Commandeur de Fontaine-sous-Montdidier, Chanu & Balizi. 4. *Eustache-Henri*. 5. *Antoine*, *Philippe*, tous trois morts jeunes.

Eustache-Louis-Antoine de Bernart, Comte d'Avernes & d'Orbec, Seigneur de Chambry du chef de sa mere, & de Canapville, né en 1691, épousa par contrat du 11 Avril 1731 *Marie-Helene* de Beauvau, fille de *Gabriel-Henri* Marquis de Montgoger, & de *Marie-Magdelene* de Brancas-Villars, & mourut à Paris en 1745, laissant de son mariage *Charles-Antoine* de Bernart, Marquis d'Avernes, Comte d'Orbec, Enseigne des Gendarmes d'Orleans, Chevalier de Saint Louis, né 3 Mars 1734, marié par contrat du 21 Mars 1762, célébré le 24, à *Marie-Charlotte-Françoise-Elisabeth-Parfaite* le Cornier, fille de *François-Armand* Marquis de Saint-Helene, Baron d'Angerville-la-Martel, Seigneur d'Ecretteville, Vattecrit, Romenil, Bec-au-Cochois, Saint-Jouin, & Turtot au Pays de Caux, & de Labbeville près Pontoise, & de *Françoise-Elisabeth* de Bailleul.

Les armes: *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois tresles de sinople, deux en chef, & un en pointe.*

BERZIAU, en Normandie, où est la Terre du Menil Berziau, au Vicomté de Falaise; & en Vendômois, où est la Terre de la Salle, près Montoire, que cette Famille a possédée, porte: *d'azur à trois treffles d'or.*

BETHOUILLAC, Seigneur de Saint-Christophe, près Romorantin, porte: *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois cornets de sable.*

François de Bethouillac, Ecuyer, Seigneur d'Ancis en Dunois, fils de *Guillaume*, Seigneur d'Ancis, & de *Louise* de la Brosse; épousa 16 Avril 1588 *Marguerite* de Refuge, mere d'*Henri* de Bethouillac, Ecuyer, Seigneur de Saint-Christophe, mari en 1626 de *Louise* de Hazé, dont *Joseph* de Bethouillac, Ecuyer, Seigneur de Saint-Christophe, Capitaine au Régiment de Conty.

BINET en Touraine, dont étoit François Binet, reçu Chevalier de Malte en 1608. Le Grand-Maître *Aloph* de Vignacourt lui donna pour ses bons services une pension de trois cens écus d'or, & fut gratifié par le Grand-Maître *Antoine* de Paul son parent, d'une Commanderie de Grace, dont il ne jouit pas long-tems, ayant été

tué la même année au combat des Galeres de Malte contre les Turcs devant Sarragosse en 1625, & dont on trouve les généalogies dans la Noblesse de Tourraine par Lhermite Soulier. Porte : *de gueules au chef d'or, chargé de trois croix recroisetées au pied fiché d'azur*. Devise : ILLE VICIT, Cimier, *une femme en buste vêtue à l'antique, au milieu d'un bois de daim qu'elle tient de ses mains*. Supports, *deux anges*.

BILIOTTI, anciennement VOLPI, ou VULPELLI.

Biliotti est le nom d'une ancienne Noblesse qui descend de celle de *Volpi*, ou *Vulpelli*, de Lucques, qui alla s'établir à Florence pendant le Regne *d'Othon II*, où elle quitta son ancien nom, & prit dans le treizieme siecle celui de *Biliotti*, qu'elle a depuis porté, comme il est prouvé par plusieurs Historiens, notamment par celui de la Maison de Gondi, où l'on voit, *page* 73, Tome 1, qu'*Octavianus* Biliotti étoit en 1256 un des Conseillers de la République de Florence qui ratifierent le Traité de Paix fait avec les Pisans. Le Prioriste (*a*), faisant mention de *Giovanni* Del Volpe, le désigne sous le nom de *Giouvanni Biliotti*, fils de *Simon*, Prieur de la Liberté en Mars & Avril 1297. On voit encore dans le même Prioriste, que d'autres de cette famille n'étoient plus désignés dans ce siecle que sous le nom de *Biliotti*. Il y est dit qu'un *Mathieu* Biliotti, fils de *Biliotto-Biliotti*, fut Prieur de la Liberté en Mai 1299. *Scipion-Ammirato* parlant du même dans son Histoire de Florence, *tom.* 1. *Liv. IV. an.* 1295, le fait connoître sous le nom de *Lotto-Biliotti*, & dit qu'il eut un démêlé avec les *Cavalcanti*, qui maltraitoient le Peuple pour lequel il s'étoit déclaré.

Quoique cette Maison eut changé de nom, elle a cependant toujours porté à Florence & dans le Comtat ses anciennes armes, qui sont *de gueules à un chef d'argent chargé d'un renard passant de gueules* (*b*); ou selon Ciaconius dans son Histoire des Papes & des Cardinaux, *d'argent chargé d'un renard passant de gueules*.

Ugolin Verini, qui a recherché avec soin & très-exactement l'origine, le nom & les armes des anciennes Maisons de Florence, rapporte dans les quatre Vers suivans, de celle de Biliotti, ce qu'on a déja dit de son origine, de ses noms, de ses armes, & de sa transmigration de Lucques à Florence.

Corbinella domus simul & Biliotta propago,
In nostram venere urbem sub Othone secundo,
Et Biliotta prius Luca Vulpella vocata est,
Gestat adhuc rubræ soboles insignia vulpis. (c)

(a) *C'est un monument authentique des familles dont les ayeux ont eu part au Gouvernement. Il est conservé dans la Chancellerie, & il contient les élections des Prieurs, Gonfaloniers de Justice, & autres Grands Officiers, & où sont marqués les noms des peres & ayeux même des élus.*

(b) Voyez *tome* 2, *colonne* 738, *où elle sont imprimées.*

(c) Voyez *son Histoire en Vers latins*, de illustratione Urbis Florentiæ; *à Paris, chez Patisson, an.* 1583, *liv.* 3, *pag.* 22 *& suiv.*

Vincent Borghini, Historien soigneux dans ses recherches, montre dans ses Discours sur les Armes, la Noblesse, & les Monnoyes de Florence, que les *Biliotti* ont un renard pour armes, & que leur ancien nom étoit *Volpi* (*a*). Parlant ensuite de *Sandro* ou *Alexandre* Biliotti, qui fut Maître de la Monnoye, il ajoute qu'on le voit sur les tombeaux de cette Maison dans la vieille Eglise du S. Esprit à Florence. Le même Auteur dit encore aux mêmes endroits de son Discours, que ledit *Sandro* fit mettre l'an 1339 ses armes sur des écus d'or au coin de la République, étant Maître de la Monnoye (*b*); écus dont il est fait mention dans le Dictionnaire Historique, Géographique, &c. imprimé à Avignon en 1760, Tome IV, Article Florence, & que les *Biliotti* conservent précieusement encore, comme la preuve la plus incontestable & la plus autentique. Une de ces monnoyes a été produite & exhibée par deux Chevaliers de Malte, des Maisons de Guart & de *Marcel* de Crochant, petit-fils d'une Biliotti, pour preuve (*c*) de l'ancienne noblesse de nom & d'armes de ladite Maison, & des ascendans paternels de ladite Dame de Biliotti, héritiere de la branche aînée de sa Maison. (*d*)

L'Histoire Généalogique de la Maison de Gondi, parlant de celle de Biliotti, avec laquelle elle a deux alliances actives & passives, (*e*) dit que Biliotti *Volpi* a pour armes, *de gueules au chef d'argent chargé d'un renard passant de gueules*. Ces mêmes armes sont empreintes dans l'*Histoire de Provence par Nostradamus, à la page* 444. Elles sont aussi sur la pierre sépulchrale de *Jean* Biliotti, Noble Florentin, réfugié à Avignon après la conjuration des Passis, & sur un Tableau dans l'Eglise des Dames de Sainte Claire de ladite Ville, représentant la Descente de la Croix, à côté des armes d'*Angelique* de Perussi sa femme, & de celles de Florence. Elles sont encore dans l'Eglise Paroissiale de Piolen, sur le Devant d'Autel du S. Esprit, sous lequel est un tombeau de descendans dudit *Jean* de Biliotti, de même que sur des anciennes vîtres des maisons que ledit *Jean*

(a) Voyez *la page* 104 *des armes & nobles familles, & la page* 248 *des Monnoyes de Florence, part.* 2 *de ses Discours imprimés à Florence l'an* 1585, *chez Gianti, dédiés au Grand Duc* François *de Medicis*.

(*b*) Voyez *pag.* 104 *&* 248 *de la seconde partie de ses Discours.*

(c) *Ces Preuves sont des années* 1648 *&* 1654.

(*d*) Angelique *de Biliotti, femme de Torquat de Fortia, Seigneur de Mirol, fille unique d'*Antoine *de Biliotti, & de* Madeleine *de Serre. Les preuves du Chevalier de Marcel sont de* 1648, *& celles de Guart de l'an* 1654.

(*e*) Voyez *pages* 115 *&* 347 *du premier volume, où ces deux alliances sont rapportées; & dans Morery, article Gondi. Les armes de Biliotti sont sur les pages* 115 *&* 185 *du premier volume, & sur la page* 201 *du second volume de ladite Histoire, par* Corbinelli. *A Paris* 1705, *chez Coignard.*

avoit acquises à Avignon & à Piolen (a). On les voit aussi dans une campagne dite Beauchene, terroir de Piolen, appartenant aux Biliotti, & dans l'Eglise Métropolitaine de Paris, dans une Chapelle de la Maison de Gondi. Ces mêmes armes sont gravées sur un ancien scel avec la devise italienne, *Pensate al fine*, & mises en couleur avec celles de Medicis, sur un parchemin contenant des exemptions & des privileges accordés par *Leon X* aux Biliotti, Perussy, &c. (*b*)

Cette Maison ne se transporta pas toute à Florence; elle a été connue à Lucques sous le nom de *Vulpelli*, jusqu'à la fin du quatorzieme siecle, ainsi qu'on le voit dans *Ciaconius*, *Tome II*, *Coll.* 738, & dans *Morery*, *article Cardinal*, où il est fait mention d'*Orland Vulpelli*, Luquois, Cardinal Diacre du Titre de Sainte Marie in *Viâ Latâ* en 1396, par promotion de *Benoît XIII*, *Pierre* de Luna. Le manuscrit de l'Histoire de Luques par *Alexandre* Spada, qui est dans la Biblioteque publique fondée à Carpentras par Dom *Malachie* d'Inguimbert, Evêque de cette Ville, fait voir qu'il y avoit encore à Luques une ou plusieurs branches de cette famille sur la fin dudit quatorzieme siecle. Il est dit dans ce Manuscrit que l'an 1391 un *Orlando* Vulpelli étoit du Conseil de la République (*c*); qu'en 1392 il étoit un des Chefs de la faction de Guisini, contre celle de Forteguerra (*d*), & qu'enfin cet *Orlando* fut exilé de Luques la même année, avec d'autres de sa faction, & leurs enfans. (*e*) Il y est aussi fait mention d'un *Bernard* Vulpelli, Cardinal l'an 1394, à qui ses Concitoyens eurent recours, pour qu'il s'intéressât auprès du Pape *Boniface IX*, pour des affaires qui regardoient l'Hôpital (*f*). Il paroît que cette branche demeurée à Lucques, s'est soutenue jusqu'à présent en plusieurs endroits de l'Italie, où elle est connue sous le nom de *Volpi*, qui lui fut plus particulier que celui de *Volpelli*. On connoit encore de ces *Volpi*, dont un savant Jesuite nommé *Joseph-Roch* Volpi, qui a continué l'Histoire intitulée *Vetus Latinum Sacrum & Prophanum*, &c. imprimée à Rome chez *François* Gonsaia, 1724, & *Dominique* Volpi, dont le Pape Clement XIII, aujourd'hui regnant (1764) a reconnu le mérite, en le nommant au commencement de 1762 à l'Evêché de San Angelo & Bisaccio, Villes de la Province ultérieure du Royaume de Naples.

Les monumens publics qu'on a

(a) *Celle d'Avignon fut changée avec noble Alexandre Mavilli, à qui Jean de Biliotti donna en échange celle qu'il possedoit à Florence le 17 Mars 1516, Notaire Mathieu Dalmassi. Celle de Piolen est habitée par ses descendans, & fut achetée de Ferreol Ferre, par contrat du 8 Octobre 1512, même Notaire.*

(b) *Les Biliotti conservent ces privileges & ce scel à Piolen.*

(c) Voyez *le Liv. IV*, *pag.* 384, 385.

(d) Idem, *pag.* 409 *du même Spada.*

(e) Idem, *pag.* 411 *de Spada.*

(f) Idem, *pag.* 418.

rapportés, & qu'on rapportera encore, ne prouvent pas seulement l'origine, les noms, les armes, & la transmigration de la Maison de Biliotti, mais ils confirment encore son ancienne noblesse, qui a été autentiquement attestée par les Lieutenans & Conseillers de *François* de Medicis, Grand-Duc de Toscane, par un acte public en forme du 31 Juillet 1579, adressé à *Henri III*, Roi de France, sur la noblesse de la Maison de Gondi, & celle de ses alliés y nommés, parmi lesquels les Biliotti sont énoncés *(a)*. Il en est fait aussi mention dans les remarques sommaires sur la noblesse des Gondi & de ses alliés, par M. d'Hozier, Juge d'Armes de France, qui atteste aussi leur illustration & leur noblesse, ainsi que dans les Lettres Patentes d'*Ant.* Serristori, Gonfalonier de Justice de la République de Florence, en date du 14 Mai 1517, signées *Manelli*, où il y est dit que *Jean* de Biliotti, fils de *Zenobi*, à qui elles sont adressées, est d'une noble Maison de Florence, dont les peres & les ayeux ont possedé les premieres & les plus grandes dignités, & que le même *Jean* pouvoit encore posseder *(b)*. Les dignités & les charges que les Biliotti ont possedées, sont celles de Prieur de la Liberté & de Gonfalonier de Justice, dont la premiere est entrée soixante fois, & la seconde dix fois dans cette Maison. Parmi toutes les branches qu'elle a formées, nul n'en a exercé plus que l'aînée, dont il sera fait seulement ici mention. Outre ces Charges rapportées ci-dessus, dont le Prioriste *Scipion* Ammirato, & *Jacques* Nardi & autres rendent témoignage *(c)*, on voit encore dans ces Auteurs que jusqu'à la fin de la Liberté de Florence, les Charges d'Ambassadeurs, de Députés, de Ministre du Bureau de la Guerre & de la Paix, de Général d'Armée, de Syndic, de Conseillers, &c. ont été occupées par ceux de ce nom de génération en génération. Cette Maison a encore donné de grands hommes à l'Eglise, parmi lesquels *Alterius* Biliotti, qui après avoir été nommé en 1515 à l'Evêché de Todi, par le Pape *Leon X*, s'en démit l'an 1523; ce qui est attesté dans le Dictionnaire Universel, Dogmatique, Canonique, Historique & Géographique des Sciences Ecclésiastiques, &c. par le Pere *Richard*, & autres Dominicains, à Paris, chez *Jacques* Rollin, *Antoine* Jombert, & *Jean-Baptiste Claude* Bauche, 1761, tome 5, article Todi. *Augustin* d'Athi, l'ornement de la Ville de Sienne sa Patrie, dont le rare mérite lui acquit la confiance de plusieurs Papes *(d)*, dont il fut Sécretaire, fait connoître dans ses divers Ouvrages, un *Dominique* Biliotti, Chanoine de l'Eglise de Sienne, son intime ami, en qui il reconnoissoit des talens distingués. Il paroît par les Lettres La

(a) Voyez *pag.* 523, 524 *& suivantes du Vol. II de l'Histoire de Gondi, cet acte y est au long.*

(b) *Ces titres sont dans les Archives de Biliotti à Piolen.*

(c) *Prioriste & Scipion Ammirato parlent de toutes ces charges depuis 1281 jusqu'à l'an 1526. La Table chronologique des Gonfaloniers est à la fin de l'Histoire de France par Nardi.*

(d) *Nicolas V, Calixte III, Pie II.*

tines inserées dans ses Ouvrages qu'ils vivoient dans la plus étroite liaison. Le stile en est pur & agréable ; elles respirent le sentiment, & font également l'éloge de leur esprit & de leur cœur.

Benoît Varchi, dans son Histoire intitulée *Storia Fiorentina di Messer Benedetto Varchi in Colonia* 1721, *apresso Pietro Martello*, fait mention d'uu fameux Capitaine *Ivo* de Biliotti, (a) qui avoit repris *Spello* sur les Allemands en 1529, qui la même année défendit Florence contre le Prince d'Orange. Il se trouva à plusieurs actions, & assiegea *Sestino* en 1536, où il fut blessé. Il passa ensuite au service de France, & mourut à Dieppe.

Les alliances de la Maison de Biliotti, avec les plus grandes & les plus distinguées de la République, rapportées par Dom *Eugene* Gamurrini, dans son Histoire des nobles familles de Toscanne & d'Ombrie, en cinq volumes, sont avec Quarata, Tedaldi, Altoviltti, Guicciandini, Uguccioni, Leuzi, Gondi, Capponi, Siminelti, Spazzi, Davanzati, Puccy, Salviati, Pandulfini, Caffini, Babatta, Carducci, Guigny, Peruzzi ; à Avignon Strozzi.

Généalogie de la Branche des Biliotti de Florence, établis dans le Comtat depuis près de trois siecles.

I. *Bencivenni*, ou *Benvenuti*, Volpi, ou Volpelli, est le plus ancien qui soit connu comme le chef de la Maison de Biliotti, autrefois si nombreuse, & réduite à présent à deux branches, dont l'une est à Florence, & l'autre à Piolen, Bourg du Comté Venaissin, dont on donne ici la descendance ; il vivoit au commencement du treizieme siecle. On ne sait pas précisément ce qui donna lieu à son changement de nom. On présume qu'il épousa une fille de la Maison de Biliotti de Benevent, quoique *Charles* de Lellis dans son Discours sur les nobles Familles de Naples & de Benevent, semble infirmer ce sentiment *page* 233 *& suivantes*, où il fait la généalogie de cette famille, dont les armes sont *d'azur d un serpent à deux têtes*, avec la devise *Bino capite luctans*. Cet Historien dit après d'autres qu'il cite, que les Biliotti de Benevent sont les mêmes que ceux de Florence : la conformité de nom pendant plusieurs siecles peut avoir autorisé ces Historiens. Quoi qu'il en soit, *Bencivenni* Volpe eut trois fils connus sous le nom de Biliotti.

1. *Octavianus* Biliotti, qui fut un des Conseillers de la République qui ratifierent le Traité de paix avec les Pisans l'an 1256, selon les preuves de la Maison de Gondi, tome 1, page 73, par Corbinelli, à Paris, 1705.

2. *Lotto* ou *Biliotto* Biliotti qui suit avec sa postérité.

3. *Simon* Biliotti ; il eut un fils nommé *Jean*, Prieur de la Liberté en Mars 1297 (b), & dont la branche s'éteignit dans la Maison de Gondi, par le mariage de

(a) *Il étoit fils de* Louis, *fils de Sandro, qui fut un des Otages donnés au Prince d'Orange après la prise de Florence en* 1530. Voyez *Varchi pag.* 439, *liv.* 12. Voyez *aussi pag.* 272, *liv.* 10, *pag.* 299, *liv.* 10, *pag.* 371, *liv.* 11, *& pag.* 625, *liv.* 15, *aux ans cités.*

(b) Voyez *le Prioriste.*

Françoise, fille de *Chistophe* de Biliotti, & de *Jacquette* de Mormeral avec *Leonard* de Gondi II du nom, en 1419 (*a*).

II. *Lotto*, ou *Biliotto* Biliotti, second fils de *Bencivenni* ou *Benvenuti* Volpi, est connu dans le Prioriste & dans *Scipion* Ammirato, *Liv. IV*, *p.* 197, *an.* 1295, *vol. 1 de l'Hist. de Florence.* Il s'étoit déclaré en faveur du Peuple, contre un parti de la Noblesse qui le maltraitoit, & fut en bute à ce parti dont étoient les Cavalcanti. Cinq de cette Maison l'attaquerent & l'insulterent l'an 1295; mais cet attentat ne fut pas impuni. *Guelfe* Addoni, nommé par la République Capitaine du Peuple après cette émeute, punit les coupables. Le Prioriste marque qu'il avoit deux fils; savoir, 1. *Mathieu* Biliotti, Prieur de la Liberté en Mai & Juin 1299, en Novembre 1303, en Mars 1313, en Septembre 1316, nommé, dans le Prioriste aux années citées, *Matheo di Biliotto Biliotti.* Il fut Ambassadeur l'an 1309 auprès du Pape Clement V à Avignon, pour obtenir la levée de l'interdit lancé depuis long tems sur Florence; ce qui est rapporté dans Ammirato, *tom.* 1, *liv.* 5, *pag.* 241, *an.* 1309, *Hist. de Florence.*

Il eut cinq fils, dont la postérité s'éteignit dans la suite; l'aîné (*b*) fut Prieur en Janvier 1325, & Gonfalonier de Justice en Novembre 1333. Un descendant de cette branche, nommé *Pierre*, fut Chanoine de l'Eglise Métropolitaine d'Avignon au commencement du seizieme siecle. Il est nommé dans un contrat d'échange de directes & droits seigneuriaux, passé en 1525 entre ledit Chapitre & *Jean* de Biliotti, pour lors Citoyen d'Avignon.

2. *Cenni* de Biliotti qui suit.

III. *Cenni* Biliotti fut Prieur-Seigneur de la Liberté de Florence en Janvier 1304 & en Novembre 1309, le Prioriste ausdites années le nommé *Cenni* di Biliotto Biliotti; il eut cinq fils.

1. *Barthelemi* Biliotti, rapporté ci-après.

2. *Sandro* Biliotti, dont la branche est éteinte. Les divers emplois qui lui furent successivement confiés prouvent combien il étoit recommandable. Il fut Maître de la Monnoye en 1339, Ambassadeur en 1343 pour signer la Ligue que Florence avoit faite avec les Pisans & les Siennois, Gonfalonier de Justice en Mars 1349, Ambassadeur à Arezzo l'an 1350, pour assister au Congrès que le Pape *Clement VI* avoit convoqué pour faire une Ligue contre *Jean* Viscomti, Archevêque & Duc de Milan, Prieur-Seigneur en Juillet 1357, & Ambassadeur auprès de l'Empereur *Charles IV* en 1369. (*c*)

3. *François* de Biliotti, dont la postérité est éteinte.

(*a*) Voyez *pag.* 185, 329, *tom.* 1 *du Livre des Dépôts*, *an.* 1423, *vol.* 2, *Histoire de Gondi.*

(*b*) *L'aîné dont il est question est désigné sous le nom de* Biliotto *Biliotti di Matheo*, *dans le Prioriste*, *aux années* 1325 *&* 1333.

(*c*) Voyez *l'Histoire de Florence d'Amirato*, *aux ans cités*, *tom.* 1, *Liv. IX*, *pag.* 469, *Liv. X*, *pag.* 510, *tom.* 1, *Liv. X*, *pag.* 518.

(*a*) Voyez *vol.* 1, *pag.* 126 *de Gamurrini*, *Généalogie Quarata.*

4. *Dominique* Biliotti.

5. *Thomas* Biliotti.

On ne sait s'ils eurent des descendans.

IV. *Barthelemi* Biliotti fut Prieur-Seigneur de la Liberté en Septembre 1344, Député en 1351 avec *Paul* Altovitti pour réformer les Vallées de Mugello & de Greve, & les garantir des courses des Pazzi & Ubaldini, alliés de l'Archevêque Duc de Milan. Il fut encore élu Prieur-Seigneur en Mai 1356, en Mars 1361, en Janvier 1365, & en Mai 1370. Le Prioriste, qui en fait mention aux années ci dessus, le nomme Bartolomeo *di Cenni* Biliotti. Il eut deux fils.

1. *Jean* de Biliotti, qui suit.

2. *Gauthier*, dont la branche est finie. Un de ses descendans, *Nicolas* Biliotti, Dominiquain à Florence, fut un des quatre Religieux de ce Couvent privilegiés qui ne furent pas exilés du Gouvernement de Florence, tous les autres ayant été chassés parcequ'ils renouvelloient les sentimens du fameux Pere *Savonarolle*, en faveur de la liberté du Peuple Florentin. Les trois qui resterent avec lui furent *François* de Medicis, *Dominique* & *Mathieu* Strozi, ainsi que le rapporte Méglioré dans son Livre intitulé *Florense illustrata*, *p.* 228, *an.* 1556.

V. *Jean* de Biliotti I du nom, désigné dans le Prioriste sous le nom de *Jiovanni di Bartolomeo Biliotti*, fut Prieur-Seigneur en Mars 1377, du Bureau des Dix de la Guerre en 1388 (*a*), Gonfalonier de Justice en Juillet 1392, & député avec *Mathieu* Davanzati en 1397, vers les Pisons & les Lucquois, pour accommoder leurs différends, & les engager à prendre les armes contre le Duc de Milan Il eut trois enfans.

1. *Sandro* Biliotti, ci-après rapporté.

2. *Gauthier*, dont la postérité est éteinte. Les Biliotti ont à Piolen des lettres d'*Alberto* Biliotti, descendant dudit *Gauthier*. Il vivoit en 1599, & étoit en correspondance avec *Antoine* de Biliotti I du nom à Avignon.

3. *Pierra* Biliotti, qui épousa *N*. . . Carducci, dont il eut quinze fils & sept filles, selon le témoignage de *Scipion* Ammirato dans son Histoire des nobles Familles de Florence, *page* 201, *Généal. Carducci*.

VI. *Sandro* dit dans le Prioriste en 1427, *Sandro di Jiovanni Biliotti*, fut, à l'exemple du premier *Sandro* son grand-oncle, un homme illustre, & recommandable par son mérite, à en juger par tous les emplois dont Florence le revêtit successivement. Il fut Gonfalonier de Justice en Novembre 1427, du Bureau des Dix de la Guerre pendant qu'il exerçoit cette premiere & souveraine Charge de l'Etat. Il entra encore dans le même Bureau l'an 1431. Il fut Seigneur-Prieur en Novembre 1434. Il le fut aussi en Septembre 1440, Gonfalonier pour la seconde fois en Juillet & Août 1444, & la même année Général des Armées de la République. Toutes ces dignités accumulées prouvent bien la confiance qu'avoit en lui sa Patrie, & l'utilité dont il fut: elles sont attestées par le Prioriste aux années ci-dessus désignées, par *Jacques* Nardi à la fin de son

(*a*) Voyez *Ammirato*, *Histoire de Florence*, *vol.* 1, *liv.* 15, *pag.* 793, *liv.* 16, *pag.* 834, *tom.* 1, *liv.* 16, *pag.* 856.

Histoire de Florence, à la Table des Gonfaloniers, & par *Scipion* Ammirato dans son Histoire de Florence, *pag.* 1042, *liv.* 19, *pag.* 1074, *liv.* 20, *pag.* 44, *liv.* 22, *&c.* Il eut quatre fils, 1. *Zenobi* de Biliotti, qui suit.

2. *Augustin* de Biliotti, auteur de la branche qui existe à Florence dans la personne de *Laurent* & *Joseph* de Biliotti, qui ont l'un & l'autre des enfans. Le premier est en correspondance de lettres avec les Biliotti à Piolen. Il avoit épousé une Demoiselle des Barons Delnero, morte à Florence l'an 1762, à la fleur de son âge. Ils sont Chevaliers de l'Ordre de Saint Etienne. On sait que cet Ordre a été institué sur le modele de celui de Malte. Les descendans dudit *Augustin* furent très-nombreux. *Alexandre* son sixieme fils, qui épousa *Françoise* Galisei, eut une postérité qui finit. *Marie-Madeleine* sa fille épousa *Charles-Honorace* Pucci, selon Gamurrini, *tom. III*, *p.* 385, *Généal. Pucci.* La branche de *Julien*, second fils d'*Augustin*, est aussi finie. Ce fut un fils de ce *Julien* qui épousa *Genevre* de Gondi, *Histoire de Gondi*, *tom.* 1, *pag.* 347.

3. *Mathieu* Biliotti, sans postérité.

4. *Nicolas* Biliotti, Prieur-Seigneur en Septembre 1463, dit dans le Prioriste *Nicolas di Sandro di Jiovanni*; ce qui, selon l'expression Italienne, signifie fils de *Sandro*, fils de *Jean*.

VII. *Zenobi* de Biliotti, dit dans le Prioriste fils de *Sandro*, fils de *Jean*, fut élu Prieur-Seigneur en Juillet 1455, Gonfalonier de Justice en Novembre 1471 (*a*), & Prieur-Seigneur en Mai 1486. Il avoit épousé *Constance* de Guigni (*b*), d'une illustre Maison de Florence, qui, selon *Vincent* Borghini, sort de celle de *Spada*. Les enfans sortis de ce mariage sont:

1. *Jean* de Biliotti II, ci-après rapporté, qui se réfugia à Avignon.

2. *Louis*, qui se retira à Nantes. On ignore s'il eut postérité.

3. *Dominique*, qui se retira à Marseille.

4. *Sandro* Biliotti II, qui n'ayant pas pris le même parti que ses freres, fut Prieur-Seigneur (*c*) en Mai 1491. Il eut quatre enfans; savoir *Sandro III*, *Jean*, *Leonard* &, *Louis* qui fut Pere du fameux *Ivo* de Biliotti, dont il a été parlé ci-devant, mort à Dieppe au service de France, à l'exemple de plusieurs de ses compatriotes qui y passerent, ne pouvant s'accoutumer aux chaînes qui venoient d'asservir leur Patrie.

5. *Mathieu* Biliotti, Religieux.

6. *François* : on ignore s'il fut marié.

7. *Camilla*, qui épousa *Gabriel* Strozzi.

8. *Laura*, qui fut mariée à *Antoine* Franzeti de Sangeminiono.

VIII. *Jean* de Biliotti, II du nom, sortit de Florence avec *Louis* & *Dominique* ses freres,

(*a*) Voyez *le Prioriste* Jacques *Nardi à la Table de Gonfalonier*, *& Amirato*, *tom.* 11, *liv.* 23, *pag.* 110, *an.* 1471.

(*b*) *Les armes de Guigni sont* de gueules à trois pieds & jambes de vaches d'argent onglées de même au chef d'or. Voyez *l'Histoire de Gondi*, *vol.* 1, *pag.* 220.

(*c*) Voyez *le Prioriste*, *où il est dit* Sandro dit Zenobi di Sandro.

après la conjuration des Pazzi contre *Laurent* & *Julien* de Medicis. Il dut abandonner avec regret une Patrie que son pere & ses ayeux avoient si utilement servie pendant plus de deux siecles, & au gouvernement de laquelle ils avoient constamment participé de génération en génération. Il vint s'établir à Avignon, où il épousa le 2 Octobre 1500 *Angelique* de Perussi, fille de *Rodolphe* & d'*Helene* de Fallet, par contrat passé par *Mathieu* Dalmassi. Notaire à Avignon. *Jean* expatrié, fut utile par ses talens à la nouvelle Patrie qu'il venoit d'adopter. Il fut Consul en 1510 & 1515 (*a*). Il obtint de *Leon X* un Sauf conduit ou Bref de protection pour sa famille, & beaucoup de privileges & d'exemptions dont il a été ci-devant parlé. Le Pape *Clement VII*, à l'exemple de *Leon X*, l'honora de sa confiance, & lui accorda aussi beaucoup de privileges en le nommant l'an 1526 Commissaire Général des Eaux & Chaussées des Comtats d'Avignon & Venaissin; Charge qui n'existe plus aujourd'hui dans ce Pays, & qui suppose toujours du mérite & des connoissances dans ceux qui en sont pourvus. Il acquit beaucoup de directes & des censes seigneuriales à Avignon, & il en reçut des reconnoissances de *Barthelemi* des Achard, d'*Anne* Broquier, & autres, en 1524 & 1526, écrivant *Bernard* de Garette, Notaire d'Avignon, lesquelles reconnoissances sont citées dans les Preuves de Malte du Chevalier de Gast. Il acquit aussi d'autres directes au Thor & à Caderousse, Villes du Comtat & des Domaines à Avignon, à Châteauneuf & à Piolen. La Partie du dernier est encore possedé par ses descendans. Il mourut à Avignon le 4 Juin 1530, & fut enterré dans l'Eglise des Religieuses de Sainte Claire, où l'on voit encore son tombeau, sur lequel sont gravées ses armoiries & celles d'*Angelique* de Perussi (*b*) sa femme, de l'illustre Maison de ce nom, qui a été si connue par son opposition à celle des Medicis, qui a donné outre douze Gonfaloniers à la République de Florence, une multitude de hauts Magistrats & d'Officiers Généraux, tant à Florence qu'en Allemagne & en France, parmi lesquels M. le Marquis de Perussi, Baron de Barles, vivant à Avignon en 1764, Lieutenant Général des Armées du Roi. *Jean* de Biliotti n'eut de son mariage qu'un fils unique nommé *Joachim*, qui suit.

IX. *Joachim* de Biliotti I passa un contrat d'échange conjointement avec *Jean* son pere, à Avignon l'an 1525, Notaire *Bernardin* de Garette. Il obtint une Sentence favorable (*c*) l'an 1553, sur un Procès qu'il soutenoit à Rome, comme fils & héritier de *Jean* de Biliotti, contre *Barthelemi* Panchiati, Florentin, résident à Lyon. Il reçut des reconnoissances des

(a) *Les titres cités en cet article & aux suivans sont dans les Archives de Biliotti à Piolen.*

(b) *Les armes de Perussi sont* d'azur à trois poires d'or 2 & 1, tigées & feuilletées de même. Voyez *les Historiens cités*, & *sa généalogie dans Pithon Curt.*

(c) *Elle est signée* Bonvincinus Notarius publicus causarum Cameræ Apostolicæ.

directes ci dessus mentionnées en 1537, Notaire *Bernard* de Garette, & il acquit la Coseigneurie de la Garde-Péréol, l'an 1556, de noble *Louis* de Raoux. Il fut marié avec *Helene* de Lause ou Lauda (a), fille de *Pierre*, Chevalier, & d'*Helene* de Castagne (à *Cassaneis*), & il fit son testament à Avignon le 20 Septembre 1580, pardevant *Colin* Tache, Notaire, par lequel il ordonna à *Antoine* de Biliotti son héritier, d'acquitter les legs pies que la Dame *Helene* de Lause sa femme avoit faits par son testament du 4 Août 1560, *Louis* de Balma, Notaire à Piolen. Il mourut à Avignon, & fut enterré, comme il l'avoit ordonné, dans le tombeau de son pere, dans l'Eglise des Dames de Sainte Claire, devant la Chapelle qui lui appartenoit, jadis la descente de la Croix, aujourd'hui Saint François. Il eut douze enfans de ladite *Helene* de Lause, qui vivoient tous en 1555.

1. *Jeanne*, mariée avec *Guillaume* de Forest, de la Ville de Roman en Dauphiné.

2. *Henri*, mort sans postérité.

3. *Gillette*, Religieuse à l'Abbaye de Sainte Claire d'Avignon.

4. *Françoise Ire*, mariée avec *Etienne* de Melet, Gentilhomme de Pierrelatte.

5. *Antoine I*, marié avec *Madeleine* de Serres, fille de *Michel* de Serres, & de *Marguerite* de Sobiras, héritier universel de *Joachim* de Biliotti son pere, n'eut de son mariage qu'une fille, *Angelique* de Biliotti, qui épousa l'an 1602 *Torquat* de Fortia, Seigneur de Cuirol, & qui porta par ce mariage tous les biens de la Maison de Biliotti audit Seigneur de Cuirol, dont elle eut deux filles (b). *Jeanne* fut mariée avec *Michel* de Guast, Seigneur de Saint-Savournin. *Suzanne* épousa *Louis* de Marcel, Seigneur de Crocham, dont *Jeanne* de Marcel eut, entr'autres enfans de *Henri* de Guyon, *Joseph* de Guyon-Crochant, Archevêque d'Avignon, par nomination de Benoît XIV; *Antoine* de Biliotti, qui entra dans l'Etat Ecclésiastique après la mort de sa femme, fut Prêtre, & Grand-Vicaire du Diocése d'Orange. Il a été Primicier à Avignon en 1594 & 1603. On trouve son éloge funébre dans les Archives du Chapitre de la Métropole d'Avignon, en ces termes :

Egregius admodum D. Antonius, Biliottus timoratæ conscientiæ vir octogenarius, de Republicâ Avenionensi bene meritus, qui post multa & præclara de se quamdiu vixit edita testimonia, tandem, mortis necessitati, non sine suorum, & totius urbis desiderio, cessit anno 1624.

6. *Madeleine*, femme de *Louis* de la Verne, Gouverneur de Bollene, Ville du Comté Venaissin.

7. *Helene*, mariée avec *Melchior* de la Vartre.

8. *Joachim II* de Biliotti, qui suit.

9. *Bernardin*, Maître de la Monnoye à Avignon, marié avec

(a) *Maison très-ancienne d'Avignon, dont les armes sont d'*azur à quatre aloses d'argent posés l'une sur l'autre en face.

(b) *Ce fut à l'occasion de leurs enfans que furent faites les preuves de la Maison de Biliotti, dont il a été parlé, où la piece d'or aux armes de Biliotti fut exhibée.*

Lucrece de Pumejean, sans postérité.

10. *François*, Religieux Bénédictin de l'Eglise de Piolen.

11. *Françoise II*, mariée à Carpentras avec *N*... Facendo.

12. *Angelique*, qui épousa *Baltazar* de Burle, d'Aix en Provence, premier Gentilhomme du Cardinal *Charles* de Bourbon, oncle de *Henri IV*. *Voyez l'Etat de Provence, tom. III, pag. 19, aux Additions Généalog. Burle.*

X. *Joachim* de Biliotti II, premier Coseigneur de la Garde-Pereol, s'établit à Piolen, à l'occasion des biens situés dans son terroir, qui lui furent legués par le testament de son pere. Il s'y maria avec *Catherine* de la Baume, fille de *Pierre*, Ecuyer d'Orange, & de Dame *Marthe* Isnard, par contrat passé & reçu à Piolen le 4 Novembre 1576, par *Jean* Benivadi, Notaire. (a)

Joachim II de Biliotti fit son testament le 24 Juillet 1604, pardevant *Pierre* Fournier, Notaire d'Orange, dans lequel il établit *Antoine* de Biliotti son héritier après la mort de *Catherine* de la Baume sa femme, & à son défaut ses autres enfans, après lesquels il appella les Biliotti d'Avignon ses freres. Il mourut la même année, & fut inhumé dans la Paroisse de Piolen, devant la Chapelle du Saint Esprit, qui lui appartenoit; tombeau qui a été & est encore celui de ses descendans.

Il eut deux fils, & une fille.

1. *Antoine* de Biliotti II qui suit.

2. *Laurent*, Bénédictin de Cluni, Sacristain titulaire de l'Eglise de Tain en Dauphiné.

3. *Pierrette*, épouse de *Melchior* Bourceau.

XI. *Antoine* de Biliotti desirant conserver le droit de Citoyen d'Avignon, quoique son pere eût quitté cette Ville, obtint des Consuls d'Avignon des Patentes scellées (b), & en forme, du 13 Septembre 1643, qui déclarent *Antoine* de Biliotti Citoyen de ladite Ville, quoique son pere & lui eussent habité Piolen. Il épousa *Dauphine* de Bertoin, fille d'*Antoine*, & de Dame *Isebeau* de Rosseti, par contrat passé à Avignon le 19 Mars 1611, par *Etienne* Maselli, Notaire de ladite Ville, & en présence de *Catherine* de la Baume, alors remariée à *Joseph* de Malevalette, Gentilhomme d'Aramon en Languedoc, d'*Antoine* de Biliotti I, Prêtre, & de *Bernardin* de Biliotti, ses oncles paternels, de *Jean Louis* de la Baume son oncle maternel, de *Torquat* de Fortia, époux d'*Angelique* de Biliotti sa cousine germaine, & de Dom *Jean* Rosseti, Recteur du College de Saint Martial à Avignon, Prieur de Piolen, oncle maternel de ladite *Dauphine* de Bertoin, de laquelle il eut trois enfans.

1. *Guillaume* de Biliotti qui suit.

(a) *La Maison de la Baume, de la Ville d'Orange, a été tantôt unie au parti Protestant, tantôt au Catholique, & a été successivement la victime de l'un & de l'autre.* Voyez l'Histoire d'Orange par la Pise, aux années 1562 & suivantes.

Cette Maison que les troubles & les malheurs de ces tems disperserent, portoit pour armes : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois têtes de léopard de même.

(b) *Elles sont à la fin du Mémoire qui nous a été envoyé.*

2. *Jean*, Bénédictin de Cluni.

3. *Catherine*, qui épousa *André* de Begon, Capitaine au Régiment de Retuel Anglois, au service de France. Parmi les parens qui assisterent à ce mariage, étoient *Louis* de Marcel, Seigneur de Crochant, & *Jacques* de Marcel, Chevalier de Malte, &c. *Antoine* de Biliotti eut d'un second mariage avec *Marguerite* d'André, un fils nommé *Joachim*, mort sans postérité, & une fille, *Madeleine*, mariée avec *N*. . . . . Begon.

Il fit son testament au Couvent des Peres Observantins de Carpentras, le dernier Mars 1643, par lequel il institue *Guillaume* & *Joachim* ses fils, ses héritiers.

XII. *Guillaume* de Biliotti épousa à Carpentras le 12 Décembre 1651 *Isabelle* de la Baume sa parente, par dispense de M. le Vice-Légat d'Avignon, datée du 24 Novembre 1651. Il testa à Piolen le 10 Septembre 1661, pardevant *Esprit* Michel, Notaire, & il laissa trois enfans de son mariage; savoir,

1. *Joachim* de Biliotti III, qui suit.

2. *Marie*, qui épousa *Jerôme* de Perier, & en secondes noces *Antoine* de Bet, Sieur de Brouilli, Lieutenant au Régiment de Tournesis.

3. *Catherine*, Religieuse de la Visitation à Carpentras.

XIII. *Joachim* de Biliotti III du nom, nommé dans plusieurs Actes publics Citoyen de Carpentras, où il avoit acquis une maison, épousa *Therese* de Salvator, (*a*) fille de *Claude-Tavernier* de Salvator, & de *Jeanne-Marie* de Rocher, de la Ville de Boulene au Comtat, par contrat passé le 30 Novembre 1680, par *Raimond* Romillon, Notaire dudit Boulene. Il fit son testament à Carpentras le 29 Décembre 1709, par *Jean* Floret, Notaire de ladite Ville, & fut enterré à Piolen, dans le tombeau de ses ancêtres. Il eut de son mariage trois fils & deux filles.

1. *Joachim IV*, Capitaine au Régiment de Feugeret, par commission du 7 Mai 1702, mort à Nieuport le 8 Septembre 1706, après avoir eu un fils nommé *Joseph* de Biliotti, Carme Déchaussé à Carpentras, en 1764, connu sous le nom de Pere *Jean* de la Croix, né à Bruxelles 31 Octobre 1705, de son épouse *Honorine-Helene* de Paillart Varcoing, de la Ville de Mons en Hainaut.

2. *Joseph* de Biliotti qui suit.

3. *Joachim-Blaise* de Biliotti, dit le Chevalier de Lause, Capitaine au Régiment de Talaru, par commission du 28 Juillet 1734, Chevalier de Saint Louis, mort en 1747 au Camp de la Trinité, dans le Comté de Nice.

4. *Marie-Therese*, Religieuse de la Visitation à Carpentras, morte en 1739.

5. *Therese*, vivante à Piolen dans le célibat en 1764.

XIV. *Joseph* de Biliotti épousa du consentement de sa mere, pour lors veuve, contrat passé 12 Octobre 1723, par *Joseph* Michaëlis, Notaire de Carpentras, *Charlotte* de Planet (*b*), fille de

(a) *Les armes de Salvator sont* d'or, *ou selon d'autres*, d'argent au cyprès arraché de sinople soutenu par deux lions de gueule.

(b) *Les armes de Planet sont* d'azur au soleil d'or, environné de six étoiles d'argent.

Charles, & de Dame *Marie-Marguerite* de Pusco. Il a eu de ce mariage un fils & deux filles; savoir,

1. *Joseph-Joachim* de Biliotti qui suit.

2. *Marie-Therese-Elizabeth*, Religieuse Ursuline à Caron, morte 2 Avril 1762.

3 *Charlotte-Alexandrine*, épouse de *Joseph* de Mornas, vivant à Piolen en 1764.

XV. *Joseph-Joachim* de Biliotti, Seigneur de la Terre de Beauregard en la Principauté d'Orange, par acquisition du mois de Septembre 1763, Capitaine au Régiment de Talaru, par commission du 8 Novembre 1746, Chevalier de Saint Louis le 23 Juillet 1756, ensuite de la prise mémorable du Fort Saint Philippe, s'est marié par contrat passé par *Pierre* Blase, Notaire, le 16 Février 1751, à *Esprite-Verane* de Beraud (a), fille unique & héritiere de *Henri* de Beraud-Mornas, de la Ville de Cavaillon. Il a de ce mariage,

1. *Marie-Therese*, née 6 Décembre 1752, inscrite sur la Liste de Saint-Cyr en Juillet 1758.

2. *Joseph-Joachim Basile-Regis*, né 15 Juin 1754, proposé pour l'Ecole Militaire.

3. *Thomas-Xavier-Zenobi*, né 6 Mars 1758.

4. *Ambroise-Joachim*, né 7 Décembre 1759.

5. Et *Angelique-Catherine*, née 29 Avril 1761, inscrite aussi sur la Liste de Saint-Cyr.

BIOTIERE en Bourbonnois. Cette Noblesse paroît avoir pris son nom du Château de Biotiere, situé dans la Paroisse de Buxieres-la-Grue, près de Moulins, dans laquelle Paroisse elle a possedé des biens pendant plusieurs siecles (b).

Gilbert de Biotiere, Ecuyer, vivoit au commencement de 1400. Il donna quittance le 22 Décembre 1439, de la dot de sa femme, qui étoit de la Maison de Chapelles, aussi du Bourbonnois, & éteinte depuis long-tems. Il peut avoir été pere de *Jean* de Biotiere, Ecuyer, qui épousa par contrat du premier Août 1452, *Gabrielle* de Marçay, fille de *Philippe*, Seigneur de Marçay.

Philippe de Marçay, en lui donnant sa fille, la fit héritiere de la Terre de son nom, & de tous ses autres biens, excepté de la quatrieme partie qu'il réserva à *Louis* son fils, avec clause que ce quart reviendroit à sa sœur, au cas qu'il mourût sans enfans. Ce contrat a été présenté à M. de Clairambault,

(a) *Noble & ancienne famille de Cavaillon, dont les armes sont* d'or à trois cœurs de gueule. *Voyez Pithon Curt. tom.* 1. *page* 9.

(b) *D'après les Hommes Illustres*, liv. 5, ch. 73, pag. 447, *&* *les Mémoires du Maréchal de la Vieville*, tom. 1, pag. 195, ch. 13, *on voit qu'il y avoit un Biotiere qui commandoit la Gendarmerie Françoise à la bataille de Cerisolles, gagnée par les François en* 1544, *& que ce même Biotiere contribua beaucoup avec cette troupe d'élite au gain de le bataille; que le Colonel Madrue étant tué, & deux ou trois autres Colonels, le reste prit la guérite, & qu'il ne se trouve pas que jamais Gendarmerie Françoise ait fait plus de vaillance & plus d'effort qu'elle fit alors; car M. de Biotiere & quarante hommes d'armes, leurs chevaux étant morts, combattirent plus d'une demi heure avec la masse & le coutelas.*

tambault, qui en a pris copie.

La Terre de Marçay est demeurée depuis ce tems dans la Maison de Biotiere, & n'en est sortie qu'en 1753, que mourut *Anne-Elisabeth* de Biotiere, derniere de sa branche, veuve de *Martin* de Rollat, Seigneur de Varennes. Cette Terre vient de rentrer, par acquisition (en Juillet 1760) à M. le Marquis de Tilly, rapporté ci-après.

Du mariage de *Jean* de Biotiere avec *Gabrielle* de Marçay, vint entr'autres enfans,

Philippe de Biotiere, Seigneur de Marçay, qui épousa en 1497 *Jacquette* de Masgilbert, & en eut,

Claude de Biotiere qui suit.

Jean & *Anne*, vivans en 1540.

Claude de Biotiere, Seigneur de Marçay, partagea avec son frere & avec sa sœur les biens qu'ils avoient à Buxieres en 1540. Il laissa d'*Antoinette* de Brandons,

1. *François* de Biotiere, Seigneur de Marçay, qui suit.

2. *Jacques* de Biotiere, Seigneur de la Motte, qui d'*Anne* de Saint-Aulbin, sa femme, eut *Annet* de Biotiere, ayeul de *Louis*, maintenu dans sa noblesse par M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Moulins en 1667.

3. *Philippe* de Biotiere, Seigneur des Issarts, qui a fait un rameau, éteint vers la fin du dernier siecle.

4. *Imbert* de Biotiere, Seigneur de Pochonniere, & en partie de Marçay, chef de la branche des Seigneurs de Pochonniere, rapportée après celle de son frere aîné.

5. *Pierre* de Biotiere, dit le jeune, qui épousa *Antoinette* de Chassi, qui le rendit pere de *François*, Seigneur de Chevronne en Berry, lequel eut pour fils *Edme* de Biotiere; celui-ci fut pere de *François*, Seigneur du Plessis & de Chevronne, qui se voyant sans enfans donna ses biens à *Louis* de Biotiere son parent, en 1702.

François de Biotiere, Seigneur de Marçay, épousa en 1566 *Marie* de la Riviere, & en eut,

Jean, Seigneur de Marçay, qui de *Catherine* de Rollat, fille d'*Alexandre* de Rollat & de *Françoise* de Beaucaire, eut,

François de Biotiere, Seigneur de Marçay, qui ne laissa d'*Eucharistie* de Villume qu'une fille nommée *Anne-Elizabeth*, mariée à *Martin* de Rollat, comme il a été dit plus haut.

Imbert de Biotiere, Seigneur de Pochonniere, & en partie de Marçay, quatrieme fils de *Claude*, Seigneur de Marçay, & d'*Antoinette* de Brandon, épousa en 1586 *Anne* de Forest, & en eut *Charles* de Biotiere, Ecuyer, Seigneur de Pochonniere, de la Liviere, & en partie de Marçay, Officier de la Compagnie des Hommes d'Armes du Comte de Soissons. Il épousa en 1615 *Madeleine* de Grangier [a], qualifiée dans l'acte de sa tutelle du 25 Mai 1601, cousine maternelle de *Chrestien* de Lamoignon, Conseiller au Parlement : elle étoit fille de feu *Blaise* de Grangier, Ecuyer, Seigneur des Chapelles, de la Bretesche, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & de Demoiselle *Marguerite*

(a) *La famille de Grangier est alliée aux Maisons de Lozoy, des Maretz, de Refuge en Bretagne, de Teslu de Balincourt, &c.*

de Soulfour. De ce mariage sont venus trois fils ; savoir,

1. *Gilbert*, Seigneur de Chassincourt, qui suit.

2. *Antoine*, Seigneur de Pochonniere, marié à *Gilberte* de Biotiere, dont *Antoine*, qui épousa *Suzanne* de Villelume, & en eut une fille mariée à *N*... de Chambon, Seigneur de Marcilliac.

3. *Pierre* de Biotiere, qui eut pour fils *Louis* de Biotiere, lequel épousa par contrat du 15 Décembre 1702, *Marie* de la Chastre, de la branche de Brillebaut. Ce fut à lui que *François* de Biotiere, dernier de la branche formée par *Pierre* de Biotiere le jeune fit donation de ses biens situés en Berry.

Gilbert de Biotiere, Seigneur de Pochonniere, de Chassincourt & de la Buxiere, épousa par contrat du 3 Février 1648 *Madeleine* de Bayard, fille de *Thomas* de Bayard, Ecuyer, Seigneur de Neuville, & de *Gabrielle* de la Roque. [a] De cette alliance vint,

Gaspard de Biotiere, Seigneur de Chassincourt & de Pochonniere, qui par contrat du 25 Mars 1687 épousa *Catherine* de Villelume [b], fille de *Nicolas-Louis*, Seigneur de la Roche-Othon, &c. qui le rendit pere de,

Nicolas-Louis, Seigneur de Chassincourt, Pochonniere, &c. Capitaine au Régiment de Bourbonnois, Chevalier de S. Louis, premier Lieutenant des Gardes du Corps de la feue Reine d'Espagne. Il épousa en 1723 *Elizabeth* Roussel de Tilly, Gouverneur de Mauleon, & sœur du Marquis de Tilly, Conseiller d'Etat, Maréchal de Camp, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Electeur Palatin & de M. l'Evêque d'Orange, & du Chevalier de Tilly, Capitaine de Carabiniers, & Chevalier de Saint Louis, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745. De ce mariage est venu,

Charles de Biotiere, appellé le Chevalier de Tilly, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes Françoises, né le 28 Juillet 1728, depuis appellé le Marquis de Tilly, ensuite Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres, fait Colonel du Régiment de Medoc, Infanterie, le premier Décembre 1762, a eu l'honneur d'être chargé par le Roi, qui commandoit son armée en personne après la bataille de Fontenoy, gagnée le 11 Mai 1745, pour distribuer une somme considérable à ceux des Peuples de Fontenoy & d'Antoing, qui avoient le plus souffert de la bataille. Il a épousé par contrat passé devant Mathis & Maquer, Notaires au Châtelet de Paris, le 9 Février 1758, signé par Monsieur & Madame les Duc & Du-

(a) *La famille de Bayard a fait des alliances avec les Maisons de Coeffies, de Robertet (dont descendent par les femmes un grand nombre de Maisons nobles) de Veny-d'Arbouze, Montcalm, Amanzé, Rollat*, &c.

[b] *La Maison de Villellume, originaire d'Auvergne, est alliée à celle de Tiniers, Senectere, Montmorin, Saint-Georges, Hautefort, Saint-Chamant, Monestay-Chazeron, Lenoncourt, Thianges, de Gravel, d'Orcier, de Bron, Talaru, Gorvevod, Beauffremont, Saint-Germain-Beaupré*, &c.

-cheffe d'Orléans, & célébration le 9 Mars suivant, dans la Chapelle de l'Hôtel de Duras à Paris, *Marie-Anne* de Durfort de Deyme de Rozines, fille de *Pierre* de Durfort, Seigneur de Rozines & de Verniole, & d'*Anne* Donnadieu, présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale le 1 Février 1761, par Madame la Maréchale de Duras. De ce mariage sont nés,

1. *Jean-Louis Auguste*, né le 1 Août 1761.

2. *Marie-Françoise-Antoinette*, née le 28 Décembre 1758.

Le Marquis de Tilly a eu deux oncles paternels ; l'un *Louis* de Biotiere, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, marié sans enfans à Lille en Flandre le 17 Avril 1730, à *Marie-Therese* de Renaud.

L'autre, *Claude* de Biotiere, Chevalier de Malte de Minorité, tué au siege de Fribourg, étant Lieutenant de Grenadiers au Régiment du Perche.

Cette Généalogie a été dressée en Décembre 1754, sur l'expédition des Titres, faite d'après les Registres de la Chambre de l'Election de Montluçon.

Les armes : *d'azur à une rose feuillée de sinople, posée au milieu de l'écu, accompagnée en pointe d'une croix ancrée d'argent, au chef d'argent, chargés d'un lion d'azur, armé & lampassé de gueules*. Supports, *deux lions* : cimier, *un lion issant de même*. Devise, tam fortis, quam nobilis.

BODIN en Blaisois. Voyez la généalogie de cette famille à la fin de cette lettre B.

BOUCHARD D'AUBETERRE en Provence, originaire de Xaintonge. Les Messieurs Bouchard d'Aubeterre ont pour neuvieme ayeul commun avec le Doyen des Maréchaux de France (Duc de Noailles) & le Maréchal de Biron, Colonel des Gardes Françoises, le Maréchal de Montberon, mort en 1422, pere de *Marguerite*, mariée par contrat du 3 Octobre 1418 à *Savary* Bouchard, Seigneur d'Aubeterre, dont *Louis*, Seigneur de Saint Martin de la Coudre, marié en 1450 *alias* par contrat du 16 Mai 1459, pere de *François*, marié en 1492, dont *Jean* Bouchard, Seigneur de Saint Martin de la Coudre & de Chevalon, marié en 1539, pere de Claude, qui eut Chevalon en 1576, chargé d'une *soute* de 5000 livres envers la Dame de la Rochefoucault Roissac, à la postérité de laquelle Chevalon a passé faute de payement.

Claude a laissé *Mathias*, marié en 1630, pere de *Philippe*, marié en 1667, dont *Antoine*, marié en 1710, pere de *Martial Antoine* Bouchar d'Aubeterre, pour lequel ce Mémoire est fait.

La Roque, Histoire d'Harcourt, apprend le mariage de *Jacques* d'Harcourt (dont le Chef de cette Maison descend) avec *Elizabeth* Bouchard d'Aubeterre, fille de *Gui*, appellé le *Chevalier-sans-Reproche*, neveu de *Louis* Tige de Saint Martin de la Coudre, & le mariage d'*Antoinette*, niece d'*Elizabeth*, en 1553, avec *Jean* l'Archevêque, Seigneur de Soubise, dont le Maréchal Prince de Soubise descend.

Cette *Antoinette* étoit tante de *David* Bouchard, Cordon Bleu, pere de l'héritiere *Hyppolite*, morte en 1638 ; elle avoit été mariée par contrat du 12 Avril 1597 à *François* d'Esparbés, Seigneur de Lussan, Maréchal de France en 1620. Leur petit-fils

Louis épousa par contrat du 2 Novembre 1679, *Henriette-Dorothée* Bouchard d'Aubeterre, héritiere de Saint-Martin de la Coudre & de Gemosac.

Table de treize dégrés du nom de Bouchard, & de la premiere des trois héritieres d'Aubeterre, Marie de Raymond.

On n'a rien au-dessus de *Pierre* Bouchard, Chevalier, Seigneur de Cornefou en 1303, mari d'*Yolande*, Dame de Rochefort-sur-Charente, Terre qu'ils échangerent en 1301 avec le Roi, pour celle de Pauleon.

Leur fils *Pierre* fut pere de *Guy*, vivant en 1388, mari de l'héritiere d'Aubeterre & d'Ozillac, dont vint *Grimard*, pere de *Savary* Bouchard, Seigneur d'Aubeterre, Pauleon, Ozillac, Saint-Martin de la Coudre, marié en Octobre 1418, avec *Marguerite* de Montberon ci-dessus, dont deux fils ont eu postérité. Il n'en reste en 1764 que le rameau puîné ci-dessus du second.

François, l'aîné, a été le quatrieme ayeul d'*Hyppolite* ci-dessus.

Louis, second fils de Savary, eut en partage du 18 Mars 1460, la Terre de Saint-Martin de la Coudre & Gemosac.

Ses arrieres petits-fils, *Leon* & *Claude*, ont formé deux rameaux. Celui de *Claude* seulement subsiste en 1764; on le repete.

Leon étoit bisayeul d'*Henriette-Dorothée*, héritiere de Saint-Martin de la Coudre & Gemosac ci-dessus.

A l'égard de *Claude*, il eut la Terre de Chevalon par accord du 2 Mars 1576, & testa le dernier Décembre 1611 à Aix. Il avoit épousé *Claire* Demino, fille du Gouverneur de Coulioure, Chevalier de l'Ordre du Roi.

Du mariage de *Claude* Bouchard d'Aubeterre, qui fut Colonel d'Infanterie sous le Duc de Lorraine, avec *Claire* Demino, est venu *Mathias* Bouchard d'Aubeterre, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Reine, marié en ladite Ville d'Aix le 15 Octobre 1634, à Demoiselle *Françoise* de Lachan, laquelle testa le 11 Septembre 1685, & lui testa à Aix le 5 Mai 1691.

Il avoit émancipé par acte du 25 Janvier 1685 leur fils *Philippe*, qui est qualifié Conseiller & Medecin ordinaire du Roi, Professeur de l'Université de Provence, dans son contrat de mariage du 6 Septembre 1667, passé à Aix, avec Demoiselle *Anne* Dumas, fille de *François* Dumas, Chevalier, Conseiller du Roi, Trésorier de France, & Général des Finances en la Généralité de Provence.

Philippe étoit au sixiéme dégré avec *Hyppolite* Bouchard, héritiere d'Aubeterre, mariée en 1597 au Maréchal de France *François* d'Esparbés de Lussan, & cousin issu de germain de *Louis* Bouchard, pere d'*Henriette-Dorothée*, mariée en 1679 au petit-fils de ce Maréchal.

Ce *Philippe* Bouchard d'Aubeterre a laissé *Antoine*, Capitaine au Régiment de Navarre, Infanterie, marié à Entrevaux sur-le-Var, Haute-Provence, quelques années avant le contrat des conventions du 14 Novembre 1710, dont trois fils vivans en 1764.

Le plus jeune, *André*, est Capitaine réformé du Régiment de Belloy, Infanterie. Sa commission est du premier Janvier 1748.

Le second, *Martial-Antoine*, s'est marié à Paris par contrat du

31 Mai 1750, à *Anne-Catherine* de Lescure, Demoiselle originaire de Severac-le-Château, dont la noblesse est attestée par M. le Maréchal Duc de Biron, & la Noblesse du Pays, dont un fils, *Edme-Martial-Armand*, & une fille, *Jeanne-Josephine*.

L'aîné, *Jacques* Bouchard, des Seigneurs d'Aubeterre, devenu chef de sa Maison en 1751, né en 1715 à Entrevaux, d'abord Lieutenant au Régiment de Flandre en 1733, ensuite Garde du Roi, Compagnie d'Harcourt, & Commandant du Fort quarré d'Antibes, depuis le 7 Janvier 1746, fait Chevalier de Saint Louis, pour reconnoître la belle défense qu'il a faite lors du blocus & bombardement d'Antibes, a été marié à Paris le 12 Juin 1741, à Demoiselle *Marie-Jeanne* de Nivelet, fille de *Noel*, Commissaire des Guerres à Bastogne, Pays de Luxembourg, dont huit enfans.

1. *Joseph*, d'abord Lieutenant au Régiment d'Orleans, & ensuite embarqué en qualité de Volontaire sur les Vaisseaux du Roi. Il fut blessé au combat de la Fregate l'Oiseau, commandée par M. le Chevalier de Modene. 2. *Jeanne-Amelie*. 3. *Louise-Marie-Fortunée*. 4. *Rose-Baptistine*. 5. *Gabriel-Eleonor-Auguste*. 6. *Louis-François-Xavier*. 7. *Jeanne-Marie-Françoise-Désirée*. 8. *Jean-François-Marie*.

Le Corps de la Noblesse de Provence, après la plus exacte vérification de leurs titres, & en vertu de la Délibération prise par ledit Corps, leur a délivré le 14 Mars 1763, un certificat qui constate autentiquement leur origine, & l'antiquité de leur noblesse.

Nous nous proposons à la fin de cet Ouvrage de donner une généalogie complette sur les titres qui doivent nous être communiqués.

C'est M. le Marquis d'Aubeterre (du nom d'Esparbés de Lussan) suivant sa lettre du 11 Juin 1761, qui leur a fourni la transaction de 1576, le partage de 1460, & le contrat de mariage de 1418. Il ignoroit qu'il existât une branche de la Maison de Bouchard en Provence, en marquant qu'il seroit ravi de pouvoir fournir les moyens de constater leur naissance & celle de leurs enfans. Les armes *écartelées au 1 & 4 de gueules à 3 léopards d'or passans l'un sur l'autre au 2 & 3 lozangé d'or & d'azur au chef de gueules.*

BOUDART, Marquis de Couturelle en Artois, *Charles-François-Joseph* Marquis de Couturelle, Chevalier de Saint Louis, député vers le Roi par la Noblesse des Etats d'Artois pendant l'année 1759, a épousé *Charlotte* de Vignacourt, d'une Maison qui a donné deux Grands-Maîtres de Malte. Il en a un fils, âgé de huit ans en 1764, & une fille âgée de sept ans.

Freres, 1. *Charles-Joseph* Boudart, Chevalier de Saint Louis, Aide-Major Général, chargé du détail de l'armée Françoise à la prise de Minorque, Chambelan du Sérénissime Electeur Prince Palatin, marié à *Marie-Françoise* de Duglas ou Douglas, de la Maison de Douglas en Ecosse.

2. *Charles-Valentin*, Seigneur de Maingrival, &c. aussi Chevalier de Saint Louis, marié à *Anne-Pierre* de Blondel, née Baronne de d'Ouderove, seule héritiere de sa Maison, dont une fille âgée de huit ans en 1764.

Ces trois freres ont une sœur mariée à *N.*.. Ducarieul en Ar-

tois. Leur pere *Gerard-Joseph* épousa, 1°. *Madeleine* Duriez, fille du Comte de Vilerval en Artois, & 2°. *Marguerite* Desmarets, famille éteinte en elle dans le Cambresis.

Les armes: *trois coquilles placées en cœur 2 & 1, avec un croissant d'or au milieu en champ d'azur.*

BOUGY en Gâtinois porte *de gueules à 6 besants d'or*, 3, 2, 1. On rapporte l'origine de cette famille à *Pierre* de Bougy, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & à cause de sa femme, Seigneur d'Acoux, Orgat en Gâtinois. Il épousa vers 1420 *Jeanne* des Hayes, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur d'Acoux, Gaubertin, &c. & de *Jeanne* de Prunelé. Une des descendantes, élevée à S. Cyr, est aujourd'hui veuve avec dix enfans de *N*. . . . le Fort, Gentilhomme du Nivernois, mort en 1759: elle a deux freres au service du Roi.

BOURDONNÉ, Seigneur de Champigny, porte *d'azur à 3 chevrons d'or surmontés & accompagnés en chef de 3 colombes d'argent, & en pointe d'une étoile de même.*

Françoise-Scholastique de Bourdonné, dite Madame de Champigny, née 23 Février 1673, élevée dans la Maison de Saint Louis à Saint-Cyr, où elle fut reçue le 30 Mars 1685, & y fit Profession le 9 Octobre 1694: elle avoit deux freres & une sœur, femme en 1695 de *Guillaume* du Bois, Ecuyer, Seigneur Patron d'Augy en Normandie.

BOURLAMAQUE, en Italien BURLAMACCHI, Maison ancienne de la République de Lucques en Italie. Dès le quatorzieme siecle elle avoit rang parmi la Haute-Noblesse de cette République, & fournit en 1436 un Gonfalonier de Justice, qui est la Dignité suprême de l'Etat. Elle a eu le même honneur en différens tems; & a toujours fait partie du Conseil des Nobles de la Ville de Lucques. Plusieurs Chevaliers de Malte en sont sortis.

Le chef de cette Maison est actuellement *Carlo* Burlamacchi, Noble Lucquois, & Sénateur.

D'une branche de cette Maison, qui passa à Genève dans le seizieme siecle, étoit issu Burlamacchi, Conseiller d'Etat à Genève, Auteur du Livre des Principes du Droit Naturel, mort sans enfans mâles.

Une autre branche vint s'établir à Paris dans le dix-septieme siecle, en la personne de *Francesco* Burlamacchi, qui eut par sa femme la Seigneurie du Vivier & de Courtevront en Brie (a).

Son fils *Jean-François* de Bourlamaque, reçu Page de la Grande-Ecurie en 1693, fut tué en 1734 au combat de Parme. Il étoit frere de *Catherine-Isidore*, morte Abbesse du Pont-aux-Dames en 1752.

Ses enfans sont,

Claude-Charles de Bourlamaque, Seigneur du Vivier & de Courtevront, ci-devant Capitaine au Régiment de Saluzy, Cavalerie, & *François-Charles* de Bourlamaque, Maréchal de

(a) *Voyez Gallia Christiana, Tome VIII, l'Histoire de Meaux, par Dom Toussaint du Plessis, & les Mémoires de Madame de Maintenon, seconde édition.*

Camp, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, Chevalier honoraire de celui de Malte, & Gouverneur de la Guadeloupe.

Les armes sont d'*or à une croix d'azur.*

BOUVILLE, Village & Paroisse à deux lieues d'Etampes, qui a donné son nom à une ancienne Maison qui portoit : *d'argent à une face de gueules, chargé de 3 annelets d'or*, dont étoit *Hugues* de Bouville, Chambellan du Roi *Philippe le Bel*, Seigneur dudit Bouville. Il acquit de son frere la Seigneurie de Farcheville, sise en la Paroisse dudit Bouville, & y fit bâtir un Château fortifié l'an 1291, & y fonda une Chapelle. Il étoit alors Seigneur de Milly par acquisition.

Les Seigneuries de Bouville & Farcheville passerent dans le quatorzieme siecle dans la Maison des Essarts, dont les armes sont d'*azur à une bande accompagnée de 2 cotices d'argent*, par le mariage de *Marie* d'Ormoy, fille de *Jean*, Chevalier, Seign. de Villiers lès-la-Ferté, dit communément Villiers-le-Châtel, à la distinction de Villiers en Beauce, qui étoit l'ancien nom de la Seigneurie de Bouville, & d'*Isabeau* de Bouville avec *Jean* des Essarts, Chevalier, Seigneur d'Ambleville, vint *Julien* des Essarts, qui d'*Isabeau* de Vendôme sa femme, laissa entr'autres, 1. *Jean*; 2. & *Marie* des Essarts. *Jean*, Seigneur de Bouville & Farcheville, épousa *Catherine* de Châtillon, fille de *Gaucher*, Seigneur de Troissi & de Marigny, de laquelle il ne paroît pas qu'il y eut des enfans, puisque *Marie* des Essarts sa sœur transmit ces Terres à son mari *Charles* de Châtillon, Seigneur de Sourvilliers, fils de *Gaucher*, qui eut pour seconde femme *Isabeau* de Vendôme. Il est singulier que le contrat de ces trois alliances, *Jean* & *Marie* des Essarts, & *Isabeau* de Vendôme leur mere avec *Gaucher* de Châtillon, pere desdits *Charles* & *Catherine*, soit du même jour 11 Janvier 1407. Il est rapporté par Duchesne dans ses Preuves de l'Histoire de Châtillon.

Les Terres de Bouville & Farcheville resterent près de trois cens ans dans la Maison de la branche du Maréchal de Châtillon, sur laquelle elle fut vendue par décret l'an 1637 à *Maximilien* Jupin, Sécretaire du Roi, dont le fils aîné portoit en 1667 la qualité de Baron de Farcheville; elles sont possedées aujourd'hui par *N*... Maynon, Maître des Requêtes. Consultez les Antiquités d'Etampes

BOUVILLE, Terre en Gâtinois. *Voyez* DROUIN.

BRACHET, famille originaire de Blois, porte : *d'azur au chien bracque assis, d'argent.*

Jean Brachet, fils de *Robert*, Sieur de la Milletiere, Grand-Maître des Eaux & Forêts, & Intendant de la Maison d'Auvergne, & de *Denise* Beranger, fut Intendant de *Louise* de Savoye, Comtesse d'Angoulême, Précepteur de *François I*, qui l'annoblit par ses Lettres Patentes données à Paris au mois de Mars 1514, registrées en la Chambre des Comptes le 13 Octobre 1515. Il est qualifié Seigneur de la Boueche & de Marolles, avoit pour femme *Marie* de Romilly, dont la postérité subsiste dans *Etienne* Brachet, Ecuyer, Seigneur du Tapinet, né en 1700, ancien Capitaine au

Régiment de Soissonnois, Chevalier de Saint Louis, qui de *Marie-Louise* Colas de Malmusse, mariée en 1750, a un fils né en 1755.

BRAUX en Champagne, porte : *de gueules au dragon aîlé d'or.* Voyez ce qui en est dit *Tom.* 1, *pag.* 322 *& suiv.*

BRANDT dans les Pays-Bas.

I. *Gerard* de Brandt, Seigneur de la Campe, fut marié à *Anne* de Vargelot. De ce mariage est né *Jean* de Brandt, qui suit.

II. *Jean* de Brandt I du nom, Seigneur de la Campe, du Bardoul, &c. épousa par contrat du 25 Juin 1560 *Marie* de le North, fille de *Jean*, Seigneur de Bobrel, & de *Marie* le Febvre. De cette alliance sont sortis *Godefroy* qui suit, & *Jean*, rapporté après son aîné.

III. *Godefroy* de Brandt, Seigneur de la Campe, du Bardoul, de Bobrel, &c. qui fut marié trois fois, 1. par contrat du 17 Avril 1591, à *Antoinette* du Plonich, fille de *Jacques*, Seigneur de la Bretagne, du Pont-à-Lacque, &c. & de *Françoise* Tesson, d'où vinrent *Philippes* de Brandt, mort Religieux Capucin, sous le nom de P. Godefroy, & *Marie* de Brandt, Dame de la Campe & du Bardoul, laquelle testa le 14 Septembre 1656, & fit un codicile le 18 Février 1658. Elle mourut sans alliance. 2°. Par contrat du 15 Octobre 1608, à *Marguerite* de la Diennée, fille de *Jacques*, Seigneur de Baudricourt, desquels sont nés, 1. le 11 Juin 1611 *Anne-Marguerite* de Brandt, mariée par contrat du 9 Septembre 1643 à *Charles* de Lieres (*alias* d'Ostrel), Baron de Berneville, &c. fils de Gilles, Vicomte de Lieres, &c. & de *Marie-Catherine* de la Framerie. 2. Le 19 Février 1613, *Ignace* de Brandt, mort en bas âge. 3°. Par contrat du 8 Juin 1617, à *Marie* d'Ostrel, fille de *Pierre*, Seigneur de Frelinghem, Antringues, & d'*Antoinette* de *Gomez*, dont il n'eut pas d'enfans.

IV. *Jean* de Brandt II du nom, Seigneur de Courchelles, Tilques en partie, &c. second fils de *Jean I*, & de *Marie* de le North, épousa par contrat du 4 Janvier 1591 *Jeanne* de Ployart, de laquelle il eut les enfans suivans.

1. Vaast, né 20 Mars 1592, mort en bas âge.

2. *Charles*, né 25 Novembre 1593, mort jeune.

3. *Jean-Emmanuel*, né en Janvier 1595. Il acheta la Terre & Seigneurie de Marconne-lés-Hesdin; il testa en 1635, & mourut sans postérité.

4. *Marie*, née 29 Décembre 1597, mariée par contrat du 11 Octobre 1617 à *Eustache* d'Auchel, Seigneur de Piquenhem, fils de *Louis*, Seigneur d'Enquin, & d'*Anne* de Renty, sa premiere femme.

5. *Philippes*, né 23 Décembre 1600, mort en bas âge.

6. *Charles*, né la veille de la Pentecote de l'an 1602, mort jeune.

7. *Charles*, né le 28 Août 1605. Seigneur de Courchelles, de Tilques en partie, &c. Mestre de Camp de Cavalerie, marié par contrat du 17 Décembre 1633 à *Jeanne* de Castelain, dont est née *Marie-Jeanne* de Brandt, morte le 25 de Mai 1705, veuve d'*Edouard* de Flechin, Seigneur de Wamin, Colonel de Cavalerie,

mort le 16 Mai 1681, avec lequel elle avoit été mariée le 5 Octobre 1652.

8. *Philippes* qui suit, né le 7 Février 1609.

V. *Philippes* de Brandt, Seigneur de Prompsart, de Tressenes, &c. Mayeur de la Ville d'Aire en Artois, mort en 1659, avoit épousé par contrat du 17 de Novembre 1631 *Florence* d'Auchel, fille de *Louis*, Seigneur d'Enquin, & d'*Adrienne* de Chambly sa seconde femme. De ce mariage sont nés, 1. *Louis-François*, mort en bas âge. 2. *Charles*, Seigneur de Prompsant, tué au service, Capitaine de cinquante hommes d'armes aux ordres du Duc d'Havré. 3. *Godefroy-Joseph*, Chanoine de Saint Pierre d'Aire. 4. *René-François*, qui suit. 5. *Gervais-François*, Seigneur de Marconnes, Tressenes, marié 19 Novembre 1681 à *Marie-Isabelle* de Salperwick, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Crehen, &c. & d'*Antoinette-Philippine* de Bascourt. 6. *Jeanne-Robertine*, morte sans alliance. 7. *Louis-Balthasard*, Abbé d'Auchy-les-Moines. 8. *Augustin-Ignace*, Religieux de Saint Vaast d'Arras, Prevôt du Mesnil.

VI. *René-François* de Brandt, Ecuyer, sieur de Prompsant & Picquenhem, épousa 10 Mai 1692 *Marguerite-Ursule* le Josne-Contoy fille de *Pierre-Paul*, Ecuyer, Seigneur de Versigny, & de *Jeanne-Therese* d'Auchel, dont 1. *Louis François*, qui suit. 2. *Marie-Jeanne*, morte sans alliance. 3. *Marie-Ursule-Josephe*, Religieuse aux Dames de la Conception. 4. *Alexandrine-Isbergue*, mariée 22 Avril 1730 à *Charles-Joseph* Hubert, Ecuyer, Sieur de la Grande-Flamangerie, &c. fils d'*Antoine-Joseph*, Ecuyer, Sieur de Taunoy, & d'*Heleine-Marie-Marguerite* Dragon, dont la postérité subsiste dans deux garçons; l'un marié, & l'autre retiré du service à cause de ses blessures.

VI. *Louis-François* de Brandt, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Picquenhem, épousa 10 Août 1723 *Marie Agnès-Françoise* Tolomey, fille de *Paul-Gabriel-Marie*, Comte de Tolomey, Comte Palatin, Prince Romain, Chevalier de l'Eperon d'Or, Seigneur de la Bretagne, & de *Marie Agnès* de Jonquel de Moyenneville, dont 1. *Louis-François*, mort en bas âge. 2. *Alexandre-François-Ignace*, qui suit. 3. *Marie Agnès-Angelique*, morte en bas âge.

VII. *Alexandre-François-Ignace* de Brandt, né & baptisé 2 Avril 1726, dans l'Eglise Paroissiale de Saint Pierre d'Aire, Cornette réformé du Régiment Royal des Cravates, créé par le Pape Comte Palatin, Patrice Romain, Chevalier de l'Eperon d'Or 27 Octobre 1734, à cause de l'alliance de son pere avec l'illustre Maison de Tolomay, originaire d'Italie, & créé par le Roi Comte de Brandt, par Lettres Patentes du mois de Mars 1758, s'est marié par contrat passé à Arras 2 Septembre 1752, à Demoiselle *Jeanne-Catherine* Mathon, fille de *Guilain Guillaume* Mathon, Ecuyer, Seigneur de Coivre, & de *Marie-Catherine* Foucquier. De ce mariage sont nés,

1. *Jeanne-Alexandre-Marie*, née à Arras 25 Juin 1753.

2. *François-Joseph-Marie-Cesar*, né 5 Août 1754.

3. *Charles-Ignace-Marie*, née 30 Juillet 1755.

4. *Marie-Catherine-Agnès*, née 22 Mai 1758.

5. *Marie-Angélique-Françoise*, née 24 Février 1760.

6. *Marie-Catherine-Josephe*, née 5 Avril 1763, & baptisée le 7.

Les armes : *d'azur à trois flames d'argent 2 & 1.*

BRETEL en Normandie porte : *d'or au chevron de gueules chargé d'une fleur d'or en chef, & accompagné de 3 molettes d'azur au chef d'azur chargé d'un serpent contourné d'argent.*

I. *Louis* de Bretel, Chevalier, Seigneur de Gremonville, Languelot, Sainte-Beuves, la Chapelle, &c fils de *Raoul*, Seigneur dudit lieu, Président à Mortier au Parlement de Rouen, & de *Marie* de Saldaigne, fut Conseiller au Grand Conseil, & ensuite Président à Mortier au Parlement de Rouen, épousa 18 Octobre 1574 *Françoise* le Roux, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Bourgteroude & d'Infreville, & de *Marie* Portier de Blancomint, dont 1. *Raoul* qui suit ; 2. *Claude-Louis*, Abbé de Launay & Saint Victor en Caux, Doyen de la Cathédrale de Rouen ; 3. & *Nicolas*, Chevalier de Malte, tué en 1716, âgé de vingt-quatre ans, dans un combat contre les Turcs, commandant un Vaisseau de la Religion.

II. *Raoul* de Bretel, Président au Parlement de Rouen, dit le Président de Gremonville, épousa 14 Janvier 1603 *Marie* Groulard, fille du Premier Président au Parlement de Rouen, dont sept garçons ; l'aîné fut,

III. *Nicolas* de Bretel, Chevalier, Seigneur de Cremonville, & Ambassadeur à Rome & à Venise, épousa le 11 Mai 1632 *Anne-Françoise* de Lomenie, qui étant veuve épousa *Louis* Boucherat, Chancelier de France ; elle eut de son premier mari deux filles ; 1. l'aînée, *N...* de Bretel, fut femme de *René* de Vieilbourg, Marquis de Myenne, Capitaine aux Gardes Françoises, Lieutenant Général au Gouvernement du Nivernois & Donziois, mort en 1669. *Voyez sa postérité au mot Vieilbourg, Tom. 1, p. 436* ; 2. & *Elizabeth-Marie* de Bretel, Dame de Gremonville, Saint-Germain & Sainte-Beuve, femme 14 Décembre 1667, d'*Adrien* de Canouville, Seigneur de Grosmenil, &c. pere d'*Anne-Marie-Madeleine* de Canouville, femme de *Robert* le Roux d'Esneval, Ambassadeur en Portugal, pere de *Claude-Adrien*, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment du Roi. *Voyez au Tom. 6, le Roux.*

BRILLOUET en Touraine porte : *de sable au lion d'argent.* *Jacques* de Brillouet, Chevalier, Seigneur de Riparfont en Touraine, épousa en 1590 *Guyonne* Baraton, Dame de Rivarenne, fille de *Louis*, Seigneur de Montgauger, dont pour fille unique *Charlotte* de Brillouet, Dame de Rivarenne & Riparfont, mariée en 1600 à *Louis* de Beauvau, Chevalier, Seigneur des Aunais, Bugny, &c. dont des enfans, d'où descend la branche de Beauvau, Montgauger. Le Duc de Pralin possede Montgauger.

BRIZAY en Beauce, porte : *facé d'argent & de gueules de huit pieces.*

Pierre-René de Brizay, dont le sixieme ayeul étoit *François*, mari en 1515 de *Jeanne* Hemard, Dame de Denonville, connu sous le nom de Comte de Denonville, Seigneur de Maisons le-Puiset & Avesne au Maine, & ancien Colonel du Régiment Royal Infan-

terie, Brigadier des Armées du Roi, épousa le 15 Avril 1697 *Jeanne-Catherine* Quentin, fille de *François*, dit de la Vienne, Seigneur de Chanceney en Brie, premier Valet de Chambre de Louis XIV, dont deux enfans, un fils & une fille, le fils, *Louis-René*, dit le Marquis de Brizay, né 17 Mai 1701, ancien Cornette des Chevaux-Legers de la Garde, Chevalier de Saint Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épousa le 11 Mars 1733 *Françoise-Michelle* Pinon, dont un fils Capitaine de Dragons, né le 6 Novembre 1735, non marié.

BROISSET, dit aussi BROSSET, en Orléannois, porte : *d'azur au chevron d'argent chargé de 3 trefles arrachés de sinople, accompagné de 3 gerbes d'or, 2 en chef, 1 en pointe.* La branche des Seigneurs d'Arconville supprimoit les 3 *trefles*. *Hector* de Broisset, dit Brosset, fils de *Louis*, Seigneur d'Arconville, & d'*Eleonor* du Faur, fut élevé Page de M. *Gaston* de France, Duc d'Orleans, & devint Seigneur d'Arconville, en la Paroisse d'Outarville-au-Conins en Beauce, épousa *Charlotte* Fretart, fille unique de *Claude*, Chevalier, Seigneur d'Outarville, & d'*Esther* de Prunelé Guillerval, dont un fils & deux filles, qui n'ont point laissé de postérité. La derniere fille survivante vendit la Terre d'Arconville à *Jean-Louis* Thiroux de Lailly, Fermier Général, mort 19 Juillet 1742, dont le fils *Louis-Lazare*, Conseiller au Parlement, la possede aujourd'hui.

BROUART, Seigneur de Chamerolles & d'Aigremont, porte : *d'azur au sanglier d'or passant.* On trouve un *Guy* de Brouart, Ecuyer, Seigneur de Tréfontaine, qui vendit au Roi cent livres de rente sur Beaugency. Il étoit fils de *Guy* II du nom, Seigneur de Chamerolles, & frere de *Guillaume*, ayeul d'*Isabeau* de Brouart, Dame de Chamerolles, qui vivoit en 1390 avec son second mari, *Jean* de Monliary. Il avoit pour frere puîné *Jean*, Capitaine d'une Compagn. d'Ordonnance en 1346, pere de *Jean II*, Seigneur d'Aigremont, mort en 1400.

BRUNEL, Seigneur de Saint Maurice en Dauphiné, porte : *d'or au lion de sable à la face de gueules chargée de trois coquilles d'argent brochantes sur le tout.* *Antoine* de Brunel, fils de *Jean*, Chevalier, Seigneur de S. Maurice & Rhodet, Gouverneur d'Exilles, & de *Madeleine* de Nicolaï, Dame de Soison, fut Seigneur de Saint-Maurice, Soison, Saint-Didier, &c. Capitaine de Cavalerie dans les troupes d'Hollande, Gouverneur du Prince de Nassau, ensuite Gentilhomme de la Maison du Roi, mort au Château de Saint-Maurice en 169.. épousa le 9 Janvier 1677 *Louise* de Jaucourt, née en 1654, morte à Grenoble 22 Mai 1728, fille de *Pierre*, Baron d'Espeuille & d'Huban en Nivernois, & de *Madeleine* du Faur, dont trois filles 1. *Louise-Madeleine*, Dame de Saint-Maurice, femme 7 Juillet 1713, de *Claude* Rambaud, Chevalier, Seigneur de Champrenard, dont des enfans ; 2. *Marie-Anne*, née 7 Février 1687, mariée à Grenoble 13 Novembre 1704, à *Guillaume* Bouvier, Lieutenant Colonel du Régiment de Vendôme, mort 22 Février 1738, ne laissant qu'une fille, femme 3 Février 1733 de *Jean-Claude* de Bucher, Chevalier, Seigneur de Champron, arriere petit-fils du Procu-

reur Général du Parlement de Grenoble. 3. *Françoise-Armande*, femme sans enfans de *Pierre* de Richaud, Seigneur de Fallavaux en Dauphiné, qui porte : *d'azur à la patte d'ours, d'or en bande.*

BRUNEL en Hurpoix porte: *de gueules au chevron accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un lion naissant, le tout d'or.*

I. *Isaac* de Brunel, Ecuyer, Seigneur d'Autry & des Ruées, fils de *Nicolas*, Seigneur de la Queux, Capitaine d'Infanterie, & de *Renée* de Montliard-Rumont, épousa le 13 Août 1630 *Marie* le Chat, dont il eut, 1. *Claude*, Ecuyer, Seigneur des Ruées, marié 23 Juin 1664 à *Jeanne* Desprez, veuve de *Louis* d'Elbe, Ecuyer, Seigneur de Caumont, dont un fils ; 2. *Isaac-Louis*, qui suit ; 3. & *Edmée*, femme de *Claude* de Pontbryant, Ecuyer, Seigneur de la Grandmaison.

II. *Isaac-Louis* de Brunel, Ecuyer, Seigneur de Ruelle, Paroisse de Sully-la-Chapelle-sur-Loire, Volontaire dans le Régiment de Picardie, ensuite Garde du Corps du Roi, mort en 1728. Il avoit épousé en l'Eglise de Sonchamp, le .... 1701, *Suzanne-Catherine* de Fitte, morte à Sonchamp en 1708, fille de *Gedeon*, Ecuyer, Seigneur de Chatouville, Baudicourt & Boiteau, en ladite Paroisse de Sonchamp, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Habliere, Lieutenant de la Louveterie du Roi, tué au siege de Lille en 1708, & de *Catherine* d'Eppesse, dont 1. *Louis-Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Beaudicourt, Capitaine des Grenadiers Royaux au Régiment d'Ailly, Chevalier de S. Louis, né 9 Avril 1706, marié 13 Juin 1752 à *Marie-Anne* de Sainx, Demoiselle des Carneaux, Dame en partie de Barberonville, sans enfans. 2. *Charles-Alexandre*, né 11 Juillet 1709. 3. 4. & 5. trois filles nées en 1702, 1703, 1704, non mariées.

BRUYERES-LE-CHATEL (a), qui subsiste en deux branches, celle des Barons de Bruyeres-Chalabre, Diocése de Mirepoix en Languedoc, & de Bruyeres Saint-Michel, Diocése de Die en Dauphiné.

Les armes : *d'or au lion de sable, la queue fourchée, nouée & passée en sautoir.*

Cette Maison d'ancienne Chevalerie est illustre par ses alliances & ses services rendus à nos Rois. L'on voit par un état des Chevaliers *François* qui suivirent le Roi *Louis VII* à la Terre-Sainte en 1147, que *Thibault* de Bruyeres étoit du nombre des Chevaliers croisés.

On trouve aussi dans un Cartulaire de l'Abbaye de Saint Vincent-aux-Bois, Diocése de Chartres, une donation en Latin de 1186, que fit un Seigneur *Gervais* de Châteauneuf, & *Marguerite* sa sœur, en aumône & rémission de leurs péchés en faveur de l'Eglise, & Chanoines de Saint Vincent de Nemours ; de cent sols pensionels à prendre sur le péage de Brajolle, du consentement du Seigneur *Henry*, qui leur avoit donné cette rente, & de celui de *Guilhaume* & *Philippe* d'He-

(a) *Cette généalogie a été dressée sur les titres envoyés en Janvier 1764 par M. le Baron de Bruyeres Saint-Michel, Syndic de la Noblesse du Bas-Dauphiné, demeurant à Crest.*

ny, & de *Gervais*, leurs enfans, en présence des Seigneurs soussignés : *Nicolaus de Brueriâ*, *Reginaldus de Orville*, *Galarenus de Alneto*, *Baldricus Abbas*, *Nicolaus Gaudin*, *Guillelmus Gazellii*, *Simeon de Illon*, *anno ab Incarnatione Domini M. C. LXXXVI.*

Il est probable que *Thibault* de Bruyeres, croisé en 1147, étoit pere de ce *Nicolas* de Bruyeres, premier signataire de cette donation de 1186, trente-neuf ans après la croisade dudit *Thibault*, de même que *Nicolas* pouvoit être pere de *Pons*, qui se croisa avec *Simon*, Comte de Montfort, en 1209, vingt-trois ans après cette donation de 1186. Mais comme il n'existe aucune preuve de filiation suivie par titres que depuis ledit *Pons*, on ne commence la descendance de cette Maison qu'à l'époque de son établissement en Languedoc.

I. *Pons* de Bruyeres-le-Châtel I du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Châtel, passa, suivant la tradition, en Languedoc avec *Guy* de Levis & *Pierre* de Voisins, à la suite de *Simeon* de Montfort (*a*), dont ils étoient alliés & voisins de la Terre de Montfort l'Amaury.

Simon de Montfort, dès qu'il fut élu Chef de la Croisade contre les Albigeois, ce qui arriva en 1209, donna ordre audit *Pons* d'aller en qualité de son Lieutenant avec un corps de six mille hommes dans le Pays de Chercorb, où il prit plusieurs Châteaux en 1210, entr'autres celui de Puivert, qui se rendit après trois jours de siege (*b*).

Le Comte de Montfort fit don audit *Pons* de Bruyeres de tout le Pays qu'il avoit conquis, divisé en deux Baronies, Chalabre & Puyvert, avec leurs dépendances, de la premiere desquelles les descendans dudit *Pons* 1. sont encore en possession. *Guy* de Levi eut aussi pour récompense de ses exploits guerriers la Baronie de Mirepoix en 1213, érigée depuis en Duché-Pairie, & *Pierre* de Voisins la Cize de Limoux, en 1216.

Pons de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, épousa en 1216 *Anne* du Moulin ou des Moulins, de même Maison que *Roger* de Moulins, huitieme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, élu en 1179, & de *Jean* du Moulin, Cardinal en 1358 (*c*). Il eut de cette alliance *Jean* qui suit.

II. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Bruyeres, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, Chambellan de *Philippe III*, dit *le Hardy*, fut le premier appellé pour accompagner ce Prince au voyage de Bor-

(a) *La Terre de Bruyeres-le-Châtel est située dans l'Isle de France en l'Isle de France.* Voyez Morery. *Elle est passée dans la Maison de M. de Maupeou, ancien Premier Président au Parlement de Paris, Vice-Chancelier, & Garde des Sceaux.*

(b) *Ce trait est rapporté par Dom Vaissette, Bénédictin, en son Histoire du Languedoc, imprimée en 1737, Tom. III, p. 202, & aux titres originaux qui sont dans les Archives de la Maison de Bruyeres au Château de Chalabre.*

(c) *Voyez Morery, Art. Dumoulin ou de Moulins, IV Vol. p. 332, col. 1, & à la p. 335, col. 1.*

deaux en 1283. Il lui accorda en considération de ses services des privileges considerables confirmés par ses successeurs, comme d'avoir les Vassaux taillables à sa volonté, déchargeant en conséquence toutes les Terres dépendantes de ces deux Baronies, de toutes sortes d'impôts à perpétuité, & déclarant au surplus ledit *Jean* de Bruyeres, Gouverneur né de ces Châteaux, lui en confiant la garde par ses Vassaux, pour laquelle garde il fut établi une Compagnie de cinquante hommes d'armes & Ordonnances du Roi, dont lesdits Seigneurs se voyent toujours Capitaines nés. Les Officiers de cette Compagnie jouissent encore de plusieurs privileges, entr'autres de l'exemption du ban, arriere-ban, milice, &c. (*a*) *Jean* de Bruyeres passa plusieurs actes sur les limites de ses terres, entr'autres une transaction en 1273 avec *Pons* de Villars, Prieur de Camon, où il est qualifié de *Haut & Puissant Seigneur*. Il est parlé de lui au troisieme Volume de l'Histoire Générale du Languedoc (*b*). Il épousa en 1273 *Eustachie* de Levis, fille de *Gui II*, Baron de Mirepoix, Montsegur, &c. vivant en 1224, comme on le voit dans Morery (*c*). Il eut 1. *Thomas* qui suit; 2. *Agnès*, femme d'*Aubert* d'Hangest, Seigneur de Genlis (*d*).

III. *Thomas* de Bruyeres-le-Châtel I du nom, Baron de Chalabre, Puyvert, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur né de ses Châteaux, Capitaine de cinquante hommes d'armes & ordonnances du Roi pour leur garde, &c. servit dans les guerres de 1314. Il fut demandé de nouveaux subsides à la Province de Languedoc, & en considération des services qu'il rendoit à l'Etat, des privileges accordés à son pere, & des dépenses qu'il avoit faites pour le

(a) *Le Roi* Henri IV *ayant confirmé, ainsi que ses prédécesseurs, les privileges d'exemptions des Baronies de Chalabre, Puyvert, leurs dépendances, écrivit une lettre (conservée aux Archives de Chalabre, adressée à* François *de Bruyeres-le-Châtel III du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine de cinquante hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais, & Chevalier de son Ordre).*

(b) *Voyez l'Histoire Générale du Languedoc, p.* 584 *&* 585.

(c) *Voyez Morery, Tom. III, Art. de Levis-Mirepoix, p.* 107*, où il est rapporté que* Eustachie *de Levis épousa* Jean *de Bruyeres, Chevalier. On voit aussi dans la Généalogie de Levis-Mirepoix, par le P. Anselme, dans son Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tom. IV, que* N.... *sœur de* Guy *de Levis, dit* Guyot III *du nom, épousa* Jean *de Bruyeres, avec laquelle ledit* Guiot *eut un grand Procès pour ses droits, qu'il perdit. Il avoit lui-même épousé* N.... *de Bruyeres; ce qui prouvoit dès-lors une double alliance de leurs Maisons.*

(d) *Ladite* Agnès *de Bruyeres eut d'*Aubert *d'Hangest une fille nommée* Eleonore*, qui acquit étant veuve la Terre de Mondescourt, fit bâtir en* 1310, 1311, 1312 *&* 1313*, la grosse Tour de Varennes, & fut mere de* Raviel *de Flamene VII du nom, Seigneur de Cani, rapporté par le Pere Anselme, Tom.* 3*, p.* 38*, col.* 1*, & p.* 744.

mettre en armes, allant joindre l'armée du Roi; on ne demanda que trente livres à ses Vassaux, attendu qu'ils n'étoient, ainsi que ceux de Mirepoix, taillables qu'à volonté des Seigneurs desdits lieux, comme on le voit rapporté dans l'Histoire Générale du Languedoc. Ce *Thomas* de Bruyeres I du nom, prenoit, ainsi que son pere, la qualité de *Haut & de Puissant Seigneur*. Il mourut en 1360, & laissa de son mariage en 1310 avec *Isabelle* de Melun, (*a*) *Thomas* qui suit; 2. *Philippe*, rapporté après son frere. 3. *Jeanne*, mariée, 1°. 23 Mai 1342, avec *Guy* de Nesle ou Néelle, Maréchal de France. 2°. A un Comte de Soissons.

IV. *Thomas* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Seigneur de Bruyeres, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Sénéchal de Carcassonne & de Bennes, dénombra en 1367 sa Terre de Quillan. Il passa un acte de partage avec son frere *Philippe* en 1350, pour les Terres & Baronnies de Chalabre, Puyvert, &c. venant de la succession de leurs pere & mere. Il épousa en 1346 *Beatrix* de Barence, & n'eut de ce mariage que quatre filles: 1. *Helix*, femme de *Geraud* ou *Guiraud* de Voisins, Seigneur d'Arques, Magnot, &c. (*b*) 2. *Alix*, mariée à *Philippe* de Caraman, fils d'*Arnaud*, Vicomte de Caraman. 3. *Isabelle*, femme de *Raymond* de Villemur, ainsi qu'il paroît par un acte de 1382. 4. *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Desbordes, Chambellan du Roi avant 1374 (*c*)

V. *Philippe* de Bruyeres le-Châtel, I du nom, fils cadet de *Thomas I* & d'*Isabelle* de Melun, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur, Capitaine né, &c. servoit dans les armées de *Philippe* de Valois, où il reçut pusieurs blessures, & rendit de grands services au Roi *Jean*. Il rendit hommage pour la Terre de Campendu en 1349, la partagea avec son frere *Thomas II* en 1350, dénombra la Baronnie de Chalabre, Rivel, & la Comté de Castres, dont il étoit Gouverneur en 1370 (*d*). Il testa en 1370, & de son mariage en 1348 avec *Marguerite* de Campendu, Dame dudit lieu,

(a) *Le mariage est cité par le Pere Anselme dans les Grands Officiers de la Couronne, Tom. V, p. 225, D.*

(b) Guy *de Nesle, Seigneur de Melo, Capitaine Général ès Pays d'Artois & de Boulonnois, Maréchal de France dès l'an* 1345. Guy, *après avoir rendu de grands services au Roi & à l'Etat, fut tué dans un combat donné à Moron le* 13 *Août* 1352, *comme on le voit dans* Morery, Tom. II, art. de Clermont en Beauvoisis, & à l'art. de Nesle, Tom. IV, p. 412, col. 1.

C'est cette même Jeanne *de Bruyeres, qui dans la premiere année de sa viduité du Maréchal de Nesle se maria avec un Comte de Soissons; elle est citée morte par le Pere Anselme en* 1392, *Tom. IV, p.* 396, *D.*

(c) *Voyez Anselme, Tom. VIII, p.* 206.

(d) *Ce dénombrement du Comté de Castres, fait par Philippes de Bruyeres, Chevalier, Gouverneur de ladite Comté pour* Jeanne *de*

il laissa, 1. *Philippes* qui suit. 2. *Jacqueline*, mariée en 1373 à *Pierre* de Broé, fils de *Jean*. 3. *Heustachie*, femme de *Ratier* de Landoire, fils d'Arnault, Vicomte de Cadras, Diocése de Rhodez; ce qui est prouvé par un acte de 1388.

VI. *Philippes* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, fut Chambellan du Roi *Charles VI*, auquel il rendit de grands services, & à l'Etat, mérita l'estime & la confiance de son Maître, qui lui donna le Gouvernement de Montpellier & de la Forteresse de Montault en 1396. Il testa en 1404, fut marié trois fois, 1°. à *Judith*, Dame de Gaillac. 2°. A *Jordanne* de Peyrepertuse; & 3°. à *Jordanne* de Damat, fille de *Raymond*, Seigneur dudit lieu, Diocése d'Agde, en 1395. Il n'eut d'enfans que du troisieme lit; savoir, 1. *Jean* qui suit. 2. *Henri*, mort au service; 3. *Thomas* (a); 4. *Jeanne*, qui épousa *Roger-Bernard* de Levis, Seigneur de Mirepoix, comme on le voit dans le Pere Anselme & le Dictionnaire de Morery.

VIII. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. se maria avec *Beatrix* de Mauleon en 1434, & mourut en 1412, laissant de son mariage deux fils & deux filles: 1. *Roger* qui suit; 2. *Jean*, auteur de la branche de Bruyeres-Saint-Michel, établie à Crest en Bas Dauphiné, rapportée ci-après; 3. *Catherine*; 4. *Marguerite*, mariée au Seigneur de Montagut en 1497.

VIII. *Roger* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur né de ces Châteaux, & Capitaine de cinquante hommes d'armes & ordonnance du Roi pour leur garde, &c. épousa en 1450 *Constance* de Peyrepertuse, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rabalot en Roussillon. Il mourut en 1474, & laissa, 1. *Jean* qui suit; 2. *Gaston*, qui hérita des biens de la Maison de Peyrepertuse, sous la charge d'en porter le nom & les armes, testa en 1480 en faveur d'*Helix* sa sœur; 3. *Philippe*; 4. *Helix*, femme de *Hugues* de la Roque, Seigneur de Jouaris, comme on le voit par une quittance de 1477; 5. *Jeanne*, femme de *Pierre* de Montesquiou, Seigneur de Caladru, ainsi qu'il est prouvé par un acte de 1510.

IX. *Jean* de Bruyeres-le-

Ponthieu, Comtesse de Vendôme, est de 1370, & par les Lettres Patentes qui le nomment Gouverneur de ladite Comté, la Comtesse de Vendôme le qualifie de son parent.

(a) Voyez l'Histoire Générale du Languedoc par Dom Vaissette, p. 58. *On trouve dans cette même Histoire qu'il y est fait mention des enfans dudit* Philippes *de Bruyeres II du nom, Tome IV, p. 421, & dans les Lettres Patentes du 23 Mars 1419, portant exemption des tailles en faveur des Baronnies de Chalabre, Puyvert, & Terres adjacentes. On lit entr'autres ces mots*: Orphælinorum, & hæredum defuncti Philippi de Brueriis, Domini quondam loci, & Baronis ac terræ Chialabræ ac etiam domorum Baronis, & terræ de podi veridi quaternis hujusmodi negotium ipsos tangit, &c.

Châtel,

Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, Sonac, Rivel, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. fut Chambellan du Roi *Charles VIII*. *Louis XII* lui accorda par Lettres Patentes de l'an 1511, nombre de privileges, & entr'autres l'exemption de toutes sortes de subsides mis & à mettre sur la Terre & Baronnie de Chalabre & dépendances. Il épousa le 8 Juillet 1489 *Cecile* de Voisins, fille de *Jean*, Seigneur d'Ambres, & de *Marguerite* de Cominges de Bruniquet, dont 1. *François* qui suit; 2. *Jean-Antoine*, Seigneur de Sarotte, qui épousa *Marguerite* du Vivier; ce qui est prouvé par un acte de 1451 : 3. *Françoise*, mariée en 1520 à *Germain* de Levis, Seigneur de Leran, qui mourut à Stafort le 11 Août 1571 (*a*); 4. *Etiennette*; 5. *Marguerite*.

IX. *François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c reçut en 1519 le serment de fidelité des Habitans de ses Terres, & il épousa le 7 Novembre 1516 *Françoise* de Châteauneuf, fille de *Sigismond*, Seigneur de Sainte-Remese, Tourel, &c. & de *Gabrielle* de Gravier. Il eut de ce mariage, 1. *François* qui suit; 2. *Françoise*, mariée à *Bernard* de Narbonne, Seigneur de Fimarcon. Il donna reconnoissance de la dot de sa femme, portant quittance de tous droits paternels & maternels. *Voyez le P. Anselme, Tom. IX*, *p.* 227, *R.* 3. *Gloriande*, mariée en premieres noces en 1547, à *Jean* du Puy de la Jugie, Comte de Rieux, Seigneur de Moresse, Cajouls, &c. son cousin-germain, & en secondes noces à *Pierre* de Cailus, Seigneur de Colombieres, (en 1566) Diocése de Beziers. 4. *Anne*; 5. *Marguerite*; 6. *Magdeleine*, Religieuse au Monastere de Caslés.

X. *François* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de cent Chevaux-Légers, (en faveur duquel il fut ordonné à ses Vassaux de lui passer nouvelle reconnoissance en 1542) épousa le 6 Octobre 1529 *Anne* de Joyeuse, fille de *Jean*, Vicomte de Joyeuse, Baron de Grandpré en Champagne, de Puyvert, d'Argues, &c. & de *Françoise* de Voisins. *Voyez Morery*, *art. Joyeuse*, *Tom. IV*, *p.* 377, *col.* 1. *François* de Bruyeres, II du nom, testa le 15 Mars 1551. En 1555, *Jean* de Joyeuse son beau-pere substitua tous ses biens par son testament à ladite *Anne* de Joyeuse sa fille, & aux siens à perpétuité. De cette alliance vinrent, 1. *Jean-Paul* de Bruyeres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Chevaux-Légers, Sénéchal de Lauraguais. Il reçut ordre d'*Anne* de Joyeuse son cousin, Lieutenant de Roi du Languedoc pour le parti de l'Union, de faire démolir la maison de la Roque de Linez, préjudiciable à l'Etat & au Pays, en 1580 & en 1581, de faire exécuter les Edits de Sa Majesté dans ladite Province. Il épousa en 1573 *Louise* de Levis, fille de *Philippes-Bon* de Mirepoix, & de *Louise* de la Tremouille. Il mourut sans postérité, & la dot de *Louise* de Levis sa veuve, montant à 45000 livres, fut rendue à son second mari d'*Audon*, cadet de Leran; 2. *François* qui suit; 3. *Jean-Antoine*, Abbé de

(a) *Voyez les Grands Officiers de la Couronne, Tom. VII, p.* 772, *D.*

Villeloin & de Fontaine-les-Blanches, Prevôt de l'Eglise de Toulouse, Député en 1594 par le Clergé de cette Ville aux Etats Généraux. Il revint chargé d'une Lettre de créance du Roi au Parlement, ce Prince l'ayant aussi chargé de traiter de la paix avec le Duc de Joyeuse, & les Villes de la Province qui suivoient son parti. Il fut compris dans les articles secrets accordés au Duc de Joyeuse, qui pria Sa Majesté de conférer à cet Abbé un Evêché; mais le Roi en ayant disposé, il en fut indemnisé par une somme de cinquante mille écus. Il fut nommé par Madame la Duchesse de Guise tuteur de la Princesse sa fille, comme l'un de ses plus proches parens. 4. *Gabrielle*, mariée au Seigneur de Cucurail en 1562, lequel donna la même année quittance de la dot de sa femme. 5. *Cecile*, mariée au Seigneur de Save; 6. *Françoise*, mariée au Seigneur de Languitaud; ce qui est prouvé par une quittance du 25 Octobre 1587. *Voyez Moreri, article de Joyeuse.*

XI. *François* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais en 1595, nommé par Lettres Patentes du Roi de 1558, Chef d'une Légion de six mille hommes qu'il commanda à l'armée du Maréchal de Damville en 1573. Il eut pour premiere femme *Philippes* de Lordat, dont il n'eut poins d'enfans; pour seconde en 1570, *Isabeau-Barthelemi* de Grammont. Il mourut en 1595, laissant de son dernier mariage, 1. *Guillaume*, aussi Sénéchal du Lauraguais après son pere, & mort sans postérité; 2. *Jean-Antoine* qui suit; 3. *Antoinette*, mariée au Seigneur de Benque; 4. *Anne*, mariée au Seigneur de Bonrepaux, appellé *Guyot*, Seigneur de Perignan; 5. *Françoise*, mariée à *Jacques* de Belicens, Seigneur de Brijolles, comme on le voit dans un acte de 1580.

XII. *Jean-Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi, par commission du 8 Janvier 1617, Colonel d'Infanterie par brevet du 19 Septembre 1622, Gouverneur pour le Roi du Pays de Saulx, dès l'an 1613, fonda en 1630 un Couvent de Capucins dans la Ville de Chalabre, & fut marié deux fois: 1°. avec *Paule* d'Orbessan, fille de *Jean*, Seigneur de la Bastide, &c. 2°. Avec *Beatrix* de Potiers-la-Therasse en 1606. Il testa le 4 Mai 1632, & eut du second lit, 1. *Jean-Pierre* qui suit; 2. *Jean-Aymery*, qui passa en Lorraine sous le nom de Bruyeres-le-Châtel, dit de Sonac. Il y fut Colonel de Cavalerie, & Chambellan du Duc, dont il épousa la fille naturelle, de laquelle il eut deux fils morts sans postérité 3. *N....* de Bruyeres, mariée au Seigneur de Montlesun de Busca, Colonel d'Infanterie; 4. *Marthe*, Abbesse de Rivenette.

XIII. *Jean-Pierre* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Colonel du Régiment de Languedoc, ensuite d'un Régiment de son nom, & Gouverneur du Pays de Saulx, ainsi que son pere. Il avoit épousé le 11 Avril 1631 *Gabrielle* de Levis-

Leran, dont 1. *Jean-Aymery* qui suit; 2. *François*; 3. autre *François*; 4. *Isabeau*, mariée le 15 Juin avec *Jean* d'Acqs, Seigneur d'Axat, Lieutenant des Maréchaux de France dans l'étendue de la Sénéchaussée de Limoux, fils de *Raymond* d'Acqs, & de *Delphine* de Monstron; 5. *Louise*, mariée au Seigneur d'Escouloubres.

XIV. *Jean-Aymery* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine & Gouverneur né, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment de Leran, dont il fut Lieutenant-Colonel, passa une transaction avec Monsieur, Frere du Roi *Louis XIV*, devant Bellanger le jeune, & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Mai 1695, par laquelle, comme héritier en partie de Mademoiselle de Montpensier sa cousine-germaine, possedant les biens de la Maison de Joyeuse & de Guise, auxquels celle de Bruyeres-Chalabre étoit substituée, & ce Prince assigne audit *Jean-Aymery*, Baron de Chalabre, la somme annuelle de quinze cens livres de rente à prendre & recevoir sur les Recettes de Rouen & de Caen en Normandie, S. A. R. promettant de plus par ladite transaction de fournir audit *Jean-Aymery* de Bruyeres, & aux siens tous les actes nécessaires pour poursuivre la substitution du Duché de Joyeuse, &c. Ce *Jean-Aymery* épousa en 1661 *Anne* de Raymond-la-Borde, dont 1. *François* qui suit; 2. un autre *François*, qui épousa en 1722 *N...* de Sauton de Monstron, fille du Seigneur d'Escouloubres, & de *Louise* de Bruyeres sa tante, dont il eut un fils établi à Fanjeaux près de Castelnaudary, encore garçon, sous le nom de Bruyeres-le-Châtel, & deux filles, dont une Religieuse à Limoux; 3. *Louis*, Abbé; 4. *Gabrielle*, mariée le premier Mai 1701 à *François* d'Acqs, Seigneur d'Axat; 5. *Cecile*, non mariée.

XV. *François* de Bruyeres-le-Châtel, IV du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, servit à la tête d'un Bataillon d'Infanterie appellé du Roi, sous les ordres d'*Anne-Jules* de Noailles, Maréchal de France, Vice-Roi de Catalogne, son parent, s'étant trouvé, ainsi que son autre frere *François*, à la bataille du Thir, que le Maréchal gagna en 1694. *François IV* épousa en 1698 *Catherine* de Caillau de la Graulet, Dame des Allemants & des Oamelles de Valcornouze, fille de *Jean*, Baron desdits lieux, & de *Françoise* de Villeneuve-Sainte-Camelle. Il en eut 1. *Jean-Aymery* qui suit; 2. *François*, appellé le Chevalier de Beaumont; 3. *Jean*, appellé le Chevalier de Chalabre; 4. *Louis*, appellé l'Abbé de Chalabre; 5. *Anne*; 6. *Françoise*, mortes filles.

XVI. *Jean-Aymery* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine & Gouverneur de ses Châteaux, appellé le Comte de Bruyeres, épousa en 1724 *Marie* de Saint-Etienne de Caraman (Dame Baronne de la Pomarede, dont 1. *François-Jean*, appellé le Marquis de Chalabre, qui suit; 2. *Louis*, appellé l'Abbé de Chalabre, Vicaire Général du Diocèse de Carcassonne, nommé à l'Abbaye de l'Absie au Diocèse de la Rochelle en 1753; 3. *Jacques-Paul*, appellé le Comte de Bruyeres, Enseigne des Vaisseaux du Roi; 4. *Alexandre-Joseph-Alexis*, appellé l'Abbé de

Bruyeres, étudiant en Sorbonne ; 5. *Louis-Gabriel*, appellé le Baron de Chalabre, Capitaine au Régiment Royal la Marine, Infanterie ; 6. *Jean-Aymery*, appellé le Chevalier de Bruyeres, Capitaine au même Régiment ; 7. *Jean-Baptiste*, appellé le Chevalier de Chalabre, Lieutenant au même Régiment ; 8. *Angelique*, mariée au Seigneur de Belveze du Puy-Vatan, Seigneur de Saint-Pierre, &c. 9. *Marthe*, mariée au Seigneur de Voisins, Marquis d'Alzeau. 10. *Marie*, encore fille.

XVII. *François Jean* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, la Pomarede, Seigneur de Sonac, Montbel, Montjardin, Cantarate, la Bastide de Beaumont, au Diocése de Mirepoix, Gouverneur né de ses Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi, pour leur garde, appellé le Marquis de Chalabre, fut Page du Roi de la petite Ecurie en 1744, Cornette au Régiment de Royal Etranger, Cavalerie, Ayde-de-Camp du Maréchal Duc de Richelieu dans les dernieres campagnes de Mahon & sur le Rhin, successivement de M. le Comte de Clermont Prince. Il est marié avec *Louise-Françoise* de Bon, fille de *Louis-Guillaume*, Premier Président au Conseil Souverain de Perpignan, Intendant du Roussillon & Comté de Foix, & d'*Elisabeth-Jeanne-Therese* de Bernage le 24 Novembre 1760. Il a de ce mariage 1. *Jeanne Elisabeth Fortunée*, appellée Mademoiselle de Bruyeres, née le 29 Août 1761 ; 2. *Jean-Louis-Felicité*, appellé le Comte de Chalabre, né le 28 Octobre 1762.

Branche de Bruyeres, Baron de Saint-Michel en Dauphiné.

VII. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, IV du nom de sa branche, fils cadet de *Jean* de Bruyeres III du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur né de ses Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, & de *Beatrix* de Mauleon, fut Capitaine d'une Troupe Italienne, & Commandant pour Sa Sainteté *Paul II* à Voreas au Comtat Venaissin, & se maria avec *Honorade*, ou *Honorée* de Vesc de Comps, fille de Dalmas, Seigneur desdits lieux (a), & d'*Alix* d'Ancezune de Cap de Rousse, par contrat du 24 Janvier 1470, dont quittance d'une partie de contrat de la dot de sa femme, du 14 Mars 1471. Il eut pour enfans, 1. *Jeaume* qui suit ; 2. *Pierre*, qui ne fut pas marié ; 3. *Guyot*, mort jeune.

VIII. *Jeaume* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, combattit vaillamment à la bataille de Ravennes & à celle de Marignan, à la tête d'une Compagnie franche de cent hommes. Il épousa *Louise* d'Artize, fille de *Louis*, & d'*Isabelle* de Thelmes, par contrat du

(a) Arnaud *de Comps, élu IV Grand-Maître en* 1163 *de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem.* Voyez Morery, Tom. II, page 465, col. 2.

Bertrand *de Comps, élu XVII Grand-Maître dudit Ordre en* 1244, *fut tué par les Turcamans en* 1248. Voyez Morery, Tom. II, p. 465, col. 2.

15 Août 1520. Il traita avec son frere cadet *Pierre*, à raison des droits paternels & maternels par contrat du 28 Novembre 1509, dans lequel acte *Pierre* prend la qualité de Gouverneur de Lisle & de Cavaillon, Places qui lui furent données par le Saint Pere en récompense de ses services à la tête de la Compagnie d'Italiens qu'il eut après son pere. *Jeaume I* eut de son mariage, 1. *Jacques*, massacré par les Religionnaires auprès de Nions ; 2. *Jean* qui suit ; 3. *Robert*, rapporté après son frere aîné ; 4. *Jean*, mort jeune.

IX. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, V du nom, fut Capitaine d'Infanterie, ainsi que son frere *Robert*, comme on le voit par un acte d'emprunt que fit *Jeaume* leur pere à *Georges* d'Urre, Seigneur de Venterol, pour fournir au rétablissement de leurs Compagnies, le 13 Janvier 1555, dont quittance du 2 Octobre 1559. *Jean* ceda les droits cohéréditaires paternels & maternels par un acte de partage du 26 Mai 1581 à son frere *Robert*, Gouverneur de Nions. Ces deux freres passerent un acte de substitution réciproque le 14 Octobre 1582, pour eux & les leurs plus près du nom & armes. *Jean* prêta hommage noble au Roi en sa Chambre des Comptes. Il testa le 24 Mai 1573 ; il prend dans cette disposition la qualité de Guidon de Gendarmes de la Compagnie du Seigneur de Simiane, Marquis de Gordes, Lieutenant Général de la Province de Dauphiné. Il épousa 23 Février 1548 (*a*) *Enemonde* de Forest, fille de *Charles*, Seigneur de Blacons, & de *Justine* de la Tour de Gouvernet ; il en eut, 1. *Pons* qui suit, & qu'il institua son héritier ; 2. *Antoine*, Capitaine au Régiment d'Aiguemortes, qui eut de *Claudine* de Laudun un fils nommé *Jean*, qui mourut jeune ; 3. *Jean*, tué au siege de Lille en Flandre, où il étoit Mousquetaire ; 4. *Robert*, Capitaine de Chevaux-Légers, qui s'établit en Picardie, où il forma deux rameaux ; l'un sous le nom de Bruyeres d'Araucourt, & l'autre sous celui de la Bruyeres-Caumont, tous deux tombés en quenouille chez Messieurs de Gautier-Couveron. 5. *Imberte*, mariée à *Roman* Monier, Seigneur de Rochechinard ; 6. *Jeanne*, mariée à *Charles* de Vellieu, Conseiller au Parlement de Dauphiné ; 7. *Anne*, mariée à *Jean* Flotte de Molieres, Gouverneur des Ville & Citadelle de Romans, dont les biens ont passé dans la branche de Castellane-Noueysan.

XI. *Pons* de Bruyeres le-Châ-

(a) *La Maison de Forest de Dauphiné étoit d'ancienne noblesse, & s'est éteinte par la mort d'*Alexandre *de Forest, Seigneur de Blacons, Mirabel, &c. qui ne laissa de Marguerite de la Tour-Gouvernet sa femme que trois filles, dont l'aînée, appellée* Isabeau, *fut mariée à* Jean *d'Armant, Baron de Lus, auquel elle porta les biens de sa Maison, que possedent aujourd'hui Messieurs de Blacons ses descendans : la seconde, appellée* Lucrece, *se maria à* Pierre *de Pellegrin, Seigneur de la Bastide-Goudarguez : la troisieme, nommée* Jeanne, *eut pour mari* François *de Tholon Sainte-Jealle, dont la fille unique,* Marguerite, *épousa François de Lers de Jony, Seigneur de Pennes, &c. Habitant de Crest en Dauphiné.*

tel, II du nom, Seigneur de la Maisonforte-en-Maron, fut successivement Gendarme & Guidon dans la Compagnie du Seigneur Comte de Tournon, ensuite Capitaine de cent Hommes des Ordonnances du Roi. Il se distingua aux sieges & prises de Gap, Livron, Loriol, Alez, Eurre, Armins, Beauvoir, Saint-Quentin, Sainte Greve, &c. sous les ordres de Messieurs de Glandage & Maugiron, Lieutenans Généraux en Dauphiné, & des Ducs de Mayenne & de la Valette, du Comte de Tournon & du Baron de Saint-Vidal. Il fut l'un des plus zelés Défenseurs de la Religion Catholique, & mourut Commandant à Crest. Il est parlé de lui dans l'*Histoire du Dauphiné par Chaurier*, *Tom. II.* Il épousa *Françoise* de Vogué, fille de *Guillaume*, Marquis de Rochecolombe, &c. & d'*Antoinette* de Vedene-Gadagne, par contrat du 10 Octobre 1584 (*a*), dont 1. *Antoine* qui suit; 2. *Guillaume*, Capitaine au Régiment de Montoison, mort Commandant à Bagnols; 3. *Suzanne*, mariée à *François* de Corbeau, Seigneur de la Combe en Savoye (auteur de Messieurs de Corbeau Saint-Albin) auquel ledit *Pons* de Bruyeres a fourni les titres de sa Maison pour faire recevoir les petits-fils (*François* & *François-Aimé* de Corbeaux) Chanoines au noble Chapitre de Saint Pierre de Vienne en 1668 & 1672, ainsi que ses arrieres petits-fils, *Pierre*, *Joseph* & *Antoine*, en 1704 & 1708; ledit *Pons II* testa le 9 Avril 1617.

XI. *Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint Michel, vendit la Seigneurie de la Maisonforte de Bruyeres en Maron, située sur le chemin de Crest à Valence, à *Gasparde* de la Beaume, Baronne de Montoison, le dernier Décembre 1619, quoiqu'elle fût substituée à ses descendans, qui ont un Procès à raison de ce avec M. le Comte de Clermont-Montoison, Capitaine de Gendarmerie. *Antoine* épousa, 1°. *Florence* de Ponroy (*b*), fille de *Paul*, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, Receveur & Trésorier Général de la Province du Dauphiné, & d'*Elisabeth* du Faure, par contrat du 29 Avril 1617; 2°. sans enfans *Catherine* du Pont. Il testa le 14 Mars 1648. Du premier lit vinrent, 1. *Pons* qui suit; 2. *Jean-François*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Dauphiné. 3. *Ca-*

(a) *La Maison de Vogué de Vivarais a donné nombre de Barons aux Etats du Languedoc, & des Militaires distingués à l'Etat, entr'autres plusieurs Officiers Généraux de nos jours, plusieurs Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, deux Evêques de S. Paul Trois-Châteaux, & un de Viviers.*

(b) *Ladite* Florence *étoit sœur de* Sebastien *de Pouroy, Président à Mortier au Parlement de Dauphiné, de la même Maison que le Président de l'Auberiviere, dont le fils aîné Président au même Parlement, est mort Premier Président au Parlement de Besançon en 1750, un Commandeur de Malte, un Chevalier du même Ordre; le quatrieme Evêque de Quebec, & une fille, femme du Marquis de Bailly, Bourchenu, Premier Président à la Chambre des Comptes du Dauphiné, sont encore de cette Maison.*

therine, mariée à *Catherin* d'Aillan, dont la fille unique, nommée *Catherine*, épousa le Seigneur Comte du Mesnil, Gouverneur de Crest & de Nions. Elle a laissé héritier de tous ses biens *Jean-François* de Bruyeres-Saint-Michel, son cousin-germain, n'ayant pas eu d'enfans du Seigneur du Mesnil, dont elle fut héritiere aux fruits. 4. *Françoise*, mariée à *Antoine* de Ripert, Capitaine au Régiment de la Batie-du-Vere, dont la fille unique fut mariée au Président Duclaux.

XII. *Pons* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Seigneur de S. Michel, fils d'*Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, & de *Florence* de Ponroy sa premiere femme, fut émancipé le 2 Avril 1649, & mourut sans tester, après s'être marié avec *Florence* de Vincens, fille de *Jean*, & de *Catherine* du Pont, par contrat du 3 Juin 1648. Il en eut, 1. *Jean-François* qui suit. 2. *Paul*, mort en bas âge; 3. *Pons*, Chanoine Régulier Pitancier de l'Abbaye de Saint Tiers à Saou. 4. *Marie-Anne*, morte à 12 ans; 5. *Sebastienne* à 14 ans; 6. *Florence* à 20 ans; 7. *Gabrielle*, fort âgée, en odeur de sainteté, Capucine à Marseille.

XIII. *Jean-François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint Michel, fut Enseigne au Régiment de Navarre, Infanterie, puis Cornette au Régiment de Montplaisir, Lieutenant au Régiment d'Autichamp & de Brionne, Capitaine dans celui de Broglie, Cavalerie. Il servit pendant toutes les guerres de *Louis XIV*, & mourut Gentilhomme ordinaire du Roi. Il avoit épousé *Marie-Anne* de Lers de Jony, fille de *François*, Seigneur de Pennes, Barnave, Aubenas, la Clastre, Piegros, Saint-Medard & autres (*a*), & de *Marguerite* de Tholon-Sainte-Jealle (*b*), par conventions privées du 24 Mars 1699, rédigées en contrat public le dernier Mai 1703. Il en eut, 1. *Pons-Laurent-François* qui suit; 2. *Marguerite Florence*, encore fille.

XIV. *Pons-Laurent-François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint Michel, Valernes, &c. appellé le Baron de Saint-Michel, fils & donataire universel par son contrat de mariage de ses pere & mere, fut fort jeune Lieutenant au Régiment de Beaujolois, Infanterie. Ses parens l'ayant voulu retirer du service pour l'établir, il fut reçu Lieutenant de Roi, & prêta serment de fidelité entre les mains de M. de Grancé-Medavi, Commandant en chef du Dauphiné, le 7 Décembre 1723. Il transigea avec *Celiene* de Bernardi, Vicomte de Valermes en Provence, en qualité de Coseigneur, Vicomte dudit lieu, par acte passé à Sisteron le 15 Mars 1731, pour terminer les différens qu'ils avoient à raison de ladite Seigneurie & Vicomté de Valermes (c). Il fut choisi par le Clergé & la Noblesse de la Ville de

(a) *Les biens de la Maison de Lers (des plus anciennes du Dauphiné) sont tombés dans une branche de la Tour-du-Pin, à la charge de porter le nom & armes, ainsi que celui de Jony.*

(b) *Didier de Tholon-Sainte-Jalle, quarante-cinquieme Grand-Maître de Malte, élu en 1536.* Voyez Morery, Tom. V, pag. 207, col. 1. *Clement V, Pape, étoit aussi de la même Maison.*

(c) *La Terre de Valermes en Provence fut érigée en Vicomté en*

Creſt, pour traiter des différens qu'avoient ces deux premiers Ordres avec le Tiers-Etat, par procuration Syndicale du 28 Juillet 1751, en vertu de laquelle il transigea avec Meſſieurs les Conſuls & Députés de ladite Ville, au gré de toutes les Parties, le 11 Novembre 1753. Ayant été propoſé au Roi pour remplir la place de Syndic de la Nobleſſe dans l'étendue de la Sénéchauſſée de Creſt, ſur la démiſſion de *François* de Grace, Gentilhomme de ce Département, il remit les titres juſtifians les preuves de ſa nobleſſe pour être envoyées au Miniſtre, & vérifiées par Meſſieurs les Généalogiſtes de France, auſquels titres il joignit un certificat de 100 Gentilshommes des plus diſtingués de la Province, de tous les Etats, viſés par Meſſieurs les Commandans & Intendans, qui certifierent l'ancienne & noble extraction de la famille de Bruyeres-Saint-Michel, au bas duquel certificat eſt l'atteſtation des Officiers de Monteliart, & du Châtelain Royal, Conſuls, Officiers, Notables, & principaux Habitans de la Ville de Creſt, qui diſent que Meſſieurs de Bruyeres-Saint-Michel ſont une branche de la Maiſon de Bruyeres du Languedoc, établie en cette Ville depuis plus de deux ſiecles, y ayant toujours vécu noblement, & de la maniere la plus diſtinguée; leſdits certificats ont été enregiſtrés au Greffe de la Sénéchauſſée de ladite Ville, par Ordonnance du premier Magiſtrat, ſur les Concluſions des Gens du Roi, le 28 Avril 1762, ſur leſquelles preuves litterales & teſtimoniales *Pons-Laurent-François* de Bruyeres, I du nom, fut nommé audit Syndicat de la Nobleſſe de la Sénéchauſſée de Creſt, par lettres de cachet du 11 Novembre 1757, & en 1760 a eu le département de tout le Bas-Dauphiné. Il a épouſé par contrat du 12 Janvier 1722 *Marie-Anne* de Regnier, veuve ſans enfans du Seign. des Inards, & fille unique de *Jean* de Regnier, Capitaine de Dragons, & de *Marie* de Boné d'Honieres, dont 1. *François-Pons-Laurent*, qui ſuit; 2. *Pons-Laurent-François*, &c. mort au berceau; 3. *Marie-Anne*, Religieuſe Urſuline à Vorges en Comtat; 4. *Gabrielle-Sperite*, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Saint Juſt, Ordre de Cîteaux, à Romans en Dauphiné; 5. *Diane-Pauline*, morte à quinze ans; 6. autre *Marie-Anne*, non mariée.

XV. *François-Pons-Laurent*, &c. de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint-Michel, Valernes, &c. appellé le Baron de Bruyeres-Saint-Michel, a commencé à ſervir en qualité de Lieutenant au Régiment de l'Iſle de France, Infanterie, par lettres de 1744, a été Lieutenant de la Colonelle en 1746, Capitaine en 1747, a fait dans ce Régiment toutes les campagnes d'Italie, & a paſſé à une Compagnie aux Grenadiers de France, au commencement de 1758, Chevalier de Saint Louis en 1760; il a fait dans ce Corps toutes les campagnes juſqu'à la paix, & y continue ſon ſervice en 1764. *Fran-*

1350, *par la Reine Jeanne, en faveur de* Guillaume Roger, *Comte de Beaufort, frere du Pape* Clement VI, *avec privilege qu'elle porteroit ce titre à tous les poſſeſſeurs de ladite Terre à perpétuité.* Voyez les Tablettes Généalogiques.

çois-Pons-Laurent de Bruyeres, donataire de ses pere & mere par procuration, dont le Seigneur Comte de Corbeau-Vaulene, son parent, fut porteur, épousa par contrat passé à Paris 6 Mai 1755, *Anne* Quatraux de la Motte, fille de *Nicolas*, & d'*Anne* Mirey. Il n'en a eu jusqu'ici 1764, qu'un fils, né en 1756, & mort en 1761.

Rameau de la Branche cadette, qui en a formé plusieurs autres.

IX. *Robert*, fils cadet de *Jeaume* de Bruyeres, I du nom, & de *Louise* d'Artize, épousa, 1°. *Catherine* Urgeas, fille de *Guillaume*, Gentilhomme du Comtat, & de *Jeanne* Deymieu, suivant son contrat de mariage du 10 Septembre 1558, où ledit *Robert* est qualifié Gentilhomme de la Chambre du Roi; il n'eut point d'enfans de ce premier mariage. Il épousa, 2°. *Victoire* d'Utre, fille d'*Esprit*, Seigneur de la Bastie-Verdun, &c. & de *Jeanne* Silve, le 3 Août 1563. Ce *Robert* fit hommage noble au Roi-Dauphin, en la Chambre des Comptes de Dauphiné, où il est dit Habitant de Nions, dont il fut Gouverneur, ainsi que de du Buis & de Meuillan, après avoir été Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, Mestre de Camp du Régiment du Prince *Thomas* de Savoye. Il fut un des plus zelés Catholiques lors des guerres de la Religion, & soutint le siege des trois places dont il avoit le Gouvernement, avec vigueur, & quelque tems après fut tué au siege de Cremone. Il laissa de son second mariage, 1. *Antoine*, Lieutenant Colonel au Régiment des Pilles, Gouverneur de Beuve & du Martegues, lequel n'eut qu'un fils, pourvu d'une Abbaye Royale; 2. *Charles* de Bruyeres, dit de Locasse, Capitaine au Régiment de Crequi, Gouverneur de la Ville d'Ath en Piémont, ensuite des Isles d'Hieres, de Canes & de S. Tropez, lequel eut de *Diane* de Flaxi deux fils, Capitaines dans Pery Etranger, morts successivement sans postérité, Commandans d'Antibes; 3. *Pierre* de Bruyeres, dit du Castellet, Capitaine au Régiment de Montelar, & Commissaire Provincial à l'armée de Piémont, lequel n'eut de *Paule* de Bertrande du Percy que *Robert*, tué au siege de Cremone; *Joseph*, Cornette au Régiment de Saint-Germain-Beaupré, tué, & *Cezar*, Capitaine au Régiment de Carignan, qui n'eut que trois filles, *Marie Anne*, *Françoise* & *Victoire*. *Marie-Anne*, veuve sans enfans de M. Duval, fit héritiere *Alphonsine* Bellecombe sa niece, femme de M. de Valeton, originaire d'Irlande, dont un fils, qui porte le nom du Castellet. 4. *Joseph* de Bruyeres, dit la Lauzette, Capitaine au Régiment d'Oudancourt. Il se signala au combat du Tessin dans le Milanois, avec un détachement de trente hommes, à la tête duquel il passa cette riviere à la nage, & encloua le canon de la grande batterie des ennemis. Il n'eut de *Jeanne* de Roche-Gude, qu'une fille nommée *Louise*, qui finit le rameau. 5. *Philippes* de Bruyeres, dit de Châteauvieux, Capitaine au Régiment de Sully, n'eut de *Charlotte* de Bonnedone qu'un fils nommé *Henry*, qui fut tué (à la tête d'une Compagnie Franche de Dragons à Lirnieu, Pays de Salvato, entre Liege & Luxembourg)

sans postérité. 6. *Claude-Joseph* de Bruyeres, dit de la Bruyeres, Capitaine au Régiment de Ville-Vieille, Gouverneur de Cremone & de Bacara, dans la Lorraine Allemande. Il n'eut de *Catherine* d'Alphan qu'une fille, appellée *Marie*, & un fils nommé *Claude-Joseph*, Seigneur de Miscone, Chevalier de S. Lazare & de Notre-Dame de Mont-Carmel, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbonnois, Gouverneur du Château de Leure dans le Comté de Bourgogne & de Rodemon, Lieutenant au Gouvernement de Luxembourg, & successivement Brigadier des Armées du Roi, & son Lieutenant au Gouvernement de Maubeuge. Il épousa *Marie* d'Agout, fille de *François*, Seigneur de Chanousse, Montjeay, Vavetuze, & de *Marguerite* de Virieu. Cette derniere branche ou rameau de la seconde, établie en Dauphiné, finit par la mort sans postérité dudit *Claude-Joseph*, arrivée au mois de Juillet 1723 dans son Commandement, laissant pour son héritier *Jean* Coreard Dupuy-la-Marne, Seigneur de Miscon, ancien Capitaine au Régiment d'Agenois, Gouverneur du Buis, fils aîné de ladite *Marie* de Bruyeres, sœur unique dudit *Charles-Joseph*.

Il y a eu dans la Maison de Bruyeres, outre les Terres qui y restent, la Baronnie de Puivert, les Terres & Seigneuries de Bruyeres le Châtel, Mongaron, Rivel, Saint-Colombe, Fons-Rouge, l'Escalle, Nebias, la Bruyeres en Maron, Saint Jean de Paracol, &c.

Il y a eu aussi, dont on a preuves, deux Chevaliers croisés, quatre Conseillers-Chambellans, quatre Sénéchaux d'Epée, un Syndic de la Noblesse, cinq Chevaliers de l'Ordre du Roi, trois Gentilshommes de la Chambre, seize Gouverneurs de différentes Places, outre les Gouverneurs nés des Châteaux de Chalabre & Puivert, dont les Seigneurs de ces deux Baronnies le sont de droit, un Chef de Légion, des Capitaines Hommes d'Armes, des Lieutenans de Roi ou Commandans de Places, un Brigadier des Armées du Roi, des Colonels, Lieutenans-Colonels, &c.

Les alliances sont avec Levis-Mirepoix, la Tremouille, Joyeuse, Guise, Lorraine, Mauleon, Grammont, la Rochefoucault, Vesc, Ancezune de Cap-de-Rousse, Voisins d'Ambres, Urre, Forest, Harmant de Blacons, la Tour-Gouvernet, Vogué, Vedene, Gadagne, Ponroy, du Faure, &c.

Addition à la lettre B.

BODIN en Blesois, originaire de Flandre, porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 roses de même, posées 2 en chef, & une en pointe, au chef d'argent chargé de 3 merlettes d'azur.*

I. *Nicolas* de Bodin, Seigneur de Villers en Artois, & de Mainville près Lille en Flandre, épousa avant 1528 *Adrienne* de Neuville, de laquelle il eut, 1. *Abraham* qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Mainville près Lille en Flandre, en 1559.

II. *Abraham* de Bodin, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard en Blesois, dont il fit la foi & hommage le premier Janvier 1578, à la Reine Mere, Duchesse d'Orleans, à cause de sa Châtellenie de Baugency, avoit transigé dès 1559 avec *Jacques* de Bodin, Seigneur de Mainville, son frere. *Eleonore* Leucher sa femme le rendit

pere de 1. *Jacques* qui suit ; 2. & de *Jean*, mort à l'armée.

III. *Jacques* de Bodin, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard, & Gouverneur de Chambor en 1603, a épousé *Jacquette* de Marivets, de laquelle il eut, 1. *François* qui suit ; 2. *Jean*, époux de *Marguerite* de Gratemesnil en 1640, & mere seulement d'*Antoinette*, morte Religieuse Ursuline ; 3. *Henri*, tué en 1636 au siege de Corbie ; 4. *Eleonore*, femme de *Simon* Chauvel, Président & Lieutenant Général à Blois ; 5. & *Marie* de Bodin, qui fut femme de *Louis* le Chat, Seigneur de Thenay.

IV. *François* de Bodin, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard & de Ville-Flanzy, épousa devant l'Epine, Notaire à Blois, le 30 Janvier 1649, *Marguerite* Bugy, d'une famille de Blois, qui portoit d'azur à l'arbalête & carquois d'or posés en sautoir, laquelle le rendit pere de 1. *Louis I* du nom, qui suit ; 2. *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Corbilliere, mort de ses blessures au siege de Mayence ; 3. *François II* du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaux & de la Brosse, demeurant à Chantecaille, Paroisse de Menars-la-Ville, Election de Blois, épousa, 1°. *Elizabeth* Gardereau, alias, Gordereau, dont il n'eut que 2 filles ; 2°. le 25 Octobre 1701, *Sidoine-Elizabeth* de Villeneuve, fille de *Gedeon*, Ecuyer, Seigneur de Messilli & de la Pourcelliere, & de *Sidoine* de Villeneuve, dont sont issus,

1. *François* de Bodin, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaux & de la Brosse, né en Novembre 1707, premierement Lieutenant dans le Régiment de Nivernois, ensuite Chevalier de Saint Louis, & Maréchal de Camp, décédé commandant à Bellisle en 1759, laissant de *N*... Lambert sa femme en 1752, un fils qui a perdu les yeux de la petite vérole.

2. *François* de Bodin le jeune, Sieur du Chastellier, Chevalier de Saint Louis, & ancien Capitaine du Régiment de la Marche Prince, quitta le service en 1759, ayant épousé dès 1756 *N*... de la Ferriere.

3. *N*... de Bodin, Ecuyer, né en 1712.

4. *Madeleine*, Religieuse Ursuline à Blois.

5. *Françoise*, née en 1714, dite Mademoiselle de Chastellier.

6. *Elisabeth* de Bodin, femme de *N*.... le Fuselier de Cormeray.

7. Et *Marie-Therese* de Bodin, dite Mademoiselle de Vaux, née le 14 Janvier 1716, reçue dans la Maison Royale de Saint Louis à Saint-Cyr, le 10 Novembre 1723, fille en 1763.

V. *Louis* de Bodin I du nom, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard, maintenu avec *François*, Seigneur de Vaux, son frere, dans leur noblesse, par Jugement des Commissaires Généraux du Conseil du 22 Juillet 1706, dans lequel Jugement les titres énoncés remontent jusqu'à *Nicolas* de Bodin leur trisayeul. Il épousa par contrat passé devant Malescot, Notaire à Blois, le 28 Janvier 1681, *Madeleine* Mercier, dont sont issus, 1. *Louis II* du nom, qui suit ; 2. *Joseph*, qui prit la Compagnie de son frere *Ange*, tué en 1713, ensuite Lieutenant Colonel du Régiment de Talaru, & Brigadier des Armées du Roi, retiré du service en 1760, marié la même année à *N*... d'Eglise ;

3. & *Ange*, qui pouvoit être l'aîné de *Joseph*, Capitaine d'Infanterie, tué au siege de Landau en 1713, sans alliance.

VI. *Louis* de Bodin II, Chevalier, Seigneur de Bois-Renard, ancien Capitaine au Régiment de Pons, aujourd'hui Guyenne, Chevalier de Saint Louis, quitta le service en 1710, & épousa par contrat passé devant Termenier, Notaire à Blois, le 20 Juin 1713, *Anne* de Laiglehoux, de laquelle il eut, 1. *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard, qui ceda son droit d'aînesse à *François* son frere puîné, par acte passé devant Guenlis, Notaire à Blois, en Juin 1763; 2. *François* qui suit; 3. *Joseph*, tué à l'affaire de l'Assiette le 19 Juillet 1747; 4. *Gaspard*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Guyenne; 5. *Ange*, mort de fatigue, Lieutenant au Régiment de la Marche Prince; 6. & *Anne-Madeleine* de Bodin.

VII. *François* de Bodin, II du nom, Chevalier, Seigneur de Bois-Renard, Chevalier de Saint Louis, Commandant d'un bataillon au Régiment de Guyenne, réformé en 1762, avec 1000 liv. de pension, épousa par contrat passé devant Mercier, Notaire à Pithiviers, le 4 Juillet 1763, *Marie-Charlotte-Adelaïde* de la Taille, née le 9 Novembre 1741, fille de feu *Antoine-Hector*, Chevalier, Seigneur du Boulay, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, & Chevalier de Saint Louis, mort le premier Mai 1754, & de *Marie-Marguerite* Masson du Monceau, Dame de Lolainville, née le 15 Avril 1715, vivante aujourd'hui en viduité.



C A

CAMBRAY en Picardie porte: d'*azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un trefle arraché, le tout d'or.*

Jean de Cambray, fils de *Hugues*, Ecuyer, Seigneur de Maubuisson, épousa par contrat passé à Peronne en 1550, *Adrienne* Duplessis, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Cortemont, & est la tige de deux branches; l'ainée subsiste en Picardie, sur laquelle on n'a point fourni de mémoire.

La branche cadette possedoit la Terre de Digny en Gâtinois, & a fini à *Charles* de Cambray, Chevalier, Seigneur de Digny, mort à vingt-un ans sans alliance en 1730, & passa ladite Terre à *Nicolas* de Foyal, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, comme plus proche, à cause de *Marie* de Cambray sa mere.

Une autre famille du même nom, dont étoit *Adam* de Cambray, mort Premier Président du Parlement de Paris, le 15 Mars 1456, portoit: *de gueules à la fasce d'argent, chargé d'une autre fasce d'azur, & accompagné de trois loups rampans d'or.*

Il y a apparence que ce Premier Président avoit pour frere *Jean* Rupe, l'un & l'autre natifs de la Ville de Cambray, dont ils adopterent le nom, & quitterent celui de Rupe, & *Jean I*, dit de Cambray, eut de *Marguerite* Chambellan, *Jean* de Cambray, II du nom, Pannetier du Roi, que *Geoffrette* Cœur sa femme, fille du celebre *Jacques* Cœur, Argentier du Roi, mort en 1456, & de *Macée* de Leopar, rendit pere de *Jean* de Cambray III du nom, auquel on donne pour frere *Guillaume* de Cambray, mort Archevêque de Bourges en 1505, & pour femme *Marie* de Corbie, fille d'*Arnaud*, Chancelier de France, qui le rendit pere de *Michel* de Cambray, Chevalier, Seigneur de Therieux, mari de *Perrette* de Treignac, Dame de Soulangis, & pere de *Jean* de Cambray, IV du nom, Chevalier, Vicomte de Soulangis, Seigneur de Folanay, qui de *Genevieve* Marechalle sa femme, eut pour fille unique *Marie* de Cambray, Vicomtesse de Soulangis, femme d'*Antoine* de la Grange, Sieur d'Arquim.

CAMP en Artois. *Joseph-Augustin* CAMP, Avocat en Parlement, anc. Echev. de la Ville & Cité d'Arras en 1753, 1754, 1755 & 1756, Député des Etats d'Artois à la Cour, pour le Tiers-Etat, en 1758 & 1759, veuf de *Jeanne-Françoise* Gamand, dont une fille.

C'est en considération des services de ses ancêtres & des siens, que ledit *Joseph-Augustin* a obtenu les lettres de maintenue & de confirmation de noblesse pour lui & sa postérité, nés & à naître en légitime mariage.

Les armes dont cette famille est en possession depuis plusieurs siecles sont d'*argent d'un treillis de gueules de six pieces, trois en pal, trois en fasce, l'écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins.*

CARBONNIERES porte: *d'argent semé de charbons de sable*

ardens de gueules, à trois bandes d'azur.

Cette famille, recommandable par ses alliances & son ancienneté, tire son origine des Château & Baronnie de Carbonnieres en Limosin, Diocése de Tulles.

Etienne Baluse dans son Histoire Latine de cette Ville, imprimée à Paris *in*-4°. en 1717, dit que *Willelmus* de Carbonnieres, reçu Religieux de l'Abbaye de Tulles en 1070, en fut élu Abbé en 1092. Il étoit fils de *Rigald*, Seigneur, Baron de Carbonnieres, & d'*Unie*, fille d'*Archambaud*, second Vicomte de Comborn, & de *Rotberge* de Rochechuart.

La Baronnie de Carbonnieres est sortie des mains des Seigneurs de ce nom, par l'échange qu'en fit *Alain* de Carbonnieres, Chevalier, Seigneur, Baron dudit lieu, Pennieres, & Merle, en dépendant, & *Catherine* de Gontaut la jeune, sa femme, fille de *Gaston*, & de *Catherine* de Salignac, le 15 Juin 1509, avec *Pons* de Gontaut, Chevalier, Seigneur & Baron de Biron, leur frere & beau-frere, contre la Terre & Baronnie de la Capelle-Biron, substituée avec la Baronnie de Rabat, les Terres de Saint-Jorry, & le Fraisse en Limosin, par le dernier Marquis de Carbonnieres-la-Capelle, mort en 1753, en faveur du jeune Comte de Sabran, Officier de Gendarmerie, son cousin, réversible au Comte de Carbonnieres Saint-Brice, ou ses hoirs, en cas de décès dudit Comte de Sabran sans mâles.

Le 7 Avril 1561, *Armand* de Gontaut, Baron de Biron, vendit la Baronnie de Carbonnieres, Merle & Pennieres au Seigneur *Antoine* de Noailles, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. M. le Maréchal en jouit aujourd'hui.

Branche des Seigneurs de Carbonnieres en Perigord en 1417.

Jean de Carbonnieres, II du nom, Damoiseau, Seigneur du Château de Carbonnieres au Diocése de Tulles, fils puîné de *Jean*, premier Baron de Carbonnieres, & de noble *Garinne* de Pesteils, fut marié par contrat du 18 Mai 1417, avec *Jeanne* de Salignac, Dame de Pelavezy, du Diocése de Sarlat, dont

Jean de Carbonnieres, III du nom, Gouverneur de Dome & de Larche, marié en 1444 à *Catherine* de Guerre, Dame de Jayac, Archiniac, & Laval en Perigord, fille & héritiere de *Bernard* de Guerre, & d'*Helene* Daupeire, dont

Jean de Carbonnieres, IV du nom, Seigneur de Jayac, Archiniac, &c. marié en 1480 à *Soubirane* de Combort, fille de *Louis*, Seigneur d'Enval, & de *N...* de Salaignac, dont

Bertrand de Carbonnieres, Seigneur de Jayac, Archiniac, &c. marié en 1508 à *Françoise* de la Cropte-Lancays, fille de *François* Seigneur de Lancays d'Abzac, & niece de *Gilles* de la Tour d'Auvergne, dont

Charles de Carbonnieres, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié en 1538 à *Marguerite* de Prohet, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Clement, Baron d'Ardenne en Poitou, & Seigneur de Saint-Martial en Perigord, & d'*Isabeau* du Repaire, dont

Jean de Carbonnieres, V du nom, Seigneur de Jayac, Archiniac, &c. marié en 1597 à *Rachel* de Larmandie de Longua,

fille de *Bertrand*, & de *Françoise* de Bourbon Malause, petite fille de *Jeanne* de Noailles, dont

François de Carbonnieres, I du nom, Seigneur de Saint-Chamassy, Jayac, Archiniac en partie, marié en 1635 à *Valerie* d'Olier, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Poujade, & de *Helie* de Prélat, dont

Henri de Carbonnieres, Seigneur de Mayac, légataire universel de *Louis* de Carbonnieres, Doyen de Sarlat, son oncle, qui par son testament du 17 Septembre 1672 lui laisse les Châteaux, Terres & Seigneuries de Jayac, Archiniac & Laval, avec substitution au quatrieme dégré de mâle en mâle. Il épousa en 1657 *Jeanne* Duburg, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de la Force, & de *Jeanne* Dumaz, dont

François de Carbonnieres, Seigneur substitué de Jayac, Archiniac & Laval, marié en 1682 à *Marguerite* de Gimel, fille aînée de *Gabriel* de Gimel de Custojoux, Seigneur de la Lande, Lieutenant Colonel au Régiment d'Infanterie de Clerambault, & de *Feliciane* des Bordes, de qui sont nés,

Jean de Carbonnieres, le second qui ait recueilli la substitution de Jayac, Archiniac, Capitaine au Régiment de Champagne, mort sans postérité, après avoir été marié à *Marguerite* de Nadalone, fille unique de *Jean*, & de *Marie* de Mallau de Clerans.

Et *Louis*, dit le Baron de Carbonnieres, frere du précédent Seigneur de Panasson, qui lui a succedé aux Terres substituées de Jayac, Archiniac & Laval, & n'a point de postérité.

Il ne reste de cette branche que *Louis* de Carbonnieres, Prieur de Bar-sur Aube, appellé à la substitution de Jayac, &c. après le Baron de Carbonnieres, son cousin-germain. Il est fils de *Jean* de Carbonnieres, dit le Chevalier de Jayac, mort en 1738, Command. au Chât. de Niort, & de *Jeanne-Marie* du Poutet, fille de Maximilien, Ecuyer, Seign. de Beausejour, ancien Mousquetaire de la premiere Compagnie de la Garde de Sa Majesté, Capitaine, Aide-Major des Isle & Citadelle de Belisle en mer, & de *Jeanne-Marie* le Clech. Il avoit pour frere & sœur *Jean-Maximin* de Carbonnieres, mort en Novembre 1753, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Guyenne, qui a laissé une fille unique, *Madeleine* de Carbonnieres, née en Juillet 1752, de son mariage avec *N.* de Mobuisson de la Boissiere, fille du Seigneur de la Boissiere, & *Marie-Françoise*, morte le 27 Décembre 1762; leur pere commun étoit fils d'*Henri*, Seigneur de Mayac, héritier de Jayac, &c. & de *Jeanne* du Burg, ci-dessus rapporté.

Seconde branche en Perigord.

Un autre *Henri*, aussi fils de *François* de Carbonnieres, Seigneur de Saint-Chamassi & de *Valerie* d'Olier, épousa en 1674 *Louise* de la Porte, fille de *Raymond*, & de *Jeanne* de Pompadour, dont

Louis de Carbonnieres, Seigneur de Saint-Chamassy, Jayac, Archiniac en partie, ancien Garde du Corps de la Compagnie de Noailles, marié par contrat du 10 Mai 1748 à *Marguerite* de Vallal,

fille de *François* de Vassal, Seigneur de la Queyzie, & d'*Isabeau* de la Borie de Campagne, dont deux fils & trois filles.

Branche en Limosin sortie des Seigneurs de Jayac.

Hugues de Carbonnieres, fils puîné de *Jean III* & de *Catherine* de Guerre, Seigneur & Dame de Jayac, &c. épousa le 25 Juillet 1499 *Isabeau* de Lage-au-Chapt, fille de *Pierre* & de *Marie* de Rosieres. Sa postérité subsiste dans le Seigneur Comte de Saint-Brice, vivant en 1764, son fils, le Marquis de Carbonnieres, marié à l'héritiere de Rilhac, Dame de Boussac, a cinq fils & quatre filles; la Marquise de Rannes en est une,& son frere l'Abbé de S. Brice vient d'être reçu (1764) Chanoine de S. Claude au dernier Chapitre. Le Comte de S. Brice a pour frere *N*.. de Carbonnieres Seigneur de Montjoffre, aussi marié, avec trois enfans, deux garçons & une fille, l'un Docteur de Sorbonne, l'autre marié sans enfans,& retiré, & la fille sortie de Saint-Cyr.

Branche des Marquis de la Capelle, aussi sortie de Jayac.

Antoine de Carbonnieres, fils de *Jean II*, de son second mariage avec *Helene* d'Aubepeire, veuve de *Bernard* de Guerre, Seigneur de Jayac, est l'auteur de cette branche, dont le fils *Alain* de Carbonnieres avoit pour mere *Louise* d'Abzac, fille du Seigneur de la Douze, &c. qui succeda à la Baronnie de Carbonnieres par la donation que lui en fit son oncle à la mode de Bretagne, *Guy* Baron de Carbonnieres, dans son testament en date de l'an 1488. Ce *Guy* mourut sans hoirs, après avoir épousé *Jeanne* de Cominges, & en secondes noces *Marguerite* de Montferand. Ce fut cet *Alain* qui échangea la Baronnie de Carbonnieres avec son beau-frere le Baron de Biron, qui lui donna la Baronnie de la Capelle-Biron.

Il reste de cette branche *N*.... de Carbonnieres, marié sans enfans, & *N*.... de Losse, niece par sa mere du feu Marquis de la Capelle, mariée au Marquis de Valence, Maréchal de Camp.

On voit par cette filiation que la Maison de Carbonnieres tient à plusieurs Seigneurs de la Cour, & aux plus illustres des Provinces où elle est établie. Ses emplois n'ont pas moins été distingués; il y a eu des Gouverneurs; plusieurs ont été Colonels, Maréchaux de Camp, Capitaines de cinquante Hommes d'Armes; plusieurs Chevaliers de l'Ordre du Roi, & Gentilshommes de sa Chambre, &c.

Henri II, disent de Thou & Mezeray, envoya en 1547 *Jacques* de Carbonnieres de la Chapelle-Biron, homme de cœur & d'expérience, avec une troupe de Noblesse en Ecosse; il y commanda l'Infanterie Françoise à la place de Dandelot en 1548; il prit Kegth après bien du sang répandu, & fut blessé au siege de Metz en 1552. Il fut envoyé au Prince *Albert*, dont on soupçonnoit les dispositions, & il est dans la liste des prisonniers de marque de la déroute de Saint-Quentin en 1557.

En 1569 un autre Carbonnieres défendit Poitiers, & en chassa les ennemis après plusieurs assauts qu'ils y donnerent.

Charles de Carbonnieres fut Grand-Pannetier de la Reine de Navarre, & Colonel d'un Régim. armé & monté à la legere en 1557.

En

En 1587 *Gauthier* de Carbonnieres, dit le Capitaine Jayac, de l'ancienne Maison de Carbonnieres dit Morery, défendit Sarlat, & força le Vicomte de Turenne d'en lever le siege après trois semaines d'attaque. La Relation de cet événement, imprimée à Sarlat, fait honneur au nom de Carbonnieres.

La même année 1587 *Henri IV* envoya Carbonniere & Desbories avec leurs Régimens pour secourir Saint-Maixant, disent les Mémoires de Sully, & encore en 1605 Carbonnieres de la Chapelle-Biron fit dire au Roi par le Sieur de Foursac, qu'il lui envoya, qu'il rentreroit dans son devoir avec plus de trente Gentilshommes de ses parens ou amis, s'il vouloit leur faire grace, & ils l'obtinrent. Il étoit un des Chefs du parti du Duc de Bouillon.

CASTEL DE NEUVILLETTE en Normandie, ancienne famille originaire du Vermandois, proche de Ham en Picardie, dont les branches aînées qui y subsistoient sont éteintes il y a plus de trois cens ans. *Colart* du Castel, Chevalier, servoit avec sa Compagnie en 1373, sous *Hugues* de Châtillon, Sire de Dampierre, & Grand Maître des Arbalêtriers de France, suivant la montre qui en fut faite l'an 1373.

Robert, Seigneur du Castel, connu par ses talens dans l'Art de la Poësie, vivoit en 1260, ainsi que l'a remarqué M. le Président Fauchet.

M. de la Morliere rapporte une alliance fort ancienne d'un nommé *Robert* de Tierabon, avec *Yolande* du Castel, fille de *Hugues*, Seigneur du Castel, d'où naquit *Jean* de Tiercelin, qui épousa *Marguerite* du Bellay, fille du Seigneur du Bellay, Sire d'Yvetot.

Une branche cadette établie vers l'an 1500 au Hameau de Neuvillette dans le Comte d'Eu, proche Dieppe, a été maintenue dans sa noblesse le 10 Juillet 1670, par M. de la Galissonniere, Intendant de Rouen. Elle a pour auteur *Jean* du Castel, que la profession des armes avoit attiré dans la Normandie, fils de *Pierre* du Castel, Chevalier, Seigneur de Halu, Capy sur-Somme, & autres lieux. il eut de *Jeanne* de Cayeu sa femme, 1. *Jean II* du nom, qualifié dans plusieurs actes d'Homme d'Armes de la Compagnie de Rubempré, marié à *Claude* du Mornay, qui ne lui donna que des filles; 2. *Robert* qui suit.

Robert du Castel, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Neuvillette, se maria par contrat du 2. Octobre 1571 à *Cecile* de Chiffreville, de laquelle il eut *Robert* qui suit.

Robert du Castel, II du nom, s'allia par contrat du 23 Novembre 1597 avec *Anne* de la Berquerie, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont. 1. *Joachim* du Castel, Homme d'Arme dans la Compagnie de *Gaston* de France, Duc d'Orleans, marié avec *Gilberte* de Waudricourt, fille de *Charles* de Waudricourt, Ecuyer, Seigneur de Dalnay, mort sans postérité; 2. *François* qui suit.

François du Castel, I du nom, Ecuyer, Sieur de Neuvillette, Officier dans le Régiment de Piémont, se maria par contrat du 28 Septembre 1641 avec *Marguerite* d'Hoyer, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Monplaisir, de laquelle il eut, 1. *Charles* du Castel, tué au service étant Capitaine

au Régiment de Chulemberg ; 2. *François* qui suit.

François du Castel, II du nom, quitta le surnom de Neuvillette, pour prendre celui de Bernimont. Il servit dans le Régiment du Roi, Infanterie, & épousa par contrat du 11 Mai 1674 *Françoise-Therese* de Belleval, fille unique d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Angerville, d'Emonville, de Reminil, de Teuffe, &c. & de *Catherine* de Monchy, fille de *Charles*, Baron de Visines, Seigneur de Senarpont. De ce mariage sont sortis, 1. *François-Joachim*, qui suit; 2. *Joseph*; 3. *Louis*. Tous les trois ont servi dans la Maison du Roi, & les deux derniers sont morts sans postérité.

François-Joachim s'est marié par contrat du 16 Juin 1714 à *Anne-Charlotte* de Belleval, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy, & de *Marie* de Belleval, (celle-ci fille de *Marie* de Rambures) de laquelle sont issus, 1. *François-Joseph*, Ecuyer, Seigneur de Rimini & de Barbery, demeurant à Biville, proche Dieppe, n'est pas encore marié, & est le seul aujourd'hui qui reste de sa branche.

Cette branche établie dans le Comté d'Eu descend de *Guillaume* du Castel, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, de Halu, Cappy-sur-Somme, Empte, Chantraine, Hauviller. Il pouvoit être un des Officiers qui servoient dans les armées de *Charles VII*, & vivoit, selon plusieurs hommages qui lui furent rendus, ès années 1425 & 1443. Il étoit septieme ayeul de *François-Joseph* du Castel de Neuvillette, qui a servi dans les Gardes du Corps de Sa Majesté, Compagnie d'Harcourt, depuis 1736 jusqu'en 1747.

Il s'est trouvé aux batailles d'Ettingen sur le Mein, à celles de Fontenoy & de Raucoux. Il fit la campagne de 1744 en Flandre & en Alsace, fut au siege de Fribourg, & s'est trouvé presqu'à tous les sieges qui se sont faits en Flandre pendant la guerre qui a commencé en 1743.

Les armes : *d'argent à trois chevrons d'azur, avec une merlette de même.*

CLARIS-VALINCOURT, Maison issue d'un cadet de celle de Valincourt, qui fut appanagée de la Terre de Claris, avec la banniere d'*argent à la fasce d'azur*, qu'il prit pour armes, retenant cependant le cri de guerre *Valincourt*, le cimier *à vol d'argent, & d'azur surmonté du nom d'Aquitaine.* Carpentier, *Histoire de Cambresis, part.* 3. ad verb. *Claris, pag.* 401 *& suiv.*

Cette Maison de Valincourt (*a*) descendoit d'*Eude* d'Aquitaine, Sire d'Oizy, créé par Charlemagne, Châtelain & Comte de Cambray, issu d'*Eude* le Grand, Duc d'Aquitaine, qui défit avec *Charles*-Martel les Sarrasins près de Tours. Il épousa dans le huitieme siecle *Elisande*, héritiere de Valincourt, Crevecœur, Claris, &c. *Voyez* Carpentier, *part.* 1, *ch.* 12, *p.* 223, *& p.* 2, *ch.* 2, *p.* 229, *dans la généalogie de Saint-Aubert, Evêque de Cambray*, de laquelle alliance les Maisons d'Oizy de Valincourt, de Saint-Aubert & autres, tirent leur origine *selon le même* Carpentier, *Nic.* Deprez, Colvenere, Gelie, Buzkens, *& autres Historiens.*

(*a*) *Dit le Mémoire de Famille envoyé.*

Ce qui est encore prouvé par des Chartres de l'Abbaye de Vaucelles, en date de l'an 1136, & de l'Abbaye de Mont Saint-Martin, de l'an 1196. On en trouve de la Cathédrale de Cambray de l'an 1016, avec *un sceau où est représenté un Cavalier à cheval, tenant d'une main un écu avec un lion de gueules, & de l'autre la banniere de Claris, d'argent à la fasce d'azur*, avec l'inscription : *Sigillum Domini de Valincourt, & Claris militis.*

On trouve la généalogie suivie de la Maison de Claris, & prouvée par des Chartres & monumens, commençant par *Gillon*, Sire de Claris, puîné de la Maison de Valincourt, depuis l'an 1146, jusqu'à *Jean* dit le Griffon, Sire de Claris, Chevalier, enterré à Lille en 1362 avec son épouse Dame *Marie* de Mouchy, & dudit *Jean* de Claris, jusqu'au siecle présent, *dans Butkens, Trophées de Brabant, Suppl. L.* 8, *fol.* 373, usque ad 380, *tit. Comte de Clermont ; ainsi que dans les Tables Généalogiques de Heibner, imprimées à Leipsic, & en racourci dans le Calendrier de Varentrap, imprimé à Francfort*, ad verb. *Valincourt ; la Colombiere, Théât. d'Honneur*, *page* 303 ; *la Morliere, Antiquités d'Amiens, le Roi, Notaire, Marchionatus S. R. J. Froissard, Olivier de la Marche, & autres Auteurs parlent des Seigneurs de Claris.*

La Terre de Claris sortit de cette Maison par *Jean* de Claris, fils de *Hugues*, & de *Marguerite* fille du Comte de *Roussy* par confiscation, ledit *Jean* Claris s'étant battu en duel contre *Pierre* de Courtenay. *Voyez les Annales d'Emmanuel Suero, la Roque, Traité de la Noblesse des Cheva-liers de nom & d'armes, Expilly, Plaidoyer* 30.



Par cet événement la Terre de Claris passa dans la Maison de Biche, & les Seigneurs de Claris se retirerent aux Pays-Bas, où leur Maison subsiste encore.

Roger de Claris & sa femme *Sara* de Breyll fonderent le Couvent des Capucins à Lierre. Leur petit-fils, aussi nommé *Roger* de Claris, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint *Jacques*, Conseiller d'Etat, fut créé Comte de Clairmont l'an 1653. Il laissa *Louis-Antoine* de Claris, Comte de Clairmont, Conseiller d'Etat, Seigneur d'Argenteau, Hermalle, Boort, Meerbeeck, & autres lieux, qui fut pere de *Louis-Philippe* de Claris, qui prit le titre de Marquis de Laverne, par sa femme *Anne-Françoise*, Marquise de Laverne de Rodes, fille héritiere de *Ferdinand*, Marquis de Laverne de Rodes, Lieutenant Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur, tué au siege de Segedin en Hongrie l'an 1686.

Ce *Ferdinand* étoit fils de *Denis* Comte de Laverne de Rodes, dont la Maison établie en Bourgogne étoit des Seigneurs de Vernus, en mémoire desquels ils retinrent *la rose de gueules en abîme* de leurs armes, d'*azur à trois demi-vols d'or gironnans*, ainsi que dans leur cimier sur l'*heaume en fasce.*

Ce *Louis-Philippe* de Claris, Marquis de Laverne de Rodes, Comte de Clairmont, & son épouse *Anne-Françoise* Marquise de Laverne de Rodes, laisserent *Louis-Ferdinand-Joseph* de Claris-Valincourt, Marquis de Laverne de Rodes, Comte de Clairmont, Baron des libres Terres d'Argenteau, Hermalle, &c. Chambellan, Conseiller d'Etat

d'Epée actuel de S. M. I. R. son Lieutenant en sa Souveraine Cour Féodale de Brabant, & *N*. . . . . qui épousa en 1731 *Marie Anne* Princesse du S. E. R. de Hohenlohe, Bartenstein, Chanoinesse de Thorn, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, fille de *Charles-Philippe*, Prince du S. E. R. de Hohenlohe Bartenstein, Grand-Juge de l'Empire à Wetzlar, & de *Sophie* Princesse du S. E. R. de Hesse Rheinfeltz, & *N*. . . qui décéda en 1758.

Ils laisserent une fille unique *Marie-Elisabeth* de Claris Valincourt, Marquise de Laverne de Rodes, Comtesse de Clairmont, & *N*. . . . . qui épousa en 1751 *Charles-Joseph-Auguste*, Comte immédiat du S. E. R. regnant de Limbourg, Stirum, Bronchorst & Globen, & *N*. . . . Grand-Juge héréditaire du Duché de Gueldres & de la Comté de Zutphen, Seigneur de Waltsch, Skitat, Kleinfursviz & Mokraw en Bohême, Chambellan actuel de L. M. I. R. mort en 1760.

De laquelle alliance reste une fille unique, *Marie-Josephine*, Comtesse du S. E. R. de Limbourg, Stirum, Bronchorst & Globen, sous la tutelle de la Dame sa mere, du Landgrave de Hesse, Rothenbourg, & du Grand Burgrave de Bohême.

Pour la généalogie de la Maison de Limbourg-Stirum, issue des anciens Comtes d'Altena, dont sortirent celles de la Marck, d'Arenberg, de Bouillon, Princes de Sedan, & les Ducs de Cleves; elle se trouve déduite dans *Imhof notitia Germanici Imper.*, *dans les Tablettes d'Heibner, imprimées à Leipsic, & dans le Recueil des Souverains du Monde, imprimé à Paris.* Les Maisons de Stirum & de la Marck protesterent, & introduisirent en 1670 Procès au Conseil Aulique contre le partage de succession fait entre les filles du dernier Duc de Cleves, pour ce Duché, celui de Juliers, la Comté de la Mark, & l'affaire y est encore indécise. (*a*)

CHABESTAN, Maison très-ancienne du Dauphiné, qui a donné son nom à une Terre au Diocèse de Gap, érigée ensuite en Comté.

1. *Guignes* Chabestan vivoit au treizieme siecle, & par acte du 4 des Calendes de Décembre, de l'an 1233, il est qualifié noble *Guignes* de Chabestan, Seigneur de Chabestan, Chevalier, en Latin *Miles*, qualité qui ne se donnoit qu'à la haute Noblesse, & même aux Dauphins, *dit Chorier dans son Histoire de Dauphiné, p. 836 & 838.*

Par ce même acte, qui est une transaction en Latin sur parchemin, qui existe en entier malgré sa vétusté, noble *Guy ou Guyt de Chabestan Miles, & noble Jean de Chabestan Miles, tous deux fils de noble Guignes de Chabestan, Seigneur de Chabestan* (ils sont tous trois ainsi qualifiés) étant en contestation & procès pour un supplément de légitime, transigent, & *Gui* s'oblige de payer en quatre ans, & en quatre payemens égaux, à *Jean* son frere,

(b) *La succession & les Terres de la branche aînée de Valincourt passa par filles dans les Maisons de Werchain, Ligne, & Melun.*
La branche cadette de Claris-Valincourt subsiste dans le Marquis de Laverne, Comte de Clairmont moderne.

qui se plaignoit d'avoir été grandement grevé ou lésé par le dernier testament de leur pere, les frais dudit Procès, & 4000 sols Viennois, pour completer tous les droits de *Jean* sur les biens paternels; ce qui fut ainsi stipulé & accordé par l'entremise & par le conseil de noble *Bertrand* d'Agout, Chevalier (*Miles*) Seigneur de Mison leur parent, présent, & de plusieurs autres de même y dénommés: ledit acte passé par *Bertrand* Rolandi, Clerc d'Aspres & Notaire public, par autorité Apostolique, Impériale & Delphinale, au Château de Chabestan, sous les indictions précédentes, c'est-à-dire (a) l'an de l'Incarnation du Seigneur, 1233, & le 4 des Calendes de Décembre, sous le Pontificat de *Gregoire IX*, sous l'Empire de *Frederic*, & sous le Regne de *Guignes*, Dauphin, Comte Viennois & d'Albon.

I. *Guignes* de Chabestan, ci-dessus mentionné, & vivant au douzieme siecle, eut donc pour fils Guy qui suit, & *Jean*, qui a fait la branche de Chabestan de Montoseur, dont la postérité a subsisté long-tems avec honneur, & qui est éteinte. *Allard en parle dans ses Généalogies.*

II. *Guy* eut de *Montorline* de Meouillon, fille de *Hugues*, Baron de Meouillon (*b*), *Foulques* de Chabestan, qui suit (*c*).

III. *Foulques* de Chabestan, marié en 1260 à *Marie* de Riviere (*d*), fille de *N....* de Riviere, Seigneur de Pruis & de Sainte-Marie par sa femme *N....* d'Alauzon, eut *Claude* de Chabestan.

IV. *Claude*, marié en 1296 à *Justine* de la Tour, eut *Bertrand*.

V. *Bertrand* de Chabestan, marié en 1340 à *Biette* d'Agout, fille d'*Amedée* d'Agout, Seigneur de la Baume des Arnauds, eut *Bertrand II*.

VI. *Bertrand II*, marié à *Claudine* de Revillasc, fille de *N....* de Revillasc (*e*), eut *Antoine* qui suit.

(a) *Anno ab Incarnat. D. D. millesimo ducentesimo trigesimo tertio, scilicet quarto Kalendas Decembris SS. in Christo Patre Domino Gregorio divinâ initeratione Papâ nono, Fredericoque inclito Romano Imperatore, ac illustri & potenti viro Domino nostro Guigone Delphino Comite Viennense & Albon feliciter existentibus..... actum fuit hoc in Castro de Chabestano, & in aulâ superiori, testibus supra dictis præsentibus* Bertrando *Rolandi Clerico de Asperis, Apostolica, Impeiali, Delphinali authoritatibus Notario publico.* Ainsi commence & finit cet Acte, digne par son antiquité d'être rendu public, & inseré tout au long ici, si la longueur n'étoit pas contraire à la brieveté que nous nous sommes proposée.

(b) *Les Barons de Meouillon étoient Souverains en Dauphiné.* Voyez Chorier dans son Histoire, p. 778.

(c) *Comme il conste par un cadaste de 1225 des Terres de Ribeyres & de Sorbieres, dès-lors & encore à présent dans cette Maison.*

(d) *Riviere, ancienne Maison de Dauphiné.* Voyez Allard & Chorier.

(e) *Les Revillascs sont venus de Piedmont en Dauphiné, & on tient qu'ils descendent de l'illustre Maison des Colonnes, Romains.* Voyez Allard.

VII. *Antoine* de Chabestan, marié en 1385 à *Alix* de Montalin, eut *Antoine II* qui suit, & *Catherine*, mariée en 1420 à *François* de Bonne, Seigneur de Lesdiguieres, bisayeul du Connétable (*a*).

VIII. *Antoine II* épousa en 1416 *Jeanne* de Castillon, dont *Antoine III* du nom, qui suit, & *Guillaumette*, mariée en 1454 à *Pierre* Dupilhon, & une autre fille mariée à *N*... de Revillasc.

IX. *Antoine III* du nom épousa en 1466 *Marguerite* du Pilhon, fille d *Arnaud* (*b*), au Diocése de Die, & d'*Agnès* Faure, duquel mariage vint *Claude II* qui suit.

X. *Claude* de Chabestan, Seigneur du Pilhon, marié en 1482 à *Radegonde* de Riviere, eut pour fils *Vincent* & *Humbert* de Chabestan.

XI. *Vincent* de Chabestan, Seigneur du Pilhon, épousa en 1517 *Louise* d'Alauzon, fille de *Gerenton* d'Alauzon (*c*) : *Gabriel* Armand, Notaire de Serres. Il eut pour fils,

XII. *Antoine IV* du nom, qui épousa en 1557 *Jeanne* de Bourard, fille de *Guillaume* de Bourard, Notaire à Bavillon (*d*). De ce mariage sont issus, 1. *Louis* de Chabestan d'Alauzon qui suit; 2. *Sebastienne*, mariée à *N*... de Beaumont de la Motte-Chalençon; & 3. *Claire*, mariée à *Christophe* Blain de Maral, Seigneur du Poët, & de Crochan.

XIII. *Louis* de Chabestan d'Alauzon épousa en 1583 *Claudine* de Morges, fille de *Jean* de Morges, Seigneur dudit lieu, de Ventavon, de Lespine, & autres places (*e*), & de *Claire* de Pelissier de Saint-Fereol : Notaire Lebaud. Il en eut *Louis*, mort jeune, & *Pierre* qui suit. Il fut Capitaine de 200 hommes de pied, & de 50 hommes d'armes, & Mestre de Camp de Cavalerie.

XIV. *Pierre* de Chabestan d'Alauzon, Capitaine de cent hommes, fut marié en 1623 à *Leriane* de Prisis, & en eut, 1. *François-Ignace* qui suit; *Alexandre*, qui a fait branche à Carpentras; 3. *N*.... Prevôt de l'Eglise de cette Ville; 4. *N*... surnommé le brave Sorbiers, & plusieurs filles.

XV. *François-Ignace* de Chabestan d'Alauzon, Seigneur de Riberet, de Sorbieres, & autres places, fut marié quatre fois, 1°. à *Marie* de Faure de Boulogne, fille de noble *N*... Faure de Boulogne, Seigneur de Saint-Secret, & de *N*.... d'Urre. 2°. A *Alexandrienne* d'Achard de Ferrus, fille de *Charles* d'Achard de Ferrus, Seigneur de Sainte-Colombe, Chauvat & autres places, & d'*Isabeau* de Guy. 3°. A une veuve

(a) *Voyez l'Article Lesdiguieres, Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

(b) De Apillione, *disent les Actes Latins.* Voyez la généalogie par Chorier & par Allard.

(c) *Genevieve d'Alauson, sœur de Louise, fut mariée à Claude Berenger, Seigneur du Pipet. Comme il conste par le testament de Gerenton d'Alauson, en faveur de Vincent de Chabestan son gendre, en date du 3 Mai 1555, par Barillon, Notaire de Saint-André.*

(d) *Voyez Chorier & Alard.*

(e) *Morges est une branche de la Maison de Berenger.* Voyez la généalogie dans Chorrier, Allard, ses Tables Généalogiques, &c.

dont il n'eut point d'enfans. 4°. à *Marie* de Blocard de Rahe gude.

Du premier mariage est venu *Jean* de Chabestan d'Alauzon, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué tout jeune au siege de Fontarabie, sans avoir été marié.

XVI. Du second mariage est venu *Pierre-Dominique* de Chabestan d'Alauzon, chef de nom & d'armes, marié en 1700 à *Anne* de Fournier de Chaubert, fille de noble *Lambert* de Fournier de Chauvert, Capitaine au Régiment de l'Altesse, & de *Françoise* Josserand de Pertuis (*a*). De ce mariage sont issus,

Joseph - Ignace de Chabestan d'Alauzon, Seigneur de Sorbiers & de Montvert, & *Augustin*, Prêtre, Docteur en Théologie, & Prevôt de l'Eglise Royale de Guerrande en Bretagne, & devenu aîné par la mort de son frere, qui n'a point laissé d'enfans.

Du quatrieme mariage sont venus *François-Ignace* qui suit, & deux autres appellés Chevaliers de Chabestan, Capitaines de Grenadiers, l'un dans le Régiment de Montconseil, & l'autre dans celui de Medoc, tous deux tués dans les dernieres guerres, sans avoir été mariés.

François - Ignace de Chabestan d'Alauzon, Seigneur de Ribeiret, marié en 1724 à *Marie* de Serre de Rochecolombe, niece de *N*.... de Serre de Rochecolombe, mort Lieutenant de Roi, & Commandant de Metz, n'a laissé qu'une fille unique, mariée au Marquis de Champolion, Capitaine au Régiment des Cuirassiers du Roi, dont une fille aussi unique.

De cette ancienne Maison il ne reste plus que M. l'Abbé de Chabestan, Prevôt de l'Eglise de Guerrande, & de la branche de Chabestan d'Alauzon, *Joseph-François* de Chabestan d'Alauzon, extrêmement âgé, dont le fils unique marié à *Marie-Jacqueline* de Villefranche, filleule du Chevalier Saint-Georges, pere du Cardinal d'York & du Prince Edouard résidant à Rome, est mort sans enfans.

Le 5 Décembre 1553 il fut ordonné par *Henri II*, Roi de France, aux Baillis de Gap & des Baronnies, de faire payer à *notre cher & féal amé Louis* de Chabestan d'Alauzon, Capitaine de deux cens hommes de pied, & Lieutenant de cinquante hommes d'armes, les droits Seigneuriaux & services que les Vassaux de Ribeiret ont coutume de lui payer, & à ses prédécesseurs, nonobstant qu'il n'apparoisse de titres perdus & anneantis par les guerres & autres fortunes. Cet ordre est du 5 Décembre 1553, & le septieme du Regne du Roi. On le trouve dans les Archives du Château de Ribeiret, appartenant à présent au Marquis de Champolion par sa femme, héritiere de la Maison. On y trouve aussi une Commission de *Charles* de Lorraine, Duc de Mayenne, de 1588, en faveur dudit *Louis* de Chabestan d'Alauzon, pour lever cent hommes de pied, & une de Mestre de Camp de Cavalerie, de *Henri IV* de 1601, une autre en faveur de *Pierre* son

(a) *Fournier de Chauvert est une branche de la Maison de ce nom : M. le Marquis d'Aultanne, Lieutenant Général, est l'aîné de cette Maison.*

fils du 3 Novembre 1621, pour lever cent hommes de pied; & une en faveur de *François-Ignace* de 1626, pour une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Bissy.

Tous les papiers concernant la noblesse de Chabestan sont au Château de Chabestan. Deux cadets de cette Maison se sont signalés au siege de Candie, dit Allard dans sa Généalogie. *César* & *Jean* de Chabestan s'y distinguerent, & parurent être les plus braves, dit Chorier, un étoit Commandant de la Place, & l'autre fut surnommé *Chabestan la Balafre.*

On observe aussi que tous ont pris la qualité de Nobles & de Chevaliers, & que *Louis* de Chabestan d'Alauzon, marié en 1583 avec *Claudine* de Monges, y a ajouté celle de *Haut & Puissant Seigneur*; ce qui a été suivi par les autres.

Les alliances de la Maison de Chabestan sont avec Meouillon, fondue dans la Maison de Grolée Vireville, plusieurs fois avec Agoult, Bonne-Lesdiguieres, Riviere, Beranger, Morges, branche de Beranger, Castillon, Revillases, la Tour-du-Pin, Grueuil, Urre, Dupilhon, Faure, Boulogne, Bouvard, Achard de Sainte-Colombe, &c.

Les armes : . . . . .

CHALABRE. *V.* BRUYERES.

CHAMBON D'ARBOUVILLE en Beauce porte : *Fascé d'or & d'azur de six pieces.* Nous ne donnons que sa descente directe depuis l'établissement en Beauce.

I. *Charles* de Chambon, originaire de Combraille en Auvergne, où se trouve la Terre de Chambon, vint s'établir en Beauce vers 1500. Il y posseda la Terre de Godinville, soit par acquisition, soit du chef de *Louise* de Cure sa femme.

II. *François* de Chambon, Ecuyer, Seigneur de Godinville, mari de *Françoise* Beroul, sa veuve en 1530.

III. *Nicolas* de Chambon, Ecuyer, Seigneur de Godinville, épousa le premier Février 1538 *Marie* de Morainville.

IV. *Pierre* de Chambon, Ecuyer, Seigneur de Godinville, étoit encore mineur en 1549, & eut pour femme *Marguerite* de Cosne, fille de *Pasquier*, Ecuyer, Seigneur du Houssay, & de *Luce* de Chartres.

V. *Guillaume* de Chambon, Chevalier, Seigneur de Godinville, Moigneville & Baudreuille, épousa le 11 Février 1607 *Marguerite* de Roux, fille de *Juvenal*, Ecuyer, Seigneur de Reigny, & de *Françoise* le Vergeur de Courtoignon.

VI. *François* de Chambon II du nom, Chevalier, Seigneur de Godinville, Moigneville, & par acquisition d'Arbouville, épousa en Juin 1635 *Louise* de Halot, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Letourville, Baron du Puiset, & d'*Elisabeth* Arbaleste, dont douze enfans. Celui qui a suivi la postérité est

VII. *N.* . . de Chambon, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Moigneville, &c. qui de *N.* . . . Sevin, morte sa veuve très-âgée au Château d'Arbouville en 174.. a laissé trois garçons & une fille mariée. Les puînés ont servi dans le Régiment des Gardes Françoises, & sont vivans non mariés; l'un est Gouverneur de Sainte-Menehoult; l'aîné est

VIII. *Pierre* de Chambon II du nom, connu sous le nom de

Marquis d'Arbouville, Chevalier, Seigneur dudit Arbouville, Moigneville, &c. Chevalier de Saint Louis, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Françoises, Gouverneur de Schelestat, Maréchal des Camps & Armées du Roi, laissant de *Marie-Françoise* de Montmorin de Saint-Herem, mariée en 1724, morte en Novembre 1753, un fils, dit le Comte de Chambon, Capitaine de Cavalerie dans Bourbon, non marié, & deux filles mortes femmes, l'une de M. *Thomas* de Panges, & l'autre du Comte d'Espiez.

CHARLIERS, famille noble du Brabant, qui porte : *de sable au lion d'argent*, cimier *un lion naissant de l'écu. Simon* Charliers, Licencié ès Loix, épousa *Marie* Vandenmesse. Il en eut *Antoine-François* Charliers, Chevalier, Seigneur d'Odemont, de Buisseret, du 28 Mars 1691, Conseiller & Fiscal du Souverain Conseil de Brabant, marié à *Therese-Barbe-Josephine* Gielis-Hujoel, née le 9 Mai 1685, morte le 2 Juin 1742, enterrée dans la sépulture de sa famille à Laken près de Bruxelles. De ce mariage sont nés, 1. *Lambert-Antoine-François-Joseph* Charliers, Commissaire du Linage de Caudenbergh en 1737, après Conseiller & Chevalier au Souverain Conseil de Brabant, Seigneur d'Odemont, mort sans être marié le 26 Juin 1746. 2. *Guillaume-Joseph* Charlier, Seigneur de Borghgrafscubroeck, marié à *Therese* Winauts, morte le 2 Mai 1756, fille de *Pierre-Melchior-Henri* Descourts de Wynauts, Conseiller du Conseil de Brabant, & de *Catherine* Pangaerde, dont un fils unique, *Simon-Benoît-Joseph*, Seigneur de Buisseret, marié à Bruxelles le 22 Septembre 1751, à *Therese* Pipenpoy, fille de *Jacques-Jean* Pipenpoy, Echevin & Bourguemestre de Bruxelles, mort le 31 Janvier 1752, & d'*Isabelle-Jacqueline* Van-Papenbrouk, dont *Lucie Charliers*, & autres enfans.

CHAUVETON DE SAINT-LEGER, famille noble de Berry, où plusieurs de ce nom ont été pourvus des premieres Charges. *N.* . . . Chauveton, Ecuyer, Seigneur de Vouet, fut Lieutenant Particulier & Criminel au Bailliage Royal d'Issoudun. Il eut pour fils *Pierre* Chauveton, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, Vouet, Condé, la Boissarderie, & autres lieux, Conseiller du Roi, Contrôleur Général des Monnoyes de France. Il épousa *Anne* de la Châtre, dont *Louis* Chauveton, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, ancien Lieutenant Général de la Capitainerie Royale de la Varenne du Louvre, &c. marié en 1728, de l'agrément du Roi, à *Françoise-Angelique* Bontemps, fille de *Louis* Bontemps, Ecuyer, Gouverneur du Palais des Tuilleries, Baillif & Capitaine des Chasses de la Varenne du Louvre, Commandeur, Prevôt, & Maître des Cérémonies des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Saint Lazare de Jerusalem & de Notre-Dame du Mont-Carmel, premier Valet-de-Chambre du Roi, &c. De ce mariage sont nés, 1. *Pierre-Claude* qui suit, le 28 Juin 1730; 2. *Auguste-Balthazar*, mort en 1733 en bas âge.

Pierre-Claude Chauveton, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, ancien Officier au Régiment de Rouergue, Mousquetaire de la Garde du Roi, marié le 19 No-

vembre 1754 à *François-Claudine* de Goderneaux, fille du Colonel de Dragons de ce nom, de laquelle il a eu,

1. *Anonime* Chauveton de Saint-Leger, inhumé à Givet en 1755.

2. *Louis-Charles-François* Chauveton, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, né le 22 Mars 1758.

Armes : d'*azur au chevron d'or, accompagné de deux croissans de même en tête, un en pointe.*

Devise : *Deus. Rex. honor.*

Cimier : *un Guerrier armé de toutes pieces, le sabre à la main droite sortant de la couronne.*

Cette famille est apparentée aux la Châtre, Bontems, Bosc, le Vasseur, du Guesclin, Savary, Varennes, d'Argini, du Tronc, du Breuil, Brossia, Lambert, d'Argouges, Goderneaux, &c.

CHEVALIER, Seigneur du Coudray, famille originaire de Flandres, connue à Paris depuis l'an 1581, & illustrée dans la Robe & l'Epée, porte : *champ d'or à trois chaudrons de sables* 2. 1.

De plusieurs enfans qu'eut *Jacques*, Chevalier, Ecuyer, Seigneur du Coudray, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Ferronaye, il ne reste qu'*Alexandre-Jacques-Louis*, Chevalier du Coudray, Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, & *Marie-Madeleine* Chevalier du Coudray, épouse de *Dominique* Gordon, Seigneur de la Valette, Chevalier de Saint Louis, ancien Officier des Gardes du Corps du Roi.

CHEVALIER, Seigneur de Montigny, porte : *d'azur au cheron d'argent.*

Guillaume Chevalier, Seigneur de Montigny, Sours-la Coudraye, &c. fils de *Philippe*, Seigneur de Montigny, Gouverneur de Dieppe, & d'*Anne* de Danguel, Dame de Sours-la Coudraye, &c. épousa, 1°. *Anne* Cannaye, fille de *Jacques*, Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Paris ; 2°. *Henriette* de la Forest, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Saugeville, & de *Louise* de Goulart. Il eut des enfans des deux lits.

CIVILLE. Cette famille noble & ancienne tire son origine d'Espagne.

Le premier connu en Normandie est *Alonce* de Civille, qui passa en France vers l'an 1488. Il obtint des Lettres de naturalité & d'agrégation à la Noblesse de France l'an 1518, dont la preuve a été faite lors de la recherche en Février 1667.

I. *Alonce* de Civille, Seigneur du Tronquay, épousa *Madeleine* Petit, originaire de Paris ; il mourut en 1524, & sa femme en 1526. Il fut pere de cinq garçons & trois filles ; savoir, 1. *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Beuzevillette, qui épousa *Catherine* de la Place de Fumechon, & mourut sans enfans ; 2. *Jacques* qui suit, Seigneur & Patron de Saint Martin-aux-Buneaux ; 3. *Nicolas*, Curé de Douvran, & Chanoine de la Cathédrale de Rouen ; 4. *Pierre*, Prieur de l'Abbaye du Bec ; 5. *Alonce*, Ecuyer, Vicomte de Rouen, auteur de la branche des Seigneurs de Bouville, rapportée ci après ; 6. *Madeleine*, qui épousa en premieres noces *Jean* le Marechal, Baron des Noyers, & en secondes *N...* Martel, Chevalier, Seigneur d'Ouville ; 7. *Marie*, qui épousa *Jean* Durand, Seigneur de la Riviere Bourdet, dont est sortie

Marie Durand, qui épousa *Jean* Maigrat, Seigneur de Bernieres, sixiéme ayeul de *Pierre-Charles-Etienne* Maignart, Marquis de la Vaupaliere, Cornette de la premiere Compagnie des Mousquetaires, & *Isabeau* Durand, qui épousa *Jean* le Lieur, Sieur du Bosbenard, dont est sortie *Marie* le Lieur, qui épousa *Judith* de Clermont d'Amboise, fille de *Georges* de Clermont, Marquis de Gallerande; 8. *Isabeau*, qui épousa *Jean* de Quintanadoine, ou Quintanadvenes, Seigneur de Bretigny, de famille originaire d'Espagne.

Branche des Seigneurs de Saint Martin-aux-Buneaux.

II. *Jacques* de Civille, Seigneur & Patron de Saint Martin-aux-Buneaux, & Vinemerville, second fils d'*Alonce I*, épousa *Catherine* le Garay, dont il eut deux garçons & une fille; savoir,

1. *Alonce* qui suit; 2. *Claude*, Curé de Saint Martin aux-Buneaux; 3. *Marie*, qui épousa *Adrien* Toustain, Seigneur de Frontebosc, Lieutenant pour le Roi *Henri II* dans le Pays du Roumois, dont la postérité subsiste. *Voyez* TOUSTAIN.

III. *Alonce* de Civille, Seigneur & Patron de Saint Martin-aux-Buneaux, & Vinemerville, épousa *Catherine* de Hautot, dont il eut une fille unique, *Marie* de Civille, Dame de Saint Martin-aux-Buneaux, qui épousa *Guillaume* Jubert, Seigneur d'Arquency, Conseiller à la Cour des Aydes de Rouen, qui fut pere d'*Alonce* Jubert, Seigneur d'Arquency, Beuzevillette, Saint Martin aux-Buneaux, Bizy, Président à la Cour des Aydes.

Branche des Seigneurs de Bouville.

II. *Alonce* de Civille, Ecuyer, Vicomte de Rouen, cinquieme fils d'*Alonce I*, fut Seigneur & Patron de Bouville; il épousa *Marie* de Saldaigne, dont il eut cinq garçons & trois filles, qui suivent: 1. *Alonce* de Civille, Seigneur de Bouville, qui épousa *Marguerite* Restout, Dame de la Marche, mort sans enfans; 2. *Antoine* qui suit; 3. *Jacques*, Seigneur de Pelletot, & de Sus-les-Monts, qui épousa Demoiselle *Anne* Pilais, dont il eut un fils, *Jacques*, Sieur de Pelletot, mort Feuiliant; 4. *François*, Seigneur de Saint-Mars, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Mars, rapportée ci-après; 5. *Jean*, dit le Capitaine Civille, qui eut le bras emporté d'un coup de canon au siege de Rouen en 1562, mort non marié; 6. *Marie*, Religieuse aux Amurées; 7. *Anne*, mariée à *Robert* Raoult, Seigneur de Longpaon, Haltemare, Conseiller au Parlement, morte en 1584; 8. *Guillemette*, mariée à *Jean* Duquesnay, Seigneur de Cautelon, Lieutenant Général du Vicomté de Rouen.

III. *Antoine* de Civille, Chevalier, Seigneur de Bouville, Conseiller au Parlement de Rouen, eut de son premier mariage avec *Françoise* Quenel trois garçons & deux filles: 1. *Vincent* qui suit; 2. *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Rombose, Gonzeville, Hautot, Lauvray, Haltemare, Moulinaux, Conseiller au Parlement de Rouen, qui épousa Demoiselle *Marie* Duval de Bonneval, & mourut sans enfans le 3 Novembre 1637. Il fonda la Chapelle de Saint Fiacre dans l'Eglise de Saint

Patrice de Rouen, où il est enterré dans un caveau, sépulture ordinaire de la famille de Civille; 3. *Daniel*, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Jean, rapportée ci après; 4. *Marie*, qui épousa en premieres noces *Jean* le Noble, Seigneur de Grosmenil, & en secondes *Jacques* Gallot, Ecuyer, Seigneur de Mondetour; 5. *Marguerite*, qui épousa *Jean* Eudes, Seigneur de la Motte & d'Armeville. De son second mariage avec Demoiselle Aubert il eut *Alphonse*, Seigneur de Vassonville & d'Incarville, auteur de la branche des Seigneurs de Vassonville, rapportée ci-après.

IV. *Vincent* de Civille, Chevalier, Seigneur & Patron de Bouville, fut Premiér Président des Requêtes, fonda les Minimes de Rouen, où il fut enterré le 13 Janvier 1661, dans un caveau dans la Chapelle de Sainte Madeleine, où est son épitaphe en bronze. Il avoit épousé Demoiselle *Marthe* Ballue, de la famille du Cardinal Ballue, dont il eut un garçon & une fille; savoir, 1. *Vincent*, Seigneur de Bouville & de Saint-Jean, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort sans enfans; 2. *Françoise*, Dame & Patronne de Bouville, Saint-Jean, &c. qui épousa *Alonce* Jubert, Seigneur de Saint Martin-aux Buneaux, Vinemerville, Bizy, &c. Conseiller au Parlement, son cousin germain, fils de *Guillaume* Jubert & de *Marie* de Civille, Dame de Saint Martin-aux-Buneaux. Elle lui apporta en mariage les Terres de Bouville & de Saint-Jean; elle fut la derniere de la branche de Civille Bouville, & eut d'*Alonce* Jubert, 1. *Jacques* Jubert, Seigneur de Saint Martin-aux-Buneaux, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Maître ordinaire des Requêtés de son Hôtel; 2. *Alphonce* Jubert, Chevalier, Seigneur de Bouville, Président en la Cour des Aydes de Normandie, dont la postérité subsiste aujourd'hui dans Messieurs de Bouville (a).

Branche des Seigneurs de Saint-Jean, sortie de celle de Bouville.

IV. *Daniel* de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean, troisieme fils d'*Antoine*, Seigneur de Bouville, fut Maître des Ports & Passages de Normandie; il épousa Demoiselle *Marie* Cadot, dont il eut, 1. *Nicolas* de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean, Haltemare, le Rombose, Saint-Wast, qui épousa *Madeleine* le Cornier, dont il eut une fille unique; 2. *Madeleine* de Civille, mariée le 22 Novembre 1663 à *Louis-Marc*, Seigneur de la Ferté, Thibermesnil, Conseiller au Parlement, dont un fils, *N...* *Marc*, Seigneur de la Ferté, Thibermesnil, Saint-Wast, Président à Mortier au Parlement de Normandie, mort sans alliance en 1743. Sa succession maternelle a passé à Messieurs de Bouville, au droit de *Françoise* de Civille.

(a) *Cette Maison par deux alliances subséquentes avec les héritieres des deux branches aînées de celle de Civille, en a réuni presque tous les biens, entr'autres les Terres de Saint Martin-aux Buneaux, Vinemerville, Beuzevillette, Bouville, Saint-Wast*, &c.

Branche des Seigneurs de Vassonville, sortie de celle de Bouville.

IV. *Alphonse* de Civille, Chevalier, Seigneur de Vassonville, Incarville, quatrieme fils d'*Antoine*, Seigneur de Bouville, & de *Catherine* Aubert, fut Capitaine & Gouverneur de Fontaine-le Bourg. Il épousa *Marie* de Santôt de Villy, dont il eut, 1. *Alphonse*, Chevalier, Seigneur de Gouzeville, Moulinaux, Vassonville, Incarville, qui épousa Demoiselle *Elisabeth* Brullart, & mourut sans enfans; 2. *Marie*, qui épousa *Adrien* du Houlley, Ecuyer, Seigneur de Courtonne, dont la postérité subsiste dans Messieurs du Houlley, 3. *Louise*, mariée à *Jean* Dudrey, Ecuyer, Seigneur de Villeras, dont la postérité subsiste, & a partagé avec Messieurs du Houlley la succession aux meubles & acquêts de Madame la Présidente de la Ferté.

Branche des Seigneurs de Saint-Mars.

III. *François* de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars & de Cottevrard, quatrieme fils d'*Alonce*, Vicomte de Rouen, fut Capitaine d'une Compagnie de cent hommes de pied pendant les troubles de la Ligue; il se signala à la défense de Rouen, assiegé par l'armée du Roi *Charles IX* en 1562, notamment en l'assaut qui fut donné à cette Ville le 15 Octobre de ladite année. Il fut chargé par M. de Montgommery de la défense de la partie du rempart où se donna l'assaut; il y fut blessé d'un coup d'arquebuse à la joue & machoire droite, la balle sortant, & en joignant la fossette du col. Il fut enterré avec plusieurs autres corps au pied dudit rampart, où il resta six heures entieres, & fut exhumé par un de ses domestiques. L'armée du Roi ayant pris la Ville d'assaut, quelques soldats vinrent piller la maison où il avoit été porté: ils jetterent son corps par la fenêtre sur un fumier, où il resta nud trois jours & trois nuits. Il fut trouvé en cet état par le Sieur Leclerc de Croisset son cousin-germain, qui le fit transporter en son Château de Croisset, où il fut pansé & guéri de sa blessure. Il a vécu depuis jusqu'à 1611; il se maria, & eut des enfans (a).

Les troubles de la Religion l'obligerent de se retirer en Angleterre avec sa famille l'an 1586; il fut connu de la Reine *Elisabeth*, à laquelle il rendit des services importans, en reconnoissance desquels elle lui donna un diamant, & son portrait de gran-

(a) *Voyez son Histoire mémorable écrite par lui-même, imprimée l'an 1603. Ce trait d'Histoire est rapporté par plusieurs Auteurs, par* Jean *Drussius, ch.* cxi. *par M. de Thou, par du Souillet dans son Histoire de Rouen, dans le* Ducatiana, *ou Recueil des Œuvres de M. Duchapt, les Voyages d'Italie par Misson, Tom. 3, dans d'Aubigné, Tom. 1, L. 3, Ch. 10, pag. 222, édit. de 1626;* Simon *Goulart dans ses Histoires admirables & mémorables, Vol. 2, pag. 604. M. de Thou, dont il étoit contemporain, rapporte que dans les Assemblées des Etats à Rouen, il avoit coutume de signer,* François *de Civille, trois fois mort, & enterré, & trois fois par la grace de Dieu ressuscité.*

deur naturelle, que ses descendans conservent aujourd'hui au Château de Boisheront en Normandie, au haut duquel il y a l'Inscription suivante : *En reconnoissance d'un service que* François *de Civille a rendu à Elisabeth, Reine d'Angleterre, elle lui a fait l'honneur de lui donner son portrait l'an* 1588. Il revint en France la même année. En 1591 le Roi *Henri IV* sachant ses habitudes en Ecosse, qu'il étoit connu des plus Grands du Royaume, le députa exprès, avec commission signée de lui, en date du 5 Septembre ; du Camp de Noyon, pour faire la levée de trois mille Ecossois, qu'il conduisit neuf mois après au secours du Roi à Dieppe, à ses frais & dépens. Des mémoires de familles disent qu'il différa jusqu'en 1610 de se rendre auprès du Roi pour en solliciter le remboursement ; mais le malheur arrivé à la France le 14 de Mai de ladite année, dont il fut pénétré comme loyal & bon serviteur du Roi, & particulierement attaché à sa personne ; l'obligea de se retirer en sa maison de Rouen, & d'abandonner sa demande. Il mourut l'an 1611. Il fut fait au retour de son premier voyage en Angleterre, Conseiller du Roi, & Commissaire de ses Guerres. Il fut aussi Maître d'Hôtel de *Catherine* de Bourbon, sœur unique du Roi, par brevet en date du 15 Novembre 1593, & Gouverneur de Fontaine-le-Bourg. Il fut marié deux fois ; la premiere à *Anne* du Moncel, fille de *Robert*, & d'*Anne* Boivin, dont il eut deux fils, qui suivent ; la seconde à *Madeleine* Remon, fille de Messire *Pierre* Remon, Chevalier, Seigneur de Courcelles, Conseiller du Conseil Privé, & Premier Président du Parlement de Rouen, & de Dame *Marthe* de Selves, dont il n'eut point d'enfans. Il eut d'*Anne* du Moncel, 1. *Isaac* qui suit ; 2. *Alonce* de Civille, Seigneur d'Anglesqueville, Villerest, auteur de la branche des Seigneurs de Villerest, dont on parlera ci-après.

IV. *Isaac* de Civille, Seigneur de Saint-Mars, Montrosti, Cottevrard, Bertrimont, Reniesville, fut aussi Conseiller du Roi, & Commissaire de ses Guerres. Il mourut en 1637. Il avoit épousé *Genevieve* de Roesse, fille de *N.* de Roesse, Seigneur de Feuqueray, Beuzevillette, Bruaume, &c. & de Demoiselle *Jeanne* Miffaud, dont sept garçons & quatre filles ; savoir *Isaac* qui suit ; 2. *François*, Chevalier, Seigneur de la Ferté, auteur des Seigneurs de Rames ; 3. *Henri*, Sieur du Montrosty, qui marcha avec la Noblesse de Normandie à l'armée du Roi en Lorraine en 1636, suivant le certificat de M. de la Meilleraye, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie ; 4. *Claude*, Sieur d'Anglesqueville, qui épousa en premieres noces Demoiselle *Marie* Fremin, & en secondes *Catherine* de Fremont ; 5. *Nicolas*, Ecuyer, Sieur du Pavillon, qui eut *Nicolas*, pere de *N.* ... de Civille, mariée à *N.* .. du Toupin du Catillon, dont la postérité subsiste ; 6. *Louis*, Seigneur de Bertrimont ; 7. *Pierre*, Sieur du Quesnay ; 8. *Judith* ; 9. *Marie*, qui épousa le Sieur de Mondetour ; 10. *Genevieve* ; 11. *Anne*, qui épousa *Jean* de la Rue, Seigneur du Campdeau.

V. *Isaac II* du nom, Seigneur de Saint-Mars & Remisville, fut marié deux fois ; la premiere à

Demoiselle *Jeanne* Deric ; la seconde à *Anne* de Graindor, fille de *Louis* de Graindor, Ecuyer, Sieur de Fremontiers, & de Demoiselle *Marie* de la Rue, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de sa premiere femme trois garçons & deux filles : 1. *Pierre* de Civille, Seigneur de Saint-Mars, Soquentot, Anglesqueville, qui épousa Demoiselle *Marie* Cognard, passa en Hollande avec sa femme, fut fait Gentilhomme ordinaire de *Henri-Cazimir* Prince de Nassau, Gouverneur de Frise & des Ommelandes, par brevet du 10 Mai 1685, & mourut sans postérité ? 2. *Isaac* qui suit ; 3. *François*, Abbé ; 4. *N.* . de Civille, mariée au sieur d'Alençon ; 5. *Rachel*, mariée à *Charles* Faë, Ecuyer, Seigneur du Métillon.

VI. *Isaac III* du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars, Remisville, Anglesqueville, Soquentot, servit dans les Régimens de la Marine & de Rambures, fut fait Capitaine dans celui de Silly ; il épousa *Françoise* le Bourgeois, dont il eut un garçon & cinq filles : 1. *Jacques-Alphonse* qui suit ; 2. *Marie-Anne*, mariée le 7 Décembre 1708 à *François* du Crottay, Ecuyer, Seigneur du Traversin, dont la postérité subsiste ; 3. *Marie*, morte fille, appellée Mademoiselle de Villerest ; 4. *N.* . . morte Religieuse à Bondeville près Rouen ; 5. *Catherine*, appellée Mademoiselle de Saint-Mars, morte fille le 12 Septembre 1743 ; 6. *Jeanne*, mariée à *Pierre-Jean* Carles, Chevalier, Seigneur de la Blandiniere, Rouxmesnil, &c. dont une fille unique, *Jeanne-Françoise-Angelique* de la Blandiniere, qui épousa en 1740 *Joseph-Alexandre* de Rossent, Chevalier, Seigneur du Veneur, d'Archelles & de Bretteville, dont *Cesar-Louis* de Rossent, Officier au Régiment de Champagne, *Hercule-Alexandre* de Rossent, Chevalier de Malte de minorité, à l'Ecole Militaire, & trois fille au Couvent.

VII. *Jacques-Alphonse* de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint Mars, Soquentot, Anglesqueville, Reniesville, Baron de Buchy, Seigneur Châtelain de Bois-Heroult, Seigneur & Patron dudit Bois-Heroult, Buchy, Boisbordel, Sainte Croix sur Buchy, Saint Martin-Duplessis, Chef-de-Leau, &c. fut d'abord Mousquetaire, prit ensuite le parti de la Robbe, fut Conseiller au Parlement de Rouen. Dans les Lettres de Conseiller honoraire que le Roi lui accorda le 28 Janvier 1734, il est dit : *Nous avons cru devoir donner audit de Civille Saint-Mars des témoignages de notre estime, & de la satisfaction que méritent non-seulement les longs services qu'il a rendus dans ladite Charge de Conseiller en notre Cour, mais ceux qui ont distingué ses ancêtres dans les Charges de Magistrature & dans les différens emplois militaires dont ils ont été honorés.* Il épousa le 15 Juillet 1711 *Louise-Suzanne* de Bonissant, fille & unique héritiere de Messire *Pierre-Hubert* de Bonissant, Chevalier, Seigneur Châtelain de Bois-Herout, Baron de Buchy, Bois-Bordel, Sainte-Croix, Saint-Martin, Duplessis, &c. Conseiller au Parlement de Normandie, & de Dame *Marie* Crespin de Pierreval, dont 1. *Isaac-Hubert-Alphonse* de Civille, Conseiller au Parlement de Normandie, mort à Paris non

marié en 1739, enterré à Saint-Eustache ; 2. *Pierre-Auguste-Alphonse* qui suit ; 3. *N...* morte non mariée.

VIII. *Pierre-Auguste-Alphonse*, Marquis de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint Mars, Soquentot, Anglesqueville, Reniesville, Baron de Buchy, Seigneur Châtelain de Bois Heroult, Bois-Bourdel, Sainte Croix sur-Buchy, Saint-Martin, Duplessis, Chef-de-l'Eau, &c. fut reçu Page de Monseigneur le Duc d'Orleans en 1731, Cornette en 1733 dans son Régiment de Dragons, fut Aide-de-Camp de M. le Maréchal de Noailles pendant la campagne de Flandre de 1742, Capitaine de Cavalerie en 1743 au Régiment Royal des Cravattes, fut reçu par le Roi Chevalier de Saint Louis au Camp de Flandre en 1746, quitta le service en 1748, à la paix a été nommé Capitaine Général de la Capitainerie, Garde-Côte de Dieppe en 1756, lors de la nouvelle formation, a épousé le 21 Avril 1740 *Marie-Anne* de Chastenet-Puysegur, fille de Messire *Jacques* de Chastenet, Marquis de Puysegur, Vicomte de Buzancy, Comte de Chessy, Gouverneur de Bergues, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne-Henriette* de Fourcy, dont un fils & une fille.

IX. *Jacques-Louis-Alphonse*, Enseigne des Vaisseaux du Roi au Département de Brest en 1763.

Marie-Henriette, Pensionnaire au Couvent de S. Louis à Rouen.

Branche des Seigneurs de Villerest, sortie de celle Saint-Mars.

IV. *Alonce* de Civille, Chevalier, Seigneur d'Anglesqueville, deuxieme fils de *François*, Seigneur de Saint Mars, épousa *Rachelle* de Stain, Dame de Villerest, fille de *Pierre* de Stain, Seigneur de Villerest ; il en eut, 1. *Pierre* qui suit ; 2. *Rachel*, mariée à *Charles* Dupuits, Chevalier, Seigneur de Sandouville & Royville, dont la postérité subsiste.

V. *Pierre* de Civille, Chevalier, Seigneur de Villerest, Auricher, épousa le 3 Juillet 1640 *Elisabeth* le Comte de Nouom, fille de Messire *Emanuel* le Comte, Chevalier, Seigneur de Saucourt, Apremont, la Belle-Côte, Allouville, la Motte-Courcillon, & de Dame *Elisabeth* de Courcillon son épouse : elle mourut le 7 Juillet 1748 ; il en eut,

1. *François*, Chevalier, Seigneur de Villerest, Capitaine au Régiment des Fusilliers du Roi, qui épousa le 17 Juin 1675 Demoiselle *Marie* Caron, fille de *François* Caron, & de Dame *Constance* de Bodaen, dont il n'eut point d'enfans ; il étoit né le 21 Juillet 1642, & mourut en 1705 ; 2. *Charles* de Civille, Chevalier, Seigneur de Martainville, né en 1645. Il fut aussi Capitaine au Régiment des Fusiliers du Roi, & mourut sans avoir été marié ; 3. *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Courcillon, né en 1647, le 26 Mars, a servi Lieutenant en second dans le Régiment du Roi, Infanterie, dans la Compagnie de M. de Châteauvieux. Il épousa le 20 Juillet 1694 Demoiselle *Renée* de Garsault, fille de M. Allain de Garsault, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, & Capitaine Général des Haras de France, Gouverneur pour Sa Majesté du Château & Maison Royale de Saint Leger, Seigneur de Grassey en

en Poitou, mort sans enfans; 4. *Elisabeth*, née en 1641, qui épousa le Sieur *Guillebert*, Chevalier, Seigneur de Sicqueville, & passa en Angleterre; 5. *Esther*, mariée en Angleterre au Sieur de Brune de Sandham, Gouverneur des cinq Ports, Juge de Paix, & Colonel d'un Régiment, dont il y a postérité. Par la mort de *François* de Civille, Seigneur de Villereft, dernier décédé sans enfans, & la retraite de ses deux sœurs en Angleterre, les biens de cette branche ont passé dans celle de Civille Saint-Mars.

Branche des Seigneurs de Rames, sortie de celle de Saint-Mars.

V. *François* de Civille, Seigneur de la Ferté, Heuqueville, Saint-Nicolas de la Taille, &c. second fils d'*Isaac*, premier Seigneur de Saint-Mars, épousa noble Dame *Marie* le Fevre, dont il eut, 1. *François* qui suit; 2. *Jean*, mort sans postérité.

VI. *François* de Civille, Seigneur de la Ferté, Heuqueville, Saint-Nicolas de la Taille, épousa Dame *Susanne* Caron, dont il eut 1. *Alphonse* qui suit; 2. *Marie-Susanne* de Civille, mariée au Baron de Knoppez.

VII. *Alphonse*, Seigneur de la Ferté, & de la Châtellenie de Rames, s'est marié quatre fois, & a laissé *Alphonse* qui suit: deux filles. La premiere, N... de Civille, mariée à *N.*.. de la Granderie, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin, dont plusieurs enfans. La seconde *Marie-Angelique*, mariée à *Pierre-Eustache* le Vigner, Baron de Dampierre & d'Imbleville, Conseiller au Parlement de Normandie, dont il y a des enfans.

VIII. *Alphonse* de Civille, Chevalier, Seigneur de Rames, marié à *N.*.. le Blond, fille de *N.*.. le Blond, Baron de Sanchay, dont une fille unique en 1762.

Branche des Seign. du Quesnay, sortie de celle de Saint-Mars.

V. *Pierre* de Civille, Ecuyer, Seigneur du Quesnay, septieme fils d'*Isaac*, premier Seigneur de Saint-Mars, & de *Genevieve* Roesse, épousa en 1682 Demoiselle *Catherine* de Brihon, fille de *Jean* de Brihon, Ecuyer, Seigneur de Flinquemare, dont il eut, 1. *N.*.. de Civille, Ecuyer, Seigneur du Quesnay, qui épousa *N.*.. le Bataillé d'Omonville. Il est mort sans enfans, étant Lieutenant Colonel du Régim. Royal Comtois, Infanterie; 2. *N.*... de Civille, Capitaine d'une Compagnie d'Invalides, mort non marié.

Les biens de cette branche ont rentré dans celle de Saint-Mars.

Cette Noblesse a des alliances avec celles du Bosc, de Martel, Maignard de la Vaupaliere, du Moncel, de Pardieu, de Clermont d'Amboise, Toustaing de Frontebosc, Duval de Bonneval, Jubert de Bouville, de Bailleul, de Faoug, de Garnetot, Leclerc de Croisset, de Rassent, Dubec-Crespin, de Nonant-le-Comte, de Courcillon, de Saint-Delys d'Heucourt, Gaillardbois-Marcouville, de Garsault, de Bonissent, de Chastènet, Puysegur, de Fourcy, &c.

Les armes: *d'argent au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, accostée de deux molettes d'or.*

CLERC DE LA DEVESE, Famille originaire, ou du moins fixée depuis très long-tems dans

le Diocèse de Saint-Pons en Languedoc. Son attachement pour la Religion Catholique, & le service de son Prince, lui firent essuyer des grands malheurs pendant les guerres civiles qui ravagerent cette Province sous le regne de *Charles IX*. *Bernard* de Clerc, Seigneur de la Salle, fut assiégé dans son Château d'Olargue par les Religionnaires, qui après une vigoureuse défense, fut emporté d'assaut, & ravagé, ses titres & ses papiers pillés & pris, & lui-même mené prisonnier au Château de Minerbe, qui étoit l'asile des Ennemis de l'Etat & de la Religion, qui ne le relâcherent qu'en lui faisant payer une si forte rançon, que cette somme, jointe aux dépenses qu'il avoit faites pour soutenir la guerre à ses dépens, détruisirent presque entierement sa fortune; ceci se passa en 1574 : & l'année d'après, il se fit donner une attestation, par les Magistrats d'Olargues, des malheurs qui lui avoient enlevé la plus grande partie de ses papiers. Le contrat de mariage dudit *Bernard*, est de 1560, avec *Laure* de Begues, dont la famille très ancienne subsiste encore à Saint-Pons. *Bernard* étoit fils de *Philippe*, & de *Jeanne* de Passieu, fille de Condition d'Auvergne. Ce *Philippe* rendit hommage au Roi en 1558 pour la Terre de la Salle, & en 1560 pour le Fief de Fraysse. Il y a un consentement de *Pierre* de Clerc, pere audit *Philippe*, donné à son mariage en 1517, où il est qualifié Noble, & puissant Homme, Messire *Pierre* de Clerc, Seigneur de Salle, Fraysse, Boisse & Rioussales; il y est dit que *Philippe* est son fils, & de *Jeanne* de Molinier; il y a des Actes d'apensionnement que ledit *Pierre* passa à ses Vassaux aux années 1494, 1498 & 1504, dans celui de 1491 il y est fait mention qu'il a été émancipé par un autre *Pierre* de Clerc son pere, qui lui donna la Terre de Salle en 1488, lors de son mariage : il y a encore un hommage rendu au Roi en 1609 par *Bernard*, qui mourut peu de tems après; de plus un partage noble de son héritage, fait en 1611 entre *Bernard* & *Guillaume* ses enfans, qui formerent deux branches; celle de *Bernard*, fils ainé, est finie en 1728 en la personne de *Lambert* de Clerc, mort sans enfans. *Guillaume* se maria en 1615, avec Demoiselle *Suzanne* de Cabiol Rioumazon, fille de Condition, dont la Famille subsiste à Saint-Pons; il en eut plusieurs enfans, ausquels il fit des legs dans son testament, & institua son héritier *Jean* son fils ainé, lequel fut Capitaine dans le Régiment de Conti. Ledit *Jean* épousa en 1663 *Anne* de Siméne, dont il eut plusieurs enfans, *Jean-Pierre* son fils ainé, fut Capitaine au Régiment du Roi, & Chevalier de Saint Louis; de son mariage avec N... il n'a eu que des filles, dont la derniere, mariée à M. de Beine, est morte en 1756. *Laurent*, son second fils, mourut étant Lieutenant-Colonel du Régiment d'Apcher; *Jean-Guillaume*, le quatrieme, embrassa l'Etat Ecclésiastique; & *Pierre-Paul*, son troisieme fils, grand-pere de *Pierre-Paul-François-René*, Marquis de Clerc de la Devese, actuellement représentant, mourut en 1748 Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, & Commandant en Languedoc. Il s'étoit marié en 1697

avec Demoiselle *Madelaine* Desportes, dont il eut *Pierre-Paul*, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique, & mourut jeune, Prévôt du Chapitre de Tournon; deux filles Religieuses à Béziers, plusieurs enfans morts en bas-âge, & *Jean-François* qui a continué sa branche par son mariage contracté le 15 Août 1733 avec Demoiselle *Marie-Renée-Lucrece* de la Tour-du-Pin Montauban. Il mourut en 1748, à l'âge de 34 ans, Lieutenant-Colonel du Régiment de Septimanie Dragons, Chevalier de Saint Louis, Brigadier des Armées du Roi, laissant de son alliance,

1. *Pierre-Paul-François-René* Marquis de Clerc-la-Devese, Chevalier, Seigneur de Pierre-Rue, Baufort, Gigors, Feriére, Rioussales, Baisse-Seuze, & autres lieux, Capitaine au Régiment du Roi, né le 17 Mars 1736, & marié le 20 Février 1763, avec Demoiselle *Magdelaine-Angélique* de la Tour-du-Pin Montauban, sa cousine germaine.

2. *Paul-François-René-Magdelaine* de Clerc, dit le Chevalier de la Devese, Enseigne de Vaisseaux du Roi, né le 25 Août 1737.

3. *Pierre-Paul-Lucrece*, né le 18 Décembre 1738, mort en Juin 1746.

4. *Marie-François-René*, dit le Chevalier de Lozevon, Capitaine au Régiment des Gardes-Loraines, né le 10 Octobre 1741.

4. *Pierre-Joseph-Dorothée*, dit l'Abbé de la Devese, né le 31 Décembre 1744.

6. Et *Marie-Therese-Pauline*, née le 18 Juillet 1740, & mariée le 11 Juin 1761, avec *François-Hector* d'Albert, Chevalier, Seigneur de Rions, Trandot, Belle-Combe, & autres lieux, Lieutenant de Vaisseaux du Roi, & Chevalier de Saint Louis.

Les Armes: *d'azur au chevron d'or, chargé de trois besans de gueules, accompagnés de trois pommes de pin d'or.*

COSNE, originaire du Dauphiné, établi en Bauce, porte: *d'azur au chevron d'argent, à la fasce de gueules, brochante sur le tout, & à la bordure de même.*

I. *Martial* de Cosne, Damoiseau, Seigneur de Clesme en Dauphiné, fit le voyage de la Terre-Sainte, avec *Geoffroy* de Bouillon, & y mourut en 1095.

IX. *Josseran* de Cosne, descendu de *Martial* au huitieme degré, est qualifié Damoiseau, Seigneur de Clesme & de la Cour de Cosne, dans la foi & hommage qu'il rendit à *Charles* de France, premier Dauphin de Viennois, 3 Mai 1358, testa en 1371. Il fut le tris-ayeul de

XIII. *Antoine* de Cosne, Ecuyer, quitta le Dauphiné, & vint s'établir dans le Dunois, où il fut Seigneur de Lux, Paroisse de Viabon; il épousa par contrat (devant *Jean* Pean, clerc sous le Tabellion de Fremay-le-Comte) 2 Avril 1460, *Georgette* Duport, dont 1. *Jacques*, mari de *Mathurine* de Chartres, mere de N... de Cosne, femme, 7 Septembre 1506, de *Gaspard* de Gaillons, Ecuyer, Seigneur de Lany; 2. *Charles* qui suit; 3. *Catherine*, femme de *Jean* de Franville, Ecuyer, Seigneur de Valieres; 4. & *Guillonette*, morte sans alliance.

XIV. *Charles* de Cosne, Ecuyer, Seigneur de Leve & du Houssay, qu'*Etinnette* le Maréchal rendit pere de

XV. *Pasquier* de Cosne, Ecuyer, Seigneur du Houssay & de Chavernay, Paroisse de Montainville; il épousa par contrat (présent

Gossuard, Notaire) 14 Mai 1536, *Luce* de Chartres, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Cherville & d'*Ambroisine* de Harville, dont entr'autres deux fils, *Jean* qui suit, & *Charles*, II du nom, qui a continué la branche des Seigneurs du Houssay, rapportée après celle de *Jean*, son ainé.

XVI. *Jean* de Cosne, Ecuyer, Seigneur du Houssay & de Chavernay, épousa 1°.) pardevant Hurault, Notaire (4 Avril 1564, *Claude* de Villereau, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Beauvilliers & de Languedoue, & d'*Anne (alias) Renée* de Harcheville. 2°. *Marguerite* de Jouan, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Jonvilliers; & de *Françoise* de Villereau, de laquelle il n'eut que *Pierre*, qui fut Seigneur du Mesnil & de Verde, qu'*Anne* de Maubert, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur de Vaugirault & de la Coste, & de *Rachelle* de Gesnes, rendit pere de *Pierre* de Cosne II, Ecuyer, Seigneur du Mesnil, Verde, & la Bletterie, mari 1°. 27 Décembre 1651, de *Rachelle* de Maubert, fille de *Baptiste*, Ecuyer, & de *Suzanne* de Bonpaillart, Dame de Godin. 2°. D'*Anne* Barin, fille de *Théodore* & de *Marie* Maillart; desquels il a laissé des enfans : ceux du premier lit de *Jean* & de *Claude* de Villereau, sont entr'autres :

XVII. 1. *Jacques* de Cosne, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, n'eut point d'enfans de *Marie* le Barillet de Douine, sa premiere femme. Epousa 2°., 14 Avril 1605, *Isabeau* de Chambray, dont 1. *Daniel*, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, marié 4 Juin 1636 à *Elizabeth* d'Illiers, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Biganet, & de *Suzanne* des Radrets, dont sont issus 17 enfans, entr'autres *Charles*, *Henri*, *Louis*, *Marie*, &c.; 2. & *Marie*, femme de *Louis* Bounart, Ecuyer, Seigneur de Lionville & de Limiers, dont des enfans;

XVII. 2. *Josué* de Cosne, Ecuyer, Seigneur de Comonville, mari de *Sara* de Maillot, mere de *Jacques*, Seigneur de Pomonville, qui de sa premiere femme, *N*... de Harville, eut des enfans, & que *N*... de Hallot, sa seconde femme, rendit pere de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Comonville, mari de *Catherine* Hué d'Arleville.

XVII. 3. *Philippe* de Cosne, Ecuyer, Seigneur de Montmereaut, que *Marie* de Saint-Mesmin de la Gamvre rendit pere de *Philippe* II, Ecuyer, Seigneur d'Espiné, mari de *Marie* Daussy Des-Coutures; & 2. *Anne*, femme, par contrat) devant Nollet, Notaire à Château-Neuf en Thimeraye (15 Avril 1605, de *Philippe* de Villereau, Ecuyer, Seigneur de Juranville, dont des enfans.

XVII. 4. *Anne* de Cosne, femme sans enfans d'*Isaac* de Marolles, Ecuyer, Seigneur de Valieres; de ses deux maris; *Daniel* Lesieur, Ecuyer, Seigneur de Poyers, & *Daniel* Herouart, Ecuyer, Seigneur de Gaville.

XVII. 5. Et *Marie* de Cosne, qui eut des enfans.

XVI. *Charles* de Cosne, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Houssay, épousa 1°. *Louise* de Peroussin, mere de 1. *Pierre* qui suit; 2. *Marie*, femme de *Jacques* Laumosnier, Ecuyer, Seigneur de Parcau; 3. & *Renée*, femme de *Gabriel* de Serusy, Ecuyer, Seigneur de Cernay. 2°. *Marie* de Maréchal, mere de *Loup*,

marié à la fille du Seigneur de Secouray. 3°. *Lucrece* de Fesques, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny-la-Folie & Moutiers, dont un fils & trois filles; savoir, 1. *François*, mari, 10 Juillet 1625, d'*Helene* de Fillemain, qui le rendit pere de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Louasville; épousa 29 Mars 1656 *Anne* Heurier, qui étant veuve obtint soufrance 10 Juillet 1666 pour *Charles-Anne-Marie*, *Helene-Françoise-Elizabeth*, & *Marguerite*, ses enfans mineurs. 2. *Lucrece*, femme, 1°. de *Loup* de la Forest, Ecuyer; 2°. de *N*... de Chambray, Seigneur de Perteau; 3°. de *Jacques* Duchesne, Ecuyer, 4°. & de *François* de Champron, Ecuyer, Seigneur de la Hitiere & de Souville. 3. *Françoise*, femme de *Jacques* de Chesnelong, Ecuyer, Seigneur de Pomay. 4. Et *Marguerite* de Cosne, femme de *René* Moreau, Ecuyer, Seigneur d'Erville.

XVII. *Pierre* de Cosne, Ecuyer, Seigneur du Hainay, épousa 5 Octobre 1629 *Françoise* de Couture, mere de *François* qui suit, & de *Marie*, femme de *François* de Viorne, Ecuyer, Seigneur de Harcourt.

XVIII. *François* de Cosne, Ecuyer, Seigneur de Rouvray, épousa 13 Février 1658 *Charlotte* de Reviers, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Souzy; & d'*Anne* de Fesques de la Folie-Herbaud.

La suite de cette Généalogie nous manque; nous savons qu'elle subsiste dans *N*... de Cosne, Chevalier, Seigneur de Bulou, qui a des enfans de *N*... Bailly; qui a pour frere *N*.., Chevalier de Cosne, Chevalier de Saint Louis, Colonel dans le Corps Royal, Brigadier des Armées du Roi, non marié; & pour sœur *N*... de Cosne, veuve sans enfans de *N*... de Hallot, Comte de Letourville.

CONSTANT, Seigneur de Fontpertuis en Orléanois, porte: *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.*

I. *Charles* de Constant, qualifié en 1477, Ecuyer, Seigneur de Fontpertuis, Château relevant d'Avarey-sur-Loire, eut d'*Adrienne* de Dianne sa femme; 1. *Guy* qui suit; 2. & *Marie*, femme, 22 Août 1510, de *René* de Ponture Dupont, Seigneur de Raray, Capitaine du Château d'Angers.

II. *Guy* de Constant, Chevalier, Seigneur de Fontpertuis & de Lailly; & à cause de sa femme, Seigneur de Villiers-le-Belot, pour laquelle Terre il porta la foi au Comte de Blois, 8 Octobre 1511, tant pour lui que pour *Jean* de la Rable, mari de *Michelle* de Theligny, sœur d'*Anne* sa femme; filles de *Pierre* de Theligny, Ecuyer, Seigneur dudit Villiers-le-Belot, dont

III. *Louis* de Constant, Ecuyer, Seigneur de Fontpertuis, Lailly, & Lamotte-Saint-Cyr, l'un des Cent-Gentilshommes de la Maison du Roi, épousa en 1553 *Huguette* de Chamaillard, fille d'*Hugues*, Ecuyer, & de *Toussine* de Chambon, de laquelle il y eut; 1. *Jean*, I du nom, qui suit; 2. *Fleuraut*, Ecuyer, Seigneur de Granges; 3. *Jacques*, Seigneur de la Motte-Fontpertuis, ayeul de *Leonard*, Seigneur de ladite Motte-Fontpertuis, mari d'*Anne* de Brunel, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Harantieres, & de *Renée* de Montliard; 4. & *Suzanne*, femme de *Jean* Hurault, Maître des Requêtes.

IV. *Jean* de Constant, I du

nom, Chevalier, Seigneur de Fontpertuis, Lailly, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes, Gouverneur d'Orléans par Lettres du 8 Avril 1575, & Chambellan du Duc d'Orléans; épousa 4 Février 1558 *Charlotte* de la Riviere, fille de *Pierre*, Seigneur de Mardilly-en-Brie, & de *Marguerite* de Viel-Châtel. Il y a eu des enfans dont on ignore la postérité.

COQUILLE en Nivernois, porte : d'*azur à un mas alaisé d'argent, accompagné de trois coquilles d'or.*

Cette Famille, qui tire son origine de *Guillaume* Coquille, Echevin de Nevers en 1264, fut annoblie par Lettres de *Charles VI.* du mois de Juillet 1391, vérifiées en la Chambre-des-Comptes 13 Juillet 1396 en faveur d'*Hugues* Coquille, *Isabeau* Morinat sa femme : leur postérité subsiste encore aujourd'hui. Le Savant *Guy* Coquille, Auteur de la Coutume de Nivernois, mort à Nevers le 11 Mars 1603, âgé de 80 ans, n'a laissé que trois filles d'*Anne* le Lievre sa femme.

M. Coquille, Maître-des-Comptes à Paris, est de cette Famille.

CORBEAU, CORBEL, CORBELLI. Cette ancienne Famille de Savoye, divisée en plusieurs branches, possedoit de tems immémorial les Terres de Corbel, la Balme, Echaillon & Saint-Franc.

I. *Antelme* de Corbeau, Chevalier ou Damoiseau, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon; testa en 1220, & fit héritier *Aimon* de Corbeau son fils : il est parlé de ses possessions dans l'hommage que prêta *Guillaume* de Corbeau d'une autre branche en 1275 à *Louiset* de Borgia, Commissaire du Comte de Savoye.

II. *Aimon* de Corbeau, Chevalier ou Damoiseau, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon, fit une donation en 1258 à la Grande-Chartreuse du Pays de Valbone entre Deux-guiers & de ses taillables, *Pierre* Roux & Ruffier. Il la confirma en 1267 avec *Antelme* son fils ainé, en présence de *Villerme*, Evêque de Grenoble, & de *Jean* Cuchet son Mistral : cette donation scellée du Sceau de l'Evêque : & est écrit autour de la figure dudit Evêque : *Sigillum Domini Villermi, Episcopi Gratianopolis. Aimon* laissa deux fils; *Anselme* qui suit, & *Hugues* de Corbeau, rapporté après la postérité de son ainé.

III. *Anselme* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, par son testament du 5 des ides de Janvier de l'an 1292, fait héritier, par égale portion, *Guillet* & *Joannet* ses fils.

IV. *Guillet* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, par son testament du cinq des ides de Juillet de l'an 1323, reçu par Michel, Notaire, fait héritiere sa fille unique, *Marguerite* de Corbeau; au défaut d'enfans nés d'elle, substitue *Hugues* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint Franc, son oncle; & *Guigue* de Corbeau, Chevalier, Seigneur d'une Maison forte aux Echelles, son cousin.

V. *Marguerite* de Corbeau porta les Terres de la Balme, de Corbel, d'Echaillon dans la Maison de Chignen, d'où elles ont passé dans celle d'Allemand-des-Champs; en suite dans la Maison

d'Ancezune de Cadrousse, qui les a vendues à la Grande-Chartreuse en 1650.

III. *Hugues* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, second fils d'*Aimon*, chargé des affaires du Comte de Savoye auprès du Dauphin, est appellé à la substitution des biens de *Guillet* de Corbeau, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon son neveu; & est nommé dans la reconnoissance de *Jean* Passardon, au profit de l'Abbé de Tamier, de l'année 1300, comme possesseur voisin de ses Biens: il acquit des fonds qui le joignoient du Curé de Saint-Franc en 1319.

IV. *Amedée* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fut fils d'*Hugues* de Corbeau de Saint-Franc, suivant que le certifie *Etienne* Raffin, Notaire, dans la reconnoissance qu'il a reçue au profit dudit *Hugues*, de ses Vassaux de Vienne-en-Dauphiné, du premier Septembre 1347, lesquelles sont encore au profit d'un *Jacques* & *Hugues* de Corbeau.

V. *Martin* de Corbeau, fils d'*Amedée*, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, eut pour fils *Jean* de Corbeau, Chevalier; ainsi que l'apprend *Pierre* Dumas, Notaire, dans un Traité de Cession de plusieurs Vassaux, fait par ledit *Jean* à *Jacques* de Corbeau, & *Jean* & *Amedée* ses fils, Damoiseaux, qu'il a reçu le 9 Juin 1383, en présence d'*Antelme* de Corbeau, Doyen du Bellay.

VI. *Jean I* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fils dudit *Martin*, Seigneur de plusieurs Vassaux, malgré la cession de ceux qu'il avoit faits à *Jacques* de Corbeau, fit hommage à l'Hôpital des Echelles le 9 Août 1403, rapporté dans l'Arrêt du Sénat de Chamberri en 1627: il eut deux fils, *Jean* de Corbeau qui suit, & *Pierre* de Corbeau, Chevalier qui a formé la Branche de Corbeau à Upie dans le Valentinois, qui par testament de 1471 se dit fils de *Jean* Premier, & frere de *Jean* Second.

VII. *Jean II* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, & de plusieurs Vassaux, fait hommage à *Louis*, Duc de Savoye, en 1457. Il prêta encore hommage le 20 Décembre 1463, à *Amedée*, Duc de Savoye, avec *Pierre* de Corbeau son fils; & il fit plusieurs Traités avec le Chancelier de cet Etat. Il testa en 1475, & nomma pour héritier *Pierre* qui suit; legua *Jean*, auteur de la Branche de Corbeau la Mure; *Antoine*, auteur de la Branche de Corbeau de Lanfrai; & *Claude*, Prieur de Tamier, ses fils; & Dame *Antoinette* de Sarasse son épouse. Il fit aussi des legs à trois fils & à quatre filles de *Pierre*, son fils ainé.

VIII. *Pierre* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épousa le 8 Décembre 1455, Demoiselle *Pierrette* de Corbeau de Saint-Albin; & il avoit fait hommage avec son pere à *Amedée*, Duc de Savoye, le 20 Décembre 1463. Il testa le 21 Août 1490, fit héritier *Jean III* qui suit, & *Hugues* qui forma la tige de Corbeau la Combe, & legua tous ses autres enfans.

IX. *Jean III* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épousa Demoiselle *Jacquenette* de Malles-des-Echelles le 16 Janvier 1507: fit son testament le 15 Octobre 1535, en faveur de *Jacques* de Corbeau son fils aîné; & nomma Exécuteur testamentaire

François de Corbeau, Religieux de Saint Pierre de Vienne, où l'on fait preuve de quatre générations de Noblesse. *Hugues* de Corbeau ses freres, & *Jacquenette* de Mallet sa femme.

X. *Jacques* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fils aîné de *Jean III*, partagea la succession de son grand-pere *Pierre* de Corbeau, avec *Hugues* de Corbeau son oncle : ladite succession s'étendoit tant en Dauphiné qu'en Savoye. Il avoit épousé le 3 Février 1549, Demoiselle de Rochevielle ; il fit hommage à *Philibert Emanuel*, Duc de Savoye, le 6 Mars 1552 ; aida à reprendre pour le Roi de France Saint-Chef, dont le Général François le remercia par une lettre de 1575. Il testa le 14 Janvier 1589 ; fit héritiers *Aubert* de Corbeau, & *Claude* de Corbeau, tige de Corbeau Chatelard ses fils ; legua ses autres enfans ; savoir, *Hugues* de Corbeau, Chanoine de Saint-Chef ; *Louis*, Chanoine-Aumônier de Saint Pierre de Vienne ; & sa fille *Françoise* de Corbeau, femme en premieres nôces de *Jean* Monlois de Rochefort, & en secondes de Noble *Claude* de Malozuin de Seyffet. *Jacques* de Corbeau acheta au nom de son fils *Aubert* en 1567 la Terre de Vaulserre, Saint-Martin, Saint-Albin, Saint-Buel-Voissan, d'*Antoine* de Clermont.

XI. *Aubert* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulserre, Saint-Albin, Saint-Buel-Voissan, Gouverneur de la Citadelle des Echelles, qu'il défendit avec la plus grande bravoure, Commandant d'une Compagnie de 100 Hommes d'Armes, suivant la revue de 1589 ; partagea la succession de son pere le 4 Janvier 1596, avec ses freres *Claude*, *Hugues* & *Louis* de Corbeau. Le 15 Août 1599 il épousa *Jeanne* de Voissan, fille d'une Virieu Pupetiere, & il fit son testament en 1618, de même que sa femme ; il legua *François* de Corbeau, Chanoine & Aumônier de Saint Pierre de Vienne ; *Zacharie*, aussi Chanoine de St. Pierre de Vienne ; *Françoise* & *Justine*, Religieuses de Saint-Joire ; *Claudine* de Corbeau, mariée à Noel de Gallifet, Gouverneur de Saint-Ospile, & fit héritier *Pierre* de Corbeau son fils aîné.

XII. *Pierre* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulserre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voissan, Commandant des Frontieres de Savoye à la satisfaction de *Charles-François-Emanuel* Duc de Savoye, qui lui en rend témoignage par Lettres du 14 Janvier 1667 ; épousa le 4 Mai 1623 *Claudine* de Garcin, fille d'Eymar de Garcin, Gentilhomme de la Chambre, & de *Marie-Anne* de Corbeau, duquel mariage sont issus *Aimé* qui suit, *François* ; *Zacarie*, Capitaine dans le Régiment de Lorraine, tué le 6 Mai 1648, à l'assaut du siége de la Coupe-en Catalogne ; *Sebastien*, Capitaine des Chevaux-legers du Régiment d'Anjou, tué le 6 Août 1655, à un combat donné à Solsone en Catalogne ; *Madeleine*, Ursuline à Chambery ; *Marguerite*, *Abbesse* de Sainte-Claire ; *Claudine*, *Marie*, *Anne*, *Bernardine*, *Suzanne*, Religieuses de la Visitation ; *Françoise*, épouse de Noble Pierre de la Villardiere, Commandant du Régiment de Saulx.

XIII. *Aimé* de Corbeau, Che-

valier, Seigneur de Saint Franc, Vaulserre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint Buel Voissan, Capitaine dans le Régiment de Picardie, fils donataire de *Pierre* de Corbeau, épousa le 20 Février 1648 *Marie*, fille unique de *François* de Corbeau d'Upie & de la Combe, Gentilhomme de la Duchesse d'Aumale, & niéce de *Louis* de Corbeau, Chevalier de Malthe. Il testa le 26 Février 1661, fit sa femme héritiere. Il en eut *Pierre* de Corbeau, Inspecteur d'Infanterie, tué au siege de Luxembourg, après avoir eu une gratification de six mille livres pour ses services signalés; *Charles-Antoine*, Capitaine dans Navarre; *François*, Chanoine & Aumônier de Saint Pierre de Vienne; *François-Aimé*, Chanoine de la même Eglise; *Zacharie*, Capitaine dans le Régiment de Navarre, tué au siege de Luxembourg; *Joseph-François* qui suit; *Marie-Anne*, qui mourut étant nommée fille d'honneur de Christine de France, Duchesse de Savoye.

XIV. *Joseph-François* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulserre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voissan, Major du Régiment Royal-Savoye, blessé à l'épaule & hors d'état de continuer ses services, épousa le 12 Mars 1690 *Andrée* Allemand, fille de *Gaspard* Allemand. Il testa en 1714 en faveur de *Claude* de Corbeau son fils aîné, marié à *Madeleine* de Gallien de Chabon, Dame de Monmeilleur de Rive, aujourd'hui Marquise de Langon, mort sans enfans le 22 Novembre 1730. *Joseph-François* laissa pour autres fils, *Pierre* de Corbeau de Vaulserre, Docteur de Sorbonne, Vicaire-Général de feu le Cardinal d'Auvergne, Archevêque de Vienne, Chanoine de Saint Pierre de Vienne, & à présent Chanoine-Capiscol de la Cathédrale de Vienne; *Joseph* de Corbeau, Chanoine & Chantre de la Cathédrale de Vienne; *Joseph* de Corbeau, Chanoine & Chantre de ladite Cathédrale, Conseiller, Clerc au Parlement de Dauphiné, mort; *Pierre-Aimé* de Corbeau, Lieutenant-Colonel du Régiment de Monaco, obligé de quitter le service par ses blessures & infirmités, s'est marié à la veuve de M. le Marquis de la Villemenue, est mort en 1759; *Antoine* de Corbeau qui suit, *Catherine-Guillemette*, Religieuse Benedictine de Sainte Colombe, morte. Ils partagerent en 1723 la succession de M. *Ennemou*, Evêque de Grenoble, leur oncle, avec *Guillemette* Allemand de Montmartin, épouse du Maréchal de Balincourt; & *Félicité* Allemand, épouse du Marquis de Rocheton d'Hally de Saint-Point. La Maréchale de Balincourt est morte en Mars 1764.

XV. *Antoine* de Corbeau, Chevalier, Marquis de Corbeau, Vaulserre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voissan, Seigneur de Saint-Franc, Puis-Saint-Martin, la Bastie, Meylan, & autres lieux, ci-devant Chanoine du Noble Chapitre de Saint Pierre de Vienne, épousa *Marie-Anne*, fille de *Joseph* Allois, Maître des Comptes, & petite-fille de Messire Allois, Président de la même Chambre, & d'*Eleonore* Devaux, épouse en secondes noces du Comte de Marcien, Ancien Commandant de Dauphiné & Lieutenant-Général.

Il a testé en 1760, & est décédé en 1761. Ses enfans sont, *François* de Corbeau, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, qui suit, *Pierre-Eleonord*, Capitaine dans le Régiment de Rougé; *Aimé*, au Seminaire Saint Sulpice; *Jean-Baptiste*, à Saint Yrenée; *Pierre-Laurent*, au Collége; *Pierrette-Françoise* de Corbeau, épouse de M. de la Roche-Chabriere, Président à la Chambre des Comptes de Dauphiné; *Marguerite-Josephine*, Religieuse de Mont-Fleury; *Eleonore*, Religieuse de la Visitation à Valence; *Catherine-Guillemette*, *Angelique*, *Sophie*, *Claudine-Guillemette-Perette*. La Terre de Vaulserre a été érigée en Marquisat 1750.

XVI *François* de Corbeau, Chevalier, Marquis de Corbeau, Vaulserre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voissan, Seigneur de S. Franc & Puis S. Martin, la Bastie, Meylan, & autres lieux, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, n'est pas encore marié.

La Noblesse de cette Maison a été vérifiée en 1641 par M. de Seve, en 1663 par M. Duguet, en 1699 par M. Bouchut, tous Commissaires du Roi pour la recherche de la Noblesse: elle a été reconnue par les Rois de France & les Ducs de Savoye, qui ont reçu les Auteurs de cette Maison à l'hommage en leur qualité de Noble; comme il a été dit en 1275, 1457. 1463, 1542. Ils ont été invités à la réception des Reines & appellés à l'Arriere-Ban; ceux à qui on a disputé d'être de la Famille & d'être Nobles, ont été reconnus pour tels par le Parlement de Grenoble le 30 Mars 1570 ou 1605, & par le Sénat de Savoye en 1619. *Antoine* de Corbeau fut Conseiller d'Etat, & premier Maître-d'Hôtel du Duc de Savoye, suivant les Lettres-Patentes de *Charles* & de *Philibert*, Duc de Savoye, des années 1484, & 14 Juillet 1501. *Pierre* de Corbeau son pere, étoit chargé des intérêts du Duc de Savoye pendant qu'il occupoit le Valentinois. Noble *Claude* de Corbeau, Colonel du Régiment de Savoye, & ensuite Général des Troupes de ce Prince, se comporta avec la plus grande valeur au siege de Turin en 1706. *Jean-Baptiste* de Corbeau, Gouverneur d'Yvrey, fut fait Lieutenant Général en 1745 des Armées du Roi de Sardaigne, après l'affaire de Saongio, où il repoussa les ennemis.

Peu de Familles ont fourni plus de Militaires, & ont versé autant de sang pour leur Patrie.

Les Armes: *un fond d'or, trois fasces de sable, deux corbeaux pour supports.*

COSTA. Cette ancienne Noblesse, originaire de Gênes, remonte,

I. A *Rustico* Costa, qui vivoit en 1127. Il fut autorisé par les Empereurs, Lothaire, Conrad & Féderic, à unir ses forces avec les Maisons de *Lerchi* & *Anselmi*, pour chasser de leurs Terres les Marquis de Malespine & Comtes de Lavagne, qui occupoient la riviere du Levant, & vouloient donner atteinte à la liberté des Génois (*a*). Ce fut après

(a) *Le Proverbe Ligurien :* Costa, Lerchi & Anselmi son per scacciarne marchioni, *conserve le souvenir de cette action mémorable.*

cette expédition que les Maisons de *Costa*, *Lerchi* & *Anselmi* prirent pour Armes & pour marque de leur union, *d'azur à trois bandes d'or* (*a*). L'Archevêque Saint-Cire, pour reconnoître les services que *Rustico* Costa rendit à sa République, étant Consul & Chef de guerre, le créa Seigneur Feudataire à la Vagna & à Saint Massino de Rapallo (*b*). *Rustico* épousa *Jeanne* Burona, dont il eut.

1. *Rubaldo* Costa, marié en 1154 à *Lucrece*, fille de *Guillaume* Vento des Anciens Seigneurs de Pupin & Menton.

2. *Oberto*, qui suit.

3. *Bertolotto*, tué en combattant pour le service de l'Etat.

4. *Anselme*, Consul de Chiavari, marié en 1153 à *Marie*, fille de *Guillaume* Peveré, d'une race qui a donné nombre de Gouverneurs & de Magistrats *à la République de Gênes*, entr'autres *Lanfranco* Peveré, Consul en 1154 (*c*). *Anselme* eut de son mariage *Ansaldo* Costa, qui se retira à Rapallo, dans les Terres de *Rustico* son ayeul. Il épousa en 1184 *Soffia* de la Volta, d'une Maison qui a donné vingt Consuls à la République de Gênes, depuis *Oberto* de la Volta, qui le fut en 1080 (*d*); des Ambassadeurs & des Commandans d'Armée, commo *Ruffino* de la Volta, à qui le Roi *Philippe-Auguste* confia sa personne en 1195 au retour de la Terre-Sainte, & la conduite de son Armée Navale. *Ansaldo* Costa eut de son Mariage *Bonus* & *Ninus*, qui, selon l'Auteur Caffaro, furent envoyés Ambassadeurs, pour traiter de la paix avec les Pisans.

II. *Oberto* Costa, Consul d'Alexandrie en 1174, fut fort consideré de l'Empereur *Emmanuel*: sa République l'envoya en Ambassade près du Roi de Sicile (*e*); il se maria en 1157 à *Isabeau* d'Embriaci, d'une Maison Génoise qui donna *Guillaume* d'Embriaci, Général de l'Armée *de la République* à la conquête de la Terre-Sainte. *Oberto* eut de son mariage.

1. *Guercio* Costa, qui se retira à Novi, où il acheta Vignales, Fief Impérial (*f*). Il se Maria en 1178 à *Jeanne* Mallona, dont il eut plusieurs enfans (*g*).

2. *Alemano*, qui suit.

3. *Lanfranco*, mort sans avoir été marié.

III. *Alemano* ou *Alemend* Costa, surnommé *l'Illustre* à cause de ses actions de valeur, combatit plusieurs fois en qualité d'A-

(a) *Ceci est prouvé par les Actes que le Seigneur Président Costa fit faire par le Juge à ce Député dans le Sénat, pour preuves de son extraction, dates du 25, 28 & 31 Août 1648, & de la Rep. 18 Novembre 1652.*

(b) *Suivant les Actes du Notaire Fasti.*

(c) *Selon Justinian.*

(d) *Actes du Notaire Guillerine Cassinensis.*

(e) *Selon Guillaume de Tyr. Paulemili, Justinian, 1. L. de ses Annales, dit :* Oberto era superiore di Gennesi Guielmo Embriaco huomo nobile, indistrioso & di gran valore.

(f) *Les Actes du Notaire Fasti en font foi.*

(g) *Archives de la République du 18 Octobre 1652.*

miral, les Vénitiens & les Pisans avec cinq cens Soldats qu'il avoit sur son Vaisseau nommé *Caroccia* : il leur prit, après un rude combat, le Vaisseau de guerre nommé le *Léopard*, sur lequel, selon *Justinian*, il trouva 253 corcelets, & quantité de chemises de maille, & d'autres armures. Il s'empara de deux Vaisseaux Pisans, nommés *la Fleur* & *la Rose*, qu'il trouva dans le Port, & prit la Place en sept jours en présence de *René*, Comte de Toscane, qui étoit venu pour secourir les Assiégés. La République de Gênes le gratifia de la Principauté de Syracuse, qu'il défendit pendant trois mois & demi contre les Pisans & les Florentins, qui la tinrent bloquée avec dix gros Vaisseaux, douze Galeres, & plusieurs autres Navires (*a*). Mais l'Empereur *Fréderic* l'en dépouilla, en annulant les Priviléges accordés aux Gênois. Il épousa en 1186 *Emenginia* Fiesca, d'une Famille illustre : il en eut,

1. *Benevento*, qui suit.
2. *Jean* Viviani qui se retira à Naples. Il fut Seigneur de la moitié de la Province de Basignana. Il épousa *Soffia* Dentis, & est Auteur de la branche des Costa de Naples, d'où sont sortis plusieurs braves Capitaines, entr'autres *Simon* & *Chico* Costa, Capitaines de trois Galeres, sous le Prince *Philibert* de Savoye, Amiral du Roi Catholique.

IV. *Benevento* Costa fut Général des Galeres de la République, & avec trois, qui lui appartenoient, il en prit en 1208 trois aux Vénitiens, sur une desquelles étoit le Corps de l'Amiral de Candie, *Raniero* d'Andulo. Il secourut *Paganello* de Norcaria, contre le Comte *Benedetto* Hugolin, qu'il fit prisonnier. Il s'empara d'une Galere, & tua 70 Pisans. Il passa ensuite au secours du Comte *Almano* de Syracuse son pere, avec douze Galeres & quelques Vaisseaux, qui livrerent le combat aux ennemis, & prirent cinq de leurs Galeres ; & les Pisans & les Florentins, qui mirent pied à terre, passerent au fil de l'épée (*b*). Ce Général épousa en 1202 *Leonora-Gracia*, dont il eut :

1. *Vincent*, qui suit.
2. *Pierre*.
3. *François*.

V. *Vincent* Costa fut Electeur des Anciens dans la République (*c*). Il prit alliance en 1222 dans l'illustre Maison de Spinola. De sa femme, nommée *Jeanne-Marie*, il eut :

1. *Oberto*, II du nom, qui suit.
2. *Pierre*, mort sans alliance, après avoir long-tems porté les armes pour la République.

VI. *Oberto* Costa, II du nom, fut Commandant de la Flotte de la République, combatit & ar-

(a) *Caffaro*, *Justinian*, *Folietta en font mention dans leur Histoire. Justinian dit :* Al conte ancora Allemano Vscitt della terra & sualiso touta la gente, che stava all'assedio di gnella, & fu questo fato poco avanti la Festa della Nativita de Nostro Salvatore 1205.

(b) *Cette victoire est mentionnée dans les Archives de la République, & les Historiens Justinian & Caffaro en parlent.*

(c) *Dignité pareille, disent les Auteurs, à celle des anciens Dictateurs de Rome.*

rêta plusieurs Vaisseaux, qui venoient du Levant. Il fut envoyé Ambassadeur de la part de la République vers le Roi de Sicile, pour traiter de quelques conventions, qui furent approuvées dans le Conseil du Sénat, le 12 Août 1269. La même année & au retour de son Ambassade, il épousa *Françoise* Fornari, dont il eut :

1. *Jacques*, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique.

2. *Isabeau*, mariée à *Louis* Embriaco.

3. *Benevento*, qui suit.

VII. *Benevento* Costa, II du nom, fut mis au rang des Anciens de la République, & s'allia en 1292 à *Jacqueline* Cibo (a). Il n'en eut qu'un fils unique, *François* qui suit.

VIII. *François* Costa fut choisi par sa République pour être Intendant des Comptes. Il se maria en 1322 avec *Georgine* de Boccanegra (b); de ce mariage naquirent :

1. *Pierre*, qui suit.

2. *Vincent*, marié à *Jeanne* Riccia d'Albenga, de laquelle sont sortis les Costa de la Ville d'Albenga.

3. *Baptiste*, mort sans postérité.

IX. *Pierre* Costa, Electeur des Anciens du Sénat, fut choisi pour être un des Ambassadeurs envoyés par sa République à l'Empereur *Charles IV*, pour traiter des conventions qui furent enrégistrées par le Chancelier *Raphael* Casanova, le 15 Août 1361. Il épousa *Julia-Motta*, d'une Famille dont étoit *Jean*, Duc de la République. Ses enfans furent :

1. *Jacques*.

2. *Antoine*, qui suit.

3. *Isabeau*, mariée à *Ambroise* Saoli de Rapallo.

X. *Antoine* Costa fut un des Ambassadeurs choisis pour terminer les différens survenus en 1396, entre l'Etat de Milan & la République. Il fut encore Député vers *Charles VI*, Roi de France, pour demander la protection de Sa Majesté, en faveur de la République de Gênes; ce qui lui fut accordé avec de très grands Priviléges. Ce Seigneur s'attacha particuliérement à la France, & rendit à nos Rois d'importans services. Il épousa, 25 Octobre 1389, *Philippe* de Montaldo; il en eut,

1. *Vincent*, qui suit.

2. *Julien*, élû en 1492 un des Anciens de la République. Pour ne pas suivre la faction des Montaldi, ses alliés, il resta neutre. Il épousa, 18 Juin 1422, *Pelegrina* Niccia; il en prit les Armes, que *Barthelemi* son fils, *Baptiste* son neveu, & quelques autres de ses Descendans continuerent de porter (c).

XI. *Vincent* Costa fut élû en 1428 un des Anciens de la République. Il rendit comme son pere de grands services à la France; & *Charles VII*, le 17 Avril 1428, lui permit, comme à son frere & à leurs successeurs, de porter au chef de leurs Armes *deux fleurs de Lys, accostant un étoile de*

(a) *La Maison de Cibo a donné des Papes & des Souverains.*

(b) *Maison Ducale de Gênes, qui a donné des Amiraux à la France & à la Castille.*

(c) *Il en est fait mention dans le Livre des Armes de Gênes, par le Sénateur Augustin Franzoni, où l'on voit sur le même Ecu les trois Armes de Costa, pour montrer que c'est la même famille.*

même (*a*). Il épousa le 8 Juillet 1417, *Hieronima*, fille de *Barnabé* Guano, dont

1. *François*, qui suit.

2. *Sophia*, mariée à *Jacques* Gentil.

XII. *François* Costa fut créé Electeur des Anciens par sa République, 4 Février 1451. Il avoit épousé trois ans auparavant *Georgina*, fille d'*Undato* Maruffo; il en eut,

1. *Giriforte*, mort sans alliance, fut Electeur des Anciens 5 Septembre 1482, & 8 Mai 1492, & 22 Août 1500.

2. *Baptiste*, qui suit.

3. *Laurent*, mort sans avoir été marié.

4. *Jeanne*, mariée à *Laurent* Maggiola, Philosophe de réputation dans son pays.

5. *Antoinette*, femme de *Pelegro* Reboffo, lequel en 1501 fut créé l'un des Peres du Commun.

XIII. *Baptiste* Costa fut Capitaine d'une Galere en 1451; & pour défendre sa République contre les oppressions des *Viscomti*, qui occupoient l'Etat de Gênes, il unit ses forces avec celles du vaillant *Mathieu* de Fiesque, son allié, & avec celles de *Jean-Baptiste* Quarco, son beau-pere, & de quelques autres de ses amis; & il chassa les Princes de Milan, rendit la liberté à sa Patrie à l'exemple de *Rustico* Costa (*b*), & de ses Prédécesseurs. Pour de si beaux exploits, il se contenta d'être proclamé Capitaine de la Liberté publique, & d'avoir pour ses Gardes vingt-cinq des principaux Citoyens, afin de contenir le Peuple dans l'obéissance. Il se rendit encore le particulier Protecteur des Pauvres (*c*). Il épousa 3 Janvier 1477 *Françoise*, fille de *Jean-Baptiste* Quarco, dont on a parlé ci-dessus. Il en eut,

1. *Pantaleon*, qui suit.

2. *Benoît* qui a fait branche, & dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

XIV. *Pantaleon* Costa fut créé en 1536, par la République, Lieutenant-Général d'*Antoniotto* Doria, qui commandoit 3000 Génois dans l'Armée de l'Empereur *Charles* Quint. Il donna dans cette guerre contre les Turcs, des preuves d'une insigne valeur. Il fut tué devant Bude en 1540; ce qui a fait donner à sa branche le nom de *Costa Budiotti* (*d*). Il s'étoit marié 1 Mars 1516 à *Speranga*, fille de *Joachin* del Formo, Capitaine d'un Vaisseau de guerre, dont il eut:

1. *Jean-Baptiste*, qui suit.

2. *François*, envoyé Ambassadeur de la République, & au nom de la France auprès de Beillerbey, Général des Turcs, pour qu'il restituât les Places qu'il occupoit dans la Corse; ce qu'il

(a) *On verra ci-dessous, que Louis XIV, par de Lettres-Patentes, a permis à ceux du nom de Costa, de porter en chef: d'azur aux trois fleurs de Lys d'or.*

(b) *Qui vivoit en 1127.* Voyez dégré. 1.

(c) *Les Historiens Justinian & Foglieta parlent de la puissante autorité qu'il avoit dans sa République.*

(d) *Ce qui paroît par deux attestations du 11 Novembre 1625, & 18 Janvier 1626.*

fit (*a*). Il se maria le 18 Septembre 1552 à *Antoinette* Marobotte, dont il n'eut pas d'enfans.

3. *Antoine*, qui donna des preuves de sa valeur, particuliérement dans les guerres de Corse depuis l'an 1560, jusqu'en 1564, fut frere d'armes des Comtes de Martinengo, de Milesimo & de *Nicolas* Figarola, qui chacun menerent des troupes en cette Isle pour le service du Roi Catholique. L'Auteur *Philippini* les appelle tous Capitaines très nobles, & dit qu'*Etienne* Doria sortant de la Bastie, Ville principale de l'Isle, il y laissa *Antoine* Costa avec cinq Compagnies sous ses ordres, avec lesquelles, au rapport de Mariana, il se signala. *Antoine* Costa mourut sans postérité.

XV. *Jean-Baptiste* Costa, II du nom, fut marié deux fois. 1°. 7 Novembre 1550 avec *Julia*, fille d'*André* Canizzia; 2°. avec *Issabeau* de Vignolet. Du premier mariage il eut,

1. *Pantaleon*, qui suit.

Du second mariage,

2. *Augustin*, mort sans alliance.

3. *Antoine*, mari d'*Antoinette* de Carneval de Castel-Nova di Servia, de laquelle il eut trois filles; savoir, *Julia*, Religieuse; *Marie*, femme de *Raphael* Capelli, Milanois, & *Issabeau*, épouse du Seigneur Dorli de Saint Innocent en Savoye.

XVI. *Pantaleon* Costa, II du nom, comme plusieurs de ses ancêtres, s'atacha à la France (*b*). Il épousa 25 Septembre 1588 sa parente *Marguerite* Costa. De ce mariage naquirent,

1. *Jean-Baptiste*, qui suit.

2. *Catharino*, mariée à *Jean-Baptiste* Magiocco.

3. *Julia*, mariée au Docteur *Carlo* Canisia.

4. *Nicolessa*, mariée à *Antoine* Aymone, Trésorier du Prince Thomas de Savoye.

XVI. *Jean-Baptiste* Costa, Comte de Villars, Seigneur de Cernes & de la Mosse, Conseiller d'Etat de son Altesse Royale de Savoye, Président en la Cour Souveraine de Chambery, s'attacha au Service du Prince Thomas, fut reçu un des Gentilshommes de sa Maison, par Lettres Patentes du 10 Janvier 1626: un an après il fut créé par *Charles-Emanuel*, Conseiller d'Etat, Contrôleur-Général de ses Finances deçà les Monts; & le Duc *Victor-Amedée* le revêtit de la charge de troisieme Président en Chambre, & de celle d'Intendant-Général des Etapes pendant les années de 1629 & de 1630. L'année suivante le Duc de Sa-

(a) *Au rapport d'Anton Piedro Philippine da Mariani, au Livre de son Histoire de Corsegue, imprimé à Tournon en 1594.*

(b) *Philippe de Canay, Ambassadeur de Genes à Venise, dans une de ses lettres du 30 Septembre 1603, adressée au Président de Villiers, en parle avec éloge, & le lui recommande dans un Procès que ledit Pantaleon avoit contre le Videny de Limoges, Appellant du Sénéchal de Lyon. Le même Ambassadeur l'appelle dans plusieurs de ses lettres,* Gentilhomme d'honneur & très-affectionné à la France. *La confiance que cet Ambassadeur avoit dans* Pantaleon *de Costa est encore prouvée dans plusieurs de ses lettres écrites à M. de Vair, Premier Président du Parlement de Provence.*

voye ayant réduit le Sénat & la Chambre en un seul Conseil d'Etat, il créa *Jean-Baptiste* de Cost a Président de ce Conseil, pour avoir seance immédiatement après le Baron de Challes, premier Présid. du Sénat. Il fut ensuite Surintendant-Général des Finances en 1632; envoyé pour des affaires importantes à la Cour de Madrid en 1633. S. M. C. le créa son Conseiller & Questeur dans l'Etat de Milan, avec une pension de six mille Ducats à recevoir à Naples (*a*); & il venoit encore d'être déclaré par le Duc de Savoye, le 28 Juillet 1634, Chef du Conseil, & Surintendant de la Maison de S. A. le Prince Thomas.

Madame Royale de Savoye, voulant aussi reconnoître les importans services que le Président Costa avoit rendus à l'Etat de Savoye, fit ériger en sa faveur la Baronnie de Villars en Comté; Terre qu'il avoit achetée au pays de Bugey en 1627. Enfin *Louis XIV*, en considération des services que lui & ses Ancêtres avoient rendus à la France, ajouta une troisieme fleur de Lys aux deux que *Charles VII* avoit permis à *Vincent* Costa & à ses descendans de porter en chef de leurs Armes (*b*). *Jean-Baptiste* Costa épousa en Savoye, 7 Octobre 1625, *Peronne* Guiraud; il en eut,

1. *Thomas*, mort jeune.
2. *Gaspard*, qui suit.
3. *Ferdinand*, Religieux de l'Ordre des Camabdules les Turin.
4. *Pantaleon*.
5. *Françoise*, mariée au Seigneur de la Balme de Menthon.
6. *Marguerite*, Religieuse à la Visitation d'Anecy.
7. *Angélique*, née 2 Février 1650.

XVII. *Gaspard* Costa fut élevé à la charge de Conseiller d'Etat & de Réferendaire de S. A. R. de Savoye. Il épousa *Diane-Lucie* Graneri, fille du Président, Comte de Marcenesco. Sa postérité subsiste en Savoye.

Seconde Branche.

XIV. *Benoît* de Costa, second fils de *Baptiste* & de *Françoise* Quarco, servit dans les Armées de France, lorsque le Roi prit la République de Gênes sous sa protection. Il épousa 7 Mars 1520 *Leonore* de Faccio, fille de *Jean-Baptiste*, de laquelle il eut, *Antoine* qui suit.

XV. *Antoine* Costa épousa, 29 Novembre 1540, sa parente *Nicolosia*, fille de Pompée Costa; il en eut,

1. *Jean* Costa, aussi versé dans la connoissance des Belles-Lettres, qu'expérimenté dans la Guerre, il épousa le 22 Août 1570 *Léonore*, fille de *Vincent* de Rapallo. Il quitta les armes de sa Maison pour prendre celles de sa femme; mais ses Successeurs les ont reprises depuis quelques années. Il n'eut de son mariage que

(a) *Ce qui paroît par deux Cedules de Sa Majesté Catholique; l'une du 23 Mars 1639, adressée au Duc Medina de la Torres, oncle du Connétable de Castille, & l'autre du 11 Mai 1637, pour le Comte de Monterray, qui étoit, comme ce Duc, Viceroy de Naples.*

(b) *Les Lettres Patentes lui en furent données à Sedan en Juillet* 1654.

que *Marguerite*, mere du Président Costa.

2. *Benoît* Costa, qui suit.

3. *Jacques*, rapporté ci-après.

4 *Barthelemi*, aussi rapporté ci-après.

5. *André*, aussi rapporté ci-après.

XVI. *Benoît* Costa, second fils d'*Antoine*, épousa 7 Mars 1522 *Pelina*, fille d'*Humbert* Cattagnola, dont cinq filles & *Pierre-Thomas* qui suit.

XVII. *Pierre-Thomas* Costa, Marquis d'Iacci en Sicile, épousa *Anne-Marie* Grimaldi, fille de *Lucas*, proche parent du Cardinal de ce nom, & du Prince de Monaco. Cette branche subsiste

XVI. *Jacques* Costa, troisieme fils d'*Antoine*, fit un long séjour à Messine : il y épousa, 11 Avril 1574, *Françoise*, sœur de *Léonore* de Rapallo, dont

1 *Lazaro*, qui suit.

2. *Thomas*, rapporté après son frere aîné.

XVII. *Lazaro* Costa épousa, 19 Septembre 1624, *Pelegrina* Biccia; il a eu de ce mariage,

1. *André*, qui suit

2. *Barthelemi*, rapporté après son frere.

3. *Jacques*, mort à Marseille 25 Août 1654.

4. *Anne*, mariée à *Jean-Antoine* Borzon, de l'illustre Maison de Savelly (*a*)

XVIII. *André* & *Barthelemi* Costa, fils de *Lazaro*, firent leur Académie à Paris, & mériterent tous deux, de *Louis XIV*, la grace d'être reçus Gentilshommes de sa Chambre par brévet du 4 Mars 1654 : ils prêterent serment le 16 Février de l'année suivante entre les mains du Duc de Mortemar, premier Gentilhomme de la Chambre. *Barthelemi* laissa *Jacques* Costa, marié à *Therese* Pratolonga, laquelle est né *Dominique*, marié à sa cousine-germaine *Marie* Ramairone, dont est né; 1°. *Jacques Pascal*, appellé Comte Costa, âgé de 27 ans, & *Dominique-Etienne Barthelemi* aussi vivant, pour lesquels cette Généalogie a été dressée (*b*)

XVII. *Thomas* Costa, frere cadet de *Lazaro*, & second fils de *Jacques*, épousa 15 Novembre 1625 *Eugénie* della Chiesa, d'une famille qui tient aujourd'hui un des premiers rangs dans la ville de Messine. Il eut de son mariage,

1. *Jacques*.

2. *Antoine*.

3. *Benoît*.

4 *Jennnetin*, & trois filles.

XVI *Barthelemi* Costa, quatrieme fils d'*Antoine*, fonda quatre Chapelenies dans l'Eglise de Saint Salvador, qu'il fit à ses frais & à ceux de son frere *André*, rebâtir à neuf. Il contribua encor à la construction du Couvent des Capucins de Lyon; fit plusieurs legs pieux à toutes les Eglises de Gênes; fut plusieurs fois de l'Office de Saint George de Gênes; laissa de grands revenus sur le Mont de Piété à Rome, pour marier les pauvres filles de la Maison de Costa Il épousa *Hortensia* della Chiesa, dont :

1. *Jean-Baptiste*, qui suit; & entr'autres filles, *Paula*,

(a) *Il étoit neveu de Jacques, Jerôme & Dominique, freres : les deux premiers Ducs de Genes, le troisieme Viceroi de Corsegne.*

(b) *Sur un Mémoire domestique qui nous a été communiqué.*

femme de *Prosper* Costa-Gutta, Sénateur Romain, qui fut pere du Cardinal de ce nom, Archevêque de Carthage, & du Marquis *Louis*, Seigneur del'la Rocca & de Lirignagno dans l'Etat Ecclésiastique, Capitaine des Gardes du Pape, qui épousa *Anne-Marie* Mui Dalchina, sœur du Cardinal de ce nom, petit neveu d'Innocent X, & beau frere des Princes *Panfilio*, *Ludovizio* & *Justiniano*.

XVII. *Jean-Baptiste* Costa, fils de *Barthelemi*, a laissé un fils, nommé comme lui *Jean Baptiste*.

XVI. *André* Costa, cinquieme & dernier fils d'*Antoine*, Sénateur de Gênes, mérita par ses bons services & sa sagesse dans le Gouvernement que le Sénat lui fit dresser une Statue sur la porte des deux Hôpitaux de Gênes (*a*). Il eut part, comme on l'a rapporté, aux charitables libéralités de son frere *Barthelemi*; il fit des legs & des fondations pour l'entretien des Hôpitaux de Gênes. Il acheta à Lyon dix mille écus le lieu, appellé *petit forêt*, où il fit bâtir à ses frais le Couvent des Capucins, qui le reconnoissent pour leur Fondateur, comme il paroît par l'inscription mise sur la porte de ce Couvent: il laissa de plus trois cens livres de rente pour assister les pauvres prisonniers de la ville de Lyon, & deux cens écus pour marier tous les ans deux pauvres filles. *André*, après avoir fait encore plusieurs autres pieuses fondations, mourut Sénateur de Gênes 31 Mai 1631, ne laissant de son mariage avec *Virginea* sa parente, fille de *Nicolo* Costa, qu'une fille unique *Marie-Jeanne*, mariée à *Ambroise* Senarega, neveu de *Matthieu*, Duc de Gênes & fils d'*Urbain*, qui fut plusieurs fois Sénateur. La mere de cet *Ambroise* Senarega, *Marie* d'Ougni, étoit sœur du Cardinal de ce nom, fort attaché à la France.

Cette ancienne & illustre Noblesse de Gênes, a encore fourni plusieurs autres grands personnages; comme *Louis* Costa, Lieutenant & Gouverneur Général de Piémont, Chevalier du Grand Ordre de S. A. R. le Duc de Savoye, Comte de Benne, d'Arignan & de Polonguerra.

Jean-François Costa, aussi Chevalier de l'Annonciade en 1562. Le Comte d'Arignan d'aujourd'hui, aussi honnoré du Colier du même Ordre.

Elle a encore donné plusieurs Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Malte. Entr'autres *Antoine*, Commandeur de Praton près de Florence.

Cette Maison, divisée en deux branches, a formé divers rameaux, établis à Gênes, en Espagne, en Allemagne, en Savoye, à Naples & en Sicile.

La branche du Président de Costa, porte en chef, de France, par concession du Roi *Louis XIV*, avec les Armes anciennes de sa Famille. Les autres portent: *d'azur à 3 bandes d'or*, *le chef chargé d'une étoile accostée de deux fleurs de Lys*, le tout d'or, suivant la concession de *Charles VII*.

On peut sur cette Maison consulter *Tistan* l'Hermite de Son-

(a) *Ce qui est attesté dans les Archives de la République du 26 Novembre 1651.*

liers, *Pierre* Bizarro, Folietta, Justinian, le Sénateur Fiderici dans ses Lettres, & sur-tout les Archives de la République de Gênes.

COSTON DE CORNAS.

1. *Pierre* Coston, Officier au Régiment de Piémont, mari d'*Anne* Monestier, en eut,

2 *Claude* Coston, Homme d'Armes de la Compagnie de la Reine, Garde du Corps de Sa Majesté, & mort Major des Ville & Citadelle de Valence, marié à *Marguerite* Bouvier de Montmeyran, qui porta dans la famille de Coston les Terres de Cornas, d'Urtail, &c. Ledit *Claude* eut *François* de Coston, & *Jean-Charles*, tous deux Capitaines d'Infanterie, le premier aussi Major de Valence, Chevalier de S. Louis, mort sans enfans.

Ledit *Jean-Charles* fut héritier de ladite *Marguerite* de Bouvier sa mere, qui lui laissa ladite Baronie de Cornas, Urtail, Saint Romain & Chaban, à la charge de porter les armes de sa Maison, qui sont :

De gueules à trois têtes de bœuf d'or.

Ledit *Jean Charles* de Coston, Baron de Cornas, épousa *Marie-Anne Emerentianne* Duclaux en 1736, dont il eut deux filles & un fils.

1. *Jeanne-Marguerite*, Religieuse au Monastere de Notre-Dame à Valence, née le 8 Juillet 1738.

2. *Catherine-Reine*, née le 20 Juillet 1742.

3. *Charles-Louis*, Lieutenant au Régiment de la Couronne dès l'an 1758, né le 26 Juin 1741.

CORNAS, *voyez* ci-dessus COSTON.

COUDRAY (du) *voyez* CHEVALIER.

COURAUT, Seigneur de Chevilly en Berry, porte : *d'azur au lion leopardé d'or, au lambel d'argent de 4 pendans, écartelé de Chevilly, qui est de gueules à cinq billettes d'argent.*

Elisabeth de Vigneaux étoit veuve de *Daniel* de Couraut, Chevalier, Seigneur de Chevilly en la Paroisse de Merco en Berry, lorsqu'elle fut présente au contrat de mariage passé devant Bernard, Notaire de la Châtellenie de Lury, 16 Octobre 1659, de *Marie* de Couraut sa fille, avec *Philippe* de Taucourt, Chevalier, Seigneur de la Vaiserie & de Plancy, dont la postérité subsiste (*a*).

COURBON ou CORBON en Saintonge. Ce nom se trouve écrit de ces deux façons indistinctement dans les anciens titres, & souvent dans le même titre.

Il y a des Lettres du Roi *Charles V*, données à Paris le 20 Février de l'année 1375, par lesquelles il accorde à *Robert* de Tezac, *Pierre* le Comte, *Antoine* de Pontac, *Jean* de Lousme, & *Arnaud* de Courbon, de pouvoir porter, eux & leurs hoirs, *la Royale Etoile en tous lieux, soit batailles, combats, tournois, places, fêtes & compagnies* qui bon leur semblera. Ces lettres portent que c'est *après s'être bien informé de leur bonne & noble génération, & en considération de ce qu'à leurs propres coûts & dépens ils avoient assiegé & mis les*

(a) *Consultez l'Histoire de Berry par la Thaumasiere, sur les Couraus.*

Anglois hors le Château de *Mortagne*. Ce sont les termes de la Gharte.

L'on ne commencera ici la Généalogie qu'à *Aimard* de Courbon, dont la filiation jusqu'à présent est établie par des titres incontestables.

Aimard de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger du chef de *Letisse* de Cressiet sa femme, qu'il avoit épousée avant 1400, fit hommage à l'Abbé de Saint-Cyprien près & hors les murs de Poitiers de sa Terre & Seigneurie de Saint-Leger, le 8 Février 1439, & mourut peu de tems après. Il étoit apparemment fils ou petit-fils d'*Arnaud* de Courbon, ci-dessus mentionné. Il eut deux freres; 1. *Henri* de Courbon, élu Abbé de Saint Etienne de Bassac, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Saintes. Le 17 Mars 1451, il fut aussi Prieur Commendataire du Prieuré de S. Pierre de Jarnac, & en cette qualité il plaidoit contre Messire *Louis* Chabot, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Jarnac, le 21 Février 1476. 2 *Jean* de Courbon, Prieur de Saint Savinien en 1475. *Aymard* de Courbon eut pour fils unique,

Henri de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, qui fit aveu & fournit dénombrement au Seigneur de Rabaine en 1445. La même année en qualité d'héritier de *Letisse* de Cresliet sa mere, il fit aussi hommage pour sa Terre de Saint-Leger à l'Abbé de Saint Cyprien les-Poitiers. Il testa en 1473, & institua *Nicolas* de Courbon son fils aîné, pour son héritier universel, outre son droit d'aînesse, comme il appartient entre Nobles, aux charges de la légitime de ses freres & sœurs, & il institue *Isabeau* Gaillard, sa bien aimée femme, tutrice de ses enfans. La famille de Gaillard étoit lors une des plus illustres du Royaume, & alliée à tout ce qu'il y avoit de plus grand.

Nicolas de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, fit hommage à l'Abbé de Saint Cypr en le 17 Août 1507. Il fut Maître d'Hôtel du Roi *François I*, & premier Maître d'Hôtel de *Louise* de Savoye, Duchesse d'Angoulême, & il est ainsi qualifié dans plusieurs actes, entr'autres dans un hommage qu'il rendit en 15 6 au Seigneur de Fonsy, à cause des acquisitions qu'il avoit faites dans les Paroisses de Berneuil, &c. Il mourut le 20 Novembre 1517, après avoir fait son testament le 21 Octobre précédent, par lequel il institue *Jean* de Courbon, son fils aîné, son héritier, avec substitution en faveur de ses hoirs mâles, & à leur défaut en faveur de *Guy* de Courbon son second fils. Il avoit épousé *Marguerite* de Polignac, fille de Foucaud de Polignac, Seigneur de Fontaines en Saintonge, de Fleac, & d'*Agnès* de Chabanois. Il en eut 1. *Jean* de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, Pannetier du Roi, & de *Louise* de Savoye, Duchesse d'Angoulême, mere du Roi, marié du vivant de son pere en 1514, avec *Catherine* de Saint-Aubin, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Luspine en Bourbonnois, & à laquelle la Duchesse d'Angoulême donna en faveur de son mariage une somme de cinq cens livres. *Jean* de Courbon fit hommage en 1517 à *François*, Seigneur de Pons, pour sa Terre de Souilhac, & en 1519 au Seigneur de Montbron, pour ce qu'il tenoit de lui dans sa Terre d'Ar-

chiac. Il mourut sans postérité : 2. *Guy* de Courbon, qui suit.

Guy de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger par la mort de son frere aîné, en fit hommage à l'Abbé de Saint Cyprien en 1523. Il fit aussi hommage le 15 Juin de la même année à *Charles* d'Espinay, Ecuyer, Seigneur de Moncontour, pour ce qu'il tenoit de lui à cause de Berneur; & en 1527 il fit un autre hommage au Seigneur d'Archiac, pour ce qu'il tenoit de lui, ainsi que l'avoit fait *Henri* de Courbon son ayeul. Il mourut en 1547 sans avoir testé. Il avoit épousé par contrat du 13 Janvier 1523 *Bonaventure* Vigier, fille de *Guy*, Ecuyer, Seigneur de Chalonne, & de *Charlotte* de la Roche. Elle mourut en 1554. Leurs enfans furent, 1. *François* de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger. Il y a des actes de lui des années 1554, 1557 & 1564. Il mourut depuis sans enfans. 2. *Joachim* de Courbon. Il partagea avec *François* de Courbon son frere en 1564, & mourut aussi sans postérité. 3. *Jacques* qui suit; & *Bonaventure* de Courbon, mariée 1°. avec *Pierre* d'Artigoiti, Seigneur d'Artigoiti & de Belsunce en Biscaye, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Grand-Chambellan, & Maître de la Garderobe du Duc de Lorraine, qui la nomma exécutrice de son testament le 5 Janvier 1562. 2°. Avec *Africain*, Baron de Haussonville, Ornes & Saint-Georges, premier Pair de l'Evêché & Comté de Verdun, Chambellan du Duc de Lorraine, & Maréchal de Barrois. Elle vivoit avec lui le 21 Décembre 1553. Elle fut l'une des Dames ordinaires de la Reine *Catherine* de Medicis, Dame d'Honneur de *Claude* de France, Duchesse de Lorraine, & Gouvernante des Princesses de Lorraine. 5. *Françoise* de Courbon, femme de Haut & Puissant Seigneur *Jacques* de Pons, Seigneur de la Forêt, auquel elle passa procuration en 156. pour poursuivre *François* de Courbon son frere, pour raison de son partage. 6. *Perette* de Courbon, nommée dans l'inventaire fait après le décès de sa mere en 1554. 7. *Louise* de Courbon, femme de l'illustrissime Seigneur Dom Diegue de la Cueva, Marquis de Ladrada, Espagnol. Elle fit son testament en faveur de *Bonaventure* de Courbon sa sœur en 1583. 8. *Jeanne* de Courbon, mariée 1°. par contrat du 19 Janvier 1572 avec *François* de Guignauston, Ecuyer, Seigneur de Villefanier. 2°. Par contrat du premier Octobre 1609, avec *Josias* de Baumont, Ecuyer, auquel elle fit donation à cause de mort le 23 Janvier 1613; elle mourut sans enfans, & eut pour héritiers ses trois neveux, *Charles*, *Jacques* & *Louis* de Courbon, ci-dessous mentionnés.

Jacques de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint Leger, Fouilhac, &c. fut marié par contrat de l'an 1575 avec *Jeanne* de Gombaud, douairiere de Romette & de Romegou, fille de *Pierre* Gombaud, Ecuyer, Seigneur de Briaigne, & de *Bertrande* de Beaumond. Il fit hommage en 1583 au Seigneur de Taunay-Charente, d'une partie de la Terre de Romette, & il est qualifié par l'acte de l'an 1585, Commandant pour le Roi en la Ville de Saintes, en l'absence de M. de Bellegarde, Gouverneur de Saintonge & Angoumois. Il ne vivoit plus le 20 Mars 1601. *Jeanne* Gombaud sa veuve fit son

testament en 1617, par lequel elle partagea ses biens entre ses trois fils, qui furent 1. *Charles* qui suit; 2. *Jacques* de Courbon, Seigneur de Romegou, Baron de Blenac, auteur de la branche des Comtes de Blenac, rapportée ci-après; 3. *Louis* de Courbon, Seigneur de Romette, Capitaine au Régiment de Champagne, tué au Pont de Lunel. Il avoit épousé *N*.... Philippier de la Ville de Coignac, dont il eut un garçon & une fille; savoir *Charles* de Courbon, Enseigne, & en 1656 Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de *Philippe*, fils de France, Duc d'Anjou, qui mourut à Paris le 17 Septembre 1690, âgé de soixante quinze ans, & sans eté marié, & *Marie* de Courbon, mariée avec *N*. de Real, Seigneur de Mornac.

Charles de Courbon, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, fut fait en 1615 Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, & Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il étoit en 1626 Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc d'Epernon. Il reçut en 1633 une lettre du Roi, pour reconnoître le Comte de Jonzac en qualité de Lieutenant Général de Sa Majesté en Saintonge, & pour lui donner toute l'assistance dont il auroit besoin. Il eut ordre du Roi le 30 Juillet 1635 de se rendre auprès de la personne du Commandeur de la Porte, pour servir sous lui, & être employé à la garde des Places & des Isles de la Côte de Saintonge, & il obtint le 24 Juillet 1636 un certificat du même Commandeur, portant qu'il avoit continuellement servi Sa Majesté auprès de lui pendant le tems porté par l'Ordonnance. Il testa en 1643, & mourut en 1644. Il avoit été marié par contrat du 16 Janvier 1605 avec *Jeanne-Gabrielle* d'Agés, fille & seule héritiere de *François* d'Agés, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Seigneur de Saint-Sauveur, Briaigne, Longueron & les Barres, & de *Jeanne* du Chesnay son épouse, laquelle étoit sœur d'*Aimée* du Chesnay, femme de *Gaspard* Prince de Courtenay, Seigneur de Bleneau, & de *Françoise-Louise* du Chesnay, femme du Seigneur de Crevecœur, toutes trois filles de *Jean* du Chesnay, Seigneur de Neuvy-sur-Loire, Gouverneur de Gien, & de *Claude* de Rochechouart Saint-Amand, sœur de *Françoise* de Rochechouart, ayeule paternelle du Cardinal Duc de Richelieu. *Charles* de Courbon eut de son mariage 1. *Jean-Louis* qui suit; 2. *Charles* de Courbon, Chevalier, Seigneur, Baron de Seure, appellé d'abord le Comte de Longval, & ensuite le Comte de Courbon, mort en 1713 dans un âge fort avancé. Il avoit été marié 1°. en 1651 avec *Gabrielle* de Bossu, sa cousine issue de germain, fille de *Jacques* de Bossu, Chevalier, Seigneur Comte de Longval, & de *Gasparde* de Courtenay Bleneau; 2°. avec *Marie* de Bossu, sœur de la précédente; & 3°. le 5 Février 1701 avec *Louise-Honorée-Reine* Lur de Saluces, âgée alors de 27 à 28 ans, & fille de *Claude-Honoré* de Lur de Saluces, Chevalier, Comte d'Uza, & de *Claude-Françoise* de Saint-Martial de Drugeac; 3. *Leonard*, auteur d'une troisieme branche, rapportée ci-après; 4. *Susanne* de Courbon, mariée en 1636 avec *Charles* de Bechillon, Chevalier, Seigneur d'Irlaud & du Vanneau

près de Niort, qui en eut entr'autres enfans un fils, Chevalier de Malthe en 1671, & *Marie* de Bechillon, mere de *Jean-Charles* de Senneterre, Comte de Saint-Victour-Senneterre, Maréchal de France.

Jean Louis de Courbon, dit d'Agés & du Chesnay, Chevalier, Marquis de Saint-Sauveur, Chevalier, Seigneur de la Roche-Courbon, de Briaigne, &c. né en 1617, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Conseiller en ses Conseils d'Etat & Direction de ses Finances : par lettre de 1651 il obtint l'érection de sa Terre, Châtellenie & Vicomté de Saint-Sauveur en Puisaye, en titre de Marquisat, mouvant de l'Evêché d'Auxerre, pour lui & ses descendans mâles, par Lettres du mois de Juillet 1649, enregistrées le 19 Août 1650 Il fut fait en la même année premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Enguien, par lettres, dans lesquelles ce Prince le traite de son allié, & en 1653 le Duc de Vendôme le retint auprès de lui pour les affaires du Roi, comme il paroît par un certificat de ce Prince Il avoit été marié en 1639 avec *Anne* de Jalesne, fille puînée de *Charles*, Seigneur, Marquis de Jalesne en Vendômois, & d'*Eleonore* de Maillé-Brezé, grande-tante de Madame la Princesse *Claire-Clemence* de Maillé-Brezé, épouse du Duc d'Enguien. Il n'a laissé qu'un fils.

Eutrope-Alexandre de Courbon, Chevalier, Marquis de la Roche Courbon & de Saint-Sauveur, Baron de Cozes, Briane, Chezac, &c. Il fut fait Enseigne de Vaisseaux en 1667, Capitaine Commandant de la Compagnie des Gardes de la Marine à leur création, n'étant encore âgé que de 24 ans. Il quitta la même année le service de mer, & il fut depuis Colonel d'un Régiment d'Infanterie. Il se maria le 4 Août 1686 avec *Marie* d'Angennes, fille de *Gabriel* d'Angennes, Chevalier, Seigneur de Vaux, de Berrus de Felliere, &c. & de Dame *Elisabeth* de Saint-Julien Saint-Marc. Il a eu de son mariage 1. *Anne-Marie* de Courbon, née en 1693, morte fille en 1712; 2. *Eustelle-Therese* de Courbon, Demoiselle de la Roche-Courbon, héritiere de la branche aînée, mariée le 4 Juillet 1714 avec *Louis-Charles* de la Mothe-Houdancourt, Comte de la Mothe, Grand d'Espagne, Gouverneur de Salins dans le Comté de Bourgogne, Maréchal de France en 1748, mort en 1754, ne laissant qu'une fille Grande d'Espagne, mariée en premieres noces au Comte de Froulay, & en secondes au Marquis de Gamaches.

Branche des Comtes de Blenac.

Jacques de Courbon, Chevalier, Seigneur de Romegou, Baron de Blenac, de l'Isleau, le Fresne, Breneau, &c. second fils de *Jacques* de Courbon & de *Jeanne* Gombaud, fut Mestre de Camp d'Infanterie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre. Il épousa par contrat du 10 Février 1613 *Marie* Tizon, Dame de la Sauzais, veuve en premieres noces de Godefroy de Taleyran, Comte de Grignols, & fille de *Jean* Tizon, Chevalier, Seigneur du Roc, & de *Marie* de la Roche-Champagne. Il testa en 1637, & laissa 1. *Charles* de Courbon qui suit; 2. *Marie* de Courbon,

mariée par contrat du 3 Décembre 1619 avec *André* de Taleyran, Comte de Grignols, Baron de Bauville, Beausejour, Cheveroche & autres places, Chevalier de l'Ordre du Roi, Mestre de Camp d'Infanterie, & Maréchal de Camp, dont descend le Comte de Perigord.

Charles de Courbon, Chevalier, Comte de Blenac, Seigneur de Romegou, l'Isleau, Breneau, de Fresne & autres places, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, premier Chambellan de M. le Duc d'Orleans, frere unique du Roi, & Sénéchal de la Province de Saintonge en 1649, fut fait en 1658 Mestre de Camp du Régiment levé par ordre du Roi en faveur du Cardinal Mazarin, & obtint l'érection de ses Terres de Blenac, l'Isleau & Breneau en titre de Comté, pour lui & ses descendans mâles, par Lettres données à Toulouse en 1659, regîtrées à la Chambre des Comptes & Bureau des Trésoriers de France de Guyenne, au Parlement de Bordeaux, & dans les Présidiaux de Saintes & de Marennes. Depuis il entra dans la Marine, & fut fait Capitaine de Vaisseaux en 1689. Il avoit servi jusqu'alors dans les armées de terre, jusqu'au siege de Lerida. Il fut fait Lieutenant Général par mer & par terre, Gouverneur & Lieutenant Général des Isles Françoises de l'Amérique, par Lettres de provisions données à Condé le 11 Mai 1677. Il prit dans le continent sur les ennemis les Forts & la partie Angloise de l'Isle de Saint Christophe en 1682, & l'Isle de Saint Eustache en 1689. Il mourut à la Martinique le 10 Juin 1696. Il avoit été marié par contrat du 27 Septembre 1649 avec *Angélique* de la Rochefoucaud, veuve de *Louis* de la Rochefoucaud-Bayers, son cousin du second au troisieme dégré, mort sans enfans en 1648, & fille de *Louis* de la Rochefoucaud, Chevalier, Seigneur de Bayers, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marie* Bouhier, sœur de la Duchesse de la Vieuville. Il eut de son mariage,

1. *Charles* de Courbon, Comte de Blenac, né le 20 Novembre 1651, élevé Page du Roi en sa petite Ecurie, & depuis fait Capitaine de Vaisseaux, mort à Paris le 2 Janvier 1700, sans avoir été marié.

2. *Louis* de Courbon, Marquis de Contré, puis Comte de Blenac en 1700. Il fut aussi Page du Roi en sa petite Ecurie, depuis Capitaine de Vaisseaux, Gouverneur de l'Isle de la Tortue & de la Côte de Saint-Domingue, par provisions du premier Octobre 1712, & du 1 Janvier 1714. Il mourut à Rochefort le 3 Juillet 1722, sans avoir été marié.

3. *François* qui suit.

4. *Jean-Louis* de Courbon, Seigneur de Romegou, dit le Marquis de Blenac, aussi Capitaine de Vaisseaux, & Commandant les Gardes de la Marine, mort en 1713. Il avoit épousé en 1707 *Sophie* de Pons, Dame de Chandolant, dont trois fils; le premier né en 1709, Capitaine dans le Régiment des Cuirassiers en 1739; le second né en 1710, Chef d'Escadre, marié, & a des enfans: le troisieme *René* de Courbon de Blenac, né en 1712, Prieur de Bonneviols, & une fille mariée à *N.*.. Turpin, Marquis de Jouhé, Seigneur de la Vergne-Bouin en 1732.

6. *François*, dit le Chevalier de Courbon, Capitaine de Vaisseaux, mort en 1719. Il avoit épousé en 1716 *Madeleine* de Bonnejen, Dame de Saint-Mandé; il en a laissé une fille née en 1718, & mariée avec le Marquis de Lescours.

7. *Jean* de Courbon, dit le Chevalier de Loumée, pareillement Capitaine des Vaisseaux du Roi, mort en 1696, sans avoir été marié.

8. *Marie-Anne* de Courbon de Blenac, nommée par le Roi Abbesse du Monastere de Notre Dame de Molese, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Châlons-sur-Saone, le 31 Octobre 1711.

9, 10 & 11, trois autres filles Religieuses, l'une à Puiberland, une autre à Tusson; la troisieme à Saint Jean d'Angeli.

François de Courbon, Comte de Blenac, né vers l'an 1658, reçu Chevalier de Malthe au Grand Prieuré d'Aquitaine le 23 Août 1661, successivement Enseigne, Lieutenant & Capitaine des Vaisseaux du Roi, quitta la Croix de Malthe en 1695, pour se marier, & mourut en 1700; il avoit épousé le 7 Janvier 1697 *Esther* Draud, fille de Pierre, Ecuyer, Seigneur de Rochebreuil, dont

1. *Gabriel-Madeleine* de Courbon, qui suit.

2. *Charles-Angelique*, dit le Comte de Courbon-Blenac, né en 1699, Capitaine de Cavalerie au Régiment de M. le Comte de Clermont.

Gabriel-Madeleine de Courbon, Chevalier, Marquis de Blenac, Baron de l'Isleau, Romegou, Contre, Chante-Merliere, &c. né en 1698, Grand-Sénéchal de Saintonge, & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal Piémont, épousa le 17 Juin 1723 *Anne* Garnier de Salins, fille de feu *Arnould-Jean-Baptiste* Garnier, Chevalier, Marquis de Salins, Clanleu, &c. vivant Lieutenant de Vaisseaux du Roi, & de *Catherine* de Saint Amant, dont

Arnoul-Pierre de Courbon, Comte de Blenac, né le 5 Juin 1726, marié le. . . . avec . . . Il est mort, & a laissé des enfans.

Troisieme branche.

Leonard de Courbon, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, troisieme fils de *Charles* de Courbon, & de *Jeanne-Gabrielle* d'Agés, épousa *Susanne* de Mendoce, Ecuyer, Seigneur de la Clisse, & de *Jeanne* Galles de Portallier, dont

1. *N*. . . de Courbon, Seigneur de Saint Leger, Capitaine de Vaisseaux du Roi, mort en 1719 sans postérité.

2. *N*. . . dit le Chevalier de Courbon Saint-Leger, aussi Capitaine de Vaisseaux du Roi, mort en 1725, sans avoir été marié.

3. *N*. . . de Corbon qui suit.

N. . . de Courbon de Saint-Leger, Seigneur de Berneuil, Capitaine de Vaisseaux du Roi, fut marié en 1690 avec . . . . Guinot de Monconseil, dont

1. *Charles-Marc-Antoine*, qui suit.

2. *Eustelle* de Courbon de Saint-Leger, née en 1698, & mariée en 1711 avec *N*. . . d'Aiguieres, Gentilhomme d'Arles en Provence.

Charles-Marc-Antoine de Courbon, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, né en 1695, Enseigne de Vaisseaux du Roi,

épousa en 1719 *N...* du Clerc, dont

1. *N....* de Courbon, né en 1720, appellé le Marquis de la Roche Courbon.

2. *Jean-Hyppolite* de Courbon, né en 1721, Clerc du Diocèse de la Rochelle, reçu Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris le 20 Mai 1737.

3. Une fille née en 1724, Pensionnaire en l'Abbaye de Beaumont-les Tours.

Les alliances de la Maison de Courbon sont avec Polignac, Courtenay, la Rochefoucaud, Taleyran-Chalais, Pont, &c.

Les armes : *d'azur à trois boucles ou fermeaux d'or, l'ardillon en pal.* La Maréchale de la Mothe écartele d'*Angennes*, le Marquis, marié à *N...* surmontoit les 3 *fermeaux de l'étoile fleurdelisée.* Supports, *deux anges.* Cimier, *un aigle tenant en son bec une palme de sinople.*

COURTIN, Seigneur de Nanteuil, Clenord, Dampierre, &c. en Orleanois, porte : *d'argent à la fasce ondée d'azur, accompagné en chef d'un lion naissant, tenant en ses pattes une fleur de lys d'.... & en pointe de trois trefles arrachés de ...*

Bonne Courtin, morte en 1735, fille de *Louis*, Procureur Général au Parlement de Rouen, mere de *Claude-Henri* Feydeau de Marvillé, Seigneur de Dampierre, Conseiller d'Etat, marié 23 Juillet 1736 à *Louise-Adelaïde* Herault, morte en 17·4.

Jean-Nicolas Courtin, Chevalier de Saint Louis, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Perigord, établi à Blois avec *Jeanne* Burgea de Talsi sa femme, a pour frere *Jacques*, marié à *N....* Divris, & pour cousins-germains *Louis*, Seigneur de Clenord, pere d'un fils, & *N....* Seigneur de la Morandiere, marié à *N...* Bontant sa cousine-germaine.

CROZAT à Valence en Dauphiné, ancienne Noblesse, comme on le voit par un certificat de M. le Duc d'Aiguillon, *Henri* de Lorraine, Pair & Grand-Chambellan de France, & par un Jugement en maintenue de noblesse en l'année 1671.

Jean de Crozat, Ecuyer, eut de son mariage avec *Anne* Grivallet, *Laurent* qui suit.

Laurent Crozat, Ecuyer, se maria par contrat passé à Valence 21 Janvier 1634, avec *Alexandrine* de Reclus, fille de feu *Pierre* de Reclus, Procureur du Roi au Siege de Crest, & d'*Helene* Chapois. Il testa le 8 Sept. 1665, & appella à sa succession tous ses enfans, qui furent, 1. *Pierre* de Vaugras, dont la postérité subsiste dans son fils, qui a trois garçons, dont un au service dans le Régim. des Gardes-Lorraine, & une fille non mariée de *N....* Gauri de Roman de Grenoble sa femme. 2. *Guillaume*; 3. *Charles-Jacques*, qui suit, & 3 filles, *Anne, Marie* & *Catherine*. Ce furent ces trois freres *Pierre, Guillaume* & *Charles-Jacques*, qui sur les pieces justificatives qu'ils produisirent de leur noblesse, y furent maintenus par Jugement rendu par M. Dugué, Intendant de Lyon.

Charles-Jacques Crozat, Ecuyer, épousa 19 Janv. 1672 *Marguerite* de Vincent, testa 3 Juin 1703, & mourut le 29 Septembre 1706. Il laissa, 1 *Jean-Thomas-Hiacinthe* Crozat, Sieur d'Orpheul, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques en Espagne; Trésorier extraordinaire des Guerres au Pays de Lu-

xembourg, mort en 1715, n'ayant eu qu'un fils, qui n'a point laissé de postérité.

2. *Henri*, dont il sera parlé ci après.

Marguerite Vinçent, veuve de *Charles-Jacques*, se maria en secondes noces à Messire *Pierre* de Gombault, Seign. de Plainpoint, Gouvern. des Ville & Citadelle de Valence, & testa 25 Janvier 1709 en faveur des enfans de son premier mari.

Henri Crozat de Ramon, Capitaine des Levrettes de son A. R. le Duc d'Orleans, Régent du Royaume, créé lui & sa famille en 1723 Marquis de Thorigné, par Lettres enregistrées en la Chambre des Comptes de Grenoble & autres lieux, Seigneur du Château-Gaillard, Lisle, la Motte, Lussan, le Galais, Marigny, Hambert, Surgon, &c épousa en 1720 *Madeleine-Genevieve-Françoise* de Quenneville, Dame de la Terre du Plessis Saint-Antoine, fille de Messire *Gabriel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Genevieve* Pelissier. de Grenoble. Il mourut 21 Mai 1735, & a laissé de son mariage,

1. *Genevieve-Henriette*, née en 1721.

2. *Henri*, né en Septembre 1723, marié, & n'a qu'une fille.

3. *Charles-Jacques*, Chanoine de Chartres, né en 1724.

4. *Agathe-Madeleine*, née en 1723.

5. *Catherine-Marguerite*, Religieuse à Haute Bruyere, Ordre de Fontevreaux, née en 1734.

Les armes : *de gueules à la croix ancrée d'or, terminée de quatre croissans de même adossés à la croix*. Cimier & support, *deux lions*, avec cette devise : *crux cœlorum, crux mihi clavis erit*.

CURAULT en Berry & Orleanois, *de gueules à 3 bandes d'argent au chef d'argent chargé de 3 molettes de sable*.

Gabriel Curault, frere de *Claude*, femme d'*Antoine* de Bonafaut, Ecuyer, Seigneur de Langeon, enfans de *Gabriel*, Seigneur d'Angi en Berry, fut aussi Seigneur d'Angy & de Chabry, Bailly de la Ville & Comté de Saint-Aignan, épousa *Renée* Sain, fille de *Claude*, Seigneur de la Belle-Croix, & de *Charlotte* Hurault, qui le rendit pere de *Gabriel* Curault III du nom, Ecuyer, Seigneur de la Belle-Croix & de la Cour de Ligny en Orleanois, Gentilhomme de Mademoiselle de Montpensier, mari d'*Anne* Egrot, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur d'Hurdis, & de *Catherine* Lhuilier, dont *Gabriel* Curault IV du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, Lieutenant Général au Bailliage & Siege Présidial d'Orleans, pere, par *N*.... Roger de la Hessiere, d'*Henri Gabriel* Curault, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, aussi Lieutenant Général au Bailliage d'Orleans, mari de *N*.... Raignard, pere d'*Henri Gabriel*, aussi Lieutenant Général, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, mari de *N*..... Tourtier & de *Louis*, Seigneur de Courcelles, Trésorier de France à Orleans, marié à *N*... Saison. Nous n'avons pas les enfans de ces deux derniers.

CUYPERS à Malines.

Guillaume-Jean-Joseph-Guilain, Comte de Cuypers, né à Malines : *François-Corneil-Guilain*, Comte de Cuypers. *Joseph-Ferdinand-Guilain*, Com-

te de Cuypers, Seigneur d'Alsmgen & de Saint Hertoghen.

Anne-Martine-Jeanne-Guilaine, dite la Comtesse de Rymenant, enfans de *Jean-François-Daniel-Joseph*, Comte de Cuypers, de la Cour Féodale du Pays de Malines, Banneret, Seigneur de Rymenant, d'Obstalle, de Muyselwyck, de Zoctinghen, & mort le 8 Juillet 1761, âgé de soixante-deux ans & cinq mois, & de sa premiere femme *Claire-Jeanne* Gulis Hujoel, morte le 25 Juillet 1737.

Douairiere, *Louise-Therese* Vandermeer, Dame de Ter-Elst, née 1696, épouse du feu Comte de Cuypers.



DA DA

DALENÇON. *Mathias*, Comte Dalençon, Seigneur de la Croix-sur-Meuze, Troyon, l'Isle, Jollecourt, Villotte devant Louppi, Sauldrupt, &c. Capitaine d'Infanterie au Régiment des Gardes Lorraines, dans lequel il a servi depuis 1741 jusqu'en 1747, a fait avec ce Régiment les campagnes de 1743, 1744, 174 & 1745, tant en Allemagne qu'en Italie, où il a été blessé deux fois aux batailles de Plaisance & du Tydon.

Il est né le 24 Février 1724, & marié du 4 Février 1753 à *Françoise* de Grossolles, née le 2 Septembre 1735, de *François Charles* Comte de Grossolles, & de *Marie-Françoise* de Pruet de Maipas.

Ses enfans sont 1. *Scipion-François-Mathias*, né le 2 Mars 1754.

2. *Georges-Annibal*, né le 23 Avril 1755.

3. *Caroline-Victoire*, née le 4 Novembre 1757.

4. *Mathias Auguste*, né le 11 Février 1760.

5. *Emilie*, née le 28 Décembre 1761.

Il a pour frere *Charles-Mathias*, Comte Dalençon, né le 24 Février 1727, d'abord Lieutenant au Régiment des Gardes Lorraine, ensuite Capitaine de Cavalerie au Régiment de Talleyrand, qui a épousé le 27 Avril 1747 *Françoise-Therese-Eleonor* de Nettancourt, née le ... Mai 1716, de feu *François-Hyacinthe*, Marquis de Nettancourt, & de *Marie-Claude* de Vassignac d'Ymecourt.

Leurs enfans sont, 1. *Mathias-Claude*, né le 9 Février 1750.

2. *Victoire-Jeanne*, née le 26 Mars 1751.

3. *Marie-Barbe*, née le 10 Juillet 1752.

4. *Alexis-Louis*, né le 29 Novembre 1753

5. *Charles-Alexandre*, né le 14 Janvier 1755.

Lesdits *Mathias* & *Charles-Mathias* fils de *Jean-Baptiste* Comte Dalençon, Baron de Baufremont, & de *Catherine-Victoire* de Rozieres, dont il sera parlé ci-après, descendent

De *Louis* Dalençon, fils de *Jean* originaire de Provence, venu en Lorraine avec *René* d'Anjou Duc de Lorraine, au service duquel il fut tué à la bataille de Bulgneville le 2 Juillet 1431, commandant une troupe de Cavalerie.

Jean son pere vivoit en Provence en 1380, tems vers lequel il entra au service de *Louis I*, Duc d'Anjou & Roi de Naples, en qualité de Garde de sa Porte. Il accompagna ce Prince à Naples, revint en Provence, & se maria à Antibes où il est mort, on ne sait en quelle année. *Louis* son fils, tué à Bulgneville, avoit épousé Dame *Marie* de Bere, dont

Louis II du nom, qui ayant perdu son pere en bas âge, fut réduit à passer sa vie sur le bien de sa mere. Il épousa *Christine* d'Haraucourt, & mourut le 6

Juillet 1565, âgé de 90 ans, laissant un fils nommé

Nicolas I, marié à *Isabelle* de la Hyre, de la Maison de Cherisi, & mort le 30 Décembre 1576, âgé de 92 ans, dont *Antoine*, de qui la postérité est éteinte, &

Nicolas II du nom, qui épousa *Marie* de la Lievé, de la Maison de Possene, morte le 5 Février 1615, âgée de 58 ans, son mari, mort le 28 Janvier 1627, âgé de 80 ans, laissa un fils unique nommé

Christien Dalençon, Gentilhomme d'*Elric* de Lorraine, Evêque de Verdun, marié le 9 Septembre 1595 à *Catherine* de l'Eglise, fille & niece des Lieutenans Généraux de même nom au Bailliage de Bar-le-Duc, morte le 18 Février 1642. Son mari, âgé de 63 ans, étoit mort du 15 Octobre 1639, & avoit laissé plusieurs enfans, dont le seul

François Dalençon, Baron de Bauffremont, né le 7 Octobre 1612, mort Conseiller d'Etat, Lieutenant Général au Bailliage de Bar-le-Duc le 20 Février 1679, avoit épousé le 30 Avril 1652 *Louise* de Beurges, morte en 1712, dont plusieurs enfans, entr'autres trois filles Religieuses, dont une Abbesse de Sainte Hoïlde, & quatre garçons; savoir, *Louis*, *Charles*, *Louis-François*, & *Jean-Baptiste*.

Louis mourut sans postérité, n'ayant pas été marié.

Charles Dalençon, Baron de Bauffremont, Seigneur de Ville-sur-Saulx, d'abord Capitaine au Régiment de la Ferté, où il servit en cette qualité au siege de Luxembourg en 1684, fut fait la même année Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem le 16 Septembre, se trouva en 1689 à la défense de Bonn, où ayant été fait prisonnier, il entra Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur *Leopold*; s'étant marié quelques années après il changea d'état, fut fait Lieutenant Général du Bailliage de Bar, ensuite Président de la Chambre des Comptes, Charge qu'il a remplie 35 ans; enfin Conseiller d'Etat, dont il est mort Doyen le 11 Juin 1732. Il avoit épousé *Jeanne* de Beurges sa cousine-germaine, dont il avoit eu trois enfans, morts avant lui sans avoir été mariés.

Louis-François, frere du précédent, Baron de Bauffremont & de Creue, né le 22 Mars 1666, & chef d'une branche établie à Verdun, avoit épousé *Marie-Anne* de Gerard, morte le 9 Mai 1745. Son mari, mort le 20 Septembre 1730, avoit laissé, outre trois filles Religieuses,

1. *N*..... Dalençon, né à Creue, & mort sans avoir été marié.

2. *François-Joseph*, né le 31 Décembre 1700, & marié le 27 Décembre 1731 à *Barbe-Madelaine-Françoise* de Griffart, morte le 15 Décembre 1747; son mari, mort le 7 Octobre 1737, a laissé

Charles-Joseph-Xavier Dalençon, Clerc tonsuré, né le 13 Mars 1735, &

Elisabeth-Therese, née le ... Septembre 1737, & mariée le 26 Juillet 1750 à *Jean Achile-René-Romain* le Tiran, Comte de Villers, Seigneur de Chaudrinne, Vienne-le-Moulinet, Chevalier de Saint Louis, & Capitaine d'Infanterie au Régiment du Roi.

Jean-Baptiste I, Comte Dalençon, Baron de Bauffremont, Seigneur de Rosieres, Senaide, Blevaincourt, Villot devant Loupy, &c. quatrieme fils de *François*, né le 26 Septembre 1667, Mousquetaire dans la seconde Compagnie en 1690, s'est trouvé aux sieges de Mons en 1691, de Namur en 1692, sous les yeux de *Louis XIV*, de Dixmude en 1695, d'Ath en 1697, & a fait toutes les campagnes tant en Flandres qu'en Allemagne, jusqu'à la paix de Risvick, s'est retiré en 1702, & a épousé le 17 Janvier 1717 *Catherine-Victoire* de Rozieres, a été créé Comte par Lettres Patentes de *François III*, Duc de Lorraine, datées du 17 Novembre 1732, & regiſtrées à la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc le 3 Décembre suivant, mort le 4 Avril 1746, âgé de 78 ans & demi, & pere de celui qui donne lieu à l'article.

Les armes sont : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une levrette courante d'argent, colletée de gueules, bordée & bouclée d'or.* Pour cimier, *la levrette de l'écu issante, d'un armet contourné, grillé, couronné d'une couronne de Comte, ornée de son bourlet & lambrequins aux métaux & couleurs de l'écu*; & pour supports, *deux griffons au naturel.*

DANGUEL en Chartrain, porte : *burelé d'argent, & d'azur de 8 pieces à la bande de sable brochante sur le tout.*

Nicolas de Danguel, fils de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Chandre, Montligeon, & Dupuy d'Ormoy, & d'*Helene* d'Orval, Dame de Tours, fut Seigneur de Tours, &c. & laissa d'*Anne* de Boulainvilliers sa seconde femme, *Anne* de Danguel, Dame de Sours, la Coudraye, Longpré, & femme de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Montigny, Gouverneur de Dieppe, dont des enfans. *Voyez* CHEVALIER.

DARCHAMBAULT, famille noble & ancienne originaire du Berry, établie depuis plusieurs siecles dans la Beauce, & qui a fourni de pere en fils cinq Grands Baillis d'Epée d'une grande partie de la Touraine.

Jean Darchambault, Chevalier, fut créé Grand-Bailly de Châtillon-sur-Indre en 1639, pour récompense de service ; en 1615 il fut fait prisonnier auprès de Beauvais par les troupes du Prince de Condé, après avoir combattu valeureusement. Il mourut en 1646, laissant de *Marie* Favre, cousine germaine du fameux *Abbé* Général de Sainte Genevieve, & d'une noble famille d'Auvergne, un fils & quatre filles; savoir, 1. *Esther* ou *Marie* Darchambault, dont la postérité subsiste dans le Marquis de Verneuil, Grand-Echanson de France, le Marquis de Barbançois, les Marquis & Comte de Bochart, de Champigny, & le Comte de Lastre-Neuville. 2. *Madeleine* Darchambault, mariée à *N....* de Chassabras, dont les d'Harville-Palaiseau & Fontelles-Vaumain. 3. *Marie* Darchambault, dont M. de Baraudin, de Varennes. 4. *N...* Darchambault, mariée à Messire de Poullepin, Chevalier, Seigneur de Belair, dont postérité. 5. *Jean-François* Darchambault, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, son Aide-de-Camp en ses armées, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, Grand-Bailly d'Epée de Châtillon-sur-

Indre, présida aux Etats Généraux dudit Bailliage en 1649, Envoyé Extraordinaire en plusieurs Cours de l'Europe, mourut le 7 Juillet 1652, laissant un garçon & une fille de sa femme *Louise* de Compans Becquet, fille de Messire *Louis*, Chevalier, Seigneur de Ruth, & de *Jacqueline-Angelique* de Navart de Senantes, cousine issue de germain des Marquis & Comte de Châtillon-sur Marne, & du Maréchal de Château-Renaud. La fille *Helene-Angelique* Darchambault, épousa *Alexandre* de Saint-Phalle, Chevalier, Seigneur de Coulanges & de Villefranche, Mestre de Camp de Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, dont postérité. Le fils *René-François* Darchambault, élevé Page du Roi en la grande Ecurie, successivement Mousquetaire Noir de la Garde du Roi, & Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi, se retira du service couvert de ses blessures. Ses grands-oncles les Marquis de Saltun & de Senantis lui avoient procuré la Charge de premier Ecuyer du Duc de Savoye; mais il la refusa, & repassa en France, où il épousa sa cousine-germaine *Charlotte* de Languedoue de Pussay, d'une noble & ancienne famille de la Beauce, dont il eut 1. *Jacques-François* qui suit. 2. *Louis-Charles-Alexandre* Darchambault, Chevalier, Seigneur des Touches, Chevaux-Leger de la Garde ordinaire du Roi, qui a laissé une fille unique de sa femme *Catherine* de Selve, fille de *François-Fabien* de Selve, & de *Françoise Nicole* le Lieur. 3. *René-Nicolas*, dit l'Abbé Darchambault, mort en 1756, Prieur de Nevers, Chanoine Archidiacre, & Vicaire Général de l'Eglise de Toul. 4. *Jean* Darchambault de Senantes, Chevalier, mort en 1761, Sous-Brigadier des Chevaux-Legers de la Garde du Roi, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis. *Jacques-François* Darchambault, Chevalier, Seigneur de Passay, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saint Phalle, Grand-Bailly d'Epée de Châtillon-sur-Indre, a laissé des enfans de Demoiselle *Anne-Catherine* de Vauviers, Dame de Guibert, & du Fief de Pré Saint-Evroult, d'une noble & ancienne famille; savoir, 1. *Jacques-François* Darchambault, Chevalier, Seigneur de Passay, Grand Bailly d'Epée de Châtillon-sur-Indre, Sous Brigadier de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, qui de sa femme *Marguerite-Julienne* de Tremault Despoir, fille de *Jacques* de Tremault, Chevalier, Seigneur d'Espoir, Capitaine d'Infanterie au Régiment Royal, & de *Marie-Therese* d'Agard d'Oulins, a trois filles & un fils Eleve de l'Ecole Militaire, nommé Chevalier de l'Ordre Royal de Saint Lazare, & Mousquetaire Noir. 2. *René-Charles*, Chevalier, Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, marié à Toul 21 Septembre 1762, à *Anne* le Lievre, de la famille de *Jeanne* d'Arc, dite la Pucelle d'Orleans, dont une fille née en Juillet 1763. 3. *Jacques-Adrien*, mort à Saint-Domingue, Capitaine d'une Compagnie Franche des troupes détachées de la Marine 4. *Charles-Claude*, dit l'Abbé Darchambault, Chanoine de Chartres, Licencié en l'Université de Paris.

5. *Jacques-*

5. *Jacques-Joseph*, Capitaine au Régiment de Quercy; 6. *Marie-Catherine*, morte sans enfans de son époux *N*.... de Glapion, Chevalier, Seigneur de Veranvilliers; 7. *Henriette-Catherine*, veuve de *Corneille* de Chambly, Chevalier de Saint Louis, Capitaine de Cavalerie; 8. *Michelle-Gabrielle-Raphaelle*, mariée 18 Sept. 1762 à *Claude-Nicolas* d'Azy, Seign. de Mortagne, fils de *Nicolas* d'Azy de Tavigny, Seign. de Mortagne; 9. *Charlotte-Catherine*, non mariée; 10. *Bonne-Elisabeth*, non mariée.

La famille Darchambault est alliée avec celles de Lamoignon, la Baume-Gouffier, Allonville, Grimoard, Beauvoir du Roure, Richebourg, Crones, Billy, Prunelay, Sabrevois, Lignery, Desmazis, Sailly, Châtillon, Sully, Rohan, Angennes, la Ferté-Sennectaire, Rabodanges, Proissy, Hallencourt, Drosmenil, Brulart-Genlis, Racine de Ville-Gomblain, Chambon-Marcillac, Duras, Villars en Auvergne, Compans-Brichanteau, Roussclet de Château-Renaud, Estaing, Villereau, Faure, Harville, Chapoux-Verneuil, Fontelles-Vaumain, Barbançois, Bochart de Champigny, Bouchet, de Villedieu, Baraudin, Chambon d'Arbouville, Saint-Phalle, la Taille, Havart de Senantes, Lénoncourt, Selve, Jarente d'Orgeval, Languedoue, la Barre, Tarragon, Furet de Cernay, &c.

DEHEERE, ou HEERE (de) originaire de Flandre, établie à Paris & à Orleans, porte: *d'argent au chevron de sable, accompagné en chef de deux coquilles de même, & en pointe d'une étoile de gueules.*

Antoine Deheere, Bourguemestre & principal Trésorier de la Ville de Bruges en Flandre, l'an 1445 fut fait Chevalier par le Duc de Savoye, pour lors à Bruges, & se trouva présent avec les Seigneurs du Pays aux Joustes de Flandre, & suivant les mémoires d'Olivier de la Marche, il fut tué dans ceux de 1453. Il est probable qu'il n'y fut que blessé, puisque sur son épitaphe qui se voit aux Augustins de Bruges, on y lit qu'il est mort le 7 Novembre 1461. Il avoit épousé en 1432 *Marguerite* de Nieuveuhoue, née en 1411, morte le 21 Mars 1491, inhumée auprès de son mari. *Jacques* Deheere leur fils, aussi Bourguemestre de Bruges en 1469, 1473, 1479 & 1481, laissa d'*Adrienne* de Witte, mariée en 1453, *Antoine* & *Jacques* présens aux Joustes de Flandre. Nous ignorons leurs alliances. *Jean* de Heere leur quatrieme frere fut envoyé à Paris pour y étudier; il fonda plusieurs Services dans l'Eglise de Saint-Germain-le-Viel, par acte devant Colas, Notaire, le 8 Mai 1517. Il avoit épousé en 1502 *Perrette* Perage, dont *Noel* de Heerre, qui de *Jeanne* Rousselet sa premiere femme, eut entr'autres *Denis* qui suit, & de *Catherine* de Miraumont sa seconde femme, entr'autres *Philippe*, qui a formé la branche du Coudray en Orleannois, rapportée après la postérité de *Denis* son frere aîné.

Denis Deheere, né le 4 Octobre 1544, mort le 3 Mai 1615, Seigneur de Pommelet & autres lieux près Brie-Comte-Robert, Conseiller au Parlement de Paris, fit quelques fondations à Saint Germain-le-Viel l'an 1598, & obtint avec *Philippe*, Seigneur de Bejeunt son frere, une réhabilitation de Noblesse pour la dé-

rogeance de *Noel* & *Jean* ses pere & ayeul, par Lettres Patentes d'*Henri III* du 24 Mai 1582, confirmées depuis par Arrêt de la Cour des Aydes de Paris du 21 Octobre 1613. Il laissa de *Marie Bernard* de Montebise sa seconde femme, entr'autres *Claude* Deheerre, Chev. Seign de Vaudoy, reçu Conseiller au Parlement le 14 Décembre 1603, marié par contrat du 20 Mai de la même année à *Marie* Brisart, dont entr'autres *Denis* Deheere II du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaudoy, Conseiller au Parlement, ensuite Maître des Requêtes, Intendant du Dauphiné, Tourraine, Maine & Anjou. Il épousa par contrat devant Parque, Notaire, le 10 Janvier 1630, *Nicole* de Lignage, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Jonchery, &c. dont entr autres 1. *Claude*, Seigneur de Vaudoy, Conseiller au Parlement, mari de *N.* . . . le Roy, dont descend le Marquis Deherre, veuf sans enfans de *N.* . . de Grou; 2. *Jacques*, Chevalier de Malthe, dont les preuves furent admises dans le Chapitre tenu au Temple le 18 Novembre 1653.

Philippe Deheere, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Bejun, Conseiller à la Cour des Aydes en 1600, est compris dans les Lettres de réhabilitation de noblesse avec *Denis* son frere aîné, du 24 Mai 1682, & dans l'Arrêt de ladite Cour des Aydes le 21 Octobre 1613. Il eut d'*Isabeau* le Cœur sa femme, native de Blois, 1. *Philippe II* qui suit; 2. *Etienne*, Sieur de Bejun, Trésorier de France à Limoge, mari de *Claude* Lamirault, dont on ignore la postérité.

Philippe Deheere, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Coudray, épousa *Marguerite* Cardinet, fille de *Jean*, Prevôt d'Orleans, & de *Marguerite* Mallier, dont il eut trois garçons; savoir,

1. *Philippe* Deheere, III du nom, Ecuyer, Seigneur de la Coudray, marié à *Marguerite* Moreau, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Renaudiere, & de *Marguerite* Bongars; 2. *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Bois des Armes, qui épousa *Marie* Goyer, fille de *Michel*, Sieur de la Borde. On ignore la postérité de ces deux aînés.

3. *Claude* Deheere, Ecuyer, Seigneur du Colombier, qui eut de *Marie* Caillard, fille de *Louis* & de *Marie* le Normant, pour fils unique *Louis* Deherre, Ecuyer, Seigneur du Colombier, marié à *Agnès* de Villedonnée, dont

1. *François* Deherre, Chevalier, Seigneur du Coudray, Premier Président du Présidial d'Orléans par la démission de son pere. Il a des enfans de *Marie-Therese* Sevrat; 2. *N.* . . dit le Comte de Heere, ancien Capitaine des Grenadiers de France, & Chevalier de Saint Louis, n'a point d'enfans de la veuve de M. Grou.

DEJEAN, à Toulouse, à Pau en Béarn, & à Paris.

Gilbert Dejean fut choisi pour être un des Capitouls de la Ville de Toulouse, dans un tems que cette place n'étoit donnée qu'à la Noblesse. Il eut quatre enfans de son mariage avec Demoiselle de Cassagne, qui furent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Raymond*; 3. *Antoine*; 4. *Richard*, tous auteurs chacun d'une branche, rapportées les unes après les autres.

Jean se fixa à Toulouse; ses enfans ont pris le parti de la Robe, & ont exercé jusqu'à présent successivement des Charges de

Conseiller au Parlement.

Raymond, second fils de *Gilbert*, se fixa à Peau en Béarn, à l'occasion d'un certain bien que son pere y avoit, & qu'il lui donna pour ses droits de légitime. Il fut reçu aux Etats Généraux de la Province dans le Corps de la Noblesse, en qualité de Seigneur de la Terre de Lezons, le 18 Juin 1659. Il eut de son mariage avec *Anne* de Donis, 1. *Richard* Dejean, qui suit; 2. *Pierre*, qui a servi toute sa vie avec distinction, & est mort Chevalier de Saint Louis, & Capitaine au Régiment de la Reine; 3. *François*, qui servit aussi dans le même Régiment, en qualité de Lieutenant; mais ses blessures ne lui permettant pas de continuer le service, il se retira en Béarn, où il fut reçu aux Etats de la Province dans le Corps de la Noblesse; 4. *Anne*, mariée avec *N*.... de Belloc, Seigneur, Baron de Lespourcy, &c. & Conseiller au Parlement de Navarre, par contrat du 19 Avril 1673. 5. *Perrette*, Religieuse Carmelite.

Richard Dejean servoit dans les Mousquetaires de la garde du Roi, lors de la mort de son pere. Ses affaires le forcerent à quitter le service. Il fut reçu aux Etats Généraux dans le Corps de la Noblesse, le 3 Septembre 1669, & il se maria par contrat du 11 Janvier 1673. avec *Marie-Françoise* Dupin, fille unique & héritiere de *N*.... Dupin, Seigneur de Florence, Conseiller en la Chambre des Comptes de Pau (*a*), qui résigna à son gendre son office de Conseiller. Il en obtint les provisions; mais il mourut avant de les recevoir. Il eut de son mariage plusieurs enfans; savoir, 1. *Raymond*, qui suit; 2. *Richard*, qui servit pendant l'espace de quarante-six ans, étant Mousquetaire deux ans, Garde-Marine trois, & Capitaine dans le Régiment Royal Comtois dix-sept ans; après quoi il fut nommé Commandant du Fort-Louis, en Amérique, par brevet du premier Décembre 1717, & Chevalier de Saint Louis le 22 Mai de la même année; mais s'étant embarqué pour aller prendre possession de son Commandement, il fut pris par les Forbans, qui le pillerent & le blesserent dangéreusement; ce qui le força de repasser en France, où il obtint une pension de dix-huit cens livres, & y mourut, sans laisser de postérité de son mariage avec *N*.... de la Roque, laquelle étoit d'une ancienne famille de Lorraine; 3. *Pierre*, qui servit le Roi pendant cinquante ans, d'abord en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Limoges, puis Capitaine dans celui de Gassion. Après la réforme de ce Régiment, il fut Capitaine-Major au Régiment de Bosse, suivant ses brevets des 20 Septembre 1696, 12 Février & 8 Décembre 1702, 21 Décembre 1704, 5 Novembre 1709, & 8 Juillet 1719, & Commandant du Fort-Louis, par brevet du 19 Août 1723, puis Commandant de Maubeuge, par commission datée du 7 Septembre 1730.

(a) *Il étoit cousin germain de M. de Marca, Président à Mortier au Parlement de Navarre, successivement Evêque de Conserans, Archevêque de Toulouse, Visiteur & Intendant Général de la Catalogne, du Roussillon & de la Sardaigne, & enfin nommé à l'Archevêché de Paris.*

Raymond Dejean fut marié avec Mademoiselle des Ans, fille unique & héritiere de *N*..... Seigneur d'Arcix, & de *N*..... de Ribaux, dont, 1. *Jean-Henri*, qui suit; 2. *Jean-Baptiste*, Chanoine de Lescar, reçû, *in vim nobilitatis*, aux Etats Généraux de la Province dans le Corps de la Noblesse, Chancelier dans l'Université de Pau, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint Pée en Bigorre, lequel, en cette qualité, occupoit la premiere place des Etats, après l'Evêque, & étoit Président aux Etats en son absence.

Jean-Henri Dejean épousa par acte du 7 Mars 1724 *Marie* de Salices-Leme, fille unique & héritiere de *N*..... de Salices-Leme, Vicomte de Sadirac, & d'*Esther* de Remy. *Voyez* SALICES(*a*). Il fut reçu aux Etats Généraux de la Province dans le Corps de la Noblesse, le 14 Juin 1725, & prit possession de la Charge de Conseiller au Parlement de Navarre le 16 Décembre 1732. Il en continue l'exercice depuis cette époque. Il a eu une fille, mariée à M. le Président d'Esquille. *Voyez* ESQUILLE, *Tome IV du Dictionnaire*, ou *Tome I de ce Supplément*.

Antoine Dejean, troisieme fils de *Gilbert*, se maria à Bordeaux, & s'y fixa. Il eut deux garçons. L'aîné n'eut que des filles, mariées dans les meilleures Maisons du Bazadois & de la Saintonge. Le cadet se fixa à Paris. Il y mourut étant revêtu d'une Charge de Sécretaire du Roi à la Grande Chancellerie. Il eut deux garçons, dont l'aîné, appellé M. Dejean-Manville, fut Mousquetaire en l'an 1695, Enseigne au Régiment des Gardes Françoises en 1701, Sous-Lieutenant en 1702, Lieutenant en 1703, Colonel du Régiment de Brosse en 1708, Brigadier des Armées du Roi en 1719, Maréchal de Camp en 1734, & Lieutenant Général au mois de Février 1743. Il a servi avec distinction pendant plus de cinquante ans, & a eu de très-beaux commandemens, entr'autres celui du Camp de Givet. Son frere cadet, qui a été long-tems Grand-Maître des Eaux & Forêts, vit noblement à Paris. Voyez le *Mercure du mois de Septembre* 1745.

(a) *Tome VI*.

Richard Dejean, quatrieme fils de *Gilbert*, se fixa à Toulouse. Il y fut Capitoul, comme son pere. Il eut deux enfans; le premier, appellé *Jean-Baptiste*, qui suit; la postérité du second vit dans ses Terres, près de Toulouse.

Jean-Baptiste Dejean-Launac, d'abord Conseiller, puis Maitre des Requêtes, eut de son mariage avec *N*..... de Mauléon de Foix-Rabat, Comtesse de Conserans, une fille, mariée avec *N*.... de Módave, Chef d'Artillerie. De ce mariage est née une fille, nommée *Elisabeth*, Dame d'Hemeri, près la Queille en Brie, mariée le 2 Octobre 1739 à *François-Alexandre*, Comte de Polignac, Lieutenant de Vaisseaux du Roi, depuis Colonel du Régiment d'Enghien, Infanterie, aujourd'hui Maréchal de Camp, dont est né un fils, *Melchior-Alexandre-Hercules* de Polignac, né le 23 Juillet 1742, qui est Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & une fille, appellée *Claude-Françoise-Elisabeth Julie*, née le 5 Août 1740, mariée le 14 Février 1759 à *N*..... Pelot, Conseiller au Parlement de Paris, son cousin, Comte de Treviers en Normandie.

Les armes de Dejean de Lezons

sont : *d'azur, à l'aigle éployée d'or, & au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lys d'or, 2 & 1.*

DELMAS : Election de Tulles, Diocèse de Limoges, porte : *d'argent à la croix ancrée de gueules, l'écu sommé d'une couronne muralle.* Supports : *deux lions de gueules.*

DESCHAMPS à Paris porte, *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une rose d'argent.*

Etienne Deschamps, Conseiller du Roi, Trésorier du Marc d'Or, & Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, épousa *Madeleine* Parfaict, née 9 Septembre 1602, fille de *Claude* & de *Marguerite* Perrochel, dont *Etienne* Deschamps, qui a laissé des enfans de *Genevieve* de la Boissiere de Chambors sa cousine, mariée le . . . Avril 1663.

DESCHELLES en Orleanois porte : *échiquetté d'or & d'azur.*

Jayon Deschelles, Ecuyer, qui rendit aveu au Roi à cause de son Château de Baugency, en 1343, est le trisayeul de *Jean* Deschelles, Ecuyer, Seigneur de Saint Denis-Gatinçau, mari vers 1450 de *Jacqueline* de Prunelé, fille de *Colinet*, Ecuyer, Seigneur de Lionville, & de *Jeanne* de Frouville, dont 1. *Jean*, Seigneur d'Oveques en Vendômois, pere de *Jean*, aussi Seigneur d'Oveques, qui épousa en 1500 *Marie* de Beauvilliers, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur du Plessis-Martineau, & de *Catherine* de Beauxoncles; 2. & *Claude* qui suit.

Claude Deschelles, Ecuyer, Seigneur de Marmaigne, épousa par contrat du 18 Juin 1486 *Marguerite* Dulac, Dame de Bouville en Gâtinois, fille de *Jean*, Seigneur de Chameroles, & d'*Isabeau* de Salezart, dont

Gallois Deschelles, Ecuyer, Seigneur de Marmagne & de Bouville; il eut, suivant un acte du 6 Octobre 1526, pour femme *Claude* de Prunelay, fille d'*Antoine*, Chev. Seign. d'Ouarville, & de *Jeanne* de Mornay, dont

Claude Deschelles, Ecuyer, Seigneur de Marmagne, mari vers 1550 d'*Anne* d'Orval, fille d'*Edme*, Ecuyer, Seigneur de Doublainville, & de *Marie* le Voyer, dont un fils & deux filles; savoir 1. *Gallois*, le dernier de son nom, ne laissa que deux filles; 2. *Marie*, femme de *Guiot* Pot, Ecuyer, Seigneur de Chemeaux; 3. & *Jeanne*, qui épousa par contrat du 15 Avril 1572 *André* de Hallot, Chevalier, Seigneur de l'Etourville.

DESCOURS, famille originaire de Picardie, qui vint s'établir en Vivarais à la fin du seizieme siecle. Ses armes sont : *d'azur au rocher d'or, chargé de deux corneilles de sable perchées, affrontées, bequées, & membrées de gueules au chef d'argent.*

Etienne, Marquis Descours (a), & *Marguerite* Labroue sa femme, sortirent de Picardie vers la fin du seizieme siecle, & vinrent s'établir à Marcols en Vivarais; ils y marierent leur fils, nommé *Simon*, qui suit. Son contrat de mariage est le premier acte de famille qu'ils passerent en Vivarais. Leurs anciens titres resterent en Picardie, ou furent perdus pendant les troubles du Royaume.

Simon Descours, I du nom,

(a) *Suivant les originaux des actes & autres papiers de famille.*

Chevalier, Capitaine de cent hommes d'armes, épousa le 24 Janvier 1614 *Suzanne* du Roux, fille de *Pierre*, forti du Dauphiné, & de *Louise* Chalabruesse. Il testa 9 Mai 1636. Ses enfans furent,

1. *Simon-Pierre*, qui suit; 2. & 3. *Constantin* & *Françoise*, morts sans alliance.

Simon Pierre Descours, II du nom, Chevalier, Sieur de Marcels, épousa le 18 Février 1643 *Nohémy* Olivier, fille de *Jean* Olivier & de *Marie* Escofier.

De ce mariage vint 1. *Jean-Pierre* qui suit; 2. *Jacques* de la Chaze, marié; 3. un autre fils mort en bas âge; 4. *Marie*; 5. *Suzanne*; 6. *Jeanne*, toutes trois mariées; 7. & 8. *Françoise* & *Isabeau*, mortes sans alliance.

Jean-Pierre Descours, I du nom, Chevalier, Seigneur de Tournais & les Michaux, marié le 8 Novembre 1678 avec *Isabeau* Manuet de Bizolet, fille de *Jerôme* & de *Jeanne* de Burine de Tournais du Dauphiné, eut de ce mariage plusieurs enfans morts en bas âge, & sept autres, qui sont, 1. *Henri* qui suit; 2. *Jean-Pierre* Descours, II du nom, anc. Officier de Cavalerie, né 8 Avril 1701, non marié, retiré du service. Il s'est fixé à Sezanne, & a été compris en 1751 au Rolle de la Noblesse de Champagne par l'Intendant de la province (*a*). 3. *Joachim-Jean Pierre* Descours, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

4. 5. 6. & 7. *Marie*, *Anne*, *Isabeau*, & *Clemence*, mariées.

Henri Descours, Chevalier, Seigneur de Tournais, & les Michaux; Capitaine d'Infanterie, marié le 10 Janvier 1717 avec *Marie-Antoinette* de Marchas de Pras, fille de *N*.... de Pras, Seigneur dudit lieu, & autres places. Il a eu de ce mariage plusieurs enfans morts en bas âge, & sept autres; savoir 1. *Louis-Henri*, qui suit; 2. *Joachim-François* de Tournais, né 26 Février 1739; 3. *Jacques-François*, appellé le Chev. de Beaulieu, né 9 Oct. 1740; 4. *Marie-Marguerite*, née 20 Novembre 1724; 5. *Marie-Françoise*, née 24 Juillet 1730; 6. *Anne-Isabeau-Antoinette*, née 12 Janvier 1733; 7. *Marie Henriette-Alexandrine-Pierrette*, née 5 Juillet 1736, toutes mariées, excepté la seconde.

Louis-Henri Descours, Chevalier, Seigneur de Tournais & les Michaux, né le 11 Septembre 1731.

Seconde Branche établie en Pologne.

Joachim-Jean Pierre Descours, Chevalier, Seigneur de cinq Terres en Pologne, dont deux héréditaires, & trois qui lui ont été données par le feu Roi de Pologne pendant sa vie & celle de ses enfans, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Royales de Lithuanie, né le 11 Avril 1703, troisieme fils de *Jean-Pierre* Descours, & *d'Isabeau* Menuet de Bizolet. En 1730 il passa au service de Pologne, où le Roi & les Etats assemblés l'admirent dans la classe de la haute-Noblesse de Pologne, sur les expéditions des titres qu'il avoit portés avec lui. Dans la même année Sa Majesté Polonoise lui donna une Compagnie dans le Régiment de ses Gar-

(a) *Reconnoissance de noblesse par le Roi 1729, & par le Parlement de Toulouse en 1730.*

ces de Lithuanie. Peu de tems après il se maria avec une fille d'une des premieres Maisons de Pologne, morte le 29 Décembre 17 2, de laquelle il a eu trois fils : l'aîné est Capitaine dans le même Régiment dont il est Lieutenant-Colonel, & une fille mariée le 16 Mai 1758 avec *N...* Koscia, Gentilhomme Polonois, Aide-de-Camp du Grand Général de Lithuanie. Il a pris une seconde alliance aussi dans la haute-Noblesse, dont il a encore un fils & une fille.

DESMASSUES, Famille originaire de Lorraine, établie dans cette Principauté dès le treizieme siecle, dont un cadet est passé en France en 1 81.

1. *Jean* Desmassues, Ecuyer, après avoir servi le Roi plusieurs années en qualité d'Homme d'Armes de ses Ordonnances, épousa le 21 Juin 1501, par contrat passé par devant Harluison Prêtre, & *Guillaume* Pillavoine Clercs, Notaires à la Prévôté de Courgenay, *Perrette* Dancoly, fille de *Jean* Dancoly, Ecuyer, Seigneur de Saint-Benoît-sur-Vanne, dont six enfans : 1. *Gilles* qui suit ; 2. *Louis*, mort sans alliance ; 3. *Barbe*, Religieuse au Prieuré de Notre-Dame de Vignoles-lès Chalous, dépendant de l'Abbaye de Molesme, Diocèse de Langres ; 4. & 5. *Catherine* & *Suzanne*, mortes sans alliance ; 6. *Nicole*, mariée à *Denis* de la Brosse, Ecuyer.

Gilles, Ecuyer, Seigneur Desmassues (a), Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, né en 1507, mort en 1577, marié à *Marguerite* de Noire Fontaine, fille de *Jean* de Noire Fontaine, Ecuyer, Seigneur du Buisson, & de Vaulriennes en partie, & de *Jeanne* de Mery. Le contrat de ce mariage a été passé pardevant *Jean* Franquet, & *Thierry* Henry, Notaires Royaux à Vitry, le 1 Mars 1551. Il avoit épousé en premieres noces *Jeanne* de Caulaincourt, morte sans enfans. Il a servi dès sa tendre jeunesse jusqu'en 1577. Le Château Desmassues a été la demeure de ceux de ce nom jusqu'en 1710, qu'ils sont venus s'établir à Donnemarie, Ville de l'Election de Montereau, lieu de leur résidence actuelle. *Marguerite* de Noire-Fontaine, sa seconde femme, lui a survécu dix ans, étant décédée en 1587. De ce dernier mariage sont issus 1. *Charles* qui suit ; 2. *Jean*, marié à *Suzanne* de Pronville, fille de *Louis* de Pronville, Ecuyer, Seigneur d'Arpanlieu, Biercourt, Bois-le-Comte, &c & d'*Antoinette* de Bazin, mort sans enfans ; 3. *Barthelemy-Hercule*, Prêtre, Grand-Vicaire du Diocèse d'Auch ; 4. *Olive*, Religieuse, morte en odeur de sainteté au Couvent du Paraclet, près Nogent-sur-Seine ; 5. *Catherine*, Religieuse à l'Abbaye de Notre Dame d'Autherie, Diocèse de Châlons ; 6. *Isabeau*, mariée à *Claude* de Potier, Ecuyer ; 7. *Marie*, mariée à *Claude* Brotheron, Ecuyer.

1. *Charles*, Chevalier, Seigneur Desmassues, Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, épousa par contrat passé devant *Simon* Guerard, & *Nicolas* Dormes, Notaires Royaux à la Prévôté de Chantemerle, le 15 Février 1588, *Jeanne* Audry. *Henri* le Grand accorda le 10 Janvier

(a) *Fief de la Paroisse de Quincey, située en Champagne près Nogent-sur-Seine.*

1600 à *Charles* le droit de chasser sur ses terres, quoiqu'enclavées dans la Capitainerie du Parc de Pons, & du Bois de Pompée, & cela en considération de ses bons & fideles services. Il mourut en 1623, & laissa trois garçons: 1. *Claude* qui suit; 2. & 3. *Raoult* & *Gaspard*, tués au service.

Claude, Chevalier, Seigneur Desmassues, Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux Légers au Gouvernement de Nogent-sur-Seine, par brevet du premier Novembre 1652, né en 1600, mort en 1678, fut marié par contrat passé devant *Claude* le Clerc & *Etienne* Charpentier, Notaires Royaux à Nogent-sur-Seine, le 16 Septembre 1641, à *Edmée de* Forgot, fille d'*Edme* Forgot, Ecuyer, Seigneur de Montmartin, Villers-des-Forges, &c. & de *Barbe* de Bazin. Il en a eu une fille & quatre fils, dont trois ont été tués au service, ainsi que leurs oncles. Ces faits sont prouvés dans un Placet présenté au Roi par *Claude* en 1665. Il ne lui est resté qu'*Alexandre* qui suit, & *Henriette*, mariée à *Louis* Tartel, Ecuyer, morte sans enfans.

Alexandre, Chevalier, Seigneur Desmassues, Villers-des-Forges, & autres lieux, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Nogent-sur-Seine, Aide-de-Camp des Armées du Roi, par Brevet du 10 Mai 1696, maintenu dans sa noblesse par Arrêts rendus par les Commissaires Généraux le 4 Juillet 1693, & par M. Phelypeaux, Intendant de Paris, le 12 Juillet 1698, né le 18 Mai 1655, mort le 28 Avril 1709, épousa par contrat passé pardevant Messageot & Herlard, Notaires Royaux à Provins, le 3 Avril 1690, *Marie Anne* de Nivert, fille unique de *François* de Nivert, Chevalier, Seigneur de Beaulieu-Bourbitout, Villenotte, Petit-Changi en partie, &c. dont,

1. *Alexandre*, Chevalier, Seigneur Desmassues, Villers-des-Forges, Beaulieu-Bourbitout, Villenotte, &c. Capitaine d'Infanterie, après avoir été Page & Garde du Corps du Roi, né le 6 Août 1695. Il mourut sans alliance le 24 Mai 1743, étant en garnison à Strasbourg.

2. *Marie-Elisabeth*, née le 6 Janvier 1697.

3. *Edmée*, née le 26 Novembre 1706, toutes deux mortes avant leur mere, décédée le 5 Mars 1742, âgée de 79 ans ou environ.

4. *Claude* qui suit.

Claude, né le premier Mars 1708, Chevalier, Seigneur Desmassues, Villers-des Forges, &c. Lieut. d'Infanterie après avoir été Page du Roi, a quitté le service en 1741, & s'est marié le 5 Novembre 1743 à *Renée-Madeleine Colombe* Joubin des Marieres, (*Louis-Nicolas* Houdiart, Notaire Royal à Donnemarie, en a passé le contrat. De ce mariage sont issus,

1. *Claude-François-Alexandre*, né le 17 Décembre 1746, Mousquetaire de la seconde Compagnie, du 19 Décembre 1762.

2. *Claude-Honoré*, né le 14 Août 1751, mort le 25 Mai 1761.

3. *Alexandre-Hercule*, né le 10 Octobre 1760.

4. *Marie-Madeleine Eleonore-Victoire*, née le 17 Février 1754, est inscrite pour Saint-Cyr.

Les alliances principales sont avec les Maisons de Noire-Fontaine, Caulaincourt, Bazin, Mery, Forjot, la Rue en Champagne, Nivert, Fera de Rouville, Riquet-Caraman, Portail,

Fera de Saint-Phalle, &c.

Les armes : *d'azur à trois massues d'or posées en pal, deux en chef & une en pointe.*

DOUDART, famille noble & ancienne de la Province de Bretagne, qui porte pour armes : *d'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.* Quoique par des titres & mémoires qui sont entre les mains de la famille, on puisse remonter son ancienneté jusqu'au commencement du siecle de 1300, cependant pour présenter au Public une époque fixe & probante, on commencera par,

I. *Olivier* Doudart, I du nom, qualifié Noble, Ecuyer, Seigneur de Cadoret, mentionné à la réformation des Nobles de l'année 1427, en la Paroisse de Gnegon, Evêché de Vannes, comme on le peut voir à la Chambre des Comptes de cette Province, dans un Livre de réformation, coté audedans de la couverture, & dans un extrait délivré par Me *Pierre* Vilaine, Conseiller du Roi, Sécretaire & Audit. de lad. Chambre, signé de lui & d'*Yves* Morice, le 16 Mai 1660, produit par les Doudart à la derniere réformation ; ledit *Olivier* épousa en 1441 *Françoise Marie* du Liourzon. Le Pere Lobineau parle de lui dans son Histoire de Bretagne, Tom. II, pag. 1379 & 1587, sous le nom d'*Olivier* Oudart, auquel on ajoutoit quelquefois un D, avec une apostrophe, *d'Oudart*, & qu'on trouve ainsi dans plusieurs titres, & qu'on a enfin négligée par la suite. Il eut un fils nommé,

II. *Olivier* Doudart, II du nom, aussi Seigneur de Cadoret. Il comparut aux montres des Nobles de l'Evêché de Vannes, aux années 1479, 1480, 1481, & 1483, en brigandine à deux chevaux & un Page, dans lesquelles montres il est qualifié *Noble*, *Ecuyer*, *Seigneur* de Cadoret, l'un des hoirs d'*Olivier* Doudart. Il épousa en 1490 *Barbe* Cherruyer, fille du Seigneur de Malestroit, de laquelle il eut *Olivier* & *Guillaume*, qui a fait branche.

III. *Olivier* Doudart, III du nom, aussi Seigneur de Cadoret, fils aîné, héritier principal & noble, ne voulut pas donner de partage à *Guillaume* son cadet, quoique celui-ci l'eut fait assigner à cet effet par la Cour de Vannes.

IV. *Jean* Doudart, Ecuyer, aussi Seigneur de Cadoret, chef de nom & d'armes, donna à *Guillaume*, II du nom, son cousin-germain, le partage qui lui étoit dû dans la succession noble de son pere & de leur ayeul, comme représentant *Guillaume* I, frere cadet d'*Olivier* II : ledit partage montant à la somme de deux cent vingt livres en or & argent monnoyé, & cent sols de rente payables à la Saint Michel, Mongarganne quitte de charge sur le manoir de Cadoret ; ledit partage fait selon l'assise du Comte Gesfroy, reconnoissant que leurs ancêtres l'avoient ainsi pratiqué. L'acte est du pénultieme Septembre 1539. Il n'eut qu'une fille.

V. *Françoise* Doudart, seule & unique héritiere de la branche aînée, porta la Terre & Seigneurie de Cadoret dans une famille étrangere, qui en a fait changer le nom, dans la Paroisse de Guegon, Evêché de Vannes, où cette Terre est située. On ne voit plus qu'un pont qui porte le nom de Cadoret.

Seconde Branche.

III. *Guillaume* Doudart, I du nom, Ecuyer, frere cadet d'*Olivier* Doudart, III du nom, & fils d'*Olivier* II du nom, & de *Barbe* Chevrayer, ne put obtenir son partage pendant son vivant, bien qu'il eut intenté pour cela son action par la Cour de Vannes. Il épousa en 1520 *Françoise* d'Ardon, dont il eut *Guillaume* qui suit, & *Françoise*.

IV. *Guillaume* Doudart, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Prat en la Paroisse de Missériac, Evêché de Vannes, obtint, comme on l'a dit ci-dessus, de son cousin-germain *Jean* Doudart, le partage que son pere *Guillaume* n'avoit pu obtenir, qui lui fut donné noblement par acte du 10 Septembre 1539. Il partagea lui-même sa sœur *Françoise* en *noble comme en noble*, & *en partable* comme *en partable*, le 21 Mai 1541; savoir pour le noble les cent sols de rente sur le manoir de Cadoret, dûs par *Jean* son cousin germain, & cent livres en argent monnoyé, pour la moitié d'un logis & jardin situé dans la Ville de Malestroit, qui étoit roturier, dépendant de la succession de leur mere. Ce logis étoit encore possedé par M. Doudart de la Barre lors de sa mort en 1750. *Guillaume* Doudart épousa *Gillette* Loret, de la Maison de la Villedavid, & eut de ce mariage cinq garçons & une fille; savoir *Claude* Doudart, Ecuyer, Sieur Duprat, mort sans postérité; *Jean* Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Grée, qui suit *Gilles* Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Haye, qui a fait branche; *Maurice* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Pontbilly, duquel on ne voit nulle suite, & *Françoise* Doudart, qui porta la Terre de la Pacque Dellaye, qui lui étoit échue en partage dans une famille étrangere.

V. *Jean* Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Grée, devenu aîné par la mort de *Claude* son frere, donna partage à ses cadets *en noble comme en noble*, & *en partable comme en partable*, le 14 Août 1615. Il épousa *Catherine* de Coussi, dont il eut trois garçons; savoir 1. *Pierre* Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Grée, Commissaire ordinaire de l'Artillerie, suivant le certificat de service de M. le Maréchal de la Meilleraye, Grand-Maître de l'Artillerie de France, en date du 29 Mars 1654. Il mourut sans postérité le 9 Mars 1670 à Rennes, où il étoit venu pour faire ses preuves de noblesse, sans y avoir été appellé. Il fut inhumé à Saint-Germain. 2. *Claude* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Lucé, né le 18 Octobre 1617; 3. *Bonaventure* Doudart, Recteur, ou plutôt Curé de Cugan, Evêché de Nantes, né le 23 Mars 1622.

Troisieme Branche.

Gilles Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Haye en la Paroisse de Serent, troisieme fils de *Guillaume* Doudart II du nom, & de *Gillette* Loret, épousa *Françoise* Fournier, de la Maison du Rouzeray, dont il eut *René* Doudart, Ecuyer, Seigneur du Prat, baptisé à Saint Germain de Rennes le 10 Mai 1633, marié à *Louise* de la Marche, dont il n'eut que des filles; *Jean* Doudart qui suit; *Louise* & *Marie*, mariées dans la Province.

VI. *Jean* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Couteau en la Paroisse de Varades, Evêché de Nantes, né le premier Novembre 1622,

épousa *Perrine* d'Estimbrieux, dont il eut,

VII. *François* Doudart, Ecuyer, Seigneur du Prat, qui épousa *Charlotte* de Terravet, dont il eut,

VIII. *Luc-Gilles* Doudart, Ecuyer, Seigneur du Prat & de la Barre, en la Paroisse de Caro, épousa *Gillette* le Roy. Il est mort en 1750, âgé de soixante-onze ans, sans postérité. En lui a fini la branche du Prat.

Quatrieme Branche.

Maurice Doudart, Ecuyer, Seigneur de Lille, quatrieme fils de *Guillaume* II du nom, & de *Gillette* Loret, épousa *Marie* de Ravenel, fille de *Jean* de Ravenel, Ecuyer, Seigneur du Bois-Teilleul, & de *Jeanne* Griflet, née le 25 Octobre 1606. Ils eurent,

1. *Claude* Doudart, Ecuyer, né le 14 Avril 1626, mort sans postérité; 2. *Maurice* Doudart, Ecuyer, Sieur de Rocrestaudiere, marié à Savenay en 1650, avec Mademoiselle de la Fosse; 3. *Paul* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Lisle, né le 20 Novembre 1633, mort à Paris sans postérité; 4. *Samuel* Doudart, né en 1635; 5. *Pierre*, Seigneur des Hayes, dont on rapportera la postérité ci après; 6. *Luc* Doudart, Ecuyer, Seigneur du Plessis, né le 10 Avril 1644. Il épousa *Marguerite* Prier, dont il eut *Jean*, né le 20 Juillet 1664, & *Luc*, né le 25 Octobre 1665, qui ont passé en Angleterre pour cause de Religion lors de la révocation de l'Edit de Nantes, où ils se sont établis, & ont eu nombreuse postérité. 7. *Marie* Doudart, née le 2 Mars 1625; 8. *Suzanne* Doudart, née le 8 Septembre 1629, mariée par contrat du 13 Septembre 1651 à *Charles* de la Place, Ecuyer, Seigneur des Landes & de la Vigne, leurs enfans, ont également passé en Angleterre pour même cause. 9. *Jeanne* Doudart, née le 6 Octobre 1630; 10. *Esther* Doudart, née le 15 Août 1637, mariée à *Jean* Durocher, Ecuyer, Seigneur de Saint Riveal & de la Flayedilly; 11. *Marie* Doudart, née le 6 Avril 1641, mariée à *N....* Gouycquet, Ecuyer, Seigneur de Tredaniel.

VI. *Pierre* Doudart, Ecuyer, Seigneur des Hayes, l'un des deux cent Chevaux-Légers de la Garde du Roi, suivant son certificat signé le Duc de Chevreuse, a servi pendant les guerres de *Louis XIV* & lors de la convocation des Gentilshommes de l'Evêché de Saint-Brieu, sous les ordres du Maréchal d'Estrées, dans la Compagnie de Monsieur de Kermenan, suivant son certificat de l'an 1697, signé le Maréchal d'Estrées. Il étoit né le 17 Décembre 1639. Il épousa par contrat du 2 Novembre 1671 *Catherine* Uzille, fille de *Jean* Uzille, Ecuyer, Seigneur de Kerveler, Sénéchal de Quintin, & de Dame *Esther* Girard de Cadet. Il devint aîné, héritier principal & noble par la mort de ses freres. Il eut dix enfans; savoir 1. *Henri* qui suit; 2. *Daniel*, mort jeune; 3. *Pierre-Isaac* Doudart, Ecuyer, Seigneur des Verries, mort au Bourg de Face dans le Maine en 1712; 4. *Jean* Doudart, mort au Château de la Soudraye sans postérité; 5. *Amaury* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Vauhamont, qui épousa Dame *Marcelle* Martin, dont il eut trois enfans; savoir *Jean-François* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Vauhemont, mort Cheveau-Léger

de la Garde du Roi en 1742 ; *Emilie-Jeanne-Marguerite* Doudart, aînée, héritiere principale & noble par la mort de son frere, mariée à *Daniel* Dumoulin, Ecuyer, Seigneur du Broslay, son cousin-germain, & *Marie-Françoise* Doudart, mariée à *Jean* de Plouays, Ecuyer, Seigneur de la Grigonnaye.

5. *Jean-Baptiste-Luc* Doudart, qui suit.

6. *Louis-Charles-Gabriel*, mort sans postérité ; 7. *Suzanne* Doudart, morte au Château de Loheac non mariée ; 8. *Henriette* ; 9. *Genevieve* ; & 10. *Louise-Marguerite*, non mariées, la derniere née le 21 Mai 1688, avec *Louis-Charles-Gabriel*, mort peu de tems après.

VII. *Henri* Doudart, Chevalier, Seigneur de la Saudraye, fils aîné, héritier principal & noble, né le 5 Novembre 1673, épousa par contrat du 13 Novembre 1699 *Françoise* le Lievre de Rosquadec ; il partagea ses cadets *en noble comme en noble*, & *en partable comme en partable*, le 14 Août 1720. De son mariage sont issus, 1. *Jean-Baptiste* Doudart qui suit ; 2. *N*.... Doudart, Demoiselle de la Saudraye, mariée à *Augustin-Pelage* Moysan, Ecuyer, Seigneur de la Costiere ; 3. *Etiennette-Louise* Doudart, mariée à *N*.... de la Haye, Ecuyer, Seigneur de Lesnouas ; 4 *Marie-Jeanne* Doudart, non mariée ; 5. *Françoise* Doudart, non mariée.

VIII. *Jean-Baptiste* Doudart, Chevalier, Seigneur de la Soudraye, fils aîné, héritier principal, noble, & chef de nom & d'armes, a partagé sesdites sœurs noblement en 1740. Il a épousé *N*... le Forestier, fille de *N*.. le Forestier, Ecuyer, Seigneur du Joncheray, dont il y a des enfans.

Cinquieme Branche.

VII. *Jean-Baptiste-Luc* Doudart, Ecuyer, Seigneur des Hayes, naquit au Château de la Soudraye, Paroisse de Landehin, Evêché de Saint-Brieu, le 6 Juin 1686. Il épousa par contrat du 9 Septembre 1719, *Marthe-Gabrielle* Forent, de la Province de Touraine, & de Dame *Gabrielle* Pasquereau.

De leur mariage sont issus six enfans, dont il ne reste que les trois suivans.

1. *René-Gabriel-Annibal* Doudart, qui suit.

2. *Marguerite-Marthe-Eugenie* Doudart, Dlle Deshayes, mariée par contrat du 9 Avril 1748 à *Jean-Baptiste* de Lantivi, Chevalier, Seigneur de Bernac, chef de nom & d'armes de cette famille ; elle est née en 1722.

3. *Jean-Baptiste-Daniel* Doudart, Chevalier des Hayes, né en 1731, pourvu d'une Lieutenance au Régiment de Penthievre, Infanterie, en 1755.

VIII. *René-Gabriel-Annibal* Doudart, Ecuyer, Seigneur des Hayes, fils aîné, héritier principal & noble, né le 19 Juin 1720, a épousé par contrat du 16 Juillet 1744, *Olive-Jeanne-Therese* Bertin, fille & unique héritiere de Monsieur Me *Gilles-Julien* Bertin, Conseiller du Roi, & son Procureur en la Maîtrise Particuliere des Eaux & Forêts de Rennes, & de Dame *Olive-Jeanne* Malherbe.

Extrait de deux Arrêts de la Chambre établie au Parlement pour derniere réformation de la Noblesse de Bretagne.

René Doudart, Sieur Duprat,

demeurant en sa maison noble du Couteau, Paroisse de Varades, Evêché de Nantes.

Pierre Doudart, Sieur de la Haye, y demeurant Paroisse de Sevant.

Luc Doudart, Sieur dudit lieu, demeurant en la Ville de Rennes, déclarés nobles d'ancienne extraction, employés aux Rolles des Nobles des Sénéchaussées de Rennes, Nantes & Vannes.

Arrêt du 26 Août 1670, M. de Larlan Rapporteur, signé LE CLAVIER.

Claude Doudart, Sieur de Luce, originaire de la Ville de Nantes, demeurant à Paris; noble & discret Messire *Bonaventure* Doudart, Sieur Recteur de Cugan, son frere. *Jean* Doudart Sieur du Couteau, demeurant à sa maison de la Barre, Paroisse de Caro, Evêché de Saint-Malo, & *Paul* Doudart, Sieur de Lille, originaire de Rennes, aussi déclarés nobles d'ancienne extraction, par Arrêt du 24 Mars 1671, Monsieur de Larlan Rapporteur, & ordonné que leurs noms seront employés au Catalogue des Nobles de Rennes, Nantes & Ploermel, *signé* LE CLAVIER, Greffier en Chef du Parlement de Bretagne.

DROUIN, Seigneur de Bouville en Gâtinois, porte : *coupé d'argent & de sable au lion de l'un dans l'autre, armé & lampassé de gueules.*

Celui dont on peut suivre la filiation est

I. *Philippe* de Drouin, Ecuyer, Seigneur de Chesnon près Château Laudon. Il étoit Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, sous le Seigneur de Chailly, en 1431, & fut pere de

II. *Guillaume*, premier du nom, Ecuyer, Seigneur de Chesnon & Marchery. Il eut de *N...* de Vievre, sa femme; 1. *Philippe*, Seigneur de Chesnon, pere de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du Baux, Paroisse de Chesnon, marié à *Nicolle* Jenson, dont on ignore la postérité. 2. *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Passy, qui épousa en 1500 par contrat, présent Herpin, Notaire à Orléans, *Suzanne* du Monceau, veuve en 1521. 3. Et *Guillaume* second qui suit.

III. *Guillaume* de Drouin, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Marchery, du Pressoir & de Chesneteau en Gâtinois, présent à la Réformation de la Coutume de Sens en 1553, fut pere de

IV. *Philippe* de Drouin, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Chesneteau, Marchery & du Pressoir: il épousa par contrat, devant Provincher, Notaire à Petiviers, le 19 Avril 1518, *Guillemette* de la Taille, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Essarts, & de *Marie* de Poilloue, dont 1. *Leon* qui suit; 2. *Jeanne*, femme en 1556 de *François* Pelet, Ecuyer, Seigneur de Terville.

V. *Leon* de Drouin, Ecuyer, Seigneur de Chesneteau & de Bouville, du chef de sa femme, qui épousa par contrat, devant Conste, Notaire à Petiviers, le 29 Août 1558 *Claude* de Vaux, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Chevraudiere, & aussi de Bouville par succession de *Pierre* de Vaux son cousin germain, & de *Marie* du Petit-Invan, dont pour fils unique.

VI. *Rrobert* de Drouin, Ec. Seigneur de Bouville, Gendarme de la Compagnie du Roi, maintenu dans sa Noblesse par Ordon-

nance des Commissaires départis dans la Généralité d'Orléans, du 28 Juillet 1599. Il épousa par contrat, présent Pezard, Notaire à Yevre-le-Châtel, du 11 Juin 1587, *Elisabeth* Broslet, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Arconville, & d'*Anne* Dumoulin, dont

VII. *Florisel* de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, né 15 Mars 1599, Capitaine au Régiment d'Harcourt en 1628, Gentilhomme de la Maison d'Orléans en 1632, Lieutenant-Colonel au Régiment de Saint-Luc par Commission du 12 Septemb. 1635, Gouverneur de la Ville & Château de Petiviers par Lettres du 2 Juin 1649, & enfin sous-Lieutenant des Gens d'Armes de Mr. le Duc de Vallois, par Lettres du Roi du 20 Septembre 1650. Il épousa 1°., présent Bruneau, Notaire à Paris, 23 Fevrier 1638, *Elizabeth* Hubert, veuve en premieres noces de *François* Colar, Ecuyer, Seigneur de Marolles, Auditeur des comptes; en secondes, de *Charles* du Verger de Hauranc, Ecuyer, Seigneur de Camp-de-Prat, & fille de *François* Hubert, Ecuyer, Seigneur de Landreville, Auditeur des Comptes, présent audit contrat. 2°. *Anne* du Rousseau, veuve de *Pierre* de Barbançon, Ecuyer, Seigneur de Courberaude, & fille de *Pierre* du Rousseau, Ecuyer, Seigneur de Montvilliers près Petiviers, & de *Jeanne* de Billy, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent; 1. *François* qui suit; 2. *Charles*, dit le Chevalier de Bouville, Ecuyer, Seigneur de Ramoulu, l'un des cens Mousquetaires du Roi; 3. & *Françoise*, dont on ignore l'alliance.

VIII. *François* de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, Gouverneur de Petiviers, & Capitaine au Régiment d'Orléans Infanterie : il épousa par contrat devant Clouët, Notaire à Orléans, le 7 Fevrier 1665, *Magdelene* Guyon, fille de *George*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Cathirine* Lhoste, dont

IX. *Charles-François* de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, Ramoulu en partie, & de Lepinette en Poitou, Gouverneur de Petiviers, sous-Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises, mort dans son Château de Bouville le 26 Juillet 1748, veuf de *N*... de Gauville, Dame de Moncelard, fille du Seigneur de Javersy, dont 1. *Charles-François* de Drouin, II du nom, Gouverneur de Petiviers, Seigneur de Bouville & de Moncelard, par les partages qu'il a faits du consentement de leur pere, présent avec ses freres & sœurs, le premier Mai 1747. Il a épousé *Marie-Anne* de Vaudeberg d'Orléans, dont jusqu'ici point d'enfans. 2. *Philippe*, dit Chevalier de Bouville, Seigneur de l'Epinette, Chevalier de Saint Louis, Commandant d'un Bataillon du Régiment de la Marine, non Marié. 3. *Elizabeth*, dite Demoiselle de Bouville, Dame de Ramoulu. 4. *Catherine*, dite Demoiselle de Drouin, Dame de Ferrieres, non mariées; & 5. *Catherine-Madelene*, dite Madame de Moncelard, Religieuse professe à la Congrégation d'Etampes.

Une autre famille de Drouin, dont étoit *Charles*, fils de *Jerôme*, Auditeur des comptes, & d'*Anne* Besnard, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres en Bretagne, marié vers 1643 à *Catherine* Bazin, dont des enfans.

Porte : *d'azur à trois lions d'or, 2. 1., accompagnés de trois étoiles mal ordonnées, 1. 2., de même.*

DUCLAUX DE LA MESANGERE, famille originaire du Languedoc, établie en Dauphiné. *Jean-François* Duclaux, Seigneur de la Mésangere, fils de *Jean-Antoine* & de *Louise-Reine* de Badouleau de Luat la Mésangere, épousa *Anne-Jeanne* de Marville le 20 Fevrier 1748, dont il a un fils & cinq filles. Cette famille a donné à l'Etat des Magistrats éclairés, & au Roi des Militaires zèlés pour son Service ; entre autres *Louis* Duclaux, Commandant au Régiment de la Couronne & dans la Ville de Trarbac, Place importante d'Allemagne, dont il soutint le siege avec valeur, & mourut en 1707 Commandant pour le Roi dans la Vallée de Queyras : il étoit oncle de *Jean-Antoine*, dont les freres *François* Duclaux Dantignan & *Jacques* Duclaux de la Rochette, servirent en qualité de Capitaines d'Infanterie. *Jacques* fut Chevalier de S. Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, mort Prévôt Général de la Province de Dauphiné ; charge que *Jacques* son fils exerce encore aujourd'hui, après avoir servi ainsi que son pere long-tems au Régiment de la Couronnne Infanterie.

Les sœurs de *Jean-François* Duclaux ont été mariées.

Louise-Reine a épousé *Camille Constance* de Merecourt, Seigneur de Levre, dont il n'y a pas d'enfans. Et *Marie-Anne-Emerentianne* s'est alliée avec *Jean-Charles* de Coston, Baron de Cornas, Urtail, Saint-Romain & Chaban, Capitaine d'Infanterie.

Armes : *de gueules à deux clefs d'or en sautoir au chef, cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

DUJARDIN, *Charles-Gaspard-Hiacinthe* Dujardin, Licencié ès Loix, Maître de Police de Malines, mort en 1759 après Mai, non marié. *Marie-Philippine-Françoise* Vandermeer, née à Malines 1694, Paroisse de St. Rombaut, morte 1762 sur la fin d'Août, Dame de Van-der-Hacghem. *Louise* Dujardin sa fille, épousa 1763 *N...* Trigoet, Capitaine de l'Artillerie au Pays-Bas.

DUMONT DE BOSTAQUET, Seigneur de la Foutelaye, Varvanne, Lamberville, la Riviere, d'Estrimont au pays de Caux en Normandie.

Le Nom de cette famille est cité dans l'Histoire de Rouen, lorsqu'en 1486 *Pierre* Rolin, Lieutenant-Général du Bailly de ladite Ville, & Commissaire du Roi, fit une recherche des Nobles de Rouen. Cette famille subsiste dans *Isaac-Antoine* Dumont, Seigneur de Bostaquet, ancien Mousquetaire de la premiere Compagnie de la Garde du Roi, fils de *N...* Dumont, Seigneur de la Fontelaye, & de *Susanne* de Mel d'Estrimont, marié 1°. en 1753 à *Anne* Massieu de Clerval, morte en 1754, mere d'*Anne-Susanne*. 2°. En 1761 à *Anne-Esther* de Canivet d'Hougerville, fille derniere, puînée de feu *Jean-Philippe* de Canivet, Seigneur d'Hougerville, & de *Marie Magdelene* de Brossard d'Angeville.

Porte : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois têtes de lapin d'argent, deux en chef & une en pointe.*

DUPÉ ou PÉ (du). Cette famille remonte à *Hervé* Dupé, Seigneur de Launay, d'Orvault près Nantes

en Bretagne, marié à *Jeanne* l'Espervier, fille aînée de *Jean*, duquel est issu *Guillaume*, *Jean* & *Raoul*.

Jean Dupé, Ecuyer, Seigneur de Châtillon, épousa *Antoinette* de Thoisi, par contrat du 28 Septembre 1504, veuve en 1528: elle eut la garde-noble de ses enfans, *Pierre-Hervé* & *Edmée*. *Pierre* & *Hervé*, donnerent à leur sœur en mariage la somme de vingt mille livres.

Pierre Dupé, Baron de Tannere, Chevalier de l'Ordre du Roi, un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, épousa en premieres noces, par contrat du 26 Juin 1549, *Jeanne* d'Arpajon, fille de *René*, Chevalier de l'Ordre du Roi, en secondes noces, le 15 Décembre 1574, *Melchior* de la Chartre, fille de *Joachim-Pierre*; il n'eut point d'enfans.

Hervé son frere, Ecuyer, Seigneur de la Bruere, Lieutenant de la Garde Ecossoise du Roi, épousa par contrat du 11 Mai 1556 *Claudine* Stuart, fille de *Jean*, sœur de *Claude*, Seigneur de Vesines, & niece de *Robert* Stuart, Comte d'Aubigny, Maréchal de France, Capitaine de la Garde Ecossoise. *Hervé* eut de cette alliance *Edme* qui suit. Il avoit épousé en premieres noces une Demoiselle de la Maison de Courtenay. Elle mourut sans enfans.

Edme Dupé, Seigneur de Louesme, eut le 4 Avril 1592 des Lettres Patentes en forme de Provisions, datées du Camp devant Rouen, par lesquelles *Henri IV*, content de ses bons services, le créa pour commander sous son autorité, & en l'absence des Gouverneurs dans les Provinces de Bourgogne & d'Orleans, & le fit Gouverneur de l'Auxerrois. Il épousa par contrat du 20 Septembre 1520 *Madeleine* d'Orleans, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre. *Madeleine* d'Orleans, par actes des 7 & 18 Août 1596, eut la garde-noble de ses fils, *Eustache* & *Edme-François*.

Eustache Dupé, Chevalier, Seigneur & Baron de Tanniere, épousa *Anne* d'Halluine; il mourut sans enfans.

Edme-François Dupé, Baron de Tanniere & de Louesme, épousa par contrat du 21 Octobre 1633 *Marthe* de Humes, dont

François Dupé, Chevalier, Marquis de Louesme, Seigneur de Vesigne, Sency en Bourgogne, Saint-Aubin en Tourraine. Il fut Capitaine de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, & commanda l'arriere-Ban. Il eut de *Claude* Bouchard son épouse, mariée en 1662,

1. *Pierre* qui suit.

2. *Charles-Antoine*, ancien Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint Louis.

Pierre Dupé, Chevalier, Marquis de Louesme, Seigneur de Parevieille, de Saucy, Saint-Auloin en Tourraine, ancien Capitaine du Régiment Royal Infanterie, a épousé *Françoise-Marguerite* de Laverne de Gamache, dont

1. *Pierre-Edme* Dupé, Chevalier, Comte de Louesme, ancien Capitaine de Cavalerie.

2. *Louis*, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, Infanterie, & Chevalier de S. Louis.

3. *Louis-Michel*, Ecclésiastique.

4. *Catherine*, mariée à *N*....

de

de Viel-Châtel de Montalan.

5. *Marguerite*, non mariée.

6. *Therese-Julie*, Religieuse aux Hospitalieres de Paris.

Les armes : *de gueules à trois lions d'argent, armés, lampassés & couronnés d'or.*

DURFORT DEYME, Seigneurs de Deyme, Bonac, Baziége, Verniole, Rosin, & autres lieux en Languédoc. Porte : d'*azur à la bande d'or.*

La Maison de Durfort a fondé le Prieuré de Moiras, Ordre de Cluni en 1049 (*a*). Les Archives des Abbayes de la Grace, Fontfroide, Proüille, & Bolbonne en Languedoc, font foi d'une infinité de fondations & de donations par la Maison de Durfort. *Aiguine* de Durfort, fille de *Bernard* de Durfort & d'Avara, fit don à Saint Pierre & au Monastere de Moissac de la moitié de l'Eglise de Valbaze en 1063. *Archives de l'Abbaye de Moissac.*

Bertrand de Durfort restitua en l'année 1093 à *Robert*, Abbé, & aux Religieux de la Grace, l'Abbaye de Saint Martin du Puy, voisine du Château de Durfort près de Narbonne, & leur donna les Droits Seigneuriaux attachés à cette Abbaye, qu'il tenoit de *Foulques* de Durfort son pere : ses freres & ses cousins qui étoient en grand nombre, consentirent à cette donation (*b*).

Bernard de Durfort fit don avec *Guillaume* de Durfort son frere, le 3 des Calendes de Janvier 1099, à *Robert*, Abbé, & aux Religieux de la Grace, du Fief de Linas, dépendant de l'Abbaye de Saint Martin du Puy (*c*).

Bernard de Durfort, Seigneur du Pays de Belicorte, fut l'un des Fondateurs de l'Abbaye de Foncaude au Diocèse de Narbonne vers 1154 (*d*).

Raimond de Durfort donna en 1133 les dîmes & autres droits de l'Eglise de Saint Saturnin de Vales, à l'Eglise de Saint Nazaire de Carcassonne (*e*).

Etienne & *Robert* de Durfort, freres, firent une donation en 114.. à l'Abbaye de la Valette (*f*).

Hugues de Durfort fit une donation à l'Abbaye de Villongue, Diocèse de Carcassonne, en 1244 (*g*).

Bernard de Durfort fit hommage le 12 des Ides de Septembre 1211 (*h*), à *Raimond*, Comte de Toulouse, de ce qu'il possédoit & que ses prédécesseurs avoient possédé depuis un si long-tems, qu'il n'y a ni souvenir, ni tradition qui en marque le commencement.

Bernard de Durfort fit un accord avec l'Abbé & l'Abbaye de Bolbonne en Languedoc, au mois

(a) *Histoire de Languedoc, Catel. & Traité de la Noblesse à l'an* 1333.

(b) *Histoire Générale du Languedoc, aux Preuves du Tome II, pag.* 332.

(c) Ibidem, *pag.* 417.

(d) Gallia Christ. *nouvelle édition, Tom. VI, col.* 266.

(e) Gallia Christ. *Tom. VI, colonne* 874.

(f) Ibid. *Tom. II, colonne* 217.

(g) Ibid. *Tom. VI, colonne* 1020.

(h) *Histoire des Grands Officiers, Tom. V, pag.* 721.

d'Avril 1233 (*a*); & par un acte de même date, *Roger-Bernard*, Comte de Foix, & *Roger* son fils, se rendirent cautions pour ledit *Bernard* de Durfort (*b*).

L'un des premiers Seigneurs qui prêterent serment de fidélité à Alphonse, Comte de Toulouse, frere de St. *Louis*, fut *Guilleaume-Bernard* de Durfort, pour lui & ses freres; & ensuite *Roger* de Durfort, Damoiseau, & *Gailhard* de Durford (*c*).

Bernard-Athon, Vicomte de Carcassonne, reçut hommage de ses Vassaux en 1123, & la Vicomtesse de Carcassonne sa femme, se rendit caution pour *Guilleaume* de Durfort (*d*).

Raimond-Guilaber de Saint-Felix, par son testament de 1215 fit ses légataires *Raimond-Roger*, Comte de Foix, & *Roger* son fils, ses parens, & *Bernard* de Durfort, & *Pons-Ademard* de Durfort, aussi ses parens (*e*).

Monsieur de Basville, Intendant du Languedoc, s'explique en ces termes sur la branche de Durfort Deyme, dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire de cette Province, pag. 108.

Durfort-Deyme : » ils sont » sortis des anciens Barons de » Durfort, au Comté de Foix, » qui se prétendoient issus des » premiers Comtes de ce Pays. » Cette famille possédoit la Seigneurie de Fanjaux du tems des » Albigeois, tems où Saint *Dominique* vivoit, & où il arriva » le miracle suivant. *Un Livre » contenant les principaux articles de notre Foi, fut jetté par » trois fois au feu par les Hérétiques, sans être endommagé.* » *Raimond* de Durfort, après le » miracle, donna à Saint Dominique en 1222 une maison, » pour y bâtir le Monastere de » son Ordre, que l'on y voit encore aujourd'hui. L'ancien Baron (de Durfort-Boissieres) & » les Seigneurs de Duras, sont de » cette Maison.

Entre les anciennes possessions de la Maison de Durfort, on remarque la Terre de Clermont-Dessus & celle de Bajaumont. De *Raimond-Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur & Baron de Clermont-Dessus & de Malause, testateur en 1296, rapporté ci-après, sont issues les branches de Durfort-Boissiere, & de Durfort-Deyme, & la branche de Durfort-Duras est issue d'*Arnaud* de Durfort, Seigneur de Bajaumont.

La généalogie des branches de Durfort Duras & de Durfort Boissiere, ayant été rapportée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tom. V, on ne fera mention ici que de celle de la branche de Durfort-Deyme.

I. *Raymond-Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur, Baron de Clermont-Dessus & de Malause, fit son testament le 8 Mai mil deux cent quatre-vingt-

(a) *Archives de Boibonne, Recueil Doat, Bibliotheque du Roi, n°. 84, fol. 79.*
(b) Idem, *fol.* 83.
(c) *Annales de Toulouse, Tom. I, pag. 2.*
(d) *Hist. Générale du Languedoc, aux Preuves du Tom. II, p. 393.*
(e) *Bibliotheque du Roi, Recueil de Doat, n°. 40, fol. 157.*

seize (a), duquel on va rapporter la substance : il ordonne sa sépulture aux Dominicains d'Auvillars, & ordonne que son pere & sa mere enterrés à l'Eglise de Malause, soient exhumés, & ensuite transportés aux Dominicains d'Auvillars. Il fait des legs pieux à une infinité de Paroisses en Guyenne & en Languedoc, particulierement à la Paroisse de Gaure. Il nomme sa premiere femme *Marie* du Fossat, & sa seconde femme Dame *Astorgue*; il nomme sa mere *Helene*. Il dispose de ses biens en faveur de ses enfans. *Bertrand* de Durfort, son fils aîné, fut son héritier universel; il legue à *Bernard* de Durfort, qui suit, une rente de 200 livres que le Roi lui avoit assignée sur Marmande en considération de ses services militaires, & explique que cette rente pouvant n'être pas payée à cause de la guerre avec les Anglois, il lui donne en ce cas ses droits sur Malause, en attendant que ladite rente fût assignée sur des lieux plus convenables; ce qui fut fait par un échange de 1305 sur la Terre de Baziege en Languedoc, & depuis ce tems on trouve cette Terre pendant plusieurs siecles dans la branche de Durfort-Deyme (b). *Raimond-Bernard* de Durfort nomme dans son testament quatre freres & deux sœurs; savoir, 1. *Bertrand* de Durfort, qu'il substitue à ses enfans, au cas qu'ils meurent sans enfans; 2. *Bertrand* de Durfort, Chanoine de Cahors, & ensuite Prieur de la Daurade; 3. *Guillaume* de Durfort, Abbé de Moissac en 1293, Chapelain du Pape *Clement V*, & son allié, puis Evêque Duc de Langres, & ensuite Archevêque de Rouen. Il cautionna en 1331 *Bernard* de Durfort, Seigneur de Deyme, son neveu, dont on va rapporter la postérité; 4. *Auger* de Durfort, Doyen de Soulac; 5. *Gaillard* de Durfort, Prieur de Lissac; 6. *N.* de Durfort.

Le testateur nomme tous ses freres tuteurs de ses enfans, & les fait ses exécuteurs testamentaires. Ses enfans ont été, 1. *Bertrand* de Durfort, marié en premieres noces à *Sibille* de la Barthe; 2. *Raymond-Bernard* de Durfort; 3. *Bernard* de Durfort, qui suit. 4. *Bonafons* de Durfort, mineur en 1296, Prieur de la Daurade, tuteur en 1355 de *Bernard* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Bonac; 5. *Helene* de Durfort.

II. *Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur de Deyme & de Baziege, I du nom, troisieme fils de *Raymond-Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur de Clermont-Dessus, & en partie de Malause, Arganac, Donzac, Auvillars & Prouille, & de Dame *Astorgue* sa seconde femme, étoit mineur en 1296. Son pere par son testament du 8 Mai de la même année (c), lui légua pour tout ce qu'il pouvoit prétendre dans la succession, la rente annuelle de deux cens livres Arnaudens, qui lui avoit été donnée & assignée sur le péage de Marmande, & autres lieux, par le Roi, & dans le cas qu'il ne seroit pas payé de cette rente, ainsi qu'il l'explique, à cause de la guerre avec les Anglois, ou, en attendant qu'elle

(a) *Archives de la Maison de Durfort.*
(b) *Archives de la branche de Durfort-Deyme.*
(c) *Archives de la Maison de Durfort.*

fût assise sur des lieux plus convenables, il lui donnoit le Château de Malause, avec ses appartenances, consistantes dans les droits qu'il avoit dans les Paroisses de Saint Jean de Malause, de Rodens, de Saint-Vincent de Rodos, & il le substitue dans ses biens à *Bertrand* & à *Raymond-Bernard* de Durfort, ses freres aînés, dans le cas qu'ils vinssent à mourir sans enfans (a). *Guillaume* de Durfort, Archevêque de Rouen, le cautionna comme son neveu, par acte du 8 Avril 1331.

Guillelmus de Duroforti ex nobili familiâ de Duras Burgidalensi nepotem habuit Bernardum de Duroforti militem Dominum de Deyme in Diœcesi Tolosonâ, ut patet ex Tom. II, monumentorum Cameræ Computorum Parisiensis, ibid. fol. 24. verso, memoratur vir nobilis Aymericus de Durefort, Miles Dominus Curiæ Senescalliæ Agimensis, 15 Februarii 1331, idest 1332 (b).

Bernard de Durfort épousa vers l'an 1300 *Bertrande* de Toulouse, Dame de Deyme, fille d'*Athon* de Toulouse, Chevalier. *Voyez le Traité de la Noblesse (année 1271) par la Faille, troisieme édition in-4°. pag. 101.*

Raymond-Bernard de Durfort, Damoiseau, fils de *Raymond-Bernard* de Durfort, ayant acquis du Roi, par Lettres du mois d'Octobre 1300 (c), la Terre de Bonac en Lantares, *Bernard* de Durfort. Seigneur de Deyme, hérita de cette Terre après la mort dudit *Raymond-Bernard* de Durfort, qui est qualifié Seigneur de Gaure & de Bonac dans un accord que Dame *Emerande* Barane fit étant veuve de lui avec *Raymond Bernard* de Durfort, Seigneur de la Capelle, le 24 Août 1344 (d). Il émancipa *Bernard* de Durfort son fils, par acte du 23 Février 1335 (e); & par cet acte il lui donne, en faveur du mariage qu'il étoit prêt de contracter, tous les droits & revenus qui lui appartenoient dans le lieu, & le Château de Bazieges, avec les dépendances, s'en réservant l'usufruit.

Bertrande de Toulouse fit une donation par acte du même jour 23 Février 1335 (f), à *Bernard* de Durfort son fils, des droits qui lui appartenoient dans le Château de Deyme, & de la moitié des revenus qu'elle avoit dans la Ville & Dixmerie de Toulouse. *Bernard* de Durfort testa le 23 Juillet 1337, & institua son héritier universel *Bernard* de Durfort son fils. Son épouse, demeurée veuve, testa le 15 Juin 1344, & fit son héritier *Raymond-Bernard* de Durfort, leur autre fils.

Les enfans de *Bernard* de Durfort & de *Bertrande* de Toulouse, ont été,

1. *Bernard*, II du nom, de Durfort, Damoiseau, qui suit.

2. *Raymond-Bernard* de Dur-

(a) *Il avoit été Abbé de Moissac, puis Evêque de Langres, & ensuite Archevêque de Rouen.*

(b) Gallia Chistiana Dionisii Samm. *nouv. édit. Tom. IV, pag. 616. D.*

(c) *Original d'un Inventaire de 1415.*

(d) Idem.

(e) Idem.

(f) Idem.

fort, Damoiseau, fut institué l'héritier de sa mere par son testament du 15 Juin 1344 (*a*), *Marie* de Durfort sa sœur, femme de *Raymond-Arnaud* de Preissac, Damoiseau, Seigneur de Brignemont & de Marsac en partie, lui fit donation le 7 Novembre 1331 (*b*) des droits qui lui pouvoient appartenir dans les successions de leurs parens, & sur les lieux de Bazieges & de Deyme.

3. *Honorée* de Durfort, Religieuse au Monastere de Prouille, fit donation le 9 Septembre 1331 (*c*) à *Bernard* de Durfort son neveu.

4. *Marie* de Durfort épousa par contrat du 7 (*idest* 17) Novembre 1331, *Raymond* de Preissac, Damoiseau, Seigneur de Briguemont & de Marsac en partie, fils de feu noble *Raymond-Arnaud* de Preissac, Coseigneur de Briguemont.

III. Noble *Bernard* de Durfort, II du nom, Damoiseau, Seigneur de Bonac & de Deyme, & Coseigneur de Baziege, est mentionné avec *Raymond-Bernard* de Durfort, son frere, dans la donation faite en leur faveur par Dame *Marie* (Dame de Preissac) leur sœur, le 7 Novembre 1331 (*d*). *Bernard* de Durfort son pere l'émancipa (*e*), tant en considération des bons & agréables services qu'il lui avoit rendus, qu'en faveur du mariage qu'il étoit sur le point de contracter avec Dame *Jeanne* d'Armaing, Dame d'Aurival; il lui fit don de tous les droits & revenus qui lui appartenoient sur le lieu & le Château de Bazieges, & ses dépendances, sur la réserve de l'usufruit, sa vie durant. Il fut nommé son héritier universel par son testament du 23 Juillet 1337 (*f*). Il fit un accord (g) le 16 Janvier 1343 avec noble Dame *Emercende* Barane, veuve de *Raymond-Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur de Gaure & Bonac, & le 24 Août 1344 (*h*) il fut témoin d'un autre accord entre ladite Dame *Emercende* Barane & *Raymond-Bernard* de Durfort, Seigneur de la Capelle.

Noble Dame *Jeanne* d'Armaing fit son testament (*i*) le 14 Juillet 1348, par lequel elle institua son héritier *Bernard* de Durfort son fils, qui suit.

IV. Noble homme *Bernard* de Durfort, III du nom, Chevalier, Seigneur de Bonac & de Deyme, Coseigneur de Baziege, fut mis sous la tutelle de *Paul* Armani (*k*) le 10 Novembre 1348, & le 12 Mai 1349 noble *Arnaud* Abbanti, Damoiseau, donna comme Procureur de Messire *Bonafons* de Durfort, Prieur de la Dorade, & fils de *Raymond Bernard* de Durfort, Seigneur de Clermont-Dessus, une quittance (*l*) de *soixante marcs d'argent* audit *Paul* Armani, en cette qualité de tuteur de *Bernard* de Durfort. *Bernard* de Durfort épousa noble Dame *Aigline* Hunaud de Lanta, laquelle donna une procuration le 21 Avril

(a) *Original d'un Inventaire de* 1415.
(*b*) Idem.
(*c*) Idem.
(*d*) Idem.
(*e*) Idem.
(*f*) Idem.
(*g*) Idem.
(*h*) Idem.
(*i*) Idem.
(*k*) Idem.
(*l*) Idem.

1371 à Me *Guillaume* Galaubi, Bachelier ès Loix à Toulouse; *Honorée* de Durfort, tante paternelle dudit *Bernard*, & Religieuse au Monastere de Sainte *Marie* de Prouille, fit donation (*a*) audit Sieur son neveu le 9 Septembre 1371, de tous les droits & actions qu'elle pouvoit avoir dans les biens & hérédité de feu noble Dame *Bertrande* de Toulouse, femme de feu noble Seigneur *Bernard* de Durfort, Chevalier, & mere de ladite *Honorée* de Durfort, & dans les biens & hérédité de feu noble homme Messire *Raymond Arnaud* de Preissac, alias *Robert*, Chevalier.

Dame *Aigline* Hunaud de Lanta, étant veuve de lui, fit un accord (*b*) le 10 Février 1389 avec *Bernard* de Durfort son fils, & vivoit encore le 10 Juillet 1415, (*c*). On ignore si de son mariage avec *Bernard* de Durfort elle eut d'autres enfans que *Bernard* de Durfort, qui suit.

V. Noble *Bernard* de Durfort, IV du nom, Damoiseau, Seigneur de Bonac, de Deyme & de Baziege, & Coseigneur de Lanta (*d*), ceda le 10 Février 1389 (*e*) à Dame *Aigline* Hunaud de Lanta sa mere, l'usufruit du lieu de Deyme, en ce qui lui appartenoit, avec les château, maisons, terres & droits en dépendans, tant qu'elle vivroit en viduité, & qu'elle ne feroit point demande de sa dot. Il épousa par contrat (*f*) du même jour 10 Février 1389, Dame *Dauphine* Tournier, fille de feu Messire *Gaillard* Tournier, Chevalier, Seigneur de Lannaguel. Il mourut le 7 Avril 1415, & l'inventaire (*g*) de ses biens, meubles, titres & papiers, fut fait le 10 Juillet de la même année. Cet Inventaire, qui est d'un détail immense, & qui annonce une prodigieuse quantité de titres, apprend qu'on n'y en avoit pu comprendre un plus grand nombre, attendu qu'ils étoient si déchirés & si gâtés par leur ancienneté, qu'il avoit été impossible de les lire.

Dauphine Tournier demeura sa veuve, suivant cet Inventaire, & fut mere de plusieurs enfans, qui tous furent mis sous la tutelle d'*Arnaud-Guillaume* de Gavaret, & de noble *Jean Hunaud* de Lanta, Chevalier. Entre ses enfans étoit,

Jean de Durfort, qui suit.

VI. Noble homme *Jean* de Durfort, Seigneur de Bonac, de Deyme, & de Baziege, fut mis en 1415 sous la tutelle de noble *Arnaud-Guillaume* de Gavaret, & *Jean* Hunaud de Lanta, & épousa noble Dame *Jeanne* de Mauleon. Il fit un accord (*h*) le 27 Septembre 1459 avec nobles *Jean* & *Jean-Bernard* de Gavaret, enfans & héritiers dudit feu noble *Arnaud-Guillaume* de Gavaret, du lieu de Montgiscard, par lequel les Parties reconnurent avoir transigé entr'elles le même jour, & avec noble *Michel* Hunaud, Seigneur de Lanta, Chevalier, sur le Procès qui avoit été intenté en la Cour, du Sénéchal d'Albi, par ledit noble *Jean* de Durfort, tant contre lesdits de Gavaret, que contre le-

(*a*) *Original d'un Inventaire de* 1415.
(*b*) Idem.
(*c*) Idem.
(*d*) Idem.
(*e*) Idem.
(*f*) Idem.
(*g*) Idem.
(*h*) Idem.

dit Seigneur de Lanta, pour qu'ils eussent à lui rendre compte de la tutelle, & de l'administration que leursdits peres avoient eu de ses personne & biens le 11 Novembre (a) 1460. Le mariage de *Pierre* de Durfort son fils ayant été accordé avec *Germaine* Ysalquier, il lui fit don en faveur de ce mariage, de tous ses biens présens & à venir, dont il se réserva l'usufruit sa vie durant, & sur lesquels il retint la légitime de ses autres enfans; & aussi en faveur de ce mariage, *Jeanne* de Mauleon lui donna la moitié de sa dot.

Jeanne de Mauleon fit son testament le 4 Août 1489 (b), étant alors veuve dudit *Jean* de Durfort, duquel elle eut pour enfans *Pierre* de Durfort, qui suit. *Jean* de Durfort, mort sans postérité, *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, dont la postérité sera rapportée ci-après, & *Roger* de Durfort, engagé dans les Ordres, suivant un Acte du 18 Décembre 1461 (c), par lequel son pere, sa mere, & *Pierre* de Durfort son frere, sont sa caution d'une somme de cent dix ducats d'or qu'il avoit à payer pour les Bules d'un Canonicat qu'il venoit d'obtenir à l'Eglise S. Etienne de Toulouse.

VII. Noble *Pierre* de Durfort, I du nom, Seigneur de Bonac & de Deyme, Coseigneur de Baziege, fut accordé en mariage par articles du 11 Novembre 1460 (d), avec noble *Germaine* Ysalquier, fille de noble *Jean* Ysalquier, Seigneur de Sabevés, de Châteauneuf, & autres lieux, & de *Condorne* de Castel. En faveur de ce mariage *Jean* de Durfort son pere lui fit don de la moitié de tous ses biens présens & à venir, sauf l'usufruit, sa vie durant, & *Jeanne* de Mauleon sa mere lui donna la moitié de sa dot.

Germaine Ysalquier fit son testament (e) le 20 Août 1481, par lequel elle ordonna sa sépulture au Couvent des Carmes de Toulouse, dans le tombeau où ceux de la famille de son mari avoient coutume d'être inhumés.

Pierre de Durfort, institué héritier par le testament de *Jeanne* de Mauleon sa mere, du 4 Août 1489, fit le sien (f) le 2 Septembre 1497. Par ce testament il fit ses légataires à titre de portion héréditaire, *Jean* de Durfort, & autre *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, ses freres.

Pierre de Durfort fit un accord le 7 Octobre 1491 (g) avec lesdits *Jean* de Durfort ses freres, par lequel *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, dont la postérité sera rapportée ci-après, reçut en partage la majeure partie de la Terre & Seigneurie de Baziege.

Pierre de Durfort eut de son mariage avec noble *Germaine* Ysalquier les enfans qui suivent: 1. noble *Jacques* de Durfort, Coseigneur de Deyme qui suit; 2. noble *Jean* de Durfort; 3. noble *Dauphine* de Durfort.

VIII. Noble *Jacques* de Durfort, Coseigneur de Deyme, légataire de sa mere par son testament (h) du 30 Août 1481, fut substitué par celui de son pere (i) du 2 Septembre 1497 à noble *Ray*-

(a) *Original.*
(b) Ibidem.
(c) Ibidem.
(d) Ibidem.
(e) Ibidem.

(f) Ibidem.
(g) Ibidem.
(h) Idem.
(i) Idem.

mond, & *Barthelemi* de Durfort, ses freres aînés; & épousa par contrat (*a*) du dernier Février 1510 noble *Catherine* de Suiran, de laquelle il eut pour fils noble *François* de Durfort qui suit.

IX. Noble *François* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Bonac, rendit hommage (*b*) de cette derniere Terre & de la douzieme partie de celle de Lanta en 1540; & épousa, par contrat (*c*) du 4 Novembre de la même année, Demoiselle *Jeanne* de Saint Larry, fille de noble *Pierre* de Saint Larry, Chevalier, Seigneur de Frontignan. Il mourut avant le 28 Septembre 1543, (*d*) jour auquel *Jean* Boyer Notaire s'étoit pourvu au Parlement de Toulouse, pour qu'il lui fût permis de procéder à l'inventaire des biens dudit *François* de Durfort, lequel fut commencé en 1564, & continué le 27 Avril 1582.

Du mariage de *François* de Durfort avec ladite *Jeanne* de S. Larry, sortirent:

1. Noble *Roger* de Durfort, Seigneur de Deyme, qui a continué la postérité; 2. *Maffée* de Durfort vivant en Avril 1582; 3. *Jeanne* de Durfort; 4. & *Catherine* de Durfort.

X. Noble *Roger* de Durfort, Seigneur de Deyme, de Bonac & de Caujac au Diocèse de Rieux, Sénéchaussée de Toulon, Gouverneur de Toulouse, de Lavaur, de Lauragais, de Saint Papoul (*e*) du Comté de Carmain & de Villelongue, fut accordé en mariage par articles dressés le 25 Juillet 1573, & marié le 2 Août suivant avec noble *Catherine* Hunaud de Lanta, fille de noble *Pierre* Hunaud, Seigneur & Baron de Lanta, & de Lontarès, & de noble Demoiselle *Marguerite* de Montbrun: il obtint le 27 Mars 1596 une commission (*f*) de Gouverneur, Chef & Administrateur de la Ville de *Soureze*, au fait des armes, & de Capitaine de cent hommes de pied pour la défense de ladite Ville, comme le Gentilhomme du Pays, le plus digne, le plus capable d'une pareille charge, & pour le bon & louable devoir qu'il avoit ci-devant pour la conservation de ladite Ville & des habitans d'icelle. Lui & *Catherine* Hunaud de Lanta, sa femme, ratifierent le 2 Février (*g*) 1581 les articles de leur mariage:

Roger de Durfort fut fait par commission de l'an 1585 Gouverneur des Diocèses de Toulouse, de Lavaur, de Saint Papoul, du Comté de Carmain & de Villongue; & le Roi *Henri IV* l'honora d'une estime & d'une confiance singuliere, en lui donnant des marques de sa bienveillance par un grand nombre de Lettres, dont plusieurs sont écrites de sa main; deux entr'autres sont conçues en ces termes.

» *Monsieur de Deyme*, (h)
» *soudain que mon cousin de Châ-*
» *tillon feust arrivé, il me pré-*
» *senta votre fils, lequel je reçus*
» *pour gaige de votre affection à*
» *mon service: l'ayant fait met-*
» *tre à ma grande Ecurie, pour*
» *se rendre un jour honnête hom-*

(a) *Original.*
(*b*) Idem.
(*c*) Idem.
(*d*) Idem.
(*e*) Idem.
(*f*) Idem.
(*g*) Idem.
(*h*) Idem.

» me, & capable de quelque belle » Charge, esperant qu'il ne dégénere point du lieu où il est issu. » Cependant j'envoie mon cousin » de Châtillon par de-là pour dresser des plus belles troupes qu'il » lui sera possible, & me les amener ; pour avec celles que j'ai » déja, faire quelque exploit contre les ennemis de cet Etat, ne » s'en étant jamais présenté de si » belles occasions que maintenant ; c'est pourquoi je vous » prie de ne faillir, si vous voulez me faire paroître combien » vous desirez exécuter mes volontés, vous en venir me trouver » avec lui, & prendre le plus de » vos amis que pourrez, en étant » très nécessaire, selon ce que mondit cousin de Châtillon vous » fera entendre ; & lorsque vous » serez près de moi, je vous emploierai ensorte que je me promets n'aurez regret de m'être » venu trouver, pour l'honneur » que vous y acquererez, outre le » profit qui vous en proviendra, » remettant à mon dit cousin à » vous dire comme toutes choses » se passent : par de ce je prierai » Dieu. J'ai regret que vous soyez » oisif par-delà, étant ici, nous » aurons de quoi vous occuper. » Je suis votre meilleur & affectionné ami. Signé, *HENRY*. » Ce sera * par le Sieur de Dampmartin que vous recevrez celle-ci, n'ayant pû permettre à mon » cousin de Châtillon de faire le » voyage : venez, je vous prie.

La suscription est à Monsieur Deyme.

» *Monsieur*, (a) *j'ai reçu par* » *votre Lettre le plus grand plaisir qui se peut, d'apprendre* » *l'exploit qu'avez fait contre mes* » *Rebelles en vos quartiers. Je* » *n'ai jamais douté qu'une personne de votre valeur & mérite* » *ne réussira en ce qu'il entreprendra contre mes ennemis, joint* » *à cela le zele qu'avez montré* » *pour le bien de mes affaires. Ce* » *n'est pas d'aujourd'hui que j'ai* » *reçu les preuves de votre affection, je les sais depuis longtems* » *par les grands services que m'avez rendus dans toutes les occasions ; de quoi, je vous prie,* » *ferez état, & que je n'oublierai* » *jamais, ni les miens à l'avenir* » *aux vôtres, quand ils verront* » *de mémoire de ceux que j'ai aimés comme à vous, j'ai telle* » *confiance en vous que je crois* » *que toutes les entreprises que* » *vous ferez contre mes ennemis* » *devers de-là, je m'assure qu'en* » *viendrez à bout. Croyez pourtant tout ce que M. Destrousses* » *vous dira de ma part ; & assurez-vous de plus en plus de mon* » *amitié, comme étant votre meilleur & plus affectionné ami.*

Signé, *HENRY*, le 20 Avril 1596.

(La suscription est à M. de Deyme.)

Roger de Durfort fit un testament le 12 Mars 1594, étant pour lors veuf de *Catherine* Hunaud de Lanta, par lequel il substitua à ses enfans, le plus prochain de ses parens portant son nom & ses armes, en gardant l'ordre de primogéniture. Le 8 Mars 1595 il en fit un autre olographe (c), &

* *Tout ce qui suit est écrit de la main du Roi.*

(a) *Original.*

** *Cette Lettre est entierement écrite de la main du Roi.*

(b) *Original.*

(c) Idem.

mourut avant le 22 Janvier (a) 1595, laissant de son mariage trois fils qui furent :

1. Noble *Pierre* de Durfort, II. du nom.

2. Noble *Isaac* de Durfort, dont il va être parlé.

3. Et noble *Thomas* de Durfort.

XI. Noble *Isaac* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Caujac, avoit fait son testament le 23 Janvier (b) 1617. Il épousa par contrat (c) du 8 Juillet 1621, Demoiselle *Marie-Elisabeth* de la Salle, fille de feu *Jean* de la Salle, Colonel de Cavalerie, & de Demoiselle *Marie-Eléonore*, sa femme, de laquelle il eut cinq enfans.

1. *Jean* de Durfort, Seigneur de Deyme, qui a continué la postérité. 2. *Jean* de Durfort. 3. Noble *Pierre* de Durfort. 4. Demoiselle *Catherine* de Durfort. 5. Et *Eléonore* de Durfort.

XII. Noble *Jean* de Durfort, Seigneur en partie de Caujac, fut accordé en mariage par articles (d) sous seings privés, le 13 Avr. 1648, avec Demoiselle *Paule* de Saint Felix de Varennes, veuve d'*Arnaud* Durfaut, Seigneur de Rochefort & du Vivier. Il obtint un Arrêt du Parlement de Toulouse le 23 Mai 1647 concernant la succession d'*Isaac* de Durfort, son pere (e).

Jean de Durfort fit son testament (f) le 6 Juillet 1668, par lequel il veut être enterré dans l'Eglise Parojssiale de Caujac; & laissa de son mariage avec ladite *Paule* de Saint Felix les quatre enfans qui suivent.

1. Noble *Jean-Louis* de Durfort, Seigneur de Deyme, qui a continué la postérité.

2. *Pierre* de Durfort, substitué à *Jean-Louis* de Durfort, son frere aîné.

3. Noble *Roger* de Durfort.

4. Et *Françoise* de Durfort.

XIII. Noble *Jean-Louis* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Caujac, institué héritier universel, par le testament de son pere (g) du 6 Juillet 1668. Fit hommage (h) au Roi en son Bureau des Finances à Toulouse, le 3 Juin 1672, de la Seigneurie de Caujac. Il épousa, par contrat (i) du 22 Décembre 1683, Demoiselle *Louise* de Durfort, fille de feu noble *Jean* de Durfort, Seigneur de Rosin, & de Dame *Marie* de Rouget, sa veuve : de ce mariage sont issus cinq enfans, savoir :

1. *François* de Durfort, Seigneur de Caujac, qui a continué la postérité.

2. Noble *Paul* de Durfort, mort Abbé de Conques en Languedoc.

3. *Pierre* de Durfort, mort.

4. *Jean-François* de Durfort, mort.

XIV. Noble *François* de Durfort, Coseigneur de Caujac au Diocèse de Rieux, épousa, par contrat du 27 Avril 1723, Demoiselle *Marie* de Gautier. Leurs enfans sont :

1. *Paul-Louis-Alexandre* de Durfort de Deyme, qui suit.

2. *Marie Marguerite* de Durfort, mariée en 1751 au Comte de Montureux en Lorraine, Brigadier

(a) *Suivant une Sentence.*
(b) *Original.*
(c) Ibidem.
(d) Ibidem.
(e) Idem.
(f) *Extrait mortuaire annoncé dans une attestation du* 24 Février 1670, *original.*
(g) Idem.
(h) Idem.
(i) Idem.

des Armées du Roi.

3. Et *Marie-Rose* de Durfort, reçue dans la Maison Royale de S. Louis à S. Cyr, le 21 Septembre 1739.

XV. Noble *Paul-Louis-Alexandre* de Durfort, Lieutenant de Vaisseaux.

Branche des Seigneurs de Verniole, Rosin, &c.

VII. Noble *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, de Rosin, & Coseigneur de Bonac & de Baziege, troisieme fils de *Jean de* Durfort, Seigneur de Deyme & de Bonac, & de *Jeanne* de Mauleon, est connu par le testament de *Pierre* de Durfort, Coseigneur de Deyme & de Bonac, du 2 Septembre 1497 (*a*). par lequel *Pierre* de Durfort le fait son légataire, ainsi qu'un autre *Jean* de Durfort, tous deux ses freres. Il fit un accord le 7 Octobre 1491 avec *Pierre* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Bonac, & autre *Jean* de Durfort, ses freres, par lequel il lui resta en partage la majeure partie de la Terre & Seigneurie de Baziege (*b*). Ledit *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, épousa *Anne* de S. Gassian, fit son testament (*c*) en 1517, & en 1524 fit exécuteurs testamentaires *Raymond* de Durfort, Seigneur de Bonac, & *Jacques* de Durfort, Seigneur de Deyme. Il vendit, le 17 Décembre 1519, (*d*) certain droit seigneurial, appellé la Magenque de Baziege, & s'engagea à faire ratifier cette vente par *Raymond* de Durfort, Seigneur de Bonac, son neveu, fils de *Pierre* de Durfort, Coseigneur de Deyme & de Bonac, & de *Germaine* Ysalquier. Il donne & loue à rente seigneuriale un fonds à lui appartenant dans la Paroisse de Baziege; l'acte est du 18 Février 1498, & il y est qualifié Coseigneur de Bonac. *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, de Rosin, & Coseigneur de Bonac & de Baziege, eut d'*Anne* de Saint Gassian sa femme les enfans qui suivent.

1. Noble *Jean* de Durfort. 2. Noble *Guillaume* de Durfort qui suit. 3. Noble *Barthelemi* de Durfort. 4. Et noble *Antoine* de Durfort, institué l'héritier universel d'*Anne* de Saint Gassian, sa mere, par égale portion avec ses freres, par le testament du 7 Novembre 1528. Il fit une donation (*e*) à *Guillaume* de Durfort, son frere, le 28 Mai 1552, en considération du mariage qu'il avoit contracté avec noble *Anne* de Padies.

VIII. Noble *Guillaume* de Durfort, Seigneur de Verniole & de Rosin, fut institué par sa mere son héritier avec ses freres, en égales portions, par son testament (*f*) du 7 Novembre 1588. Lui, & *Jean* de Durfort son frere, donnerent conjointement leurs dénombremens, & firent hommage au Roi pour la Terre de Verniole devant le Juge-Mage de la Sénéchaussée de Lauragais, le 24 Mars 1539, & 13 Septembre (*g*) 1541, la Terre de Verniole étoit possédée depuis longtems par une autre branche de la Maison de

(*a*) *Original.*
(*b*) Ibidem.
(*c*) Ibidem.
(*d*) Ibidem.
(*e*) Ibidem.
(*f*) Ibidem.
(*g*) Ibidem.

Durfort. *Mony* de Durfort-Douzel en fit hommage au Comte de Foix en 1374, ainsi que d'autres Terres qu'il avoit au Comté de Foix (*a*). *Guillaume* de Durfort fit donation de la moitié de tous ses biens le 2 Mai (*b*) 1563, à noble *Nicolas* de Durfort son fils, & fit son testament (*c*) le 7 Septembre. Il laissa d'Anne de Padies, sa femme, les enfans qui suivent:

1. Noble *Gabriel* de Durfort.

2. Noble *Nicolas* de Durfort, qui a continué la postérité.

3. Noble *Jean-François* de Durfort, Seigneur de Rosin & de Verniole, auquel *Guillaume* de Durfort, son pere, fit donation (*d*) de la moitié de ses biens, le 2 Mai 1563. Il assista le 26 Avril 1573 aux articles de mariage (*e*) de noble *Nicolas* de Durfort. *Gabriel* de Burfort, & *Nicolas* de Durfort, ses freres, lui donnerent (*f*) le 21 Octobre 1576, tout ce qu'ils pouvoient prétendre sur le lieu de Verniole. *Jean-François* de Durfort épousa (*g*) le 19 Mars 1578 Demoiselle *Etiennette* de Lasset, dont il eut pour fils *Henri* de Durfort, mort sans postérité. *Henri IV.* honora *Jean-François* de Durfort de plusieurs Lettres: en voici une.

» *Monsieur de Rosin, j'ai été* » *bien marri d'entendre par votre* » *Lettre les occasions qui vous ont* » *empêché d'exécuter la commission sur le démolissement de* » *Gaudiés. Je vois que vous n'y* » *avez manqué de bonne volonté;* » *maintenant on est assemblé, on* » *pourra adviser quelque moyen,* » *duquel je vous avertirai : cependant vous ferez bien de garder votre commission, vous remerciant au surplus de bon cœur* » *de vos honnêtes offres, pour* » *lesquelles vous me trouverez entierement affectionné où il vous* » *plaira m'employer; priant Dieu,* » *Monsieur de Rosin, vous donne bonne & longue vie.* A Foix, » le 13 Mars 1582. *Votre affectionné à vous servir*, HENRI.

La suscription est à Monsieur de Rosin.

IX. Noble *Nicolas* de Durfort, Seigneur de verniole & de Rosin, fut marié, par contrat (*h*) du 26 Avril 1573, avec Demoiselle *Ysabeau* Génébrouze, fille de noble *Sebastien* de Génébrouze, Seigneur de Saint Arnaud & d'Aigrefeuille, & de Demoiselle *Françoise* de Lefeure. Il donna à *Jean* de Durfort, son fils, la moitié de ses biens, par le contrat (*i*) de son mariage du 2 Décembre 1598; & il émancipa (*k*) le 23 Décembre 1633 ledit noble *Jean* de Durfort, son fils. De son mariage avec ladite *Ysabeau* de Génébrouze sortirent.

Noble *Jean* de Durfort, Seigneur de Rosin, qui suit; & noble *Madeleine* de Durfort.

X. Noble *Jean* de Durfort, III du nom, Seigneur de Rosin & de Verniole, épousa, par contrat (*l*) du 2 Décembre 1598, Demoiselle *Marie* de Nadal, fille de noble *Jacques* de Nadal, & de

(a) *Original.*
(b) Ibidem.
(c) Ibidem.
(*d*) Ibidem.
(*e*) Ibidem.
(*f*) Ibidem.
(*g*) Ibidem.
(*h*) Ibidem.
(*i*) Ibidem.
(*k*) Ibidem.
(*l*) Ibidem.

Demoiselle *Marguerite* de Lautrec, Dame de Massaguel. Il donna son dénombrement (*a*) des Chateau & Jurisdiction de Verniole à *Philippe* Berthier, Seigneur de Montrabé, le 3 Juin 1611. Il fut émancipé par *Nicolas* de Durfort, son pere, le 23 Novembre (*b*) 1623 : fit son testament (*c*) le 1 Avril 1645. Il mourut le 25 Décembre 1645, & l'inventaire de ses biens, meubles, titres & papiers, & de feu Demoiselle *Marie* de Nadal, sa femme, commencé, à la requête de noble *Jean* de Durfort leur fils, le 29 Janvier 1646, fut clos les 6 & 7 Février suivans. Leurs enfans furent :

1. Noble *Jean* de Durfort, qui suit.
2. *Marguerite* de Durfort.
3. *Renée* de Durfort.

XII. Noble *Jean* de Durfort, IV du nom, Seigneur de Rosin & de Verniole, fut institué héritier universel de son pere, par son testament (*e*) du 1 Avril 1645, & après la mort duquel, arrivée le 25 Décembre suivant, il fit faire l'inventaire (*f*) tant de ses biens, & autres effets, que de ceux de Demoiselle *Marie* de Nadal, sa mere, en qualité de leur héritier par bénéfice d'inventaire. Cet inventaire, commencé le 29 Janvier 1646, fut clos le 7 Février suivant.

Jean de Durfort épousa, par contrat du 18 Juin 1650, Demoiselle *Marie* de Rouffet, veuve de noble homme *Guillaume* de Salles, Seigneur de Caujac, & fille de noble *Samson*, Seigneur Baron de la Nougarede, Coseigneur de Magomel. Il fit, le 8 Novembre 1665 une donation (*g*) au College Royal des Jésuites à Castres, à la charge par eux de bâtir une Eglise pour ledit College, & prier Dieu tant pour lui que pour *Nicolas* de Durfort son ayeul. Il rendit hommage au Roi (*h*) en son Bureau des Finances de Toulouse, le 9 Septembre 1666, pour la Justice Haute, Moyenne & Basse de Verniole & de Rosin; & fit son testament (*i*) le 12 Mai 1667. Laissa de son mariage un fils & trois filles, savoir;

1. Noble *François* de Durfort, Seigneur de Rosin, qui a continué la postérité.
2. *Marguerite* de Durfort.
3. *Louise* de Durfort, qui épousa par contrat (*k*) du 22 Décembre 1683 noble *Jean-Louis* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Caujac.
4. Et *Renée* de Durfort.

XII. Noble *François* de Durfort, Seigneur de Verniole, fut constitué héritier universel par le testament de son pere du 12 Mai 1667, par celui de sa mere, Demoiselle Marquise d'Albouy, fille de noble *Jean* d'Albouy, Seigneur de Caslés, & de Demoiselle *Renée-Gabrielle* de Saint Maurice. Il fit son testament olographe le 17 Juin 1690 (*l*), par lequel il veut être enterré dans l'Eglise de Saint Jean de Fajac; il substitue ses enfans les uns aux autres, lesquels sont,

1. Noble *Pierre* de Durfort,

(*a*) *Original.*
(*b*) Idem.
(*c*) Idem.
(*d*) Idem.
(*e*) Idem.
(*f*) Idem.
(*g*) Idem.
(*h*) Idem.
(*i*) Idem.
(*k*) Idem.
(*l*) Idem.

Seigneur de Verniole, institué héritier universel par le testament de son pere du 17 Juin 1690. Il épousa par contrat (*a*) du 9 Janvier 1725 Demoiselle *Anne* de Donna-Dieu; fille de noble *Barthelemi* de Donnadieu, & de Dame *Anne* de Bellissend, de laquelle il a eu pour fils;

Charles de Durfort, Chevalier de Malte & Chambellan de M. le Duc d'Orleans, Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment de Chartres Cavalerie.

Louis - Charles de Durfort, Mestre de Camp, Lieutenant d'une Brigade des Carabiniers, marié le... Juillet 1753 avec *Therese - Eleonore*, fille de Messire *Jean - Jacques* de Pourcheresse, Conseiller au Parlement de Besançon, Baron d'Estrabonne, Seigneur de Frizan & autres Lieux, & de Dame *Paschale-Antoinette-Emilie* Petit de Marivats. Il a été tué à la bataille deMinden en 1759.

N.... de Durfort, marié au Marquis de Vernet dans le Comté de Foix, veuf de *N*... de Levy.

Marie-Anne de Durfort, mariée le 9 Mars 1758 à *Charles* de Biotiere de Chassincour, Marquis de Tilly, Colonel du Régiment de Medoc du 1 Décembre 1761 Voy. *Biotiere en Bourbonnois*.

2. Noble *Charles* de Durfort, légataire de *François* de Durfort son pere, par son testament du 17 Juin 1690, par lequel il le substitua à noble *Pierre* de Durfort son frere aîné.

3. Et noble *Nicolas* de Durfort, qui suit.

XIII. Noble *Nicolas* de Durfort, II du nom, légataire de *François* de Durfort son pere, par son testament du 17 Juin 1690, & substitué à ses freres, épousa par contrat (*b*) du 11 Décembre 1719 Demoiselle *Marie-Agnès* de Curzay de Bourdeville; a eu pour enfans,

1. *Louis-Antoine-François* de Durfort, Prêtre, & Abbé de Fontaine-les-Planches.

2. *Joseph* de Durfort, Abbé de Saint Martin en Roussilon.

3. *Louis-Philippe* de Durfort, qui a continué la postérité.

4. *Nicolas-Louis* de Durfort, Lieutenant de Vaisseaux au Département de Brest.

5. Demoiselle *Marguerite-Therese-Narcisse* de Durfort, mariée le 30 Avril 1743 avec Messire *François-Gaspard* Comte de Poli de Saint Thiébaud, Chevalier, Seigneur de Saint Thiébaud, de Saint Marsin & autres Lieux, d'abord Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Brigadier des Armées du Roi en 17..., & Maréchal de Camp en 1761.

6. Et Demoiselle *Marguerite-Marie-Agnès* de Durfort, Religieuse de la Maison de S. Louis à Saint Cyr.

XIV. *Louis - Philippe* de Durfort, appellé le Comte de Durfort, a été reçu Cornette dans la Compagnie des Chevau - Legers de la Garde du Roi, avec Brevet de Mestre de Camp de Cavalerie, le 4 Juillet 1752, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, ci-devant Brancas, le 22 Juillet 1758; Colonel du Régiment de Picardie, & Brigadier des Armées du Roi le 21 Février 1761; & Maréchal des Camps & Armées du Roi le 25 Juillet 1762. De son ma-

(a) *Original.*
(*b*) Idem.

riage accordé le 6 Décembre 1750 avec Demoiselle *Marie-Françoise* le Texier de Mennetou il a,

1. *Félicité-Jean-Louis-Etienne* de Durfort, né à Paris, batisé dans l'Eglise Paroissiale de Saint Roch le 4 Mars 1752.

2. *Etienne-Narcisse* de Durfort, né en 1753 le 3 Octobre.

DUROSIER. Cette Famille est ancienne dans le Forès.

Pierre Durosier, l'un des Cent Gentilshommes de la Maison du Roi, fut tué en 1592 par les Ligueurs qui occupoient la ville de Feurs, parcequ'il tenoit le parti du Roi. *Arnoul* & *François*, freres, s'employerent utilement à la pacification des troubles du Forès, & ils en reçurent une lettre de remerciment du Roi du 25 Mai 1650.

Cette Famille s'est alliée à celles de Veühe en 1592, de Viricu, de Faverges en 1595, de Talaru Chalmazel en 1643, de Lingendes en 1618, de Gangneres, de Souvigny en 1724, de Charrier en 1725, de du Saix en 1734. Elle est divisée en deux branches.

La branche aînée subsiste dans *Marie-Guillaume*, Chevalier, marié le 25 Août 1761 à *Benoîte* de Rochetaillée, fille aînée de *Jacques*, Baron de Rochetaillée en Forès, & dans *Antoinette-Jeanne-Gabrielle*, Religieuse.

La seconde branche dans *Henri-François*, Chevalier, Seigneur de Magnieu, le Gabion, Estain & Boissailles, marié le 9 Janvier 1757 à *Marie-Eleonore* du Miret de Verpré, fille de *Gabriel*, Ecuyer, niece de *Pierre* Terrey de Rosieres, Procureur Général de la Cour des Aydes de Paris, & de *Joseph-Marie* Terrey, Conseiller de Grand'-Chambre, dont est né *Denis* le 8 Novembre 1759.

Sœur: *Catherine*, veuve de *Louis-Fesnier* des Périchons, Ecuyer.

DUSORBIER. Famille qui subsiste en *Etienne* Dusorbier, Seigneur de la Tourasse, marié à *Anne* de Gironde de Castelsagrat, de laquelle il a,

1. *Joseph* Dusorbier, marié à *Françoise* de Nogaires.

2. *François*, Chevalier Dusorbier, Officier d'Infanterie.

3. Et *Philippe* demeurant au Château de la Tourasse près Valence.

Armes: *Trois sorbes dans un champ d'argent, couronne de Comte.*

DUVAL DE DAMPIERRE en Champagne, porte: *De gueules à la Licorne d'argent*: se fixa en Champagne par le mariage de *Jacques* Duval en 1578. Il étoit fils d'*Etienne* Duval, Chevalier, Maître d'Hôtel du Roi *Henri II*, & fut lui-même Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Ambassadeur de *Charles IX* auprès de l'Empereur *Maximilien II*, Gouverneur de Sainte-Menehould, & Commissaire Général de la Cavalerie Allemande. Sa femme étoit *Anne* de Bossu, fille aînée de *Nicolas* Comte de Dampierre en Champagne, Baron de Bazoche, & niece de *Foucault* de Joyeuse, qui fit ce mariage de l'agrément du Roi *Henri III*. Sa postérité subsiste dans *Jean-Armand*, dit le Comte de Dampierre, ancien Capitaine Aide Major au Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de Saint Louis, & dans le Chevalier de Dampierre son frere, Major du Régiment de Noailles, Cavalerie, enfans d'*Henri* Duval, II du nom, qui eut à

l'âge de quatre ans le Régiment de son pere, tué Maréchal de Camp au siege de Candie en 1669.

DYEL, au Pays de Caux en Normandie, Famille divisée en plusieurs branches. Suivant un mémoire envoyé, *Robert* Dyel, I du nom, vivoit en 1150. Il eut entr'autres enfans, *Jehan I* du nom. Il vivoit en 1200, comme on le voit dans un Registre des Fiefs de Normandie. La femme de *Robert* n'est point connue.

II. *Jehan* Dyel, I du nom, dont le nom de la femme n'est point connu, vivoit en 1230, comme on le voit encore dans un Registre des Fiefs de Normandie. Il fut pere de *Robert*, II du nom, qui suit.

III. *Robert*, II du nom, vivoit en 1294, & eut pour fils *Pierre* qui suit.

IV. *Pierre* Dyel, I du nom, vivoit en 1319. Il fut marié à *Madeleine* de Breauté, fille de *Guillaume*, Sire de Breauté, Seigneur de Brunes & de Lescalles, & de *Jeanne* Aduesse de Neville. Il eut pour fils,

V. *Jean* Dyel, II du nom, Seigneur de Calleville, qui vivoit en 1370, marié à *Anne* de Braquemont, dont il eut 1. *Jean*, III du nom, qui suit, & *Bertrand*, I du nom, dont sont sortis les branches de Miromenil, des Hameaux, & de Saint-Igny. Il n'y a plus que la branche de Miromenil encore existante, qui a pris le nom & les armes de la Maison de Huë, dont étoit le Marquis de Miromenil, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont l'héritiere a épousé *Claude* Marquis de Valin.

III. *Jean* Dyel, III du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval; il est dépeint dans la Roque, *Traité de l'ancienne Noblesse du Royaume*, armé de harnois complet, un Page portant la lance, & pour ce vingt Hommes d'Armes & deux Archers qui étoient à sa solde. Il vivoit en 1450, & fut marié à *Eleonore* de la Berguerie, duquel mariage est sorti,

VII. *Louis* Dyel, I du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, qui vivoit en 1520, & qui épousa *Marie* Hubert, dont est sorti,

VIII. *Adrien* Dyel, Seigneur d'Enneval: il employa la plus grande partie de son bien au service de l'Etat. Pour une affaire d'honneur qui lui arriva en 1541, il passa dans le Canada, où il commanda un Corps, & il donna des preuves de sa valeur, en se distinguant beaucoup à la conquête de cette partie du nouveau Monde. En 1545 il se distingua encore dans l'armée navale qui fut levée pour des expéditions importantes. En 1546 il fut au secours de Boulogne, qui étoit assiégé par les Anglois avec un corps de troupes qu'il commandoit, & il fut nommé en l'année 1551 pour aller conduire la Reine *Marie* d'Ecosse en Angleterre, sous le nom du Baron de la Garde. Il épousa *Jeanne* le Breton, dont il eut pour enfans, 1. *Simon* qui suit; 2. *Nicolas*, dont est sortie la branche de Clermont d'Enneval; 3. un autre *Nicolas*, marié & mort sans enfans; 4. *Jacques*, qui a formé la branche de Graville-Montaval.

Branche des Seigneurs de Vaudroques, Duparquet, & Comte de Sorel.

IX. *Simon* Dyel, I du nom, Seigneur

Seigneur de Vaudrocques & du Parquet, épousa 18 Novembre 1565 *Adrienne* Blain Denambuc, dont est sorti 1. *Pierre* Dyel, Seigneur de Vaudroques, qui suit; 2. *Thomas* Dyel, Seigneur du Parquet, marié en 1587 à *Suzanne* de Rocques, dont *Adrien*, mort garçon; *René*, tué en 1627 par les Espagnols à la défense de Saint-Christophe, commandant une Compagnie sous les ordres de Dyel de Denanbuc, & deux filles mortes sans être mariées; 3. *Pierre* Dyel, Seigneur d'Enambuc, né en 1580, mort en 1636 sans alliance, commandant un Vaisseau de Roi dans les mers du Ponant, qui le premier fit la conquête des Antilles, habitées par les François, & qui en fut le premier Gouverneur; 4. *Adrien* Dyel, Sieur de Londemart, Chevalier de Malthe; 5. *Jeanne* Dyel, mariée à *Guillaume*, Sieur de Sanson, Capitaine Garde-Côte.

X. *Pierre* Dyel, II du nom, Seigneur de Vaudrocques, fut marié le 11 Janvier 1589 à *Jeanne* des Isles, dont il eut 1. *Pierre* Dyel, marié à *Marie* de Sottainbosc, dont est sortie une fille nommée *Adrienne*, mariée à son cousin *Adrien*, Seigneur de Graville, Capitaine au Régiment de Normandie; 2. *Adrien* qui suit; 3. *Jacques* Dyel du Parquet, dont on rapportera la postérité après celle de son frere aîné; 4. *Nicolas*, tué commandant un Vaisseau de haut-bord pour la conservation de Saint-Christophe.

II. *Adrien* Dyel, II du nom, Seigneur de Vaudrocques & de Gournay, fut nommé par le Roi en Septembre 1658, pour être Gouverneur Général de la Martinique après la mort de *Jacques* Dyel du Parquet son frere, pendant la minorité de ses neveux, à qui le Roi avoit conservé le Gouvern. en considération des services du pere. Il fut marié en 1642 à *Anne* Lemoine, dont est sorti 1. *Louis* qui suit; 2. *Pierre* Dyel, mort garçon; 3. *René*, Capitaine de Cavalerie, tué à l'armée; 4. *Suzanne*, mariée à *N*. . Marquis de la Fernaye.

XII. *Louis* Dyel, II du nom, Seigneur de Gournay, de Vaudrocques & de Limpiville, fut marié deux fois, en premieres noces à *Suzanne* Duval, & en secondes à *Françoise* de Breteuil. Du premier lit est sorti *Suzanne*, mariée à *N*. . . de Rupiere, Seigneur Duclos: du second lit 1. *Louis-François* Dyel, Marquis de Vaudrocques, qui suit; 2. *Louis* Dyel, Chevalier de Gournay, Capitaine de Cavalerie; 3. *Françoise*, mariée à *N*. . . Dumenil, Seigneur de Rabourt.

XIII. *Louis-François* Dyel, Chevalier, Seigneur de Vaudrocques, de Gournay & de Limpiville, naquit en 1707, & épousa en 1733 *Anne-Madeleine*, fille de *N*. . . l'Epinay, Conseiller au Parlement de Rouen, dont est sorti *N*. . . Dyel, Seigneur de Limpiville, né en 1745; *N*. . . . Dyel de Vaudrocques, née en 1737, & *N*. . . . Dyel de Limpiville, née en 1742.

Branche des Seigneurs du Parquet.

XI. *Jacques* Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet, troisieme fils de *Pierre* Dyel, Seigneur de Vaudrocques, & de *Jeanne* des Isles, naquit en 1611, fut Gouverneur de la Martinique dès la premiere année que cette Isle fut habitée par les François, sous la

conduite de M. Dyel Denambuc son oncle ; ensuite de quoi le Roi lui en donna le Gouvernement général en l'année 1650. Il épousa *Marie* Saint-André Bonnard, dont 1. *Jean-Jacques* Dyel, Comte de Soret, Capitaine d'un Vaisseau de Roi, marié à *Catherine* Dyel de Clermont sa cousine, dont la postérité est éteinte ; 2. *Louis* qui suit ; 3. *Françoise* Dyel, morte Religieuse à Paris ; & 4. *Marie*, morte Religieuse à Fecamp.

XII. *Louis* Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet & de Bremian, épousa *Catherine* de Grillet de Saint-Trivier, fille d'*Albert* de Grillet, Comte de Saint-Trivier, & de *Peronnelle-Claude* d'Albon, dont est sorti *Louis-François*, qui suit.

XIII. *Louis-François* Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet, de Bremian & de Marcilly, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Simon, épousa sa cousine *N...* de Grillet, fille de *N...* de Grillet, Comte de Saint-Trivier, & de *N...* de Cossé de Brissac, dont postérité.

Branche de Clermont d'Enneval.

IX. *Nicolas* Dyel, I du nom, Seigneur de Clermont & d'Enneval, second fils d'*Adrien*, I du nom, & de *Jeanne* le Breton, épousa en 1560 *Laurence* de Becquet, dont est sorti *Simon* qui suit ; 2. *Pierre* Dyel, Seigneur d'Enneval, marié, dont la postérité est encore existante ; 3. *Nicole* Dyel, mariée le 4 Septembre 1650 à *Guillaume* Marquis de Nécle.

X. *Simon* Dyel, I du nom, Seigneur de Clermont & d'Enneval, épousa *Françoise* Blondel en 1590, dont 1. *Adrien* qui suit ; 2. *Jeanne*, mariée 10 Septembre 1627 à *Jean*, Seigneur de Néel.

XI. *Adrien* Dyel, II du nom, Seigneur d'Enneval & de Clermont, épousa 10 Juin 1624 *Françoise* de Vipart, dont est sorti 1. *Jean* qui suit ; 2. *Alexandre* Dyel, Baron d'Enneval, Seigneur de Braslés, marié le 27 Novembre 1672 à *Marguerite* de Lussan, dont postérité ; 3. *Françoise* Dyel, morte Religieuse ; 4. *Catherine*, mariée à *Jean-Jacques* Comte de Sorel, son cousin, en 1677 ; 5. *Marguerite*, aussi Religieuse.

XII. *Jean* Dyel, Seigneur de Clermont & d'Enneval, fut nommé par le Roi en 1662, Gouverneur & Lieutenant Général de la Martinique, après la mort d'*Adrien* Dyel de Vaudrocques son cousin. Il fut marié à *Marguerite* d'Esparbes de Lussan, dont est sorti 1. *Jacques* qui suit ; 2. *Gabriel*, Brigadier de Cavalerie ; 3. *Jean*, Abbé de Clermont, Curé de Bernaville ; 4. *Marguerite*, morte Religieuse.

XIII. *Jacques* Dyel, I du nom, Seigneur de Clermont, épousa *Renée-Philippine* de Rocquigny, dont est sorti *Jacques-François* qui suit ; 2. *Jean-Baptiste* Dyel d'Enneval, Chevalier de Clermont, Brigadier des Gardes du Roi, & *Marie-Angelique* Dyel, mariée à *N...* de Breteuil.

XIV. *Jacques-François* Dyel, Seigneur de Clermont & d'Enneval, a épousé *Anne* de Ricarville, dont il n'a point d'enfans.

Branche de Graville-Montaval.

IX. *Jacques* Dyel, I du nom, Seigneur de Graville, dernier fils d'*Adrien*, I du nom, & de *Jean-*

ne le Breton, épousa 29 Novembre 1573 *Marguerite* des Isles, fille de *Michel*, dont est sorti 1. *Michel* Dyel qui suit; 2. *Pierre*, dont on rapporte la postérité après celle de son frere aîné; 3. *Toussaint*, Curé de Calieville; 4. *Françoise*, mariée en 1614 à *Adrien*, Sieur d'Alon, Capitaine Garde Côte.

X. *Michel* Dyel, I du nom, Seigneur de Graville, né le 31 Août 1577, fut marié trois fois: en premieres noces il épousa *Jeanne* Tiercelin, dont *Marie* & *Suzanne*, mortes filles: en secondes noces *Marie* du Voyer, dont *Simon* Dyel, Seigneur de Montaval, né en 1600, mort garçon, & en troisiemes noces *Marie* Picart, dont 1. *Adrien* qui suit; 2. *Robert*, marié en 1677 à *Isabeau* Dyel sa cousine germaine, dont il n'a point eu d'enfans. Il fit bâtir la Chapelle de la Vierge dans l'Eglise Paroissiale du Prêcheur; 3. *Marie*, mariée le 23 Février 1658 à *Jean-Baptiste* Croquet, Capitaine à la Martinique.

XI. *Adrien* Dyel, Seigneur de Graville, né 2 Septembre 1640, épousa à la Martinique le 7 Février 1671, *Marie* Bocachart, fille de *Guillaume* & de *Marie* Masle, dont 1 *Jacques* qui suit; 2. *Raymond* Dyel, Seigneur de Graville, mort garçon.

XII. *Jacques* Dyel, II du nom, Seigneur de Graville, puis de Montaval, prit le nom de Montaval, qui étoit celui de *Robert* son oncle (*a*). Il naquit à la Martinique le 31 Janvier 1683, & y épousa *Marie-Madeleine* Cornette le 20 Janvier 1715, fille de *Nicolas* Cornette, Ecuyer, Chevalier de Saint Louis, Capitaine de Cavalerie, & de *Louise* Raguyenne, dont 1. *Jacques*, né 19 Février 1718, mort en 1740 garçon; 2. *Nicolas*, né 30 Août 1721, mort en 1742 sans alliance; 3. *Augustin*, né premier Novembre 1722, mort en 1746 sans alliance: 4. *Louis*, né le 20 Décembre 1723, mort le 20 Décembre 1743, aussi sans avoir été marié; 5. *Adrien*, né le 20 Janvier 1725; 6. *Pierre*, né 15 Février 1726; 7. *Gabriel*, né le 20 Juillet 1727, mort âgé de quatre ans; 8. *François*, né 20 Octobre 1728; 9. *Jean-Baptiste*, né 27

(a) *A cause d'une donation à lui faite en 1705 par* Isabeau *Dyel sa belle-tante & sa cousine au deuxieme dégré, d'une habitation à elle appartenante, située au Quartier de Verpé, Paroisse du Prêcheur, de quatre cens pas de large sur la hauteur qui se trouveroit à chesser jusqu'à la montagne Pellée, dans les bornes & limites y énoncées, planté d'environ cinquante milliers d'arbres cacohiers & autres vivres; le surplus en savannes & bois de bout, avec les bâtimens & ustenciles qui étoient dessus pour faire farine manisé, & en outre vingt Negres & Negresses aussi dénommés dans ladite donation, pour par lui Sieur Dyel en jouir, faire & disposer à toujours, comme chose à lui appartenante, en reconnoissance de la bonne amitié que ladite Dame lui portoit, & encore à la charge par lui de porter à l'avenir le nom de Montaval son oncle, & mari de ladite Dame, & de faire prier Dieu pour le repos de l'ame de la donatrice après sa mort, jusqu'à concurrence de la somme de cent livres par chacun an pendant sa vie, en tel lieu & par tel Religieux que bon lui sembleroit, sans que pour raison de ce il pût être inquieté ni recherché en façon quelconque.*

Février 1730 ; 10. & 11. *Claude-Gabriel* & *Joseph*, nés jumeaux le 23 Février 1733 ; 12. *Elisabeth*, née 15 Juin 1716 ; 13. *Louise*, née au mois de Juillet 1717, mariée en Janvier 1744 à *Gabriel* de Bourk, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp, morte le 23 Février 1746 ; 14. *Marie-Madeleine*, née en Janvier 1719 ; 15. *Félicité-Anastasie*, née le 5 Janvier 1735, mariée en 1752 à *N.* le Bourg, Capitaine de Grenadiers à la Martinique ; 16. *Marie-Elisabeth*, née en Juin 1736, tous nés à la Martinique.

Derniere Branche.

X. *Pierre* Dyel, II du nom, second fils de *Jacques*, I du nom, & de *Marguerite* des Isles, servit en qualité de Capitaine au Régiment de la Reine. Il naquit en 1583, & épousa le 9 Juillet 1617 *Marie* le Roux, fille de *Georges*, Ecuyer, & de *Marguerite* de Pimparé, dont 1. *Adrien*, qui suit ; 2. *Isabeau*, née en 1631, mariée en premieres noces à *N*.... Joinville de Francillon, Commandant au Quartier du Prêcheur à la Martinique, & en secondes noces, en 1677, à *Robert* Dyel, Seigneur de Montaval, son cousin germain : elle fit son testament en 1708, en faveur de *Jacques* Dyel de Montaval son neveu (a) ; 4. *Marguerite* Dyel, née en 1637, morte sans alliance.

XI. *Adrien* Dyel, II du nom, Seigneur de Montaval en 1648 ; *Adrienne* Dyel de Vaudrocques sa cousine, dont 1. *Guillaume* qui suit ; 2. *Pierre*, Seigneur de Graville, marié à *Alexandre* d'Ingouville, dont *Elisabeth*, mariée à *Charles* Toustaint, Seigneur de Richebourg ; 3. *Jean* Dyel, Seigneur du Parquet, Lieutenant commandant pour le Roi à la Martinique, Chevalier de Saint Louis, marié à *N.* le Roux, fille de *N*. . . Capitaine de Milice à la Martinique, & de *Madeleine* d'Orange, dont point d'enfans, mort à Fecamp ; 4. *Adrien* Dyel, Seigneur d'Aiguimont, mort sans alliance ; 5. *Elisabeth*, mariée à *N*. . . le Merle, Procureur Général au Conseil de la Martinique ; 6. *Adrienne*, mariée à *Jacques* Joham, Sieur Després, Conseiller au Conseil de la Martinique.

XII. *Guillaume* Dyel, Seigneur de Boisemont, épousa le 22 Août 1678 *Françoise* de l'Etendart, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Gruchy, & de *Suzanne* de la Berguerie, dont *Adrien* qui suit.

XIII. *Adrien* Dyel, Seigneur de Boisemont, Enseigne des Vaisseaux du Roi, né en 1680, épousa le 2 Mai 1708 *Perrine* Cochart, fille d'*Adrien* & de *Claude-Barnabé*, dont 1. *Guillaume-Adrien* qui suit ; 2. *Jean-Clair*, né 14 Septembre 1714, Lieutenant commandant pour le Roi en l'Isle de la Guadeloupe, marié en 1738 à *N*. . du Tartre de Villers, fille

(a) *Qu'elle institua son légataire universel, & unique héritier de tous ses biens situés à la Martinique, à quoi ils se puissent monter, aux charges, clauses & conditions y énoncées ; & à l'égard de ses biens de patrimoine situés dans la Province de Normandie, dont elle déclaroit n'avoir rien touché, elle les auroit laissés à ses héritiers naturels avec priere, au Sieur de Montaval, son héritier universel des biens de cette Isle, d'exécuter sondit testament & ordonnance de derniere volonté, en tout son contenu.*

de *N*. . . Baron de Villers, dont il a des enfans; 3. *François-Pierre*, Seigneur d'Enambuc, demeurant à la Grenade, marié en 1745, dont des enfans. Il est mort à la Grenade en 1759; 4. *Louise*, née en 1712, mariée en 1734 à *François* Quenel, Ecuyer, Seigneur du Torp, de Sainte-Marie, de Saint-Vallerie, & de Caulleville en Caux.

XIV. *Guillaume-Adrien* Dyel, né 3 Juillet 1713, a servi tant cadet que Lieutenant de Grenadiers pendant vingt-quatre ans, s'est marié le 25 Janvier 1747 à *Jeanne-Gabrielle* Gigou de Kervillot, dont 1. *Jean-Marie-Guillaume*, né 23 Décembre 1748; 2. *Pierre-Paul-Adrien*, Chevalier, Seigneur du Parquet, né 28 Juin 1750.

Armes: *d'argent au chevron brisé de sable trois tréfles d'azur* (*a*).

(*a*) Sur cette Généalogie fournie par la Famille, on peut consulter,

Le Traité de l'ancienne Noblesse du Royaume, par la Roque, pag. 113, derniere édition.

Histoire de France par Mezerai.

Le Jugement rendu en faveur de *Pierre* Dyel, Sieur de Vaudrocques, le 16 Avril 1638, par les Commissaires députés par le Roi pour les francs-Fiefs, & les nouveaux acquêts en la Province de Normandie.

Autre Jugement rendu en faveur du même *Pierre* Dyel, rendu le 13 Juillet 1667, par Messieurs Bazin de la Galissonniere & du Peron, Commissaires députés par Sa Majesté pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse en la Généralité de Rouen.

Autre Jugement rendu 14 Avril 1700, par M. de la Bourdonnoye, Commissaire député par Sa Majesté en la Généralité de Rouen, en faveur de *Pierre* Dyel, Sieur de Vaudrocques, & de *Louis* Dyel, Sieur de Gournay, freres, où leur Généalogie est dûement vérifiée.

Jugement rendu en faveur d'*Adrien* Dyel, Sieur d'Aigrimont, 30 Décembre 1699, par l'Intendant de la Généralité d'Alençon.

Histoire de Rouen par Farein.

Celle de Normandie, par Masseville.

Armorial de France.

Lettres Patentes accordées au Sieur du Parquet, 18 & 22 Octobre 1651, pour le Gouvernement & la proprieté des Isles de la Martinique, de Sainte-Lucie, de la Grenade & des Grenadins.

Histoire Générale des Antilles par le Pere du Tartre.

Les Voyages du Pere Labat aux Isles Françoises de l'Amérique.

L'Histoire de Saint-Domingue par le Pere Charlevoix.

Et l'Histoire & le Commerce des Antilles Angloises, imprimés en 1758.



E G

EGROT, Seigneur d'Huredis près d'Orleans, & du Lude en Sologne, porte : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois paons d'argent.* La Terre du Lude, située en Sologne, différente d'une du même nom en Anjou, fut portée vers 1430 par *Isabeau* de Beauvilliers, Dame du Lude, à *Jean* de la Rable, Ecuyer, & fut érigée en Vicomté en faveur de *Cesar* de la Rable, Chevalier, qui la vendit présent du Muîd, Notaire à Orleans, 8 Novembre 1657, à *Geronne* Egrot, Ecuyer, Seigneur de la Borde, Conseiller honoraire au Présidial d'Orleans, & à *Nicolas* Amiart, beau-pere dudit Egrot : elle est possedée aujourd'hui par son petit fils *Jerôme-Jean* Egrot, Trésorier de France à Orleans, qui de sa femme *Angelique* de Vausse, mariée en 1730, a pour enfans *André Jerôme*, né 11 Novembre 1732, Mousquetaire du Roi; *Elisabeth*, femme 19 Juillet 1751 de *Jean-François* de la Taille, Chevalier, Seigneur de Tretinville, & *Julie-Therese-Félicité*, née 17 Mars 1738, femme 8 Novembre 1756, de *Charles* Cuvier, Chevalier, Seigneur de la Buissiere, Capitaine de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire du Roi, Chevalier de S. Louis

ELBÉE en Beauce, porte : *facé d'argent & de gueules de six pieces.*

I. *Jean* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont, du Petit-Mont, & Goussainville, épousa en 1500 *Madeleine* du Guay-Renard, dont 1. *Alexandre* qui suit; 2. & *Isaac*, Capitaine d'Infanterie, qui ne laissa point d'enfans de ses deux femmes, *Angelique* de Vion de Cottenville, & d'*Angelique* Texier.

E L

II. *Alexandre* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont & du Gast, épousa en 1526 *Madeleine* de Ramezay, dont 1. *François* qui suit; 2. & *Louis*, dont nous rapporterons la postérité après celle de son frere.

III. *François* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont, n'eut point d'enfans de sa premiere femme *Françoise* de Fenieres, mariée en 1574. Il laissa de *Marie* le Clerc, sa seconde, mariée le 8 Février 1587,

IV. *François* d'Elbée, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Caumont, épousa 1°. par contrat devant Chabert, Notaire à Meung, 18 Avril 1625, *Charlotte* du Mesnil, sans enfans. 2°. Par contrat devant Peigné, Notaire à Saint-Agnan en Berry, 22 Février 1642, *Charlotte* d'Autry, qui le rendit pere de

V. *Claude* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont : il épousa par contrat du 27 Octobre 1660 *Renée* Duchesne, dont on ignore la postérité.

III. *Louis* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Javieux, épousa par contrat devant Labbé, Notaire à Sonchamp, en 1594, *Jacqueline* de Prinsloup, dont 1. *François* qui suit; 2. & *Louis*, qui n'eut point d'enfans de *Jeanne* Després, laquelle étant veuve se remaria en 1674 à *Claude* de Brunel, Ecuyer, Seigneur des Ruées

IV. *François* d'Elbée, Ecuyer,

Seigneur de Javieux ; épousa 1°. présent Simoneau, Notaire, 21 Décembre 1659 ; *Louise* le Chat ; 2°. présent ledit Notaire, 21 Décembre 1666, *Marie* Barbe, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit,

V. *Louis* d'Elbée, II du nom, Ecuyer, Seigneur d'Epinville, Paroisse de Souchamp-sous Dourdan, que *Louise* de Chartres sa femme rendit pere de,

VI. *Philippe* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur d'Epinville, Garde du Corps du Roi & de la Manche, tué à la bataille de Malplaquet 11 Septembre 1709. Il laissa de *Marie-Anne* de Pombriant sa femme, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur d'Epinaux, Paroisse de Forges près Châtres, & de *Louise* de Valiere, pour fils unique,

VII. *Alexandre* d'Elbée, II du nom, Ecuyer, Seigneur d'Epinville, Lieutenant de Cavalerie, mort le 30 Janvier 17... épousa *Angelique* le Lieur, morte en 1736, fille d'*Eustache*, Ecuyer, Seigneur de Poyer, Paroisse d'Orpin près d'Epernon, Chevau-Leger de la Garde du Roi, & de *Marie-Anne* de Cosne, dont 1. *Adrien* qui suit ; 2. *Louis-Alexandre*, né 22 Septembre 1718, Capitaine Aide-Major du Régiment de Penthievre, Cavalerie, marié par contrat passé devant Bellanger, Notaire à Paris, 29 Janvier 1758, à *Charlotte* Gallois, veuve avec trois enfans de *N*.... Laumonier de Bois Julien, Mousquetaire de la premiere Compagnie ; 3. *Philippe*, né 6 Février 1726, Lieutenant au Régiment de Penthievre, Cavalerie ; 4. *Therese Agathe*, née 2 Février 1727, femme en 1746 de *Paul* Senegal, Ecuyer, Seigneur de Lalun, & *Madeleine*, née ... Septembre 1730, non mariée.

VIII. *Adrien* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur d'Epinville, Garde du Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, marié par contrat du 15 Novembre 1743 à *Françoise* Creté, née en Octobre 1715, & mere de 1. *Charles*, né 27 Juin 1746, Page de M. le Duc de Penthievre ; 2. *Philippe*, né 30 Janvier 1747, élevé à l'Ecole Royale Militaire ; 3. *Marie-Anne* d'Elbée, née 24 Juin 1745, élevée dans la Maison Royale de Saint Louis à Saint-Cyr. (a)

ERGNOUST en Dunois, porte : *de sable au chevron d'or accompagné de trois cloches d'argent.*

Jacques d'Ergnoust, fils de *Josias*, Ecuyer, Seigneur de Pressinville & du Chesne, & de *Judith* de Beaufils de Lierville, épousa par contrat du 29 Juin 1623 *Anne* Ancel, veuve du Seigneur de Villepion, & d'*Anne* Loreau, d'où sont issus quatre garçons & deux filles, dont on ignore les alliances.

ESCAYRAC (d'). Ancienne Famille du Quercy, qui paroît tirer son nom du Château d'Escayrac, situé dans la Paroisse de Saint Aurelh en Quercy, qu'elle possede depuis un tems immémorial.

Dès 1228 il est fait mention dans un acte original passé dans la Paroisse de Saint Aurelh d'un *Bernard* d'Escayrac, fils d'un autre *Bernard*.

III. *Bernard* d'Escayrac, III du nom, Chevalier, étoit marié en 1267 avec *Feydide*. 2°. Il épousa *Serene* de S. Privat, fille du Seigneur *Guillaume* de S. Privat, de laquelle il eut *Slafinas* d'Escayrac,

(a) *Mémoire de Famille.*

mariée à *Bernard* de Ramondina ; & d'une de ses deux femmes il eut pour fils.

IV. *Bernard* d'Escayrac, IV du nom, Chevalier, marié le 5 Février 1301 à Dame Slaiviara, dont,

V. *Bertrand* d'Escayrac Damoiseau, marié à *Proesse* de Trapas 8 Mai 1324. Il épousa en secondes noces le 27 Novembre 1327 *Proesse* du Colombier, sœur d'*Armand* du Colombier Damoiseau ; Il eut d'une de ses deux femmes, *Bernard* qui suit, & *Arnaud* d'Escayrac.

VI. *Bernard* d'Escayrac, V du nom, vivoit le 11 Septembre 1335. Il eut pour fils *Bernard* qui suit, & *Bertrand*.

VII. *Bernard* d'Escayrac, VI du nom, Damoiseau, étoit sous la tutelle d'*Arnaud* d'Escayrac, son oncle, le 3 Juin 1343 il eut pour fils.

VIII. *Bernard* d'Escayrac, Damoiseau, VII du nom, qui vivoit le 7 Avril 1394. Il eut pour enfans : 1. *Jean* qui suit. 2. *Raimond*, Seigneur de la Peyriere, qui le 20 Mai 1419 s'allia à noble *Jeanne* de Mondenard, fille de noble *Gaillard*, Baron de Mondenard. 3. *Peronella*, mariée à noble *Hugues* de Génébréda.

IX. *Jean* d'Escayrac, I du nom, Seigneur d'Escayrac, & Conseigneur de Cayriech, marié 16 Mai 1401 à *Sobirane* des Lacs, fille de *Guillaume* des Lacs, & de Dame Barave de Dejean ; le 2 Mars 1408 il eut pour fils posthume,

X. *Thomas* d'Escayrac, Seigneur d'Escayrac, & Conseigneur de Cayriech, marié à *Sobirane* de Pierre-Latre, laquelle en étoit veuve le 25 Juin 1444. Il eut pour enfans ; 1. *Jean-Barthelemi* d'Escayrac ; & 2. *Delphine* d'Escayrac, mariée à noble *Bernarad* de Bonnesagne.

XI. *Jean-Barthelemi* d'Escayrac, Seigneur d'Escayrac & Conseigneur de Cayriech, se maria en premieres noces le 5 Février 1462 avec Demoiselle *Gaillarde* de la Valerte, fille de noble & puissant homme *Pierre* de la Valette, Seigneur de Parisot, & de noble Marquise d'Hebrard ; & en secondes noces avec noble *Delphine* de la Boisiere. Il testa le 29 Janvier 1484. De la premiere de ses deux femmes il eut *Raimond-Barthelemi* ; & 2. *Catherine* d'Escayrac, mariée à noble *Hugues* d'Entragues.

XII. *Raimond-Barthelemi* d'Escayrac, Seigneur d'Escayrac, & Conseigneur de Cayriech, avoit épousé noble *Aldete* de Buslet de Salvezon, comme il conste par son testament du 18 Juin 1512, de laquelle il eut pour fils posthume.

XIII. *Hugues* d'Escayrac, Seigneur d'Escayrac, & Conseigneur de Cayriech, qui épousa noble *Philippe* de Mondenard, fille de noble *Jean* de Mondenard, Baron de Mondenard le 29 Avril 1530. Et il se maria en secondes noces avec Demoiselle *Françoise* de Beaumont, fille de noble *Jean* de Beaumont, Ecuyer, Seigneur de Peyretalhade, le 1 Juillet 1549. Il testa le 18 Août 1573. De sa seconde femme il eut deux garçons : 1. *Charles*, qui suit. 2. *Jean*, Seigneur de Maraval ; & trois filles mariées ; *Sobirane* à *Jean-Germain*, Seigneur de la Jante en Limousin ; *Jeanne* avec *Jean* de la Gerie ; *Quiterie* à *Charles* de la Borie, Seigneur de Figeac.

XIV. *Charles* d'Escayrac, Seigneur d'Escayrac, & Conseigneur

de Cayriech, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de M. de S. Sulpice, Sénéchal du Quercy & de Rouergue, épousa le 30 Juin 1578 *Françoise* de la Boissiere, fille de *François* de la Boissiere-Narcès, Seigneur de Gayrac, & autres Lieux, & de *Gabrielle* de Montagu. Il testa le 29 Août 1587; & eut pour enfans, 1. *Gabriel* qui suit. 2. *Bernard*, & trois filles, dont l'une nommée *Jeanne* fut mariée à *Jean* d'Hébrard, Seigneur de la Crose.

XV. *Gabriel*, Seigneur d'Escayrac, Montairal, Lauture, Laguie, Toufailles, S. Paul. Delbuguet, & autres Places, se maria le 26 Février 1601 avec *Marguerite* de la Gatde de Sagnes, fille de *René* de la Garde, Seigneur de Sagnes, Parlan, Vye, Palaret, & autres Places, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de noble *Madeleine* de Gaulegeac de Pelchavel. Il testa le 4 Avril 1627, & eut pour enfans, *Mathurin* qui suit. 2. *Jean* d'Escayrac, marié à *Anne* de la Faberie, auteur de la branche subsistante au château de Toufailles en Quercy. 3. *François*, qui épousa *Anne* de Bonal, auteur de la branche d'Escayrac-Vignals, qui demeure au château du Graniolet en Quercy, & dont la généalogie se trouve dans le premier Registre de l'Armorial de France. Il n'y a plus que des filles de ces deux branches. 4. *Marc-Antoine*, Gendarme dans la Compagnie du Comte d'Harcourt, mort à Barcelone en 1646, servant dans l'Armée de Catalogne. 5. *Jeanne*, mariée avec noble *Alexandre* de Bardin, Seigneur de Clusel, à qui elle apporta la Terre de Montairal.

XVI. *Mathurin* d'Escayrac, Chevalier, Seigneur d'Escayrac, la Duguie, Baron de Lauture & autres Places, Capitaine au Régiment de Fumel, prit alliance le 7 Décembre 1631 avec *Helte* de Durfort, fille de *Marc-Antoine* de Durfort, Chevalier, Seigneur de Goujounac, la Roque, & autres Places, & de *Jeanne* de Sedieres. Il testa le 27 Septembre 1652: il eut un très grand nombre d'enfans, & à cette considération il obtint deux mille livres de pension par ordonnance de M. de Colbert en date du dernier Décembre 1670. Ceux de ses enfans qu'on connoît, sont: *Jean* d'Escayrac-Cazillac, qui suit. 2. *François* d'Escayrac-Goujounac, Major du Régiment de Guiche, tué sur le canal de Bruges en 1690, faisant alors les fonctions de Major Général de l'Armée d'Humieres. 3. *Jean* d'Escayrac, du nombre des Gentilshommes qui furent en Candie en 1668, y fut dangereusement blessé. A son retour il entra dans le Régiment de Vivonne, où il fut Capitaine jusqu'en 1686 qu'il se retira du Service. 4. *François* d'Escayrac Nadalhac, Enseigne dans le Régiment de la Ferté, mort au service du Roi au mois de Juillet 1663. 5. *Antoine* d'Escairac-Lavalade, Lieutenant, Colonel du Régiment de Coëtquen, Brigadier des Armées du Roi, tué au Siege de Lille au mois d'Octobre 1708. 6. *François* d'Escayrac-Lauture, reçu Chevalier de Malte en 1669, tué sur un vaisseau de la Religion en 1671.

7. *Marguerite* d'Escayrac, mariée à Messire de Vezins, Chevalier, Seigneur de Charry. 8. *Françoise* d'Escayrac mariée, à Messire de la Borie, Seigneur de Baure-don, Chevalier. 9. *Catherine* d'Escayrac, mariée à Messire de la Du-

guie, Chevalier, Seigneur de la Capelle & du Romail.

XVII. *Jean* d'Escayrac, II du nom, Chevalier, Seigneur d'Escayrac, Goujounac, Cazillac, Baron de Lauture, servit au ban & arriere ban de l'année 1635, & se maria 14 Octobre 1668 avec *Anne-Henriette* de Crugy, fille de *Charles* de Crugy, Vicomte de Marcillac, & de *Louise* le Mazuyer. Il eut pour enfans; 1. *Mathurin* d'Escayrac la Duguie, Lieutenant au Régiment de Guiche, mort à l'armée en Flandres en 1690. 2. *Charles* d'Escayrac-Goujounac, Cornette en 1689 dans le Régiment d'Avaray, Lieutenant dans le Régiment de Guiche en 1691, tué à la bataille de Nervinde en 1693. 3. *Henri* d'Escayrac Cazillac, qui suit. 4. *Marie-Anne* d'Escayrac, mariée à *N*.... de Banze, Chevalier, Seigneur de Banze. 5 *Marie* d'Escayrac; mariée à *N*... de Raymond, Chevalier, Seigneur d'Auty. 6. *Louise* d'Escayrac, mariee à *N*.... de Vernhes, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix & de Monplan.

XVIII. *Henri* d'Escayrac, Chevalier, Seigneur d'Escayrac-Cazillac, Baron de Lauture, &c. fut marié avec *Marie* d'Escayrac, fille de *Jacques* d'Escayrac, Ecuyer, Seigneur de la Bastide, & de *Lucrece* d'Hugues. Il testa le vingt-deux Août 1730: il eut pour enfans; 1. *Jacques-Henry*, qui suit. 2. *Jean* d'Escayrac, appellé Chevalier de Lauture, Lieutenant dans le Régiment de Navarre en 1742. Il fut blessé au Siege de Prague, & mourut quelque tems après 3. Un autre *Jean* d'Escayrac-Saint-Aubin, Chevalier de S. Louis, Capitaine dans le Régiment de Vermandois, marié à Thionville 28 Juin 1758 avec Dame *Marie-Elisabeth* Buke, dont un fils, *Jean* d'Escayrac, né 26 Juin 1764. 4. *Fabien* d'Escayrac, qui a été Lieutenant dans le Régiment d'Eu. 5. *Henri* d'Escayrac, Prêtre; & deux filles, *Marie-Silvestre*. & *Marie*, toutes deux Religieuses.

XIX. *Jacques-Henri* d'Escayrac-la-Bastide, Baron de Lauture, Seigneur de la Bastide, &c. est mort en 1751, laissant en bas âge, d'*Antoinette* de Bribes son épouse, trois garçons; 1. *Etienne*; 2. *Henri*; 3. *Jacques-Etienne*; & trois filles, *Antoinette*, *Marie*, & autre *Marie*.

XX. *Etienne* d'Escayrac, Baron de Lauture, âgé de 16 ans (en 1764) a été nommé Sous-Lieutenant de la Compagnie de son oncle, Régiment de Vermandois, 6 Mai 1764.

Armes: *D'argent, à trois bandes de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

ESCHALLARD-LA-BOULAYE, en Poitou. Les premiers que l'on trouve du nom d'Eschallard, sont *Guillaume* & *Michaud* Eschallard, freres, vivans l'an 1282.

Guillaume Eschallard eut pour femme *Florence*, de laquelle il laissa deux fils, nommés *Michaud* & *Nicolas*. qui partagerent avec leur mere les biens de leur pere l'an 1328; & de l'un d'iceux sortit *Jeanne* Eschallard, premiere femme de *Jean* Bufferau, Seign d'Argentieres, morte l'an 1394.

Michaud Eschallard, frere puîné de *Guillaume*, eut pour fils, & successeur,

Huet Eschallard, Ecuyer, qui épousa *Catherine* Ojarde, dont il eut, entr'autres enfans,

Robert Eschallard, Chevalier, qui acheta une rente l'an 1394 de *Jeanne* Eschallard sa parente, femme de *Jean* Bufferau, Seigneur

d'Argentieres. Il épousa *Jeanne* Dixmée, fille d'*Adam* Dixmée, Ecuyer, dont il eut, 1. *Simon*, qui suit. 2. *Suzanne* Eschallard, femme de *Jean* Aſſé, Seigneur du Pleſſis.

Simon Eschallard, Seigneur de la Boulaye, eut pour femme *Louiſe* de la Haye, dont il laiſſa, 1. *Antoine*, qui suit. 2. *Charles* Eschallard, Chevalier de Rhodes. 3. *Jean*, rapporté ci-après

Antoine Eschallard, Seigneur de la Boulaye, épouſa l'an 1504 *Guyonne* d'Appelvoiſin, Dame de de Chaligné, fille de *Guillaume* d'Appelvoiſin, Seigneur de Puigné, & d'Iſeult de Lignieres, ſon épouſe, dont il eut; 1 *Honorat*, qui suit. 2. *Antoine* Eschallard, marié avec *N*... Dame de Châtillon-ſur-Clain, dont ſont deſcendus les Seigneurs de Châtillon-ſur-Clain & d'Availles.

Honorat Eschallard, Seigneur de la Boulaye, Lieutenant de la la Compagnie des Gendarmes du Prince de la Roche-ſur-Yon, fut marié avec *Everca* de Puy-Gayon, dont, entr'autres enfans,

Charles Eschallard de la Boulaye, Capitaine de cinquante homme d'armes, Gouverneur de Fontenai le-Comte & de Taillebourg, qui eut pour femme *Marie* Dufou, fille de *François* Dufou, Baron de Vigean, & de *Louiſe-Robertet*, dont; 1. *Philippe*, qui suit. 2. *François*, Baron de Chamdolant, mort ſans enfans de *Louiſe* Conſtant, Dame de Chalié, ſon épouſe. 3. *Claude*. 4. *Catherine*, morte ſans avoir été mariée. 5. *Antoinette*, auſſi morte fille.

Philippe Eschallard, Seigneur de la Boulaye, Baron de Châteaumur, Gouverneur de Fontenai le-Comte, épouſa *Marie* Hurault, fille de *François*, Seigneur du Marais, & de *Rachel* de Cochefillet; laquelle *Rachel* fut ſeconde femme du Duc de Sully, Miniſtre ſous *Henri IV*, dont ſont iſſus le Duc actuel & le Prince d'Henrichemont, aînés du nom de Bethune.

De *Marie* Hurault du Marais vint. 2. *Louiſe*, femme de *Gabriel* du Queſnel, Marquis d'Alegre, morte ſans enfans. 3. *Marie*. 4. *Marguerite*, toutes deux Religieuſes.

Maximilien Eschallard, Marquis de la Boulaye, vivant l'an 1674, épouſa *Louiſe* de la Marck, fille & héritiere de *Henri-Robert* de la Marck, Duc de Boüillon, Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi, & de *Marguerite* d'Autun ſa premiere femme, dont il a eu, 1. *Henri Robert*, qui suit. 2. *Henri-Louis*, dit de la Marck, Chevalier de l'Ordre de Malte. 3. *Maximilienne*, Religieuſe, 4. *Charlotte-Eliſabeth*, auſſi Religieuſe, 5. *Marie-Françoiſe*, Fille d'Honneur de la Reine.

Henri-Robert Eschallard, dit de la Marck, Comte de Braine, Colonel du Régiment de Picardie, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, dit le Comte de la Marck, ſubſtitué au nom & armes de la Marck, par le Duc de Bouillon ſon ayeul maternel, épouſa le 24 Juin 1657 *Jeanne* de Saveuſe, fille & héritiere de *Henri* de Saveuſe, Seigneur de Boucquinville, & de *Madeleine* Viole ſon épouſe, dont deux filles; ſavoir, la Ducheſſe de Duras, mere des Comteſſe d'Egmond & Princeſſe de Lambeſc, & la Marquiſe de Lannion, ayeule du feu Gouverneur de Minorque.

Seconde Branche.

Suivant un Mémoire domeſti-

que envoyé, *Jean* Eſchallard de la Boulaye, troiſieme fils d'*Antoine* Eſchallard, Seigneur de la Boulaye & de *Guyonne* d'Appelvoiſin, épouſa en 1435 *Marguerite* de Graffaut, qui apporta en dot les Seigneuries de S. Hilaire, des Noyers & de Bourguinieres, proche de Nogent-le-Rotrou au Perche, dont *Maximilien* Eſchallard, qui épouſa *Jeanne* Dudoit, dont il n'y a point eu d'enfans; & *Jean*, qui ſuit.

Jean Eſchallard, II du nom, qui épouſa en 1473 *Marie* de Bauventre; de ce mariage eſt iſſu

Jean, III du nom: il épouſa en 1500 *Marguerite* Dacé, fille de *Marie* de Mondoucet, Comteſſe de la greve. De ce mariage eſt iſſu *Jean* Eſchallard, Seigneur de Bourguinieres, qui ſuit; & *Gabriel-René*, morts ſans enfans.

Jean Eſchallard, IV du nom, Seigneur de Bourguinieres, épouſa *Judith* de Berniere en 1545. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Jean-Gilles*, qui ſuit. 2. Et *Alexandre* Eſchallard. 3. *Marie*. 4. Et *Antoinette*, Religieuſe.

Jean-Gilles, V du nom, Seigneur de Bourdiniere, épouſa en 1600 *Marie* des Argentieres, Dame de S. Lubin, des Cinq Fonds & de la Benaviere. De ce mariage ſont iſſus *Gilles* & *Simon*; le dernier mort ſans enfans.

Gilles Eſchallard, Seigneur de Bourguiniere, épouſa en premieres noces *Marie* Devoré, dont il n'y eut point d'enfans. En 1669 il ſe remaria à *Françoiſe* de Chartrain, fille de *Guillaume* de Chartrain, grand Châtellain & Seigneur de la Soubliere. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Jean-Louis*, qui ſuit. 2. *Pierre*. 3. Et *Gabriel*. Ces deux derniers ſont morts ſans poſtérité.

Jean-Louis Eſchallard, Seigneur de Bourguiniere, épouſa en 1695 *Marguerite* Courtin, fille de *François* Courtin, Grand Bailli du Perche. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Jean-Louis*. 2. *Gabriel*. 3. *Pierre*. 4. Et *Germain* Eſchallard, & pluſieurs filles Religieuſes.

Jean-Louis Eſchallard, Seigneur de Bourguiniere, & Capitaine de Carabiniers, épouſa en 1721 *Marie-Madelene* Dommage, Seigneur de Gaſtelier, duquel mariage ſont iſſus, 1. *Jean-Louis*. 2. *René* 3. Et *Germain*: tous trois au ſervice du Roi.

Jean-Louis Eſchallard, Seigneur de Bourguiniere, Capitaine au Régiment de Flandre, Chevalier de Saint Louis, & Penſionnaire de Sa Majeſté, a épouſé en 1750 *Norbertide* Renard.

Armes: *Trois Pals de ſable en champ d'argent.*

ESCORCHES, en Chartrain. Porte: *D'argent à la bande d'azur chargée de trois Bezans d'or.*

Jacques d'Eſcorches, Seigneur du Menil-Jeufroy en Chartrain, fils de *François*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Croix, & d'*Anne* Saint-Nicolas, laiſſa de *Marie* la Veſve ſa veuve, *Jean*, Seigneur du Meſnil-Jeufroy, & *Claude*, Seigneur de Sainte-Croix, qui partagerent le 4 Avril 1606. *Jean* eut pour femme 13 Février 1608 *Charlotte* Haboz mere de *Jean* d'Eſcorches, II du nom, Seigneur de Boutigny en Chartrain, qu'*Eliſabeth* de la Chauſſée, mariée 27 Mars 1642 rendit pere de quatre garçons dont on ignore les alliances.

ESTOILLE (l'), originaire d'Orleans; porte *d'azur à une Etoile d'or.*

Pierre de l'Eſtoille, Régent en

l'Université d'Orleans, ensuite Conseiller au Parlement Paris en 1531, fut inhumé dans le grand cimetiere d'Orleans, où on écrivit son Epitaphe, qui fut détruite par les Huguenots, parceque *Théodore* de Beze qui l'avoit composée dans sa jeunesse en faveur de son Maître, sembloit y approuver la priere pour les Morts. Il épousa *Marie* Buisnart, fille de *Jacques*, Docteur Régent de l'Université d'Orleans, & Conseiller au Parlement, & de *Marguerite* de Saint Mémin, qui le rendit pere de *Louis* de l'Estoille, Seigneur de Solaire, Conseiller au Parlement de Paris en 1535; ensuite fait Président aux Enquêtes par *Henri II*, laissa de *Marguerite* de Montholon, fille du Garde des Sceaux de France, entr'autres, *Pierre* de l'Estoille, Grand Audiencier en la Chancellerie de Paris, qui à laissé des Mémoires manuscrits, dont on a tiré le Journal du Regne d'Henri III. Il est le pere de *Claude* de l'Estoille, Seigneur de Sausslaïs, de l'Académie Françoise, mort estimé du Cardinal de Richelieu en 1652.

ESTORÉ, Seigneur de Ville-Gontard & de la Martiniere en Sologne; porte: *d'azur à trois têtes de Busle d'or.*

Pierre d'Estoré, fils de *Pierre*, Seigneur de Ville-Gourard, & de *Jeanne* de Valenciennes, laissa postérité de sa femme *Claudine* de Remer, fille de *Pierre* & de *Catherine* de Thiville.



FA FA

FALCOZ LA BLACHE, FALCONIS, ancienne race du Dauphiné, qui a donné six Chevaliers de Malte.

N. de Falcoz-la-Blache épousa *N.* de Vaince, originaire de Provence.

N. de Falcoz-la-Blache, eut pour femme *N.* Lattier, originaire de Dauphiné.

N. de Falcoz-la-Blache fut marié à *N.* Vallin.

Et *Aymar* de Falcoz-la-Blache épousa *N.* de Vallin, sœur de la précédente, de laquelle il eut deux fils, *Joachim*, qui suit, & *Annibal*, Colonel de M. le Connétable de Lesdiguieres au Siege de Puicerda en Catalogne, auteur de la branche de Dumetral, éteinte.

Joachim, I du nom, épousa *Isabeau* de Fay de Gerlande, d'une ancienne Famille du Vellay & du Vivarais, dont il eut *Alexandre*, qui suit, & *Pierre Jean*, Chevalier de Malte, mort de ses blessures, esclave à Tunis.

Alexandre de Falcoz, I du nom, Seigneur de la Blache, de Nerpol, & de l'ancienne Comté d'Anjou, Baron de Jarcieu dans le Viennois, avoit été Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de l'Altesse, qui étoit celui de M. le Cardinal Mazarin. Il se retira du Service à cause de ses grandes blessures : il avoit épousé *Gabrielle* de Levi-Châteaumorand, de laquelle il eut cinq fils & deux filles : l'aîné fut *Victor*, qui suit ; deux autres furent Capitaines de Cavalerie au Régiment du Vieux Payeu. Des filles, l'une fut mariée à N. Marquis d'Araucourt, d'ancienne Famille de Lorraine, Seigneur de S. André : une autre épousa *N....* Marquis de Vallin : deux autres embrasserent l'Etat Religieux L'une fut d'abord Religieuse de l'Abbaye de Bons à Bellay en Bugey, & ensuite Abesse de ladite Abbaye. L'autre fut aussi d'abord Religieuse de l'Abbaye de Saint Just à Romans en Dauphiné, & ensuite Abbesse de la grande Abbaye de Bousle en Languedoc. Les autres enfans moururent en bas âge.

Victor Falcoz de la Blache, Nerpol, Bellegarde & Poussieu, Baron de Jarcieux, & Comte d'Anjou, fut reçu Page de la Grande Ecurie du Roi en 1696, & entra ensuite au Service où il resta fort long-tems. Il fut marié deux fois, 1°. il épousa *Louise* de Boz de Solignac, d'ancienne noblesse du Vivarais, de laquelle il eut *Alexandre-Laurent-François*, qui suit ; & *N.* qui fut mariée à *N.* Marquis de Murat, Président à Mortier au Parlement de Grenoble. 2°. Sans enfans, à *Françoise* Dupuy de Murinais, d'une Maison qui a donné un des premiers Grands-Maîtres de Malte.

Alexandre-Laurent-François Falcoz de la Blache, Seigneur & Comte d'Anjou en Dauphiné, Baron de Jarcieux, Seigneur de Bellegarde, Poussieu & Nerpol, fut d'abord Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Sassenage, deux ans après Capitaine de Cavalerie au Régiment de Levi, & ensuite Colonel du Régiment Royal Dragons. Il s'est retiré Brigadier des Armées du Roi. Il avoit épou-

& *Michelle* de Roiſſy, niece de M. Paris du Vernay & de Montmartel, de laquelle il eut,

1. *Laurent-Alexandre-François*, II du nom, d'abord Capitaine au Régiment de Royal-Dragons, par la Démiſſion de ſon pere; & aujourd'hui Colonel du même Régiment, & Brigadier des Armées du Roi.

2. *N.* mort aux études.

3. Et *N...* Capitaine au Régiment de ſon frere.

Armes: *d'azur au Faucon d'argent, jets & ſonnettes de même.* Supports: *deux Sauvages.* Deviſe: *Semper in altum.*

FAUR (Du). Cette Famille a produit de grands Hommes. Blanchart, (Hiſtoire des Préſidens à Mortier du Parlement de Paris) à l'article de *Guy* du Faur de Pibrac, dit fauſſement, & Moreri d'après lui, qu'il eſt mort ſans poſtérité. On va voir le contraire par cette généalogie, dreſſée ſur un Mémoire qui nous a été communiqué.

I. *Jean* du Faur, Sénéchal d'Armagnac, teſta en 1372, & fut pere de *Jean*, qui ſuit.

II. *Jean* du Faur, II du nom, teſta en 1444, & fut pere de *Gratien*, qui ſuit; & de *Jean*, III du nom, Seigneur de Pujols, qui commanda l'Armée du Comte d'Armagnac. Sa poſtérité a fini dans les premieres filiations, & à *Bernard* du Faur, Prieur de S. Orens, mort Evêque de Cahors.

III. *Gratien* du Faur, Seigneur de Pujols & de Saint Jorri près Toulouſe, de Bruguerres, Bouloc, Pomphinam, &c. fut Chancellier du Comté d'Armagnac, Ambaſſadeur du Roi Louis XI, vers l'Empereur, en Eſpagne & à Bernes: enſuite le Roi créa en ſa faveur une Charge de Tiers-Préſident au Parlement de Toulouſe à Amboiſe le 22 Septembre 1483. Il fit une fondation à Notre Dame de Feſenſac, & teſta en 1491. Il eut de ſon mariage avec *Honorette* de Freſe: 1. *Arnault*, qui ſuit. 2, *Pierre*, Evêque de Leictoure, & Prieur de Saint Orens d'Auch. 3. *Jean*, Archidiacre d'Auch. 4. Un autre *Jean*, Officier remarquable tué en 1469 dans une rencontre proche de Liſieux, commandant la Cavalerie, ſous le Comte de Dunois. *Gratien* eut encore pour fils naturel *Pierre* du Faur, Docteur en Droit, Chanoine de Leſtoure, Protonotaire du Saint Siege, & Evêque de Lectoure, le troiſieme du nom de Faur qui ait occupé ce Siege.

IV. *Arnault* du Faur, Seigneur de Pujols, Saint-Jorri, &c. fut Procureur Général au Parlement de Toulouſe. Il épouſa; 1°. *Fine* de Peirroulieres. 2°. *N..* dont le nom eſt ignoré. 3°. *Bourguine* de Rozenne, qui teſta 25 Février 1544 (Foſſe, Notaire à Toulouſe); & légua à huit pauvres filles de Saint Jorri dix livres à chacune. Il eut du premier lit *Jacquette* du Faur, Dame de Pomphignam, mariée 26 Octobre 1502 à *Amanieu*, Baron de Monteſquiou (a). Du ſecond, 2. *Pierre*,

(a) *Branche de cette Maiſon éteinte dans* Anne de *Monteſquiou, mariée au quatrieme fils de* Blaiſe de *Montluc, Maréchal de France, qui en prit le nom & les armes, & s'appella Monteſquiou-Montluc. Monteſquiou-Montluc eſt fondu dans la Maiſon d'Eſcoubleau de Sourdis, Princes de Chabanois, Comtes de Cramail & de Saint-Felix, branche éteinte dans* Angélique *d'Eſcoubleau, mariée en 1702 au Marquis Colbert de Saint-Pouanges de Chabanois.*

qui suit. Du troisieme, 3. *Michel*, auteur de la branche des Seigneurs de Saint Jorri, rapportée ci-après ; 4. *Jacques*, Abbé de la Case-Dieu, Prieur de S. Orens ; Président aux Enquêtes du Parlement de Paris en 1563, enterré aux Bernardins de cette Ville (*a*). 5. *Claire* du Faur, mariée à *Charles* Benoît, Seigneur de Cepet, Avocat Général au Parlement de Toulouse. 6. *N.* du Faur, mariée à *N.* de S. Pierre, Conseiller au même Parlement.

V. *Pierre* du Faur succéda à tous les biens que son pere avoit en Gascogne & en Armagnac. Il fut reçu Président à Mortier au Parlement de Toulouse 20 Avril 1591, & commis au Gouvernement du Languedoc en l'absence du Connétable de Montmorenci & du Comte de Villars, conjointement avec le Cardinal d'Armagnac, l'Evêque de Cahors, & *Michel* du Faur son frere. Il épousa *Caussides* Douces de la Famille d'Ondes, Dame de Pibrac près Toulouse : il en eut sept enfans.

1. *Arnault*, Seigneur de Pujols en Agenois, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre ; Gouvern. de Montpellier, Ambassadeur en Angleterre, mort sans postérité d'*Yolande* de Lordat.

2. *Pierre*, Abbé de Caget, Prieur de Peyreuse, Archidiacre d'Avels, Evêque de Lavaur.

3. *Louis*, qui suit.

4. *Guy*, auteur de la branche des Seigneurs de Pibrac, rapportée ci-après.

5. *Charles*, auteur de la branche de Lucante ; rapportée aussi ci-après.

6. *Marguerite*, mariée à *N.*. Seguier, Sénéchal de Quercy, Chevalier de l'Ordre du Roi, chef des Seguier de Toulouse, représentés par Messieurs de Favas & de Villandrie.

7. *Marie*, mariée à *N.*.. de la Maimie, Conseiller au Parlement de Toulouse, un des ayeux du Syndic des Etats.

VI. *Louis* du Faur, Seigneur de Grattins, Conseiller au Grand Conseil, puis au Parlement de Paris en 1555, Chancelier de Henri IV, pour lors Roi de Navarre : son Ambassadeur vers les Princes Protestans lui amena une armée de Rustres, & fut auteur du Traité de paix entre ledit Roi & Henri III Roi de France. Il épousa *Anne* de Preignan près Lavaur, premiere Dame d'Honneur de la Reine de Navarre : il en eut 1. un fils qui porta les armes, & mourut jeune, marié à la fille unique de *Salluste* du Bartas, brave gentilhomme, & fameux Poëte. Il en eut une fille, mariée à *N.* de Hardosse.

2. *Catherine* du Faur, mariée au Baron de Pujols en Agenois.

3. *Olympe* du Faur, mariée au Seigneur de Montagnac, dont plusieurs fils morts au Service, & trois filles. L'aînée mariée à *N.*... de Villemor : la seconde à *N.* de Montazet-Cuslac ; & la troisieme à *N.*.. de Hardosse.

Branche des Seigneurs de Pibrac.

VI. *Guy* du Faur, Seigneur de Pibrac, quatrieme fils de *Pierre*, Seigneur de Pujols, & de *Causside* Douces, étudia à Paris, & voya-

(a) Jacques *du Faur, Seigneur de Champ-sur-Marne, fut l'intime ami du Chancelier de l'Hôpital, qui par ordre du Roi le chargea de pourvoir de bons Régens le College de l'Esquille de Toulouse.*

gea

gea en Italie. A son retour il s'acquit beaucoup de réputation dans le Barreau : il fut pourvû d'une Charge de Conseiller, élu *Juge-Mage*, en cette qualité Député aux Etats d'Orleans en 1559 au nom de la Ville, âgé de 29 ans. Charles IX à la sollicitation du Chancelier de l'Hôpital le fit Avocat Général du Parlement de Paris. Il fut Ambassadeur au Concile de Trente, où il soutint les préséances du Roi son Maître & de sa Couronne : il fut un des Seigneurs qui accompagnerent le Duc d'Anjou en Pologne, lorsque ce Prince en fut élu Roi, il répondit aux harangues des Députés. A son retour de Pologne, *Henri III* devenu Roi de France, par la mort de Charles IX, lui donna une Charge de Président à Mortier au Parlement de Paris. Il signa, au nom de ce Prince, la Conférence de Nerac. Il fut Chancelier du Duc d'Anjou, du Duc d'Alençon & de la Reine *Marguerite* de Navarre, Conseiller d'Etat au Conseil Privé du Roi, & il est l'Auteur des Quatrains si connus, & appellés les *Quatrains de Pibrac*. Il épousa *Jeanne* de Custos, Dame de Tarabel, morte en 1612. Il étoit mort le 12 Mai 1584, âgé de 56 ans. On voit son Epitaphe dans l'Eglise des Grands-Augustins de Paris. Ses enfans furent ;

1. *Michel*, qui suit.

2. *Olympe*, mariée à *Michel* Hurault, Seigneur de Bellebat, Chancellier de Navarre, fils de *Robert* Hurault de Bellebat, gendre du Chancellier de l'Hôpital, qui joignit son nom à celui de du Faur. Leur fille *Olympe* du Faur - Hurault fut mere de *Guy* Hurault de l'Hôpital, Archevêque d'Aix, de l'Intendant Hurault, bisayeule de *Jean* de Choisi, Chancellier du Duc d'Orleans, & une des ayeules maternelles de Messieurs de Beaufort Canillac, Marquis de Montboissier.

3. *Henri* du Faur, Seigneur de Tarabel, Conseiller au Parlement de Toulouse, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, nommé Premier Président du Parlement de Provence, mourut Premier Président du Parlement de Pau lors de sa création. Il avoit épousé *Claire* de Geslet ; de laquelle il eut un fils mort jeune, *Antoinette* & *Françoise*. *Antoinette* du Faur, mariée à *Thomas* de Maniban, Avocat Général au Parlement de Toulouse, bisayeul de M. de Maniban, mort Premier Président du Parlement de Toulouse, qui avoit épousé *N.* de Lamoignon, sœur du Chancellier d'aujourd'hui. *Françoise* du Faur, seconde fille de *Henri*, épousa *César-Auguste* de Pardaillan-Gondrin - Montespan, Marquis de Termes, premier Gentilhomme de M. le Duc d'Orleans, quatrieme fils du Marquis de Montespan, Chevalier des Ordres, frere du Duc de Bellegarde ; & un des ayeuls du dernier Duc d'Antin, & du premier mari de Madame la Comtesse de Toulouse, mere de M. le Duc de Penthievre.

VII. *Michel* du Faur, Seigneur de Pibrac, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, tué au siege de Montauban, avoit épousé *Claude* d'Estampes de la Ferté-Imbault, fille de *Claude* & de *Jeanne* de Hautemer, Dame de Mauni, fille du Maréchal de Fervaques, & niece du Maréchal d'Etampes. *Michel* du Faur de Pibrac eut de ce mariage,

1. *Gui II*, qui suit.

2. *François*, Prieur de Ville-

preux & de Mané.

3. *Claude*, Prieur de Pinel.

4. *Jacques*, Chevalier de Malthe, Aide-de-Camp du grand Condé à la bataille de Lens, Ambassadeur de la Religion auprès du Pape, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie de France, & Mestre de Camp Il s'est trouvé à plus de vingt combats.

VIII. *Guy* du Faur, II du nom, Baron de Pibrac, Seigneur de Bustos, Gentilhomme de la Chambre du Roi, commença de servir au siege de Nerac, ensuite en Italie, Allemagne, Flandre & Catalogne. Il fut Cornette, successivement Capitaine dans les Chevaux-Légers, Mestre de Camp & Maréchal de Bataille, & élu Capitoul de Toulouse en 1646. Il épousa 1°. *Marie* Hennequin, Dame d'Eaubonne, veuve du Comte de Brenne de la Marck, frere du Duc de Bouillon, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Anne* de Plaignes en Languedoc, dont

1. *Michel II* qui suit.

2. *Jerôme* du Faur, Maître de la Chapelle & Musique de *Philippe*, Fils de France, Duc d'Orleans, Régent, Abbé de Saint-Mesmin. de Mici, puis de Saint Benoît-sur-Loire, Prieur de Mondardier, & en 1699 Grand-Doyen de l'Eglise Cathédrale de Bayeux, Dignité qu'il résigna en 1731 à *Jean-Baptiste* Durant de Missi. *Jerôme* du Faur mourut dans son Abbaye le 7 Avril 1733.

IX. *Michel* du Faur, II du nom, Comte de Pibrac, &c. épousa en 1665 *Eleonore* de Saulx de Tavannes, belle-sœur d'*Anne* de Bourbon, issue de *Gaspard* de Saulx, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, Amiral des Mers du Levant, Gouverneur de Provence, &c. dont il eut *Jerôme* qui suit.

X. *Jerôme* du Faur, Comte de Pibrac, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, épousa 1°. en 1707 *Marie-Anne-Françoise* de Mandat; 2°. *Marie-Anne* d'Azomar, fille de *N*. . . . Capitoul de Toulouse, dont un fils Conseiller au Parlement de Toulouse.

Branche des Seigneurs de Lucante & Saintrailles.

VI. *Charles* du Faur, cinquieme fils de *Pierre*, Seigneur de Pujols, Président au Parlement de Toulouse, fut reçu 14 Mars 1572 Président à Mortier du même Parlement, & mourut âgé de trente-cinq ans. Il épousa *Anne* de Mansincal, fille du Premier Président du Parlement de Toulouse, sœur de Madame du Bourg, & de Madame de Cavagne. Il en eut,

1. *Jacques* qui suit.

2. *N*. . . . mariée à *N*. . . . Seigneur de Belmont en Armagnac.

3. *Marie*, alliée à *Dominique* de Burta, Seigneur de Saint-Laurent, Lieutenant Général pour le Criminel en la Sénéchaussée de Toulouse, & Maître des Requêtes de Navarre.

VII. *Jacques* du Faur, Conseiller au Parlement de Toulouse, fut envoyé pour empêcher l'union du Duc de Bouillon avec les Huguenots. *Henri IV* lui trouva tant de mérite, qu'il le créa son Chancelier. Il épousa *Marie* de Ferrier, petite fille du Conseiller au Parlement de Toulouse, tué par les Ligueurs, & arriere-petite-fille de l'Ambassadeur du Concile de Trente. Il en eut,

1. *Jacques*, Prieur de Marval & de S. Laurent.

2. *Charles*, Prêtre de l'Oratoire.

3. *Jean*, Jésuite.

4. *Fris*, qui suit, & cinq filles Religieuses.

VIII. *Fris* du Faur, Seigneur de Lucante & de Saintrailles, servit long-tems. Il épousa *Claire* du Buisson de Beauvoir, de la Maison du Fondateur de l'Observance de Toulouse, dont elle portoit le nom & les armes. Il en eut *N*... qui suit.

IX. *N*.... du Faur, Seigneur de Lucante, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment du Maine, mourut en 1712, & est représenté par *N*...du Faur, mariée à *N*... de Caussade, Président au Parlement de Toulouse.

Branche des Seigneurs de Saint-Jorry.

V. *Michel* du Faur, Seigneur de Pujols & de Saint-Jorry, second fils d'*Arnault* & de *Bourguine* de Rosenne, sa troisieme femme. Il fut Juge-Mage de Toulouse en 1547, Président à Mortier au Parlement de la même Ville en 1561 & 1569, Chancelier de *Catherine*, Infante de Portugal, promise à *Charles* de Navarre, Comte de Vianne, & commis avec son frere au Gouvernement de Languedoc en 152... Il épousa *Eleonore* de Bernuy, qui testa en 1475, fille de *Jean* de Bernuy, Seigneur de Villeneuve & de Paleficat, & de *Marguerite* du Faur, dont il eut,

1. *Pierre* qui suit.

2. *Charles*, auteur de la branche des Seigneurs de la Serre, rapportée ci-après.

3. *Jean*, Seigneur de Champ & d'Hermay, Conseiller au Grand-Conseil, puis Maître des Requêtes en 1573, & Conseiller d'Etat. Il épousa *Madeleine* Spifame, fille du Doyen des Conseillers du Parlement de Paris, qui devenue veuve se remaria à *N*... Filhet de la Curée, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant des Chevaux-Légers. *Jean* du Faur en eut *Michel* du Faur, tué dans une sortie au siége d'Amiens, poursuivant les Espagnols; *Charles*, Prêtre de l'Oratoire, mort revenant de Rome à Chamberi; *Madeleine*, Grande-Prieure de l'Abbaye de Notre-Dame de Saintes, qui contribua beaucoup à la réforme de cette Maison, & que le Cardinal de Richelieu destinoit à être Abbesse de Jouarre, quand elle mourut; *Marguerite* du Faur, Dame d'Hermay, mariée à *Charles* le Comte, Seigneur de Voisinlieu & de Loré près Fontainebleau (*a*).

4. *Jean*, dit le Jeune, auteur de la branche des Seigneurs de Courcelles, Pierrefitte, Langesse, Cormont, &c. rapportée ci-après.

5. *Jacques* du Faur, Abbé de Muret, Fenvuillet, &c.

6. *Jeanne* du Faur, mariée 23 Avril 1569 à *Antoine-Jean* de la Roche, Seigneur de Gensa, Cou-

(a) *De ce mariage est venue une fille, mariée à* François *de Brichonteau, Marquis de Gergi, frere de M. le Marquis de Nangis, représenté par M. le Marquis de Guerchi.* Marguerite *Dufaur &* Charles *Leconte eurent aussi un fils appellé le Baron d'Herme, beau-frere du fils aîné du Maréchal de Montigny, représenté par* N... *de Loré, Lieutenant-Colonel de Vermandois, & de M. le Comte, Seigneur d'Hermay, marié à* N... *Dupuis, dont des enfans.*

ture en Lomagne, frere de *N*... de la Roche, Chevalier de l'Ordre du Roi, un des ayeuls de feu M. de Fontenilles, Evêque de Meaux, & Aumônier de Madame.

7. *Bourguinne* du Faur, mariée à *N*... de Cheverri de Saint-Michel, Baron de la Reole, dont un fils marié à *Françoise* de la Rochefoucault Fonseques-Surgeres.

8. *Françoise*, mariée à *N*.... de Garaul-Urlevigne, Conseiller au Parlement de Toulouse, ayeul de Messieurs de Casusac.

9. *Honorette* du Faur, mariée à *N*.... d'Auslargues de Saint-Felix, Conseiller au Parlement de Toulouse.

VI. *Pierre* du Faur, Seigneur de Saint-Jorri, fut Conseiller au Grand Conseil, puis Maître des Requêtes en 1595, Président au Parlement de Toulouse, & Premier Président du même Parlement en 1597, qui avoit été vacant pendant deux ans depuis la journée de la Saint Barthelemi. Il mourut d'apoplexie au Palais, en prononçant un Arrêt en 1600, avec la réputation d'un des plus savans & un des plus integres Magistrats de son tems (*a*). Il épousa *Charlotte* de la Jugie, sœur de *François*, Baron de Rieux, Gouverneur de Narbonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont il eut,

1. *Jacques*, qui suit.

2. *Marie*, mariée à *N*... Seigneur de Castesa, près de Castel-Sarrasin.

3. *Antoinette*, mariée 1°. à *N*.... Seigneur d'Aucasten & de Lobejac; 2°. à N... Seigneur de Mauvesin près Marmande.

4. *Anne* du Faur, mariée au Seigneur de Fesrals, Sénéchal de Lauraguais.

VII. *Jacques* du Faur, Seigneur de Saint-Jorry, Conseiller au Parlement de Toulouse, fut écrasé sous les ruines d'une Eglise, où il faisoit sa priere. Il avoit épousé *Claude* de Cardaillac, fille d'*Hector*, Seigneur de Bioulle, Baron de Cardaillac, & de *Marguerite* de Levis-Quelus (*b*): il en eut,

1. *Jean-François*, qui suit.

2. *Henri*, Seigneur de Bruguelres, qui, après avoir porté les armes, se fit d'Eglise.

3. *Jacques*, qui se signala dans les armées de Flandres & de Catalogne: il épousa *N*... de Parade.

4. *N*... alliée à *N*... de Melet, Conseiller au Parlement de Toulouse.

5. *Louise-Marie*, mariée à *N*.. d'Olive, fils du Syndic des Etats du Languedoc.

6. *N*... du Faur, Religieuse à Villemur.

VIII. *Jean-François* du Faur, Seigneur de Saint-Jorry, fut Conseiller au Parlement de Toulouse, & épousa *Marie* Bertrand, de la famille du Premier Président du Parlement de Paris, Garde des Sceaux & Cardinal: il en eut,

1. *Tristan*, qui suit.

2. *Jacques* du Faur, qui de *N*... sa femme eut *Claude*, mariée à *François-Gaston* de Foix, Comte

(a) *Il a donné des Commentaires sur le Droit, & l'on voit son buste à côté de celui de son cousin* Guy *du Faur, Seigneur de Pibrac, dans la Galerie de l'Hôtel de Ville de Toulouse.*

(b) *Petite-fille* d'Antoine *Levis, Grand-Sénéchal de Rouergue, Chevalier des Ordres, mort 6 Avril 1586, du côté de sa mere, & niece de* Jacques *de Levis-Quelus, un des Favoris de* Henri III.

de Rabat, Marquis de Fornetis *(a)*.

3. *Isabelle* du Faur, mariée à N.... de Burta, Conseiller au Parlement de Toulouse.

4. *N*... morte fille.

IX. *Tristan* du Faur, Baron de Saint-Jorry, devint Comte de Bioulle après la mort de *Louis* de Cardaillac de Levis, Comte de Quelus, Lieutenant Général pour le Roi dans la Province du Languedoc, & Chevalier de ses Ordres, mort sans enfans, qui étoit son oncle maternel. Il fut plusieurs fois Capitoul de Toulouse, & laissa *Jacques-Louis*, qui suit.

X. *Jacques Louis* du Faur, Seigneur de Saint Jorry, Comte de Bioulle, Conseiller au Parlement de Toulouse, mourut en Août 1708 : il avoit épousé *N*... Boissau, dont il eut,

1. *Tristan*, qui suit.

2. *N*... mariée en 1707 à *Jean* de Papus, Seigneur de Cognans, Conseiller au Parlement de Toulouse.

3. *N*... mariée en 1708 à *N*... Fleyres.

XI. *Tristan* du Faur de Cardaillac, II du nom, Marquis de Cardaillac, Comte de Bioulle, Baron de Saint-Jorry, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant des Gardes du Duc d'Orleans Régent, Mestre de Camp, Colonel-Lieutenant de la Colonelle Générale en 1717, épousa en 1709 *N*.... de Ferrand, morte en 1711 : il en eut,

Jeanne-Marie Gabrielle du Faur, élevée auprès de Madame d'Orleans, Abbesse de Chelles, & mariée à *N*.... Dacies, Président de la Cour des Aydes de Montauban, dont une fille, mariée à M. de Civrac, alliée à la Maison de Junies.

Branche des Seigneurs de la Serre.

VI. *Charles* du Faur, Seigneur de la Serre, second fils de *Michel* & d'*Eleonore* de Bernuy, fut Gouverneur de Luscel pendant la Ligue : il épousa 1°, *Jacqueline* de Bozenne, Dame d'Aubais, Terre érigée en Marquisat en 1724, située à quatre lieues de Nismes ; 2°. à *Louise* de Varci, Dame de Monteyer, veuve de *Louis* de Baschi Saint-Esteve, avec un fils, *Balthasard* de Baschi. Du premier lit *Charles* eut *Marguerite* du Faur *(b)*, mariée à ce *Balthasard* de Baschi, fils du premier mariage.

(a) *Issu de pere en fils de* Gaston I, *Comte & Prince de Foix, mort à Pontoise 13 Décembre 1315. L'ayeule de* François-Gaston *étoit* Jeanne *de Pardaillan-Gondrin-Montespan, sa bisayeule* Jeanne *de Durfort. Du mariage de* François Gaston *de Foix avec* Claude *du Faur, vint* Angelique-Cesarine *de Foix, mariée à* N... *de Carbonnieres, Marquis de la Capelle-Biron.*

(b) *De cette* Marguerite *du Faur sortent Messieurs les Marquis d'Aubais, de Baschi du Caillar, dont un tué en Italie, le Vicomte de Cambis, le Comte de Baschi, Ambassadeur à Venise, Chevalier des Ordres, Conseiller d'Etat d'Epée, son gendre ; le Comte de Montainard, sa sœur, femme du Marquis de Montainard, Lieutenant Général, & Inspecteur Général d'Infanterie, beau-frere du Marquis Guerin Tencin, neveu du feu Cardinal Archevêque de Lyon, & aussi la femme du Marquis de Lugeac, Lieutenant Général, Inspecteur d'Infanterie, & Capitaine-Lieutenant des Grenadiers à Cheval.*

de *Louise de* Varci sa seconde femme, de laquelle il eut,

1. *Henri*, tué au siége d'Ostende.

2. *Charles*, qui suit.

3. *N...* du Faur, mariée à *N...* de Jarente, Baron de Montclar en Provence.

VII. *Charles* du Faur, Seigneur de Monteyer, épousa *N....* du Passage, sœur de *N...* du Passage, Gouverneur de Valence en Dauphiné, dont des enfans.

Branche des Seigneurs de Courcelles-le-Roi, Pierrefitte-ès-Bois, Langresse, Cormont, &c.

VI. *Jean* du Faur, dit *le Jeune*, Seigneur de Courcelles-le-Roi, quatrieme fils de *Michel* du Faur de Saint Jorry, Président à Mortier au Parlement de Toulouse, & d'*Eleonore* de Bernuy, eut de son pere par testament la Terre de Sainte-Cristie, ou Sainte-Christine-lés-Nogaro en la Comté d'Armagnac. Sa mere lui fit don de dix mille livres par acte du 17 Juillet 1575. Il fut Seigneur de Courcelles-le Roi, avec haute, moyenne & basse Justice en partie de Beaulieu, d'Acé, de Pierrefitte-ès-Bois, Fay-aux-Loges près Orleans, Largesse dans l'Appanage du Duché d'Orleans, de Cormont, &c. qui lui fut adjugé par une Sentence du Bailliage de Gien le 30 Janvier 1595. En 1572 il fut pourvu de la Charge d'un des Gentilshommes ordinaires de M. le Duc d'Anjou, & aussi un des Gentilshommes de la Chambre, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances, Maréchal de Camp, Gouverneur de Gergeau, 30 Janvier 1597, Maitre particulier des Eaux & Forêts du Duché & Bailliage d'Orleans. Il testa le 1 Décembre 1604, & fut marié deux fois. Il épousa 1°. le 21 Septembre 1575 *Catherine* Mesnager, Dame de Marsaut près Gien, Diocèse de Bourges, veuve de *François* Seguier, Président au Parlement de Paris, oncle du Chancelier Seguier, & fille d'*Etienne* Mesnager, Maître des Eaux & Forêts de Montargis, qui fit construire à ses dépens l'Eglise de Notre-Dame de Gien. Il épousa en secondes noces *Madeleine* Geoffroy, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent,

1. *Guy*, qui suit.

2. *Jean-Pierre*, auteur de la branche des Seigneurs de Langesse, rapportée ci-après.

3. *François*, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, mort sans alliance.

4. *Louis*, mort sans enfans de *Marie* Riberac son épouse.

5. *Henri*, mort sans avoir été marié.

VII. *Guy* du Faur, Seigneur de Courcelles, Pierrefitte, &c. Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, épousa *Marie* de Sainte-Nectaire, vulgairement Senneterre, fille de *Jacques* & de *Marguerite* d'Etampes (a). Il en eut,

1. *Jean-Jacques*, qui suit.

2. & 3. *Guy*, marié sans enfans à *Marie* Gaury, & *Ga-*

Cette Marguerite *du Faur se maria en secondes noces en 1607, à* Jacques *Peyres, & mourut à Nérac en 1609.*

(a) *De la même Maison est le Maréchal de Senneterre, Chevalier des Ordres, vivans en 1764.*

briel, tous les deux morts au service.

4. *Daniel*, reçu Chevalier de Malte en 1631, mort à Malte, où il testa le 29 Septembre 1637.

5. *Michel*, Prieur de S. Clair, puis marié à *Marie* d'Avau, dont des enfans morts au berceau.

6 *Paul*, Seigneur de la Sablonnieres & de Pierrefitte, qui de sa femme, *Marie* Charier, Dame de la Sablonnieres, eut *Paul* & *François*, morts garçons. *Michel* son aîné épousa *Huberte* du Saroux de Couet, dont il eut *Michele-Huberte* du Faur, mariée 8 Mai 1691 à *Henri* d'Orleans, Seigneur de Creci, dont le petit-fils sert dans le Régiment de la Marche-Prince.

7. *Marie* du Faur, mariée 3 Décembre 1663 à *Charles* le Brou, Seigneur de Romoy en Bourbonnois, dont une fille mariée à *N*... de Lausanne.

8. *Jeanne-Marie*, mariée à *Jean* de la Fontaine de Bonestat, dont le fils est Seigneur de Pierrefitte, qui a un fils qui sert dans le Régiment d'Eu.

VIII. *Jean-Jacques* du Faur, Seigneur de Courcelles-le Roi, testa 6 Septembre 1655, fut marié deux fois: 1°. à *N*.. de Chandieu de la Noele, Vicomtesse de Saint Georges; 2°. à *Eleonore* du Faur de Cormont, sa cousine-germaine. Il eut du premier lit,

1. *Madeleine* du Faur, mariée 4 Décembre 1647 à *Pierre* de Jaucourt, Baron d'Epeuil (*a*).

2. *Elisabeth* du Faur, mariée à *Gabriel* de Jaucourt de la Vesserie, tous les deux morts sans postérité. *Jean-Jacques* du Faur eut de sa seconde femme *Eleonore* du Faur de Cormont, veuve avec deux fils de *N*... Brosset d'Arconville, qu'il épousa à Gien par contrat du 4 Mars 1638, *Jean* du Faur, qui suit.

IX. *Jean* du Faur, Seigneur de Courcelles, en passa aveu & dénombrement au Duché de Sully. Il fut avec son cousin *Michel* confirmé & maintenu dans le Catalogue des nobles Gentilshommes du Royaume par Arrêt du Conseil du Roi du 27 Février 1669. Il épousa *Anne* de Gueribalde, Dame de Bondaroy & des Chapelles (*b*), dont il eut,

1. *Jean-Louis* du Faur, mort sans alliance.

2. *Marguerite-Henriette*, mariée à *Charles* de Tolede, Seigneur de Lormes, &c.

3. *Elisabeth*, mariée sans enfans à *N*... de Morogues de Fonfaix.

4. & 5. *Eleonore* & *Anne*, mortes filles; l'une à Orleans en 1729 ou 1730.

Branche des Seign. de Langesse, Marcaut & Cormont.

VII. *Jean-Pierre* du Faur, second fils de *Jean* dit le *Jeune*, & de *Catherine* Mesnager, fut Sei-

(a) *De ce mariage est venu* Madeleine *de Jaucourt*, *mariée à* Armand *de Mormés*, *Marquis de Saint-Hilaire*, *Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis*, *Lieutenant-Général*, *& Gouverneur de Belleisle.*

(b) *Sœur de* Marguerite *Gueribarde des Chapelles*, *mariée à* Philippe *de Jaucourt de Villarnoulx*, *pere de* Catherine-Anne *de Jaucourt*, *mariée au Comte du Belay*, *qui eurent* Catherine-Félicité *du Belay*, *Dame d'Honneur de la feue Reine*, *seconde Douairiere d'Espagne*, *mariée au Prince de Robecq-Montmorency.*

gneur de Mortumier, le Verger, Marcaut, Langesse & Cormont. Il testa 20 Septembre 1651, mourut 15 Juin 1652. Il épousa à Civrai en Poitou, 19 Juillet 1605, *Marguerite* Goulart, fille de *René*, Seigneur de Breuil, Goulart, &c. & de *Marguerite* Poussard de Fors & de Vigean (*a*), dont sont nés,

1. & 2. *Jean* & *Pierre*, morts revenans de l'armée.

3. *Henri*, Seigneur de Marcaut, marié deux fois : 1°. à *Marie* Stample, de qui il a eu un fils, passé dans la Prusse Brandebourgeoise, où il a eu le commandement d'un Fort; 2°. à *Marie* de Gervi, mere de *Jean Pierre* du Faur, devenu par arrangement Seigneur de la Mothe Saint-Firmin, marié à *Marguerite* d'Anjou.

Ils ont eu des enfans morts au berceau.

4. *François* qui suit.

5. *Guy*, Seigneur du Verger & de Mortumier, marié 24 Octobre 1654 à *Louise* Dujon, Dame de la Valée, dont un fils mort enfant.

6. *Eleonore* du Faur, mariée 1°. à *N*... Brosset d'Arcouville; 2°. à *Jean-Jacques* du Faur, Seigneur de Courcelles, son cousin-germain, dont on a parlé ci-dessus.

VIII. *François* du Faur, Seigneur de Cormont par donation de ses pere & mere 5 Février 1642, en fit hommage au Seigneur Busniere le 23 Février 1673, & de la Terre des Bois le 24 Juillet 1670 au même Seigneur. Il fut Page du Cardinal de Richelieu, & épousa par contrat du 16 Février 1643 *Marie* Odry, Dame de la Mothe-Saint-Firmin, fille d'*Etienne* & de *Marie* de Gevry. De ce mariage sont nés,

1. *Jean* qui suit.

2. *Louis*; 3. *François*; 4. *Paul*, morts enfans.

5. *Charles*, qui pendant qu'il a vécu a possedé le Fief & le lieu Seigneurial des Bois, réuni à sa mort à Cormont.

6. *Marie-Madeleine*, mariée 27 Novembre 1686 à *N*.... de Bievre, Seigneur de Monlear & du Marais en Gâtinois, assassiné au Château de Gouffier, où il étoit en garnison.

IX. *Jean* du Faur, baptisé à Saint Pierre de Poilly, Diocèse de Bourges, 13 Décembre 1644, Seigneur de Cormont, épousa par contrat passé 25 Octobre 1682 *Helene* Fortet fille de *Jerôme*, Juge & Prevôt de la Justice Royale & de la Ville de Gien (*b*). Ils eurent pour fils unique,

(b) *Sœur de* Charles *Poussart*, *trisayeul d'*Anne *Poussard*, *Duchesse de Richelieu*, *par son mariage 16 Décembre* 1649, *avec* Armand-Jean *du Plessis*, *Duc de Richelieu*, *pere par une seconde femme de M. le Duc de Richelieu d'aujourd'hui*, *vivant en* 1764.

(a) *Elle étoit petite-niece de* Pierre *Fortet*, *qui volé*, *dépouillé*, *attaché nud dans la Forêt de Fontainebleau*, *promit à la Sainte Vierge de se faire Catholique*, *s'il échappoit au danger : deux passans parurent aussitôt*, *& le secoururent. Il se convertit*, *& contribua de ses deniers aux réparations de l'Eglise Royale Collégiale de Saint Etienne de Gien*, *ruinée par les Huguenots*, *ainsi qu'à celles du Couvent des Dames de Sainte-Claire*, *fondé par la Reine Blanche*, *mere de Saint Louis*, *qui a eu pour Religieuses* Agnès *de Courtenay*, *&* N... *de Valois*, *& à celles des Minimes*, *fondées par la Princesse* Anne, *fille*

<. *Jean-François* du Faur, Sei-
:ur de Cormont, né & baptisé Janvier 1684. Il étoit sous la ælle de sa mere ; le 29 Juillet ɔo il fut maintenu dans les pri-eges des Gentilshommes par donnance de M. Jubert de Bou-le, Intendant de la Généralité Orleans. Il épousa par contrat 21 Juin 1707, & le 11 Juillet vant *Madeleine* Bailli, fille de *ançois* Bailli, Juge ordinaire Prevôt de la Ville de Gien, & *Jeanne* Armenault. Il en eut *an-François-Pierre*, qui suit, *Louis*.

XI. *Jean-François-Pierre* du ur, né 26, & baptisé 27 Nombre 1711, Seigneur de Cor-ont à la recommandation du aréchal de Nangis, son parent, t élevé aux Cadets de Metz, & otint ensuite une Lieutenance ins le Régiment de Limousin. Il :st marié à Auxerre 30 Janvier 745 avec *Marie-Jeanne-Modeste* : Jodon, dont

1. *Guy-Pierre-François* du ıur de Cormont, né 20 Février 749, Page de M. le Duc d'Orleans 2 Juin 1762, sur le certificat de I. de la Cour, Généalogiste de la Iaison d'Orleans.

2. *Daniel-Prix-Germain*, né 5 évrier 1760.

3. *Edme-Jean-Baptiste-Louis-aurent*, inscrit Page de M. le Duc e Penthievre, né 26 Juillet 1751.

4. *Anne-Edme-Joseph*, né 1 Octobre 1760.

5. *Marie-Jeanne-Louise-Madeleine*, née 21 Mars 1746.

6. *Marie Jeanne-Eleonore-Edmée*, née 2 Septembre 1753, & trois filles mortes.

Les armes : *d'azur à deux fasces d'or, accompagnées de six besans d'argent*. 3, 2, 1.

FAUTRIERES. : Terre dans la Province du Charollois en Bourgogne, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse ; connue dés le onzieme siecle.

Anselme de Fautrieres, Chevalier, vivoit en 1060 : il souscrivit à la Fondation du Doyenné de Blanzy, faite par *Girard* d'Urzol, de la Maison de Suzy de Brancion, du consentement de *Geofroi* de Sémur, Chevalier, Seigneur de la Terre de Blanzy (*a*). Il épousa *Elisabeth* de Brancion de Luzy, dont 1. *Girard*, qui suit. 2. *Marie*, une des premieres Religieuses à l'Abbaye de Mancigny, où l'on ne recevoit que des filles de condition.

Girard de Fautrieres, Chevalier, épousa *Alix*, fille de *Meinard* de Sémur, frere de *Saint Hugues*. Il fit le voyage de la Terre-Sainte avec *Josseran* de Brancion, *Bernard* de Châtillon, *Girard* d'Amanzé, *Josseran* de Lugny, *Geofroi* de Cluny, sous *Geofroi* de Bouillon (*b*).

e Louis XI, *Dame de Gien. Il répara ces deux Couvens de ses deniers. l étoit Lieutenant Général de la Ville de Gien. Le Fondateur du 'ollege de Fortet, N... du Fortet, Chanoine de la Cathédrale de 'aris, étoit de la même famille.*

(a) *Ceux qui signerent cet acte furent* Antelme *de Fautrieres*, Ulric *'e Saint-Privé*, Girard *de Malet*, Liteau *de Ternac ou Tenet, tous Chevaliers, comme il est porté par la Chartre, dit du* Grand-Cartulai-e *de l'Abbaye de Cluny, où le Titre original est en Latin.*

(b) *Ces Seigneurs donnerent dans cette premiere Croisade des preu-'es de leur valeur, reçurent plusieurs blessures. A leur retour ils vécu-*

Guy de Fautrieres, fils de *Girard*, épousa en 1160 *Hugonete* de Vergis, dont :

Hugues de Fautrieres, Chevalier, dans un âge avancé épousa *Agnès* de Châtillon, fille de *Hugues* de Châtillon, Comte de S. Paul, & petite-fille de *Hugues* de Châtillon, & de *Jeanne* de Boulogne. Il en eut, 1. *Hugues*, qui suit. 2. *Henri*, Abbé de Cluny (a) en 1308, ensuite Evêque de S. Flour, mort en 1320. Il y a encore à Saint Flour deux candelabres de cuivre très grands, que *Henri* de Fautrieres, Evêque, fit faire en 1319.

3. *Agnès*, Religieuse de Mancigny : 4. *Adelaide*, mariée à *Pierre* de Courtenay.

Hugues de Fautrieres épousa en 1300 *Marie* de Courtenay, fille de *Pierre*, Seigneur de Champignole & de S. Briffon, & de *Marguerite* de Saint Valerin. *Hugues* de Fautrieres étoit Maréchal de Camp. Il laissa de son mariage :

Henri de Fautrieres, marié en 1338 à *Philiberte* de Lugny, fille de *Josseran*, ancien Baron de Lugny, & de *Marguerite* de Pisey. Il en eut, 1. *Hugues*, qui suit 2. *Erard*. 3. *Litaut*, rapporté après son frere aîné.

Hugues vécut près de cent ans, fut un des grands hommes du siecle. Il servit utilement *Philippe* & *Jean*, Ducs de Bourgogne. Il n'eut point d'enfans de *Jeanne* de Damas son épouse, fille de *Gerard* de Damas, Chambellan de *Jean* Duc de Bourgogne, & d'*Isabelle* d'Aveniere, fille du Seigneur d'Anlezy.

Litaut, son plus jeune frere, épousa en 1377 *Marguerite* de S. Privat, ou de S. Privé Il eut

Guillaume de Fautrieres, Seigneur d'Odour & de Pressy, marié à *Alix* de Villeneuve, dont *Marcelin*, qui suit, & *Jeanne* mariée au Baron de Sinot.

Marcelin épousa *Louise* de l'Hôpital, dont il eut,

Gaspard de Fautrieres, marié à *Helene* de la Cour-Moulin : de ce mariage vint,

Philibert de Fautrieres, marié en 1573 à *Antoinette* de Foudras.

Guy de Fautrieres, son fils, fut Maréchal des Logis d'une Compagnie de cent Gentilshommes, levée par le Duc de Mayenne. Il épousa *Georgette* de Salornay en 1596, Dont il eut,

Claude de Fautrieres, qui fut continué, à cause de son rare mérite, Elu des Etats de la Noblesse du Charollois pendant neuf ans, cette place ne pouvant être occupée que pendant trois ans. Il épousa en 1677 *Marguerite* de Saint-Amour, dont il eut, 1. *Claude*, qui suit; 2. 3. 4. *Pierre*, *Fran-*

rent en odeur de sainteté, & ils furent enterrés à l'Abbaye de Cluny, derriere la Chapelle de Saint Pierre-le-Viel.

(a) *Un extrait des Chartres de l'Abbaye de Cluny dit :* Henricus de Fautrieres, filius nobilis Hugonis de Fautrieres in Matisconensis, seu ut alii volunt Quadrælinsi pago, & d'Agnetis de Châtillon, filiæ Hugonis de Châtillon, Comitis Sancti Pauli, fratrem habuit Hugonem de Fautrieres militem Dominum de Fautrieres, qui duxit Mariam de Courtenay filiam Domini de Champignole & de S. Brisson, & Margaritæ de S Valerin. In hac illustri Domo de Fautrieres quæ ad usque diem hanc præclaris illustratur militiæ Ducibus, fuere Hugo & Gabriel de Fautrieres Monachi Cluniacensis, anno 1480.

is, Thibaud, tués Capitaines Infanterie.

Claude épousa en 1659 *Elisa-* *eth* de la Boutiere, fille de *Jean*, apitaine de cinquante Hommes 'armes, & Gouverneur de Belle-ille, & d'*Angélique* de Saint-uillien-Bayart, dont il eut,

Claude-Marie, qui suit, & ix autres garçons tués au Service.

Claude-Marie de Fautrieres servit vingt ans en qualité de Capitaine dans les Guerres de Piémont sous le Maréchal de Catinat, & ne quitta le Service que par rapport à ses blessures (*a*). Il fut successivement Alcade de la Noblesse de Bourgogne, Commissaire-Rapporteur aux Etats Généraux, Elu de la Noblesse du Charollois & du Maconnois, Gouverneur de la Ville de Charolle, Lieutenant de Roi de la Province du Charollois. Le Roi lui donna le titre de Comte, par Lettres enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon. Il épousa en 1692 *Elisabeth* de Perrault, dont *Michel*, qui suit, & une fille mariée à *Jacques* de Valadoux, Marquis d'Ancy.

Michel de Fautrieres, Lieutenant de Roi de la Province de Charollois, a été Capitaine de Cavalerie & Exempt des Gardes du Corps. Il a eu treize oncles tués à la guerre sous le Regne de Louis XIV; ses infirmités l'ont obligé de quitter le Service. Il épousa en 1724 *Laure* de la Tour-Taxis, dont *Louis-Marie*, qui suit, & trois filles. L'aînée, mariée au Comte d'Avenas, de la Maison de Lorencin, qui a une fille, Chanoinesse à Neuville-les-Dames. La seconde, mariée au Marquis de Sommières, neveu de Messieurs de Choiseul, l'un Cardinal & Archevêque de Besançon, & l'autre mort Evêque Comte de Châlons en Champagne. Sa troisieme fille n'est point mariée.

Louis-Marie de Fautrieres, né en 1733, filleul du Roi & de la Reine, d'abord Page de la Petite Ecurie, Chevalier de Saint Louis avec pension, depuis la Bataille de Rosbac où il a été dangereusement blessé, est Capitaine de Cavalerie dans la Mestre-de-Camp-Général depuis 1748, & n'est pas encore marié.

Les principales alliances, sont avec celles de Courtenay, Châtillon, Beaufremont, Urfé, d'Erburs, Malin de Saint Belain, Chaugi, Roussillon, Damas, Foudras, Artus, d'Amanzé, de Montdor, de Drès, des Comtes de Flandres & de Boulogne, de Vergis, Choiseul, &c. Sur les vieux parchemins est écrit *Feaultrieres*, & *Fautrieres*.

Suivant les certificats des Etats Généraux, cette Noblesse étoit très puissante: il y a plus de quinze Châteaux qui lui ont appartenus, où sont encore ses armes. Il y a cinq cens ans que la Terre de Courcheval est dans cette Maison. Elle conserve une copie de reprise de Fief de Courcheval, faite au Duc de Bourgogne par *Jeanne* d'Urfé,

(a) *Le Journal des Guerres de Piedmont sous M. de Catinat, dit que ce* Claude-Marie *de Fautrieres, avec quarante Cavaliers attaqua au Gué de Carignan soixante-quinze dragons, en tua trente, en prit quinze, & de-là marcha à Beaufort, où il battit un gros détachement des ennemis. La Gazette de ce tems-là dit encore qu'ayant eu ordre de reconnoître les retranchemens de Feisson, il les attaqua & s'en rendit maître, malgré la superiorité des ennemis. Il y reçut quatre blessures.*

femme de *Mathieu* de Fauttieres, son mari absent, où il est dit : *Excepta turris quadrata de Courcheval*, qui ne releve que *de Dieu & de son mari*. C'est la premiere fois que le Duc de Bourgogne prit possession du Charollois.

Les armes : *Au 1 & 4 d'argent au sautoir de sable, chargé de cinq coquilles d'or : au 2* de Courtenay, *au 3* de Châtillon.

Devise : *Tendre & féal depuis plus de six cens ans.*

FAY (De) en Velay. *De gueules, à la bande d'or, chargée d'une Fouine d'azur.*

Cette Maison, une des anciennes du Languedoc, tire son nom de la Terre de Fay dans le Haut Vivarais. Elle a donné beaucoup de Chevaliers de Malte : deux Evêques, un de Poitiers, l'autre d'Uzès ; un Chambellan de *Charles VII*, & un Maréchal de France de nos jours ; elle a contracté des alliances avec les Comtes de Valentinois, & de Diois, les Polignac, les Bermond d'Andure, les Montmorency, la Fare d'Alais, la Vieuville, la Baume-Suze, Grolée, Senneterre, & autres grandes Maisons.

I. *Pierre* de Fay, Seigneur de Fay en Vivarais, vivoit l'an 1000. Il fit des donations à l'Eglise de Chanac, dépendante de l'Abbaye de Pibrac en Auvergne (*a*).

De *Marie* ...... sa femme, il eut,

1. *Pierre*, mort sans postérité.
2. *Pons*, qui suit.

II. *Pons* de Fay, Seigneur de Fay, de la Voulte, &c. qualifié *Consularis* *, & son frere *Pierre* vendirent en 1197 une partie de leur patrimoine à l'Abbaye de S. Chaffre, pour fournir aux frais du voyage de la Terre-Sainte.

Pons avoit épousé en 1145 *Agnès* de Polignac, & il en eut *Pons*, qui suit.

III. *Pons* de Fay, III du nom, Damoiseau, Seigneur de Fay, de la Voulte, de Vertoison, Chapteuil, Lardeyrol, Mézeres, Beaulieu, & d'Ortius en Velay, rendit hommage de ses Terres à l'Evêque du Puy en 1220, & fit une donation la même année, du consentement de *Garantiane* sa femme, & de ses fils, à Saint Robert & à la Maison de Saint-Julien. Ses enfans furent,

1. *Guillaume*, qui suit.
2. *Pierre*, dont on parlera après son frere.
3. *Urbain*, mort sans postérité.

IV. *Guillaume* de Fay, Damoiseau, Seigneur de Fay, de la Voulte, Vertoison, Chapteuil, Lardeyrol, &c. fut surnommé *Jourdain*, parcequ'il fut baptisé sur le fleuve de ce nom dans la Palestine.

On ignore le nom de sa femme, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Philippa*. Elle portoit un aigle à son sceau, *Archives de Poitiers* : testa 30 Mai 1246, vivoit encore 13 Mars 1251 : elle fut mariée en 1239 avec *Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois & de Diois ; & lui apporta, comme héritiere de la branche aînée, les Terres de Fay, de la Voulte, & plusieurs autres Terres en Vivarais.

IV. *Pierre* de Fay, II du nom, Seigneur de Chapteuil, (frere

(*a*) Gallia Christiana.

* *Le mot* Consularis *étoit anciennement un titre équivalent à celui de Comte*. Histoire Générale du Languedoc, Tom. II, p. 290.

de *Guillaume*) fut marié en 1220; on ignore le nom de sa femme. Il eut pour fils *Pons*, qui continua la postérité.

V. *Pons* de Fay, III du nom, Damoiseau, Seigneur de Chapteuil, fit une vente en Novembre 1244 à l'Evêque du Puy de la douzieme partie qu'il avoit au Château de Mezeres. Le nom de sa femme est ignoré. Ses enfans furent,

1. *Artaud*, qui suit.

2. *Pons*, reçu Chevalier de S. Jean de Jérusalem en 1290, fut Commandeur de Saint Jean du Puy en 1295.

3. *Eustache*: il eut un fils nommé *Reynaud*, qui épousa par acte du 3 Avril 1323 *Reynaude* de Boucharde, de laquelle naquit *Arnauld*, dont on ignore la destinée.

4. Autre *Pons*, Commandeur du Devesset, & Grand-Prieur d'Auvergne en 1294.

VI. *Artaud* de Fay, Chevalier, Seigneur de Chapteuil, vivoit en 1345; sa femme n'est point connue. Il fut pere d'*Arnaud*, qui suit.

VII. *Arnaud* de Fay, Chevalier, Seigneur de Chapteuil, fut marié vers l'an 1350 avec l'héritiere de Peyraud, & en eut,

1. *Guillaume*, qui suit.

2. *Raymond*, qui a formé la Branche des Seigneurs de la Tourmaubourg.

3. *Artaud*, reçu Chevalier de Rhodes en 1359, devint ensuite Commandeur de Devesset & de S. Jean, Grand-Prieur d'Auvergne. Son tombeau est à droite de l'entrée de l'Eglise de S. Jean du Puy.

VIII. *Guillaume* de Fay, II du nom, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, épousa en 1356 *Gerine* de Touchet, Dame de Loignac, il fut tué à le bataille de Brégnais proche Lyon en 1391, & laissa de son mariage *François*, qui suit.

IX. *François* de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, épousa le 10 Juin 1393 *Alix* de Solignac.

De ce mariage vinrent,

1. *Cliquet*, qui suit.

2. *Jean*, Grand Bailli de la Morée; il se trouva au Chapitre Général de l'Ordre des Chevaliers de Rhodes en 1459, & fut tué l'an 1462 en défendant valeureusement la Morée contre les Turcs.

3. *Artaud*, mort sans postérité.

4. *Guillaume*, qui a formé la branche des Seigneurs de Solignac, dont il sera fait mention après celle des Seigneurs de Gesfande.

X. *Cliquet* de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyrand, épousa en 1437 *Elisabeth* de Brotte. Il mourut en 1497, laissant de son mariage *Hector*, qui suit.

XI. *Hector* de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, épousa le 10 Juillet 1476 *Catherine* de Rébé, & en eut *Noël*, qui suit.

XII. *Noël* de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, Lieutenant de Roi en Dauphiné, épousa le 10 Juin 1520 *Françoise* de S. Gelais: de ce mariage vinrent,

1. *Antoine*, qui continue la descendance.

2. *Jean*, marié avec *Louise* de Varcy (*a*), Dame de Virieu; il

(a) *Et non Varin, comme dit l'Auteur de la Généalogie imprimée, & faite pour être inserée dans l'Armorial du Languedoc par le même Auteur.*

a formé la branche de ce nom, qui est éteinte. (a)

3. *Jean-Just*, Commandeur des Echelles en 1554.

4. *Girard*, dit Saint-Romain, Chevalier de Malte en 1532, Commandeur de Bellecombe en 1540.

XIII. *Antoine* de Fay, Seigneur de Peyraud, Gouverneur de Montpellier, fut marié le 22 Septembre 1540 avec *Françoise* de la Baume, & eut d'elle,

Jean, qui suit.

2. Autre *Jean*, Evêque de Poitiers en 1568, mort en 1578.

3. *Louis*, auteur de la branche des Seigneurs de la Cheze, établie en Poitou.

XIV. *Jean* de Fay, Baron de Vesenobre, Seigneur de Peyraud & de Jozas, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouverneur de la Haute-Bresse, épousa le 5 Mars 1579 *Marie* de Montmorenci. Le Roi *Henri IV* le fit Sénéchal de Beaucaire & de Nismes, par Lettres dattées du Camp de Bar-sur-Seine du 29 Avril 1590. Il occupa cette Charge pendant près de 40 ans, & il en obtint la survivance pour son fils aîné.

Les enfans qu'il eut de son mariage, furent,

1. *Henri*, qui suit.

2. *Paul-Antoine*, Evêque d'Uzès en 1614, mort à la fin du mois de Mars 1633. Voyez *Hist. Génér. de Lang. Tom. V. page* 604.

3. *Gédeon.*

4. *Jules.*

XV. *Henri* de Fay, Baron de Vesenobre, Baron de Peyraud & de Jonas, Sénéchal de Beaucaire & de Nismes, Maréchal des Camps & Armées du Roi, fut marié en premieres noces avec *Jeanne* de Saint-Christophe le 25 Juin 1605. 2°. 4 Décembre 1624 fut troisieme mari de *Marguerite-Juste* de la Fare, sans enfans. Il eut du premier lit :

XVI. *Jules-César* de Fay, Baron de Vesenobre, Seigneur de Peyraud & de Jonas, épousa en 1680 *Jeanne* de Muat, dont *Jeanne-Marie* de Fay de Peyraud, qui épousa en 1719 *N.* de S. Priest, Président au Parlement de Grenoble, décédé en 1721, laissant un fils de ce mariage, qui a transigé le 6 Juin 1726.

Seigneur de la Cheze en Poitou.

XIV. *Louis* de Fay de Peyraud, Seigneur des Bernardieres, troisieme fils d'*Antoine* de Fay & de *Françoise* de la Baume, suivit son frere *Jean*, Evêque de Poitiers, dans son Diocese vers l'an 1568.

Il épousa en 1574 *Catherine* Aubert, fille de *Barthelemi*, Seigneur d'Avanton, Président au Présidial de Poitiers, & de *Charlotte* de Boussay.

Il eut de son mariage,

1. *Pierre*, qui suit :

2. *Jean*, tué en combattant pour le parti du Roi, dans les guerres de Religion, en 1595.

(a) *Leur fille* Jeanne, *bisayeule du Maréchal de Villars, épousa* (*contrat* 30 *Juillet* 1581) Claude *de Villars, Seigneur de la Chapelle & Masclas, dont* Claude, *pere de* Pierre, *pere du* Héros de la Gloire ; *c'étoit l'anagrame des noms du Maréchal, lequel se nommoit* Claude-Louis-Hector, *baptisé à Moulins le* 21 *Mai* 1653, *ayant atteint l'âge de trois semaines.* Mercure nov. 1736, p. 145. *L'Auteur de ses Mémoires, Tom. III, dit par erreur né & mort à Turin.*

XV. *Pierre* de Fay de Peyraud, Seigneur des Brandiniers, de la Chapelle-Perigny, &c. Il épousa par contrat du 11 Fevrier 1601 *Françoise* Nivellet, fille de *Fortuné*, Seigneur de Chanteguain, & de *Jeanne* du Chatellier, dont est issu *Philippe*, qui suit.

XVI. *Philippe* de Fay de Perraud, Seigneur de la Cheze, de la Chapelle Perigny, &c. fut marié trois fois. En premieres noces, par contrat du 13 Juillet 1628, avec *Renée* Boynet, fille de *François*, Seigneur de la Savaudiere, & de *Catherine* Boland, dont il n'eut point de postérité. En secon des noces, par contrat du 3 Avril 1644, avec *Marie* de Brilhac, fille de *François* de Brilhac, Seigneur de Boisvert, & de *Marie* Alexandre. Il eut pour troisieme femme, le 30 Juillet 1662, *Marguerite* de Houssaux, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Gibotiere, & d'*Elizabeth* Daviau.

Du second lit vint,

1. *Joseph*, qui suit;

Du troisieme lit est issu,

2. *François*, qui a formé la Branche des Seigneurs de la Gibotiere.

XVII. *Joseph* de Fay de Payraud, Seigneur de la Cheze, de la Chapelle-Perigny, &c. fut marié par contrat du 6 Octobre 1672, avec *Antoinette* Duflos, fille de *Claude*, Seigneur d'Avanton, & d'*Antoinette* Lesecq.

De ce mariage sont nés,

1. *Jacques*, qui suit;

2. *François*, dit le Chevalier de Perigny, Capitaine au Régiment de la Marche: il fut tué au siege de Verrue en 1705, en faisant les fonctions de Major de tranchée.

XVIII. *Jacques* de Fay de Peyraud, Seigneur de la Cheze, de la Chapelle-Périgny, d'Avanton, &c.: il épousa par contrat, du 18 Avril 1714, *Marthe* de Bernon, fille de *Samuel* & de *Marie* de Cottiby, duquel mariage sont issus,

1. *Jacques-Joseph*, qui suit;

2. *Jacques-René*, a servi d'abord dans les Mousquetaires, & est présentement sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises. Il s'est trouvé à la bataille de Fontenoy en 1745, au siege de Mastrich en 1748; a été marié, le 5 Août 1752, avec *Marie-Louise-Elizabeth* de Fourcroy, fille de *Jean* & de *Marie Anne* Perrier, dont il a une fille.

3. *Pierre*, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Champagne en 1743, s'est trouvé à la Bataille de Rocoux en 1746, à celle de Lawfelt en 1747, à celle de Hastenbeck en 1757, & à plusieurs autres sieges & batailles.

4. *Charles*, entré au Régiment de Luxembourg en 1739, a fait les Campagnes de Bohême & de Baviere; il s'est trouvé aux sieges d'Egra en 1741, & de Fribourg en 1744; a été fait sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises en 1746, & a servi en cette qualité au siege de Mastreich en 1748. Il s'est marié, le 21 Fevrier 1753, avec *Genevieve-Angélique* Houdiart, dont il n'a point d'enfant: il s'est retiré du Service en 1755.

XIX. *Jacques-Joseph* de Fay de Peyraud, Seigneur de la Cheze, de la Chapelle-Périgny, d'Avanton, &c. nommé le Marquis de la Cheze, est entré dans les Mousquetaires en 1739, & s'est trouvé en ladite qualité à la bataille de Dettingen en Juin 1743; s'est retiré du Service en 1745, & a épousé par contrat du 21 Avril

1758, *Anne-Julie-Félicité* d'Auguille, fille de *Matthieu-Pierre* d'Auguille de Candé, & de *Françoise* de Bourdois. Le Marquis de la Cheze a de son mariage,

1. *Jean-Hector-Jacques*, né 2 Septembre 1760.

2. *Julie-Françoise*, née 15 Mars 1759.

Seigneurs de la Gibotiere.

XVII. *François* de Fay de Peyraud, II du nom, Seigneur de la Gibotiere (deuxieme fils de *Philippe* de Fay de Peyraud, Seigneur de la Cheze, & de *Marguerite* de Houssaux), servit d'abord dans le Régiment Royal des Fusiliers : il eut une jambe cassée à la Bataille de Fleurus en 1690; eut la Croix de St. Louis en Avril 1693, tems de la création de cet Ordre, & fut le seul Capitaine d'Infanterie qui fut reçu alors. N'étant pas en état de continuer le Service dans les Troupes, il accepta la place de Major de Belle-Isle sur les Côtes de Bretagne, où il mourut. Il avoit épousé, par contrat du 3 Avril 1701, *Magdeleine* Jarry, & laissa de ce mariage,

1. *Pierre-François*, qui suit;

2. *Pierre-Basile*, Capitaine au Régiment de Royal-Artillerie en 1727 : il a servi 25 années de suite, s'est trouvé à vingt-trois sieges & à trois batailles : il fut blessé d'un éclat de bombe à Fribourg-en-Brisgaw en 1744, eut la Croix de St. Louis en 1745 : il avoit été marié en 1741, avec *Marguerite-Jeanne-Eucharie* de la Sayette, dont il n'a point d'enfans.

XVIII. *Pierre-François* de Fay de Peyraud, Seigneur de la Gibotiere, &c. Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie en 1720; a commandé les Sapeurs à tous les sieges où il a été employé, où il s'est toujours distingué par son activité & sa bravoure, entr'autres à la bataille de Lawfeld, où il commandoit une batterie en 1747. Il s'est retiré du Service en 1755.

Seigneurs de Solignac.

X. *Guillaume* de Fay, III du nom, Seigneur de Solignac, quatrieme fils de *François* de Fay, Seigneur de Peyraud, & d'*Alix* de Solignac, fut marié le 12 Janvier 1429, avec *Antoinette* de Tournon.

Il eut de cette alliance :

1. *Jean*, qui suit;

2. *Pierre*;

3. *Claude*, marié le 31 Janvier 1487, avec *Marguerite* de Lastie.

XI. *Jean* de Fay, V du nom, Seigneur de Solignac, épousa le premier Juillet 1477, *Aimée* de Saint-Didier : il fit son testament le 16 Janvier 1516, dans lequel, après avoir confié la tutelle de ses enfans à sa femme, il institua son héritier *Antoine*, son fils unique, qui suit.

XII. *Antoine* de Fay, II du nom, Seigneur de Solignac, eut pour femme, le 20 Août 1526, *Françoise* Duport : il fit son testament le 10 Juin 1579, & mourut vers l'an 1602, laissant de son mariage, *Jean*, qui suit.

XIII. *Jean* de Fay, IV du nom, Seigneur de Solignac, épousa le 5 Mars 1570, *Antoinette* Desbost. Il fit son testament le 18 Janvier 1596, par lequel il donne un legs à sa mere, & institue sa femme l'héritiere de ses biens, à la charge de remettre son hérédité à celui de ses enfans mâles qu'elle jugera à propos.

Antoinette

Antoinette Desbost fut veuve le 28 Mars 1622 : elle avoit eu de son mariage,

1. *Jean*, qui suit;

2. autre *Jean*, Sieur de Felain.

XIV. *Jean* de Fay, VII du nom, Seigneur de Solignac, épousa le 30 Septembre 1625, *Lionette* de Chomel. Le Maréchal de Schomberg lui écrivit une lettre en 1638, par laquelle il l'invite de se trouver à Beziers le 30 Juin, pour s'opposer aux desseins des Ennemis, & l'invite de continuer de donner des preuves de son affection au Service de Sa Majesté, &c.

Jean testa le 18 Mai 1558, & mourut en Avril 1664, laissant de son mariage *Jean-Annet*, qui suit.

XV. *Jean-Annet* de Fay, Seigneur de Solignac, fut marié, le 18 Avril 1672, avec *Lucrece* de la Condamine, & en eut *Louis-Charles*, qui suit.

XVI. *Louis-Charles* de Fay, Seigneur de Solignac, épousa le 19 Septembre 1695, *Isabeau* de Cortial.

De ce mariage vint *Claude*, qui suit.

XVII. *Claude* de Fay, Seigneur de Solignac, fut marié, le 20 Septembre 1731, avec *Magdelene* de Coubladour, & en eut,

1. *Louis-Charles*, né le 14 Novembre 1733, Capitaine Aide-Major au Régiment de Foix.

1. *Marie-Magdelene*, née le 6 Novembre 1732, a épousé, le 23 Avril 1753, *Paul* Ravel, Seigneur de Montoron, Chevalier de S. Louis, Capitaine au Régiment de Bresse.

3. *Marie-Louise*, née 20 Septembre 1734, Religieuse à l'Abbaye Royale de St. Paul de Beaurepaire, Ordre de Citeaux;

4. 5. 6. *Trois autres Filles*, non pourvues.

Seigneurs de la Tour-Maubourg.

VIII. *Raymond* de Fay, second fils d'*Arnaud* & de l'héritiere de Peyraud, fut marié en 1360, avec *Marguerite* de Saint-Quentin, fille d'*Aimar* & de *Catherine* de l'Herm : il fut pere de *Raynaud*, qui suit.

IX *Raynaud* de Fay, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Herm, épousa en 1387 *Catherine* de Sausac; il eut de cette alliance *Arnaud*, qui suit.

X. *Arnaud* de Fay, II du nom, Seigneur de Saint Quentin & de l'Herm, fut marié en 1401, avec *Marguerite* de Bosco Vario, & eut d'elle,

1. *Artaud*, qui continue la descendance.

2. *Guiot*, qui fut un des vingt Gentilshommes, ou Lances de la Sénéchaussée de Beaucaire, qui devoient se tenir prêts à marcher en conséquence de l'Ordonnance du Roi du 30 Janvier 1455. *Hist. Génér. du Lang. Tom. V*, *p.* 18.

XI. *Artaud* de Fay, Seigneur de Saint Quentin & de l'Herm, fut fait Chevalier le 16 Mai 1420, par le Dauphin, qui fut ensuite *Charles VII*, parcequ'il s'étoit distingué contre les Bourguignons. Ce Prince devenu Roi, le nomma son Chambellan par Brevet du 18 Juillet 1444. *Artaud* épousa, le 5 Juillet 1449, *Blanche* de Vaugelas, héritiere de Gertande. Il fit son fils aîné, *Jean*, héritier de ses biens par son testament de l'année 1482. De son mariage vinrent,

1. Ledit *Jean*, qui suit;

2. *Renaud*, héritier des biens de sa mere, lequel a fait la bran

che des Seigneurs de Garlande.

XII. *Jean* de Fay, II du nom, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Herm, épousa le 10 Décembre 1480, *Charlotte* de la Tour, fille de *Louis* de la Tour, Seigneur de Villermas la-Tour, & de *Catherine* Alman, héritiere de Vaudragon. Il fit son testament le 15 Mars 1512, & laissa de son mariage, *Christophe*, qui suit.

XIII. *Christophe* de Fay, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Herme : il épousa, le 25 Mai 1527, *Marguerite* Malet, fille unique & héritiere de *Jacques* Malet, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Chabrespine en-Velay. Il fit son testament le 4 Juin 1548, & laissa de son mariage, *Jean*, qui suit.

XIV. *Jean* de Fay, III du nom, Baron de la Tourmaubourg, Seigneur de Saint-Quentin, de l'Herme & de Chabrespine, Commandant pour le Roi dans le Pays du Velay, épousa, le 24 Avril 1558, *Marguerite* du Pelous, fille de *François* & de *Claudine* de Lussinge; s'étant trouvé au Puy avec les Seigneurs de Junchieres & de Beaune en 1562, où ils étoient allés pour affaires particulieres, ils se joignirent avec la Noblesse du Velay, qui étoit pour lors assemblée dans cette Ville, le défendirent avec tant de valeur, qu'ils obligerent l'Armée du Baron des Adrets, composée de sept à huit mille hommes, de se retirer des Fauxbourgs du Puy qu'elle avoit saccagés. Les assiégeans étoient venus devant cette Ville à la pointe du jour le 4 Août.

Il fit son testament le 22 Avril 1595. Les enfans qu'il eût de son mariage, furent

1. *Hector*, qui suit;
2. *Jean*, Chevalier de Malthe le 30 Décembre 1580, Commandeur de Montferrand & Grand-Bailli de Lyon en 1643.
3. *Jacques*, auteur de la Branche des Seigneurs de Coïlle.
4. *Guillaume*, qui a formé la Branche des Seigneurs de la Bastie, présentement éteinte.

XV. *Hector* de Fay, Baron de la Tourmaubourg & de Chabrespine, Sénéchal du Puy, fut marié le 7 Fevrier 1588, avec *Marguerite* de Roche-Chambla. Il fit son testament le 21 Juin 1624. De son mariage nâquirent,

1. *Jean*, qui suit;
2. *Juste*, reçu Chevalier de Malthe en 1600.

XVI. *Jean* de Fay, IV du nom, Baron de la Tourmaubourg & de Chabrespine, après avoir été reçu Chevalier de Malthe le 14 Jeanvier 1614, & fait ses Caravanes, quitta l'Ordre en 1631, & épousa *Jeanne* de la Motte-Brion, & eut d'elle

1. *Jacques*, qui suit;
2. *Jean-Hector*, Chevalier de Malthe le 30 Novembre 1664, fut Commandeur de Chambery, de Lurciel, ensuite Commandeur de Cette en 1685 : il commanda les Troupes du Pape & de Malte à Coron-en-Morée, où il fut tué le 24 Juillet de la même année 1685, âgé de 47 ans.
3. *Antoine*, reçu Chevalier de Malthe le 30 Novembre 1669, devint Capitaine d'une Galere de Malthe. Il fut Commandeur d'Olloy & de Carlat en 1720.

XVII. *Jacques* de Fay, Baron de la Tourmaubourg & de Chabrespine, fut marié en 1671 avec *Eleonore* Palatin de Dio, de Montpeyroux, & il en eut

1. *Jean-Hector*, qui suit;
2. *Jean Philibert*, reçu Chevalier de Malthe en 1680, fut en-

suite Grand-Maréchal de l'Ordre, & Grand Bailli de Lyon en 1712 : il mourut au Puy en-Velay le 4 Fevrier 1719, âgé d'environ 80 ans.

3. *Joseph*, reçu Chevalier de Malthe le 14 Mars 1708, fut Chanoine Comte de Lyon en 1718, & a eu l'Abbaye de Beaulieu, Diocèse du Mans, en 1747, & quatre filles. L'aînée mariée au Comte de Marsac, & la quatrieme au comte de Seneuge.

XVIII. *Jean-Hector* de Fay, Marquis de la Tourmaubourg, Maréchal de France Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de St. Malo, Seigneur de Chabrespine, de Ste. Ségolaine, de Signon & de la Bastie-en-Velay, &c. mort en 1764, est né vers l'an 1674, a été marié trois fois. En premieres noces, contrat le 14 Juillet 1709, célébration le 20, avec *Marie-Anne-Therese-Lucie* de la Vieuville, fille du premier lit de feu *François* de la Vieuville, fils du Duc de ce nom & d'*Anne Lucie* de la Motte Houdancourt, morte sans enfans le 19 Septembre 1714. En secondes noces, en Janvier 1716, avec *Marie-Suzanne* Bazin, de Bezons, fille aînée de *Jacques*, Comte de Bezons, Maréchal de France, morte le 20 Juin 1726. Et en troisiemes noces, en Août 1731, avec *Agnès-Magdelene* de Trudaine, fille de *Charles*, Seigneur de Montigny-Lancoup en Montois, Conseiller d'Etat, ancien Prévôt des Marchands de la Ville de Paris. Elle mourut le 4 Août 1737.

Il y a eu du second lit :

1. *Marie-Marguerite-Eleonore*, mariée en 1736 avec *Charles-Louis-César* de Fay, appellé Comte de Gerlande : elle mourut en 1737, & son mari l'année suivante ; ils laisserent de leur mariage une fille unique, nommée

Césariette-Agnès, mariée en Septembre 1752, à *Claude-Florimond* de Fay, Seigneur de Coisse, parent du Maréchal de la Tourmaubourg, morte sans postérité en 1753.

2. *Antoinette-Eleonore*, mariée en Mars 1749, avec *Louis-Antoine* Dupart de Barbançon, Marquis de Lany, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie de France, veuf depuis le 24 Juin 1750, avec un fils né le 20 Juin 1755.

Du troisieme lit :

3. *Louise-Magdelene*, née en 1732, mariée le 29 Décemb. 1752, avec *Charles François-Christian* de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Valenciennes, Capitaine d'une Compagnie des Gardes du Corps du Roi depuis 1764, morte le 15 Septembre 1754.

Seigneurs de Coisse.

XV. *Jacques* de Fay (troisieme fils de *Jean*, III du nom, Seigneur de Saint-Quentin, de l'Herme, de la Tourmaubourg & de Chabrespine, & de *Marguerite* du Peloux), fut marié en 1603 avec *Anne* de Coisse, Dame dudit lieu, dont il eut *Nicolas*, qui suit.

XVI. *Nicolas* de Fay, Seigneur de Coisse, épousa en 1642 *Claire* de Chavagniac, dont vinrent

1. *Balthazar*, qui suit ;

2. *Pierre-Claire*, Chevalier de Malthe, lequel fut Commandant de Courteserre en 1670.

XVII. *Balthazar* de Fay, Sei-

gneur de Coïsse, épousa en 1681 *Marie-Helene* de Truchet, dont vint *Florimond*, qui suit.

XVIII *Florimond* de Fay, Seigneur de Coïsse, fut marié en 1710 avec *Claudine-Huguette* de Bonlieu, & en eut *Claude-Florimond*, qui suit.

XIX. *Claude-Florimond* de Fay, de Coïsse, dit le Comte de la Tourmaubourg, Baron de Dunieres, & des Etats particuliers du Velay, Seigneur de Mazel, & de Pleine au même Pays, Capitaine-Commandant du Régiment de Bezons Caval. Il épousa en premieres noces, en Septembre 1752, *Marie-Agnès-Césariette* de Fay-Gerlande, morte sans enfans en 1753. Et en secondes noces, le 3 Mars 1756, *Marie-Françoise* de Belmont, dont un fils nommé *Marie-Charles-César*, né le 11 Fevrier 1757.

Seigneurs de Gerlande.

XII. *Renaud* de Fay, deuxieme fils d'*Artaud*, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Herm, & de *Blanche* de Vaugelas, héritiere de Gerlande, épousa en 1482 *Diane* Adhemar de Monteil de Grignan, dont vinrent,

1. *Christophe*, qui suit;

2. *Antoine*, Commandeur de Leurieul en 1565, tué la même année au siege de Malthe, où il portoit l'étendart de la Religion.

XIII. *Christophe* de Fay, Seigneur de Gerlande, fut marié le 21 Fevrier 1549, avec *Guione* de Saulsac, & eut d'elle,

1. *Gabriel*, qui suit;

2. *Just*, dit le Chevalier de Gerlande, reçu dans l'Ordre de Malthe le 2 Avril 1579, Commandeur de Charriere & Grand-Bailli de Lion en 1638.

3. *Judith*, mariée le 19 Décembre 1583, avec Fleury de la Rivoire, Seigneur de la Rivoire & de Chadenac.

XIV. *Gabriel* de Fay, Seigneur de Gerlande, Chevalier de l'Ordre du Roi en Août 1615, sous le Regne de *Louis XIII* : il épousa le 18 Janvier 1588, *Catherine* de Pelour, fille de *Nicolas*, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi : il eut de son alliance,

1. *Just-François*, qui suit;

2. *Just*, reçu Chev. de Malthe le 25 Juillet 1600, tué à l'entreprise de Forgie le 30 Août 1613.

3. *Charles*, dit le Chevalier de Gerlande, reçu dans l'Ordre de Malthe le 9 Octobre 1608, Commandeur de Mardieu, puis de Chamberan, Grand-Bailli de Lyon en 1660.

XV. *Just-François* de Fay, Seigneur de Gerlande, fut marié le 6 Janvier 1624, avec *Marguerite* de la Baume, & eut de sa femme,

1. *Gabriel*, qui suit;

2. *Louis*, reçu Chevalier de Malthe le 19 Décembre 1631, Commandeur de Villefranche, de Celles, & puis d'Olois & de Laumuze en 1674.

3. *Antoine*, reçu Chevalier de Malthe le 22 Août 1643.

XVI. *Gabriel* de Fay, II du nom, Seigneur de Gerlande, fut marié en 1655, avec *Helene* de Grollée de Montbréton; il en eut *Just-François*, qui suit.

XVII. *Just-François* de Fay, II du nom, Seigneur de Gerlande, épousa en 1680 *Bibiane* de Senneterrre, Baronne de Boulogne & des Etats de Languedoc, & eut de ce mariage,

1. *Charles-Louis-César*, qui suit;

2. *Pierre-Louis*, reçu Chevalier de Malthe le 13 Fevrier 1713.

XVIII. *Charles-Louis-César* de Fay, dit le Marquis de Gerlande, Baron de Boulogne-en-Vivarais, & des Etats, Seigneur de Lestrange, du Mouchat, de Bourlatier, &c. est entré, pour la premiere fois, aux Etats de la Province en 1731. Il avoit épousé en 1736 *Marie-Marguerite-Eleonore*, fille aînée du feu Maréchal de la Tour-Maubourg, morte en 1737, & lui l'année suivante. De ce Mariage est née *Césariette-Agnès*, morte en 1753 sans enfans de son mariage en Septembre 1752 avec *Claude-Florimond* de Fay de Coïsse.

FERA. Ancienne Noblesse originaire d'Italie, où elle existoit dès le douzieme siecle; ce qui a été prouvé & confirmé par un Arrêt rendu au Parlement en 1651. *Camille* de Fera, à l'âge d'environ quinze ans, fut amené en France en 1428 par *Jean* Carraccioli, Prince de Melphe, Maréchal de France, son proche parent.

Camille de Fera, Chevalier, Baron de Rouville, Seigneur de Touveau, la Maison-des Camps, Fromont, & en partie de Boigneville & Pinevau, &c. fut attaché au service de *Catherine* de Medicis en l'an 1533, mariée dans la Ville de Marseille à *Henri*, qui le 31 Mars 1547 fut Roi de France sous le nom de *Henri II*. Peu de tems après qu'il fut monté sur le trône, il fit *Camille* Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Chevalier de son Ordre. Un Brevet de mille écus de pension, accordé par *François II* en 1559, prouve que dès lors *Camille* étoit Gentilhomme du Roi, & Chevalier de son Ordre, puisqu'il y est qualifié tel l'an 1572. *Charles IX* le donna à son frere *Henri*, élu Roi de Pologne, pour être un des principaux de sa suite. *Henri*, Roi de Pologne, lui accorda le 10 Mai 1574 un Brevet pour le premier Gouvernement qui viendroit à vacquer dans son Apanage. Il obtint du même Prince, devenu Roi de France, sous le nom de *Henri III*, en 1578 une pension de trois mille livres sur la Recette générale de Bretagne. Il fut naturalisé par Lettres de *Henri III* du mois d'Août 1578, enregistrées à la Chambre des Comptes le 14 Janvier 1579. On voit dans ces Lettres qu'il est né à Mantoue de parens illustres, qu'il est venu très jeune en France, qu'il a servi dans les Armées avec distinction, qu'il a toujours été fidellement attaché à la Personne sacrée des Rois, & qu'en cette considération elles lui ont été délivrées *gratis*. Il a été Ambassadeur de France en Turquie. Il fit le 20 Juin 1579 l'acquisition de la Terre de Rouville. Enfin, le 20 Février 1580 il épousa *Victoire* d'Ayelle, fille de *Francisque* d'Ayelle, Comte Napolitain, d'une Maison très illustre, & une des Demoiselles de la Reine Mere. Le contrat de mariage fut passé dans le Cabinet de cette Princesse le Vendredi 12 Février 1580. Et en faveur de ce mariage, elle donna aux futurs époux à prendre sur sa Recette générale la somme de six mille six cens soixante-six écus, & deux tiers d'écus d'or soleil en cinq années par égale portion, qui est trois mille trois cens trente-trois écus, & un tiers d'écu d'or-soleil par an. Cette somme fut acquittée en divers paiemens tant à *Camille* qu'à son fils.

Camille mourut à Rouville le 5 Janvier 1594. Il eut de son mariage, 1. *Charles*, qui suit: 2. une fille, née en Janvier 1582,

morte au berceau, qui eut l'honneur d'avoir pour parrain *Henri III.*

II. *Charles*, I. du nom, né en 1581, mort à Rouville le 20 Mai 1648, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, reçu Page de la Grande Ecurie, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de *Charles* des Essars, Marquis de Meigneux son beau frere, épousa, 1°. le 25 Septembre 1611 *Françoise-Colas* Marolles de Rocheplatte. 2°. Le 18 Janvier 1628 *Heleine* de Fitte, fille de *Charles*, Baron de Soucy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Bailli du Palais de Paris, & de *Jeanne* Laffemas. Il a servi nombre d'années avec honneur, & s'est particulierement signalé à la Bataille qui se donna le 27 Mai 1635 au Village d'Avain par les Maréchaux de Chatillon & de Brézé, qui remporterent une victoire complette sur les Espagnols, commandés par le Prince *Thomas* de Savoye. Du second lit il y a eu, 1. *Octave*, Chevalier, Seigneur de Saint-Dizier, &c. mort sans alliance. 2. *Marie*, mariée à *Jacques* de Cherville, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Mousquetaire: 3. *Félicité*, mariée à *Laurent* de la Roche-Bernard, Chevalier, Seigneur de Louzet, Mousquetaire. Du premier lit il a eu, 1. *Charles*, I. du nom, Chevalier, Baron de Rouville, &c. Capitaine au Régiment de Navailles, Infanterie, mort sans alliance, qui fit en 1649 donation de tous ses biens à *Charles* son frere. 2. *Charles*, qui suit 3. *François* de Fontaine, auteur de cette branche. 4. *Victoire*, mariée à *Guy* Baillif, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers. 5. *Claude*, mariée, 1°. à *Charles* de Chennevilabbé, Chevalier, Seigneur de Martiniere, Capitaine au Régiment du Plessis-Praslin, Infanterie. 2°. à *Jean* de Vigny, Chevalier, Seigneur d'Emerville en Beauce, dont des enfans.

III. *Charles*, III du nom, Chevalier, Baron de Rouville, &c. Capitaine & Major au Régiment du Plessis Praslin le 20 Janvier 1647, & le 4 Septembre 1674 Maréchal de Logis des Gentilshommes du Bailliage de Némours, étoit au Service dès l'âge de treize ans. Il se trouva avec son pere à la célebre Bataille d'Avain: à ses talens militaires il joignit une grande intelligence pour les négotiations.

Il épousa le 25 Janvier 1655 *Jeanne-Victoire* de Saint Phalle, fille unique & seule héritiere de *Charles*, Chevalier. Seigneur de Bresteche, Colombier, Fortail, &c. & d'*Antoinette* de Gault, Dame de la Grange-sans-Terre, dont, 1. *Leon*, qui suit. 2. *Charles-Antoine*, né le 4 Juillet 1673, a premierement servi en qualité de Lieutenant au Régiment de Picardie, Infanterie; puis Prêtre, Docteur ès Loix de l'Université de Paris, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint Paul lez-Sens, Prieur de Saint Didier de Langres, & de Notre-Dame des Andrezy, Chanoine de l'Eglise de Sens, a successivement passé par toutes les Dignités dudit Chapitre, a été sous plusieurs Archevêques Vicaire Général, & mourut 10 Août 1748 âgé de soixante-quinze ans. 3. *Charles*, qui a pris le nom & les armes de Saint-Phalle avec un écartellement de Fera, auteur de la branche de Fera-Saint-Phalle, qui subsiste à Saint-Loup de Lo en Brie. 4. *Louis*, né le 18 Septembre 1678, mort à Sens chez

son frere en 1745, Chevalier, Seigneur de la Haute Maison, de Betombasoches en Brie, Capitaine par Brevet du 24 Janvier 1703 au Régiment de Picardie, Infanterie, ne s'est point marié. 5. *Victor*, né le 27 Mars 1680, reçu Chevalier de Malte en Juillet 1692, où il a toujours demeuré depuis l'âge de 20 ans. Il a été un des Electeurs des deux Grands-Maîtres : a été gratifié de plusieurs pensions, & mourut à Malte le 16 Mars 1741, Commandeur de Ville-Dieu en Normandie. 6. *Marie-Anne*, mariée 1°. à *N.* Maréchal de Gravilliers, Chevalier, Seigneur dudit lieu; 2° à *Achille* de Cambray, Chevalier, Seigneur de Digny, morte sans enfans. 7. *Victoire*, mariée à *Charles* de Vidal, Chevalier, Seigneur d'Argeville, qui a laissé cinq filles, dont *Marie-Charlotte*, aînée, a épousé *Paul* de Bonneval, Chevalier, Seigneur de Chantambre, &c. Les quatre autres mortes sans alliance.

IV. *Léon*, né le 27 Novembre 1666, Chevalier, Seigneur de Rouville, Touvau, la Grange-sans-terre, Mezieres, & en partie de Boigneville, & Pinnevau, &c. reçu Page de la Grande Ecurie du Roi le 15 Janvier 1682, fait Capitaine au Régiment des Fusiliers, aujourd'hui Corps Royal d'Artillerie, le 1 Mars 1693, s'est trouvé à nombre de Siéges & de Batailles, entr'autres à celle de Fleurus, donnée le 1 Juillet 1690 près de Charleroy, & gagnée contre le Prince de Valdec par le Maréchal de Luxembourg, où il fut dangereusement blessé, quitta le Service, & est mort à Dannemarie 28 Novembre 1728, & a laissé de *Marie-Catherine* Nivert de Rochefort son épouse, fille unique & seule héritiere de *Jean* Nivert de Rochefort, Chevalier, Seigneur du Plessis-au-Chapt, & de *Catherine* Perrot, mariée 3 Octobre 1703, morte au Château de Rouville le 3 Juillet 1741, 1. *Charles-Leon*, qui suit. 2. *Victor-Leon*, Prêtre, Prieur Commendataire du Prieuré de Saint Lidier de Langres, né le 20 Décembre 1709. 3. *Charles-Victor*, tige de la branche du Plessis-au-Chapt en Brie 4. & 5. *Catherine-Françoise* & *Louise-Léone*, filles. 6. *Marie-Leone*, morte en 1750 sans alliance. 7. *Elisabeth*, Reçue à S. Cyr, mariée en 1746 à *Gaspard-François* Toustain, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Seigneur Haut-Justicier, & Patron honoraire de la Paroisse de S. Martin du Manoir en Normandie proche Harfleur, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Gouvernement du Havre, & Chevalier de l'Ordre du Roi; dont, 1. *Charles-Gaspard*, né le 7 Juillet 1746, Page de la Grande Ecurie du Roi. 2. *Charlotte-Françoise*, née le 8 Novembre 1747, Religieuses au Chapitre des Chanoinesses, Comtesses de Neuville en Bresse.

V. *Charles-Leon*, III du nom, quatrieme Seigneur de Rouville, Touvau; Rougemont, la Maison des Champs, le Colombier, & en partie de Boigneville & Prinvau, &c. reçu en Mars 1725 Page de la Grande Ecurie du Roi, & en 1728 Lieutenant au Régiment de Bearn, Infanterie, a quitté par infirmité le Service en 1734, & a épousé le 17 Septembre 1751 *Elisabeth-Madeleine* d'Estrées, reçue à S. Cyr le 15 Juillet 1723, fille & seule héritiere de *Cristophe* d'Estrées, Chevalier, Seigneur de Marnay la Roche, &c. & de *Madeleine* de Launoi de Gironville.

Branche des Seigneurs du Plessis-au-Chapt.

V *Charles-Victor*, né le 27 Avril 1717, fils de *Leon*, Chevalier, Seigneur de Rouville, &c. & de *Marie-Catherine* de Nivert de Rochefort, Chevalier, Seigneur du Plessis-au-Chat, Villenotte, de la moitié de la Grange-sans-terre, & des mouvances des Seigneuries de Bourbitout, Petit-Changi, & des Cinq Quartiers, &c Capitaine au Régiment de la Marine, Chev. de S. Louis, a servi depuis 1734 jusqu'en 1756, où il a obtenu la pension de Retraite; il s'est trouvé à plusieurs Batailles & Sieges, entr'autres à la Prise des Lignes d'Ettelingen, aux Combats de lausen, Piseck, Thein, Saverne, Sahay, & aux Sieges de Philisbourg, Fribourg, à la celébre Retraite de Prague, &c. Il a épousé le 4 Février 1751 *Marie-Susanne-Jeanne* Grisard, fille de *Jean* Grisard, Avocat au Parlement, Conseiller du Roi & son Procureur à l'Election de Provins, & de *N*... Cytois, dont, *Jean-Victor-Leon*, né le 25 Septembre 1751.

Branche des Seigneurs de la Haute-Maison de S. Loup.

IV. *Charles* de Saint-Phalle-Fera, Seigneur de la Haute Maison de Saint Loup, &c. fils de *Charles* de Fera, III du nom, troisieme Seigneur de Rouville, & de *Jeanne-Victoire* de S. Phalle, dont il a pris le nom & les armes, avec un écartellement de Fera, né le 4 Mars 1675, mort le 24 Janvier 1729, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison de S. Loup, &c Capitaine au Régiment de Picardie, Infanterie, épousa le 13 Décembre 1707 *Anne* Rippart, dont, 1. *Charles-Antoine*, qui suit. 2. *Antoinette-Victoire*, mariée le 15 Octobre 1734 à *Eleonor* Courtin, Chevalier, Seigneur de Caumont, &c dont des enfans.

V. *Charles-Antoine*, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison, &c. épousa en 1733 *N*..... Lebegue, dont, *Charles-Camille*, qui suit. 2. *Anne-Victoire*, mariée en 1755 à *Jean* Dubosquet d'Argance, Chevalier, Seigneur de Chachevrier en Saintonge. 3. *Pierre-Charles-Camille*, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison de Saint Loup, &c. épousa le 13 Juillet 1757 *Henriette-Françoise-Madelene* de Bombelles, fille de *Jacques François*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainaut, & Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint Louis, & de *N*.... de Jamart, dont un fils. *Voyez* SAINT-PHALLE.

Branche des Seig. de Fontaine.

III. *François* de Fera, troisieme fils de *Charles*, I du nom, Chevalier, Baron de Rouville, & de *Françoise* Colas-Marolles de Rocheplatte, Chevalier, Seigneur de Fontaine en Beauce, &c. Capitaine & Major au Régiment de Chémerault; épousa 1°. le 5 Juillet 1749 *Marguerite* d'Aussy, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Moigny, & de *Genevieve* Plumet. 2°. Le 19 Août 1671 *Françoise* de Millot, dont, 1. & 2. *François-Charles*, & *Charles-Claude*, morts sans alliance. 3. *Marie-Marguerite*, qui suit.

2. *Marie-Marguerite*, Dame de Fontaine, mariée à *André* de Saince, Chevalier, Seigneur d'Or-

meville; dont, 1. *Marie-Catherine Charlotte*, mariée le 30 Mars à *Nicolas-Charles* de Bizemont. *Voyez* BIZEMONT.

2. *Marie-Anne*, mariée en 1712 à *Guy-Victor* de Vidal, dit d'Euzanville. *Voy.* VIDAL.

Les armes de Fera sont : *D'argent au Lion d'azur armé, lampassé de gueules, chargé d'une fleur de lys d'or sur l'épaule gauche.* Leurs alliances principales sont : Caraccioli, Saint-Severin Ayelle, Saint-Phalle, Villiers-l'Isle-Adam, Courtenay, Rochechouart; du Roux, Bonneval, Brichanteau, Portail, Guérepin de Vauréal &c. &c. *Voyez* les preuves de Malte, reçues au Temple à Paris en 1692, les preuves de noblesse à S. Cyr & à la Grande Ecurie du Roi.

FÉRON, outre les trois Familles mentionnées dans le cinquieme vol., pag. 73, col. deuxieme, voici une quatrieme Famille de ce nom, établie en Chartrain, qui porte : d'*azur à deux chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux étoiles de même.*

Tobie Féron, Ecuyer, Seigneur de Champhallier & de la Fontaine en Chartrain, fils de *Jean*, Seigneur desdits lieux, qui rendit son aveu à la grosse Tour de Chartres en 1538, épousa, présent le Sueur, Notaire, 9 Décembre 1578, *Jeanne* d'Adouville, qui le rendit pere de *Charles* de Féron, Ecuyer, Seigneur de la Baste, qui reçut un aveu 22 Août 1617 de *Louis* Arthur, Seigneur de Feuquerolles : il épousa, présent Leclerc, Notaire de la Châtellenie de Gallardon, 10 Novembre 1601, *Rachel* de Ramezay, Tutrice en 1634 d'*Urbain* son fils, Seigneur de la Baste, marié 3 Fevrier 1638 à *Louise* de Villereau, mere d'*Antoine-François*, Seigneur de Villetrou, dont on ignore la posterité.

FERRIER-D'ORIBEAU, en Provence.

I. *Jean* de Ferrier, Conseigneur de la Ville de Riez en Provence en 1475, qui étoit de la Cour du Roi *René*. Il paroît par son testament du 19 Octobre 1512 qu'il avoit eu deux femmes : il laissa de la premiere *Honoré*, qui suit; & de *Catherine* d'Arcussia-Tourves sa seconde, *Thomas* de Ferrier, Seigneur de Sorps, marié à *Delphine* de Sabran-Baudinar, branche éteinte.

II. *Honoré* de Ferrier, Conseigneur de Riez, qui fit son testament le 7 Mai 1520 : il a épousé *Honorée* de Roux-Beauvezet, fille d'*Antoine* de Beauvezet & de la Menon, dont *Honorée* de Ferriere mariée à *Louis* d'Isoard de Matheron, Seigneur de Peynier, Maître d'Hôtel du Roi, Chevalier de son Ordre.

III. *Melchior* de Ferrier, Seigneur de Majastres, marié le 17 Novembre 1531, avec *Magdelene* de Grasse, fille de *Louis*, Seigneur de Mas & de Calian, dont *Rolin* de Ferrier, Prieur de Cotignac, Fondateur de la Maison de Notre-Dame de Grace; *Andriette* de Ferrier, mariée en 1559 à *Charles* de Barras, Seigneur de Melan; *Marguerite* de Ferrier, épouse de *Joseph* de Fabre, Coseigneur de Riez.

IV. *Antoine* de Ferrier, Seigneur de Saint-Julien, d'Asse, de Calian; il épousa *Françoise* d'Autric de Vintimilles-Beaumettes, le 11 Novembre 1558, dont il eut *Madelon*, reçu Chevalier de Malthe le 7 Fevrier 1608, & *Claude* qui suit.

V. *Claude* de Ferrier, Seigneur de Saint-Julien, épousa le 29 Sep-

tembre 1605 *Honorée* de Cosme, fille d'*Olivier*, Seigneur d'Auribeau, dont il eut *Charles* de Ferrier, Seigneur de Saint-Julien, d'Auribeau, marié en 1637 à *Françoise* de Villeneuve Tourretes, sans enfans. *Balthazar* de Ferrier, Chanoine de la Ville de Riez.

VI. *Madelon*, qui avoit été reçu Chev. de Malthe en 1646, quitta la Croix, & épousa le 4 Juin 1657 *Susanne* de Villeneuve de Tourretes, fille de *César*, Seigneur de Tourretes, de Vance, & de *Françoise* de Blaccus, dont il eut *César* de Ferrier, Prieur de Cotignac. *Henri* de Ferrier, reçu Chevalier de Malthe en 1691, Capitaine au Régiment de Nivernois. & deux filles mariées ; l'une à *Henri* de Castellane, Seigneur de Majastes ; & l'autre à *Augustin* Vivier, Seigneur de Romoules.

VII. *Balthazar* de Ferrier, Seigneur d'Oribeau & de Saint-Julien, s'allia 1°. le 18 Novembre 1699, avec *Rose* de Castellane de Saint-Juers, sans enfans ; 2°. avec *Thérese* de Gantés, fille de *Jean-François*, Seigneur de Val-Bonnette, & de *N... Gabrielle* de Clapiers de Vauvenargues, cousine-germaine de M. le Marquis de Gantés, Lieutenant-Général. Il y eut du second mariage,

VIII. *Henri-Gaspard* de Ferrier, Seigneur d'Oribeau, Chevalier des Ordres de Saint Louis & de Saint Lazare, ancien Capitaine d'une des Galeres du Roi avec rang de Colonel, l'un des Syndics de la Noblesse de Provence, & veuf de *Catherine* de Rémusat. Il a eu de ce mariage de l'an 1738 un fils, mort en 1761 Officier d'un Régiment d'Infanterie : il se nommoit *Henri-César-Magdelene*, dont la sœur du pere est *Susanne* de Ferrier, mariée en 1719 à *Joseph* de Gautier, Baron de Senez & d'Aiguine.

Armes : d'*or à cinq écussons de gueules, posés* 2, 2 & 1.

Une couronne à l'antique d'or, que le Roi René *a accordée à* Jean *de Ferrier & à sa postérité en* 1475.

FOREST LE ROI, premiere Baronnie du Baillage d'Étampes, avec Justice, Haute, Moyenne & Basse, étoit possedée en 1388, par *Alix*, dite la Blonde, qui l'apporta en mariage à *Philippe* de Beauvais son mari, qui en rendit son aveu au Duc de Berry, Comte d'Étampes, le premier Mars 1400. *Jeanne* de Beauvais leur fille, Dame de la Forest le-Roi, épousa *Jean* le Clerc, Chancelier de France, mort à Nevers le 14 Août 1438, & fut pere de *Jean* le Clerc, Chevalier, Baron de la Forest, Ecuyer du Roi en 1472, que *Mathiette* de Trie rendit pere de *Pierre* le Clerc, Chevalier, Baron de la Forest-le-Roi, pere de *François*, Bailli & Capitaine de Sens, qui pour sa Terre de la Forest fut reçu en foi par différens Actes des 12 Novembre 1515, 18 Janvier 1527, & 17 Août 1549. C'est lui qui prit le nom de Fleurigny. Il eut de *Jeanne* d'Auvet *Charles* le Clerc de Fleurigny, Bailli & Capitaine de Sens, Baron de la Forest, qui eut deux enfans sous la tutelle de *Philippe* du Moulin leur mere ; qui demanda souffrance à Étampes 9 Avril 1559.

Jacques le Clerc, dit Fleurigny, né en 1555, leur fils puîné, eut en partage la Baronnie de la Forest ; pour laquelle Terre *Marie* de Pierrevine, sa veuve, demanda souffrance à Étampes, comme

Tutrice de *Jacques II*, & de *Louise*, agée de sept mois & demi, par Acte, présent Godin, Notaire audit Étampes, 13 Mai 1586. *Voyez* CLERC DE FLEURIGNY, *Tom.* 1, *p.* 481.

Jacques le Clerc de Fleurigny, deuxieme Baron de la Forest-le-Roi, étant âgé de 20 ans, porta la foi à Etampes, présent Dupré, Notaire-Royal audit lieu 18 Juin 1603. *Louise* de Mondoucet, sa veuve, demanda pour ses enfans mineurs une souffrance mentionnée dans l'Acte de Foi que *Charles* de Fleurigny son fils aîné, né 30 Août 1615, fit à Étampes, présent *Nicolas* de Lambon, Notaire audit lieu, 20 Septembre 1635, tant pour lui que pour ses freres & sœurs dont il hérita, ou fit l'acquisition des parts qu'ils avoient dans ladite Terre de la Forest le Roi; pour lesquelles parts il porta la foi à Étampes, présent ledit Lambon, en 1646, 1653 & 1657; & fut pere de *François* le Clerc de Fleurigny, deuxieme Baron de la Forest-le-Roi, qui de *Marie* de Paviot eut deux fils; l'aîné, *François-Nicolas*, Baron de la Forest-le-Roi, n'eut de *Marie* Dulat de Montereau qu'une fille, *Marie-Charlotte* le Clerc de Fleurigny, Baronne de la Forest-le-Roi, née le 12 Décembre 1695, morte en 1740, femme de *Charles-François* de Gauville, Chevalier, Seigneur de Juvercy, qui à cause d'elle fit la foi à Étampes, présent Montain, Notaire audit lieu, 15 Juillet 1713. *Louis* leur fils aîné, dit le Baron de Gauville, fut Seigneur & Baron de la Forest-le-Roi, dont il fit la foi à Étampes, présent Gudin, Notaire audit lieu, 5 Juillet 1740, & a des enfans. (a)

FOUCAUD en Périgord. La Maison de Foucaud est d'ancienne Chevalerie : elle porte, d'*argent au lion rampant de sable*.

Elle possede dès l'an 1288 la Terre de l'Ardimalie, & la possede encore sans aucune interruption depuis ce tems reculé. Elle est alliée aux plus Illustres de la Province, & des circonvoisines. Les filles entrées dans cette Famille par descendance directe, sont *Aliune* Ardimalie, *Alpée* de la Roche de l'Archerie, *Françoise* de Rouget, *Bertrandine* de Limevit, *Anne* de Bertery, *Antoinette* de Flamanche, *Marguerite* de Chap, *Gabriele* de la Faye, *Marguerite* de Saint-Astier, *Marie* de Calvimon, *Susanne* de Losse.

Cette Maison a formé plusieurs branches. L'aînée subsiste en la personne d'*Arnaud* de Foucaud, fils de *David* de Foucaud, & de *Honnorée* Souc de Brosse.

Arnaud de Foucaud, Chevalier, Seigneur de l'Ardimalie, ancien Capitaine au Régiment de Dragons Dauphin, épousa *Marie-Marguerite* de Comarque, dont deux garçons & trois filles; l'aîné nommé *Louis* de Foucaud de l'Ardimalie, né en 1745.

2. *Louis*, né en 1755, Chevalier de Malthe de minorité en Août 1762.

3. *Anne*, née le 23 Octobre 1746, morte en 1761.

4. *Anne*, née le 8 Juin 1750.

5. *Anne*, née le 9 Mai 1753.

Philibert, Marquis de Foucaud, Baron d'Aubroche, Capitaine des Vaisseaux du Roi,

(a) Nota. *Les titres mentionnés dans cette succession chronologique sont tirés du Trésor de la Forest.*

Chevalier de Saint Louis, frere d'*Arnaud* de Foucaud de l'Ardimalie, & fils de *David* de Foucaud de l'Ardimalie & de *Honorée* Souc de Brosse, s'est marié le premier Décembre 1761, avec *Marguerite-Henriette* de la Roche, veuve en premieres noces de *Jean-Baptiste-Jacques* Boucher, Ecuyer, Trésorier-Général des Colonies Françoises de l'Amérique.

Jean de Foucaud, trisaïeul d'*Arnaud* & de *Philibert*, vivant aujourd'hui, avoit épousé *Anne* de Berterie : il fut Capitaine de cent Hommes-d'Armes, Gentilhomme de la Chambre de *Henri IV*, son Chambellan, Gouverneur des Comtés du Périgord & Vicomtés de Limoges.

Les Armes.....

FOUVILLE, ou FROUVILLE, Seigneur dudit lieu en Beauce : porte, d'*argent à six annelets de sable*, 3, 2 & 1.

François de Fouville, Ecuyer, Seigneur du Huet, dont il fit la foi en 1650, fils de *Pierre*, Seigneur du Huêt, & de *Jeanne* de Varenne en 1511. Il épousa *Michelle* de Marolles, qui le rendit pere de *Michel*, Seigneur du Huet, dont il fit la foi le 7 Juin 1577. Laissant de *Radegonde* des Parts, *Charles*, Seig. du Huêt, qui d'*Elizabeth* de Gallon sa femme, laissa deux fils : 1. *Charles*, né en 1639, & *Jean*, né 1640 ; desquels on ignore la postérité.

FRÉARD du Castel en Normandie. *Pierre* Fréard, Receveur des Tailles du Pont-l'Evêque, fut annobli au premier de Fevrier 1580. Ses Lettres de Noblesse furent confirmées pour lui & sa postérité, née & à naître par *Henri IV*, au mois de Fevrier 1610. Il eut pour fils,

Jacques Fréard, Ecuyer, qui se maria en 1612 à *Marie* de Marcoucise : il laissa,

Jacques Fréard, Ecuyer, Sieur du Castel, qui se maria en 1640.

Sur l'Ordonnance de M. de la Loterie, Commissaire departi en la Généralité de Caën, du 19 Octobre 1641, les Habitans de la Paroisse de St Loup sur Bayeux reconnurent ledit *Jacques* Fréard pour Noble, & le rayerent du Rôle de la Taille, où il étoit imposé. Il eut pour fils,

Marie-Antoine Fréard, Ecuyer, Sieur du Castel, né en 1648, marié 1°. le 11 Mai 1689, à *Elisabeth* Séelle : 2°. le 29 Mai 1692, à *Marie* des Essards. Il eut de cette seconde femme,

Raoul-Adrien Fréard, Ecuyer, Sieur du Castel, baptisé le 21 Juin 1693 : il épousa par contrat du 29 Avril 1728, *Louise-Françoise* de Bailleul.

Cette Famille a été maintenue dans sa Noblesse par M. Foucault, Intendant de la Généralité de Caën, le 28 Mars 1697, & par l'Ordonnance du même Intendant sur le vû des Pieces, elle a été inscrite dans le Catalogue des Nobles de la Généralité.

Les Armes : d'*azur au chevron d'or, surmonté d'une étoile d'or, accompagné de trois darts d'argent.* Pour supports : *deux levrettes à collier d'or.*

FRÉTARD, originaire de Touraine, Famille transplantée en Beauce, porte : *de gueules freté d'argent.*

Claude de Frétart, issu au septieme degré d'*Hugues*, Chevalier, Seigneur de Rocherot, & de *Jeanne* de Bray, mariée en 1366, fut Seigneur d'Outarville

& de Montdesir, & présent le 20 Novembre 1619 à l'inventaire de *Galeas* de Frétart son pere, & laissa d'*Esther* de Prunelé sa premiere femme, fille de *Josias*, Seigneur de Guillerval en Beauce, & Baron de Canuel en Normandie, & de *Susanne* de Saint-Pol-des-Emondants, *Louis* qui suit; 2. & *Charlotte* de d'Outarville, femme en 1663 d'*Hector* de Brosset, Chevalier, Seigneur d'Arconville. *Louis* de Frétart, Chevalier, Seigneur de Rocheux, épousa par contrat, présent Sureau, Notaire à Boinville-la-Saint-Pere, 29 Novembre 1633, *Jacqueline* de Croye, dont deux filles. L'aînée fut femme de *N*... Lallier, Ecuyer, Seigneur de Noires-Pinay, dont la postérité subsiste. La cadette, *Jacqueline*, née le 3 Novembre 1663, épousa par contrat devant Imbault, Notaire à Praville, 6 Juillet 1693, *Pierre* d'Adonville, Chevalier, Seigneur de Vaux & Nangeville en partie. *Voyez* leurs postérités *Tom. IV*, au mot ADONVILLE.

FUSÉE en Gâtinois : *d'azur à 3 fusées d'or, rangées en face.*

Guilleaume Fusée, Seigneur de Gallodet, obtint avec son frere *Jean*, un Arrêt de la Cour des Aydes le 30 Août 1600, confirmatif de leur Noblesse : il fut Seigneur de Charmont à cause de sa femme *N*... de Charnay, qui le rendit pere entr'autres de *Guilleaume* de Fusée, Ecuyer, Seigneur de Charmont (*a*) près Pethiviers, mari de *Louise* de Cugnac, fille de *Paul*, Baron d'Imonville, & d'*Anne* Hurault, dont des enfans.

FYOT, à Dijon en Bourgogne. *Guillaume* Fyot, & *Doucette* de Janly son épouse, d'une Famille du Duché de Bourgogne, vivoient en 1382. Il eut pour freres.

1. *Jean* Fyot, qui reprit de fief en 1335 avec *Guyette* de Beleurgete sa femme, & *Poncette* de Beleurgere sa belle-sœur, femme de Guyot d'Escorpsains, Ecuyer, des Terres de Meilly, Cercey & Thoisy.

2. *Jean* Fyot, qui fut Précepteur & Confesseur de *Charles*, Dauphin de Vienois, depuis Roi de France, sous le nom de *Charles VII*, ainsi qu'il paroît par des Lettres-Patentes du Roi *Charles VI* du 13 Décembre 1398, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris.

3. Et *Thibaud* Fyot, lequel a fait souche; & qui fit hommage au mois de Janvier 1396 à l'Abbé de Notre-Dame de Châtillon des biens qu'il tenoit en fief de lui à Ampilly. Il a eu pour fils,

Guillaume Fyot, l'un des quatre Maîtres d'Hotel de *Philippe* le Bon, Duc de Bourgogne, comme il paroît par l'Etat de Sa Maison de l'année 1431.

II. *Edme* Fyot, I du nom, fut Secretaire de *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne, comme il est justifié par un Acte signé de lui en commandement, le 6 Avril 1432. Il eut pour fils *Jean* Fyot, qui suit. (*a*).

III. *Jean* Fyot, I du nom. vivoit en 1468, comme il se justifie

(a) *Cette Terre de Charmont, acquise par feu Messire* Barthelemi *Rolland, Conseiller de Grande Chambre, mort en 1761, est possédée par son fils, Président aux Requêtes du Palais.*

par des reprises de Fief des anciens biens de la Famille, & autres Actes de 1468 & 1469. Il épousa *Henriette* le Lievre, fille de *Jean* le Lievre, Ecuyer, Seigneur de Martrois, Conseiller du Duc de Bourgogne, & d'*Anne* Desaltans, Famille noble & ancienne du Comté de Bourgogne. Ladite *Henriette* avoit pour frere *Philippes* le Lievre, Maître en la Cambre des Comptes de Bourgogne. & pour sœur *Adrienne* le Lievre, mariée à *Philibert* Berbis, Conseiller au Parlement de Bourgogne. Ledit *Jean* Fyot mourut fort âgé en la Ville de Châtillon, après avoir succedé en la Charge de son beau-pere. De son marige sont nés,

1. *Jacques* Fyot, II du nom, auteur des Seigneurs de la Marche.

3. *Pierre* Fyot, I du nom, auteur de la branche de Chevenet. Voici la filiation de la branche aînée: voyez pour les deux autres le Tome II de ce Dictionnaire, pag. 156 & suiv.

IV. *Jacques* Fyot, I du nom, se maria avec *Marie* de Macheco. Pra Lettres Patentes du 25 Mars 1520, registrées en la Chambre des Comptes le 20 Novembre suivant il fut fait Commandant du Château de Châtillon-sur-Seine. Par la suite i fut Secretaire du Roi, & traita le 1 Novembre 1527 de la Charge de Greffier en chef du Parlement de Dijon. Ses enfans furent, 1 *Marc*, qui suit. 2. *Mongeot*. 3. *Jacques*. 4. *Marie*. 5. *Gilette*. 6. & *Marie* Fyot. *Jacques* Fyot mourut en 1528: sa veuve fut élue tutrice de ses enfans mineurs, & ils eurent pour Curateurs *Jean*, II du nom, & *Pierre* Fyot, I du nom, leurs oncles, freres du défunt, & tous fils de *Jean* Fyot & *Henriette* le Lievre.

V. *Marc* Fyot, Ecuyer, Seig. de Villers-le-Duc de Vauyey, épousa, 1°. *Jeanne* de Montholon, fille de *Guilleaume* de Montholon, Conseiller du Roi, & son Avocat Général au Parlement de Dijon, (descendu de la tige de *François* de Montholon, Garde des Sceaux de France) & de *Catherine* Moisson: 2°. *Jeanne* le Goux, de laquelle il eut 1. *Pierrette*; 2. *Marguerite*; 3. & *François*, qui suit.

Pierrette Fyot fut mariée du vivant de son pere le 22 Septembre 1560 avec *Bernard* des Barres, Seigneur de Ruffey, Echirey & Boussenois, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, & son Président à Mortier au Parlement de Bourgogne (*b*).

Marguerite Fyot, qui n'étoit âgée que de 18 ans lors de la mort de son pere, fut mariée le 7 Juin 1572 avec *Etienne* Millet, Conseil-

(a) *La filiation depuis ce* Jean *est clairement connue pour ses prédécesseurs. Au défaut des contrats de mariage, on ne s'est appuyé que sur quelques extraits de testamens, & sur d'anciens Mémoires de famille, & sur la succession des mêmes biens, dont les titres se sont conservés.*

(b) *C'est de ce mariage qu'est descendue* Marie *des Barres, mere du feu Marquis de Beaufremont, Chevalier de la Toison d'Or, de l'Ordre Militaire de S. Louis, & Brigadier des Armées du Roi de France.*

ler au Parlement de Bourgogne.

VI. *François* Fyot, Seigneur du Fief de Fyot, de Barain, de Vaugynois, de Couches & de Boullenois, Conseiller au Parlement de Bourgogne, épousa, 1°. 25 Janvier 1585 *Catherine* de Fayne, Dame de Vesurotte, & de Couchey, d'une Famille très distinguée dans la Robe & dans l'Epée, fille de *François* de Fayne, Seigneur de Vesurotte, Conseiller au Parlement, & de *Denise* Fils-Jean.

François Fyot fut toujours fort affectionné & attaché au parti de nos Rois contre les Ligueurs. Il servit courageusement le Roi *Henri IV*, après que *Henri III* eut été assassiné, & allant pour le féliciter de son avenement à la Couronne, & l'assurer de la fidélité de la Province, de la part de laquelle il étoit député, il fut fait prisonnier de guerre avec ceux qui l'accompagnoient près de Grayes en Gâtinois. Son crédit étoit si considérable qu'il s'engagea de plus de deux cens mille écus pour le service de Sa Majesté, laquelle en récompense des services qu'Elle avoit reçus de lui, le gratifia d'un Office de Conseiller au Parlement de Bourgogne le dernier Décembre 1592, dans lequel il fut reçu le 20 Novembre de l'année suivante, le Parlement séant pour lors à Sémur. De ce premier mariage il eut, 1. *Philippe*; 2. *Denise*; 3. *Marc*; 4. *Catherine*; 5. *Anne*; 6. & *Gilette* Fyot. *Philippe* fut Prieur & Seigneur de Pelleau & Combertout, & Chanoine de la Sainte-Chapelle du Roi à Dijon. *Marc* fut pourvu le 6 Février 1613 de la Charge de Secretaire du Cabinet du Roi aux gages de 400 livres. Quant aux filles, *Denise* fut mariée à *Jean* le Goux, Conseiller au Parlement. *Anne* épousa *Claude* Petit, Seigneur de Courtivron, Conseiller du Roi & Receveur Général des Finances en Bourgogne & Bresse. *Gilette* fut Religieuse, & *Catherine* mourut fille. *François* Fyot épousa 2°. 21 Juillet 1596 *Chretienne* Morin, fille de feu *Pierre* Morin, Conseiller du Roi & Maître ordinaire à la Chambre des Comptes, & d'*Antoinette* Viard.

Après ce second mariage *François* Fyot fut choisi & nommé par le Roi *Louis XIII* pour être l'un des Commissaires en la Chambre de Justice qui fut créée pour la recherche des abus & malversations commis dans le maniement des Finances; & en récompense des services qu'il rendit au Roi dans cette Commission & plusieurs autres, pendant trente-cinq ans qu'il avoit exercé sa Charge de Conseiller, Sa Majesté le retint pour être l'un de ses Conseillers en ses Conseils d'Etat & Privé, dont elle lui fit expédier le Brevet le 28 Décembre 1625. Il prêta le serment requis le dernier dudit mois entre les mains d'*Etienne* d'Aligre pour lors Chancellier de France.

François Fyot mourut en 1636 en la quarante deuxieme année de l'exercice de sa Charge de Conseiller, & Doyen de sa Compagnie. Il laissa de son second mariage, 1. *Pierre*, Page de la Grande Ecurie, ensuite Ecuyer de main de la Reine, mort en 1618 sans postérité. 2. *Jacques*, qui suit. 3. *Marie*; & 4. *Etienne*. *Marie* fut mariée à *Pierre* Baillet, Conseiller du Roi, Trésorier en la Généralité de Bourgogne, qui de cette Charge passa à celle de Président

à la Chambre des Comptes. Il étoit fils de feu *Jacques* Baillet, Ecuyer, Seigneur de Creſſey, Conſeiller au Parlement ; & de *Jeanne* Burgat, ſes pere & mere. *Etienne* Fyot, Seigneur de Villaines, fut auſſi Conſeiller du Roi, & Tréſorier de France en la Généralité de Bourgogne, & épouſa *Jeanne* Priſques, fille alors mineure de *Guillaume* Priſques, Seigneur de Servilles & de la Tour de Ver, & de *Françoiſe* Burgat.

VII. *Jacques* Fyot, II du nom, Seigneur du Fief de Fyot & de Vaugymois, fut d'abord pourvu le 2 Février 1618 de la Charge d'Ecuyer de la Reine *Anne* d'Autriche, vacante par le décès de ſon frere aîné *Pierre* Fyot. Il épouſa 16 Août 1622 *Oudette* Maſſol, fille de *Jean* Maſſol, Seigneur de Marcilly-les-Viteaux, de Menandes, & de Precy (ſous *Pierre* Pertuis) Conſeiller au Parlement, & de *Joſephe* Fils-Jean. Il mourut Conſeiller au Parlement de Dijon, & laiſſa, entr'autres enfans, 1. *Philippe* ; 2. *Chriſtine* ; 3. *Charles* ; 4. & *Claude*, qui furent mis ſous la tutelle de leur mere. *Chriſtine* épouſa *Georges* de Berbiſey, Seigneur de Prée, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, fils de *Guillaume* de Berbiſey. *Charles* Fyot fut Prieur & Seigneur de Vauclerc par la réſignation que lui en fit *Philippe* ſon frere aîné, qui ſuit. Et *Claude* ſe fit Religieux en l'Abbaye de Saint Benigne où il mourut.

VIII. *Philippe* Fyot, Ecuyer, Seigneur de Vaugymois, pendant ſes études & exercices fut fait Seigneur & Prieur Commandataire des Prieurés de Vaulclerc & Saulmaiſe, leſquels par la ſuite il réſigna à ſon frere *Charles*, comme il vient d'être dit. Il ſe maria 15 Janvier 1657 avec *Marthe* de Fancines, d'une famille d'Italie très diſtinguée dans l'Epée, fille de *Henri* de Fancines, Ecuyer & Gentilhomme de *Louis* de Bourbon, Duc d'Enghien. *Philippe* Fyot fut confirmé dans la poſſeſſion, jouiſſance & droit d'avoir entrée & voix délibérative dans l'Aſſemblée générale de la Nobleſſe aux Etats de la Province de Bourgogne ; & de jouir de tous droits, privileges & immunités attribués à l'ancienne Nobleſſe du Royaume, par jugement qui fut rendu par Meſſieurs les Commiſſaires députés par Sa Majeſté pour la vérification des titres de nobleſſe, du 8 Février 1660. *Marthe* de Fancines mourut avant *Philippe* Fyot, qui décéda le vingt-neuf Juillet 1674, & laiſſa trois enfans, ſavoir, *Guillemette*, *Chriſtine*, & *Anſelme-Bernard* Fyot, qui ſuit. L'aînée des filles, *Guillemette*, ſe fit Religieuſe aux Dames Urſulines de Dijon. *Chriſtine* Fyot fut mariée 23 Février 1677 par diſpenſe de Cour de Rome avec *Bernard* ſon oncle à la mode de Bourgogne, Seigneur de Trouchans & Fiſey, Conſeiller au Parlement, fils de feu *Benigne-Bernard*, Seigneur deſdits lieux, auſſi Conſeiller au Parlement, & de *Guillemette* Maſſol.

IX. *Anſelme-Bernard* Fyot, Chevalier, Seigneur de Vaugymois, de Menades, de Tharoiſeau, & autres lieux, Conſeiller honoraire au Parlement de Bourgogne, Préſident aux Requêtes du Palais, contracta mariage le 3 Juillet 1687 avec *Anne-Philippine* de Valon, Dame de Mimeure, Flavelieres, Vonges, Bouſſoles,

les, Genlis & Vehey, fille de *Richard* Valon, Chevalier, Marquis de Mimeure, &c. & de *Jeanne* de Villiers.

De ce mariage sont nés, 1. *Richard*, qui suit; 2. *Claude* Fyot, Docteur de Sorbonne, Supérieur Général du Séminaire de S. Irénée à Lyon, &c. 3. *Marie-Prudence* Fyot, Religieuse Ursuline; & *Jeanne-Louise*, Religieuse aux Dames du Refuge à Dijon.

X. *Richard* Fyot, Ecuyer, a été Page de la Petite Ecurie du Roi *Louis XIV*. Il épousa *Catherine* de Vienne; il en eut quatre enfans, dont deux vivent.

Les armes: *Au 1 & 4 d'azur à un chevron accompagné de trois losanges d'or, deux en chef & une en pointe, au 2 & 3 de sable à trois bandes d'or.*

GA

GALARD DE BRASSAC, Maison des plus illustres & des plus anciennes du Royaume, qui tire son origine des Comtes de Condomois, issus des Ducs de Gascogne.

Hugues, dernier Comte de Condomois, donna son Comté à l'Abbaye de S. Pierre de Condom en 1011, au préjudice de tous ses autres parens, comme il le dit dans sa donation, dans laquelle il comprend des biens qu'il avoit dans la Terre de Galard.

Les Tours de Galard, qui subsistent encore aujourd'hui près de Condom, & sur lesquelles on voit les armes de Galard, étoient de l'ancien appanage des Comtes de cette Province, & c'est d'un frere de *Conbaut*, pere de *Hugues*, dernier Comte de Condomois, que vient cette Maison, dont plusieurs Seigneurs ont été successivement bienfaiteurs de l'Abbaye de Condom, depuis 1060 jusqu'en 1247, que *Montassin* de Galard en fut Abbé, & en 1317, qu'elle fut érigée en Evêché par le Pape *Jean XXII*, en faveur de *Raymond* de Galard, dont le neveu *Pierre* de Galard en fut le second Evêque jusqu'en 1371. *Voyez le Spicilege, le Gallia Christiana, Notitiæ Vasconiæ*, &c.

Guillaume de Galard fut l'un des pleiges ou cautions pour le Roi de France dans un Traité conclu avec *Jean-sans-Terre*, Roi d'Angleterre, en 1200.

En 1270, *Philippe-le-Hardy* accorda à *Nascieu* & *Geraud* de Galard la haute & basse Justice de Terraube, en considération des services rendus par leurs ancêtres à ses prédécesseurs Rois.

En 1283, *Geraud* de Galard étoit un des quarante Chev. qui devoient être du duel que *Charles* d'Anjou, Roi de Sicile, avoit proposé au Roi d'Arragon, lequel duel n'eut pas lieu.

En 1314, *Assieu* de Galard étoit Grand-Sénéchal de Gascogne, & Gouverneur d'Auch. Il s'étoit révolté contre le Roi d'Angleterre, pour prendre le parti du Roi de France *Charles IV*, dit *le Bel*. Il avoit épousé *Réale* de Faudoas. *Voyez les Actes publics d'Angleterre par Rymer, & la Généalogie de Faudoas.*

Pierre de Galard étoit Grand-Maître des Arbalêtriers de France en 1310. Son fils étoit le Sire de

Galard de Limeuil, dont il est parlé dans la paix de Bretigny. Il étoit un des plus puissans Seigneurs de son tems, & avoit fait son traité particulier avec le Roi d'Angleterre en 1358, qui, pour lui tenir lieu de pareille somme qu'il avoit perdue, lui donnoit quatre mille livres de rente, en faisant épouser Mademoiselle d'Albret à son fils, comme on le voit dans les Histoires de France, & dans les Actes publics d'Angleterre. *Voyez Rymer.*

Sa fille *Marguerite* de Galard épousa *Nicolas* de Beaufort, frere du Pape *Gregoire XI*, & neveu du Pape *Clement VI*. C'est par cette alliance que la Terre de Limeuil a passé dans la Maison de Bouillon.

Les grandes Terres dont jouissoient les Seigneurs de Galard de tems immémorial, comme on le voit par un partage de 1270, les concessions & les Lettres les plus flatteuses de nos Rois, & de ceux d'Angleterre, les mariages qu'ils faisoient en 1200 & 1300, entr'autres, avec la Princesse d'Armagnac, qui leur apporta la Terre de Brassac environ en 1270, avec les Princesses des Maisons de Toulouse & d'Albret, &c. prouvent la grande considération dont jouissoit cette Maison, qui, comme on le peut voir dans les *Actes publics d'Angleterre par Rymer*, figuroit avec les grands Vassaux de Guyenne, dans le tems que cette Province obéissoit aux Anglois, & principalement avec celles d'Albret, de Lomaigne, de Fezensac & de Foix.

Vidier de Galard de Brassac étoit en 1373 caution de la dot de *Marthe* d'Armagnac sa proche parente, mariée à *Jean* d'Arragon, Duc de Gironde.

Jean de Galard de Brassac servit de second à *Bernard* Comte d'Armagnac, son proche parent, en 1415, dans le duel contre *Jean* Comte de Foix. C'étoit le même Comte d'Armagnac à qui le Roi *Charles VI* avoit envoyé l'Epée de Connétable après la Bataille d'Azincourt.

Bertrand de Galard étoit Gouverneur de Verdun en 1434.

Pierre de Galard étoit Grand-Sénéchal de Quercy en 1461.

Sous *Louis XI*, *Hector* de Galard de Brassac étoit Chevalier de l'Ordre, Chambellan & Commandant les Gentilshommes à Bec-à-Corbin, dont on a tiré la seconde Compagnie des Gardes du Corps, & les Chevaux-Légers de la Garde. C'est ce même *Hector* de Galard, qui avec la Hire, de Saintrailles, dans ce fameux Ballet du Roi *Charles VII*, cité dans *les Essais sur Paris par M. de Saint-Foix*, dans le *Pere Menestrier*, & autres, représentoient la Chevalerie moderne.

Sous *Louis XIII*, la Comtesse de Brassac a été Dame d'Honneur de la Reine Mere de *Louis XIV*, & son mari *Jean* de Galard de Bearn de Brassac étoit Commandant des Troupes en Guyenne, Ministre d'Etat, Cordon Bleu, Gouverneur de Saintonge, d'Angoumois & de la Lorraine, Ambassadeur à Rome, & Surintendant de la Maison de la Reine, Charge possedée en dernier lieu par Mademoiselle de Clermont, Princesse du Sang.

Les armes de Galard sont : *d'or à trois corneilles de sable, les pieds & les becs de gueules, posées deux & une*. La branche de Galard de Brassac de Bearn joint aux armes de Galard celles de Bearn, qui sont *d'or à deux vaches pas-*

santes de gueules, *accolées & clarinées d'azur.*

Les Seigneurs de cette branche les portent pour satisfaire à la clause du contrat de mariage en 1508, de *Jeanne* de Bearn avec *François* de Galard de Bearn de Brassac.

Cette Maison subsiste en deux branches principales, celle de Galard de Terraube, qui possede la Terre de Terraube de tems immémorial, & celle de Galard de Brassac de Bearn, établie en Quercy, où elle possede la Terre de Brassac depuis l'an 1270, par le mariage avec la Princesse d'Armagnac.

L'Histoire de l'Abbaye de Condom nous fait connoître *Aimeric* & *Geraud* de Galard, cautions d'un échange que fit l'Abbé de Condom en 1062.

Guilhem & *Pierre* de Galard, témoins du même échange en 1062.

Bilerat, Seigneur de Galard, nommé dans un acte du 11 Octobre 1084, qui eut pour fils,

Oger & *Bernard* de Galard, & *Pierre* de Galard, cautions dans un acte en 1103, entre l'Abbé de Condom & *Garnier* de Bonnefond. Ce *Pierre* fut pere de *Pierre* de Galard & *Argaias* de Galard, qui furent cautions dans un acte de cette Abbaye en 1160. La filiation suivie de cette Maison commence à

I. *Guillaume*, Sire de Galard, qui fut pleige ou caution avec *Robert* Comte de Dreux, *Geoffroy* Comte du Perche, &c pour *Philippe Auguste*, du Traité de Paix conclu entre ce Prince & le Roi d'Angleterre, le 22 Mai 1200. Il est qualifié Sire de Galard avec le Sire d'Albret, dans un acte de l'an 1236. *Voyez l'Hist. d'Harcourt & le Traité du Ban & arriere-Ban, par la Rocque.*

Il eut pour enfans, 1. *Assieu*, Sire de Galard, I du nom, qui suit; 2. *Montassin* de Galard, Abbé de Condom, mort le 11 Novembre 1247.

On trouve un autre *Montassin* de Galard, qui fut témoin de l'hommage que *Gaston*, Vicomte de Bearn & de Brulhois, fit en 1255 à l'Evêque d'Agen.

II. *Assieu*, Sire de Galard, I du nom, Seigneur de Galard, de Terraube, Saint-Avit-Sempessere, Saint-Léonard, & Lille, épousa *Dona* Gazenes de Francs, & eut *Assieu*, II du nom, qui suit, & *Geraud*, Seigneur de Lisle, auteur d'une branche éteinte au quinzieme siecle dans la personne de *Jean* de Galard de Lisle, Grand-Sénéchal d'Armagnac.

III. *Assieu*, Sire de Galard, II du nom, eut plusieurs enfans, entr'autres, *Geraud* qui suit. Ce sont eux à qui le Roi *Philippe-le-Hardy* accorda les Lettres Patentes pour la haute & basse Justice de Terraube, pour les grands services rendus par eux & leurs ancêtres à ses prédécesseurs Rois.

IV. *Geraud*, Sire de Galard, &c. est celui qui devoit être du duel entre *Charles* de France, Comte d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, frere du Roi *Saint Louis*, & *Pierre III*, Roi d'Arragon. *Geraud* de Galard donna des Coutumes aux Habitans de Terraube, & épousa *Eléonor* d'Armagnac, qui lui apporta la Terre de Brassac en Quercy. Il eut pour enfans,

1. *Geraud* de Galard, qui a fait la branche de Terraube.

2. *Bertrand* de Galard, auteur de Brassac.

3. *Raimond* de Galard, pre-

mier Evêque de Condom en 1317.

4. *Pierre* de Galard, Grand-Maître des Arbalêtriers de France en 1310, marié avec *Nauda* de Caumont, & pere de *Jean* de Galard de Limeuil, dont nous avons déja parlé au sujet de la Paix de Bretigny, & qui avoit épousé *Philippine* de Lautrec-Toulouse.

Branche de Galard-Terraube, où se fait la séparation d'avec celle de Brassac.

V. *Geraud*, Seigneur de Galard, II du nom, auteur de la branche de Terraube, fut le neuvieme ayeul de *Geraud*, Seigneur de Galard & de Terraube, à qui ces deux Terres, entr'autres, demeurerent : il eut pour enfans *Archieu* ou *Assieu I* qui suit, & *Longue* de Galard, mariée à un Seigneur de Bonnefond.

VI. *Archieu* ou *Assieu* de Galard, II du nom, eut, entr'autres enfans, *Assieu* qui suit.

VII. *Archieu* ou *Assieu*, III du nom, marié en 1403 avec *Marguerite* de Galard sa parente, fille de *Jean* de Galard de Lisle & de *Marguerite* de Viémont, eut, entr'autres enfans, *Archieu* ou *Assieu*, qui suit.

VIII. *Archieu* ou *Assieu*, IV du nom, est celui qui fut député avec *Odet* de Lomagne, Seigneur de Fimarcon, au nom de la Noblesse du Comté d'Armagnac, aux Etats Généraux du Royaume; il avoit obtenu dispense pour épouser sa cousine *Marguerite* de Galard en 1457 : il eut, entr'autres enfans, *Assieu* ou *Essieu*, qui suit, *Florette* de Galard, femme de *Bernard* de Saint-Lary, & *Marguerite*, mariée à *Jean* de Luppé, Seigneur de Maravat.

IX. *Assieu* ou *Essieu*, V du nom, marié en 1475 avec *Marie* de Laurensan, dont plusieurs enfans, entr'autres *Gilles* de Galard, qui suit, *Florette* de Galard, mariée à *Geraud* de Pressac de Cadillac, & *Annette* de Galard, mariée à *Arnaud* de Plagnoles.

X. *Gilles* de Galard, I du nom, marié le 15 Juillet 1510 avec *Gaillarde* de Rigaud de Vaudreuil : il eut, entr'autres enfans, *Bertrand* de Galard, qui suit.

XI. *Bertrand* de Galard, qui se distingua dans les guerres de *Charles IX*, sous le Maréchal de Montluc, épousa en 1568 *Diane* de Lusignan, dont plusieurs enfans, entr'autres, *Philippe* de Galard, qui suit; *Henri* de Galard, marié à *Jeanne* de Plas; *Gaillardon* de Galard, tué au siege d'Amiens, servant sous les ordres du Maréchal de Biron; *Diane* de Galard, femme d'*Octavien* du Bouset de Roquepine; *Helene* de Galard, Abbesse de Nerac.

XII. *Philippe* de Galard se distingua dans les Guerres contre les Anglois, & fut tué au siége de la Rochelle. Il avoit épousé *Louise* de Calviere en Languedoc, dont plusieurs enfans, entr'autres, *Marc-Antoine*, qui suit; & *Charles* de Galard, tué au siége de Fontarabie; *Paul* de Galard, tué en Catalogne, Capitaine dans le Régiment de Languedoc.

XIII. *Marc-Antoine* de Galard, Seigneur de Ferieres, Capitaine dans le Régiment de Languedoc, épousa le 23 Avril 1647 *Anne* du Rouzet de Roquepine, qui lui apporta, entr'autres Terres, celle d'Arignac, une des Baronies des Etats de Foix, & celles de Menac & de Bonpas, dont plusieurs enfans, entr'autres, *Jean-Louis*, qui suit; & *Anne-Victoire* de Galard, mariée à *Jean-Jacques* d'Auzon de Cardaillac en Bigorre.

XIV. *Jean-Louis* de Galard, Marquis de Terraube, Baron d'Arignac, en faveur duquel *Louis XIV* érigea Terraube en Marquisat, épousa le 29 Mai 1670 *Jeanne* de Mesuyer, Marquise de Montegut, dont *Gilles II*, qui suit; *Henri*, & *Jean-Jacques*, tous deux Capitaines dans Fimarcon; & *Louise* de Galard, mariée avec le Marquis de Montgey.

XV. *Gilles II* de Galard, Marquis de Terraube, Capitaine dans Fimarcon, a épousé le 29 Décembre 1727 *Marguerite-Victoire* de Moret de Peyre de Monternal, fille du Comte de Peyre, & de *Marie-Anne* d'Ecars, dont plusieurs enfans; savoir, *François-Saturnin*, qui suit; *Jean-Jacques* de Galard, Chev. de Malte, Capitaine dans Soissonnois; *Marie-Joseph*, Chanoine de Notre-Dame, ci-devant Prieur de Sorbonne; & *Louise Antoinette* de Galard, mariée au Marquis d'Assgog, Seigneur d'Aubarade.

XVI. *François-Saturnin* de Galard, Marquis de Terraube, &c. marié le 24 Février 1736 avec *Marie-Anne* de Lostanges de Saint-Alvaire, fille du Marquis de Saint-Alvaire, Sénéchal & Gouverneur du Quercy, dont il a pour enfans, 1. *Arnaud-Louis* de Galard, né le 15 Juin 1757; 2 *Jean-Jacques*, Chevalier de Malte, né le 13 Mars 1759; 3. *Marie-Olimpe* de Galard, née en Janvier 1761.

Branche de Galard de Brassac de Béarn.

V. *Bertrand* de Galard, Seigneur de Brassac en Quercy, du chef d'*Eléonore* d'Armagnac sa mere, Dame de Brassac, frere du Grand-Maître des Arbalêtriers, & du premier Evêq. de Condom, avoit épousé *Esclarmonde* de Thesac. C'est celui auquel *Edouard III*, Roi d'Angleterre, écrivit de Westminster le 8 Fév. 1327 pour l'engager à se maintenir dans la fidélité qu'il lui devoit. *Voyez Rymer.*

Il eut, entre autres enfans, *Guillaume*, qui suit; & *Pierre* de Galard, second Evêque de Condom, après la mort de son oncle *Raimond*, & *Vidier* de Galard, qui fut caution le 13 Mars 1373 de la dot de *Marthe* d'Armagnac sa proche parente, mariée à *Jean* d'Arragon, Duc de Gironde, puis Roi d'Arragon, fils aîné de *Pierre*, IV du nom, dit le *Cérémonieux*, Roi d'Arragon, & d'*Eléonor* d'Arragon-Sicile, sa troisieme femme.

VI. *Guillaume* de Galard de Brassac, qualifié dans les titres *Noble & Puissant*, *Monseigneur & Baron*. Le Roi d'Angleterre, *Edouard III*, lui écrivit de Stoffelle le 21 Juin 1340, pour l'engager à l'aider de ses forces à retirer des mains du Roi de France *Philippe* de Valois, ce Royaume de France, qu'il prétendoit comme fils d'*Isabelle* de France. *V. Rymer.* Il fut témoin avec *Raimond*, Comte de Cominges, *Arnaud* & *Bernard* d'Armagnac, à l'hommage que *Jean* d'Armagnac, Vicomte de Breuilhois, rendit le 26 Avril 1353 à *Pierre* de Galard son frere, Evêque de Condom. Il avoit épousé *Giliette* du Maine, fille de *Pierre* du Maine, & de *Marie* Dandouins, dont il eut, entr'autres enfans, *Guillaume II*, qui suit, & *Anne* de Galard, mariée en 1380 à *Odet* de Pardaillan de Gondrin, auteur de la Maison d'Antin.

VII. *Guillaume* de Galard de Brassac, II du nom, qualifié No-

ble & puiſſant, *Monſeigneur & Baron*, rendit ſon hommage à *Richard II*, Roi d'Angleterre le 10 Août 136. pour ce qu'il tenoit de lui à cauſe de ſon Duché de Guyenne Il avoit épouſé *Bergue* de Bauville, dont il eut, entre autres enfans,

VIII. *Jean* de Galard de Braſſac, I du nom qui ſervit de ſecond à *Bernard VII*, Comte d'Armagnac, Connétable de France, ſon proche parent, dans le duel contre *Jean*, Comte de Foix, à la fin de l'an 1415 : il avoit épouſé *Bertrande* de Manes, dont, entre autres enfans, *Jean II*, qui ſuit; *Pierre* de Galard, Grand-Sénéchal de Quercy, marié avec *Antoinette* de Martigny, fille d'*Urbain* d'Armagnac; *Hector* de Galard, Commandant des Gentils-hommes à Bec-à-corbin, dont nous avons parlé ci-deſſus; *Claire* de Galard, mariée à *Etienne* de Goth; *Agnès*, femme d'*Arnaud* d'Eſpagne, Seigneur de Durfort; & *Clairette* de Galard, femme de *Jean* de Pellagine.

IX. *Jean* de Galard de Braſſac, II de ce nom, marié le 19 Septembre 1454 avec *Miracle* de la Valette, fille du Seigneur de Cuſſol en Rouergue, eut, entr'autres enfans, *Hugues*, qui ſuit; & *Jeanne* de Galard, mariée à *Jean* Noé, Seigneur de Borrepos

X. *Hugues* de Galard de Braſſac, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut marié deux fois; la premiere, le 9 Novembre 1484 avec *Marie* de Groſſoles de Flamarins, fille de *Jean* de Flamarins, & d'*Anne* d'Abzac de la Douze; & en ſecondes noces en 1508 avec *Jeanne* d'Antin, veuve de *Jean* de Béarn, Seigneur de Saint-Maurice, la Riviere, Montoiſel, Roquefort, & en partie du Mont de Merſan; *François*, fils d'*Hugues*, épouſa le même jour *Jeanne* de Béarn, fille de ſa belle-mere; *Hugues* de Galard n'eut point d'enfans de ce ſecond mariage : il avoit eu du premier, entr'autres, *François*, qui ſuit; *Jean*, Abbé de l'Abbaye de Simorre; *Gratien*, Abbé de celle de S Maurin; & *Bertrand* de Galard, Chanoine de Bordeaux, qui eut neuf voix pour être élu Archevêque de cette Ville après la mort de *Jean* de Foix, mais *Gabriel* de Montagut l'emporta par la pluralité des voix.

XI. *François* de Galard de Braſſac, Seigneur de Cuſſol, Saint-Maurice, la Riviere, S. Labeur, Pradelles, la Valette, avoit épouſé, comme nous avons dit, le 12 Novembre 1508 *Jeanne* de Béarn, avec la clauſe de joindre, lui & ſes deſcendans, le nom & les armes de Béarn aux ſiens; il en eut, entr'autres enfans, 1. *Jean* qui ſuit; 2. *Annibal*, Gentilhomme de la Maiſon du Roi & Chev. de ſon Ordre, marié avec *Jeanne* de Marſan; 3. *François*, Gentilhomme de la Chambre de *François I*; 4. *Bernard*, Chevalier de Malte; 5. *Octavien*, Abbé de Simorre; 6. *Paule* de Galard, mariée avec *Hector* d'Agut, & encore pluſieurs autres enfans.

XII. *Jean* de Galard de Braſſac, &c. Capitaine de 50 Hommes d'armes, Gouverneur de St. Jean d'Angely & de Châtelleraut, & Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa le 13 Sept. 1553 *Jeanne* de la Roche-Andry, fille de *Louis* de la Roche-Andry, & de *Renée* de Montbron. Toutes les Lettres que lui ont écrit les Rois & les Reines de France, prouvent la grande conſidération dont il jouiſſoit, & ſa réputation dans le commandement des Troupes de Guyenne ſous le Maréchal de Montluc. Il eut, entr'autres enfans, *René*, qui

fuit; *Jeanne* de Galard de Béarn, mariée en 1630 à *Jacques* de Verdusan de Miran, fils de *Jean* de Verdusan, & d'*Anne* d'Esparbès; *Marguerite*, mariée à *Isaac* du Bourg du Maine, fils de *Bertrand* du Maine, & de *Jeanne* de Fayolles de Mellet.

XIII. *René* de Galard de Brassac de Béarn, premier Gentilhomme de la Chambre de *Monsieur*, frere du Roi, le 1 Avril 1581, & Capitaine de 50 Hommes-d'armes, épousa en premieres noces *Marie* de la Rochebeaucourt, dont il eut, entr'autres enfans, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Jean* de Galard de Brassac, Ambassadeur à Rome, Capitaine de 100 Hommes-d'armes, Ministre d'Etat, commandant les Troupes en Guyenne, Cordon-Bleu, Maréchal de Camp, Gouvern. d'Angoumois, de Saintonge & de Lorraine, Surintendant de la Maison de la Reine; & sa femme étoit Dame d'Honneur de la Reine, mere de *Louis XIV*; elle étoit Mlle de Sainte-Maure, tante du Duc de Montausier; 3. *Charles*, qui a fait la branche de Lavaure-d'Argentines ci-après; 4. *Jeanne* de Galard de Béarn, Dame de Clion, Sommesac & Semillac, mariée à son cousin le Marquis de Soubran, dont il ne vint qu'une fille, qui épousa le 27 Septembre 1648 *Louis* de Chabot, Comte de Jarnac. *René* de Galard de Brassac n'eut point d'enfans de son second mariage avec Mademoiselle de Gourdon de Vaillac, de Genouillac, fille du Gouverneur de Bordeaux.

XIV. *Louis* de Galard de Brassac de Béarn, &c. avoit épousé le 26 Août 1609 *Marie* de Ranconnet de Noyan, Dame du Repaire, fille de *Benjamin* de Ranconnet, Seigneur de Polignac, & de *Marthe* de Raimond, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, *Alexandre*, qui suit; *Charles* qui a fait la branche de Mirande, lequel avoit épousé la niece d'*Henri* de Chabot, Duc de Rohan: il a eu d'autres enfans qui ont laissé de la postérité.

XV. *Alexandre* de Galard de Brassac de Béarn, marié le 24 Septembre 1646 avec *Charlotte* de la Rochefoucault, Dame de Salles & de Genté, dont il eut, entr'autres enfans, *François-Alexandre*, qui suit, & nombre d'autres filles, mariées à MM. de Torsac, de Saint-Mandé. de Fonguyon, &c.

XVI *François-Alexandre* de Galard de Béarn, Colonel du Régiment d'Angoumois, marié à *Marthe* de Prunevaulx, sœur de l'Ambassadeur en Dannemarck, dont plusieurs enfans, entr'autres, *Guillaume*, qui suit; 2. & *René* de Galard de Béarn, Marquis de Brassac, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant en Basse-Normandie, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.

XVIII. *Guillaume Alexandre* de Galard de Béarn, Comte de Brassac, Baron de la Rochebeaucourt, ci-devant Mestre de Camp du Régiment de Bretagne, Cavalerie; premier Gentilhomme de la Chambre de *Stanislas*, premier du nom, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, veuf de *Luce-Françoise* de Corentin de Tourville, Dame du Palais de Madame la Duchesse de Berry, fille d'*Anne-Hilarion* de Cotentin, Comte de Tourville, Maréchal & Vice-Amiral de France, & Lieutenant-Général de la Province de Bretagne, qu'il avoit épousée par contrat du 25 Janvier 1714, & dont il a eu

Anne-Hilarion de Galard de Béarn-de-Brassac, Comte de

Béarn, veuf d'*Olimpie* de Caumont-la-Force, qu'il avoit épousée par contrat du 12 Janv. 1739, fille d'*Armand-Nompar* de Caumont, Duc de la Force, Pair de France, & d'*Anne-Elisabeth* de Gruel-de-la-Frette. Il a eu de ce mariage, 1. *Alexandre-Guillaume* de Galard de Béarn, Comte de Galard-de-Brassac, Capitaine au Régiment de Chartres, Cavalerie; 2. *Adélaïde-Luce-Madelene* de Galard de Béarn, mariée au mois de Juin 1757 avec *Bertrand* de Caumont de Beauvilla, dit le Marquis de Caumont; 3. *Anne-Louise-Jacqueline* de Galard de Béarn; & *Renée-Philiberte* de Galard de Béarn-de-Brassac.

Seigneurs de Lavoure.

XIV. *Charles* de Galard de Béarn, Seigneur de Lavaure & d'Argentines, fils de *René* de Galard de Béarn, Baron de Brassac, & de *Marie* de la Rochebeaucourt, épousa par contrat du 19 Janvier 1616, *Marie* de Sans-de-Blanzaguet; & il eut, entr'autres enfans, 1. *René* de Galard de Béarn, Seigneur de Lavaure, qui suit; 2. & *Charles* de Galard de Béarn, auteur de la branche des Seign. de Blanzaguet, qui subsistent.

XV. *René* de Galard de Béarn, Chev. Seigneur de Lavaure, d'Argentines & de Nadaillac, marié par contrat du 13 Juillet 1648, avec *Jeanne* de Lagard-de-Cherval, & de ce mariage sortirent plusieurs enfans; entr'autres, 1. *Jean* de Galard de Béarn, Seign. de Nadaillac, qui suit, 2. *François* de Galard de Béarn, dont les Seigneurs d'Argentines.

XVI. *Jean* de Galard de Béarn, Chev. Seigneur de Nadaillac & d'Argentines, épousa par contrat du 29 Août 1701, *Félicité-Heureuse* de Beaupoil de Saint-Aulaire: il en eut *François-Alexandre* qui suit.

XVII. *François-Alexandre*, Comte de Galard, Vicomte de Béarn, Seigneur d'Argentines, marié par contrat du 13 Février 1738 avec *Angélique-Gabrielle* Joumard des Achards, Baronne de la Motte-Mongaux, ou Landron, fille & héritiere de *Jean* Joumard des Achards, Chevalier, Vicomte de la Brangélie, & de *Marie-Charlotte* de Villars, Baronne de la Motte-Landron (*a*), & de cette alliance sont sortis, 1.

(a) *Petite fille & seule représentante de* Louis *de Lur de Saluces, Baron de Fargue (fils de* Jean *de Lur & de* Charlotte-Catherine *de Saluces) substitué aux nom & armes de Saluces, par* Auguste, *dernier Marquis de Saluces, son ayeul, par contrat du 17 Avril 1586, lequel* Auguste *étoit fils & héritier de* Jean-Louis *Marquis de Saluces, qui ceda les Marquisats de Saluces & de Montferrat à* Charles IX, *par traité fait en 1560, moyennant 30000 livres de rente que ce Prince lui promit en fonds de terre, & lui donna, en attendant l'exécution de sa promesse, une pension alimentaire de 6600 livres de rente, qui se poye encore aujourd'hui sur la Chambre de Bordeaux. Le traité n'ayant pu avoir encore son exécution (à cause des embarras de l'Etat,) le Parlement de Paris vient de rendre un Arrêt en faveur de la Dame de Bearn le 4 Juin 1764, en la Grand'Chambre, au Rapport de M. l'Abbé Terray, en exécution d'un premier qu'il avoit rendu en 1761. Voici le Dispositif de l'Arrêt:* Ordonne à *Pierre* de Lur d'Uza, Marquis de Saluces, Maréchal de Camp, de payer à *François-Alexandre* Comte de Galard-Brassac de Bearn, & Dame *Angelique-Ga-*

Jean-Henri Galard, Comte de Béarn, Baron de la Motte-Mongaux, Enseigne de Vaisseaux; 2. *Pierre-Louis* de Galard de Béarn, Chevalier de Malte, & Page du Roi; 3. *Angélique-Marie-Gabrielle* de Galard de Béarn, Chanoinesse du nouveau Chapitre de Saint Louis de Metz; 4. *Marthe-Madelene* de Galard de Béarn, Demoiselle de Saint Cyr; 5 & *Louise-Marie-Marguerite* de Galard de Béarn.

Les armes de Galard-Terraube, sont: *d'or à trois corneilles de sable, becquetées & membrées de gueules, & posées 2 & 1.*

Celles de Galard de Béarn sont: *Ecartelé au 1 & 4 d'or à trois corneilles de sable, becquetées & pattées de gueules 2 en chef & 1 en pointe*, qui est Galard: *au 2 & 3 d'or à 2 vaches passantes de gueules, accornées, accolées & clarinées d'azur*, qui est de Béarn, avec *deux griffons* pour supports.

GALÉAN, *Galléans*, *Galliani*, *Galleant*, ou *Gallieno*, ancienne Maison originaire d'Italie. Le premier connu dont on ait connoissance, est

I. *Simon* Galliano.

II. *Inigo* Galliani ou Galleano eut trois fils. Ils formerent trois branches, qu'il ne faut pas confondre avec celle des Galleans-Doria, issue des Galleans de Nice, dont il sera fait mention ci-après.

III. Le premier de ces rameaux, qui vint de *Jean*, fils aîné d'*Inigo*, resta à Gênes, & y est représenté aujourd'hui par *Jean-Thomas* Galleano, Patricien Génois, & Gouverneur de Porto-Venere, en l'année 1761. Ses enfans sont, 1. *Joseph*, noble Génois; 2. *François*, Officier dans les Troupes de la République; 3. *Pierre*, pareillement employé dans le Militaire; 4. *Ange*; 5. *Jean*, encore l'un & l'autre en bas âge; 6. *Anne-Marie*, non encore mariée. *Jean-Thomas* a plusieurs freres; savoir, 1. *Joseph* Galleano, Patricien Génois, qui a un fils nommé *Antoine*; 2. *François* Galleano, qui n'a qu'un seul enfant nommé *Donato*, employé dans les affaires du Gouvernement; 3. *Jean-Lucas*, Patricien Génois; 4. *Alexandre* Galleano, dont les fils *Camille* & *Charles* servent à Naples Capitaines de Cavalerie; 5. *Ange* Galleano, mort laissant *Georges*, Patricien Génois, & *Patricio*, Officier sur les Galeres de la République; 9. *Innocent* Galleano, qui a pour postérité deux fils, *Joseph*, employé dans les affaires du Gouvernement; & *Pierre*, Religieux de Saint François de Paule.

Jean-Thomas Galleano a encore

brielle Achard de la Brangélie son épouse, les légitimes d'*Eléonore* de Montaigne & *Marie* de Gamaches, ensemble celle de *Jean* de Lur d'Uza & de *Charlotte-Catherine* de Saluces, auteurs communs, avec les intérêts, & de leur remettre leurs portions sur la rente de 6600 liv. avec les arrérages depuis 1639. *Voici l'article mot pour mot:* Ordonne, en ce qui concerne ladite rente de 6600 livres sur la Comptablie de Bordeaux, que lesdits de Saluces & de Bearn & sa femme demeureront, chacun à leur égard & pour les portions qui leur appartiennent, conservés dans les droits du traité fait en 1560 entre le Roi *Charles IX* & *Jean-Louis* Marquis de Saluces, & en attendant l'exécution duquel ladite rente a été concedée; à l'effet de quoi pourront lesdits de Saluces & de Bearn & sa femme, se pourvoir conjointement ou séparément, & ainsi qu'ils le jugeront à propos.

deux cousins au quatrieme dégré, dont l'un, appellé *Dominique*, a fixé son domicile à Porto-Venere ; l'autre, nommé *Augustin*, a son frere Vicaire pour la Sérénissime République à la Spezza, & a trois enfans mâles. La postérité de *Jean*, le premier des fils d'*Inigo*, a formé d'autres branches, dont l'une s'est éteinte depuis plus de deux siecles, illustrée par des postes éminens ; & une autre, qui, sous *Augustin* Galleano en 1528, fut aggregée dans la Maison des Fiesques, dont elle a adopté le nom & les armes (*a*).

La seconde branche fut transplantée en 1199 à Corgné, *Urbs Corgnati*, Ville sur l'Orca dans le Cassareze en Piémont, & dans la Jurisdiction de Valpergue, par *Charles* Galliani, second fils d'*Inigo* : il en sera fait mention dans la suite.

III. *Theodore* Galliani, le troisieme des enfans d'*Inigo*, fut à Nice y fonder le troisieme rameau ; sa mémoire y est gardée par une Charte du 9 des Calendes d'Août, ou 23 Juillet de l'an 1205, conservée jusqu'à présent dans les Papiers publics de la Ville de Nice.

IV. *Bozio* Galliani, Généralissime des Troupes de Milan.

V. *Theodore*. Portant, ces sept freres, les noms d'*Antoine-Louis*, de *Jean*, *Claude*, *Michel-Marie*, *Arnaud*, *Barthelemi* & *Gabriel*, quitterent leur patrie pour aller habiter divers Etats. Les deux seuls dont il nous reste jusqu'à présent (1761) une connoissance certaine, sont, *Antoine-Louis*, qui passa en Piémont, & peu après au Comtat Venaissin, & *Jean*, Chevalier de Rhodes, qui mourut en 1358 ou 1379 à la Terre Sainte. Les cinq autres se disperserent en divers Pays, où ils ont donné, à ce que l'on assure, naissance à divers rameaux.

Jacques Galliani, leur frere aîné, continua la lignée à Nice.

Des branches formées à Nice de la postérité de *Jacques*, deux se sont éteintes dans ce siecle. Celle des Galleans, Comtes d'Utelles & du Revest, Seigneurs de Châteauneuf, est tombée dans la branche des Galleans, Comtes d'Asferos, de Todost & de Tourrettes. Le dernier Comte de Gallean d'Asferos n'a laissé que trois filles (*b*) : l'aînée, nommée *Therese*, mariée à *Jean-Paul-Augustin* de Lascaris, Comte de Peilhe ; la seconde, appellée *Madeleine*, à *Charles-François* Thaon de Revel, Comte de Saint-André ; & *Agnès* la troisieme, mariée en 1761 à *N...* Avogrado, ou Avogadro, Comte de la Mothe à Verceil.

La Maison de Gallean n'est plus représentée aujourd'hui à Nice que par les Seigneurs en partie de Châteauneuf, Fief possédé dans la Maison depuis près de quatre siecles (1428). Ils sont issus des Comtes d'Asferos. Le chef en est *Jean-Baptiste-Caïetan* de Gallean, Comte de Châteauneuf en 1709, qui de *Louise* de Peyre son épouse a quatre garçons & une fille, non mariés en 1761 (*c*).

(*a*) *Elle subsiste encore avec splendeur sous le nom de Fiesque, ainsi que celle des Galleans-Doria.*

(*b*) *Le dernier Comte d'Asferos eut deux femmes. De la premiere*, N. *de Gallean d'Utelles, est née la Comtesse de Lascaris-Peilhe ; les Comtesses de S. André & de la Mothe sont de* N. *de Peyre sa seconde.*

(*c*) *Les enfans mâles sont* 1. Joseph, *né en* 1741 ; 2. César, *né en*

Il ne reste d'une autre branche cadette, issue de celle de Châteauneuf, & qui possede une partie de cette Seigneurie, que *Camille* de Gallean, fille d'*Antoine-François*, Comte de Gallean, premier Aide-de-Camp du Roi de Sardaigne, Colonel d'Infanterie, & Commandeur de l'Ordre de S. Maurice & de S. Lazare, mort en 1754, mariée en 1761 à *N*... de Rabbieres, Seigneur de la Baulme & de Château Redon en Provence, & *Therese* de Gallean, Religieuse à Albe.

Premiere Branche des Galleans, Seigneur de Vedenes, & depuis Barons des Issards, & Marquis de Salernes, éteinte en 1704.

VI. *Antoine-Louis* Galliani, Chevalier, l'aîné des sept freres quitta Nice le 4 Juin 1349. Il se retira à Corgné près d'Yvrée en Piémont, où la seconde branche, venue de Gênes, s'étoit fixée dès la fin du douzieme siecle par *Charles* Galliano, & avoit exercé des Emplois considérables, tant en Savoye que dans le reste de l'Italie. Il en épousa l'unique héritiere en la personne de *Claire* Galliani, fille de *Bernard* Galliani, Seigneur en partie de Corgné, par héritage de son ayeule de la Maison des Silveschi & de Sanchette, le 7 Mars 1350 (*Louis* Gubernis Notaire) Deux ans après leur mariage, les troubles du Pays, occasionnés par les Guelphes & les Gibelins, les déterminerent à s'éloigner de Corgné. Ils choisirent le séjour d'Avignon. *Antoine Louis* y fit, peu après son arrivée, l'acquisition d'une partie de la Seigneurie de Vedenes dans le Comtat. *Gregoire XI* ayant transferé le Saint Siége d'Avignon à Rome en 1376, *Antoine-Louis* se retira peu après à Corgné, où il finit ses jours dans un âge très avancé. Il y eut pour seul enfant connu,

VII. *Pierre* ou *Pietro* Galliani, Chevalier, Seigneur en partie de Corgné & de Vedenes, lequel revint se fixer à Avignon après avoir pris pour femme à Pignerol le 11 Juillet 1399 (*Saniero* Raburelli & *Barthelemi* Ollica, Notaires), *Antoinette* Capponi. Il en eut 1. *Antoine*; 2. *Claude*, qui suivent; 3. *Jean*, Protonotaire du Saint Siége Apostolique, & Garde des Sceaux du Pape *Calixte III* en 1457; 4. *Barthelemi*, Ecuyer du Roi *Charles VII* en 1442, & Lieutenant en 1475 de la Compagnie d'Hommes d'Armes de *Jean* de Bourgogne, Comte de Nevers. Il vivoit encore en 1498; 5. *Gabriel*, mort en 1506 à Turin sans alliance, âgé de près de cent ans, après avoir été Chambellan des Ducs de Savoye Il n'eut qu'un fils naturel nommé Galeans, mort Chevalier du Saint Sépulchre; 6. *Balthazard*, reçu Chevalier de Saint Jean de Rhodes, au Grand-Prieuré de Saint Gilles, l'an 1446, & cinq filles, toutes mariées; savoir *Blanche* en 1423, à *Antoine* Ortygony, Général des troupes du Saint Siége; *Gillette* en 1429 à *Balthazard* Spiafani, vulgairement appellé Spifami, Seig. en partie de Caumont dans le Comtat; *Marie-Anne* en 1435 à *François* Malaspina, qui étant premier Consul de la Ville d'Avignon en 1465, fut nommé Ambassad. du Pays vers le Pape *Paul III*; *Françoise* en 1446 à *Barthelemi* d'Aymoneti, Gouv. du Palais d'Avignon; *Beatrix* la

1749; 3. André, *né en* 1750; 4. Victor, *né en* 1752; *la fille, nommée* Marie-Catherine, *née en* 1742.

cinquieme, épousa le 7 Fév. 1454 *François*, Seig. de Genas en Dauphiné, Premier Préfident de Dauphiné, Confeiller au Confeil Privé du Roi *Louis XI*, & l'un des quatre Généraux des Finances de France. Ceux des enfans de *Pierre* qui lui furvécurent partagerent fes biens le 18 Mars 1460; *Antoine*, l'aîné de tous, fut Cofeigneur de Vedenes à la mort de fon pere. Il avoit été créé le 7 Octobre 1444 par le Pape *Eugene IV*, Comte Palatin de Saint Jean de Latran, & le 13 Juin 1468 il fut élu premier Conful de la Ville d'Avignon; il époufa le premier Août 1441 (*Jacques* Girardi, Notaire;) *Margueritte* Buzaffi, d'une très grande Maifon originaire d'Efpagne, fille de *Thomas* Buzaffi, Chevalier, & de *Ricarde*, dont il vint 1. *Thomas*, Cofeigneur de Vedennes, Comte Palatin de Saint Jean de Latran, mort non marié vers l'an 1514; 2. *Jean*, auffi Cofeigneur de Vedenes, Comte Palatin de Saint Jean de Latran, Ecuyer du Duc de Savoye *Charles III*, en 1510. Sa mere le fubftitua au nom & aux armes de Buzaffi; il époufa vers l'an 1485 *Anne* de Sadonne, dont il n'eut point de fucceffeur; 3. *Françoife*, mariée le 11 Juillet 1481 à *Dragonet* Gerardi, Seigneur d'Aubret au Comtat Venaiffin. *Thomas* & *Jean* Galliani tranfigerent le 11 Février 1512 (*Dom. Confule Not.*) avec *Raphael-Claude* & *Jean* Galliani de Nice, arriere-petit-fils de *Jacques I*, & frere aîné d'*Antoine-Louis*, coufins de *Thomas* & de *Jean* au quatrieme dégré, au fujet de quelques prétentions qu'ils avoient encore dans le Comté de Nice, & de deux grands vaiffeaux nommés *Ste Marie* & *S. Raphael*, qu'ils avoient fait conftruire, & fur lefquels ils piratoient en commun.

VIII. *Claude* Galliani, Chevalier, fecond fils de *Pierre*, acquit auffi une partie de la Seigneurie de Vedenes, qui fut réunie à l'autre à la mort de *Jean*. Il époufa le 25 Juillet 1459 (*Jacques* Girardi Notaire) *Annette* de Camino (*a*) ou Duchemin, Baronne des Iffards & de Courtines en Languedoc, fille de Colin de Camino, dont la Maifon étoit originaire de Trevife, Capitale du Trevifan dans l'Etat de Venife, Baron des Iffarts & de Courtines en Languedoc, Seigneur de Vaucelles en Bretagne, Maître d'Hôtel, & Confeiller au Confeil Privé du Roi *Louis XI*, & de *Jeanne* d'Andonne ou Andonnette; leurs enfans furent 1. *Louis*, Seigneur de Vedenes, Baron des Iffarts & de Courtines, qui époufa le 21 Octobre 1484 *Marie* de Luetz, fille d'*Antoine* de Luetz, Seigneur d'Aramon en Languedoc, & de *Perrette* de Sarrats, dont *Annette*, morte fans alliance. *Louis* fe fit, à la mort de fa femme, c'eft-à-dire vers l'an 1497, Religieux de l'Obfervance à Avignon; 2. *Thomas*, dont il va être fait mention; 3. *Balthafard*, Chevalier de Rhodes en 1479; 4. *Charles*, Protonotaire du Saint Siége Apoftolique, Prieur de Nogueres en 1499, de Montefilino en 1501, de Banon & de S. Jean d'Aulnay, & Chanoine de l'Eglife de S. Agricole à Avignon

(*a*) *Aldovrandin III, Marquis d'Eft & de Ferrare, mort en Novembre* 1361, *avoit époufé* Beatrix *de Camino, veuve d'un fils naturel d'*Albert *de Lafcala, fille de* Richard *de Camino, bifayeule d'*Annette. Voyez Imhoff, Hiftoire Généalogique d'Italie & d'Efpagne, édition *in-folio*, Tom. II, p. 56, à Nuremberg 1701.

en 1501 ; 5. *Jeanne*, mariée le 29 Décembre 1482 à *Olivier* de Seytres, Seigneur de Caumont & de Verquieres dans le Comtat. Les quatre freres firent le 4 Octobre 1456 (*Etienne* Verneti Notaire) le partage des Baronnies & Seigneuries de Vedenes, des Issarts, de Courtines, de Châteauneuf & d'autres biens situés dans les terroirs de Gigognan, d'Entraigues, Pont de Sorgues, & de grandes possessions dans le territoire d'Avignon. Ils avoient fait l'hommage de leurs domaines au Pape *Sixte IV* en 1478, & au Roi de France *Charles VIII* le 26 Juillet 1484. *Thomas* ayant survécu à ses freres réunit tous les biens en sa personne.

IX. *Thomas* Galliani, Chevalier, Seigneur de Vedenes, Baron des Issarts & de Courtines, épousa le 18 Janvier 1502 (*Jean* Lorini Notaire) *Annette* ou *Amielle* Mayaudi, fille de *François* Mayaudi, Seigneur d'Eguilles, d'Entraigues, & d'une partie de Vedenes dans le Comtat, dont *Thomas* Galliani lui avoit fait la vente en 1499, & de *Jeanne* de Costaing. Ils eurent pour enfans 1. *François*, Seigneur en entier de Vedenes & d'Eguilles, Baron des Issarts & de Courtines, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel en 1568 par le Roi *Charles IX*, premier Consul d'Avignon en 1534, 1535 & 1564, Viguier de Sa Sainteté en 1549 & 1556, veuf sans enfans dès l'an 1530 de *Lucrece* de Clermont-Lodeve, mariée en 1526 ; 2. *Louis* qui suit ; 3. *Thomas-Pierre*, Chevalier de Rhodes, tué par les Infideles au mois d'Août 1532 à Coron dans la Morée, inscrit dans le Martyrologe de l'Ordre (a) : 4. *Louise*, mariée le 16 Mars 1530 à *Louis* de Combes, Baron de Barjac & de Sabran en Languedoc ; 5. *Françoise*, qui eut pour premier mari le 9 Mars 1535 *Louis* de Merles, Seigneur de Beauchamp au Comtat Venaissin, depuis Ambassadeur vers le Pape *Paul III* en 1538 pour le Pays d'Avignon ; & pour second mari le 27 Février 1552 *Laurent* d'Arpajon, Vicomte de Lautrec en Albigeois, Baron de Rochefort, de Lers, de Montfrin & de Montredon en Languedoc ; 6. *Richarde*, épouse en 1537 de *Laurent* du Rousset, Gouverneur & Châtelain de Cavaillon pour le Pape, & de Courthezon pour le Prince d'Orange. *Michel*, fils naturel de *Thomas* Galliani, mourut vers 1550 Général au service de *Jean III*, Roi de Portugal.

X. *Louis* Galliani devint par la mort de *François* son frere aîné, Seigneur de Vedenes & d'Eguilles, Baron des Issarts & de Courtines. Il étoit Seigneur de Saint-Savournin ou Saint-Saturnin, par l'acquisition qu'il en fit en 1535. Il en rendit hommage au Pape *Paul III* le 27 Mars 1536. (*Pierre* Porlivio Notaire). Il fut premier Consul d'Avignon en 1540, 1541 & 1562. Il fut créé Chevalier de l'Ordre de Saint Michel en France en 1548, par le Roi *Henri II*, Gouverneur du Palais Apostolique, Commandant & Capitaine Général de la Ville d'Avignon en 1544, lors du décès du Cardinal

(a) *Dans l'Histoire de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, par J. Baudouin*, fol. 1643, *pag.* 319, *Liv. XI*, *après le détail du siége de Coron, on trouve ces mots :* Et y demeura, entr'autres, *Nicolas* de Sainxes, & *Pierre* des Issarts, Chevaliers fort connus.

de Clermont - Lodeve, Légat. Il avoit été chargé de deux Ambassades du Pays; l'une vers le nouveau Pape *Paul III* en 1534, & l'autre vers le Roi *François I* en 1536. *Louis* épousa le 15 Juin 1533, (*Louis* Gauthery Notaire) *Blanche* de Tholon ou Tollon-Sainte-Jalle, cousine-germaine de *Didier* de Tholon-Sainte-Jalle, élu Grand-Maître de Malte le 17 Novembre 1535, fille de *Pierre* de Tholon-Sainte-Jalle, Seigneur de la Laupie en Dauphiné, & de *Louise* de Caritat-Condorcet. Il en eut 1 *Melchior*; 2. *Balthasard*; il va en être fait mention; 3. *Anne*, mariée le 18 Novembre 1555 à *Pierre* Dupuy, Seigneur de la Roche, & Baron de Rochefort en Dauphiné; 4. *Antoinette*, épouse en 1558 de *Guillaume* de Volghuet ou Volgué, Seigneur de Rochecolombe en Vivarais, depuis Chevalier de l'Ordre de Saint Michel; 5. *Louise*, mariée le 12 Janvier 1583 à *François*, Seigneur de Geys, Grand-Bailli du Bas-Vivarais; 6. *Antoine*, reçu l'an 1592 Chevalier de Saint Jean de Jérusalem. *Annette*, fille naturelle, s'allia en 1592 à *Gabriel*, Seigneur de Poinsard en Languedoc. *Melchior* & *Balthasard* partagerent le 20 Février 1573 (Barrecy Notaire) les biens de *Louis* leur pere. *Melchior* eut les Baronnies des Issarts & de Courtines. *Balthasard* eut Vedenes, Eguilles & Saint-Savournin. Ce dernier a fait la branche des Galleans-Vedenes, depuis Ducs de Gadagne, & un de ses fils a formé celle des Galleans-Castellet, depuis Ducs & Princes de Galleans & du Saint Empire Romain. Il en sera fait mention lorsque nous aurons fini de parler de la premiere branche des Galleans des Issarts, éteinte dans celle des Galleans-Castellet.

XI. *Melchior* de Galleans, Baron des Issarts & de Courtines, obtint du Roi *Henri III* la Seigneurie des Angles en Languedoc le 1 Mars 1588. Quoique la Seigneurie de St.-Savournin fût tombée en partage à son frere *Balthasard*, il continua pourtant d'en porter le nom. Il fut décoré par le Roi *Charles IX* le 26 Septembre 1570, du Collier de l'Ordre de Saint Michel, & fut reçu solemnellement le 7 Décembre suivant. Il fut nommé en 1571 Commandant d'un Régiment d'Infanterie au service du Saint Siége, & le 10 Mars de la même année Chevalier de l'Ordre de la Milice Dorée à Rome, par le Pape *Pie V*, premier Consul d'Avignon en 1575 & 1580, & enfin Grand-Maître de l'Artillerie par le Pape *Grégoire XIII* le 8 Juin 1580. Il avoit épousé le 16 Janvier 1566 (*Louis* Bertier Notaire) *Madeleine* de Berton-Crillon, sœur du brave Crillon, fille de *Gilles* de Berton, Baron de Crillon, & Seigneur de Saint Jean-le-Vassoux dans le Comtat, & de *Jeanne* de Grille-Brissac. Il vint de ce mariage 1. *Georges*, Baron des Issarts & de Courtines, Seigneur des Angles, Capitaine de deux cents Chevaux-Légers le 7 Janvier 1590, & de cent Arquebusiers à cheval au service du Roi *Henri le Grand* le 14 Octobre 1595, Chambellan ordinaire de Sa Majesté en 1596, & Chevalier de son Ordre le 22 Mars 1600, Ambassadeur de l'Etat d'Avignon auprès du Pape *Clement VIII*, l'an 1598, Viguier de Sa Sainteté à Avignon en 1600 & 1604, mort sans avoir été marié; 2. *Torquat*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre

du Roi *Charles IX* l'an 1585, qui ne se maria point; 3. *François*, qui suit; 4. *Lucrece*, mariée en 1582 à *Gilles* de Fortia, Seigneur d'Urban, & en partie de Caderousse dans le Comtat; 5. *Claude*, reçu Chevalier de Saint Jean de Jérusalem en 1592; 9. *Catherine*, qui épousa le 27 Novembre 1584 *Paul* de Perussis, Baron de Lauris, & Seigneur du Pujet en Provence, Gentilhomme de la Chambre du Roi; 7. *Marguerite*, femme le 10 Février 1592 de *Balthasard* de Pontevés, Vicomte de Pontevès & de Sainte-Catherine en Provence; 8. *Joseph*, reçu en 1596 Chevalier de Malte; 9. *Louis*, reçu même année, qui fut depuis Commandant de Caubins & de Mourlans, & Grand-Croix de l'Ordre; 10. *Isabelle*, mariée en 1603 à *François* de Damians, Seigneur de Vernegues en Provence.

XII. *François* de Galleans, troisieme fils de *Melchior*, Baron des Issarts & de Courtines, Seigneur des Angles, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi *Henri IV* le 4 Juin 1695, & Gouverneur Viguier de la Ville de Marseilles le 7 Janvier 1621. Il fut premier Consul de la Ville d'Avignon aux années 1585, 1612, 1618, 1631, & 1637, & Viguier de Sa Sainteté en 1614. Il épousa le 17 Janvier 1607 (*Louis* Silvestre Notaire) *Lucrece* de Mistral de Montdragon, fille de *Paul* de Mistral, Seigneur de Doms en Dauphiné, de Barbantane & d'Arboux en Provence, Baron de Crozes, & Prince titulaire de Montdragon dans la même Province, commandant deux Régimens d'Infanterie, & un de Cavalerie au service de France, & de *Silvie* de Brancas d'Oise. Ils eurent une nombreuse postérité: 1.° *Anne-Silvie*, mariée en 1626 à *Léon* de Valbelle, Seigneur de Meirargues en Provence; 2. *Marguerite*, épouse en 1631 de *Jean-Baptiste* de Donis, Marquis de Beauchamp, Seigneur de Goult & de la Verriere en Provence; 3. *François-Charles*, Baron des Issarts & de Courtines, Seigneur des Angles, Commandant de cent hommes de pied, mort en 1630 sans être marié; 4. *Louis*, reçu Chevalier de Malte en 1629, qui devint Chevalier d'Honneur de Saint Jean de Jérusalem; 5. *Paul-Marie*, mort en bas âge; 6. *Claude-Charles*, reçu Chevalier de Malte en 1632. Il fut Capitaine des Gardes du Pape *Urbain VIII* en 1643, nommé premier Gentilhomme de la Chambre d'*Henri* de Lorraine Duc de Guise, dont il avoit l'honneur d'être cousin au quatrieme degré, (*a*) par *Jean* de Joyeuse, bisayeul de *Catherine* de Joyeuse, Duchesse de Guise, mere de ce Prince, & bisayeul pareillement de *Lucrece* de Mistral de Montdragon le 9 Octobre 1652. Il avoit été joindre le Duc de Guise à son expédition malheureuse à Naples, & fut seul conduit prisonnier avec lui au Château de Gaëtte le 17 Avril 1648, & à celui de Ségovie en Espagne en 1649. Depuis, quoiqu'il eût fait ses vœux dans l'Ordre de Malte dès l'an 1644 à Rome, entre les mains du Cardinal Barberin neveu, Grand-Prieur de Rome, il en fut relevé en 1650

(a) *On conserve dans la Maison de Galleans plusieurs Lettres d'*Henri *de Lorraine Duc de Guise, du Prince son pere, de* Catherine *de Joyeuse sa mere, avec le titre de cousin, parent, allié, &c.*

par le Pape *Innocent X*, qui le créa Comte, & il épousa la même année *Louise-Marie-Madeleine* de Conceyl, fille de *François de* Conceyl, Seigneur de Saint-Romans & de Terreneuve en Languedoc, & de *Claire-Madeleine* de Bouliers, dont il n'eut point d'enfans. Il fut en 1661 Viguier du Pape à Avignon; 7. *Henri*, reçu Chevalier de Malte en 1641; 8. *Catherine*; 9. *Madeleine*; 10. *Gabrielle*; 11. *Isabelle*; 12. *Diane*, toutes Religieuses, & cinq autres filles mortes en bas âge.

XIII. *Louis* de Galleans, Baron des Issarts & de Courtines, Seigneur des Angles, Chevalier d'Honneur de l'Ordre de Malte, par le Grand-Maître *Antoine* de Paulo, 2 Avril 1630, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en France en 1641, premier Consul d'Avignon en 1619 & 1657, Viguier de Sa Sainteté en 1649, épousa le 22 Octobre 1639 (*Claude* Fayard Notaire) *Marguerite* de Pontevès Buoux, Dame de Salerne en Provence, du chef de sa mere: elle étoit fille unique d'*Ange* de Pontevès, Sire de Buoux, & Baron de Saint-Martin de Castillon en Provence, Commandant d'un Régiment d'Infanterie, & d'*Honorée* de Castellane, Dame de Salerne, sa premiere femme. *Louis XIV* érigea par Lettres Patentes du mois de Mars 1653, vérifiées & enregistrées en 1664 au Parlement & à la Chambre des Comptes d'Aix, la Sirie de Salerne en Marquisat pour les successeurs mâles & femelles de *Louis* de Galleans. Ses enfans furent 1. *Frederic*, mort à l'âge d'un an; 2. *François*, Chevalier de Malte au berceau, qui suit; 3. *Marguerite*, mariée le 4 Février 1665 à *Henri* Palamede de Forbin, Seigneur de la Fare & de Sainte-Croix en Provence; 4. *Lucrece-Gabrielle*, épouse le 28 Mars 1668 de *Charles-François* de Galleans, Marquis de Castellet, son cousin au quatrieme dégré.

XIV. *François* de Galleans, Baron des Issarts & de Courtines, Seigneur des Angles, Sire & Marquis de Salerne, substitué au nom & aux armes de Castellane-Salerne, par clause du testament d'*Honorée* de Castellane, & par celui de sa mere du 4 Décembre 1651, (*Esprit* Fayard Notaire) fut successivement Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, premier Mars 1674; Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, le 24 Avril 1675; & Colonel de celui de Languedoc Infanterie, le 25 Mars 1676; Aide-de-Camp du Roi *Louis* le *Grand* dès le 20 Avril 1672. Le Prince de Conty, *François-Louis* de Bourbon, lui vendit vers le premier Août 1698 le titre de Comté qui étoit sur la Ville d'Alais en Languedoc, avec l'entrée aux Etats de la Province de Languedoc pour le prix de cent mille livres. Ce titre devoit être mis sur la Terre des Issarts; mais cette vente n'eut point d'exécution. *François* de Galleans avoit épousé le 29 Décembre 1666, (*Etienne* Mithet Notaire) après avoir obtenu le 19 Novembre précédent les dispenses de consanguinité au quatrieme degré, *Marie-Isabelle* de Galleans-Vedenes, fille de *Louis* de Galleans, Baron de Vedenes, & de *Jeanne* de Seguins-Vassieux, dont il n'eut point de postérité. A la mort de *François*, arrivée en 1704, *Charles-Felix-Hyacinthe* de Galleans, second fils de *Lucrece-Gabrielle*, sa

sœur

sœur cadette, & de *Charles-François* de Gallean, Marquis de Castellet, hérita, comme nous verrons ci-après plus amplement, de tous les biens de la premiere branche des Issarts, à l'exception d'une partie de la Baronie des Issarts, qui échut à *Marguerite*, sœur aînée de *François*, mariée à *Henri* Palamede de Forbins-Sainte Croix, dont la postérité en jouit encore. *François* de Gallean laissa une fille légitimée nommée *Therese*, mariée en 169.. à *N*... de Montelat, Conseiller à la Cour des Aydes de Montpellier.

Seconde branche des Galleans, Barons de Vednes, & depuis Ducs de Gadagne, issus de la branche précédente des Issarts.

XI. *Balthasard* de Galliens, Baron de Vedenes, Seigneur d'Eguilles & de Saint-Savornin, Conseiller d'Epée du Roi *Henri III* en ses Conseils d'Etat & Privé, le 4 Mars 1575, & Chevalier de l'Ordre de Saint Michel le 13 Avril même année, fut aussi Chevalier de celui de la Milice Dorée par le Pape *Gregoire XIII* le 13 Novembre suivant, premier Consul de la Ville d'Avignon en 1588, & Viguier du Pape en 1597, & Gouverneur de Séguret & de Sablet dans le Comtat. Il étoit second fils de *Louis* Gallieni, Seigneur de Vedenes & des Issarts, & de *Blanche* de Tholon-Sainte-Jalle. Il épousa le 2 Janvier 1571 (Barrier & Aubert Notaires) *Emilie* ou *Mille* de Berton Crillon, autre sœur du brave Crillon, & fille de *Gilles* de Berton, Baron de Crillon, & Seigneur de Saint Jean-le-Vassoux dans le Comtat, & de *Jeanne* de Grillets-Brissac. Il en eut *Georges* qui suit; 2. *Louis*, Chevalier de Malthe en 1612; 3. *Jean-Vincent*, tige des Seigneurs du Castellet, depuis Barons des Issarts, & Marquis de Salernes, Ducs de Gallean, Princes Romains, & Princes de l'Empire, dont nous traiterons après cette branche; 4. *Madeleine*, mariée en 159.. à *Alexandre* de Robins, Seigneur de Gravezon, & en partie de Barbentane en Provence; 5. *Charles*, reçu Chevalier de Malthe en 1596; 6. *Richarde*, épouse en 1602 de *Louis*, Seigneur de Pomard à Avignon.

XII. *Georges* de Gallians, Baron de Vedenes, Seigneur d'Eguilles & de Saint-Savornin, fut créé Chevalier de l'Ordre de Saint Michel en 1595, par le Roi *Henri IV*, & fut élu premier Consul d'Avignon en 1620, l'année de sa mort. Il avoit fait alliance le 19 Janvier 1598 (Rolland Notaire) avec *Louise* Guadagni ou de Gadagne, fille de *Thomas* de Gadagne, Baron de Beauregard en Lyonnois, & Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, & d'*Hilaire* de Marconnay: il en eut 1. *Charles*, Baron de Vedenes, Seigneur d'Eguilles & de Saint-Savornin, marié le 13 Octobre 1641 avec *Isabelle* de Berard, fille de *Laurent* de Berard Labeau, Baron de Maclas en Forêt, & de *Louise* de Nourry, mort sans enfans; 2. *Louis* Dabord, Chevalier de Malthe en 1620, qui vient ci-après; 3. *Guillaume*, reçu en 1623 Chanoine ou Comte de l'Eglise de Saint Jean à Lyon, & en 1624 Capitaine de Chevaux-Légers au service de France; 4. *Charles-Felix* Dabord, Officier dans le Régiment des Galeres, ensuite Capitaine, & peu après Mestre de Camp du Régiment de la Marine en 1645, & d'un Régi-

ment de Cavalerie de son nom en 1646, Maréchal des Camps & Armées du Roi de France en 1652 Lieutenant Général des Armées en 1657. Il commanda le corps de bataille à la bataille des Dunes près Dunkerque, sous le Vicomte de Turenne, le 14 Juin 1658, puis Capitaine Général en 1664, lors de l'expédition de Gigery en Afrique. Il fut héritier de sa mere, & le Pape *Clement IX* érigea en sa faveur la Baronnie de Châteauneuf Giraulami, & ses dépendances, dans le Comtat, en Duché le 30 Novembre 1669, sous le nom de Gadagne. Il étoit en outre Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, Gouverneur du Pays d'Aunis le 20 Avril 1673, de Brouage, des Isles d'Oleron & de Rhé, des Villes de la Rochelle, de Dole & de Pont-à-Mousson, 2 Août 1653, & de Roses le 12 Février 1655, Lieutenant Général de la Province de Berry 16 Mars 1661. Il quitta en 1675 le service de *Louis le Grand* pour quelques mécontentemens, à la veille de recevoir le Bâton de Maréchal. Il passa chez les Vénitiens en qualité de Généralissime des Troupes de la République, par Traité du 26 Janvier 1689, entre l'Ambassadeur de Venise en France, *Pierre* Venier, & lui. Il prit les Places de Naples, de Malvoisie, de la Valone en 1689 & 1690, &c. & remporta d'autres avantages considérables en Grece & dans l'Archipel contre les Turcs. Il mourut à 80 ans, 6 Janvier 1700, sans avoir eu de postérité de *Jeanne* Gravé, fille de *Jean* Gravé, Seigneur de Launay en Bretagne, Président de la Chambre des Comptes en cette Province, & de *Bernardine* Ferre sa premiere femme; 5. *Jean-Vincent*, Commandant du Régiment de la Marine, blessé en 1674 au combat de Seneff; 6. *Gabriel-Marie*, Capitaine au Régiment de Normandie en 1674; 7. *Hilaire-Marie*, mariée vers 1640 à *Ulysse* Comte Montauto, Montauti en Toscane; 8. *Françoise*, qui épousa le 6 Septembre 1633 *Antoine* de Lopes ou Lopis, Seigneur de la Fare dans le Comtat, & Elu de la Noblesse de cette Province; 9. *Armande*, Abbesse de Saint Sauveur à Beaucaire; 10 *Emilie*, Demoiselle d'Honneur de la Reine *Marie* de Médicis, dont elle avoit l'honneur d'être alliée par sa mere, en 1638, depuis Religieuse Carmelite à Paris; 11. *Diane*, Carmelite à Saint Denis en France.

XIII. *Louis* de Gallean, second fils de *Georges*, Baron de Vedenes, Seigneur d'Eguilles & de Saint-Savornin, premier Consul d'Avignon en 1656 & 1664, épousa le 3 Octobre 1641 (*G.* Barniol Notaire) *Jeanne-Marie-Benoîte* de Seguins-Vassieux; fille de *Gabriel-Marie* de Seguins, Seigneur de Vassieux, & en partie de Venasque & de Saint-Didier dans le Comtat, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre, & d'*Isabelle* de Gin: leurs enfans furent 1. *Joseph-François*, qui vient ci après: 2. *Charles-Felix*, marié sans enfans, avec *N*... de Mottes, d'une Maison noble de Tarascon; 3. *Louis-Alphonse*, reçu Chevalier de Saint Jean de Jerusalem en 1661; 4. *Marie-Isabelle*, devenue le 26 Décembre 1666 l'épouse de *François* de Gallean, Baron des Issarts, Marquis de Salernes, le dernier de la premiere branche.

XIV. *Joseph-François* de Gallean, Baron de Vedenes, Seigneur

d'Eguilles, de Saint-Savornin & de la Roque-sur-Pernes dans le Comtat, épousa le 17 Septembre 1671 (Millhet Notaire) *Isabelle* de Galiffet, fille de *Jacques-Joseph*, Seigneur de Galiffet au Comté Venaissin, & d'*Anne* de Salvaney; dont 1. *Pierre-François*; 2. *Jeanne-Marie*, épouse l'année 17... de *Joseph-Gaspard* de Conceyl, Seigneur de Saint-Romans en Languedoc.

XV. *Pierre-François* de Gallean, Baron de Vedenes: Seigneur & Marquis d'Eguilles, Seigneur de Saint Savornin & de la Roque-sur-Pernes, Capitaine au Regiment de Cavalerie du Commissaire-Général en France, épousa le 10 Juin 1703 (Jaume Notaire) *Louise* d'Amanzé, fille de *Louis* Comte d'Amanzé, Seigneur de Prisi, Comble, & les Certeaux en Bourgogne, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, premier Lieutenant Général au Gouvernement du Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lancy, & de *Marie* de Falconis. Il devint en 1758 second Duc de Gadagne par héritage de la veuve de *Charles-Felix* de Gallean son grand-oncle paternel. Il eut pour enfans 1. *Joseph-Louis-Marie*; 2. *Joseph-Gaspard*, Capitaine des Vaisseaux du Roi en 1751; 3. *Charles-Felix*, reçu le 11 Octobre 1710 Chevalier de Saint Jean de Jerusalem, Officier des Galeres de France en 1730, Commandeur de Burgaud en Guyenne en 1761; 4. *Charles-Felix-Jean* Dabord, Officier au Régiment de Rouergue, puis successivement Vicaire Général des Diocèses de Cambray, d'Auxerre & de Gap, mort en 1761; 5. *Anne-Charlotte*, mariée le 15 Février 1744 à *Jean-Baptiste-Marie-Achille* de Grilles, Marquis d'Estoublon en Provence.

XVI. *Joseph-Louis-Marie* de Gallean, troisieme Duc de Gadagne, Baron de Vedenes, Marquis d'Eguilles, Seigneur de Saint-Savornin, fut Député de la Ville d'Avignon au Roi *Louis XV* en 1729, Mestre de Camp de Cavalerie au service de France, d'abord Guidon en 1729, & puis Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde de Sa Majesté Très-Chrétienne en 173... Le Duc de Gadagne est né le 8 Juin 1704; il a épousé le 7 Septembre 1749 (Mazeti Notaire) *Charlotte-Gabrielle-Françoise* de Fortia, fille de *Charles-Gaspard* de Fortia, Marquis de Montreal en Dauphiné, Seigneur de Lagne, de la Garde, & de Saint-Tronquet au Comté Venaissin, & de *Marie-Anne* de Fortia-Chailly. Les enfans du Duc de Gadagne sont,

XVII. 1. *Marie-Louise-Gabrielle-Françoise* de Gallean, née le 7 Septembre 1750; 2. *Charles-Louis*, mort en bas âge; 3. *Anne-Louise*, née le 24 Juillet 1752; 4. *Marie-Helene-Alexis*, née le 18 Décembre 1755; 5. *Jean-Baptiste-Louis-Thomas*, né le 25 Octobre 1756; 6. *Marie-Joseph-Gaspard*, né le 19 Août 1758, reçu Chevalier de Malte le 19 Juillet 1759; 7. *Elisabeth-Pauline*, née le 3 Avril 1760; 8. *Charles-Marie-Felix*, né le 5 Octobre 1761, reçu Chevalier de Malte le 19 Janvier 1762.

Troisieme branche des Galleans, Seigneurs du Castellet & de Cadarache, depuis Barons des Issarts, Marquis de Salernes, Ducs de Gallean, Princes Romains & du S. Empire, issue des Galleans-Vedenes.

XII. *Jean-Vincent* de Gallians,

Gentilhomme de la Chambre du Roi *Louis XIII* en 1622, troisieme fils de *Balthasard* Gallieni, Baron de Vedenes, &c. & d'*Emilie* ou *M lle* de Berton Crillon, fut premier Consul d'Avignon aux années 1616 & 1625, & Viguier de Sa Sainteté en 1622 & 1632. Il avoit épousé le 4 Octobre 1605 (Expilli Notaire) *Isabelle* de Guilhem, Dame de Castellet au Comtat, & de Cadarache en Provence, fille unique de *Pierre* de Guilhem, Seigneur du Castellet, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux Légers, & de *Madeleine* de Panisse. Leurs enfans furent 1. *François* qui suit; 2. *Pompée*, reçu Chevalier de Malte en 1621; 3. *Henri*, reçu dans le même Ordre en 1623; 4. *Melchior*, qui quitta l'Etat Ecclésiastique pour être Officier dans les Troupes de France, & dont le mariage avec *Marguerite* de Garcin fut contesté, quoiqu'il en eut des enfans, morts tous dans les Ordres Sacrés. Il fut premier Consul d'Avignon en 1672; 5. *Françoise*, Religieuse à l'Abbaye de Saint Laurent à Avignon; 6. *Anne*, mariée le 7 Janvier 1631 à *André* de Montaigu, Seigneur de Talliades & de la Pallud au Comté Venaissin; 7. *Marie*, Religieuse à l'Abbaye de Sainte Catherine à Avignon; 8. *Charles-Felix*, Ecclésiastique, mort jeune.

XIII. *François* de Gallean, Seig. du Castellet & de Cadarache, premier Consul d'Avignon en 1652, Viguier du Pape en 1639, 1642 & 1645, avoit été substitué au nom & aux armes de Panisse par clause de la donation d'*Henri* de Panisse, cousin de sa mere, du 20 Juillet 1615. Il s'allia le 4 Juin 1642 (*François* Fort Notaire) à *Jeanne* de Vivet, fille de *Pons* Vivet, Seigneur de Montclus en Languedoc, & de *Jeanne* des Isnards, dont 1. *Charles-François* qui suit; 2. *Louis*, reçu Chevalier de Malthe en 1664; 3. *Marie*, morte Religieuse Novice au Couvent de Notre-Dame à Avignon; 4. *François-Charles*, mort Capitaine dans le Régiment de Vermandois.

XIV. *Charles François* de Gallean, Seigneur du Castellet & de Cadarache, premier Consul d'Avignon en ... Viguier en 1696 & 1703, épousa le 28 Mars 1668 (*Antoine* Fort Notaire) *Lucrece-Gabrielle* de Gallean des Issards, fille de *Louis* de Gallean des Issarts, Marquis des Issarts & de Salernes. & de *Marguerite* de Pontevés-Buoux. Ils eurent de leur mariage 1. *Jeanne*, mariée 1°. le 15 Février 1686 à *François* de Panisse de Pazzis, Marquis d'Aubignan, Seigneur de Beaumettes & de Loriol au Comté Venaissin, & en secondes noces le 16 Février 1693, à *Alexandre-Paul* de Tonduti, Marquis de Blauvac dans le Comtat; 2. *Charles-Noel*, qui fuit; 3. *Charles-Felix-Hyacinthe*, devenu en 1704 Marquis de Salernes, Baron des Issards, Seigneur de Courtines & des Angles, par héritage de *François* de Gallean, le dernier de la premiere branche des Issards, frere de sa mere. Il fut nommé Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom au service de France, le 5 Juillet 1702, & il se distingua cette même année dans Landau, assiégé par le Roi des Romains, Brigadier des Armées du Roi en 1708, & mourut en 1719, n'ayant eu qu'un fils, mort peu de mois après sa naissance, d'*Isabelle-Julie* de Lanion, fille de *Pierre* de Lan-

rion, Vicomte de Rennes, Baron de Maleſtroit, Baron & Pair de la Province de Bretagne, Lieutenant Général des Armées de France, Gouverneur des Villes de Saint-Malo & de Vannes, & de *Françoiſe* Eſchallard de la Marck. Il s'étoit marié le 18 Novembre 1706, (Clignet & Renard, Notaires à Paris); 4. *Pierre-Auguſte*, mort enfant; 5. *Marie-Eliſabeth*, morte au berceau; 6. *Charlotte*, Religieuſe au Monaſtere de Sainte Praxede en 1686; 7. *Marie-Jeanne Françoiſe*, aux Dames Auguſtines en 1704; 8. *Jeanne-Marie-Roſe*, Carmelite en 1706, toutes à Avignon.

XV. *Charles-Noel* de Gallean, Baron des Iſſarts & de Courtines, devint 1719 Sire & Marquis de Salernes, & Seigneur des Angles après la mort de ſon frere puiné, & en qualité de Marquis de Salernes ſubſtitué aux nom & armes de Caſtellane, Seigneur du Caſtellet, premier Conſul d'Avignon en 1721, &.... Viguier de Sa Sainteté aux années 1710 & 1714, Syndic & premier Procureur de la Province & de la Nobleſſe de Provence en 17.... épouſa le 15 Décembre 1714 (*Charles* Olivier Notaire) *Genevieve-Catherine* de Raffelis de Soiſſans, fille de *Dominique* de Raffelis, Marquis de Soiſſans & de Saint-Sauveur, & Seigneur de Villard dans le Haut-Dauphiné, Capitaine d'une des Galeres de Sa Majeſté, Gouverneur de la Ville de Buix, & Chevalier de l'Ordre des Saints Maurice & Lazare en Savoye, & de *Genevieve* Arnoult de Vaucreſſon. Il eut de ſon mariage 1. *Genevieve-Charlotte*, morte enfant; 2. *N*.... mort au berceau; 3. *Charles Hyacinthe*, qui ſuit; 4. *Marie-Eliſabeth*, Religieuſe à l'Abbaye de Saint Laurent d'Avignon en 1732; 5. *Marie Marguerite*, épouſe le 31 Janvier 1741 d'*André* de Fogaſſe, Comte de la Baſtie, & Seigneur d'Entrechaux au Comté Venaiſſin, & Grand-Maître de l'Artillerie du Saint Siege à Avignon.

XVI. *Charles-Hyacinthe* de Gallean, Baron des Iſſarts & de Courtines, Sire & Marquis de Salernes, Comte du Caſtellet, Seigneur des Angles, ſubſtitué aux nom & armes de Caſtellane, né le 12 Avril 1716, Syndic & premier Procureur de la Province & de la Nobleſſe de Provence en 1744, nommé Ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire du Roi *Louis XV* auprès du Roi & de la République de Pologne le 24 Mai 1746, fit ſon entrée publique à Varſovie le 2 Octobre même année, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc de Pologne par le Roi *Auguſte III* le 6 Novembre 1746, jour de la demande de la Princeſſe *Marie-Joſephe*, ſeconde fille du Roi de Pologne Electeur de Saxe, pour *Louis* Dauphin de France, mariage qu'il eut l'honneur de conclure le 9 Février 1747, reçu Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc le 23 Décembre 1746, revêtu de l'Habit à Brevet en France le 3 Juillet 1747. nommé au Chapeau de Cardinal par le même Roi *Auguſte*, même année, mais ſans exécution, Ambaſſadeur extraordinaire de France à la Cour de Turin le 1 Nov. 1751, Conſeiller d'Etat d'Epée le 26 Avril 1754, mourut à Avignon le 18 Août 1754, & fut enſéveli dans la Chapelle que *Pierre* Galliani fit bâtir dans l'Egliſe de S Pierre l'an 1415, & où repoſent tous ſes ayeux. Le Marquis des Iſſarts avoit épouſé le 29 Novembre 1731 (*Abel* Fel-

lon Notaire) *Madeleine-Yolande-Adelaïde-Charlotte-Félicité* de Forbin-la Barbent, morte 5 Janvier 1745, fille de *Gaspard* Palamedes de Forbin, Marquis de la Barbent en Provence, & de Pont-à-Mousson en Lorraine, Seigneur de la Goy & de Sué en Provence, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, & de *Marie-Yolande* du Moustier. Il n'y a eu de ce mariage le 18 Septembre 1737, que

XVII. *Charles Hyacinthe-Antoine* de Gallean, Baron des Issarts & de Courtines, Sire & Marquis de Salernes, Comte du Castellet, Seigneur des Angles, substitué aux nom & armes de Castellane, nommé Colonel dans le Corps des Grenadiers de France le 2 Février 1756, créé Duc par Bulles du Pape *Benoît XIV*, du 15 Janvier 1757, pour lui & ses successeurs mâles, enregistrées à Rome, après avoir prêté serment le 8 Mars 1757 à la Chambre Apostolique d'Avignon le premier Avr. suivant, & à celle de Carpentras le 6 Avril 1759, Chevalier d'Honneur de l'Ordre de Saint Jean & du Saint Sépulcre de Jerusalem, par Patentes du Grand-Maître D. *Emmanuel* Pinto, & de tout le Conseil de l'Ordre, du 24 Septembre 1757, enregistrées à Malte le même jour, & à Avignon le 4 Avril 1759, Commandeur de la Sacrée Religion des Saints Maurice & Lazare, par le Roi de Sardaigne *Charles Emmanuel*, le 19 Octobre 1757, & reçu le 21 même mois, créé Prince Romain, avec toute sa descendance masculine par Diplome du Pape *Clement XIII* du 14 Décembre 1759, enregistré à Rome après le serment prêté le 17 Mars 1760, & à la Chambre d'Avignon dès le 9 Janvier 1760, nommé Chevalier, Prince de l'Ordre de Saint-Hubert au Palatin du Rhin, par l'Electeur *Charles-Philippe-Theodore* le 2 Février 1759, & reçu le 2 Février 1760, déclaré Grand-Maître de la Cour & de la Maison de l'Electeur Palatin, & l'un de ses Conseillers intimes d'Etat actuel, le 11 Mars 1761, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc de Pologne, par le Roi *Auguste III* le 25 Avril 1761, & reçu le 3 Août suivant, créé Prince du Saint-Empire Romain, avec tous ses descendans des deux sexes, par l'Empereur *François I*, avec le Prédicat d'*Illustrissimi, dilectionis & consanguinei charissimi*, droit d'*Incolatus* dans tout l'Empire, concession d'un cimier & d'une Banniere des Blazons purs de l'Empire, par Diplome du 15 Septembre 1761, enregistré à la Chambre de Vienne en Autriche le même jour, à la Chambre Vicariale de Manheim le 3 Décembre même année, & suivi d'enregistrement solemnel à la Chambre Imperiale de Wetzlar le 29 Mars 1762, créé Palatin héréditaire de l'Empire, *Major Sacri Cæsarei Palatii Comes*, avec droit de créer des nobles tant personnels qu'héréditaires des deux sexes, d'y faire des Comtes du Palais de l'Empereur mineurs, des Notaires, légitimer des bâtards, donner des blazons, avec ses descendans mâles de chef en chef, par Diplome de l'Electeur Palatin, comme Archi-Palatin du Saint Empire, enregistré le même jour 3 Avril 1762, à la Chancellerie Palatine, des Académies de Nismes en 1757, de Beziers, des Arcades de Rome, & de Milan même année, de Florence & de Leipsick en 1758, de Cortonnes & d'Arras en 1761. Le Prince de Galleau a épousé le

premier Septembre 1758 (Bonnet & Pastour Notaires) *Marie-Françoise - Henriette* Tremoletti de Montpesat, née le 29 Mai 1739, revêtue de la Croix étoilée de Sa Majesté Imperiale & Royale l'Imperatrice Reine de Hongrie & de Bohême, le 3 Mai 1762, fille de *Jean - Joseph - Paul - Antoine* Tremoletti, Duc de Montpesat, Marquis de Montpesat-les-Uzès, Seigneur de Laval & Largillier en Languedoc, Baron de Montmaur en Dauphiné, & en cette qualité l'un des quatre premiers Barons de la Province, Lieutenant de Roi de celle de Languedoc, Chevalier d'Honneur de l'Ordre de Malte, & de *Marie - Justine - Esperance* d'Agoult-Montmaur, Baronne de Piegon, Merindol & Rochebrune en Dauphiné. Le Prince de Gallean n'a eu encore de son mariage que

XVIII. *Charlotte-Theodorine-Elisabeth - Auguste - Henriette-Blanche-Silvie* de Gallean, née le 3 Juin 1760, tenue sur les Fonts Baptismaux par *Charles-Theodore*, Electeur Palatin, & *Elisabeth Auguste*, Electrice Palatine, morte le 26 Mai 1761; 2. *Antoinette-Fridérique-Marie-Yolande - Aurore-Camille-Melanie Elvire - Eugenie Clementine* de Gallean, née le 6 Mai 1761, tenue sur les Fonts Baptismaux par *Frideric* Prince Royal de Pologne & Electoral de Saxe, & *Antoinette* de Baviere, Princesse Royale de Pologne & Electorale de Saxe, créée Princesse de l'Empire avec son pere le 15 Septembre 1761; 3. *Cornelie - Henriette-Sophie-Hortense-Louise-Gabrielle*, Princesse de Gallean, née le 24 Mars 1763, tenue par le Duc & la Duchesse de Gadagne.

Les armes de la Maison de Gallean : *d'argent à une bande de sable remplie d'or & accompagnée de deux roses de gueules.* Cimier : *un lion d'or.* Devise : *ab obice savior ibit.* Cri de guerre : *semper magis.* (a)

(a) *Les Auteurs qui ont écrit sur la Maison de Gallean sont*,

Uberto Foglieta, *Historia Genuensium.*

Pietro Bizarro, *Annales Genuenses.*

Roccatagliata, *Histoire de l'Etat de Genes.*

Franconus, *des vingt-huit Familles de Genes.*

Annales de Genes, *par* Barthelemy Senarega.

Histoire de Milan de Guy Marcaloty.

Nobiliaire de Piedmont & de Savoye, Corona Reale di Savoya, di M. Della Chieza.

La Toscanne Françoise, *de* Tristan l'Hermite de Souliers.

Histoire Italienne de la Ville d'Avignon & du Comté Venaissin, *par le Pere* Sebastien Fantoni Castrucci.

Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *par* Pithoncurt.

Histoire des Guerres du Comté Venaissin, *par* Louis de Peruzzis.

Chronique de Provence, *de* César Nostradamus.

GARGES (a), Noblesse recommandable tant par son origine, son ancienneté, que par ses services Militaires; on y voit des Chevaliers de l'Ordre du Roi, des Chevaliers de Malthe dès 1545, des Chevaliers de S. Lazare, & beaucoup ont été tués dans les Armées.

Le premier, sous *Philippe-Auguste*, fut *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Garges près St. Denis, vers 1180.

Les Armes de ce *Guillaume* de Garges, & que ses Descendants portent, sont: d'*or au lion armé & lampassé de gueules.* Il fit donc vers 1180 l'acquisition de la Terre & Seigneurie de Garges à trois lieues de Paris, par contrat passé sous le Scel de Saint Denis; d'où cette Terre releve: il en prit le nom, qu'il a transmis à sa postérité, ainsi que cette Terre qui lui a appartenu plusieurs siecles, & qui appartient aujourd'hui à M. de Machault.

I. *Guillaume* de Garges eut de sa femme 4 enfans; *Jean*, mentionné ci-après, ainsi que *Pierre*, *Philippe*, & *Raoul* de Garges qui eut postérité comme on le verra.

I. *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Garges, devoit en 1271 service au Roi durant 25 jours; & *Pierre* de Garges son frere, ne le devoit en 1254 que durant 5 jours, (de la Roque, Traité de la Noblesse, p. 60). *Jean* de Garges étoit Seigneur d'un Fief sur les Dîmes de Fontenay en France, dont il fit hommage en 1228 à *Guillaume*, Evêque de Paris, ainsi que pour un autre Fief que *Matthieu* de Villers devoit tenir de lui à Épiers (l'Abbé le Bœuf, Hist. des Envir. de Paris, art. Garges, p 405; art. Fontenay, Tom. V, p. 383; art. Roissy, p. 443). Conjointement avec *Sédile* sa femme, il vendit en 1250, à la Maison de Sainte Genevieve de Paris, un sixieme de la Dîme de Roissy. Les

Nobiliatre de Provence, *par l'*Abbé Robert.

Critique manuscrite de ce Nobiliaire, *par* Mouvant, *Archiviste de la Chambre des Comptes d'Aix.*

Histoire Héroïque & Universelle de la Noblesse de Provence.

Martyrologe de Malte, de Goussancourt.

Histoire de Malthe de Vertot.

Archives du Grand-Prieuré de Saint Gilles, *& des Chambres de Genes*, *Nice*, *Turin*, *Vintimille*, *Rome*, *Avignon & Carpentras.*

Traité de la Noblesse par le Pere Menestrier.

Histoire Généalogique Italienne des Maisons Nobles d'Italie, *du Pere* Eugene Gamurrini.

Histoire de France de Pelisson.

(a) *M. l'Abbé le Bœuf dit dans son Histoire des environs de Paris*, *à l'article* Garges, *qu'il exista au treizieme siecle une famille de ce nom. Elle existe encore*, *& en voici la Généalogie extraite du Dictionnaire de Morery*, *dern ere édition.*

garants de cette vente furent trois Chevaliers, *Hugues* de Bruyeres, *Matthieu* des Loges, & *Pierre* de Garges, frere de *Jean*, qui étoit Chevalier en 1247, (Chart. de Sainte Genev. p. 292).

2. *Philippe* de Garges, Chevalier en 1227 & *Emeline* sa femme dont on ne voit pas postérité, céderent à l'Abbaye de Saint Denis les Fiefs qu'ils avoient à Garges, moyennant une redevance dont *Emeline* devenue veuve se lassa & fit un échange avec cette Abbaye en 1231, comme il est dit plus amplement dans le Chart de St. Denis, fol 355, & l'Abbé le Bœuf.

3. *Raoul* de Garges & *Mabille* sa femme, céderent en 1237 à l'Abbaye de St. Denis, moyenant 12 liv., le droit qu'ils y avoient de recevoir le jour de St. Denis un porc & demi, quatre oyes, huit poules, cinquante pains & cinquante bouteilles de vin, (Chart. de Saint Denis, fol. 226). Il fonda à Garges un Fief du nom de *Raoul*, consistant en Prés & Moulins.

II. *Raoul* rendit des services importans aux Rois *Charles V*, & *Charles VI*. On lit dans l'*Inventaire* de Jean *de Serres*, *Ed. de* 1613, *Tom. I*, que vers l'an 1380 *Raoul*, Commandant dans Creil-sur Oize, Place alors importante, il la défendit si vigoureusement à la tête de la Noblesse Françoise, que quoique réduite à l'extrêmité, il en fit lever le siege aux Anglois; & le Roi en récompense de ses services, comme il est marqué dans les Régistres de la Chambre des Comptes de Paris le dota d'une Viguerie Royale. Il eut de *Mabille* sa femme,

III. *Regnault*, Chevalier, Seigneur de Garges & Tivernix, marié à *Jeanne* de Meresse, dont 1. *Jean*, qui suit; 2. *Etiennette*, mariée en 1448 à *Gilles* de Gaudechart, Ecuyer, Seigneur de Gaudechart, Villotran & Mésanguy, (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 236). 3. *Marie*, mariée en 1449 à *Guy* Thibault, Chevalier, Seigneur de Cery près Compiegne, dont le pere *Jean* Thibault de Cery fut en grand crédit, & eut part aux affaires de l'Etat sous *Philippes* de Valois. (Voyez *Trophée d'Armes*, *pag.* 73).

IV. *Jean*, Chevalier, Seigneur de Garges, de Tiverny, de Piseaux, servit très fidélement le Roi *Charles VII*, comme le remarque l'Abbé le Bœuf, art. Garges; d'après Sauval, Tom. 3, p. 325 & 328. *Henri V*, Roi d'Angleterre, lorsqu'il fut maître de Paris en 1423, donna à *Girault* Desguais l'Hôtel, cens & rentes appartenants à *Jean* de Garges absent, qui tenoit le parti de *Charles VII*, & enfin les héritages, rentes & Justice que les enfans de *Jean* avoient à Garges: il fonda à perpétuité en la Paroisse de Garges une Messe basse que l'on acquitte tous les ans le premier Août, pour lui & *Perette* de Certain sa femme, dont il eut 1. *Jean* qui suit; 2. *Pierre* de Garges, auteur d'une branche cadette, éteinte; 3. *Charles* de Garges, Gouverneur de Fere-en-Tardenois, mort garçon en 1551 & enterré aux Cordeliers de Senlis dans la Chapelle de la Conception, où se voyoit encore sa tombe en 1750.

V. *Jean* de Garges, II du nom, Chevalier, Seigneur de Garges, de Macqueline, où il est enterré près Crespy-en-Vallois, épousa *Michelle* de Saint-Benoist, sœur aînée de la femme de *Pierre* de Garges son frere puîné, avec le-

quel il transigea le 16 Juin 1528, pour le partage des biens de leurs épouses. Les Terres de Macqueline, Fresnoy, les Gomberies & autres lui échurent; & les Terres de Garges, de Pizeaux, de Tiverny, biens de la famille, resterent à *Pierre*. *Jean*, II du nom, eut de son mariage, 1. *Antoine*, mort sans postérité de *Jeanne* de Rouilly sa femme, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Condé-en-Brie: 2. *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, selon *Haudiquer d'Ablancourt*, *Nobiliaire de Picardie*, *pag.* 234, auteur de la branche de Macqueline, fondue dans la famille du Helloy au Vexin François; 3. *François*, Auteur de la branche de Viller-Saint-Geneſt en Brie, aussi éteinte au commencement de ce siecle: elle a fourni plusieurs Chevaliers & Commandeurs à l'Ordre de Malthe, même dès 1545 (*Hist. de Malthe*). 4. *Henri*, auteur de la branche d'Ormoy, aujourd'hui de Villers, qui subsiste, dont nous donnons la filiation; & *Marguerite*, morte sans postérité.

Branche de Garges, Seigneurs d'Ormoy, dite aujourd'hui de Villers.

VI. *Henri* de Garges, quatrieme fils de *Jean II* & de *Michelle* de Saint-Benoît, n'ayant eu aucune Terre de sa Maison, mais de l'argent pour son partage fait avec ses freres, par contrat passé à Crespy-en-Valois le 31 Novembre 1563, acheta les Terres d'Ormoy, Villers en mi-les Champs, Villeneuve-les-Angers, & Rouville en partie près Crespy, & contiguës à celles de ses freres. Il fut Gentilhomme du Duc d'Anjou, par Brévet du 5 Août 1568, en recompense de ses services militaires & en considération de son ancienne extraction, ensuite Gentilhomme Ordin. des Rois *Charles IX*, *Henri III* & *Henri IV*, comme on le voit par Lettres-Patentes du Roi *Henri III*, en date du 14 Fevrier 1587, qui exemptent de toute contribution ledit *Henri* de Garges, à cause de ses services de trente campagnes, & du longtems qu'il avoit été Gentilhomme Ordinaire de sa Maison. *Henry* de Garges, épousa le 17 Janvier 1570 *Françoise* de Sebouville, veuve d'*Antoine* de Champluisant, Chevalier, Seigneur d'Omont près Paris, & Gentilhomme de la Maison du Roi, fille de *Roland* de Sebouville, Chevalier, Seigneur de Vignora, Saint Girault, & de *Marie* de Vion, dont 1. *Pierre*, qui suit; 2, 3 & 4. *François*, *Marguerite* & *Marie*, morts jeunes; 5. *Magdelene*, mariée deux fois sans enfans; 6. *Pierre* de Garges, Chevalier, Seigneur d'Ormoy, &c. Capitaine au Régiment de Flessan, rendit de grands services à nos Rois, & notamment à *Henri IV* au siege d'Amiens, qui lui donna plusieurs marques de son affection. Il épousa le 3 Mars 1601 *Philippe* de Pellevé, niece du Cardinal de ce nom, Archevêque de Rheims, & fille de *Charles*, Chevalier des Ordres, & Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, & de *Marguerite* d'Assy, Dame de Tourny. (Voyez *la Génélogie de Pellevé dans les Grands Officiers de la Couronne*). Le Roi en 1617 lui donna un Brévet de retenue de Capitaine de Chevaux-Legers, pour avoir remis à Sa Majesté le Château de Pierre-Font, dans lequel il commandoit. Le Brévet est si-

gné *Louis*, & contresigné *Richelieu*. Il eut de son mariage, 1. & 2. *Charles* & *François*, morts jeunes; 3. *Antoine*, qui suit; 4. *Françoise*, morte jeune; 5. *Renée-Marie*, Religieuse à l'Abbaye de Moncel près Pont Ste. Maxence, morte Abbesse de Champ-Benoist les Provins; 6. *Anne*, mariée sans enfans à *Charles* de Poulain, Chevalier, Seigneur de Grossay & de Boissy au Vexin-François; 7. *Philippe*, marié à *Anne* de Meaux, dont elle eut deux fils morts au Service.

VII. *Antoine* de Garges, Chevalier, Seigneur d'Ormoy, Villers, Villeneuve & Rouville, Officier d'Infanterie au Régiment d'Estrée, fit bâtir le Château d'Ormoy où il mourut. On voit dans l'Eglise sa tombe & celle de sa femme, *Magdelaine* de Jacques-Épée, fille de *François*, Marquis de Thezy près Amiens; ses enfans furent, 1 *François*, mort jeune; 2. *Bernard-Antoine*, qui suit; 3. & 4. *René* & *Philippe*, morts jeunes; 5. *François*, Ayde-Major au Régiment de Piémont, tué en 1696 à la défense de Mastricht, sans avoir été marié; 6. *Henri*, reçu Chevalier de St. Lazare le 15 Fevrier 1686, appellé le Chevalier d'Ormoy, Capitaine au Régiment de Piémont & Ingénieur, tué à l'âge de 26 ans à la bataille de Nerwinde, regreté du Maréchal de Vauban, comme un des braves Officiers de son tems. *Louis XIV* l'avoit déja gratifié d'une pension de 600 livres; 7. *Marie-Anne*, morte jeune; 8. *Marie-Jeanne*, morte Religieuse Cordeliere; 9. *Marie-Magdelene*, morte jeune; 10. *Marie-Anne*, Chanoinesse d'Épinal en Lorraine, ensuite mariée à *Jacques-Emanuel* de la Granche, Ecuyer, Seigneur d'Arpentigny en Brie, &c. Président au Présidial de Crespy, dont deux de ses petits-fils servent dans les Cheveaux-Legers de la Garde du Roi; 11. *Angelique*, morte Religieuse à Mondidier en Picardie, & plusieurs autres enfans morts en bas-âge.

VIII. *Bernard-Antoine* de Garges, Chevalier, Seigneur d'Ormoy, Viller en mi-les-Champs, Villeneuve, les Angers & Rouville, Capitaine au Régiment de Piémont, vendit le 17 Septembre 1709 les Terres d'Ormoy en mi-les-Champs, les Angers, Villeneuve, possédés aujourd'hui par le Prince de Condé. Il mourut âgé de 64 ans, & fut enterré le 25 Août 1712, laissant de *Marie-Gabrielle* de Baranton, qu'il avoit épousé âgé de 36 ans le 7 Avril 1666, morte en sa 79e. année, le 30 Mars 1746, à Crespy en Vallois, 1. *Marie-Magdelene*, née le 17 Décembre 1685, élevée à Saint Cyr, où elle fut reçue en Décembre 1697. 2. *René-Bernard*, ancien Capitaine au Régiment de Rohan-Prince, Chevalier de St. Louis, marié le 5 Avril 1722 à *Marie-Anne* de Bargas, seconde femme de *Henri* de Garges son cousin, morte sans enfans à Beauvais le 30 Mars 1747. 3 & 4. *Nicolas* & *Antoine*, morts jeunes. 6. *Adrienne Clotilde*, Religieuse aux Dames de la Visitation à Compiegne, dont elle a été Supérieure en 1756. 7. *Marie-Anne*, mariée le 22 Décembre 1745, à *Charles-Antoine* de Billy, Chevalier, Seigneur d'Anthilly, &c. son parent, mort en Mai 1763. 8. *Henriette-Antoinette*, née le 15 Octobre 1704, reçue à St. Cyr en 1713; 9. *Gabrielle-Valentine*, morte jeune.

IX. *Jean-Valentin* de Garges,

Chevalier, Seigneur en partie de Viller en mi-les Champs, d'abord reçu Chevalier de Malthe en 1710, servit Officier dans le Régiment d'Artillerie, & quitta l'Ordre de Malthe pour épouser, le 2 Septembre 1733, *Françoise* Morin, fille de *François*, Seigneur de la Nouillerie près Saint Lô en Basse-Normandie, Chevalier de St. Louis, & de *Cecile* Feuillette : il est mort 8 Novembre 1755, & a laissé ; 1. *René-Marie-Agathe* de Garges, nommé en 1754, âgé de 17 ans, Chanoine de Gerberoy; ensuite en 1759 Chanoine de la Cathedrale de Beauvais, toutes les deux fois nommé par le Cardinal de Gêvres, Evêque & Comte de Beauvais, son parent. 2. *Valentin*, Lieutenant au Régiment d-Angoumois en 1760, fait prisonnier par les Anglois avec un tiers de son Régiment à la hauteur du Cap de Phinister le 2 Mars 1762, conduit à l'Isle des Barbades, d'où il est revenu, a débarqué à la Rochelle le 25 Septembre 1762, & s'est rembarqué en Mars 1763 pour le Port au-Prince, ainsi que plusieurs autres Régiments.

Les alliances de Garges, tant des Branches éteintes, que de celles qui subsistent depuis l'établissement de Raoul en France jusqu'à ce jour, sont avec Mereffe, *Thibault* de Cery, Saint-Benoît, Templeux, Haleville, de Billy, le Toillier-de-Guillebon, Colatte, Caron, Bracque, le Rouilly, la Grange, Blondeau, Pichot, Costarel, Sapinault, Polignac, Montmorency, Anstrude, Perthuys, Cambot, Coignet, Labarre, Gomer-Delusancy, Gaillardbois, Champluisant, Bethancourt, Moreuil, Deff, Hermont, Hauston, Bargas, Febvrier, Chablignac de Condé-de-Androvins, Meaux, Bodin, Maurenard, le Clerc, Melun, Rouy, Dubois de Viller-les-Arqueries, Harsillemont, Hedouville, l'Aage, d'Amery-le-Roi d'Acquet, Marolles, Sebouville, Broslart, Pellevé, Dassy, Poulain, Meaux, *Jacques* Epée, Chambly, Desfossés, Parthenay, la Granche, Baranton, Gêvre, Longueil-de-Maisons, & Morain. (a)

(a) *Les Auteurs qui parlent de cette ancienne Noblesse sont*,

Le Laboureur, *Art. de la Pompe Funèbre de M. de Montmorency*.

Inventaire de Serres, *de* 1613, 2. vol. à Rouen, *Art. du Siege de Creil par les Anglois*.

Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *aux Art. Montmorency*, *Pellevé*, *Billy*.

*Histoire de Malthe de l'*Abbé de Vertot.

Nobiliaire de Picardie, *p.* 235.

Trophées d'Armes Héraldiques, *p.* 75.

De Bur, *Général d'Armes d'Ecosse*, Leroy, Belleforest, *le Blason de* Hisbat.

Histoire des environs de Paris, *par l'*Abbé Lebœuf, *Art. Garges*, *Fontenay*, *Roissy*, *&c.*

Armorial de France, *aux Art. Montmorency*, *Pellevé*, *Billy & Austende*.

Les Chroniques de Monstrelet.

Histoire de l'Abbaye de Saint Denis, *par le* Pere Felibien, in-fol. p. 253, 427.

GAUDART en Beauce, porte: *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une rose, le tout d'or.*

Antoine de Gaudart, Ecuyer, Seigneur de Villers, épousa, présent Avart, Notaire à Beauvilliers en Chartrain, le 31 Décembre 1540, *Marie*, fille de *Mathurin* de Villereau, Seigneur dudit lieu & de Beauvilliers, & de *Jeanne* de Languedoue, dont *Charles* de Gaudart, Ecuyer, Seigneur de Villiers, qu'*Elizabeth* Regnard sa femme, 16 Septembre 1572, rendit pere de *François* de Gaudart, Ecuyer, Seigneur de Saint Etienne, épousa le 31 Mai 1605 *Marie* de Guedon, de laquelle il a eu deux garçons; savoir, *Jacques*, Seigneur de Barisseuves, qui a eu des enfans de *Jacqueline* du Vivier, mariée le 31 Mai 1605; & *François*, Seigneur d'Erinville Election de Dourdan, dont la postérité est réduite aujourd'hui 1764, à une Demoiselle non mariée.

GAUVILLE, Seigneur de Javercy, Saint Vincent Acoux en Gâtinois, &c. porte: *de gueules au chef d'hermine.*

I. *Guy* ou *Guiot* de Gauville, présent avec cinq Ecuyers au siege devant Coignac, & à la journée de Saint Sauveur le Vicomte en 1373, suivit avec *Guillaume*, Noble Chevalier son pere, le parti du Roi de Navarre contre le Roi *Jean*, dont ils obtinrent amnistie. Il épousa après 1381 *Marguerite* de Pecquigny-d'Ailly, qui pouvoit être fille de *Ferry* de Pecquigny, Seigneur d'Ailly, & de *N...* Denesle, dont

II. *Jean* de Gauville, Ecuyer, Seigneur de Chenouville, marié, 1°. à *Marie* de Moncelart, mere de *Robinet* mari de *Jeanne* d'Illiers, dont la postérité masculine est éteinte; 2°. à *N...*, de laquelle il eut plusieurs enfans qui partagerent leurs successions devant Babous, Notaire à Chartres, le 17 Juin 1486, qui sont; *Jean*, II du nom, qui suit; 2. *Pierre*, dont on ignore l'alliance; 3. *Marguerite*, femme de *Bernard* de Sainpré, Ecuyer; 4. *Tassine*, femme de *Guillaume* de Balie, Ecuyer, Seig. Dubois; 5. *Jeanne*, femme de *Pierre* de Gorran, Ecuyer; 6. *Perrine*, femme de *Guillaume* de Beron; Ecuyer, Seigneur de Pressinville; 7. & *Anne*, femme de *Guyot* de Villiers, Ecuyer, Seigneur d'Andilly-le-

Faucher, Alain, Chartier, Monstrelet, Bozio, Morery *édition de* 1758.

Dictionnaire Généalogique en 1757 *&* 1761, chez Duchesne à Paris.

Le Calendrier des Princes, & de la Noblesse de France, pour 1762, 1763, 1764, chez le même.

Chart. Ep. Par. Regium, *fol.* 99.
Chart. de Sainte Genevieve de Paris, fol. 260, pag 291.
Chart. de Sancti Regium, *fol.* 355, *p.* 226.
Tab. B. Mariæ Devalle.
Roulleau d'Accords.
Sauval, *Tom. III, p.* 325 *&* 328.
La Roque, *Traité de la Noblesse*, p. 60.
Porte-Feuille des Tombes de Gaignieres.

Marais, & de la Rochelle.

III. *Jean* de Gauville, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Savery, Paroisse de Pithiviers-le-Vieux, le Boulay, Formerville, Moncelart, la Botiere, Poilly & Ayvre, par les partages ci-dessus datés, & peut-être du chef de sa mere, dont on ignore le nom, épousa *Anne* de Champrond, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Villecoy-en-Chartrain, & de *Jeanne* Parent, dont sont issus; 1. *René*, qui suit; 2 *Jeanne*, femme, le 7 Juillet 1508, de *Guion* de Saint-Benoist, Ecuyer, Seigneur de Prémont, dont elle étoit veuve lors des partages qu'elle fit devant Roussille, Notaire à Pithiviers, le 11 Mars 1527, avec *René* son frere, des successions de leurs pere & mere; 3. & *N*..., femme de *N*... de Sabrevois, Ecuyer, Seigneur Descluselles, morte sans enfans avant les partages ci-dessus

IV. *René* de Gauville, Ecuyer, Seigneur de Javersy, Moncelart; par les partages ci-dessus, épousa par contrat devant Volturier, Notaire à Montargis, le 16 Janvier 1518, *Françoise* de Longenau, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Fessart, & de *Jeanne* de Sainville, dont:

V. *Jean* de Gauville, III du nom, Chevalier, Seigneur de Javersy, Vicomte de Fessart près Montargis, Seigneur de Saint-Vincent sous Fessart, & de Moncelart, &c. épousa par contrat devant Crepin, Notaire en la Prévôté d'Auxerre, le 28 Avril 1548, *Marie* d'Etampes, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Imbault, & d'*Aimée* le Rhotier, dont 1. *François*, qui suit; 2. *Jean*, Vicomte de Fessart & de Saint-Vincent, qui laissa des enfans de *Marguerite* de Pied-de-Fer, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur Dubois, de la Raye; 3. *Edmée*, femme de *Gauthier* Ragnier, Ecuyer, Seigneur des Treolles, présent au partage du 28 Juin 1581; 4, & *Marie*, femme de *Jacques* de Courtenai, Chevalier, Seigneur Duchesne & Changy.

VI. *François* de Gauville, Chevalier, Seigneur de Javersy & aussi d'Acoux, Montcorbon & Lamotte, au moyen de l'acquisition qu'il en fit de *Louis* de Bougy, Ecuyer, Seigneur dudit Acoux, fut maintenu dans sa Noblesse sur le vû des titres, par Ordonnance de Mr. de la Faye, Commissaire du Roi en la Généralité d'Orléans, donné à Péthiviers le 10 Novembre 1584. Il épousa par contrat devant Rioux, Notaire à Orléans, le 21 Août 1600, *Susanne* de Vetus, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Argent, Président au Parlement de Bretagne, & de feue *Michelle* Galmet, dont sont issus, 1. *François II*, qui suit; 2. *Joseph*, Seigneur d'Acoux, qui a eu des enfans de sa femme, fille du Seigneur de la Baraudiere; 3. & *Charles*, Seigneur de la Motte-Javersy, Capitaine au Régiment de Champagne, épousa, présent Chénart, Notaire à Péthiviers, le 7 Avril 1650, *Elizabeth* de la Taille, fille de Lancelot, Ch. Seig. de Bondaroy, dont on ignore la postérité.

VII. *François* de Gauville, II du nom, Chevalier, Seigneur de Javersy, Lorme, &c. & aussi par la mort des enfans de *Joseph* son frere, Seigneur d'Acoux, où il fit sa résidence, épousa par contrat devant Malescot, Notaire Royal à Grez en la Châtellenie de Nemours, le 19 Fevrier 1647, *Elizabeth* de Vignon, veuve de *Jacques* de Pampelune, Cheva-

lier, Seigneur de Livry, Boine, Monceaux, &c. Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment de Cavalerie du Duc d'Enghien, dont six enfans; l'aîné fut

VIII. *Charles* de Gauville, Chevalier, Seigneur de Javersy, Acoux, Lorme-les-Moutils, &c. marié par contrat devant Dejean, Notaire à Paris, le 15 Janvier 1679, à *Jeanne* de Machault, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Barouville, &c. Ecuyer Ordinaire de la Reine, mere du Roi, & de *Françoise* Gauthier; dont 1. *Charles-François* qui suit; 2. & une fille, femme de *Charles-François* Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville en Gâtinois, dont la postérité subsiste.

IX. *Charles-François* de Gauville, Capitaine au Régiment de Sourches Infanterie, mort à Dourdan le 17 Janvier 1753 : il épousa par contrat devant Mautains, Notaire à Etampes, le 13 Juin 1713, *Marie-Charlotte* le Clerc de Fleurigny, Dame de la Forest le-Roi, née le 12 Décembre 1695, morte à Etampes le 28 Mai 1740, fille unique de *Charles-François-Nicolas*, Chevalier, Baron de la Forest-le-Roi, & de *Marie* Dulac de Montereau, dont sont issus. 1. *Charles*, né le 13 Novembre 1715, Page de Mr. le Duc d'Orléans, après avoir justifié sa Noblesse devant Guiblet, Généalogiste du Prince, qui en donna son certificat le 5 Décembre 1729, mort sans alliance en 1737; 2. *Louis*, qui suit; 3. *Henri*, Seigneur de Villechaumont, né en 1720, Capitaine au Régiment de la Marche Infanterie, non marié; 4. *Jacques*, dit le Chevalier de Gauville, Capitaine au Régiment de la Marche, mort sans alliance à Pontichery en 1752.

X. *Louis*, dit le Baron de Gauville, Chevalier, Baron de la Forest-le-Roi, né le 17 Mai 1718, a épousé en la Paroisse St. Paul à Orléans, le 20 Avril 1746, par contrat de la veille, présent Luê, Notaire audit lieu, *Magdelene-Françoise* Chauvreux, dont il a; 1. *Louis-Henri Charles*, né le 13 Juillet 1750; 2. *Richard-Nicolas*, né le 21 Mars 1752; 3. *Elie-Charles-François-Louis*, né le 5 Juin 1753; 4. *Marie-Anne*, née le 10 Avril 1748; 5. & *Magdelene-Genevieve*, née le 7 Août 1754. (a)

GAZEAU en Poitou, porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois trefles de même.*

Marie Gazeau, Dame de la Brandiniere la Branconniere, & la Ratelliere en Poitou, fille unique de *René*, Chevalier, Seigneur de la Brandiniere; & de *Renée* Bonnevin, Dame de la Branconniere & de la Ratelliere, mourut à Paris en l'Hôtel du Baron de Spanheim, Envoyé de l'Electeur de Brandebourg en 1688, allant joindre son mari *Jean-Philippe* de Jaucourt, Baron de la Forest-sur-Sévre en Poitou; qui après la révocation de l'Edit de Nantes, s'étoit réfugié à la Haye en 1687. *Voyez* JAUCOURT.

GEMIT, Seigneur de Luscan en Cominges, Terre qui fut acquise en 1400 par les Auteurs de cette Famille.

Pierre de Gemit de Luscan, épousa en 1541 Demoiselle *Ca-*

(a) *Sur Mémoires & Titres de Famille.*

On n'a point fourni de Mémoires sur les autres Branches de cette Maison.

therine de Mauleon ; dont *Geraud I* de Gemit de Luſcan, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Saint-Bertrand, marié en 1566 à Demoiſelle *Catherine* de Montauban, qui eurent pour fils *Géraud II* de Gemit de Luſcan, Chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jéruſalem, épouſa en 1619 Demoiſelle *Paule* d'Aſtor, qui eurent pour fils : *Arnaud-Bertrand* de Gemit de Luſcan, qui épouſa en 1650 *Paule* d'Angos. Ils eurent pour fils *Jean-Arnaud* de Gemit de Luſcan, marié en 1685 à *N*... de Montmejan : dont *Jean* de Gemit de Luſcan, marié en 1717 à *Marthe* de Binos de Gourdan : dont *Louis-François* de Gemit de Luſcan, né en 1723, marié en 1754 à *Anne-Marguerite* de Saint-Lary de Bellegarde, héritiere de cette Maiſon, réſidant à Montaignan, Dioceſe d'Auch, où s'eſt actuellement tranſportée la Famille de Gemit de Luſcan, qui ont eu pour enfans : 1. *Jean-François* de Gemit de Luſcan, né le 22 Décembre 1757 : 2. *Angelique* de Gemit de Luſcan, née le 18 Janvier 1758 : 3. *Jean-Bernard François* de Gemit de Luſcan, né le 23 Fevrier 1759.

GIRONDE. Famille connue dans la Guyenne dès le treizieme ſiecle. *Arnaud* de Gironde le premier vivoit en 1288. *Jean*, Seigneur de Caſtel-Sagrat, par ſa femme, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568. Cette Nobleſſe ſubſiſte dans *N*... de Gironde, qui a pour frere & ſœurs : 1. *Paul Scipion* de Gironde de Bellegarde & la Baſtide, Capitaine au Bataillon de Cahors ; 2. *Anne*, appellé le Chevalier de Belgarde, ci devant Lieutenant des Grenadiers Royaux au Régiment de Longauné ; 3. *Anne* de Gironde.

2. *Anne* de Gironde de la Deveſe.

3. *Anne-Marie* de Gironde de la Baſtide.

Armes : *Ecartelés au 1 & 4 d'or à trois hirondelles de ſable, bequée & membrées de gueules, poſées 2 & 1 ; & au 2 & 3 d'azur à une croix trefflée.*

GIVERLAI, Seigneur de la Chapre & de Champolan en Auxerrois. Famille ancienne, qui porte : *faſcé d'or & d'azur de ſix pieces.*

GODERNEAUX, Famille originaire de Bretagne, établie depuis pluſieurs générations à Dinan au Pays de Liége, & à Namur, toujours au Service de France. *Gilles* de Goderneaux, Ecuyer, à la création des Compagnies Franches, en avoit une de ſon nom ; un de ſes freres étoit Colonel en Eſpagne, un autre en Empire : il épouſa *Marie* de Cabareaux, de laquelle il eut *Jean* de Goderneaux, Ecuyer, l'un des plus anciens Chevaliers de Saint Louis, qui mourut à Dinant ſur Meuſe, le 12 Janvier 1751, après avoir porté les armes ſoixante ans. Il avoit toujours ſervi dans les Dragons, dans le Colonel-Général, puis dans Orléans ; enſuite il leva une Compagnie Franche de 150 Dragons, & fut fait Gouverneur de Mouzon. Il épouſa *Françoiſe* Caſſelot, de laquelle il eut en 1696 *Jean-Gilles* de Goderneaux, Ecuyer, Chevalier de St. Louis : il fut d'abord Capitaine de Dragons dans Orléans ; puis ſur la démiſſion de ſon pere en ſa faveur, il fut chef de ſa Compagnie, à la tête de laquelle il fit la guerre de Bohême. Il ſe maria en 1727 à *Deniſe-Françoiſe* Mouchet.

Les

Les Compagnies Franches ayant été réformées en 1745, pour créer les Volontaires-Royaux. Sa Troupe, suivant son rang, devint la premiere : il commanda la premiere Brigade de ce Corps, avec rang de Lieutenant-Colonel. Il quitta le Service avec pension du Roi, rélative à son grade. De son mariage sont nés :

1. *François* de Godernaux, Ecuyer, Chevalier de Saint Louis, né en 1727, Capitaine en pied de Dragons dans la Légion-Royale ; marié en 1754 à *N*... de Grassis, fille du Major des Ville & Citadelle de Nancy, dont une fille :

2. *Françoise-Claudine*, née en 1735, mariée en 1754 à *Pierre-Claude* Chauveton, Chevalier, Seigneur de Saint Leger.

3. *Jeanne-Françoise*, née en 1737.

Jean de Godernaux leur ayeul avoit un frere, *Ernest-Dieudonné*, mort Chevalier de St. Louis & Capitaine de Dragons en 1752 à Givet.

Armes : *d'azur à deux épées antiques mises en sautoir, accompagnées en tête d'une étoille à cinq rayes, & de deux palmes en pointe aussi en sautoir. Le tout d'or.*

GONTAUT ST. BLANCARD. *Armand* de Gontaut de Biron, Maréchal de France, épousa par contrat passé devant Pelepor, Notaire, le 6 Août 1559, *Jeanne* d'Ornezau, de laquelle il eut :

1. *Charles*, Duc de Biron, Maréchal de France, mort le dernier Juillet 1602 sans alliance.

2. *Jean*, qui fut marié deux fois. Il épousa en secondes noces *N*., de Noailles, dont descend la Branche de Gontaut-Biron. *Voyez Tom. II.*

3. Et *Armand*, qui a formé la Branche de Gontaut-Saint-Blancart, par son mariage avec *Hippolite* de Lozieres ; ce qui est justifié par le contrat de mariage de *Jean-Charles* leur fils. Lesdits *Jean* & *Armand* freres, transigerent entre eux à raison des successions de leursdits pere & mere, par deux différens Actes. Le premier du 25 Fevrier 1615, devant Hanneau, Notaire ; & le second, du premier Novembre 1616, devant Fonpudré, Notaire.

Jean-Charles de Gontaut, fils d'*Armand*, épousa par contrat du 8 Avril 1641, *Anne* de Commenges, qui testa le 27 Novembre 1670. Ils eurent un fils nommé *Jean-Louis*, qui fut héritier de sadite mere, & qui épousa le 26 Avril 1675 *Marthe* de Timbrune de Valence, de laquelle il eut *Charles-Emeric*, qui épousa le 7 Octobre 1709 *Julienne-Alexandrine* du Mun de Cardaillac, dont

Armand-Alexandre, marié le 5 Mars 1744 à *Françoise-Magdelene* de Preissac d'Esclignac ; leurs enfans sont, 1. *Arnaud-Alexandre-Henri* de Gontaut ; 2. *Charles-Michel* de Saint-Blancard ; 3. *Charlotte* de Gontaut ; 4. *Bernarde* de Saint-Blancard ; 5. & *Victoire*.

GOUY, ancienne Noblesse des Pays-Bas. Il y a eu de ce nom plusieurs Chanoinesses du Chapitre de Remiremont : en 1629 *Henriette* de Gouy : en 1630 *Philiberte* de Gouy & *Elisabeth* de Gouy : en 1642 *Marguerite* de Gouy, & trois Chanoinesses du Chap. de Denain: en 1381, *Avoise* de Gouy ; 1553, *Jeanne* de Gouy ; & en 1613, *Laurence* de Gouy.

I. *Arnaud*, Sire de Gouy, Pittingen & Estoc, vivoit en 1350 : il est mentionné parmi les Princes, Barons & Nobles Vassaux Brabançons sous *Jean III*, Duc de Lothier & de Brabant.

II. *Gilbert* son fils, Sire de Gouy, Chevalier, épousa *Marguerite* de Barbançon, Dame d'Arquelies, fille de *Jean*, & de *Mahaut* de Brumont. De ce mariage vinrent 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Simon* de Gouy, Chevalier, marié à *N*..., Dame & héritiere d'Auby, dont la postérité a fini sur la fin du XVI Siecle.

III. *Jacques* de Gouy, Chevalier, Seigneur de Gouy, qu'on croit avoir épousé *Marie* de Melun, dont est issu *Louis*, qui suit.

IV. *Louis* de Gouy, Seigneur d'Arsy en Picardie proche Compiégne. : il vivoit en 1480, & servit en France sous *Louis XI*, après la mort de *Charles*, dernier Duc de Bourgogne, & testa le 12 Août 1488. Il avoit épousé *Jeanne* de Villers, Dame d'Arsy, par donation de *Marguerite* de Pinquégny sa cousine, fille de *Thomas* de Villers, Seigneur des trois Estocs, & de *Jeanne* de Berthancourt. De ce mariage nâquirent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jacqueline*, mariée en 1502 à *Jacques* Bigant, Seigneur de Thieullois.

V. *Jean* de Gouy, Chevalier, Seigneur d'Arsy par titres du 10 Juin 1510, mort en 1512 : il avoit épousé *Antoinette* Bigant, dont il eut *Jean* qui suit; & *Adrienne*, mariée à *Jean* de Bourges, Seigneur de Betancour.

VI. *Jean* de Gouy, Seigneur d'Arsy, mort en 1553, eut de *Magdelene* de Bazincourt, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bazincourt & de Cartigny, & de *Marie* du Hamel-Bellandelise, 1. *Michel*, qui suit; 2. *Magdelene*, mariée à *Gaspard* de Wignacourt, Seigneur d'Avrigny & de Duchy; 3. *Marie*, mariée à *Charles* de Garcias, Ecuyer, Seigneur de Lévignem & de Bregy; 4. *Marguerite*, mariée à *Jean* de Sermoises, Seigneur d'Olisy, aïeul des Comtesses d'Annezy & Marquise de Meulx; 5. & *Jeanne* de Gouy, reçue Chanoinesse à Denain en 1553.

VII. *Michel* de Gouy, Seigneur d'Arsy, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1571, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, Gouvern. de la Fere, Laon & de Pierrefonds, testa le 12 Janvier 1615. Il avoit épousé, par contrat du 20 Mai 1571, *Françoise* de Halwin, fille d'*Antoine*, Seign. d'Esclebec & de Vailly, & de *Marie* de Hames, Dame de Bondris. De ce mariage vinrent *Anne-Antoine*; qui suit; & *Anne*, mariée à *François* d'Amfreville, Chevalier, Seigneur de Troussancourt en Normandie.

VIII. *Anne-Antoine* de Gouy, Seigneur d'Arsy, d'Avrigny, de Vandeuil, de Pont Saint-Marc, de la Motte, de la Tour, Vicomte de Cessieres, mort en 1643 : il épousa *Charlotte* Huault, dont il est parlé dans Moréry, par contrat du 22 Fevrier 1604, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Montmagny & de Messy en France, Maître des Requêtes. Elle mourut en 1649. De ce mariage vint, *François* qui suit, & *Laurence* de Gouy, reçue Chanoinesse à Denain 1615.

IX. *François* de Gouy, Chevalier, Marquis de Cartigny, Seigneur d'Arsy, Conseiller d'Etat, d'Epée, & de Monsieur Frere du Roi, mort en Juin 1688 : il épousa, par contrat du 26 Juillet 1643, *Anne* Brodau de Candé, fille de *Victor*, Marquis de Châtre, & de *Claude* Duval de Fontenay-Mareuil. (*Voyez Morery*) De ce mariage sont ve-

aus vingt enfans, entr'autres 1. *François* qui suit; 3. *Louis* de Gouy, Vicomte de Cessieres, dit le Chevalier d'Arsy; 4. *Louis* de Gouy, appellé Abbé de Cartigny, Abbé de Clinimonster: 2. *François* qui suit; 3. *Louis-Alexandre*, Abbé de S. Jean d'Ypres; 4. *Charlotte-Louise* de Gouy.

X. *François* de Gouy, Comte d'Arsy, Marquis de Cartigny, épousa par contrat du 9 Septembre 1685 *Marie Elisabeth* d'Oranges des Roches, fille de *Nicolas* d'Oranges, Seigneur des Roches, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie Legere, Gouverneur de Fougeres, & de *Michelle* d'Amfreville. De ce mariage vinrent 1. *Michel-Jean* qui suit; 2. *Balthazar-Joseph*, vivant; 3. *Marie-Françoise-Louise*, Abbesse de Villechasson-Moret, près Fontainebleau; 4. *Françoise-Dorothée*, morte Religieuse au même Couvent en Novembre 1763; 5. *Henriette Louise*.

XI. *Michel-Jean* de Gouy, Chevalier, Marquis d'Arsy, Seigneur de Troussancourt, Francastel, Avrigny, Gentilhomme de la Manche du Roi, Gouverneur de Beziers, épousa 1°. en 1717 *Françoise-Madeleine* de Salomon de Poulard de la Lande, morte en 1742, fille de *Jacques* de Salomon, Seigneur de la Lande & de Poulard, Gentilhomme du Duc du Maine, & de *Jeanne-Françoise* de Biodos de Casteja, Sous Gouvernante des Enfans de France; 2°. 27 Mars 1728, *Françoise-Madeleine* Tarteron de Montier, sœur de la Marquise de Mezieres, veuve en 1725 de *Clement* d'Aignan, Seigneur d'Orbessan, Brigadier des Armées du Roi, qu'elle avoit épousé en 1718. Du premier lit est né *Louis*, qui suit; du second *Michel-Balthazar* de Gouy, Vicomte d'Arsy, Capitaine au Régim. du Roi, marié 29 Février 1764 à Mademoiselle Hardouin de Beaumois, fille du Trésorier Général du Marc d'Or, & sœur des Comtesses de Mazencourt & de Sparre-Cronneberg, & *Elisabeth* de Gouy, mariée au Comte de Camps, veuve en 1763 avec deux filles.

XII. *Louis*, Marquis de Gouy, Chevalier, Seigneur d'Arsy, Avrigny, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant Général du Gouvernement de l'Isle de France au Département du Vexin-François, Chevalier de S. Louis, né le 18 Février 1717, a épousé le 18 Février 1749 *Anne-Yvonnette-Marguerite-Esther* Rivié, Dame de Madame. Leurs enfans sont,

1. *Louis-Marthe*, Marquis d'Arsy, né le 15 Juillet 1753.

2. *François*, Comte de Gouy, né le 9 Novembre 1755.

3. *Marie-Louise-Henriette-Monique*, née le 12 Déc. 1749.

Armes : *écartelé au* 1. *&* 4. *d'argent à l'aigle éployé de sable couronné, langué & armé de gueules, & au* 2. *&* 3. *de gueules à la bande d'or.*

GRATTE MESNIL porte : *d'azur à 4 bâtons d'or fleurdelisés & posés en pal, face & sautoirs.*

Hector, Baron de Gratte-Mesnil, Seigneur de Crespinville-Vaupillon, & Latouche-Hersant, eut d'*Anne* d'Albis, *François*, Seigneur de Crespinville, que *Diane* de Teminade de Magnac rendit pere d'*Hercules I.*, Sieur de Crespinville, pere par *Louise* de Coulogne de *Sebastien*, Ecuyer, Seigneur de Crespinville, qui eut de *Jacqueline* Vaucouleurs *Charles*, Seigneur de Crespinville, mari de *Louise* d'Anouville, dont *Guil-*

laume, mari de *Guillemette* la Riviere, & pere de *Jean* de Gratte Mesnil, mari de *Barbe* de Prunelé, fille de *Hugues II*, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne* Duplessis-Laroche-Pichemer, dont deux fils. *Robert*, le puîné, fut Seigneur de Crespinville, & eut des enfans de *Jeanne* d'Icquebeuf, mariée en 1572; *Richard*, l'aîné, Seigneur de Gratte-Mesnil, Meslay, Vauguoin, &c. mari de *N.*. de Bure, dont *Tristan*, Seigneur de Vauguoin-Montrieu. Il épousa *Blanche* Dordoigne: leur fils aîné, *Hercule* de Gratte-Mesnil, Seigneur de Montvien, Vauguoin & Sologne, &c. ne laissa que deux filles de *Marguerite* Brachet; savoir 1. *Marguerite*, Dame de Vauguoin, femme de *Jacques* de Laiglehoux, Ecuyer, Seigneur de Goinville, dont des enfans; 2. & *Marie* de Gratte-Mesnil, Dame de Montrieu, & femme de *Jean* de Satenat, Ecuyer, Seigneur du Mont, dont il y a postérité.

GUALABERT en Perigord.

Suivant le Redimé, ou la recherche de l'Intendant de Guyenne (M. Pelot) faite 6 Mars 1667, en faveur de *Bernard*, de *François*, & d'un autre *François* de Gualabert.

I. *Gilles* de Gualabert, Ec. épousa par contrat du 5 Février 1547 Dlle *Anne* de Calvimond, & testa en faveur de *Jacques* son fils.

II. *Jacques* de Gualabert, Ecuyer, testa le dernier Novembre 1606, & eut de son mariage contracté 18 Mai 1583, avec Demoiselle *Armande* Siourac,

III. *Jean* de Gualabert, Ecuyer, Sieur de Chourgac, épousa par contrat du 5 Novembre 1618 Demoiselle *Gabrielle* Fouccaud. Il testa 22 Septembre 1636 en faveur de *François* de Gualabert son fils, qui suit.

IV. *François* de Gualabert, Ecuyer, Seigneur de Calliové, épousa par contrat du 26 Avril 1635 Demoiselle *Isabeau* Sper, fille de *Jean* Sper, Seigneur de la Vallade, suivant une quittance de 39 livres. Il servit au Ban & à l'arriere-Ban du Perigord de l'année 1639 (*a*). Il eut de son mariage,

V. *Marc* de Gualabert, Ecuyer, Sieur de la Durantie; il reçut, comme son pere, une quittance du Ban & arriere-Ban convoqué en 1674, & épousa par contrat du 9 Février 1679 *Marie* de Bezenac, fille de *Pierre* & de *Jeanne* la Clergerie: il en eut,

VI. *Pierre* de Gualabert, Ecuyer, Seigneur du Buisson, qui épousa *Petronille* Rol par contrat du 13 Avril 1710. De ce mariage est né,

VII. *Jean* de Gualabert, Ecuyer, Seigneur de Sefond, qui s'est marié par contrat du 16 Février 1750 avec *Anne* de Bridat, fille de *Louis* de Bridat, Seigneur de la Barriere & de la Pradelie, Chevalier de Saint Louis, Capitaine de Cavalerie, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, & de *Rose* de Simon de Châtillon: leurs enfans sont,

1. *Louis* de Gualabert, né 10 Novembre 1752.

2. *Jean* de Gualabert, né premier Janvier 1754.

3. Et trois filles.

Les armes: *de gueules au lion d'argent.*

GUALY, Seigneurs & Barons de Saint-Rome en Rouergue. On

(a) *On trouve dans le Redimé de M. Pelot*, Bernard *de Gualabert, marié 10 Juillet 1654 avec Demoiselle* Helene *de Garreau, & on ne dit point de qui il est fils.*

a dressé la généalogie de cette Noblesse sur la maintenue de M. Pelot, Intendant de Guyenne, du 5 Mai 1668, & la production des titres qui y sont énoncés, soit en original, soit par expéditions en bonne & dûe forme.

Ce nom remonte à *Beranger* Guali ou Galy, Chevalier, ainsi qualifié dans une reconnoissance du 17 des Calendes de Décembre 1262; mais on ne peut remonter la filiation qu'à,

I. *Berenger* Gualy, Chevalier, ainsi nommé dans une donation que noble *Riquasigalda* sa femme fit de la moitié de ses biens le 28 Janvier 1419 à son fils *Berenger* Gualy, en faveur de son mariage avec *Florence*, fille d'*Aimeric* Garceval, Chevalier.

II. *Berenger* Gualy, Damoiseau, est aussi qualifié Chevalier dans son contrat de mariage du 28 Janvier 1419, avec *Florence*, fille d'*Aimeric* Garceval, Chevalier.

III. *Bertrand* Gualy, Damoiseau, son fils, fut accordé le 9 Février 1430 avec *Cebille* Eralh, Damoiselle, fille de *Dieudonné* Eralh, Chevalier. *Bertrand* testa le 8 Septembre 1742, & sa femme en 1483: il en eut,

IV. *Berenger* Gualy, Ecuyer, Sieur du Roucous, vivant encore le 27 Janvier 1508, date du contrat de mariage de son fils *Durand* Gualy.

V. *Durand* Gualy, Ecuyer, est ainsi qualifié dans son contrat de mariage avec *Louise* Chaffory le 27 Janvier 1508: où ont signé *Berenger* Gualy, Ecuyer, Sieur de Roucous, son pere, & *Cecile* Gualy sa niece. On voit par différens actes, qu'il ajouta souvent à son nom celui de Chaffari, & ce fut en vertu du testament de *Pierre* Chaffari, Damoiseau, son beau-pere, du 21 Juillet 1505, par lequel il institue son héritiere *Louise* Chaffari sa fille, à la charge que celui qui l'épouseroit, & leurs descendans, en porteroient le nom & les armes *Louise* Chaffari fit son testament le 16 Juin 1522, par lequel elle fait un legs à *Isabelle* Gualy, niece de son mari, & différens autres legs à ses trois enfans, qui sont 1. *Jacques* Gualy ci-après, qu'elle institua son héritier universel; 2. *Antoine* Gualy, alors en minorité; 3. *Catherine* Gualy.

VI. *Jacques* Gualy Chaffari, épousa par contrat du 21 Mars 1544 *Delphine* Boursis, & mourut peu de tems avant le 9 Août 1593, jour auquel fut fait l'inventaire de ses biens. Il eut de son mariage,

VII. *Pierre* Gualy-Chaffari, qui commandoit une Compagnie de cent hommes pour le service du Roi le 26 Septembre 1569. Il épousa par contrat de l'an 1571 *Jeanne* Durant, dont il eut 1. *Pierre* de Gualy-Chaffari, qui suit; 2. *Anne* de Gualy.

VIII. *Pierre* Gualy-Chaffari, Ecuyer, Seigneur de la Gineste, épousa du vivant de ses pere & mere, par contrat du 23 Août 1606, *Suzanne* de Tauriac, fille d'*Antoine* de Tauriac, & de *Bernardine* d'Aisses. Il obtint le 5 Mai 1668 un Jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, qui ordonna que ledit Seigneur de la Gineste seroit inscrit dans le Catalogue des Nobles de cette Province. Ses deux fils, *Etienne* qui suit, & *Pierre*, dont il sera parlé ci après, y sont mentionnés. Il eut encore de son mariage trois filles: 1. *Suzanne* de Gualy, mariée par contrat du 8 Février...

à *Etienne* de Crozat, Seigneur de Creissel de Peire, Gouverneur pour le Roi des Ville, Château & Vicomté de Creissel & de Peyrelade en Guyenne ; 2. *Françoise* Gualy ; 3. *Jeanne* de Gualy, mariée le 10 Janvier 1666 avec *Pierre* de Maserand, Sieur de Faurin, Coseigneur d'Auriac.

IX. *Etienne* Gualy-Chaffari, Ecuyer, Seigneur de la Ginefte, de la Cruelle & de Mafleraques, épousa par contrat du 23 Juillet 1651 *Jeanne* de Rozel de l'Hom d'Auriac, fille de noble *Antoine* de Rosel d'Auriac, & d'*Antoinette* de Barjac. De ce mariage naquirent 1. *Pierre* qui suit ; 2. *Pierre-Levy*, rapporté après son aîné ; 3. & 4. *Louise* & *Françoise*, mortes sans alliances.

X. *Pierre* Gualy-Chaffari, Chevalier, Seigneur du Gua, de Cabrilhac, de Maslevaques, fut institué héritier universel par le testament de son pere, qui dit dans cet acte qu'il étoit alors à Paris à l'Académie, pour y faire ses exercices, & que M. de Rosel du Gua, son oncle maternel, mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Commandant à Nismes, lui avoit donné la Cornette de Mestre de Camp de son Régiment de Cavalerie. Il étoit né le 19 Juin 1652, & épousa par contrat de mariage du premier Octobre 1699, étant alors Capitaine dans le Régiment de Vienne, Cavalerie, *Elisabeth* de Conducher. Il étoit premier Capitaine dudit Régiment de Vienne lorsqu'il en fut nommé Lieutenant-Colonel le 4 Novembre 1703, & fut tué la même année à la bataille de Spire. De son mariage il eut un fils nommé *Pierre - Antoine* Gualy, né le 23 Décembre 1701, & mort le 4 Août 1707.

X. *Pierre - Levy* Gualy, qualifié Chevalier, Seigneur de Massevaques, de Galiere, de l'Hom, de Cabrilhac de Saumane, du Gua de la Ginelte, de Busfot, de Saint Martin de Corconat, &c. baptisé le 6 Mars 1664, fut nommé Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie de nouvelle levée dans le Régiment de Vienne, par commission du 20 Août 1688, en considération de ses services. Il épousa par contrat du 8 Juillet 1706 *Julie* de Crozat-Delacroix, sa parente, Dame de Creissel de Peire, & de Montagnat, fille de *Marc-Antoine* de Crozat de la Croix, & de *Charlotte* de la Tour de Renies. De son mariage naquirent,

1. *Marc-Antoine* Gualy, qui suit.

2. *Etienne* Gualy, Ecuyer, né le 8 Janvier 1711 ; il a servi d'abord en France en qualité d'Aide-Major dans le Régiment de la Ferté-Imbault : depuis il s'est retiré à Dublin en Irlande, où il s'est marié. Il a été Capitaine d'Infanterie dans les troupes d'Angleterre, & est actuellement Gouverneur de Terreneuve.

3. *Pierre* de Gualy du Gua, né le premier Janvier 1712 ; il fut nommé successivement Lieutenant dans le Régiment de Vivarais, Capitaine d'une Compagnie dans le même Régiment, Chevalier de Saint Louis le 7 Mai 1747, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Brissac le 11 Mars 1755, Commandant du second bataillon de ce Régiment le 20 Septembre 1758, & après Major du Régiment de Puisegur, Infanterie, dont étoit auparavant Colonel le Chev. de Lemps, qui sur le compte qu'il rendit à M. le Duc de Choiseul des services dudit Sr

Gualy du Gua, reçut une lettre de ce Ministre le 7 Mai 1761, par laquelle il lui marquoit que Sa Majesté avoit bien voulu augmenter de 400 liv. la pension de 600 liv. qu'elle lui avoit accordée ci-devant pour sa retraite, afin de lui en faire une de 1000 liv. & que ledit Sieur Gualy du Gua devoit regarder ce traitement comme une marque de la satisfaction que Sa Majesté avoit de ses anciens services. De son mariage, célébré le 22 Novembre 1749, avec Demoiselle *Marthe* de Bonnafons, sont nés 1. *Louis Pierre Paulin* de Gualy, Ecuyer, né le 30 Avril 1756; 2. *Christine-Suzanne-Antoinette* Gualy, née le 5 J[illegible] 1752, reçue dans la Maison Royale de Saint Louis à Saint-Cyr, sur les preuves de la noblesse faites le 28 Septembre 1762; 3. *Françoise-Marthe Emilie* Gualy, née le 5 Mars 1763.

Les autres enfans de *Pierre-Levy* sont,

4. *Louis* Gualy de Gualiere, Ecuyer, né le 22 Mai 1715, qui a servi, & est encore vivant; 5. *Elisabeth* Gualy, née le 29 Décembre 1712, mariée par contrat du 6 Septembre 1729 avec *Louis* d'Albignac, Seigneur de Nivoliers, de Fregmat de Montal, morte 28 Juin 1746, laissant *Julie* d'Albignac, actuellement Religieuse aux Maltoises du Couvent de Toulouse, où elle a été reçue en conséquence des preuves de sa noblesse, faites pardevant Messieurs les Commissaires de Malte, ainsi qu'il se pratique pour les Chevaliers de cet Ordre.

6. *Marguerite-Suzanne* Gualy, née le 11 Juin 1714, mariée par contrat du 10 Mai 1734 à *Françoise* de Corcoral, Seigneur du Magranet.

7. *Marie-Anne* Gualy, née le 6 Septembre 1716, Religieuse au Couvent du Verbe Incarné, à Anduse dans les Cevenes.

8 *Louise-Julie* Gualy, née le premier Mai 1718, mariée par contrat du 6 Février 1738 avec *Pierre* de Cabrol, Sieur de Montarnaud.

9. *Jeanne* Gualy, née le 19 Janvier 1720, n'est pas mariée.

XI. *Marc-Antoine* Gualy, qualifié Chevalier, Seigneur d'Auriac, de l'Hom, de Saumane, de Saint Martin de Corconac, de Bullas, de Maslevaques, de Cabrilhac, de Peire, de Creissel, de Montagnac, épousa par articles sous seings privés du 9 Mai 1733, reconnus en Justice le 14 Août suivant, *Marie* de Bonnafons, fille de *François* de Bonnafons, Seigneur & Baron de Saint Rome, Avocat en Parlement, & de *Marie* d'Alaret. De ce mariage sont venus,

1. *Levy-Marc-Antoine-François* Gualy, Ecuyer, né le 20 Mai 1734, & mort en bas âge.

2. *François* Gualy qui suit.

3. *Rose* Gualy, née le 24 Octobre 1736, & morte en bas âge.

XII. *François* Gualy, qualifié Chevalier, Baron de Saint-Rome, Seigneur de Creissel, de Maslevaques, de Peire, de Saumane, de Saint-Martin de Corconac, du Gua, de l'Hom, né le 14 Juin 1735, Lieutenant des Maréchaux de France au Département de Rouergue, Sénéchaussée de Villefranche, & en cette qualité Juge du Point d'Honneur de la Noblesse, par Provisions du 9 Décembre 1761, en conséquence de la nomination qui en avoit été faite au Roi par le Tribunal le 30 Juillet précédent, a de son ma-

riage avec *Antoinette-Gabrielle* Durand de Vibrac, fille de *Louis-Gaspard* Durand, Baron de Vibrac, Seigneur de Saint-Nazaire, &c. & de *Marie-Françoise* du Portal,

1. *Marc-Antoine*, né le 13 Novembre 1756.

2. *Pierre-Jean*, né le 31 Mai 1759.

3. *Louis-Jean*, né le 11 Septembre 1760.

4. *Jacques-Louis*, né le 21 Février 1762.

5. *Julie-Louise*, née le 26 Août 1755.

Seconde Branche.

IX. *Pierre* Gualy, second fils de *Pierre* de Gualy-Chaffari, & de *Suzanne* de Tauriac, épousa par contrat du 3 Septembre 1655 *Louise* Dupuy, fille de *Paul* Dupuy & de *Paule* de Granger; il passa en Angleterre avec sa femme & ses enfans: on ne lui en connoît que trois, qui suivent.

1. *Paul* Gualy, né le 3 Mai 1663. Il mourut en Angleterre sas avoir été marié; il y servoit dans l'Infanterie, & il parvint au grade de Major Général; 2. *François* de Gualy, baptisé le 10 Janvier 1666. Il servit en Angleterre en qualité de Capitaine d'Infanterie; il s'y maria, & laissa des enfans, qui forment aujourd'hui une branche établie à Dublin en Irlande; 3. *Marguerite* de Gualy.

Armes: *d'or à une bande d'azur chargée de trois roses d'argent accompagnées de dix losanges de sable rangées en bandes, 5. en chef, & 5. en pointe, 2. 3. 3. 2.*

GUERIBALDE, famille issue d'un *Patrice* de Gennes, qui porte: *coupé d'or & de gueules à l'arbre arraché de sinople sur le tout, & un lion de sable couronné grimpant contre le tronc.*

Gedeon de Gueribalde, fils de *Paul*, Chevalier, Seigneur du Bruell, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, épousa, par contrat devant Faucheur, Notaire à Orleans, *Edmée-Elie* de la Rocheainard, fille de *Jean-Elie*, Chevalier, Seigneur de la Rocheainard, & de *Jeanne-Marguerite* de Rochechouart-Montpipeau, dont des enfans.



HA

HAGET (du) en Gascogne. Ce nom est ancien dans cette Province. Par une Ordonnance d'un des anciens Princes du Pays de 1336, on voit que par rapport aux services qu'un Seigneur du Haget & ses ancêtres ont rendus à lui & à ses prédécesseurs, & à cause de sa noblesse, comme étant issu d'ancienne extraction, il le dispense de payer certaines charges. Ceux de ce nom ont presque tous servi. Il y en a eu un qui a été Capitaine de cent hommes d'armes, & un autre de cinquante hommes. Celui-ci épousa *Isabeau* de Durfort de Castelbajac, de la branche de Durfort-Civrac; il en eut deux garçons, tous deux Capitaines; l'un de Cavalerie, & l'autre d'Infanterie. Le premier se maria à Beauvais avec *N*... de Senicourt-Sesseval, d'une Maison ancienne, qui a donné des Chevaliers de l'Ordre du Roi; il en eut *Jean-Jacques*, mort au service du Roi, Brigadier de ses Armées, Comte du Haget, marié à *Madeleine* de Magne de la Palisse, dont est né *Jean*, Comte du Haget & de Peguilhem, Lieutenant des Maréchaux de France. Il a servi pendant seize années, dont quinze en qualité de Capitaine d'Infanterie. Il a hérité de la Maison de Senicourt par la mort de la Comtesse de Lamet, derniere du nom de Senicourt, & il s'est marié 8 Juillet 1732 avec *Louise-Françoise* de Sérignac, veuve de *Joseph* de Durfort, Marquis de Castelbajac. Ses enfans sont,

1. *Jacques-Philippe*, né en 1736, Capitaine Aide Major du Régiment Dauphin, Infanterie.

2. *Bernard-Louis*, né en 1743, reçu Chevalier de Malthe en 1754, Officier dans le même Régiment que son frere. Il fait à présent ses caravanes.

3. *Marguerite-Antoinette*.

4. *Marie-Rose*.

Il y a deux autres branches du Haget; l'une a été formée par le second fils du Capitaine de cinquante hommes d'armes, Capitaine d'Infanterie, marié en Armagnac. Il n'en reste que *N*.... du Haget, Lieutenant des Maréchaux de France, marié sans enfans: de l'autre branche il ne reste que deux filles, qui avoient pour pere *N*... du Haget, Seigneur de Caubous, mort Lieutenant de Roi de Navarens.

Les armes: *de ..... chargé de quatre épées, au milieu un palmier de...* Supports: *deux lions de.... & Couronne de Comte.*

HALLOT, Terre située en la Paroisse de Villiers au Diocèse d'Evreux, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse, dont les armes sont: *d'argent à deux fasces de sable, & trois annelets de même en chef.*

Le premier dont on puisse suivre la filiation est,

I. *Guy* de Hallot, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui mourut le samedi avant la Sainte-Croix de Septembre 1229. Il avoit pour femme *Marie* de Neausle, morte en Avril 1240, inhumés l'un & l'autre dans la Chapelle de Vil-

liers, où se voyent leurs tombes. D'eux sont issus : 1. *Pierre* qui suit ; 2. & *Jean*, Prêtre, Chanoine de Notre-Dame de Mantes, mort la veille de Notre-Dame de Septembre 1300.

II. *Pierre* de Hallot, Seigneur dudit lieu, mourut 2 Février 1304, comme le justifie sa tombe, qui se voit dans ladite Eglise de Villiers. *Renée* de Vieuxpont sa femme le rendit pere de

III. *Michel* de Hallot, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, mort en Février 1335, inhumé audit lieu de Villiers, qui épousa *Marie-Elisabeth* de Neaufle, dont

IV. *Philippe* de Hallot, I du nom, Ecuyer, qui mourut avant son pere. Il fut inhumé à Meulan en 1333, laissant de *Charlotte* de Biville sa femme,

V. *Jean* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui épousa *Catherine* de Limart: dont 1. *Jean*, II du nom, qui suit ; 2. *Robert*, pere d'un autre *Robert*, qui mourut sans alliance, & dont la succession fut partagée par ses cousins-germains ; 3. & *Isabeau*, femme de *Bernard* de Hargeville, dont deux filles mortes sans alliances

VI. *Jean* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu le 14 Juin 1406. Il eut de *Louise* de Saint-Amadour sa femme, 1. *Charles* dit *Charlot*, qui suit ; 2. *Jean*, qui a fait la branche des Seigneurs de Goussonville, rapportée ci-après ; 3. *Eustache*, Commandeur de Marigny sur-Loise ; 4. & *Charlot* le jeune, mort sans alliance.

VII. *Charles* alias *Charlot* de Hallot, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, par les partages qu'il fit avec *Jean* son frere le 26 Mai 1447, tant des successions paternelles & maternelles que de celles de *Robert* de Hallot leur cousin-germain, & de *Marie* & *Huguette* d'Argeville leur cousine-germaine, qualifié Veneur du Roi *Charles VI* dans les Lettres que ce Prince lui donna le 6 Juillet 1417. Il testa le 15 Octobre 1456 devant le Notaire de la Ferté-Nabert. Il épousa 1°. en 1417 *Alix* de Sennecy, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. *Perrette* de Ragonniere, dont il eut 1. *Jean*, mort sans alliance ; 2. *Philippe II*, qui suit.

VIII. *Philippe* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Beaulieu, dont il fit hommage au Seigneur Châtelain de Breval, tant pour lui que pour son frere, en 1450, & la reitéra pour lui seul après la mort de fondit frere, le 28 Juillet 1491. Il eut entr'autres de *Guillemine* de la Pierre sa premiere femme,

IX. *Jacques* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Beaulieu, par la donation que lui en fit son pere en 1492. Il épousa en 1543 *Anne* de la Beruyere, dont il eut 1. *Gilles*, mort sans alliance en 1557 ; 2. & *Jean*, III du nom, qui suit.

X. *Jean* de Hallot, III du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Beaulieu, testa le 8 Avril 1575. Il épousa le 31 Mai 1557 *Isabeau* de Baignard, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Couture, & de *Jeanne* de Salles, dont 1. *Jacques*, II du nom, qui suit ; 2. *Salomon*, tige de la branche des Seigneurs d'Auffreville, rapportée ci-après ; 3. & *Lancelot*, Seigneur de Villay, mort sans hoirs en 1636.

XI. *Jacques* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Beaulieu & la Noue, épousa le 2 Mai 1588 *Louise* de Touille-

ry, veuve de *Guillaume* de Valdavid, Chevalier, Seigneur d'Auffreville, & fille de *Thomas* de Touillery, Ecuyer, Seigneur de Thionville & de la Bouilliere, dont,

XII. *Jean* de Hallot, IV du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu de la Noue & Beaulieu, marié en 1637 à *Marie* de Negny, dont pour fille unique,

XIII. *Prudence* de Hallot, héritiere de cette branche, Dame dudit Hallot, Beaulieu & la Noue, mariée à *Louis* de Bresseau, Marquis de Maucé, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont le petit fils vendit en 1718 la Terre de Hallot à *Jean* Moreau, Seigneur de Sechelles, Conseiller au Parlement de Metz, & depuis Controlleur Général, mort en 1760, âgé de quatre-vingts ans.

Branche des Seigneurs de la Mairie & d'Auffreville.

XI. *Salomon* de Hallot, second fils de *Jean*, III du nom, & d'*Isabeau* de Baignard, eut de son épouse *Anne* de Valdavid, entr'autres enfans,

XII. *Robert* de Hallot, Seigneur de la Mairie & d'Auffreville en partie : Il épousa le 21 Octobre 1637 *Nicole* le Roy, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Freval, Capitaine Général des Charrois de l'Artillerie de France, dont naquit,

XIII *Charles* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de la Chartre, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Vendôme en 1686, marié la même année avec *Catherine* Dabos, fille d'*Eleonor*, Ecuyer, Seigneur de Jaucourt, & de *Catherine* Frédé. De ce mariage sont issus entr'autres enfans, le premier Octobre 1690, & le 6 Décembre 1694, *Catherine* & *Marie-Gabrielle* de Hallot, toutes deux reçues à Saint-Cyr; l'une en 1698, & l'autre en 1704. *Armorial de France, Reg.* 1. *Part.* 1. *p.* 284.

Cette branche subsiste dans la personne de *Jacques-Gedeon* de Hallot, Chevalier, Seign. d'Auffreville & de Mante-la-Ville, ancien Brigadier de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, Chevalier de Saint Louis, non marié, & fils de *Nicolas-Gedeon*, Seigneur desdits lieux, né en 1667, Page du Roi dans sa Grande Ecurie, 4 Janvier 1684, & d'*Angelique* Dubuisson, mariés 28 Août 1691.

Branche des Seigneurs de Goussonville.

VII. *Jean* de Hallot, fils puîné de *Jean*, II du nom, Seigneur d'Hallot, & de *Louise* de Saint-Amadour, fut par les partages qu'il fit avec *Charles* dit *Charlot*, son frere, le 26 Mai 1447, Seigneur de Goussonville & de Boinville près Mantes. Il épousa *Jeanne* de Hargeville sa cousine, qui le rendit pere de

VIII. *Ambroise* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Goussonville & Boinville. Il rendit aveu de Goussonville, présent Jabineau, Notaire à Mantes, le 13 Mars 1454. Il épousa 1°. par contrat devant ledit Jabineau, 15 Janvier 1459, *Elisabeth* de Siresme; 2°. par contrat devant Poluche, Notaire à Boisville-la-Saint-Perre, 16 Décembre 1488, *Marie* de Ponleroy, veuve de *Philippe* de Harville Palaiseau, Chevalier, Seigneur de Harville, l'Etourville, & Honville, dont il n'y eut point d'enfans; mais

il eut du premier lit deux fils ; 1. *Denis*, l'aîné, tige des branches de Mancy & l'Etourville, rapportés ci après ; 2. & *Denis* le jeune, qui a continué la suite des Seigneurs de Goussonville, qui suit.

IX. *Denis* de Hallot le jeune, Ecuyer, Seigneur de Goussonville & Boinville, épousa *Michelle* de Harville-Palaiseau, fille de *Guillaume*, frere de *Philippe* ci-dessus, & de *Robine* de Croy, dont

X. *Ambroise* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Goussonville & Boinville, fit la foi pour Goussonville devant le Tabellion de la Forest-le-Roi, 27 Octobre 1519, épousa *Anne* Aubin, fille d'*Eleazar* & de *Violende* d'Issigny, dont,

XI. *Jean* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Goussonville & Boinville, Chambellan du Roi *Henri III* ; il épousa par contrat devant *Mathias* Poluche, Notaire Royal à Boisville-la-Saint-Perre le 5 Février 1556, *Jeanne* de Courcelles, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles & de Saint-Vest, & de *Louise* de Poilloue, dont,

XII. *Etienne* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de Goussonville & Boinville, Enseigne des Gendarmes de la Reine *Marie* de Medicis. Il rendit aveu pour Goussonville, présent Frichot, Notaire à Mantes, le 20 Novembre 1601. Il épousa *Françoise* de Chaufour, fille de *Henri*, Ecuyer, & de Berize de Larville, dont 1. *Jean*, III du nom, qui suit ; 2. & *Marguerite*, femme le 10 Juillet 1624 de *Claude* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, son cousin.

XIII. *Jean* de Hallot, III du nom, Chevalier, Seigneur de Goussonville & Boinville, Lieutenant d'une Compagnie d'hommes d'armes, ensuite Capitaine de cent Chevaux-Legers, & enfin Lieutenant de Roi à Montpellier, fit la foi pour Goussonville le 17 Février 1631. Il épousa à Montpellier, 8 Février 1634, *Catherine* de Vertham, dont,

XIV. *Charles* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Goussonville, Capitaine de Vaisseaux du Roi : il fit la foi pour Goussonville devant Besançon, Notaire à Mantes, le 2 Mars 1669 ; & eut d'*Antoinette* de Planque sa femme, *Charles*, Lieutenant aux Gardes Françoises, tué à l'attaque du chemin couvert de Fribourg en 1713 ; 2. & *Marguerite-Françoise*, qui suit.

XV. *Marguerite-Françoise* de Hallot, Dame de Goussonville, femme de son cousin *Robert* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de la Mairie & de la Chartre, fils aîné de *Robert*, Seigneur de la Mairie, & de *Nicole* le Roy de Frevalle, dont 1. *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Chartre, Capitaine au Régiment de Vendôme, qui de *Catherine* de Bos de Saucourt sa femme, mariée le 22 Juin 1686, n'a eu qu'une fille non mariée ; & 2. *Ambroise* de Hallot, III du nom, Lieutenant aux Gardes Françoises, qui a de *N...* de Guenet sa femme, un fils âgé de cinq à six ans en 1764.

Branche des Seigneurs de Mancy & de l'Etourville en Beauce.

IX. *Denis* de Hallot, fils aîné d'*Ambroise*, Seigneur de Goussonville, & d'*Isabelle* de Siresme sa premiere femme, Seigneur de Mancy, épousa par contrat devant Poluche, Notaire à Boisville-

la-Saint-Perre, 16 Décembre 1488, *Anne* de Harville-Palezeau, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de l'Etourville & Honville, & de *Marie* de Pontleroy, dont 1. *Louis*, Seigneur de Letourville, Machery, Vicomte de Levesville, qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi dans la Sentence rendue à Chartres 13 Juin 1588, au sujet de sa succession entre *François* son frere, & *André* son neveu; 2. *Pierre* qui suit; 3. & *François*, tige de la branche de Mesouville ci-après.

X. *Pierre* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Letourville, Vicomte de Levesville, épousa par contrat devant *Mathurin* Poluche, Notaire à Boisville-la-Saint-Perre, 17 Novembre 1539, *Marguerite* de Villequoy, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Thionville, & de *Florentine* d'Orval, dont 1. *André* qui suit; 2. *François*, qui a formé la branche des Seigneurs de Honville ci-après; 3. *Gillette*, femme de *Jean* de Dannemont, Ecuyer, Seigneur d'Obrainville, depuis Mondonville; 4. *Marie*, femme 1°. de *Richard* de Villezan, Ecuyer, Seigneur de la Tour de Guillerval; 2°. de *Jean* de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Saclas; 5. & *Antoinette*, femme de *Guillaume* de Bresque, Ecuyer, Seigneur de Poupry.

XI. *André* de Hallot, Chevalier, Seigneur de l'Etourville, Machery, Genonville, Vicomte de Levesville, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes de M. de Fargi, ensuite Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, frere du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, épousa par contrat devant Bruche, Notaire à Orleans, 15 Avril 1572, *Jeanne* Deschelles, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Marmagne, & d'*Anne* d'Orval, dont 1. *Louis* qui suit; 2. *Charlotte*, femme de *Jean* Sachet, Ecuyer; 3. & *N*... mariée à *Pierre* de Moulins, Ecuyer, Seigneur d'Espoir près Chartres.

XII. *Louis* de Hallot, Chevalier, Seigneur de l'Etourville & Moinville, Baron du Puiset, Guidon de la Compagnie d'hommes d'armes du Maréchal de Lavardin, & Gouverneur du Caumont, épousa par contrat devant Cormet, Notaire à Boisville-la-S.-Perre, 13 Janvier 1603 *Elisabeth* Arbalestre, fille de *Charles*, Chevalier, Vicomte de Melun, Seigneur de Neron, & de *Louise* de Boucher d'Orsay, dont 1. *André*, élevé Enfant d'Honneur de *Louis XIII*, & assassiné par des inconnus, sans alliance; 2. *Charles* qui suit; 3. & *Louise*, femme de *François* de Chambon, Chevalier, Seigneur d'Arbouville en Beauce, dont la postérité subsiste.

XIII. *Charles* de Hallot, Chevalier, Seigneur de l'Etourville, Baron du Puiset, successivement Page, Gentilhomme de la Chambre, Capitaine des Gardes, & premier Maître d'Hôtel de Gaston d'Orleans, frere unique du Roi *Louis XIII*, épousa par contrat passé devant le Lac, Notaire à Paris, 1642, *Marie-Françoise* de Bresseau, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Meaussé, dont 1. *Louis-René*; 2. *Maximilien*; 3. *Pierre*, tous trois tués Lieutenans au Régiment des Gardes Françoises sans alliances; 4. & 5. *Jean-Baptiste* & *Charles*, morts sans alliance; 6. *François* qui suit; 7. 8. 9. & 10. quatre filles, dont une seule mariée à *Charles* Calais de Rancey, Chevalier, Seigneur de

Bretel, dont il y a postérité.

XIV. *François*, dit le Comte de l'Etourville, Chevalier, Seigneur dudit l'Etourville, Vicomte de Levesville, mort sans enfans de *Bonne* de Cosne, aujourd'hui sa veuve, fille de feu *François*, Chevalier, Seigneur de Chavernay, & de *Bonne-Elisabeth* de Cosme, Dame de la Baronnie de Bulou au Perche, aujourd'hui vivante.

Branche de Honville.

XI. *François* de Hallot, fils puîné de *Pierre*, Seigneur de l'Etourville, & de *Marguerite* de Villequoy, Seigneur de Honville, épousa 23 Novembre 1577 *Elisabeth* Duplessis, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Champchabot, & de la Cholticre, & d'*Etiennette* le Maréchal, dont 1. *Paul* qui suit; 2. & *Louis*, qui a fait la branche des Seigneurs des Hayes, rapportée ci-après

XII. *Paul* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de Honville, mort en 1608, avoit épousé 19 Juillet 1600 *Marie* du Plessis sa cousine, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur du Mée, & de *Claude* de Beaufils, dont 1. *Louis* qui suit; 2. *Eleonore* femme de Lancelot de Maroles, Ec. Seign. d'Armenville; 3. *Marie*, femme de *Jean* des Places, Ecuyer, Seigneur de la Varenne; 4. & *Claude*, femme en 1631 de *Guillaume* de Châtel, Ecuyer, Seigneur de Bercy & Chanceville, dont il y a postérité.

XIII. *Louis* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Honville, épousa 1°. par contrat du 3 Mars 1624, *Marie* Blanche, veuve de *Claude* de Givés; 2°. en 1652 *Marthe* le Comte, fille de *François*, Seigneur de Beaujour, & de *Genevieve* de Meurat. Du premier lit est issu pour fils unique *Louis*, II du nom, qui suit; & du second lit *Victor*, Lieutenant de Vaisseaux, mort à vingt-deux ans au voyage de Sienne en 1669, & autres freres & sœurs morts sans alliances.

XIV. *Louis* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Houville, épousa en 1674 *Marguerite* de Bourseaux de Champremeaux, est ayeul de *N*... de Hallot, Seigneur de Houville, élevé Page de la Reine, qui a laissé plusieurs enfans de *N*.... de la Carriere sa femme.

Branche des Seigneurs des Hayes.

XII. *Louis* de Hallot, fils puîné de *François*, Seigneur de Honville, & d'*Elisabeth* Duplessis, fut Seigneur de la Judiciere, la Chollicre, &c. & du chef de sa femme, Seigneur des Hayes. Il épousa 26 Septembre 1616 *Elisabeth* de Villereau, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Vrainville, & de *Marie* de Villereau, dont,

XIII. *Claude* de Hallot, Chevalier, Seigneur des Hayes, connu sous le nom de Général des Hayes, élevé Page du Duc de Savoye, Lieutenant Général des Armées de ce Duc, Gouverneur de Verceil en Piedmont, & fait en 1701 Chevalier de l'Ordre de S. Maurice & de Saint Lazare par le même Duc, épousa 1°. en 1674 *Bonne* de Launay, fille d'*Alexis*, Chevalier, Baron de Bulou; 2°. *Therese* de Gaut, fille d'un Président du Sénat de Savoye, Gouverneur de Savoye, Chablais & Faussigny. Du premier lit sont issues deux filles: 1. *Bonne-Elisabeth*, Dame de la Baronnie de Bulou, aujourd'hui vivante, veuve de *François*

de Cosne, Seigneur de Chavernay, mentionné ci-devant; 2. *Anne* de Hallot, femme en 1695 de *Jacques-François* de Loube, Chevalier, Baron du Sault, dont des enfans : du second lit sont issus deux fils & une fille; 1. *Louis-Victor-Amedée*, Capitaine en 1737 des Gardes du Roi de Sardaigne, a postérité; 2. *Paulin*, Capitaine des Cuirassiers dudit Roi; 3. & *Pauline*, mariée en Piémont au Marquis de la Valette.

Branche des Seigneurs de Mérouville.

X. *François* de Hallot, fils puîné de *Denis*, Ecuyer, Seigneur de Mancy, l'Etourville, &c. & d'*Anne* de Harville-Palezeau, fut Seigneur de Mérouville, &c. plaidoit pour la succession de *Louis*, Seigneur de l'Etourville, son frere aîné, avec *André* de Hallot son neveu, au Bailliage de Chartres, où intervint la Sentence du 13 Juin 1528, & mourut en 1531, ayant épousé par contrat devant *Guy*, Notaire à Etampes, 6 Janvier 1528, *Anne-Andrée* de Poilloue, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Saclas, & de *Jeanne* Douart, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rochefort, & de *Marie* de Prunelé, Dame des Cens d'Angerville-la-Gaste & de Trapeau, dont

XI. *Jean* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, Epincy, &c. & à cause de sa femme Seigneur de Moutiers & de Cernay, pour laquelle Terre de Cernay il porta la foi au Connétable *Anne* de Montmorency, 26 Mars 1564, & avoit épousé par contrat devant Dannefont & Charron, Notaires à Paris, 30 Mars 1554, *Louise* de Cernay, fille de *Daniel*, Chevalier, Seigneur de Cernay & Moutiers, & de *Françoise* de la Postolle, dont entr'autres 1. *Antoine* qui suit; 2. & *Michel* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de la Carrette près Yenville, marié 20 Juin 1592 à *Jacqueline* de Prunelé, fille de *Jacques*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Saint Germain le-Désiré, & de *Jacqueline* de Graffart, dont pour fille unique *Jacqueline* de Hallot, Dame de la Carrée, femme 19 Juin 1609 d'*Isaac* de Varenne, Ecuyer, Seigneur de Villegreau, ayeuls d'*Isabelle* de Martin, Dame de la Carrée, femme 30 Décembre 1648 de *Loup* de Tarragon, Ecuyer, Seigneur d'Auvilliers, dont la postérité subsiste. *Voyez Tarragon au VI Volume :* ladite *Jacqueline* de Prunelé épousa en secondes noces *Claude* de Reviers, Ecuyer, Seigneur de Souzy, & Mauni, dont la postérité subsiste. *Voyez Reviers dans ce Volume.*

XII. *Antoine* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, Montiers, Mancy, Rochefort & Boisseaux, épousa par contrat passé devant Ciron, Notaire à Yenville, 24 Janvier 1586, *Marie* Desviolle, fille de *Denis*, Ecuyer, Seigneur de Noizeau, & d'*Antoinette* de Pelissant, *alias*, Palissot, dont 1. *Claude* qui suit; 2. *Jacques*, qui n'eut point d'enfans de *Jacqueline* de Gauville sa femme; & 3. *Alexandre*, Ecuyer, Seigneur d'Ormeville, Paroisse de Baudreville en Beauce, Montiers en Beauce, & Rochefort en Gâtinois, présent comme parent au contrat de mariage du 19 Avril 1596 d'*Abel* de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Saclas, avec *Anne* de Prunelé, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, & de *Mar*

guerite de Monceau, Dame de Tignonville. Il étoit veuf de *Louise* de la Chasserie, lors du mariage de son fils aîné *Jacques*, Seigneur d'Ormeville, marié par contrat devant Noguet, Nôtaire Royal à Mondeville, 19 Avril 1612, avec *Marguerite* Poictevin, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Chesne-Bécard, & de *Genevieve* de Bizemont, dont pour fille unique *Marguerite* de Hallot, Dame d'Ormeville, femme 28 Mai 1640 de *François* de Sainxe, Ecuyer, Seigneur des Quatrevaux.

XIII. *Claude* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, &c. pour laquelle il porta la foi au Cardinal de Richelieu, comme Abbé de Saint Benoît, le 3 Février 1629, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Saint-Amour & de Parthenay, fut tué au combat de Saint-Aigné en Franche-Comté, en Avril 1637. Il avoit épousé par contrat devant Besançon, Notaire Royal à Mantes, 10 Juillet 1624, & par dispense de Rome du 13 Mai précédent, *Marguerite* de Hallot sa cousine, fille d'*Etienne*, Seigneur de Goussonville, & de *Françoise* de Chaufour, dont sont issus 1. *Antoine*, Jésuite, connu sous le nom de Pere de Merouville; 2. *Philippe* qui suit; 3. *Marguerite*, femme d'*Hilaire*, Chevalier, Ecuyer, Seigneur de Chambon en Berry, Lieutenant du Grand-Maître de l'Artillerie; 4. & *Helene*, élevée auprès de la Princesse de Condé, ensuite Dame de la Chambre à la Clef d'or de la Reine de Pologne, par Brevet daté de Varsovie 20 Février 1667, & enfin Dame d'Honneur de la Princesse de Condé, par Brevet du 18 Juillet 1671, morte sans alliance.

XIV. *Philippe* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, Moutiers, &c. fit la foi pour Moutiers au Seigneur d'Alluye, présent Chevillard, Notaire audit Alluye, 31 Août 1639, fut maintenu dans sa noblesse sur le vû des titres, par Ordonnance de M. d'Aubray, Intendant d'Orleans, du 4 Janvier 1667, épousa par contrat devant Coutellier, Notaire à Paris, 31 Mars 1669, *Eleonore* de Guytard, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Marly-le-Bourg, aujourd'hui Marly-le-Roi, & de *Madeleine* de Monchy, dont sont issus 1. *François-Joseph*, mort jeune; 2. *Louise*, qui suit; 3. *Guy*, Chanoine de Chartres; 4. 5. *Antoine* & *Pierre*, tués dans l'armée du Roi en Italie; 6 & *Eleonore-Françoise*, femme de *Bernard-Cesar* du Puis, Ecuyer, Seigneur d'Autigny, Moysy & Chesnay-Saint-Arnoult.

XV. *Louis* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, & à cause de sa femme, Seigneur de Domarville, Ouestreville & Châtillon, fit la foi à Estampes 19 Mai 1719, & mourut en 1737, ayant épousé par contrat devant Savigny, Notaire à Paris 26 Avril 1710, *Charlotte-Adrienne* Stoppa, vulgairement Stouppe, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Domerville, Ouestreville & Châtillon, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Françoise* de Meziere, dont sont issus 1. *Charles Philippe Louis*, dit le Marquis de Hallot, Chevalier, Seigneur de Domerville, Ouestreville & Châtillon, dont il a porté la foi 30 Août 1743, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment des Gardes Françoises, & Brigadier des Armées du Roi, né en 1711, non marié; 2. *Louis*

Jacques

Jacques François, Chambellan du feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe, Lieutenant Général de ses Armées, & Grand-Maître de la Maison de Son Altesse Royale & Electorale le Prince *Xavier* de Pologne & de Saxe, mort sans alliance à Vienne en Autriche en Décembre 1759, de la suite des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Prague en 1757; 3. *Jules François Claude*, dit le Chevalier de Merouville, né en 1713, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant-Colonel d'une Brigade du Corps de Royal d'Artillerie, non marié; 4. *Pierre Vital*, dit le Chevalier de Hallot, né 19 Août 1717, Chevalier de Saint Louis, & Capitaine au Corps des Grenadiers de France, non marié; 5. & *Louise Charlotte*, Demoiselle de Hallot, née en 1715, Dame de Merouville par indivis avec ses deux derniers freres, non mariée.

Branche des Seigneurs de Ponthus au Perche, éteinte.

Quoiqu'on ne puisse pas prouver la jonction de cette branche avec les précédentes, comme elle a toujours porté les mêmes nom & armes, il y a bien de l'apparence que *Jean*, par où elle commence, étoit fils de *Philippe* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Beaulieu, & de *Bienvenue* Alais, *alias* Alés, sa seconde femme.

Jean de Hallot, Ecuyer, Seigneur de Marny, par les partages du 4 Mai 1501, eut de *Marguerite* de Vesmer, *alias* Vesnier sa femme, *Jean* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Puis, marié 29 Novembre 1519 à *Marguerite* de Laleu, dont *Anne* de Hallot, Ecuyer, Seigneur du Puis, qui épousa 13 Avril 1571 *Judith* de Ronsard, fille de *Joachim*, & de *Marguerite* de Chabot, qui le rendit pere de *Jacques* de Hallot, Ecuyer, Seigneur du Vivier, marié 10 Avril 1604 à *Madeleine* de la Cigogne, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur du Mouchet, & de *Jeanne* de Villeblanche, dont *Louis* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur du Vivier, du Puis, & de Courtinbœuf, marié premier Août 1637 à *Renée* de Saint-Berthevin, fille de *Louis*, Ecuyer, & de *Rachel* de l'Enfernat, dont *Louis* de Hallot, II du nom, Chevalier, Seigneur de Ponthus, que *Suzanne* Levezel sa femme, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Tartre, rendit pere d'une fille unique morte sans alliance depuis peu d'années.

HANAPIED porte : d'*azur à la fasce d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une hure de sanglier de sable armée & allumée de gueules.*

Jacques Hanapied, Seigneur d'Amoy & d'Armonville en Beauce, Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché d'Orléans, avoit pour femme en 1588 *Madelene* Galmet, fille de *Georges*, Seigneur de Feronville, dont deux fils; 1. *Nicolas*, Seigneur d'Amoy, Trésorier de France à Orléans en 1608; 2. & *Jacques*, Seigneur de Melleray, Conseiller à la Cour des Aydes de Paris.

HARLAULT, Seigneur de Préfontaine, & de Beaulieu, Election de Montargis, porte : d'*azur au chevron d'or, accompagné de trois soleils de même.*

I. *Thibault* de Harlault, Ecuyer, Seigneur de Pré-Fontaine, dont il rendit aveu au Seigneur d'Egre-

ville en 1528, épousa *Philippe* de Launay, qui étoit sa veuve en 1547 : elle le rendit pere de

II. *Thomas* de Harlault, Ecuyer, Seigneur de Pré-Fontaine, Beaulieu & la Mardelle, épousa par contrat devant Roullin, Notaire à Châteaudun, le 27 Mai 1567, *Claire* de Voisines, fille d'*Edmond*, Ecuyer, Seigneur de Chantepoix, & de *Louise* de Beaumont, dont entre autres :

III. *Louis* de Harlault, Premier du nom, Ecuyer, Seigneur de Pré-Fontaine & Beaulieu, épousa présent Hamard, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 4 Juillet 1596, *Françoise* de Lamotte, fille de *François*, Baron de Fessart, & mere de,

IV. *Louis* de Harlault, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu épousa 1°., présent Garache, Notaire au Houssay, le 2 Septembre 1631, *Fiacrette* de Camrey, fille de *François*, Ec. Seigneur de Coustgenouil, & de *Françoise* Pommart ; 2°. par contrat, 7 Janvier 1633, *Jeanne* de Lestang, fille de *Claude*, Ecuyer, & de *Françoise* Castel ; 3°. par contrat devant Barcis, Notaire, le 5 Septembre 1647, *Françoise* le Conquérant, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Gondreville, & de *Jeanne* Descoutes : il eut du deuxieme lit,

Jacques de Harlault, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, épousa par contrat devant Vezet, Notaire à Châteaudun, le 23 Octobre 1662, *Marguerite* de Voisines, fille de *César*, Ecuyer, Seigneur de Chancepoix, dont on ignore la postérité.

HAUTE CLOCQUE en Artois, au Comté de Saint-Pol, porte : *à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or ;* supports, *deux hommes sauvages.*

On trouve *Wilbert* de Haute-Clocque, Chevalier, mentionné dans une Charte de l'Abbaye de Saint Jean d'Amiens de l'an 1174 : il est encore parlé de lui dans une autre Charte de l'Abbaye de Cercamp, en date du mois d'Av. 1170.

II. *Fossart* de Haute Clocque, mentionné dans un ancien Rôle de la Noblesse d'Artois, se trouve aussi rapporté dans les Chartes dudit Pays en date de l'an 1254. Ledit *Fossart* avoit un frere nommé *Mayus* de Haute-Clocque, à qui on donne pour femme une nommée *Mehaut*, suivant une Charte de l'Abbaye de Cercamp en date du mois de Janvier 1265.

Jacques de Haute-Clocque avoit pour femme *Jeanne* de Hallin, par titre autentique du mois de Mai 1366.

Brogniars de Haute-Clocque, frere de *Jacques*, fut suivi de deux Ecuyers à la journée de Saint Omer, en l'année 1340, disent les titres & rôles de la Chambre des Comptes de l'Isle. Il servoit sous *Eudes*, Duc de Bourgogne ; ce qui est aussi rapporté par *Floris* Vanderhaer dans son Livre des Châtelenies de l'Isle, & par un autre titre concernant ledit *Brogniars*, dont l'original est aux Chartes d'Artois en date du 10 Juin 1340.

III. *Valles* de Haute Clocque, Ecuyer, Seigneur dudit Haute-Clocque, fils de *Jacques* ci-dessus, ce qui se prouve par le même titre du mois de Mai 1366, où il comparoît avec son pere & sa sœur. *Peronne* eut pour femme *N*...

IV. *Colart* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fils de *Walles*, avoit pour femme *Florence* de Gaesbecq, par titre de l'an 1400.

Jean de Haute-Clocque, tué à la prise de Saint Denis par les François, qui escaladerent cette Ville en 1430. *Voyez* Montrelet *fol.* 53, *vol.* 2.

V. *Renault* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur dudit Haute-Clocque, fils de *Colert*, épousa *Jeanne* de Bristel-Brias, fille de *Pierre* & de *Marguerite* Humbert, laquelle vivoit, femme dudit *Renault*, par titre de l'an 1446. Ils laisserent entre autres enfans,

VI. *Garin* de Haute-Clocque, Ec. Seig. dudit lieu, vivoit avec sa femme par titre de l'an 1487: il épousa *Bonne* de Harlin, fille d'*Adolphe*, Ecuyer, & d'*Alix* de Frumezelles, dont il eut 1. *Adrien* de Haute-Clocque. 2. *Martin*, dont on ignore la postérité.

VII. *Adrien* de Haute-Clocque, dit *Gavin*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, acquit le Fief Brogniars séant audit Haute-Clocque, de *Brogniars* de Neuville: il épousa *Jeanne* de Sains, dite d'Ailly, qui hérita de la Seigneurie d'Havernay, par la mort de *Jean* de Sains, dit d'Ailly, Ecuyer, Seigneur de Sains en Ternois. Son frere ledit *Adrien* mourut en 1507. Ladite *Jeanne* de Sains étoit fille de *Jean* de Sains, Chevalier, Seigneur de Gaveron, Viel-Vendin, & de *Jeanne* de Bestoriere; ce qui se prouve par titres de 1498.

1. *Jean* de Haute-Clocque, Seigneur dudit lieu.

2 Autre *Jean*, dit *Jeannet*, Seigneur des Moineaux, dont la postérité suivra celle de son frere.

VIII. *Jean* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur dudit Haute-Clocque, fils d'*Adrien* dit *Gavin*, épousa *Marie* Coulon, Dame de Wal & Guissy; il fit partage à tous ses enfans par acte expédié sous le Scel du Prévôt de Doullens; ledit acte passé en la Ville de Saint Pol, le dernier Fevrier 1512. Il laissa les enfans suivans,

1. *Pierre*, dit *Petrus* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur d'Havernay, céda à son frere *Waleraut* de Haute Clocque, ladite Seigneurie d'Havernay, pour se décharger d'une rente qu'il lui devoit, & d'autres prétentions qu'il avoit sur la Terre de Haute-Clocque. Il transigea en 1536 avec le Chapelain de Saint André à Saint Pol, au sujet d'une portion de Terrage qu'il avoit sur le Terroir de Haute-Clocque, à *Jean* Herlin, Bourgeois d'Arras, à condition d'en jouir sa vie durante, & sa femme de la moitié après sa mort: il mourut le 26 Avril 1542, sans postérité de *Catherine* de Ricametz sa femme, morte au mois de Novembre 1552.

2. *Waleraut* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur de Haute-Clocque, qui suit

3. *Nicolas* de Haute-Clocque, mort sans postérité.

4. *Robert* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur des Cogeux, épousa *Claire* de Hannedouche, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Hunctun, & de *Jeanne* le Petit, sans postérité.

5. *Adrien* de Haute-Clocque, mort sans alliance.

6. *Bertine* de Haute-Clocque épousa *Artus* de Ricametz, Ec. Seigneur dudit Ricametz & Fousselin, avec postérité.

7. *Marie* de Haute-Clocque, épousa *Mathieu* Grébert.

IX. *Valerand* de Haute Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais & d'Havernay, étoit Capitaine des Ville & Château de Bapaume en 1550. Il épousa *Marie* de Vérité, fille de *Jean*, Seigneur de Quatrevaux, & de *Margue*-

rite le Brasseur, dont il eut

1. *Robert* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seig. de Wais, qui suit

2. *Walerand* de Haute-Clocque suivit l'Etat Ecclésiastique, dans lequel il s'acquit une grande réputation par la dignité de Légat à *Latere*, dont il fut honoré des Souverains Pontifes.

3. *Hugues* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur d'Havernay; par accord avec son Neveu, passé à Saint Omer en 1580, il vendit ladite Seigneurie d'Havernay : il laissa de *Jeanne* de Cadiques sa femme, une fille unique, nommée *Louise* de Haute-Clocque, laquelle épousa *François* de la Garde.

4. *Jeanne* de Haute-Clocque, morte sans alliance.

X. *Robert* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais & de Quattrevaux, épousa *Marguerite* de Beaufort, fille de *Jean* de Beaufort, Ecuyer, Seigneur de Bullecourt, Beaurains, Sauchoy, & de *Madelene* de Jacquepée : elle mourut en 1599, & est enterrée à Saint Gery à Arras, où se voit encore son Tableau funebre. Il en eut

1. *François* de Haute-Clocque, qui suit.

2. *Michelle* de Haute-Clocque, qui épousa *Sébastien* de Hannedouche, Chevalier, Seig. de Huclun Chef du Magistrat de Douay, mort le 5 Décembre 1628 âgé de 74 ans, & sa femme le 17 Décembre 1632 âgée de 70 ans, où se voient leurs huit quartiers; ils eurent une fille, unique héritiere, nommée *Marie* de Hannedouche, qui épousa *Ermice* d'Omalun, fille de *N*..., Baron de Glean-Omalun, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Milord du Royaume d'Irlande, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur *Ferdinand*, lequel mourut en 1639, & sa femme en 1641.

3. *Isabelle* de Haute-Clocque, Religieuse, puis Abbesse de la Noble Abbaye d'Estrun lez-Arras, laquelle fit bâtir l'Eglise de ladite Abbaye.

XI. *François* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais & de Quattrevaux, épousa en 1585 *Antoinette* de Caverel, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Neuville-au-Cornet, & de *Marie* Lecuyer, fille de *Jean* Lecuyer, Chevalier, Vicomte de Doullens, Seigneur de Brestel, Magnicourt-en-Comté, & de *Marie* Utenhove : de ce mariage vinrent, 1. *Robert* de Haute-Clocque, qui mourut avant ses pere & mere sans postérité de *Joline* de la Four sa femme, avec laquelle il paroît par titre de l'an 1618.

2. *Philippe* de Haute-Clocque, Seigneur de Wais, qui suit;

3. *Jeanne* de Haute-Clocque, Religieuse à la Noble Abbaye d'Estrun, puis Abbesse après sa tante.

4. 5. 6. & 7. *Marguerite*, *Jeanne*, *Marie* & *Claude* de Haute-Clocque.

XII. *Philippe* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais, Quattrevaux & Neuville-au-Cornet, fut tué par un parti Espagnol près d'Urcamps en 1636 : il avoit épousé en 1632 *Marguerite* de Belvalet, Dame dudit lieu & de Flines en Auberchicourt (fille de *Jean* de Belvalet, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, & d'*Anne* Vignon) : elle se remaria à *François* Haccart, Lieutenant-Colonel d'un Régiment Allemand : elle fit son testament en 1687 & 1690 : elle mourut le 23 Mars 1698, âgée de 95 ans, & est enterrée en l'E-

glise des Récollets du Valentin à Wais. Elle eut de son premier mari les enfans qui suivent,

1. *Philippe-François* de Haute-Clocque, Seigneur de Wais, qui suit ;

2. *Anne-Françoise* de Haute-Clocque, Dame de Neuville-au-Cornet, épousa *Jean* de Crequi, Chevalier, Seigneur de Montorgueil, du Bus, fils de *François* de Crequi, Chevalier, Vicomte de l'Angle, & de *Genevieve* du Bus, Dame dudit lieu & de Saucourt ; dont *Antoinette-Marguerite* de Crequi, Dame de Neuville-au-Cornet, épousa en 1686 *Jacques* de Carpentin, Chevalier, Seigneur de Cumont, avec postérité.

XIII. *Philippe-François* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais, épousa en premieres noces *Marguerite* de Berghes, fille de *Jean* de Berghes, Chevalier, Seigneur de Mouriez, & d'*Anne* de Ricametz, Vicomtesse d'Arleux & la derniere de sa Maison de Ricametz ; en secondes noces en 1683 à Wais le 5 Juillet, à *Marie-Anne* des Mareys, fille d'*Antoine* des Mareys, Ecuyer, Seigneur de Lannoy, & d'*Isabelle* de Lelos, laquelle fit son testament en 1711, & mourut la même année. Ledit *Philippe-François* de Haute-Clocque mourut le 4 de Mai 1686 : il eut de son premier mariage.

1. *Charles-François* de Haute-Clocque, mort le 17 Mars 1683, & gît en l'Eglise des Récollets à Arras, n'a pas été marié.

2. *N*... de Haute-Clocque, mort en bas âge. Du second mariage vint,

XIV. *Jean-Baptiste-François* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais, Quatrevaux, Belvalet, Flisses & Auberthicourt, mort le 19 Avril 1719, âgé d'environ 34 ans, & gît en l'Eglise de Wais. Il épousa en premieres noces en 1705, *Valentine* Boudart, fille de *Joseph* Boudart, Chevalier, Seigneur de Couturelle-Warlincourt, & de *Valentine* du Bus; en secondes noces en 1708, *Anne-Marie* de la Forge, fille de l'Amiral de la Forge, Ecuyer, Seigneur d'Hermin, & de *Marie-Antoinette* du Mont-Saint-Eloy. Elle s'est remariée à *Artus* de Mageuis, Gentilhomme Irlandois, Capitaine au Régiment du Bukley. Ledit *Jean-Baptiste-François* de Haute-Clocque eut de son premier mariage *Marie-Anne-Joseph-Valentine* de Haute-Clocque, qui épousa en 1727 *Adrien-Philippe* du Carieul, Chevalier, Seigneur de Fief-Beauquêne, fils de *Jacques-François* du Carieul, Chevalier, Seigneur de Fief-Boubers, & de *Marie-Jeanne-Valentine* de Lattre, dont sont venus deux garçons & une fille.

Du second mariage dudit *Jean-Baptiste François* de Haute-Clocque avec *Anne-Marie* de la Forge,

1. *Jean Baptiste-Joseph-Dominique* de Haute-Clocque, mort à l'âge de 15 ans.

2. *Charles-François* de Haute-Clocque, Seigneur de Wais, qui suit.

3. *Louis-Hector-Constantin* de Haute-Clocque, Seigneur de Belvalet, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, marié à *N*... de Langhe.

4. Une fille morte en bas-âge.

XV. *Charles-François* de Haute-Clocque, créé Chevalier avec son frere par Lettres-Patentes expédiées à Versailles au mois de Décembre 1752, avec la permission de surmonter leurs Armes d'une couronne de Comte, Chevalier,

Seigneur de Wais, Quatrevaux, Flisses en-Auberthicourt, a épousé, le 25 Janvier 1744, *Marie-Yolande-Joseph* le Caron, fille unique de *Louis-Dominique* le Caron, Ecuyer, Seigneur du Rollois, & d'*Anne-Marie* de Forcy, dont

1. *Adrien-François-Marie* de Haute-Clocque, Chevau-Leger de la Garde ordinaire du Roi, né le 7 Novembre 1744.

2. *François-César-Auguste*, mort le 27 Mars 1754.

3. *Marie-Yolande-Philippine*, née le 25 Août 1745.

4. *Marie-Agnès-Josephe* de Haute Clocque, morte.

5. *Jeanne-Louise* de Haute-Clocque, morte.

6. *François-Louis-Joseph* de Haute-Clocque vit, né le 15 Avril 1755.

7. *Vedustine-Valentine* de Haute-Clocque, née le 21 Juillet 1758.

Seigneurs des Moineaux.

VIII. *Jean*, dit *Jeannet* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur des Moineaux, second fils d'*Adrien*, dit *Gavin*, Seigneur de Haute-Clocque, & de *Jeanne* de Sains, dite d'Ailly, paroît par titres des années 1500, 1507, du mois de Mars 1518, & 28 Juin 1524: il épousa, par contrat du 12 Mars 1505, *Sainte* d'Oresmieux, fille de *Robert* d'Oresmieux & de *Catherine* de Wailly, d'où vinrent

1. *Antoine* de Haute-Clocque, Seigneur des Moineaux, paroît par titre de l'an 1560. Il épousa *N*... Descordes de-Watripont, sans postérité.

2. *Hugues* de Haute-Clocque, Seigneur des Moineaux, suit après son frere.

3. *Robert* de Haute-Clocque, mourut sans alliance.

IX. *Hugues* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur des Moineaux, Homme-d'Armes des Ordonnances du Roi sous la charge du Marquis d'Havré: il épousa *Anne* de Miraumont, sœur de *Claude* de Miraumont, Ecuyer, Seigneur de Limencourt, Monchiel-lez-Authie; d'où vint un fils unique qui suit.

X. *Antoine* de Haute Clocque, Ecuyer, Seigneur des Moineaux, mourut en 1614. Il épousa *Madelene* de Moncheaux, fille de *François* de Moncheaux, Ecuyer, Seigneur de Fredeval, & de *Jeanne* Dubois-de-Fiennes, dont vint une fille unique qui suit.

XI. *Jeanne* de Haute-Clocque, Dame des Moineaux & de Froideval: il épousa *François* de Genevieres, Seigneur de Wuadricourt, dont un fils mort sans alliance, Capitaine de Dragons au Régiment d'Artois; & une fille mariée à Mr. Duval de Berles.

HARNOIS ou ARNOIS en Normandie, Généralité de Roüen, Election de Montivilliers, Paroisse de Bournendue.

François-Robert Arnois, Ecuyer, Sieur de Blanguer, épousa le 27 Octobre 1737 *Louise* de Roussel, de la Maison de Roussel-de-Goderville; de laquelle il eut les enfans qui suivent.

1. *Louis-Robert-François*, né le 26 Juin 1742, Contrôleur, Garde de la Marine au Département de Brest le 7 Août 1757.

2. *Louis-Gaston*, né le 25 Décembre 1744, Page de Son A. S. le Comte de Clermont en Mars 1758, & Lieutenant au Régiment d'Enghien le 30 Janvier 1761.

3. *Germer*, né le 23 Septembre 1748; entré Page de Son A. S. le Duc de Penthievre en Fevrier 1759.

4. *Louis-François*, né le 27

Fevrier 1751 ; entré à l'Ecole Militaire en Juin 1760.

5. *Louise-Bonne-Judith-Angélique*, née le 9 Octobre 1738 ; Religieuse au Prieuré-Royal de Saint Louis à Rouen.

6. *Louise-Bonne-Françoise*, née le 13 Décembre 1739 ; Religieuse au Prieuré Royal de St. Mathieu, dit les Enmurées, à Rouen.

Et 7. *Amelie-Fortunée*, née le 27 Juillet 1743.

Les Armes....

HARZILLEMONT, porte : d'*azur à trois pals de vair au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules*.

I. *Gon*, Sire d'Harzillemont & de Harnicourt, Grand-Baillif & Gouverneur de Rouen, que *N*... de Villesavoir rendit pere de

II. *Simon* de Harzillemont, Seigneur dud. lieu & Harnicourt ; qui eut de sa femme, dont on ignore le nom, 1. *Eustache* qui suit ; 2. & *Hallard*, qui devint Seign. de Villesavoir, Terre qu'il vendit à *Gerault* Caslinel, & mourut sans enfans.

III. *Eustache*, Seigneur d'Harzillemont, laissa de *Marguerite* de Sorbon,

IV. *Jean*, Seigneur d'Harzillemont, premier Chevalier, Seigneur de Brange & de Loupigne, épousa devant Lebelle, Notaire à Creil, le 2 Décembre 1491, *Marie* de Beaubers-de-Vaugenlieu ; dont 1. *Jean*, II du nom, qui suit. 2. *Guy*, qui laissa des enfans de *Marguerite* de la Motte. 3. *Jean*, puîné, mari de *Jeanne-Guillaume*, Dame de Fresne & de Sauvigny. 4. *Isabeau*, femme de *Léonard* d'Ossonville, Chevalier. 5. *Jeanne*, femme de *Jacques* de Beaufour, Chevalier, Seigneur de Courlandon. 6. *Blanche*, femme d'*Antoine* de Courtignon, Seigneur de Nesle-en-Brie. 7. Et *Léonore*, femme de *Colas* de Glisolle, Seigneur de Saint Marcel.

V. *Jean* d'Harzillemont, II du nom, Chevalier, Seigneur de Brange & de Loupigne, épousa *Madelene* de Broye, fille de *Nicolas*, Seigneur de Passy, & de *Marie* de Boullainvilliers ; dont 1. *Michel*, qui suit ; 2. & *Jeanne*, femme en 1501 de *Jean* de Boqueaux, Chevalier.

VI. *Michel* d'Harzillemont, Seigneur de Brange & de Loupigne, épousa en 1525 *Jeanne* Guillaume, fille de *Pierre*, Seigneur de Sauvigny, frere de *Jeanne*, Dame de Fresne, mentionnée ci-dessus ; dont 1. *Nicolas*, qui suit ; 2. *Charles*, Seig. de Sauvigny, laissa des enfans de *Marie* Drouart ; 3. *Françoise*, femme de *Germain* de Thumery, Seigneur de Rocquencourt.

VII. *Nicolas* d'Harzillemont, Seigneur de Brange & de Loupigne, épousa en 1554 *Anne* de Creil, fille de *Louis*, Seigneur de Merval, & de *Marie* d'Inneville ; dont 1. *Antoine*, qui suit ; 2. *Pierre*, qui laissa postérité de *Louise* d'Auquoy ; & *Antoinette*, femme de *François* Chamby, Seigneur de Paucy.

VIII. *Antoine* d'Harzillemont, Seigneur de Brange & de Loupigne, épousa en 1581 *Judith* Bachelier, fille de *Jean*, Seigneur de Montigny, & de *Claude* d'Angeau ; dont 1. *Louis*, qui suit ; 2. & *Antoine*, Vicomte de Merval, qui laissa des enfans de ses deux femmes ; *Marguerite* Dieudonné, & *Charlotte* de Creil.

IX. *Louis* d'Harzillemont, Ch. Seigneur de Brange, épousa par contrat le 29 Septembre 1612 *Marie* Larcher, fille de *Jerôme*, Seigneur de Mande, & de *Marie*

Fortia ; dont 1. *François*, qui suit ; 2. & *Jacques*, Abbé de St. Leger.

X. *François* d'Harzillemont, Chevalier, Seigneur de Brange, épousa le 24 Septembre 1644 *Angélique* Renard, fille de *Laurent*, Seigneur de Montilieres, dont des enfans.

HAYE (de la) Diocèse de Coutance, Election de Valogne en Normandie ; suivant *la Roque*, *Hist. d'Harcourt*, *T. II*, *p.* 1101. Cette ancienne Noblesse est une branche de l'illustre Maison de Vernon, qui descendoit, suivant le même Auteur, de *Renauld*, I. du nom, Comte de Bourgogne, & d'*Alix*, fille de *Richard*, second Duc de Normandie. *Voyez* du Moulin, *Hist. de Normandie* : *Neustria Pa*, sur l'Abbaye de Preaux ; Masseville, *Tom. II* ; les Chartres de l'Abbaye du Bec.

I. *Robert* de la Haye, troisieme fils de *Guy*, Comte de Vernon, prit le premier le surnom de la Haye. Il eut d'une Dame nommée *Muriel*, deux fils ; *Robert* qui suit, & *Raoul* qui fit le voyage de la Terre-Sainte à la suite du Duc *Robert* en 1096. Peut-être eut-il un troisieme fils, tige de l'ancienne Maison de la Haye-Paisnel, qui n'adopta que ce dernier surnom, dont étoit *Guillaume* Paisnel, duquel *Orderic* Vital a parlé sur l'année 1087.

II. *Robert* de la Haye, II du nom, épousa *Alienor*, qui ratifia avec lui sa donation de l'Eglise & dîmes d'Emondeville-Glenent.

III. *Robert* de la Haye, III du nom, marié à *Jeanne* de Vernon, l'aînée des trois filles héritieres de *Guillaume* de Vernon, dernier du nom, Baron de Nehou ; à laquelle échut dans son partage en 1283, le Château & la plus noble portion de la Baronnie de Nehou. De ce mariage sortirent sept fils & une fille.

1. *Robert*, marié à une fille de la Maison de Biron, & auteur de la branche des Seigneurs de Nehou.

2. *Jean* de la Haye, Baron de Montbrecy.

3. *Jean*, Sire de Perchis & d'Arondeville, qui suit.

4. *Jean*, Sire de la Haye-Hue.

5. *Guillaume* de la Haye.

6. *Thiebaut*, Chanoine à Roüen.

7. *Philippe*, Prêtre.

8. Et *Thomasse*, alliée à *Raoul* de Breuilly, Chevalier, Seigneur de Claies, & mere d'*Isabeau* de Breuilly, qui épousa *Guillaume* de Thieuville.

IV. *Jean* de la Haye, Sire d'Arondeville, à présent dit Herondeville, Paroisse sise près Montebourg, de Perchis ou Persy, fut Chevalier-Baronnet, compris au Rôle du Cotentin de l'an 1304. Il vendit aux Religieux de Montebourg en 1300 un Fief & droit de Foire à Saint Floxel, dont il avoit rendu en 1290 aveu au Comte de Tancarville.

V. *Roger* de la Haye, troisieme fils de *Jean*, I du nom, Sire d'Arondeville, de Perchis, & autres lieux, Chevalier-Banneret, & d'une fille de Vauville, fut Seigneur de Sotteville. Il servit en 1360 avec *Renaud* de la Haye son neveu, sous M. *Jean*, Comte d'Harcourt. Il eut de son mariage avec une femme dont on ignore le nom ; 1. *Jean*, Seigneur de Sotteville, pere de *Pierre* & de *Guillaume*, successivement Capitaines du Château de Valognes après *Jean* de Ciffrevast : 2. *Thomas* qui suit.

VI. *Thomas* de la Haye eut entre autres héritages une Vavassou-

rie, avec un Manoir & Colombier, sise en la Paroisse de Querqueville près Cherbourg, & quinze sols de rente sur la Seigneurie de Vauville. *Thomas* fut un vaillant homme de guerre, servit honorablement, & décéda dans la Paroisse de Lieu-Saint près Valognes, dans un âge fort avancé. Il épousa une Demoiselle, dont sortit *Colin* de la Haye, qui suit.

VII. *Colin* de la Haye fut recueilli par *Raoul* Tesson son parent, dont l'aïeule étoit de la Maison de Vauville, qui prit soin de son éducation & le fit servir dans sa Compagnie. Ensuite il continua sous *Jean* de Ciffrevast, *Pierre* de la Haye de Sollevville, *Jean* Piquet, successivement Capitaines du Château de Valognes; & *Jean* de la Haye d'Arondeville, Chevalier, qui en fut Lieutenant. *Colin* de la Haye fut reçu à la revue d'Amiens en 1386, & de Carentan en 1387 & 1388, avec *Guillaume* de la Haye & plusieurs autres Gentilshommes d'Armes d'Ordonnance. Il avoit *Payes* & *Sanses*. Il fut à plusieurs voyages de guerre avec *Jean* Peynel, *Renaud* du Hommet, Chevaliers, ses parens, &c.; même en Afrique contre les Sarrasins. Il alla souvent en parti contre les Anglois, se trouva aux siéges de Cherbourg, d'Arras, de Compiegne, Soissons, Bapeaume, & enfin à la bataille d'Azincourt. Il épousa *Constance* d'Irquembourg, fille de *Jean*, Seigneur de Croslay; Famille Noble, qui portoit pour armes: 3 *aigles de gueules en champ d'argent*. De ce mariage sortit *Robert* qui suit.

VIII. *Robert* de la Haye, Page de *Colin* son pere, portant sa tente, fut avec lui à la bataille d'Azincourt en 1414, & aux autres guerres avec les Nobles du Pays du Cotentin. Il épousa *Thomine* Carbonnel, fille de *Girard* & de *Jeanne* de Varreville. De ce mariage vinrent *Guillaume* qui suit; & *Jeanne*, mariée à *Jean* de Rouville, Ecuyer.

IX. *Guillaume* de la Haye servit dès son jeune âge, après la réduction de la Normandie, en la Compagnie des autres Nobles, & assista aux montres & revues. Il fut enrégistré dans le Catalogue de l'ancienne Noblesse de l'Election de Valognes par Montfaut, sous *Louis XI*. Il continua de servir, ou l'un de ses fils en sa place, & comparut à toutes les montres & revues des Nobles; dont *Robert* Josel, Lieutenant-Général du Cotentin, lui délivra un certificat authentique le 28 Fevrier 1480. La Roque dit que ses fils produisirent aussi leur Généalogie devant les Elus, lors de la recherche de 1525. Il épousa par contrat du 10 Décembre 1453, *Jeanne* Murdrac. Il en eut, 1. *Thomas* qui suit; 2. *Pierre*, Prêtre; 3. *Jean*, 4. *Gilles*, 5. *Robert*, 6. *Florence*, mariée au sieur *Enguerrand* Troude. Les postérités de *Jean* & *Gilles* sont éteintes. A l'égard de *Robert*, le dernier de ces cinq garçons, il épousa *Blanche* l'Ecureuil, dont il eut *Nicolas* de la Haye; qui de *Marguerite* Bellear eut *François*, marié à *Perrette* Marmion, pere & mere de *Philippe*, *Guillaume* & *Geofroy*.

Guillaume fut allié à *Françoise* Colas, dont sortit *Jean-François*, Sieur de Marais, qui produisit devant M. de Chamillard, & fut enrégistré au Chapitre de l'ancienne Noblesse de l'Election & Sergenterie de Valognes, Paroisse d'Alleaume. Il portoit pour Armes: d'*ar*-

gent chargé d'un cœur de gueules, accompagné de sept hermines au chef d'azur, chargé de deux sautoirs d'or. De son mariage avec *Susanne* Clèret, sortirent *Marie-Susanne*, qui épousa *Pierre* Beaugendre, Ecuyer; & *George-Richard* de la Haye, lequel en conséquence de l'Arrêt du Conseil du 20 Novembre 1696, & Ordonnance du mois d'Août 1697, fit enrégistrer à l'Armorial-général les Armes *pleines d'or, au sautoir d'azur*, & quitta ses Armes brisées. Ce *George-Richard* eut de son mariage avec *N...* de Coysevaux un fils, décédé sans alliance en 1760, ayant servi dans le Régiment des Gardes-Lorraines avec commission de Capitaine, ensuite dans les Grenadiers de France.

X. *Thomas* de la Haye, fils aîné de *Guillaume* & de *Jeanne* Murdrac, épousa *Perrette* Fouquet, dont il eut 1. *Pierre*, 2. *André* qui suit; & *Christine* de la Haye, mariée à *Thomas* le Coq, Ecuyer. *Pierre* eut de *Catherine* Digeon *Gilles* de la Haye, compris au Rôle de l'Arriere-Ban de 1579. Il fut pere de *Pierre*, qui produisit devant Roissy, & son fils aîné, *Jean* de la Haye, devant M. de la Potterie en 1640; & *Julien*, fils puîné dudit *Pierre*, demeurant à Cherbourg, produisit devant M. de Chamillard, & fut enrégistré au Chapitre de l'ancienne Noblesse, Election de Valognes, Sergenterie de Tollevast, depuis laquelle recherche cette ligne s'est éteinte.

XI. *André* de la Haye, second fils de *Thomas* & de *Perrette* Fouquet, compris aux Rôles des Arriere-Bans de 1551 & 1575, eut de *Perrine* Fessien *Enguerrand* qui suit, & *Guillaume*, mort sans enfans.

XII. *Enguerrand* de la Haye épousa *Ancelle* Liot, dont il eut 1. *Jean* qui suit, 2. *André*, 3. *Louis* mort sans enfans. *André* eut de *Jeanne* Layné, *Jean* de la Haye, allié à *Gratienne* Messens, pere & mere de *René* de la Haye, Major de la Capitainerie Garde-Côtes de Cherbourg; qui de *N...* Groult a laissé une fille, mariée à Potier, Seigneur du Quesné.

XIII. *Jean* de la Haye produisit devant les Commissaires en 1624, & devant M. de la Potterie en 1640. Il épousa *Scholastique* l'Abbé, dont *Jacques* qui suit.

XIV. *Jacques* de la Haye, Ec. Sieur des Portes, né en 1654; maintenu & inseré au Chapitre de l'ancienne Noblesse de la Vicomté de Valognes, Sergenterie de Tollevast, dont fut délivré un certificat en forme le 28 Mars 1668, qui porte *qu'ils ont bien & duement prouvé être Nobles depuis le tems de Montfaut*, a épousé *Louise* de Mansois, fille héritiere d'*André*, Ecuyer. De ce mariage est sorti *Bon-Antoine* qui suit.

XV. *Bon-Antoine* de la Haye, Seigneur de Sénarville & de Maudenuville, né en 1702, a épousé en 1724 *Jeanne-Scholastique-Catherine* des Fontaines, fille de *Pierre Julien*, Ecuyer, dont

1. *Bon Guillaume*, Lieutenant dans le Régiment Royal-des-Vaisseaux en 1747; retiré du Service.

2. *Vincent*, appellé le Chevalier de la Haye, Lieutenant dans le Corps Royal de l'Artillerie.

3. *Jean Gabriel*, appellé aussi Chevalier de la Haye, Garde-du-Corps du Roi, Compagnie de Tingry, ci-devant Luxembourg.

4. *N...* dans l'Etat Ecclésiastique.

5. Et une fille.

Les aînés de la Maison de la Haye portoient : d'*or au sautoir d'azur*.

Les Seigneurs de Senoville portent : d'*argent*, *chargé d'un cœur de gueules*, *accompagné de sept hermines*, 4, 2 & 1. *au chef d'azur*, *chargé de deux sautoirs d'or*.

Le Procès verbal de Montfaut comprend au Chapitre de l'Election de Lisieux un *Bertrand* de la Haye, & *Jean* son frere, demeurans à Orbec. Cette Famille noble existe.

Jean de la Haye, pere de *Robert*; *Antoine* de la Haye, pere de *Daniel*, & d'*André*, *Charles* & *Louis* de la Haye, demeurans Election de Falaise, produisirent devant Roissy en 1599, qui les reçut à joüir de leur Noblesse; de même que *Jacques* de la Haye, Sieur de Martainville.

En 1668. *Daniel*, *Pierre*, *François*, *Louis*, *Antoine* de la Haye, & autres de leur ligne, portant : d'*azur à la bande d'or*, *chargé de merlettes d'argent*, produisirent devant M. de Marle, Intendant d'Alençon.

Plusieurs autres du nom de la Haye ayant pour Armes : *parti d'argent & de gueules*, *au chef de sable*, *chargé de trois besans d'or*, furent maintenus par M. de la Galissionniere, Commissaire pour la Généralité de Roüen, qui reçut aussi une autre Famille de la Haye, qui portoit : *de gueules à la fasce d'or*, *à une croix d'or : en chef une tour aussi d'or en pointe*.

Les différentes Familles de la Haye, n'ont rien de commun avec celle de la *Haye de Sénoville*, branche cadette de l'ancienne Maison de la Haye, de laquelle on vient de donner la Généalogie.

On lit aussi dans le Traité de la Noblesse de la Roque, que le Duc d'Alençon annoblit une Famille de la Haye sur la fin du quinzieme siecle, ou au commencement du seizieme. *Pierre* de la Haye, dit-il *Ch.* 28, déclara en 1440 devant *Guillaume* Prud'Homme, & ses Elus de Lisieux, que son pere avoit été annobli par le Duc d'Alençon. . . . . *Robert* & *Antoine* de la Haye, Sieurs de Courcelles & du Coudray firent la même déclaration en 1640 devant les Commissaires de la Généralité d'Alençon.

Enfin le même la Roque met au nombre des branches de l'ancienne Maison de la Haye de Normandie, celles des Seigneurs de Passavant, de la Haye-Joussain, & de la Haye, Seigneur de la Pipardiere, qui ont eu des établissemens en d'autres Provinces, & des Armes différentes; savoir, de la Haye-Passavant : *d'or à deux fasces & à l'orlet de merlettes*, *le tout de gueules*.

De la Haye-Joussain : *de gueules à la croix tressée d'hermines*.

Et de la Haye de la Pipardiere : *de gueules à 3 macles d'or*, *que les puînés brisoient d'un chevron d'argent*.

De la premiere sortit *Jean* de la Haye, Seigneur de Passavant & de Chemillé, qui épousa *Thomine* de Dinants. Ils eurent un fils, dont on ignore le nom, & une fille *Louise* de la Haye, mariée à *Jean*, Seigneur de Scepeaux (*a*). *Elizabeth* de la Haye, sœur ou tante dudit *Jean*, fut alliée sur la fin du treizieme siecle à *Phi-*

(a) *Voyez Morery au mot* Scepeaux.

lippe de Nemours, Chambelan de France, dont sortit *Gauthier* de Nemours, qui épousa *Clémence* de Dreux.

Louis de la Haye, Seigneur de Passavant & de Mortagne en Poitou, petit-fils dudit *Jean*, épousa *Marie* d'Orléans, fille de *Jean*, Comte de Danois & de Longueville; duquel mariage sortirent le célébre *Antoine* de la Haye, Abbé de St. Denis en France, Fecamp & St. Corneille de Compiegne; & *Yolande* de la Haye, Dame de Passavant, mariée 1°. au Comte d'Armagnac, Comte de l'Isle-en-Jourdain, dont elle eut le Cardinal d'Armagnac: 2°. à *Louis* de Brezé, Comte de Maulevrier, Grand-Sénéchal de Normandie, dont sortit *Françoise* de Brezé, qui porta la Baronnie de Passavant dans la Maison de Beauvau. On trouve encore que la Baronnie au Comté de Chemillé en Anjou fut possédée par *Philippe* de Montespedon, Dame dudit lieu, & Dame de Beaupreau, fille héritiere de *Joachim* & de *Jeanne* de la Haye, laquelle *Philippe* épousa 1°. le Maréchal de Montejan; 2°. *Charles* de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon.

Il y a lieu de croire que *Jeanne* de la Haye étoit sœur de *Louis* & petite fille de *Jean*, Seigneur de Passavant & de Chemillé.

Pour ce qui concerne les Seigneurs de la Haye-Joussain, on remarque seulement que *Hardouin* de la Haye, Chevalier Banneret, fut compris dans le Catalogue de du Moulin à l'article de Tourraine & d'Anjou; & que *Jeanne* des Roches, fille héritiere de *Jean* des Roches & de *Jeanne* de Beaupreau, porta la terre de la Haye-Joussain, que l'on croit sise en Touraine, dans la Maison de Sainte Maure.

Pour les Seigneurs de la Haye de la Pipardiere, vivoit dans le 14e siecle *Jean* de la Haye, compris dans le Catalogue de du Moulin, qui lui donne pour Armes: *de gueules à 3 losanges d'or vuidées:* & la Roque, *trois macles d'or* (a). Ce dernier parle de *Louis* de la Haye, Seigneur de la Pipardiere, qui épousa dans le seizieme siecle *Anne* de Tournebu.

Il y a aussi des Familles du nom de la Haye, établies en Bretagne, de l'une desquelles est l'Abbé de la Haye, originaire de Saint-Malo, actuellement Chanoine & Grand-Pénitencier de Coutance.

HENNIN-LIETARD (*b*) en Hainault. Le défunt Archevêque de Malines, de la branche des Comtes de Bossu, devenus Princes de Chimay.

Les ainés Seigneurs de Cuvilliers par achat de Fosseux se surnomment d'Alsace.

Les cadets de ceux-ci établis en Champagne sont connus sous le titre de Bleincourt-Saint-Phal, il n'en reste que deux Grands-Croix de Malte, dont un Bailli. L'héritiere étant décédée Marquise du Muy en May 1764 (Gazette du

(a) *Tome II, pages* 1023 *&* 1549.

(b) *Voyez* Gélic *Francome*, *de L'Isle*, *Pontus Huterus*, Pierre *de Boucq dans son Histoire de la Vicomté de Sebourg*, *Charpentier dans son Histoire Généalogique du Cambresis*, *le Cabinet de Messieurs d'Hosier*, *les Preuves de* Jacques Antoine *de Hennin-Liétard*, *reçu Page du Roi en* 1683.

premier Juin) laissant une fille.

Selon le témoignage de la plûpart des Généalogistes, cette Maison, divisée aujourd'hui en quatre branches, celle des Marquis d'Alsace en Artois, les ainés, celle des Comtes de Bossu, Princes de Chimay en Haynault; celle des Comtes de Hennin Liétard, Marquis de Saint-Phal & Seign. de Bleincourt en Champagne; celle des Seigneurs de Semide & de Morgny en Thierache, toutes ayant pour leurs armes; *de gueules à la bande d'or*, descend de

Simon d'Alsace, second fils de *Thierri* d'Alsace, & de *Gertrude* de Flandres, qui épousa *Marguerite*, Dame & Comtesse de Hennin-Liétard, il vivoit l'an 1190.

Baudouin d'Alsace, fils de *Simon* & de *Marguerite* de Hennin-Liétard, épousa *Isabeau* de Haynault, fille aînée de *Philippe* de Haynault, qui lui apporta pour dote la Vicomté de Sebourg & les Terres d'Angre & de Fayt. *Baudouin* le Courageux les avoit cedées à *Henri* son frere, lequel de son mariage avec *Jeanne* de Cisouin avoit eu *Philippe*, pere avec *Marie* de Ville de deux fils & quatre filles. Les deux fils étant morts en bas âge, les filles diviserent la succession, & *Isabeau*, comme l'ainée, réunit dans son partage la Vicomté de Sebourg, d'Angre & de Fayt, Terres que la postérité de *Baudouin* d'Alsace possèda très long-tems. Ce *Baudouin*, Seigneur de Hennin-Liétard & de Quincy par sa mere, quitta le nom d'Alsace & prit celui de Hennin-Liétard qu'il transmit à ses descendans.

Baudouin de Hennin-Liétard son fils épousa *Mehaut*, Dame de Fontaine par don que lui en fit son frere *Nicolas*, Evêque de Cambrai. Cette Terre fut nommée ensuite Fontaine-l'Evêque. Ce *Baudouin* vendit le Comté de Hennin-Liétard pour aller aux Croisades; il vivoit l'an 1252, & l'on trouva son épitaphe en l'Eglise de Sebourg, ainsi écrit (*Chy gist le Comte Baudouin de Hennin-Liétard, Chevalier, Sire de Fontaine, Sebourg, priez pour son ame*), & ses armes, *de gueules à la bande d'or*, sont sur la tombe.

Baudouin de Hennin-Liétard son fils étant mort sans être marié en 1279, *Baudouin* son frere lui succéda, & fut Seig. de Sebourg & de Fontaine, il vivoit l'an 1295, & il avoit épousé *Beatrix* de Luxembourg, fille de *Henri* de Luxembourg. De ce mariage vinrent trois fils *Baudouin*, *Jean*, *Vathier*. Le premier fut marié à *Eélonore* d'Apremont en 1324, & fut Seigneur de Sebourg & de Fontaine: le second fut Seigneur de Bossu, il épousa *Jeanne* de Rochefort en Ardennes en 1329.

Vathier de Hennin-Liétard, troisieme fils de *Baudouin* & de *Béatrix* de Luxembourg, Seign. de Cuvilers & de Quincy, épousa *Jeanne* de Mouy en Vermandois, il en eut plusieurs enfans, entre autres,

Baudouin, surnommé *Baudard* de Hennin-Liétard, qui s'allia à *Marguerite* de Montigni en Osterlande.

Jean de Hennin-Liétard, dit de Cuvilers, fils de *Baudouin* & de *Marguerite* de Montigny, Seigneur d'Eppe, épousa *Anne* de Beaumont, Châtelaine de Beaumont en Haynault, & Dame de Juvigny: il fut l'un des douze Pairs du Cambresis. Il eut de ce mariage *Baudouin* & *Jeanne*: la

fille, Dame de Juvigny, fut mariée à *Gerard* de Blois, Seigneur de Bellecourt. Il rendit ses foi & hommage le 28 Décembre 1452 au Seigneur *Jean* de Croy, Seigneur de Montchavalon pour sa Terre de Juvigny.

Baudouin de Hennin-Liétard, dit de Cuvilers, fils de *Jean* & d'*Anne* de Beaumont, Seigneur d'Eppe, fut marié avec *Jeanne* d'Orjault, qui épousa en secondes noces *Guillaume* de Dinteville; Seigneur de Roche & de Spoy.

Baudouin eut de son mariage *Antoine* & *Jean*; celui-ci reçu dans l'Ordre de Malte, & Commandeur de Foisson, est mort en 1576.

Antoine de Hennin-Liétard, dit de Cuvilers, Seigneur de Roche, d'Eppe & de Semide, fils de *Baudouin* & de *Jeanne* d'Orjault, épousa *Jeanne* de Dinteville, fille de *Guillaume*, Seigneur de Roche, & de *Jacqueline* d'Inchy, duquel mariage sortirent deux fils, *Jacques*, Seigneur de Roche, commandant 500 hommes Légionaires de Champagne, & pere avec *Jeanne* d'Apremont sa femme, de *Guilain* & d'*Antoine*, qui n'ont pas laissé de postérité, & *Philibert* qui la continua.

Philibert de Hennin Liétard, Seigneur d'Eppe, de Roche & de Semide, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Enseigne de 500 hommes Légionaires de Champagne, épousa *Marguerite* de Luxembourg. Il vint de ce mariage *François*, Seigneur du Haut-Châtelet en Ardennes; *Antoine*, & *Jacques*, Seigneur de Semide, d'où viennent les Seigneurs de Semide & de Morgny, qui forment la quatrieme branche, & qui subsistent aujourd'hui dans *N.* de Hennin-Liétard, Seigneur de Morgny & de Thierache; *François-Joseph* de Hennin-Liétard, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc; & *Philippe-Louis* d'Alsace, leur frere, reçus l'un & l'autre dans l'Ordre de Malte.

Antoine de Hennin-Liétard, qui continua la branche des Marquis de S. Phal & de Bleincourt, fut Seigneur de Roche, de Bleincourt, d'Espagne & de Semire. Il épousa *Louise* de Semur, fille d'*Antoine*, Seigneur de Tremon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jacqueline* de Cercy. Il eut de ce mariage *Charles*, Seigneur de Roches, Chevalier d'Honneur au Parlement de Bourgogne, dont la postérité s'est éteinte en *Jean-François-Gabriel* de Hennin-Liétard, mort Archevêque d'Ambrun le 26 Avril 1724; & *Antoine*, qui suit.

Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt, de Vauberey, d'Espagne, & Baron de Dieuville, épousa *Anne* le Clerc, veuve de *Geoffroy* de Fontaine, & fille de *Robert* le Clerc, Seign. d'Arnonville, & d'*Anne* Hennequin. De ce mariage vint *Gabriel*, tué à la tête de son Régiment aux Lignes d'Arras, & *Antoine*, qui suit.

Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Espagne, Baron de Dieuville & Marquis de Saint-Phal, épousa *Guyone* de Gaune, fille de *Barthelemi* de Gaune, Baron de Conigi, dont il a eu *Jacques-Antoine*, *Jean-Baptiste*, mariée au Marquis de Soran en Franche-Comté; & *Anne*, mariée au Marquis de Beaurepaire en Bresse.

Jacques-Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt,

de Vaubercey, d'Espagne, Baron de Dieuville, & Marquis de Saint-Phal, Sous-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, & Mestre de Camp de Cavalerie, a épousé *Anne-Nicole* de Belloy, fille unique d'*Hercule*, Comte de Belloy, Lieutenant pour le Roi & Commandant à Metz : il a eu de son mariage *Jean-Louis*, qui fut marié; *Pierre* de Hennin-Liétard, aujourd'hui Grand'Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Laon & Robercourt, ci-devant Capitaine Général des Escadres de la Religion; *Antoine-Denis* d'Alsace, Grand'Croix du même Ordre, & Commandeur de Moisy-Magny; *Pierre*, Chanoine de Baume-les Messieurs; *Charlotte*, Chanoinesse de Châteauchalon; & *Dominique*, Chanoinesse de Lons le-Saunier. Ces trois derniers sont morts, ainsi que *Jean-Louis* qui suit. *Jean-Louis* de Hennin-Liétard, Marquis de Saint Phal, Seigneur de Bleincourt, &c. Le fils aîné de *Jacques-Antoine* a épousé *Marie-Elisabeth* d'Anglebermer de Fustemberg, Comtesse de Laigny en Thierache, duquel mariage il a eu deux filles & un fils; *Antoine* d'Alsace de Hennin-Liétard, mort jeune au Collége de Louis-le-Grand; *Louise-Charlotte*, morte jeune; & *Louise-Elisabeth-Jacqueline* d'Alsace de Hennin-Liétard, épouse de *Joseph-Gabriel-Tancrede* de Felix, Marquis du Muy, Comte de la Reynarde, Lieutenant Général, premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, morte 1 Juin 1764 Le Marquis de Muy a pour frere le Comte de Muy, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, & Menin de Monsieur le Dauphin.

De sorte qu'il ne reste plus aujourd'hui de la branche, qui s'étoit établie en Champagne, que *Pierre* de Hennin-Liétard, Grand-Croix, Bailli de l'Ordre de Malte, & *Antoine* d'Alsace, son frere, Grand-Croix du même Ordre.

Les armes : *De gueules à la bande d'or.*

HESLIN : Election de Dourdan, porte, *au 1 & 4 d'argent à trois coquilles de sable, au 2 & 3 fascé d'argent & d'azur de six pieces, la premiere fasce d'argent chargé de cinq roses de gueules.*

Jean Heslin, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve sous Dourdan, fils de *Pierre*, Seigneur dudit lieu, & de *N....* Morel, épousa par contrat devant Geraut Notaire à Guillerval, 7 Mars 1634, *Gabrielle* de Prunelé, fille de *Josias*, Baron de Caniel en Normandie, & Guillerval en Beauce, & de *Susanne* de Saint-Pol, dont six enfans.

HOPHBRUNE. Famille originaire d'Ecosse, issue des Barons de Vaucheton, dont étoit *Jean* Hophbrune, Ecuyer, établi dans l'Election de Montargis, mari 30 Juin 1664 de *Suzanne* de Longieres, porte : *d'azur au chevron d'or chargé de trois roses de gueules, accompagnées en chef de deux lionceaux affrontés de même, & en pointe de trois molettes d'or, mal ordonnés 1 & 2.*

HUFERT : Seigneur de Faronville, & Landreville en Beauce, porte : *d'argent au chien de Saint Hubert de sable.*

Anne-François Hubert, Seigneur de Faronville, Landreville, Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de Berry, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, mort en Octobre 1705, sans enfans de *Marie-Anne* Phelippe, mariée 7 Avril 1709, aujourd'hui

vivante, & sœur du Lieutenant Général des Armées du Roi.

HUMES. C'est une des plus anciennes Maisons du Royaume d'Ecosse. Les Seigneurs de ce nom étoient autrefois les premiers Barons, & ceux de cette Famille qui portent le même nom, sont Comtes & Pairs d'Ecosse. Voyez *folio* 376 *Tom* 2 de l'Etat général de l'Europe, Edit. de Sainte-Marthe en 1680. Le premier qui passa en France, ce fut sous le Regne de *François I*, il fut un des Gentilshommes de sa Garde Ecossoise aux ordres de *Robert* Stuart, Seigneur d'Aubigny, Maréchal de France.

Jean de Humes, marié avec *Marthe* de la Croix, eut pour enfans;

1. *Charles-Antoine*, qui suit.

2. *Martine*, mariée à *Charles* de la Motte, Ecuyer, Seigneur de Servigny.

3. *Marguerite*, mariée à *Lazare* de Conigant, Chevalier, Seigneur d'Arcenay.

4. *Marthe*, mariée à *François* Dupé, Chevalier, Seigneur de Louesme. *Voyez* DUPÉ.

5. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Dupin du Perron, Chevalier, Seigneur de Corcelles sous Momburt.

6. *Louise*, mariée à *Pierre* de Palluau, Chevalier, Seigneur de Vovarée, Saint-Saturnin, Coursemain, &c.

Charles-Antoine de Humes, épousa *Marie* de Sivry, fille de *Guy* & d'*Antoinette* de la Plume, dont,

1. *Louis* de Humes-Charizy, Chevalier, Seign. de Ville-Dieu, le Val, du Fresne, S. Parre, les Minots, & Lagerre en partie, marié avec *Jeanne* d'Origny: fille de *Jean-Baptiste*, Ecuyer, Seig. de Saint-Parre, les Minots & Montigny, Capitaine & Major d'un Régiment de Cavalerie, & de *Claude-Marie* d'Auneau. Il en a eu,

1. *Marie*.

2. *Louis-Benigne*.

3. *Jean* de Humes.

Les armes: *De sinople au lion d'argent, orné & lampassé de gueules.*



JASSAUD.

J A

JASSAUD. Famille qui paroît être issue d'Italie, ainsi que son ancien nom *Jassaudi* semble l'indiquer, à présent établie en Provence depuis le quatorzieme siecle, où elle a toujours joui des qualités, honneurs & priviléges attachés à la plus ancienne Noblesse : ce qui est justifié 1°. par les investitures, hommages & dénombremens des Terres nobles, que cette Famille a reçus, prêtés & donnés à la façon des Nobles. 2°. Par les Arrêts de noblesse, ou de décharge des droits de francs fiefs, qu'elle a obtenus contre les Traitans. 3°. Par des Lettres Patentes des Rois, portant qualification de Nobles en faveur de ceux de cette Famille qui les ont obtenues. 4°. Par une possession de Terres ou Fiefs nobles non interrompue depuis environ trois siecles, & dans les tems où les seuls Gentilshommes avoient droit d'en posséder. 5°. Et enfin par les anciennes qualifications de Noble, Ecuyer, Messire, Chevalier, Damoiseau, *Miles* & *Domicellus*, en latin, prises dans tous les documens, & prouvées successivement de pere en fils sans aucune interruption.

I. *Hugues* de Jassaud (*Nobilis Hugo Jassaudi miles de Luco*), est le premier Provençal de ce nom dont on ait connoissance, & d'où descendent les branches établies aujourd'hui en Provence & à Paris; il étoit né dans le XIVe. siécle, & fut tué à la Bataille d'Aquila en Italie, que *Louis III* d'Anjou gagna sur les Catalans, Il laissa un fils nommé *Paul*, qui suit.

II. *Paul* Jassaud du Luc, qualifié Damoiseau dans son testament du 10 Juillet 1482 (Carnier Notaire à Colinars), laissa,

III. *Jacques* de Jassaud, Vice-Baillif, & Capitaine pour le Roi de la Ville de Toulon en 1497; ce qui est prouvé par une Délibération de l'Hôtel de Ville de Toulon, du 17 Juillet audit an 1497. Il épousa *N.* de Clapiers du Rude la Ville d'Hieres, de laquelle il eut *Monet*, qui suit, & une fille.

IV. *Monet* de Jassaud, Seign. de la Mouthiére, ainsi qu'il est qualifié dans ses contrats, se transplanta dans la Haute-Provence, où il posséda le Fief de la Mouthiére; il épousa *Marthe* de Tiran, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, *Georges*, qui suit, *Barthelemi*, *Laurent* & *Jean*.

V. *Georges* de Jassaud, Seig. de la Mouthiére, ainsi qualifié, épousa *Catherine* de Socy, de laquelle il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Antoine*, qui fut Lieutenant au Siege de la Ville de Digne, il avoit épousé *Jeanne* de Seguier de Piosins, de laquelle il n'eut point d'enfans; 3. *Esprit*, qui épousa *Louise* Puget, dont il eut un fils appellé *Marc-Antoine*, qui mourut fort jeune au Collége de Riom; 4. *Isnard*, qui étoit le cadet des quatre, vint s'établir à Paris, où il épousa *Jeanne* de Tristan; & c'est ici où les branches de Provence & de Paris se divisent.

V. *Joseph* de Jassaud, Ecuyer, Seigneur de la Mouthiére, fut

Gentilhomme de feu M. le Prince de Condé, ainsi qu'il appert par les Lettres Patentes données à cet effet à Rouen le 2 Janvier 1597. Il avoit épousé *Marguerite* d'Oraison, de laquelle il eut quatre fils, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Pierre*, Seigneur de Champagne en Picardie, qui épousa *Jeanne* de Longuesceye, de laquelle il n'eut point d'enfans. 3. *Honoré*, qui fut Aumônier du Roi, & Chanoine de S. Sauveur d'Aix; 4. *Antonin*, Religieux Minime, mort en odeur de sainteté.

VII. *Jean* de Jassaud, Ecuyer, Seigneur de Thorame-Basse, épousa 2 Novembre 1601 *Jeanne* de Genese, de laquelle il eut, 1. *Alexandre*, qui suit; 2. *Pierre*, qui fut Capitaine dans les Chevaux-Legers du Chevalier de la Vieuville. il fut tué au Siége d'Estampes en 1652, âgé de 24 ans; 3. *Jean*, qui mourut Prieur de la Chartreuse d'Aix en odeur de sainteté; 4. *Antoine*, Chanoine de S. Sauveur d'Aix; 5. *Honoré* (*a*), mort garçon; 6. *Marguerite*, qui fut mariée au Seig. *Pierre* de Rochy de Baras, 7. *Isabeau*, mariée à *Melchior* de Melingue de-Riez.

Ledit *Jean* de Jassaud acquit conjointement avec *Honoré*, son frere, une portion de la Terre & Seigneurie dudit Thorame-Basse; ils obtinrent du Roi, *en considération de leurs services*, le don & remise du lot, & autres droits dûs à Sa Majesté pour raison de leur acquisition, par Lettres Patentes, signées, *LOUIS*, contresignées, portant qualification de nobles en faveur de ces deux freres, données à Paris le dernier Janv. 1620, vérifiées & entérinées en la Cour des Comptes le 23 Décembre suivant.

Ledit *Jean* Jassaud testa le 26 Juillet 1630, & mourut de la peste le 13 Août suivant.

VIII. *Alexandre* de Jassaud, Ecuyer, Seigneur de Thorame, &c. servit le Roi pendant les troubles de Provence sous les ordres du Duc d'Angoulême: il quitta le service & se maria, 1°. en 1633 (*b*) avec *Marie* de Castellane d'Alluyx, de laquelle il eut une fille qui mourut en bas âge. Il épousa en secondes noces *Catherine* de Bernoin, de la Ville de Carpentras, le 16 Nov. 1647, il en eut, 1. *Joseph*, mort Chanoine de S. Sauveur d'Aix; 2. *Annibal*, qui suit; 3 & *François*, mort âgé, retiré du Service.

Ledit *Alexandre* de Jassaud mourut le 25 Octobre 1664.

IX. *Annibal* de Jassaud, Chevalier, Baron de Thorame-Basse, naquit le 4 Novembre 1652, & épousa à Paris *Anne-Elisabeth* de Fabry de ladite Ville, par contrat passé devant Périchon & Doyen, Notaires au Châtelet, le 26 Novembre 1698: il eut de sadite femme *Jean-Alexandre*, qui suit, & *Pierre-Jacques*, Lieutenant des Maréch. de France, vivant garçon.

Ledit *Annibal* de Jassaud fit hommage au Roi le 14 Août 1719, testa le 13 Mai 1724, & mourut le 11 Avril 1731.

X. *Jean-Alexandre* de Jassaud, I du nom, Chevalier, Seigneur,

(a) *Une Généalogie manuscrite appelle* [illegible] *cinquieme fils* François, *& non* Honoré, *& dit qu'il mourut Chanoine de Saint Sauveur d'Aix.*

(b) *Premier Novembre 1639, suivant une autre Généalogie.*

Baron de Thoramé-Basse, né le 3 Septembre 1699, épousa par contrat du 4 Juillet 1724 *Madeleine* d'Albert, fille de *Jean-Baptiste* d'Albert, Lieutenant Général d'Artillerie en Provence, de laquelle il eut *Hippolite*, qui suit, & *Jean-Alexandre*, II du nom, Officier de Marine, & Lieutenant des Vaisseaux du Roi au Département de Toulon.

Ledit *Jean-Alexandre*, I du nom, fit hommage au Roi le 26 Août 1739, & lui donna le dénombrement de ses biens & droits seigneuriaux : il mourut le 22 Mars 1747, après avoir testé le 15 Juin suivant.

XI. *Hippolite* de Jassaud, Chevalier, Seigneur, Baron de Thorame-Basse & ses Vallées, naquit le 8 Février 1726, prêta son hommage & serment de fidélité au Roi & donna son dénombrement pour raison de ladite Terre les 21 Mai & 7 Juillet 1753. Il fut marié deux fois ; la premiere, à *Marie* de Chailan de Moriéz, de laquelle il eut deux fils qui moururent au berceau. Il épousa en secondes noces 25 Août 1757 *Marie-Ursule* de Vocance de Dauphiné, niece de feu *Louis-Jacques-François* de Vocance, Evêque & Seigneur de Senès.

Seconde Branche établie à Paris.

VI. *Isnard* de Jassaud, second fils de *Georges*, vint s'établir à Paris sous *Henri IV* ; il y épousa *Jeanne* Tristan, dont la mere étoit de la famille des Mozelly venus en France avec la Reine de Médicis, niece de *N*... de Maupeou, Contrôleur général des Finances, que la sœur de sa mere avoit épousé, & par-là cousine-germaine de *N*. Phelippeaux de Ville Savin, & de *N*. Fouquet de Belle-Isle, Surintendant des Finances. Il se pourvut d'une Charge de Sécretaire du Roi, & acheta le Marquisat d'Arquinvilliers.

De son mariage il eut, 1. *Louis*, Marquis d'Arquinvilliers, Correcteur des Comptes, mort garçon ; 2. *Nicolas*, qui suit ; 3. *Antoine*, Prêtre de l'Oratoire ; 4. *Anne*, qui fut mariée à *N*.... la Mothe Boisgras, Gentilhomme de Rouen.

VII. *Nicolas* de Jassaud, Marquis d'Arquinvilliers, Vaupereux, Saint-Diez, Verneuil, Vicomte de la Borde, fut Conseiller du Roy en tous ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaires de son Hôtel, & mourut en 1689, Conseiller d'Etat ; après avoir épousé *Marie* de Flandres, fille de *N*... de Flandres, Trésorier de l'Epargne, de laquelle il eut, 1. *Jean*, 2. *Guillaume*, 3. *André-Jean*, 4. *Augustin-Nicolas*, 5. & *Marie-Anne*, mariée à *N*. Foucault de Magny, Introducteur des Ambassadeurs. Ces quatre garçons furent mariés, & firent quatre branches.

Premiere Branche.

VIII. *Jean* (a) de Jassaud, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Arquinvilliers, fils aîné de *Nicolas*, fut comme lui Conseiller du Roi en tous ses Conseils, & Maître des Requêtes ordinaires de son Hôtel. Il épousa *N*. de Charlet, de laquelle il eut, 1. *Louis-Nicolas* (ou *Jean II*), qui suit ; 2. *N*... dont on ignore le nom, décédé sans postérité ; 3. *N*...,

(a) *Il est nommé* Jean-Antoine *dans l'autre Généalogie.*

mariée à *N*... Thevenin de Courſan, dont il a eu deux filles, l'une vivante, mariée au Préſident de Villandreau; l'autre à *Charles-Etienne* de Jaſſaud, ſon oncle à la mode de Bretagne par ſa mere, de laquelle il eſt veuf. *N*. de Jaſſaud, veuve de *N*..... Comte de Matha; & *N*.... de Jaſſaud, Supérieure d'un Couvent de filles à Meaux.

IX. *Louis-Nicolas* (ou *Jean II*) de Jaſſaud, Marquis d'Arquinvilliers, &c. étoit Exempt des Gardes du Corps de feu Monſeigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Il avoit épouſé *Marie* du May, de laquelle il n'eut point d'enfans. C'eſt en ſa perſonne que finit cette premiere branche.

Seconde Branche de Paris.

En remontant juſqu'au ſeptieme dégré, on voit que *Nicolas* a eu pour ſecond fils,

VIII. *Guillaume* de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur du Gué, qui fut Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris: il avoit épouſé le 12 Mai 1683 *Anne* Fouchet, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Il épouſa en ſecondes noces en 1700 *Marie* Neret de Clermet, de laquelle il eut ſept enfans, 1. *Pierre-Guillaume*, qui ſuit; 2. *Jean*, garçon; 3. *Charles-Etienne*, Seigneur de Vaupereux, Thiers, &c. Ch. de l'Ordre du S. Eſprit de Montpellier, Marq. de Courſan, dont il a une fille, veuve de *N*. Marq. de Chabanat, Officier dans les Gardes Françoiſes; 4. *André-Nicolas*, garçon; 5. *Marie*, morte Religieuſe Carmelite; 6. 7. *Marie-Anne*, & *Charlotte-Eliſabeth*, filles.

IX. *Pierre Guillaume* de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur du Gué, de Vernon, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, épouſa *Michelle* Auger, de laquelle il a ſept enfans, qui ſont, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Ambroiſe-Auguſte*, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier; 3. *André-Charles*, Chevalier, Officier dans la Marine; 4. *Marie-Michelle*, mariée à *Charles-Louis* de Scarron, Seigneur, Marquis de Dione, &c. 5, 6, 7. *Marie-Jeanne*; *Marie-Charlotte*, & *Marie*, filles.

X. *Pierre* de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur de Boiſchantel, Bornanville, &c. veuf de *Marie-Anne* Thamas de Boiſchantel, a de ſon mariage conſommé en 1755 une fille nommée *Marie-Alexandrine*..

Troiſieme Branche de Paris, éteinte.

Au ſeptieme dégré *Nicolas* a eu pour troiſieme fils,

VIII. *André-Jean* de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur de Richebourg, &c. mourut Préſident en la Chambre des Comptes de Paris: il avoit épouſé *N*. Coutard, de laquelle il a eu deux filles, *N*... mariée à *Geoffroi-Marc* le Camus de Pontcarré, Préſident du Parlement de Rouen; & N. mariée en premieres noces à N... Marquis de Roncherolles; & en ſecondes noces à *N*. Marquis de Canillac, dont elle n'a point eu d'enfans. De ſon premier mariage elle a eu une fille, mariée avec *N*. de Maupeou, Premier Préſident au Parlement de Paris, fils de l'ancien Préſident, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux.

Quatrieme Branche de Paris, établie en Picardie.

VIII. *Augustin-Nicolas* (ou *Nicolas-André*) de Jassaud, Chevalier, Seigneur de la Lande, quatrieme fils de *Nicolas*, épousa *Marie-Edmée* de Lotin de Charny, de laquelle il eut, 1. *Augustin-Guillaume*, qui suit; 2. *Louis-André*, qui viendra après son frere aîné; 3. *N*.... de Jassaud, Chevalier de la Lande, mort garçon; 4, 5. *N*. de Jassaud, & *N*. de Jassaud, mortes filles; 6. *N*. de Jassaud de Coursainville, vivante.

IX. *Augustin-Guillaume* de Jassaud de la Lande, fils aîné d'*Augustin-Nicolas*, épousa à Péronne en Picardie *N*. de Maupoint de Rainville, de laquelle il a plusieurs enfans, entr'autres un qui est au Service du Roi, un autre qui est Bénédictin; une fille qui est Religieuse, & une autre fille qui n'est pas encore mariée. Ils font leur demeure ordinaire à Soissons.

IX. *Louis-André* de Jassaud de Richebourg, fils cadet d'*Augustin-Nicolas*, est mort sans postérité: il avoit épousé *N*. .... de Marquet.

Les armes: *D'azur au croissant d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

JULLIEN au Duché de Bourgogne, porte: d'*azur au lion d'or armé & lampassé de gueules.*

Gerard de Jullien, premier du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaubussin, vivoit en 1370.

Monin de Jullien posséda les Seigneuries de Vaubussin & de Frolois.

Huguenin de Jullien, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de Verrey, est qualifié Capitaine de la Motte-Ternand & de Château-Neuf.

Gerard de Jullien, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de Verrey, eut trois freres; *Jean*, *Guillaume* & *Edme*.

Edme de Jullien, Ecuyer, Seigneur de Verchisy, Clamercy, Montanerot & Lacosme, étoit Conseiller au Parlement de Bourgogne en 1516; dont *Etienne*, *Edme*, *Guyot*, *Jean*, *Bernard* & *Emillan*.

Etienne de Jullien, Ecuyer, Seigneur de Verrey, Conseiller au Parlement de Bourgogne en 1624; eut trois femmes, & de la seconde un fils du nom de *François*.

Edme de Jullien, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchisy & de Verrey, fut Conseiller au Parlement de Bourgogne en 1537, dont *Edme* de Jullien qui suit.

Edme de Jullien, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchisy, reçu à la Chambre de la Noblesse des Etats de Bourgogne en 1557; mourut sans enfans mâles.

Emillan de Jullien, Ecuyer, Seigneur de la Cosme, d'Arrenay, Colonge & Marsilly, fut Avocat-Général à la Chambre des Comptes de Bourgogne. On ignore quelle fut sa postérité; on voit seulement qu'en 1560 & 1566 deux de ses cousins furent reçus à la Chambre de la Noblesse de ladite Province.

Nicolas de Jullien, premier du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine, eut deux fils.

Edme de Jullien, IV du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de la Chapelle-sous-Brancion, fut pere de quatre fils; *Nicolas*, *Robert*, *Guillaume* & *Etienne*.

Cette Famille a donné dans les tems postérieurs plusieurs Sécrétai-

res en Chef des Etats de Bourgogne ; & il subsiste dans la Province de Forès une branche de la même famille, dont le chef actuel est *Jacques Etienne* de Jullien, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, vivant ; lequel a pour fils *Claude-Marcellin* de Jullien, Lieutenant des Maréchaux de France dans ladite Province.

JUVENEL. La Famille de Juvenel étoit établie à Paris dans le quinzieme siecle. *Jean* Juvenel fut Prévôt des Marchands sous le Roi *Charles VI*. La Ville de Paris en reconnoissance de son zele & de sa bonne conduite, lui donna l'Hôtel des Ursins, dont il prit le surnom. Il eut plusieurs enfans, entre autres *Guillaume* Juvenel-des-Ursins, qui fut Chancelier de France, & *Jean* qui fut aussi Chancelier de France & Archevêque de Reims, & qui en cette qualité sacra le Roi *Louis XI* en 1461. Il y a encore *Jacques* Juvenel, Avocat du Roi en 1456. Leur probité, leur courage & leur mérite furent recompensés par les Rois *Charles VI* & *Charles VII*. Le malheur des guerres Civiles a détruit les papiers de Famille, & anciens titres qui pouvoient prouver la descendance de cette Famille ; tout ce que l'on en sait, c'est que la Branche qui subsiste ayant eu le malheur d'être entraînée par le torrent du Calvinisme, chercha une paisible retraite aux extrémités du Royaume ; & étant à la fin rentrée dans le sein de l'Eglise Catholique, *André* Juvenel qui étoit particulierement connu, & fort aimé du Connétable de Montmorency, s'établit à Pézenas vers l'an 1596, y étant attiré par ce Seigneur, auquel il a été toute sa vie très attaché.

André Juvenel épousa en 1613 *Isabeau* de la Roque, fille d'*Antoine* & de *Miralde* de Bompart. Son fils aîné nâquit en 1617 : il fut nommé *Félix*, du nom de sa Marreine la Princesse des Ursins, épouse du Duc de Montmorency. Il eut un second fils qui mourut (sans avoir été marié) au Service, Lieutenant de la premiere Compagnie des Chevaux-legers, & Aide des Camps & Armées du Roi ; son nom étoit *Annibal* de Juvenel, avant d'être Lieutenant. Il avoit été Cornette de la même Compagnie de Chevaux-legers, le tout prouvé par les Brevets, &c.

Félix, I du nom, fils d'*André*, & d'*Isabeau* de la Roque, perdit son pere à l'âge de 5 ans : il passa les premieres années de sa jeunesse au Service en qualité de Capitaine au Régiment de St. Aulnes : il épousa le 22 Décembre 1646 *Jeanne* de Vaissiere, fille d'*Antoine*, Seigneur de Carlencas, & d'*Isabeau* de Guilleminet. Il eut de ce mariage *Henri* & *François*, & plusieurs filles. *François* fut tué au siege de Namur (sans avoir été marié), étant Capitaine de Dragons au Régiment de Ganges.

Henri Juvenel, Seigneur de Carlencas, fils de *Felix* & de *Jeanne* de Vaissiere, fut Mousquetaire & ensuite Capitaine au Régiment de la Marine : il épousa le 16 Novembre 1678 *Marie* de Graves, fille de *Jean Louis*, & d'*Anne* d'Apolit. Il n'eut qu'un fils nommé *Félix*, étant mort le 29 Avril 1681 à l'âge de 27 ans.

Félix, II du nom, Seigneur de Carlencas, fils de *Henri*, &c. épousa le 8 Octobre 1704 *Anne* de Michele (surnommée Martelly), fille de Noble *Pierre* de Michele-Martelly & de *Jeanne* de

Salelles, Citoyens de la Ville de Pertuis en Provence : de plusieurs enfans mâles nés de ce mariage, tous sont morts en bas âge, à l'exception d'*Antoine-Henri*, qui suit,

Antoine Henri, Seigneur de Carlencas, fils de *Félix*, &c. épousa le 27 Avril 1740 *Marie-Anne* Grenier, fille de *Jean Jacques*, ancien Conseiller du Roi, &c. & de *Marie* Maintenon.

Il reste de ce mariage *Félix-Antoine*, né le 17 Avril 1741; *Henri*, né le 7 Septembre 1747; & *Mathieu*, né le 24 Novembre 1748, & deux filles; savoir, *Anne*, née le 9 Novembre 1743, & *Marie*, née le 18 Janvier 1745.

Félix Antoine Juvenel, fils aîné d'*Antoine Henri*, héritier présomptif de cette Famille, n'est pas encore marié.

La plupart des Historiens font mention des Juvenels Chanceliers de France, & de l'Archevêque de Reims, & ils leurs donnent indifféremment les noms de Juvenel, de Jouvenel, & celui de Juvenal, & ordinairement le surnom des Ursins

Armes : d'*azur à trois étoiles d'or au chevron de même, trois feuilles de treffle d'argent*; supports, *deux ours.*



KA

KARNAZET : Famille originaire de Bretagne, qui tire son nom de la Terre de Karnazet en la Paroisse de Laprez-Valets, Evêché de Léon, dont étoit Seigneur *Salomon*, vivant en 1355, & qui portoit pour Armes, ainsi que sa postérité établie en Beauce : *burelé d'argent & de gueules à un givre de sinople, brochant sur le tout, accompagné de trois herses d'or à la bordure, componées d'argent & de gueules de 10 pieces.*

I. *Ives* de Karnazet, Seigneur de Lardy sur la riviere d'Estampes, dont il bâtit & fonda l'Eglise, & où il est inhumé, rendit aveu de cette Terre au Roi en 1446 : il fut un des Chevaliers qui accompagnerent le Comte du Maine pour l'union de la Bretagne en 1418. Il fut Gouverneur de Vincennes en 1440, Capitaine des Francs-Archers de *Charles VII*, & mourut le 13 Octobre 1462. Il épousa *Marguerite* Bureau, fille de *Gaspard*, Grand-Maître de l'Artillerie de France, Seigneur de Ville-Comblé, Nogent & Monfermail, Capitaine de Poissy, & de *Richarde* de Verine. Elle accepta la garde de ses enfans le 14 Juillet 1464. Elle se remaria à *Charles* de Buf, & mourut en 1499, inhumée avec son mari dans l'Eglise de Lardy. Elle eut, entre autres enfans de son premier mariage,

II. *René* de Karnazet, né en 1450 Chevalier, Seigneur de Lardy-Limours & Saint-Urain, Gouverneur de Longjumeau, & de Chailly en 1478. Il fonda l'Hôtel-Dieu de Saint Antoine en la Paroisse de Saint Urain, & mourut en 1523. Il laissa de *Marie* de Mornay sa femme, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Villiers-le-Château, Baron de la Chapelle-la-Reine, & d'*Anne* de Vieuville, dite la *Brune*. 1. *Guillaume*, Seigneur de Lardy, Edeville, Billy, Valgrand, &c. mort en 1523, ne laissant de *Madelene* de Suze, fille de *Philippe*, Seigneur de Versine, que deux filles : *Jeanne*, femme de *Nicolas* Champgirault, Seig. de Germonville ; & *Catherine*, femme d'*Adam* de Champgirault, Ecuyer, Seigneur du Verger. 2. *Antoine* qui suit, 3. & *Antoinette* qui fit partage avec ses freres en 1514 ; & céda en 1522 à *Antoine* son frere, les droits qu'elle avoit sur les Terres de Brazieux & Montaubert. Elle épousa 1°. *Charles* de Beaumotte, Ecuyer ; 2°. *François* d'Auquoy, Seigneur de Courcelles en Soissonnois ; 3°. *Jean* de Bombelle, Ec. avec lequel elle vivoit en 1532.

III. *Antoine* de Karnazet, Ch. Seigneur de Brazieux, Maître-d'Hôtel du Roi en 1544, mort le 29 Décembre 1552 : il avoit épousé le 16 Décembre 1521 *Marguerite* de Brillac, morte en 1584, fille de *Charles* Seigneur d'Argis, & de *Louise* de Balzac, dont 1. *François*, Seigneur de Brasseux, Capitaine de cent Hommes d'Armes, présent à la Réformation de la Coutume d'Estampes, mort en 1568, ne laissant que deux garçons, morts sans postérité de *Jacqueline* de Prunelé sa femme,

morte en 1560, veuve de *Jean* de Percy, Ecuyer; & fille de *Pierre* de Prunelé, Seigneur de Richarville, & d'*Antoinette* de Nacelles: 2. *Adam* qui suit: 3. *Louis*, Seigneur de Brazeux, Grigny, Mont-Aubert, Chevalier de l'ordre du Roi, Maître-d'Hôtel du Duc d'Anjou. il testa en 1587, mourut en 1588. On ignore la postérité qu'il eut d'*Antoinette* d'Anglebermer sa femme en 1570, veuve de *Louis* d'Aumale, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Lagny & Poissy, & d'*Isabeau* de Bucourt. 4. *Anne*, Dame de Brazeux, femme en 1544 de *François* Gouffier, le jeune. 5. *Marie*, femme de *Ludovic* de Cappo, Seigneur du Cref, Gouverneur de la Citadelle de Turin. 6. *Jeanne*, Abbesse de Gif, morte en 1584. Et *N.* Religieuse à Farmoustiers.

IV. *Adam* de Karnazet, Chevalier, Seigneur de Saint Vrain, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, Chambellan du Duc d'Alençon; mort en 1584: il épousa *Françoise* de Moustiers, Dame de Rozay & de la Folie-Herbault, fille de *Philippes*, Chevalier, Seigneur desdits lieux, dont

V. *Antoine* de Karnazet, II du nom, né en 1576, Ch. Seigneur de Saint-Vrain, mort en 1625: il avoit épousé en 1593 *Marie* de Lavoisins, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Achy, Jongeon-le-Fresne, Ville-poix, &c. & de *Marguerite* de Lille-de-Marivaux; dont 1. *François* qui suit. 2. 3. 4. *Antoine*, *Henri-Marc*, & *Jean*, morts jeunes. 5. *Jeanne* femme 1°. en 1618 de *Paul* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Fins & de Fontenay-sur Conie. 2°. De *Claude* d'Estoré, Ecuyer, Seigneur de Villegontart. Il y a postérité des deux lits. 6. *Jacqueline*, née en 1600, femme en 1633 d'*Henri* de Tienne, Chevalier, Seig du Châtenier & de Mordese en Touraine. 7. 8. 9. *Marguerite*, *Susanne* & *Marie*, Religieuses. 10. Et *Marie* la jeune, femme en 1745 d'*Antoine* de Lanniere, Chevalier, Seigneur d'Omecourt & de Bautuvaut en beauvoisis, dont des enfans.

VI. *François* de Karnazet, Chevalier, Baron de Saint-Vrain, dont il fit la foi au Chapitre de Chartres le 24 Juillet 1629, né en 1602, mort en 1657: il épousa 1°. en 1624 *Anne* de Campremis, fille de *Pierre*, Seigneur de Montacoy, & de *Marguerite* le Maréchal, dont il n'y eut point d'enfans. 2°. *Genevieve* du Noyer, fille de *Nicolas*, Receveur & Payeur Provincial d'Orléans, & de *Genevieve* Alexandre. 3°. En 1653 *Marie* Lombard, fille de *Pierre*, Sécretaire des Finances du Duc l'Orléans, & de *Catherine* Cartier. Il eut du deuxieme lit *Alexandre*, né en 1640 (maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil du 29 Avril 1671) qui a laissé des enfans de ses deux femmes, *Louise* Bonton & *Anne* de Villereau; & du troisieme lit sont issus 1. *Pierre* qui suit; 2. *Jacques*, mort en 1704, marié le 31 Mars 1683 à *Madelene* Lunel, morte en 1694, fille de *Bertrand*, Maître-d'Hôtel du Prince de Condé; & *Marie* qui s'est mariée dans l'Isle de Madagascar.

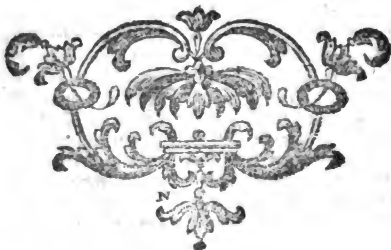
VII. *Pierre* de Karnazet, né en 1654, maintenu Noble par Arrêt du 7 Avril 1674, épousa par contrat passé à Malicorne, Election de la Flêche, en 1682, *Françoise* Durand, dont deux garçons 1. *Pierre Michel* qui suit, & *Guillaume* dont nous parlerons

après son frere.

VIII. *Pierre-Michel* de Karnazet, Ch. Seigneur de Grand-Fontaine-Masson, né en 1684, Capitaine d'Infanterie en 1706 : il épousa 1°. en 1712 *Louise-Gabrielle* de Glinchan, fille de *Louis-François*, Ecuyer, Seigneur de Saint Marceau, & de *Gabrielle* Pavée, dont deux enfans morts jeunes. 2°. En 1715 *Claire* d'Avy sa parente maternelle, fille de *Jacques* & de *Renée* Fournigault, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VIII. *Guillaume* de Karnazet, né en 1685, justifia de sa Noblesse par titres en l'Election de Châteaudun le 23 Fevrier 1717, & laissa de *Marie* Ménager sa femme, fille de *Pierre* & de *Madelene* Nion, entre autres,

IX. *Pierre-Guillaume* de Karnazet, Chevalier, Seigneur de Broussy, né en 1712; maintenu Noble par Arrêt de la Cour des Aydes le 23 Juin 1742 : il épousa le 11 Juillet 1729 *Genevieve* de Mézange, fille de *Charles* Ec. Seig. de Montdouat. D'eux sont issus, 1. *Pierre Guillaume*, né le 14 Juin 1730; 2. *Louise-Charlotte*, née le 25 Juillet 1732, 3. *Marie-Genevieve*, née le 20 Mars 1734; 4. *Renée-Perrette*, née le 26 Mai 1735; 5 & *Marie-Anne-Therese*, née le 8 Juin 1740.



LA LA

LABARTE, Branche de la Haye, qui descend des anciens Comtes de Labarte, Seigneurs des quatre Vallées.

I. *Bertrand* de Labarte, Seigneur de Lassegan, rendit hommage au Roi de la Seigneurie de Lassegan en 1469.

II. *Bernard*, fils de *Bertrand*, & *Jeanne* de Béon, Seigneur de Gescaro, donnerent à *Arnaud Guilhem* de Labarte leur fils, la Seigneurie de Lassegan.

III. *Arnaud-Guilhem* de Labarte, Seigneur de Lassegan, fut pere de *Philippe* & de plusieurs autres enfans qui ont fait différentes Branches.

IV. *Philippe* Labarte, I du nom, Seigneur de Lassegan, fils d'*Arnaud-Guilhem*; ce qui se prouve par une transaction entre lesd. *Philippe* & *Pierre* de Labarte freres, à raison de la succession de leur pere *Arnaud-Guilhem*, du 6 Mars 1546.

V. *Carbon* de Labarte, Seig. de Lassegan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes, fils dudit *Philippe*, marié avec Dame *Cyprienne* de Roquelaure, le 24 Novembre 1562.

VI. *Philippe* de Labarte, II du nom, Seigneur de Lassegan, fils dudit *Carbon*, marié avec Dame *Marthe* de Murviel, le 8 Juin 1592.

VII. *Gabriel* de Labarte, Seigneur de la Maguere, fils dudit *Philippe*, marié avec Dame *Françoise* d'Esparbès de Lussan, le 17 Octobre 1623.

VIII. *Philippe* de Labarte, III du nom, Seigneur de la Haye, fils dudit *Gabriel*, marié avec Dame *Jeanne* de Guerfier, le 18 Octobre 1654.

IX. *François* de Labarte, Seigneur de la Haye, fils dudit *Philippe*, marié avec Dame *Anne* Descodeca-de-Boisse, du 10 Fevrier 1695.

Leurs enfans : 1. *Joseph-François-Clément* de Labarte, Seigneur de la Haye, Capitaine de Cavalerie, marié avec *Louise* de Sers, le 13 Fevrier 1733, mort sans enfans.

2. *Jean-Henri* de Labarte, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, ancien Capitaine de Cavalerie.

3. *Jeanne-Marie* de Labarte, mariée avec *Jean Pierre* de Siregand, Comte d'Erce, le 4 Janvier 1726.

Les armes : *écartelé au 1. & 4. d'or à trois pals de gueules, au 2. & 3. d'argent à trois flames ou fumées d'azur mises en pal & rangées en fasce.*

LABROUE en Poitou. Cette Famille est plus connue aujourd'hui sous le nom de Vareilles.

I. On trouve l'origine de ces Labroue dans *Jean* de Labroue, qualifié Noble & Habitant de la Ville d'Aurillac, Diocèse de Saint-Flour, en l'an 1420, & qui eut pour enfans :

1. *François*, marié le 22 Octobre 1458 à noble Alunguet de Valsergues, fille de noble *Jean* de Pellegrin, Seigneur de Vican, Diocèse de Cahors.

2. *Amaury*, demeurant à Aurillac, compris dans la montre de l'arriere-ban de la Noblesse d'Auvergne, faite le 21 Décembre 1503.

II. *François* Labroue eut pour fils *Philippe*, marié à *Huberte* de Lescars.

III. *Philippe* Labroue eut pour fils *Olivier*, marié à *Suzanne* du Montois.

IV, *Olivier* Labroue eut pour fils *Salvy*, Seigneur de Boisset, marié à *Antoinette* de Costaing.

V. *Salvy* Labroue eut pour enfans,

1. *Gaspard*, Seigneur de Boisset, marié le 28 Août 1547 à *Marguerite* Berenger, fille de *Guillaume* Berenger, Conseiller au Parlement de Toulouse.

2. *Henri*, Seigneur de Villefreto.

3. *Pierre.*

4. *Louise*, Religieuse à l'*Ave-Maria* de Toulouse.

VI. *Gaspard* Labroue eut pour enfans,

1. *Salomon*, Seigneur de Labroue & des Pouyaux, Châtelain de Rocherault & de Roulet, Ecuyer de l'Ecurie du Roi *Henri IV*, & Ecuyer du Duc d'Epernon, marié le 4 Janvier 1598 à *Jeanne* Guy, fille de *Godefroy*, Seigneur de Ferrieres & de Fontenilles, & d'*Antoinette* Paulte. Cette *Jeanne* Guy se remaria après la mort de *Salomon* Labroue, à *Jean* de Rastaing, Seigneur de Clain.

2. *Françoise.*

VII. *Salomon* Labroue eut pour enfans,

1. *Jean-Louis*, Seigneur de Labroue, de Dignac & des Pouyaux, Officier dans la Compagnie du Duc d'Epernon, au siége de Montauban en 1625, servit dans la Brigade de la Noblesse d'Angoumois au ban convoqué en 1635, & en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Comte de Nançay en 1636.

2. *Bernard*, Seigneur des Pouyaux, marié le 3 Janvier 1624 à *Jacquette* Compaing, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Exempt de ses Gardes, Seigneur de Vareilles & de la Mothe d'Autefa, & de *Margueritte* d'Aloue.

3. *Luce*, mariée en 1618 à *Charles* Desmier, Seigneur du Rocq, Capitaine au Régiment de Piémont : elle eut postérité, qui subsiste dans les Seigneurs du Rocq, de la Remigere, du Montet, de la Carliere, &c.

4. *Marie*, mariée à *Jean* Desmier, Seigneur du Natin : elle eut postérité, qui s'est éteinte à *Gaspard* Desmier, Seigneur de Montenac, mort sans enfans en 1751.

VIII. *Bernard* Labroue eut pour enfans,

1. *François*, Seigneur de Vareilles & des Pouyaux, Capitaine de Cavalerie, marié le 31 Mai 1657 à *Gabrielle-Emerie-Hélie* de la Roche-Ainard, fille de *Jean* Comte de la Roche-Ainard, & de *Jeanne-Margueritte* de Rochechouart-Mortemart-Montpipault, mort en 1664.

2. *Pierre*, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem.

3. *André*, Seigneur de Labroue, des Verrieres & des Pouyaux, Major du Régiment Royal des Cravates, Gouverneur de Bastogne, Chevalier des Ordres Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem, & de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, marié le 19 Février 1677 à *Marie-Anne*

Juvernay, mort le 13 Octob. 1659.

4. *René*, Seigneur de Bouece & de la Mothe d'Autefa, Lieutenant au Régiment de Renel, marié en Franche-Comté : il eut postérité, mais elle ne s'est pas fait connoître.

5. *Luce-Marguerite*, mariée à *François-Laurent*, Seigneur de la Chaize & de Gorce : elle eut postérité, qui subsiste dans les Seigneurs de Reyrat, de Malabert & de Gorce ; les Larochebeaucour de la Mondie, & les Dupin de Monbron, descendent chacun d'une Laurent, fille de *Luce-Marguerite* Labroue.

6. *Jacquette*, Prieure des Bénédictines de Civray.

IX. *François* Labroue eut pour enfans :

1. *Louis* (appellé le Marquis de Vareilles, Seigneur, Baron de Sommieres, Seigneur de Vareilles, de la Mothe d'Autefa, de Saint-Romain & des Plats, Châtelain de Bernay, Enseigne des Gardes du Corps du Roi dans la Compagnie d'Harcourt, Brigadier de Cavalerie ès Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, né en 1664, marié le 25 Mars 1698 à *Marie-Monique* Labroue, fille d'*André*, & de *Marie-Anne* Juvernay, mort le 25 Avril 1729.

2. *Marguerite*, mariée en premieres noces le 3 Janvier 1694, à *Gabriel* le Pelletier, Baron de Mons, & en secondes noces à *François* Chardebœuf, Seigneur d'Etruchats, morte sans enfans en 1738.

3. *Louise*, Prieure des Bénédictines de Civray, morte en 1734.

4. *Catherine-Françoise*, Religieuse à Fontevrault, morte en 1702.

IX. *André* Labroue eut une fille unique.

Marie-Monique, mariée le 25 Mars 1698 à *Louis* Labroue ci-dessus : elle se fit Carmelite à Poitiers en 1733, après la mort de son mari, & mourut Sous-Prieure des Carmelites de Niort en 1737.

X. *Louis* Labroue eut pour enfans,

1. *Jean-François* (vivant en 1764) chef des nom & armes (appellé le Baron de Vareilles) ci-devant Seigneur, Baron de Vareilles-Sommieres, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & Assais, Terres qu'il a cedées à son fils aîné, né le 12 Octobre 1706, marié le 26 Août 1730 à *Anne-Henriette* Dubois, fille de *Jacques*, Seigneur de Launay, Conseiller du Roi, Commissaire Provincial des Guerres en Poitou, & d'*Anne-Antoinette* Thoreau d'Assais, a servi dans le second Escadron de la Noblesse du haut Poitou au ban convoqué en 1758.

2. *Jean-Marie* (vivant en 1764, appellé le Comte de Vareilles) Seigneur de Vareilles & de la Mothe d'Autefa, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Lieutenant-Commandant la Compagnie des Gardes du Corps de Tingry, né le 7 Août 1708, marié le 9 Novembre 1731 à *Radegonde* de Marcillac, fille de *Nicolas*, Conseiller, Sécretaire du Roi, Receveur des Tailles à Confolens, & Subdélegué de l'Intendant de Poitiers, & d'*Anne* Forien.

3. *Louise-Antonine* (vivante en 1764, appellée Madame de Vareilles) Religieuse Superieure &

Sécretaire de l'Ordre de Fontevrault, née le 18 Novembre 1712.

4. *Charlotte-Louise* (vivante en 1764, appellée Madame de la Chevreliere, née le 21 Octobre 1713, mariée le 10 Février 1731 à *Joseph* de Villedon, Seigneur de la Chevreliere, Gournay, la Seguiniere, & des Plats, a cinq enfans, quatre garçons & une fille.

5. *François* (vivant en 1763, appellé le Baron de Labroue, Seigneur, Baron d'Aubigny & Faye, né le 15 Octobre 1714, marié le 21 Septembre 1743 à *Marguerite-Celeste Félicité* Maron, fille de *Henri-Louis*, Seigneur de Villefeche, la Bonardeliere & Cerzé, & de *Marie* Desgitons de Cerzé, a été Lieutenant des Maréchaux de France en Poitou, & a servi dans le troisieme Escadron de la Noblesse du haut Poitou, au ban convoqué en 1758.

XI. *Jean-François* Labroue, Baron de Vareilles, a pour enfans vivans en 1764,

1. *Auguste-Jean-François-Antoine* (appellé le Baron de Vareilles-Sommieres) Seigneur, Baron de Vareilles-Sommieres, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain, & d'Aslais en Poitou, Seigneur de Saint-Germain, de Gereme, & du Briais en Brie, né le 1 Août 1743, marié le 6 Juin 1763 à *Elisabeth* Labarre de Martigny, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de Martigny, Seigneur des Courtieres, de Loges-Arthus, de Cornillon, de Saint-Germain, de Gerême & du Briais, Mestre de Camp de Cavalerie, Marechal des Logis de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, & de *Catherine-Helene* de Lauzieres de Cardaillac, Comtesse de Themines, a été Lieutenant au Régiment d'Infanterie de la Marche, depuis 1747 jusqu'en 1749, Officier d'Artillerie en 1749, Aide Major des Villes de Cassel en 1761 & 1762, & sert encore en qualité de Lieutenant en premier au Corps Royal de l'Artillerie.

2. *François-Henri* (appellé l'Abbé de Vareilles) Vicaire Général du Diocèse de Metz, Trésorier & Chanoine de la Cathédrale dudit Metz, né le 4 Septembre 1734.

3. *Marie-Anne-Françoise* (appellée Mademoiselle Labroue) Religieuse à Fontevrault, née le 29 Novembre 1739.

4. *Marie-Marguerite* (appellée Mademoiselle de Vareilles-Sommieres) née le 19 Novembre 1740.

5. *Marie-Henriette*, appellée Mademoiselle de Saint-Romain, née le 30 Mars 1742.

6. *Joseph* (appellé le Chevalier de Vareilles-Sommieres) né le 19 Septembre 1744, a été Lieutenant au Bataillon de Milice de Poitiers en 1755, & ensuite Lieutenant de Grenadiers Royaux en 1761.

XI. *Jean-Marie* Labroue, Comte de Vareilles, a pour enfans vivans en 1764,

1. *Nicolas-Marie* (appellé le Marquis de Vareilles) Seigneur de Moye en Poitou, & de Montry en Brie, Capitaine de Cavalerie, Mousquetaire de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi né le 21 Avril 1733, marié le 10 Septembre 1759 à *Louise-Julie-Adelaïde* de Langlois de Montry, Comtesse du Saint-Empire.

2. *Anne-Marie-Jeanne* (appel-

lée la Vicomtesse de Cremoux) née le 6 Septembre 1734, mariée le 21 Juin 1756 à *N*.... Vicomte de Cremoux, Seigneur, Vicomte du Boulois : elle a trois enfans.

3. *Thibault* (appellé le Chevalier de Vareilles) Capitaine réformé de Cavalerie au Régiment de la Reine, né le 6 Janvier 1741.

XI. *François*, Baron de Labroue, a cinq filles vivantes en 1764.

1. *Charlotte Celeste-Françoise-Julie* (appellée Mademoiselle de Labroue) née le 13 Avril 1745.

2. *Elisabeth-Marguerite* (appellée Mademoiselle d'Exireuil) née le 14 Mars 1746.

3. *Anne-Marie-Félicité* (appellée Mademoiselle d'Aubigny) née le 13 Mars 1747.

4. *Jeanne-Adelaïde* (appellée Mademoiselle de Faye) née le 10 Août 1748.

5. *Marie-Josephine-Rosalie* (appellée Mademoiselle de la Clergerie) née le 19 Mars 1750.

Jean Labroue en 1420 portoit pour armes : *d'argent à 3 merlettes de sable 2 & 1.*

François en 1458 les quitta, en épousant une Valsergues, & prit : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent, & d'un gantelet de même, renversé en pointe, avec la devise :* In manibus Domini fors mea.

Bernard en 1624 y ajouta un chef des armes de Guy : *d'argent à trois fermeaux ou boucles de sable en fasce*, & mit *une main* au lieu *du gantelet.*

Louis en 1680 ôta le chef de Guy, & fixa les armes de cette Maison comme elle les porte encore aujourd'hui ; savoir :

*Ecartelé, au 1 & 4 burelé d'argent & de gueules aux fusées de sable sans nombre, rangées en fasces brochantes sur le tout, qui est d'*Helie de la Roche Eynard ; *au 2 & 3 fascé, enté, ondé, nebulé d'argent & de gueules, qui est de* Rochechouard ; *sur le tout d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent, & d'une main de même en pointe posée en pal, qui est de* Labroue.

Couronne Ducale : (la branche aînée porte la *couronne de Baron ornée de coquilles d'argent.*)

Devise : *In manibus Domini fors mea.*

Supports : *deux Anges habillés de couleurs contraires l'un à l'autre, leurs tuniques brodées pardevant du surtout de l'écusson, indifféremment assis dans un nuage ou debout, soutenans ou portans des étendarts cantonnés d'or & d'argent à la croix d'azur, dans chacun desquels est écrit le cri d'armes :* Cum virtute Nobilitas.

Cette Famille est alliée à plusieurs grandes Maisons du Royaume ; savoir : par *Marguerite* Berenger en 1547, à la Maison de Sallenage ; par *Jeanne* Guy, en 1598, à la Maison de Puirobert ; par *Jacquette* Compaing, en 1624, aux Maisons de Barbezieres, de la Tour Girard, & d'Aloüe, &c.

LAC (Du), en Beauce, porte : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux Roses d'argent, & en pointe d'une fleur de lys au pied nourri de même.*

On trouve au nombre des Chevaliers de la Province d'Orléans un *Bernard* du Lac, qui servoit en 1283 avec deux Chevaliers & deux Ecuyers.

Bertrand du Lac, Chevalier, Seigneur de Douville, acquit les Terres de Chamerolles & de Chil-

leurs en 1440 : fut inhumé à la Courdieu dans la Forêt d'Orléans; est l'auteur de toutes les branches de cette Famille. Sa premiere femme fut *N.* de Mornay, fille de *Pierre*, Chev. Seig. de la Gomeray, dite la Tour de Mornay, dont descend la premiere branche des Seigneurs d'Ouville : sa seconde femme fut *Perrenette* de la Lande, fille du Seigneur de Monpoulain, dont descend la branche de Chamerolles, qui a fourni deux Baillifs & Gouverneurs d'Orléans. *Lancelot* du Lac fut Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chambellan du Roi, Baillif & Gouverneur d'Orléans en 1504, mort en 1536; mari, 1°. d'*Anne* de Souplainville, dont il n'eut point d'enfans; 2°. & en 1519 de *Louise* de Coligny, veuve de *Louis* de la Ferté, Chevalier, Seig. d'Huisseau près Melun, de laquelle il eut *Marie*, femme d'*Antoine* de Cugnac, ayeul du Cordon-Bleu; & *Claude* du Lac, Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chilleurs & Trésfontaine, qui fut aussi établi Baillif & Gouverneur d'Orléans après la mort de son pere; *Louise* de Juvigny, sa femme, le rendit pere de *Lancelot II*, Seigneur de Chamerolles, mort en 1621. Il épousa 1°. *Marie* Pote, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chameaux, & de *Georgette* de Balzac; 2°. *Catherine* Dupuy, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Moulin en Berry, & de *Jeanne* de Prunelé, Dame de Douarvillé, Châteauvieux & Courbanton. Du premier lit, *Gaspard*, Seigneur du Coudray, mari de *Charlotte* Dupuy, fille des susdits *Jean* Dupuy & *Jeanne* de Prunelé, & pere de *Lancelot* du Lac, III du nom, Seigneur de Chamerolles; qui de *Louise* Remond, sa seconde femme, morte en 1636, ne laissa qu'une fille, *Charlotte* du Lac, Dame de Chamerolles, femme par contrat devant Malot & Bietz Notaires 29 Juin 1656 de *Jean* de Braschoux, Chevalier, Seigneur de Bainvilliers, né en 1614, fils de *Tristan*, Seigneur dudit Bainvilliers & de Salinot, & d'*Hester* de Marcigny, dont deux fils & deux filles. Du deuxieme lit de *Lancelot* du Lac sont issus, un fils qui ne laissa point d'enfans de *Claude* de Villebrune; & *Louise*, Dame de Châteauvieux & Courbanton, laissa des enfans de son mari *Claude* de Patay, Chevalier, Seigneur de Clerreau en la Forêt d'Orléans.

La branche des Seigneurs de Montreau, Saim, la Paroisse de Méréville, subsiste dans la posterité de *Claude* du Luc, Seigneur de Montereau, qui étant obligé de se retirer en Lorraine laissa sa Terre à *Augustin* son frere puîné, qui la vendit à *Jean* Delpech, Seigneur de Méréville, Conseiller de Grand'Chambre, sous la réserve d'une pension viagere, dont il jouit jusqu'à l'âge de 97 ans qu'il mourut au Château de la Forêt-le-Roi. Ledit *Claude* du Lac épousa à Nancy en 1646 *Claude* Pichard, qui le rendit pere d'un fils aîné, *Laurent-Marie*, qui épousa à Nancy 15 Février 1688 *Louise-Françoise* Michelet, dont quatre garçons & une fille; 1. *Louis-Laurent*, dit Montereau, mort Capitaine Commandant le Régiment du Prince *Charles* de Lorraine pour le service de la Reine d'Hongrie, a laissé d'*Anne* du Moulin sa femme, entr'autres, deux garçons qui ont été sous la tutelle de *Nicolas-Laurent* leur oncle,

oncle, savoir, *Jean-Baptiste*, né en 1728, Capitaine au Régiment de la Marine, & *Paul* né en 1729; 2. *Nicolas-Laurent*, dit Montereau, qui n'a point d'enfans d'*Elisabeth* Baudouin riche veuve, femme 1 Mai 1728, vivant à Metz en 1744. 3. *Pierre-Charles*, marié à Capoue à *Marie-Angele* Ombriany, fille du *Patrice* Ombriany, dont pour fille unique *Elisabeth*, née à Crémone, baptisée par l'Evêque dudit lieu; 4. *N.* morte sans alliance, âgée de 24 ans; & *N.* née en 1701, vivante, non mariée, avec sa mere à Lay-S.-Christophe près Nancy.

LAFITTE. *Pierre* de Lafitte de Pellepore, Seigneur de Goussencourt, Prevôté de Vaucouleurs, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux Legers, ayant été assigné le 29 Avril 1664, à la recherche, produisit les preuves remontées en en 1225 par douze générations sans remonter à l'origine. Il fut déchargé par Arrêt du Conseil du 2 Février 1665 au rapport de M. Colbert.

Le Chevalier son frere étoit Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Sedan sous le Maréchal de Faber son beau-frere, qui en étoit Gouverneur.

I. *Pierre* de Lafitte, qualifié Damoiseau l'an 1275 dans la Charte de franchise retenue par *Guillaume* Guillemin Notaire à Toulouse, qu'il accorda aux habitans de Pellepore dont il étoit Coseigneur, fut pere de *Géraud* de Lafitte de Pellepore, Chevalier, marié à une Dame, nommée *Asceline*, dont il eut des enfans, & de *Gaillard* de Lafitte, Damoiseau, avec *Marquise* de Beaulac, par contrat du 1 Avril 1308 reçu par *Guillaume* Clavel & *Bertrand* de Plussan Notaires de Leunac. Vinrent de ce mariage *Gerard*, & *Jean* qui suit.

III. *Jean* de Lafitte, Damoiseau, Coseigneur de Pellepore, épousa, 1°. *Honorée* de Cailus; 2°. *Gerarde* de Sobole; 3°. *Cébelie* de Sauquier. Il eut de sa premiere femme plusieurs enfans, & *Fontanié*, qui suit.

IV. *Fontanié* de Lafitte, Damoiseau, Seigneur de Pellepore, institué héritier universel par *Jean* son pere l'an 1371: de lui descendit *Philippe*, veuve de *Sceance* de la Mante, Seigneur d'Aullac, & *Bernard*, qui suit.

V. *Bernard* de Lafitte, Damoiseau de Pellepore, épousa par contrat du 8 Juin 1564, retenu par Broteron Notaire du Chapitre de Toulouse, *Marguerite* de Bousiac, dont *Jacquette* de Lafitte, femme de *Pons* d'Arpajon; *Bertrande* de Lafitte, femme de *Bernard* Deopotola; & *Jean*, qui suit.

VI. *Jean* de Lafittte, III du nom, Seigneur de Pellepore, épousa *Galliane* de Lisle-Jourdain, d'où vint *Antoine*, & *Odet*, qui suit.

VII. *Odet* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, Capitaine d'une Bande de mille hommes d'Armes de la Légion du Languedoc, l'an quinze cent trente-quatre, Homme d'Armes de la Compagnie du Senéchal de Toulouse, & Maréchal des Logis de la Compagnie de cinquante Lances du Maréchal de Monpezat l'an 1534, laissa, de *Belette* de Verdusan, *Catherine* de Lafitte, femme de *Mathias*, Seigneur de Florian; *Balthasard*, rapporté ci-après, & *Pierre-Honorat*, qui suit.

VIII. *Pierre-Honorat* de La fitte de Pellepore; marié avec *Marie* de Pochepodi le 1 Avril

1562 par contrat reçu Dajougla Notaire de Brujaut en Gascogne.

IX. *Bertrand* de Lafitte, Seigneur de Gourdas, marié par contrat du 6 Février 1594, reçu par Labaux Notaire de Puycaquie en Gascogne, avec *Claire* de Lautrec, fille du Baron Dombas, laissa

X. *Antoine* de Lafitte, qui épousa par contrat du 29 Août 1637 *François* de Romencourt, sœur de *Claude*, Seigneur d'Anonville, Poisson & Mellay, & fille de *Blanche* de Courtenay.

De ce mariage vinrent plusieurs enfans, entr'autres, *Louis*, qui suit,

XI. *Louis* de Lafitte se maria par contrat du 13 Octobre 1668 avec *Anne-Marguerite* de Rollet, fille de *Blaise*, Marquis de Cordes, Famille où il y a eu trois Chevaliers de l'Ordre du Roi, & de *Susanne* de Faudoas, dont,

XII. *Aunet* de la Fitte, marié le 2 Juillet à *Marie* de Chatrue, d'où plusieurs enfans, & *Jean-Jacques*, qui suit.

XIII. *Jean-Jacques* de Lafitte, marié le 10 Juillet 1721 à *Isabeau* de Lafitte, par contrat retenu par Rieux Notaire de Toulouse, eut

XIV. *Gilles-Marguerite* de Lafitte de Pellepore, marié à *Lucrece-Louise* de la Serre, de laquelle il y a cinq enfans, 1. *Tristan*; 2. *Durand*; 3. *Joseph-René*; 4. *Théodore*; 5. *Felice*.

Branche établie en Champagne.

VIII. *Balthasar* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, fils d'*Odet*, fut marié à *Jeanne* de Lanas, niece de *Françoise* de Lanas du Brugaud, dont;

1. *Jean-François* de Lafitte, Seigneur de Lancenay.

2. *Jean-Pierre* de Lafitte, qui suit.

IX. *Jean-Pierre* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, épousa *Gabrielle* de Gramont par contrat du 2 Juin 1577, reçu par Chameau Notaire de Thil en Gascogne, dont vint,

X. *Jean-François* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, Gentilhomme ordinaire de la Maison de la Reine *Marguerite*, puis Gentilhomme servant ordinaire du Roi, épousa 1°. *Marie* de Belleforest, 2°. *N*. ... 3°. *Isabeau* de Baron : du premier lit, *Jean*, qui suit; du second, *Pierre*, auteur d'une branche établie en Lorraine, rapportée ci-après.

XI. *Jean* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, marié à *Anne-Richard* de Clevan, dont,

XII. *Abraham* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, Lieutenant Général des Armées du Roy, Gouverneur du Mont-Louis, marié à *Barbe* de Villefort, fille de la Marquise de Villefort, Sous-Gouvernante des Enfans de France, dont,

XIII. *René* de Lafitte, Marquis de Pellepore, Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de Clermont-Prince, marié à *N*.... de Chabrignac de Condès, dont, entr'autres enfans;

Gédéon de Lafitte de Pellepore.

Branche cadette en Champagne, éteinte, qui remonte à Pierre, *qui fut déchargé par l'Arrêt existant ci-dessus.*

XI. *Pierre* de Lafitte de Pellepore, fils aîné du troisieme lit de *Jean-François*, & d'*Isabeau* de Baron, Capitaine de Chevaux-Legers, marié à *Anne* de Chatenoy, Dame de Goussaincourt, Prevôté de Vaucouleurs en Champagne; dont,

Antoine de Lafitte de Pellepore, qui n'a laissé qu'une fille nommée *Anne*, qui est mariée au Marq. de Languet-Choiseul ; dont,

Madeleine-Gabrielle-Antoinette de Choiseul, mariée à *N*... de la Tour-Gouvernet, Marquis de la Charce. Elle est mere de MM. de la Tour-du-Pin.

Les alliances sont avec les Maisons de Gramont, Choiseul, Seguier, Comtes de l'Isle-Jourdain, Arpajon, Beaulac, de Saubole, de Deopotola, de Villefort, Faudoas, Rollet, Romencourt, Courtenay, & autres.

LAIGLE-HOUX, *aliàs*, LAIGLOUX : porte, *d'azur au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or, armé, lampassé de même.*

Paul de Laigle-Houx, Ecuyer, Seigneur de Goinville, du chef de *Jeanne* de Rambert sa mere, mari 5 Juillet 1566 de *Susanne* Colas du Coudray ; pere de *Paul II*, Seigneur de Goinville, mari 6 Janvier 1601 d'*Helene* de la Forest, fille de *Loup*, Seigneur de Saugeville en Dunois, & de *Benigne* d'Orval, & ayeul de *Jacques*, Seigneur de Saugeville & de Vaugoin, qui eut des enfans de *Marie* de Grattemesnil, mariée par contrat, devant Bonvalet Notaire à Beaugency, 28 Janvier 1636, fille d'*Hercule*, Ecuyer, Seigneur de Vaugoin & Monstrieux, & de *Marguerite* Brachet.

LALLIER, en Beauce : porte, *d'azur au lion d'or.*

Jacques Lallier, Ecuyer, Seig. de Noirespinay, Paroisse de Leitain en Beauce, fille de *Nicolas*, & d'*Anne* Hemart, sœur du Cardinal, & fille de *Pierre*, Seig. de Denouville en Beauce, épousa par contrat, devant Charlet & Fadeau Notaires au Châtelet de Paris, *Louise* de Pariot, morte avant le 13 Mai 1604 ; son mari accepta la garde noble de ses enfans, dont la postérité subsiste.

LAREY. Seigneur de Bellemare au Maine. *Pierre* Larey eut trois fils, dont l'un d'eux, *Jean*, épousa *Anne* de la Porte, d'une Famille de Normandie, dont sont issus *Nicolas* Larey, & deux autres freres qui servirent le Roi.

Jean, l'un des deux freres, commandoit une des portes de Rouen, & rendit quelques services, ce qui les fit connoître au Roi.

Nicolas, fils de *Jean*, épousa *Marie* Baudouin du Balet, fille d'un Conseiller au Parlement de Rouen, d'où vint,

Jean de Larey, marié à *Antoinette* Cosnard, de la famille de Bursal, proche Séez ; dont 1. *Pierre*, qui suit ; 2. *N*..... mort Chanoine de Lisieux.

Pierre, marié à *Anne-Marie* du Bois de Courceriers, fille de *Claude*, & d'*Anne-Marie* Duplessis-Châtillon de Nonant, dont *Guillaume*, marié à *Gabrielle* Laudier, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Bochardiere, & d'*Anne-Marguerite* de la Fourneide ; dont,

Pierre-François, marié à *Marguerite* Bondonnet de Parence, fille de Bondonnet de Parence, Conseiller du Roi, & son Avocat au Présidial du Mans, & de *Marguerite* le Gendre ; dont,

Pierre-Guillaume-Nicolas : il servit dans la Compagnie des Cadets à Metz, & ensuite fut Capitaine dans le Régiment de la Couronne. Il se maria avec *Jacqueline-Françoise* de Renusson, fille de *Pierre*, Conseiller honoraire au Présidial du Mans, & de *Françoise-Marguerite* Olivier, dont,

Pierre Gaspard-Gabriel.

Une autre branche est établie en Normandie : ils sont trois fre-

res. L'aîné possede la Terre de Bellemare, le second a une fille, le troisieme est sans postérité.

LARRINVILLE, en Beauce : porte, *d'azur à la croix ancrée d'argent.*

Pierre de Larrinville, Ecuyer, Seigneur de Montguignard, Paroisse de Pethiviers-le-vieux en 1482, vivoit encore en 1528, petit fils d'*Adam* de Larrinville, Ecuyer, Seig. de Baudreville, Paroisse d'Arcevi le en Beauce, qui suivant un Acte devant Barb er Notaire à Orléans, vivoit en 1387, épousa *Catherine*, aliàs *Bertrande* de Valliniere, mere de *Guillaume* de Larrinville, Ecuyer, Seig. de Montguignard, qui d'*Antoinette* Deschelles eut pour fille unique *Claude* de Larrinville, Dame de Montguignard, mariée 5 Janvier 1531 à *Jean* de Billy, dont la postérité possede aujourd'hui la Ferme de Montguignard.

LATENAY, à Beziers en Languedoc. Cette Famille a formé plusieurs branches : l'aînée a fini vers l'an 1556 dans *François* de Latenay, Chevalier, Seigneur de Corneilhau, Co-seigneur de Beziers, marié avec *Marthe* de la Coste, qui n'a qu'une fille nommée *Françoise* ; elle fut mariée avec *Louis* Hebert, Chevalier, Baron du Viala, & mourut sans enfans en 1626.

Les autres branches sont aussi éteintes ; il n'en reste qu'une de *Simon* de Latenay, Seigneur de Pouzolles, il s'est marié avec *Jeanne* de Clermont, fille de *Zicar* de Clermont, Vicomte de Bosc. Cette Maison de Clermont est noble, & a de grandes alliances ;

Jean de Latenay se maria en 1553 avec *Jacquette* de Puyminon, dont la sœur fut mariée avec *Jean* de Themines, qui eut pour fils *Pons* de Themines-Loziers, Maréchal de France.

Un autre *Jean* de Latenay, Seigneur de Lissac, s'est marié avec *Claire* Darneaut, fille du Seigneur de Nessiés, issu d'une ancienne noblesse à laquelle la Maison du Duc de Fleury est alliée.

Simon de Latenay, Sieur de la Coste, a obtenu en 1669 un jugement & confirmation de son ancienne noblesse ; il s'est marié en 1690 avec *Anne* de Bouscat, & en 1664 avec *Anne* de Latenay sa cousine-germaine, dont la mere étoit de la Maison de Roquefeuil, résident à la Cour des Aides de Montpellier, a eu pour enfans *Joseph*, Enseigne des Vaisseaux du Roi, tué au service de Sa Majesté.

Antoine & *Catherine*, morts sans alliance.

Antoine de Latenay, Sieur de Lissac, marié en 1702 avec *Catherine* de Barés, Sieur de la Barthe, Juge & Vérificateur du Pays Nivernois, a eu pour enfans, *Simon*, dit l'Abbé de Latenay, Prieur de Saint Sauveur de la Vicomté de Narbonne, Co-seigneur de ladite Ville, mort en 1742 ; *Charles-Blaise* de Latenay, Chevalier, Sieur de Lissac, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Flandres, marié en 1752 avec *Anne* de Page, dont un fils nommé *Charles-Blaise*, né en 1754, admis à l'Ecole Royale-Militaire ; & *Simon-François* de Latenay, Sieur de Laval, frere de *Charles-Blaise*, Chevalier de l'Ordre Royal Militaire de Saint Louis, Aide-Major du Gouvernement de Brouage en Saintonge.

Les armes de la Maison de Latenay : *D'azur, une tour d'or maçonnée de sable, à laquelle est enchaînée une épée d'argent posée en pal, pointe en bas, soutenue par un lion d'or armé & lampassé de gueules.*

LAVAL. Famille établie depuis peu en Touraine, & originaire de Lorraine, qui a suivi ses Princes à la guerre.

Claude-Hector de Laval suivit son Prince à la guerre avec ses freres, & ses Vassaux en bon équipage & à ses frais, & il lui rendit de bons & loyaux services. Il a laissé *Claude-Louis-François*, qui suit.

Claude-Louis-François, Seign. de Bosserville, s'est distingué par ses services, & a laissé *Joseph Anne*, qui suit.

Joseph-Anne, Seigneur de Charmois, Baron de Meuvy & d'Hazelach, s'attacha à S. A. S. *Guillaume-Hyacinthe*, Prince d'Orange, de Neufchatel & de Nassau, qui le fit son Conseiller Résident près de la Cour de France, poste qu'il occupa pendant plusieurs années ; ensuite il le fit son Conseiller Intime, & Président de ses Conseils d'Etat & Privé, & lui conféra le collier de l'Ordre ; puis lui expédia les Lettres de créance données à Cologne le 24 Mars 1724 pour aller en qualité de son Envoyé au Congrès de Cambray y représenter & appuyer les droits dudit Seigneur Prince d'Orange. Il a laissé *Joseph-Claude-Lazare.*

Joseph-Claude-Lazare a laissé *Louis-Joseph.*

Louis-Joseph entra en 1741 au Régiment de Saintonge, peu de tems après il y fut fait Lieutenant de la Colonelle, & ensuite il obtint une Commission de Capitaine : il y a servi quinze ans, & s'est trouvé aux siéges de Fribourg, d'Oudenarde, d'Ath, &c. à la Bataille de Raucoux, à plusieurs détachemens, & à l'attaque des retranchemens du Col de la Siette, où il a été blessé : il a épousé le 3 Février 1750 *Angelique-Louise Charlotte* Audiger, & a eu de ce mariage cinq garçons & une fille, qui sont,

1. *Louis Joseph* ;
2. *Louis Anne* ;
3. *Louis* ;
4. *Remi* ;
5. *Pierre* ;
6. Et *Louise-Madeleine.*

Armes : *D'or, semé de flammes de gueules, à la croix ancrée d'azur, chargée de cinq flammes d'or, l'écu surmonté d'un armet d'acier poli, chargé d'un lambrequin des métaux & couleurs dudit écu,* & pour cimier : *Trois flammes de gueules sortant d'un torti d'or, d'azur & de gueules* ; & pour Supports : *Deux Salamandres d'or :* la Devise : *SPES MEA CRUX ET AMOR.*

LAUNAY, en Sologne. Porte : *D'hermine au chevron d'azur.*

N... Seigneur de la Prévostiere, dont il rendit aveu en 1518, épousa, 1°. 19 Avril 1528 *Louise* de Troffy ; 2°. présent Garçonet Notaire à Beaugency, *Catherine* Joulain, dont des enfans des deux lits.

LAUNAY, Seign. de la Borde en Orléanois. Porte : *De sable à sept roses d'argent mises en orle.*

François de Launay, Ecuyer, Seigneur de la Borde, eut de *Marie* Besnard sa seconde femme, veuve de *Salomon* de Foville, Ecuyer, Seigneur de Sevenay, & fille de *Charles*, Ecuyer, Seign. d'Arville, & de *Claude* de Clery.

Pierre de Launay, Ecuyer,

Seigneur de la Borde & Villemevaut, marié par contrat, présent le Dagre Notaire à Beaugency, le 18 Décembre 1645, à *Judith* de Renier, dont on ignore la postérité.

LAVERGNE-TRESSAN. Cette Maison est annoncée dans les anciens actes Latins, tantôt sous le nom de *Vernie*, tantôt sous celui de *Lavernie*, enfin de *Vergne*, ou de *Lavergne*.

La Maison de Tessé possede aujourd'hui la Terre de ce nom.

La filiation des Seigneurs de Lavergne - Tressan est constamment justifiée par actes de mariage depuis *Rigaud*, premier connu de ce nom.

Rigaud de Lavergne, ou de Vernie, assista au mariage du 7 Mars 1371 d'*Helene* de Lavergne avec *Guillaume de* Roquefeuil, Seigneur de Versols en Roüergues, Cournonsec aux environs de Montpellier, & autres places. De ce mariage sont sortis les Seigneurs de Roquefeuil - Versols, qui existent encore.

On voit par le mariage cité, que les Maisons de Roquefeuil & Lavergne étoient déja alliées, & qu'elles appartenoient, entr'autres, à celles de la Jugie, de Canillac, d'Aigrefeuille, de Beaufort, de la Tude, & autres qui se disent, dans l'acte, parens & amis communs des Parties.

Pierre de Lavergne, Cardinal-Diacre, du titre de Sainte-Marie sans tache, s'y joint, pour la confection & l'expédition, à *Rigaud*, qui paie la dot d'*Helene* de Lavergne, comme son oncle.

Rigaud II eut de son mariage avec *Agnès* de Cayret, ou de Cayrac,

Georges de Lavergne de Tressan, qui épousa en premieres noces *Jeanne* de Voisins, de la branche d'Alzau qui subsiste encore : la seconde femme fut *Jeanne* de Letang, Dame de Montbazin, veuve de *Bernard* de Maffred.

Par le mariage des deux filles de *Bernard* de Maffred, & de *Jeanne* de Letang avec deux fils de *Georges* de Lavergne-Tressan, & de *Jeanne* de Voisins, la plus grande partie des biens de la Maison de Maffred passa dans celle de Tressan d'aujourdhui, qui pour lors se divisa en deux branches, connues & existantes; l'une sous le nom simple de Tressan, l'autre sous celui de Tressan-Montbazin.

La branche de Tressan, établie depuis longtems à la Cour, subsiste dans la personne de *N*.... Comte de Tressan, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandant dans la Lorraine Allemande, qui a de son mariage avec *N*... Ruxel, Ecossoise, quatre enfans.

1. *N*... dit le Marquis de Tressan, Mousquetaire de la premiere Compagnie des Gardes du Roi.
2. *N*... dit l'Abbé de Tressan.
3. *N*... fille.
4. *N*... fille.

La branche de Lavergne Tressan-Montbazin n'a point quitté le Diocèse de Montpellier depuis le quinzieme siecle. Elle a pour chef *Antoine-Felix*, Marquis de Montbazin, Lieutenant-Colonel des Troupes du feu Empereur *Charles VII*, Electeur de Baviere, Chambellan de Son Altesse Electorale, fils de *Charles VII*. Il a un fils, appellé *Jules-Thadée*, né en 1760 de son mariage avec *Marie-Françoise-Josephe* de Ravial.

2. *Joseph*, frere cadet du Marquis de Montbazin, veuf depuis

1759 d'*Helene* de Plantade, a pour enfans,

1. *Michel-Etienne-Victor*;

2. *Marie - Helene - Therese-Josephe*;

3. *Esprit - Eléazar - Xavier*.

Le Chapitre de Lyon a possedé des Chanoines de ladite Maison de tems immémorial. Ses preuves y sont admises pour les deux branches, ainsi qu'à l'Ordre des Chevaliers de Rhodes, aujourd'hui de Malte.

Il y a deux filles encore en vie, sœurs du Marquis de Montbazin; l'une mariée en 1746 à *Gabriel* de Fromont d'Argelieres, Baron de Castille, dont elle a eu trois enfans, deux garçons & une fille. La sœur cadette est Religieuse à l'Abbaye des Dames du St. Esprit de la Ville de Beziers en Languedoc.

LAURENCIE, (la) ancienne Noblesse qui est venue en Angoumois dès le quatorzieme siecle, dont il s'est formé deux principales branches avec quelques rameaux. L'aînée s'est établie en Poitou, & la cadette en Angoumois. L'on ne parlera que de celle-ci, l'autre n'ayant point fourni de mémoire.

Le chef est *Noel-Bertrand* de la Laurencie, Chevalier, Seigneur, Marquis de Charras & de Nevig, Baron de Seuves, Seigneur des Châtellenies de Momon en Maqueville, Herpe, le Verger, le Breuil de Dignac, les Rifaults & Bourgelavaux, Lieutenant des Maréchaux de France de la Province d'Angoumois & des Bailliages de Saint Jean d'Angely & de Coignac, chef de cette branche, né le 8 Novembre 1707, s'est marié le 24 Décembre 1731 avec Demoiselle *Marie* Paulte, née le 18 Mai 1717, fille de Messire *Jean* Paulte, Ecuyer, Seigneur des Rifaults & Bourgelavaux, & de Dame *Marie* du Chaseau de Bosmon. De ce mariage sont issus huit garçons & six filles, qui suivent.

1. *Bertrand-Jean* de la Laurencie, Marquis de Charras, Capitaine au Régiment du Roi Infanterie, né le 27 Avril 1737, mort 6 Août 1764.

2. *François* de la Laurencie de Charras, appellé le Baron de la Laurencie, Marquis de Charras depuis la mort de son aîné, Sous-Aide-Major au même Régiment, né le 22 Février 1741.

3. *Bertrand* de la Laurencie, appellé le Chevalier de Charras, Enseigne de Vaisseaux, né le 13 Juillet 1742.

4. *Marc-René* de la Laurencie, appellé l'Abbé de Charras, Etudiant en Sorbonne, né 1 Av. 1744.

5. *Charles-César* de la Laurencie, appellé le Chevalier de Charras, Capitaine, Sous Aide-Major au Régiment du Roi Infanterie, né le 26 Août 1745.

6. *Jean-Bertrand* de la Laurencie de Charras, appellé le Chevalier de Neviq, Sous-Lieutenant au même Régiment, après avoir fait la derniere campagne, Volontaire dans celui d'Auvergne, né le 16 Février 1748.

7. & 8. *Noel-François* de la Laurencie de Charras, né le 5 Juillet 1749.

Et *Bertrand* de la Laurencie de Charras, né le 3 Septembre 1751, tous les deux aux Etudes.

Les filles sont,

1. *Marie* de la Laurencie de Charras, née le 28 Février 1736, mariée le 9 Juin 1756 avec *Nicolas - Noel - Arnaud*, Seigneur de Vouzan & de la Bergerie, fils de *Noel-Arnaud*, Chevalier, Sei-

gneur de Bomain, de Vouzan & de la Bergerie, ancien Maître des Requêtes, & d'*Angélique-Catherine* Guiot de Chesne. Il est mort en 1762, & elle en 1763, laissant un fils & une fille ; savoir *Bertrand-Noël Arnaud*, Chevalier, Seigneur de Vouzan, né le 10 Janvier 1758 ; & *Marie-Arnaud* de Vouzan, née le 4 Janvier 1759.

2. *Marie-Anne* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle de la Laurencie.

3. *Marie-Anne* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle de Neviq.

4. *Marie* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle du Seure.

5. *Marie-Anne* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle Dubreuil.

6. *Marie* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle des Rifaults.

Les cousins-germains sont,

Bertrand de la Laurencie, Chevalier, Seigneur de Chadurie, les Thibaudieres, & autres lieux, né en 1709, marié le 12 Septembre 1740 avec Demoiselle *Marie-Anne-Thomas* d'Anthon, mort le 22 Octobre 1752, laissant quatre garçons & deux filles.

1. *Antoine* de la Laurencie, Chevalier, Seigneur de Chadurie, Garde de la Marine, né le 20 Mai 1742.

2. *Charles-Joseph* de la Laurencie, appellé le Chevalier de la Laurencie, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, né le 7 Septembre 1744.

3. *Bertrand-Jean-Baptiste* de la Laurencie, appellé le Chevalier des Thibaudieres, né le 28 Septembre 1745.

4. *Renaud* de la Laurencie, appellé le Chevalier du Breuil, né le 17 Janvier 1748.

Les filles sont,

1. *Marie-Therese* de la Laurencie, née le 15 Octobre 1747.

2. *Anne* de la Laurencie, née le 20 Mai 1751.

Les oncles desdits enfans sont,

1. Messire *François* de la Laurencie, Prêtre, Doyen de Saint-Hyrier en Saintonge, & Prieur de Saint Blaise en Poitou.

2. *Pierre* de la Laurencie, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant dans le Régiment du Commissaire Général, Cavalerie, par l'incorporation en 1761, de celui de Beauvilliers, né le 30 Août 1715, marié le 11 Août 1755 avec Demoiselle *Therese* Bourlon, fille de *Pierre*, Conseiller du Roi à Saint-Dizier en Champagne, dont un fils qui suit.

Paul-Pierre de la Laurencie, né le 6 Juillet 1756.

Les armes de cette branche ne different de celles des aînées établies en Poitou que par les couleurs : celle-ci porte *en champ d'argent l'aigle à deux têtes de sable éployée, bequée, membrée de gueules* ; & les aînés la portent *d'argent aussi à deux têtes, le vol abbaissé, au champ d'azur.*

LAURIS. Maison qui tire son nom de la Terre de Lauris, qu'elle a possédée plus de cinq cents ans, & dont l'on prouve la possession, par les anciens hommages rendus par les Barons de Lauris aux Comtes de Provence. Elle a fait deux branches en Provence, dont une établie à Marseille.

Guillaume de Lauris, qui en étoit issu, alla avec la principale Noblesse faire compliment à *Charles* d'Anjou, lors de son mariage avec *Béatrix*, fille de Berenger dernier Comte de Provence en 1262. La Ville de Mar-

seille le députa ensuite vers le même Prince lorsqu'il tenoit cette Ville assiégée en 1292. La branche de *Guillaume* est éteinte.

I. *Hugues* de Lauris, tige de l'autre branche, vivoit à Malemort vers le milieu du douzieme siecle; il étoit Seigneur de Valbonnette, & en cette qualité il reçut une reconnoissance du Prieur de ce lieu au mois de Septembre 1216. Il fut du fameux duel de cent Gentilshommes choisis par *Charles I* d'Anjou, contre le Roi d'Arragon en 1233, & pere de

II. *Bertrand* de Lauris, mari de *Louise* de Barras.

III. *Hugues II* de Lauris, issu de la Dame de Barras, étoit Damoiseau de Malemort, & Seign. de Valbonnette. Celui-ci reçut une reconnoissance en 1360., & d'autres depuis, & fut légataire des biens que *Ferrier* de Saint-Chamas possédoit au Château de Lauris, de Villelaure, de Prévert, de Cadenet & de Merindol.

IV. *Montolon* de Lauris, fils d'*Hugues*, qualifié Damoiseau, Seigneur de Valbonnette, épousa le 4 Mai 1420 *Dauphine* d'Allamanoir, dont,

V. *Eléazar* de Lauris, Chevalier, Seigneur de Malemort près d'Aix, eut de *N.*

VI. *Jean-Vincent-Frêderic* de Lauris, Chevalier, Seigneur en partie de la Ville de Lambesc, a épousé, par contrat du 21 Mai 1669, *Marguerite* de Gantès, fille de *Pierre*, Chevalier, & de *Louise* de Guers. Il y eut douze enfans, dont sept ont été reçus Chevaliers de S. Jean de Jérusalem, de Rhodes, ensuite Malte; & *Honoré*, qui suit; *Antoinette* de Lauris, qui épousa *Jean* de Forbin, Seigneur de Bonneval & de la Tour-d'Auvet l'an 1530, dont le fils, *Albert* de Forbin, mort Grand-Prieur de S. Gilles, Lieutenant Géneral des Galeres de France.

VII. *Honoré* de Lauris, Seign. de Taillades, épousa le deux Mai 1522 *Catherine* de Roux-Beauvezet, fille de *Jean*, Seigneur de Beauvezet, & d'*Alise* de Flotte-la-Roche, dont il eut *Claude*, Chevalier de Malte, tué au siége de cette Ville en 1565; *Melchior*, marié sans enfans à *Locuste* de Castellane; & plusieurs filles mariées dans les Maisons de Chapus, Seguin, d'Arquier, de Forbin-Bonneval, & de Faudran-Laval.

VIII. *Esprit* de Lauris, Seign. de Valbonnette, de Taillades, Viguier de Marseille en 1570; fit alliance en 1565 avec *Isabelle* de Damien, fille de *Michel*, Seign. de Vernégué, dont il eut *François* & *Claude* de Lauris, reçu Chevalier de Malte le 18 Février 1584; & *Jean*, Chevalier du même Ordre, tué au service de la Religion en 1625.

IX. *Claude* de Lauris, aprés le décès de son frere *François I*, quitta la Croix, & épousa *Madeleine* de Saint-Chamas, fille d'*Emery* & de *Françoise* de Maingre, de laquelle il eut

X. *Emery* de Lauris, Seigneur de Valbonnette, de Taillades, marié deux fois, 1°. à *Renée* de Forbin-Bonneval; 2°. en 1658 à *Françoise* de Castellane, fille de *Henri*, Marquis d'Ampus, & de *Marie* de Brancas, des Ducs de Villars. Du premier lit, *Therese* de Lauris, alliée en 1666 à *François-Louis* de Forbin, Seigneur de la Barbeu; du second, *Jean-Charles*, reçu Chevalier de Malte, mort Commandeur; *Louise*

de Lauris, épouse de *Georges-Dominique* de Laurens, Marquis de Brantes à Avignon.

XI. *Joseph-Mathias* de Lauris, Marquis d'Ampus, Seigneur de Taillades, Villehaute, Lugneros, Vaqueres, Montmirail, fut élu premier Consul d'Aix en 1713, & marié à *Marguerite* de Vassadel, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Vaqueras, dont il eut *Marie-Louise-Therese* de Lauris, épouse dès l'an 1710 de *Louis-Daniel* de Moncalm, dit de Gason, Marquis de Saint-Veran.

XII. *Alexandre* de Lauris, Marquis d'Ampus, né en 1689, fut marié avec *Genevieve-Françoise* de Deffaud, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de la Lande, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Marguerite* Amelot de Bisseuil, dont,

XIII. *N*... de Lauris, Marquis d'Ampus, Seigneur de Vaqueras & de Taillades, marié en 1737 à *N*... de Riviere de Brueys, fille de *Dominique*, Lieutenant de Roi à Besançon, & de *Madeleine-Therese* de Rahisse, dont,

XIV. *N*... de Lauris, Marquis d'Ampus.

Dans le Nobiliaire du Comtat d'Avignon, & dans le Nobiliaire de l'Abbé Robert de Provence, les Articles de Lauris sont détaillés fort au long.

Armes: *d'argent à trois bandes, celle du milieu de sinople, les deux autres de gueules.*

LEITH, originaire d'Ecosse, porte : *d'azur à trois losanges d'argent, à la croix au pied fiché d'or en cœur, & deux croissans d'argent en chef.*

Patrice Leith, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Hays, Election de Pethiviers, Exempt des Gardes du Corps du Roi, de la Compagnie Ecossoise, justifia sa noblesse devant M. d'Aubray, Intendant d'Orléans, sur les Lettres Patentes qu'il avoit obtenues du Roi d'Angleterre au mois de Mai 1665. On ignore son alliance.

LEMAIRE en Gâtinois.

Guillaume Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud-sur-Loire, & *Marguerite* de Meillan sa femme, vivoient depuis 1,67 jusqu'en 1439 : ils eurent pour enfans *Robert* & *Louis*.

Robert, Ecuyer, Seigneur de Brioud, épousa *Marie* de Fontaine, & vivoit en 1435, dont est issu *Pierre*.

Pierre, Ecuyer, Seigneur de Brioud & de Varennes, épousa *Anne* de Neufmoulin: ils vivoient en 1494. Ils eurent pour enfans *François* & *Louis*.

François, Ecuyer, Seigneur de Varennes & de Brioud, épousa en premieres noces *Marguerite* de Saint-Martin, & en secondes *Jacqueline* des Roches. Ils vivoient en 1539. Ils eurent plusieurs enfans, entr'autres, *Louis*, qui suit.

Louis, Ecuyer, Seigneur de Varennes, a eu deux femmes : la premiere, *Françoise* de Saint-Pholle, de laquelle il eut *François*, Capitaine au Régiment de Rambure, tué au siége de la Rochelle en 1627; la seconde, *Renée* de Pictavi, dont est issu *Charles*, Ecuyer, Seign. de Varennes & de Courtigy & de Charmoy, qui fut élu en Justice en 1635, pour commander la Noblesse dans le ban & arriere-ban des Bailliages de Montargis & de Nemours, & depuis, par ordre du Roi, pour la conduite de celle de Nemours. Il épousa *Madeleine* de Guibert : ils vivoient en 1658; ils eurent pour

enfans *Charles*, qui suit, & *Nicolas*.

Charles, Chevalier, Seigneur de Charmoy, épousa *Marie* Hordouin, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, *Claude* Lemaire, Chevalier, Seigneur de Charmoy, & *Charles*, Chevalier, Seigneur de Vieillemaison, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Piémont, qui épousa *Suzanne* de Saint-Martin, dont il n'a point eu d'enfans.

Claude, Chevalier, Seigneur de Charmoy, a servi dans la Marine. Il épousa *Therese* de Noirot de Platteville, dont *Charles-Claude*, Chevalier, Seigneur de Charmoy, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment des Arquebudiers de Grassin, & de-là a passé Capitaine de Cavalerie au Régiment des Volontaires du Hainault. Il est vivant, & est marié à *Marie-Anne* de Quarré de Rougemont, & a deux enfans, *Louis-Charles* & *Marie-Therese-Charlotte*.

LEYSSIN, Maison originaire du Dauphiné, dans l'Election de Vienne. Elle a produit plusieurs branches, dont il n'en existe qu'une; elle tire son origine du Fief qui retient encore aujourd'hui son nom, & qui l'a donné à la Terre où ladite Maison a ses principaux biens, & où elle fait sa résidence ordinaire. Cette Terre est présentement possedée par M. de Guillet, Comte de Leyssin.

Un Gentilhomme de la Maison de Liatard épousa dans le treizieme siecle, l'héritiere de la branche aînée, qui lui transmit le Fief de Leyssin & ses dépendances.

Hugonnet de Leyssin, qui est qualifié du titre de Damoiseau, *Domicellus*, fut pere de *Pierre* & de *Jean* de Leyssin; ce qui est prouvé par un acte du 11 Novembre 1388, qui porte quittance de trente florins d'or, légués à *Jean* Chabert de Faverges, en faveur dudit noble *Jean* de Leyssin.

Pierre & *Jean* de Leyssin, fils d'Hugonnet de Leyssin, traiterent avec *Jean* de Liatard, Seigneur du Fief de Leyssin, & protesterent du droit qu'ils y avoient, par un acte du 29 Août 1409. *Pierre* de Leyssin y est qualifié Capitaine de deux cents Arbalêtriers. Voici, entr'autres choses, ce que contient cet acte:

Salvis quoque juribus, quæ habent dicti nobiles Petrus & Joannes de Leyssino fratres, in & super domum fortem de Leyssino & appendentias ejus, quæ fuerunt prædecessorum suorum.

Sauf aussi les droits qu'ont lesdits Nobles *Pierre* & *Jean* de Leyssin sur la Maison-Forte de Leyssin & sur ses dépendances, qui ont appartenu à leurs prédécesseurs.

L'acte qu'on vient de citer démontre que la Maison de Leyssin tire son origine du Fief de ce nom, & que son ancienneté se perd dans les tems les plus reculés, puisqu'il est constant que les Messieurs de Liatard étoient possesseurs de ce Fief dans le treizieme siecle, & qu'avant eux il appartenoit aux Seigneurs de Leyssin.

Pierre de Leyssin, fils d'*Hugonnet* de Leyssin, & Capitaine de deux cents Arbalêtriers, forma une branche qui est éteinte depuis plusieurs siecles.

Jean de Leyssin, second fils d'*Hugonnet* de Leyssin, épousa en 1430 Demoiselle *Marguerite* de Grolée, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, nobles *Pierre* & *Guillaume* de Leyssin, qu'il insti-

tua ses héritiers par son testament du 2 Avril 1403.

Guillaume de Leyssin épousa Demoiselle *Peronnelle* de Gumain, fille de noble *Antoine* de Gumain, Seigneur de Romanaiche. Cette Maison de Gumain est fondue par mariage dans celle de Sassenage.

Ce *Guillaume* de Leyssin est nommé Damoiseau dans un acte de 1466, reçu par Brutin, Notaire. Il y est aussi qualifié de *contiguus scutor regius*. Il eut pour fils Nobles *Antoine* & *Jean* de Leyssin, comme il est prouvé par un acte du 17 Janvier 1512, reçu par *Philibert* de Sale, Notaire de Faverges, & par un autre acte du 23 Septembre 1529, reçu par Laurent, Notaire : l'acte de 1466, dont il est parlé ci-dessus, font des reconnoissances passées en faveur de *Guillaume* de Leyssin, en conséquence de la Requête présentée au Parlement de Dauphiné, portant pouvoir de faire reconnoître les cens & services à lui dûs, avec le domaine direct sur plusieurs Terres de son voisinage.

Antoine de Leyssin, fils aîné de *Guillaume* de Leyssin, a fait une troisieme branche, qui s'est éteinte dans le siecle passé.

Jean de Leyssin, second fils de *Guillaume*, & Seigneur de la Maison-Forte d'Aouste, a formé la quatrieme branche. Il se maria en premieres noces avec Demoiselle *Françoise* d'Osilin de Tallard, dont il n'eut qu'une fille, Religieuse dans l'Abbaye de Bly, Pays de Bresse. Il épousa en secondes noces Noble *Anne* de Champié, fille de Noble *Jacques* de Champié, & de Noble *Anne* Parante : le contrat est du 30 Avril 1540.

Dans un acte du 10 Octobre 1537, reçu par Sale, Notaire, ledit *Jean* de Leyssin est qualifié Gouverneur de la Ville de Verrue en Piémont pour le Roi notre Sire. Cet acte est un arrentement passé en son nom, du droit de péage qui lui appartenoit sur trois Terres de son voisinage.

Dans un second acte portant rachat en sa faveur, du 10 Août 1560, il est qualifié Lieutenant pour le Roi des Légions de Dauphiné. On sait que chaque Légion étoit composée de six mille hommes, & que le Lyonnois, Forest & Beaujolois, contribuoient pour former celles de Dauphiné. C'étoit alors les seules troupes d'Infanterie. On ne connoissoit pas dans ce tems-là les Régimens tels que nous les avons vus depuis.

Le même *Jean* de Leyssin fut nommé Gouverneur de la Ville de Vienne en Dauphiné ; ce qui est prouvé par un extrait en forme des Archives du Parlement de Grenoble, signé Amat, du Registre relié en verd, des Lettres de cachet depuis 1563, fol. 29, & par copie de la Lettre du Roi *Charles IX*, au Sieur de Morge, Lieutenant Général en Dauphiné, en date du premier Mai 1568, dont voici la teneur :

» J'ai avisé qu'il sera bon que » vous reteniez neuf Compagnies, lesquelles toutefois je » veux & entends être réduites à » cent hommes chacune, comme » ont été toutes celles que j'ai retenues par deçà, & que vous » les mettiez & départiez ; à savoir à Vienne une Compagnie ; » à Valence quatre Compagnies ; » à Montélimart une Compagnie ; à Romans une Compagnie ; à Gap une Compagnie ; » à Die une Compagnie ; & pour

» le regard de Grenoble, il suffira d'y laisser les cinquante Suisses; mais quant à Crest, il faudra que vous regardiez s'il y aura moyen d'y mettre jusqu'à quarante ou cinquante hommes de l'une des quatre Compagnies dudit Valence, ou bien en prendre dix hommes de chacune d'icelles, pour mettre audit Crest; d'où avisant qu'ayant trouvé très-bon l'avis que vous me donnez, de mettre en chacune desdites Villes un bon, sage & vaillant Gentilhomme Catholique, pour gouverner & y commander en votre absence, afin de mieux pourvoir, & éviter que pour l'avenir on ne puisse si aisément, comme l'on a fait par le passé, s'emparer & saisir desdites Villes; après en avoir conferé avec mon Cousin le Sieur Montpensier, j'ai ordonné que les Gentilshommes ci-après nommés commanderont èsdites Villes selon qu'il s'ensuit; à savoir,

Le Sieur de Leyssin, à Vienne.

Le Capitaine Masse, à Valence.

Le Sieur de Nestan, à Montélimart.

Le Sieur de la Marcousse, à Romans.

Le Sieur de la Motte-Verdier, à Grenoble.

Le Sieur de Vinay, à Gap.

Le Sieur de Glandaye, à Die.

Le Sieur Dupuis Saint-Martin, à Crest.

Le même *Jean* de Leyssin fut nommé Gouverneur de Morestel en Dauphiné, par Patentes du 13 Juin 1570.

Anne de Champié, femme dudit *Jean* de Leyssin, étoit d'une très-ancienne Maison de la Province de Dauphiné, fondue par mariage dans celle de Messieurs Allemand de Montmartin.

De ce dernier mariage *Jean* de Leyssin eut deux fils; savoir Nobles *François* & *Pétrement* de Leyssin. *François* fut tué au service pendant les guerres civiles. Il est qualifié de Capitaine.

Pétrement de Leyssin, Seigneur de la Maison-Forte d'Aouste, second fils de *Jean*, & son héritier, comme il est prouvé par acte du 10 Décembre 1571, après avoir servi long-tems en qualité d'Homme d'Armes dans la Compagnie du Seign. de la Valette, se maria avec Demoiselle *Madeleine* de Carron, fille de Noble *Laurent* de Carron, Seigneur de Magrien en Bugey, & de Demoiselle *Louise* de Dousieu. De ce mariage sont issus plusieurs enfans; savoir:

Pierre, *Laurent*, *Louis* & *Antoine* de Leyssin; le premier Capitaine au Régiment de Bresse, fut tué dans les guerres de Piémont: *Laurent* eut le même sort; *Louis* fut Religieux dans l'Abbaye noble de Saint André-le-Bas à Vienne. *Antoine* de Leyssin, Capitaine au même Régiment de Bresse, eut une jambe cassée au siége de Casal.

Ledit Noble *Pétrement* de Leyssin, par son testament du 19 Septembre 1620, fit héritier ledit Noble *Pierre* de Leyssin son fils aîné, & légua ses autres enfans. *Madeleine* de Carron sa femme fit les mêmes dispositions en 1629. *Pierre* de Leyssin fit son testament en faveur dudit noble *Antoine* de Leyssin son frere.

Antoine de Leyssin, Seigneur de la Maison-Forte d'Aouste, contracta mariage par acte du premier Juin 1642, avec Demoiselle de Montquin, fille de noble *Laurent*

de Montquin, Seigneur de la Maison-Forte dudit lieu, & de Demoiselle *Jacqueline* de Chivallet. De ce mariage est né Noble *Louis* de Leyssin.

Ledit Noble *Antoine* de Leyssin fut dispensé par M. de Lesdiguieres de servir dans l'arriere-ban du Dauphiné, attendu la blessure qu'il avoit reçue en Piémont, qui avoit obligé de lui couper la jambe. Il est aussi certifié par la Requête qu'il présenta à ce sujet, que ses deux freres, dont il est parlé ci-dessus, avoient été tués au service du Roi dans les guerres d'Italie.

Antoine de Leyssin & *Anne* de Montquin sa femme, sont morts sans tester. On prouve la filiation de Noble *Louis* de Leyssin leur fils, par son extrait baptistaire, par l'extrait mortuaire dudit *Antoine*, que *Louis* a signé en qualité de son fils, & par quantité d'autres actes, où ledit *Louis* traite de ses intérêts, & par lesquels il conste qu'il a soutenu des Procès comme fils unique & héritier d'*Antoine*.

Noble *Louis* de Leyssin, Seigneur de la Maison-Forte d'Aouste, contracta mariage par acte du 23 Janvier 1693, avec Demoiselle *Isabeau* d'Allegret, fille de Noble *Balthasard* d'Allegret, Commandant du Régiment de l'Islebonne, & de Demoiselle *Madeleine* de Morienne d'Allemand : dans ledit acte, ledit noble *Louis* de Leyssin est qualifié fils de feu noble *Antoine* de Leyssin & de Dame *Anne* de Montquin. De ce mariage est né Noble *Jean-François* de Leyssin, fils unique.

Ledit Noble *Louis* de Leyssin a servi deux fois dans l'arriere-ban du Dauphiné, & par son testament du 11 Avril 1703, il fit son héritier Noble *Jean-François* de Leyssin son fils.

Noble *Jean-François* de Leyssin, Seigneur de la Maison-Forte d'Aouste, contracta mariage le 2 Décembre 1715, avec Demoiselle *Françoise* de Magnin de la Villardiere, fille de Messire *Pierre* de Magnin de la Villardiere, Lieutenant-Colonel au Régiment de Tallard, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, & de Demoiselle *Therese* de Marquis. Dans ledit acte ledit Noble *Jean-François* de Leyssin est qualifié fils de feu Noble *Louis* de Leyssin, & de Demoiselle *Elisabeth* d'Allegret. De ce mariage sont nés plusieurs enfans; savoir :

Noble *François* de Leyssin, Capitaine au Régiment de Monaco, Chevalier de Saint Louis, Baron de Domessin, Seigneur de Malatrait, de Montquin, des Essarts, de la Corniere, & autres lieux.

Pierre-Louis de Leyssin, Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Septfontaines, Diocèse de Reims, Archidiacre de Castres, & actuellement Vicaire Général du Diocèse de Troyes en Champagne.

Philippe-Achille de Leyssin, Capitaine au Régiment de Rougé, tué en 1760. Il s'étoit acquis l'estime de ses Généraux. M. le Maréchal de Broglie témoigna des regrets sur sa perte.

Joseph de Leyssin, Chanoine de la noble Eglise de Saint Pierre de Vienne en Dauphiné. On exige pour preuve dans ce Chapitre six générations du côté paternel, & autant du côté maternel; ledit *Joseph* de Leyssin est Vicaire Général du Diocèse de Mâcon.

François-Louis de Leyssin, ac-

tuellement Lieutenant en premier dans le Régiment de Royal-Artillerie, Brigade de Demazis.

Charlotte-Christine de Leyssin.

Noble *François* de Leyssin a épousé en premieres nôces, avec dispense de parenté, Demoiselle *Françoise-Suzanne* de Montquin, fille de noble *François* de Montquin, Seigneur de la Maison-Forte dudit lieu, & de Demoiselle *Anne-Marie* de Quinsson. De ce mariage est née une fille unique.

Ledit noble *François* de Leyssin a épousé en secondes nôces, & avec dispense de parenté, Demoiselle *Françoise* de Magnin de la Corniere, fille de noble *Jacques-Philippe* de Magnin, Seigneur de la Corniere, & de Dame *Françoise* de Corbeau. Il a eu deux enfans de ce mariage; savoir *Charles-François-Louis* de Leyssin, & une fille nommée *Françoise-Julie* de Leyssin.

La Maison de Leyssin se trouve comprise dans toutes les révisions de feux de la Province de Dauphiné. Elle a prêté dans le quatorzieme siecle & les suivans, des hommages aux Ducs de Savoye, pour un Fief qu'elle possede encore aujourd'hui. Elle a fondé des Chapelles dans le 15e. siecle, dont elle conserve encore le Patronage.

Il seroit trop long d'entrer dans le détail de toutes les alliances qu'elle a contractées, soit par les femmes dont on a parlé ci-dessus, soit par les Demoiselles de cette Maison qui sont entrées dans d'autres. On se contentera de dire qu'elle est alliée aux principales de la Province de Dauphiné; savoir à celles de Sassenage, de Grolée, d'Ostun de Tallard, d'Allemand, de Visieu-Faverges, de Loras-Jullianat, de Viennois, de la Tour de Gouvernet, branches des Paulins, de Corbeau, de Morienne, de Dumas-Charconne de Chivallet, de Barigne, de Barral, de Guignart de Saint-Priest, de Beauvais, de Quinsson, de Michalon, de Marnais, du Bourg, de Prunié-Saint-André, de Laube, & plusieurs autres.

Elle l'est aussi à celle de Grimaldy.

Les armes de la Maison de Leyssin sont d'*azur au sautoir d'or.*

LIEUR (le) en Chartrain, porte: *de gueules au huchet d'or, lié de sable, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine.*

Jacques le Lieur, Ecuyer, Seigneur de Poyer près Epernon, Maître des Eaux & Forêts de France, Brie & Champagne en 1548, épousa en 1550 *Marie* Bouchard, qui le rendit pere de trois garçons, qui firent partage en 1572: l'aîné fut *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Poyer & de la Mothe-Poisson, que *Suzanne* Sauscavoir rendit pere de *Denis* le Lieur, Ecuyer, Seigneur de Poyer, marié par contrat du 16 Juin 1597 à *Marie* de Cosne, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, & d'*Anne* de Harchevillle, dont *Jean* le Lieur, Ecuyer, Seigneur de Poyer, marié par contrat devant Morillon, Notaire à Saint-Piat, 5 Mars 1628, *à Catherine* Viole, mere d'*Eustache* le Lieur, Ecuyer, Seign. de Poyer, marié, présens Mancet & Dinant, Notaires à Orléans, 11 Mai 1656, à *Marie* le Jumentier, dont nous ignorons la postérité.

Quoique les suivans ne prouvent pas leur jonction avec les ci-dessus, cependant comme ils ont toujours porté les mêmes armes, il est à croire qu'ils ont une commune origine. *François* qui suit pouvoit être frere ou neveu de *Jacques* ci-dessus.

François le Lieur, Ecuyer, Seigneur du Verger en Vendomois, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, vivant en 1533, laissa de *Guillelmine* Quilleson *Joseph* le Lieur, Ecuyer, Seigneur du Verger, que *Renée* de Barville, mariée, présent Perthuis, Notaire, 25 Avril 1542, rendit pere d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Verger, marié par contrat, présent Bardet, Notaire, à *Cecile-Georgette*, mere de *Joseph* le Lieur, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Verger, mari, présent ledit Bardet, le 30 Septembre, de *Françoise* Ronsard, fille de *Claude*, & d'*Anne* de Tiercelin, dont *Charles* le Lieur, Ecuyer, Seigneur de la Voute, marié en 1637 à *Elisabeth* du Trévoux, *aliàs* Trévaux, mere de *Joseph* le Lieur III du nom, Chevalier, Seigneur de la Voute, marié, présent Lhermite, Notaire à Châtillon, 7 Décembre 1665, à *Genevieve* Thuillier. On ignore leur postérité.

LIGNERIS (des) en Vendomois. Les armes : *de gueules, fraisé d'argent au franc quartier d'or, chargé d'un lion de sable au lambel de trois pendans d'azur.*

I. *François* des Ligneris, qualifié Chevalier en 1389, avoit pour femme *Anne* de Tournemine ; dont,

II. *Pierre* des Ligneris, qui eut de *Jeanne* de Baudimant *Michel*, qui suit.

2. *Jean*, Seigneur de Tacheres, quitta l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem pour épouser *Louise* de Balue, mere de *Françoise*, femme d'*Urbain* de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Guillerval, dont la postérité subsiste.

3. Et *Marie*, qui eut des enfans d'*Hugues*, Ecuyer, Seigneur de Hamel.

III. *Michel* des Ligneris, I du nom, Ecuyer du Duc d'Alençon, épousa *Claude* Cardonne, fille de *Jean-François*, Chambellan du Roi, & niece de Dom *Frederic* de Cardonne, Viceroi de Naples pour le Roi d'Espagne en 1467 ; dont,

IV. *René* des Ligneris, Chevalier, Seigneur d'Azay, Echanson de la Reine de Navarre, épousa en 1500 *Anne* de Champroux, fille de *N*.... Seigneur de Villequoy, dont 1. *René*, Seigneur d'Azay, qui suivit le parti de la Religion Prétendue Réformée, s'attacha au service du Roi de Navarre, & fut tué à la bataille de Dreux en 1562, sans laisser d'enfans d'*Antoinette* Babou de la Bourdaisiere sa femme ; 2. *Jacques* qui suit ; 3. *Etienne*, Abbé de la Prée, mort en 1567 ; 4. *Anne*, femme de *N*.... de Languedoue, Ecuyer, Seigneur de Pussay ; 5. & *Anne*, femme de *Charles* de Feugerest, Ecuyer, Seigneur de Vacheresse.

V. *Jacques* des Ligneris, Chevalier, Conseiller d'Etat, Ambassadeur pour le Roi au Concile de Trente, Président à Mortier au Parlement de Paris 1554, laissa de *Jeanne* Chaligault, Dame des Crosnes, sa femme, *Claude*, envoyé à Rome par *Henri II* en 1556, mort sans alliance ; 2. *Théodore* qui suit ; 3. & *Jeanne*, femme de *Claude* Dupuy, Baron de Bellefaye, & Seigneur du Coudray en Berry.

VI. *Théodore* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Bailly, Chauvigny, Beauvais, Auman, Morancez, la Mothe & Fontaines, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, baptisé dans l'Eglise de Chauvigny 18 Avril 1553, marié 14 Février 1577 à *Françoise* de Billy,

Billy, Dame de Courville, fille de *Louis*, Baron de Courville, dont 1. *Jean*, mort sans alliance à vingt ans; 2. *Louis*, Seigneur de Courville, mari d'*Anne* de Fromentieres, fille de *Joachim*, Seigneur de Montigny en Dunois, & de *N.*, de Courcillon, eut un fils mort jeune, & deux filles, *Renée*, femme de *Charles* de Fresnoy, & *Anne*, femme de *N...* Duteil, Baron de Samois; 3. *Jacques*, Seigneur de Fontaines, Amisne, & Courville en partie, épousa en 1616 *Lucrece* de Fromentieres, sœur de ladite *Anne*, & mere d'un fils Seigneur de Beauvais, mort sans alliance, & de *Marie*, femme de *Charles* Thoreau, Baron de Moticard, dont des enfans; 4. *Albert* qui suit; 5. *Geoffroy*, Chevalier de Malte; 6. *Jeanne*, femme de *François* de Fontenay, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de la Frenay au Perche; 7. *Marie*, femme de Lancelot-Kaerbout, *alias* Carbout, Ecuyer, Seigneur de Gemasse au Maine, dont postérité; 8. & *Françoise*, morte au Château de Sours en 1615, sans enfans de *Nicolas* Dangeul, Chevalier, Seigneur dudit Sours.

VII. *Albert* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean de la Forest, Saint-Hilaire, Desnoyers, & de Beauvais, où il mourut 13 Janvier 1652, transféré le lendemain dans l'Eglise de Fontaine-la-Guion, avoit épousé par contrat devant *Germain* Nasse, Notaire Royal à Châteauneuf en Thimeraye, dernier Mai 1631, *Genevieve* de Lorent, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Douceré, dont 1. *François*, mort sans alliance à vingt-quatre ans; 2. *Louis*, qui suit; 3. & *Angelique*, femme de *René* d'Ecauville, Ecuyer, Seigneur de Lignerolles, dont la postérité subsiste.

VIII. *Louis* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Beauvais, Paroisse de Champroux, Saint-Jean de la Forêt, Fontaine-la-Guion, &c. né 6 Janvier 1636, épousa par contrat passé devant Bourgeois, Notaire à la Ferté Arnaud, 22 Février 1667, *Louise* de Gravel, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Arpentigny, & de *Madeleine* de Coutances, dont 1. *Philippe*, né 18 Novembre 1667, Chanoine de Chartres, & Archidiacre de Blois dans ladite Eglise, mort Juillet 1751; 2. *Louis-François*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean de la Forêt, ancien Brigadier des Gardes du Corps du Roi, Chevalier de Saint Louis, né 15 Mars 1670, mort en 1744, sans laisser d'enfans de *Marguerite* Garnier de Saint-Ville, marié 15 Octobre 1720; 3. & *Jean-Baptiste*, qui suit.

IX. *Jean-Baptiste* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Beauvais, & Fontaine-la-Guion, né 16 Juin 1754, épousa devant *Gabriel* Chantier, Notaire à Chartres, 2 Avril 1707, *Marie-Anne* Beurier, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Hauville, & de *Barbe* Cottereau, Dame de Chevillon, dont 1. *Louis-François*, qui suit; 2. *Marie-Barbe*, née 15 Août 1710, femme par contrat devant Evrard, Notaire à Chartres, 30 Juillet 1737, de *Pierre-René* de Thieslin, Chevalier, Seigneur de Loriere & Bois-Guinault au Maine, pere de *Marie-Anne* Thieslin de Bois-Guinault, femme 11 Janvier 1754, de *François-Victor* des Feugerest, Comte des Feugerest près Belleme au Perche, Seigneur de la Chapelle Souet, Saint-Martin du Doigt, & Cosme-la-

Couture, dont des enfans ; 3. *Marie-Anne-Thérese*, née 7 Mai 1712, élevée à Saint-Cyr, non mariée ; 4. & *Catherine-Thérese*, née 16 Janvier 1718, Religieuse aux Carmelites de Chartres, dont elle étoit Prieure en 1759.

X. *Louis-François* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Beauvais & Fontaine la-Guion, né 4 Septembre 1715, a épousé, présent Evrard, Notaire à Chartres, 19 Février 1740, *Marie-Françoise* d'Avignon, fille de *Claude*, Procureur du Roi, & Maire de Chartres dont sont issus 1. *Jean-Baptiste-Claude*, né 24 Décembre 1743, Mousquetaire de la seconde Compagnie ; 2. & *Marie-Françoise-Thérese*, née 26 Mars 1741, femme par contrat devant Marie, Notaire à Chartres, 5 Mars 1759, de *René César* de Courtarvel, Chevalier, Seigneur de la Cour de Souday au Maine, ancien Lieutenant de la Marine, Infanterie, né 25 Avril 1728, fils puîné de *César*, dit le Marquis de Saint-Remy, Chevalier, Seigneur de Lierville, Verde, Boutsay en Dunois ; mort 8 Septembre 1757, & de *Marie Jeanne* de Prunelay-Saint-Germain, morte 28 Mai mil sept cent trente-trois, dont des enfans.

LION en Beauce porte : de *sable à 9 besans d'or* 4. 3. 2.

Etienne de Lion, Chevalier, Sire dudit lieu près d'Arthenay en Beauce, vivant en 1190 & 1209, pere d'*Etienne II*, Sire de Lion, mari d'*Hedeburge* de Saint Lié, fille d'*Etienne*, Ecuyer, dont *Philippe* de Lion, Seigneur dudit lieu, mentionné dans un acte de l'an 1263, avec son fils *Guillaume*, vivant en 1300, pere de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Lion, employé dans les guerres de 1338, pere d'*Etienne III*, vivant en treize cent quatre-vingt dix : *Jean* de Lion son fils, Euyer, Seigneur dudit lieu, épousa en 1414 *Isabeau* Labombelle, qui se remaria avec *Guillaume* de Buzanval, Ecuyer, Seigneur de Chaussy. *Bertrand* de Lion, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, marié à *Jeanne* Boursier, fille d'*Etienne* & de *N...* de Letourville, eut 1. *Jean*, III du nom, qui suit ; 2. *Guillaume II*, dont il sera parlé après son frere ; 3. *Guillemette*, femme de *Jean* Guespier, Ecuyer ; 4. *Perrette*, femme de *Guillaume* de Beauvilliers ; 5. *Fabienne*, femme de *Jacques* Pelletier ; 6. *Etiennette*, femme d'*Etienne* Dubois ; 7. *Marion*, femme de *Jean* Gauthier ; 8. *Michelette*, femme de *Jean* de Beaune, Ecuyer ; 9. & *Jeannette*, âgée de vingt-deux ans en 1487.

Jean de Lion, III du nom, vivant en 1487, fut pere 1. de *Jean* de Lion, IV du nom, vivant en 1539, dont on ignore l'alliance ; 2. *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Fougeux, épousa *Alix* de la Haye, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du Boullay, Paroisse d'Acheres, & de *Marie* d'Aucoih, vers 1534 ; 3. & *Anne*, que les actes de 1526 & 1527 font femme de *François* de Foville.

Guillaume de Lion, Ecuyer, Seigneur de Coulet, épousa *Jeanne* de Prunelé, fille d'*Hugues II*, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne* Duplessis-la-Roche-Pichemer ; ledit *Guillaume* fut présent avec sa femme, transaction passée 14 Décembre 1498, entre les enfans du premier & deuxieme lit dudit *Hugues* de Prunelé, & fut pere de *Blanche* de Lion, femme d'*Elie* de Sauvigny, dont des enfans.

LIOUVILLE. Cette Terre a donné son nom à une noble & ancienne Famille, qui portoit pour armes : *D'argent à 4 fasces de gueules, la premiere fasce de gueules, chargée de trois billettes d'argent*, dont étoit *Perronelle* de Liouville, *aliàs* Leoville, fille de *N.* Sire de Liouville, & de *Jeanne* de Prailly, femme d'*Hugues* de Prunelé, I. du nom, Sire de la Porte.

I. *Guillaume* de Liouville, qui pouvoit être frere ou neveu de la susdite *Perronelle*, fut Seigneur de Liouville, dont il rendit aveu en 1394 au Seigneur de Villiers-Liezard, & mourut en 1400, laissant 1. *Guillaume II*, qui suit; 2. & *Philippe*, femme de *Jean* Levaurier, Ecuyer, suivant un titre du Trésor de Saint Aignan d'Orléans de l'an 1405.

II. *Guillaume*, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Andouville & Montvilliers, reçut un aveu en 1401 dans son Château d'Andouville, où il demeuroit, des Chanoines de Saint Aignan, pour leur Terre de la Ferriere. Il eut de *Marguerite* de Boutevilliers, sa veuve en 1415, *Pierre*, qui suit; 2. & *Philippe*, tous deux sous la tutelle de *Robert* de Boutevilliers leur oncle maternel.

III. *Pierre* de Liouville, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Montvilliers en 1430, laissa d'*Antoinette* de Dannemarie sa femme, 1. *Jean*, Seigneur de Liouville, pere par *Jeanne* Dumoulin sa femme, de *Jean*, Chanoine de la Ste Chapelle de Bourges, qui rendit aveu pour lui & *Lionnet* son frere en 1524, 2. *Pierre*, II du nom, qui suit; 3. *Guillaume*, mort sans alliance; 4. & *Catherine*, Dame en partie de Liouville, femme de *Pierre* de Bouart, Ecuyer, Seigneur de la Cuissiere.

IV. *Pierre* de Liouville, après la mort de *Jean* & *Lionnet* ses neveux, devint Seigneur de Liouville, épousa dans la Ville d'Auxerre *Marthe* de Gonthier, dont

V. *Jacques* de Liouville, Ec. Seigneur dudit lieu, eut de sa femme, dont on ignore le nom, 1. *Philippe*, qui suit; 2. & *Marguerite*, qui, conjointement avec *Philippe* son frere, vendit la part qu'ils avoient dans Liouville à *Antoine* de Bouart, Seigneur de la Cuissiere, fils de *Pierre* ci-devant.

Philippe de Liouville, Seign. dudit lieu, qu'il vendit avec sa sœur, ne laissa que deux filles, *Renée* & *Marguerite*, dont nous ignorons les alliances. *V.* Tom. 2. de ce Dict. p. 42.

LONGUEAU, en Gâtinois : porte; *d'azur fretté d'argent de six pieces.*

Dans le dénombrement des Ecuyers de la Châtellenie de Château-Landon, on trouve *Robert* & *Pierre* de Longueau, enfans de *Geoffroi*, vivants en 1200, & qui demeuroient dans la Baillie de Cessy. Nous commencerons par *Jean*, qu'on croit descendre de *Pierre*, & duquel nous avons une filiation suivie.

I. *Jean* de Longueau, Ecuyer, Seigneur de Parville, possédoit aussi du bien en la Paroisse de Mardie en Orléanois, suivant un acte de 1390, & mourut en 1392, laissant d'*Isabeau* de Rougemont sa femme, mentionnée dans l'échange ci après, *Guillaume*, II du nom, qui suit; 2. *Philippine*, laquelle fit un échange avec son frere d'une Maison sise à Mardie, qu'il avoit eue de son pere, par acte pardevant Asselin, Notaire

à Orléans en 1390 ; 3. & *Jacqueline*.

III. *Guillaume* de Longueau, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Parville, pere de, 1. *Hugues*, qui suit ; 2. de *Jean* vivant en 1410, & mort sans hoirs.

IV. *Hugues* de Longueau, Ec. Seigneur de Parville, Clerault, Limiers, Javersy & Clerembaut, eut d'*Anne* la Chapelle, entr'autres,

V. *Guillaume* de Longueau, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Parville, Clerault, Chesnoy, &c. héritier de *Pierre* de la Chapelle, Ecuyer, suivant les Actes de 1463, 1469 & 1480, laissant d'*Andrée* de Sceaux sa femme, *Jean*, Seign. d'Escrinielles, mari en 1459 de *Catherine* de Courtenay, fille de *Jean III*, Seigneur de Bleneau, & de *Marie* de Boucar ; 2. *Bertrand*, qui suit ; 3. *Jean* le jeune, Ecuyer, Seigneur de Javersy & de Boines en partie, laissant de *Jeanne* de Sainville, Dame de Fessart, pour fille unique, *Françoise* de Longueau, Dame de Javersy & Fessart, femme en 1516 de *René* de Gauville, Chevalier, Seigneur de Moncelart, dont des enfans ; 4. *Richard*, Seigneur de Clerault, Paroisse de Sully-la-Chapelle, épousa *Marie*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Fay-aux-Loges, dont *Louise* de Longueau, Dame de Clerault, femme d'*Antoine* de Pathay, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; & *Jacqueline*, Dame du Chesnoy, femme de *N.* du Chesnoy, Ecuyer.

VI. *Bertrand* de Longueau, Ecuyer, Seigneur de Parville, Clerembaut & Boines en partie, épousa *Marie* de la Caille, fille de *Martin*, Ecuyer, Seigneur de Souville & Baudaroy, & de *Jacquette* Levaurier, dont, 1. *Jean*, qui suit ; 2, *Richard*, Seigneur de Clerembaut & de la Grange, épousa *Marie* Laurime, mere de *Marguerite* Longueau, qui laissa des enfans d'*Etienne* Chartin, Ec. Seig. d'Isigny ; 3. *Jacquette*, femme de *Louis* de Parville, Ec. Seigneur du Coudray & du Buisson ; 4. *Gabrielle*, femme de *Gilbert* de la Courtieme ; 5. & *Marguerite*, Dame de Clerembaut, femme de *Richard* de la Vieuville.

VII. *Jean* de Longueau, Ec. Seigneur de Parville, S. Michel, la Mothe-Boutin, & Clerembaut en partie, épousa 13 Février 1538 *Jeanne* de Courcelles, Dame de Thorigny, mere de, 1. *Jean II*, qui suit ; 2. *Marie*, femme de *Nicolas* de Languedoue, Ecuyer, Seigneur du Cloux ; 3. & *Louise*, femme de *Jean* Aubin, Ecuyer, Seigneur d'Appilly.

VIII. *Jean* de Longueau, II du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Parville, Saint-Michel & Clerembaut, épousa 9 Janvier 1554 *Aimée* d'Aucourt, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seign. de Vaugirard & Villezuy, & de *Claude-Bernard* de Champigny ; dont,

IX. *Jean* de Longueau, III du nom, Chevalier, Seigneur de Parville, Saint-Michel & Clerembaut, épousa 3 Septembre 1574 *Aimée* de Montmiral, fille de *Thierry*, Ecuyer, Seig. de Chambon & d'Aunay-la-Riviere, & d'*Antoinette* Lamy, dont, 1. *Jean IV*, Seigneur de S. Michel, sans enfans de *Jacqueline* de Martel sa femme ; 2. *Christophe*, Ec. Seigneur de Parville, marié, présent Chesnard, Notaire à Péthiviers, à *Jeanne* de Barville, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur du Buisson, & de *Louise* de la Tail-

le, qui le rendit pere de *Jean*, Seigneur de Parville, qui de *Suzanne* de Vievre, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Montliard, & de *Suzanne* de Merlin, eut un fils & une fille. Le fils fut *François*, Ecuyer, Seigneur de Parville, du Buisson & du Portail, marié 3 Novembre 1641 à *Isabelle* le Cornu, fille de *Josué*, Ecuyer, & de *Judith* de Bonfils, dont, *François-Florisel*, tué en 1668; & *Anne*, femme, 1°. de *François* Lefort, Chevalier, Seigneur de Villemandor; 2°. de *Paul* Lemaitre de la Maisonfort: 3. *Guillaume III*, Seigneur de Villeluy & Saint-Benoist, épousa *Eléonore* de la Fosse, fille de *Christophe*, Ecuyer, Seigneur de la Ronce près Montmirel en Brie; & de *Marguerite* Taupin, dont *Henri*, Seigneur de Villeluy, qu'*Isabelle* Ribaut rendit pere de *Nicolas* & *Joseph*, dont nous ignorons la postérité; 4. *Louis*, qui suit; 5. *Aimée*, femme de *Guillaume* Aubriot, Ecuyer, Seigneur de Courfrant; 6. & *Marie*, épouse d'*Aimé* de Trignac, Ecuyer.

X. *Louis* de Longueau, I. du nom, Chevalier, Seigneur de S. Michel & Clerembaut, épousa 28 Juin 1619 *Marie* de Launoy, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Girouville, & de *Madeleine* Cauchon, dont 1. *Louis*, II du nom, qui suit; 2. & *Achille*, Seign. de Clerembaut, marié 19 Février 1662 à *Madeleine* Agard, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Cinqchesnes, & de *Marthe* Desguets, dont on ignore la postérité.

XI. *Louis* de Longueau, II du nom, Chevalier, Seigneur de S. Michel, le Grand-Chalant, les Fortes-Caves, & autres lieux, Maître d'Hôtel du Roi, eut de *Charlotte* de Clavelle sa femme, 1. *Louis*, III du nom, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Launay, Ecuyer ordinaire du Roi, qui de *N*... Tessier a laissé pour fils unique *N*... de Longueau, Seigneur de Villereau, Capitaine de Cavalerie dans Clermont-Prince, Chevalier de Saint Louis, marié en Avril 1692; 3. *Charles*, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, mort 25 Avril 1707, marié par contrat devant Lair Tabellion de la Châtellenie Royale d'Yenville 24 Mars 1700, à *Marie-Louise* de la Primaudie, Dame de Lion en Beauce, où elle est morte en Octobre 1740, inhumée dans l'Eglise dudit lieu auprès de son mari, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Lion, Campoix, &c. & de *Marie* Natte, dont une fille. *Voyez* VIDAL, *Tom. VI.* 4, 5, 6, 7, *Marie*; *Marguerite*, *Charlotte*, & *Louise*, dont on ignore les alliances.

XII. *Louis* de Longueau, III du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, le Grand-Chalant, &c. Pensionnaire du Roi pour ses services, mort 1 Janvier 1733, épousa 16 Mars 1700 *Louise-Suzanne* Viare, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Tillebazin, Capitaine dans Vendomois, & de *Suzanne-Alexis* Huette, dont sont issus, 1. *Louis-Charles*, qui suit; *Pierre-Jacobé*, dit le Chevalier de St.-Michel, né en Avril 1710; 3. *Josephe-Christophe-Marguerite*, née 1711, femme 6 Juillet 1734, & veuve 12 Avril 1754 de *Joseph-Charles* de Launoy, dit M. de Lugny, fils de *Louis*, Chevalier, Seign. de Girouville, & d'*Elisabeth Madeleine* Duhamel, dont des enfans; 5. & *N.* non mariée.

XIII. *Louis-Charles* de Longueau, Chevalier, Seigneur de S.

Michel, né Novembre 1705, a de *N*.. de Morainville sa femme deux garçons & quatre filles aujourd'hui vivans.

LORON, en Nivernois. Porte : *De sable à une fasce d'argent.*

Jean, aliàs *Lazare* de Loron, Chevalier, Baron de Limanton, Seigneur de Domery-sur-Chorres, & de Servon près Corbigny en Nivernois, épousa *Melchionne* de la Tournelle, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Tournelle & Montjardin, & de *Jacqueline* de Baudiment. Il laissa *Anne* de Loron, fille unique, Dame de Domery & de Servon, femme 25 Décembre 1625 d'*Elie* de Jaucourt, Baron de Blancy, né 24 Novembre 1604, mort à Domery 6 Octobre 1667. *Voyez* JAUCOURT.

René de Loron, Chevalier, Seigneur de Tharoft au Baillage d'Avalon, que l'on présume fils de *Pierre* de Loron, Ecuyer, Seigneur de Domery, & d'*Hippolite* de Gamaches, épousa, présents Bellon & Mesnard, Notaires à Avalon, 4 Juin 1642 *Clorinde* de Jaucourt, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-And'heux, Menestreux, &c. & de *Renée* Duplessis la-Perrine. Ladite *Clorinde* mourut sans enfans, ayant, par son testament du 7 Janvier 1655 publié au Bailliage d'Avalon le 6 Février suivant, disposé de la plus grande partie de ses biens en faveur de *Renée* Duplessis sa mere, laquelle étant morte peu après, ses héritiers transigerent devant Bellot Notaire à Avalon dernier Juin 1646 avec ledit *René* de Loron, qui prit une seconde alliance.

François de Loron, Chevalier, Baron de Limanton, Seigneur de Vilaine & Ferieres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa en 1575 *Marie-Elisabeth* de Courtenay, fille de *François*, Seigneur de Blenau, & d'*Helene* Quinquet, qui le rendit pere de *Françoise* de Loron, Dame de Vilaine, &c. mariée par contrat devant Balezy Notaire à Moulins 13 Février 1605 à *Jacques* de Courtenay, Chevalier, Seigneur de Champigny, fils de *Jacques*, Seigneur du Chesne, & de *Marie* de Gauville, Dame de Fortmaville & Montelart, présente au contrat de mariage de son fils, étant alors seconde femme du susdit *François* de Loron, Baron de Limanton : ladite *Françoise* de Loron mourut à Changy 3 Mars 1625, & fut inhumée dans l'Eglise de Gy sa Paroisse, où l'on voit son épitaphe avec ses armes où il n'y a qu'une fasce, laissant des enfans dudit *Jacques* de Courtenay, mort 10 Août 1642 inhumé près de sa femme.

LOTIN, en Beauce. Porte : *Echiqueté d'argent & d'azur.*

Robert Lotin, Ecuyer, Seign. de Charny, Conseiller en la Cour des Aides, fils de *Robert*, Conseiller au Parlement, & de *Marie* Anguenin, épousa *Louise* Hurault, fille de *Jean*, Président à la Cour des Aides, & de *Guillemette* de Guetteville, dont, 1. *Guillaume* qui suit ; 2. & *Isabeau*, femme de *François* Loyson, Conseiller au Parlement. *Guillaume* Lotin, Vicomte de Vaux, Seigneur de Charny, épousa *Jeanne* Brochart, fille de *Jean*, Seigneur de Champigny, & de *Jeanne* Tronçon, dont *Guillaume* Lotin, Seigneur de Charny, Conseiller au Grand-Conseil en 1594. eut de *Madelene* Morin *François* qui suit, & *Nicolas*, Seigneur de Martelly, Conseiller au Grand-Conseil, dont on ignore l'alliance. *Fran-*

çois Lotin, Seigneur de Charny & Saint-Pere-Avit-Lepreux, laissa de *N..* Gamin, fille de *Pierre*, Conseiller au Parlement, 1. *Jean-Pierre*, qui suit; & 2. *Nicolas*, Seigneur de Charny, Conseiller au Grand-Conseil. *Jean-Pierre* Lotin, Seigneur de Saint-Pere-Avit-Lepreux, Conseiller au Parlement de Metz, puis Président à la Cour des Aides à Paris, laissa des enfans de *N...* Larcher sa premiere femme.

LUYERES, en Orléanois, *aliàs* LUYERE. Porte : *D'or, à la bande de gueules, accompagnée de six tourteaux de sable mis en orles.*

Geoffroy de Luyeres, Chevalier, Seigneur dudit lieu, est nommé avec *Typhane* sa femme dans un Acte de l'an 1239, conservé dans l'Hôtel-Dieu d'Orléans, par lequel ils amortissent les censives qu'ils avoient sur la Seigneurie de Manouville. Le dernier mâle de cette Maison est *Pierre* de Luyeres, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui en rendit aveu en 1389 & 1398, & ne laissa que deux filles; *Jeanne*, Dame en partie de Luyeres, femme de *Jean* de Montigny en 1410, dont il ne paroît pas qu'elle ait eu des enfans, puisque *Marie* de Courcy, fille de *Marie* de Luyeres sa sœur, & de *Pierre* de Courcy, Ecuyer, porta la Seigneurie de Luyeres en la Maison de Bombel par son mariage avec *Amador* de Bombel, Ec.

Le Fief de ce nom, qui est dans la Paroisse de S. Germain-le-Grand en Beauce, Diocèse d'Orléans, est aujourd'hui possédé par *Charles*, Comte de Vandeuil, Chevalier de Saint Louis, Seig. dudit Saint-Germain & Luyeres.



MA MA

MAUBEC. Porte pour armes : *D'or à deux Léopards d'azur, posés l'un sur l'autre.* C'est une branche de l'ancienne Maison de Bocsozel.

Humbert de Bocsozel vivoit vers l'an 1093 ; il eut pour fils un autre *Humbert* de l'an 1134. Celui-ci fut pere d'*Aymond* de Bocsozel, qui eut un autre *Aymond*, lequel vivoit encore en 1202, ainsi qu'on verra ci-après par une donation qu'il fit à un de ses enfans. Cet *Aymond*, II du nom, eut trois enfans, *Guy*, *Aymond*, & *Humbert*. *Guy* & *Humbert* continuerent sous le nom de Bocsozel, d'où descend la Famille de Montgontier du Dauphiné; d'*Aymond* est descendue la Famille qui a depuis porté le nom de Maubec.

I. *Aymond* de Bocsozel, III du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, épousa en 1202 *Jeanne* de Maubec, fille unique & héritiere de l'ancienne Famille de Maubec, qui porta en mariage la Terre de Maubec & d'autres grands biens : en considération de quoi ledit *Aymond* prit le nom de sa femme, ainsi que ses descendans. Un Cartulaire de Vienne porte dans l'une de ses Chartres qu'*Aymond*, pere dudit *Aymond*, III du nom, lui donna ce qu'il avoit dans le Mandement de Roche par acte du mois d'Août de l'an 1202, & que le même jour l'Archevêque & le Chapitre l'en investirent en présence de Bumon Chanoine, & d'*Hugues* Mulet, Chevalier.

Ce fut en 1239 & le cinq des Ides de Mars qu'*Aymond* de Bocsozel, III du nom, prit la qualité de Seigneur de Maubec dans un hommage qu'il fit au Comte de Savoye. Il eut un fils de ladite Dame de Maubec, nommé

II. *Aymond* de Bocsozel, IV du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, se maria l'an 1253 ; il quitta les nom & armes de Bocsozel, pour prendre les nom & armes de sa mere. Les armes de Bocsozel sont : *d-or au chef échiqueté d'argent & d'azur de deux traits* : & celles de l'ancienne famille de Maubec étoient : *d'or au Léopard d'azur*. Ses successeurs y ont ajouté un autre Léopard. Ledit *Aymond* fut pere de

III. *Aymond* de Bocsozel, IV du nom, Seigneur de Maubec & Roche, se maria en 1276 avec *Jeanne* de Berenger, de laquelle il eut *Humbert*, qui suit, *Alix* & *Jeanne*.

IV. *Humbert* de Bocsozel, III du nom, Chevalier, Seigneur de Maubec & de Roche, n'est nommé qu'*Humbert*, Seigneur de Maubec, dans un accord du pénultieme des Kalendes de Septembre 1297 entre *Amédée*, Comte de Geneve, & *Amédée*, Comte de Savoye, où il paroît comme témoin l'an 1309 le 5 des Ides de Septembre. *Hugues* Dauphin, Seign. de Saucigny, épousa *Marie* de Savoye, fille du Comte *Amé*, V du nom, en présence d'*Humbert*, Seigneur de Maubec,

qui est qualifié Chevalier. Ledit *Humbert* de Maubec épousa *Agnès* de Clermont, dont il eut *Hugues*, qui suit, & *Aymard*.

V. *Hugues* de Maubec, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, de Saint-Albin, de Serpeze, de Montfort & de Valdilins, épousa *Marguerite* Danduzé, & passa une quittance de la dot de ladite *Marguerite* à son pere en 1339. Le Comte *Aymond* de Savoye le nomme dans son testament l'un des Conseillers d'*Amé V* son fils.

Ledit *Hugues* eut pour enfans, *François*, qui suit, *Belmond*, *Jacquemette* & *Blanche*.

VI. *François* de Maubec, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, des Esparres, de Châteaunay, fit hommage noble au Dauphin le 22 Mars 1363 pour la Terre de Maubec, & pour celle de Caseneuve & des Esparres. Il épousa en cette même année *Alix* de Grolée, dont il eut pour enfans, 1. *Hugues*, dont il sera parlé; 2. *François-Humbert*, qui a fait la branche de Renage qui ne subsiste plus; 3. *Alix-Philiberte*, mariée à *Philippe* de Vienne, qu'elle épousa le 14 Juin 1395. Ce *Philippe* de Vienne étoit fils de *Jean* de Vienne, Seign. de Rolland, Amiral de France, & de *Catherine*.

Ledit *François* de Maubec fut un des Seign. qui furent au voyage de Prusse avec le Lieutenant Saintré, sous le Regne de *Charles V* l'an 1370.

VII. *Hugues* de Maubec, VII du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec, & de la Roche, des Esparres, &c. épousa *Jeanne* de Montlor, par contrat de mariage du 21 Janvier 1425: elle étoit fille & héritiere de *Louis* de Montlor & de *Marguerite* de Polignac sa premiere femme; cette alliance obligea les successeurs en ligne directe de prendre le surnom de Montlor.

Hugues combattit à la bataille qui se donna dans le Viennois auprès d'Authon l'an 1429 contre le Prince d'Orange, les Ducs de Bourgogne & de Savoye. De Serre & les autres Historiens François disent que ledit *Hugues*, Baron de Maubec, y fut remarqué entre tous pour y avoir fait des prodiges de valeur. Il eut de ladite *Jeanne* de Montlor son épouse, *François-Louis*, qui suit; *Hugues*, auteur de la seconde branche en Dauphiné; *Alix*, qui épousa *Pierre* de Dio; *Antoinette*, qui épousa *Robert* de Lastic, Seigneur du Sac en Auvergne; *Guerine*, & *Artaud*, auteur de la branche établie dans le Comtat Venaissin.

VIII. *François-Louis* de Maubec-de-Montlor, Seigneur & Baron de Maubec, &c. se maria l'an 1448 avec *Anne* de la Fayette, fille de *Gilbert* de la Fayette, Maréchal de France, dont il eut *Louis* ci-après; *Claude*, Seigneur de Salezieu & de Lugnet en Auvergne, qui eut deux enfans, morts sans postérité; *Jacques*, Chevalier de Saint Jean de Jérusalem, qui fut depuis Commandeur de Puismaison; *Anne*, mariée à *François* de Rouviere, Seigneur de Peynier.

IX. *Louis* de Maubec de Montlor, Seigneur du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec-de-Montlor, Conseiller & Chambellan du Roi, épousa l'an 1476 *Alix* de Miolans, fille de *François*, Seigneur de Miolans en Savoye; il eut *Louis*, qui suit; *Anne*, mariée à *Louis*, Ba-

ron de Sassenage.

X. *Louis* de Maubec de Montlor, III du nom, Seigneur & Baron de Maubec de-Montlor, épousa l'an 1497 *Philippine* de Balzac, fille de *Robert*, Baron d'Autraigues; il n'eut qu'une fille nommée *Fleurie* de Montlor, Marquise de Maubec, &c. se maria l'an 1526 avec *Jean* de Vesc, Baron de Grimaud. *Louis* de Montlor son pere, & elle donnerent aux enfans qui naîtroient de ce mariage tous leurs biens, à la charge qu'ils prendroient le surnom de Montlor. Elle ne laissa que des filles.

Seconde Branche; Maubec de Roche.

VIII. *Hugues* de Maubec, III du nom, Seigneur de Roche en Dauphiné, & de Châteauneuf de Monestier en Vivarais, second fils d'*Hugues* de Maubec, II du nom, Baron de Maubec & de Roche, & de *Jeanne* de Montlor. Il épousa en 1478 *Enemonde* Allemand; il transigea le 27 Mars 1514 avec Noble Falcos Allemand, neveu de sa femme, touchant sa dot. Il eut pour enfans, *Aymard* ci-après; *François*, marié avec *Jeanne* de Chameau, dont il n'eut qu'une fille; *Jean*, qui combattit à la journée de Marignan l'an 1535; il fut aussi à celle de Cerisolles l'an 1544, comme le dit le pere *Hilarion* de Coste dans l'Eloge des Dauphins de France; *Guillaume*.

IX. *Aymard* de Maubec, Seigneur de Roche, épousa *Claudine* de Theïs l'an 1529, il en eut *François* de Maubec, Seigneur de Roche, mort sans postérité en 1608; *Anne*, qui épousa *Claude* de la Malardiere, Seigneur de Massonas; & *Martine* épousa *Philibert* de Cordon, Seigneur de Vieux en Bugey.

Troisieme branche de Maubec.

VIII. *Artaud* de Maubec, le plus jeune des enfans d'*Hugues* de Maubec, II du nom, Seign. Baron de Maubec & de Roche, & de *Jeanne* de Montlor, fut le premier qui vint s'établir à Mormoiron dans le Comtat Venaissin, où après avoir résidé pendant plusieurs années, il se maria le 3 Fév. 1498 avec *Antoinette* de Martiny, fille de *Bertrand*, Seigneur de Montguers, habitant du Buis en Dauphiné. Ils passerent leur contrat de mariage le 21 Mai 1507, reçu par *Amédée* Guillini Notaire de Mormoiron: il y est dit que ledit mariage avoit été fait & consommé selon les Loix de l'Eglise depuis plusieurs années, & il n'avoit été rédigé par contrat qu'alors, par la négligence des Parties; dont il eut *Etienne* ci-après.

Louis de Maubec, & *Hugues*, III du nom, qui transigea avec Noble Fallot-Allemand, neveu de sa femme en 1514, étoit frere ainé d'*Artaud*; *Jacques* de Maubec, Chevalier de Saint Jean de Jérusalem, paya mille écus à *Artaud* son oncle, ainsi qu'il conste par acte du 1 Avril 1519, écrivant *Amédée* Guillini Notaire de Mormoiron, où il est dit qu'*Artaud* de Maubec reçoit de *Louis* de Maubec son frere, & par les mains de *Jacques* de Maubec son neveu, Chevalier de Saint Jean de Jérusalem, la somme de mille écus pour reste & entier paiement de ses droits de légitime sur les biens du feu *Hugues* de Maubec son pere, Seigneur en son vivant de Maubec & de Roche. Le-

dit Chevalier *Jacques* fut Commandeur de Puismaison, & vivoit encore en 1542. Plusieurs Historiens, , & entr'autres, Guichenon, *André* Favin, *André* Duchêne & de Serre, parlent de la Famille de Maubec & des personnes illustres de cette Maison. Il est parlé d'*Artaud* de Maubec, fils d'*Hugues*, II du nom, dans l'histoire des Comtes de Valentinois par Duchêne, aux preuves pag. 99: où il rapporte un extrait des Registres du Parlement de Paris sur un Procès d'*Armand* de Polignac contre *Anne* de Montlor, veuve de *Charles* de Poitiers, & *François* de Maubec, dit *Louis* de Montlor; *Hugues Artaud*; & *Antoinette* de Maubec, enfans d'*Hugues*, Seigneur de Maubec, & de *Jeanne* de Montlor de l'an 1454.

Par actes des 3 Mai, 2 Nov. 1513, écrivant *Amédée* Guillini Notaire de Mormoiron, *Artaud* de Maubec reçoit de *Bertrand* de Martiny, Seigneur de Montguers son beau-pere, & par la main de *Raimond* de Martiny, son beau-frere, le reste & entier paiement de la dot d'*Antoinette* de Martiny sa femme.

Artaud fit son testament le dernier jour d'Avril 1519, écrivant ledit *Amédée* Guillini, il y est qualifié Noble *Artaud* de Maubec-Montlor, & fait son hér. universel *Etienne* de Maubec son fils.

IX. *Etienne* de Maubec prit le nom de Cartosi, ou Cartoux: il y fut obligé par le testament d'*Antoine* de Cartoux, Prêtre habitant de la Ville de Sault en Provence, parent d'*Antoinette* de Martiny mere dudit *Etienne*. Il le fit son héritier universel, à cette condition qu'il porteroit son nom lui & les siens à perpétuité. Ce testament est du 20 Janv. 1513, écrivant *Amédée* Guillini Notaire de Mormoiron.

M. *Pierre* de Cartosi ou Cartoux, habitant de Mormoiron, renouvella la même obligation à *Etienne* de Maubec; il le fit son héritier à cette condition qu'il continueroit de porter son nom, lui & les siens à perpétuité, par son testament du 21 Août 1540, écrivant *Antoine* Guillini Notaire de Mormoiron.

Etienne de Maubec-Cartoux épousa *Catherine* du Gart, du Thor, par contrat du 24 Juin 1534, écrivant *Blaise* Guerin Notaire du Thor, & *Etienne* de Tillia Notaire de Mazan; duquel mariage il eut, *Pierre*, dont il sera parlé; *Claude*, qui fut Prevôt de l'Eglise Cathédrale de St. Siffren de Carpentras; & *Esprit*.

Etienne de Maubec-Cartoux, ainsi qualifié dans son testament du 23 Avril 1551 (Notaire *Antoine* Guillini de Mormoiron) légua à *Catherine* de Gast sa femme les rentes qu'il avoit en Dauphiné, provenant d'*Artaud* de Maubec son pere, & fait son héritier *Pierre* de Maubec Cartoux son fils.

X. *Pierre* de Maubec-Cartoux avoit servi quinze ans en qualité de Capitaine d'Infanterie dans les Troupes du Roi (*a*); il épousa

(a) *On a plusieurs Passeports qui en sont foi, qui sont signés & scellés : un donné par M. le Comte de la Motte-Verdeyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur pour Sa Majesté à Grenoble, le* 11 *Mai* 1570 *: un autre donné à Turin par* Dona Catharina *d'Autriche, Duchesse de Savoye, le* 30 *Mars* 1593, *& plusieurs autres.*

Madeleine d'Augier de Malaucene le 24 Janvier 1569, écrivant *Guillaume* Gaudibert Notaire dudit Malaucene, duquel mariage il eut *Claude*, dont il sera parlé; *Esprit*, qui contracta mariage avec *Françoise* de Seguin de la Beaumette, mort sans postérité; *Louise*, mariée à *Pierre-Vincent* de Camot, d'une illustre Maison originaire de Piémont, mort sans postérité; & *Catherine*.

Pierre de Maubec-Cartoux, ainsi qualifié dans son testament du 12 Juillet 1592, (Notaire le dit *Guillini*) fit son héritier *Claude* de Maubec-Cartoux son fils.

XI. *Claude* de Maubec-Cartoux, Ecuyer, étant fort jeune fut à Valence, d'où son pere le fit venir, ainsi qu'on voit par un Certificat en original donné par M. *Dominique* Grenaldi, Recteur du Comtat, audit Noble *Claude* de Maubec-Cartoux (ainsi nommé & qualifié) portant ordre à tous ceux à qui il sera représenté de le laisser passer avec son Gouverneur & sa Suite, s'en allant trouver son pere à Valence, où il est en quartier d'hiver en qualité de Capitaine d'Infanterie dans les Troupes du Roi: ledit certificat est en date du dernier Septembre 1577. Signé, *D. Rector*; & *plus bas*, par mandement de mondit Seigneur, Carti, & scellé.

Ledit de Maubec-Cartoux épousa *Anne* d'Avalasi de Villeneuve-lez-Avignon, par contrat du 15 Juin 1615, écrivant *André* Dupuy Notaire dudit Villeneuve: il eut dudit mariage, *Claude-Françoise-Anne*, mariée à *André* d'Anselmi de Grugiere le 31 Janvier 1633, Notaire Massan de Mormoiron; *Claude* de Maubec de Cartoux, ainsi qualifié dans son testament du 12 Avril 1631, écrivant *Gabriel* Barnioli, Notaire d'Avignon, fit son héritier *Claude-François* de Maubec-Cartoux son fils.

XII. *Claude-François* de Maubec Cartoux, Seigneur de Bouguiere, épousa *Susanne* Dagou t de Dauphiné, fille d'*Antoine-René*, Seigneur de Montjay & de Chanousse, & de *Claire* de Morgès, Dame desdits lieux, par contrat & mariage du 11 Juin 1643, écrivant *Olivier* Renaud Notaire de Montjay en Dauphiné; dont il eut *Jean-François* ci-après; *Anne-Marie*, mariée le 27 Août 1668 à *Scipion* de Silvestre, Seigneur de Châteauneuf-Miraval de Gordes en Provence; *Claire-Charlotte*, Religieuse au Monastere de Sainte Ursule de Pernes; *Madeleine*, Religieuse au même Monastere: *Claude-François* étant veuf se remaria en 1670 avec *Jeanne* Duplan, de laquelle il eut un garçon, qui fut Chanoine Régulier de l'Ordre de St. Ruf; & deux filles, Religieuses au Monastere de Sainte Elisabeth-lez-Avignon.

Claude-François de Maubec de Cartoux, Seigneur de Bouquier, ainsi qualifié dans son testament du 9 Juin 1733, écrivant Mourgier Notaire de Villeneuve-lez-Avignon, fit son héritier son fils *Jean* de Maubec de Cartoux, Seigneur de Bouquier.

XIII. *Jean-Joseph* de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seigneur de Bouquier, fils de *Claude-François* de Maubec de Cartoux, Seigneur de Bouquier, & de *Susanne* Dagoult, épousa *Marie-Françoise* Dallemen de Carpentras, fille d'*Esprit* & de *Diane-Jeanne* de Boutin de Valouse, par contrat du 31 Décembre 1672, Notaires *Charles-Aimard* de Carpentras, &

Gabriel Bertrand de Mormoiron. *Claude-François* son pere ratifia deux jours après la donation qu'il lui fit en conſequence dudit mariage.

La nobleſſe de la Famille de Maubec a été reconnue par Ordonnance de M. de Lamoignon, Intendant de la Province de Languedoc à Montpellier le vingtieme Septembre 1697, lors de la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe, enſuite d'un Arrêt du Conſeil du Roi, où la Nobleſſe du Royaume fut obligée de faire conſter de ſes titres. *Claude-François* de Maubec qui réſidoit à Villeneuve-lez-Avignon, où il avoit une maiſon & du bien, fut cité comme les autres, il fut reconnu après avoir produit ſes titres, & il eſt nommé & qualifié dans ladite Ordonnance Noble *Claude-François* de Maubec de Cartoux, Seigneur de Bouquier.

Du mariage de *Jean-Joſeph* de Maubec de Cartoux avec ladite *Marie-Franç.* Dallemen ſont iſſus, *Jean-Baptiſte* ci-après, *Joſeph-Céſar*, reçu dans les Gardes de la Marine à Toulon; *Joachim*, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saint-Laurens; tué à la Bataille d'Hoſchtet en 1704; *Philippe-Auguſte*, Chevalier de St. Jean de Jéruſalem, Commandeur de Saint Blaiſe des Monts, mort en 1750; *François*, Eccléſiaſtique, mort en 1717; *Paul-Joſeph-Balthaſar*; *Marie-Anne*; & *Anne*, mariée avec *N.* de Marris, Seigneur de Pradala, de St. Martin.

Jean-Joſeph de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seign. de Bouquier, fit ſon héritier ſon fils *Jean-Baptiſte* de Maubec de Cartoux, écrivant *Joſeph* Bertrand Notaire de Mormoiron, le 28 Avril 1718.

XIV. *Jean-Baptiſte* de Maubec Cartoux, Chevalier, Seigneur de Bouquier, fils de *Jean-Joſeph* de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seigneur de Bouquier, & de *Marie-Françoiſe* Dallemen, épouſa *Marie* de Quiqueran-Beaujeu, fille de *Thomas* Beaujeu, Chevalier, Seigneur de Ventabren, habitant de la Ville de Pernes, & de *Diane* de Grillet de Briſſac, par contrat du 11 Novembre 1711, écrivant Malatra, Notaire de Perne, & *Joſeph* Bertrand, Notaire de Mormoiron; duquel mariage ſont iſſus *Eſprit-Joſeph-Marie* ci-après, *Jean-Joſeph*, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Noble, Royale & Collégiale d'Aynay à Lion, a fait ſes preuves de nobleſſe audit Chapitre, & furent admiſes, déclarées bonnes & valables par Acte Capitulaire le 28 Mars 1763; *Paul-Pierre-Joſeph-Auguſtin*, Religieux dans l'Ordre des Grands-Auguſtins, Prieur au Couvent d'Arles.

Jean-Baptiſte de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seigneur de Bouquier, ainſi qualifié dans ſon teſtament le 19 Février 1730, écrivant *Joſeph* Bertrand, Notaire de Mormoiron, fit ſon héritier ſon fils *Eſprit-Joſeph-Marie* de Maubec de Cartoux.

XV. *Eſprit-Joſeph-Marie* de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seign. de Bouquier, fils de *Jean-Baptiſte* de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, & de *Marie* de Quiqueran-Beaujeu, épouſa *Marie-Roſe* de Camaret de Belle-Iſle de Caromb, fille de *Jean-François-Ignace*, Chevalier, Seigneur de Belle Iſle, & de *Conſtance* de Salis, par contrat du 20 Février 1748, écrivant *Pierre-Claude* Durand,

Notaire de Caromb, & *Jean-Joseph* Bertrand, Notaire de Mormoiron. Dudit mariage est issu,

XVI. *Joseph-Marie-François.*

MAULDE. Le nom de Maulde est ancien. La Terre de Maulde, dont une partie en-deçà de l'Escaut, est encore possedée par les Seigneurs de Lignes, qualifiés du titre de Barons de Maulde dès l'an 1000 : l'autre partie en-delà de l'Escaut, d'où relevoient quinze Fiefs nobles, étoit possedée aussi dès l'an 1000 par *Watier* de Maulde, marié 1°. à *Agnès* de Saveuse; 2°. à une fille de la Maison d'Enghien. La ressemblance des armes des Seigneurs de Lignes, & des Seigneurs de Maulde, qui sont d'*or à la bande de sable* (a), feroient présumer que ces deux Maisons ont la même origine.

En 1180, une *Audouine* de Lignes, sœur de *Watier* & de *Frastré* de Lignes, fut mariée à *Mathieu* de Maulde. *Voyez les Annales du Comté de Haynault*, pag. 213.

Les autres alliances de la Maison de Maulde, suivant Carpentier, Historien du Cambresis, & les Annales du Haynault, ci-dessus citées, sont avec les Maisons de Hal'ewin, Hennin-Liétard, Barbançon plusieurs fois, Berghes, Cleves, Ghistelle, Montmorency, &c.

Elle a donné des Chanoinesses aux nobles Abbayes d'Ardenne, de Mons & de Nivelle. Un *Watier*, Seigneur de Maulde, suivit en 1201, au Voyage de la Terre-Sainte, *Baudouin* Comte de Haynault.

Robert de Maulde fut Gouverneur de Guise en 1250.

La Terre de la Buissiere en Artois a passé dans la Maison de Maulde par le mariage de *Georges* de Maulde, mort en 1597, avec *Jossine* de Courteville, fille & héritiere de *Jacques*, Sieur de la Buissiere, dont descend le Comte de Maulde, Marquis de la Buissiere, & la Terre de Maulde, en-deça l'Escaut, en est sortie par la vente qu'en fit *Guillemette* de Maulde, héritiere de sa branche, à *Antoine* de Carondelet : elle fut mariée deux fois, 1°. à *Jean* de Barbançon; 2°. à *Hector* de Cleves.

Les Archives de Saint-Guilhin & de Saint-Martin marquent que cette *Guillemette* de Maulde, héritiere en 1422 de la branche aînée, emporta de sa maison trois cent mille florins de rentes, somme très-considérable pour ce temslà, s'il n'y a pas erreur de chifre. *Voyez l'Histoire du Cambresis*, *Tome II*, *pag.* 997 *& suiv.* & les *Annales* du *Haynault.*

Louis-François, Comte de Maulde, Marquis de la Buissiere en Artois, par la mort de *N*.... de Maulde, son cousin, Capitaine de Carabiniers, & Chevalier de Saint Louis, dont il avoit hérité en 1740, est mort en 1763, & a laissé de son mariage (célébration 11 Juillet 1735) avec *Marie-Félicité* de Conflans de Saint-Remy.

1. *Léon-Eugene-Louis*, Comte de Maulde, Marquis de la Buissiere, né 25 Août 1739, Colonel aux Grenadiers de France 25 Avr. 1762; a épousé, contrat signé 16 Avril, célébré 1 Mai 1764,

(a) *Le Marquis de la Buissiere les porte la bande chargée de 3 croix d'argent.*

Demoiselle Davy de la Pailletrie.

2. *Maximilien-Gabriel*, né 24 Septembre 1740, aussi Colonel au même Régiment, du mois de Janvier 1758.

3. *Adelaïde*, née en Janvier 1742, mariée en Mai 1760 à *Henri*, Comte de Lur, Marquis de Saluces.

4. *Félicité*, née 1 Novembre 1748.

MAUMONT, rameau d'une branche de la Maison de la Rochefoucault, connue sous les noms de Verneuil & de Barbesieux.

I. *Guillaume* de Maumont, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, eut de sa femme, dont on ignore le nom, 1. *Guy*, qui suit; 2. *Charles*, qui, sous le prétexte de quelques nullités dans le mariage de *Guy* son frere, s'empara des biens de *Pierre* son neveu, & mourut sans enfans; 3. & *N*.... de Maumont, femme de *Robert Stuard*, Seigneur d'Aubigny, Maréchal de France en 1515, mort en 1543.

II. *Guy* de Maumont, Chevalier, Seigneur de Beauregard, fut tué dans l'armée de Bourgogne à un assaut devant Dole, laissant de *Nobinette* de la Mothe, pour fils posthume,

III. *Pierre* de Maumont, Ec. Seigneur de Beauregard & de la Roche Saint-Firmin, dont la légitimité fut disputée par *Charles* son oncle; ce qui l'obligea de recourir au Pape *Léon X* & au Roi *Louis XII*, qui par leurs Bref & Lettres Patentes le déclarerent légitime: il fut élevé par les soins de la Maréchale d'Aubigny sa tante, & servit dans les guerres de Milan & de Sicile, laissant de *Jacquette* de Montot, 1. Beraut, Seigneur de Beauregard, pere d'une fille, femme de *N*... Bacle, Seigneur d'Argenteuil en Champagne; 2. *Adrien* qui suit; 3. & *Jeanne*, femme en 1517 de *Pierre* de Villeblanche, Ecuyer, Seigneur d'Auchy-la-Ville & de Cernoy, mere de *Christine* de Villeblanche, femme de *Jacques* de Courtenay, Seigneur du Chesne & Chanzy.

IV. *Adrien* de Maumont, Ec. Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, épousa *Anne* Dubreuil; fille du Seigneur de la Bénardiere en Poitou, dont 1. *Alexandre*, Seigneur de Pressigny, qui n'eut point d'enfans de *N*.... de Lodinville sa femme; 2. &

V. *Roch* de Maumont, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, mort avant 1642, épousa en 1607 *Elisabeth* de Jaucourt, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Ville-Arnoux-le-Vaux, &c. mort 25 Décembre 1592, & d'*Elisabeth* de la Trimoille, Dame de Menestreux, dont 1. *Abraham*, qui suit; 2. *Bénigne*, femme de *Jacques* de Saint-Mesmin, Ecuyer, Seigneur de Queuvre; & *Louise*, femme de *Louis* de Salagnac, Seigneur de la Roche-Gaudon.

VI. *Abraham* de Maumont, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, épousa *Marie* de Bizieux, qui fut tutrice de ses enfans, laquelle étant morte, ils furent sous la tutelle d'*Henri* de Brion, Chevalier, Seigneur de Puiseux, qui en cette qualité obtint une Sentence au Bailliage d'Avalon 23 Mars 1668; savoir, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Marie*, majeure à la mort de son pere; 3. 4. *Anne* & *Suzanne*, dont on ignore les alliances.

VII. *Jean* de Maumont est apparemment l'ayeul du bisayeul du

Baron de Chalart, Seigneur de Bajaleuf, mentionné au *V. Vol.* *p.* 531.

On trouve un *Gérard* de Maumont, Chanoine de l'Eglise du Puy en Velay, auquel *Hemery*, Vicomte de Rochechouart, assigne une rente de 80 liv. par accord fait entr'eux en 1269.

Bernard de Maumont, Seign. du Chef Boutonne, avoit pour femme en 1430 *Agnès* de Rochechouart, fille de *Geoffroy*, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* Chevin, Dame de Mauzé.

Les Seigneurs du nom de Maumont subsistent en Limousin, en la personne de *N.*... de Maumont, Chevalier, Baron de Chalart, & Seigneur de Bajaleuf, qui est marié.

Les armes sont : *d'azur au sautoir engreslé d'or, accompagné de 4 tours bastillées d'argent.*

MENGIN, originaire de la Lorraine : Famille noble qui a produit des Hommes d'Etat & de Guerre, qui se sont dignement acquittés des Emplois les plus distingués, tels que d'Ambassadeurs vers les Têtes-Couronnées, de Sécretaires d'Etat, de Présidens en la Chambre des Comptes de Nancy, de Gouverneurs Militaires, & d'autres, & par les alliances continuées de pere en fils avec les meilleures Familles du Pays.

Vers l'an 1549, une branche de cette Famille, sortie d'un Gouverneur de Saarbourg, vint s'établir en France, & s'est tellement vouée au service de nos Rois, que ceux qui en descendent y ont toujours été dans les Emplois militaires, qu'ils ont remplis avec beaucoup de zele & de distinction, sans interruption, jusqu'à ce jour.

Pour ne rien donner qui ne soit bien prouvé par titres, l'on ne commence la filiation qu'à *Nicolas* & *Michel* freres, vivans en 1464, quoiqu'iceux soient d'ailleurs reconnus pour être issus de noble extraction.

Nicolas Mengin, Premier Président de la Chambre des Comptes de Nancy en 1532, dans des occasions importantes à l'Etat, & durant les guerres, fut envoyé plusieurs fois en Ambassade vers les Rois de France *François I*, *Henri II*, l'Empereur *Charles V*, & autres Princes, & notamment en 1541, vers ledit Empereur, avec le Comte de Salm & autres, pour conclure le mariage du Duc *François* de Lorraine avec *Christine* de Dannemark, niece de l'Empereur. Il avoit épousé *Catherine* de Rémerville, de laquelle il n'eut point d'enfans; & gissent tous deux à Nancy, dans une Chapelle qu'ils avoient construite dans la Paroisse Saint-Epvre.

Michel Mengin, Ecuyer, frere puîné de *Nicolas*, à l'exemple de ses prédécesseurs, attachés à leurs Souverains, fut au service du Duc *Antoine* de Lorraine. Il épousa *N.*.. Dion, de laquelle il eut 1. *Claude* Mengin, Sécretaire des Commandemens du Duc *Antoine* de Lorraine, par Lettres du 9 Mars 1532, Maître des Requêtes, puis Présid. en la Chambre des Comptes de Nancy. Il donna à l'Hopital de Saint Julien dudit Nancy, & aux Pauvres, la plûpart de ses biens, étant mort en 1569 sans enfans de son mariage avec *Anne* Ferriet, fille de *Fiacre*, & de *Jeanne* Thierret. Sa veuve se remaria à *Antoine* Go, Seigneur de la Maison-Forte de Noviant-sur-Mozelle; 2. *Jean* Mengin, qui suit; 3. *Sébastien* Mengin, Prieur de Lay-Saint-Christophe, &

Grand-

Grand-Archidiacre de Toul.

Jean Mengin, I du nom, fils de *Michel* & de *N...* Dion, Chafner (c'est-à-dire Gouverneur) de Saarbourg, épousa *Anne* de Klokiry de Bokenheim, issue d'une ancienne Maison du Pays de Treves, de laquelle il eut 1. *Jean*, qui suit; 2. *Marie*, épouse de *Nicolas* Collet, Seigneur de Dordal, Gouverneur des Salines de Marsal.

Jean II Mengin embrassa le parti des armes, & épousa 1. *Marguerite* Maillet, fille de *Ferry* Maillet; 2°. 15 Juin 1549, *Catherine* Ailhaud: il eut de son premier mariage *Claude*, qui suit; *Anne*, épouse de *Didier* Barthelemy; *Marguerite*, épouse de *Thierry* Poupart, Prevôt de Gondrécourt.

Les enfans nés du second lit furent *Raymond*, Capitaine au Régiment de Navarre, mort non marié, & *Jean III*, rapporté après la postérité de *Claude*.

Claude Mengin, Gouverneur des Salines de Marsal, Conseiller, Sécretaire de S. A. R. le Cardinal *Charles* de Lorraine, Evêque de Strasbourg & de Metz, partagea avec sa sœur le 25 Mars 1586, & fit son testament le 17 Septembre 1603, jour de sa mort, âgé de quarante-quatre ans, inhumé dans l'Eglise Collégiale de Marsal: il avoit épousé le 25 Avril 1592 *Françoise* Janin, fille de *Claude*, & d'*Eléonore* Genetaire, qui se remaria à *Nicolas* Pistor, Conseiller d'Etat de Son Altesse: ledit *Claude* Mengin eut de ladite *Françoise* Janin, 1. *Nicolas*, qui suit; 2. *Claude*, Chanoine de l'insigne Eglise de Saint Diez.

(*a*) *Nicolas* Mengin, Conseiller, Sécretaire d'Etat de *Charles IV*, Duc de Lorraine & de Bar, par Lettres données à Nancy le 28 Décembre 1623, & Garde du Trésor des Chartres, épousa *Elisabeth* de Chastenoy, fille de *Georges*, Seigneur d'Armancourt, Conseiller d'Etat, & de *Barbe* Rutant, mort sans enfans.

Seconde Branche.

Jean III Mengin, natif d'Amiens en Picardie, Capitaine, ainsi que son frere, au Régiment de Navarre, fils de *Jean II*, & de sa seconde femme *Catherine* Ailhaud, fille de *Thomas*, Gentilhomme du Prince de Piémont, Duc de Savoye (*b*). Il épousa le 6 Août 1619, à Staffort en Guyen-

(a) *Ledit* Nicolas *fit les preuves de cinq dégrés de Noblesse ci-dessus, tant du côté paternel que maternel, sans mésalliance, au Conseil d'Etat de* Charles IV, *Duc de Lorraine & de Bar, qui lui en donna des Lettres de déclaration du 2 Août 1658, par lesquelles il reconnoît aussi son ancienne Noblesse d'extraction, & les services rendus par ses auteurs à ses prédécesseurs Ducs. Ces sortes de Lettres déclaratoires de Gentillesse, sont nécessaires en Lorraine pour jouir de certains priviléges attribués aux seuls Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie, ou ainsi reconnus, dont elle fait une classe différente des Nobles en général.*

(b) *Issu d'une ancienne Famille originaire de Picardie, du nom d'Ailly-Fouquet, fils de* Guy *d'Ailly & de* Sibile *Ailhaud; prit le nom de sa mere, en vertu de son testament fait l'an 1245, retenu par Giraud, Notaire: elle avoit apporté à son mari les Terres d'Arlan &*

ne, *Claire* Blaud, assisté de son frere *Raymond*, qui a signé au contrat, de laquelle il eut 1. *François*, Ecclésiastique; 2. *Pierre*, qui suit.

Pierre Mengin, I du nom, Sieur de la Gardolle, né le 12 Octobre 1621, Officier de Cavalerie au Régiment du Prince Mercurin, jusqu'en 1644, fut employé ensuite, en 1652, avec les autres Gentilshommes du Pays, à garder le poste de Saint-Macaire, sous les ordres de M. de Marin, Lieutenant Général durant les guerres civiles, & mourut le 3 Juillet 1692: il avoit épousé le 19 Mai 1648, *Anne* Garros, fille de *Bernard* Garros, Ecuyer, Lieutenant principal de la Sénéchaussée d'Armagnac au Siége de Leitoure, & de *Françoise* de Chastenet de Puiségur (a), de laquelle il eut 1. *Jean IV*, qui suit; 2. *Pierre*, Prêtre, & Chanoine du Chapitre de Lartommieu, Diocése de Condom; & 3. *Isaac*, auteur de la derniere branche rapportée ci-après.

Jean IV Mengin, Sieur de la Touchade, né 18 Sept. 1650, Mousquetaire de la premiere Compagnie de la Garde du Roi, se signala, & fut blessé le 24 Juin 1673 au fameux assaut de la demi-lune de Mastrick. Il mourut le 27 Mai 1727. Il avoit épousé par contrat du 9 Février 1682 *Antoinette* de Maussart, fille de *François*, Seigneur de Salabert, & de *Dominique* de Coussan, de laquelle il eut 1. *Pierre*, Sieur de la Touchade, né 18 Novembre 1688, Officier au Régiment de Boulonnois en 1705, fut blessé & fait prisonnier au combat d'Oudenarde, & ne se retira qu'après la campagne de 1712: il est mort le 20 Mai 1763, non marié; 2. *Joseph*, qui suit; 3. *Léonard*, ci-après; 4. *Marguerite*, née 11 Juin 1683, mariée 15 Août 1709 à *Antoine* de Massas, Seigneur de Rouzés, morte 24 Mars 1754, sans enfans; 5. autre *Marguerite*, née 11 Mars 1685, morte fille le premier Septembre 1744; 6. *Marthe*, née 16 Juillet 1703, non mariée.

Joseph Mengin, Sieur de Maussart, né le 9 Février 1693, ancien Capitaine du Régiment de Boulonnois, fut blessé d'un coup de feu qui lui fracassa la machoire à la bataille de Malplaquet, fit toutes les campagnes de Flandres de cette guerre, & fut obligé de se retirer du service en 1727, à cause des suites de sa blessure, avec une pension du Roi de 400 l. & est mort le 17 Mars 1759. Il avoit épousé 1°. le 11 Novembre 1723 *Therese* Leidet, de laquelle il eut *Marie* Mengin, née le premier Octobre 1724, mariée le 6 Février 1751 à *Andronic* Mengin son cousin issu germain, Capitaine au Régiment de Picardie; 2°.

de Mus. Ledit Fouquet se retira en Provence, où il épousa Anne *d'Agoult en 1248. Il accompagna* Charles *d'Anjou à la conquête de Naples en 1264. C'est de son arriere-petit fils*, Guy *Ailhaud, qui s'attacha aux Princes de Savoye, que descendoit au troisieme dégré* Thomas *Ailhaud ci-dessus.*

(a) *Elle étoit grande-tante du Maréchal de France de ce nom, étant fille de* Bernard *de Chastenet, Seigneur de Puiségur, & de* Marguerite *de Pins, de même Maison qu'*Odon *&* Roger *de Pins, Grands-Maîtres de Rhodes.*

le 12 Novembre 1732, *Louise* de Goalard de l'Ecussan, fille de *Jean-Jacques*, ancien Officier du Régiment de Normandie, & de *Charlotte* de Goalard de l'Ecussan, & petite-niece & légataire universelle de *François* de Goalard, Marquis de l'Ecussan, ancien Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, de laquelle il eut 1. *Jacques* Mengin, né le 11 Septembre 1733, Officier pendant dix ans au Régiment de Picardie, & retiré pour sa mauvaise santé en 1755; 2. *Ignace*, né le 2 Janvier 1741, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1761; 3. *Benoît*, né le premier Mai 1744, aussi Lieutenant au même Régiment depuis 1760.

Léonard Mengin, Seigneur de Salabert, troisieme fils de *Jean IV*, Sieur de la Touchade, & de Dame *Antoinette* de Maussart, Dame de Salabert, né le 20 Août 1697, fit la campagne de 1713 en qualité de Sous Lieutenant au Régiment de Brie, se trouva au siége de Landau & de Fribourg. Lorsque son Emploi fut supprimé, il eut une réforme de Lieutenant à la suite de Boulonnois, qu'il quitta en 1717 pour entrer dans les Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg. Le Roi le nomma Chevalier de Saint Louis, à l'occasion de la Bataille de Fontenoy, où il donna des preuves de valeur & de courage, ainsi qu'il avoit fait à celle d'Ettingen, suivant un certificat donné par M. de la Billarderie, Major des Gardes du Corps : il eut la Commission de Capitaine de Cavalerie le premier Septembre 1731, fut fait Sous-Brigadier dans la même Compagnie en 1754, & Brigadier en 1758, retiré depuis avec une pension de 1200 liv. Il avoit épousé le 28 Décembre 1722 *Jeanne* de la Globie, fille de *Gaston*, Major du Régiment d'Albigeois, & de *Suzanne* Lartigues, de laquelle il eut 1. *Joseph-Hector*, qui suit; 2. *Jean Baptiste*, destiné à l'Etat Ecclésiastique, né le 6 Juillet 1740; 3. *Pierre*, né le 8 Septembre 1744, Chevalier de Saint Lazare élevé à l'Ecole Royale Militaire jusqu'en 1761, qu'il est entré Lieutenant au Régiment de Lyonnois, blessé à l'affaire du 24 Juillet 1762, dans la Hesse; 4. *Marie*, née 17 Septembre 1723, non mariée; 5. *Rose-Marie*, née 20 Février 1725, mariée le 15 Juin 1751 à *Pierre-Paul* de Molinis, Ecuyer, Sieur de Beauregard, ancien Garde du Corps du Roi; 6. *Antoinette*, née le 31 Juillet 1734, non mariée.

Joseph-Hector Mengin, né le 16 Juin 1731, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Picardie, où il est entré en 1745, a épousé le 23 Février 1763, à Troyes en Champagne, *Jeanne-Angélique-Cunégonde* de Puget de Monthoron, fille de *Pierre*, Seigneur de la Marche, les Chevaliers, Château-Chignon, Montgaon, la Planche, &c. Grand-Bailly de Troyes en Champagne, & d'*Edmée-Jeanne Charlotte* du Ménil.

Derniere Branche.

Isaac Mengin, Sieur de Larrouquette, troisieme fils de *Pierre I*, Sieur de la Gardolle, & d'*Anne* Garros, né en 1663, servit le Roi dans le Corps des Cadets-Gentilshommes, puis en qualité de Lieutenant dans le Régim. Royal, & par Lettres de passe dans celui de Boulonnois, où il resta jusqu'en

1693, est mort le 29 Juin 1740. Il avoit épousé en premieres noces, le 9 Février 1693, *Catherine* d'Albieu de Poupas, dont il n'eut point d'enfans; en secondes noces, le 27 Juin 1713, *Marie-Anne* d'Avach de Theze, fille de *Philippe*, & de *Jeanne* Menet, de laquelle il eut 1. *Pierre II*, qui suit; 2. *Andronic*, né le . . . Juillet 1719, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Picardie, dans lequel il sert depuis 1742, blessé le 17 Mai 1743 à l'affaire d'Inguelfin en Baviere, & au siége de Fribourg en 1744: il épousa 6 Février 1751 *Marie* Mengin sa cousine ci-dessus; 3. *Marguerite*, née le 2 Fév. 1723, mariée 2 Juillet 1754 à *Jean-Jacques* Courtent, Ecuyer, Sieur du Parc, morte le 27 Février 1761, laissant plusieurs enfans.

Pierre II Mengin, Sieur de Fondragon, né le 12 Mai 1716, Chevalier de Saint Louis, Major du Fort Saint-Sauveur de Lille en Flandres, avec Brevet de Commandant, du 15 Mai 1754, jusqu'auquel tems il avoit servi dans le Régiment de Picardie, tant en qualité de Lieutenant que de Capitaine, depuis l'année 1734, fut blessé le 17 Mai 1743, à l'affaire d'Inguelfin en Baviere, d'un coup de feu qui lui traversa la jambe, & dans cet état pris prisonnier le 6 Juillet suivant, avec le convoi des blessés qui revenoit en France, fut dépouillé, & perdit tous ses équipages: il épousa audit Lille, le 6 Décembre 1751, *Marie-Anne-Josephe* de Fontaine, fille de feu *Gilles*, Seigneur de Thiéfrit, Dessartaux, Mandués, &c. & de *Marie-Barbe-Josephe* Marissal: duquel mariage sont issus 1. *Pierre-Robert-Joseph*, né audit Lille le 29 Octobre 1753; 2. *Louis-Andronic*, né 15 Mai 1756; 3. *François-Marie*, né 15 Avril 1758; 4. *Casimir-Joseph*, né 14 Janvier 1760; 5. *Claire-Josephe-Adelaïde*, née 28 Février 1762; 6. *Philippine-Louise*, née 6 Juillet 1763.

Les seconde & derniere branches établies en France ont fait leurs preuves d'ancienne Noblesse d'extraction & de descendance de celle de Lorraine, au Conseil d'Etat du Roi de France *Louis XV*, qui en a donné des Lettres de reconnoissance, datées du 1 Août 1755, & enregistrées au Parlement de Bordeaux le 4 Juin 1756. De plus, ceux de ce nom viennent encore d'obtenir (18 Mai 1764) sur le vû de leurs titres, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Nancy, qui les autorise à prendre la qualité d'Ecuyer, & toutes celles convenantes aux Gentilshommes issus d'anciennes Maisons nobles. Dans cet Arrêt la filiation & la descendance de la souche y est justifiée & détaillée dans la meilleure forme, & en outre le Tableau généalogique de cette Famille, présenté à la Chambre des Comptes de Nancy, avec les titres, a été attesté, justifié, vérifié authentiquement, & signé par le Premier Président & le Greffier de la Cour.

Les armes: *d'azur à la fasce d'or, au griffon naissant de même en chef*; & pour cimier: *le griffon de l'écu*.

MONTAGNAC. Cette Famille est Noble & originaire du Limosin, où est la Terre de ce nom, entre Brives & Tulles. Elle est encore possedée par le Marquis de Montagnac, d'une branche aînée, qui a deux freres dans l'Ordre de Malte.

Une autre branche existe en

Auvergne & en Bourbonnois, dont deux freres sont Capitaine & Lieutenant au Régiment de Chapt, Dragons, après avoir été Pages du Roi de Pologne, Duc de Lorraine.

Une troisieme a passé en Languedoc, dont l'un des chefs est mort à Lisbonne chargé des Affaires du Roi en Portugal, pere d'un fils au service, & de deux filles, reçues sur preuves à Saint-Cyr.

C'est de cette branche qu'est sorti *Jean* de Montagnac, qui prit le surnom de Ferozin, sous lequel il a été connu en son tems : il fut Capitaine d'Infanterie, en garnison à Crest ; il y épousa en 1616 *Susanne* d'Arnoux, d'une Famille Noble de cette Province : il en eut,

Jean-Antoine de Montagnac, aussi Capitaine d'Infanterie de la Ferté-Sennetere, & Aide-de-Camp du Maréchal de ce nom, qui le fit venir en Lorraine, où sa postérité existe, par le mariage qu'il y contracta le 2 Décembre 1649, avec *Antoinette* Georges, d'une noble Famille de Nancy : il en eut deux fils ; l'aîné mort à la guerre, Capitaine au Régiment Dauphin ; & *Joseph-Antoine*, puîné, après la conquête de la Franche-Comté, fut fait Capitaine de Grenadiers en 1695, Chevalier de S. Louis lors de la création de cet Ordre : il reçut la Croix des mains du Roi, pour s'être avantageusement distingué à la défense de Namur. Il épousa *Susanne* Redoubré de Remiremont, niece de la Marquise d'Haraucourt, qui, retirée dans ses Terres près de Metz, y fit venir sa niece & sa famille. C'est depuis ce mariage que cette branche de Montagnac existe à Metz. De ce mariage vinrent trois fils & trois filles ; l'aînée, mariée en 17 7 au Baron de Baune, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Alsace ; la seconde, Religieuse à la Congrégation de Pont-à-Mousson ; & la troisieme, à l'Abbaye Royale de Sainte Glossinde de Metz, où elle fut reçue sur preuves de Noblesse.

L'aîné des fils, *Pierre-Joseph* de Montagnac, après avoir passé par plusieurs grades militaires, fut Chevalier de Saint Louis en 1741, Major en 1745, Lieutenant-Colonel, puis Lieutenant pour le Roi, & Commandant au Gouvernement de Longwy le 20 Février 1748 : en 1725, *Léopold*, Duc de Lorraine, le fit Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de sa Garde, & en 1743, Colonel Général des Milices de la Souveraineté de Sédan. Il a épousé, 28 Février 1736, *Marie* le Blocteur, dont il a eu,

1. *Joseph* de Montagnac, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Limousin.

2. *Louis*, dit le Chevalier de Montagnac, Capitaine au même Régiment.

Le second frere de *Pierre-Joseph* de Montagnac, est *Thomas-Hyacinthe-Henri*, Chevalier de Montagnac, Major du Régiment de l'Isle de France, Chevalier de Saint Louis en 1746, Lieutenant-Colonel en 1748, & réside à Nancy, où il a épousé en 1732 *Marguerite Louise* Faugieres de Vascilles, d'une Famille noble, dont il a deux fils & une fille.

1. *N.* . . . Demoiselle de Montagnac, fille.

2. *N.* . . . Religieuse à l'Abbaye du Pré-au-Mans, sur preuves de Noblesse.

3. *François-Joseph* de Monta-

gnac, Lieutenant au Régiment des Grenadiers de France.

Les armes : *de gueules au sautoir d'argent cantonné de 4 molettes d'éperon de même.*

MONTAIGU. C'est une des plus nobles & des plus anciennes Familles de Normandie, au Diocése de Coutances ; ce qui se justifie par toutes les Chartes, Inventaires & Traités de Mariage de cette Maison, par lesquels en 1249 *Richard* de Montaigu, Seigneur du lieu, a fondé la Chapelle qui existe encore dans la cour du Château de ce lieu.

Cette branche est fondue dans la Famille de Poilvilain-Crénay, par le mariage de *Georges* de Poilvilain en 1683, avec *Gaude* de Montaigu, sœur de *Sebastien* de Montaigu, Comte dudit lieu, mort sans enfans en 1715.

Cette Famille n'existe plus en France ; la branche aînée, qui avoit passé en Angleterre, y est connue sous le nom de Duc de Montaigu.

Les armes de cette Maison sont *un champ d'argent aux trois bandes de sable, aux six coquilles de meme*, 2. 2. & 1.

MONTS (De), en Languedoc. Les anciens actes disent, de *Monts*, de *Mons*, de *Montz*, en Latin, de *Montis*, de *Montium*, de *Montibus*.

Louis de Monts, frere de *Bertrand*, passa en Sicile avec *Charles* d'Anjou en 1266. Il y fut fait Viceroi, Capitaine Général d'armes de ce Royaume, & Grand-Justicier. Cette branche, qui a toujours porté le titre de Comte, vient de s'éteindre à Astic en Piémont en 1762, où elle résidoit.

Une autre branche connue dans le Dauphiné dès le onzieme siecle y subsiste dans *Félicien* de Montz, Commandeur de Laumusse en Bresse, & dans deux de ses neveux, Officiers au Régiment de Bretagne.

Une autre branche subsiste en Languedoc : nous en allons donner la filiation.

I. Le premier connu est *Bertrand* de Monts, qui, selon *l'Hist. du Lang. T. III. p.* 274 & 307, fut élu Consul de Toulouse en 1222 & 1226 ; il fut présent à la donation du Château de St. Felix par le Comte de Toulouse au Comte de Foix. Il eut pour enfans, 1. *Philippe*, qui suit ; 2. *Louis*, qui passa en Sicile avec *Charles* d'Anjou en 1266, & y fut fait Viceroi ; 3. *Marie*.

II. *Philippe* (a) de Monts, Sénéchal de Carcassone : suivant l'ordre du Roi à toute la Noblesse de son Royaume de se tenir prête pour l'accompagner à Bordeaux, manda les principaux Vassaux de sa Sénéchaussée, & leur ordonna de se trouver à Bordeaux en chevaux & en armes avec les gens de leur suite, le Lundi après l'Ascension 31 Mai 1283.

Philippe eut trois fils (b) : 1. *Pierre*, qui suit ; 2. *Raoul* ; 3. *Elie*, Damoiseau, nommé Gouverneur d'Alby le 18 Octob. 1355 par *Hugues* d'Aubert, Evêque de cette Ville.

III. *Pierre* de Monts (c) fut du nombre des principaux Seigneurs du Languedoc, qui armerent con-

(a) *Histoire Générale du Languedoc, Tome IV, page* 41.
(b) Ibid. *page* 284.
(c) Ibid. *page* 339.

tre les Anglois en 1339 : il avoit à sa suite cent dix-sept Ecuyers. Il fut pere de *Sébastien*, qui suit.

IV. *Sébastien* de Monts rendit hommage au Roi l'an 1370. Il eut pour fils *Bertrand*, qui suit.

V. *Bertrand* de Monts, II du nom, Chev. rendit hommage au Roi l'an 1422. Ses enfans furent, 1. *Sébastien*, qui suit; 2. *Gérard*; 3. *François*; 4. *Catherine*, femme de *Guillaume* de Trevaux; 5. *Scipion*, celébre dans les Lettres & dans les Armes. Il mérita qu'on lui frappât des médailles avec cette Légende : *Scipio de Montibus Gallo-Spartanus ad vivum redi-tus*; & au revers les figures d'Apollon & de Mars, avec ces paroles : *Phœbi cultor, & Martis alumnus.*

VI. *Sébastien* de Monts, II du nom, rendit hommage au Roi le 18 Décembre 1450, tant pour lui que pour *Anne-Toinette* sa femme, fille & héritiere de noble *Hugues* de Peirolier. Dans son testament du 5 Août 1451 il dit que *Florie* avoit été sa premiere femme, & qu'il en avoit eu *Guillemette* & *Elisabeth*. Ses enfans du second lit furent, 1. *Hugues*, qui suit; 2. *François*, lequel rendit de si grands services à l'Empereur *Maximilien*, qu'il lui accorda plusieurs Terres en souveraineté, & le singulier privilége de créer, lui & ses successeurs, annuellement cinq Chevaliers, par son Diplôme daté d'Ausbourg le 15 Août 1500, qui contient l'honorable témoignage, que, quoique son nom & sa famille, de même que ses ancêtres, eussent un si grand mérite qu'on ne pouvoit y rien ajouter, néanmoins en témoignage de ses services & de son amour, il lui accordoit le susdit privilége.

VII. *Hugues* de Monts épousa, 1°. *Isabelle* de Rabot, fille de Noble *Jean* de Rabot, Conseiller au Parlement de Grenoble, & Chancelier de Naples, & de *Michelle* d'Urre : 2°. 26 Fév. 1495 *Alexis* de Sarde, fille de Noble *Jean-Baptiste* de Sarde du lieu de Bolene. Dans son testament du 24 Février 1521 il parle de ses deux femmes, & nomme pour les enfans du premier lit; 1. *Giraud*; 2. *Imbert*; 3. *Jacques*, auteur d'une branche éteinte : & pour ceux du second, 4. *Alain*, qui a aussi eu postérité, marié à *Susanne* de Rabot, de la Maison d'Illins; 5. *Jean*, qui suit; 6. *Philippine*, femme de noble *François* Chapuis.

VIII. *Jean* de Monts, Chevalier, Baron de Cabreirolles, Seigneur de Marcillon, Capitaine d'une Compagnie de Piqueurs, ensuite Gouvern. de Luxembourg, épousa 2 Mars 1532 Demoiselle de Varats, fille de noble *Jean* de Varats, Capitaine d'Arquebusiers : il en eut, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Jean*, Chevalier de Malte; 3. *Marie*; 4. *Louis*.

IX. *Antoine* de Monts, Baron de Cabreirolles, Seigneur de Marcillon, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers, Mestre-de-Camp en 1586 de 500 Enseignes, épousa 21 Mai 1533 Demoiselle *Catherine* de Lunel de Gorceval, dite *de la Mothe-Houdancourt*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Capitaine d'Arquebusiers; dont, 1. *Jean*, qui se maria; 2. *Jacques*, Chevalier de Malte; 3. *Balthasar*, Capitaine de cent hommes d'Armes : il fut un des quatre premiers Gentilshommes qui firent la conquête de la Nouvelle France.

Il en fut Vice-Roi en 1603 & 1604; 4. *Jean*, Marquis de la Marceliere, Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied. De son mariage avec Demoiselle *Anne* de Villanove, fille d'*Antoine*, Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied, il n'eut qu'une fille, mariée par acte du 22 Septembre 1649 à *Alexandre* de Flotter, Seigneur de Ribodes, fils de *Pierre*, & de *Diane* de Cabral; 5. *Louis*, qui suit; 6. *Isabeau*; 7. *Louise*.

X. *Louis* de Monts, Seigneur de Cabreirolles, Lynteric & la Liguiere, Capitaine au Régiment de Saint-Just, épousa 30 Décembre 1639 Demoiselle *Anne* de Fabry, fille de *Jean* de Fabry, Chevalier, & de *Marie* de Gout: il en eut, 1. *Pierre*, mort en Flandres en 1676; 2. *Jean-Jacques*, passé en Russie après avoir été Capitaine au Régiment de Navarre. Le Czar le fit son Chambellan. Il se maria, & eut une fille, mariée au Seigneur de Bale; 3. *Aphrodise*, Chevalier de Malte; 4. *Etienne*, aussi Chevalier de Malte; 5. *Alexandre-Louis*, qui suit; 6. *Marie-Anne*; 7. *Françoise*.

XI. *Alexandre-Louis* de Monts, Chevalier, Comte de Walers, Seigneur de Cabreirolles & de la Capeliere, nommé le Comte de Monts, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Second, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint Louis, lors de la création, avec pension, épousa en 1679 à Valenciennes Demoiselle *Marie-Anne* de la Fontaine, dite Wicart, fille de *Philippe*, & de *Marie* la Fontaine-Wicart. Il eut de ce mariage, 1. *André-Joseph-Louis*, Capitaine au Régiment de Saint-Second, marié à la Baronne de Warre, mort sans postérité; 2. *Alexandre*, qui suit; 3. *Marie*, mariée à *Patrice-Daphnis* Dundas, Chevalier de Saint Louis, Brigadier des Armées, Lieutenant-Colonel au Régiment de Clare, dont un garçon, tué à la bataille de Guastalle en 1734; & une fille, morte en bas âge.

XII. *Alexandre* de Monts, Comte de Walers, nommé le Comte de Monts, ancien Officier de Dragons, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant des Maréchaux de France en la Province de Languedoc, marié à Schelestat 1 Août 1724 à *Anastasie* de Saint-Lo, fille de *N.* de Saint-Lo, Grand-Bailli du Valdeville, & Bourgue-Mestre, Régent de la Ville de Schelestat, mort 2 Février 1758; a eu de son mariage, 1. *Alexandre-Louis*, mort 9 Mai 1733; 2. *Jean-Baptiste-Jacques*, qui suit; 3. *Pierre-Joseph-Hiacinthe*, dit le Chevalier de Monts, Lieutenant au Régiment de Chapt, Dragons, & Chevalier de Saint Louis.

XIII. *Jean-Baptiste-Jacques* de Monts, Comte de Walers, nommé le Comte de Monts, né 18 Août 1726, Capitaine dans le Régiment de Chapt, Dragons, par commission de 1757 a été fait Chevalier de Saint Louis en 1758.

Les Armes: *D'azur à trois monts d'or.* Devise: *Dabit Deus his quoque finem.* Cri de guerre. *Fortis ut mons.*

MOREAU. Famille des Baronnies du Dauphiné. *Denis* Moreau, I du nom, fut Homme-d'Armes de la Compagnie de M. le Connétable de Lesdiguieres, près la personne duquel il servit avec distinction dans les Armées de Pié-

mont, Provence, Savoye & Dauphiné. Il eut en récompense de ses services le Gouvernement de la Ville & Château de Serres, il le garda 24 ans; il épousa en 1599 *Elisabeth* de Saint-Feréol, d'une Famille noble de Montelimart, dont il eut *Charles* Moreau I; celui-ci eut d'*Anne* de Payan, d'une Famille noble, *Denis II*, marié à *Marg.* Amieu, dont,

Charles II, qui épousa *Madeleine* Peyson, de laquelle il eut

1. *Denis III*, qui suit.

2. *Antoine*, Chanoine de la Cathédrale de Metz.

3. *Joseph*, Officier dans le Régiment de Limousin, mort au Service.

4. *François*, non marié.

Denis III, hérita de la Seigneurie de Véronne, & de la Coseigneurie de Vinsobres, & il fut pourvu de la Charge de Lieutenant Général au Bailliage du Buis; & de son mariage avec *Marie* de Grangeat en 1735 il a eu,

1. *Martin*; 2. *Joseph*; 3. *Marie-Thérese*; & 4. *Félicité* Moreau de Véronne.

Armes: *D'or à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or & deux roses.*

MURAT. Ancienne Noblesse de la Province d'Auvergne, dont l'origine se voit dans les siecles les plus reculés, qui remonte à *Pierre* de Murat, Chevalier, qui vivoit en 1226 avec *Galarde* de la Tour son épouse. Comme nous n'avons qu'une généalogie imparfaite, dressée sur une partie des titres de cette Maison, en attendant de plus amples instructions, nous nous bornons à donner l'état actuel des deux branches qui subsistent.

Premiere Branche.

Jean de Murat, Chevalier, Seigneur, Baron d'Anval, Benaut, Lissac, marié en 1743 à *Marie-Madeleine* de Varenne, dont il n'a pas encore d'enfans: il est fils de *Charles-Louis* de Murat, & de *Marie* de Chamboissier.

Ses freres & sœurs sont;

1. *Paul* de Murat, Chanoine & Vicaire Général de l'Archevêché de Sens en 1753, Aumônier de Madame la Dauphine la même année, Député à l'Assemblée Générale du Clergé de France en 1755, Abbé, Doyen-Commendataire du Monastere de St. Pierre de Mauriac en 1757, a été Conclaviste du Cardinal de Luynes en 1758, pour l'élection du Pape *Clément XIII.*

2. *François* de Murat, Chevalier de Saint Louis, non encore marié en 1764.

3. *Madeleine*, mariée à *N.* de Verdonnet en Auvergne.

4. *Susanne*, non mariée.

Seconde Branche.

Charles-Henri de Murat, Chevalier, marié 25 Mai 1711 à *Jacquette* Fredot, dont,

1. *Vital*, qui suit.

2. *Gilbert* de Murat, Capitaine de Dragons, & Chevalier de Saint Louis.

3. *Henri* de Murat, Chevalier de S. Louis, Commandant pour le Roi à Sommieres en Languedoc.

4. *Vital* de Murat, Chevalier de Saint Louis.

5. *Jean-Baptiste* de Murat, ancien Capitaine à la Louisianne.

Vital de Murat a épousé 22

Novembre 1742 *Louise* de la Neuville; dont,

1. *Philippe* de Murat, né 4 Octobre 1744, Aide-Major dans le Régiment de Dragons de Monteclarc.

2. *Jean-Baptiste*, né 8 Fév. 1748.

3. *Marie-Anne*, élevée à Saint Cyr, née 29 Novembre 1743.

4. *Marie*, née 14 Novembre 1746, Religieuse à l'Abbaye de Saint Antoine à Paris.

5. *Marie-Elisabeth*, née 6 Février 1755.

6. *Louise*, née 10 Décembre 1755.

Les Armes : *Losangé d'or & d'azur.*

NATUREL, en Bourgogne, est divisé en deux branches, qui se séparerent en 1480. Elle est originaire d'Italie, où elle portoit le nom de Naturelli.

La branche ainée subsiste en la personne de *François-Emmanuel* de Naturel, Seigneur de Belleur & autres lieux, né en 1718, qui a épousé en 1744 *N.* de Ganay de Bellefond, de laquelle il n'a point d'enfans.

Sœur : *N.* . . . Religieuse à la Benissi on-Dieu en Forez.

La seconde branche subsiste en la personne de *Pierre-Marie* de Naturel, Seigneur de Valetine, &c. né en 1712, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine au Régiment de la Tour d'Auvergne, auparavant Rosnyvinen : il épousa en 1759 *Edmée-Françoise* Joly de Beny, dont une fille, nommée *Judith*, née 25 Décembre 1754.

Frere : *Claude-Marie*, dit l'Abbé de Valetine, né en 1715, cidevant Comte de Brioude, & à présent Chanoine de l'Eglise & noble Chapitre de Saint Pierre de Macon.

Sœurs : 1. *Françoise-Véronique* de Naturel, née en 1713, Chanoinesse dans le Chapitre noble d'Alie en Lyonnois ; 2. 3. & 4. Religieuses en différens Monasteres.



O R O R

ORAISON. Ancienne Maison de Provence : la branche ainée est éteinte, il n'existe plus que la cadette des anciens Seigneurs de Clumans.

Bertrand d'Oraison, Seigneur de Clumans, fils puîné de Boudet, Seig. d'Oraison, & de *Bellette* de Venterolle, fit tige. De lui descendoient par divers dégrès,

Antoine d'Oraison, Seigneur de Bras, d'Asse, qui testa le sept Décembre 1554: il eut pour fils *Eléazar-André* d'Oraison.

Jean d'Oraison, Seigneur de Thorame, épousa 17 Févr. 1559 *Honorade* de Galice, mourut le 6 Octobre 1589, dont il eut,

Eléazar d'Oraison, Seign. de Thorame, qui épousa 26 Décembre 1599 *Anne* de Gaudin, & acquit la Terre d'Entrages, l'an 1608; il eut

Jean d'Oraison, Conseiller d'Etat ordinaire du Roi, duquel naquit

Pierre d'Oraison, Seigneur de Beaulieu, qui de la Dame de Lascours a laissé trois fils, dont l'ainé est ancien Capitaine des Galeres du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, sans alliance.

Le puîné étoit Major d'un Régiment d'Infanterie, Chev. de S. Louis, & marié sans postérité.

Le troisieme, Ecclésiastique; & *Marie-Thérese* d'Oraison a épousé le 10 Août 1703 *Louis-Henri* de Gantés, Chevalier, Seigneur de Valbonnette; fils de *Jean-François*, Seigneur dudit lieu, & de *Gabriel* de Clapiers, des Marquis de Vauvenargues; une seconde fille de *Pierre* d'Oraison, qui a épousé *N.* de Marquesy.

Armes: *De gueules à trois fasces ondées d'or.*

ORCIN. Cette Famille, originaire de Brignolle en Provence, est établie à Aix depuis un siecle.

1. *Melchior* d'Orcin fut reçu Conseiller du Roi au Parlement d'Aix le 10 Mai 1625; il se maria avec *M....* de Chaselles, dont il y eut deux filles de mariées à MM. de Michaëlis & de Franc.

2. *Joseph* d'Orcin, Seigneur de Miraval, fut reçu Conseiller audit Parlement l'an 1668. Il épousa en premieres noces *N.* d'Albert-Esïarts : en secondes noces il épousa le 21 Janvier 1687 *Gabriel* de Felix, fille de *Michel*, de la même Maison des Marquis du Muy, & de *Françoise* de Gantés; il y eut pour enfans; *Felix* d'Orcin, Major du Régiment d'Enghien, Infanterie, tué en 1744 aux Lignes de Vissembourg, il étoit Chevalier de Saint Louis; *Françoise* d'Orcin, veuve de *Pierre-François* de Ripert, Baron de Monclar, Seign. de Salonit, Proc. Genéral au Parlement de Provence, dont le fils a la même Charge.

3. *Jean-Joseph* d'Orcin, Seig. de Miraval, fut Conseiller au Parlement le 2 Mai 1713, & s'allia en 1730 à *Françoise* de Franc, fille de *François*, Conseiller au même Parlement, & de *Claire* de Clapiers : ils ont eu,

Joseph II d'Orcin, Seigneur de Miraval, reçu Conseiller audit Parlement le 25 Juin 1756; trois Officiers, l'un des Vaisseaux du Roi, les deux autres au Régiment d'Enghien; dont l'un, qui étoit Capitaine audit Régim. fut tué à la bataille d'Hastinbeck.

ORIGNY (d'). Cette Famille prouve incontestablement son ancienneté par l'avantage qu'elle a d'avoir pris son nom de la Terre d'Origny, située en Thiérache. Elle a formé quatorze branches ou rameaux répandus dans le Bailliage de Vermandois, dans divers cantons de la Province de Champagne, & en Normandie, en Bourgogne, en Hollande, à Geneve, & dans divers Quartiers d'Allemagne, &c.

Une Généalogie ancienne, dressée sur titres, & continuée à chaque génération, remonte cette Famille à plus de quatre siécles. On va en donner un extrait, après avoir rapporté par ordre chronologique divers sujets de la même Famille, dont la liaison n'est pas également connue.

Robert d'Origny fut témoin de la confirmation faite en 1126 par *Barthelemy*, Evêque de Laon, d'une donation à l'Abbaye de Clairefontaine en Thiérache.

Roussel d'Origny signa une Charte d'une donation faite à l'Eglise de Sainte Marie des Vignes, au Diocèse de Soissons, en 1247. *Nicaise* d'Origny, de la Baillie de Vermandois, servit dans l'Armée de Flandres en 1302, & donna quittance le Dimanche avant la Saint Remi de cette année, de la somme de 7 liv. 10 s qui lui fut payée pour ses gages.

Wiant ou *Wiart* d'Origny fut commis en 1339, avec plusieurs autres Gens de guerre, à la garde des Villes de la Thiérache, & il est compris au nombre des Hommes de Fief du Château de Guise, dans un acte du 16 Janvier 1348.

I. *Hugues* d'Origny, I du nom, Seigneur d'Origny, servoit sous les Rois *Charles le Bel* & *Philippe de Valois*, & eut pour fils,

II. *Jacques* d'Origny, Seigneur d'Origny, qui porta les armes pour les Rois *Jean* & *Charles V*, suivant des Certificats & Passeports des années 1355 & 1367. Il laissa de *Louise* de Montreuil trois fils; savoir, 1. *Louis*, qui n'eut que des filles, dont une porta la Terre d'Origny dans une Famille étrangere; 2. *Jean* d'Origny, qui suit; 3. *Adam* d'Origny, qui gagna un Procès contre des Ecclésiastiques, par Jugement rendu à Reims, dont il fut interjetté appel au Concile de Basle. *Cocquault*, *Table Chronologique de l'Histoire de Reims*, *in-4°. pag.* 435.

III. *Jean* d'Origny, premier du nom, dit l'*aîné*, Ecuyer d'une Compagnie d'Ordonnance du Roi en 1420, Seigneur de Sainte Marie-sous-Bourg, par son mariage avec *Jeanne* du Bourg, il en fit les aveux & dénombremens les 10 Mars 1461, & 16 Juillet 1464. Il vivoit encore, mais fort vieux, en 1468, & laissa pour fils,

IV. *Jean* d'Origny, II du nom, dit *le jeune*, Seigneur de Sainte Marie-sous-Bourg, de Micorcol, & du Fief de Bussy de la Chape, qui servoit à la place de son pere dans l'arriere-ban de Vermandois en 1461. Il étoit alors Homme d'Arme des Ordonnances du Roi de la Compagnie du Seigneur de Mouy, & il fit l'aveu & dénombrement au Roi de la Terre de Sainte-Marie le 6 Janvier 1484. Il épousa 1°. *Perrine* de Laval; 2°. *Françoise* de Morancourt. De la premiere vinrent,

1. *Hugues* d'Origny, Seigneur de Sainte Marie-sous-Bourg, qui suit.

2. *Jean* d'Origny, Seigneur de Micorcol & des Dixmes de Bussy, chef d'une branche actuellement

éteinte, & connue sous les noms des Seigneurs de Chalette, de Micorcol, de Cormont, de Saint Remi & du Tronc, qui a formé des établissements en Allemagne, où elle a possedé la Terre de Geluhausen, a donné divers Officiers de distinction dans nos Armées, un Chambel'an de l'Electeur Palatin, un Gentilhomme de la Chambre du Prince d'Anhalt, & un rameau de cette branche s'est fixé en Allemagne, & y a fait des alliances distinguées. *N*... d'Origny, qui en sortoit, a servi en Suede, & passa vers 1749 au service de Russie, où il avoit été avancé aux Grades Militaires, lorsqu'il mourut pere d'une fille mariée à Cazan en Sibérie.

De la seconde femme de *Jean* d'Origny II sortit,

Claude d'Origny, Seigneur de Longchamp, Bailly pour le Roi de la Ville d'Epernay, aussi tige d'une branche divisée en trois rameaux, connus, le premier sous les titres de Seigneur de Longchamps, de Veaux & des Marvitz, finie à la quatrieme génération par trois filles, entr'autres, *Elisabeth* d'Origny, mariée à *Antoine* de Beauvau, Seigneur d'Arigny & d'Arneville. Le second, sous ceux de Vienne-la-Ville & de Gergeaut, l'un & l'autre éteints : le troisieme existe encore à Châlons en Champagne.

V. *Hugues* d'Origny, II du nom, Seigneur de Sainte Marie-sous-Bourg, Homme d'Arme des Ordonnances du Roi, épousa *Marie* de Saux, & en eut,

VI. *François* d'Origny, Seign. de Sainte Marie de Cuisse, de Bouconville & de Séchaux, vivant en 1539, lequel embrassa les erreurs de Calvin, & eut deux femmes, nommées *Marie* Gourliere & *Anne* Hocquart. De la premiere vint *Pierre* d'Origny, qui se fit Protestant, ainsi que son pere, & se retira à Sedan, où il mourut sans alliance vers la fin de l'année 1587, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans (a); & de la seconde,

1. *André* d'Origny, Seigneur de Cuisse, Avocat du Roi au Bailliage de Vermandois à Reims, lors de son établissement en 1523, qui mourut en 1555, laissant, entr'autres enfans, quatre fils & deux filles; savoir, *André*, *Pierre*, *Nicolas* & *Jérôme* (*b*) qui ont formé autant de rameaux actuellement éteints; *Nicole* d'Origny, femme de *Jean* Fremin, Prévôt Royal de Vermandois, & cinquieme ayeule de *Marie-Angélique* Frémin de Moras, mariée en 1709 à *Louis-Antoine* de Brancas, Duc de Villars, & *Perrette* d'Origny, mariée à *Luc* de Salnauve, auquel elle porta la Terre de Cuisse, qui par sa petite-fille passa dans la Maison de Livron.

2. *Claude* d'Origny, qui suit.

VII. *Claude* d'Origny, Conseiller au Siége Présidial de Reims lors de sa création en 1551, épousa *Jeanne* Cocquillart, petite-niece

(a) *Il est Auteur d'un Poëme intitulé* le Temple de Mars tout-puissant, *& d'un autre Ouvrage qui a pour titre :* Le Hérault de la Noblesse de France. *Ces deux Ouvrages sont à la Biblioteque du Roi à Paris.*

(b) *Du troisieme de ces rameaux est issu* Jean *d'Origny, qui soutint le parti du Roi* Henri IV *dans la Ville de Reims à son avénement à la Couronne, & y fut assassiné par les Rebelles.* Voyez Histoire de Reims par le Pere Anquetil, Tom. III, pag. 187.

de *Guillaume* Cocquillart, Official de l'Eglise de Reims en 1478, & Poëte de quelque considération en son tems. Ses enfans furent, 1. *Pierre* d'Origny ; 2. *Nicolas* ; 3. *Henri*, tiges de différens rameaux dont les descendances n'ont pas passé la troisieme génération, particulierement celle de *Henri* ; elle a fini à *Jean* d'Origny, Jésuite, mort à Châlons en Champagne en 1731, connu dans la République des Lettres par son talent à traiter des Vies particulieres (a) ; 4. *Charles* d'Origny. Son fils, *Henri*, Seigneur de la Forte-Maison, fut pere de *Nicolas* d'Origny, Seigneur de Sainte-Anne (b), Capitaine de Cavalerie au Régiment de Biron, mort sans postérité ; & 5. *Claude* d'Origny, qui suit.

VIII. *Claude* d'Origny épousa *Marguerite* Coquebert, & mourut vers l'an 1601, pere, entr'autres, 1°. de *Philippe* d'Origny, qui suit ; 2°. de *Simon* d'Origny, Conseiller en la Cour Souveraine de Mouzon, qui n'a laissé que des filles ; 3°. de *Charles* d'Origny, qui, par son testament du 10 Juin 1633, légua 16000 liv. à l'Hopital de la Charité qui devoit s'établir, & qui a été effectivement établi depuis à Reims ; bienfait qui lui a fait donner le titre de Fondateur de cette maison.

IX. *Philippe* d'Origny, I du nom ; naquit en 1593, & mourut en 1650. Il laissa (c) d'*Henriette* Michon plusieurs enfans ; 1. *Jean* d'Origny, auteur d'une branche actuellement existante ; & dont divers sujets ont suivi le parti des armes, entr'autres, *Henri-Alexis* d'Origny, qui, après avoir servi dans les Gardes du Roi, est passé au service de Dannemarck, où il est Major de Cavalerie ; & 2. *Philippe* d'Origny, qui suit.

X. *Philippe* d'Origny, II du nom, qui mourut en 1686, & fut pere avec *Marie* Raineau d'*Adam* d'Origny, qui suit ; de *Nicolas*, & de *Philippe* d'Origny, qui ont formé chacun un rameau actuellement existant.

XI. *Adam* d'Origny ; Seigneur de Dompmartin eut deux femmes ; de la premiere, *Marie* Roger, vint *Raoul* d'Origny, Seigneur de Dampierre, Lieutenant-Général-Criminel au Bailliage & Siege Présidial de Reims, mort le cinq Mars 1746 : pere avec *Marie-Thérese* de Bourgongne, de

(a) *On a de lui celle de Saint Remi, Archevêque de Reims, celles des P. P. Canisiuis, Possevin, &* Edmond *Auger, Jésuites, &c.*

(b) *La plûpart des sujets de ces branches négligeant l'exemple de leurs ayeux, suivirent ceux de leurs peres ; quatre ont exercé la Charge d'Avocat du Roi ; d'autres diverses Magistratures. Plusieurs se sont donnés à l'Etat Ecclésiastique ou Religieux ; six ont été Chanoines de l'Eglise de Reims, deux y ont eu la Dignité de Trésorier, entr'autre* Claude, *qui avoit eu celle de Doyen, & qui étant Docteur & Doyen de la Faculté de Droit, y fit des fondations intéressantes. Il fut le premier Bienfaiteur de la Maison de Charité de ladite Ville.*

(c) Philippe *d'Origny, &* Henriette *Michon, ont nommé une Cloche de l'Eglise de l'Abbaye de Saint Nicaise, qui porte le nom d'*Henriette. *C'est cette Cloche qui, par une singularité remarquable, fait trembler par son mouvement un des piliers butant de cette Eglise.*

deux fils, savoir, *Philippe-Louis-Remy* d'Origny de Courcelles, Chevalier de Saint Louis en 1747, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1757, & Commandant de Bataillon audit Régiment en 1762, & *Adam-Philippe* d'Origny-Dampierre, qui continue sa branche.

La seconde femme d'*Adam* d'Origny fut *Andriette* de Pinteville de Cernon, fille de *Pierre* de Pinteville, Seigneur de Cernon de Moncez & de Dompmartin, Maréchal héréditaire de la Comté-Pairie de Châlon, & de *Thérese* du Fayot (*a*), alliance qui a donné des parentés prochaines avec plusieurs illustres Maisons aux enfans qui en sont nés, & qui sont, 1. *Pierre-Adam* d'Origny, Seigneur de Dompmartin, Chevalier de S. Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1744, & qui a publié plusieurs Ouvrages sur l'Histoire de l'Ancienne Egypte; 2. *Philippe-Louis*, qui suit.

XII. *Philippe-Louis* d'Origny, Seigneur d'Agny, épousa en 1726 *Marguerite* de Cambray; dont il a eu, entr'autres, 1. *Jacques-Anne* d'Origny d'Agny, Capitaine au Régiment de Champagne en 1744, mort en 1749; 2. *Adam-Claude*, qui suit: 3. *Nicolas-Pierre*, appellé le Chevalier d'Origny, lequel fut Enseigne au Régiment de Champagne en 1755, Lieutenant en 1756, Aide-Major & Capitaine le 13 Janvier 1759, Lieutenant-Colonel, commandant les Chasseurs de Turpin en Février 1760, Chevalier de S. Louis au mois d'Août suivant; & qui après avoir dans le cours de la derniere guerre combattu un grand nombre de fois les ennemis, leur avoir enlevé divers postes, de l'artillerie, des convois, fait un grand nombre de prisonniers sans avoir jamais été repoussé, & avoir forcé le 26 Mars 1761 un bataillon de la Légion Britannique & un escadron, qui bloquoient le Château de Waldeck, à capituler, fut blessé pendant les pour-parlers d'un coup de fusil. Le Roi, sur la nouvelle de cette action, le fit Colonel, mais il mourut de sa blessure le premier Avril suivant, âgé de 25 ans 2 mois 13 jours. Il fut enterré dans l'Eglise Luthérienne de Waldeck. *Voyez* la Préface de l'Egypte Ancienne, *pag.* 22 *& suivantes.*

XIII. *Adam-Claude* d'Origny de Chaudion, Seigneur d'Agny, Capitaine au Régiment de Champagne, épousa le 21 Février 1762 *Elisabeth* de Berle de Masfrécourt, Dame des Planches & de Moivre.

Les armes: *d'argent à la croix ancrée de sable, chargée en cœur d'une lozange du champ.*

(a) *Elle étoit sœur de* Marie *du Fayot, mariée à* Pierre *le Duc, Seigneur de Cheverus & de Pouzay, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, qui en a eu des enfans, cousine-germaine de* Benigne *du Fayot, qui épousa en 1674* Lucrece-Marie-Anne de *Mornay Montchevreuil; d'*Anne *du Fayot, femme de* Louis *Gomer de Luzancy, Capitaine aux Gardes Françoises; de* Marie-Anne *du Fayot, mariée à* Louis *de la Viesville de Rouvillé, niece d'*Anne *du Fayot, qui épousa* François *Briçonnet, Seigneur de Barberonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine* Marie *de Medicis, parente par les Familles de Lallemant, de Deslandes & d'Auvergne, des Maisons d'Hangest, de Lamoignon, de Nesmond, de Poncher, &c.*

PA

PATHAY, Seigneur dudit lieu en Beauce, & de Claireau en Gâtinois, porte : *d'hermine à un écu en abîme, de gueules.*

Cette ancienne Maison subsiste dans une branche établie en Lorraine. Ses principales alliances, sont avec les Prunelé, St.-Simon, Theligny, la Ferté-Alosse, d'Orval, Beaufils, Longueau, d'Avantois, Beaumont, du Lac, Cugnac, Maillé, &c. & a fourni deux Evêques, d'Orléans & d'Arras.

PELLARD. Anciens Seigneurs de Montigny en Gâtinois : porte ; *d'argent à l'aigle à deux têtes, éployée de sable.*

Une branche de cette Famille subsiste en Poitou, & une autre dans l'Orléanois. L'Abbé de Pellard, aujourd'hui Chanoine de Sainte-Croix d'Orléans, a un frere & deux sœurs, enfans de *Charles-Joseph* de Pellard, Chevalier, Seigneur de Bray, mort en 1704, & de *Marie-Barthelemie* Thuilliers, Dame de Bonnée, morte à Orléans. Ce *Charles-Joseph* est fils de *Bernard* de Pellard, Chevalier, Seign. de Bray, & Baron de Loury en partie, qui fut maintenu dans sa Noblesse par Ordonnance de M. de Machault, Intendant d'Orléans, du 4 Juillet 1668, & de *Marie* de Largloux, mariée le 6 Février 1659, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Goiville, & de *Marguerite* de Gratemesnil.

PELISSIER-SAINT-FERRÉOL, au Comtat Venaissin, & en Dauphiné, en Latin, *Pellisserii*, ou *de Pellisseriis*, ou *Pellicerii.*

PE

Bertrand Pellissier, ou Pellisser, Chevalier, nommé en Latin *Bertrandus Pellisserii Miles*, dans l'hommage général rendu par les Habitans du Comtat Venaissin, aux Commissaires du Pape *Grégoire X*, lors de la rémission que le Roi *Philippe III*, dit *le Hardy*, lui en fit en 1274, se distingua dans les guerres de son tems contre les Albigeois & contre les Maures, à la sixieme & derniere Croisade de Saint Louis en Afrique, où l'on fit le siége de Tunis en 1270. *Bertrand* de Pellissier est le premier qui soit connu de cette Maison.

Elle a donné deux Evêques à l'Eglise d'Orange, *Guillaume* & *Louis* de Pellissier. *Charles-François* de Pellissier de Saint-Ferréol est aujourd'hui Evêque de Vaison au Comtat Venaissin, depuis le 27 Décembre 1758, jour de son Sacre à Rome, fait par S. A. R. M. le Cardinal Duc d'York.

Elle a possedé la Terre de Saint-Ferréol (elle en retient le nom, parceque c'est sous ce nom qu'elle s'est fait connoître,) celles de la Bastie-Costechaude, de Curnier, de Rocheblave, partie de celle de Condorcet & de Sahune en Dauphiné, celles d'Eyrolles, de Valouse, de Saint-Tronquet, la Coseigneurie du lieu de la Garde-Paréol, au Comtat Venaissin, & d'autres Fiefs dans la Principauté d'Orange, & s'est alliée à plusieurs des principales Maisons de Dauphiné & du Comtat ; savoir aux anciennes Maisons de Remusat de Terrandol, qui s'y est fondue, & lui a transmis son nom, des du Puy-Montbrun, du Puy-Rochefort,

Rochefort, des d'Urre-Venterol, des Chaumard, des Veteris, des Grammont Vacheres, des Marcel, des Gandelin, des Pilles, des Seigneurs de la Racouse, des Cheminades, Seigneurs de Brissoles, des Morges, Seigneurs de l'Epine, & ensuite de Ventavon, des Barbançons, des Serres de Roche-Colombe, Marquis de Gras, des Brunel-Vacheres, des Marquis d'Anglesy, Comtes de Marteville, des Lopis, Marquis de la Fare, des Nanton-Marzé, &c.

On voit aux actes de *Valentin* Clément, Notaire à Carpentras, divers actes des Nobles *Raymond*, *Jean*, *Bermond*, & *Jacques* de Pellissier, *Pellisserii*, qui vivoient vers l'an 1396.

Comme la filiation depuis *Bertrand*, le premier connu de ce nom, rapporté plus haut, n'est pas jusqu'en 1400 encore suffisamment éclaircie, en attendant le reste des titres nécessaires pour la constater, & qu'on doit nous communiquer, nous ne la commençons qu'à *Rodulphe*, qui suit.

I. *Rodulphe* de Pellissier, *Nobilis Rodulphus Pellisserii*, vivoit en 1400, & se maria avec Noble *Alasie* de Teste, dont il n'eut point d'enfans.

En 1407, & le 22 Octobre (écrivant *Jean* Petri, Notaire Dauphinois), il contracta mariage à Saint-Ferréol avec *Dauphine* de Remusat, *Remusato*, fille de *François*, Seigneur de Terrandol, & en partie de Saint Ferréol, & de *Catherine* de Bellon, *Belloni*, Dame du Pegue, veuve d'*Amédée* de Montchenu, *Monteychéni*, mariés lesdits *François* & *Catherine*, le 18 Avril 1372, par contrat passé par devant *Raymond* de Monte-Alto & *Augier* Lechi, Notaires Dauphinois, en présence de Nobles & Puissants *Amédée* de Rosan, Chevalier, *de Rosano*, *Milite*, de *Raymond* de Chanousse, Chevalier, Seigneur de Pons, de Remusat, Truinas, Seigneur de Bellentin, de Rostang du Durfort de Sainte-Euphemie, & de *Raymond* de Vese, *Vaesco*, de Dieulefit.

Bertrand de Pellissier est nommé frere de *Rodulphe* dans le contrat de mariage de ce dernier.

Les Maisons de Remusat & de Bellon étoient des plus anciennes Maisons de Dauphiné : celle de Remusat s'éteignit par la mort des enfans de *Jean* de Remusat, fils de *François*, dans les Pellissier, qui en prirent le nom, & les biens de cette Maison passerent à celle-ci, par une transaction du 8 Juin 1446 (reçue par *Pierre* Reymondi, Notaire de Nions) & passée entre Noble *Béatrix* d'Aspres, *de Asperis*, veuve de *Jean* de Remusat, & femme en secondes noces de *Rodulphe* de Theso, *de Thesio*, & héritiere des enfans de son premier mari, d'une part, & Noble *Etienne* de Pellissier, *Pellisserii*, fils & Procureur de Nobles *Rodulphe* & *Dauphine*, ses pere & mere, d'autre part, à qui le restant des Fiefs & Terres de Saint-Ferréol, d'Eyrolles, & de Valouse, dont *Rodulphe* & *Dauphine* avoient déja une partie, fut cedé, & *Etienne* de Pellissier donna quittance à ladite Dame d'Aspres de la dot de *Dauphine* de Remusat sa mere.

Il est rapporté dans cette transaction, que, peu auparavant, le Château de Saint-Ferréol avoit été pris & saccagé par les Gendarmes du Vicomte de Turenne ; à l'occasion de quoi ladite Dame d'Aspres, qui l'avoit meublé de nou-

veau à ses frais, demandoit des indemnités.

En 1410, & le 14 Juin (écrivant *Jacques* Castelli, Notaire de la Ville de Nions) Noble *Catherine* de Bellon fit donation entre vifs à *Dauphine* de Remusat, femme de Noble *Rodulphe* de Pellissier, de tous les cens, services & droits seigneuriaux & féodaux qu'elle avoit dans les lieux d'Eyrolles & de Valouse, en présence de Dalmas d'Urre, Coseigneur de Valouse, de Fons, de Saint-Ferréol, & autres Gentilshommes.

En 1425, & le 28 Décembre (écrivant *Marin* Chapussi, Notaire de Sainte-Jalle) Noble *Dauphine* de Remusat, femme de Noble *Rodulphe* de Pellissier, & donataire de *Catherine* de Bellon, fit procuration à Noble *Jean* d'Urre, Seigneur de Mollan, *Aynard* de Renard, & *Etienne* de Pellissier son fils, & à chacun d'eux, pour prêter hommage noble de ses Fiefs.

Et en 1428, le 21 Août (écrivant *Jean* Perrin, dit Buffetellier, Notaire de Dye) l'hommage de la Terre & Seigneurie de Saint-Ferréol fut prêté par *Jean* d'Urre, Seigneur de Mollan, Procureur de ladite *Dauphine* de Remusat, femme de Noble *Rodulphe* de Pellissier, pour ladite Dame, à Monseigneur *Jean* de Poitiers, Evêque de Dye & de Valence.

En 1429, & le 6 Mars (écrivant *Jean* Amauri, Notaire des Pilles) Noble *Jean* de Lattier, *Laterii*, Châtelain de Bordeaux & de toute la Vallée, en qualité de Procureur de Monseigneur *Jean* de Poitiers, Evêque & Comte de Dye & de Valence, Haut-Seign. du lieu de Saint-Ferréol, donna investiture à Nobles *Rodulphe* & *Ferréol* de Pellissier pere & fils, de plusieurs cens, services directs & droits seigneuriaux, qu'ils avoient acquis à l'enchere des biens de feu Noble Allamande, veuve de Noble Gouet Porreti, dans le lieu de Saint-Ferréol (écrivant ledit Amauri, Notaire) le 3 Mars 1428.

Rodulphe eut de son mariage avec *Dauphine* de Remusat deux fils & deux filles; savoir,

1. *Etienne* qui suit.

2. *Ferréol*, qui mourut sans postérité connue.

3. *Dulcie*, qui épousa le Seigneur Rasmad-Dalmas, & fit une renonciation, moyennant la dot qui lui avoit été constituée, à tous ses droits paternels & maternels, en faveur de Noble *Etienne* son frere aîné, par acte passé au Château de Saint-Ferréol (écrivant *Laurent* Maji, Notaire Delphinal, le 16 Août 1431), en présence de ses pere & mere, & des Seign. *Barthelemi* & *Rostang* de Vese, Seigneurs de la Motte, &c.

4. *Sibille* de Pellissier, qui épousa le 29 Janvier 1435 (écrivant *Raymond* Trebalhi, Notaire de Nions) *Honoré* d'Arnaud, *de Arnaudo*, & fit le même jour, & du consentement de son mari, pareille renonciation que sa sœur, en faveur d'*Etienne* & *Ferréol* de Pellissier ses freres. Son mari fit quittance de sa dot le 18 Octobre 1440 (écrivant *Elzéar* Medice, Notaire de Nions), à *Etienne* de Pellissier, stipulant pour Noble *Rodulphe* son pere.

II. *Etienne* de Pellissier, qui prit le nom de Remusat, du chef de sa mere, Seigneur de Saint-Ferréol, Eyrolles, Valouse, &c. est qualifié Damoiseau, *Domicellus*, dans un hommage qui lui fut prêté noblement par Noble *Didier* de Rastel, *de Rastello*, d'un ar-

tiere-Fief qu'il possédoit dans le lieu de Saint-Ferréol, le 9 Février 1451 (écrivant *Bertrand* Adulphi, Notaire de Nions) : il avoit contracté mariage le 2 Janvier 1430 (écrivant *Marin* Chapussi, Notaire de Sainte-Jalle), avec *Catherine* de Luot ; *Loti*, fille de Noble *Bertrand* de Luot, Famille noble établie à Malaucene au Comtat, & éteinte.

En 1434, & le 14 Septembre (écrivant *Philippe* Durotti, Notaire du Buix), *Rodulphe* fit une procuration à *Etienne* son fils, pour l'administration de tous les biens qu'il avoit au-delà de la Riviere d'Eigues, *ultrà Riperiam Iquaris* (a).

Etienne de Pellissier transigea dans le Palais Episcopal de Carpentras le premier Juin 1437 ; (écrivans *Lautelme* Payani, & *Jean* de Variponte, Notaires de cette Ville) ; avec *Henri* Corenhi d'Aubignan, sur l'héritage de Dame Allamande, à lui obvenu du chef de sa femme *Catherine* de Luot ; par la médiation de *Pierre* Sadaroni, & de *Bertrand* d'Alaussoni, comme Commissaires nommés par les Parties, qui donnerent dans le même acte leur Sentence arbitrale.

En 1449, & le 16 Avril (écrivant *Barthelemi* Haroli, Notaire de Dye) *Etienne* de Pellissier prêta en personne hommage noble du Fief & Terre de Saint-Ferréol à *Louis* de Poitiers, Evêque & Comte de Dye & de Valence ; eut qualité ledit *Etienne* de Procureur de Noble *Dauphine* de Remusat sa mere, en présence de *Bertrand* d'Urre, Doyen de l'Eglise de Dye, & Prevôt de celle de Vaison, d'*Aynard* de Kenard, de *Jacques* de Penchinat, & autres.

Etienne de Pellissier eut de son mariage avec *Catherine* de Luot quatre fils & une fille ; il fit ses quatre fils héritiers par égales parts, & fit des substitutions entr'eux & leurs enfans mâles, à l'exclusion des filles, comme il conste dans une transaction ci-après citée du 13 Mars 1509, Notaire *Jean* Eschaffin de Nions.

Ses enfans furent,

1. *Jean* de Pellissier, qui suit.

2. *François* de Pellissier, auteur de la seconde branche d'Eyrolles.

3. *Antoine*, tige de la branche de Costechaude & Saint-Tronquet.

4. *Guillaume* de Pellissier de Saint-Ferréol, cohéritier de son pere, fut Sacristain de l'Eglise d'Orange, Protonotaire Apostolique, Vicaire Général de Monseigneur *Jean* d'Ancezune de Caderousse, Archevêque d'Embrun, & ensuite Evêque d'Orange en 1510, & le dernier de ceux qui ont été élus par le Chapitre de la Cathédrale (b).

(a) Saint-Ferréol, Eyrolles & Valouse sont en-deçà de cette Riviere. Il est à supposer, ensuite d'un pareil acte, que *Rodulphe* de Pellissier avoit des biens considérables au-delà.

(b) Son élection souffrit des contradictions. Le Pape *Jules II* nomma *Jean* le Franc à cet Evêché ; mais *Philiberte* de Luxembourg, Princesse d'Orange, mere & tutrice de *Philibert* de Châlons, jeune Prince d'Orange, soutint l'élection du Chapitre, & mit en possession des fruits de l'Evêché *Guillaume* de Pellissier, par Arrêt de son Parlement. Le Pape irrité mit en Interdit la Ville

5. *Marguerite*, mariée à Noble *Pierre* de Chaumard du Buix, qui fit quittance de partie de sa dot à *Etienne* de Pellissier son beau-pere, aux actes de *Bertrand* Adulphi, Notaire de Nions, le 19 Juin 1449.

III. *Jean* de Pellissier, I du nom, Coseigneur de Saint-Ferréol, Eyrolles, Valouse, &c. qualifié Chevalier, ainsi que *François* son frere, dans le contrat de mariage de *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, Chevalier, avec *Honorée* de Vesc de Comps, du 24 Janvier 1470 (écrivant *Hugues* Limojoni, Notaire de Nions), fut Capitaine de cent hommes d'armes, cohéritier de son pere pour un quart, avec *François*, *Antoine* & *Guillaume* ses freres.

Il fut marié à *Gabrielle* du Puy Montbrun, Maison de la plus grande ancienneté & des plus illustres de Dauphiné, dont étoit *Raymond* du Puy, *de Podio*, second Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem (*a*).

Du mariage de *Jean* & de *Gabrielle* du Puy-Montbrun, vinrent,

1. *Martin*, qui suit.

2. *Jean*, II du nom, Coseigneur d'Eyrolles & de Valouse, qui prêta hommage au Pape d'une petite portion de ces Fiefs, à la Chambre Apostolique, par devant Monseigneur *Jean-André* de Grimaldis, Evêque de Grasse, Lieutenant Général de M. le Cardinal Légat d'Avignon, & Recteur du Comtat-Venaissin, en présence de Révérend M. *Pierre* Teisson, Vicaire Général de Carpentras, de *Bertrand* de Rostagni, & *Balthazard* des Achard (écrivant *El-*

d'Orange; mais enfin il le leva, après dix-huit mois de troubles & de contestations, & consentit à l'élection de *Guillaume*, moyennant une pension de quatre cents ducats, pour *Jean* le Franc. *Guillaume* resta donc paisible possesseur de l'Evêché. Ce fut un des plus grands Prélats qui aient été sur ce Siége. Il mérita l'estime & la confiance du Roi *François I*, qui l'honora de ses bonnes graces, & l'employa en diverses négociations. Ce Roi lui accorda la Coadjutorerie de son Evêché pour *Louis* de Pellissier son neveu.

(*a*) On trouve, fol. 4. des Ecritures de M. Picardi, Notaire d'Orange, une Sentence rendue le 19 Janvier 1467, par le Régent de la Principauté d'Orange, à la poursuite de M. le Procureur Général de ladite Principauté, contre Nobles *Jean* & *François* de Pellissier, *Pellisserii*, Seigneurs de Saint-Ferréol, de ce qu'étant Vassaux du Prince, possedant des Fiefs & biens dans ladite Principauté, ils avoient osé prendre les armes contre leur Souverain, & avoient voulu, au moyen d'échelles, & autres engins, à la tête de leurs Gendarmes, escalader & s'emparer de la Ville d'Orange, & dans la même Sentence il est dit que les Seigneurs de Pellissier seroient absous des fins & prétentions dudit Seigneur Procureur Général; que les Fiefs & biens qui leur avoient été confisqués leur seroient rendus, de même que les fruits, & qu'ils rentreroient dans la grace du Prince, &c.

Cette accusation, quoiqu'injuste, marque assez combien la Maison de Pellissier étoit alors puissante & en crédit, & quel rang distingué elle tenoit dans la Province.

ylar Raphaelis, Sécretaire de la Chambre,) le 1 Octobre 1490.

3. *Thedin*, tige des branches des Coseigneurs de la Garde-Paréol, & des Seigneurs de la Coste.

IV. *Louis*, Evêque d'Orange après *Guillaume* son oncle.

4. *Martin* de Pellissier, Seign. de Saint-Ferréol, Eyrolles, Valouse, Coseigneur de Condorcet, fit alliance avec *Benoîte* de Gramment-Vacheres, ancienne Maison de Dauphiné, dont est le Marquis de Grammont-Vacheres. *Martin* prêta hommage au Pape des Terres de Valouse & d'Eyrolles, le 21 Février 1506, à la Cour de la Chambre Apostolique, par devant Monseigneur *François* de Stagno, Vice-Légat d'Avignon, & Recteur de Carpentras, en présence de Monseigneur *Pierre* de Valletariis, Evêque de Carpentras, d'*Accurse* de Meynier, Docteur ès Droits, & d'*Olivier* de Seytres, Coseigneur de Caumont (*a*).

Martin eut de son mariage,

1. *Jacques* de Pellissier, qui suit.

2. *Madeleine*, mariée avec Noble *Noel* des Blancs, *Albi*, de Visan, qui fit quittance de partie de la dot de sa femme à *Martin* de Pellissier son beau-pere, le 10 Juin 1521 (écrivant *Guillaume* Longamini, Notaire de la Garde-Paréol, Substitut de *Perrin* Payani, Notaire de Visan, Diocèse de Saint Paul-Trois-Châteaux.)

3. *Claire* de Pellissier, Prieure du Prieuré de Saint-Césaire de Nions, qui fit une procuration à *Jacques* son frere, Seigneur de Saint-Ferréol, pour les affaires de son Prieuré, le 8 Mars 1539 (écrivant *Pons* Adulphi, Notaire de Nions.)

4. *Jean-Baptiste* de Pellissier, mort sans alliance connue.

5. *Pierre*, Chanoine de Mende, nommé tuteur des enfans de *Jacques* son frere, dans son testament du 14 Février 1546 (Notaire *Guillaume* Brusleti.)

6. *Claudine* de Pellissier, mariée avec le Seigneur de la Racouse, nommée dans le testament de *Jacques* son frere, du 22 Janvier 1554 (Notaire *Michel* Chabert de Nions.)

7. *Claude* de Pellissier, substitué dans le premier des susdits testaments de *Jacques* son frere à ses enfans en cas de mort sans enfans.

(*a*) Il passa transaction le 30 Janvier 1509 (écrivant *Romain* Filioli, Notaire de Carpentras,) avec *Aymond* d'Urre, Seigneur de Venterol & de Teissiere, par la médiation de *Raymond-Guillaume* de Pellissier, alors Protonotaire & Grand-Vicaire d'Embrun, & de *Charles* de Seytres, Coseigneur de Novesan, parents & amis des Parties, au sujet de la Terre de Valouse, dont la moitié avoit été vendue à *Etienne* & *Antoine* de Pellissier pere & fils, par *Dalmas* d'Urre, ayeul d'*Aymond*, qui prétendoit la racheter en vertu d'un pacte de rachat stipulé en faveur de *Jean* d'Urre, fils de *Dalmas*, & pere d'*Aymond*, & au sujet des droits dotaux de *Dauphine* d'Urre, femme d'*Antoine* de Pellissier, & de ceux de feu Noble *Bertrand*, qui pouvoient être dûs audit *Martin* & à *Antoine* de Pellissier, dont ledit *Martin* lui fit quittance, & promit le faire tenir quitte, & ledit *Aymond* d'Urre lui ceda tous ses droits sur Valouse; au moyen de quoi *Martin* s'assura cette Terre en pleine propriété.

V. *Jacques* de Pellissier, Seigneur de Saint-Ferréol, Valouse, Eyrolles, Rocheblave, en partie de Sahune, &c. contracta mariage avec *Françoise* de Gandellin, *Gandellini*, fille de *Pierre*, Seigneur des Pilles & de Chalançon, & de *Louise* de Remusat, cités dans le testament ci-après mentionné de ladite *Françoise : Jacques* & *Françoise*, mariés, firent un testament le même jour 14 Février 1546 (écrivant *Guillaume* Brusseti, Notaire Royal & Delphinal). Dans celui de *Jacques*, il est qualifié *Noble & généreux Seigneur*. Il ordonne qu'on fasse venir cinquante Prêtres à Saint-Ferréol à ses funérailles ; il fait des legs pies considérables, ainsi qu'aux pauvres de ses Terres, qu'il nomme *ses Sujets*, & divers autres legs à la Noble & généreuse *Benoîte* de Grammont sa mere, à *Françoise* de Gandellin sa femme, & à ses filles, & fait *Claire* de Pellissier, une de ses filles, son héritiere.

Jacques de Pellissier fit ensuite un autre testament (écrivant *Michel* Chabert, Notaire de Nions, le 22 Janvier 1554).

En 1540, & le 25 Mars, il avoit donné le dénombrement des Fiefs & Biens nobles qu'il possédoit, à la Cour de la Chambre des Comptes de Dauphiné à Grenoble, où ils furent admis & vérifiés.

Jacques de Pellissier ne laissa de son mariage avec *Françoise* de Gandellin que des filles ; savoir,

1. *Louise* de Pellissier, Religieuse au Monastere de Saint-Césaire de Nions, à qui son pere laissa une pension dans son testament.

2. *Charlotte*, mariée à *Guy* de Cheminades, Seigneur de Brissoles, Habitant de Mende.

3. *Jeanne* de Pellissier, mariée à *François* du Puy-Montbrun, Seigneur de Rochefort, par contrat reçu par . . . . . Notaire, le 12 Juin 1577 (*a*).

4. *Claire* de Pellissier, héritiere de son pere, mariée à *Jean* de Morges, Seigneur de l'Epine, de Moydans, de Rosan, Saint-Geniés, &c. le 25 Juin 1556, écrivant *Michel* Chabert, Notaire de Nions, & *Claude* Almeras, Notaire de Serre (*b*) ; & ainsi finit la premiere Branche de cette Maison.

(*a*) De qui sont descendus les Marquis de Rochefort & du Puy-Montbrun pere & fils, aujourd'hui vivans, qui ont obtenu pour Mademoiselle du Puy-Montbrun leur fille & petite-fille, respectivement, une Prébende dans le Chapitre de Remiremont.

(*b*) *Claire* de Pellissier fut une riche & puissante Dame : elle devint veuve ; & par le testament de son mari, reçu par *Laurent* Collomb, Notaire Royal & Delphinal, séant à Condorcet, le 5 Décembre 1576, elle eut un douaire très-considérable, & conséquemment le plus grand état de Maison qu'il y eut alors dans cette Contrée.

Son mari lui laissa six enfans.

1. *Jacques* de Morges, cohéritier de son pere, marié ensuite avec *Susanne* de Moustiers, Dame de Ventavon, par contrat reçu par *Pierre* Cathellan, Notaire de Gap, le 14 Mai 1584.

2. *Jean* de Morges, cohéritier de son pere.

Branche des Pellissier d'Eyrolles éteinte.

III. *François* de Pellissier, Chevalier, *Miles*, Coseigneur d'Eyrolles & de Valouse, frere de *Jean*, d'*Antoine*, & de *Guillaume*, fils & cohéritiers d'*Etienne*, & de *Catherine* de Tuot, contracta mariage avec Noble *Jeanne* de Veteris, comme il conste dans une transaction entre *Michel* de Pellissier, fils de *Rodulphe*, & petit-fils de *François-Martin* de Pellissier, & autres, du 13 Mars 1509 (écrivant *Jean* Eschaffin, Notaire de Nions).

François mourut *ab intestat*: il eut de son mariage,

1. *Rodulphe II* de Pellissier, qui suit,

2. *Etienne II* de Pellissier, mort sans alliance, & *ab intestat*.

3. *Catherine*, mariée ensuite à *Jacques* de Olla, comme il conste dans la même transaction.

IV. *Rodulphe II* se maria à ... Il prêta hommage des Coseigneuries d'Eyrolles & de Valouse à la Chambre Apostolique, pour le Pape, le premier Octobre 1490 (écrivant *Elzéar* Raphaelis, Sécretaire de la Chambre). Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

1. *Michel* de Pellissier, qui suit.

2. *Benoîte* de Pellissier, mariée à *Christophe* de Marcel, *Marcelli*, ancienne Maison de Dauphiné, qui subsiste dans les Marquis du Poët.

V. *Michel* de Pellissier prêta

3. *Jeanne* de Morges, mariée ensuite à *Jean* de Collans, Seigneur du Perou.

4. *Antoine* de Morges, légataire de son pere.

5. *Pierre*, aussi légataire.

6. *Claude* de Morges, aussi légataire de son pere.

Claire de Pellissier donna la Terre d'Eyrolles à Nobles *Christophe* & *François* des Bertrands, freres & maris de Nobles *Claire* & *Madeleine* de Collans, filles de feu *Jean* de Collans, Seigneur du Perou, & de *Jeanne* de Morges, fille de ladite Dame de Pellissier, par donation entre vifs reçûe par *Pierre* de Colombe, Notaire de Sahune, le 21 Août 1600.

Et enfin elle fit son testament le 10 Août 1616 (écrivant *Pierre* Barne, Notaire Royal du lieu de Vesc) par lequel, quoiqu'elle eût des enfans mâles, & à raison sans doute de ce que les Seigneurs de Morges ses fils, & l'aîné surtout, étoient de Grands-Seigneurs, elle fit les Dames de Collans, femmes des Seigneurs des Bertrands, ses petites-filles, ses héritieres, & elle les chargea & leurs descendans, & ceux qui leur succederont, de porter les nom & armes de Pellissier.

Et ainsi finit la premiere branche de cette Maison.

François de Morges, Chevalier de Saint Jean de Jerusalem, fils de *Jacques* & de ladite Dame de Moustiers de Ventavon, & petit-fils de *Claire* de Pellissier, fut reçu Chevalier dans cet Ordre, comme il conste par ses preuves commencées le 2, & finies le 8 Janvier 1625, & dans ces preuves entrent celles de la noblesse de la Maison de Pellissier, où il est dit qu'il y a eu dans cet Ordre des Chevaliers de cette Maison de toute ancienneté.

hommage au Pape pour une portion de la Terre d'Eyrolles, le 21 Février 1506, à la Chambre Apostolique, par devant Monseigneur *François* de Lestang, *de Stagno*, Vice-Légat d'Avignon, & Recteur du Comtat-Venaissin, en présence de Monseigneur *Pierre* de Valletariis, Evêque de Carpentras, de Noble & généreux Gaucher de Brancas, *Brancasii*, Seigneur de Céreste, d'*Olivier* de Seytres, *Sextoris*, Coseigneur de Caumont & d'*Accurse* de Meynier, Docteur ès Droits. Il paroit que *Michel* de Pellissier mourut sans alliance (*a*).

Branche des Pellissier, Seigneurs de Costechaude & Saint-Tronquet.

III. *Antoine* de Pellissier, fils d'*Etienne* & de *Catherine* de Luot, surnommé Saint-Ferréol, Seign. de la Bastie, Costechaude, de Curnier, de Saint-Tronquet, fut cohéritier de son pere pour un quart, avec ses freres, *Jean*, *François* & *Guillaume*. Il se maria avec *Dauphine* d'Urre, d'une des plus anciennes Maisons de Dauphiné (*b*).

Dauphine d'Urre étoit fille de Dalmas, Seigneur de Venterol,

(*a*) Le 13 Mars 1509 (écrivant *Jean* Eschaffin, Notaire de Nions,) le Lieutenant de Noble *Jacques* de Laugier, Juge de Condorcet, députa pour curateur à Noble *Michel* de Pellissier, fils de *Rodulphe*, majeur de vingt ans, & moindre de vingt-cinq, Noble *Pierre* de Gandellin, Seigneur des Pilles, son parent, du consentement & en présence de Révérend Pere *Guillaume* de Pellissier, Sacristain d'Orange, qui en fut ensuite Evêque, de noble *Isnard* de Grammont, Seigneur de Vacheres, & de ses autres parents, & en conséquence, sous l'autorité de son curateur, & en présence de ses parents, il passa le même jour 13 Mars 1509 (Notaire ledit *Jean* Eschaffin,) de même que *Catherine* sa tante, *Benoite* sa sœur, assistées de leurs maris, & *Jeanne* de Veteris, veuve de *François* de Pellissier, sa grand'mere, la transaction dont il a été parlé ci-devant, avec *Martin* de Pellissier, à qui *Michel* abandonna tous ses droits qu'il pouvoit avoir sur les Fiefs, Terres & Seigneuries de sa Maison, pour de l'argent, de même que ses tante, sœur & grand'mere, attendu que *Martin* fut regardé comme le tronc & le chef de la Famille, que l'on vouloit soutenir dans son ancien éclat.

Michel étant ensuite majeur, ratifia cette transaction le 6 Mai 1514 (écrivant ledit *Jean* Eschaffin.)

(*b*) Qui peut se glorifier de ce que le grand Roi *François I* y auroit pris un second, si l'Empereur *Charles-Quint* eût voulu accepter le défi du combat singulier qu'il lui fit proposer. Cette Maison d'Urre conserve une lettre que *François I* fit l'honneur d'écrire au Seigneur d'Urre, par laquelle, en lui apprenant le défi qu'il avoit fait à l'Empereur, il lui mandoit de se tenir prêt pour le combat, & que ne connoissant pas un plus brave Chevalier que lui, il l'avoit choisi pour lui servir de second. Epoque singuliere, flatteuse, & qui seule illustreroit une Maison.

Teissiere, & en partie de Valouse, &c. qui vendit cette derniere Co-seigneurie le 24 Décembre 1449, (écrivant *Pierre* Raymondi, Notaire de Nions), à *Etienne* & *Antoine* de Pellissier pere & fils, qui en reçurent investiture de Noble *Elzéar* de Gandellin, Seigneur des Pilles, en qualité de Châtelain dudit lieu pour le Pape, en présence d'*Antoine* de Thollon, Seigneur de Sainte-Jalle, d'*Antoine* de Fabry, Châtelain de Condorcet, & de *Pierre* de Chaumard.

Antoine de Pellissier acheta les Terres & Seigneuries de la Bastie, Costechaude, & de Curnier, des héritiers d'*Antoine* Adhemar d'Eyrolles, le 10 Avril 1480 (écrivant *Martial* Boneti, Notaire de Carpentras).

Il eut, à l'occasion du Fief & Château de Saint-Tronquet dans le Comtat-Venaïssin, un procès avec le Baron de Serignau, à la Cour de la Rectorie de Carpentras; & il y a dans les Ouvrages du fameux Jurisconsulte *Etienne* de Bertrand (*Bertrandus*) qui étoit Président de la Chambre Apostolique, un conseil pour *Antoine* de Pellissier-Saint-Ferréol, à l'occasion du procès sur ce Fief, qu'il possédoit en vertu d'un acte passé à ses auteurs le 19 Novembre 1426 (écrivant *Nicolas* de Breheri Notaire,) acte qui est énoncé dans le susdit procès.

On ne connoît d'autre fils d'*Antoine*, & de *Catherine* d'Urre, que,

IV. *Louis* de Pellissier, qualifié Damoiseau, *Domicellus*, dans un acte de compromis que les Communautés des lieux de Mazan & de Mourmoiron au Comtat-Venaissin lui firent, & à Noble & Illustre *Joseph* de Saint-Roman, pour régler leurs limites; acte qui est conservé dans les Archives de la Communauté de Mazan en date du 2 Décembre 1492, écrivant *Claude* de Montebruno, Notaire de Mazan.

On ignore si *Louis* a eu des enfans.

Branche des Pellissier, Co-Seigneurs de la Garde-Paréol, & des Seigneurs de la Coste.

IV. *Thedin* de Pellissier-Saint-Ferréol, troisieme fils de *Jean*, & de *Gabrielle* de Montbrun, & légataire de son pere, eut en partage, en paiement de ses droits, des biens assez considérables, que son pere avoit acquis à Visan & à Tulette pendant son séjour à Orange, où il résidoit ordinairement, *Thédin* s'établit à Visan, petite Ville du Comtat-Venaissin, à quatre lieues d'Orange, & du Diocèse de Saint Paul-Trois Châteaux, & à demi-lieue de Tulette. Il contracta mariage à Visan avec *Marie* des Blancs, *Albi*, Famille noble & très ancienne du Pays: elle étoit fille de *Louis*, & de *Marguerite* de Champiers, *de Champerio*, autre Famille noble de la même Ville. Ce mariage se fit en présence de Nobles *Pierre* de Montaigu, *de Monte acuto*, *Jean* de la Baume, *de Balmis*, Seigneur de Saint-Roman de Malegarde, *André* & *Pierre* des Dauphins, *Delphini*, parens des Parties.

Thédin eut quatre enfans;

1. *Claude*, mort sans postérité connue.

2. *Guillaume*, qui suit.

3. *Marin*, auteur d'une branche établie à Tulette.

4. *Jean*, mort sans enfans au Service, & Officier dans les Trou-

pes du Roi.

En 1486 & le 12 d'Avril (écrivant *Matthieu* Payani Notaire à Visan,) ces quatre freres, *Claude*, *Guillaume*, *Marin*, & *Jean* firent un compromis pour l'estime des biens, & pour la liquidation des droits qu'ils avoient respectivement sur les biens de Noble *Thédin* de Pellissier leur pere, dont les deux premiers étoient héritiers.

V. *Guillaume* de Pellissier suivit la profession des armes : il servit avec honneur sous les Regnes de *Charles VIII* & de *Louis XII*. Il se maria à *Clairette* de Barbançon, *Barbansoni*, d'une ancienne Maison de Picardie, comme il conste dans le mariage de son fils du 29 Juin 1529, écrivant *Perrin* Payani Notaire de Visan.

Il eut de ce mariage ;

1. *Marie* de Pellissier, mariée en 1512, (Notaire *Jean* Devarenes,) à Noble *Jean* de Guigues, *Guigonis*, Famille noble & ancienne, originaire de Dauphiné, où elle a possédé des Terres & Seigneuries.

2. *Pierre* de Pellissier, qui suit.

3. *Etienne*, mort sans alliance à la guerre.

4. *Antoine*, mort Prêtre.

VI. *Pierre* de Pellissier Saint-Ferréol, fils de Noble *Guillaume*, & de *Clairette* de Barbançon, contracta mariage le 29 Juin 1529, (écrivant *Perrin* Payani, Notaire Apostolique à Visan,) après la mort de son pere & de sa mere, avec *Madeleine* de Beudonis, fille de *François*, & de Dame *Catherine* d'Antulin, *de Antulino*.

Du mariage de *Pierre*, & de *Madeleine* de Beudonis, vinrent,

1. *Claude* de Pellissier Saint-Ferréol, qui suit.

2. *Jean*, Prêtre.

VII. *Claude* de Pellissier se maria à Noble *Jeanne* de Reymonis, fille d'*Antoine*, & de Noble *Gabrielle* des Dauphins, par contrat du 3 Juin 1582 (écrivant *Jacques* de Champerio, Notaire à Visan (*a*).

De *Claude* de Pellissier & de *Jeanne* de Reymonis vint,

VIII. *Elzéar* de Pellissier, marié par contrat du 28 Avril 1697, reçu par *Claude* Bauchoni, Notaire à Visan, à *Antoinette* de Gaudibert, fille de *Jean*, & de *Finette* de Guintrand, dont,

1. *Claude* de Pellissier, Prêtre & Curé de l'Eglise & Paroisse de Visan : il fit des biens infinis, de grandes fondations dans cette Eglise, & sa mémoire y est encore aujourd'hui en vénération.

2. *Michel* de Pellissier, qui suit.

3. *Antoine* de Pellissier, tige des Seigneurs de la Coste, dont ci-après.

4. *N*.... mariée à Noble *Pierre* d'Hugues.

5. *Jeanne-Marie*, mariée à *Jean* de Riffard, & ensuite à *N*... de Varennes.

IX. *Michel* de Pellissier fut marié le 16 Février 1670 à *Susanne* des Joubert, Famille noble de Languedoc : elle étoit fille de *Guillaume* & de *Susanne* de Galibert.

Leurs enfans furent,

1. *Marguerite*, mariée à Noble *Joseph-Marie* de Fiance.

(*a*) La Famille des Reymonis se fondit, une génération après celle-ci, dans la Maison de Nanton-Marzé, par le mariage de l'héritiere de cette Famille avec *Pierre* de Nanton, Seigneur de Marzé-Chintré.

2. *François* de Pelliſſier, qui ſuit.

3. *Marie-Anne*, mariée à Noble *Dominique* d'Anglesy (*a*).

4. *Suſanne* de Pelliſſier, mariée à *Georges* d'Iſnard, dont une fille unique, mariée à . . . . de Breuil-Helion, Seigneur de Combes, Gentilhomme établi au Pont Saint-Eſprit, & dont la Maiſon noble & ancienne eſt originaire du Poitou.

X. *François* de Pelliſſier Saint-Ferréol, né le 30 Mars 1673, fut marié à Noble *Conſtance* Duclaux de Moleſtre, veuve de Noble *Jean* d'Hugues : elle étoit fille d'*Eſprit*, & de *Madeleine* de Lopis-la-Fare, des Seigneurs de Pillebeau.

Ce mariage fut célébré, & ils reçurent la Bénédiction Nuptiale le 7 Février 1705 ; mais les articles de leur mariage n'ont été rédigés en contrat public que le 3 Novembre 1746 (écrivant *Maurice* Jancel, Notaire Apoſtolique du lieu de Richerenches au Comtat-Venaiſſin) en préſence de leurs enfants, *Joſeph* & *Charles-François* de Pelliſſier.

François de Pelliſſier avoit fait ſon dernier teſtament (écrivant *Pierre* Guigou, Notaire de Viſan,) le 15 Septembre 1746, & mourut le 19 Novembre ſuivant.

Conſtance Duclaux de Moleſtre lui ſurvécut, & mourut le 9 Avril 1753 à Carpentras : elle étoit née le 26 Mars 1669, & ſon dernier teſtament eſt du 3 Août 1751, (écrivant ledit ſieur Guigou).

De leur mariage ſont nés,

1. *Joſeph*, qui ſuit.

2. *Charles-François* de Pelliſſier Saint-Ferréol, né le 2 Mars 1709, ci-devant Chanoine & Grand-Pénitencier de l'Egliſe Cathédrale de Carpentras, & Vicaire Général de ce Diocèſe pendant vingt-deux ans, eſt aujourd'hui Evêque de Vaiſon en 1764, depuis ſon Sacre fait à Rome par S. A. R. Monſeigneur le Cardinal Duc d'Yorck, dans l'Egliſe des Saints Apôtres, le 27 Decembre 1758, en préſence & avec l'aſſiſtance de Monſeigneur *Georges* de Laſcaris, Archevêque de Théodoſie, & de Monſeigneur *Joſeph* Vignoli, Evêque de Carpentras.

XI. *Joſeph* de Pelliſſier, des anciens Seigneurs de Saint-Ferréol, &c. ainſi qualifié dans les Brefs du Pape, que ci-après, *Coſeigneur de la Garde-Paréol*, Audit. honoraire de la Rote d'Avignon, Préſident unique de la Chambre Apoſtolique du Comtat-Venaiſſin, né le 9 Avril 1709, s'eſt marié le 22 Juillet 1743, par contrat reçu par *François* Martin, Notaire à Carpentras, à *Marie-Marcelle-Siffreine-Françoiſe* de Lopis de la Fare, Baronne née du Saint-Empire Romain, fille d'*Antoine-Gabriel*, Marquis de Lopis, Chevalier de Saint Louis, Baron du Saint-Empire, Seigneur de Saint-Privat, & en partie de Venaſque & Saint-Didier, &c. & de *Catherine* de Tondut, des Marquis de Malijac, Barons de Saint-Léger, Beauregard, & autres places, Maiſons où il y a des Chevaliers de Malte (*b*).

(*a*) Dont un fils unique, *Eſprit-Antoine*, Marquis d'Anglesy, Comte de Matteville, ſeul exiſtant d'une Maiſon noble & ancienne, originaire d'Avignon.

(*b*) Le titre de Baron du Saint-Empire, concedé aux auteurs de la Dame de Lopis, épouſe de *Joſeph* de Pelliſſier, par un Diplôme de l'Empereur *Ferdi-*

Le Président de Pellissier a prêté hommage au Pape de la Coseigneurie de la Garde-Paréol, ainsi que les autres Barons de cet Etat, le 23 Mars 1754, à la Cour de la Chambre Apostolique (a), & le Pape *Benoît XIV* a donné en sa faveur deux Brefs fort honorables; l'un du 22 Avril 1755, & l'autre du 27 Septembre même année, qui lui accordent des graces, & un privilége distingué pour sa Maison, avec des éloges sur ses services, & les qualifications que le Pape ne donne qu'aux Gens de Qualité.

Il a de son mariage,

XII. 1. *Alexis-Charles*, dit le Baron de Pellissier, né le 4 Juillet 1749.

2. *Antoine-Jean-Baptiste-Pierre*, né le 23 Juin 1757.

3. *Marie-Jeanne-Catherine-Françoise* de Pellissier.

4. *Marie-Gabrielle-Madeleine-Constance* de Pellissier.

Branche des Seigneurs de la Coste.

IX. *Antoine* de Pellissier, fils d'*Elzéar* & d'*Antoinette* de Gaudibert, frere puîné de *Michel*, naquit le 6 Août 1626: il se maria par contrat du 13 Janvier 1668, reçu par Me Gerard, Notaire au Bourg Saint-Andéol, à Noble *Marie* de Serre (b).

De ce mariage,

X. 1. *Pierre* de Pellissier, qui suit.

2. *Anne* de Pellissier, mariée à Noble *Esprit* de Brunel, Seigneur des Vacheres, Gentilhomme du Vivarais.

3. *Marguerite*, morte sans alliance.

X. *Pierre* de Pellissier, Seigneur de la Coste, fils d'*Antoine*, & de *Marie* de Serre, né le 22 Avril 1681, se maria par contrat du 29 Mai 1701, reçu par *Joseph* Beraud, Notaire à Visan, à *Anne-Marguerite* de Martinel, fille de *Jean-Claude*, & de *Marie* de Bard, mariés à Visan.

Pierre fit acquisition vers l'an 1720 du Fief & Seigneurie de Verone, & de la Coseigneurie de Vinsobres, de la Maison de Bellan, & il les revendit ensuite, quelques années après. Il a eu de son mariage,

André-Augustin, Prêtre, mort dans des exercices de charité le 31 Décembre 1749, jour de l'ouverture du Jubilé de l'an 1750 à Rome, où il étoit allé par dévotion, & pour le gagner.

2. *Joseph-Aymard*, qui suit.

3. *Marie-Anne*, veuve sans enfans de Noble *Joseph-Gabriel* de Fiance, sieur de Saint-Esteve.

4. *Marguerite*, vivant sans alliance.

nand III, en date du 29 Octobre 1642, est transmissible à tous les descendans mâles & femelles.

(a) Il y a obtenu un Jugement d'Etat sur son ancienne noblesse, contre M. l'Avocat & Procureur Général de Sa Sainteté, du premier Juin 1756.

Il a aussi obtenu de M. l'Intendant de Dauphiné, au vû des Pieces, un Jugement sur le même sujet de sa noblesse, le 12 Juillet 1757.

(b) Maison du Vivarais, dont sont issus les Marquis de Serre de Roche-Colombe, Grand-Baillif de Vivarais, & Commandant dans cette Province pour le Roi, & les Marquis de Gras pere & fils, Barons de Violés; elle étoit fille de *Jean* & de *Jeanne* de Coutel.

5. *Madeleine*, Religieuse au Monastere du Saint Sacrement à Bollene.

6. *Susanne*, aussi Religieuse au même Monastere.

XI. *Joseph-Aymard* de Pellissier Saint-Ferréol, Seigneur de la Coste, né le 19 Mars 1714, s'est marié le 19 Mars 1744, par contrat reçu par *Claude* Martinel, Notaire Apostolique, à *Marguerite-Félicité* de Nanton-Marzé, fille de *Joseph-Ignace* de Nanton, Seigneur de Marzé-de-Chintré, &c. ancienne Maison de Beaujolois, qui a donné des Comtes de Saint Jean au Chapitre de l'Eglise de Lyon, & de feu *Marie-Jeanne* de Sabatier de Bavene, niece du feu Evêque d'Amiens de ce nom, dont,

XII. 1. *Augustin-Joseph*, né le 27 Août 1753.

2. *Antoine-François-Xavier*, né le 3 Octobre 1760.

3. *Marie-Louise-Félicité.*

4. *Antoinette-Marie-Anne.*

5. *Therese-Pélagie.*

Branche des Pellissier S.-Ferréol, à Tulette, éteinte.

V. *Marin* de Pellissier, fils de *Thedin*, & de *Marie* des Blancs, établi à Tulette en Dauphiné, lieu qui est comme enclavé dans le Comtat-Venaissin, fut marié à *N*....

Et en secondes noces, par contrat du 8 Janvier 1488, reçu par *Mathieu* Payani, Notaire à Visan, avec *Huguette* de Regis, fille de *Thibaud*, veuve d'*Antoine* Chabroli, du lieu de Buisson.

Il eut de sa premiere femme,

1. *Bertrand*, qui suit.

2. *André*, mort sans enfans. Il est nommé dans le testament d'*Etienne* son neveu, du 24 Octobre 1540, reçu par *Guillaume* Rimoni, Notaire de Visan, exécuteur testamentaire de ses volontés, avec le Curé de Tulette.

VI. *Bertrand* passa contrat de mariage le même jour que son pere *Marin* se maria avec *Huguette* de Regis, (écrivant le même Notaire) avec *Claudine* de Chabroli, qui n'avoit pas encore douze ans, fille de feu *Antoine* Chabroli, & de ladite *Huguette* de Regis. Ses enfans furent,

1. *Etienne* de Pellissier, qui suit.

2. *Guillaume* de Pellissier;

3. *Antoine* de Pellissier, morts sans enfans.

Ces deux derniers sont nommés par *Etienne* leur frère, dans le testament ci-dessus énoncé, tuteurs de leurs neveux, & substitués à leurs biens.

VII. *Etienne* se maria avec *Munde* de Luel, *Munda Luella*, & en eut,

1. Nobles *Claude* de Pellissier;

2. Et *Pierre* de Pellissier,

Qui furent héritiers de Noble *Etienne* leur pere, & substitués l'un à l'autre.

3. *Françoise* de Pellissier, à qui son pere constitua sa dot, & l'appella à la substitution de ses biens, au cas que ses freres vinssent à mourir sans enfans naturels & légitimes.

Ces dispositions sont contenues dans le testament ci devant cité, du 24 Octobre 1540, (Notaire *Guillaume* Rimoni de Visan) que fit Noble *Etienne* de Pellissier, testament fort honorable par les legs pies & autres, où il donna à *Munde* de Luel sa femme, l'administration & l'usufruit de ses biens.

On ignore si les susdits Nobles *Claude*, *Pierre* & *Françoise* eu-

rent des enfans, & s'ils furent s'établir ailleurs ; on sait seulement qu'ils n'ont point laissé de descendans à Tulette, qui étoit le lieu de leur résidence.

Les armes de Pellissier Saint-Ferréol sont : *d'or au lion rampant de sinople, armé & lampassé de gueules, surmonté d'une étoile de gueules en chef.* Supports : *deux lions.* Cimier : *un lion issant.* Devise : *Stellâ Duce* : ou *virtute, non dolo.*

Il y a des Gentilshommes en Provence du nom de *Pellissier*, dont il y a eu un Evêque d'Apt. La tradition domestique est, que ces Seigneurs ont la même origine que les Pellissier de Saint-Ferréol, quoiqu'ils aient des armoiries différentes. Mais on ignore jusqu'à présent la jonction de ces deux Familles. Celle de Provence pourroit bien venir de cette cinquieme branche qui se seroit transplantée en Provence, ou de quelque cadet des autres.

PEYROUX. (du) Ancienne Noblesse originaire de la Province de la Marche, du lieu appellé le Peyroux, duquel elle prend son nom, soit pour l'avoir donné, soit pour l'avoir reçu ; ce qui marque son ancienneté, puisque, suivant les Historiographes, les Familles anciennes & illustres ont donné leur nom, ou l'ont emprunté de leurs Terres. Cette Noblesse étoit connue dès le onzieme siecle, comme il appert par une Charte contenant acte de cession faite par *Gilberte* du Peyroux, veuve de *Jean* de la Roche-Dragon, au profit de *Louis* du Peyroux, en date du 29 Mai 1097. La Seigneurie du Peyroux, sise dans la Paroisse du même nom, près Chenetailles en Haute-Marche, lui appartenoit encore en 1510, suivant une transaction portant partage entre *Gilbert* de la Roche-Dragon, d'une part, & *François* du Peyroux, I du nom, Seig. dud. lieu du Peyroux, de l'autre, du 12 Juin 1510. Cette Famille a continué d'avoir la propriété de cette Terre jusqu'au seizieme siecle, qui peut être l'époque de la séparation des branches qui se sont formées, ainsi qu'il paroît par un article du contrat de mariage de *Charles* du Peyroux, I du nom, avec *Gabrielle* de Montmorin, du 8 Août 1515 ; qui porte que *François* du Peyroux, son frere-germain, lui donna 2300 livres pour sa portion dans la Seigneurie du Peyroux & autres biens ; & plus par une vente faite à *François* du Peyroux, fils de *François*, Ecuyer, Seigneur du lieu du Peyroux, du 10 Juillet 1545.

I. La filiation suivie ne remonte qu'à *Jean* du Peyroux, fils d'*Henri*, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, marié à *Marie-Anne* de Levesque, restée veuve audit lieu du Peyroux, suivant un acte portant vente en parchemin, & en Latin, du 3 Août 1440.

II. *Antoine* du Peyroux, fils de *Jean*, qualifié de *Messire*, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, y demeurant, épousa par contrat du 17 Mars 1488, *Dauphine* de la Roche-Dragon, qui eut en dot une partie de la Terre des Maisons. *Gilbert* de la Roche-Dragon, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fit don à *Dauphine* sa fille, 31 Mars 1489, de ladite Terre de la Roche-Dragon. De ce mariage sont issus *François*, Seigneur du Peyroux, & *Charles* ; tous les deux auteurs des deux principales branches.

Branche établie dans la Marche.

III. *François* du Peyroux, qualifié de Messire, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, épousa 2 Mai 1520 *Marguerite* de Parsac, dont, 1. *François*, qui suit; 2. *Marguerite*, mariée, 1°. à *Pierre* de Neyre, Ecuyer, Seigneur de la Bralle; 2°. à . . .

IV. *François* du Peyroux, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Las-Varennas & de la Spouze, se présenta le 25 Novembre 1551, pardevant le Sénéchal de la Marche, pour servir le Roi au Ban de la Noblesse, & il épousa 6 Août 1545, *Louise* de Baurdon, dont,

V. *Louis* du Peyroux, I du nom, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, de la Spouze & des Maisons, épousa 11 Avril 1581 *Louise* de la Chassignolles, d'où sont issus, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Gilbert*, nommé 21 Janvier 1611, par le testament de son pere, au Prieuré & Bénéfice simple de la Tour Saint-Autrille, aux conditions de faire les frais funéraires de sondit pere, pour être enterré dans les tombeaux de ses ancêtres, & de payer mille écus d'or à sa sœur naturelle; 3. *Jean*, Religieux Bernardin; 4. *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Châtenay, Brigadier des Gardes du Corps, marié 21 Janvier 1625 à *Marguerite* de Pottiere, dont est issu *François* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Châtenay, marié 20 Juillet 1661 à *Eléonore* de Jonnas, dont une fille, *Jeanne* du Peyroux, héritiere de Puyaud & de Tiollet, mariée 25 Avril 1697 à *Gilbert* du Peyroux, de la branche des Mazieres, rapportée ci-après, quatrieme fils de *Gilbert*, II du nom, & de *Jeanne* Dassy. *Voyez troisieme rameau de la seconde branche, dégré VIII.*

VI. *Louis*, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, de Las Varennas, & de la Spouze, épousa 20 ou 26 Juillet 1604 *Claudine* de Lestrange de Magniac, d'où sont issus 1. *Léonet*, qui suit; 2. *François*, Seigneur des Maisons, marié 19 Février 1635 à *Marguerite* Villemont, dont il n'eut que des filles, dont l'héritiere a transmis la Terre des Maisons à Monsieur de Bonneval; 3. *Gilbert* du Peyroux, marié 23 Janvier 1656 à *Catherine* de la Gastine, morts sans postérité (*a*).

VII. *Léonet* du Peyroux, Ec. Seigneur de la Spouze, épousa 18 Février 1632 *Gilberte* de Potieres, dont,

VIII. *Julien* du Peyroux, Ec. Seigneur de la Spouze & Manaly: il fut marié deux fois, 1°. 23 Novembre 1661, à *Marguerite* de la Verine; 2°. 24 Août, suivant l'arbre généalogique, &, suivant la généalogie envoyée, 24 Avril 1671, à *Jeanne* de Jonnas. De la seconde il a eu,

IX. *Jean* du Peyroux, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la

(a) *Ces trois freres*, Léonet, François & Gilbert, *sont les derniers qui possederent la Terre de leurs ayeux; elle fut vendue & adjugée par décret forcé à* Antoine *Evrard, Châtelain de la Ville de Chenerailles, qui leur rendit 45000 livres, & leur ceda la Seigneurie de Manaly en retour & restitution de la dot de* Claudine de *Lestrange leur mere, par transaction du 26 Août 1646. Depuis cette époque la Seigneurie de Manaly a été réunie à la Terre de la Spouze, à deux lieues du Château de Peyroux.*

Spouze, de Manaly, & de la Forêt, marié 6 Mars ou Août 1699 à *Marie* de Monslabré, dont,

1. *Guillaume* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de la Spouze & des Ecures, Porte-Etendart des Gardes du Roi, Chevalier de Saint Louis, marié 15 Mai 1752 à *Agathe* de Pouthe de la Roche-Aymond, mort en 1756 sans postérité.

2. *Silvain* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Manaly, Lieutenant réformé en 1734, mort en 1758, sans avoir été marié.

3. *Anne* du Peyroux, héritiere de ses freres, & Dame, par leur mort, de la Terre de la Spouze & de Manaly.

Seconde Branche principale établie en Auvergne, qui a formé plusieurs rameaux.

III. *Charles* du Peyroux, second fils d'*Antoine* & *Dauphine* de la Roche-Dragon, se distingua étant Chef d'une Lance dans la Gendarmerie à l'Armée d'Italie, où il fut fait Chevalier par M. le Vicomte de Lautrec. Il resta en Auvergne, où les aînés de sa branche habitent encore, qui ont tous les anciens papiers, où ce *Charles* est qualifié de *Haut & Puissant Chevalier*, Seigneur de la Roche-Dragon, & des Maisons. Il épousa 8 Août 1525, *Gabrielle* de Montmorin, fille héritiere de Haut & Puissant Seigneur *Etienne-Antoine* de Montmorin, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, & autres lieux, & d'*Antoinette* de Châlus. Il fit sa résidence en Auvergne, au Château de Saint-Hilaire, appartenant à sa femme : il en eut,

1. *Gilbert*, qui suit.

2. *Annet*, Chevalier de Malte, 8 Octobre 1545.

3. *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Ribiere, perdit une jambe à la guerre, & mourut fort âgé, sans postérité.

4. *Jean*, Chevalier, Seigneur de Monxalan, Gouverneur pour le Roi des Villes & Forts de Gannat & Ebreuil en Bourbonnois, fut blessé, & mourut d'un coup de pistolet. Par son testament du 5 Octobre 1592, il fit de gros legs à *Anne* Masson sa femme, dont il n'eut point d'enfans.

5. *Pierre*, qui a fait branche, rapportée ci-après. *Voyez troisieme Branche*.

IV. *Gilbert* du Peyroux, qualifié Haut & Puissant Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, de la Roche-Dragon, & de Château-Brandon, servit aussi dans la Gendarmerie, par lettres de convocation du 29 Décembre 1572. Il eut un Passeport du Roi, par Lettres du 29 Décembre 1571, pour port d'armes, lui cinquieme, avec chevaux & armes, arquebuses pour sa *sureté & tuison de sa personne*, disent ces Lettres. Il épousa 24 Octobre 1546 *Catherine* de Chamborand (l'arbre généalogigue dit 25 Janvier 1546), fille de *Martin*, Chevalier, Seigneur du Terreil, de Jouillac, & de Puymon, & d'*Honorée* de Sont. De ce mariage sont nés,

1. *Annet*, qui suit.

2. *François*, rapporté ci-après.

3. *Jean*, rapporté aussi ci-après.

V. *Annet* du Peyroux, Seigneur de Saint-Hilaire & de Chantbrandon, épousa 1 Juillet 1578 *Louise* d'Anglard, dont,

1. *François*, qui suit.

VI. *François* du Peyroux, Seigneur de Saint-Hilaire, &c. se maria 9 Février 1612 à *Antoinette* des Hayes, dont,

1. *Annet*,

1. *Annet*, qui suit.
2. *Silvain*, rapporté après son frere.

VII. *Annet* du Peyroux, Seigneur de Saint-Hilaire, &c. épousa le 6 Janv. 1633 *Toinette* de Neuville, dont,

VIII. *Gilbert* du Peyroux, Seigneur de Saint-Hilaire & de Saint-Maurice, marié 3 Avril 1659 à *Gasparde* Astorgue, & mort sans postérité.

VII. *Silvain* du Peyroux, Seigneur de Plasmont, frere cadet d'*Annet*, se maria 9 Novembre 1661 à *Claudine* de la Roche : il en a eu,

VIII. *Gilbert* du Peyroux, Seigneur de Plasmont & de la Barge, marié 2 Octobre 1691 à *Gilberte* de Brourse, dont,

IX. *Antoine* du Peyroux, Seigneur de Sallemaigne & de la Barge, marié 11 Septembre 1723. De ce mariage est né,

X. *Michel* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Sallemaigne, marié 26 Mai 1760 à *Marie-Anne* de Rochette, fille d'*Amable* & de *Marie* de Ville. De ce mariage est né,

XI. *Pierre-Claude*, âgé de trois à quatre ans en 1764.

Premier rameau en Berry.

V. *François* du Peyroux, second fils de *Gilbert* & de *Catherine* de Chamborant, Ecuyer, Seigneur de la Chautbrandon & des Mazieres, épousa 14 Juillet 1573 *Claudine* de la Châtre (a), fille de *Jean*, Chevalier, Seign. de Vernet & du Chaine, & de *Catherine* de Vernage. Elle lui apporta les Terres des Mezieres & des Granges. Il en eut,

1. *Joseph*, qui suit, dont la postérité s'est établie en Lorraine.
2. *Tiburce*, rapporté ci-après.

VI. *Joseph* du Peyroux, Chevalier, Seigneur des Granges, Capitaine de Cavalerie Légere, épousa 11 Février 1620 *Philippe* de Thiange, dont,

VII. *François-Gilbert* du Peyroux, Seigneur des Granges & du Vernet, marié à *Marie* Denis. De ce mariage est né,

VIII. *Gilbert* du Peyroux, Seigneur des Granges, du Vernet & Laleux, marié à *Anne* des Bages, mere de

IX. *Joseph* du Peyroux, Seigneur des Granges & de la Lande-Fonteny, marié à *Madeleine* Carrer : il en a eu,

X. *Guy* du Peyroux, Chevalier, Seigneur des Granges, de la Forest en partie, de la Lande-Fonteny en Berry, Chevalier de Saint Louis, avec Commission de Capitaine du Régiment du Roi Dragons. Il est mort de ses blessures en 1759 : il avoit épousé à Epinal en Lorraine, près de Remiremont, *Susanne* Bertrand ; il en a laissé des enfans, dont un est à l'Ecole Militaire (1764) âgé d'environ dix à douze ans.

Second rameau dans le Berry.

VI. *Tiburce* du Peyroux, Seigneur des Mazieres, second fils de *François* & de *Claudine* de la Châtre, épousa 1 Mars 1620 *Anne* de Brefchard, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe, & de *Françoise* de Beaucaire : il en a eu,

VII. *Gilbert* du Peyroux, II du

(a) *Elle étoit veuve de* François *de la Garde, Ecuyer, Sieur des Granges.*

nom de ce rameau, Chevalier, Seigneur des Mazieres, Capitaine d'Infanterie, marié 1 Juillet 1651 (l'arbre généalogique dit 1641) à *Jeanne* d'Assy, fille de *Joseph*, Seigneur de la Touratte, & de *Marie* de Saint-Maur; 2°. à *Anne* de Grisiaux, veuve d'*Henri* d'Assy, Ecuyer, Sieur de Chaudenais.

Les enfans du premier lit sont,

1. *Tiburce*, III du nom, qui suit.

2. *François*, reçu 23 Mai 1663, Chevalier de Malte, mort Commandeur de l'Ormeteau en 1706.

3. *Charles*, dit des Mezieres, reçu à Malte 27 Novembre 1686.

4. *Gilbert*, rapporté après son frere aîné.

VIII. *Tiburce* du Peyroux, II du nom, Ecuyer, Seigneur des Mazieres, épousa 4 Février 1676 *Madeleine* d'Assy, dont,

1. *Gilbert* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur des Mazieres, marié 23 Mai 1712 à *Catherine-Silvie*, fille de *Henri* de Bigny, Chevalier, Seigneur de Bigny & de Chavenon, & d'*Eléonore* de Gamaches, dont sont issus *Claude* du Peyroux; & *François* du Peyroux, Seigneur des Mazieres; l'un mort Capitaine, & l'autre Lieutenant au Régiment de la Couronne, & *Marguerite-Silvie*, qui leur a succedé, mariée 1 Fév. 1740 à *Pierre* du Peyroux. *Voyez ci-dessus troisieme rameau, second dégré.*

2. *François* du Peyroux, qui suit.

3. Un autre *François*, rapporté après son frere.

IX. *François* du Peyroux, Chevalier, Seigneur du Plaix, Capitaine au Régiment de Bassigny, épousa le . . *N.* . . de Panemvinum, dont est issu,

X. *Pierre* du Peyroux, Chevalier, Seigneur du Plaix, établi en Berry, marié 4 Mai 1756 à *Eléonore* le Borgne, dont un enfant en bas âge.

IX. Autre *François* du Peyroux, Commandant de Bataillon au Régiment de la Couronne, Chevalier, Seigneur des Mazieres, s'est marié fort âgé, en 1744, à *Catherine* de la Font, dont est issu,

X. *Jerôme* du Peyroux, Seigneur des Mazieres, Chevalier de Saint Lazare, élevé à l'Ecole Militaire, d'où il a passé Lieutenant au Régiment de la Couronne. Il est né dans sa Terre des Mazieres en Berry.

Troisieme rameau dans le Berry.

VIII. *Gilbert* du Peyroux, III du nom, quatrieme fils de *Gilbert*, II du nom, & de *Jeanne* d'Assy, devenu Seig. de Puyaud & de Thiolet, par son mariage 25 Avril 1697, avec *Jeanne* du Peyroux, fille de *François*, Seigneur de Chartenay, & d'*Eléonore* de Gonnart, ou des Joncs, suivant une autre Généalogie. De leur mariage sont issus,

1. *François*, qui suit.

2. *Pierre*, Chevalier de Malte en Septembre 1702, mort Commandeur de Sainte Anne en Limosin.

3. *Pierre*, rapporté après son aîné.

4. Et un troisieme *Pierre*, Prêtre, & Prieur, par nomination du Roi, du Château de Bourges.

IX. *François* du Peyroux, Ec. Seigneur du Puyaud, épousa en Décembre 1716 *Michelle* de Loubens-Verdal. Il n'en a eu qu'une fille, à laquelle la Terre de Puyaud appartient.

IX. *Pierre* du Peyroux, Chevalier de Malte 1 Decemb. 1725;

appellé le Chevalier du Puyaud, Capitaine au Régiment de la Marche, Chevalier, Seigneur de Thiolet, des Boiraux, quitta la Croix, & épousa 1 Février 1740 *Marguerite-Silvie* du Peyroux, fille de *Gilbert* & de *Catherine-Silvie* de Bigny; ladite *Catherine-Silvie* du Peyroux, devenue veuve, a acquis la Terre de la Tour du Bouex, ci-devant appartenante à la Famille des Bertrand. De ce mariage sont issus,

1. *Pierre*, qui suit.
2. *François*, reçu Chevalier de Malte 10 Mai 1750.
3. *Jean-François*, mort en 1752, peu après avoir été reçu Chevalier de Malte.

X. *Pierre* du Peyroux, II du nom de ce troisieme rameau, Chevalier, Seigneur de la Tour du Bouex, de Thiolet & de Saufay, est sorti des Pages de Madame la Dauphine, & est Officier en 1764, dans le Régiment de Chapt Dragons, ci-devant Thianges.

Quatrieme rameau dans le Bourbonnois.

V. *Jean* du Peyroux, troisieme fils de *Gilbert* & de *Catherine* Chamborand, Seign. de la Coudre, se maria 17 Février 1586 à *Gilberte* Frapillion: il en a eu,

VI. *Antoine* du Peyroux, Seigneur de la Coudre, marié 29 Août 1608 à *Perronnelle* de Rolland, mere de

VII. *Claude* du Peyroux, Seigneur des Ecures, marié 29 Juin 1669 à *Anne* de Rollat-Guilion: il en a eu,

VIII. *Antoine* du Peyroux, Seigneur des Ecures, marié à *Marie* de Gaumain, dont

IX. *Antoine* du Peyroux, Chevalier, Seigneur des Ecures, marié 11 Février 1728 à *Roberte* de Chanbarande: il en a eu,

X. *Jean-Louis*, établi dans le Bourbonnois, avec son oncle *François*, qui a un fils nommé *Claude*.

Troisieme branche, qui a pour auteur Pierre, *cinquieme fils de* Charles, *auteur de la seconde branche, & de* Gabrielle *de Montmorin, établie dans la Haute-Marche.*

IV. *Pierre* du Peyroux, Ec. Seigneur de Sourdoart, cinquieme fils de *Charles* & de *Gabrielle* de Montmorin, servit long-tems dans la Gendarmerie, & se maria, 1°. 16 Mai 1565, à sa cousine-germaine *Marguerite* du Peyroux, fille de *François*, & de *Marguerite* de Parsac; 2°. 12 Février 1572, à *Léonarde* Chabanier, veuve de *Léonet* de Cournoux, Ecuyer, Seigneur de Malleret, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui lui apporta la Terre de Crost, Paroisse de Boulandon en Poitou.

Du premier lit il eut *Jean* du Peyroux, Seigneur de Sourdoux & de Chezauverd: il fut Page du Roi, & mourut sans postérité.

Du second lit *Annet*, qui suit.

V. *Annet* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur du Crost & de Sourdoux, épousa 13 Février 1594 *Antoinette* du Ligondeix, fille de *Léonet*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Dommet, & de *Marguerite* de Saint-Dommet, dont sont issus,

1. *Léonet*, qui suit.
2. *Jacques*, rapporté ci-après.
3. *Gilbert*, rapporté aussi ci-après.

VI. *Léonet*, Seigneur de Sourdoux, épousa 3 Juin 1624 *Claire*

Habert : il en eut,

VII. *François* du Peyroux, Seigneur de Sourdoux & de Saint-Prie, marié, 19 Juillet 1657, à *Françoise* Magistry. De ce mariage est né,

VIII. *Geoffroy* du Peyroux, Seigneur de Sourdoux & de Saint-Prie, marié 8 Février 1709 à *Anne* de Boclard. De ce mariage est né,

IX. *Louis* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Boussiere & de Goulliere, Lieutenant réformé des Dragons de Grassins, marié 12 Juillet 1760 à *Françoise* Grailliot, dont,

X. *Louis Gilbert*, âgé de trois à quatre ans en 1764 : il habite dans la Marche.

Premier rameau établi dans la Haute-Marche.

VI. *Jacques* du Peyroux, Ec. Seigneur de Jardon & du Mas, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, épousa vingt-six Août 1627, *Marguerite* de Saint-Yrier, fille héritiere de *Gilbert*, Chevalier, Seigneur de Jardon, & de *Gilberte* de Jaslans, dont,

1. *Léonet*, qui suit.
2. *François*, rapporté ci-après.
3. Un autre *François*, Seign. des Moraux, marié 21 Avr. 1664, sans postérité, à *Anne* de Bonneval.

VII. *Léonet* du Peyroux, Ec. Seigneur de Jardon, de la Vergniole & de Lage, épousa 23 Février 1648 *Silvie* de Noblet, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Seig. de Jarmagette & de *Jacquette* Fricon, dont sont issus,

1. *Silvain*, Seigneur de Jardon & de Saint Farjol, dont la postérité est tombée en quenouille en 1713.
2. *Claude-Louis*, qui suit.
3. *René*, Ecuyer, Seigneur de Jarmagette, Capitaine au Régiment de Navarre, qui ne s'est point marié.

VIII. *Claude-Louis* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Lage & de la Chezotte, Cornette reformé au Régiment de Languedoc Dragons, se maria 6 Juillet 1688 à *Isabelle* de Chauvannat fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Montgour, & d'*Anne* de Tourneville, dont *René*, qui suit, & *Pierre*, Chevalier de Malte.

IX. *René* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Lage & de Jardon, marié 19 Juin 1721 à *Elisabeth* de Beaufranchel, fille de *Gilbert-Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Ayat & de Beauflent, & de *Marie Joseph* de Servieres. De ce mariage sont issus,

1. *Amable-Antoine*, qui suit.
2. *René*, Prêtre & Prieur d'Ars.
3. *Gilbert*, Religieux Bénédictin à Ebreuil.
4. *Joseph*, Chevalier, Seigneur de Lage, & Capitaine au Régiment de Châtelux.
5. *Jean*, Religieux de Cluny, Etudiant en Sorbonne.

X. *Amable-Antoine* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Jardon, Villemontein, de Bonneau, de la Varenne & de Marsin, ancien Capitaine au Régiment de Talaru, Chevalier de Saint Louis, s'est marié 29 Avril 1753 à *Marie-Thérese* des Rieges, fille de *Guillaume-Henri* des Rieges, Chevalier, Seigneur de Villemontein, & de *Marie Madeleine* de Bonneau, d'où sont issus,

1. *Gilbert-Pierre*, âgé de neuf ans en 1764.

Et *Joseph*, âgé de cinq ans.

Second rameau établi dans la Haute-Marche.

VII. *François* du Peyroux, Che-

valier, Seigneur de Saint-Martial, second fils de *Jacques* & de *Marguerite* de Saint-Yrier, Capitaine au Régiment de Laonnois, épousa 4 Février 1660 *Sébastienne* de la Porte; a eu,

VIII. *Léonard* du Peyroux, Seigneur de Saint-Martial & de Buzu, dont,

IX. *François* du Peyroux, Ec. Seigneur de Saint-Martial, marié 8 Avril 1750 à *Gabrielle* de Sarrazin, dont,

X. *Jean-Louis.*

Les armes: *d'or à trois chevrons d'azur en pal, de même brochant sur le tout.*

PHELIPPES. Seigneur de la Houssaye en Picardie, porte: *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois glands, & trois olives de sinople, un gland & une olive couplés & liés de gueules.*

Nicolas Phelippes, Chevalier, Seigneur de la Houssaye, Commandant pour le Roi dans Mézieres & Charleville, eut de *Marie* Fajot sa femme, 1. *Nicolas-Léon*, qui suit; 2. Et *Marie-Anne*, femme 27 Avril 1705, & veuve sans enfans au mois d'Octobre suivant, d'*Anne-François* Hubert, Chevalier, Seigneur de Faronville, Landreville, Acquebouille, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Conty Cavalerie, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, aujourd'hui vivante, en faveur de laquelle la Terre de Faronville, & réunion d'icelle, qui lui appartenoit en vertu de son contrat de mariage, a été érigée en Comté sous le nom de Faronville, par Patentes du mois d'Août 1754, registrées en la Chambre des Comptes de Paris, le 17 Septembre suivant.

Nicolas-Léon Phelippes, Seigneur de la Houssaye, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Maubeuge, mort en 1763, laissant d'*Henriette-Thérese* Simonet sa femme 1. *Clément-Nicolas-Léon*, dit le Comte de la Houssaye, Capitaine de Cavalerie, marié le . . Décembre 1760, à *Louise-Thérese* Aubin, fille de *Charles-Louis*, Seigneur de Flanoy, Conseiller au Parlement, & de *Marie Louise* Barré; 2. *Anne-Léon*, destiné à l'Etat Ecclésiastique; 3. Et *Genevieve*, femme 20 Décembre 1757 de *Louis-Henri* de Fredy, Conseiller au Parlement, dont *Marie-Louise-Scholastique Genevieve*, née 11 Février 1759.

PIERRE (De), en Latin, *Petri.* La Maison de *Pierre de Bernis* tire son origine des anciens Seigneurs de la Baronnie de Ganges en Languedoc, du nom de *Pierre* (*Petri*) dont elle est issue; & qui est reconnue & établie par le procès-verbal des preuves de Noblesse, faites au Chapitre de Lyon par le Cardinal de Bernis en 1748, & insérées dans ses preuves de Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit; lesquelles établissent par actes originaux sa filiation jusqu'à *Pierre de Pierre*, Seigneur de Ganges, qui vivoit sur la fin du onzieme siecle.

Les Seigneurs de Pierre, Barons de Ganges, sont connus dès l'onzieme siecle, & notamment dans la premiere Croisade, au Siége d'Antioche en 1098. *Guillaume* de Pierre, que Dom Vaissete, Historien de Languedoc, croit pere de *Pierre* de Pierre, Baron de Ganges, joua un rôle considérable dans ce siége. *Voyez la grande Histoire* de *Languedoc, Tom. 2. pag. 309.*

Ces Seigneurs étoient Vassaux des Comtes souverains de Melgueil, ou Mauguio, pour une partie de la Baronnie de Ganges, érigée depuis en Marquisat ; ils le furent ensuite des Evêques de Maguelonne, depuis l'union du Comté de Melgueil au domaine de l'Evêché de Maguelonne, transferé à Montpellier en 1536 par le Pape *Paul III*.

Les Seigneurs de Pierre, outre la Seigneurie de la Ville & Château de Ganges, possédoient encore dans les douzieme & treizieme siecles les Terres de Sumone, de Brissac, de Soupian, de Montaulieu, de Londres, de Cazillac, de Soubeiras, les Villes de Gignac & de Molieres, & les Baronnies de Pierrefort, de Castries, de Montfrein & d'Hierle. Cette derniere étoit composée de vingt-trois Paroisses. Ils étoient doublement alliées à la Maison de Toulouse, par le mariage de *Vierme* d'Anduse avec *Raymond I* de Pierre, Baron de Ganges, & par celui d'*Alzace* (Alzacia), fille de *Raymond III* de Pierre, Seigneur de Ganges, qui épousa en 1253 *Pierre* Bermond II d'Anduse, Seigneur de Savese & d'Alais, Comte de Gevaudan. *Voyez l'Histoire de Languedoc, Tom.* 3. *page* 477.

Les dégrés de filiation de la Maison de Pierre étant insérés dans le Diction. de Moreri, Edition de 1759 avec beaucoup d'éxactitude, on y renvoie le Lecteur. On se contentera d'indiquer ici l'époque de la séparation des branches de cette Maison subsistantes aujourd'hui, & de donner un abrégé de la filiation de la branche du Marquis & du Cardinal de Bernis.

Pons II de Pierre, Baron de Ganges, fils ainé, & principal héritier de *Raymond I* de Pierre, Seigneur de Ganges, prit en inféodation en 1175, assisté de *Vierme* d'Anduse sa mere, le Fief & Terre de Molieres, de Bernard-d'Anduse. Il donna en 1204 à *Pierre*, Roi d'Arragon l'aveu de la Seigneurie de Poupian, qu'il reprit en Fief dudit Roi, à condition de relever à l'avenir de la Seigneurie de Montpellier. Il fit par son testament en 1218 plusieurs fondations considérables ; confirma celles qu'avoit faites son pere *Raymond* de Pierre : donna à *Egline* sa femme la jouissance de la plus grande partie de ses Terres, & institua *Raymond II* de Pierre son fils ainé, héritier des Terres de Ganges, de Brissac, & de plus de quarante Paroisses. Il donna à *Pons* de Pierre son second fils, la Ville de Cugnac & le Château de Poupian; il ordonna que *Guillaume* de Cugnac, son troisieme fils, fût reçu Chevalier, & destina ses deux derniers fils, *Bernard-Raymond*, & *Guillaume* de Pierre, qui suit, à être Chanoines de Maguelonne, ne laissant à chacun d'eux que cinq cents sols Melgoriens. Les actes de 1175, 1204 & 1218 se trouvent en original dans les Archives du Domaine de Montpellier.

Raymond II de Pierre, Baron de Ganges, fils ainé, & principal héritier de *Pons II*, dont on vient de parler, continua la branche ainée des Barons de Ganges, laquelle fondit, selon l'opinion de Dom Vaissete Historien de Languedoc, avant l'an 1330 dans la Maison de *Gilbert* de Pierrefort, dont les enfans porterent le nom de Pierre, & continuerent la branche des Barons de Ganges jusqu'en

1508 qu'elle tomba en quenouille par deux sœurs héritieres, dont l'une, appellée *Françoise* de Pierre, Dame d'Hierle, de Pierrefort & de Brissac, épousa en 1522 *Jean* de Beziers, Baron de Venejean; & l'autre, nommée aussi *Françoise* de Pierre, épousa peu après *N.* ...... de Saint-Etienne, pere de *Henri* de Saint-Etienne, Baron de Ganges, qui de *Françoise* de Lorta eut pour fille & héritiere *Jeanne* de Saint-Etienne mariée en 1629 à *Pons* de la Tude de Vissec, Maréchal des Camps & Armées du Roi, duquel descendent les Barons & Marquis de Ganges d'aujourd'hui.

Raymond II de Pierre, Baron de Ganges, épousa en secondes noces, comme il est prouvé par les actes conservés au Château de Bernis, la fille ainée de *Pierre* de Bernis, Seigneur de Nages & de Solorgues, qui lui apporta en dot la Seigneurie de Bernis, Diocèse de Nismes, sur laquelle Seigneurie *Guillaume* de Pierre, quatrieme fils de *Pons II*, & frere cadet dudit *Raymond II* de Pierre, Seigneur de Ganges, conserva, ainsi que ses descendans, des droits en vertu desquels leur postérité a pris jusqu'aujourd'hui dans ses actes la qualité de Seigneurs de Bernis. La Terre de Bernis, qui avoit passé successivement dans différentes Maisons, est possédée aujourd'hui par celle de la Rochefoucault.

Guillaume de Pierre, quatrieme fils, comme on l'a dit, de *Pons II*, Baron de Ganges, destiné par le testament de son pere de l'an 1218 à être Chanoine de Maguelonne, ne se soumit pas à cette disposition; il acquit, conjointement avec son frere *Bernard-Raymond*, dont il a été fait mention ci dessus, & *Guillaume* de Caunes son oncle maternel, la Seigneurie & Directe de la maison où ils habitoient alors dans la Ville de Melgueil ou Mauguio, suivant un acte de 1245.

Ce même *Guillaume* de Pierre étoit établi à Nismes avant 1250. Il y acquit de nouvelles possessions en fiefs & en franc aleu par acte de 1289: il fut Ecuyer du Roi *Philippe-le-Bel*, & Châtelain d'Aigues mortes, suivant des actes de 1294 & de 1295, qui prouvent qu'il fut pere de *Bertrand I* de Pierre, auteur de toutes les branches de cette Maison subsistantes aujourd'hui.

Les actes de 1245, 1289, 1294, 1295, ainsi que tous ceux qui établissent la filiation des différentes branches de la Maison de Pierre de Bernis jusqu'à ce jour, se trouvent en original dans les Archives du Comte de Bernis, Seigneur des Ports près de Lunel, Colonel aux Grenadiers de France, & dans celles du Marquis de Bernis, Seigneur de Saint Marcel en Vivarais, frere du Cardinal de ce nom.

Bertrand I de Pierre, fils de *Guillaume*, avoit épousé *Ermessinde*, dont il eut *Bertrand II*, & *Pierre II* de Pierre, dont la postérité a subsisté plus de deux siecles à Beaucaire. *Ermessinde*, veuve dudit *Bertrand I*, rétrocéde par acte de 1315 à *Bertrand II* son fils tous les biens contenus dans la donation que son dit fils lui en avoit ci devant faite. Lesdits *Bernard II* & *Pierre* de Pierre, freres, procéderent en 1329 au partage des biens de *Bertrand I*, leur pere, consistans en Terres nobles & allodiales, en Fiefs & Directes, tant dans le Territoire de Nismes, que dans celui de St. Geniès & de plusieurs autres Paroisses.

Bertrand II de Pierre, qualifié Damoiseau dans des actes de 1344 & 1347, avoit épousé *Helis* de Roy, qualifiée de *Dame Madame* (Domina Dominæ), de laquelle il eut *Pons III* de Pierre, qui suit; & *Guillaume* de Pierre, comme il est prouvé par des actes de 1348, 1383 & 1396.

Pons III de Pierre, Damoiseau de Nismes, fut pere de *Bernard* de Pierre, qui suit, comme il est prouvé par l'acte de donation que *Guillaume* de Pierre, établi à Nozieres au Diocèse d'Uzès, fit en 1383 à *Bernard* de Pierre son neveu, fils de *Pons III* de Pierre, en présence & sous l'autorité d'*Helis* de Roy, mere dudit *Guillaume* & ayeule dudit *Bernard*, de tous les droits que ledit *Guillaume* pouvoit prétendre sur les biens, tant paternels que maternels de *Bernard* son neveu, moyennant la somme de deux cents florins d'or, sauf & réservées les substitutions.

Bernard de Pierre, qualifié Damoiseau de Nismes, Seigneur de Bernis & du Sauzet, Diocèse d'Uzès, épousa en 1380 *Catherine* de Saint-Marcel, fille de *Léger* de Saint-Marcel, Damoiseau, & de *Perine* de Mirabel. La filiation de *Leger* de Saint Marcel remonte par titres originaux jusqu'en 1220, dans lesquels tous ses ancêtres sont qualifiées Damoiseaux, ou Chevaliers. Ils sont toujours nommés les premiers entre les Seigneurs de Saint-Marcel d'Ardeche. Cette alliance apporta à *Bernard* de Pierre la principale portion de la Seigneurie de la Ville de St.-Marcel, de Saint Etienne de Dions, de Saint Julien du Colombier en Vivarais, &c. Ces Seigneuries, par une possession non interrompue depuis 1380, ont passé de mâle en mâle aux descendans de *Bernard* de Pierre, & ont été érigées par Lettres patentes de 1751 en titre de Marquisat, sous la dénomination de *Pierre-Bernis* en faveur de *Philippe-Charles-François* de Pierre, frere du Cardinal de Bernis.

Bernard de Pierre eut pour fils de *Catherine* de Saint Marcel *Jacques* de Pierre, & *Bertrand* de Pierre.

Jacques de Pierre, Seigneur en partie du Sauzet, de St. Etienne de Dions, de Saint Julien du Colombier, &c. rendit hommage en 1443, conjointement avec son frere *Bertrand*, desdites Terres à *Guillaume* de Poitiers, Evêque de Viviers. Il avoit épousé *Egline* de Sarrazin : il fit son testament en 1462, par lequel il déclara vouloir être enterré à Sauzet dans le tombeau de ses ancêtres. Il y fit plusieurs fondations pieuses, institua son héritier universel, *Jean I* de Pierre son fils, & lui substitua, en cas de mort sans enfans légitimes, le fils ainé de *Bertrand* de Pierre son frere, qu'il appelle *Bernis*.

Jean I de Pierre, conjointement avec *Bernis* de Pierre son cousin-germain, rendit hommage des Terres de Saint Marcel, de Saint Etienne de Dions & de St. Julien du Colombier, à *Claude* de Tournon, Evêque de Viviers en 1501. Il avoit épousé en 1482 *Jeanne* de la Molette, fille de *Jean*, Seigneur de Morangiés, de laquelle il eut,

1. *Louis* de Pierre, qui a formé la branche des Seigneurs Desports, établis à Lunel; celle des Seigneurs de Soubatiere, établis à Nismes; celle des Seigneurs d'Arenes, dont l'héritiere, *Elisabeth* de Pierre, Dame d'Arenes & de

l'Antissargues, a été mariée en 1725 à *Louis-Charles* de Cambis, Seigneur d'Orsan, Marquis de Lagnes.

2. *Bertrand III* de Pierre, cinquieme ayeul du Marquis & du Cardinal de Bernis.

3. *Jacques* de Pierre, dont on ignore la postérité.

Jean I de Pierre fit son testament en 1517, par lequel il institue son héritier *Louis* de Pierre, son fils ainé, & lui substitue, en cas de mort sans enfans légitimes, ses deux autres fils.

Bertrand III de Pierre rendit hommage en 1549 à *Charles de* Tournon, Evêque de Viviers, des Seigneuries de Saint Marcel, de Saint Etienne de Dions, de Saint Julien du Colombier, St. Just, &c, & fit au Roi le dénombrement des mêmes Terres en 1551. Il fut marié quatre fois, & épousa en dernieres noces en 1557 *Louise* d'Artifeld; fille de *Louis*, Seig. de Jonquieres & de Bagnols, & d'*Isabeau* de Barjac; de laquelle il eut *Jean II* de Pierre, qui suit. C'est *Louis* d'Artifeld qui obtint du Comte d'Acier que la Ville de Saint Marcel ne fût point saccagée, lorsque ce Chef des Religionnaires en faisoit le siége en 1567. *Bertrand III* de Pierre servit avec distinction sous les Regnes d'*Henri II*, *François II*, *Charles IX* & *Henri III*.

Jean II de Pierre hérita non-seulement des Seigneuries de Saint Marcel, Saint Etienne de Dions, Saint Julien du Colombier, St. Just, &c., mais encore de celles que possédoit la branche des Seigneurs de Bernis, formée en 1448 par *Bertrand* de Pierre, second fils de *Bernard* de Pierre & de *Catherine* de Saint Marcel. Il prit aussi le nom & la qualité de Seigneur de Bernis, que ses descendans ont toujours conservés. Il avoit épousé *Catherine* de Béziers, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Julien, & d'autre *Catherine* de Beziers, Maison illustre, à laquelle le Roi *Philippe-Auguste* avoit donné la Baronnie de Venejan, & qui possédoit en même tems celle de Bagnols, composée d'un grand nombre de Paroisses. Il rendit hommage à *Jean* de l'Hostel, Evêque de Viviers en 1597; & fit au Roi le dénombrement de ses Terres la même année. Il fut Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & reçut un don du Roi *Henri IV* de la somme de douze cents écus, pour les bons & fideles services qu'il lui avoit rendus en cette qualité, & ne cessoit de lui rendre, comme il est prouvé par des Lettres Patentes de 1595 & de 1597. *Jean II* fit son testament le 18 Septembre 1604, & nomma son héritier *Jean Jacques* de Pierre de Bernis, son fils, qui suit.

Jean-Jacques de Pierre, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel, Saint Etienne de Dions, Saint Julien du Colombier, &c. épousa en 1621 *Anne* de Cauvisson de Nogaret. De ce mariage naquit *Jean-Louis* de Pierre, qui a continué la descendance: il eut une Compagnie de cent Hommes de guerre dans le Régiment de Chamblay par commission de 1619, & une autre Compagnie de cent cinquante Hommes dans le Régiment de Phalsebourg, par commission de 1629. Il fut tué au service du Roi en 1636 devant la Forteresse de *Fontanelle*, étant pour lors Mestre-de-Camp dudit Régiment de Phalsbourg. Par son testament de 1635 il institua son héritier universel *Jean-Louis* de

Pierre, Chevalier, Seigneur de Bernis, Sainc-Marcel, Coseign. de Bagnols, &c. fut Cornette des Chevaux-Légers du Duc de Mercœur en 1650. Il servit utilement le Roi dans la révolte qu'on appelle dans le Vivarais, *Guerre du Roure*, & fit mettre bas les armes à six mille hommes, dont le Chef fut puni de mort, & sa tête exposée sur les murs d'Aubenas.

Il épousa en 1657 *Isabeau* de Blou-Laval, fille d'*Antoine II* de Laval, Mestre-de-Camp d'Infanterie, issu d'une ancienne Maison alliée à celles de la Ferté-Sennecterre, de Gourdon, de Laval-Montmorency-Lorcé, de Rohan & d'Albret. De ce mariage est issu *Joachim* de Pierre, qui suit.

Jean-Louis de Pierre fut maintenu dans sa Noblesse par un Jugement contradictoire rendu en 1668 par M. de Bezons, Commissaire pour la vérification des titres de noblesse des Maisons du Languedoc; il prouva sa filiation par contrats de mariage & par testamens jusqu'en 1344.

Isabeau de Laval fit son testament en 1681 dans lequel elle est qualifiée de Haute & Puissante Dame Madame, femme de Haut & Puissant Seigneur *Jean-Louis* de Pierre, &c.

Joachim de Pierre, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel, Saint Etienne de Dions, Saint Julien du Colombier, Baron de Châteauneuf & de Pressailles, fut Page du Roi en sa Grande Ecurie; il remonta ses preuves de noblesse jusqu'en 1344, & fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Cayeux par commission de 1688. Il épousa en 1697 *Marie-Elisabeth* du Chastelet, fille de haut & puissant Seigneur *Guillaume* du Chastelet, Baron de Condras, de Châteauneuf, &c. issu d'une très ancienne Maison, alliée à celles d'Apcher, de Fay, de Latour-Maubourg, de Polignac, de la Tour-d'Auvergne, &c. De ce mariage naquirent 12 enfans, dont huit morts en bas âge; les quatre autres sont, 1. *Philippe-Charles-François*, Marquis de Bernis, qui suit; 2. *François-Joachim*, Cardinal de Bernis, &c. *Françoise-Hélene*, mariée le 8 Septembre 1728 à *Claude* de Narbonne-Pelet, Baron de Salgas, chef de la quatrieme branche de cette Maison; 4. *Gabrielle-Elisabeth*, Religieuse Ursuline à Bagnols.

Joachim de Pierre, par son testament du 8 Janvier 1743, nomma *Philippe-Charles François* de Pierre, son fils ainé, pour son héritier universel, & légua à *François-Joachim* de Pierre-de-Bernis (aujourd'hui Cardinal, pour lors Chanoine & Comte de Brioude), son second fils, ainsi qu'à ses autres enfans, leur droit de légitime, tel qu'il seroit réglé par leurs parens & amis.

Philippe-Charles-François de Pierre, Chevalier, Seigneur de S. Marcel, Marquis de Pierre-Bernis, Baron de Châteauneuf, substitué aux biens, nom & armes des Maisons de Blou-Laval, & des Vicomtes de Gourdon, a été Page du Roi en sa petite Ecurie en 1729, & a remonté ses preuves de noblesse, ainsi que l'avoit fait son pere, jusqu'en 1344. Il fut ensuite Cornette au Régiment Royal-Pologne. Il épousa en 1746 *Renée* d'Arnaud, Baronne de la Cassagne & du Pouget. De ce mariage sont nés trois garçons & une fille, morts peu après leur naissance.

François-Joachim de Pierre-de-

Bernis, second fils de *Joachim* de Pierre, & de *Marie-Elisabeth* du Chastel, fut reçu Chanoine & Comte de Brioude le 1 Décembre 1739. Il fit selon l'usage de cette Eglise la preuve de seize quartiers : il fut reçu de l'Académie Françoise au mois de Décembre 1744, Chan. & Comte de Lyon le 18 Juillet 1749. Le procès verbal des preuves faites devant ce Chapitre, prouve qu'il a établi sa filiation jusqu'en l'année 1116. Il fut nommé Ambassadeur du Roi à Vienne au mois d'Octobre 1751, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint Arnoult de Metz le 22 Juin 1755, Ministre Plénipotentiaire du Roi pour le Traité de Versailles, qu'il a signé en cette qualité le 1 Mai 1756; Conseiller d'Etat d'Eglise le 27 Juin suivant; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Médard de Soissons le 25 Août suivant : il remit alors l'Abbaye de Saint Arnoult de Metz ; Ambassadeur près Leurs Majestés Impériales en Octobre de la même année; fait Ministre d'Etat le 2 Janvier 1757, Sécretaire d'Etat & des Commandemens au Département des Affaires Etrangeres en Juin; Prieur de la Charité-sur-Loire en Octobre de la même année, Abbé de l'Abbaye Royale de Trois-Fontaines en Février 1758, reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 14 Mai suivant. Par le procès-verbal de ses preuves rapportées devant le Roi, il est établi, qu'outre une filiation de 400 ans, prouvée par contrats de mariage & testamens originaux sans aucune mésalliance, le Chapitre de Lyon a reconnu que ledit *François-Jaachim* de Pierre descend par filiation non interrompue des anciens Seigneurs de Ganges depuis l'an 1116; à ces avantages il joint l'honneur inestimable d'avoir avec le Roi les parentés, qui sont amplement rapportées dans le procès-verbal des preuves qu'il a faites pour être reçu Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit. Il a été nommé Cardinal de la Ste Eglise Romaine le 2 Octobre 1758, Archevêque d'Alby en Juillet 1764, sacré à Sens par le Cardinal de Luynes, Août suivant, & serment prêté même mois.

On voit par cet abrégé généalogique que la Maison de Pierre de Bernis est divisée en trois branches; dont la premiere établie à Lunel a pour chef unique *Pons-Simon-Frederic* de Pierre, Comte de Bernis, Colonel aux Grenad. de France, lequel avoit épousé le 15 d'Oct. 1755 *Marie-Helene-Hyacinthe* de Narbonne-Pelet, morte le 11 Avril 1756 sans postérité; elle étoit fille de *Claude* de Narbonne-Pelet, Baron de Salgas, & de *Françoise-Hélene* de Pierre de Bernis, sœur du Marquis & du Cardinal de ce nom.

La seconde branche, établie à Nismes, a pour chef *Pons-Simon* de Pierre, Chevalier, Seigneur de Loubatiere : il a pour frere, *François* de Pierre. Ledit *Pons-Simon* se nomme le Vicomte de Pierre-Bernis.

La troisieme branche a pour chef *Philippe-Charles-Fhrançois* de Pierre, Marquis de Bernis, Baron de Blou-Laval & Vicomte de Gourdon; lequel a pour frere, *François-Joachim*, Cardinal de Bernis.

Si la Maison de Pierre de Bernis n'a pas aujourd'hui autant de puissance, ni de richesses qu'en avoient les anciens Seigneurs de

Ganges dont elle descend, elle a du moins l avantage d'avoir servi nos Rois pendant près de trois cents ans, dans des emplois distingués, & toujours avec fidélité; d'avoir contracté les plus grandes alliances; d'avoir conservé la pureté de son origine, & de prouver sa Noblesse par des actes vérifiés depuis plus d'un siecle par les Commissaires du Roi, par les différens Généalogistes de sa Maison & de ses Ordres, par les Chapitres les plus rigoureux de France, & enfin par l'Ordre de Malte. La possession non interrompue de la Seigneurie de Saint-Marcel depuis quatre cents ans, est un titre aussi incontestable qu'il est rare aujourd'hui.

La Maison de Pierre de Bernis porte pour armes: *d'azur à la bande d'or, chargée d'un lion de même, armé & lampassé de gueules*: pour Cimier, *un demi lion au naturel, armé d'une épée*; & pour Cri ou Devise: *Armé pour le Roi.*

PIERRE (La), Seigneur de Frémeur & Calhouet en Bretagne, porte: *d'or à deux fasces de gueules.*

De cette Maison étoit le Marquis de Fremeur, dont est l'Epitaphe suivante placée dans l'Eglise Paroissiale de Minorque, où *N*... sa veuve, & sa famille ont fondé à perpépuité une Messe de *Requitm* pour le deux Avril de chaque année.

EPITAPHE.

Cy gît Haut & Puissant Seigneur, JEAN-TOUSSAINT DE LA PIERRE, Marquis de Frémeur, Seigneur de Kermandic, Rosnerhe, Pendref, & autres lieux situés en Bretagne, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté Très Chrétienne, Gouverneur de Montmedy, Commandant pour le Roi dans l'Isle de Minorque; où il est décédé le 2 Avril 1759 dans la soixante-deuxieme année de son âge.

Ce marbre a été posé par les ordres du Roi *Louis XV*, pour conserver & honorer la mémoire d'un Sujet vertueux & fidele.

PIPRE, en Artois.

Jacques-François le Pipre, Ecuyer, Avocat & Procureur du Roi en l'Election d'Arras.

Frédéric-François le Pipre, Ecuyer, ci-devant Lieutenant au Régiment de Saint Suplice;

Jean-Louis Joseph le Pipre, aussi Ecuyer, Clerc tonsuré, demeurans à Arras, freres, & fils de feu *Frédéric* le Pipre, de l'ancienne & noble Famille de le Pipre, qui compte six cents ans & plus de noblesse Ceux de ce nom, comme il paroît par une Sentence de la Gouvernance de Lille le 27 Août 1711, prouverent qu'ils étoient de la même tige, & descendoient de *Gilles* le Pipre, Chevalier, qui se trouva au secours de *Louis*, Comte de Flandres, attaqué par les Gantois révoltés en 1379; de *Gilles*, source commune des deux branches, étoit issu *Eloy*; d'*Eloy*, *Pierre*; de *Pierre*, *Jean-Louis*, Seigneur d'Espos; & *Frédéric*, trisayeùl des trois freres mentionnés ci-dessus.

De la branche cadette d'*Eloy*, étoit issu *François*; de *François*, *Pierre*; de *Pierre*, *Jean*; de *Jean*, II du nom; *Pierre* & *Antoine*, qui, suivant une Sentence rendue, prouverent leur filiation, & la noblesse des deux branches en remontant jusqu'à *Gilles*. Par cette

Sentence *Frédéric*, leur trisayeul fut reconu Noble, & descendant de la branche ainée dudit *Eloy*, fils de *Gilles*, source commune aux deux branches. Il épousa 17 Mars 1557 *Flour* de Loos : il avoit pour frere aîné *Louis* le Pipre, Seigneur d'Espons son fils; *Antoine* bisayeul des ci-dessus rapportés, épousa 1 Avril 1577 *Jeanne* le Brun; dont *Frédéric*, II du nom, baptisé 9 Janv. 1592, marié à *Marie* Dieusart, lequel eut *Antoine*, & *François*, pere des ci-dessus mentionnés.

Les alliances sont avec Cocuaille, d'Henin, Wit de-Bien, Billot, Belle-Valet, de Launoy, Beaufremetz; & cette Famille, sur ses titres vûs & examinés par une nouvelle Sentence rendue en l'Election d'Arras 23 Avril 1720, est inscrite sur l'Etat des Nobles, & jouit des droits, prérogatives & privileges accordés aux autres Nobles de la Province : cette Sentence a été communiquée à l'auteur en original.

De *Jacques-François* le Pipre, ci-dessus mentionné, & de *Marie-Guilaine* Irambard son épouse, sont nés,

1. *Jacques-Clément-Joseph*, marié, & a des enfans.

2. *Frédéric-François*, Religieux à l'Abbaye de S. Vaast d'Arras.

3. *Louis-Ignace*, Seigneur de la Vallée, Capitaine de Cavalerie, Sous-Brigad. de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, & Chevalier de Saint Louis.

Armes : *de gueules croix de verd.*

POILLOUE en Beauce. Ancienne Noblesse, dont on ne rapporte ici la filiation suivie, & justifiée par titres, que depuis *Jean*, qui suit.

Jean de Poilloue, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue, sis à Saclas, dont il rendit aveu, présent le Charon, Notaire à Saclas, le 3 Octobre 1402, à *Jean* de Montagu, Seigneur dudit Saclas, épousa *Marguerite* de Bouzonval, d'une noble Famille de Beauce, où elle a possedé les Terres de Gironville, Chaussy, Sepuis, & Gommerville, dont les armes sont d'*azur à un lion d'argent.* Ils sont l'un & l'autre nommés dans les partages de leurs successions, faits devant Verret, Notaire audit Saclas, le 6 Octobre 1430, par leurs enfans, qui sont, 1. *Jean II*, qui suit; 2. *Arthus*; 3. Et *Jeanne*.

Jean de Poilloue, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu, présent *Félix* de Galli, Notaire à Saclas, le 6 Octobre 1445, aux Célestins de Marcoussis, Seigneurs dudit Saclas, à cause de la donation que leur en avoit fait *Jean* de Montagu, épousa 1°. *Jeanne* Douart, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rochefort, & de *Marie* de Prunelé, fille de *Hugues*, II du nom, Seigneur de la Porte, Gaudreville, & de *Guillemette* de Tussay, sa premiere femme; 2°. *Louise* de Marolles, de laquelle il eut pour fille unique *Marie*, femme en 1495 de *N.* de la Taille, Ecuyer, Seigneur des Essarts, dont la postérité subsiste : il eut du premier lit *Jean*, III du nom, qui suit; 2. *Philippe*, femme d'*Etienne* de la Taille, Ecuyer, Seigneur de Bondaroy; 3. *Andrée*, femme, 1°. de *François* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de l'Etourville; 2°. de *Louis* de Courcelles, Ecuyer; 3°. de *Claude* Bénard, Ecuyer, Seigneur d'Arville.

4. Et *Françoise*, mariée par contrat devant le Pere, Notaire

à Saclas, le 9 Décembre 1508, à *Richard* de Villezan, Ecuyer, Seigneur de la Tour, de Guillerval, Famille de Beauce, dont les armes sont de *gueules à trois annelets d'or mis en fasce au lambel de trois pendans d'argent*.

Jean de Poilloue, III du nom, Ecuyer, Seigneur dudit Fief de Poilloue, dont il rendit aveu aux Célestins de Marcoussis, présent ledit le Pere, Notaire à Saclas, le 10 Août 1495, épousa *Marie* de Hallot, fille de *Denis*, Chevalier, Seigneur de l'Etourville, Vicomte de Levesville, mort en 1554, & d'*Anne* de Harville-Palaiseau, dont sont issus, 1. *Nicolas*, Seigneur du Fief de Poilloue, qu'il céda à *Urbain*, Seigneur de Jubert, son frere, par acte passé devant Gangnerie, Notaire à Saclas, le 14 Février 1572, transigea en 1574 avec *André* de Hallot, Seigneur de l'Etourville, son cousin-germain, & partagea devant Guénée, Notaire à Moutiers, le 11 Mai 1569, avec ses cohéritiers, la succession de *Louis* de Hallot son oncle, & mourut sans laisser d'enfans d'*Isabelle* de la Roque sa femme; 2. *Urban*, qui suit; 3. & *Françoise*, femme de *Guillaume* de Bouzonval, Ecuyer, Seigneur de Chaussy, l'un & l'autre présens aux partages du 11 Mai 1569.

Urban de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Juber, & aussi du Fief de Poilloue, par la cession de *Nicolas* son frere aîné, épousa *Marie* le Vassor, de la Ville d'Orléans, laquelle étant veuve, & tutrice de ses enfans, demanda souffrance au Seigneur de Vaugrigneuse, pour le Fief de Jubert, échû à ses enfans par acte passé devant Gervaise, Notaire à Saclas, le 5 Octobre 1582: il eut, 1. *Abel*, qui suit; 2. Et *Jacques*, qui a fait la branche des Seigneurs de Bonneveau, rapportée ci-après.

Abel de Poilloue, Ecuyer, Seigneur dudit Fief, & de Saclas en partie, transigea, à cause de sa femme, avec *Josias*, *Théodore* & *Etienne* de Prunelé, ses beaux-freres, le 18 Février 1622: il avoit épousé, par contrat du 28 Avril 1596, *Marie* de Prunelé, née 24 Janvier 1568, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, tué par les Ligueurs en 1587, & de *Marguerite* du Monceau, Dame de Thignonville, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Thignonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite* d'Alençon, Baronne de Caniel en Caux, sa premiere femme, dont sont issus, 1. *Paul*, Seigneur de Saclas, marié par contrat du 26 Mars 1574, à *Anne* de Vierre, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu d'enfans; 2. *Timoléon*, marié 1°. à *Marguerite* de la Barre; 2°. à *N*... 3°. à *Marie* le Roux.

3. *Louis*, l'aîné, Ecuyer, Seigneur des Châtelliers, mari d'*Olive* Thiboust, fille du Sieur de Thianville; 4. *Louis*, le jeune, Ecuyer, Seigneur de Fouville, marié par contrat devant de Grange, Notaire à Authon, le 3 Septembre 1631, à *Anne* de Cugnac, fille de *Paul*, Chevalier, Baron d'Imonville, & d'*Anne* Hurault, dont des enfans; 5. *Alexandre*, Religieux à Morigny; 6. *Suzanne*, femme le 13 Novembre 1628 de *Christophe* Sennethon, Ecuyer, Seigneur de Chaufour, fils de *François*, Seigneur dudit Chaufour, & d'*Hélene* de Fleury. Les armes de Sennethon sont de *gueules à une*

épée d'argent garnie d'or mis en bande, accompagnée en chef du côté senestre, d'une étoile d'or; 7. Et *Anne*, femme de *Daniel* de Poireau, Ecuyer, Seigneur de Longchamp.

Branche des Seigneurs de Bonneveau.

Jacques de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Jubert, & à cause de sa femme, Seigneur de Bonneveau, épousa par contrat devant Lourdelot, Notaire Royal à Maisse, le 19 Novembre 1599, *Oudette* de la Mothe, Dame de Bonneveau, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Renée* de Bizemont, dont 1. *Abel*, Ecuyer, Seigneur de Bonneveau, maintenu avec ses freres & sœur dans leur noblesse, par Arrêt du Conseil du 22 Juillet 1669, mort sans alliance; 2. *Guy*, qui suit; 3. *Louis*, mort sans allliance; 4. Et *Anne*, femme sans enfans de *Gédéon* Desmasis, Ecuyer, Seigneur de Panetieres, fils de *Pierre*, Seigneur de Brieres les-Scellés, & de *Renée* de Hemery.

Guy de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Bonneveau après la mort d'*Abel* son frere aîné, épousa par contrat devant *Martin* Dupuis, Notaire Royal à Borgneville, le 24 Février 1642, *Madeleine* de Vierre, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur des Maretz, & de *Jeanne* de Vidal d'Argeville, dont pour fils unique,

Jacques de Poilloue, II du nom, Chevalier, Seigneur de Bonneveau & de Saclas en partie, épousa par contrat passé devant *Etienne* Gilles, Notaire à Sainville, le 9 Juin 1664, *Madeleine* d'Allonville, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur du Plessis-Saint-Benoît, & de *Jeanne* de la Garde, dont plusieurs enfans, qui partagerent leurs successions devant Mautains, Notaire Royal à Estampes, le 14 Janvier 1704. Le seul qui a laissé postérité est

Louis de Poilloue, Chevalier, Seigneur de Bonneveau & Saclas en partie, ancien Garde du Corps du Roi, épousa par contrat passé devant le Vassor, Notaire à Estampes, le 8 Avril 1693, *Angélique-Clémence* Hemard, Dame du Petit Saint-Mars, en la Paroisse Saint Martin d'Estampes, fille de *Claude*, Seigneur dudit lieu, & de *Christine* Samson, dont 1. *Jacques-Auguste*, qui suit; 2. Et *Louis-René*, dont nous parlerons après son frere.

Jacques-Auguste de Poilloue, dit Bonneveau, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ancien Capitaine d'Infanterie, né 25 Octobre 1694, marié dans l'Eglise de Saint Martin d'Estampes, le 11 Juin 1719, à *Marie Catherine* Fondrier de Boirvaux, fille d'*Isaac*, Ec. Seigneur de Boirvaux, Lieutenant Général d'Artillerie, & Chevalier de Saint Louis, & de *Marie-Catherine* Cordet, dont sont issus,

1. *Jacques-Auguste*, II du nom, né le 11 Juillet 1721, Capitaine de Mineurs, tué au siége de Berg op-Zoom, 20 Août 1746, sans alliance.

2. *Isaac-Pierre*, dit l'Abbé de Bonneveau, Docteur de Sorbonne, Prevôt de Saint Quiriace de Provins, né 11 Juillet 1722.

3. *René-Louis*, dit le Vicomte de Bonneveau, né 20 Mars 1726, Chevalier de Saint Louis, & Lieutenant-Colonel du Régim. Royal Lorraine, Infanterie, en 1757.

4. *Jean-Baptiste*, dit le Chevalier de Bonneveau, né 12 Octobre 1732, Lieutenant dans le Régi-

ment Royal des Carabiniers, Chevalier de Saint Louis.

5. *Marie Thérese-Charlotte*, née 12 Octobre 1733, dite Mademoiselle de Bonneveau, élevée à Saint-Cyr, non mariée.

6. *Edmée-Genevieve-Rosalie*, Demoiselle de Boirveau, née 22 Février 1739, non mariée.

Louis-René de Poilloue, dit Saint-Mars, né le . . . . 1696, Chevalier, Seign. du Petit Saint-Mars, Valnay, Courmeunier, Courtcheuse, en la Paroisse de Saint Martin d'Estampes, ancien Garde du Corps du Roi, marié par contrat devant Roussel, Notaire à Paris, le 8 Août 1728, à *Elisabeth* de Saint-Perrier, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur de Bandeville, Lieutenant d'Artillerie, & de *Marguerite* Gaulier, & niece de *César-Joachim* de Saint-Perrier, Lieutenant Général d'Artillerie, avec le Département de Flandres, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, mort à Douay sans enfans en 1757, dont sont issus,

1. *César-Joachim*, dit Saint-Perrier, né en 1734, Aide-Major d'Artillerie.

2. *Louis-René*, dit l'Abbé de Saint-Mars, Prêtre, né en 1735.

3. *Jacques-Auguste*, III du nom, dit Saint-Mars, né en 1740, élevé Page, & depuis Gentilhomme du Duc d'Orléans, & Enseigne aux Gardes Françoises.

4. *Jean-Baptiste*, dit le Chevalier de Saint-Mars, né en 1744, élevé Page de Madame la Comtesse de Toulouse, puis Officier des Vaisseaux du Roi.

5. *Louise-Elisabeth*, Demoiselle de Saint-Mars, née en 1730, morte sans alliance en 1761.

6. *Charlotte*, Demoiselle de Valnay, née en 1731, non mariée.

7. *Françoise*, Demoiselle de Monceau, née en 1737, non mariée.

8. *Catherine*, Demoiselle de Saint-Perrier, née en 1738, élevée à Saint-Cyr, non mariée.

Les armes : *d'argent à trois chevrons partie de sinople & de sable.*

POILVILAIN (de), ou PELVILAIN. C'est une des plus nobles & des plus anciennes Familles de Normandie, au Diocèse d'Avranches, où elle étoit connue dès le onzieme siecle, & mise au rang de l'ancienne Noblesse par *Raymond* de Monfaud, & par M. de Roissy, Commissaires du Roi en cette Province, ès années 1463 & 1597.

L'ancienneté de cette Famille se justifie par toutes les Chartes, Inventaires & Traités de Mariage.

Il est également prouvé que *Vautier* de Pelvilain, qui vivoit en 1189, s'est trouvé témoin à une Charte du Roi d'Angleterre *Henri II*, pour l'Abbaye d'Aulnay, au Diocèse de Bayeux.

Il est aussi prouvé que *Richard* de Poilvilain, ou Pelvilain, qui a succedé, vivoit en 1220, & qu'il avoit épousé *Béatrix* de Verdun.

Geoffroy de Poilvilain, qui a succedé à *Richard*, se trouve au nombre des Chevaliers renommés en Normandie, qui en 1239 y possédoient des Fiefs militaires.

Richard de Poilvilain vivoit en 1337, dont est issu,

Guillaume de Poilvilaln, qui épousa *Jeanne* Aze en 1463, dont

Pierre de Poilvilain, qui épousa *Catherine* de Crux en 1486, dont *François* & *Eustache* de Poilvilain.

François épousa *Louise* Duhomme en 1515.

Eustache

Eustache, son frere puîné, s'est marié, & a formé la branche des Poilvilain-Mezouards, qui subsiste aujourd'hui en 1764 (Evêché d'Avranches) dans la personne de

N... de Poilvilain, Seigneur de Mezouards, Commandant d'une Compagnie Garde-Côte.

De *François* de Poilvilain & de *Louise* Duhomme, est issu *Jean* de Poilvilain, qui a épousé *Marguerite* de Cotentin en 1534, dont sont issus,

Richard & *Jean* de Poilvilain. *Richard* avoit épousé *Marguerite* de Grimouville en 1558, & a formé la branche de Poilvilain-Monchoreau, éteinte en 1745 dans la personne de *Louis-Auguste* de Poilvilain, lequel a péri à Brest sur le Vaisseau du Roi *le Fleuron*, qui fut incendié. Il avoit épousé *Marguerite-Guillemette* l'Esparler de Coatcâric, dont il n'a point eu d'enfans.

Jean, frere puîné de *Richard*, a épousé *Scholastique* de Grimouville en 1561, dont

Pierre de Poilvilain, qui épousa *Blanche* de Corbon en 1583, dont

Bertrand de Poilvilain, qui a épousé *Françoise* Fortin en 1619, dont

Jean de Poilvilain, qui épousa *Suzanne* Deslandes en 1655, dont

Georges de Poilvilain, Marquis de Crénay, qui épousa *Gaude* de Montagut en 1683, dont sont issus,

Sébastien de Poilvilain, Marquis de Crénay, Comte de Montagut, Maréchal des Camps & Armées du Roi, lequel existe aujourd'hui en 1764 : il avoit épousé en 1715 *Charlotte-Marie-Madeleine* de la Brousse de Saint-Front, morte en 1740.

Henri de Poilvilain, Baron de Crénay, puîné de *Sébastien*, est mort à la Cayenne en 1739, Commandant pour le Roi dans cette Isle : il n'étoit point marié.

Charles-Félix de Poilvilain, Chevalier de Crénay, frere puîné de *Henri* & de *Sébastien*, est mort en 1756 Vice-Amiral de France. Il n'étoit point marié.

De *Sébastien* de Poilvilain, & de *Charlotte* de la Brousse, sont issus,

Georges de Poilvilain, Comte de Montagut, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi. Une blessure mortelle qu'il a reçûe à la Bataille d'Ettingen en 1743, l'obligea de quitter le service du Roi ; & s'étant retiré dans ses Terres de Basse-Normandie, il apprit que les Anglois étoient débarqués à Saint-Cast en Bretagne, où il fut tué en 1758, ayant marché Volontaire à la tête des Grenadiers du Régiment de Boulonnois : il avoit épousé en 1741 *Anne-Marie* de Baude de la Vieuville, morte en 1748.

Thibault-François-Henri de Poilvilain, Marquis de Montagut, frere puîné de *Georges*, est aujourd'hui vivant ; il est Brigadier des Armées du Roi, & Lieutenant Aide-Major Général des Gardes du Corps.

Louis-Anne de Poilvilain, Chevalier de Crénay, frere puîné de *Henri* & de *Georges*, est vivant : il est Capitaine des Vaisseaux du Roi.

De *Georges* de Poilvilain & d'*Anne* de Baude, est issu

Sébastien de Poilvilain, Comte de Montagut, vivant en 1762, Guidon des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi.

Armes : *partie d'or & d'azur.*

Cette Famille a contracté des

alliances avec les Maisons de Grimouville, de Larchant, de Monchoreau, de Cotentin - de Tourville, de Brucourt, de Carbonel, de Canisy, de Tournemine, de Sainte-Croix-Grandtome, de Dapchey, de Muldrac, de Rosmadec, de Montmorency, de Pennencouet, de Louvel, de Beaufils-Romainville, de Kercado, de Daidie, de Saint-Laurent, de Crevant-Cingé, de Verteillac, de Salagnac, de d'Aubusson, de Beauregard, de Saint-Astier, de Fayolles, d'Hautefort - Marquesac, de la Garde Saint-Angel, de Calvimont, de la Jéart, de Cherval, de Taillefer, de Galard de Béarn, de Brassac, de Delosse, de d'Apremont, de Marquetel-St. - Evremont, & de Montagut.

POLY, dans le Comté de Bourgogne. On a déja parlé de cette ancienne Noblesse, *Tome III du Supplément*; mais des corrections & augmentations essentielles exigent une nouvelle Généalogie plus exacte.

I. La Noblesse de ceux du nom de Poly a été prouvée à la Chambre des Comptes de Dole, & dans les Chapitres Nobles du Comté de Bourgogne. Elle est connue dès le douzieme siecle. *Hugon* ou *Hugues* Poly vivoit en 1195, & eut pour fils *Jehan*, qui suit, & *Amédée*, rapporté après son aîné.

II. On trouve une reprise de Fief faite, & hommage rendu à illustre personne *Hugues* de Vienne, au mois d'Avril 1257, d'une Montée de Muyre (*a*) par *Jehan* Poly, fils de *Hugon* Poly de Menetruz.

II. *Amédée* Poly laissa *Renauld*, qui suit.

III. *Renauld* Poly, dit de Chassal de Menetruz, Chevalier, passa un traité le 3 des Ides de Septembre de l'an 1289, avec illustre personne *Hugues* de Vienne, au sujet de la construction d'une tour.

IV. *Jehan* Poly Damizel de Menetruz, I du nom, fils Cayenarier de *Renauld*, dit de Chassal, fit l'an 1310 donation d'un cens & droits en résultans à l'Hôpital du Saint-Esprit; il eut pour fils *Etienne*, qui suit.

V. *Etienne* Poly de Menetruz, Chevalier, épousa *Etiennette* de .... qui, devenue veuve, élut par son testament sa sépulture dans le tombeau de Noble homme *Jehan* Poly, Homme d'Armes, pere d'*Etienne* Poly son mari, & institue *Jehan*, qui suit, & *Pierre* Poly, ses fils, héritiers: elle legue à *Béatrix* & à *Jeanne* Poly ses filles, Religieuses, à chacune vingt florins de Florence. Ce testament est de 1375. *Pierre* Poly, fils puîné d'*Etienne*, rendit foi & hommage à *Philippe*, Duc & Comte de Bourgogne, de tout ce qu'il tenoit en Fief de lui au Bailliage d'Aval. Cet acte est de 1421. *Pierre* laissa deux fils, *Claude* & *Philippe* Poly, qui rendirent foi & hommage à *Loys* de Châlons, pour tout ce qu'ils tenoient en Fief de lui, en la forme que *Pierre* Poly leur pere, & ses prédécesseurs, l'avoient fait au tems passé. Ce titre est de 1440.

VI. *Jehan* Poly, II du nom, eut pour enfans *Etienne*, qui suit, & *Hugues*, rapporté après son frere aîné. On conserve un titre de reconnoissance de cens de l'an 1399, passé au profit d'*Etienne* & de *Hugues* Poly, freres.

VII. *Etienne* Poly, II du nom,

(a) *Ce mot s'entend d'une cuite de sel qui monte dans la chaudiere.*

eut pour fils *Hugues* Poly ; ce qui se voit par un Arrêt du Parlement de Dole, rendu à la requête, dit la Cour, *de notre amé & féal* Hugues *Poly*, *fils & héritier de feu* Etienne *Poly*, *Ecuyer*, *soit contraint* Richard *de Cey*, *Ecuyer*, &c. Cet Arrêt est de 1451.

VII. *Hugues* Poly de Menetruz, fils puîné de *Jehan*, fit la quittance dotale, tant en son nom qu'au nom de *Jehan* Poly son fils, Ecuyer, d'une somme de trois cents francs, partie de la dot de *Thibaude* de Chassel, épouse dudit *Jehan*. Cette quittance est de l'an 1484. Ce même *Hugues* fut Ecuyer du Duc Philippe, & eut de ce Prince, par donation pour lui & ses successeurs, résidans à Menetruz, son usage & chauffage au mort-bois (*a*) dans une de ses Forêts, & trois places de panage (*b*) par an. Cet acte est de 1450.

VIII. *Jehan* Poly de Menetruz, Ecuyer, III du nom, fût convoqué aux Etats du Comté de Bourgogne en 1494, & à ceux qui devoient se tenir à Dole en 1524 : il épousa, comme on l'a vû, *Thibaude* de Chassel. Par son testament il fonda une Messe à perpétuité dans l'Eglise de Menetruz, & institua son héritier universel Noble homme *Jacques* Poly, Ec. son fils, & lui substitua *Guillaume* & *Jacques*, enfans de ce *Jacques*, son héritier & son substitué. Cet acte est de 1520.

IX. *Jacques* Poly, I du nom, testa en 1556, & institua ses héritiers *Guillaume* & *Jacques* Poly ses fils. Par Lettres datées du mois d'Avril de la même année, il fut convoqué aux Etats du Comté de Bourgogne, qui devoient se tenir à Dole les mêmes années. Il donna procuration à *Jacques* Poly, un de ses fils. Elle avoit pour objet l'hoirie de *Jeanne* de Poly sa sœur. Cet acte est du 14 Novembre 1556.

X. *Jacques* Poly, II du nom, mérita par ses rares talents pour les Négociations, la confiance du Cardinal de Grandvelle, avec lequel il fut dans une liaison particuliere, & la plus intime jusqu'à sa mort : il eut plusieurs enfans, entr'autres,

XI. *Hugues* Poly, II du nom, qui servit dans les armées de son Prince : il épousa le 5 Octobre 1590 *Anne* de Branchette, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bovey, & de Demoiselle *Jeanne* de Rupt, niece de *Jacques* de Rupt, mort Chevalier de Malte : il eut de ce mariage,

XII. *Guyon* Poly, qui se maria en 1616 avec *Claudine* du Pasquier, fille de *Simon*, & petite-fille de *Claudine* de Vaudrey (*c*) : il mourut jeune, & laissa pour fils *Antoine-Gaspard*, qui suit.

XIII. *Antoine-Gaspard* Poly, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud, Commandant du Château Sainte-Agnès, fut convoqué

(a) *Mort-bois est toute espece de bois blanc, ou bois qui ne porte point de fruit.*

(b) *Ces trois places de panage s'entendent du droit d'envoyer trois porcs à la glandée.*

(c) *Les descendans de* Simon *du Pasquier ont été successivement placés à Malte, & plusieurs dans les Chapitres Nobles du Comté, où, pour être reçû, il faut faire preuve de seize quartiers, huit du côté paternel, & huit du côté maternel.*

aux Etats du Comté de Bourgogne en 1662 & 1666 : il s'allia le 7 Novembre 1652 avec *Jeanne-Baptiste* Maillot, fille de *Luc* Maillot, Ecuyer, & de Demoiselle *Anne* de Cécile. Il testa le 15 Octobre 1685, & eut plusieurs enfans, entr'autres, *Jacques* Poly, qui suit, & *Jean-Claude*, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la Bataille de Malplaquet en 1709.

XIV. *Jacques* Poly, III du nom, Chevalier, Seign. de Saint-Thiébaud, Chevalier d'Honneur en la Chambre des Comptes de Dole, épousa en 1698 *Anne-Alexandre* de Chaffoy, fille de *Philippe-Adrien* de Chaffoy, Seigneur de Courcelles, Munans & autres lieux, & de *Françoise* de Rahon. Il mourut en 1731, laissant,

1. *François-Gaspard*, qui suit.

2. *Jean-Charles*, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique.

3. *François-Baptiste*, Lieutenant au Régiment du Maine, tué à l'âge de quinze ans à la Bataille de Parme, en 1734.

4. *Jean-Joseph*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Poly.

5. *Gaspard*, Religieux en la Noble Abbaye de Gigny, ensuite Vicaire Général à Nantes, & Abbé Commendataire de la Chaume ; 6. 7. 8 9. Quatre filles, dont deux Chanoinesses en la Noble Abbaye de Migette.

XV. *François-Gaspard*, Comte de Poly, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud-Pleure, Saint-Martin, Colone-Vaivre, Biesmorin, Chesabois, Montholier, Ratier, Neuvilley, les Milieres, Brainau, Visenay, Bersaillin, Bouchot, la Charme, Champrougier, Châteley, Chemenot, Pont-du-Bourg, Truges, &c. Chevalier d'Honneur à la Chambre des Comptes de Dole, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie, puis Mestre-de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ensuite Brigadier, & Maréchal de Camp, a épousé 30 Avril 1743, *Thérese-Narcisse* de Durfort, fille de *Nicolas*, Comte de Durfort, Commandant à Collioure, & d'*Agnès* de Bordeville. De ce mariage sont nés trois enfans morts jeunes, & une fille née en 1754.

Les armes : *d'azur à la fasce d'or, surmontée d'une quintefeuille, percée de même, l'écu placé sur le cœur d'une aigle éployée, échiquetée d'or & de sable, couronnée d'argent.*

PREISSAC, Marquis d'Esclignac, en Armagnac. *Parti, au premier coupé, en chef d'argent au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'azur, & en pointe d'azur au pal d'or, au second d'azur à trois fasces d'argent.*

Cette Maison est de la classe de celles dont l'origine se perd dans l'obscurité des siecles les plus reculés. Le *Gallia Christiana*, l'Histoire du Languedoc, celle des Comtes de Toulouse, leurs Annales, le Trésor des Chartres, les Actes publics d'Angleterre, l'Histoire Généalogique de la Maison de Faudoas, celle de Châtaigniers, l'Histoire de la Maison de Richelieu, une Généalogie manuscrite de la Maison de Goth, les Additions & Corrections à l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, la Vie des Papes par Baluse, Rymer, le Cabinet du Généalogiste des Ordres, &c. fournissent des preuves plus que suffisantes de l'antiquité & de l'illustration de cette Race. Nous en donnerons dans la suite la Généalogie dressée sur les titres.

PRÉVOST DE TOUCHIMBERT, Seigneur de Sansac, Beaulieu, Puybeautier, & de Traversay en Poitou.

Le premier de cette Famille connu est *Guillaume* Prévost, Seigneur d'Aisecq, qui vivoit en 1390 avec *Catherine* de Sansac son épouse, dont vint

Jean Prévost, Seigneur d'Aisecq & de Sansac, qui fut marié deux fois : 1°. Avec *Jeanne* Peset; 2°. Avec *Jeanne* de Sery.

Les enfans du premier lit furent 1. *Aymard* Prévost, Seigneur de Touchimbert, chef de sa branche, rapportée ci-après; 2. *Jean*, Seigneur d'Aisecq, dont on ne connoit point la postérité; 3. *Savary* Prévost, Seign. de Sansac, auteur d'une branche rapportée après celle de Touchimbert.

Branche de Prévost de Touchimbert.

François Prévost de Touchimbert, I du nom, Seigneur de la Piougerie, descendant d'*Aymard*, ci-dessus rapporté, épousa en 1626 *Jeanne* de la Rochefoucauld; il en eut trois garçons & deux filles. Les garçons furent, 1. *François*, II du nom, qui suit; 2. *Casimir*, rapporté après son frere aîné; 3. *Charles*, mort sans enfans mâles.

François, II du nom, fut pere de deux garçons & de quatre filles : l'aîné, *François*, III du nom, Prévost de Touchimbert, Seigneur de Saveille, épousa *N.* Chiton de Monlaurier, mere de Madame la Marquise de Bourdeilles, retirée en 1764 à Port-Royal.

Du second fils de *François II* naquit *Jean* Prévost de Touchimbert, mort Garde de la Marine, en 1722, & en sa personne s'est éteinte la postérité de *François II*, fils aîné de *François I* & de *Jeanne* de la Rochefoucauld.

Casimir, fils puîné de *François I* & de la même *Jeanne* de la Rochefoucauld, épousa, 1°. *Marie* Robillard; 2°. *Marie* Coulau, fille du Seigneur de Vignau.

Du premier lit il eut un garçon & huit filles; le garçon & quatre filles passerent en Angleterre sans être mariés, & des quatre autres filles qui resterent en France, trois furent reçûes à Saint-Cyr.

Casimir, de son second mariage avec *Marie* Coulau, eut, entr'autres enfans, 1. *Auguste*, qui suit; 2. *François* Prévost de Touchimbert, ci-devant Capitaine au Régiment de Champagne, qui n'a point d'enfans; 3. *Jean*, Seigneur de Grosbois, ci-devant Officier de Dragons, s'est marié deux fois, & a huit enfans, dont un actuellement au service.

Auguste Prévost de Touchimbert, Seigneur de Londigny, & de *Marie* Coulau sa seconde femme, a servi dans les Mousquetaires, & a eu de son mariage avec *Jeanne-Madeleine* de Lameth-Bussy, un garçon reçû Page de la Grande Ecurie en 1749, & Capitaine de Cavalerie en 1764, & deux filles, dont la cadette, nommée *Thérese* Prévost, est entrée à Saint-Cyr en 1749, & en est sortie en 1761.

Branche de Prévost de Sansac.

De *Savary* Prévost, Seigneur de Sansac, troisieme fils de *Jean*, & de *Jeanne* Peset, descendent *Antoine* Prévost, Archevêque de Bordeaux, & *Louis* Prévost de Sansac, Chevalier de l'Ordre du

Roi sous *François I*, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ses Ordonnances, Conseiller de son Conseil Privé, & Gouverneur d'Angoumois : il eut de sa femme, qui étoit de la Maison de Montbron,

Jean Prévost, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ses Ordonnances, & Commandant à Bordeaux & Pays Bourdelois : il épousa une Demoiselle de la Maison de Maillé-Brézé, & mourut sans enfans au siége de Chartres en 1595.

Branche de Prévost de Beaulieu & de Traversay.

Jean Prévost, Seigneur d'Aisecq & de Sansac, rapporté ci-dessus, étant devenu veuf de *Jeanne* Peset, épousa en secondes noces *Jeanne* de Sery : il en eut *Guyot*, qui suit.

Guyot Prévost, Seigneur de Puybeautier, épousa *Marie* Tison, dont

Jacques Prévost, marié à *Robine* Després.

De ce mariage naquit,

Jean Prévost, qui épousa *Françoise* d'Archiac, mere de *François*, qui suit.

François Prévost s'allia avec *Jacquette* de Nousiere : il en vint

François Prévost, qui épousa *Madeleine* Barbarin, dont

François Prévost de Beaulieu, marié à *Renée* Maudron de Rangne, Dame de Traversay. De ce mariage sont sortis six garçons & six filles ; les garçons sont,

1. *François* Prévost de Traversay, qui fut Page de la Grande Ecurie, & ensuite Lieutenant-Colonel de Cavalerie.

2. *Achille* Prévost de Puybeautier, Capitaine de Cavalerie, tué à Luzara.

3. *François* Prévost de la Vaucelle, Cornette de Cavalerie, tué à la Marsagne.

4. *Gabriel*, mort aussi au service.

5. *Louis* Prévost, rapporté ci-après.

6. *Jean*, rapporté aussi après son frere aîné.

Louis Prévost de Beaulieu, Capitaine de Cavalerie, épousa *Anne* d'Abzac de la Douze, dont sont sortis, 1. *Gabriel* Prévost de Puybeautier, mort au service ; 2. *Jean* Prévost de la Vaucelle, Capitaine au Régiment de Poitou Infanterie, tué à la Bataille de Rosbach : il a laissé un fils en bas âge ; 3. *François* Prévost, ci-devant Major au Régiment de la Marche-Province, aujourd'hui Commandant le Régiment des Recrues de Poitiers.

Jean Prévost, sixieme fils de *François* Prévost de Beaulieu, & de *Renée* Mandron de Rangne, Demoiselle de Traversay, ancien Officier de Cavalerie, vivant en 1764, a épousé *Henriette* du Quesne Guitton, fille du Marquis du Quesne, Lieutenant Général des Armées Navales, dont,

1. *Abraham-Louis* Prévost de Traversay, Capitaine au Régiment de Penthievre Cavalerie, qui a été dangéreusement blessé à la Bataille de Rosbach.

2. *Jean-François* Prévost de Traversay, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint Louis : il a épousé *Claire* du Quesne-Brone, dont plusieurs enfans en bas âge.

3. *Abraham-Henri*, Prévost de Traversay, aussi Lieutenant des Vaisseaux du Roi.

4. *Jean-Baptiste* Prévost de

Traverſay, mort Lieutenant d'Artillerie à la Martinique.

Et quatre filles, dont une, *Marguerite* Prévoſt de Traverſay, eſt entrée à Saint-Cyr en 1743, & en eſt ſortie en 1763.

Armes : *d'argent à deux faſces de ſable, accompagnées de ſix merlettes de même.* 3. 2. & 1.

PREVOST, à Paris & en Bretagne. Porte : *Au premier d'azur à un croiſſant d'argent, au ſecond d'or à trois étoiles d'azur, & au troiſieme de ſable à une ſirene d'argent.*

Cette Famille remonte à *Jean* Prevoſt, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Paris, Préſident aux Requêtes du Palais, qui eut pour fils *Bertrand*, Ecuyer, auſſi Conſeiller au Parlement de Bretagne & de Paris, enſuite ſecond Préſident au Parlement, & ſucceſſivement Conſeiller au Conſeil Privé du Roi, mort en 1585 : elle a fourni d'illuſtres Magiſtrats, & pluſieurs Officiers Militaires.

Robert Prevoſt, Ecuyer, Seigneur de Montreuil & du Pereux, né en 1654, & mort le 24 Septembre 1712, âgé de cinquante-ſept ans onze mois, & fut enterré le ſurlendemain dans l'Egliſe de S. Pierre & Saint Paul de Montreuil près Vincennes; il étoit de la branche aînée : il avoit épouſé *Catherine* Pezant, dont il eut pour enfans (*a*),

1. *Denis-Guillaume* Prevoſt, Ecuyer, Conſeiller-Sécretaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances, marié le 16 Février 1703, à *Jeanne-Genevieve* de Lépine, native de Morlaix en Baſſe Bretagne, dont

Jean-Baptiſte-Denis-Robert Prevoſt, Ecuyer, Sieur de Sainte-Marie, non marié, &

Robert-Philippe Prevoſt, Ec. Sieur Desfontaines, non marié.

2. *Philippe* Prevoſt, ci-après.

3. *Robert-Denis-Martin* Prevoſt, Ecuyer, ſans poſtérité.

4. *Pierre-François* (dit auſſi *Jean François*) Prevoſt, Ecuyer, Sieur Desfontaines, n'a pas été marié.

5. *Philippe-Silveſtre* Prevoſt, Ecuyer, Sieur de la Boiſſiere, ſans poſtérité.

N. Prevoſt, mariée à *Hugues* de Salins, Ecuyer, Fermier Général du Roi, Conſeiller-Sécretaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances.

N. Prevoſt, mariée à *Pierre-Vincent*, Ecuyer, Conſeiller-Sécretaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances.

N. Prevoſt, mariée à *Pierre* Acart, Ecuyer, Conſeiller-Sécretaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances.

N. Prévoſt, mariée au Sieur de Sennecé, Gentilhomme de Normandie.

La premiere a laiſſé deux filles, dont l'aînée, mariée au Sieur Blancheton de Chevry, Ecuyer, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, frere du Comte de la Rochepot; & l'autre au Sieur de Marcilly, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Bourgogne.

Philippe Prevoſt, Ecuyer, Sieur de la Croix, Directeur Général des vivres de la Marine à Breſt, & Tréſorier des Fortifications en

(a) *Un Mémoire de Famille porte qu'un de ces enfans, nommé Prevoſt du Pereux, fut tué à la Bataille de Malplaquet, étant Capitaine dans le Régiment de Bretagne, Infanterie. Il n'eſt pas indiqué par ſon nom de Baptême.*

Bretagne, natif de Paris, épousa par contrat du 14 Septembre 1714, *Marie-Gabrielle-Elisabeth* Lestobec de Langristin, fille de *François*, Sieur Duplessis, & de *Marie* Lars sa veuve : il mourut à Brest le 26 Juin 1743, âgé d'environ cinquante-neuf ans, laissant de son mariage,

1. *Jacques* Prevost, ci-après.

2. *Philippe* Prevost, Ecuyer, Capitaine des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, né vers l'an 1721, marié à *N*... de Lestang, dont des enfans.

3. *Denis-Pierre* Prevost, Ec. Sieur de Pressigny, né vers l'an 1725 : il fut mis, ainsi que tous ses freres & sœurs, sous la tutelle de leur pere, par Sentence du Châtelet de Paris du 28 Novembre 1730 : il s'est retiré du service avec 500 liv. de pension du Roi. Il a épousé le 15 Septembre 1750 *Marie-Françoise* Milbeo de Kerfily, fille de *Bernard-Joseph* Milbeo de Kerfily, Sieur de Rubien, & de *Françoise-Gabrielle* Pirion sa femme, dont, entr'autres enfans,

Jean-René-Marie Prevost, Ec. né le 6 Août 1757.

N... Prevost, Ecuyer, né 19 Juillet 1760.

Renée-Marie-Josephe Prevost, née 25 Février 1759.

Marie-Jacquette-Elisabeth, née le 28 Novembre 1761.

Pierre-François Prevost, Ec. Sieur de la Croix, Commissaire de la Marine à Saint-Domingue, né vers l'an 1726.

Denis-Robert-Joseph Prevost, Chanoine de Bray-sur-Seine, né vers le mois de Février 1729.

Marie-Josephe Prevost, née vers l'an 1719.

Et *Charlotte* Prevost, née vers le mois de Septembre 1730, & morte peu de tems après.

Jacques Prevost, Ecuyer, Sieur de la Croix, Conseiller du Roi en ses Conseils, Commissaire Général Ordonnateur de la Marine, & ancien Président au Conseil Supérieur de Louisbourg, né à Brest le 16 Mai 1715, commença à servir dans la Marine en qualité d'Eleve, le premier Janvier 1729 ; fut fait Ecrivain principal en 1735 ; & ayant été envoyé la même année à l'Isle Royale, il y fit les fonctions de Commissaire de la Marine ; mais la disette de vivres étant devenue considérable dans cette Colonie, le Sieur de Saint-Ovide de Brouillan, Gouverneur alors, l'envoya en France pour représenter au Ministre les besoins de la Colonie ; le Ministre y pourvut, & chargea ledit Sieur Prevost d'y conduire les secours nécessaires. En 1739 il fut chargé des détails des Troupes & de l'Artillerie, & admis dans le Conseil Supérieur, où il a reçû l'honneur de présider dans la suite.

En 1745 il fut blessé & fait prisonnier de guerre au siége de Louisbourg, où il perdit la plus grande partie de ses effets, & fut fait encore prisonnier par les Anglois dans le fameux combat de mer livré près du Cap de Finistere par le Marquis de la Jonquiere en 1747. Le premier Avril 1746 il avoit été nommé Commissaire de la Marine. Le premier Janvier 1749 il obtint des Provisions de premier Conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, & une Commission du Roi, de Subdélegué à l'Intendance de la Nouvelle-France, à l'Isle-Royale, & Isles en dépendantes, & encore une autre Commission de Commissaire-Ordonnateur dans ce Pays, datée du même jour. Il fut nommé Commissaire

des Guerres le premier Mars 1755, lors de l'embarquement des Troupes que le Roi fit passer en Canada sous les ordres du Baron de Dieskau, Maréchal de Camp; obtint, en considération de ses bons services, une gratification de 3000 l. sur le Trésor Royal en 1756, & enfin, après avoir éprouvé différens périls, & un naufrage, il est parvenu le premier Novembre 1757 au grade de Commissaire Général de la Marine, que lui ont mérité ses longs & importans services, & s'est retiré avec l'agrément du Roi, qui, pour le témoignage de sa satisfaction, lui a accordé 3000 liv. de pension sur la marine. Il épousa, par contrat du 14 Février 1745, *Marguerite-Thérese* Carrerot, fille de *Pierre-André*, Conseiller au Conseil Superieur de Louisbourg, & de *Marie-Josephe* Cheron. De ce mariage, qui fut célébré le même jour, il a pour enfans,

1. *Jacques-Marie-André* Prevost, Ecuyer, né le 28 Janvier 1749, & nommé le premier Avril 1760, Enseigne en pied d'Infanterie dans les Troupes des Colonies, alors à Rochefort.

2. *Louis-Anne*, dit le Chevalier Prevost, Ecuyer, né le 4 Mai 1750.

3. *Charles-Auguste*, dit le Chevalier de la Croix, Ecuyer, né 19 Avril 1751.

4. *Antoinette-Josephe*, née 24 Octobre 1747.

5. *Marguerite-Josephe-Adelaïde*, né 19 Mars 1752.

6. Et *Renée-Victoire*, née 30 Décembre 1753.

PROISY. *Lambert* de Proisy vivoit environ l'an de grace 1180: il étoit Seigneur de Proisy en Thiérarche. Les Historiens remarquent que c'est vers ce tems que les Gentilshommes donnerent leurs noms aux Fiefs qu'ils possédoient. Il eut pour héritier,

Anselme de Proisy, dont il est parlé dans l'Abbaye d'Honnecourt en Cambraisis: il vivoit encore l'an 1221, & eut trois fils de *Jeanne* de Lihu.

1. *Claude*, qui lui succeda.

2. *Anselme*, mort jeune sans postérité.

3. Et *Hubert*, qui fut Doyen de Saint-Gery de Cambray.

Claude de Proisy, fils d'*Anselme*, épousa *Dode* de Campremy, dont il eut trois fils: il vivoit en 1260.

Claude de Proisy, II du nom, vivant en 1319, épousa une fille de la Maison de Cressonsart, de laquelle il eut

Gilles de Proisy, lequel épousa une fille de la Maison de Runsville, dont il eut *Guillaume*; ledit *Gilles* vivoit en 1343.

Guillaume de Proisy fut marié à *N*... Daix, qui lui fit succeder *Jean*: *Guillaume* vivoit en 1370.

Jean de Proisy eut pour femme *N*... de Brétigny: il étoit Chevalier, Seigneur de Proisy, & servoit avec sa Compagnie sous *Hugues* de Châtillon, Maître des Arbalêtriers de France, & Capitaine Général pour le Roi de tout le Pays de Picardie, suivant la revûe qui en fut faite à Thérouane le 1 Mai 1372: il eut *Louis*, & il vivoit en 1390.

Louis de Proisy, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & du Sourt, Gouverneur de Guise pour le Roi *Charles VII*, suivant Monstrelet, qui dit que la Ville de Guise, qu'il défendoit, étant assiégée par le Roi d'Angleterre & le Duc de Bourgogne, il ne la rendit que par une honorable composition; que la capitulation s'en fit l'an

1423, & la reddition en 1424; puis Sa Majesté le fit son Bailly & Gouverneur de Tournay & du Pays de Tournaisis : il fit don de tous ses biens à

Léon de Proisy son neveu, l'an 1466, qui eut d'*Anne* de Lannoy son épouse, dont le pere, nommé *Charles*, étoit Viceroi de Naples, entr'autres, deux fils. L'aîné,

Jean, Chevalier, Seigneur dudit Proisy, & du Sourt, fut Conseiller & Chambellan du Roi, Bailly de Tournay, Mortain, & Saint-Martin, fut marié à une Laval; & suivant un compte du Domaine de Béthune, de l'an 1489, il acquit la Baronnie de la Bove de *Robert* de la Marck, qu'il donna à

Louis de Proisy son neveu, étant mort sans enfans. Et le puîné,

Louis, Chevalier, Seigneur de Proisy, Gentilhomme de la Maison du Roi, défendit la Ville & Château de Mortagne sous *Louis XII* : il fut pere, avec *Guillemette* de Loches son épouse, de

Louis, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Proisy & du Sourt, Baron de la Bove, par don de son oncle, & l'un des cent Gentilshommes mentionnés dans un Arrêt du Parlement du 2 Mai 1566 : il avoit épousé *Claude* de Despence, qui le rendit pere de

Jacques de Proisy, Baron de la Bove, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Bailly de Vermandois, qui obtint Arrêt du Parlement du 5 Mai 1584, contre le Procureur Général, par lequel il est maintenu en la moitié du droit de hallage de la Capelle, conjointement avec Sa Majesté : il fut marié en premieres noces le 23 Août 1559, avec *Anne* de Bossat-Longueval, dont il eut deux filles, & un fils nommé *Louis*. Une de ces deux filles épousa un Châtillon-Coligny.

Louis de Proisy, Baron de la Bove, époux de *Louise* Legris de Normandie, & pere d'une fille unique, qui porta la Baronnie de la Bove à *Denis* Daubourg, Marquis de Villambray. *François* de Proisy prit une seconde alliance avec *Marguerite* de Beaumont, Dame de Morfontaine, duquel mariage est issu *Jean* de Proisy, marié à *Guillemette* d'Anglebellemere, de cette Noble Maison de Lagny; ledit *Jean* de Proisy fait la branche de Neuville du Pays Laonnois. Cette branche est tombée en quenouille, M. le Comte de Drosmenil en ayant épousé l'héritiere.

De *Louis* de Proisy, marié avec *Claude* de Despence, est aussi issu

Claude de Proisy, Seigneur de Morgny, frere de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi : ledit *Claude* marié à *Marie* d'Amiens, du Comté de Saint-Paul. Ledit *Claude* de Proisy fait la branche de Morgny; & dudit *Claude* de Proisy est issu

Jean de Proisy, Chevalier, Seigneur de Morgny, marié à *Marie* de Balleine, dont la mere étoit de la Maison de Cuviller-Hennin-Liétard; duquel mariage sont issus

David de Proisy, marié avec Madeleine de Balleine; & encore *Henri* de Proisy, marié avec *Antoinette* de Dompierre, lequel étoit Seigneur & Baron d'Aippe, branche d'Eppe, duquel *Henri* de Proisy & d'*Antoinette* de Dompierre, est issu

David de Proisy, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, Saint-Jean, Vaudiere, & Seigneur & Baron d'Eppe, marié avec *Madeleine* de

la Barge, duquel mariage est issu.

David de Proisy, troisieme du nom, Chevalier, Seigneur & Baron d'Eppe, marié avec *Isabelle* Duglas, dont est issu

Charles-David de Proisy, Seigneur & Baron d'Eppe, Vicomte d'Amilfontaine, marié à *Marguerite-Nicole* de Geneste de du Repaire, dont le pere est mort en 1727, Gouverneur, pour le Roi, de Philippeville, & Lieutenant de Roi de la Province d'Artois, & duquel Office ledit *Charles-David* de Proisy, Baron d'Eppe, a été pourvu par Lettres Patentes du premier Octobre 1721; il est mort 19 Juillet 1757. Sa veuve demeure à Laon. De ce mariage est issu

Joseph-Charles-David, qui suit.

Et *Marie-Charlotte-Marguerite.*

Joseph-Charles-David de Proisy, Chevalier, Seigneur, Baron d'Eppe, Vicomte d'Amilfontaine, Seigneur de Bloncourt, &c. a épousé *Henriette-Genevieve* Carpentier, fille de *François*, Chevalier de Saint Louis, mort 21 Août 1762, & d'*Henriette Genevieve* Allié, Diocèse de Soissons, dont,

1. *Henriette-Genevieve* de Proisy-d'Eppe, née 12 Janvier 1750.

2. *Angélique-Elisabeth-Françoise*, née 17 Janvier 1752, entrée à Saint Cyr 21 Juin 1762.

3. *Charlotte-Françoise-Jeanne*, née 24 Juin 1753.

4. *Hyacinte-David-Rosalie*, fille unique, née 26 Janvier 1759.

Il y a d'autres branches en Bretagne, sur lesquelles on ne nous a rien communiqué.

Armes : *trois lions d'argent, deux en chef & un en pointe, armés & lampassés de gueules à fond de sable.*

PUY (du), en Latin *de Podio.* Ancienne & illustre Maison de Dauphiné.

D'après les Mém. communiqués, *Hugues I* du Puy, ou *de Podio*, fils de *Raphaël de Podio*, alla à la conquête de la Terre-Sainte avec trois de ses enfans & sa femme, *Deurard* de Poisieu, en 1096: il fonda l'Abbaye d'Aiguebelle, Ordre de Saint Bernard, dans le Diocèse de Saint Pol-Trois-Châteaux. *Godefroi* de Bouillon, selon le témoignage d'*Albert* d'Aix, lui donna en souveraineté la Ville d'Acre : il eut quatre fils, *Alleman*, qui a continué la descendance; *Rodolphe*, qui fut tué dans la Palestine; *Romain*, qui mourut dans les Principautés que *Godefroi* lui avoit données; & *Raymond* du Puy, second Recteur & premier Grand-Maitre Militaire de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem.

Alleman I du Puy, Chevalier, n'eut pas moins de valeur que ses freres; il alla au secours de *Giraud* & de *Giraudet* Adhemar ses parens, contre *Guillaume*, Comte de Forcalquier : il épousa *Véronique* Adhemar, sœur de *Giraud* & de *Giraudet* : elle eut en dot la Terre aujourd'hui Marquisat de Montbrun. Il fut pere d'*Hugues II*, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, lequel de *Floride* de Moiran eut *Alleman II* du Puy, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, qui d'*Alix*, Princesse Dauphine, sa femme, fut pere d'*Alleman III* du Puy, qui suit, & qui porta le nom de Montbrun.

Alleman III du Puy, épousa *Béatrix* Artoid, fille de *Pierre-Isoard* Artoid, & d'*Alix* de Tour-

non, dont il eut trois fils: 1. *Alleman*, auteur de la branche des Seigneurs du Puy, Comtes de Rochefort, subsistante aujourd'hui; 2. *Bastet*, auteur de la branche des Seigneurs du Puy, Marquis de Montbrun, éteinte dans la personne de *François*, Marquis de Montbrun, Chambellan de M. le Duc d'Orléans; 3. *Imbert*, qui fut Cardinal & Archevêque de Bologne.

On ne suivra point ici les dégrés de filiation depuis *Alleman III* jusqu'à *Jacques II* du Puy, existant aujourd'hui. *Voyez Moréri, édition de* 1759. On se contentera de dire que

Jacques II du Puy, Chevalier, Seigneur de Rochefort, a pour treizieme ayeul *Alleman III* du Puy, Seigneur de Rochefort & de Montbrun. Il est fils de *Laurent II* du Puy, Chevalier, nommé le Comte de Rochefort, & de *Susanne* de Caritat de-Condorcet, sœur de l'Evêque de Lizieux: il porte le nom de Marquis du Puy-Montbrun, non-seulement à cause de l'extinction de la branche des Seigneurs de Montbrun, Marquis de Villefranche, mais aussi parce que plusieurs de ses auteurs avoient porté très-anciennement le nom de Montbrun. Il est vrai que dans les tems modernes la branche aînée de la Maison du Puy, dont il est aujourd'hui le chef, étoit connue sous le nom de Rochefort, ancienne Seigneurie de sa Maison. M. de Thou, dans son Histoire, année 1575, dit que *Charles* de Montbrun, Chef des Calvinistes en Dauphiné, se rendit au Seigneur de Rochefort, parce qu'il étoit son parent; & dans une transaction passée le 2 Août 1602, entre *François* du Puy, Seigneur de Rochefort, quatrieme ayeul dudit *Jacques II* du Puy, & *Jean* du Puy, Seigneur de Montbrun, Capitaine de cinquante hommes d'armes. Il est dit expressément » que *François* du Puy, Seigneur » de Rochefort, & *Jean* du Puy, » Seigneur de Montbrun, consi» dérant leur proximité, étant de » mêmes Maison, nom & ar» mes, sont convenus de vivre » en bonne amitié, & de pour» suivre à frais communs le Pro» cès qu'ils avoient contre le Sei» gneur de Montmartin, &c. Cette transaction est autorisée par la Chambre de l'Edit du Ressort du Parlement de Toulouse, séant à Castres.

Jacques II du Puy, Marquis du Puy Montbrun, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi, avec Brevet de Mestre-de-Camp, a épousé en 1756 *Marie-Thérese-Catherine* de Narbonne-Pelet, fille de *Claude* de Narbonne-Pelet, Baron de Salgas & de *Françoise-Hélene* de Pierre-Bernis, sœur du Marquis & du Cardinal de ce nom.

Les armes de la Maison du Puy-Montbrun en Dauphiné sont: *d'or au lion de gueules, armé, lampassé & patté d'azur*. Pour cimier: *un lion naissant*.



RA RA

RACHAIS. Noblesse, dit un Mémoire de Famille, sortie du Frioul, vers la fin du huitieme siecle, dans une révolution arrivée à un Duc de cette contrée, du tems des Rois Lombards. Il y a encore en Lombardie une Famille de *Racheti*, aux mêmes armes que celle de Rachais, qui subsiste dans le Viennois. Celle-ci a été connue dans le Grésivaudan, à la fin du onzieme siecle, ainsi qu'on le voit par plusieurs actes de vente passés par des Rachais, & qu'on le trouve dans les Chartes du Prieuré de Domaine, Bourg auprès de Grenoble.

Le plus ancien dont on tire la descendance en ligne directe, est *Jean* de Rachais, qualifié Damoiseau dans des reconnoissances passées en sa faveur au lieu de Montferrat en Dauphiné, en l'an 1318: il eut pour enfans *Pierre* de Rachais, qui suit, & *Béatrix*, qui épousa *N*.... Ancelin de Boczozel, Damoiseau, dit des Vernays, qui fit donation à ladite *Béatrix* son épouse, le 18 Novemb. 1336.

Pierre de Rachais prêta hommage à *Charles*, Dauphin de France, le 10 de Mai 1350, dans lequel la qualité de Damoiseau lui est aussi donnée. Il fut pere de *Jean* de Rachais, qui suit, & de *Raymond*, Prévôt de la Cathédrale de Die, qui testa en 1361.

Jean de Rachais, II du nom, aussi qualifié de Damoiseau dans des reconnoissances passées en sa faveur en 1372, épousa *Jeanne* de Tournier, d'une Famille Noble du lieu de Marsanne en Dauphiné, & qui est aujourd'hui éteinte. Il eut pour enfans *Guillaume*, mort sans postérité, & *Antoine*, qui suit: il eut aussi une fille, qui épousa noble *Artaud* d'Hemerat.

Antoine de Rachais épousa en 1424 *Antoine* Bergier, fille d'*Etienne* de Saint-Genis en Savoye. La même année les Habitans de Montferrat passerent un hommage-lige en sa faveur: il fut compris au nombre des Nobles dans une révision des feux en 1426. Il testa le 24 de Mai 1428, & fit un codicile en 1431; il eut un fils nommé *Pierre* de Rachais, qui transigea le 19 de Juillet 1432, avec le Chapitre de Die, sur la succession de *Raymond* de Rachais, son grand-oncle. *Pierre* avoit épousé *Aymard* de Bellegarde, sœur de *N*... *Philippe* de Bellegarde, de laquelle il eut *Antoine* de Rachais, II du nom, qualifié fils de *Pierre* dans une reconnoissance passée le 16 Avril 1492, en faveur de la Chapellenie de Saint-Didier de Montferrat: il épousa *Jeanne* de Rogemont; il la nomme dans son testament au 19 d'Octobre 1518. Il laissa deux fils, *Bernardin*, mentionné ci-après, & *Philippe*, Abbé du Mont Saint-Michel en Normandie, qui répara cette Abbaye, où l'on voit en plusieurs endroits les armoiries de sa Maison. *Bernardin* de Rachais se maria en 1522 à .... & la même année il y eut quelques reconnoissances passées en sa faveur, dans lesquelles il est porté que les mêmes fonds avoient été reconnus

en faveur d'*Antoine* de Rachais son pere. Il laissa quatre enfans, *Georges*, qui suit, *Claude*, *Pierre*, Prêtre, qui fit une donation à *Georges* son frere, en Janvier 1553, & *Guillemette*, qui épousa Noble *Philibert* de Chansonet.

Georges de Rachais contracta mariage le 10 de Janvier 1535, avec *Antoinette* de Sautereau, fille de Noble *Jacques* de Sautereau, & de *Françoise* d'Avalon: il testa le 23 Février 1557, & laissa pour enfans *Claude*, qui suit, *Benoît*, qui a fait branche, *Gaspard*, Chanoine de S. Chef, *Jean*, Chanoine de Notre-Dame de Lille, *Antoine*, Chevalier de Malte, *Georges*, Chevalier de Malte, *Jeanne*, Religieuse à Montfleury de Grenoble, *Anne*, *Claudine* & *Isabeau*. *Claude* de Rachais épousa le 17 de Janv. 1578, *Bonne* Pascal, fille du Seigneur de Vallantier & des Argonnes, Président, pour le Roi, au Sénat de Chambéri, & d'*Ennemonde* Soffrey: il testa le 15 Février 1602, & eut plusieurs enfans: 1. *Jean*, dont mention ci après; 2. *François*, qui épousa *Olimpe-Armand*, veuve de Noble *Sébastien* de Rachais son parent; 3. *Claude*, qui a servi long-tems dans les Armées du Roi, qui fut Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie; 4. *Marguerite*, Religieuse à Montfleury. *Jean* de Rachais, Seigneur de Vernatel, III du nom, épousa le 20 Octobre 1604 *Françoise* du Bourg, dont il eut deux enfans, *Jean* & *Pierre*. Cette branche est éteinte.

Rachais-Montferrat.

Benoît de Rachais, fils puîné de *Georges* de Rachais & d'*Antoinette* de Sautereau, avoit épousé en 1588, le 1 Mars, *Louise* de Loras, fille d'*Abel* de Loras, Seigneur de Belaceuil, de Montplaisant, & de *Merande* Rabot: il testa le 17 Novembre 1589, & eut pour fils *Sébastien* de Rachais, Seigneur de Montferrat, comme il appert par le testament de *Louise* de Loras sa mere, du 5 Décembre 1631, & par son contrat de mariage du 6 Novembre 1605, avec *Olimpe* Armand, fille de *Pierre* Armand, Seigneur de Lux, & de *Susanne Philiberte* de Charence. *Olimpe*, devenue veuve, se remaria à *François* de Rachais, Seigneur de Vernatel, & testa en 1645: elle avoit eu de son premier mariage *Abel* de Rachais, marié avec *Louise* d'Agoult, fille de *François*, Seigneur de Chanousse, & d'*Anne* d'Autanne, dont il n'y eut pas d'enfans. Il se remaria avec Demoiselle de Calignon, dont deux fils, & plusieurs filles Religieuses. L'aîné des fils épousa la sœur du Président de Barral, & mourut sans enfans, laissant la Terre de Montferrat à son beau-frere. Le second fils d'*Abel* de Rachais mourut aussi sans postérité.

Les enfans de *Sébastien* de Rachais, & de Dame *Olimpe* Armand, ont continué la descendance, & celle-ci eut de ce second mariage *Sébastien* de Rachais, II du nom, qui suit; *Antoinette*, Religieuse à Montfleury; *Isabeau*, mariée à Noble *Claude* Dumas, Seigneur de Charconne; *Politienne*, Religieuse à Montfleury, & *Marie*, épouse de Noble *Jacques* Mitallier de la Tour-du Pin, dont le fils est mort sans postérité.

Sébastien de Rachais de Montferrat & de la Chabaudiere, épousa en premieres noces *Marie* de Porte de Mollaron, morte sans enfans, qui fit héritier son mari;

en secondes noces, & au mois de Février 1676, Demoiselle *Catherine* d'Espinace, fille de *Luc* d'Espinace, Seigneur de Basse, & de *Marie* de Regnauld de Chaloz, dont un fils unique, *François* de Rachais, Seigneur de Molarron, Liergues, &c. qui épousa en 1711 Demoiselle *Etiennette-Thérese* de Falioz de Malleval. De ce mariage il y a eu plusieurs enfans.

1. *Sébastien* de Rachais, Page de la Reine en 1729, Capitaine au Régiment de Piémont en 1740, tué au siége de Prague en 1742.

2. *Hugues* de Rachais, aussi Officier au Régiment de Piémont, qui continue la descendance.

3. *Antoine-Justin*, d'abord Chanoine à S. André de Vienne.

4. *François*, Docteur de Sorbonne, élû Doyen du Noble Chapitre de Saint Chef en 1743.

5. *Claude-Policarpe*, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Piémont, dit le Chevalier de Rachais, fut le premier qui en qualité de Volontaire, à la tête des Grenadiers, monta à l'assaut à la prise de Prague, & fut blessé l'année suivante à la défense de ladite Place.

6. *Marie-Thérese*, Religieuse aux Dames de Saint André-le-Haut à Vienne.

Hugues de Rachais, Chevalier, Seigneur de Liergues, Molarron, &c. a épousé en Mars 1748 Demoiselle *Françoise-Gasparde* de Galian de Cleret, dont un fils, *Antoine-Louis* de Rachais, né en Novembre 1748; *Marie-Gabrielle-Françoise*, née en 1750, & *Marie-Marguerite*, née en 1751. Cette Famille est alliée à plusieurs bonnes Familles de la Province du Dauphiné.

Les armes sont : *d'azur à la bande d'or, chargée d'un lion armé & lampassé de gueules.*

RAGUIER. Seigneur de Poussay & de Fay aux-Loges, porte: *d'argent au sautoir engrelé de sable, cantonné de quatre perdrix paissantes, au naturel.*

Cette Famille, originaire d'Allemagne, vint en France avec *Isabelle* de Baviere, femme en 1383 de *Charles VI*, dont étoit *Denis* Raguier, Seigneur de Fay-aux-Loges, Terre dont il rendit aveu au Seigneur d'Allonne, & *Jacques* (*alias*) *Louis* Raguier, Conseiller au Parlement de Paris en 1438, Président à la Cour des Aides en 1457, mort Evêque de Troyes le 19 Août 1488 : un autre *Jacques* Raguier, neveu du précédent, fut aussi Evêque de Troyes, & présent au contrat de mariage passé devant Sénéchal & Perrault, Notaires à Paris, le 29 Janvier 1507, de *Dreux* Raguier son cousin-germain, avec *Jeanne* de Louvers, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur du Chastel & Nangi, & de *Geoffrine* Hebert, dont *Jacques*, Baron de Poussay en Brie, né en 1510, & *Hilaire*, né en 1511, femme d'*Antoine* Piedfert, Ecuyer, Seigneur de Chanlost. Ce *Dreux* de Raguier eut de *Martine* Hennequin sa seconde femme, *François* Raguier, marié le 8 Janvier 1537 à *Sidoine* Duplessis, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Perigny & Hautefeuille, Maître d'Hôtel ordinaire de Madame la Dauphine, & de *Marguerite* Desbarres, pere & mere d'*Edmée* Raguier, Dame de Fay-aux-Loges, dans la Forêt d'Orléans, Terre qu'elle vendit étant veuve, à *Guiot* de Pot, Chevalier, Seigneur de Chemault, par contrat devant Rousseau, & Vazelin, Notaires à Orléans, le 2 Septembre 1587, testa le 24 Sep-

tembre 1603, & étoit morte avant le 26 Mars 1604, date de la Sentence du Bailliage d'Orléans, qui ordonne la confection de son inventaire, veuve du 22 Novembre 1585, de *François* de Foyal, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Allonne & Donnery, &c. mariée le 11 Février 1565, dont la postérité subsiste. *Voy. au V. Volume* FOYAL.

Anne Raguier, Marquis de Poussay, dernier mâle de sa branche, & peut-être de son nom, laissa de sa femme *Angélique Cécile* de Bailleul, morte 10 Juillet 1706, âgée de cinquante ans, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Soisy, &c. & de *Marie* le Ragois de Bretonvilliers, pour fille unique *Marie-Cécile* Raguier de Poussay, femme 13 Septembre 1713, de *Jean-Charles* de Megrigny, Comte d'Aunay, Lieutenant Général des Armées du Roi, & mere de *Marie-Claire-Edmée* (*alias*) *Marie-Claude-Aimée* de Mégrigny, morte le 10 Juillet 1761, femme en 1738 de *Louis* le Pelletier-Rosambo, Président à Mortier au Parlement de Paris, mort le 9 Août 1760, laissant des enfans. Les Raguier ci-dessus ont pour tige commune *Raymond* Raguier, Seigneur d'Orçay, Limours & Massilly, Trésorier de France sous *Charles VI*. Blanchard le nomme *Hémond*, & le qualifie Conseiller, & Trésorier des Guerres du Roi.

RAMBAUD en Dauphiné, porte : *de sable au cyprès de sinople, en la sommité duquel est perchée une tourterelle d'argent*. Devise : *& habet sua gaudia luctus*.

Jacques de Rambaud étoit Gouverneur de Gap en Dauphiné en 1576.

Claude de Rambaud épousa le 7 Juillet 1713 *Louise-Madeleine* de Brunel, Dame de Saint-Maurice en Dauphiné, née 7 Juillet 1678, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Saint Maurice, & de *Louise* de Jaucourt-Espeuilles, dont 1. *François*, né 24 Décembre 1715; 2. *Armand*, né . . . . Juin 1718, & *Elisabeth-Louise* de Rambaud, dite Mademoiselle de Champ-Renard, née 17 Juillet 1717, femme d'*Alexandre-Balthasard* de Gerente, Marquis d'Orgeval près Poissy, & mere de *Suzanne-Françoise-Elisabeth* de Gerente, femme 1 Février 1758 de *Laurent* Grimod de la Reiniere.

RATTE (de). La Famille de Ratte est Noble & ancienne, originaire d'Italie, établie en Languedoc depuis plus de 300 ans. Elle a donné un Evêque (*Guitard* de Ratte) à l'Eglise de Montpellier en 1597, trois Chevaliers à l'Ordre de Malte en 1614 & 1623, des Présidens, Conseillers, Avocats & Procureurs Généraux au Parlement de Toulouse & à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier.

Le chef de cette Famille est aujourd'hui *Jean-Pierre* de Ratte, Conseiller, Sous-Doyen de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, septieme descendant en ligne masculine d'*Edmé* de Ratte, Chevalier, Baron de Brusques, qui, ayant quitté Carmagnole sa Patrie, passa en France sous le Regne de *Charles VII* l'an 1422.

Jean-Pierre de Ratte a épousé *Gillette* de Flangergues, qui est fille d'*Etienne* Flangergues, Ec. Sécretaire du Roi, Maison, Couronne de France, en la Chancellerie près la Cour de Parlement de Toulouse, & de *Jeanne* de Planchut.

Il y a trois enfans de ce mariage, qui sont ;

1. *Etienne-Hyacinthe* de Ratte, Ecuyer, Sécretaire perpétuel de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Membre des Académies de Bologne & de Cortone.

2. *Joseph-Guytard* de Ratte, Ecuyer.

3. *Jeanne-Louise-Marie* de Ratte, mariée à *Dominique-Antoine* Flaugergues, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, son cousin issu de germain.

Il y a des enfans de ce mariage.

Les armes : *Ecartelé au* 1 & 4. *d'azur à trois étoiles d'or*, 2 & 1. qui est de Ratte, & *au* 2. & 3. *de gueules au sautoir d'or cantonné de quatre fleurs de lys de même*, qui est des Estarts de Laudun.

RÉCALDE. Il est prouvé en divers endroits, & en plusieurs actes rapportés en l'Histoire de Languedoc au IIIe. Volume, que *Raymond* de Récalde fut d'abord en 1204 Viguier de *Raymond VI*, Comte de Toulouse.

Et depuis 1210 jusqu'en 1218 il fut son Sénéchal à Toulouse, & un de ses principaux Conseillers.

Au IVe. Volume de la même Histoire, pag. 99, il est marqué que *Bernard* de Sesait, Evêque de Pamiers, prétendoit en 1301 être de la race des Vicomtes de Toulouse, en ce que *Guillemette* de Récalde, sa grand-mere maternelle, étoit fille du Vicomte de Toulouse dernier mort.

Il est justifié dans l'histoire d'*Elisabeth*, Reine d'Angleterre, au IIe. Volume, pages 248 & 264 & suiv. que l'Amir. Dom *Jean* Martinet de Récalde fut qualifié de cette dignité par *Philippe II*, Roi d'Espagne, pour commander l'Armée Navale, nommée l'*Invincible*, sous les ordres de Don *Louis-Ponce*, Duc de Medina-Sidonia, Chancelier de la Toison d'Or, Généralissime. Il est encore rapporté que l'Amiral de Récalde montoit le Vaisseau Amiral nommé le *Saint Jean de Portugal*.

Pour aider à composer cette armée navale, nommée l'*Invincible*, tous les Etats Catholiques fournirent chacun leur contingent. L'Histoire ajoute expressément, que de la Biscaye, ou Province de Béarn, étoit originaire cet Amiral de Récalde : elle fournit dix gallions, quatre pataches, sept cents matelots, deux cents soldats, & deux cents cinquante pieces d'artillerie, sous le command. de *Jean* Martinet de Récalde

Or, on fait sur ces observations plusieurs remarques, pour prouver que les sieurs de Récalde de Normandie & du Maine sont descendus de cette ancienne Famille, puisqu'ils tirent leur origine de la même Province de Béarn & du même lieu que l'Amiral de Récalde, qui étoit le frere puîné de *Joseph* de Récalde leur trisayeul, suivant qu'il en résulte par les actes reçus par différens Notaires.

Le premier en l'année 1518, au sujet de la légitime d'*Esther* de Récalde leur sœur.

Le second est prouvé en ce que par un acte en forme de transaction passée devant les Notaires de Saint Jean de Pied-de-Port, entre *Jeannet-Antoine* de Récalde, Seigneur des Paroisses de Buconnarit & Sarasquette, & de la Noble Commanderie de Récalde, d'une part, & *Jeannesio* de Récalde, Grand-Valet du Roi de Navarre ; & encore *Bernard* de Récalde, tous freres, lequel Seigneur aîné

s'oblige de leur faire à chacun une pension viagere, suivant les Loix & coutumes du Pays, étant des successions de leur pere & de leur mere, & de celles du feu Seigneur *Jean-Martinet* de Récalde, en son vivant Amiral des Armées Navales du Roi d'Espagne.

Ceux du nom de Récalde ont justifié pour la preuve de leur Noblesse, & comme ils sont issus du frere de l'Amiral en question. Ils ne peuvent se flatter de rapporter des titres depuis 1204, premiere époque. Ils se sont contentés de justifier depuis 1518 jusqu'en l'année 1750, que leur Noblesse a été enregistrée à la Cour des Aides de Normandie, par Lettres Patentes du Roi, données le 11 Août 1726 à Fontainebleau, & aussi registrées au Bureau des Finances de leur Généralité.

Armes de Récalde, originaire du Béarn : *coupé d'azur & d'argent, chargé de trois léopards lionnés mal ordonnés d'or : le second chargé d'un pal d'azur surchargé de deux vergettes d'or.*

RENARD ou REGNARD, Seigneur de la Touane & de Courtambray, Famille d'Orléans. Porte : *d'argent à trois renards passans de sable.*

RENAULT, Seigneur de Duchy. Porte : *d'azur au lion d'or, armé, lampassé de gueules au chef de sable chargé de trois demi vols d'or.*

Edme Renault, Seigneur de Duchy & de Rebourseau, Conseiller au Parlement de Paris, épousa, en 1632 *Marie* Parfait, fille d'*Etienne*, II du nom, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Contrôleur Général de la Maison de Sa Majesté, & de *Marie* Lavocat, sa premiere femme, mariée le 11 Février 1610, dont, entr'autres, *Anne* Renault, femme de *François* Berthelot, Conseiller, Secrétaire du Roi, dont la postérité subsiste.

RENIER (du), dont étoit *François* du Renier, Cardinal, Evêque de Pise.

Dimanche du Renier, Chevalier, Seigneur de la Tour du Renier, Maître d'Hôtel de *Charles VIII*, marié en 1482 à *Perrine* de Maillé, fille de *Jacques*, Seigneur de Crevant, & de *Blanche* Belier, d'où descendent les Seigneurs du Renier en Poitou.

Cette Famille est originaire de Piémont, & porte pour armes : *d'or chappé d'azur, la chappe chargée en chef de deux étoiles d'or.*

Une branche s'est établie en Vendômois, dont étoit *Alexandre* du Renier, Seigneur de Boisseleau, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, Brigadier d'Infanterie, Commandant en Irlande en 1691.

REUGNY. Qui tire son nom de la Terre de Reugny près Saint-Sauges en Nivernois, porte : *Parti d'argent & d'azur de six pieces, à un croissant de gueules sur le tout.* Voyez *la Généalogie de cette Maison dans le Dictionnaire de Moréry, édition de Paris*, 1759.

ROCHE (de la), dans le Lyonnois, & originaire de Bourgogne.

Antoine de la Roche, I du nom, vivoit en 1550 : il eut d'*Anne* de Luizard son épouse, 1. *Benoît*, qui suit ; 2. *Geoffroy*, qui ne laissa point de postérité.

Benoît de la Roche fut Homme d'Armes dans la Compagnie de *Bertrand* d'Albon, Comte de Saint-Forgeux, en 1580 ; ensuite Capitaine d'une Compagnie de cinquante Hommes d'Armes, épousa *Marthe* d'Albon, fille de

Bertrand d'Albon. Elle testa au mois de Juin 1628, peu de tems avant sa mort, & nomma pour ses exécuteurs testamentaires *Jacques* d'Albon, Protonotaire du Saint Siege Apostolique, & *Guillaume* d'Albon, ses deux freres.

Benoît de la Roche eut de cette *Marthe* d'Albon, cinq garçons & trois filles,

1. *Pierre*, reçû au Noble Chapitre de Savigny, Archevêché de Lyon, en 1605, après avoir fait ses preuves de cent quarante ans. Quelques années après, son oncle, *Jacques* d'Albon, Protonotaire du Saint Siege Apostolique, le fit venir auprès de lui, & lui fit avoir la Trésorerie du Chapitre.

2. *Bertrand*, qui suit.

3. *Jean*, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

4. *François*, qui servit en qualité de Capitaine dans les Troupes du Duc de Modene: il épousa *Marie* de la Roche de Bron, dont il n'est point resté d'enfans.

5. *Claude*, mort Religieux Capucin. Des trois filles il n'y en eut qu'une de mariée à *N.* Gigat de Feurs en Forez.

Bertrand de la Roche, Capitaine d'une Compagnie de Gens-de-Pied pour le service du Roi en 1638, épousa *Antoinette* Radisson, dont il eut,

1. *Jacques*, Capitaine d'Infanterie, mort sans postérité.

2. *Guillaume*, Abbé de l'Abbaye de Notre-Dame de Bournay, Diocèse d'Angoulême, & Prieur de Ste. Germaine de Bar-sur-Aube, Diocèse de Langres.

3. *Geoffroy*, qui suit.

4. *Pierre*, mort garçon; & trois filles, mortes sans enfans.

Geoffroy servit deux ans dans la Compagnie de son frere *Jacques*, & fut ensuite Commandant des Gardes-Chasses du Roi dans l'étendue des Parcs de Versailles & de Marly: il épousa en Octobre 1676 *Antoinette* Hérauld, âgé de douze ans, fille unique de *Jean* Hérauld, premier Maître d'Hôtel de la Reine *Christine* de Suede, & de *Marie* le Maire, dont il eut,

1. *Pierre*, qui suit.

2. *Marie-Elisabeth Jeanne*, mariée en 1706 à *Antoine* Pâris, mort en sa Terre de Sempigny en Lorraine, Conseiller d'Etat, ne laissant qu'une fille, premiere femme de son frere *Jean* Pâris de Montmartel, Garde du Trésor Royal, & mere d'un fils mort âgé de dix-sept ans, en 1745, de la petite vérole.

3. *Elisabeth* de la Roche, mariée à *Claude* Pâris de la Montagne, frere des deux ci-dessus nommés, qui fut Trésorier Général des Armées de Flandres en 1710, dont sont issus trois garçons & une fille, *Anne-Justine*, mariée en 1735 à *Jean-Maximilien*, Comte de Choiseul-Meuse, mort en 1739, laissant deux fils.

4. *Claude-Anne* de la Roche, mariée à *Pierre* Bergeret, Fermier Général, dont sont issus deux garçons & trois filles.

Pierre de la Roche épousa en 1713 *Marguerite* le Bel, dont,

1. *Pierre-Michel*, né en Janvier 1714, reçû dans la Compagnie des cent Gentilshommes de Metz en 1730, servit en qualité de Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Souvray en Italie, fit la campagne de 1733, se trouva aux siéges de Pizzigitone, de Milan; passa en 1734 dans le Régiment de Gêvres, Cavalerie, y servit en qualité de Cornette, fit les campagnes de Flandres, d'Allemagne & de Bohême, fut Capitaine en 1738, Chevalier de Saint Louis en 1743;

continua les campagnes d'Allemagne, se trouva au siége de Prague, à la bataille de Fontenoy, à l'affaire de Mesle, & servit sous les ordres des Maréchaux de Villars, de Broglie & de Lowendal, & fut ensuite reçu en survivance pour la Charge de premier Valet de Chambre du Roi, dont *Dominique* le Bel, son oncle maternel, étoit pourvu.

2. *Geoffroy*, né en 1712, nommé en 1742 à l'Abbaye Royale de Septfontaines.

3. *Pierre*: il servit d'abord Volontaire dans la Compagnie de son frere, au siége de Prague en 1742, fut fait Cornette en 1744, ensuite Capitaine au même Régiment; a fait les campagnes d'Allemagne, de Flandres; s'est trouvé à la retraite de Prague, aux batailles d'Ettingen, de Fontenoy, de Lawfeld, de Rocoux, d'Hastinbeck, & de Minden en 1758, & est Chevalier de Saint Louis depuis 1757.

4. *Marguerite-Henriette*, mariée 1°. à *Jean-Baptiste-Jacques* Boucher, Ecuyer, Trésorier Général des Colonies Françoises de l'Amérique, mort en 17.. dont est issu un garçon, mort, & une fille, mariée au Vicomte de Rochechouart-Pontville; 2°. 1 Décembre 1761, à *Philibert*, Marquis de Foucauld, Baron d'Aubroche, ancien Capitaine des Vaisseaux du Roi, d'une des plus anciennes Maisons du Périgord.

5. *Marie-Antoinette*, née en 1723, mariée en 1748 à *Guillaume* Mazade, Trésorier Général des Etats du Languedoc, dont *Antoinette-Marguerite-Henriette*, née 26 Février 1756.

Seconde Branche.

Jean, second fils de *Benoît* de la Roche, & de *Marthe* d'Albon, Seigneur de la Berelionnière, & depuis de Perteville, Enseigne d'Infanterie, puis Capitaine, épousa en 1642 *Benoîte* Valette, dont,

François, né 5 Août 1646, Capitaine d'Infanterie, marié à *Jeanne* de la Roche, dont il eut quatorze garçons, entr'autres,

1. & 2. *François-Gaspard*, & *César*, morts Abbés.

3. & 4. *Claude* & *Jean-Joseph*, morts Jésuites à la peste de Marseille.

5. *François*, mort Chartreux.

6. *Pierre*, mort garçon, Aide-Major du Régiment de la Mestre-de-Camp, après s'être trouvé à plusieurs batailles, & y avoir reçu quatre blessures.

7. *François*, Cornette dans le Régiment de Dragons Dauphin, retiré à la paix des Pirénées, marié à *N*... Pietrequin, dont un fils, mort enfant, & une fille, morte sans postérité.

8. *Claude-Jean-Joseph*: il fut tenu sur les Fonts de Baptême par *Claude* d'Albon, Comte & Archidiacre de Lyon, & Demoiselle *Denise* du Vernet: il laissa de *Marie-Anne* de Varenne son épouse,

1. *François-Joseph*, né 13 Septembre 1732, mort sans postérité.

2. *Jean-Joseph*, Seigneur de Perteville, né 28 Juillet 1740.

3. *François-Michel*, né 2 Mai 1742, Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Toustain en 1760, a fait la campagne de 1761, fait celle de 1762 dans le Régiment des Salles, où celui de Toustain a été incorporé.

Ces deux branches de la Roche sont comprises dans les Lettres de maintenue, scellées par le Roi, tenant son Sceau au mois de Septembre 1759, étant à Versailles,

& ont été enregistrées au Parlement de Paris le 23 Janv. 1760, à la Chambre des Comptes le 7 Mars 1760, à la Cour des Aides le 5 Septembre 1760, & au Parlement de Rouen le . . . 1761.

Il y a plusieurs alliances entre les Maisons d'Albon & de la Roche. La mere du Maréchal de Saint-André étoit la Roche. La Famille de la Roche a toujours servi sans interruption depuis 1581, & prouve sa Noblesse depuis 1465.

Les armes : *de gueules à la tête de bœuf d'or.*

ROMMILLEY, ou ROMMILLÉ, en Bretag. & en Normandie.

Le premier connu, il est *Robert* de Rommilley, qui accompagna *Guillaume le Bâtard*, Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre en 1066.

Geoffroy de Rommilley fut en 1132 un des témoins d'un affranchissement fait par *Aymond* le Bigot, & *Alain* de Clérambaut, de certaines Terres appartenantes à l'Abbaye de Melomy.

Huet de Rommilley, Ecuyer du Bailliage de Chaumont, servoit sous *Jean* de Conflans, Chevalier, Maréchal de Champagne, suivant sa quittance pour ses gages, donnée le 30 Octobre 1339, au bas de laquelle est son sceau en cire rouge, où l'on voit un Léopard : elle est en parchemin.

Olivier de Rommilley servoit ès guerres de Bretagne avec six Ecuyers de sa compagnie, sous les ordres de *Guy* de Nelle, Sire de Melo, Maréchal de France, Capitaine Général & Gouverneur du Pays de Bretagne, d'Anjou, & du Maine, suivant sa quittance de huit livres Tournois d'un prêt sur ses gages, & ceux des susdits six Ecuyers, donnée devant Fougeres le quinze Mai 1352.

N... Rommilley de St-Brieux étoit l'un des Gentilshommes amis de *Bertrand* du Guesclin, qui le suivirent dans ses conquêtes en 1359. Il fut tué lorsque l'on vint en grand nombre attaquer du Guesclin dans l'Abbaye de St. Méan en 1364.

1. *Geoffroy* de Rommilley est qualifié Ecuyer, Capitaine de St. James de Beuvron ; dont deux quittances données à *Jean* Chauvel, Trésorier des Guerres, de six vingts livres tournois d'un prêt sur ses gages, & ceux de cinq autres Ecuyers & douze Archers de sa compagnie, desservant en la garde dudit lieu, sous le gouvernement d'Arnault, Sire d'Odeneham, Maréchal de France, Lieutenant de Roi en toute la Normandie, donné à Pontorson sous son Scel le 6 Novembre 1359.

Il donna encore quittance à *Bertrand* de Ladent, Receveur Général des Aides, ordonné pour la guerre, de la somme de cent francs d'or, dont le Roi lui avoit fait don pour certaines causes contenues ès Lettres dudit don, datées du 11 Juillet 1383. Il est pere de *Jean* de Rommilley, qui suit.

II. *Jean* de Rommilley, I. du nom, fut reçu à Amiens le 12 Septembre 1386 avec huit autres Ecuyers, & un Archer armé à cheval, pour servir en l'armée & passage que le Roi prétendoit faire en personne en Angleterre à l'encontre de ses ennemis. C'est ainsi qu'il s'exprime dans sa quittance donnée à *Guillaume* d'Aufreme d'un prêt de soixante-quinze liv. tournois sur ses gages, & ceux des susdits Ecuyers & Archers de sa Chambre, à Amiens le 14 du même mois. Il fut reçu à Lille en Flandres, avec dix autres Ec.

de sa Chambre, destinés à servir dans la même année, le 10 Octobre 1386. C'est par ce *Jean*, fils de *Geoffroy*, que le Laboureur a commencé la généalogie de cette Maison : il le qualifie Seigneur de Romilley, de Houdan & de la Chesnelaye, vivant premier Ecuyer du Roi *Charles VI* en 1403. Il épousa *Jeanne* de Crouville ; dont *Jean*, qui suit.

III. *Jean* de Rommilley, II du nom, Seigneur de la Chesnelaye, de Houdan & d'Ardennes, Capitaine de cent hommes d'armes, épousa *Catherine* Tournemine de la Hunauday ; laquelle, en qualité d'héritiere de *Mahaut* de la Riviere, fit une obligation conjointement avec son mari au profit de *Germain*, Seigneur du Gué, & de *Jeanne* de la Riviere, sa femme, fille & héritiere principale de *Guyon* de la Riviere : il eut pour fils *Jean*, qui suit.

IV. *Jean* de Rommilly, III du nom, Seign. de la Chesnelaye & d'Ardennes, Capitaine de cent hommes d'armes, épousa en 1408 *Marguerite* Bardoule, fille de *Jean*, & de *Jeanne* Bourret, & petite-fille de *Pierre*, Seigneur de Trezet : elle vivoit encore en 1440. Leurs enfans furent, 1. *Jean* de Rommilley, IV du nom, qui suit ; 2. *Hector*, qui eut des enfans ; 3. *Guillemette* ; & 4. *Marie* de Rommilley, mariée à *Jean* de Marcillé, Chevalier ; dont elle eut *Marie* de Marcillé, alliée à *Bertrand* de Goyon, Seigneur de Launay-Goyon, dont descendent les Marquis de la Moussaye.

V. *Jean* de Rommilley, IV du nom, Seigneur de la Chesnelaye, fut Vice-Chancelier du Duc de Bretagne, & si renommé, que *Philippe* de Comines loua sa prudence. Le Duc son Maître l'employa en 1463 pour traiter avec le Duc de Bourgogne, le Comte de Charolois, & les Grands du Royaume, mécontens du Roi *Louis XI*. Il fut l'un des Commissaires du Duc pour recevoir les montres à Dol en 1471, & encore le 17 Mai 1477. Il mourut vers l'an 1480, laissant de son épouse, *Marie* du Brat, fille de *Charles*, Seigneur de Landal, *Jean*, qui suit ; & *Bonne*, mariée le vingt-huit Août 1440 à *Jean* de Bois-Baudry, Seigneur de Trans près de Rennes.

VI. *Jean*, V du nom, Seign. de la Chesnelaye & d'Ardennes, servoit dans les Troupes de Bretagne en 1474 ; & le 16 Février 1484 il reçut ordre du Duc de Bretagne de garder la ville de Fougeres avec vingt Gentilshommes des environs & quarante Francs Archers. Le Duc, par ses Lettres du dernier Av. 1481 lui avoit fait don du droit de rachat qu'il lui devoit. Il avoit épousé *Jeanne* de Beaulieu, fille de *Roland*, Seigneur de Couesquen ; & elle vivoit en 1481, & eut pour enfans *Jean*, qui suit ; & *Bertrande*, mariée en 1482 à *Pierre* Milon, frere de *Jean*, Seigneur de la Baillie.

VII. *Jean* de Rommilley, VI du nom, Seigneur de la Chesnelaye & d'Ardennes, Gouverneur de Fougeres, épousa le 20 Janvier 1485 *Marie* de Pontglouc, fille d'*Olivier*, Seigneur de Pontgloue & de Kemmel, & de *Catherine* Arrel : 2°. par contrat du 3 Mai 1509 *Guillemine* de Saluz, veuve de *Charles* de Montécler, Seign. de Bourgon. Il eut du premier lit *Georges*, qui suit ; & *Françoise* de Rommilley, mariée par cont. du 3 Mai 1509 à *Louis* de Mon-

técler, Chevalier, Seigneur de Bourgon, fils de sa belle-mere. Leur postérité est rapportée par le Laboureur, pag. 83 à la Maison de Bude. L'on y voit que *René* de Montécler, Seigneur de Bourgon, l'un des arriere-petits-fils de *Françoise* de Rommilley, ne laissa que deux filles; l'aînée desquelles, *Madeleine*, épousa *Urbain* de Laval, Seigneur de Boisdauphin, Maréchal de France; la seconde, *Catherine* de Montécler, fut mariée à *Claude* de Beuil, dont elle eut la Belle *Jacqueline* de Beuil, Comtesse de Moret, femme de *René* du Bec, Marquis de Verdes. Ces deux mariages ont donné de grandes alliances aux arriere-petits-neveux de *Françoise* de Rommilley.

VIII. *Georges* de Rommilley, surnommé *Geoffroy*, Chevalier, Seigneur de la Chesnelaye, d'Ardennes & de Pontgloue, épousa, 1°. par contrat du 3 Mai 1509 *René* de Montécler, fille de *Charles* de Montécler, Seigneur de Bourgon, & de *Guillemine* de Sahur, qui devint sa belle-mere: 2°. *Madeleine* Duhan, fille de *Jean*, Seigneur de Launay, Procureur Général au Parlement de Bretagne, & de *Jannette* Brulon. Du premier lit sortirent, *Charles*, qui suit; *Marquise*, mariée par contrat du 12 Février 1535 à *Claude*, Seigneur de Poillé & de Chalange; *Jeanne*, qui épousa 1°. *Gilles* de Porcon, Seigneur de Montaurin: 2°. le 2 Janvier 1544 *Julien* Duboays, Seigneur de Merneuf & de la Roche; *Jeanne*, dite la jeune, alliée le 18 Novemb. 1549 à *Guillaume* du Buat, Seigneur de Barille & de Chanteloup. Du second lit vint *Guillemette* de Rommilley, mariée à *Jacques* de la Belinays, Seigneur dudit lieu.

IX. *Charles* de Rommilley, Chevalier, Seigneur de la Chesnelaye, d'Ardennes & de Pontgloue, épousa 1°. 18 Oct. 1541 *Françoise* de Courzau, fille de *Charles*, Baron de Sacé, & de *Françoise* de Busson: elle étoit petite-fille de *Gilles* de Courzau, Baron de Sacé, lequel avoit épousé *Marguerite* de Beauvau, cousine issue de germain d'*Isabeau* de Beauvau, alliée à *Jean* de Bourbon, Comte de Vendôme, trisayeul du Roi *Henri IV*: 2°. le 15 Avril 1558 *Esther* de la Marzelure & de Bonnefontaine, & de *Françoise* de Porcon. Du premier lit il eut pour fille unique *Béatrix* de Rommilley, Dame de la Baronnie de Sacé & de Montanet, d'Ergouges & du Plessis-Bude, mariée par contrat du 29 Décembre 1561 à *Jacques* Budes, Seigneur d'Hercles, du Gareth, Procureur Gén. au Parlement de Bretagne, qui par elle fut ayeul de *Jean-Baptiste* Budet, Comte de Guébriant, Maréchal de France, mort le 24 Novembre 1643: & du second lit étoit issu *César* de Rommilley, qui suit.

X. *César* de Rommilley, Seigneur de la Chesnelaye, d'Ardennes & Pontgloue, épousa *Françoise* d'Orglandes, fille de *Pierre*, Seigneur de Pretot; dont *François*, qui suit; *Jean-Baptiste*, reçu Chev. de Malte au Grand Prieuré d'Aquitaine le 6 Mai 1645; & *Renée* de Rommilley, mariée, par contrat du 29 Octobre 1597, à *Guillaume* Costantin, Seigneur de Tourville, qui par elle fut ayeul d'*Anne-Hilarion* de Costantin, Comte de Tourville, Maréchal de France, mort le vingthuit Mai 1701.

XI. *François* de Rommilley,

Chevalier, Marquis de la Chesnelaye, Comte de Mauslon dans l'Election de Mayenne, Paroisse de Landivi, Maréchal des Camps & Armées du Roi, avoit servi dans le Régiment des Gardes, où il étoit Enseigne en 1615; le Roi érigea en Marquisat sa Terre d'Ardennes, sise au Diocèse de Rennes, Paroisse Saint-Georges-Retaimbut, par Lettres du mois de Décembre 1641, vérifiées par Arrêt du Parlement de Dijon le 15 Juillet 1644, & fut fait Maréchal de Camp par Brevet le 26 Mai 1649. Il épousa, par contrat du 26 Avril 1637, *Charlotte* de Poillé, fille de *Henri*, Seigneur de Poillé, Gouverneur pour le Roi au Comté de Mortaing, & de *Jeanne Louise* Péniard: elle survécut à son mari, & mourut le 4 Mars 1703, âgée de 80 ans, ayant eu pour enfans, 1. *Olivier*, qui suit; 2. *François*, Capitaine de Vaisseau, mort sans postérité; 3. & *Françoise*, mariée en Juillet 1671 à *Claude* de Vassy, Marquis de Pirou près Coutances, & de Brecey, près Avranches, morte sans enfans.

XII. *Louis* de Rommilley, Chevalier, Marquis de la Chesnelaye, Comte de Mauslon, Gouverneur de la Ville, Château & Baronnie de Fougeres, Colonel de la Noblesse de Bretagne, fut tenu sur les Fonts de Baptême par le Roi *Louis XIV*, & par la Maréchale de Guébriant, sa tante, le 22 Avril 1645: il épousa, 1°. le 21 Avril 1670 *Françoise* Bon de Mouillon, dit de Montbel-d'Entremont, & de *Madeleine* du Tillet. Cette Dame avoit pour ayeule paternelle *Béatrix* de Coligny, Comtesse d'Entremont, Marquise de Montelier & de St-André de Briord, & elle avoit pour grande-tante *Louise* de Coligny, quatrième femme de *Guillaume* de Nassau, IX du nom, Prince d'Orange. Ainsi la Marquise de la Chesnelaye étoit cousine issue de germaine du pere de *Guillaume III*, Roi d'Angleterre; & étoit au même degré avec les filles de la Maison entrée dans la Maison de Brandebourg, dans celle de Nassau Diest, Gouverneur de Frise, & dans celle des Princes Palatins de Simmeren, & dans celle des Princes d'Anhalt-Nassau. *Louis* de Rommilley étant âgé de 45 ans prit une seconde alliance le 1 Août 1682 avec *Elisabeth-Gabrielle* de Bellefourriere, derniere fille de *Maximilien-Antoine*, Marquis de Soyecourt & de Guerbigny, Comte de Tilloloy, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Veneur de France, & de *Marie-Renée* de Longueil de Maisons: elle s'est remariée le 6 Octobre 1713 à *Joseph-Joachim* Dumatz, Comte du Brossay en Bretagne, dont *Marie-Charlotte*, Marquise de Montelier, héritiere de la Maison de Montbel d'Entremont, mariée 10 Juillet 1688 à *Guillaume François* de l'Hôpital de Sainte-Mesmes, dont elle est restée veuve le 3 Février 1704, avec un fils & deux filles, mariées dans la Maison de Chevriers. Du second lit de *Louis* de Rommilley de la Chesnelaye, sont sortis *Adolphe-Charles*, qui suit; *Alexandre-Hippolite*, Chevalier de Malte; *Renée*, mariée le 29 Janvier 1703 à *Léon* Potier, Duc de Gêvres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Paris, mort le 9 Décembre 1704, âgé de 84 ans, & *Jeanne*, Religieuse Ursuline à Fougères.

XII. *Adolphe-Charles* de Rommilley, Comte de Mausson, Chevalier de Saint Louis, Gouverneur de Fougeres, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de son nom, créé Brigadier d'Infanterie 18 Février 1719, a épousé 26 Juin 1723 *Louise-Marguerite* Ranchin, fille unique de *Jean-Antoine*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Sécretaire ordinaire des Conseils d'Etat, Directions, & Finances de Sa Majesté, & de *Marguerite* Chevalier, dont il a eu *Adolphe-Charles*, mort; *Marguerite*, née 26 Janvier 1718, mariée à *Michel-Dorothée* de Roncherolles, Marquis de Pont-Saint-Pierre, Mestre-de-Camp du Régiment Royal des Cravates; *Louise*, morte.

Armes: *d'azur à deux léopards couronnés d'or, posés l'un sur l'autre, lampassés & armés de gueules.*

ROQUELAURE, dans le Bas-Armagnac. On trouve la Généalogie de cette Maison dans le VII. Vol. de l'Histoire Généalogique & Chronologique des Grands Officiers de la Couronne. Il en a paru une en 1762, imprimée chez la Veuve Thiboust, dressée par le Pere Alexis, Augustin, sur les titres originaux qui lui ont été communiqués par M. de Roquelaure, Seigneur de Saint-Aubin, chef des nom & armes. La branche des Seigneurs de Saint-Aubin, de Saint-Sas, de Saint-Cricq, & de Laymont, la seule qui subsiste aujourd'hui, porte pour armes: *d'azur à 3 rocs d'argent, 2 & 1.*

RORTHAYS ou RORTHAIS, en Poitou. Par trois maintenues de Noblesse; la premiere, du 9 Août 1667, donnée par Messire *Jacques-Honoré* Barentin, Intendant de la Généralité de Poitiers; la seconde, du 6 Octobre 1699, de Messire *Gilles* de Maupeou, Intendant de la même Généralité; la troisième, du 18 Janv. 1716, de Messire *Charles-Bonaventure* Quentin, Chevalier, Seigneur de Richebourg, &c. & par un titre de 1291, concernant donation de Terre faite à l'Ordre de Saint Ladre, aujourd'hui de Saint Lazare de Jérusalem, par *Jehan* de Rooyter *Varlet*, Chevalier, Commandeur dudit Ordre; nous voyons que cette Noblesse est une des plus anciennes du Bas-Poitou, divisée en plusieurs branches. Elle remonte à *Guillaume* de Rorthais, qui vivoit en 1250, suivant son contrat de mariage de la même année avec *Marguerite* de la Trappe. Ses enfans furent 1. *Guillaume* de Rorthais, II du nom, qui suit; 2. *Pierre* de Rorthais, qualifié de *Varlet*, qui épousa en 1296 *Jeanne* de Meulles; 3. *Jean* de Rorthais, Chevalier de l'Ordre de Saint Ladre, mentionné ci-dessus, qui fit donation audit Ordre de quelques Terres, le Mercredy d'après la Saint-Nicolas d'hiver, l'an 1294. Le chef de la branche aînée actuellement subsistante, est en possession de ce titre.

Guillaume de Rorthais, II du nom, Seigneur de la Durbliere, épousa en 1290 *Marguerite* de Meulles, probablement sœur de *Jeanne* de Meulles, femme de *Jean* de Rorthais, son frere puîné: il en eut 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Geoffroy*, Religieux, & Abbé Commendataire en 1357 de la Sainte-Trinité de Mauléon (aujourd'hui Châtillon-sur-Sévre); 3. *Pierre*, rapporté ci-après.

Guillaume de Rorthais, III du nom, Seigneur de la Durbliere,

marié en 1320 avec *Jeanne* de Cerqueux, de la Maison des Comtes de Cerqueux, eut pour fils unique *Guillaume IV*, qui mourut jeune, & laissa sa succession à *Pierre* de Rorthais son oncle.

Pierre de Rorthais laissa de son mariage avec *Jeanne* de Meulles, *Pierre-Aymeric* de Rorthais, Seigneur de la Durbliere & de la Trappe, marié 1°. à *Philippine* d'Escoubleau de Sourdis; 2°. en 1330 à *Jeanne* de Feniou: il en eut, entr'autres enfans,

Germond, ou *Germain* de Rorthais, nommé en plusieurs actes Chevalier, Sire de la Durbliere, qui épousa en 1364 *Louise*, fille de Messire de Dreux-Bonnet, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Bertrand. La dot de ladite Dame fut quarante livres d'annuaux & perpétuaux de rente à voix & coutume du Pays, & quarante guinées d'or une fois payées; dont trois garçons & cinq filles. L'aîné fut *Guillaume*, qui suit, & *Maurice*, rapporté après son frere.

Guillaume de Rorthais, V du nom, Seigneur de la Durbliere & de la Trappe, épousa en 1395 *Jeanne*, fille de Messire *Thibault* de Parpaslé, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne* du Bellay, dont tous les enfans moururent sans postérité, à l'exception de *Thibault* de Rorthais, dont hérita, par droit de réversion & de retour, son oncle.

Maurice de Rorthais, Seigneur de la Durbliere, marié en 1429 à *Louise* de la Haye-Monban: il en eut *Jean*, qui suit, & *Pierre*, mort sans postérité.

Jean de Rorthais, I du nom, Chevalier, Seigneur de la Durbliere & de la Trappe, épousa en 1457 *Marie* Chenin, fille de *Guy* Chenin, dont six fils & trois filles. L'aînée des filles, nommée *Louise*, épousa en 1478 *Charles* le Voyer, Seigneur d'Ayzenay, de la même Maison de Messieurs d'Argenson; & *Hélene*, la cadette des filles, se maria en 1480 à *Artus* le Roux, fils d'*Olivier* le Roux, Chambellan du Roi *Louis XI*.

René, fils aîné de *Jean* de Rorthais, I du nom, épousa en 1475 *Catherine*, fille de Messire *Gilles* de Maillé de Brézé, Ecuyer, Seigneur de Maillé & de Mugon, dont il eut 1. *Jean*, qui suit; 2. *Thibault*, mort sans postérité de son mariage avec *Catherine* de Valliers; 3. *Renée* de Rorthais, mariée en 1505 à *Jean* d'Ayoine, Ecuyer, Seigneur de la Jaye.

Jean de Rorthais, II du nom, fut Seigneur de la Durbliere & de la Trappe, épousa en 1500 *Jeanne* de Belin, dont 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jacques*, auteur de la branche des Seigneurs de la Rochette, rapportée après la postérité de son aîné; 3. *Catherine*, mariée dans la Maison de Melun (*a*).

Jean de Rorthais, III du nom, dit le *jeune*, qualifié, comme son pere, son ayeul & son bisayeul, de *Haut & Puissant Seigneur de la Durbliere*, prit, ainsi que sa sœur, en 1531, alliance dans la Maison de Melun, sans postérité, & épousa en secondes noces, 29 Octobre 1555, *Antoinette*, fille de *Hervé* d'Aubigné, & de *Catherine* de Sainte-Fleve, Dame de

(a) *Il est fait mention de cette alliance au Tome VI du présent Dictionnaire, à l'Article des* Rorthais *de Lorraine.*

la Touche : il en eut six fils & trois filles ; l'une fut mariée dans la Maison de Pied-Fion en Anjou, qui porte le nom de Petit ; l'autre dans celle des Salles. La derniere fut Religieuse de Ronzeray à Angers, où l'on ne reçoit que des filles de condition, qui font preuve, & ensuite elle fut pourvue d'un Prieuré. L'aîné des fils fut 1. *François*, qui suit ; 2. *Pierre*, Seigneur de la Peyriniere & des Touches, mort sans enfans de son mariage avec *Marie* de la Forest-Montpensier en 1590 ; 3. *Urbain*, Abbé Commendataire de Beaulieu, Prieur de Courson & du Puy-Notre-Dame, Conseiller ordinaire du Roi, & Aumônier de la Reine *Catherine* de Médicis, Archidiacre de Tours, & nommé en 1592, par *Henri IV*, à l'Evêché de Tours, après la mort de *Simon* de Maillé de Brézé, son grand-oncle maternel, arrivée la même année.

François de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Durbliere, de la Trappe, de Saint-Aubin, de Bobigné, de Rorthais, de la Mauffriere, de Baillou, &c. veuf d'*Antoinette* Tourtereau, épousa en secondes noces, en 1585, *Jacqueline*, fille de Messire *Antoine* de la Châteigneraye, Seigneur du Fournil en Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur & Lieutenant Général pour Sa Majesté dans la Province de Vendômois, & d'*Edmée* de Coët, Dame de Roche-Cot en Touraine, d'une Famille alliée aux Maisons d'Amboise & de Montmorency : il en eut,

René de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Durbliere, de la Trappe, & autres lieux, qui mourut jeune sous la tutelle de son oncle paternel, *Urbain*, Abbé de Beaulieu. Il laissa ses biens à sa sœur unique, *Renée* de Rorthais, Dame de la Durbliere, qui épousa en 1602 *Pierre* de Meulles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Seigneur Châtelain & Baron du Fresne-Chabot, Nieuf, Meuster, &c. De ce mariage vint, entr'autres enfans, 1 *Louis* de Meulles, Seigneur, Baron du Fresne-Chabot & de la Durbliere, qui prit alliance dans la Maison de la Roche-Jaquelin, qui possede aujourd'hui la Terre de la Durbliere ; 2. *Marguerite* de Meulles, qui épousa *Charles* de Montaigu Bois-David.

Branche des Seign. de la Rochette.

Jacques de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Motte & de la Mauffriere, second fils de *Jean* III du nom, épousa en 1457 *Catherine*, fille unique, & héritiere de Messire *Pierre* Meschin, Seigneur de la Rochette, & de *Jeanne* de Châtayners, en 1470. De ce mariage naquit,

Louis de Rorthais, Ecuyer, Seigneur de la Rochette, &c. marié en 1518 avec *Jeanne* de Chaulette, dont 1. *Jean*, qui suit ; 2. *André*, auteur de la branche des Seigneurs de la Pouplinière, rapportée ci-après.

Jean de Rorthais, I du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de la Rochette, épousa en 1538 *Renée* de la Chauviniere, dont, entr'autres enfans, *Pierre* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Rochette, &c. marié en 1578 à *Renée* de Villatte : il en eut,

Jean de Rorthais, II du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur

de la Rochette, marié en 1612 à *Catherine* de la Touche-Limousiniere, issue d'une Maison très-ancienne & des mieux alliées dans la Province de Poitou, dont,

Yves de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Rochette, qui, veuf d'*Anne* Aymon, se remaria en 1632 avec *Philippe* ou *Philippine* Lefevre, fille unique, & très-riche héritiere : il en eut, entr'autres enfans,

Calixte de Rorthais, Seigneur de la Rochette & de la Savariere, qui, du vivant de son pere, épousa, 1°. en 1662, *Jeanne* Maslé de la Tigerie, Dame de Saint-Hilaire; 2°. *Marie* Buor, Dame des Ardias. Du premier lit il eut 1. *Louis-Germon*, qui suit; 2. *Jean-Baptiste-Calixte*, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Hilaire, rapportée ci-après, & trois filles, dont deux Religieuses; & l'aînée, mariée avec *Prosper* Sapinaud, Ecuyer, Seigneur de l'Abergement. Du second lit vint *Gilbert* de Rorthais, chef de la branche des Seigneurs du Plessis, rapportée ci-après.

Louis-Germon de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Rochette, la Savariere, & autres lieux, épousa 1°. en 1687 *Anne* Marin; 2°. *Charlotte* Gazeau de la Brandaniere, dont il ne reste qu'une fille, Religieuse à Luçon. Du premier lit naquirent trois filles, mortes Religieuses dans l'Ordre de Fontevrault, & 1. *Yves Calixte*, qui suit; 2. *René* de Rorthais, Seigneur de la Babonniere, mort en 1763, laissant de *N.* de Baranger son épouse, deux garçons. L'aîné est mort Officier des Colonies à Saint-Domingue, en 1761, & le second vit, nommé M. de Girondor, Officier d'Infanterie réformé, & a épousé en Janvier 1764 *N.*... la Lardie; 3. *Louis*, appellé M. de Saint-Georges, mort laissant de son épouse *N.*.... de Gervier, quatre garçons en bas âge.

Yves-Calixte de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Rochette, & autres lieux, épousa 1°. *Louise* Baraton; 2°. sans enfans, *N.*.. de Baudouin, vivante avec un troisieme mari en 1764. Du premier lit sont nés 1. *Yves-Calixte*, qui suit; 2. *Louis-René*, Seigneur de la Savariere, marié à *N.*... Pinaud, dont un garçon & deux filles; 3. *Augustin*, Seigneur de la Feteliere, non marié.

Yves-Calixte de Rorthais, Ec. Seigneur de la Rochette, veuf depuis le 8 Août 1760 de *Marguerite* de Maurisset, sa cousine-germaine maternelle, fille de *Jean-Baptiste*, Auditeur en la Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Louise-Marguerite* de Baraton, a pour enfans,

1. *Guillaume-Gabriel* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Gueriniere, né 25 Août 1753.

2. *Marguerite-Rose*, appellée Mademoiselle de la Rochette, née 25 Janvier 1755.

3. *Urbain*, Chevalier, Seigneur de la Contardiere, né 5 Mai 1756.

4. *Ambroise*, Chevalier, Seigneur de Hauturé, né 12 Mars 1758.

5. *Marguerite-Gabrielle*, appellée Mademoiselle de Rorthais, née 24 Avril 1759.

Branche des Seigneurs de Saint-Hilaire.

Jean-Baptiste de Rorthais, second fils de *Calixte* & de *Marie* de la Tigerie, épousa en 1714 *Marie-Elisabeth* Jamet, Dame

de la Guessiere, dont descend

Louis-Calixte de Rorthais, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, de la Guessiere, &c. Chevalier de Saint Louis, ancien Lieutenant de Vaisseaux du Roi, & Capitaine d'une Compagnie-Franche des Troupes ci-devant entretenues dans la Marine, marié en 1744, & veuf en 1764 de *Marie-Anne*, fille unique de Messire *Jérémie* Meschin, Ecuyer, Chevalier de Saint Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & d'*Anne* de Manay, dont pour enfans, 1. *Gilbert*, qui suit; 2. *Marie-Elisabeth*.

Branche des Seigneurs du Plessis.

Gilbert de Rorthais, Chevalier, Seigneur du Plessis, vivant en 1764, fils de *Calixte*, & de *Marie* Buor, sa seconde femme, marié à *Céleste* Negré Jaudouin, Dame de Marmande, dont 1. *Gilbert-Alexandre* de Rorthais de Marmande, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, 26 Mars 1748, Capitaine dans le même Régiment depuis le 8 Septembre 1755, s'est trouvé à la bataille de Rosbach en Juillet 1760, où il fut dangéreusement blessé, & a été fait Chevalier de Saint Louis 21 Mai 1761; 2. *N.* Demoiselle de Marmande; 3. *N.* du Plessis; 4. *N.* Demoiselle de Rorthais.

Branche des Seigneurs de la Poupliniere.

André de Rorthais, second fils de *Louis*, & d'*Edmée* de Cholette, Chevalier, Seigneur des Touches, épousa en 1581 (a) *N*... de la Touche-Limousiniere, dont sont sortis les auteurs de 1. *N*... de Rorthais, Seigneur de la Frogerie; 2. *N*... de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Mariniere, qui laissa de *N*... son épouse, *Augustin*, qui suit.

Augustin de Rorthais, Seigneur de la Poupliniere en Bretagne, âgé de quarante-deux ans en 1764: il a successivement servi dans Royal-Artillerie, & Dauphin Dragons, & est marié, a deux fils & deux filles.

De cette même branche subsistent trois filles fort âgées, qui avoient pour pere le frere aîné du pere d'*Augustin*, ci-dessus mentionné.

Branche des Seigneurs de Saint-Réverend.

De *Gabriel* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Roche-Jaudouin, & de la Bretoniere, fils du second mariage d'*Yves* de Rorthais avec *Philippine* le Fevre, descendent les auteurs, 1. de *Gabriel-Josse* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de Saint-Réverend en Poitou, vivant non marié; 2. *N*... appellé le Chevalier de Saint-Réverend, marié à *N*. .. & établi à l'Isle de Noirmoutier, dont des enfans.

Branche des Seign. de Monbail.

De *Jean-Gabriel* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de Monbail, mentionné dans la maintenue du 18 Janvier 1716, fils d'*André* de Rorthais, & de *Suzanne* de Robert-Lezardiere, marié en 1615 à *Catherine* d'Espéau, descend *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Mou-

(a) *Suivant un autre Mémoire, c'est en 1612.*

bail & des Touches, marié en 1645 avec *Jeanne* de Caillehaut, de la Maison de Culant, dont deux Maréchaux de France, & un Amiral. De ce mariage est issu

Edme de Rorthais, Seigneur de Monbail, Chevalier de Saint Louis, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Piémont, veuf, avec deux garçons, de *N.* Guineban, fille du Marquis de la Miliere, Chevalier de S. Louis, Capitaine Général Garde-Côte.

Une derniere branche du nom de Rorthais, dont on n'a point de connoissance, subsiste en Lorraine : on la croit être un rameau de celle de Monbail.

Les alliances de cette ancienne Noblesse sont, entr'autres, avec la Trappe, Meulles, Cerqueux, d'Escoubleau de Sourdis, Dreux-Bonnet, Parpassé, la Haye-Monbau, le Voyer, Maillé de Brézé, d'Aubigné, Famille dont étoit Madame de Maintenon, Fondatrice de Saint-Cyr, la Châteigneraye, Meschin, Villatte, d'Apelvoisin, Surgeres, d'Amboise, Montmorency, la Rochefoucauld.

Les armes : *d'argent à trois fleurs de lys de gueules, deux en chef, & une en pointe, à la bordure de sable, besantée d'or, le casque ancien en profil ou de côté,* que les Gentilshommes de race ancienne portoient. Les lambrequins, & les émaux *d'argent, de gueules, d'or, & de sable.*

Ces armes furent accordées à ceux de ce nom par *Saint Louis*, pour l'avoir suivi à son Voyage de la Terre-Sainte, & pour d'autres services rendus.

ROURE (Du), originaire d'Aubenas en Vivarais. Les Troupes de *Louis XIII*, dans le tems des guerres de Religion, qui désolerent cette Province, détruisirent un Château de ce nom, dont les possesseurs, attachés au Parti Religionaire, étoient Seigneurs.

Cette Famille est divisée en trois branches.

La premiere, transplantée en Angleterre, subsiste dans les enfans de *François* du Roure, qui en étoit chef, tué à la Bataille de Fontenoy, Major Général de l'Armée Angloise, & Colonel d'un Régiment qui portoit son nom. Son frere, *Alexandre*, Lord du Roure, est Lieutenant Général des Armées de la Grande-Bretagne, & Colonel du quatrieme Régiment d'Infanterie.

La seconde réside à Arles en Provence. Ceux de cette branche, la plûpart après s'être retirés du Service, ont exercé successivement de pere en fils la charge de Capitaine & Viguier, pour le Roi, de cette Ville jusqu'à sa suppression.

La troisieme est établie à Nismes en Languedoc. C'est de celle-ci qu'étoit issu *Jacques* du Roure, Colonel d'Infanterie, & Major-Général de l'Armée de Westphalie, qui mourut à Ratisbonne en 1743. Il avoit été Major du Régiment d'Auvergne, auquel cette Famille n'a cessé de donner des Officiers depuis 1661 sans interruption.

Armes : *D'argent à un chêne de sinople, fruité de même, & mouvant de la pointe de l'écu.*

SAINT-LARRY DE BELLEGARDE. *Jean* de Saint-Larry de Bellegarde, Capitaine de trois cents hommes d'Armes, marié en 1555 à Damoiselle *Gabrielle* de Marraft, fille unique & héritiere de sa Maison, en eut,

Gabriel de St.-Larry de Bellegarde, marié en 1600 à Demoiselle *Olympe* de la Mothe. Ils eurent pour fils,

Messire *Antoine* de Saint-Larry de Bellegarde, I. du nom, qui épousa en 1626 Demoiselle *Madeleine* du Gout, dont

Messire *Charles* de Saint-Larry de Bellegarde, marié en 1660 à *Catherine* de Cardaillac, dont,

Antoine de Saint-Larry de Bellegarde, IIe du nom, marié en 1689 à Demoiselle *Christine* de Lasseran; dont,

Jean-Gabriel de Saint-Larry de Bellegarde, marié en 1725 à Demoiselle *Catherine* de Bolouch; dont deux filles, qui sont,

1. *Anne-Marguerite* de Saint-Larry de Bellegarde, mariée 27 Janvier 1754 à Messire *Louis-François* de Gerunt de Lusban.

2. *Angélique* de Saint-Larry de Bellegarde, mariée 14 Juillet 1755 à *Gaston*, Comte d'Erce, Gouv. Sénéchal du Nébousan.

Cette Noblesse a donné trois Grands-Ecuyers de France, dont deux Chevaliers des Ordres. *Jean* de Saint-Larry, Seigneur de Gersac, Grand-Ecuyer de France, vivoit en 1485. *Roger* de Saint-Larry, Grand-Ecuyer de France, Chevalier des Ordres en 1595, Duc de Bellegarde, Pair de France en 1619, mourut en 1646 âgé de 83 ans. *César-Auguste*, Grand-Ec. de France, par la démission de son frere le Duc de Bellegarde, aussi Chevalier des Ordres en 1619, mourut de ses blessures, reçues au Siége de Clerac 12 Juillet 1621, ne laissant qu'une fille, *Anne-Marie* que le Duc de Bellegarde, son oncle, maria avec dispense à son cousin-germain, *Jean-Antoine* de Gondrin de Pardaillan de Montespan.

Les armes: *d'azur au lion d'or couronné.*

SAINT-PHALLE: Noblesse originaire de l'Artois, où elle existoit dès le douzieme siecle.

1. *Michel*, fils de *Scipion*, Ec. Baron, Seigneur de Saint-Vaast d'Artois, &c., mort très âgé à Saint-Loup le 22 Novembre 1500, Homme d'armes des Ordonnances du Roi, a servi avec distinction en cette qualité dès sa tendre jeunesse jusqu'à sa mort. Ce fait est prouvé par des Lettres très honorables, qui lui ont été accordées le 24 Avril après Pâque 1484 par *Charles VIII*, Roi de France. Il épousa le 16 Novembre 1482 *Jeanne* de Fretel, Dame de la haute-Maison de S. Loup, de No, Bouy, Auron, &c. fille de *Jean* de Fretel, Ec. Seigneur de Claix, & de *Thomasse* de Magny, & veuve de *Guillaume* du Bois, Ecuyer.

Michel de Saint-Phalle, de son mariage avec *Jeanne* de Fretel, laissa, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Hector*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dont voici copie de la quittance donnée pour son passage.

» Je Frere *Etienne* Bernard, » Prieur de Corbeil, Comman-

» deur de Senlis, commis à la » Recette du commun Trésor du » Prieuré de France, confesse » avoir reçu d'*Hector* de Saint-Phalle, Chevalier de notre Ordre, Ecuyer, & fils de feu » *Michel* de St.-Phalle, Ecuyer, » Seigneur de la Haute-Maison » de Saint-Loup, de No, au » Pays de Brie près Provins, la » somme de cent écus d'or à la » couronne pour le paiement de » son passage. Je promets acquitter led. *Hector* envers led. commun Trésor, témoin la présente signée de ma main le 25 » Juin 1505. *Signé*, BERNARD, » avec paraphe.

3. *Philippe*, marié à *Antoinette* Duroux le 8 Juin 1518; 4 & 5 *Antoine*, & *Gabriel*, morts sans alliance; 6. *Marguerite*, mariée à *André* de la Noue, Ec. Seigneur de la Noue, Beauvais, Songnis, &c., morte sans postérité, & a été inhumée audit la Noue-lez-Sezanne, où se voit sa tombe; 7. *Isabeau*, mariée à *Pierre* le Riche, Ecuyer, Seigneur de Saucy, morte, sans enfans, & inhumée audit Sancy.

II. *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison de S.-Loup, & dudit St-Loup, de No, Courtons, & par sa femme de Chalmaison, ou Charlesmaison, Auroles, &c. épousa le vingt Mars 1528 *Jacqueline* de Piedfer, fille de *Pierre* Piedfer, Chevalier, Seigneur d'Aurolles, Charlesmaison, &c., & de *Claude* de Villiers (Lisle-Adam), sœur utérine d'*Antoinette* de Courtenay. *Jacqueline* de Piedfer, morte 21 Février 1572, étoit niece d'*Antoinette* de Courtenay, fille de *Guill.* de Courtenay, & d'*Antoinete* des Marquets, qui épousa en secondes noces *Louis* de Villiers, Chevalier, Seign. de Charlesmaison, & petite-fille de *N...* de Rochechouart. Ladite Dame de Courtenay, dans son testament du 9 Octobre 1549, légua à ses petits-neveux & petites-nieces Saint-Phalle des sommes considérables. Les enfans de *Louis* de Saint Phalle, & de *Jacqueline* de Piedfer, sont, 1. *Loup*, qui suit; 2. *Job*, mort Page de M. le Maréchal de la Marche, sous le Regne de *François I*, Roi de France; 3. *Bernard*, Seign. de Charlesmaison, mort en 1581, sans postérité; 4. & 5. *Renée* & *Charlotte*, mortes sans alliance; 6. *Claude*, mariée à *Loth* de Bonneval, Ecuyer, Seig. de Jouy-sur-Morin, & Seig. de Gratteloup; 7. *Françoise*, mariée le 24 Décembre 1561 à *Fierabras* d'Ancienneville, Ecuyer, Seigneur du Bois-aux-Trotignans, Paroisse de Lecherolles-lez-la-Ferté-Gaucher, dont *Loup* d'Ancienneville, Ec. Seigneur de Villelouis, & *Charlotte*, décédée le 26 Décembre 1571. 7. *Jacqueline*, mariée à *Jean* de Lenharé, Ecuyer, Seigneur de Tiercelieu, fils aîné de *Jacques* Lenharé de son premier mariage, car ledit *Jacques* avoit épousé en secondes noces *Luce* de Soissons.

III. *Loup*, Chevalier, Seign. de Saint-Loup, Courtons, de la Haute-Maison dudit Saint-Loup, Charlesmaison, Aurolles, &c. né au mois de Décembre 1528, mort 21 Février 1573, épousa en 1555 *Edmée* de Railly, décédée à St.-Loup 1601, fille de *Jean* de Bailly, Chevalier, Seigneur de Hauterive; dont, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Fierabras*, auteur d'une seconde branche; 3. *Françoise*, mariée en premieres noces à *Philippe* de Gazeau, Ecuyer, Seigneur de Voisseul; dont une fille; &

& en secondes à *Pierre* le Bégot, Ecuyer, Seigneur de Villemorin, qui ne lui laissa qu'une fille; 4. *Jacqueline*, morte sans alliance.

IV. *Charles*, I du nom, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison de Saint-Loup, dudit St.-Loup, Courtons, de Charlesmaison en partie, &c mort en 1637, épousa 1°. *Anne* le Royer, décédée à Saint-Loup le 17 Janvier 1617, veuve de *N.* de Maunois, Ecuyer, dont *Charles*, qui suit: 2°. le 28 Novembre 1617 *Marie* de Maunois, fille du premier lit de *N.* de Maunois, morte sans enfans.

Il fut invité le 24 Juillet 1614 de se trouver à l'Assemblée des Etats, convoquée à Provins au sujet de l'arrierre-ban, où le 11 Août 1614 il fut élu avec deux autres Gentilshommes pour dresser le Cahier de l'Assemblée.

V. *Charles*, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison de Saint-Loup, dudit Saint-Loup, de Charlesmaison, &c., Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Moulins, épousa 1°. le 25 Janv. 1613 *Madeleine* de Curier, fille d'*Antoine* de Curier, Ecuyer, Seigneur de la Poincte-le-Roi, & de *Marie* de Lozaine, morte, sans enfans, le 27 Avril 1624: 2°. *Antoinette* Hemard, fille de *Robert* Hemard, Ecuyer, Seigneur de Paron, Conseiller du Roi, & Lieutenant Criminel au Bailliage & Siege Présidial de Sens, & de *N.* de Bernage, morte en 1638; dont *Charles*, qui suit: 3°. en 1639 *Marie* Goyet, Dame de Bechecelles, décédée, sans enfans, en 1688: on lui a payé son douaire pendant 50 ans. *Charles* fut tué le 7 Juin 1639 à la bataille qui se donna près Thionville.

VI. *Charles*, III du nom, Chevalier, Seig. de la Haute-Maison de Saint-Loup, & du Fief du Jardin, de Courtons, &c. fut amené très-jeune à l'armée par *Jean-Baptiste* Hemard, son oncle, Ec. Seign. d'Authun, Capitaine d'une Compagnie au Régiment de Vaubecourt, qui lui procura l'Enseigne de sa Compagnie.

La premiere & seule campagne qu'il fit, fut en Catalogne, où une blessure qu'il reçut à la cuisse au siége de Rozez, lui causa une fievre si violente, qu'il en mourut au camp devant cette Ville, au mois de Juin 1645.

Seconde Branche des Seigneurs de la Bréteche.

1. *Fierabras* de Saint-Phalle, fils puîné de *Loup* de Saint-Phalle, & d'*Edmée* de Railly, Chevalier, Seigneur de la Bréteche, Charlesmaison en partie, Malay, &c. épousa, par contrat passé le 21 Février 1594, par devant *Pierre* Cavelier, Notaire Royal-Juré-Commis sous le Tabellionnage de Provins, *Marie* de Meuflard, fille d'*Antoine* de Meuflard, Ec. Seigneur de Méricourt, & d'*Ambroise* de Miette, dont 1. *Charles*, qui suit; 2. 3. & 4. *Claude*, *Pierre*, *Gabrielle*, morts sans alliance; 5. *Charlotte*, mariée à *Antoine* Turgot, Chevalier, Seigneur de la Tillaye en Normandie.

2. *Charles*, I du nom de la branche de la Bréteche, Chevalier, Seigneur de la Bréteche, sise à Betombasoches en Brie, du Colombier-Fortail, & par succession de la Haute-Maison de Saint-Loup, &c. épousa le 2 Juillet 1638 *Antoinette* de Gault, fille de *Clément* de Gault, Ecuyer,

Seigneur de la Grange-sans-Terre, Valpuiseaux, &c. & de *Claude* d'Aribert, dont *Jeanne-Victoire*, seule & unique héritiere.

Troisieme Branche de Saint-Phalle-Fera.

Jeanne-Victoire, Dame de la Bréteche, du Colombier Fortail, de la Haute-Maison de Saint-Loup, du Fief du Jardin de Courtons, Bois-Saint-Pere, la Cour-Pechée, la Grange-sans-Terre-Meziere, & autres lieux, fut mariée le 25 Janvier 1655 à *Charles* de Fera, Chevalier, Baron, Seigneur de Rouville, Touvau, la Maison des Champs, & en partie de Boigneville & Prinvau, fils de *Charles* de Fera, Chevalier, Baron, Seigneur de Rouville, Touvau, &c & de *Françoise* Colas, avec la clause dans le contrat de mariage, que le second de ses fils prendroit le nom de Saint-Phalle, & écarteleroit de Fera & de Saint-Phalle. *Voyez* FERA.

1. *Charles* de Saint-Phalle-Fera, I du nom, & *Charles V*, Seigneur de la Haute-Maison de Saint-Loup, né le 14 Mars 1675, mort le 29 Janvier 1729, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison de Saint-Loup, de No, du Fief du Jardin de-Courtons, Carouge & autres lieux, Capitaine au Régiment de Picardie, Infanterie, épousa le 31 Décembre 1707, *Anne* Repsart, fille de *Remi* Repsart, Ecuyer, dont 1. *Charles-Antoine*, qui suit; 2. *Antoinette-Victoire*, mariée 1°. le 15 Octobre 1734 à *Eléonor* Courtin, Chevalier, Seigneur de Caumont, fils de *Jacques* Courtin, Ecuyer du Roi & de Madame la Duchesse de Bourgogne, Chevalier, Seigneur du Saulsoy & du Grand & Petit Rouge-Bourse, &c. & de *Catherine* Kaiser, dont 1. *Eléonor-Charles* Courtin-Lassemagné, le 2 Juillet 1736, Mousquetaire de la seconde Compagnie, marié le vingt-sept Novembre 1762 à *Madeleine* Jordi de Cabanac, fille unique de Jordy de Cabanac, Chevalier, Seigneur de Grandchamp-Saint-Denis, &c. Guidon de Gendarmerie, & de *N*... Brulart; 2. *Victoire* Blandine, née le 16 Août 1739, mariée à *Marguerite-François* Courtin de Saint-Vincent, Chevalier, Seigneur de Saint-Vincent, Capitaine au Régiment de Royal Pologne, Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis. Ladite Dame *Antoinette-Victoire*, mariée 2°. le 7 Janvier 1751 à *Charles* Courtin, Comte de Villiers, Capitaine de Cavalerie au Régiment-Royal Etranger, fils de *Charles* Courtin, Comte de Villiers, & de *N.* Vieux-Maisons-Conflans.

2. *Charles-Antoine*, II du nom, & sixieme Seigneur de la Haute-Maison de Saint Loup, Chevalier, Seigneur de ladite Haute-Maison, du Fief du Jardin de Courtons, &c. épousa en 1733 *N.* le Begue, dont 1. *Pierre-Charles-Camille*, qui suit; 2. *Anne-Victoire*, mariée en Décembre 1755 à *Jean* Dubosquet d'Argence, Chevalier, Seigneur de Chachevoyer en Saintonge, &c. Lieutenant au Régiment-Royal des Carabiniers, dont deux filles; 3. *Pierre-Charles-Camille*, Chevalier, Seigneur de la Haute Maison de Saint-Loup, du Fief du Jardin-de-Courtons, &c. Mousquetaire de la seconde Compagnie, épousa le 13 Juillet 1757 *Henriette-Françoise-Madeleine*

de Bombelles, fille de *Jacques-François* de Bombelles, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainault, Brigadier des Armées, Chevalier de Saint Louis, & de *N...* Jamart, dont un fils,

Les armes : *de gueules à trois casques d'argent, 2. & 1. écartelés de celles de Fera-Rouville.*

Leurs alliances principales sont les Maisons de Chanteprime, Rochechouart-Viel Châtel, des Marquets, Courtenay-Boischanteau d'Ayelle, Fretel, Pied de-Fer, Villiers, l'Isle-Adam, du Roux, Bonneval-Railly, &c. &c. &c. *Voyez les preuves de Malte de 1505 & de 1692, & Fera de Rouville.*

SIREGAND-D'ERCE. *Raymond* de Siregand vivoit en 1400, comme il paroît dans le contrat de mariage de son fils, qui suit.

Jean de Siregand épousa par contrat du 20 Octobre 1400 *Condor* de Cominges, Dame de Salies, dont,

Jean de Siregand, marié en 1447 à *Bertrande* de Villette, dont,

Mafroit de Siregand, marié par contrat du 11 Février 1506 à *Jeanne* Bataille, fille de *Jean*, dont,

Pierre de Siregand, marié en 1533 à *Marguerite* de Siregand, fille de *Janot* de Siregand, & de *Vesiade* de Castel, sa femme: il testa en 1560, & nomma héritiers ses enfans, notamment son fils aîné.

Gabriel de Siregand, marié en 1563 à *Anne* de Castero de Seignan: il testa en 1607, & nomma héritiers ses trois fils, *Jean*, *Hercule* & *Michel*.

Hercule de Siregand, Vicomte d'Erce & d'Auluy, Capitaine de trois cents hommes de pied en 1595, commanda en Bretagne en 1599, épousa en 1601 *Georgette* de Sers, & fit son testament en 1641, dans lequel il nomme ses filles, & son fils, qui suit.

Jean-Pierre de Siregand, Vicomte d'Erce & d'Auluy, Seigneur de Castelnau & Polastron, qui fut marié en 1639 avec *Andrée* de Noé. Il testa en 1653, & nomma tous ses enfans, & l'aîné,

Jean-Pierre-Gaston de Siregand, Vicomte d'Erce, &c. Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan en 1695: il commanda sur la frontiere en 1701, fut Capitaine de Cavalerie en 1674, épousa en 1665 *Anne-Marie* de Rochechouart de Clermont, fit son testament en 1709, dans lequel il nomma *Jean-François-Gaston*, qui suit, *Roger* & *Philippe* de Siregand, & plusieurs filles.

Jean-François-Gaston de Siregand, Vicomte d'Erce & autres lieux, Gouverneur & Sénéchal du Pays de Nebouzan en 1710, Colonel de Milice en 1712, épousa en 1700 *Catherine* de la Roche, de Gensac, & mourut en 1717, laissant de son mariage deux filles, & *Jean-Pierre-Gaston*, qui suit.

Jean-Pierre-Gaston de Siregand, Comte d'Erce, Vicomte d'Auluy, Baron de Castelnau & Polastron, Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté du Nebouzan en 1718, Capitaine d'Infanterie en 1721, épousa en 1725 *Jeanne-Marie* de la Barthe de la Lage, mort en 1755: il a laissé,

1. *Jean-François-Gaston* de Siregand, Vicomte d'Auluy, Baron de Castelnau, de Pirampau, Polastron, & autres Places, Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan, ancien

Officier de Cavalerie, marié 14 Juillet 1755 à *Angélique* de Saint-Larry de Bellegarde, dont il a *Jean-Joseph-Pierre Gaston* de Siregand, né 11 Mars 1760, & *Catherine-Henriette* de Siregand, née 3 Juillet 1757.

2. *Françoise* de Siregand d'Erce, née 12 Janvier 1729, mariée 3 Août 1761, avec *Antoine* de Verdelin.

3. *Jean-Henri* de Siregand, appellé l'Abbé d'Erce, né 16 Janvier 1730.

4. *Catherine-Gabrielle* de Siregand d'Erce, née 4 Novembre 1732, Religieuse de l'Ordre de Malte.

5. *Jeanne-Françoise* de Siregand de Polastron, née 20 Février 1735; Religieuse de l'Ordre de Malte.

6. *Gilles-Gervais-Marie* de Siregand d'Erce, né 26 Juin 1736, ci-devant Officier au Régiment d'Infanterie de Lemps, & servant en 1762 dans les Volontaires de Soubise.

7. *Alexis-Gaston* de Siregand d'Erce, né 22 Août 1742, reçu Chevalier de Malte en 1753, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Clermont-Prince.

Les armes : *de sable au chef d'argent, chargé d'un faucon de sable, soutenu d'une main de gueules.*

SPARRE (de), originaire de Suede. Cette Maison est ancienne & illustre en Suede, où elle formé plusieurs branches considérables. Son nom primitif étoit *Tosta*. Le premier dont le Nobiliaire Suédois fasse mention, étoit *Sixten* Tosta, Grand-Ecuyer du Royaume : il vivoit vers l'an 1210, & eut pour fils *Nicolas-Magnus*, qui posseda la même Charge, & épousa *Meretta*, fille d'*Eric*, X du nom, & petite-fille de *Waldemar*, Roi de Dannemarck. Leurs descendans jusqu'à ce jour ont continué de remplir les premieres Dignités du Royaume de Suede. Environ l'an 1560, cette Maison fut réduite à un seul, dans la personne de *Lars-Magnus*, Sénateur & Maréchal de Suede, qui eut plusieurs enfans, deux desquels seulement ont fait tige; sçavoir *Joran*, auteur de la branche des Sparre de Roswiesx, & *Eric*, auteur de celle des Barons de Sparre.

Cet *Eric* fut Sénateur & Chancelier de Suede : il se rendit célébre par ses Ambassades. En 1583 étant Ambassadeur auprès de *Jacques VI*, Roi d'Ecosse & d'Angleterre, il en reçut le titre de *Baron*, & le nom de *Sparre*, exprimé par les armes parlantes, que ce Prince lui donna. A son retour dans sa Patrie, il transmit à sa postérité la dignité de *Baron*, & le nom de *Sparre*. Il paroit que les enfans de *Joran* son frere prirent aussi le nom de Sparre; ensorte que le nom originaire de *Tosta* ne fut plus en usage.

Eric fut du nombre des Sénateurs que *Charles IX*, Roi de Suede, fit décapiter en 1600 pour avoir embrassé le parti de *Sigismond*, son neveu, Roi de Pologne : il laissa plusieurs enfans, qui firent branches.

La premiere eut pour tige *Lars*, Sénateur & Gouverneur d'Uplande, sous la Reine *Christine*, dont les enfans ont fait encore plusieurs branches.

Pierre-Magnus, le plus jeune de ses fils, fut Grand-Maître d'Artillerie, Ambassadeur en Angleterre, en Hollande au Congrès de Nimegue, & Ambassadeur Extraordinaire en France en 1675.

Il obtint de *Louis XIV* le titre de Comte pour lui & ses descendans mâles & femelles, avec le pouvoir d'acquérir une Terre, & de la faire ériger en Comté de Sparre, par Lettres Patentes de la même année 1675, & la liberté d'établir en France son fils unique *Lars-Magnus*, qu'il avoit eu d'*Elba*, petite-fille de *Pontus* de la Gardie. Il est le premier des Sparre qui ait eu le titre de Comte, & on remarque que les titres qui distinguent la Noblesse n'étoient pas en usage en ces tems-là en Suede.

Lars-Magnus, fils de *Pierre*, fut Colonel en France en 1698, & épousa *Félicité* Watrepont, d'une Famille Noble de Flandres. De ce mariage est venu *Joseph-Magnus*, Comte de Sparre, né en 1704, marié à *Marie-Antoinette* du Chambie, fille du Président de la Chambre des Comptes du Parlement de Flandres : il eut en 1742 le Régiment de Royal-Suédois, & fut fait Maréchal de Camp en 1748. Leur fils aîné, *Alexandre-Magnus*, Comte de Sparre, né en 1737, est, avec l'agrément du Roi, Colonel du même Régiment depuis 1756.

SUASSE, en Bretagne, depuis 1488. *Diegue* de Suasse fut envoyé par *Ferdinand le Catholique* & *Isabelle* de Castille, au secours de la Duchesse *Anne* de Bretagne : il étoit, dit M. Dargentré dans son Histoire, un des Chefs du secours que l'Espagne envoyoit en Bretagne : il se maria, en premieres noces, à *Jeanne* de Rigat, dont il eut un fils, nommé *Pierre*; en secondes noces il épousa *Jeanne* le Bigot, dont plusieurs enfans.

Pierre, son fils aîné, partagea noblement ses cadets, tant du premier que du second lit : il se trouva en 1536 en l'Assemblée des Nobles qui se fit dans l'Evêché de Cornouaille, où il est qualifié d'Ecuyer, & d'héritier principal & noble de *Diegue* de Suasse. Il n'eut qu'une fille qui mourut sans enfans : son frere *Jean* en hérita.

Jean de Suasse épousa *Catherine* Jean, dont il eut plusieurs enfans; savoir *René-François*, *Jean*, & plusieurs autres ; ce qui fit deux branches, celle de *René* & celle de *Jean* : celle de *Jean* s'éteignit après trois ou quatre générations.

René-François, fils aîné de *Jean*, épousa *Catherine* de Corret environ 1550. Elle étoit héritiere des Terres & Seigneuries de Corret & de Kerjahel, en la Paroisse de Lanniscat, au Diocèse de Quimper.

Guillaume de Suasse, fils du précédent, épousa environ 1576 *Catherine* le Sénéchal, de la Maison de Carcado.

Jacques, fils de *Guillaume*, épousa *Noel* de Kermars environ 1599; il en eut plusieurs enfans; savoir *Yves*, l'aîné, qui se maria à *Catherine* Guegan, dont il eut deux filles, dont l'aînée, nommée *Françoise*, épousa en 1662 *Rolland* Los, Baron de Beaulieu, laquelle ne laissa qu'une fille, morte sans hoirs. *Helene* de Suasse, sœur de *Françoise*, hérita de sa niece; mais elle mourut sans se marier.

Les autres enfans dudit *Jacques* sont *Maurice* de Suasse, Sieur de Kerprat, qui épousa *Jeanne* de Rosmars, & leur fille, *Renée* de Suasse, épousa en 1654 *Jean* Descognetz, Seigneur de la Ronsiere; elle hérita d'*Helene* de Suasse, comme fille du premier cadet. C'est ainsi que la branche aînée est passée dans la Maison des

Messieurs Descognetz.

Les autres enfans de *Jacques* de Suasse & de *Noel* de Kermars furent *Jacques*, qui épousa *Claude* Bobillé, héritiere de Campostal; *Antoine* de Suasse, qui épousa *Catherine* de Hirgars; *Jean* de Suasse, qui épousa *Suzanne* de Kerpaen, & deux filles, dont une est Religieuse à l'Abbaye de la Joye. Toutes ces branches sont éteintes; il n'y a que celle de *Claude* de Suasse, Sieur de Kervegan, aussi fils de *Jacques* de Suasse & de *Noel* de Kermars.

Claude épousa *Perronnelle* le Bahezere, dont il eut *François-Pierre*, qui suit.

François-Pierre de Suasse épousa *Jeanne* le Baron, dont il eut grand nombre d'enfans; mais il n'y a eu que son fils aîné, *Jean-François*, qui ait laissé des garçons.

Jean-François, fils du précédent, épousa *Madeleine-Claude* de Farcy, & mourut en 1731, laissant six enfans, dont il n'y a qu'un garçon, outre une fille mariée; savoir,

François de Suasse, Sieur de Kervegan, qui vit actuellement, qui a dix enfans, & qui a épousé *Félicité* de Vis-de-Loup. Il demeure actuellement à Quintin: il est propriétaire des Terres de Tanengnen & de Kerleau. Il est le seul des Suasses qui subsiste.

Il porte pour armes: *d'argent au loup de sable passant un arbre de pin arraché de sinople, surmonté d'un chevron brisé de gueules, cantonné de cinq pommes de pin d'or.*

Ils sont maintenus dans la qualité de Nobles d'ancienne extraction, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 3 Mars 1674; par Arrêts du Parlement de Bretagne, de 1680 & du 16 Décembre 1702, cités par Sauvageau dans sa Coutume, & par un Arrêt de 1720, de la même Cour.

SAINT MICHEL. *V.* BRUYERES, aux Additions.



T A

TARTANAC. Cette Famille originaire de Gascogne est établie dans le Pays de Foix, où elle a été reconnue Noble. C'est à ce titre que plusieurs de ce nom sont entrés aux Etats de cette Province. Le premier connu est un *Pierre* de Tartanac, Sire de Riche Joui, qui vivoit en 1260 à la Cour de *Thibaud*, Roi de Navarre, où il fut fort considéré, & il se signala dans les guerres des Croisades. Des branches attachées à la Religion Prétendue Réformée passerent avec leurs titres dans les Pays Etrangers, surtout en Suisse, depuis la révocation de l'Edit de Nantes, & nous nous bornons à donner les derniers degrés.

Cette Noblesse est alliée avec les meilleures du Pays de Foix, entr'autres, celle d'Usson, d'où viennent les Marquis de Bonrepos, Comte & Marquis de Bonnac, Maréchal de Camp, Lieutenant Général & Commandant dans le Pays de Foix, ci-devant Ambassadeur en Hollande, Chevalier de Saint-André de Russie, & autres, &c.

Isaac de Tartanac, Sieur de la Mire, étoit au siége de Montauban : il fut chargé par Sa Majesté le Roi *Louis XIII* de quelque expédition militaire pour son service. Il s'y comporta avec une prudence qui lui mérita la bienveillance & la protection de *Henri* de Bourbon, Prince de Condé. Les Rebelles de Montauban ayant fait une sortie entourerent son logis, lui enleverent son équipage. Il présenta Requête à ce Prince, qui lui accorda une indemnité à prendre sur les biens de plusieurs Rebelles. Ce fait demeure constant par un acte du 22 Juin 1629, signé *Henri* de Bourbon dont l'original est entre les mains de *Joseph* de Tartanac, arriere-petit-neveu d'*Isaac*.

I. *Jean* de Tartanac, Seigneur de Coulomé, épousa *Catherine* Lafargue le 2 Juin 1647, dont,

II. *Barthelemi* de Tartanac, marié 10 Décembre 1686 à *Marie* d'Usson, fille de *Bernard*, & de *Françoise* du Toc, se retira à Berne avec son épouse, où sur ses titres on lui permit de jouir de tous les priviléges accordés aux Nobles d'origine & d'extraction. Il eut de son mariage,

III. *Barthelemi* de Tartanac, II du nom, Mousquetaire de la premiere Compagnie du Roi, fait prisonnier en 1711 au combat d'Oudenarde, & marié le 21 Juillet 1719 à *Marie* Jacquemier, dont,

IV. *Joseph* de Tartanac, Chevalier, Seigneur, Comte de Nerac, ci-devant Gendarme de la Garde, marié 27 Novemb. 1745, & veuf 3 Août 1746, de *Claude-Françoise* Jouvin de Rochefort, fille d'*Albert-Jacques*, & de *Claude-Françoise* Tauxier.

Armes : *Ecartelé au 1. & 4. d'or au lion rampant de gueules ; au 2. & 3. de gueules à la tortue d'or au chef d'argent chargé de trois molettes d'éperon de sable, l'écu surmonté d'un heaume ou casque taré de front, grillé d'or, orné de ses lambrequin d'or, d'ar-*

gent, *de gueules & de sable.* Supports : *deux aigles au naturel.*

TILLIA D'OLONNE. Il y a trois siecles que la Famille de Tillia d'Olonne est établie dans le Comtat-Venaissin, ainsi qu'il en conste par divers actes & titres ci-après rapportés, quoiqu'elle y fût connue au commencement du treizieme siecle, en la personne de *Raymond* de Tillia, mentionné avec *Raymond* Astuand & *Guillaume* du Thor, dans un acte de l'an 1215, rapporté par *Fantoni à la page 91 du I Tome de son Histoire Italienne d'Avignon & du Comtat-Venaissin.*

Noble *Girard* de Tillia, Capitaine de cent Hommes de pied au service de *François I*, par Commission du 3 Septembre 1521, dans laquelle il est qualifié Ecuyer, fils de Noble *Ançal* ou *Ancellin* de Tillia, & de Dame de Colombaud, se maria par contrat passé devant *Rostang* Gaudibert, Not. à Malaucene, le 14 Août 1497, avec Noble *Marguerite* Dupuy, *de Podio*, fille de Noble Gaucher & Dame *Polixene* de Geoffroy.

Ledit *Girard* de Tillia fit son testament, écrivant *Antoine* Dollon, Notaire à Carpentras, le 23 Novembre 1515, par lequel, après avoir ordonné sa sépulture dans le tombeau d'*Ancellin* de Tillia son pere, & fait des legs à *Claude* & *Isabelle* de Tillia, ses enfans puînés, il nomme pour son héritier universel *Jean-Pierre* de Tillia son fils aîné, & de ladite Dupuy sa femme, & leur donne pour tuteur *Maurice* du Barroux, qu'il fait exécuteur de son testament.

Ledit *Jean Pierre* de Tillia se maria avec Noble *Madeleine* de Parpaille, fille de Noble *Aenoats* & de Dame *Catherine* de Bouis, par contrat du 1 Juillet 1527, Notaire *Roman* Filioti.

En 1528, le 25 Février & jours suivans, (Notaire *Antoine* Thomassis,) ledit Noble *Jean-Pierre* de Tillia, reçut des déclarations & reconnoissances de *Jean-André* & autres, ses Censitaires, pour des héritages situés aux campagnoles dans le terroir de Serres.

Ledit *Jean-Pierre* de Tillia institua ses héritiers Nobles *Hercule* & *Jean* de Tillia, ses deux fils, par testament.

Ledit Noble *Jean* de Tillia, surnommé le *Capitaine*, pour cause de ses services militaires, se signala pour la défense de la Foi Catholique pendant les guerres contre les Huguenots : il mourut garçon, dans un âge fort avancé, après avoir fait son testament, le 21 Mars 1626, (Notaire *Pons* Fabry) par lequel il institua son héritier Noble *Claude* de Tillia son neveu, un des fils dudit Noble *Hercule* de Tillia son frere aîné.

Ledit Noble *Hercule* de Tillia, Ecuyer, habitant à Carpentras, fut marié avec Noble Demoiselle *Françoise* de Véri, fille de Noble *Sébastien* de Véri, de tige Florentine, & de Dame *Jeanne* de Verd, par contrat du 10 Octobre 1575, Notaire *Antoine* Dambrun de Caromb.

Ledit *Hercule* de Tillia fit son testament le 2 Octobre 1628, écrivant ledit *Pons* Fabry, Notaire ; il y fit un legs à Noble *Esprit* de Tillia, son fils puîné, & institua son héritier Noble *Claude* de Tillia, son fils aîné, qui avoit hérité dudit Noble *Jean* le Capitaine de Tillia son oncle.

Ledit Noble *Claude* de Tillia fut marié par contrat du 23 Octobre 1626, (Notaire *Jacques* Lapize

d'Orange,) avec *Anne* de Laurens, fille de Noble *Sébastien* de Laurens, Conseiller & Gentilhomme de *Philippe Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange, & Gouverneur de sa Principauté, & de Demoiselle *Catherine* d'Arnaud, & mourut en 1627, laissant *Richarde* de Tillia sa fille unique, mariée avec Noble *Jean* de Laplane, Ecuyer, de Carpentras.

Ledit Noble *Esprit* de Tillia, fils puîné dudit Noble *Hercule*, se maria avec *Yolande* de Durand, fille de Noble *Jean-François* & de Noble Demoiselle *Louise* de Kaisse de Caromb, par contrat passé devant *Jean* Massard, Notaire, le 22 Septembre 1636 : il fit son testament, écrivant *Jean* Floret, Notaire à Carpentras, le 13 Septembre 1678, & institua son héritier Noble *Jean* de Tillia son fils.

Ledit Noble *Jean* de Tillia, Chevalier, fut marié, écrivant ledit *Jean* Floret, Notaire, le 20 Juin 1660, avec Noble *Anne* del Mot, fille de Noble *Jean-Baptiste*, & de Dame *Marguerite* de Raymondis : il fit son testament par devant *Jean* Floret, Notaire, le 9 Février 1707, par lequel, après avoir fait un legs à Nobles *Alexis-Ignace* & *Jean-Paul* de Tillia, ses deux fils puînés, & aux enfans de deux de ses filles, dont l'une avoit été mariée avec *Jean-Joseph* de Camaret, Ecuyer, de Pernes, & l'autre avec *Joseph-Ignace* de Massard, Ecuyer, de Carpentras, le petit-fils de laquelle est mort en 1763, Colonel du Régiment de Quercy, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, il institua son héritier Noble *Esprit-Thomas* de Tillia son fils aîné.

Ledit *Alexis-Ignace* de Tillia est mort sans enfans : il fut Lieutenant dans le Régiment de Nice, ensuite Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Loyseuville, au service du Roi, & enfin Lieutenant à celui du Pape en 1708, lors de la guerre au sujet de Comachio.

Ledit Noble *Esprit-Thomas* de Tillia, Chevalier, fils aîné dudit Noble *Jean*, contracta mariage avec Noble Dame *Marie-Rose* de Camaret, fille de Noble *Jean-Baptiste* & Noble *Marguerite* de Guinard, devant *Jean* Floret, Notaire, le 17 Janvier 1703. De ce mariage il y a eu quatre enfans, deux garçons & deux filles, qui suivent.

Noble *Jean* de Tillia, Chevalier d'Olonne, fils puîné dudit Noble *Esprit-Thomas* de Tillia, Seigneur d'Olonne, fut nommé Lieutenant au Régiment de Condé, Infanterie, par Commission du 26 Décembre 1727, quitta le service du Roi après le combat de Parme, où il se trouva le 29 Juin 1734, & à la veille d'être Capitaine : il fut nommé par le Pape Major de la Compagnie d'Infanterie de la Garde de Sa Sainteté à Avignon, par un Bref du 8 Juillet de la même année, & ensuite, en considération de ses services, le Pape lui a pareillement donné les Gouvernements d'Opede & de Mornas, dans le Comtat-Venaissin.

Les deux filles sont mortes sans avoir été mariées.

Noble Messire *Jean-Joseph-Siffrein* de Tillia de Scot-de-Mot, Chevalier, Seigneur & Marquis d'Olonne, du Rocan & de Barvire, fils aîné dudit Noble *Esprit-Thomas* de Tillia, fut marié avec Noble Dame *Charlotte-Thérese* d'Inguimbert, fille de Messire *César-François* d'Inguimbert, & de Noble *Jeanne* de Roubaud. Le Pape érigea en sa faveur, & de ses

descendans, la Terre d'Olonne en Marquisat, pour cause d'ancienneté de sa Famille. Il en résulte dans le Bref d'érection donné à Rome le 28 Mai 1755, & dans la Lettre informative écrite par M. Passionnéi, pour lors Vice-Légat d'Avignon, à M. Riganti, Sécretaire de la Sacrée Congrégation d'Avignon à Rome, dans le mois d'Octobre 1754, par laquelle il apprend à M. Riganti, que, non content d'avoir lû l'Histoire de la Noblesse d'Avignon & du Comtat-Venaissin, de M. l'Abbé Pitoncourt, en l'année 1750, & l'article de la Famille de Tillia, qui commence au *fol. 404 du III Tome de cette Histoire*, il s'est fait exhiber les anciens testamens, mariages & autres titres de cette Famille, & il a été convaincu évidemment de son ancienneté, & qu'elle vivoit noblement dans cette Province du Comtat depuis le treizieme siecle.

Ledit Seigneur de Tillia, Marquis d'Olonne, a été chargé de porter les noms & armes de Mot & de Scot, Baron de Barvire, par les testamens de Nobles *Raymond-Ignace* de Mot de Rochedouble, & *Joseph* de Scot, de qui il a été héritier universel : il possede encore le Fief & Marquisat du Rocan, dans le Diocèse de Carpentras. Il prêta hommage de ces deux Marquisats d'Olonne & du Rocan, au Pape, le 7 Août 1754 : il y est qualifié de *Nobilis & Potens Dominus*.

Ledit Seigneur Marquis d'Olonne n'a qu'un fils unique, qui suit.

Messire *Ignace-Thomas-Charles* de Tillia, Marquis d'Olonne, du Rocan, de Barvire, Baron de Montauban en la Province du Dauphiné, fils unique dudit Seigneur *Jean-Joseph-Siffrein*, fut reçu dans la Compagnie des Gardes de l'Etendard des Galeres en 1743, & s'est marié par contrat passé devant *Jean Vincent* Eydoux, Notaire à Carpentras, le 15 Juin 1753, avec Noble Dame *Mabile* de Simiane, fille de Messire *Alexis-Elzéar* Marquis de Simiane, Famille non moins illustre dans les Grades Militaires, ayant eu beaucoup de ses auteurs Chevaliers de l'Ordre du Roi, que dans les Dignités Ecclésiastiques : il a prêté hommage au Roi de sa Terre de Montauban au Grand Bureau de la Chambre des Comptes du Dauphiné, & il a été qualifié de Marquis d'Olonne. Ainsi appert dudit hommage daté du 17 Juillet 1756.

Lesdits Seigneurs Marquis d'Olonne & Dame de Simiane, mariés, n'ont aujourd'hui qu'un fils, en bas âge, qui s'appelle *Henri*.

Armes : *d'azur au croissant d'argent, & un chef de même chargé de trois croix potencées de sable*. Devise : *Cælestia cum terrestribus*.

TOUSTAIN, originaire de Normandie, dont les armes sont : *D'azur à la bande échiquetée d'or, & d'azur de deux traits, l'écu surmonté d'un casque en face, & couronné d'une couronne à l'antique*. Cimier : *un Ange naissant, tenant une banderolle, avec cette Devise, ou Cri de guerre, TOUSTAIN DE SANG, ou TOTI SANGUINE TINCTI*. Supports : *deux Anges de carnation, tenant chacun une banniere ; celle droite aux Armes de Normandie, qui sont de gueules à deux léopards d'or posés l'un sur l'autre, celle gauche aux armes de Toustain, comme dessus* (a).

(a) *On donne l'Article suivant d'après un Mémoire de Famille, auquel on n'ajoute ni ne diminue.*

Cette Noblesse a donné son nom au Village de Toustainville dans ce Duché; elle est aussi distinguée, tant par son antiquité que par les Fiefs qu'elle a possédés, les Dignités qu'elle a remplies, & les alliances qu'elle a contractées. La Chronique de cette Province, & les Auteurs les plus accrédités, nous apprennent qu'elle fut connue des premiers Ducs, & qu'alors elle jouissoit déja de grands Fiefs, occupoit de hautes Dignités, & figuroit avec éclat dans les affaires publiques.

Toustain, Comte de Hiemes, vivoit en 1034: la Chronique de Normandie nous apprend qu'il étoit Chambellan du Duc *Robert*, II du nom, & fut député par ce Prince pour apporter les Reliques qu'il avoit prises au Patriarche de Jérusalem en l'Abbaye de Cerizi près Saint Lo en Normandie.

L'histoire de *Guillaume-le-Conquérant* fait souvent mention des Toustain.

Toustain-le-Gois, Seigneur de Hiemes & Vicomte d'Argentan, étoit Gouverneur de Falaise pendant la minorité du Duc *Guillaume-le-Bâtard*, & y fut assiégé par ce Prince, pour avoir voulu prendre le parti du Roi de France; mais voyant le Château presqu'entierement détruit, il rendit la Ville au Duc, à condition qu'il auroit la vie sauve. Ce Toustain eut un fils, nommé *Richard*, qui servit avec tant de zele le Duc *Guillaume*, qu'il en reçut pour récompense de grands biens en Normandie.

Toustain-le-Blanc, vaillant Chevalier, homme fort renommé par ses prouesses (dit l'histoire du même Prince) fut Grand-Enseigne de Normandie, & commanda en 1066 toute la Noblesse de cette Province, avec *Roger* de Montgommery, & *Guillaume* Mallet, Seigneur de Montfort. Il reçut du Duc *Guillaume* la Banniere que le Pape lui avoit envoyée. L'histoire de la conquête d'Angleterre ajoute que, lors de la bataille que ce Prince donna en 1067 contre le Duc *Heroult*, Toustain (nommé dans la suite de Beccrepin) s'avança tellement, que joignant l'Etendart de *Heroult* il l'arracha, & mit en place celui de Normandie : Mansvile sur l'Histoire de Normandie confirme ce fait, & il dit que *Guillaume* donna à Toustain en récompense de ses services la Terre de Beccrepin près Montevilliers en Caux, pour la tenir franchement, c'est-à-dire en franc aleu. Depuis ce tems ses descendans ont accompagné leurs écussons de deux bannieres, l'une aux armes de Toustain, l'autre aux armes de Normandie.

On va donner une liste généalogique de cette Maison : on en a tiré les preuves dans celles administrées au Conseil de France, lorsque *Nicolas-Philippe* de Toustain, Vicomte de Toustain, obtint en Septembre 1665 du Roi *Louis XIV* des Lettres d'érection de sa Terre de Carency en Marquisat, & dans celles présentées au Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, lorsque *Claude-François* de Toustain y obtint confirmation du titre de Marquis par Lettres pat. du 1 Av. 1756, vérifiées, entérinées & enregistrées ès Cours souveraines de Lorraine & Barrois, & Chambre des Comptes de Lorraine par Arrêt du 5 du même mois.

I. *Hugues* de Toustain, Chevalier, Comte de Cantorbery, fut pere 1°. de *Hugues* de Tous-

tain, dit de Montfort, Chevalier, Comte de Cantorbery, chef de la branche établie en Angleterre; 2°. de

II. *Radulphe* de Toustain, dit de Hauteville, Chevalier, Seigneur d'Yverrique en Normandie, qui épousa *Agnès* de Charley, fille d'*Adam*, Seigneur de Charley, originaire d'une Maison illustre d'Angleterre, alliée à celle de Bethune: *Hugues* de Toustain, dit de Montfort, son frere, lui donna tous les biens qu'il avoit en Normandie, comme on le voit par un acte de 1219, & laissa de son mariage,

III. *Fulbert* de Toustain, qui fut Chevalier, Seigneur d'Yverrique, & Amiral d'Angleterre, lequel épousa *Marthe* Quioret, fille de *Pierre*, Chevalier, issu d'une Maison qui a donné en 1336 un Grand Amiral de France, de laquelle il eut

IV. *Judabel* (ou *Jude*) de Toustain, Chevalier, Seigneur d'Yverrique, qui épousa *Anne* de Forest, fille d'*Adrien*, & niece de *Pierre* de Forest, Cardinal, Archevêque de Rouen, & Primat de Normandie, alliée à la Maison de Rohan-Guemené, à celle du Plessis-Richelieu, à celle de Sainte-Maure des Ducs de Montausier, à celle de Flotte, qui a produit des Chanceliers & Amiraux de France, & à plusieurs autres d'une égale distinction. Il laissa

V. *Raoul* (ou *Roul*) de Toustain, Chevalier, Seigneur d'Yverrique, Sénéchal de Normandie, qui épousa *Jeanne* de Bethencourt, fille de *Jean* de Bethencourt de la même Maison que les Seigneurs de Bethencourt & de Longueville, en Normandie, & que *Jean* de Bethencourt, premier Roi des Isles Canaries en 1417, alliée à la Maison de Vermandois, à celle de Billy, dont est sorti un Evêque Duc de Laon, Pair de France, à celle de Braquemont, qui a produit un Amiral de France, à celle d'Estouteville, qui a donné un Grand-Maître des Arbalestriers. De son mariage il eut

Jean de Toustain, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Yverrique, Romar, & de Saint-Aubin-sur-Mer, Gouverneur de Harfleur en Normandie, Seigneur de Bleville en Caux; lequel épousa *Jeanne* Dubosc, fille de *Jean*, Chevalier, cousin d'*Osmont* Dubosc, Evêque de Bayeux, & sortie d'une Maison qui a donné un Chancelier de France, *Jean* de Toustain donna à l'Abbaye de Saint-Ouen de Rouen les dixmes de sa Terre de Saint-Aubin, & laissa de son mariage

VII. *Jean* de Toustain, II du nom, Chevalier, Seigneur de Bethencourt, Houguemarre, &c. Capitaine de Falaise, lequel signa avec plusieurs Seigneurs de Normandie la Capitulation de la Ville de Rouen, lorsqu'elle fut rendue le 13 Janvier 1418 à *Henri*, Roi d'Angleterre. Il épousa *Jeanne* le Vavasseur, fille de *Jean*, Seign. de Houguemarre; il en eut, 1. *Colin*, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Houguemarre, qui décéda sans postérité de *Jeanne* Calletot sa femme, d'une Maison alliée à celle de Montmorency.

VIII. *Colin* de Toustain, Chevalier, Seigneur de Bethencourt, du Roulle près Gaillon, d'Yverrique & de Roumarre, présenta en 1422 à la Chambre des Comptes de Normandie un aveu & dénombrement de ses Fiefs: il épousa *Colette* de Croixmarre, fille de

Jean, sœur de *Robert*, Archevêque de Rouen, alliée à la Maison de Bosc, dont étoit sorti l'ayeul de son mari; à celle de Tourville, dont est sorti le Maréchal de ce nom; & à celle de Gondi, qui a produit un Amiral, un Maréchal de France, & le Cardinal de Retz. De son mariage *Colin* de Toustain eut, 1. *Jean*, mort sans alliance; 2. *Guillaume*, qui suit: 3. *Robinet*, qui en 1447 partagea avec *Guillaume* la succession de *Jeanne* le Vavasseur, leur ayeule. *Colette* de Croixmarre étant veuve, convola en secondes noces avec *Jean* de Bosc, Chevalier, Seign. de Mandreville.

IX. *Guillaume* de Toustain, I du nom, Chevalier, Seigneur de Bethencourt, Houguemarre, Forest, d'Elbeuf, Conseiller du Roi en sa Cour de l'Echiquier de Normandie, & ensuite au Parlement, lors de son institution par *Louis XII* en 1499, écartela ses armes avec celles de Croixmarre, ainsi que plusieurs de ses descendans, ce qui se remarque encore actuellement en l'Eglise de Saint Maur de Rouen. Il parut à la montre des Nobles qui fut faite en cette Ville en 1470 & 1485. Il épousa *Jacqueline* Gonel, fille de *Jean*, Chevalier, Seigheur de Frontebosc, Seigneur & Patron de Limesy, Avocat Général en la Cour de l'Echiquier, & de *Laurence* Goullé. On connoît un *Guillaume* Gonel, IV du nom, Seigneur de Montmireil, qui épousa *Elisabeth*, fille de *Thibault IV*, dit le Grand, Comte de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, & de *Mahault*, fille du Duc de Carinthie, Marquis de Frioul. De ce mariage sortit,

X. *Guillaume* de Toustain, II du nom, Chevalier, Seigneur de Frontebosc, Limesy, Houguemarre, les Fresnes & Neuvecourt; lequel fut député trois fois par la Noblesse de Normandie, pour assister aux Etats de cette Province, tenus les 16 Août 1522 & dernier Déc. 1523. Il épousa, comme on le voit par son contrat de mariage du 28 Avril 1508, *Anne* de Croixmarre, fille de *Pierre*, Conseiller en la Cour de l'Echiquier, & d'*Isabeau* Paon. Il décéda le 15 Mai 1535 (vieux stile 1536), & fut inhumé en la Chapelle de Frontebosc, érigée en l'Eglise de Saint Maur de Rouen, laissant de son mariage, 1. *Adrien*, qui suit, auteur des Seigneurs de Frontebosc; 2. *Jean*, qui a fait la branche des Seigneurs de Viray & de Rambures, établie en Lorraine; 3. *Claude*, Prêtre, Curé de Limesy, & Chanoine de N. D. de Rouen, mort en 1562; 4. *Guillaume*, mort sans postérité en 1540; 5. *Jacques*, aussi décédé sans enfans; & 6. *Eustache*, tige de la branche des Seigneurs du Roulle, rapportée ci-après.

XI. *Adrien* de Toustain, I du nom, Chevalier, Seign. de Frontebosc, Limesy, Houguemarre, les Fresnes, d'Aubœuf, & Neuvecourt, Capitaine commandant en 1569 les Gens de guerre pour le Roi *Henri II* au Pays de Roumois, dans la Vicomté de Pont-Audemer, partagea le 20 Juin 1538 (comme il en conste par l'acte qui en fut dressé devant *Pierre* Dubosc, Lieuten. de la Vicomté de Rouen) la succession de *Guillaume* son pere, avec ses freres. Il épousa, par contrat du 8 Novembre 1536, *Marie* de Civille, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin-aux-Busseaux, duquel la Famille

étoit alliée à la Maison de Brulart-Genlis, dont est sorti le Marquis de Sillery, Chancelier de France; à celle de l'Hôpital, qui a produit des Maréc, & Ambassad. de France; & à celle de Bailleul, dont est sorti un Grand-Louvetier de cette Couronne : il eut,

XII. *Adrien* de Toustain, II du nom, Chevalier, Seigneur de Frontebosc, Limesy, Houguemarre, les Fresnes, Neuvecourt, d'Aubeuf, le Mesnil, les Hayes, Hautomnes, Sotterville, Greltin, Saint-Maur-lez-Rouen, les Hospitalieres, Ipreville, Capitaine de la Ville de Rouen avant les guerres civiles de l'an 1562; lequel épousa, par contrat reçu de *Thomas* le Maire & *Jean* le Mire, Notaires en ladite Ville, le douze Mai 1571, *Françoise* de Hanivel, fille de *Robert*, Chevalier, Sieur de la Chevalerie, alliée aux Maisons de Clermont-Tonnerre, de la Roche-Aymon, de Lastic, de Tric, d'Epinay & de Rochechouart, & de *Marie* de Quintanadoine, d'une illustre Maison originaire de Burgos en Espagne : il mourut à Rouen le trois Mars 1606, laissant de son mariage, 1. *Adrien*, Seig. de Frontebosc, qui suit, 2. *Robert*, Seig de Houguemarre, chef des Seigneurs de la branche de Richebourg, dont il sera ci-après parlé; 3. *Jacques*, Vicomte de Vaustaing en Champagne, qui a formé la branche des Marquis & Comtes de Carency, qui sera présentée en son lieu; 4. *Robert*, Seigneur de Hautomne, d'où sont sortis les Seig. d'Escresnes, en Beauce, & plusieurs filles.

XIII. *Adrien* de Toustain, III du nom, Chevalier, Seigneur de Frontebosc, Limesy, Saint-Maur lez Rouen, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Colonel d'un Régiment de son nom, par Brevet du 2 Mai 1616; fut député par deux fois pour porter au Roi le Cahier des Etats de Normandie. Il servit en 1628 au Siége de la Rochelle, à la tête de son Régiment; & partagea avec ses freres les successions de ses pere & mere le 21 Mars 1606. Il avoit épousé, par contrat du 9 Octobre 1608, *Madeleine* Jubert, fille de *Jacques*, Chevalier, Seign. de Thil, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & de *Marie* Guisard. La Maison de Jubert étoit alliée à celle de Pellevé, dont est sorti un Cardinal, Archevêque Duc de Reims, Pair de France; à celle du Bec, qui a donné un autre Prélat à cette Eglise; à celle de Poitiers, dont sont sortis les Ducs de Gesvres & de Tresme; à celles du Bosc & de Montholon, qui ont donné des Chanceliers de France; & à celle d'Auvet, qui a produit un Grand-Fauconnier. De ce mariage il eut;

XIV. *François* de Toustain, I du nom, Chevalier, Seigneur de Frontebosc, Seigneur & Patron de Limesy & S.-Maur lez-Rouen, qui épousa *Catherine* le Comte, fille de *Daniel*, Seigneur de la Potterie, dont la Famille est alliée à celle d'Angennes, qui a produit un Evêque, Comte de Noyon, Pair de France; à celles de Comminges & de Foix, d'où sont sortis des Pairs de France; à celles de Lionne, de Merle, de Hurault & de Boucherat, qui ont donné des Chanceliers de France; à celles d'Espinay & de Costentin, qui ont produit des Maréchaux de France, & à plusieurs autres de cette distinction. Il en

eut, 1. *François*, qui suit; 2. *Nicolas*, Seigneur de Giverny & de Saint-Maur, décédé sans postérité; & 3. *Jean*, Prieur de la Croix-Saint-Leufroy.

XV. *François* de Toustain, II du nom, Chevalier, Seigneur de Frontebosc, Seigneur & Patron de Limesy, Capitaine des Grenadiers au Régiment de Champagne, & ensuite Mestre-de-Camp, épousa en 1674 *Madeleine* de Moges, fille de *Leufrand*, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges & de Buron, alliée à la Maison d'Epinay, & à celle de Monty, ces Seigneurs de Pierrecourt: il en eut, 1. *Charles*, qui suit. 2. *François-Georges*, premier Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint Louis, mort à Rouen le 29 Décembre 1739; 3. *Catherine*, mariée à *Balthasar* le Marigny, Marquis de Cany.

XVI. *Charles* de Toustain, Chevalier, Seigneur de Frontebosc, & Patron de Limesy, Capitaine au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint Louis, épousa en 1726 *Anne-Charlotte* de Cressonville; dont il eut,

XVII. *Charles-François* de Toustain, Chevalier, Seigneur de Frontebosc, Seigneur & Patron de Limesy, né 20 Février 1728, lequel fut reçu Mousquetaire au mois de Septemb. 1738 Il a épousé *N*... de Clercy, fille de *N*. Marquis de Clercy, de Silleron, alliée à la Maison de Molé, qui a donné un Chancelier de France; de laquelle il a,

XVIII. *Hippolite-Casimir* de Toustain, né en 1761.

Branche des Seign. de Fresnes, de Viray & de Rambures, établie en Lorraine.

Cette Branche porte: *Ecartelé au premier & quatrieme, d'or à la bande échiquetée de deux traits d'or & d'azur*, qui est de Toustain; *au deuxieme & troisieme d'argent, à trois colonnes de sable surmontées de trois merlettes de même*, qui est le Gras de Poitou, dont la derniere de ce nom avoit épousé *Richard* de Toustain.

XI. *Jean* de Toustain, Seign. de Fresnes, second fils de *Guillaume II* du nom, Seigneur de Frontebosc, & d'*Anne* de Croixmarre, fut premier Homme d'armes d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, sous la charge du Seigneur de la Mailleraye, Vice-Amiral de France. Il épousa, par contrat du 20 Juin 1539, *Marie-Charlotte* de Viray, fille de *Louis*. & de *Françoise* de Rambures: il mourut en 1552, laissant, 1. *Richard* de Toustain, qui suit; 2. *Jacqueline*, mariée à *Guillaume* de Brézé, Seigneur de Breuil, issu de la Maison de Brézé, qui a produit un Grand Aumônier, & un Grand Veneur de France..

XII. *Richard* de Toustain, Seigneur du Manoir & de Fresnes, épousa, par contrat de mariage du 10 Janv. 1562, *Louise* le Gras, fille de *Jean*, Chevalier, Seign. de Fresnes, au Blanc en Poitou, & d'*Elisabeth* de Clervaux. La Maison de le Gras a donné un Evêque de Soissons, & est alliée à celle de Seguier, qui a produit un Chancelier de France; à celle de la Châtre, qui a donné un Maréchal de France; à celle de Montmorin, qui a produit un Grand Louvetier; & à celle de Faverolles: *Richard* de Toustain laissa de son mariage,

XIII. *Alphonse* de Toustain, II du nom, Chevalier, Seigneur

de Mercusson & de Viray, qui épousa, par contrat passé à Marville le 9 Juillet 1636, *Renée* Vasselot, fille de feu *François* de la Chenaye, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Rebeca* Poussart du Vigein; laquelle Vasselot étoit alliée à la Maison de Montberon, qui a donné un Maréchal de France, & à celle de Beauveau. Il en eut, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Louis* de Toustain de Rambures, Seigneur de Mercusson, Lieutenant-Colonel au Régiment de Rohan, Cavalerie; lequel épousa *Anne-Catherine* de Raab, fille de *Paul-Henri*, Comte de Raab, Colon. des Croates, & de *Susanne* de Fransures, qui étoit fille d'*Antoine*, & de *Marie* de Vignacourt, dont la Maison a produit desGrands-Maîtres de l'Ordre de Malte. Du mariage de *Louis* de Toustain, & d'*Anne-Catherine* de Raab, sortirent, 1. *N*... de Toustain, Chevalier, Seigneur de Rambures, Mestre-de-Camp de Cavalerie au service de France; qui de N. Parisot son épouse eut *N*. de Toustain de Rambures, mariée à *N*. de Poutte de la Roche-Aymond, neveu du Comte de Thianges, Bailli de l'Ordre de Malte, & Grand Veneur des Duchés de Lorraine & de Bar; 2. *N*. de Toustain de Rambures, non mariée.

XV. *Pierre* de Toustain, Chevalier, Seigneur de Viray, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Cavalerie, puis Mestre-de-Camp,& Gouverneur d'Obernheim en Alsace, épousa ensuite d'articles de mariage arrêtés à Luxembourg le 20 Mai 1690, *Charlotte-Louise* Bourcier, fille de *Jean*, Lieutenant Général au Bailliage & Comté de Vaudemont, de la famille des Comtes & Barons de Bourcier; de laquelle il eut *Claude-François*, qui suit: il mourut des blessures qu'il reçut à la Bataille de Turin, après avoir fait 49 campagnes.

XVI. *Claude-François*, Marquis de Toustain de Viray, Chevalier, Baron de Diling, Seigneur d'Abaucourt, & des Fiefs de Fanoncourt & de Maillet, épousa en premieres noces *Elisabeth* Colin: en secondes noces (en 1752) *Marie Charlotte*, née Comtesse de Gourcy, veuve d'*Ignace*, Marquis de Gournay, Seigneur de Raubercourt, Bailli du Comté de Vaudemont, & fille de *Jacques-Philippe*, Comte de Gourcy, Chevalier, Seigneur d'Aftreville, & de *Marie-Anne* de Souart: de son premier mariage il eut,

XVII. 1. *Remi-Charles*, Marquis de Toustain, Chevalier, Seigneur d'Abaucourt, Mestre-de-Camp d'un Régiment de son nom, Chevalier de Saint Louis; 2. *Jean-Baptiste-Marc*, Chevalier du même Ordre, Capitaine au Régiment de Bezons, & Chambellan du Roi de Pologne; 3. *Louis*, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc; & 4. *Maurice*, Capitaine au Régiment de la Reine, Cavalerie.

Branche des Seig. de Richebourg.

XIII. *Robert* de Toustain, Chev. second fils d'*Adrien*, II du nom, Seigneur de Frontebosc, & de *Françoise* de Hanivel, fut Seigneur de Houguemarre, les Fresnes, Neuvecourt, Richebourg, d'Aubœuf, les Hospitalieres en Caux, Génonville & Préville-le-Pavillon, & Conseiller au Parlement de Rouen. Il décéda à Paris en 1636: il avoit partagé, dès le

2 Mars

2 Mars 1606, avec ses freres la succession de ses pere & mere; & avoit épousé *Anne* Mariage, fille de *Nicolas*, Gentilhomme Flamand : il convola en secondes noces avec *Catherine* de Canquigny, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Cauville, Saint Barthelemi, Président en la Chambre des Comptes de Normandie, & de *Marguerite* le Hay, fille de *Charles*, Seigneur de Saint-Barthelemi, & de *Barbe* de Bailleul, tante du Grand Fauconnier de France. Du premier lit il eut, 1. *Charles*, qui décéda le vingt-neuf Septembre 1652, sans postérité de *Suzanne* Varin sa femme; 2. *Robert*, aussi mort sans enfans : du second lit, *Pierre*, Seigneur de Houguemarre : *Charles*, qui suit, & plusieurs filles.

XIV. *Charles* de Toustain, Chevalier, Seigneur de Richebourg & de Génonville-le Pavillon, fut Capitaine au Régiment de Longville. Il épousa en premieres noces, le 17 Août 1660, *Charlotte* Bestout, fille de *Jacques*, Chevalier, Seign. des Rocques, & de *Françoise* de la Reuë : en secondes noces il épousa *Marguerite* le Roux du Coudray; dont il eut plusieurs enfans morts en bas âge. De son premier mariage sont issus, 1. *Pierre-Jacques* de Toustain de Richebourg, Seign. de Saint-Martin du Manoir, Gentilhomme ordinaire de S. A. R. frere unique du Roi *Louis XIV*, & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Dauphin-Etranger; lequel épousa en 1690 *Madeleine-Marthe* le Cauchois, & mourut en 1713, laissant de son mariage un fils mort en bas âge, une fille sans alliance; 2. *Marc-Antoine*, qui suit; & 3. *Louis*, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere.

XV. *Marc-Antoine* de Toustain, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Seigneur & Patron de Saint-Martin du Manoir, Capitaine dans le Régiment de Champagne, épousa *Françoise* de la Houssaye, fille de *Richard*, alliée à la Maison d'Harcourt, & de *Marie* de Fréville; de laquelle il eut *Gaspard-François*, qui suit, & douze autres enfans. Il décéda en 1732.

XVII. *Gaspard-François* de Toustain, Chevalier, Seigneur de Richebourg & de Saint Martin du Manoir, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant des Maréchaux de France au Pays de Caux. Il épousa 1°. en 1740, par dispense du Pape, *Louise Emilie* de Toustain de Cresnes, fille de *François* de Toustain, Chevalier, Seigneur de Cresnes, & de *Marie-Jeanne* de Mailly; elle mourut en sa Terre de Saint Martin du Manoir le 30 Juillet 1742, laissant *Louise-Emilie* de Toustain : & en secondes noces il épousa *Elisabeth* de Fera de Rouville, fille de *Léon* de Fera, Chevalier, Seigneur & Baron de Rouville, alliée aux Maisons d'Ayala, originaire de Naples; de Saint-Phalle, qui étoit alliée à celle de Courtenay; de Piédefer, Rochechouart, Villiers, Lisle-Adam; & de *Catherine* de Nivert de Rochefort, dont il a,

XVII. 1. *Charles-Michel* de Toustain, Page à la Grande Ecurie du Roi; 2. *Charlotte-Françoise* de Toustain, Chanoinesse, Comtesse de Neuville.

Branche des Seig. du Pavillon.

XV. *Louis* de Toustain, fils de *Charles*, Seigneur de Riche-

bourg & de Génonville, & de *Charlotte* Beſtout, fut Seigneur du Pavillon, & Chevau-Leger de la Garde du Roi : il épouſa *Eliſabeth* Dyel, d'une Maiſon qui a donné pluſieurs Ambaſſadeurs à Veniſe; dont il eut,

XVI. *Louis-Jean-Jacques* de Touſtain, Seigneur du Pavillon, lequel ſervoit dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires en 1737 : il épouſa le 9 Décembre 1744 *Jeanne-Roſe* de Franqueville, dont il eut une fille unique.

Branche des Seig. de Touſtain de Carency.

XIII. *Jacques* de Touſtain, dit de Frontebofc, troiſieme fils d'*Adrien* de Touſtain, II du nom, & de *Marie* de Hanivel, fut Chevalier, Vicomte de Vauſtin en Champagne, Seigneur de Sainte-Audeberte en Caux, S. Amand, de Hautes-Terres, les Mures, de Fays & d'Orbelle. Il épouſa en 1626 *Marie* de Bethencourt, Dame de Carency, Aix, Ablian, St. Nazere, & de Bethune en partie, fille de *Jacques*, Seigneur de Carency, Gouverneur de Courtray, Pays d'Aix en Artois, & Conſeiller du Conſeil de Guerre du Roi d'Eſpagne, & de *Catherine* de Damand. De ce mariage ſortit,

1. *Claude-François-Joſeph* de Touſtain, Vicomte de Vauſtin, Capitaine d'une Compag. en garniſon à Arras, lors du dernier Siége en 1654, lequel étant hors de cette Ville, lorſqu'elle fut inveſtie par les Ennemis, y entra en habit déguiſé, & y ſervit à la tête de ſa Compagnie pendant la durée du Siége, avec une valeur diſtinguée; il y ſoutint dans un poſte avancé & avec peu de monde l'attaque des Ennemis la derniere nuit du ſecours, & y reçut pluſieurs coups de feu, dont il mourut neuf jours après; le Roi lui fit l'honneur de le faire viſiter dans ſon lit : 2. *Nicolas-Philippe* de Touſtain, qui ſuit.

Nicolas-Philippe, Vicomte de Vauſtin, Seigneur & Pair d'Aix en Artois, Marquis & Comte de Carency, Baron d'Ablain & de Saint Nazere, & Seigneur de St. Amand, premier Baron d'Artois, fut en 1665, 1667 & 1668 député en Cour de France, de la part de la Nobleſſe d'Artois. Il obtint le 25 Août de cette derniere année des Lettres d'érection de ſa Terre de Carency en Marquiſat & Comté, ſans dérogation au titre de Principauté que cette Terre avoit toujours porté. Il épouſa le 27 Septembre 1669 *Renée* de Mailloc, ſœur de Meſdames de Melun, & d'Epinay, & alliée de la Maiſon d'Elbeuf, &c. fille de *Gabriel*, Sire de Mailloc, ancien Baron de Normandie, & de *Renée* de Cregny de Berneville.

De ce mariage ſortirent, 1. *François-Joſeph* de Touſtain, Marquis & Comte de Carency en Artois, né le 19 Mars 1678, fait dans la ſuite Capitaine de Cavalerie, décédé ſans alliance en 1727. Il eſt le dernier mâle de la branche des Touſtain de Carency; 2. *Marie-Pélagie* de Touſtain d'Aix, mariée le 16 Mars 1720 à *Louis*, Marquis de la Vieuville, de la branche des Ducs de ce nom, décédée à Nogent, & inhumée aux Minimes de la Place Royale à Paris; 3. *Marie-Catherine* de Touſtain de Carency, mariée à *Jérôme*, Marquis de Chaſtaigner, Chevalier de Saint Louis, Major de Douay; laquelle mourut & fut inhumée à Paris en l'Egliſe Saint André des Arcs en 1737.

Branche des Seig. de Toustain des Cresnes, en Beauce.

XIII. *Robert* de Toustain, né en 1590, baptisé en la Paroisse Saint Laurent de Rouen, le 11 Juillet de la même année, Chevalier, Seigneur d'Hautomne, Sotteville & Graistin, Conseiller du Roi & Garde des Sceaux de la Chancellerie de Normandie, Charge exercée par les Cardinaux d'Amboise, Archevêq. de Rouen, oncle & neveu, étoit quatrieme fils d'*Adrien* de Toustain, Seigneur de Frontebosc, & de *Françoise* d'Hanivel. Il épousa le 26 Janvier 1616 *Renée* de Fergéol, fille de *Jacques*, Seigneur de Caumont & de la Haitraye, & de *Marie* de Frémont; de laquelle il eut *Robert* de Toustain, mort en bas âge; *François*, qui suit, & plusieurs filles.

XIV. *François* de Toustain, I du nom, fut Chevalier, Seigneur d'Hautomne, Sotteville, Grestaut, de la Haitraye, des Mures, Bejan, & Montafilan. Il vendit ces Terres, & autres qu'il possedoit en Normandie, & acheta la Terre & Seigneurie des Cresnes en Beauce. Il épousa en 1659 *Anne* Foujeu des Cures, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur des Cures, issu d'une Noble Famille d'Orléans, & d'*Anne* Coulon, de laquelle il eut, 1. *François*, qui suit; 2. *Claude* Toustain, Seigneur des Mures, Capitaine au Régiment d'Artois, & Chevalier de Saint Louis, qui épousa en 1714 *Anne-Charlotte* de la Taille des Essarts, & décéda sans enfans; 3. Plusieurs autres enfans, morts jeunes, sans laisser de postérité.

XV. *François* de Toustain, II du nom, Chevalier, Seigneur des Cresnes, des Mures, Bejan, & Montafilan, Capitaine au Régiment de Champagne, épousa le 15 Février 1713 *Jeanne* de Mailly, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Fronville, & Memillon, & de *Marguerite* Huart d'Hautel, sœur du Baron d'Huart, Gouverneur de Gironde, Baron du Saint-Empire, de laquelle il eut, 1°. *François-Ferdinand*, né au lieu des Cresnes en Beauce, le 5 Février 1714, puis Capitaine au Régiment de Lorraine, Infanterie, décédé sans postérité; 2. *Claude-Alexandre*, qui suit, Comte de Toustain, des Cresnes, Mestre-de Camp de Cavalerie, Lieutenant dans la Compagnie des Grenadiers à Cheval, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint Louis, lequel épousa *Françoise-Madeleine* Midy; 3°. *Jean* de Toustain, né 20 Février 1724, & reçu Mousquetaire en 1740, puis Capitaine au Régiment de Toustain, Cavalerie; 4. *Louis* de Toustain, Officier au Régiment Royal de Piémont, marié à *Charlotte-Suzanne* de Clinchamp, d'une illustre Maison de Normandie, connue sous *Guillaume le Conquérant*, qui a donné un Cardinal; 5. *Louise-Emilie* de Toustain, mariée à *Gaspard-François* de Toustain de Richebourg.

Branche des Seigneurs du Roule.

XI. *Eustache* de Toustain, Chevalier, Seigneur du Roule, sixieme fils de *Guillaume* de Toustain, Seigneur de Frontebosc, & d'*Anne* de Croixmarre, fut plusieurs fois Député de la Noblesse de Normandie, aux Etats de cette Province: il eut de *Marguerite* Legras,

XII. *Guillaume* de Toustain,

Chevalier, Seigneur du Roule, lequel fut Député de la Noblesse, pour assister aux Etats de Normandie en 1617 : il épousa *Renée* Fergéol, d'une ancienne Noblesse connue en Normandie sous *Charles VI*, & mourut au mois de Janvier 1619, laissant,

XIII. *Charles* de Toustain, Chevalier, Seigneur du Roule, lequel épousa *Marie* le Picart, dont il n'a eu que des filles. Sa sœur, *Elisabeth* de Toustain, fut mariée en 1743 à *Claude* Hanivel, Chevalier, Seigneur de Saint-Laurent, Châtillon, Fresnay, Mannevillette, & de Saint-Etienne de Rouvrois, fille de *Robert* de Hanivel, Gentilhomme ordinaire du Roi, Comte de Mannevillette, & d'une Famille Noble, qui a porté ses alliances dans la Maison de Clermont-Tonnerre, une des plus illustres du Dauphiné, dans celle de Baudry de Piencourt, & par celle-ci alliée à celle de la Roche-Aymon, dont est M. l'Archevêque de Reims, Grand-Aumônier de France.



VA VA

VAIRON DE DOIGNY. Ancienne Famille originaire de la Ville de Laon, qui porte pour armes : *De gueules à trois vairons d'argent sur la même fasce, celui du milieu contourné.*

Jean Vairon étoit en 1494 Seigneur des Terres & Seigneuries de Senicourt, Lenoncourt & le Moncel : *Nicolas* Vairon, son petit-fils, qui avoit épousé *Barbe* Vieville, avoit acquis par décret par devant le Bailly de Vitry, le 9 Octobre 1564, le Fief & Seigneurie de Beaugillet, relevant du Roi : il eut pour fils *Jacques* Vairon, Seigneur dudit Beaugillet, Conseiller, Garde des Sceaux au Présidial de Laon, lequel épousa *Marie* Rousseau, fille de *Claude* Rousseau, Ecuyer, Seigneur d'Huet; duquel mariage est issu *Pierre* Vairon, Seigneur de Beaugillet, lequel eut pour fils *Jean-Paul* Vairon, Ecuyer, Seigneur de Beaugillet, Conseiller en l'Election de Laon, qui épousa *Madeleine* de Lalain. De leur mariage ils eurent plusieurs enfans, entr'autres, *Nicolas* Vairon, Bachelier de Sorbonne, Grand-Vicaire, & Doyen de l'Eglise Cathédrale de Laon, décédé en 1732, & *Jean-Charles* Vairon, Seigneur de Doigny, Beaugillet, & en partie de Signy-le-Petit, Conseiller en la Cour des Monnoyes de Paris, mort le 20 Juin 1758, lequel épousa *Marie-Agathe* Bellotte, niece de *Jeanne-Marguerite* Bellotte, épouse de *Claude* Hatte de Chevilly, Seigneur de Grigny-sur-Orge, Lieutenant Général des Armées du Roi : il eut de son mariage plusieurs enfans, entr'autres, *Nicolas-François* Vairon de Doigny, Chevalier, Vicomte de Chevregny, Seigneur de Beaugillet, Merval, Rome, Crevecœur, & en partie de Saulleuil, reçu Gentilhomme servant du Roi au mois de Juillet 1739, lequel épousa en 1744 *Marie-Charlotte* de Cleves de Cerny. De ce mariage est née le 27 Juillet 1747 *Nicole-Jeanne-Marie-Françoise-Paule-Charlotte* Vairon de Doigny, morte à l'âge de sept ans.

VALIER, DE VALLIER, ou WALIER. Porte : *D'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois besans d'or, & en pointe de trois merlettes de même.* La banniere de cette Maison étoit *verte à l'aigle d'or, sortant de son bec ces mots : SIC-WALIER* ; ce qu'ils conservent encore dans leurs supports & leur livrée, qui est verte & jaune.

Cette Noblesse est ancienne en Guyenne. On ignore si elle a donné ou reçu son nom de la Terre qui est auprès de Bordeaux, qui porte le même nom. Les guerres qui ont ravagé cette Province, ont aussi enlevé à la plûpart de ces Maisons les monumens de leur ancienneté.

Celle-ci ne peut aujourd'hui justifier ses anciennes prétentions par titres originaux, & sans interruption, que depuis *Guilhem* de Walier, qualifié *Escudey* (Ecuyer), Capitaine & Gouverneur de l'Esparre, du Breuil de Carcans, & du Château de Tastes en la Pro-

vince de Medoc, comme il paroît par une Chartre du 4 Septembre 1439 (*a*), & duquel descendent en ligne directe (*b*),

1. *Pierre* de Valier, qui suit.

2. *N.* . . de Valier, auteur de la branche des Seigneurs de la Crauste & de Bourg, pere d'*Antoine* de Valier, auteur du premier dégré de cette branche.

3. *Gaspard* de Valier, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, Maréchal des Logis de l'Ordre, mort Grand-Bailli de Langau (*c*).

I. *Pierre* de Valier, Ecuyer, Seigneur de Sérignan, ou Sévignan, dans le Pays de Medoc, de Talence, de Geloux, ou de Gelaur, & de la Crauste, étoit Avocat Général pour le Sire d'Albret au Parlement de Bordeaux, le 4 ou le 14 Octobre 1522 (*d*), date d'une donation que lui fit ce Prince de la Maison de la Crauste, en considération des services qu'il lui avoit rendus. Il fut aussi Gouverneur (*e*) de son fils, Roi de Navarre, fit son testament le 8 Décembre (*f*) 1551, étant alors Conseiller & Président en ladite Cour de Parlement de Bordeaux, par lequel il voulut être inhumé dans le Couvent des Jacobins de cette Ville, & déclara que de son mariage avec *Bertrande* Arnaud, encore vivante, pour lors il avoit eu pour enfans,

1. *Joseph* de Valier, ci-après.

2. *François* de Valier, Seign. de Sérignan ou de Sévignan, par la donation que son pere lui en fit par son testament, mort avant le 27 Septembre (*g*) 1584, ayant eu de son mariage, dont on n'a pu avoir connoissance, une fille nommée,

Marie de Valier, Dame de Sérignan, ou de Sévignan, laquelle étoit mariée 22 Septembre (*h*) 1584 avec *Pierre-Raoul*, Conseiller du Roi, Contrôleur Général de ses Finances en la Généralité de Guyenne.

3. *Jeanne* de Vallier,

4. Et *Marthe* de Vallier;

Lesquelles étoient mariées, suivant le testament de leur pere; la premiere avec *Arnaud* de Capdeville, Seigneur de l'Escaille, &c. la seconde avec *Arnaud* de Ferron, Conseiller au Parlement de Bordeaux.

II. *Joseph* de Valier, Seigneur Châtelain de Ca'on, de Tartes, de Talence, de Maurin, d'Artas-

(a) *Original écrit en Langue du Pays de ce tems.*

(b) *Prouvé par le Jugement rendu par M. Pellot, Intendant de Guyenne, le 15 Mars 1667, par lequel il déclara bons & valables les titres de Noblesse que lui avoit produit* Louis *de Valier le huit Mars 1668.*

(c) *Voyez l'Histoire de Malte par* Vertot.

(d) *Cette date est énoncée dans un Jugement du 24 Avril 1643, par lequel Jesbaham de Valier, Ecuyer, fut déchargé du payement des francs-fiefs, comme étant Noble de race, & dans le Jugement de M. Pellot, du 15 Mars 1667, ci-dessus cité.*

(e) *Prouvé par les Lettres de maintenue de Noblesse du 8 Mars 1668.*

(f) *Copie de l'Ecriture de 1580, ou environ.*

(g) *Prouvé par un Acte original du même jour.*

(h) Idem.

sin, & Baron de Montagut, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Bordeaux, fut élu Jurat pour la Noblesse de cette Ville en 1524, épousa *Marguerite* de Beuquet, fille d'*Adam* de Beuquet, Chevalier, Seigneur de Poyon, par contrat (*a*) du 24.... 1559, passé en présence d'*Antoine* de Valier, Seigneur de la Crauste, auteur de la branche des Seigneurs de la Crauste, ci-après détaillé : il fit son testament le 11 Novembre 1579 (*b*), par lequel il voulut être inhumé dans le Temple de Montagut, en la façon de ceux de la Religion Réformée : il mourut quelques jours avant le 30 Décembre suivant (*c*), ayant eu de son mariage,

1. *Abraham* de Valier, qui suit.

2 Et *Esther* de Valier, dont on ignore la destinée.

III. *Abraham* de Valier, Ecuyer, Chevalier, Seigneur & Baron de Puyo, de Montagut, de Mauriens, & d'Artassin, servit avec grande distinction sous les Rois *Henri IV* & *Louis XIII* : il paroît avec la qualité de Capitaine de cent Hommes d'armes, & celle de Noble, Haut & Puissant Seigneur, dans le contrat de mariage de *Jesbaham* de Valier, Seigneur de la Crauste, son neveu & son filleul, (auteur du troisieme dégré de la seconde branche), du 25 Février 1600 (*d*); reçut une lettre de la Reine *Marie* de Médicis, le 27 Avril 1612, par laquelle cette Princesse lui témoigne la satisfaction qu'elle avoit eue en apprenant la bonne résolution qu'il avoit prise de bien & fidelement servir le Roi son fils, & il étoit dès-lors Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Monarque : on le trouve qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de Camp, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes des Ordonnances de Sa Majesté.

Dans le contrat de mariage de sa fille, du 13 Août 1616, &c. il obtint du Roi *Louis XIII*, le 18 Mai 1618, une pension de 3600 liv. étant alors Conseiller en son Conseil d'Etat. Les lettres que ce Prince lui écrivit le 4 Mai 1619, & le 19 Mai 1621, annoncent la haute estime dont il l'honoroit. Il en reçut encore plusieurs autres, toutes relatives à son service. La branche qui subsiste les possede en originaux. Il épousa *Jeanne* de Poyanne ; il en eut une fille unique, nommée,

IV. *Jeanne* de Valier, mariée par contrat du 13 Août 1616 avec *Antonin* de Castille, Chevalier, Seigneur, Marquis de Casteluau, de Buannes, de Bats, de Miremont, de Lauret, de Poursuignes, &c. Sénéchal & Gouverneur de la Ville & Pays de Marsan, de Terisan, de Gaberdan, & du bas-Duché d'Albret, depuis Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ses Ordonnances. De ce mariage naquit *Jeanne-Marie* de Castille, Marquise de Castelnau, qui épousa *Henri* de Baylens, Chevalier, Marquis de Poyanne, Chevalier des Ordres

(a) *Original.*
(b) *Original.*
(c) *Prouvé par l'ouverture de son testament du dernier Décembre suivant.*
(d) *Copie collationnée sur l'Original de 1654.*

du Roi, Lieutenant Général en la Principauté de Béarn, Gouverneur de Navarreins & de Dax, & Sénéchal des Landes de Bordeaux, mort en Mars 1667.

Branche des Seigneurs de la Crauste, & de Bourg.

I. *N...* de Valier, frere puîné de *Pierre*, fut pere de,

II. *Antoine* de Valier, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, Seigneur de la Crauste, par la donation que lui en fit le 6 Août 1555 *Joseph* de Valier, son cousin, Conseiller au Parlement de Bordeaux, (auteur du deuxieme dégré de la branche que l'on vient de détailler), est connu dans une information sécrette faite le 27 Septembre 1542, à la requête de *François* de Pondeux, Capitaine de trois cents hommes, à l'occasion d'un forfait, commis par les Habitans de la Ville de Barrain, qui avoient refusé le logis, & des vivres à la compagnie dudit Seigneur de Pondeux. Il est dit dans cet acte qu'il avoit été ouï, & qu'il avoit juré foi de *Gentillesse*, expression qui caractérisoit dès lors son état de Gentilhomme : il est qualifié Capitaine de Gens de pied dans un Commandement que lui adressa le 30 Mars 1543 le Lieutenant Général de la Sénéchaussée des Lannes au Siége de Saint-Sever, pour enrôler & faire marcher les troupes que le Seigneur de Bordeaux, Lieutenant du Roi de Navarre, & Gouverneur de Guyenne, avoit ordonné d'assembler pour défendre ce Royaume, & le Duché de Guyenne, & il mourut avant le 15 Avril 1578, ayant épousé par contrat le 17 Juin 1559, *Jeanne* de la Cave, dont il eut pour fils,

III. *Martin* de Valier, Ecuyer, Seign. de la Crauste, Capitaine de Cavalerie, qui fut marié deux fois, 1°. avec *Rachel* de Talence; 2°. Avec *Marie* de Fort. Il fit son testament le 5 Février 1587, par lequel il déclara que de son second mariage il eut pour enfans,

1. *Jean* de Valier, qui continue la descendance.

2. *Daniel* de Valier.

3. *Jesbaham* de Valier, dont la branche sera détaillée après la postérité de *Jean*, son frere aîné.

4. *Isaïe* de Valier, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, tué au siége de Coullioure en 1642.

5. *Pierre*, dont on ignore la destinée.

IV. *Jean* de Valier, Ecuyer, Seigneur de la Crauste, fit hommage au Roi de cette Terre le 16 Mars 1607, & fit son testament le 11 Janvier 1638, par lequel il déclara que de son mariage (dont on n'a pu avoir connoissance), il avoit eu pour enfans,

1. *Jesbaham* de Valier, qui suit.

2. Et *Jacques* de Valier, dont on ignore la destinée.

V. *Jesbaham* de Valier, Capitaine d'Infanterie, Ecuyer, fut déchargé, comme étant Noble de race, des francs-fiefs le 24 Avril 1643 : il fut marié deux fois; la premiere, à ce qu'il paroît, par contrat du 26 Décembre 1639, avec *Madeleine* de Prugne, dont il eut pour fils,

VI. *Jean Louis* de Valier, Seigneur de la Crauste, qui épousa par contrat du 19 Juillet 1684, *Claude* de Siros, & qui fut maintenu dans son ancienne Noblesse par M. de Bezons, Intendant de Bordeaux, le 9 Avril 1698.

IV. *Jesbaham* de Valier, Seigneur de la Crauste (troisieme fils de *Martin* de Valier, & de *Ma-*

rie de Fort), porta les armes jusqu'à sa mort pour le service du Roi, & donna en différentes occasions des preuves de sa valeur, sous le commandement de *Jesbaham* de Valier, son oncle & son parrein, qui assista à son contrat de mariage accordé le 25 Février 1600 avec *Jeanne* du Thile, fille de *Bernard*, de la Ville de Saint Sever, & de *Marguerite* de Lucal. Après la mort de cette premiere femme, il épousa en secondes noces, par contrat du 27 Septembre 1612, *Jeanne* de la Maison, & mourut avant le 23 Novembre 1631.

Du premier lit il eut,

1. *Jean-Blaise* de Valier, qui continue la descendance.

2. *Louis* de Valier, qui épousa par contrat du 22 Janvier 1641 *Catherine* Durcan, & produisit les titres justificatifs de son ancienne Noblesse depuis l'an 1439, à M. Pellot, Intendant de Guyenne, qui les déclara bons & valables par Jugement du 15 Mars 1667, en vertu duquel il obtint des Lettres de maintenue du feu Roi le 8 Mars 1668 : il fut déclaré ancien Bourgeois de la Ville de Bordeaux, par Délibération des Maire & Jurats de cette Ville, du 29 Juillet 1671, fit son testament le 17 Août 1672, par lequel il voulut être enterré dans sa sépulture, qui étoit dans l'Eglise Paroissiale de Sainte-Eulalie de Bordeaux : il mourut sans enfans le 18 du même mois.

3. *Marguerite* de Valier, qui épousa N. . . de la Maison, & mourut avant le 17 Août 1672.

Du second lit,

4. *Anne* de Valier, mariée le 16 Novembre 1633 à *Jean* de la Coste, Avocat au Parlement de Bordeaux.

5. *Jeanne* de Valier.

6. Et *Jeanne* de Valier.

Elles étoient encore vivantes le 17 Août 1672. L'une des deux fut mariée avec *N*. . . Dartigues.

V. *Jean-Blaise* de Valier épousa par contrat du 23 Novembre 1631 *Catherine* de Lartigue, fille de *Bernard* & de *Gironde* de Marcing, & fit son testament conjointement avec sa femme le 17 Août 1656, par lequel ils voulurent être inhumés dans l'Eglise Paroissiale de Saint Sever, au-devant de l'Autel de Saint Mathieu, où ils avoient leur sépulture, & déclarerent que de leur mariage ils avoient eu plusieurs enfans, dont il ne leur restoit de vivans que ceux qui suivent. *Catherine* de Lartigue fit encore un codicile, étant veuve, le premier Juillet 1658.

1. *Louis* de Valier continue la descendance.

2. *Jean* de Valier ne vivoit plus lors du codicile de sa mere.

3. *Pierre* de Valier.

4. *Anne* de Valier étoit mariée lors du testament de ses pere & mere, avec *Jean* de la Borde, Seigneur des Meignos.

5. *Jeanne* de Valier étoit morte lors du codicile de sa mere.

VI. *Louis* de Valier épousa par contrat du 20 Mai 1660 *Isabeau* d'Estoupignan, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Balazin, & d'*Hilaire* de la Salle : il fut maintenu dans son ancienne Noblesse le 9 Avril 1698, par Jugement de M. de Bezons, Intendant de Bordeaux, & obtint le 28 Juillet 1707 un Arrêt des Commissaires Généraux du Conseil, qui ordonna que ledit Jugement seroit exécuté selon sa forme & teneur : il fit son testament le 11 Août 1717, par lequel il voulut

être enterré dans l'Eglise des Bénédictins de Saint Sever, dans la Chapelle de Notre-Dame de Pitié, où il avoit droit de sépulture, & où sa femme, qui étoit morte alors depuis environ cinq semaines, étoit ensévelie. De leur mariage naquirent,

1. & 2. *Isaïe* & *Louis*, tués tous deux au combat de Stinkerque.

3. *Jean-Jacques* de Valier, ci-après.

4. *Catherine* de Valier, femme d'*Henri* de Prugue, Ecuyer.

5. *Thérese* de Valier, Religieuse Ursuline au Mont de Marsan.

6. *Marguerite* de Valier, mariée à *Antoine* de la Marque, Avocat au Parlement de Bordeaux.

7. Et *Jeanne* de Valier, Religieuse au Mont de Marsan.

VII. *Jean-Jacques* de Valier, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Royal-Comtois, Seigneur de Bourg, fut marié par contrat du 10 Mai, & en face de l'Eglise, le 23 Juin 1709, avec *Jeanne* de Bourg, vivante fille de *Bernard* & d'*Isabeau* Dantin de Saint-Pée, &c. De cette alliance naquirent,

1. *Louis* de Valier, qui suit.

2. *Isabeau-Madeleine* de Valier, Religieuse Ursuline au Mont de Marsan, vivante.

3. Et *Marguerite* de Valier, vivante.

VIII. *Louis* de Valier, Seigneur de Bourg, Major d'Infanterie, né le premier Juin 1710, épousa par articles sous seings-privés du 11 Février 1736, & en face de l'Eglise le 12 du même mois, *Françoise* de Biaudos (a), fille de *Jacques*, Seigneur de Biaudos, & de *Laurence* de la Salle, & de ce mariage sont issus,

1. *Jean-Jacques* de Valier, Lieutenant au Régiment de la Reine, Infanterie.

2. *Philippe* de Valier, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Navarre, né le 26 Octobre 1737.

3. *Anne* de Valier, née le 17 Décembre 1738, entrée à Saint-Cyr en 1750.

VANEMBRAS. Famille établie en Normandie vers le quatorzieme siecle.

Laurent de Vanembras, Ecuyer, Seig. dud. lieu, vint s'établir au Hameau de Vanembras en Normandie, dont il possédoit tout le Territoire en la Paroisse de Saint-Martin du Bu. C'est ce qui est prouvé par l'apposition des armes de cette Famille, tant au dedans qu'au dehors de la maison en différens endroits.

I. *Laurent* de Vanembras, Ec. Seig. dud. lieu, épousa *Mahiette* Lesoullon, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Perteville & de Tranquilly, qui donna pour dot à sa fille ladite Terre de Tranquilly.

De ce mariage est sorti *Jean* de Vanembras, qui fut Substitut de M. l'Avocat Général au Siége de Falaise. Ce[illegible]n, Ecuyer, Seig. du lieu & d[illegible]ranquilly, épousa *Marie* de Bras-de-fer, fille de *N*.... Ecuyer. De ce mariage sont sortis, *Guillaume I*, dont on va parler; & *Jean*, qui fut Prêtre, Docteur de Sorbonne, Secretaire de M. le Duc d'Alençon, frere du Roi regnant, & Curé de la Pauté, Diocèse du Mans, tel qu'il paroît par les

(a) *Nom & branche aînée de la Maison connue aujourd'hui sous celui de Casteja.*

Lettres qui lui furent accordées le 24 Mai 1462.

Guillaume de Vanembtas, Ec. Seig. dud. lieu & de Tranquilly, Avocat du Roi au Bailliage de Falaise, & depuis Lieutenant Général au même Siége, acquit le Fief de Mieux de *Jean* de Lamerciere en l'an 1459. Ce Fief est situé en la Paroisse de Saint Vigor de Mieux, Election de Falaise, avec extension dans les Paroisses de Saint-Martin du Bu, Saint-Pierre de Fourneaux, & autres lieux. En ce tems-là le même *Guillaume*, Ecuyer, acheta les Fiefs de la Coulouche & de la Sauvagere,

Le 14 Janvier 1470 vérification de la noblesse dud. *Guillaume* faite par les Commissaires du Roi, par laquelle il est maintenu comme ancien Noble, & déchargé de la taxe des francs-fiefs, lequel épousa *Guyotte* Bernier, fille dudit Sieur, Ecuyer.

De ce mariage sont sortis trois enfans: savoir, *Robert*, *Guillaume II*, & *Hector*.

Robert fut Curé de Noron, céda son droit successif à ses deux freres, & se réserva seulement vingt livres de pension viagere.

Guillaume II & *Hector*, Ec. partagerent entr'eux la succession de *Guillaume I* leur pere.

Guillaume II prit par préciput la Terre de Tranquilly, sise en la Paroisse de Neuvi, avec les Fiefs, Terre & Seigneurie de la Coulouche, & de la Sauvagere, Diocèse du Mans, Election de Falaise, laquelle demeura chargée de vingt livres de rentes tournois à la Terre & Seigneurie de Mieux, pour récompense de certaines grandes sommes de deniers avancés par *Jean*, Prêtre, Curé de la Pauté, Sécretaire de M. le Duc d'Alençon, oncle commun des copartageans pour le retrait de la Terre de la Coulouche & de la Sauvagere.

Par *Guillaume II* aîné, commence la branche des Sieurs de Vanembras & de la Coulouche, & autres lieux; dont descendent les Marquis de Cégrés.

Guilaume II, Ecuyer, Sieur de Tranquilly, Seigneur & Patron de la Coulouge & de la Sauvagere, épousa *Françoise* de Corde, fille dudit Sieur, Ecuyer, Seigneur du lieu.

De ce mariage est sorti *Jean*, qui épousa *Jeanne* de Rouvencestres, fille dudit Sieur. Ecuyer.

De ce mariage est sorti *François*, qui épousa *Colasse* de Peinnard, fille dudit Sieur, Ecuyer.

De ce mariage est sorti *Marguerite* de Vanembras, qui épousa le Sieur de la Herse, Ecuyer.

Du même mariage est sorti *Jean* de Vanembras, son frere, qui épousa *Françoise* de la Vigne, fille dudit Sieur, Ecuyer.

De ce mariage sont sortis, *Nicolas*; & trois filles, dont l'une fut mariée au Sieur de Rhubernard, Ecuyer.

La seconde épousa *N.* du Fest, Ecuyer.

La troisieme épousa *N.* de Robillart, Ecuyer.

Nicolas de Vanembras, Ecuyer, Seig. de Tranquilly, Seig. & Patron de la Coulouche & de la Sauvagere, épousa *Marguerite* de Cousins, Dame Patrone, héritiere de la Lande-St-Siméon, & Dame honoraire de Cégrès. Ce même *Nicolas* avoit une sœur qui fut mariée à *Gabriel* du Mesnil, Ecuyer, Sieur du lieu & de Charleval. De ce *Nicolas* & de *Marguerite* de Cousins sont sortis *François*, & *Renée* de Vanembras, qui fut ma-

riée à *N.* de la Haye, Ecuyer, Seigneur du Mesnil Imbert.

François de Vanembras, Ec. Seigneur & Patron de la Coulouche & de la Sauvagere, Sieur de Tranquilly, Marquis de Ségris: épousa *Françoise* de Cintot. De ce mariage est sorti *Etienne*, Chevalier, Seigneur & Patron de la Coulouche, de la Sauvagere, & autres lieux, Marquis de Ségris, Ecuyer ordinaire du Roi, mort en 1720, sans postérité.

Du mariage de *Renée* de Vanembras avec *Guillaume* de la Haye, Ecuyer, Seign. du Mesnil-Imbert, est sorti *Barbe* de la Haye, qui épousa *Jean-Claude* de Préaux, Marquis dudit lieu.

De ce mariage sont sortis deux fils, savoir, *Charles-Joseph*, Seigneur de Cherniere; & *Jacques*, Seigneur du Mesnil-Imbert, héritiers de feu *Etienne* de Vanembras, Marquis de Ségris, & autres lieux.

*Branche des Sieurs de Vanembras, Ecuyers, Seigneurs de Mieux, descendans d'*Hector, *frere de Guillaume II, tous deux freres, fils de Guillaume I.*

Hector de Vanembras, Ecuyer, Seig. du lieu, Seigneur & Patron de Saint Vigor de Mieux, Saint-Martin du Bu, Saint-Pierre de Fourneaux, & autres lieux, fils de *Guillaume I*, eut pour second lot, en date du 17 Mai 1496, la Terre de Vanembras, avec le Fief, Terre & Seign. de Mieux, situés en la Paroisse de S. Vigor de Mieux, Saint-Martin du Bu, Saint-Pierre de Fourneaux, & autres lieux, tenu mouvant de la Baronnie de Tournebû, Baillage de Caën, Election & Vicomté de Falaise, Diocèse de Séez, Généralité d'Alençon, avec vingt liv. tournois de rente à prendre sur le premier lot, qui est la Terre de la Coulouche, que *Guillaume II* étoit tenu payer par chaçun an à *Hector*, son frere, pour l'indemniser de certaines grandes sommes que *Jean* de Vanembras, sécretaire de M. le Duc d'Alençon, avoit avancées à *Guillaume* son neveu, frere d'*Hector*.

Hector de Vanembras, Ecuyer. Seigneur de Mieux, épousa *Isabeau* le Cœur. De ce mariage est sorti *Julien*, qui épousa *Françoise* Dernevville le 7 Avril 1548: de ce mariage sont sortis, 1. *François*; 2. *Pierre*; 3. *Jean-Gilles*; 4. *Christophe*; & 5. *Jacques*.

Christophe fut député du Clergé le 27 Août 1586 pour comparoître à l'Assemblée des trois Etats, en exécution des Lettres Patentes du Roi des 14 Octobre 1585 & 8 Août 1586, tenue le 15 Septembre 1586, pour être réglé sur les Coutumes & Usages locaux de la Province de Normandie.

François fut considérablement volé deux fois en sa vie en son domicile à Falaise, & totalement ruiné à sa Terre de Vanembras, limitrophe de Falaise, par les incursions fréquentes pendant les deux siéges, & notamment pendant le dernier siége de cette Ville, que *Henri IV* présent en personne prit d'assaut dans six jours après six mois de siége.

Il ne laissa qu'un fils naturel, auquel il donna une petite Ferme en la Paroisse de Saint-Vigor de Mieux.

Pierre, son frere, devenu aîné le quatre Septembre 1620, en cette qualité prit par préciput le

Fief, Terre & Seign. de Mieux.

Le 16 Décembre 1620 *Gilles* de Vanembras vendit à *Pierre* son frere aîné, & à *Guillaume* son neveu, fils de *Jean*, tout son droit hérédal.

Jacques, son frere, vendit pareillement son droit d'hérédité à *Pierre* son frere aîné, Seigneur de Mieux, qu'il partagea encore avec *Guillaume* son neveu, le 8 Juin 1621. Le 3 Septembre 1664 *Pierre*, Ecuyer, Seig. de Mieux, & autres lieux, épousa *Jeanne* de Mezange, fille de *N*.... Ecuyer, dont sont sortis, 1. *Jacques*, qui suit.

2. *Léonard*, qui n'eut qu'une fille, qui fut mariée à *N*.... de Nicé, Ecuyer, Seigneur de la Motte, avec postérité.

3. *Nicolas*, dont on ignore la destinée.

4. *Christophe*, Curé de Fler, fonda trois Obits que l'on célébre encore aujourd'hui en l'Eglise de Saint-Martin du Bu, aux trois principales Fêtes de l'année, avec quatre *Libera* pareillement aux quatre principales Fêtes pour les Défunts de la Famille.

Jacques prit par préciput le Fief & Terre de Mieux, ratifié par transaction sous le bon plaisir de la Cour le 30 Janvier 1632. Il épousa *Françoise* Dufey, dont *Philippe* qui suit.

Le 16 Octobre 1627, *Jacques* fut déchargé de la taxe des francs-fiefs; vérification de sa Noblesse le 27 Février 1641. Autre décharge du 6 Décembre 1642 de la taxe du ban & arriere-ban : le Sieur de Morchene condamné en l'autre moitié à cause de son Fief de Morchene, par Sentence du Présidial de Caën du 26 Décembre 1637.

Le 16 Février 1650, *Philippe* de Vanembras, Ecuyer, Seigneur de Mieux, épousa *Françoise* le Fevre, fille de *N*. Ecuyer, Seigneur de la Poupelliere. De ce mariage sont sortis huit garçons & une fille; savoir, *Jacques*, aîné, & la sœur, morts sans postérité; *Nicolas*, qui suit; *Noel-Philippe*: *Jean*, Prêtre; *Pierre-Joseph*; & *Etienne-Noel*, Prieur de Saint Vigor de Mieux; *Philippe*, Curé de Rabodanges, Diocèse de Séez; *Jean*, Curé de Saint Pierre de Cantillon, Diocèse de Lizieux; *Pierre*, Capitaine de Dragons, du 16 Décembre 1691, Chevalier de Saint Louis, pensionnaire du Roi; *Joseph*, Lieutenant dans le même Régiment le onze Février 1703, aussi pensionnaire du Roi. Le Régiment de ces deux Officiers fut entierement détruit à la Bataille d'Hochstet. Ils servoient à la suite du Régiment de la Reine, Dragons, après avoir été prisonniers pendant cinq années, & tout criblés de coups de feu.

Etienne, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Terrasson le 5 Juillet 1702.

Nicolas, après avoir servi plusieurs années dans la Cavalerie, épousa *Marie-Thérese* le Foullon, par dispense de Rome du 5 Févr. 1695, entérrinée à l'Officialité de Séez le 16 Mai audit an, en conséquence de leur contrat de mariage du 20 Avril 1694.

De ce mariage sont issus, *Jacques-Victoire*, mariée à *Jacques* de la Borderie, Ecuyer, Seign. du Mesnil; *Benoît*, *Joseph*, & *Jean*, Gendarmes en la Compagnie de Berry; *Joseph*, mort sans postérité; *Jean*, épousa *Marie* du Fay, dont est sorti un fils, *Jacques* de Vanembras, Chevalier, Seigneur du lieu, Patron

honoraire de Saint-Vigor-de-Mieux, Saint-Martin du Bu, St. Pierre de Fourneaux, & autres lieux, épousa *Marie* le Sens, fille de *Jacques*, Ecuyer ordinaire de *Jacques*, Roi d'Angleterre.

De ce mariage sont sortis, *Victor* de Vanembras, Garde du Corps du Roi, Compagnie d'Harcourt, lequel eut deux chevaux tués sous lui à la Bataille du Mein, mort au Service âgé de 22 ans.

Charles, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Chanoine en la Cathédrale de Séez.

Philippe, Jésuite; *Auguste* & *Protais*, morts aux études; *Gervais*, *Anselme* & *Robert*, ont servi sur mer: *Gervais* s'est retiré du Service.

Anselme, Officier actuellement servant dans le Régiment de Vexin, Infanterie.

Robert, Officier servant dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie.

Quant aux branches de Saint-Vigor, de Fourneaux, de Saint-Contest, & du Bourg, elles sont tombées en quenouille. Il reste une fille de la branche de Saint-Vigor, qui a épousé *N.* de Vauquelin, Ecuyer, avec postérité. De la branche de Fourneaux est pareillement restée une fille, mariée à *N.* de Faulcon, Ecuyer, Sieur de la Cigogne, Chevalier de S. L., dont sont sortis plusieurs enfans. De celle de Saint-Contest sont restées deux filles; l'une mariée au Sieur de Morchenne, Ec. avec postérité; la seconde mariée au Sieur de Bras-de-fer, Ecuyer, avec postérité. De la branche des Sieurs du Bourg, Ecuyers, est restée une fille, mariée à *N.* de la Micé, Ecuyer, Seigneur de la Motte, avec postérité.

Armes: *d'argent, au chevron de gueules, & trois feuilles de chêne, de sinople.*

VARAGNE DE GARDOUCH. Cette Maison, originaire de la Province de Languedoc, a possédé des Terres très considérables dès les tems les plus reculés; sa domination s'étendoit en 1197, depuis les Fauxbourgs de Toulouse jusqu'aux Fauxbourgs de Carcassonne. Elle possédoit la Ville de Vasiége & Gardouch avant l'an mil. Le Marquis de Gardouch possede encore cette derniere.

Cette Maison a formé quatre branches.

Celle de Gardouch, éteinte.

Celle de Vasiége, éteinte.

Celle de Biés, éteinte.

Et celle de Varagne, qui subsiste.

Vers le tems où l'on commença à prendre des noms fixes, les Seigneurs dont nous parlons prirent ceux de leurs Seigneuries.

Il est certain que *Raymond* du Bousquet, vivant l'an 1008; *Bernard* du Fossat 1090; *Guillaume* de Gardouch 1153; *Raymond* de Gardouch 1162; *Bertrand* de Varagne 1174; *Armand* de Vasiége 1184, avoient une même origine. Cela est prouvé par les actes de la Maison, par ceux qui se trouvent au Trésor des Chartes du Roi & du Grand-Prieuré de Saint Jean de Jérusalem à Toulouse.

Branche des Seig. de Gardouch.

Raymond du Bousquet, vivant l'an 1008, laissa sa Terre du Bousquet à *Bernard* du Fossat, vivant l'an 1090.

II. *Bernard* du Fossat donna sa Terre du Bousquet, & la portion qu'il avoit de la Ville de Vasiége avec *Bertrand* de Varagne, & *Guillaume* de Vasiége, son frere,

à son fils *Guillaume* de Gardouch, qui suit, qu'il avoit eu de sa femme *N.* de Caramain. Ses autres enfans furent;

1. *Bernard* du Fossat (1153).

2. *Pons* de Gardouch (1153).

3. *Arnaud* du Fossat (1152).

III. *Guillaume* de Gardouch, vivant en 1153, donna à l'Hôpital St-Jean de Jérusalem au mois de Juillet 1153 l'Eglise & le Fief de Crabe Scourade de Gagnac. Il eut pour fils *Pierre* de Gardouch, qui suit.

IV. *Pierre* de Gardouch eut pour fils *Guillaume-Pierre* de Gardouch qui suit.

V. *Guillaume-Pierre* de Gardouch, vivant en 1271, qualifié Chevalier, fit donation au Prieuré de Prouille, l'an 1272, des Fiefs qu'il avoit à Venaftville, & au Villars & lieux circonvoisins.

Ses enfans furent,

1. Autre *Guillaume-Pierre*, qui suit.

2. *Arnaud* de Gardouch, Chevalier Hospitalier, Commandeur de Saint-Michel de Lanés, qui s'obligea l'an 1279 envers *Bernard* de Mauvoisin à une redevance de dix sols annuels, en reconnoissance d'une donation qu'il avoit faite à sa Commanderie.

VI. *Guillaume-Pierre* de Gardouch, qualifié Damoiseau, Seigneur de Mauremont, Venaftville, Mongailhard, Coseigneur de Gardouch, vivant en 1271.

Il eut pour enfans;

1. *Sicard* de Gardouch, qui suit.

2. *Guillaume-Pierre* de Gardouch, Damoiseau, qui échangea, l'an 1328, certaine censive avec le Couvent de Prouille.

VII. *Sicard* de Gardouch, Seigneur de Mauremont, Mongailhard, Venaftville, Gardouch, Damoiseau, naquit en 1313 : il mourut en 1359, pere de *N.* de Gardouch, qui porta son nom & ses Terres dans la Maison de Puibusque, & fut mere de *Raymond* de Puibusque, Chevalier & Chambellan du Roi.

Branche des Seig. de Vasiége.

I. *Bertrand* de Varagne, dont il a été parlé ci-dessus, & *Guillaume* de Vasiége son frere, pour assurer à perpétuité à leur postérité la domination de la Ville de Vasiége, passerent un traité portant promesse de ne la céder à personne. Cet acte fut passé dans leur jeunesse l'an 1130. Il mourut entre l'an 1174 & l'an 1184: il eut de sa premiere femme,

1. *Raymond* de Varagne, Chevalier, qui continua la branche de son nom, de laquelle il sera parlé ci-après.

2. *Bernard* de Gardouch, Damoiseau, mort sans alliance, (1207).

3. *Guillaume* de Varagne (1224), pere de *Gauffrid* de Varagne, Connétable & Gouverneur de Carcassonne (1271), & de *Florent* de Varagne, Chevalier, Amiral du Roi (1271).

De sa seconde femme, Madame *Ave* de Vasiége, il eut,

4. *Arnaud* de Vasiége, qui continua la branche de son nom.

5 & 6. *Hugues* & *Guillaume* de Vasiége (1197).

II. *Arnaud* de Vasiége, Coseig. d'Aiguevives, Mongiscard & d'Aimé (1184), signa avec ses freres le 4 du mois d'Oct. 1184 un second traité pareil à celui de leur pere sur la Ville de Vasiége; mais bientôt après il échangea la moitié de la Ville de Vasiége avec

Raymond VII, Comte de Toulouse, le 14 Janvier 1251, avec les portions que ledit Comte possédoit au Chateau de Gardouch, à la Bruyere & au Fort de Mourvilles. Ses enfans furent,

1. *Bertrand* de Vasiége, Chevalier (1271), qui continua la branche.

2. *Guillaume* de Vasiége.

Arnaud de Vasiége épousa en secondes noces Dame *Astorgue*, dont il n'eut point d'enfans.

III. *Bertrand* de Vasiége, Coseigneur de Gardouch, Aiguevives, Mongiscard, fut pere,

1°. De *Bertrand* de Vasiége, qui continua la branche (1271).

2°, D'*Arnaud* de Vasiége, Chevalier (1271): il prêta serment de fidélité en 1271, au Commissaire du Roi, pour la réunion de la Comté de Toulouse à la Couronne. Il épousa Dame *Condor*, dont il eut,

1. *Guillaume* de Vasiége (1288).

2. *Arnaud* de Vasiége, Chevalier (1307).

3. *Hugues* de Vasiége, Damoiseau, qui épousa Dame *Gaussine*, dont il n'eut point d'enfans.

Ces Seigneurs vendirent le 4 Février 1280, au Couvent de Prouille, des censives qu'ils avoient.

IV. *Bertrand* de Vasiége (1280), Chevalier, Coseigneur de Gardouch & de Ceyré, donna l'an 1280 des Coutumes à la Ville de Gardouch. Il épousa Dame *Raymonde* de Villars, qui lui donna pour enfans,

1. *Bertrand* de Vasiége, qui suit.

2. *Jean* de Vasiége, Chevalier Templier.

V. *Bertrand* de Vasiége, Damoiseau, Coseigneur de Gardouch, Ceyré, Fanjaux, &c. Ayant eu des démêlés avec *Gaillard* & *Guillaume-Arnaud* de Varagne, freres, Chevaliers, ses cousins, il les tua en duel. Comme ces derniers étoient de grands Capitaines, il s'attira la colere du Roi *Philippe le Bel*. *Bertrand* se retira dans les Etats du Roi de Majorque. *Philippe-le-Bel* écrivit le douze Octobre treize cent huit à *Jacques*, Roi de Majorque, pour qu'il lui livrât *Bertrand*, ce qu'il refusa. Quelque tems après *Bertrand* revint chez lui: il mourut vers l'an 1327, pere de *Raymond-Guillaume*, ci-après.

VI. *Raymond-Guillaume* de Vasiége, Chevalier, Coseigneur de Gardouch (1353), épousa Dame *Jeanne*, dont on ignore le surnom: il n'en eut point d'enfans.

Ainsi finit la branche de Vasiége, issue du second mariage de *Bertrand I* de Varagne, mort vers l'an 1174, avec Dame *Ave*. La fortune de cette branche fut, à la mort de *Raymond-Guillaume*, généralement dispersée.

Branche des Seigneurs de Varagne.

II. *Raymond* de Varagne, Chevalier, Coseigneur de Gardouch, Gardouch-Subra, Vieillevigne, la Garde, Monferran, Vignonet, Montesquieu (1227), fils aîné de *Bertrand* de Varagne, & de sa premiere femme, dont on ignore le nom, se rendit redoutable par les dévastations qu'il fit chez ses voisins, & chez les Religieux de Boulbonne, de l'Ordre de Saint Bernard. Pour les arrêter. La Ville de Toulouse lui fit la guerre: elle prit fin par un Traité de Paix conclu l'an 1227, dans lequel intervint

intervint pour garant le Seigneur *Bernard* de Gardou son frere, Damoiseau.

Ses enfans furent,

1. *Hugues* de Varagne, qui suit.

2. *Bernard* de Gardouch, décédé sans alliance (1271).

3. *Raymond* de Varagne (1271), lequel, & ses deux freres, prêterent le serment de fidélité au Commissaire du Roi envoyé dans le Toulousain, pour prendre possession dudit Pays. De lui naquirent,

1. *Arnaud-Guillaume* de Varagne, Chevalier (1307), mort sans avoir été marié.

2. *Gaillard* de Varagne, Chevalier (1307), se maria en premieres noces avec Dame *Anne* Orpaix de la Tour de Laurac, & en secondes noces avec Dame *Condor* de Verniolle : il eut deux fils, morts sans postérité, *Hugues* de Varagne (1313), & *Aymard* de Varagne (1312).

Arnaud-Guillaume & *Gailhard* furent tués en duel en 1307, par *Bertrand* de Vaiiége leur cousin.

4. Dame *Gaude* de Varagne, leur sœur, recueillit la plus grande partie de leur succession par la mort de leurs deux fils, *Hugues* & *Aymar*, qu'elle apporta (par son mariage) à *Arnaud* de Vaure, Damoiseau, Seigneur de la Ville de Lavaur, ayeul de *Marquise* de Vaure, épouse de *Bernard* de Varagne, qui suivra.

III. *Hugues* de Varagne, Chevalier (1271), qualifié de *Monseigneur* dans des titres de l'an 1293, Coseigneur de Gardouch, Ceyré, Lagarde, Vignonet, Montferrand, Vieillevigne, Montesquieu, prêta le serment de fidélité pour la succession de la Comté de Toulouse à la Couronne, entre les mains de *Florent* de Varagne, Chevalier, Amiral du Roi, son Cousin, Commissaire du Roi *Philippe le Hardi*, pour le recevoir. Ses enfans furent ;

1. *Izard*, qui suit.

2. *Guillaume* de Varagne, Chevalier (1313), pere d'*Hugues* de Varagne, Chevalier (1352), ce dernier, pere de *Sicard* de Varagne, Damoiseau (1378), qui épousa Dame *Roger*, de *Guillaume* de Varagne (1371) & de *Bertrande* de Varagne, qui épousa *Germain* d'Escaslés, à qui elle porta la succession de ses deux freres, morts sans enfans.

3. *Arnaud*, mort l'an 1317, pere d'*Hugues* de Varagne (1317), de *Bernard* de Varagne (1366), de *Guillaume* de Varagne (1333), de *Bernard-Raymond* de Varagne (1364), qui fut pere de *Gaillard* de Varagne (1364), d'*Hugues* de Varagne (1361), morts sans alliance.

4. *Gaillard* de Varagne, Chevalier (1334), qui épousa Dame *Rique* de Hautpoul.

5. *Bernard* de Varagne (1334), Religieux de Saint Benoît à Montolieu.

IV. *Izard* de Varagne, Chevalier, Coseigneur de Vignonet, Montferrand, Cumiés, Ricaud, Fajac, Gardouch, Castelnaudari, épousa une fille de sa Maison, surnommée *de Manso*, établie dans le Diocèse de Mirepoix : il fut pere de,

1. *Bernard* de Varagne, qui suit.

2. *Bertrand* de Varagne (1341), qui épousa *Agnès* de Hautpoul.

3. *Guillaume* de Varagne, Chevalier (1341).

4. *Arnaud* de Varagne (1341), Religieux de Saint Dominique.

5. *Braïde*, Religieuse de Saint Dominique.

6. *Cardonne*, qui épousa *Roger*

de Mirepoix, descendant des anciens Seigneurs de cette Ville, exterminés par les Croisés.

V. *Bernard* de Varagne (1357), Damoiseau, Coseigneur de Gardouch, Reneville, Lagarde, Villefranche, Saint-Rome, Vieillevigne, Ceyré, Montferrand, Vignonet, Saint-Félix, Révél & Soreze, &c. se maria en premieres noces avec *Népauze* de Château-verdun, en secondes noces avec sa cousine Dame Marquise de Vauré, fille de *Guillaume* de Vauré, Damoiseau, Seigneur de la Ville de Lavaur, & de *Garcinde* de Dupui, sur la dispense qu'il en obtint du Pape l'an 1349.

Bernard fut Gouverneur de Saint Fiquier : il testa en 1341. Par son testament il veut être porté à l'Abbaye de Boulbonne, pour y être inhumé dans une Chapelle qu'il voulut y être bâtie & dédiée à Saint Martin ou à Saint Georges : il ordonna qu'un Prêtre, à la nomination de ceux de sa race, y diroit journellement des Messes : il legua à trente pauvres filles la valeur de ses Livres, dont il avoit fait une collection considérable. Le Roi *Jean*, dit le Président Haynault, n'en avoit qu'une vingtaine, & *Charles V* son fils, parvint à en rassembler environ cinq cents.

Ses enfans du premier lit furent,

1. *Gaillard* de Varagne, qui suit.

2. *Orpaix* de Varagne, morte dans l'enfance en 1341.

3. *Izard* de Varagne, Damoiseau (1416) : il prêta serment de fidélité au Roi *Charles VI*, à Toulouse au mois de Décembre 1389 : il fut pere par Dame *Elips* de Castillon, des Seigneurs *Gaillard* de Varagne, Damoiseau, & *Jean* de Varagne, aussi Damoiseau. Ces deux freres se signalerent au siége du Château de Lourde, l'an 1407. *Charles VI* leur accorda des Lettres de rémission pour certain meurtre, *à raison*, est-il rapporté dans lesdites Lettres, *de leur haute & illustre naissance, & des services signalés par eux & par leurs ancêtres à lui rendus, & aux Rois ses prédécesseurs.*

Jean fut Viguier de Toulouse, & Capitoul l'an 1412.

Il épousa *Jeanne* Dambrin de Montastruc : il mourut le 9 Avril 1441, ainsi que son fils *Charles*, mort dans l'enfance le 7 Avril 1443, & *Marquise* de Varagne, morte le 6 Novembre 1442.

Second lit.

4. *Soubeiran* de Varagne (1366), Religieux de Saint Benoît.

5. *Sclarmonde* de Varagne (1361), mariée successivement, 1°. à *Pierre* de Clergue; 2°. à *Jean* de Meritains; 3°. à *Pierre* Rigault de Vaudreuil; 4°. à *Pierre* de Gameville de Montpapou; & 5°. à *Bernard* de Villeneuve-la-Crouzille.

Izard de Varagne eut un bâtard, *Bertrand* de Varagne (1430), qui épousa Dame Faureze, dont il n'eut point d'enfans : il mourut l'an 1430.

VI. *Gaillard* I de Varagne, Damoiseau (1410), Seigneur de la Garde, Lampaud, Serviès, Vieillevigne, Gardouch, épousa l'héritiere de la Maison de Peites, qui lui porta en dot les Terres de Lampaud & de Serviés : il mourut dans une extrême vieillesse, l'an 1420.

Ses enfans furent,

1. *Gaillard II*, qui suit.

2. *Bernard* de Varagne, qui fut

un de ceux qui délivrerent en 1438 le Château & la Ville de Sainte-Gabelle des Routiers qui en avoient fait leur place d'armes.

3. *Andrée*, mariée avec *Jacques* de Dumont de Rouaix, un Mardi du mois de Janvier 1407.

4. *Philiberte*, mariée avec *Arnaud* de Plagnolle, Damoiseau, Seigneur de Saint-Germier, mere d'une fille unique, *Jeanne* de Plagnolle, morte dans l'enfance.

VII. *Gaillard II* de Varagne, Damoiseau (1463), Baron de Bélesta, de Roqueville, de Lampaud, Coseigneur d'Escaslés, Saint-Félix, Mourvilles, Lagarde, Gardouch, Vieillevigne, épousa *Brune* de Roqueville, fille unique d'*Alzias* de Roqueville, Baron de Bélesta : il rendit hommage de ses Terres à *Louis XI*, Roi de France, un Lundi 7 Juin 1463, dans la Salle de la Tréforerie de Toulouse, où ce Prince étoit logé : il laissa de son mariage,

1. *Gaillard III* de Varagne, Damoiseau, qui suit.

2. *Imberte* de Varagne, mariée à *Antoine* de Montesquieu Coustaussa (1443).

3. *Bertrand* de Varagne, épousa en 1471 *Jeanne* d'Aranave, dont il eut, 1. *Guillaume* de Varagne (1488); 2. *Marguerite* de Varagne (1488), qui épousa *Gabriel* de Gavarret; 3. *Claire*, mariée à *Bernard* Ravainh; 4. *Jean* de Varagne (1508), pere de *Marthe* de Varagne (1531), qui épousa *Mathieu* de Montauriol; 5. *Françoise* de Varagne (1549), qui épousa *Jacques* de Gach.

4. *Jean* de Varagne, Prieur Commendataire du Prieuré Sainte-Marie de Pierrepertuse & de Lavelanet (1494).

VIII. *Gaillard III* de Varagne de Bélesta, Damoiseau (1509), Baron de Rieux, les Caslés, Mourvilles, Coseigneur de Saint-Félix, Saint-Paulet, Juges, Lesbauch, Gardouch, Vieillevigne, Lagarde, fut un des principaux Seigneurs que le Roi commit par ses Lettres datées du 11 Octobre 1465, pour mettre sous sa main le temporel de l'Archevêché de Toulouse, durant le Schisme qui agita cette Ville après la mort de *Pierre* de Saint-Martial son Archevêque : il se maria le 5 Février 1448 avec *Marguerite* de Plagnolle, & en secondes noces avec *Jeanne* de la Tour : il testa le 17 Août 1497, & laissa de son mariage,

1. *Gaillard IV* de Varagne, qui suit.

2. *Jeanne* de Varagne (1497), mariée avec *Pierre* d'Aban, Chevalier, Baron de Roquenegade.

3. *Arnaud* de Varagne (1512), Religieux de Saint François.

4. *Pierre* de Varagne (1497), mort jeune.

5. *Marie* de Varagne, mariée avec *Gaubert* de Fanjaux de Mirepoix, 1516.

6. *Flore* de Varagne, mariée le 11 Novembre 1511 à *Gui* d'Elpech, Seigneur de Cugnac & de Crameaux.

IX. *Gaillard IV* de Varagne-Bélesta, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Rieux, Mourvilles, les Caslés, Saint-Félix, Saint-Paulet, Gardouch, Vieillevigne, &c. Il épousa le 20 Janvier 1494 *Helene* du Vivier, fille de Haut & Puissant Seigneur *Guillaume* du Vivier, & autres Terres. Il mourut l'an 1530 : il eut pour enfans,

1. *Gaillard V* de Varagne, qui suit.

2. *Pierre* de Varagne, Prieur de Pierrepertuse, Chanoine de Saint-Sernier de Toulouse, mort

vers l'an 1570.

3. *Savarit* de Varagne, destiné à l'Etat Ecclésiastique, mort dans l'enfance (1513).

4. *Olivier* de Varagne, mort dans l'enfance (1517).

5. *Raymond* de Varagne (1530): il se maria avec *Mangete* de Thuri, & mourut le 2 Novembre 1565.

6. *François* de Varagne épousa le 15 Juillet 1534 *Barthelemi* de Lavergne, Seigneur de Montbazin, Gouverneur de Salulce.

7. *Antoine* de Varagne (1527) fut la tige de la branche de Biés, aujourd'hui éteinte: il fut pere de *Louis* de Varagne-Biés, d'*Antoine* de Varagne-Biés (1570), de *François* de Varagne-Biés (1583), qui fut pere de *Philippe* de Varagne Biés, lequel eut pour fils *Geraud* de Varagne-Biés. Ainsi finit la branche de Biés.

X. *Gaillard V* de Varagne-Bélesta, Chevalier (1566), dit le Capitaine Gardouch, Baron de Bélesta, Seigneur de Mourvilles, les Cassés, Saint-Félix, Saint-Paulet, Gardouch, Vieillevigne, se maria avec *Jeanne* de Rigaud de Vaudreuil (21 Mars 1528), fille de *Vital* de Vaudreuil, Baron d'Oriac, & de *Catherine* Lauziere-Thémines. Il testa en 1562, & mourut en 1566: il eut pour enfans,

1. *Jean* de Varagne, qui suit.

2. *Isabeau* de Varagne (1562).

3. *Jeanne* de Varagne (1562), mariée à *Antoine* de Toulouse, Lautrec, Montsa, Saint-Germier.

4. *Catherine* de Varagne, mariée le 20 Mars 1562 à *Antoine* de la Tour: elle mourut sans enfans dans l'année de son mariage.

5. *Françoise* de Varagne, Religieuse au Monastere des Nonenques: elle quitta cet état pour se marier le 18 Juin 1566 à *François* de la Tour.

6. *Honorée* de Varagne (1562), morte dans l'enfance.

7. *Hector* de Varagne, bâtard, appellé le Capitaine Gardouch, Capitaine d'une Compagnie de cent Lances, tué à la Bataille de Jarnac, donnée le 13 Mars 1569.

XI. *Jean* de Varagne-Bélesta, Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes d'Armes, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Seigneur de Mourvilles, les Cassés, Agux, Tremoulet, Coseigneur de Saint-Félix, Saint-Paulet, Gardouch, Vieillevigne: il se trouva au siége de Mets, à la prise de Calais sur les Anglois, à l'expédition que le Duc de Guise fit l'an 1558 dans la Picardie & dans le Luxembourg, à la Bataille de Dreux, gagnée sur les Religionnaires: il épousa le 23 Novembre 1574 *Anne* de Bazillac, fille de *Jean* de Bazillac, & de Dame *Anne* de Rochechouard, tante de *François* du Plessis de Richelieu, pere du Cardinal: il fut tué dans son Château de Bélesta, par les Religionnaires, au mois d'Octobre 1585, laissant de sa femme, qui lui survécut,

1. *Louis-Girard* de Varagne, qui suit.

2. *Jean-Antoine*, tué en duel à Bordeaux au mois d'Oct. 1601.

3. *Charles* de Varagne, Capitaine aux Gardes, mort à Paris le 13 Février 1646: il avoit été marié avec *Suzanne-Marie* de Saint-Germain, dont il n'eut point d'enfans.

4. *Jeanne-Charlotte* de Varagne, mariée en 1596 à *Guillaume* de Vauré, Seigneur de la Bastide-Carlipa.

5. *Marguerite* de Varagne, morte en 1594.

XII. *Louis-Girard* de Varagne, Baron de Bélesta, Seigneur de Gardouch, de Mourvilles, les Caffés, Agux, Trémoulet, Coseigneur de Saint-Félix, épousa le 7 Novembre 1596 *Marie* de Cheverry de la Réole, fille de *Pierre*, Baron de la Réole, & de *Bourguine* de Dufort de S. Jorry: il testa le 17 Août 1629, & mourut le 29 Mai 1634. Il eut pour enfans,

1. *Paul* de Varagne, qui suit.

2. *Anne* de Varagne, mariée le 5 Novembre 1624 à *Jean-Blaise* de Garaud-Castillon.

3. *Paule* de Varagne, qui se maria avec le Baron de Tauriac.

XIII. *Paul* de Varagne, Baron de Bélesta, Seigneur de Gardouch, Coseigneur de Saint-Félix, se maria le 17 Août 1627 avec *Marie* de Lordat, fille de *Jean*, Baron de la Bastide, Calleneuve, & de Dame *Jeanne* de Genibrouse. Ses enfans furent,

1. *Louis* de Varagne, qui suit.

2. *Michel*, tué en Flandres, dans sa dix-neuvieme année.

3. *Anne* de Varagne, Religieuse à l'Annonciade d'Albi.

XIV. *Louis* de Varagne, Baron de Bélesta, Seigneur de Gardouch & de Massanés, fut fait Capitaine de Chevaux-Légers à l'âge de vingt ans; il se maria avec *Jeanne* d'Arjeac de Savensa-Morlhon, le 6 Novembre 1651, fille de *Pierre* d'Arjeac, Baron de Savensa, & de Dame *Marie* la Valette-Cornuson. *Louis* mourut vers l'an 1675: il eut pour enfans,

1. *Charles* de Varagne, qui suit.

2. *Jean* de Varagne, Docteur en Théologie, Prieur de Saint-Michel de Castelnau d'Elébezoit.

3. *N...* de Varagne, Capitaine au Régiment de Castres.

4. *Marguerite* de Varagne, Religieuse de l'Annonciade d'Albi.

5. *Françoise*, Religieuse à l'Abbaye de Villemeur.

6. *Anne* de Varagne, mariée à *Jean-Sébastien* de Roquefort-Marquein de Salles.

7. *Marie-Anne* de Varagne, mariée à *N...* de Prohenques.

XV. *Charles* de Varagne, Seigneur de Gardouch-Bélesta, Massanès, fut Page du Roi à la Grande Ecurie, puis Cornette au Régiment Royal Roussillon, Capitaine de Cavalerie dans celui de Dauphin Etranger, & Mestre-de-Camp en 1703: il épousa le 20 Novembre 1686 *Marie* de Roquefort de la Palue de Marquein, sœur de *Charles* de Roquefort, mort en 1748, Grand-Prieur de Saint Jean de Jerusalem de Toulouse, & fille d'*Antoine* de Roquefort & de *Marie* Darnauc d'Ornolac: ils moururent tous les deux en 1726. Ils eurent pour enfans,

1. *Jean-Charles*, qui suit.

2. *Jean-Sébastien* de Varagne, né à Bélesta en Mars 1696, reçu Chevalier de Malte en 1713, Enseigne au Régiment de la Marche, Infanterie, en Janvier 1712, Aide-Major du même Régiment en Juillet 1714, Capitaine au même Régiment en Décembre 1714, s'est trouvé à la Bataille navale de Passava, & au siége de Barcelone, fut en Pologne, fit la fameuse campagne de Dantzick, fut envoyé en France par la Czarine, pour rendre compte à la Cour des raisons qu'elle avoit pour garder les trois Régimens de Périgord, la Marche, Blaisois, en ôtage, jusqu'à ce qu'on lui eût rendu la Frégate nommée Mittau, qui

avoit été prise près de Coppenhague par cinq Vaisseaux du Roi commandés par M. du Barrail ; a eu la Command. de Poucharramet en 1749, celle de Douzens en 1759, a été nommé Bailli Grand-Croix de l'Ordre de Malte le 18 Décembre 1759.

3. *Louis-Hippolite* de Varagne de Gardouch, né le 18 Juillet 1700, reçu Chevalier de Malte de Minorité le 19 Mars 1701, a la Commanderie de la Tronquiere.

4. *Jean* de Varagne de Gardouch, né en 1704, appellé le Chevalier de Roqueville, Chevalier de Malte, mort.

5. *Claire* de Varagne de Gardouch, Religieuse aux Cassès, morte.

6. *Anne* de Gardouch, mariée à *Etienne* de Cabriol, Sénéchal de Castres, morte sans enfans.

7. *Marie-Anne* de Gardouch, Religieuse de l'Annonciade à Albi.

8. *Catherine* de Gardouch, Religieuse à l'Annonciade à Albi.

XVI. *Jean-Charles*, né Marquis de Gardouch, Seigneur de Bélesta, Beaupui, Brignamont, Stramiac, Cépet ; la Bastide Saint-Sernin, Villariès, Fignan, Bar, Saint-Clément, Cazillac, Coseigneur de la Ville de Brives en Limosin, né à Bélesta le 28 Octobre 1695, a été Page du Roi à la Grande Ecurie au mois d'Avril 1713, Cornette au Régim. d'Anjou, Cavalerie, en 1715, s'est marié en Juillet 1724, avec *Marie-Thomasse* de Juliard, fille de Messire *François* de Juliard, & de *Marie* de Théfan, née le 14 Janvier 1700 : il a pour enfans,

1. *François* de Varagne-Bélesta, qui suit.

2. *Antoine-Joseph*, né à Toulouse le 5 Décembre 1732, reçu Chevalier de Malte, mort à Paris en 1741.

3. *N*... de Varagne-Gardouch, morte dans l'enfance.

4. *N*. . de Varagne-Gardouch, morte dans l'enfance.

5. *Marie-Charlotte* de Varagne-Gardouch, née le 15 Août 1741, mariée le 10 Novembre 1762 à *Charles-Madeleine* de Preissac, Vicomte d'Esclignac, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Capitaine de Gendarmerie.

XVII. *François* de Varagne-Gardouch, Marquis de Bélesta, Seigneur de Bar, Saint-Clément, Cazillac, Coseigneur de la Ville de Brives en Limosin, Seigneur de Château-Regnault, la Poissonniere, Artois, Crozon, Poulmic, Rosmadec, &c. né à Toulouse le 10 Juin 1725, a été Mousquetaire du Roi dans la premiere Compagnie le 13 Juillet 1745, second Cornette des Chevaux-Légers, sous le titre d'Orléans, le 20 Janvier 1747, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes sous le titre de Berry le premier Février 1749, Mestre-de-Camp de Cavalerie le 26 Mai 1757, s'est marié, contrat signé par le Roi & la Famille Royale 8 Juin, célébr. 11 Juin 1752, avec *Marie-Charlotte* de Rousselet de Château-Regnault, née le 20 Septembre 1728, fille d'*Emmanuel* Rousselet, Marquis de Château-Regnault, Lieutenant Général de la Province de Bretagne, & d'*Anne-Julie* de Montmorenci-Fosseux. La Marquise de Bélesta a été nommée en Juin 1752 une des Dames de Mesdames *Victoire*, *Sophie* &

Louise, & est sœur de la Comtesse d'Estaing

La Maison de Gardouch porte pour armes : *d'or à la croix de sable*, ayant pour Supports : *Deux Guerriers des Croisades vêtus de leurs dalmatiques, sur lesquelles sont encore les armes, portant chacun un étendard, sur lequel aussi sont les armes.* Pour cimier : *un griffon & un casque ouvert.* Devise : *NULLI CEDO.* Cri de guerre : *Deo juvante.*

Voy. les Archives du Château de Gardouch, Trésor des Chartes du Roi, Archives de Boulbonne, du Grand-Prieuré de Toulouse, de l'Ordre de Malte, du Couvent de Prouille, &c. & l'Histoire de Languedoc de Dom Vaissette; Histoire de France par Mezeray, Daniel & de Thou; Histoire des Comtes de Toulouse, par Câtel; Annales de la Ville de Toulouse, par la Faille.

VIELCHASTEL. Famille originaire de Bourgogne, établie dans l'Auxerrois.

Philippe de Vielchastel, Chevalier, Seigneur de Tallan, près Dijon, fut Lieutenant Général du Duc *Jean* de Bourgogne, qui fut tué à Montereau. Ledit *Philippe* de Vielchastel, Seigneur de Tallan, de Deplésir, tomba en une grande maladie, & séjourna pour se faire guérir à Bray-sur-Seine, & puis il se fit porter au Château de Courtenay : ayant recouvré sa santé il voulut se retirer en son Pays natal, où il avoit de grands biens; mais M. l'Archevêque de Reims, qui l'affectionnoit, le retint auprès de lui & le présenta ensuite au Roi, qui connoissant sa bravoure, lui donna un Régiment pour aller assiéger Montallan, près Courtenay, qui étoit un Fort où quelques Troupes Angloises s'étoient retirées : ledit Talan les pressa de si près, qu'il les contraignit à venir à composition, de sorte que les Anglois quitterent la Place, qui demeura presque entierement démolie.

Ledit Tallan demanda ce Fort en tel état qu'il étoit, mais le Roi le lui refusa, en disant que ce Fort étoit ruiné, & qu'il vouloit lui donner quelque chose de mieux : mais comme il le demanda derechef, il lui dit : » Tallan, je vois bien que tu veux » être *mon Tallan*, afin que tu » ayes bon courage de servir » aussi bien un Roi, comme tu » as servi un Duc ; je te laisse ce » Fort en attendant mieux ; mais » je veux que doresnavant tu en » portes le nom, & au lieu de » *Tallan*, tu prendras pour nom » *Montallan.* « Depuis ce tems ce nom est demeuré à cette Famille. Il a passé à *Eugénie* de Vielchastel, qui vendit Montallan en 1716.

Ledit *Philippe* de Vielchastel fit rétablir ledit Château de Montallan, & eut pour fils *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Montallan; lequel fut Gouverneur de Sens, & mourut au service du Roi le 28 Avril 1473. Il étoit Maître d'Hôtel du Roi : ce fut lui qui conseilla aux Sénonois de s'humilier lorsque le Roi voulut ruiner la Ville, pour la rébellion qu'ils avoient faite à sa justice à cause du jeu de *Taquemain.* Il épousa *Marguerite* de la Coudre, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Potera, & de *Perrette* Bouveau.

Ledit *Pierre* de Vielchastel de

Montallan eut un fils nommé *Jean*, Chevalier, Seign. de Montallan, Gouverneur de Château-Chinon. Il épousa le 25 Février 1513 *Adrienne* de Viefvre, fille de *Bertrand*, Chevalier, Seig. de Pruniere; duquel mariage est sorti *Philippe* de Vielchastel, &c. Seigneur de Montallan, qui alla en Italie sous le Roi *Charles VIII*. De lui est sorti,

Philippe de Vielchastel, Ecuyer, Seign. de Montallan, qui épousa le 5 Septembre 1548 *Anne* de Guibert; d'où sont sortis plusieurs enfans, entr'autres, *René* de Vielchastel, qui mourut au siége de Montauban, Capitaine des Carabiniers. Il avoit épousé *Madeleine* Bréchard, veuve d'*Eustache* du Deffend, Chevalier, Seigneur de Saint-Loup, dont il n'eut point d'enfans.

Un autre fils nommé *François* de Vielchastel, Ecuyer, Seigneur de Montallan, qui épousa le 23 Mai 1557 *Marie* le Royer, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Geneste, & de *Perrette* Bouveau, qui eurent pour fils *Jean* de Vielchastel, & *Jacques* de Vielchastel.

Ledit *Jean* de Vielchastel, Chevalier, Seigneur de Montallan, étant Lieutenant des Mousquetaires, se signala aux approches de Montpellier, où il fit quitter, accompagné de huit de ses camarades, un moulin qui étoit investi par cent hommes du Parti contraire : il y reçut un coup de feu qui lui perça le bras. Le Roi, pour le récompenser, lui donna le nom de son jeune *Biron*. Il fut ensuite Capitaine de ladite Compagnie des Mousquet. Gris, Lieutenant Général des Armées, Gentilhomme ordinaire & Maître d'Hôtel de la Maison du Roi; ensuite Gouverneur des Ville & Château de Bar & Pays Barrois. Il épousa *Susanne* de Belly-Bonnainvilliers, parente des Comtes & Barons de Courtenay, & des MM. de Rambures, dont les enfans ont formé plusieurs branches, tel que *Louis* de Vielchastel, Marquis de Montallan, qui a eu d'*Eugénie* de Vielchastel une fille qui a épousé *N.* . . . Lombard, Seigneur d'Armenonville; dont *N.* . . Lombard d'Armenonville; & une fille, qui a épousé *N.* . . Chaillon, Seig. de Gonville.

Un autre fils, *Louis* de Vielchastel, Chevalier, Seigneur de Mardilly, qui a eu pour enfans,

Jean-Baptiste de Vielchastel, Chevalier, Seigneur d'Heminvillée en Picardie; & a laissé une fille, *Louise* de Vielchastel, qui a épousé *N.* Mathamcour, Chevalier, Seigneur de Godehar, Lieutenant-Colonel de Royal-Artillerie, & ensuite Maréchal-de-Camp. Ils ont laissé trois fils, dont deux Chevaliers de Malte, tués au service du Roi; & le troisieme, *N.* . . Mathamcour-Godehar, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Heminvillée, qui a épousé la fille de M. le Marquis de Querieu, en Picardie.

Il y a encore eu une fille de *Jean* de Vielchastel, qui a épousé *N.* de Flavigny, Chevalier, Seigneur de Renansart, en Picardie, & ayeul de *N.* de Flavigny, Chevalier, Seigneur de Renansart, ci-devant Capitaine de Gendarmerie.

Jacques de Vielchastel, fils de *François*, & frere de *Jean*, Che-

valier, Seigneur de la Chaumerie, la Geneste, a été Capitaine des Carabiniers du Roi : il épousa le 22 Juillet 1622 *Catherine* de Grillet, fille de *Balthasar*, Ec. Seigneur de Brison, en Brie, & de *Marguerite* le Riche sa femme, dont,

Louis de Vielchastel, Chevalier, Seigneur de la Geneste & la Motte-Jully, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Colonel, & Aide-de-Camp de M. le Duc d'Epernon. Il épousa le 23 Fév. 1648 *Lucie* de la Couldre, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Vincelle, en Bourgogne, & d'*Anne* de Pailleau, qui ont laissé pour fils,

Jean-Baptiste de Vielchastel, Chevalier, Seigneur de la Motte-Jully, Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, qui a épousé le 27 Novembre 1699 *Agnès* de Françure, d'une ancienne Maison de Picardie, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur d'Hiancour, & de *Marie* de Charmolue ; duquel mariage est issu,

Charles de Vielchastel, Chevalier, Seigneur de la Racine, a épousé 13 Février 1739 *Marie-Anne* de Lenfernat de Villars, fille de *Gaston-Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur d'Anieres, Villars, la Grange-Rouge, Crotteau & du Marquisat de Taver, & d'*Anne* de Marsangy, mort en 1749. De ce mariage est née une fille, *Marie-Charlotte* de Vielchastel.

Charles de Vielchastel a épousé en secondes noces *Catherine-Gabrielle* Dupé de Louesme, fille de *Pierre* Dupé, Chevalier, Seigneur, Marquis de Louesme, & de *Françoise* de la Vergne, dont point d'enfans.

Armes : *d'azur à trois lions rampans, couronnés, armés & lampassés de même, & deux lions pour supports.*

VILLE-sur-Ilon : Château, Bourg & Seigneurie en Lorraine, au Bailliage de Vosges, à trois lieues de Mircourt, a donné son nom à une Maison de l'ancienne Chevalerie (*a*), illustre avant le onzieme siecle.

Gilbert, Seigneur de Ville, s'engagea par traité l'an 1097 à défendre l'Abbesse d'Epinal des incursions qu'on faisoit sur ses Terres, sous la condition qu'il auroit l'Avouerie de Faveroles, & la qualité de Seigneur de St. Gouery.

Janin de Ville, Chevalier, vivoit en 1149, comme il est marqué au Cartulaire de l'Abbaye de Verdun, acte 38. *Savary* de Ville, aussi Chevalier, vivoit dans le même tems. *Erard* de Ville, Lieutenant Général au Gouvernement du Duché de Lorraine en 1220 (*b*), épousa *Isabelle* de Bourgogne. *Marie* de Ville, qui vivoit en 1202, fut femme de *Raoul* de Roye, second fils de *Raoul* de Roye, & eut pour fille *Marie* de Roye (*c*), mariée en secondes noces à *Bouchard V*, Comte de Vendôme, tutrice de ses enfans l'an 1271. On trouve

(a) *Dissertation Historique sur l'ancienne Chevalerie de Lorraine, imprimée à Nancy en 1763*, pag. 175.

(b) *Dissertation citée sur l'ancienne Chevalerie de Lorraine*, pag. 76.

(c) *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VIII, pag. 14, lettre D ; pag. 716, lettre C.

vers le même tems *Marie* de Ville, mariée à *Philippe* de Henaut, cousin de *Baudouin*, Empereur de Constantinople (*a*). *Villaume*, Seigneur de Ville, eut pour fils, *Vaultier*, qui épousa *Helind* en 1249, & rendit avec elle à l'Eglise de Saint Paul les hommages qu'ils avoient à Ennemont.

Simon de Ville, un de ses descendans, fut pere d'*Androuin*, Seigneur de Ville, & aussi de *Jean* de Ville, qualifié de cousin par le Duc *Raoul*; d'*Isabelle*, *Etiennette*, *Béatrix*, & *Marguerite* de Ville, Dames de l'Eglise de Remiremont en 1336 (*b*); & de *Villemette* de Ville, XIe. Abbesse d'Epinal en 1340 (*c*). *Androuin* de Ville épousa *Jeanne* d'Amance, sœur de *Jacques*, depuis Maréchal de Lorraine; & fut pere par elle de *Jean* de Ville, & de *Jeanne* de Ville, femme de *Burneguin* de Savigny (*d*). *Jean*, Seigneur de Ville, né en 1345, & eut pour femme *Marguerite* de Villars-sur-Sel (*e*); dont *André*, Seigneur de Ville, *Alix*, Doyenne de Remiremont (*f*) en 1432; *Philippe*, Evêque de Toul; & *Henri*, aussi Evêq. de Toul (*g*). *André*, Seigneur de Ville, vivoit en 1420, il épousa *Isabeau* d'Epinal (*h*); de laquelle il eut *Antoine*, Seigneur de Ville; *Andreu*, Seigneur de Domp-Julien; *Yolande* de Ville; *Arnoul*, Avoué d'Epinal, marié à *Catherine* de Saint-Loup; *Jean*, Sieur de Fontoi; & *Erard*, Sieur de Montquentin; *Antoine*, Seigneur de Ville, fils aîné d'*André*, eut pour femme en 1444 *Catherine* de Deuilly (*i*), dite la Grande Dame, fille d'*Erard* du Châtelet, Baron de Deuilly, surnommé le Grand, de la branche cadette des anciens Comtes de Vaudemont, descendans de *Gérard* d'Alsace, Duc de Lorraine; de laquelle naquirent, *Colignon*, ges (*k*) en 1466; & *Elisabeth* de Ville, Dame de l'Eglise de Remiremont en 1470. *Colignon* de Ville épousa *Mahault* de Ville, sa cousine-germaine, fille d'*Andreu* de Ville (*l*). De ce mariage, *Antoine* de Ville, II du nom, Bailli de Vosges en 1540, mort sans postérité de sa femme *Yolande* de Bassompierre (*m*). *Jeanne* de Ville, mariée en 1484 ou 1494 à *Christophe*, Sire de Bassompierre, frere d'*Yolande*, bisayeul du Maréchal de Bassompierre. Autre *Jeanne* de Ville, ma-

(a) *Même Histoire*, Tom. II, pag, 776, lettre D.
(b) *Attestation du Chapitre de Remiremont.*
(c) *Histoire de Lorraine*, par Dom Calmet, Tom. III, pag. 118.
(d) *Généalogie manuscrite qui est à la Bibliotheque du Roi.*
(e) *Même Généalogie.*
(f) *Attestation du Chapitre de Remiremont.*
(g) *Histoire de Lorraine*, par Dom Calmet.
(h) *Généalogie manuscrite qui est à la Bibliotheque du Roi.*
(i) *Même Généalogie.*
(k) *Même Généalogie.*
(l) *Même Généalogie.*
(m) *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VII, pag. 466, lettre C.

riée à *Thiery IV*, Seigneur de Lénoncourt & de Vignory (*a*), dont *Henri* de Lénoncourt, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit; & *Robert*, Cardinal, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France : ladite *Jeanne* de Ville décédée le 3 Février 1525, suivant son Epitaphe aux Cordeliers de Toul; *Marguerite* de Ville, mariée à *Jean* de Saint-Amadour, Seigneur de Lanoi, dont *Anne* de St-Amadour, qui épousa *Pierre* de Choiseul, III du nom, Chevalier de l'ordre du Roi, Baron de Meuze (*b*); & *Catherine* de Ville, femme de *Philippe* de Raigecourt, Seigneur d'Enserville, Chevalier du Saint-Sépulchre, Chambellan de *René II*, Duc de Lorraine. Ce même *Colignon* de Ville eut ordre en 1466 d'assembler les Milices pour secourir Epinal assiégée par le Maréchal de Bourgogne. Dans la liste des Baillis de Vosges se rencontre un second *Colignon* de Ville.

Andreu, Seigneur de Domp-Julien, fils puîné d'*André* de Ville, & d'*Isabeau* d'Epinal, lequel porta la Banniere Ducale à la bataille sous Nancy contre *Charles-le-Téméraire*, Duc de Bourgogne qui y fut tué (*c*), forma seconde souche du nom de Ville par son mariage avec *Jeanne* de Hossonville. Ses enfans, au nombre de trois, furent *Mahault* de Ville, mariée, comme il a été dit, à *Colignon* son cousin; *Antoine* de Ville, connu sous le nom de *Domp-Julien* (*d*), Chambellan du Roi *Charles VIII*, Capitaine de 50 Hommes d'armes, & de 400 Arbalestriers, Gouverneur de Montelimar en 1494, qui épousa *Claudine* de Beauvau, des Seigneurs de Beauvau dans l'Anjou, dont un fils du nom d'*Antoine*; & *André* de Ville, pere par *Jeanne* de Mailly (*e*) d'*Antoine* de Ville, Sieur de Brémoncourt au service de France en 1497 (*f*); *Antoine*, dernier du nom, eut pour second Seigneur de Ville, Bailli de Vosde femme en 1528 *Lize* de Bertrand, fille de *François*, dont *Jean* de Ville, marié en 1564 à *Marguerite* de Labarthe, de la Maison du Maréchal de Thermes (*g*). Vers le même tems vivoit *Alix* de Ville, Doyenne de l'Eglise de Remiremont, laquelle, par son testament de 1576, fit des legs au Chapitre & aux Prébendes (*h*). *Jean* de Ville fut pere de *Ferry* de Ville, qui suit; de *N.* de Ville; & d'*Antoine*, Chevalier de Ville. *Ferry* de Ville, Capitaine de 50 Hommes de guerre à pied, épousa en 1615 *Philippine* de Saint-Beaussant, &

(a) *Même Histoire*, Tom. II, pag. 58, lettre A.

(b) *Même Histoire*, Tom. IV, pag. 837, lettre B.

(c) *Histoire de Lorraine*, par Dom Calmet, Tom. II, pag. 1067.

(d) *Transaction qui est dans les Archives du Marquis de Rochepierre au Bourg Saint-Andoël dans le Comtat d'Avignon.*

(e) *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. pag. lettre .

(f) *Quittance en original qui est à la Bibliotheque du Roi.*

(g) *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VII, pag. 218, lettre B.

(h) *Recueil d'Arrêts donnés en forme de Reglement pour le Chapitre de Remiremont*, pag. 81 & 136.

en eut, entr'autres enfans, *Pierre-Arnoult* de Ville (*a*) marié à *Mathilde* de Braconnier; & en secondes noces à *Laurence* de Rothelin, dont *André-Nicolas* de Ville, Ingénieur de Places en 1703, auparavant Capitaine d'Infanterie, blessé au siége de Nice en 1706, mort en 1741, Ingénieur en chef à Lyon: il avoit épousé *Gabrielle-Françoise* de Forget, de la Maison du Sécretaire d'Etat de ce nom, Ambassadeur en Espagne sous *Henri III*: & n'a laissé pour héritier que *Nicolas-François* de Ville, Seigneur de Vaux & Villeurbaune, Membre de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, & de l'Académie Royale d'Angers, actuellement vivant, Chevalier de l'Ordre Milit. de Christ, Lieutenant ordinaire de la Venerie du Roi; en faveur duquel, & des services de ses ancêtres, Sa Majesté a érigé en Fief & Seigneurie, sous le nom de *Ville*, la Maison-Forte & biens qu'il possédoit en franc-aleu noble dans le Bailliage de Vienne en Dauphiné, par Lettres Patentes du mois de Décembre 1761. Ce dernier a épousé le 4 Septembre 1753 *Marianne* de Jullien, fille de *Jacques-Etienne* de Jullien, Chevalier, Seigneur de Villeneuve en Forez, & de *Marie* de Parchas-Saint-Marc.

Parmi ceux qui se sont distingués au dix-septieme siecle, sortis de diverses branches qu'a fourni la Maison de Ville-sur-Ilon, dont une actuellement au service de l'Impératrice-Reine, se trouvent, *Antoine* de Ville, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, né en 1597, Auteur de deux Traités relatifs à l'Art Militaire (*b*); *Jérôme-François* de Ville, Général de la Cavalerie de Savoye, & des Troupes de terre de la République de Venise au siége de Candie en 1660 (*c*); *Laurent* de Ville, Mestre-de-Camp, connu par son Traité de la *Justice Militaire de l'Infanterie* (*d*).

Ceux du nom de Ville, descendans de la Maison de Ville-sur-Ilon, portent: *d'or à la croix de gueules*, chargée pour quelques branches cadettes, *de cinq molettes d'argent*: le timbre surmonté d'une toque ou bonnet de gueules, bordé d'argent, au-dessus duquel est une boule d'or.

Le Château, Bourg & Seigneurie de Ville étant passé dans la Maison de Livron: *voyez* le Dictionnaire Généalogiq. Tom. III, p. 450, Edit. de 1757.

VILLEMONTÉE. L'ancienneté de la Maison de ce nom remonte à l'année 1088, & elle a une filiation suivie depuis 1169, prouvée par titres authentiques. vers le milieu du seizieme siecle elle se sépara en 2 branches, dont l'aînée demeura en Auvergne, Province de son origine, & la cadette vint s'établir à Paris, où après avoir possedé les premieres Charges de la Magistrature, elle s'éteignit en cinq filles. L'une épousa *Louis* de Brichanteau, Comte de Guichy, fils de *François*, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, & petit-fils d'*An-*

(a) *Testament du 8 Juillet 1642.*
(b) *Le premier imprimé en 1628; l'autre en 1656.*
(c) *Histoire de Malte*, de l'Abbé de Vertot, pag.
(d) *Imprimé en 1672.*

toine, Amiral de France, & Chevalier de l'Ordre du Roi. La seconde épousa *Jean-Baptiste* de Machault. La troisieme prit alliance avec le Comte *Hercule* de Belloy, dont la fille épousa *Joseph Remy*, Marquis de Livron, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant-Général de Champagne. La quatrieme contracta avec *Charles* de Grieu; & la cinquieme avec *Pierre* de Maupeou. Elles étoient filles de *François* de Villemontée, Conseiller d'Etat: les deux premieres, de sa premiere femme, *Catherine* de Thumery-Boissise, & les trois autres, de sa seconde femme, *Marie* de Verdun.

La branche aînée subsiste actuellement en la personne de *Nicolas-Marian*, Comte de Villemontée, né en 1742, substitué aux noms & armes de Vittelune & de Bosredon-la-Breuille, qui a épousé en 1758 *Antoinette-Amable*, fille d'*Amable* de la Roche-Briant, Baron de Cleravaux & de Bonœil, & de *Catherine* de la Porte du Theil, dont *Amable-Marien*, né en 1759.

Sœurs: 1. *Marie-Françoise*, épouse du Sieur de Chalus; 2. *Antoinete*; 3. *Marie*; 4. *Françoise*.

Oncles: *Jean-Marien*, Seign. de Chezelle & des Herards, a épousé en 1748 *Marguerite* de Trezel; dont 1. *Jean Baptiste*; 2. & *Nicolas-Marien*.

2. *Antoine-Marien*, Abbé, Bachelier de Sorbonne.

3. *Nicolas-Marien*, Chevalier de Malte, Commandeur de Tortebesse, ancien Officier aux Gardes Françoises.

Tantes: 1. *Marie-Françoise*, Dame de Poixfol & des Jollys, veuve de *Paul*, Comte de Viry.

2. *Françoise* de Bosredon, Dame de la Breuille & d'Hautefeuille, mere du Comte de Villemontée, est veuve de *Jean-François-Marien*, Comte de Villemontée, mort en 1748; & s'est remariée en Juin 1758 avec *Amable* de la Roche-Briant, Baron de Cleravaux & de Bonnœil.

VILLEREAU. Château situé en la Paroisse de Beauvilliers au Pays Chartrain, a reçu ou donné son nom à une noble Maison, qui porte pour armes: *de sable au lion d'argent, armé, lampassé de gueules, accompagné de 5 fleurs de lys d'or, 2 en chef, 2 en face & une en pointe.* Les recherches sur les fleurs de lys à la fin du IIIe. Vol. de ce Dict. font le lion armé, lampassé & couronné d'or.

I. *Pierre* de Villereau, I du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu à l'Evêque de Chartres en 1393, fut pere de

II. *Pierre* de Villereau II, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ainsi qualifié dans le partage qu'il fit le 29 Mai 1445. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

III. *Jean* de Villereau, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Beauvilliers, quitta aux Religieux Céléstins d'Ambert la redevance qu'ils lui devoient pour leur Terre d'Aquilon en la Paroisse de Rumau par acte passé devant Noblet, Notaire à Orléans, l'an 1482. *Guillemette* de Fontenay, sa femme, le rendit pere de

IV. *Mathurin* de Villereau, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Beauvilliers, épousa, par contrat passé devant Chevalier, Notaire au Puy le 25 Janv. 1503, *Jeanne* de Languedoüe, Dame de Villeneuve, fille & héritiere de *Louis*,

Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, & de *Catherine* du Monceau, dont sont issus, 1. *François* qui suit; 2. *Louis*, qui a fait la branche des Seigneurs de la Barre, rapportée ci-après; 3. & *N*.... Chevalier de Saint Jean de Jérusalem, dit alors de Rhodes, & depuis de Malte.

V. *François* de Villereau, Ec. Seigneur dudit lieu, Beauvilliers & Villeneuve, épousa, par cont. devant *Olivier* le Faure, Notaire Tabellion de Behoust le vingt-un Août 1551, *Anne*, aliàs, *Renée* d'Argeville; dont son issus, 1. *François*, Ecuyer, Seigneur de Beauvilliers en 1586, dont on ignore l'alliance; 2. *Louis*, qui suit; 3. *Claude*, mariée, par contrat devant Hurault Notaire Royal au Bailliage de Chartres le 11 Avril 1564, à *Jean* de Cosnes, Ecuyer, Seigneur du Houssay & Chavernay en la Paroisse de Montainville, fils de *Pasquier*, Ec. Seigneur desdits lieux, & de *Luce* de Chartres; 4. & *Aimée*, femme d'*Isaac* de Villequoy, fils de *René*, Ecuyer, Seigneur d'Imorville, & de *Catherine* de Moustier.

VI. *Louis* de Villereau, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Villeneuve en la Paroisse de Reclainville, fit partage avec ses frere & sœurs le 23 Janv. 1574, & avoit épousé le 22 Av. 1572 *Marguerite* le Maréchal, veuve de *Louis* le Maire, Ecuyer, & fille de *Pierre* le Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Vauvelles & Chambines, & d'*Anne* du Plessis, *aliàs*, Plessier, dont sont issus, *Philippes*, I du nom, qui suit; 2. *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Villereau, marié, par contrat du 7 Janvier 1613 à *Marie* de Chartres, qui le rendit pere d'*Henri*, Seigneur de Champgirault; & de *Daniel*, Seigneur d'Herouville, marié le 1 Janvier 1652 à *Suzanne* de Poncé, dont nous ignorons la postérité.

VII. *Philippe* de Villereau, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-Languedoüe, Juranville, Launay dans la Vallée d'Aillant près Montargis, Mesnil & Venery, mort en 1647, épousa, par contrat passé devant Nollet Notaire à Châteauneuf en Thymerais le 15 Avril 1605, *Madeleine* Dubois-Descours, d'une noble Famille de Beauce, qui porte: *d'argent à 5 coquilles de gueules*, 2. 2. 1. dont sont issus, 1. *Philippe*, II du nom, qui suit; 2. & *Benjamin*, mort sans postérité.

VIII. *Philippe* de Villereau, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, Launay, &c., mort en 1638, épousa, par contrat devant Laisné, Notaire à Orléans, le 20 Septembre 1631, *Anne* de Cosne, fille de *Philippes*, Ecuyer, Seigneur de Montmorant, & de *Marie* de Saint-Mesmin de la Cœuvre, dont sont issus, 1. *Philippes*, III du nom, qui suit; 2. *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, mari de *Judicd* de Lenfernat, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Courteil, & de *Julie* de la Taille, veuve de *Jacques* de Prunelé, Seigneur de Guillerval; 3. *Susanne*, femme le 29 Sept. 1654 de *César* de la Taille, Chevalier, Seigneur de Tretinville, fils de *Charles*, Seigneur de Tretinville, Guigneville & Bitry, & de *Catherine* de Plaix, dont la postérité subsiste.

IX *Philippes* de Villereau, III du nom, Chevalier, Seigneur de Launay, eut de sa femme *Catherine* Monceau de Bourneville,

fille du Sieur de la Melonniere.

X. *Philippes* de Villereau, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Launay, eut de *Marie* Boulé, *aliàs* Boulay, sa seconde femme, 1. *François II*, qui suit, 2. & *Marie-Françoise*, née en 1698, morte le 7 Juillet 1757; femme, par contrat passé devant Thoralier Notaire au Comté de Charny le 4 Octobre 1718, & veuve du 27 Avr. 1722 de son cousin *Louis-François* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Moronville, Capitaine au Régiment de Foix, Infanterie, fils de *Louis*, Seigneur de Genonville, & de *Charlotte-Judith* de Prunelé de Thignonville, mentionés ci-après.

XI. *François* de Villereau, II du nom, Chevalier, Seigneur de Launay-le-Mesnil, &c. a laissé de *N...* de la Mairie, sa femme, pour fils unique

XII. *N...* de Villereau, Aide-Major de l'Ecole Royale & Militaire, non marié en 1764.

Branche des Seign. de la Barre.

V. *Louis* de Villereau, fils puîné de *Mathurin*, Seigneur de Villereau, & de *Jeanne* de Languedoüe, fut Seigneur de la Barre & de Villeau, que *Gillette* de Montclerc, Dame de Genonville, sa femme, rendit pere de, 1. *Louis*; II du nom, qui suit; 2. & *Ismael*, tige de la branche des Seigneurs de Genonville, rapportée ci-après.

VI. *Louis* de Villereau, II du nom, Ecuyer, Seign. de la Barre & de Villeau, épousa *Jeanne* de Belliatt, mere de

VII. *François* de Villereau, Ec. Seigneur de Villeau; n'eut d'*Elisabeth* de Jouvains, sa femme, qu'une fille.

VIII. *Elisabeth* de Villereau, Dame de Villeau, femme de *François* Baudoüin, Ecuyer, pere d'*Anne* Baudoüin, Dame de Villeau, qui d'*Eleonor-Jacques* de Chalet, Ecuyer, Seigneur de Chanceville, son premier mari, eut *Philippes* de Chalet, dit Chanceville, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Villeau, ancien Lieutenant au Régiment de Navarre; pere par *Françoise* de Pontbréant de *Marie-Françoise* de Chalet, née le 8 Juillet 1724, élevée à S. Cyr, & Religieuse Professe à St. Louis de Poissy, dite Madame de Chalet; & de *Bonne-Françoise* de Chalet, née le 26 Févriet 1726, dite Madame de Chanceville, Religieuse avec sa sœur.

Branche des Seig. de Genonville.

VI. *Ismael* de Villereau, fils puîné de *Louis* de Villereau, I du nom, Seigneur de la Barre & de Villeau, & de *Gillette* de Mauclerc, qualifié Chevalier, Seign. de Luz, en la Paroisse de Viabon, Fontenay-sur Conie, Fains, Moronville, & Genonville en la Paroisse de Voves en Beauce, Pays Chartrain, Capit. de 100 Hommes d'armes, Exempt des Gardes du Corps, & Gentilhomme de la Chambre du Roi *Henri IV*, dont il étoit fort aimé, à l'exemple duquel il fit abjuration du Calvinisme, épousa *Sara* de Grand, de la Maison de Montgommeri, niece du Comte de Lorge; de laquelle il eut, 1. *Claude*, qui suit, 2. *Paul*, Ecuyer, Seigneur de Fains, mari de *N.* de Carnazet, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vrain, & de *Genevieve* Alexandre, dont un fils, Seign. de Foins, mort sans alliance; 3. & *Anne*, femme 1°. de *Pierre*

du Breiüil, Ecuyer, Seigneur de Secouray : 2°. d'*Alexandre* de Carnazet, Ecuyer, Seigneur de Rozay, Saint-Vrain, &c. desquels elle étoit veuve lorsqu'elle signa le contrat de mariage de son cousin *Louis* de Villereau, Seigneur de Moronville & Genonville, avec *Charlotte-Judith* de Prunelé-Thignonville, du sept Avril 1687.

VII. *Claude* de Villereau, Ec. Seigneur de Moronville, épousa *Anne* de Rennes, d'une Famille Noble du Perche, veuve de *N*... Losmosnier, Ecuyer, Seigneur de Pareau; lesdits Seigneurs de Moronville & de Rennes présens à la célébration dans l'Eglise de Courbehaye le 23 Janvier 1652, du mariage d'*Anne* Losmonier, Dame de Pareau, fille de ladite Dame de Rennes, avec *Léonard* de Challet, Chevalier, Seigneur de Sancheville; dont,

VIII. *Paul* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Génonville & Moronville, épousa *Catherine* de Juguenay, Dame de Courbehaye, mere de

IX. *Louis* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Génonville, ancien Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie, mort à Génonville avant 1738, avoit épousé par contrat passé devant Gallopin, Notaire Royal à Outarville, Bailliage d'Orléans, le 7 Avril 1687, *Charlotte-Judith* de Prunelé, née le 21 Juin 1660, morte à Génonville le ... 17 ... fille de *Charles* de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Thignonville, Jodainville, tué en Catalogne en 1676, Capitaine, Major & Commandant le Régiment de la Rabliere, Cavalerie, & de *Judith* de Jaucourt-Espeuilles, morte le 27 Janvier 1670, âgée de trente-sept ans, dont sont issus, 1. *Louis-François*, qui suit; 2. *Paul-Henri*, dit l'Abbé de Villereau; 3. *Charlotte-Anne*, née le ... Octobre 1692, Sous-Prieure de la Maison Royale de Poissy, dite Madame de Villereau; 4. *Anne Elisabeth*, née en 1696, dite Madame de Génonville, Religieuse avec sa sœur.

X. *Louis-François* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Moronville, Capitaine au Régiment de Foix, Infanterie, mort à Chartres le 7 Avril 1732, épousa par contrat passé devant Thoratier, Notaire au Comté de Charny, le 4 Octobre 1718, *Marie-Françoise* de Villereau sa cousine, morte le 7 Juillet 1757, fille de *Philippe*, Seigneur de Launay, le Mesnil, & d'Ouchy en partie, dont pour fils unique,

XI. *Louis-Parfait-François* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Génonville, ancien Lieutenant au Régiment de la Marine, Infanterie, né 8 Juillet 1719, fut sous la tutelle de la Dame sa mere, & ensuite sous celle du Sieur *Antoine-François* de Vincheguerre, son peau-pere, épousa dans l'Eglise de Saint-Aignan de Chartres, le 21 Novembre 1741, *N*.. de Launay, dont sont issus, 1. *Louis-François-Parfait* de Villereau, né le 30 Septembre 1745, Mousquetaire de la seconde Compagnie; 2. *Paul-Henri*, dit le Chevalier de Villereau, né le 15 Avril 1746; 3. *Louise-Parfaite*, Demoiselle de Villereau, née le 10 Septembre 1742.

VIRY. Cette Maison tire son origine du Seigneur de Viry, qui conduisit mille Chevaux-Légers pour secourir Beraux de Saxe, auteur de la Maison de Savoye, contre *Mainfroy*, Marquis de Salus,

luns, vers le milieu du dixieme siecle. Son fils *Hugues* de Viry épousa *Antoinette*, fille du Comte Souverain de Geneve. Son tombeau se voit encore dans la Chapelle de Salnove, à l'Abbaye de Bonlieu. En 1266 & en 1281, les Comtes Souverains du Génevois déclarerent que les Seigneurs de Viry avoient pleine, entiere & pure domination dans toute l'étendue de la Terre & Mandement de Viry. Cette Maison se divisa en huit branches, desquelles les deux qui restent ont succedé dans tous les biens des six autres, suivant les pactes de Famille accordés en 1239 & en 1281. Cette Maison a fait plusieurs alliances avec celles de Savoye, de Geneve, &c. & a possédé les premieres Charges auprès des Ducs de Savoye & de Bourgogne. *Charles-Emmanuel I*, Duc de Savoye, érigea par Lettres Patentes du 12 Mars 1598, la Baronie de Viry en Comté, tant pour raison de services signalés & innombrables rendus aux Souverains par ceux de ce nom, que parce que la Maison de Viry étoit une des plus anciennes & des plus Nobles de ses Etats.

Il ne reste plus de cette Maison que *François-Joseph*, Comte de Viry, Baron de la Perriere, Seigneur d'Augny, d'Herchams, Conseiller Privé de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, son Ministre Plénipotentiaire en 1738, 1739, 1740, & 1741, auprès des Cantons de Berne & de Zurick, ci-devant son Envoyé Extraordinaire auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, & à présent auprès du Roi de la Grande Bretagne, depuis 1755, a épousé le 15 Mai 1731 *Louise-Marie-Josephe* de Rochette, fille de *Joseph-François*, Baron de Cohendier, Seigneur de Sauterans, & de *Marie-Thérese* d'Allinges : ils ont pour fils *François-Marie-Joseph Justin* de Viry, dit le Baron de la Perriere.

La branche de la Maison de Viry, établie en Bourbonnois, subsiste en la personne de *Jean-Baptiste-Marien-Joseph*, Comte de Viry, substitué aux noms & armes de la Forest de Fradel, & de la Fin, Seigneur du Coude, des Thenins, de la Barre, & du Verray, Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi, depuis 1751.

Il a pour sœur *Marie-Antoinette* de Viry, qui a épousé le 12 Novembre 1761 *Gabriel* de Challier de Pérignat, Seigneur de Pérignat, Pralong, & Belleripe.

Ils ont pour mere *Marie-Françoise* de Villemontée, veuve de *Paul*, Comte de Viry, qu'elle avoit épousé le 26 Novembre 1731.

VOGUÉ, en Vivarais : ancienne Maison qui remonte par titres jusqu'à l'an 1084. Cette même année *Bertrand* de Vogué, avec sa femme *Bermonde*, & ses fils *Jean* & *Raymond*, laisserent & donnerent, du *vouloir* ou consentement de *Giraud*, Evêque de Viviers, à *Vénérable-Smplicie*, Prieure de la Ville-Dieu (a), ce qu'ils avoient dans la Paroisse de Saint-Maurice, en réservant à Dame *Isengarde*, Prieure de St. Maurice, la dixme qui lui appartenoit, comme lui ayant été donnée, ou l'ayant achetée.

Pierre de Vogué donna pour

(a) *En* 1210 *il y avoit une Vogué Abbesse ou Prieure dudit Monastere de la Ville-Dieu.*

ladite dixme à la Prieure *Simplicie* un Mas au Terroir de Vial-Vieux, une Métairie au Terroir de Fabrégoules, & une piece de terre au Terroir de la Faille.

Audibert de Vogué, Chevalier, rendit hommage à l'Evêque de Viviers en l'an 1150.

En 1206 *Raymond* de Vogué, Chevalier, rendit aussi le 6 des Calendes de Mars le même hommage à *Bruno*, élu Evêque de Viviers, & après lui *Ponce* de Vogué, Damoiseau, & d'*Almaçe* de Vogué.

Raymond de Vogué, qui descendoit d'un de ceux rapportés ci-dessus, puisqu'il possédoit les mêmes Terres, rendit aussi le même hommage le 8 des Calendes de Novembre 1256. Pour récompenser ses Vassaux & Sujets de Saint Maurice & de l'Anas des services qu'ils lui avoient rendus & à ses Prédécesseurs dans les tems de guerre, leur accorda certaines franchises. *Guileime* de Laudan sa femme intervient dans cet acte; & *Raymond* de Val, Chevalier, Ecuyer dudit *Raymond* (*Miles, armiger ipsius Remundi*) y sert de témoin.

Le même *Raymond* de Vogué en 1264 reçut une reconnoissance féodale de quelques Fiefs du Mandement de Vogué. En 1265 il ajouta à ses Terres une portion de celle de Vogué, qu'il acquit par transaction, vente ou donation de *Ponce*, veuve d'*Audibert* de Vogué son frere consanguin, laquelle en avoit hérité *ab intestat* de *Jean* & de *Brunehaud* de Vogué, ses fils & fille : il en reçut l'investiture d'*Hugues*, Evêque de Viviers, au Monastere de Saint-Jean-le-Centenier, en présence de *Ponce* de Montlor, de *Ponce* de Vogué, Damoiseau, & de *Guillaume* Deha Official de Viviers. *Raymond* de Vogué prend dans cet acte la qualité de *Chevalier*; & cette vente ou donation lui fut confirmée l'année suivante, le 8 des Ides de Décembre, par ladite *Ponce*, veuve d'*Audibert* son frere.

Raymond de Vogué, le Jeudi avant la Fête de Saint Vincent en 1274, retira aussi pour le prix de sept vingts livres certaines rentes exigibles, à la Chapelle, qu'il avoit précédemment engagées au Chapitre de Viviers.

Par un autre acte de 1292, le Jeudi de la Fête de Saint Nicolas, il transigea avec ses sujets du Mandement de Vogué. Il y est dit que *Raymond* leur avoit accordé, depuis plus de trente-six ans, certaines franchises & immunités; que dans cette vue ils lui avoient donné cinq mille sols Viennois. Cette transaction de franchises & d'immunités est confirmée par lui & *Raymond* de Vogué, Damoiseau, son fils. *Guilelme* de Laudieu, femme de *Raymond* pere, & *Mascoude*, femme de *Raymond* fils, ratifient, confirment, approuvent & homologuent, en présence & du consentement de leurs maris, ces immunités & franchises, sous leur serment & obligation de leurs biens.

Les mêmes *Raymond* pere & fils, l'année d'après en 1293 & la veille des Calendes d'Avril, passerent une pareille transaction & sous les mêmes réserves avec leurs vassaux de la Chapelle.

La même année *Raymond* de Vogué acheta de *Baudouin* certains droits, qu'il avoit au Mandement de Vogué, consistants en sujets, cens & hommage.

Raymond de Vogué, Damoiseau, fut émancipé par son pere,

Raymond de Vogué, Chevalier en 1298 le 6 des Nones de Mai, & il fit hommage à *Aldebert*, Evêque de Viviers, de la portion qu'il possédoit audit Vogué, ainsi qu'à la Chapelle & à Chassiers, & de ses Forts & Châteaux. Le 6 des Calendes d'Août 1303 il se trouva à l'Assemblée de la principale Noblesse du Languedoc, qui se tint à Montpellier à l'occasion des différends survenus entre *Philippe-le-Bel* & *Boniface VIII*. Il intervint dans l'acte, tant en son nom qu'au nom de *Raymond* de la Crotte, Seigneur de Béage, & Coseigneur de Vogué, & il adhéra à ce qui fut délibéré au Louvre en présence du Roi.

Ce *Raymond* en 1304, le Lundi avant la Pentecôte, passa encore acte avec *Guidon* de Montlor, par lequel ledit *Guidon* déclare que les sujets des Terres desdits *Raymond* de Vogué sont, & ont été de tout tems exempts du péage d'Aubenas.

En 1307, le 5 des Calendes de Novembre (pour lors son pere *Raymond* étoit mort) il renouvella à *Louis*, Evêque de Viviers, l'hommage qu'il avoit rendu en 1298 à *Aldebert* son prédécesseur. Il prend dans ce dernier hommage la qualité de *Chevalier*. En 1311 il reçut reconnoissance des Habitans de la Roche-Colombe. En 1314 il transigea avec quelques-uns de ses Vassaux touchant le Mas de Sablieres & le Port de l'Ardeche. En 1330, il reçut une reconnoissance noble de Noble *François* d'Alégre, du Diocèse du Puy, pour certaines propriétés que ledit d'Alégre tenoit noblement audit lieu de Vogué. En 1333 il rendit un hommage pareil à ceux cités ci-dessus; & en 1345, il reçut une autre reconnoissance des Habitans de Colombe.

Raymond eut pour enfans, 1. *Pierre* de Vogué, qui suit.

2. *Audibert* de Vogué, rapporté après son aîné.

3. *Hermenande* de Vogué, morte sans alliance vers l'an 1408.

Pierre de Vogué passa le 2 Août 1349 un compromis avec *Pierre* de Salineaud, par lequel il lui donne le Fief de Valas, dont il s'étoit saisi par droit de commise, attendu que *Giraud* de la Baume, qui en étoit possesseur, ne lui en avoit pas fait hommage, ni à *Raymond* de Vogué son pere, dans les tems prescrits. Ce *Pierre* de Vogué dans l'hommage qu'il fit en 1350 à l'Evêque de Viviers, de tout ce qu'il possedoit à Vogué, y prend la qualité de fils de *Raymond* de Vogué : il mourut peu de tems après, & laissa un fils nommé *Raymond* ou *Mondonnet* de Vogué, qui mourut sans postérité.

Il y a des hommages rendus par *Audibert* à l'Evêque de Viviers en 1369 & 1375, tant pour lui que pour son neveu *Mondonnet* ou *Raymond*, fils de feu Noble *Pierre* de Vogué son frere.

Audibert de Vogué reçut le 13 Octobre 1373 plusieurs reconnoissances de ses Vassaux de Roche-Colombe. En 1379, le 13 Octobre, il fit opposition, tant en son nom qu'au nom des autres Coseigneurs dudit Vogué, aux réparations que les Habitans de la Chapelle faisoient à leur Eglise. En 1380 *Audibert* de Vogué & *Raymond* de Vogué son neveu acheterent de Noble *Gourd* la Coste des possessions qu'ils avoient en Fiefs nobles au Mandement de Chassiers. Les mêmes en 1383 ren-

dirent hommage à l'Evêque de Viviers de tout de qu'ils possédoient à Vogué, à la Chapelle, & ils reçurent la même année hommage noble de *Simon* Sabatier, pour six septiers & demi de froment que ledit Sabatier prenoit dans le Mandement de Vogué.

C'est à peu près dans ce têms que mourut *Raymond* ou *Mondonnet* de Vogué. *Audibert* son oncle reçut en 1405 un hommage noble de *Michel* Justel, pour ce qu'il possedoit à Saint Maurice & à l'Anas. Il en reçut un autre en 1414 de *Vital-Laurent* de Chassiers, pour les cens & rentes que ledit *Vital-Laurent* avoit acquis de Noble *Pierre* Beraud.

Audibert de Vogué eut pour fils *Pierre* de Vogué, qui suit, & *Alix* de Vogué, mariée à *Bertrand* de Barjac, Seigneur de Roche-Gude.

Pierre de Vogué acheta en 1428 de *Raymond*, Licencié, un pré situé sur la riviere de Linde, & il reçut 20 Juin 1438 quittance de Nobles *Etienne* & *Jean* Blachere, pour certaine somme qui leur étoit dûe par *Audibert* & *Hermesande* de Vogué, dont il étoit héritier. En 1441, le 7 Janvier, il reçut une autre quittance de *Guillaume* de Barjac, Seigneur de Roche-Gude, fils, héritier universel d'*Alix* de Vogué, fille d'*Audibert*, & sœur de ce *Pierre*, pour le reste de la dot constituée à cette *Alix* par son pere.

Pierre de Vogué est qualifié *Noble & Puissant Seigneur* dans une transaction du 24 Novemb. 1442, par laquelle il investit Noble *Guillaume* de Montgros, du Port & Passage d'Ardeche, s'en réservant la Seigneurie, avec le droit d'*encloser*, *investir*, ainsi que le droit de passer tant qu'il lui plaira sans rien payer.

Il fit en 1444, comme ses prédécesseurs, hommage à l'Evêque de Viviers de tout ce qu'il possedoit. Il maria en 1446 *Antoinette* de Vogué sa fille, à Noble *Pierre* de Chalderant, Seigneur de Valombieres, & Coseigneur de Lorac, ce qui est prouvé par quittance de ladite *Antoinette*, & de *Pierre-Charles* de Chalderant son mari, les 16 & 28 Novembre 1446, de la somme de quinze cents florins pour les droits tant paternels que maternels de ladite *Antoinette* de Vogué. *Pierre* de Vogué acheta en 1447 la moitié de la Justice des Cens de l'Anas, du Seigneur de Balazue, & en 1455, le dernier jour du mois de Mars, il reçut un hommage de Noble *Raymond* Aulanhet, autrement Bosseviel, pour tout ce qu'il possedoit au Mas de Cressinsac, conformément à l'hommage qui avoit été autrefois rendu par *François* d'Almace de l'Anas à *Raymond* de Vogué, Chevalier, Seigneur pour le tout de Roche-Colombe, & en partie de Vogué. *Pierre* de Vogué, qualifié de *Noble & Puissant Seigneur* dans les actes, fonda une Chapelle à Roche-Colombe en 1459.

Il testa en 1468, regla la légitime de ses enfans, fit un legs à *Barthelemi* de Vogué, un de ses fils, donna la jouissance d'une partie de ses biens à *Marguerite* de Bernard sa femme, niece & héritiere en 1464 de son oncle *Antoine* de Bernard, Coseigneur de l'Anas, & institua son héritier *Antoine* de Vogué, qui suit.

Antoine de Vogué, qualifié dans un titre de 1472, de *Noble & Puissant Seigneur*, acheta d'*Antoine* de Manso, Habitant de Villeneuve, plusieurs rentes qu'il prenoit sur les Habitans de

Saint-Germain : il passa en 1488 une transaction avec *Philippe* de Balazue, Coseigneur de l'Anas, avec les Habitans dudit lieu. Il reçut en 1499 des reconnoissances de ses Vassaux de Roche Colombe & de l'Anas.

Il enclosa en 1505 à Noble *Louis* de Rochemur l'acquisition qu'il avoit faite de six septiers de froment de rente dans le Mandement de Vogué.

Enfin il institua par son testament de 1503, pour son héritier *Jean* de Vogué, appellé de Saint-Maurice, son fils aîné, & lui substitua *Blaise* & *Claude* de Vogué ses autres fils. Il fit un legs à *Barthelemi* de Vogué son frere, qu'il appella à la substitution, en cas que ses fils & filles nommés à la substitution dans son testament mourussent sans enfans, & donna la jouissance de ses biens donnés & substitués à *Jeanne* de Caissac sa femme, & fit grand nombre de legs pieux. Il maria une de ses filles, nommée *Jeanne*, avec Noble *N.* .. de Plansot, & fit recevoir dans l'Ordre de Chevalerie son fils aîné *Jean*, au Camp de Salce en Roussillon, en l'année 1503.

Jean de Vogué de Saint-Maurice, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa en 1507 Demoiselle *Gabrielle* de Cayres d'Antraigues : il testa en 1552, & donna l'usufruit de ses biens à son épouse. Il institua pour son héritier *Antoine* de Vogué son fils aîné, lui substituant *Jean* son second fils. & après lui *Guillaume* son troisieme, & ensuite ses filles.

Antoine de Vogué, du vivant de son pere, épousa en 1553 Demoiselle *Suzanne* de l'Estrange, fille de *Louis*, Chevalier, Baron de l'Estrange, Vicomte de Cheylanet, Echanson du Roi, & de *Diane-Marie* de Langeac. *Antoine* mourut peu de tems après sans postérité, ainsi que *Jean* son frere, & sa succession passa, en vertu du testament de *Jean* de Vogué leur pere, à *Guillaume* de Vogué, qui suit, le dernier des fils de *Jean*.

Guillaume de Vogué reçut quittance en 1558 de Dame *Claude* d'Ambre, comme procuratrice de *Jean* de Moncan, Seigneur de Tresques, Juge-Mage de Nîmes, & de *Suzanne* de l'Etrange, pour l'augmentation de la dot dûe à ladite *Suzanne* par ledit *Guillaume* de Vogué, comme héritier de *Jean* & *Antoine* de Vogué, ses pere & frere. Cette quittance fut ratifiée en 1559 par le Seigneur de Tresques.

Guillaume de Vogué épousa en 1558 *Antoinette* de Gallien de Vedene des Essarts, & dans son contrat de mariage *Gabrielle* de Cayres sa mere intervient, & lui fait la même donation qu'elle avoit faite à *Antoine* de Vogué son frere aîné, lors de son mariage avec *Suzanne* de l'Etrange.

Guillaume de Vogué, qui s'appelloit Roche-Colombe du vivant de son frere, continua de porter ce nom après sa mort; mais dans les actes il prit toujours celui de Vogué. Il eut de son mariage quatre fils.

1. *Melchior* de Vogué, qui suit.

2. *Louis* de Vogué, marié à l'héritiere de Pelouy & de Gourdan dans le haut-Vivarais : il fut chef de la branche qui y subsiste.

3. & 4. *Gaspard* & *Balthasard* de Vogué, Chevaliers de Malte : le premier fut tué en 1606 par les Turcs, en commandant un Vaisseau de la Religion.

5. *Françoise* de Vogué, mariée 10 Octobre 1584 à *Pons* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, de la branche de Bruyeres Saint-Michel, acte reçu par Villeneuve, Notaire. *Voyez* Bruyeres Saint-Michel ci-après aux Additions.

Melchior de Vogué, I du nom, fut connu, comme son pere, sous le nom de Roche-Colombe, mais il prenoit toujours celui de Vogué dans les actes. De l'aveu & du consentement de *Guillaume* son pere, il épousa en 1597 *Dorothée* de Montfaucon, fille unique & héritiere de feu Noble *Jean* de Montfaucon, Seigneur de Taillade & de Boussargue, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de Demoiselle *Françoise* de Fornac. Il vendit les Terres de sa femme, & réunit par des échanges ou achats, toutes les Coseigneuries du lieu & Mandement de Vogué, joignit à son ancien Château de Vogué un nouveau Château : il servit utilement son Prince dans les guerres de Religion, à la tête d'un Régiment de son nom, & particulierement au siége de Vallon, où il repoussa les assiégés, qui avoient fait une sortie, & attaqué vivement le camp du Connétable de Montmorency. Il perdit dans cette action, & à ses côtés, son fils aîné, appellé de Saint-Maurice : il fut Gouverneur de Bagnols, & créé Chevalier de l'Ordre du Roi en 1604. Après la mort du Connétable de Montmorency, arrivée la même année, la Reine Mere *Marie* de Medicis écrivit à *Melchior* de Vogué d'avoir l'œil à ce qu'il ne se passât rien de contraire au service & aux intérêts du Roi son fils, dans la Province du Languedoc, en attendant que le fils du Connétable de Montmorency, & le Duc de Ventadour, se rendissent dans la Province : il eut de son mariage avec *Dorothée* de Montfaucon, 1. un fils tué au siége de Vallon, comme on l'a dit.

2. *Georges*, qui suit.

3. *Aimet* de Vogué, Chevalier de Malte, tué en Italie.

Et un quatrieme engagé dans les Ordres Sacrés.

De plus, trois filles Religieuses & deux mariées; l'une, nommée *Marie*, épousa en premieres noces le Baron de Sabran, & en secondes *René* d'Ucel, Seigneur de Craux & Châteauneuf. La seconde épousa *Pierre* de Serres, frere de *Just* de Serres, Evêque du Puy.

Georges de Vogué eut ordre en 1626 de lever un Régiment d'Infanterie, à la tête duquel il servit dans les troubles du Vivarais jusqu'en 1632, que ce Régiment fut licencié. Il épousa en 1635 *Françoise-Grimoard* du Roure, fille de *Jacques*, & de *Jacqueline* de Montlor, sœur de la Maréchale & de la Comtesse d'Ornane. Il fut pourvu en 1649 de la Charge de Grand-Bailli du Vivarais, Viennois & Valentinois, par la démission qu'en fit *Scipion* du Roure, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant Général de la Province de Languedoc, frere de sa femme. De son mariage il eut, 1. *Melchior* de Vogué, qui suit; 2. *Charles* de Vogué, reçu Chevalier de Malte en 1635, tué au service du Roi, ainsi qu'un autre de ses freres. Il eut aussi plusieurs filles, qui furent toutes Religieuses, à la réserve de *Marie-Anne* de Vogué, qui épousa en 1678 Messire *Esprit*, Marquis de Cappellis, du Comtat.

Melchior de Vogué, II du nom, épousa en 1667 Demoiselle *Gabrielle* de Moitier de Champetie-

res, héritiere d'une branche de la Fayette; il servit en qualité de Capitaine de Cavalerie dans les guerres d'Italie & de Hollande. Après cette derniere guerre il quitta le service, à cause de l'âge avancé de son pere; mais il y rentra dans la suite, & se signala au combat du Ter, aux siéges de Barcelonne & de Palamos, à la tête d'un Régiment levé par la Province du Languedoc : il eut de son mariage,

1. *Cerice François* de Vogué, qui suit.

2. *François* de Vogué, mort en 1711, engagé dans l'Etat Ecclésiastique.

Et plusieurs filles Religieuses, dont l'une fut Abbesse d'Alais : & deux mariées; l'une à *N.* de *Raymond* de Modene, Marquis de Pomerols; l'autre à *Pierre* de Rochefort, Marquis d'Ally.

Cerice-François de Vogué épousa, 1°. en 1705 *Marie-Lucrece* de Toulesy, Dame du Poussan. Il vendit la Terre de Poussan, & tous les autres biens de sa femme, ainsi que les Terres de Champetieres & du .... qui lui venoient de sa mere, pour acheter la Terre d'Aubenas. Il épousa en secondes noces, en 1726, *Marie-Anne* de Serres. Il eut de son premier mariage, outre *Marie-Anne* de Vogué, mariée au Marquis de Montréal d'Avignon, & morte avant lui sans enfans,

1. *Charles-François-Elzéar*, qui suit.

2. *Jacques-Joseph-Félix* de Vogué, né en Septembre 1714, Exempt des Gardes du Roi en 1735, Mestre-de Camp en 1740, Brigadier en 1746, Enseigne des Gardes du Corps en 1753, & Maréchal de Camp en 1758.

3. & 4. deux filles non mariées.

De son second mariage il a laissé,

5. *François-Sébastien* de Vogué, mort au Collége.

6. Et *Marie-Madeleine* de Vogué, mariée en 1751 à *N.*.. de Clément, Comte de Gravesan.

Charles-François-Elzéar de Vogué, né en 1713 au mois de Juillet, Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie d'Anjou en 1736, de celui des Dragons de M. le Dauphin en 1746, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie en Italie, pendant les campagnes de 1745 & 1746, Maréchal de Camp en 1748, Inspecteur Général de Cavalerie, & Lieutenant Général en 1758, commandant l'armée sur le bas-Rhin pendant l'hiver de 1761 à 1762, Maréchal Général des Logis de l'armée la campagne suivante, & Gouverneur de Montmédy en 1763, a épousé 19 Février 1732 *Marie-Madeleine* de Truchet, fille & héritiere de *Florimond*, Comte de Truchet, & de *Jeanne* de Clavieres (*a*); dont,

1. *Melchior Cerice-François* de Vogué, né en 1732, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie d'Anjou en 1748, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom en 1759, marié en 1763 à *N.*. du Bouchet de Sourches, fille du Marquis de Sourches, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Grand-Prévôt de l'Hôtel, & d'*Anne* des Marais de Maillebois.

(a) *Les Maisons de Truchet & de Clavieres sont de très-anciennes Noblesses du haut-Vivarais, alliées aux meilleures Maisons de l'Auvergne & du Dauphiné.*

2. *Florimont-Annet* de Vogué, né en 1734, ci-devant Officier dans le Régiment du Roi, & ensuite Capitaine dans le Régiment de son frere.

3. *Jacques-Joseph-François* de Vogué, né en 1740, actuellement en Licence.

4. *Marie-Rose* de Vogué, mariée en 1753 à *Anne-Joachim-Annibal* de Roche-Maure, Baron du Vivarais, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Septimanie, Dragons : elle est morte en 1754, sans enfans.

5. *Marie-Barbe* de Vogué, mariée au Marquis de Rochemaure d'Aigremont à Nîmes.

Le Marquis de Vogué possede trois Baronnies de Tour du Vivarais, qui lui donnent droit d'entrée aux Etats du Languedoc, & le droit de présider aux Etats particuliers du Vivarais.

Les armes : *d'azur au coq d'or becqué, crêté de gueules.*



NOUVEAUX MÉMOIRES

envoyés pendant le cours de l'impression.

BRUYERES-LE-CHASTEL, qui subsiste en deux branches, celle des Barons de Bruyeres-Chalabre, Diocèse de Mirepoix en Languedoc, & de Bruyeres Saint-Michel, Diocèse de Die en Dauphiné.

Cette Maison, d'ancienne Chevalerie, est illustre par ses alliances & ses services rendus à nos Rois. L'on voit par un état des Chevaliers François qui suivirent le Roi *Louis VII* à la Terre-Sainte en 1147, que *Thibault* de Bruyeres étoit du nombre des Chevaliers croisés.

On trouve aussi dans un Cartulaire de l'Abbaye de Saint Vincent-aux-Bois, Diocèse de Chartres, une donation en Latin de 1186, que fit un Seigneur *Gervais* de Châteauneuf, & *Marguerite* sa sœur, en aumône & rémission de leurs péchés, en faveur de l'Eglise & Chanoines de Saint Vincent de Nemours, de cent sols pensionnels à prendre sur le péage de Brajolle, du consentement du Seigneur Henri, qui leur avoit donné cette rente, & de celui de *Guillaume* & *Philippe* d'Heni, & de *Gervais*, leurs enfans, en présence des Seigneurs soussignés: *Nicolaus de Bruerià*, *Reginaldus de Orville*, *Galarenus de Alneto*, *Baldricus Abbas*, *Nicolaus Gaudin*, *Guillelmus Gazellii*, *Simeon de Ilon*, *anno ab Incarnatione Domini M. C. LXXXVI.*

Il est probable que *Thibault* de Bruyeres, croisé en 1147, étoit pere de *Nicolas* de Bruyeres, premier signataire de cette donation de 1186, trente-neuf ans après la Croisade dudit *Thibault*, de même que *Nicolas* pouvoit être pere de *Pons*, qui se croisa avec *Simon*, Comte de Montfort, en 1209, vingt-trois ans après cette donation de 1186; mais comme il n'existe aucune preuve de filiation suivie par titres que depuis ledit *Pons*, on ne commence la descendance de cette Maison qu'à l'époque de son établissement en Languedoc.

I. *Pons* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Châtel, passa, suivant la tradition, en Languedoc avec *Guy* de Lévis & *Pierre* de Voisins, à la suite de *Simon* de Montfort (*a*), dont ils étoient alliés & voisins de la Terre de Montfort-Lamaury.

(*a*) La Terre de Bruyeres-le-Châtel est située dans l'Isle de France. *Voyez Moréry.* Elle est passée dans la Maison de M. de Maupeou, ancien Premier Président au Parlement de Paris, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux.

Simon de Montfort, dès qu'il fut élû Chef de la Croisade contre les Albigeois, (ce qui arriva en 1209,) donna ordre audit *Pons* d'aller en qualité de son Lieutenant avec un corps de six mille hommes dans le Pays de Chercorb, où il prit plusieurs Châteaux en 1210, entr'autres celui de Puivert, qui se rendit après trois jours de siége (*a*).

Le Comte de Montfort fit don audit *Pons* de Bruyeres de tout le Pays qu'il avoit conquis, divisé en deux Baronnies, Chalabre & Puyvert, avec leurs dépendances, de la premiere desquelles les descendans dudit *Pons I* sont encore en possession. *Guy* de Lévis eut aussi pour récompense de ses exploits guerriers la Baronnie de Mirepoix en 1213, érigée depuis en Duché-Pairie, & *Pierre* de Voisins, la-Cize-de-Limoux, en 1216.

Pons de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, épousa l'an 1216 *Anne* du Moulin ou de Moulins, de même Maison que *Roger* de Moulins, huitieme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, élû en 11 9, & que *Jean* de Moulin, Cardinal en 1358 (*b*). Ils ont de cette alliance *Jean*, qui suit.

Jean de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Bruyeres, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, Chambellan de *Philippe III*, dit *le Hardy*, fut le premier appellé pour accompagner ce Prince au voyage de Bordeaux en 1283. Il lui accorda, en considération de ses services, des priviléges considérables, confirmés par ses successeurs, comme d'avoir ses Vassaux taillables à sa volonté, déchargeant en conséquence toutes les terres dépendantes de ces deux Baronnies, de toutes sortes d'impôts à perpétuité, & déclarant au surplus ledit *Jean* de Bruyeres, Gouverneur né de ces Châteaux, lui en confiant la garde par ses Vassaux, pour laquelle garde il fut établi une Compagnie de cinquante Hommes d'armes & Ordonnances du Roi, dont lesdits Seigneurs se voyent toujours Capitaines nés. Les Officiers de cette Compagnie jouissent encore de plusieurs priviléges, entr'autres de l'exemption du Ban, arriere-Ban, Milice, &c. (*c*). *Jean* de Bruyeres passa plusieurs actes sur les limites de ses terres, entr'autres une transaction en 1275, avec *Pons* de Villars, Prieur de Camon, où il est qualifié de

(*a*) Ce trait est rapporté par Dom Vaissette, Bénédictin, en son Histoire du Languedoc, imprimée en 1737, *Tom. III*, *pag.* 202, & aux titres originaux qui sont dans les Archives de la Maison de Bruyeres, au Château de Chalabre.

(*b*) *Voyez Moréry*, Art. Dumoulin ou de Moulins, *IVe. Vol. pag.* 332, *col.* 1, & à la *pag.* 335, *col.* 1.

(*c*) Le Roi *Henri IV* ayant confirmé, ainsi que ses prédécesseurs, les priviléges d'exemptions des Baronnies de Chalabre, Puyvert, leurs dépendances, écrivit une Lettre (conservée aux Archives de Chalabre, adressée à *François* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais, & Chevalier de son Ordre), qui est des plus flatteuses.

Haut & Puissant Seigneur. Il est parlé de lui au troisieme Volume de l'Histoire Générale du Languedoc (*a*). Il épousa en 1273 *Eustache* de Lévis, fils de *Guy II*, Baron de Mirepoix, Montségur, &c. vivant en 1224, comme on le voit dans Moréry (*b*). Il eut, 1. *Thomas*, qui suit; 2. *Agnès*, femme d'*Aubert* d'Angel, Seigneur de Gonlis (*c*).

III. *Thomas* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Puyvert, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur né de ses Châteaux, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, &c. servit dans les guerres de 1314. Il fut demandé de nouveaux subsides à la Province de Languedoc, & en considération des services qu'il rendoit à l'Etat, des priviléges accordés à son pere, & des dépenses qu'il avoit faites pour se mettre en armes, allant joindre l'armée du Roi, on ne demanda que trente livres à ses Vassaux, attendu qu'ils n'étoient, ainsi que ceux de Mirepoix, taillables qu'à volonté des Seigneurs desd. lieux, comme on le voit rapporté dans l'Histoire Générale du Languedoc. Ce *Thomas* de Bruyeres, I du nom, prenoit, ainsi que son pere, la qualité de *Haut & Puissant Seigneur*. Il mourut en 1360, & laissa de son mariage en 1310 avec *Isabelle* de Melun (*d*), 1. *Thomas*, qui suit; 2. *Philippe*, rapporté après son frere; 3. *Jeanne*, mariée 1°. 23 Mai 1342, avec *Guy* de Nesle ou de Néelle (*e*), Maréchal de France; 2°. à un Comte de Soissons.

IV. *Thomas* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Seigneur de Bruyeres, Baron de Chalabre,

(*a*) *Voyez* l'Histoire Générale du Languedoc, *pag.* 584 & 585.

(*b*) *V. Moréry, Tom. III*, Art. de Lévis-Mirepoix, p. 107. où il est rapporté que *Eustachie* de Lévis épousa *Jean* de Bruyeres, Chevalier. On voit aussi dans la Généalogie de Lévis de Mirepoix, par le *Pere Anselme*, dans son Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tom. IV*, que *N*... sœur de *Guy* de Lévis, dit *Guyot*, III du nom, épousa *Jean* de Bruyeres, avec laquelle ledit *Guyot* eut un grand Procès pour ses droits, qu'il perdit. Il avoit lui-même épousé *N*... de Bruyeres; ce qui prouvoit dès-lors une double alliance de leurs Maisons.

(*c*) Ladite *Agnès* de Bruyeres eut d'*Aubert* d'Angel une fille nommée *Eléonore*, qui acquit étant veuve la Terre de Mondescourt, fit bâtir en 1310, 1311, 1312 & 1313 la grosse Tour de Varennes, & fut mere de *Raviel* de Flament, VII du nom, Seigneur de Cani, rapporté par le *Pere Anselme, Tome III*, *pag.* 38, *col.* 1, & *pag.* 744.

(*d*) Le mariage est cité par le *Pere Anselme* dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tom. V*, *pag.* 225, *lettre D.*

(*e*) *Guy* de Nesle, Seigneur de Melo, Capitaine Général ès Pays d'Artois & Boulonnois, Maréchal de France dès l'an 1345. *Guy*, après avoir rendu de grands services au Roi & à l'Etat, fut tué dans un combat donné à Moron le 13 Août 1352, comme on le voit dans *Moréry, Tom. II, Art. de Clermont en Beauvoisis, & à l'Art. de Nesle, Tom. IV, pag.* 412, *col* 1.

Puyvert & dépendances, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Sénéchal de Carcassonne & de Bennes, dénombra en 1367 sa Terre de Quillan. Il passa un acte de partage avec son frere *Philippe* en 1350, pour les Terres & Baronnies de Chalabre, Puyvert, &c. venant de la succession de leurs pere & mere : il épousa en 1346 *Béatrix* de Barence, & n'eut de ce mariage que quatre filles, 1. *Hélix*, femme de *Gérard* ou *Guiraud* de Voisins, Seigneur d'Arques-Magnol, &c. (*a*) 2. *Alix*, mariée à *Philippe* de Caraman, fils d'*Arnaud*, Vicomte de Caraman; 3. *Isabelle*, femme de *Raymond* de Villemur, ainsi qu'il paroît par un acte de 1381; 4. *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Desbordes, Chambellan du Roi avant 1374 (*b*).

IV. *Philippe* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, fils cadet de *Thomas I* & d'*Isabelle* de Melun, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur, Capitaine né, &c. servoit dans les armées de *Philippe* de Valois, où il reçut plusieurs blessures, & rendit de grands services au Roi *Jean* : il rendit hommage pour la Terre de Campendu en 1349, la partagea avec son frere *Thomas II* en 1350, dénombra la Baronnie de Chalabre, Rivel, & le Comté de Castres, dont il étoit Gouverneur en 1370 (*c*). Il testa en 1371, & de son mariage en 1348 avec *Marguerite* de Campendu, Dame dudit lieu, il laissa, 1. *Philippe*, qui suit; 2. *Jacqueline*, mariée en 1373 à *Pierre* de Broé, fils de *Jean*; 3. *Heustachie*, femme de *Ratier* de Landoire, fils d'*Arnault*, Vicomte de Cadras, Diocèse de Rhodez; ce qui est prouvé par un acte de 1388.

V. *Philippe* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, fut Chambellan du Roi *Charles VI*, auquel il rendit de grands services, & à l'Etat, mérita l'estime & la confiance de son Maître, qui lui donna le Gouvernement de Montpellier & de la Forteresse de Montault en 1396. Il testa en 1404, fut marié trois fois, 1°. à *Judith*, Dame de Gaillac; 2°. à *Jordanne* Perepétuze; & 3°. à *Jordanne* de Damat, fille de *Raymond*, Seigneur dudit lieu, Diocèse d'Agde, en 1395. Il n'eut d'enfans que du troisieme lit; savoir, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Henri*, mort en service; 3. *Thomas* (*d*); 4. *Jeanne*, qui épousa *Roger-Bernard* de Lé-

C'est cette même *Jeanne* de Bruyeres qui dans la premiere année de sa viduité du Maréchal de Nesle se maria avec un Comte de Soissons : elle est citée morte par le *Pere Anselme* en 1392, *Tom. IV*, *pag.* 396, *lettre D*.

(*a*) Cette *Hélix* de Bruyeres porta la Baronnie de Puivert dans la Maison de Voisins; devenue veuve en 1414, comme on le voit dans les Grands Officiers, *Tom. IV*, *pag.* 17, *lettre* B.

(*b*) *Voyez* ibid. *pag.* 206.

(*c*) Ce dénombrement du Comté de Castres, fait par *Philippe* de Bruyeres, Chevalier, Gouverneur de ladite Comté pour *Jeanne* de Ponthieu, Comtesse de Vendôme, est de 1370; & par les Lettres Patentes qui le nomment Gouverneur de ladite Comté, la Comtesse de Vendôme le qualifie son parent.

(*d*) *Voyez l'Histoire Générale du Languedoc par Dom Vaissette, pag.* 58. On

vis, Seigneur de Mirepoix (*a*).

VI. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. se maria avec *Béatrix* de Mauléon en 1434, & mourut en 1442, laissant de son mariage deux fils & deux filles, 1. *Roger*, qui suit; 2. *Jean*, auteur de la branche de Bruyeres Saint-Michel, établie à Crest en bas-Dauphiné, rapportée ci-après; 3. *Catherine*; 4. *Marguerite*, mariée au Seigneur de Montagut en 1497.

VII. *Roger* de Bruyeres-le Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur de ces Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, &c. épousa en 1450 *Constance* de Perepétuze, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rabalot en Roussillon: il mourut en 1474, & laissa, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Gaston*, qui hérita des biens de la Maison de Perepétuze, sous la charge d'en porter le nom & les armes, testa en 1480 en faveur d'*Hélix* sa sœur; 3. *Philippe*; 4. *Hélix*, femme de *Hugues* de la Roque, Seigneur de Jouares, comme on le voit par une quittance de 1477; 5. *Jeanne*, femme de *Pierre* de Montesquiou, Seigneur de Caladru, ainsi qu'il est prouvé par un acte de 1510.

VIII. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, Sonac, Rivel, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. fut Chambellan du Roi *Charles VIII*. *Louis XII* lui accorda par Lettres Patentes de l'an 1511, nombre de priviléges, entr'autres l'exemption de toutes sortes de subsides mis & à mettre sur la Terre & Baronnie de Chalabre & dépendances: il épousa le 8 Juillet 1489 *Cécile* de Voisins, fille de *Jean*, Seigneur d'Ambres, & de *Marguerite* de Cominges de Bruniquel, dont 1. *François*, qui suit; 2. *Jean-Antoine*, Seigneur de Sarotte, qui épousa *Marguerite* du Vivier; ce qui est prouvé par un acte de 1451; 3. *Françoise*, mariée en 1520 à *Germain* de Lévis, Seigneur de Léran, qui mourut à Stafort le 14 Août 1571 (*b*); 4. *Etiennette*; 5. *Marguerite*.

IX. *François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. reçut en 1519 le serment de fidélité des Habitans de ses Terres, & il épousa le 7 Novembre 1516 *Françoise* de Châteauneuf, fille de *Sigismond*, Seigneur de Sainte-Requese, Tourniel, &c. & de *Gabrielle* de Gravier. Il eut de ce mariage, 1. *François*, qui suit;

trouve dans cette même Histoire qu'il y est fait mention des enfans dudit *Philippe* de Bruyeres, II du nom, *Tom.* 4, *pag.* 421, & dans les Lettres Patentes du 23 Mars 1419, portant exemption des Tailles en faveur des Baronnies de Chalabre, Puyvert & Terres adjacentes. On lit, entr'autres, ces mots: *Orphelinorum, & haredum defuncti Philippi de Bruerlis, Domini quondam loci, & Baronis Terræ Chalabriæ ac etiam domorum Baronis, & Terræ de Podioviridi quaternis hujusmodi negotium ipsos tangit*, &c.

(*a*) Comme on le voit dans les Grands Officiers & le Dictionnaire de Moréry, *Tom. III*, *pag.* 108, *col.* 1.

(*b*) Voyez les Grands Officiers de la Couronne, *Tom.* 7, *pag.* 772, D.

2. *Françoise*, mariée à *Bernard* de Narbonne, Seigneur de Fimarcon : il donna reconnoissance de la dot de sa femme, portant quittance de tous droits paternels & maternels. *Voyez le Pere Anselme*, *Tom. IX*, *pag.* 227, 1°. ; 3. *Gloriande*, mariée en premieres noces en 1547, à *Jean* du Puy de la Jugie, Comte de Rieux, Seigneur de Moresse, Cajouls, &c. son cousin germain, & en secondes noces à *Pierre* de Caillus, Seigneur de Colombieres, en 1566, Diocèse de Béziers ; 4. *Anne* ; 5. *Marguerite*, 6. *Madeleine*, Religieuse au Monastere de Cassés.

X. *François* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Chevalier de l'Ordre du Roy, & Capitaine de cent Chevaux-Légers, (en faveur duquel il fut ordonné à ses Vassaux de lui passer une nouvelle reconnoissance en 1542), épousa le 6 Octobre 1529 *Anne* de Joyeuse, fille de *Jean*, Vicomte de Joyeuse, Baron de Grandpré en Champagne, de Puyvert, d'Argues, &c. & de *Françoise* de Voisins (a). *François* de Bruyeres, II du nom, testa le 15 Mars 1551. En 1555, *Jean* de Joyeuse, son beau-pere, substitua tous ses biens par son testament à ladite *Anne* de Joyeuse sa fille, & aux siens à perpétuité. De cette alliance vinrent, 1. *Jean-Paul* de Bruyeres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Chevaux-Légers, Sénéchal de Lauraguais. Il reçut ordre d'*Anne* de Joyeuse, son cousin, Lieutenant de Roi du Languedoc pour le parti de l'Union, de faire démolir la Maison de la Roque de Linez, préjudiciable à l'Etat & au Pays ; en 1580 & en 1581, de faire exécuter les Edits de Sa Majesté dans ladite Province. Il épousa en 1573 *Louise* de Lévis, fille de *Philippe-Bon* de Mirepoix, & de *Louise* de la Tremoille : il mourut sans postérité, & la dot de *Louise* de Lévis sa veuve, montant à 45000 l. fut rendue à son second mari d'*Andon*, cadet de Léran ; 2. *François*, qui suit ; 3. *Jean-Antoine*, Abbé de Villeloin & de Fontaine-les-Blanches, Prevôt de l'Eglise de Toulouse, Député en 1594 par le Clergé de cette Ville aux Etats Généraux : il revint chargé d'une Lettre de créance du Roi au Parlement, ce Prince l'ayant aussi chargé de traiter de la Paix avec le Duc de Joyeuse & les Villes de Province qui suivoient son parti : il fut compris dans les articles secrets accordés au Duc de Joyeuse, qui pria Sa Majesté de conférer à cet Abbé un Evêché ; mais le Roi en ayant disposé, il fut indemnisé par une somme de cinquante mille écus. Il fut nommé par Madame la Duchesse de Guise tuteur de la Princesse sa fille, comme l'un de ses plus proches parens ; 4. *Gabrielle*, mariée au Seigneur de Cucurail en 1562, lequel donna la même année quittance de la dot de sa femme ; 5. *Cécile*, mariée au Seigneur de Save ; 6. *Françoise*, mariée au Seigneur de Languitaud ; ce qui est prouvé par une quittance du 25 Octobre 1587.

XI. *François* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une

(a) Voyez Moréry, Art. Joyeuse, *Tom.* 4, *pag.* 377, *col.* 1.

Compagnie de cent Hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais en 1595, nommé par Lettres Patentes du Roi de 1558, Chef d'une Légion de six mille hommes qu'il commanda à l'armée du Maréchal de Damville en 1573. Il eut pour premiere femme *Philippe* de Lordat, dont il n'eut point d'enfans; pour seconde en 1570, *Isabeau-Barthelemi* de Grammont : il mourut en 1595, laissant de son dernier mariage, 1. *Guillaume*, aussi Sénéchal de Lauraguais après son pere, & mort sans postérité; 2. *Jean-Antoine*, qui suit; 3. *Antoinette*, mariée au Seigneur de Benque; 4. *Anne*, mariée au Seigneur de Bonrepaux, appellé *Guyot*, Seigneur de Pérignan; 5. *Françoise*, mariée à *Jacques* de Belicens, Seigneur de Brijolles, comme on le voit dans un acte de 1580.

Jean-Antoine de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi, par commission du 8 Janvier 1617, Colonel d'Infanterie par Brevet du 19 Septembre 1622, Gouverneur pour le Roi du Pays de Sault, dès l'an 1613, fonda en 1630 un Couvent de Capucins dans la Ville de Chalabre, & fut marié deux fois, 1°. avec *Paule* d'Orbessan, fille de *Jean*, Seigneur de la Bastide, &c. 2°. avec *Béatrix* de Potiers-la-Thérasse en 1606. Il testa le 4 Mai 1632, & eut du second lit, 1. *Jean-Pierre*, qui suit; 2. *Aymeric*, qui passa en Lorraine sous le nom de Bruyeres-le-Châtel, dit de Sonac : il y fut Colonel de Cavalerie, & Chambellan du Duc, dont il épousa la fille naturelle, de laquelle il eut deux fils morts sans postérité; 3. *Cécile* de Bruyeres, mariée au Seigneur de Montlesun de Busca, Colonel d'Infanterie; 4. *Marthe*, Abbesse de Rieunette.

XIII. *Jean-Pierre* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Colonel du Régiment de Languedoc, ensuite d'un Régiment de son nom, & Gouverneur du Pays de Sault, ainsi que son pere : il avoit épousé le 11 Avril *Gabrielle* de Lévis-Léran, dont 1. *Jean-Aymeric*, qui suit; 2. *François*; 3. autre *François*; 4. *Guy*, nommé l'Abbé de Bruyeres; 5. *Isabeau*, mariée le 15 Juin avec *Jean* d'Acqs, Seigneur d'Axat, Lieutenant des Maréchaux de France dans l'étendue de la Sénéchaussée de Limoux, fils de *Raymond* d'Acqs, & de *Delphine* de Monstron; 6. *Louise*, mariée au Seigneur d'Escouloubres.

XIV. *Jean-Aymeric* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine & Gouverneur né, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment de Léran, dont il fut Lieutenant-Colonel, passa une transaction avec *Monsieur*, Frere de *Louis XIV*, devant Bellanger le jeune, & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Mai 1695, par laquelle, comme heritier en partie de Mademoiselle de Montpensier sa cousine germaine, possedant les biens de la Maison de Joyeuse & de Guise, ausquels celle de Bruyeres-Chalabre étoit substituée, ce Prince assigne audit *Jean-Aymeric*, Baron de Chalabre, la somme annuelle de quinze cents livres de rente à prendre & recevoir sur les recettes de

Rouen & de Caen en Normandie, S. A. R. promettant de plus par ladite transaction de fournir audit *Jean-Aymeric* de Bruyeres, & aux siens, tous les actes nécessaires pour poursuivre la substitution du Duché de Joyeuse, &c. Ce *Jean-Aymeric* épousa en 1661 *Anne* de Reymont de Lasbordes, dont 1. *François*, qui suit; 2. un autre *François*, qui épousa en 1722 *N*.... de Sauton de Monstron, fille du Seigneur d'Escouloubres, & de *Louise* de Bruyeres sa tante, dont il eut un fils établi à Fangeaux, près de Castelnaudary, encore garçon, sous le nom de Bruyeres-le-Châtel en 1764, & deux filles, dont une Religieuse à Limoux; 3. *Louis*, Abbé; 4. *Gabrielle*, mariée le premier Mai 1701 à *François* d'Acqs, Seigneur d'Axat; 5. *Cécile*, non mariée.

XV. *François* de Bruyeres-le-Châtel, IV du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capit. né, &c. servit à la tête d'un Bataillon d'Infanterie, appellé du Roi, sous les ordres d'*Anne-Jules* de Noailles, Maréchal de France, Vice-Roi de Catalogne, son parent, s'étant trouvé, ainsi que son autre frere *François*, à la Bataille du Thir, que le Maréchal gagna en 1694. *François IV* épousa en 1698 *Catherine* de Cailleau de la Graulet, Dame des Allemants & des Damelles de Valcornouze, fille de *Jean*, Baron desdits lieux, & de *Françoise* de Villeneuve-Sainte-Camelle, marié 5 Novembre 1694 : il en eut, 1. *Jean-Aymeric*, qui suit; 2. *François*, appellé le Chevalier de Beaumont; 3. *Jean*, appellé le Chevalier de Chalabre; 4. *Louis*, appellé l'Abbé de Chalabre; 5. *Anne*; 6. *Françoise*, mortes filles.

XVI. *Jean-Aymeric* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine & Gouverneur de ses Châteaux, appellé le Comte de Bruyeres, épousa en 1724 *Marie* de St.-Etienne de Caraman, Dame Baronne de la Pomarede; dont, 1. *François-Jean*, appellé le Marquis de Chalabre, qui suit: 2. *Louis*, appellé l'Abbé de Chalabre, Vicaire-Général du Diocèse de Carcassonne, nommé à l'Abbaye de l'Absie, au Diocèse de la Rochelle en 1753; 3. *Jacques-Paul*, appellé Comte de Bruyeres, Enseigne des Vaisseaux du Roi; 4. *Alexandre-Joseph-Alexis*, appellé l'Abbé de Bruyeres, étudiant en Sorbonne; 5. *Louis-Gabriel*, appellé le Baron de Chalabre, Capitaine au Régiment de Royal-Marine, Infanterie; 6. *Jean-Aymeric*, appellé le Chevalier de Bruyeres, Capitaine au même Régiment; 7. *Jean-Baptiste*, appellé le Chevalier de Chalabre, Lieutenant au même Régiment; 8. *Angélique*, mariée au Seigneur de Belreze-du-Puy-Vatan, Seigneur de St.-Pierre, &c. 9. *Marthe*, mariée au Seigneur de Voisins, Marquis d'Alzéan; 10. *Marie*, encore fille.

XVII. *François-Jean* de Bruyeres le Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, la Pomarede, Seigneur de Sonac, Montbel, Montjardin, Cantarate-la Bastide de Beaumont, au Diocèse de Mirepoix, Gouvern. de ses Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, appellé le Marquis de Chalabre, fut Page du Roi de la Petite Ecurie en 1744, Cornette au Régiment de Royal-Etranger, Cavalerie, Aide-de-Camp du Maréchal Duc de Richelieu dans les dernieres campagnes

pagnes de Mahon & sur le Rhin, successivement de M. le Comte de Clermont-Prince. Il est marié avec *Louise-Françoise* de Bon, fille de *Louis-Guillaume*, Premier Président au Conseil Souverain de Perpignan, Intendant du Roussillon & Comté de Foix, & d'*Elisabeth-Jeanne Thérese* de Bernage, le 24 Novembre 1760. Il a de ce mariage, 1. *Jeanne-Elisabeth-Fortunée*, appellée Mademoiselle de Bruyeres, née 29 Août 1761; 2. *Jean-Louis-Félicité*, appellé le Comte de Chalabre, né le 28 Octobre 1762.

Branche de Bruyeres, Baron de Saint-Michel en Dauphiné.

VII. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom de sa branche, fils cadet de *Jean* de Bruyeres, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., Gouverneur né de ses Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes & Ordonnance du Roi pour leur garde, & de *Béatrix* de Mauléon, fut Capitaine d'une Troupe Italienne, & Commandant pour Sa Sainteté, *Paul II*, à Vaureas au Comtat Venaissin, & se maria avec *Honoradé* ou *Honorée* de Vesc de Comps, fillle de *Dalmas*, Seigneur desdits lieux (*a*), & d'*Alix* d'Ancezune-de-Cap-de-Rousse, par contrat du 24 Janvier 1470, dont quittance d'une partie de la dot de sa femme, du 14 Mars 1471. Il eut pour enfans, 1. *Jeaume*, qui suit; 2. *Pierre*, qui ne fut pas marié; 3. *Guyot*, mort jeune.

VIII. *Jeaume* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, fils de *Jean III*, & d'*Honorée* de Vesc, combattit vaillamment à la bataille de Ravennes, & à celle de Marignan à la tête d'une Compagnie-Franche de cent hommes. Il épousa *Louise* d'Artise, fille de *Louis*, & d'*Isabelle* de Thelmes, par contrat du 13 Août 1500. Il traita avec son frere cadet *Pierre*, à raison des droits paternels & maternels, par contrat du 28 Novembre 1509 : il testa le 10 Janv. 1520, dans lequel acte *Pierre* prend la qualité de Gouverneur de Lille & de Cavaillon, Places qui lui furent données par le St. Pere en récompense de ses services à la tête de la Cbmpagnie d'Italiens qu'il eut après son pere. *Jeaume I* eut de son mariage, 1. *Jacques*, massacré par les Religionnaires auprès de Nions; 2. *Jean*, qui suit; 3. *Robert*, rapporté après son frere aîné; 4. *Jean*, mort jeune.

IX. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, IV du nom, fut Capitaine d'Infanterie, ainsi que son frere *Robert*, comme on le voit par un acte d'emprunt que fit *Jeaume*, leur pere, à *Georges* d'Urre, Seigneur de Venterol, pour fournir au rétablissement de leurs Compagnies, le treize Janvier 1555, dont quittance du 2 Octob. 1559. *Jean* céda ses droits cohéréditaires paternels & maternels, par un acte de partage du 26 Mai 1581, à son frere *Robert*, Gouverneur de Nions. Ces deux freres passerent un acte de substitution récip

(*a*) *Arnaud* de Comps, élû quatrieme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem en 1163 : *voyez Moréry, Tom. 2, pag. 465, col. 2.*

Bertrand de Comps, élû dix-septieme Grand-Maître dudit Ordre en 1244, fut tué par les Turcomans en 1248 : *voyez Moréry, Tom. 2, pag. 465, col. 2.*

proque, le 14 Octobre 1582, pour eux & les leurs plus près du nom & armes. *Jean* prêta hommage Noble au Roi en sa Chambre des Comptes. Il testa le 24 Mai 1573; il prend dans cette disposition la qualité de Guidon de Gendarmes de la Compagnie du Seigneur de Simiane, Marquis de Gordes, Lieutenant Général de la Province de Dauphiné, épousa 23 Févr. 1548 (*a*) *Enemonde* de Forest, fille de *Charles*, Seigneur de Blacons, & de *Justine* de la Tour de Gouvernet: il en eut. 1. *Pons*, qui suit, qu'il institua son héritier; 2. *Antoine*, Capitaine au Régiment d'Aiguemortes, qui eut de *Claudine* de Laudun un fils nommé *Jean*, qui mourut jeune; 3. *Jean*, tué au siége de Lille en Flandres, où il étoit Mousquetre; 4. *Robert*, Capit. de Chevaux-Legers, qui s'établit en Picardie, où il forma deux rameaux: l'un sous le nom de Bruyeres d'Araucourt; & l'autre sous celui de Bruyeres-Caumont, tous deux tombés en quenouille chez MM. de Gauthier-Couveron; 5. *Imberte*, mariée à *Roman* Monier, Seigneur de Rochechinard; 6. *Jeanne*, mariée à *Charles* de Veillieu, Conseiller au Parlement de Dauphiné; 7. *Anne*, mariée à *Jean* Flotte de Molieres, Gouv. des Ville & Citadelle de Romans, dont les biens ont passé dans la branche de Castellane-Noueysan.

X. *Pons* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Seigneur de la Maisonforte de la Bruyeres-en-Maron, fils de *Jean IV*, & d'*Enemonde* de Forest, fut successivement Gendarme & Guidon dans la Compagnie du Seigneur Comte de Tournon, ensuite Capitaine de cent Hommes des Ordonnances du Roi. Il se distingua aux siéges de Gap, Livron, Loriol, Alez, Eurre, Armins, Beauvoir, St.-Quentin, Sainte-Greve, &c. sous les ordres de Messieurs de Glandage & Maugiron, Lieutenans Généraux en Dauphiné, & des Ducs de Mayenne & de la Valette, du Comte de Tournon & du Baron de Saint-Vidal. Il fut l'un des plus zèlés défenseurs de la Religion Catholique, & mourut Commandant à Crest. Il est parlé de lui dans l'*Histoire du Dauphiné par Chaurier: Tom. II.* Il épousa *Françoise* de Vogué (*b*), fille de *Guillaume*, Marquis de Roche-Colombe, & d'*Antoinette* de Vedene-Gadagne, par contrat du 10 Octobre 1584, dont, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Guil-*

(*a*) La Maison de Forest de Dauphiné étoit d'ancienne Noblesse, & s'est éteinte par la mort d'*Alexandre* de Forest, Seigneur de Blacons, Mirabel, &c. qui ne laissa de *Marguerite* de la Tour-Gouvernet sa femme, que trois filles, dont l'aînée, appellée *Isabeau*, fut mariée à *Jean* d'Armans, Baron de Lus, auquel elle porta les biens de sa Maison, que possédent aujourd'hui Messieurs de Blacons ses descendans. La seconde, appellée *Lucrece*, se maria à *Pierre* de Pellegrin, Seigneur de la Bastide-Goudargués. La troisieme, nommée *Jeanne*, eut pour mari *François* de Tholon-Sainte-Jealle, dont la fille unique, *Marguerite*, épousa *François* de Lers de Jony, Seigneur de Pennes, &c. habitant de Crest en Dauphiné.

(*b*) La Maison de Vogué de Vivarais a donné nombre de Barons aux Etats-

laume, Capitaine au Régiment de Montoison, Commandant à Bagnols; 3. *Suzanne*, mariée à *François* de Corbeau, Seigneur de la Combe en Savoye, auteur de MM. de Corbeau-Saint Albin, auquel ledit *Pons* de Bruyeres a fourni les titres de sa Maison, pour faire recevoir ses petits fils (*François*, & *François-Aimé* de Corbeau) Chanoines au noble Chapitre de St.-Pierre de Vienne en 1668 & 1672, ainsi que ses arriere-petits-fils, *Pierre-Joseph* & *Antoine* en 1704 & 1708 (*a*). Ledit *Pons II* testa le 9 Avril 1617.

XI. *Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint-Michel, fils de *Pons II*, & de *Françoise* de Vogué, vendit la Seigneurie de la Maison-Forte de la Bruyeres-en-Maron, située sur le chemin de Crest à Valence, à *Gasparde* de la Beaume, Baronne de Montoison, le dernier Décembre 1629, quoiqu'elle fût substituée à ses descendans, qui ont un procès à raison de ce avec M. le Comte de Clermont-Montoison, Capitaine de Gendarmerie. *Antoine* épousa 1°. *Florence* de Pouroy (*b*), fille de *Paul*, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes du Dauphiné, & d'*Elisabeth* du Faure, par contrat du 29 Avril 1617; 2°. sans enfans, *Catherine* du Pont. Il testa le 14 Mars 1648. Du premier lit vinrent, 1. *Pons* qui suit; 2. *Jean-Francois*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Dauphiné; 3. *Catherine*, mariée à *Catherin* d'Aillan, dont la fille unique, nommée *Catherine*, épousa le Seign. Comte du Mesnil, Gouverneur de Crest & de Nions. Elle a laissé hérit. de tous ses biens *Jean-François* de Bruyeres Saint-Michel, son cousin-germain, n'ayant pas eu d'enfans du Seigneur du Mesnil, dont elle fut héritiere aux fruits; 4. *Françoise*, mariée à *Antoine* de Rirert, Capitaine au Régiment de la Batie-du Vete, dont la fille unique fut mariée au Président Duclaux. *Voy.* DUCLAUX.

XII. *Pons* de Bruyeres-le Châtel, III du nom, Seigneur de St.-Michel, fils d'*Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, & de *Florence* de Pouroy sa premiere femme, fut émancipé le 2 Avril 1649, & mourut sans tester, après s'être marié avec *Florence* de Vincens, fille de *Jean* & de *Catherine* du Pont, par contrat du trois Juin

du Languedoc, & des Militaires distingués à l'Etat, entr'autres, plusieurs Officiers Généraux de nos jours, plusieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, deux Evêques de Saint-Pol-Trois-Châteaux, & un de Viviers: *voyez dans ce Tom. 7. la Généalogie de Vogué.*

(*a*) Voyez *Corbeau aux Additions de ce Tome.*

(*b*) Ladite *Florence* étoit sœur de *Sébastien* de Pouroy, Président-à-Mortier au Parlement de Dauphiné, de la même Maison que le Président d'Auberiviere, dont le fils aîné, Président au même Parlement, est mort Premier Président au Parlement de Besançon en 1750. Un Commandeur de Malte, un Chevalier du même Ordre; le quatrieme Evêque de Québec, & une fille, femme du Marquis de Bailly-Bourchenu, Premier Président à la Chambre des Comptes du Dauphiné, sont encore de cette Maison.

1648 : il en eut, 1. *Jean-François*, qui suit; 2. *Paul*, mort en bas âge; 3. *Pons*, Chanoine Régulier, Pitancier de l'Abbaye de S. Thiers à Saou; 4. *Marie-Anne*, morte à douze ans; 5. *Sébastien*, à 14 ans; 6. *Florence*, à vingt ans; 7. *Gabrielle*, fort âgée en odeur de sainteté, Capucine à Marseille.

XIII. *Jean François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seign. de Saint-Michel, fut Enseigne au Régiment de Navarre, Infanterie, puis Cornette au Régiment de Montplaisir, Lieutenant au Régiment d'Autichamp & de Brionne, Capitaine dans celui de Broglie, Cavalerie. Il servit pendant toutes les guerres de *Louis XIV*, & mourut Gentilhomme ordinaire du Roi. Il avoit épousé *Marie-Anne* de Lers de Jony, fille de *François*, Seigneur de Peynes, Barnave, Aubenas, la Clastre, Piegros, Saint-Médard, & autres (*a*), & de *Marguerite* de Tholon-Sainte-Jealle (*b*), par conventions prises du 24 Mars 1699, rédigées en contrat public le dernier Mai 1703 : il en eut, 1. *Pons-Laurent-François*, qui suit; 2. *Marguerite-Florence*, encore fille.

XIV. *Pons-Laurent-François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint-Michel, Valernes, &c. appellé le Baron de St. Michel, fils & donataire universel, par son contrat de mariage, de ses pere & mere, fut fort jeune Lieutenant au Régiment de Beaujolois, Infanterie. Ses parens l'ayant voulu retirer du Service pour l'établir, il fut reçu Lieutenant de Roi de Crest, & prêta serment de fidélité entre les mains de M. Grancé-Medavi, Commandant en chef du Dauphiné, le 7 Décembre 1723. Il transigea avec *Etienne* de Bernardi, Vicomte de Valernes en Provence, en qualité de Coseigneur, Vicomte dudit lieu par acte passé à Sisteron le 15 Mars 1731, pour terminer les differends qu'ils avoient à raison de ladite Seigneurie & Vicomté de Valernes (*c*). Il fut choisi par le Clergé & la Noblesse de la Ville de Crest pour traiter les différends qu'avoient ces deux premiers Ordres avec le Tiers-Etat, par procuration syndicale du 28 Juillet 1751, en vertu de laquelle il transigea avec MM. les Consuls & Députés de ladite Ville, au gré de toutes les Parties le 11 Nov. 1753. Ayant été proposé au Roi pour remplir la place de Syndic de la Noblesse dans l'étendue de la Sénéchaussée de Crest, sur la démission de *François* de Grace, Gentilhomme de ce Département, il remit les titres justifians les

(*a*) Les biens de la Maison de Lers (des plus anciennes du Dauphiné), sont tombés dans une branche de la Tour-du-Pin, à la charge de porter les nom & armes, ainsi que celui de Jony.

(*b*) *Didier* de Tholon-Sainte-Jealle, quarante-cinquieme Grand-Maître de Malte, élû en 1536 : *voyez Moréry, Tom. 5, pag. 207, col. 1. Clément V*, Pape, étoit aussi de la même Maison.

(*c*) La Terre de Valernes en Provence fut érigée en Vicomté en 1350, par la Reine *Jeanne*, en faveur de *Guillaume* Roger, Comte de Beaufort, frere du Pape *Clément VI*, avec privilége qu'elle porteroit ce titre à tous les possesseurs de ladite Terre à perpétuité : *voyez les Tablettes Généalogiques*.

preuves de sa noblesse pour être envoyés au Ministre, & vérifiés par Messieurs les Généalogistes de France, ausquels titres il joignit un Certificat de cent Gentilshommes des plus distingués de la Province, de tous les Etats, visés par Messieurs les Commandans & Intendans qui certifierent l'ancienne & noble extraction de la Famille de Bruyeres-Saint-Michel, au bas duquel certificat est l'attestation des Officiers de l'Election de Montéliart & du Châtelain Royal, Consuls, Officiers notables & principaux Habitans de la Ville de Crest, qui disent que Messieurs de Bruyeres-Saint-Michel sont une branche de la Maison de Bruyeres du Languedoc, établie en cette Ville depuis plus de deux siecles, y ayant toujours vécu noblement & de la maniere la plus distinguée; lesdits certificats ont été regiltrés au Greffe de la Sénéchaussée de ladite Ville, par Ordonnance du premier Magistrat, sur les Conclusions des Gens du Roi le 28 Avril 1762, sur lesquelles preuves littérales & testimoniales *Pons-Laurent-François* de Bruyeres, I du nom, fut nommé audit Syndicat de la Noblesse de la Sénéchaussée de Crest par Lettres de cachet du 11 Novembre 1757, & en 1760 a eu le Département de tout le Bas Dauphiné. Il a épousé, par contrat du 12 Juin 1722, *Marie-Anne* de Reynier, veuve, sans enfans, du Seigneur des Inards, & fille unique de *Jean* de Reynier, Capitaine de Dragons, & de *Marie* de Boné d'Honiers, dont 1. *François Pons-Laurent*, qui suit; 2. *Pons-Laurent-François*, &c. mort au berceau; 3. *Marie-Anne*, Religieuse Ursuline à Voreas au Comtat; 4. *Gabrielle-Spirite*, Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-Just, Ordre de Cîteaux, à Romans en Dauphiné; 5. *Diane-Pauline*, morte à quinze ans; 6 autre *Marie-Anne*, non mariée.

XV. *François-Pons-Laurent*, &c. de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seig. de S.-Michel, Valernes, &c. appellé Baron de Bruyeres S.-Michel, a commencé à servir en qualité de Lieutenant au Régiment de l'Isle de France, Infanterie, par Lettres de 1744, a été Lieutenant de la Colonelle en 1746, Capitaine en 1747, a fait dans ce Régiment toutes les Campagnes d'Italie, & a passé à une Compagnie aux Gren. de France au commencement de 1758, Chevalier de Saint Louis en 1760. Il a fait dans ce Corps toutes les Campagnes jusqu'à la Paix, & y continue son service en 1764. *François-Pons-Laurent* de Bruyeres, donataire de ses pere & mere par procuration, dont le Seign. Comte de Corbeau-Vaulcere, son parent, fut porteur, épousa par contrat passé à Paris 6 Mai 1755, *Anne* Quatsaux de la Motte, fille de *Nicolas*, & d'*Anne* de Mirey, dont un fils né en 1756, appellé le Vicomte de Bruyeres, mort en 1761.

Rameau de la Branche cadette qui en a formé plusieurs autres.

IX. *Robert*, fils cadet de *Jeaume* de Bruyeres, I du nom, & de *Louise* d'Artize, épousa, 1°. *Catherine* Urgeas, fille de *Guillaume*, Gentilhomme du Comtat, & de *Jeanne* Deymieu, suivant son contrat de mariage du dix Septembre 1558, où ledit *Robert* est qualifié Gentilhomme de la Chambre du Roi: il n'eut point d'enfans de ce premier mariage.

Il épousa 2°. *Victoire* d'Urre, fille d'*Esprit*, Seign. de la Bastie-Verdun, &c. & de *Jeanne* Silve, le 3 Août 1563. Ce *Robert* fit hommage-noble au Roi-Dauphin en la Chambre des Comptes du Dauphiné, où il est dit Habitant de Nions, dont il fut Gouverneur ainsi que du Buis & Meuillon, après avoir été Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, Mestre de-Camp du Régiment du Prince *Thomas* de Savoye. Il fut un des plus zèlés Catholiques lors des guerres de la Religion, & soutint le siége de trois Places, dont il avoit le gouvernement, avec vigueur, & quelque tems après fut tué au siége de Crémone. Il laissa de son second mariage, 1. *Antoine*, Lieutenant Colonel au Régiment des Pilles, Gouverneur de Berre & de Martegues, lequel n'eut qu'un fils, pourvu d'une Abbaye Royale; 2. *Charles* de Bruyeres, dit de Locasse, Capitaine au Régiment de Créqui, Gouverneur de la Ville d'Ath en Piémont, ensuite des Isles d'Hieres, de Canes & de Saint-Tropez; lequel eut de *Diane* de Flaxi deux fils, Capitaine dans Pery-Etranger, morts successivement sans postérité, Commandans d'Antibes; 3 *Pierre* de Bruyeres, dit de Castellet, Capitaine au Régiment de Montclar, & Commissaire Provincial à l'Armée de Piémont; lequel n'eut de *Paule* de Bertrand du Percy que *Robert*, tué au siége de Crémone; *Joseph*, Cornette au Régiment de Saint-Germain-Beaupré, tué; & *César*, Capitaine au Régiment de Carignan, qui n'eut que trois filles, *Marie-Anne*, *Françoise*, & *Victoire-Marie-Anne*, veuve, sans enfans, de M. Duval, fit héritiere *Alphonsine* Bellecombe, sa niéce, femme de M de Valleton, originaire d'Irlande, dont un fils qui porte le nom du Castellet. 4. *Jacques* de Bruyeres, dit la Lauzette, Capitaine au Régiment d'Oudancourt. Il se signala au combat du Tessin dans le Milanois, avec un détachem. de 30 hommes, à la tête duquel il passa cette riviere à la nage, & encloua le canon de la grande batterie des Ennemis. Il n'eut de *Jeanne* Pélissier qu'un fils appellé *Jean-Baptiste*, qui n'eut de *Jeanne* de Roche Gude qu'une fille nommée *Louise*, qui finit le rameau. 5. *Philippe* de Bruyeres, dit de Châteauvieux, Capitaine au Régiment de Sully, n'eut de *Charlotte* de Bonnedone qu'un fils nommé *Henri*, qui fut tué à la tête d'une Compagnie-Franche de Dragons à Iirinieu, Pays de Salvato, entre Liége & Luxembourg, sans postérité. 6. *Claude-Joseph* de Bruyeres, dit de la Bruyere, Capitaine au Régiment de Villevieille, Gouverneur de Crémone & de Bacara, dans la Lorraine Allemande.: il n'eut de *Catherine* d'Alphan qu'une fille appellée *Marie*; & un fils nommé *Claude-Joseph*, Seigneur de Miscon, Chevalier de St. Lazare & de Notre-Dame de Mont-Carmel, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbonnois, Gouverneur du Château de Leure dans le Comté de Bourgogne & de Rodemon, Lieutenant au Gouvernement de Luxembourg, & successivement Brigadier des Armées du Roi, & son Lieutenant au Gouvernement de Maubeuge: il épousa *Marie* d'Agout, fille de *François*, Seigneur de Chanousse, Montjeay, Vaucluse, & de *Marguerite* de Virieu. Cette

derniere branche, ou rameau de la seconde établie en Dauphiné, finit par la mort, sans postérité, dudit *Claude-Joseph*, arrivée au mois de Juillet 1723 dans son Commandement, laissant pour son héritier *Jean* Coréard Dupuy-la-Marne, Seigneur de Miscon, ancien Capitaine au Régiment d'Agenois, Gouverneur du Buis, fils aîné de ladite *Marie* de Bruyeres, sœur unique dudit *Charles-Joseph*. Ainsi finirent tous les rameaux formés par *Robert* de Bruyeres & *Victoire* d'Urre, dont aucun n'a passé trois générations; ensorte qu'il ne reste plus en Dauphiné que la branche de Bruyeres le-Châtel, appellée de Saint-Michel.

Il y a eu dans la Maison de Bruyeres, outre les Terres qui y restent, la Baronnie de Puyvert, les Terres & Seigneurie de Bruyeres-le-Châtel, Mongaron, Rivel, Sainte-Colombe, Pons-Rouge, l'Escalle, Nebias, la Bruyeres-en-Maron, St.-Jean de Paracol, &c.

Il y a eu aussi, dont on a preuves, deux Chevaliers croisés, quatre Conseillers Chambellans, quatre Sénéchaux d'Epée, un Syndic de la Noblesse, cinq Chevaliers de l'Ordre du Roy, trois Gentilshommes de la Chambre; seize Gouverneurs de différentes Places, outre les Gouverneurs nés des Châteaux de Chalabre & de Puyvert, dont les Seigneurs de ces deux Baronnies le sont de droit; un Chef de Légion, des Capit. d'Hommes d'armes, des Lieutenans de Roi, ou Commandans de Places; un Brigadier des Armées du Roi, des Colonels, Lieutenans-Colonels, &c.

Les armes: *d'or au lion de sable, la queue fourchée, nouée & passée en sautoir.* La branche cadette, connue en Dauphiné sous le nom de Saint-Michel, brise ses armes d'*une Bruyere*, suivant l'usage de cette Prov., lorsqu'elle y fit & forma son établissement.

Nota. Cette Généalogie a été dressée sur un Mémoire envoyé pour la branche de Bruyeres-Chalabre en Languedoc, & sur titres communiqués pour celle de Bruyeres Saint-Michel en Dauphiné.

Alliances directes de la Maison de Bruyeres, par les filles qui y sont entrées, & celles qui en sont sorties, génération par génération, des deux branches, avec la date des mariages.

I.	De Moulins.	1216.	De Moulins ou du Moulin.
II.	Lévis.	1273.	Lévis-Mirepoix, la Trémoille, Guise, Lorraine, d'Angest.
III.	Melun.	1310.	Melun Nesle ou Néelle, Soissons, Bourbon.
IV.	Barence.	1346.	Barence, Voisins, Caraman, Villemur, Desbordes.
IV.	Campendu.	1348.	Campendu-Broé, Landorre, Cadras
V.	Damat.	1395.	Gaillac-Perepéruze, Dumas, Lévis-Mirepoix.

VI.	Mauléon.		1434.	Mauléon, Montagu.
VII.	Perepétuze.		1450	Perepétuze-Rabalot, la Roque-Jouares, Montesquieu, Caladru.
VII.	Vesc.	2e. branche.	1470.	Vesc de Comps, Ancézune de Capderousse.
VIII.	Voisins.		1489.	Voisins d'Ambres, Comminges de Bruniquel, Duvivier, Lévis-Léran.
VIII.	D'Artize.	2e. branche.	1500.	D'Artize, Telmes, Urre, la-Bastie-Verdun, Silve.
IX.	Châteauneuf.		1516.	Châteauneuf, Gravier, Narbonne, Fimarcon, Dupuy, Cailus.
IX.	Forest.	2e. branche.	1548.	Forest de Blacons, la Tour-Gouvernet, Laudun, Monier, Veillieu, Flotte, Molieres.
X.	Joyeuse.		1529.	Joyeuse, Voisins, Lévis, la Trémoille, Cucurail, Languitaud.
X.	Vogué.	2e. branche.	1584.	Vogué, Vedene-Gadagne, Corbeau Vaulsere-Saint-Albin.
XI.	Gramont.		1570.	Gramont-Barthelemy-Lordac, Benque, Bonrepaux, Belicens.
XI.	Pouroy.	2e. branche.	1617.	Pouroy - Lauberiviere, Quinsonas, Dufaure, Dupont d'Aillan, Ripert.
XII.	Dorbessan.		1606.	D'Orbessan, Poitiers-la-Thérace, Lorraine, Montlésun de Busca.
XII.	Vincens.	2e. branche.	1648.	Vincens-Causans, Dupont,
XIII.	Lévis.		1631.	Lévis-Léran, d'Acqs d'Axat, Saulon-Monsteron-Descouloubres, d'Acqs d'Axat.
XIII.	De Lers.	2e. branche.	1699.	De Lers de Jony, Tholon-Sainte-Jealle.
XIV.	Reymond.		1661.	Reymont-Lasbordes, Saulon-Monstéron-Descouloubres, d'Acqs d'Axat.

XIV.	Reynier.	2e. branche.	1722.	Reynier, Boné d'Honieres.
XV.	Caillars.		1698.	Caillars-la-Graulet, Villeneuve Sainte-Camelle.
XV.	La Motte.	2e. branche.	1755.	La Motte-Quatsaux, Mirey.
XVI.	Saint-Etienne.		1724.	Saint-Etienne de Laraman-la-Pomarede, Dupuy-Vatan, Voisins, d'Alzeau.
XVII.	De Bon.		1760.	De Bon, Bernage.

CHABESTAN, Maison très ancienne du Dauphiné, qui a donné son nom à une Terre, au Diocèse de Gap, érigée ensuite en Comté.

1. *Guigues* Chabestan vivoit au treizieme siécle, & par acte du 4 des Calendes de Décembre de l'an 1233, il est qualifié noble *Guigues* de Chabestan, Seigneur de Chabestan, Chevalier, en Latin *Miles*, qualité qui ne se donnoit qu'a la haute Noblesse, & même aux Dauphins, *dit Chorier dans son Histoire de Dauphiné, p.* 836 *&* 838.

Par ce même acte, qui est une transaction en Latin, sur parchemin, qui existe en entier, malgré sa vétusté, Noble *Guy* ou *Guyt de Chabestan* Miles, *& Noble Jean de Chabestan* Miles, *tous deux fils de Noble Guigues de Chabestan, Seigneur de Chabestan*, (ils sont tous trois ainsi qualifiés) étant en contestation & procès pour un supplément de légitime, transigent; & *Guy* s'oblige de payer dans quatre ans, & en quatre payemens égaux, à *Jean* son frere, qui se plaignoit d'avoir été grandement grevé ou lésé par le dernier testament de leur pere, les frais dudit Procès; & 4000 sols Viennois, pour completer tous les droits de *Jean* sur les biens paternels; ce qui fut stipulé & accordé par l'entremise & par le Conseil de Noble *Bertrand* d'Agout, Chev. (*Miles*) Seigneur de Mison, leur parent, présent, & de plusieurs autres de même y dénommés; ledit acte passé par *Bertrand* Rolandi, Clerc d'Aspres & Notaire public, par autorité Apostolique, Impériale & Delphinale, au Château de Chabestan, sous les indictions précédentes, c'est-à-dire (*a*) l'an de l'Incarnation du Seigneur 1233,

(a) *Anno ab Incarnat. D. millesimo ducentesimo trigesimo tertio, scilicet quarto Kalendas Decembris, SS. in Christo Patre Domino* Gregorio *divinâ interatione Papâ nono,* Fredericoque *inclyto Romano Imperatore, ac illustri & potenti viro Domino nostro Guigone Delphino, Comite Viennensi & Albon feliciter existentibus.... actum fuit hoc in Castro de Chabestano, & in aulâ superiori, testibus suprà dictis præsentibus* Bertrando *Rolandi Clerico de Asperis, Apostolicâ, Imperiali, Delphinali authoritatibus Notario publico.* Ainsi commence & finit

& le 4 des Calendes de Décembre, sous le Pontificat de *Grégoire IX*, sous l'Empire de *Fréderic* & sous le Regne de *Guigues*, Dauphin, Comte de Viennois & d'Albon.

I. *Guigues* de Chabestan, ci-dessus mentionné, & vivant au douzieme siécle, eut donc pour fils *Guy*, qui suit, & *Jean*, qui a fait la branche de Chabestan de Montoscur, dont la postérité a subsisté long-tems avec honneur, & qui est éteinte. Allard en parle dans ses Généalogies.

II. *Guy* eut de *Montorline* de Méouillon, fille de *Hugues*, Baron de Méouillon (*a*), *Foulques* de Chabestan, qui suit (*b*).

III. *Foulques* de Chabestan, marié en 1260 à *Marie* de Riviere (*c*), fille de *N*... de Riviere, Seig. de Bruis & de Sainte-Marie, par sa femme N... d'Alozon, eut *Claude* de Chabestan.

IV. *Claude*, marié en 1295 à *Justine* de la Tour, eut *Bertrand*.

V. *Bertrand* de Chabestan, marié en 1340 à *Biette* d'Agout, fille d'*Amédée* d'Agout, Seigneur de la Baume des Arnauds, eut *Bertrand II*.

VI. *Bertrand II*, marié à *Claudine* de Revillasc, fille de N... de Revillasc (*d*), eut *Antoine*, qui suit.

VII. *Antoine* de Chabestan, marié en 1385 à *Alix* de Montalin, eut *Antoine II*, qui suit, & *Cathérine*, mariée en 1420 à *François* de Bonne, Seigneur de Lesdiguieres, bisayeul du Connétable (*e*).

VIII. *Antoine II* épousa en 1416 *Jeanne* de Castillon, dont *Antoine*, III du nom, qui suit, & *Guillaumette*, mariée en 1454 à *Pierre* du Pilhon, & une autre fille, mariée à N... de Révillasc.

IX. *Antoine*, III du nom, épousa en 1466 *Marguerite* du Pilhon, fille d'*Arnaud* (*f*), au Diocése de Die; & d'*Agnès* Faure de Boulogne, duquel mariage vint *Claude II*, qui suit.

X. *Claude II* de Chabestan, Seigneur du Pilhon, marié en 1482 à *Radegonde* de Riviere, eut pour fils *Vincent* & *Humbert* de Chabestan.

XI. *Vincent* de Chabestan, Seigneur du Pilhon, épousa en 1517 *Louise* d'Alauzon, fille de *Gerenton* d'Alauzon (*g*): *Gabriel* Ar-

cet acte, digne par son antiquité d'être rendu public, & inséré tout au long ici, si sa longueur n'étoit pas contraire à la brieveté que nous nous sommes proposée.

(*a*) Les Barons de Méouillon étoient Souverains en Dauphiné : *voyez Chorier dans son Histoire*, pag. 778.

(*b*) Comme il conste par un cadaste de 1225, des Terres de Ribeyret & de Sorbiers, dès-lors & encore à présent dans cette Maison.

(*c*) Riviere, ancienne Maison de Dauphiné : *voyez* ALLARD & CHORIER.

(*d*) Les Révillasc sont venus de Piémont en Dauphiné, & on tient qu'ils descendent de l'illustre Maison des Colonnes, Romains : *voyez* ALLARD.

(*e*) Voyez l'Article Lesdiguieres, Histoire des Grands Officiers de la Couronne, par le *Pere Anselme*.

(*f*) *De Apilliane*, disent les Actes Latins : *voyez la Généalogie par Chorier & par Allard*.

(*g*) *Genevieve* d'Alauson, sœur de *Louise*, fut mariée à *Claude* Berenger,

mand, Notaire de Serres. Il eut pour fils,

XII. *Antoine*, IV du nom, qui épousa en 1557 *Jeanne* de Bouvard, fille de *Guillaume* de Bouvard, d'une Maison très-noble, venue de Franche-Comté en Dauphiné, (*a*). De ce mariage sont issus, 1. *Louis* de Chabestan d'Alauzon, qui suit; 2. *Sebastienne*, mariée à *N*... de Beaumont de la Motte-Chalençon; & 3. *Claire*, mariée à *Christophe* blain de Maral, Seigneur du Poët & de Crochan.

XIII. *Louis* de Chabestan d'Alauzon épousa en 1583 *Claudine* de Morges, fille de *Jean* de Morges, Seigneur dudit lieu, de Ventavon, de Lespine & autres places (*b*), & de *Claire* de Pelissier de Saint-Feréol (Notaire le Baud). Il en eut *Louis*, mort jeune, & *Pierre*, qui suit. Il fut Capitaine de 200 hommes de pied, & de 50 hommes d'armes, & Mestre-de-Camp de Cavalerie.

XIV. *Pierre* de Chabestan d'Alauzon, Capitaine de cent hommes, fut marié en 1623 à *Leriane* de Prisis; & en eut, 1. *François-Ignace*, qui suit; 2. *Alexandre*, qui a fait la branche à Carpentras; 3. *N*... Prévôt de l'Eglise de cette Ville; 4. *N*... surnommé le brave Sorbiers, & plusieurs filles.

XV. *François-Ignace* de Chabestan d'Alauzon, Seigneur de Riberet, de Sorbiers & autres places, fut marié quatre fois: 1°. à *Marie* de Faure de Boulogne, fille de Noble *N*... Faure de Boulogne, Seigneur de Saint-Secre, & de *N*... d'Urre; 2°. à *Alexandrine* d'Achard de Ferrus, fille de *Charles* d'Achard de Ferrus, Seigneur de Sainte-Colombe, Chauvat & autres places, & d'*Isabeau* de Gay; 3°. à une veuve, dont il n'eut point d'enfans; 4°. à *Marie* de Blocard de Rahégude.

Du premier mariage est venu *Jean* de Chabestan d'Alauzon, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué tout jeune au siége de Fontarabie, sans avoir été marié.

XVI. Du second mariage est venu *Pierre-Dominique* de Chabestan d'Alauzon, Chef de nom & d'armes, marié en 1700 à *Anne* de Fournier de Chauvert, fille de Noble Lambert de Fournier de Chanvert, Capitaine au Régim. de l'Altesse, & de *Françoise* Josserand de Pertuis (*c*). De ce mariage sont issus,

Joseph-Ignace de Chabestan d'Alauzon, Seigneur de Sorbiers & de Montvert, & *Augustin*, Prêtre, Docteur en Théologie, & Prévôt de l'Eglise Royale de Guerrande en Bretagne, & devenu aîné par la mort de son frere, qui n'a point laissé d'enfans.

Du quatrieme mariage sont venus *François-Ignace*, qui suit, &

Seigneur du Pipet, comme il conste par le testament de Gerenton d'Alauzon, en faveur de *Vincent* de Chabestan son gendre, en date du 13 Mai 1355, par Barillon, Notaire de Saint-André.

(*a*) *Voyez* Chorier & Allard.

(*b*) Morges est une branche de la Maison de Berenger: *voyez la Généalogie dans Chorier*, *Allard*, *ses Tables Généalogiques*, &c.

(*c*) Fournier de Chauvert est une branche de la Maison de ce nom. M. le Marquis d'Aultanne, Lieutenant Général des Armées du Roi, est l'aîné de cette Maison.

deux autres appellés Chevaliers de Chabestan, Capitaines de Grenadiers; l'un dans le Régiment de Monconseil, & l'autre dans celui de Medoc, tous deux tués dans les dernieres guerres, sans avoir été mariés.

François-Ignace de Chabestan d'Alauzon, Seigneur de Ribeiret, marié en 1724 à *Marie* de Serre de Rochecolombe, niece de N... de Serre de Rochecolombe, mort Lieutenant de Roi, & Commandant de Metz, n'a laissé qu'une fille unique, mariée au Marquis de Champoléon, Capitaine au Régiment des Cuirassiers du Roi, dont une fille, aussi unique.

De cette anc. Maison de la branche aînée, il ne reste plus que M. l'Abbé de Chabestan, Prévôt de l'Eglise de Guerrande, & de la branche cadette, que *Joseph-François* de Chabestan d'Alauzon, extrêmement âgé, dont le fils unique marié à *Marie-Jacqueline* de Villefranche, filleule du Chev. S. George, pere du Card. d'Yorck, résid. à Rome, est mort sans enfans.

Le 5 Décembre 1553, il fut ordonné par *Henri II*, Roi de France, aux Baillifs de Gap & des Baronnies, de faire payer à *notre cher & féal amé Louis* de Chabestan d'Alauzon, Capitaine de deux cents hommes de pied, & Lieutenant de 50 hommes d'armes, les droits Seigneuriaux & services que les Vassaux de Ribeiret ont coutume de lui payer, & à ses prédécesseurs, nonobstant qu'il n'apparoisse de titres perdus & anéantis par les guerres & autres fortunes. Cet Ordre est du 5 Décembre 1553, & le septieme du Regne du Roi. On le trouve dans les Archives du Château de Ribeiret, appartenant à présent au Marquis de Champoléon par sa femme, héritiere de la Maison. On y trouve aussi une Commission de *Charles* de Lorraine, Duc de Mayenne, de 1588, en faveur dudit *Louis* de Chabestan d'Alauzon, pour lever cent hommes de pied, & une de Mestre de Camp de Cavalerie, de *Henri IV*, de 1601, une autre en faveur de *Pierre* son fils, du 3 Novembre 1621, pour lever cent hommes de pied; & une en faveur de *François-Ignace*, de 1656, pour une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Bissy.

Tous les papiers concernant la Noblesse de Chabestan, sont au Château de Chabestan. Deux cadets de cette Maison se sont signalés au siége de Candie, dit Allard dans sa Généalogie. *César* & *Jean* de Chabestan s'y distinguerent, & parurent être les plus braves, dit Chorier; un étoit Commandant de la Place, & l'autre fut surnommé *Chabestan-la-Balafre*.

On observe aussi que tous ont pris la qualité de Nobles & de Chevaliers, & que *Louis* de Chabestan d'Alauzon, marié en 1583 avec *Claudine* de Morges, y a ajouté celle de *Haut & Puissant Seigneur*; ce qui a été suivi par les autres.

Les alliances de la Maison de Chabestan sont, avec Méouillon, fondue dans la Maison de Grolée Vireville, plusieurs fois avec Agoult, Bonne-Lesdiguieres, Riviere, Beranger, Morges, branche de Beranger, Castillon, Revillasc, la Tour-du Pin, Gruel, Urre, du Pilhon, Faure, Boulogne, Bouvard, Achard de Ste-Colombe, &c.

Les Armes : *d'azur, au Lion d'or, armé & lampassé de gueules en chef de six étoiles d'or.* Supports, *deux Griffons.*

CHAUMONT de Quitry. On lit dans une grande Carte Généalogique des Rois de France, Princes & Princesses de la Race de *Hugues* Capet de 1706, dédiée à *Louis XIV* (*a*), que *Nebelon*, II du nom, second fils de *Nebelon I*, premier Comte du Vexin, est tige de la Maison des Comtes de Vexin, & Seigneurs de Chaumont (*b*), dont la postérité masculine des Comtes de Vexin, & Seigneurs de Chaumont, existe encore, dit cette Carte, (1706) dans la personne de *Guy* de Chaumont, Marquis de Quitry, Grand-Maître de la Garde-Robe du Roi, Chef de cette Maison, dont les *Armes* sont d'*azur semé de fleurs de lys au Lambel à trois pendants d'argent*.

L'arbre chronologique & historique de la Maison de Chaumont de Quitry, dressé par les soins du Grand-Maître de la Garde-Robe, nous apprend aussi que *Nebelon II* eut pour fils *Nebelon III*; *Nebelon III Alebran* ou *Waleran*, Comte du Vexin, marié à *Ledgarde* de Flandres, Comtesse d'Amiens; *Waleran Geoffroy* du Vexin: *Geoffroy*, *Eudes*, Seig. de Chaumont, suivant *Orderic-Vitalis*, *fol.* 495; *Eudes*, *Robert*, dit l'*Eloquent*, Seigneur de Chaumont, qui, dit le même Auteur (*f.* 436) fut pere d'*Otmond* de Chaumont, dit le Vieux, qui épousa l'héritiere de Quitry. Il vivoit en 1119, & fut fait prisonnier dans la bataille que lui & un grand nombre de ses parens conseillerent à *Louis VI*, Roi de France, de livrer à *Henri I*, Roi d'Angleterre; ils s'y comporterent avec une si grande valeur, que les Anglois, au rapport d'*Orderic-Vitalis*, les appellerent *Furibundi Calvimontenses*. Cet *Otmond* eut de l'héritiere de Quitry, *Guillaume* de Chaumont, qui épousa *Anonyme* de France. Il fut pere d'*Otmond*, II du nom, qui laissa (on ignore le nom de son épouse) *Robert* de Chaumont, dit *le Roux*. Quoi qu'il en soit de ces faits, dont on n'est pas garant, c'est par lui que la Généalogie de cette ancienne Maison commence dans l'Hist. Généalogique & Chronolog. des Grands Officiers de la Couronne: *Tome VIII*, *p.* 885.

I. *Robert*, Seigneur de Chaumont en partie, de Quitry & de Saint-Cler, dit *le Roux*, fit du bien à l'Abbaye de Saint-Wandrille. Il laissa, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Amaury* (*Aliàs Robert*) Seigneur de Saint-Cler, dont la postérité prit le nom.

II. *Guillaume*, Seig. de Chaumont en partie, & de Quitry, confirma les donations que son pere avoit faites à l'Abbaye de Saint-Wandrille, & fit plusieurs biens en 1213 & 1220 à celle de Gomer-Fontaine, fondée de son tems, du consentement de *Matilde* sa femme, qui étoit veuve en 1237. Il laissa, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Otmond*, qui consentit aux donations faites par son pere,

(*a*) Par Dom *Antoine* Thuret, ancien Prieur de Notre-Dame d'Homblieres, Ordre de Saint Benoît, Généalogiste des Rois de France & d'Espagne, avec approbation & Privilége du Roi.

(*b*) *Nébelon I* étoit fils de Childebrand, second fils de Pépin, tige de la troisieme race, petit-fils de Pépin-le-Vieux, dit *le Gros*, Maire du Palais, & Prince des François, & arriere-petit fils d'*Anchise*, nommé dans cette Carte *Domestique* fils de *Sigebert*, Roi d'Austrasie.

à Gomer-Fontaine ; 3. *Robert*, Religieux à S. Wandrille en 1202 ; 4. *Guy*, nommé dans les titres des années 1220, 1224 & 1227 ; 5. N... femme de *Jean*, Seigneur de Vaumœin.

III. *Guillaume*, II du nom, Seigneur de Chaumont en partie, de Montjavou & de Quitry, depuis 1221 jusqu'en 1231, fit plusieurs donations aux Abbayes de Germer de Flaix, de S. Wandrille & Gomer-Fontaine, du consentement de sa femme *Jeanne*, de sa mere & de son fils aîné. Ses enfans furent, 1. *Mathieu*, qui suit ; 2. *Simon*, qui vivoit en 1259 ; 3. *Raymond*, Chevalier en 1259, puis Prêtre en 1281 ; 4. *Gauthier*, Clerc en 1270 ; 5. *Jean*, Religieux à Mortmer.

IV. *Mathieu*, Seigneur de Chaumont en partie, & de Quitry en 1234, fit quelques donations aux Religieux de Quitry en 1236 & 1270, & les affranchit de toutes les coutumes, du consentement de *Guillaume* son fils aîné, mort depuis sans alliance, qu'il avoit eu de *Petronille*, mariée en 1236. Ses autres enfans furent *Renaud*, qui suit, & *Mathilde* de Chaumont, femme de *Robert* de Bethencourt.

V. *Raymond*, Seig. de Chaumont & de Quitry, Ecuyer en 1282, Chevalier en 1234, suivant les titres des Abbayes de S Wandrille, & de S. Germain de Flaix, & du Prieuré de Laillerie près Chaumont, est mentionné dans des Lettres du Roi de l'an 1234, pour la réunion de Chaumont & de Gisors. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

VI. *Mathieu* de Chaumont, II du nom, Seigneur de Quitry ; Il vivoit ès années 1312, 1315 & 1316, eut plusieurs différends avec les Religieux de S. Wandrille ; & déclara à l'Official de Rouen & au Bailli de Gisors, que tout ce qu'ils tenoient à Quitry étoit de la libéralité de son pere & de ses ancêtres. Il fut pere de ;

VII. *Renaud* de Chaumont, II du nom, Seigneur de Quitry, Ecuyer. Il commanda au mois d'Octobre 1359 dans le Château d'Ambleville au Vexin, avec trois Ecuyers & six Arbalêtriers, contre les Anglois, suivant le compte de *Nicolas Odde*, Trésorier des guerres, depuis le 24 Mars 1358 jusqu'au 28 Mars 1368 (*Chambre des Comptes de Paris*). Il épousa *Jeanne* de Beaumont, Dame de Boissy-le-Bois, fille de *Pierre* de Beaumont, Seigneur de Boissy, & de *Jacqueline* le Boutheiller de Senlis. Elle est enterrée à Boissy. Son fils fut,

VIII. *Richard* de Chaumont, Seigneur de Quitry en 1382, Conseiller & Chambellan du Roi *Charles IV*, qu'il suivit au siége de Bourbourg avec cinq Ecuyers. Il mourut en 1390, & laissa de *Jeanne* de Fours sa femme,

IX. *Guillaume* de Chaumont, III du nom, dit *Lyonnel*, Seigneur de Quitry, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi. Il accompagna *Charles IV* en Flandres en 1386, avec huit Chevaliers & 77 Ecuyers de sa Compagnie, & fut retenu deux ans après pour accompagner ce Prince, avec plusieurs autres Seigneurs, au voyage qu'il vouloit faire en Allemagne. Il testa le 20 Mars 1402, & ordonna sa sepulture a Boissy-le-Bois, auprès de son pere & de sa mere. Il eut de *Robine* de Montagu, fille de *Gerard*, Chambellan du Roi, & de *Biotte* Cassinel (*a*),

(*a*) Voyez *Tom. 6. des Grands Officiers*, pag. 378.

Guillaume, qui suit; 2. *Louis*, Seigneur de Boissy & de Boisgarnier, Trésorier de Saint-Martin-de-Tours en 1450, mort en 1482; 3. *Jean*, mineur en 1408: il servoit en 1414 & vivoit en 1445; 4. *Charles*, mineur en 1408; 5. *Jeanne*, Dame du Coudray, mariée en 1408 à *Jean* de la Heuse, Seigneur de Quevilly (a); 6. *Marguerite*, aussi mariée en 1408 à *Louis* d'Orgessin, Cheval. Chambellan du Roi, Seigneur de Sainte-Mesme; 7. *Isabelle*, femme de *Jacques*, Sire & Baron d'Auxy.

X. *Guillaume* de Chaumont, IV du nom, Seigneur de Quitry, Chevalier, Chambellan du Roi, Souverain Maître Enquêteur, & général Réformateur des Eaux & Forêts de France, épousa par contrat du 16 Juillet 1408 Dame de Rigny-le-Feron & de Vitry le-Croisé, fille de Dreux de Mello, Seigneur de Vitry-le-Croisé, & de *Jeanne* Plancy, Dame de Rigny-le-Feron. Il eut de son mariage, 1. *Charles*, Seigneur de Chaumont, mort au combat de Verneuil en 1423; 2. *Antoine*, qui suit; 3. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Chandes-de-Vaux.

XI. *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Rigny-le-Feron & de Chacenay, fit partage avec sa sœur le 30 Mai 1460. Il se maria avec *Jeanne* Martel, Dame de Baqueville & de Bellestre, fille de *Jean* & de *Jeanne* de Jouy. Elle mourut 12 Avril 1472. Il partagea ses enfans le 12 Avril 1472, qui furent, 1. *Julien*, qui suit; 2. *Guillaume*, dont la postérité sera rapportée ci-après; 3. *Catherine*, mariée 21 Février 1671 à *Jean* de Vaussine, Seigneur de la Riviere-Bourdet.

XII. *Julien* de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Boissy, de Bellestre & de Bertricheres, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, fit foi & hommage à ce Prince, entre les mains du Chancelier, le 30 Juin 1484, de sa Terre & Seigneurie de Quitry, relevant du Château de Nausle au Bailliage de Gisors, de celle de Bardouille, relevant du Château de Montfort, Vicomté du Pont-Audemer, & du Fief de Bréteuil, tenu & mouvant du Roi, à cause du Duché de Normandie: il en donna le dénombrement le lendemain, fut reconnu Fondateur de Gomer-Fontaine en 1508, & étoit mort en 1516. Il eut de *Hélene* du Fay, sa femme, fille de *Gilles*, Seigneur de Châteaurouge, Chambellan du Roi, & de *Jeanne* de Lanvin de *Blerencourt*, morte en 1506; 1. *Gilles*, qui suit; 2. *Guillaume*, Seigneur de Bertricheres, dont la postérité sera rapportée ci-après; 3. *Louise*, mariée à *Georges*, Seigneur de Fours; 4. *Marguerite*, mariée 3 Mai 1506 à *Martin* de Chantelou, Seigneur de Lihus; 5. *Antoinette*, mariée en 1494 à *Philippe* de Gaudechart, Seigneur de Bachevilliers; 6. *Catherine*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Sauflieu, & d'Erquery en Beauvoisis; 7. *Guillemette* de Chaumont, femme d'*Antoine* le Tirant, Seigneur de Villiers en partie, & d'Hébecourt, vivant en 1531.

XIII. *Gilles* de Chaumont, Seigneur de Boissy & de Bellestre, fit hommage de ce qu'il tenoit à Chaumont en 1509. Il se maria 6 Octobre 1509 à *Isabeau* de Poissy, Seigneur de Gouy, & de *Marguerite* Daniel; dont,

(a) Voyez *Tom. 7. des Grands Officiers*, pag. 577.

XIV. *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Boissy & de Bellestre, rendit hommage 10 Octobre 1561 du Fief des Etats, Seigneur de Mornay, Seig. d'Omerville. Il se maria 24 Février 1548 à *Philippe* d'Isques, fille de *Louis*, Seigneur d'Omerville, & de *Marguerite* Perreaux. Elle mourut en 1561. Leurs enfans furent, 1. *Pierre*, Seigneur de Bellestre, mort sans enfans de *Marie* du Cavrel; 2. *Guillaume*; 3. *Judith*, mariée, 1°. par contrat de mariage du 25 Novembre 1598 à *Adrien* de Presteval, Seigneur de Chambray; 2°. à *Charles* d'Aubourg, Seigneur de Porcheux: 4. *Susanne*, mariée à *Annibal* de la Rue, Seigneur de Bernardpré; & plusieurs autres enfans.

XIII. *Guillaume* de Chaumont, second fils de *Julien*, Seigneur de Quitry, & d'*Hélene* du Fay, rendit aveu de la Seigneurie de Quitry au Roi, le 10 Juin 1515. Il eut d'*Adrienne* de l'Isle, Dame d'Athieules, fille de *Yves*, Marquis d'Andrezy, & de *Jacqueline* du Tertre, qu'il épousa 9 Juillet 1512, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Louis*, dont la postérité sera rapportée ci-après; 3. *Françoise*, mariée, par contrat du 9 Octobre 1531, à *Gilles* d'Ercambourg, Seigneur de Cauville, & de Recusson-en-Caux, fils de *Pierre*, & de *Madeleine* de Boulainvilliers; 4. *Jeanne*, Religieuse à Gomer-Fontaine en 1529.

XIV. *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Berticheres, de Roquencourt, mourut en 1582, & laissa de *Jeanne* d'Assy, mariée par contrat du 3 Février 1544, fille de *Jacques*, Seigneur de Chantelou, Capitaine de la Légion de Normandie, & de *Jeanne* de Vançay; 1. *Jean*, qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Persigny & de la Frenelle, qui transigea avec son frere aîné 17 Octobre 1582, marié avec *Susanne* Motier de la Fayette, veuve de *Pierre* de Friches, Seigneur de Brasseuse, & fille de *Claude* Motier, & de *Marie* Suse, sa premiere femme, dont *Jeanne*, Dame de Persigny, morte sans alliance; 3. *Abdias*, Seigneur de Berticheres, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné; 4. *Marie*, femme de *Charles* de la Montagne, Seigneur de Craville, Gouverneur de Corbeil; 5. *Madeleine*, mariée à *Gobertin* de Chelandre, Seigneur de Chaumont.

XV. *Jean* de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Foresi, de Lebecourt, de Précigny, de Bertícheres, de Lincourt, &c. Chev. de l'Ordre du Roi, Conseiller & Chambellan du Duc d'Alençon, Capitaine de 50 hommes d'armes 1 Août 1590, Lieutenant Général des Armées du Roi, par Lettres du 24 Septembre suivant, épousa, 1°. par contrat du 21 Août 1567, *Anne* de Camprond, Dame de Villecoy, fille de *Michel*, Seigneur de la Bourdiniere, & de *Jeanne* Parent; dont 1, 2, 3 *Jean*, *Charles* & *Henri* de Chaumont, successivement Seigneurs de Quitry, morts sans alliance; 4. *Philippe*, Seigneur de Quitry, Maréchal de Camp des Armées du Roi, mort des blessures qu'il reçut au combat de Poligny, en Franche-Comté, l'an 1638. Il épousa, par contrat du 9 Sept. 1628, *Guyonne* de Bouquelot, fille de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Esther*, Baronne d'Urbec; & en eut, 1. *Gédéon*, mort jeune; 2. *Guy* de Chaumont, Grand-Maître de la

Garde-

Garde-Robe du Roi (*a*) 26 Novembre 1669, tué au passage du Rhin, près de Tolhuys, 12 Juin 1672, sans avoir été marié; 5. *Anne*, femme de *Jacques* Carbonnel, Seigneur de Chassegay; 6. *Marie*, mariée à N. de Montel, Seigneur d'Eraines; 7. *Jeanne*, mariée à *Paul* du Duc, Seigneur de la Gauterie.

XV. *Abdias* de Chaumont, Seigneur de Berticheres, troisieme fils d'*Antoine* & de *Jeanne* d'Assy, fut Gouverneur d'Aigues-Mortes, & épousa *Madeleine* du Plein, Dame de Lecques, fille d'*Antoine*, Baron de Lecques, Gouverneur d'Aigues-Mortes, & de *Françoise* de Berard. Elle vivoit en 1628. De ce mariage sont nés, 1. *Henri*, qui suit; 2. *Anne*, mariée à *Jean Grégoire* de Gardies, Seigneur de S. André, Gouverneur de Montpellier; 3. *Françoise*, morte sans alliance; 4. *Jeanne*, mariée 4 Janvier 1625 à *Bernard* de Tremollet, Seigneur de Mormoyrac; 5. *Marguerite*, mariée, 1°. à *Etienne* Aiméric, Conseiller au Présidial de Nismes; 2°. 28 Avril 1647, à *Paul* d'Arnaud, Seigneur de la Cassagne, Colonel de Cavalerie; 6. *Madeleine*, mariée 24 Avril 1636 à *Pierre* de Conty, Seigneur d'Argicourt & de la Motte; 7. & 8. *Gabrielle* & *Marthe*.

XVI. *Henri* de Chaumont, Baron de Lecques & de Bourdon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut en 1678 âgé de 84 ans. Il épousa *Louise* de Bouqueroт, Dame d'Orbec, fille puînée de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Esther*, Baronne d'Orbec. Il en eut, 1. *Guy*, qui suit; 2. *Louis*, mort Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, sans alliance; 3. *François*, Baron de Lecques, Seigneur de Guillan de la Chapelle, né en 1643; vivoit en 1637, non marié; 4. *Yvon*, marié 9 Mai 1708 à *Marguerite* de Genas, fille de *Louis*, & d'*Olympe* de Boisson, morte 15 Juil. 1715; 5. *Charles*, mort sans alliance; 6. *Louise*, femme de *Gédéon* de Refuge, Comte de Coesmes; 7. *Esther-Marie-Louise*, mariée à *Jean* du Merle, Seigneur de Blanc-Buisson; 8, 9. & 10. *Marie-Madeleine*, *Anne* & *Marie*, mortes sans alliance.

XVII. *Guy* de Chaumont, Marquis d'Orbec, Seigneur de Quitry, né 22 Juillet 1641, mourut 2 Oct. 1712, & laissa de *Jeanne* de Caumont de la Force, fille de *Pierre*, Baron d'Aymet, & de *Jeanne* Favas, Vicomtesse de Castels, 1. *Jacques-Antoine*, qui suit; 2. *Jeanne-Charlotte-Louise*, morte en 1699; 3. & 4. *Marie-Madeleine* & *Judith*, Religieuses à la Chaise-Dieu, près Verneuil au Perche; 5. *Jeanne-Charlotte*, morte à Rouen dans la Maison des nouvelles Converties; 6. *Diane-Charlotte*, mariée à *Pierre* de Casteras, Seigneur de la Riviere, Colonel d'Infanterie.

(*a*) Cette Charge fut créée en sa faveur par Lettres Patentes datées de Saint-Germain du 6 Novembre 1669, serment prêté 7 Février 1670, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris 6 Mars suivant. Cette Charge avoit été interrompue par les prédécesseurs de *Louis XIV*, & réduite à deux Maîtres de la Garderobe. Le Marquis de Quitry exerça une de ces Charges pendant treize ans, au bout duquel tems le Roi la recréa en sa faveur, comme il est marqué dans les Lettres Patentes, communiquées en original.

XVIII. *Jacques-Antoine* de Chaumont, Marquis de Quitry & d'Orbec, mort en 1736, a été marié deux fois : 1°. à *Renée-Françoise* de la Pallu, fille de *Charles*, Seigneur du Menil-Habert, & de *Marie-Henriette-Françoise* de Graves; 2°. à N... du Fay S. Léger, fille de *Georges* du Fay, Seigneur de S. Léger, & de *Marguerite-Angélique* Rebut.

Du premier lit sont nés, 1. *Marie-Charlotte-Françoise-Antoinette*, née 11 Avril 1719, mariée en 1741 à *Jean-Baptiste* de Barral, Marquis d'Arvillars, Président à Mortier au Parlement de Grenoble.

2. *Louise-Charlotte-Joseph*, née 10 Avril 1720.

3. *Henriette-Julie-Renée*, appellée *Mademoiselle d'Orbec*, née 17 Mars 1721, morte.

4. *Genevieve*, appellée *Mademoiselle de Lecques*, née 19 Septembre 1722.

5. *Jeanne-Marie-Madeleine-Nicole*, appellée *Mademoiselle de Bienfaite*, morte.

Du second lit sont nés :

1. *Jacques-Guy-Georges-Henri*, qui suit.

2. *Antoine-Anne-François*, né 3 Février 1733, Chevalier de Malte, & Colonel dans le Corps des Grenadiers de France.

3. N..., morte.

4. *Marie-Anne*, née 28 Juillet 1736, mariée 17 Juillet 1754 à *Claude-Marguerite-Françoise-Renard* de Fuschemberg, Comte d'Amblimont, dont un fils en bas âge, & une fille née en 1764.

Branche des Seigneurs d'Athieules.

XIV. *Louis* de Chaumont, Seigneur d'Athieules, second fils de *Guillaume*, Seigneur de Quitry, & d'*Adrienne* de Lisle, Dame d'Athieules, fut tué à la bataille de S. Denis en 1567, portant le Guidon de la Compagnie d'Ordonnance de *Charles* de Montmorency, Baron de Damville. Il eut de son mariage avec *Madeleine* de Cenesme, fille de *Jean*, Seigneur de Lusarches, & de *Madeleine* de Gouy, contracté 14 Juin 1555, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Boisgarnier, qui fit hommage 14 Mars 1584, de la Terre de Desnoncourt, mouvante du Comté de Clermont en Beauvoisis, à lui échue à cause de *Françoise* de Boulart, sa femme : il mourut au siége de Verneuil; 3. *Ezechias-Daniel*; 4. *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Belin, Seigneur de Presles; 5. *Judith*, femme de *Philippe* d'Escoville, Seigneur des Moulinets, dans la Paroisse de Verneuil, morte avant le 31 Octobre 1627; 6. *Esther*, mariée à *Jean-Baptiste* de Gueribalde, Seigneur de Breuil; 7. *Marthe*, mariée, par contrat du 23 Août 1598, à *André* de Caqueray, Seigneur de la Haye, veuve 3 Mai 1611, & vivoit 6 Janvier 1630.

XV. *Louis* de Chaumont, Seigneur d'Athieules, épousa, 1°. par contrat du 16 Mars 1578, *Isabeau* de Breuil, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Montaud, Gouverneur de Rue, & de *Françoise* de Fouquesolles; 2°. par contrat du 6 Février 1614, *Marie* de Bailleul, Dame d'honneur de la Reine *Anne* d'Autriche, sœur de *Nicolas* de Bailleul, Président à Mortier, Surintendant des Finances, & Chancelier de la Reine, & fille de *Nicolas* de Bailleul, Seigneur de Valerot, & de *Marie* Habert. Du premier lit sont nés, 1. *Alexandre*, qui suit; 2. *Charles*, mort jeune; 3. *Jean*, Seig. de Bois-

Garnier, Conseiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi *Henri IV*, mort 2 Août 1667, âgé de 84 ans, enterré à S. Eustache Du second lit sont nés, 1 & 2. *Hugues* & *Jean*, morts sans alliance; 3. *Paul-Philippe*, Abbé de S. Vincent du Bourg-sur-Mer, l'un des 40 de l'Académie Françoise, nommé Evêque d'Acqs en 1671, mort à Paris 24 Mars 1697, enterré à S. Gervais; 4 *Louis*, Seigneur de Saint-Cheron, à cause de *Claude* de Chaumont, sa femme, laquelle étoit veuve de *Charles-Claude* de Saint-Blaise, Baron de Changy, & fille d'*Henri* de Chaumont, Seigneur de Saint-Cheron, & de *Claire* de Hatton; 5. *Marguerite*, femme de *Jean* du Fay, Comte de Maulevrier, & Boscachard, Seigneur de Tailly, Grand Bailli de Rouen, morte avant le 10 Avril 1684, étant veuve; 6. *Marie*, Religieuse à la Visitation à S. Denis; 7 *Gabrielle Isabelle*.

XVI. *Alexandre* de Chaumont, Seigneur d'Athieules, épousa, par contrat du 24 Mai 1618, *Isabelle* du Bois des Cours, fille d'*Adrien*, Seigneur de Favieres, & de *Marie* de Bouléhart; dont, 1. *Hugues* de Chaumont, Seigneur d'Athieules & de Villeneuve en Champagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort 13 Mars 1698, & enterré à S. Sulpice. Il a été marié trois fois: 1°. à *Madeleine* de Champagne, veuve de *Charles* de Henningues, dont il eut un garçon & deux filles, morts jeunes; 2°. par contrat du 25 Fév. 1666, à *Jeanne* Houldri, veuve de *Henri* de Castille, morte âgée de 45 ans 3 Mai 1674; 3°. à *Marie-Charlotte* Baillot, Dame d'Auray & de la Villeneuve, morte 28 Mars 1703, âgée de 63 ans, mere d'un garçon & deux filles, morts jeunes. Les autres enfans d'*Alexandre* de Chaumont, & d'*Isabelle* du Bois des Cours, sont, 2. *Alexandre*, qui suit, & trois filles, *Judith*, *Esther* & *Gabrielle*.

XVII. *Alexandre* de Chaumont, dit le Chevalier, puis le Marquis de Chaumont, Ambassadeur à Siam, Capitaine de Vaisseau, puis Major de la Marine, mort vingt-huit Janvier 1710, est enterré à Saint Severin, & a laissé de son mariage, contracté 3 Janvier 1689 avec *Jeanne* de la Guériniere, fille d'*Etienne*, Seign. de Saint-Jean de la Forêt, d'Heurtevant & du Coudray, & d'*Anne* Foncet,

XVIII. *Alexandre-Charles* de Chaumont, Chevalier, Seigneur de la Forêt, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S Louis.

Deux autres branches de cette Maison sont éteintes; savoir, celle de Rigny-le Freron & de Saint-Cheron, éteinte au seizieme degré dans les enfans de *Henri* de Chaumont, Seigneur de S. Cheron, & de *Claire* de Hatton, sa femme; celle des Seig. de S Clair, a commencé au second degré, & n'en a formé que quatre *Voyez* l'*Hist des Grands Officiers de la Couronne, Tome VIII, pag. 892 & suiv.*

Les Armes: *Fascé d'argent & de gueules de huit pieces.*

CHILLEAU (du), en Poitou, ancienne Noblesse divisée en deux branches, dont les titres remontent en 1280

La premiere subsiste dans *Marie-Charles* du Chilleau, Seigneur de la Terre de son nom, appellé le Marquis du Chilleau, & aussi Marq. d'Evrault, Baron de Moins, la Popliniere, &c. né le 4 Sep-

tembre 1734, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, fils de feu *Gabriel-Joseph*, Officier aux Gardes, & de *Françoise-Louise-Anne-Marie* Poussard du Vigean, mariée en Février 1761 à *Jeanne-Barthon* de Montbas, fille du feu Marquis de Montbas : il n'y a point encore d'enfant de ce mariage.

Sœur : *Louise-Gabrielle* du Chilleau, mariée au Marquis de la Roche-Saint-André en Bretagne, en Juillet 1750. Le pere du Marquis de Chilleau avoit pour frere *Marie-Jean-Charles* du Chilleau, Seigneur de la Chariere, mort en 1758, ancien Capitaine de Cavalerie, qui a laissé de *Louise-Catherine* Fumée, son épouse :

1. *Pierre-Charles-François*, Seigneur de la Chariere, né en 1733, mort Lieutenant de Vaisseau en 1762 à Saint-Domingue.

2. *Jean-Baptiste*, appellé l'Abbé du Chilleau, Aumônier de la Reine, Grand-Vicaire du Diocèse de Metz, né 7 Octobre 1735.

3. *Marie-Claude*, appellé le Chevalier du Chilleau, Capitaine réformé du Régiment de Normandie, né 11 Juin 1737, Seigneur de la Chariere, non encore marié.

4. *Catherine-Françoise*, née en 1734, non mariée.

5. & 6. *Elisabeth* & *Marie-Anne*, Religieuses.

La seconde branche subsiste dans *Charles-Gabriel* du Chilleau, ci-devant Chevalier de Malte, Seigneur de la Roche-de-Fonvrine, &c. marié 16 Août 1735 à Demoiselle *Louise* Pannon, dont six garçons, cinq au Service, l'autre au Séminaire de S. Sulpice, & sept filles non mariées.

Une troisieme branche subsiste en Poitou, sur laquelle il ne nous est venu aucun Mémoire. Cette ancienne Maison n'a fait que de très-belles alliances, & a fourni grand nombre de Chevaliers de Malte : on en donnera dans la suite la Généalogie dressée sur titres.

Les Armes : *d'azur, à trois Moutons de sable, paissants, deux en chef & un en pointe.*

CORBEAU, CORBEL, CORBELLI. Ancienne Noblesse d'Italie, divisée en plusieurs branches dés le douzieme siecle en Savoye, Dauphiné, Vivarais & Forez, qui a possedé de tems immémorial les Terres de Corbel, la Balme, Echaillon, & de Saint-Franc.

I *Antelme* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon, testa en 1220, & fit héritier *Aimon* de Corbeau son fils : il est parlé de ses possessions dans l'hommage que prêta *Guillaume* de Corbeau, d'une autre branche, en 1275 à *Louiset* de Borgia, Commissaire du Comte de Savoye.

II. *Aimon* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon, fit une donation en 1258 à la Grande-Chartreuse du Pays de Valbonne entre deux Guiers & de ses Taillables, *Pierre* Rouz & Ruffier. Il la confirma en 1267 avec *Antelme*, son fils aîné, en présence de *Villerme*, Evêque de Grenoble, & de *Jean* Cuchet, son Mistral (a).

Aimon laissa deux fils ; *Anselme*, qui suit ; & *Hugues* de Cor-

(a) Cette donation est scellée du Sceau de l'Evêque, & est écrit autour de la figure dudit Evêque : *Sigillum Domini Villermi, Episcopi Gratianopolis.*

beau, rapporté après la postérité de son aîné.

III. *Anselme* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, par son testament du 5 des Ides de Janvier de l'an 1291, fait héritiers, par égales portions, *Guillet* & *Joannet*, ses fils.

IV. *Guillet* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel, Echaillon, par son testament du 5 des Ides de Juillet de l'an 1323, reçu par Michel Notaire, fait héritiere sa fille unique, *Marguerite* de Corbeau; au défaut d'enfans nés d'elle, substitue *Hugues* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de St.-Franc, son oncle; & *Guigue* de Corbeau, Chevalier, Seigneur d'une Maison-Forte aux Echelles, son cousin.

V. *Marguerite* de Corbeau porta les Terres de la Balme, de Corbel, d'Echaillon dans la Maison de Chignen; d'où elles ont passé dans celle d'Allemand-de-Champ, ensuite dans la Maison d'Ancezune de Caderousse, qui les a vendues à la Grande Chartreuse en 1630.

III. *Hugues* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, second fils d'*Aimon*, chargé des affaires du Comté de Savoye auprès du Dauphin, est appellé à la substitution des biens de *Guillet* de Corbeau, Seign. de la Balme, Corbel & Echaillon, son neveu, & est nommé dans la reconnoissance de *Jean* Pallardon, au profit de l'Abbé de Tamier, de l'année 1300, comme possesseur voisin de ses biens : il acquit des fonds qui le joignoient, du Curé de Saint-Franc en 1319.

IV. *Amédée* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fut fils d'*Hugues* de Corbeau de Saint-Franc, suivant que le certifie *Etienne* Raffin, Notaire, dans la reconnoissance qu'il a reçue, au profit dudit *Hugues*, de ses Vassaux de Voiron en Dauphiné, du 1 Septembre 1347, lesquels sont encore au profit d'un *Jacques* & *Hugues* de Corbeau.

V. *Martin* de Corbeau, fils d'*Amédée*, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, eut pour fils *Jean* de Corbeau, Chevalier; ainsi que l'apprend *Pierre* Dumas, Notaire, dans un traité de cession de plusieurs Vassaux, fait par ledit *Jean* à *Jacques* de Corbeau, & *Jean* & *Amédée* ses fils, Damoiseaux, qu'il a reçu le 9 Juin 1383 en présence d'*Antelme* de Corbeau, Doyen du Bellay.

VI. *Jean I* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de St.-Franc, fils dudit *Martin*, Seig. de plusieurs Vassaux, malgré la cession de ceux qu'il avoit faits à *Jacques* de Corbeau, fit hommage à l'Hôpital des Echelles le 9 Août 1403, rapporté dans l'Arrêt du Sénat de Chambéry en 1627. Il eut deux fils, *Jean* de Corbeau, qui suit; & *Pierre* de Corbeau, Chevalier, qui a formé la branche de Corbeau à Upie dans le Valentinois, qui par testament de 1471 se dit fils de *Jean I*; & frere de *Jean II*.

VII. *Jean II* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint Franc, & de plusieurs Vassaux, fit hommage à *Louis*, Duc de Savoye, en 1457. Il prêta encore hommage le 20 Décembre 1463 à *Amédée*, Duc de Savoye, avec *Pierre* de Corbeau son fils; & il fit plusieurs traités avec le Chancelier de cet Etat. Il testa en 1471, & nomma pour héritier *Pierre*, qui suit;

légua *Jean* auteur de la branche de Corbeau-la-Mure ; *Antoine*, auteur de la branche de Corbeau de Lanfrai ; & *Claude*, Prieur de Tamier, ses fils, & de Dame *Antoinette* de Sauaſſe son épouſe. Il fit auſſi des legs à trois fils & à quatre filles de *Pierre*, son fils aîné.

VIII. *Pierre* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épouſa le 8 Décembre 1455 Demoiſelle *Pierrette* de Corbeau de Saint-Albin ; & il avoit fait hommage avec son pere à *Amédée*, Duc de Savoye, le 20 Décembre 1463 : il teſta le 21 Août 1490, fit héritier *Jean III*, qui ſuit, & *Hugues*, qui forma la tige de Corbeau-la-Colombe, & légua tous ses autres enfans.

IX. *Jean III* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épouſa Demoiſelle *Jacquette* de Mallet-des-Echelles le 15 Janvier 1507 : fit son teſtament le quinze Octobre 1535 en faveur de *Jacques* de Corbeau son fils aîné, & nomma ses exécuteurs teſtamentaires *François* de Corbeau, Religieux de Saint-Pierre de Vienne, où l'on fait preuve de quatre générations de nobleſſe ; *Hugues* de Corbeau, ses freres, & *Jacquette* de Mallet sa femme.

X. *Jacque* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fils aîné de *Jean III*, partagea la ſucceſſion de son grand-pere, *Pierre* de Corbeau, avec *Hugues* de Corbeau son oncle : ladite ſucceſſion s'étendoit tant en Dauphiné qu'en Savoye. Il avoit épouſé le 3 Février 1549 Demoiſelle de Rochevieille : il fit hommage à *Philibert-Emmanuel*, Duc de Savoye, le 6 Mars 1552 ; aida à reprendre, pour le Roi de France, Saint-Chef, dont le Général François le remercia par une Lettre de 1575. Il teſta le 14 Janvier 1589, fit héritier *Aubert* de Corbeau, & *Claude* de Corbeau, tige de Corbeau-Châtelard, ses fils : légua ses autres enfans, ſavoir. *Hugues* de Corbeau, Chanoine de Saint-Chef, Chapitre de Nobleſſe, où l'on fait preuve de quatre générations ; *Louis*, Chanoine, Aumônier de S. Pierre de Vienne ; & sa fille, *Françoiſe* de Corbeau, femme en premieres noces de *Jean* Monlois de Rochefort, & en ſecondes de Noble *Claude* de Mallognin de Seyſſel. *Jacques* de Corbeau acheta, au nom de son fils *Aubert*, en 1567 la Terre de Vaulſerre, St.-Martin, Saint-Albin, Saint-Buel Voiſſan, d'*Antoine* de Clermont.

XI. *Aubert* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre Saint-Albin, Saint-Buel-Voiſſan, fut Gouverneur de la Citadelle d'Echelles, qu'il défendit avec la plus grande bravoure (*a*), Commandant d'une Compagnie de cent hommes d'armes, ſuivant la revue de 1589 ; partagea la ſucceſſion de son pere le 4 Janvier 1596 avec ses freres, *Claude*, *Hugues* & *Louis* de Corbeau. Le 15 Août 1599 il épouſa *Jeanne* de Voiſſan, fille d'une Virieu-Pupetiere, & il fit son teſtament en 1618, de même que ſa femme ; il légua *François* de Corbeau, Chanoine & Aumônier de Saint Pierre de Vienne ; *Zacharie*, auſſi Chanoine de Saint-Pierre de Vienne ; *Françoiſe* & *Juſtine*, Religieuſes de St. Joire ;

(*a*) *Voyez* M. de Thou, Hiſtoire Univerſelle, en 1591, *Tom.* 2, *Liv.* 102, *pag.* 488.

Claudine de Corbeau, mariée à *Noel* de Gallifet, Gouverneur de Saint-Uſpice : & fit héritier *Pierre* de Corbeau ſon fils aîné.

XII. *Pierre* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Commandant des Frontieres de Savoie, à la ſatisfaction de *Charles-François-Emmanuel*, Duc de Savoie, qui lui en rend témoignage par lettre du 14 Janvier 1667; épouſa le quatre Mai 1623 *Claudine* de Garcin, fille d'*Eymar* de Garcin, Gentilhomme de la Chambre, & de *Marie-Anne* de Corbeau; duquel mariage ſont iſſus *Aimé*, qui ſuit; *François*; *Zacharie*, Capitaine dans le Régiment de Lorraine, tué le ſix Mai 1648 à l'aſſaut du ſiége de la Coupe en Catalogne; *Sébaſtien*, Capitaine des Chevaux-Légers du Régiment d'Anjou, tué le 6 Août 1655 à un combat donné à Solſone en Catalogne; *Madeleine*, Urſuline à Chambéry; *Marguerite*, Abbeſſe de Sainte-Claire; *Claudine*, *Marie*, *Anne*, *Bernardine*, *Suſanne*, Religieuſes de la Viſitation; *Françoiſe*, épouſe de Noble *Pierre* de la Villardiere, Commandant du Régiment de Saulx.

XIII. *Aimé* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint Buel-Voiſſan, Capitaine dans le Régiment de Picardie, fils donataire de *Pierre* de Corbeau, épouſa le 20 Février 1648 *Marie*, fille unique de *François* de Corbeau-d'Upie & de la Combe, Gentilhomme de la Ducheſſe d'Aumale, & niece de *Louis* de Corbeau, Chevalier de Malte. Il teſta le 26 Février 1661, fit ſa femme héritiere : il en eu t, 1. *Pierre* de Corbeau, Inſpecteur d'Infanterie, tué au ſiége de Luxembourg, après avoir eu une gratification de ſix mille livres pour ſes ſervices ſignalés; 2. *Charles-Antoine*, Capitaine dans Navarre; 3. *François*, Chanoine & Aumônier de Saint-Pierre de Vienne; *François-Aimé*, Chanoine de la même Egliſe; 5. *Zacharie*, Capitaine dans le Régiment de Navarre; tué au ſiége de Luxembourg; 6. *Joſeph-François*, qui ſuit; 7. *Marie-Anne*, qui mourut étant nommée Fille d'Honn. de *Chriſtine* de France, Ducheſſe de Savoie.

XIV. *Joſeph François* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de S.-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Major du Régim. Royal-Savoie, bleſſé à l'épaule, & hors d'état de continuer ſes ſervices, épouſa le 12 Mars 1690 *Andrée* Allemand, fille de *Gaſpard* Allemand : il teſta en 1714 en faveur de *Charles* de Corbeau ſon fils aîné, marié à *Madeleine* de Gallien de Chabon, Dame de Monmeilleur de Rive, aujourd'hui Marquiſe de Langon, mort, ſans enfans, le 22 Nov. 1730. *Joſeph-François* laiſſa pour autres fils, *Pierre* de Corbeau de Vaulſerre, Docteur de Sorbonne, Vicaire-Général de feu le Cardinal d'Auvergne, Archevêque de Vienne, & à-préſent Chanoine Capiſcol de la Cathéd. de Vienne; *Joſeph* de Corbeau, Chanoine & Chantre de ladite Cathédrale, Conſeiller-Clerc au Parlement de Dauphiné, mort; *Pierre-Aimé* de Corbeau, Lieutenant-Colonel au Régiment de Monaco, obligé de quitter le Service par ſes bleſſures & infirmités, s'eſt marié à la veuve de M. le Marquis de la Villemenue, eſt mort en 1759; *Antoine* de

Corbeau, qui suit; *Catherine-Guillemette*, Religieuse Bénédictine de Sainte Colombe, morte. Ils partagerent en 1723 la succession de M. Ennemond, Evêque de Grenoble, leur oncle, avec *Guillemette* Allemand de Montmartin, épouse du Maréchal de Balincourt; & *Félicité* Allemand, épouse du Marquis de Rochefort-d'Alli, de Saint-Point. La Maréchale de Balincourt est morte en Mars 1764.

XV. *Antoine* de Corbeau, Chev. Seign. de Corbeau, Vaulserre, Saint-Albin, Saint Martin, Saint-Buel-Voissan, Seigneur de Saint-Franc, Puys Saint Martin, la Bastie, Meylan, & autres lieux, ci-devant Chanoine du noble Chapitre de Saint Pierre de Vienne, épousa *Marie-Anne*, fille de *Joseph* Allois, Maître des Comptes, & petite-fille de Messire Allois, Président de la même Chambre, & d'*Eléonore* Devaux, épouse en secondes noces du Comte de Marcieu, ancien Commandant de Dauphiné, & Lieutenant Général. Il a testé en 1760, & est décédé en 1761. Ses enfans sont, *François* de Corbeau, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, qui suit; *Pierre-Eléonor*, Capitaine dans le Régiment de Rougé; *Aimé*, au Séminaire de Saint Sulpice; *Jean-Baptiste*, à Saint Irénée de Lyon; *Pierre-Laurent*, au Collége; *Pierrette-Françoise* de Corbeau, épouse de M. de la Roche-Chabriere, président à la Chambre des Comptes de Dauphiné; *Marguerite-Joséphine*, Religieuse de Mont-Fleury; *Eléonore*, Religieuse de la Visitation à Valence; *Catherine*, *Guillemette*, *Angélique*, *Sophie*, *Claudine*, *Guillemette-Perrette*. La Terre de Vaulserre a été érigée en Marquisat en 1750.

XVI. *François* de Corbeau, Chevalier, Marquis de Corbeau, Vaulserre, Saint-Albin, Saint Martin, Saint-Buel-Voissan, Seigneur de Saint-Franc & Puys-St.-Martin, la Bastie, Meylan, & autres lieux, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, n'est pas encore marié.

La noblesse de cette Maison a été vérifiée en 1641 par M. de Seve, en 1666 par M. Dugué, en 1699 par M. Bouchu, tous Commissaires du Roi pour la recherche de la Noblesse; elle a été reconnue par les Rois de France & les Ducs de Savoie, qui ont reçu les auteurs de cette Maison à l'hommage, en qualité de Nobles, comme il a été dit, en 1275, 1457, 1463, 1542. Ils ont été invités à la réception des Reines, & appellés à l'arriere-ban. Ceux à qui on a disputé d'être de la Famille & d'être Nobles, ont été reconnus sur la seule déclaration des chefs de cette Maison pour tels le 30 Mars 1570 & 1605, par le Sénat de Savoie en 1619. *Antoine* de Corbeau fut Conseiller d'Etat, & premier Maître d'Hôtel du Duc de Savoie, suivant les Lettres Patentes de *Charles* & de *Philippe*, Ducs de Savoie, des années 1484 & 14 Juillet 1501. *Pierre* de Corbeau, son pere, étoit chargé des intérêts du Duc de Savoie pendant qu'il occupoit le Valentinois. Noble *Claude* de Corbeau, Colonel du Régiment de Savoie, & ensuite Général des Troupes de ce Prince, se comporta avec la plus grande valeur au siége de Turin en 1706. *Jean-Baptiste* de Corbeau, Gouverneur d'Yvrey, fut fait Lieutenant-Général en 1745 des Armées

du Roi de Sardaigne, après l'affaire de Saorgio, où il repoussa les ennemis.

Peu de Maisons ont fourni autant de Militaires, & ont versé autant de sang pour leur Patrie.

Les principales alliances sont, avec Clermont-Tonnerre, Hostun, Maugiron, Lastic, Bruyeres-Saint Michel en Dauphiné, branche cadette de Bruyeres-Chalabre en Languedoc, par le mariage, 22 Mai 1605, de *Suzanne* de Bruyeres, fille de *Pons* de Bruyeres le-Châtel, II du nom, & de *Françoise* de Vogué avec *François* de Corbeau, Seigneur de la Combe en Savoie : acte reçu par de Lolle, Notaire. *Voy.* BRUYERES-SAINT-MICHEL, ci-dessus.

Les armes; *un fond d'or, trois fasces de sable ; deux corbeaux* pour supports.

DALEYRAC, en Languedoc. La branche cadette est établie au Bas-Vivarais, Diocèse de Viviers, depuis environ 200 ans. La branche aînée du nom de Daleyrac, Baron d'Aigremont, est éteinte en la personne de *Pons* Daleyrac, Baron d'Aigremont, mort en 1549, lequel étoit marié à *Marguerite* de Cambis. Ils n'eurent qu'une fille, *Marguerite* Daleyrac, mariée à *Thomas* de Rochemore en 1561. La branche cadette se trouve actuellement divisée en deux branches : l'aînée établie à Saint-Vincent de Barrés; dont il y a, 1. *Paul-David* Daleyrac, Seigneur en partie de la Paroisse de Saint-Vincent de Barrés en toute Justice, & autres lieux, Capitaine & Chevalier de S. Louis au Corps Royal d'Artillerie; 2. *Paul-Jean*, Chevalier Daleyrac, aussi Capitaine au même Corps, & pensionné du Roi; 3. & *Joseph* Daleyrac, Officier retiré du même Corps. Ces trois freres sont fils de feu Noble *Joseph* Daleyrac de la Condamine, Lieutenant au Régiment de Béarn, & de Dame *Catherine* de Guyon de Geys de Panpelonne. De la branche cadette, établie à Saint-Pierreville, il y a aussi trois freres, enfans de feu Noble *Noé* Daleyrac de la Chaize, Lieuten. au Régiment de Picardie, & de Dame *Jeanne-Marie* Vernhes; dont, 1. *Jean Baptiste* Daleyrac, Lieutenant au Régiment de Languedoc, Infanterie; 2. *Jacques-François*; & *Auguste*, dit le Chevalier Daleyrac, Eleve au Corps Royal de l'Artillerie.

Joseph Daleyrac, marié à *Catherine* de Guyon de Panpelonne, & *Noé* Daleyrac, marié à *Jeanne-Marie* Vernhes, étoient freres & enfans de Noble *Noé* Daleyrac, Seigneur de Chambeson & du Colombier, homme belliqueux, qui soutint le siége de Crecas avec distinction contre l'armée des Protestans qui l'assiégeoit en 1583.

Armes : *Ecartelé au 1. & 4. d'azur au demi-vol dextre éployé d'or, au 2. & 3. de gueules à la Tour donjonnée de trois pieces d'argent, maçonnée de sable :* pour cimier : *un aigle issant de sable, tenant dans son bec une*

branche de laurier ; & pour support, aussi *deux aigles d'or.*

La branche aînée portoit *le demi-vol* abbaissé ; mais les ancêtres de la branche cadette ont changé l'assiette dudit demi-vol, pour briser, comme cela se pratiquoit autrefois, & se pratique encore aujourd'hui.

DES LACS, ou DAY-LACS, ou DU LAC. Suivant les anciens titres, en Latin, *De Lacu*, ou, *De Lacubus.* Nom connu en Guyenne dans le douzieme siecle : cette ancienne Noblesse possede des terres & Seigneuries dans l'Agénois & dans le Quercy : elle est alliée aux meilleures Maisons de ces Provinces, a toujours possedé des Gouvernemens & autres Emplois militaires au service de nos Rois, & a donné plusieurs Chevaliers à l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, tant à Rhodes qu'à Malte.

Suivant les preuves faites à Malte, les titres, actes & contrats en bonne forme il conste que dès l'an 1336 elle possédoit les Seigneuries des Lacs & de Brettes ; elle a aussi possedé les Terres de Boësse & de Kerües. Dans le quatorzieme siecle ceux de ce nom habitoient le Château de Pern en Quercy, qui étoit très-fort. Ils eurent plusieurs attaques à soutenir contre les Anglois, maîtres de presque tout le pays : ils prirent ce Château & le brûlerent. Vers la fin du quatorzieme siecle *Amadon* des Lacs, Chevalier de réputation, combattit à coups de lance un Chev. Anglois, qu'il tua près du moulin de Pern, en présence de plusieurs autres Chevaliers François & Anglois..

On trouve des vestiges de l'antiquité de cette Noblesse dans des Manuscrits fort anciens, paraphés par *Mauriceti* & *Cambola*, Notaires de Saint-Paul, où il est fait mention de cinq à six cents arrentemens, hommages ou reconnoissances rendus à la Maison des Lacs par leurs Vassaux. Ces Manuscrits sont écrits partie en Latin, partie en langue vulgaire.

Le Château de Pern ayant été brûlé par les Anglois, une partie des titres, devint la proye des flammes. Vers le milieu du treizieme siecle une *Jeanne* Des-Lacs, *de Lacu*, femme d'un *N.* .... de Roquefeuil, fonda avec sa fille un Hôpital pour les Chevaliers & Pélerins, qui venoient de Terre-Sainte, au lieu nommé *Hospitalet* en Quercy.

Antoine des Lacs dans le quinzieme siecle prend la qualité de *Noble & Puissant Seigneur* dans la donation qu'il fit à *Gilbert* des Lacs, Seigneur de Repaire-des-Lacs. Le premier dont il soit fait mention par cont. & testament, est *Thomas*, qui suit.

I. *Thomas* des Lacs épousa 20 Décembre 1256 *N.* de Beaufort, d'une des plus illustres Maisons du Languedoc (*a*).

II. On ignore si *Thomas* eut d'autres enfans qu'*Emeric* ; mais

(*a*) Quelques anciens titres, & le rapport que l'on apperçoit dans le nom & dans les armes, semblent annoncer que ce *Thomas* étoit originaire du Béarn. La Baronnie des Lacs, ou de Lacs, étoit une des premieres & des plus considérables de cette Province dès le dixieme siécle.

Emeric par son testament se dit fils de *Thomas*, & fait héritier *Bertrand* son fils, qui suit.

III. *Bertrand* épousa le 9 Janvier 1329, *Clotilde* de Montfaron, fille de noble *Archambault* : il eut plusieurs enfans, entr'autres, *Guillaume* & *Ramond*, lesquels ont fondé les Chapellenies de Toussaints & Tous Lacs, dites aujourd'hui des Lacs, à Lauzerte en Quercy.

IV. *Guillaume*, I du nom, se maria le 12 Mai 1369 avec *Barare* Dejean, fille de noble *N.* ... Dejean Baron de Saint-Projet, descendant de celui qui avoit accompagné le Roi Saint Louis en Terre-Sainte : il en eut *Guillaume*, qui suit ; 2. *Ramond* ; 3. *Jean* ; 4. *Soubizane* (*a*) ; *Guillaume*, II du nom, habita le Château de Pern & du Poujoula ; *Ramond* eut ceux des Lacs & de Brettes. *Jean* fut Official & Vicaire Général de Cahors : *Ramond* dota ses deux nieces de quatre cents moutons d'or, & fut inhumé aux Chartreux à Cahors.

V. *Guillaume*, II du nom, épousa noble *Comtesse* de Rouzet, fille unique & héritiere de Noble *Armand*, Comte de Rouzet (*b*), & de Noble Demoiselle *Honorée* de Dadoul, héritiere de l'illustre Maison de Dadoul, ou Dédol, fille de *Bertrand* Dadoul & de *Guansida* de Santo Jorio. *Bertrand* Dadoul donna en mariage à sa fille la Terre de Poujoula, & légua ensuite les Terres de Pern & de Saint-Paul à l'aîné des enfans de *Guillaume*.

Guillaume eut de son mariage, 1. *Ramond*, qui suit ; 2. *Antoine*, Seigneur des Lacs, Protonotaire Apostolique ; 3. *Hélene* ; 4. *Jeanne*, mariée à *Isson* de Roquefeuil.

VI. *Ramond II*, Seigneur de Pern, parle de *Cécile* de Tautauresse sa femme, dans le testament qu'il fait en faveur de *Jean* son fils, & héritier. Ledit testament est en date du 17 Mai 1463 : il legue *Hélene* sa fille, mariée à *N.* . . de Folmond, Sénéchal du Quercy, Agénois, & Gascogne. *Antoine* son autre fils, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem à Rhodes, se trouva avec ses deux neveux *Pierre* & *Sicard*, au fameux siége de Rhodes, fait par les Turcs.

VII. *Jean*, I du nom, Seigneur de Pern, de Poujoula, servit avec distinction, fut Gouverneur du Fort de Flaugniac, que le Roi lui avoit donné commission d'attaquer : il obtint des certificats de M. de Savoye, Gouverneur de Guyenne, qui annoncent les signa-

(*a*) Depuis *Guillaume I*, toute la filiation des différentes branches de la Maison des Lacs, connues sous le nom de Pern, d'Arcambal, du Bousquet, des Lacs, de Brettes, de Beverlac, & de Cadillac, est prouvée par les contrats de mariage, testamens, & autres actes publics. L'incendie arrivé au Château de Pern, comme il a été dit, a fait perdre presque tous les titres qui pouvoient dater de plus loin ; & les noms des Terres que les différentes branches ont portés, les ont souvent fait confondre avec d'autres Familles, dit le Mémoire domestique envoyé.

(*b*) La Maison de Rouzet étoit issue de celle de Mousarat d'Orgueil.

lés services qu'il rendit au Roi : il fut marié deux fois, 1°. avec *Hélene* de Folmont, dont il eut *Jean*, auteur de la branche des Seigneurs des Lacs & de Brettes en Quercy, rapportée ci-après; 2°. avec Noble *Finette* du Rozet, dont il eut, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Pierre*, Evêque de Montauban; 4. *Marie*, mariée à Noble *Arouy* de Sézenbal; 5. & 6. *Pierre* & *Sicard* des Lacs, Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem à Rhodes, tués au siége de cette place.

VIII. *Antoine* des Lacs, II du nom, épousa 10 Mai 1528 *Catherine* du Bousquet ou du Bosquet, fille de *N.* . du Bousquet, Gouverneur de Cahors, Ghevalier de l'Ordre du Roi, & de *N.* . . de Marviele. Le contrat est signé par *N.* . . . Evêque de Montauban, *N.* . . Evêque de Rhodès, oncles d'*Antoine*, & par *Antoine* de Prés, Seigneur de Montpezat, Sénéchal de Poitou, oncle de *Catherine*. Elle apporta à son mari les Seigneuries & Châteaux d'Arcambal & du Bousquet, Terres titrées dès-lors de Baronnies (a) : il fut mandé à Bayonne pour le service du Roi par le Gouverneur de Guyenne & le Sénéchal de Quercy : il y fut blessé mortellement, près cette Ville, & il mourut à Agen, où il testa 17 Septembre 1536 : il eut de son mariage *Philibert* & *François*, qui suit.

IX. *François* des Lacs, I du nom, Baron & Seigneur de Pern, du Bousquet, d'Arcambal, fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi 1 Mai 1570, avec le Baron de Lusech & le Seigneur de Thérou. Le Roi le créa Gouverneur & Commandant de la Ville de Cahors, par commission du 26 Janvier 1573 : il eut aussi le commandement de deux cents Arquebusiers, suivant la montre qui en fut faite alors : il se maria, 1°. par contrat du 17 Décembre de l'an 1495, passé par devant Mibiole, Notaire, avec *Germaine* de Gouth, ou de Goth de Rouilhac, fille d'*Antoine*, Baron, Seigneur de Rouilhac, Saint-Aignan, Saint-Mézard, Auslandre, & d'*Andrée* de Lille (b); 2. avec *Hélene* Dejean de Saint-Projet, fille d'*Antoine*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur, Baron de Saint-Projet, la Bastide, &c.

Du premier mariage naquirent,

1. *Jean* des Lacs, tué au siége

(a) *Bernard* du Bousquet, Cardinal en 1368, Archevêque de Naples, étoit de cette Famille.

(b) Par ce mariage la Maison des Lacs est alliée à plusieurs Familles considérables du Royaume, & appellée à la succession de celle de Goth. Ledit Baron de Rouilhac, pere de ladite *Germaine* de Goth, descend du Marq. de Rouilhac. De ce mariage descend *Aymond*, Vicomte de Lommagne & d'Avilars, qui eut une seule fille, nommée *Régine* Goth, qui fut mariée à *Jean*, Comte d'Armagnac, I du nom. Ledit *Edmond* eut quatre freres; savoir *Bertrand* Goth, Pape, sous le nom de *Clément V*; *Robert-Bertrand*, Connétable de France, qui mourut sans enfans; *Raymond*, Cardinal, & *Axises*, dont le susdit Marquis de Rouilhac, nommé *Louis* Goth, descendoit, comme il

de la Rochelle, non marié.

2. *Gilibert* des Lacs, qui suit.

3. *N...* des Lacs, morte sans alliance.

4. *N...* des Lacs, morte sans alliance.

Du second mariage vinrent, 1. *François*, II du nom, auteur de la branche des Seigneurs de Pern, rapportée ci-après; 2. *Jacques*, mort sans alliance; 3. *Catherine*, mariée avec *Gaspard* de Gaulejac, Seigneur de Piac.

François, I du nom, testa pendant son premier mariage avec *Germaine* de Goth, le 7 Juin 1553, & il nomme pour son héritier, *Jean*, son fils aîné, mort sans alliance, comme on l'a dit, & légua tous ses autres enfans, présens & à venir, avec substitution, les mâles préférés aux femelles.

X. *Gilibert* des Lacs, Chevalier de Malte de la Vénérable Langue de Provence, par réception du 20 Mai 1572, fit ses Vœux: il en obtint la dispense par une Bulle du Pape (*a*). Il se maria avec *N.*. de Gautier de Savignac, par contrat du 11 Octobre 1581, (devant *Deilhes*, Notaire), le 26 Avril 1622, & (devant Richard, Not.) fit des legs à *Gilibert* son aîné, & institua pour son héritier son second fils, *François*, qui suit.

XI. *François* des Lacs, III du nom, Seigneur, Baron de Pern, du Bousquet, Arcambal, Poujoula, le Chantre, &c. passa contrat de mariage le 28 Mars 1612 (devant la Faurie, Notaire), avec *Hélene* de Montratier, fille de *François* de Montratier, Seigneur de Favols, & d'*Hélene* de Mondenard. Lors dudit mariage *Gilibert*, frere dudit *François*, fit donation de tous ses biens à lui échûs par le décès d'*Alibert* du Bousquet son oncle, à la charge par ledit *François* son frere, Seigneur du Poujoula, de porter les nom & armes de la Maison du Bousquet, avec celles de la Maison des Lacs.

François eut de son mariage,

1. *Jean* des Lacs, qui suit.

2. *François* des Lacs, tué sans avoir été marié, à la Bataille de Lérida. *François* testa 4 Mai 1622, fit des legs à tous ses enfans, nomma pour son héritiere *Hélene* de Montratier, son épouse, à la charge de rendre son hérédité à *Jean* des Lacs son fils.

XII. *Jean* des Lacs, III *du* nom, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de M. le Marquis de Guebré, passa contrat de mariage (par devant Cabries, Notaire), avec *N...* de Vignes, fille de *François* de Vignes, Seigneur de

a été prouvé par les titres en original, pour être reçû à la premiere promotion qui devoit se faire des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit.

(*a*) Présentée en original en 1663 à Frere *Raymond* de Villeneuve de la Recuquelle, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, Commandeur d'Espulieu, & à Frere *Melchior* de Clumen, aussi Chevalier de Malte, Commissaires députés par l'Assemblée Provinciale dudit Ordre, tenue au Grand-Prieuré de Toulouse le premier Decembre 1663, pour recevoir les preuves de *François* des Lacs, dont il sera parlé ci-dessous, qui fut reçû Chevalier de Malte.

la Bastide, Puy-la-Roque, Belmont, &c. & de *Gabrielle* de Salignac de Fenelon.

Lors de ce mariage, *François* des Lacs fit donation à *Jean* son fils de la moitié de tous ses biens, & *Gilibert*, frere de *François*, de tous & chacuns de ses biens qu'il possedoit. *Jean* eut de son mariage,

1. *Jean-François* des Lacs, qui succeda à la Compagnie de Cavalerie de son pere : il fut blessé à l'armée d'Allemagne: il mourut de la suite de ses blessures à Landau en 1636, sans avoir été marié.

2. *Jean-François*, Capitaine au Régiment de la Reine, Dragons, mort aux Eaux de Bagnieres, de la suite de ses blessures.

3. *Henri*, tué au service sans avoir été marié.

4. *Jean-Guy* des Lacs, Capitaine au Régiment de Champagne, mort aussi sans avoir été marié.

5. *François* des Lacs, qui suit.

Jean des Lacs testa le dernier Décembre 1686, & nomma pour son héritiere ladite Dame des Vignes son épouse, à la charge de rendre son hérédité à *Henri* des Lacs son fils, auquel il substitua la moitié de ses biens, qu'il avoit donnés à *François* son fils, dont on va parler.

XIII. *François* des Lacs, IV du nom, Seigneur d'Arcambal, du Bousquet, &c. d'abord Chevalier de Malte, & ses preuves faites le 9 Mai 1663, Capitaine dans le Régiment de Champagne, Aide-de-Camp du Maréchal de Vivone, après la mort de ses fréres quitta la Croix, & épousa 1°. sans enfans, par contrat le 29 Octobre 1681 (devant Gisbert, Notaire), *Jeanne* de Beaulieu, veuve de *Jean* de Brousse; 2. *Elisabeth* des Lacs sa cousine, fille de *François* des Lacs, Seigneur de Fern, & d'*Elisabeth* de Baumont, par acte passé le 17 Novembre 1711. De ce mariage sont nés, 1. *François-Antoine-Claude*, qui suit, & *François-Jacques*, Docteur en Sorbonne, Vicaire Général du Diocese de Nîmes, & Archidiacre de cette Cathédrale, appelé l'Abbé du Bousquet; 3. *François-Joseph*, Colonel du Régiment de Rouergue.

4. *Marie-Ursule*, reçûe Dame de Justice dans l'Ordre de Malte, au Couv. de Beaulieu en Quercy.

5 *Françoise-Antoinette*, reçûe Dame de Justice dans l'Ordre de Malte au Couv. de Beaulieu en Quercy.

XIV. *François-Antoine-Claude* des Lacs, Seigneur d'Arcambal, du Bousquet, Parturac, Galesne, a quitté le service, & s'est marié avec *Marie Victoire* de Chavaille de Saint-Maurice, dont une fille, nommée *Marie-Victoire-Françoise*, qui n'est pas encore mariée.

Branche des Seigneurs des Lacs.

VIII. *Jean* des Lacs, II du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, fils de *Jean I*, Baron, Seigneur de Pern, & d'*Hélene* de Folmont sa premiere femme, & frere consanguin d'*Antoine* (voy. 3 dégré VII), épousa par contrat du 15 Juin 1548 (devant Lussasseau, Notaire), *N...* de Rozieres, fille de *N..* de Rozieres, Baron des Craux: il testa le 27 Mars 1587 (devant Fournelly, Notaire), & institua pour son héritier Noble *Beras* des Lacs son fils, qui suit. *Jean* des Lacs servit avec distinction : il s'empara du Château de Flaunhiac

par ordre de Sa Majesté, & il en obtint le Gouvernement; la commission est datée du 24 Février 1577. Le Roi lui donna encore une Ordonnance, qui enjoignoit aux habitans de Saint-Privat, Brettes & Neveges, de faire guet & garde aux Châteaux des Lacs & de Brettes, appartenans audit Seigneur des Lacs, en date du 16 Juin 1577.

IX. *Baras* des Lacs, I du nom, son fils, se maria avec *Gabrielle* de la Perriere, fille de *Vincent*, Seigneur de la Bastide, & de *N.*.. de Lustrac (acte retenu par Castelly, Notaire Royal (*a*) : il obtint du Marquis de Montpezat une Ordonnance datée du 21 Mars 1593, qui renouvelle le droit qui lui avoit été accordé par le Roi, de faire faire guet & garde aux Châteaux des Lacs & de Brettes, par les habitans de Saint-Privat, Brettes & Neveges.

Le Parlement de Toulouse rendit aussi un Arrêt le 28 Mars 1601, en faveur dudit *Baras*, contre les Prêtres habitués de la Ville de Lauzerte, lequel Arrêt adjuge audit *Baras* la nomination des Chapelles de Toussaints, Tales & Lous-Lacs, dites aujourd'hui des Lacs : il testa le 26 Octobre 1619 (acte retenu par Saux, Notaire), passé au Château de Brettes, où ledit testateur ordonne que son corps sera transporté après sa mort à son Château des Lacs, pour être ensuite inhumé dans l'Eglise, & dans le tombeau de feu Noble *Jean* des Lacs son pere : il eut de son mariage,

1. *Vincent*, Seigneur des Lacs & de Brettes, qui suit.

2. *Pierre*.

3. *Anne*, Religieuse au Couvent du Puget.

4. *Jeanne*, mariée à *Guyon* d'Aragni.

5. *Antoinette*, mariée à *Jean* de Doumergne.

X. *Vincent* des Lacs, Seigneur des Lacs & de Brettes, fut marié avec *N.*.. de Ramond, fille de *Josué*, Seigneur d'Auty, & de *Marie* de Mauléon. Le contrat est en date du 4 Juin 1620, signé par *Armand* de Doumergue, Seigneur de Salavel, *Pierre* de la Peyriere, Seigneur de la Bastide; *Jean-Hector* de Maffré, Seigneur dudit lieu de Maffré, & *Jean* de Doumergue, Seigneur de Montbel, tous proches parens dudit *Vincent* des Lacs.

Le Roi lui accorda des Lettres Patentes en date du 3 Juillet 1630, portant permission de lever une Compagnie de Gens-de-Pied : il eut de son mariage,

1. *Pierre*, qui suit.

2. *Jacques* des Lacs, appellé le Chevalier des Lacs, Capitaine d'Artillerie, suivant sa Commission de l'an 1647, mort à Cherbourg en 1668, de la suite de ses blessures.

3. *Guillaume* des Lacs, appellé le Chevalier de Brettes, Capitaine de Grenad. dans le Régim. de Clérambaud, tué au service du Roi.

(*a*) Il est qualifié dans cet acte de Noble, de Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, & ce contrat est signé par Noble *Pierre* de Parozols, Seigneur dudit lieu de Parozols; *Renaud* de Douvierque, Seigneur de Carratier; de la Perriere, Seigneur de la Bastide de Lustrac; des Lacs, Seigneur des Lacs & de Brettes.

XI. *Pierre* des Lacs, Seigneur des Lacs & de Brettes, fut marié avec *Marguerite* de la Garde, en date du 2 Août 1633. Il conste par des certificats très-avantageux que l'on conserve au Château des Lacs, qu'il a servi avec distinction.

La Chambre Souveraine établie à Cahors par ordre du Roi, pour faire la recherche des faux Nobles, rendit en faveur dudit *Pierre* des Lacs un Arrêt qui le maintient dans sa Noblesse, & ordonne qu'il jouira de tous les droits, exemptions, privilèges & immunités accordés à l'ancienne Noblesse. Ledit Arrêt fut rendu le 18 Janvier 1660. Il testa à Cahors le 27 Janvier 1677 (devant Noziere, Notaire) : il eut de son mariage avec *N*... de la Garde,

1. *Pierre*, qui suit.

2. Un autre *Pierre*, Seigneur de la Capelle, Ecclésiastique.

3. *Marc*, Sieur de Castanet, auteur d'une branche établie en Albigeois, & rapportée ci-après.

4. *Pierre-Paul*, Sieur de Sainte-Foix.

5. *Gabrielle*, Religieuse au Couvent du Puget.

XII. *Pierre* des Lacs, Seigneur dudit lieu des Lacs & de Brettes, Sieur de Cadillac, fut marié, 1°. à *Catherine* de Roaldes, par contrat du 15 Mars 1663; 2°. en 1690 à *N*... de Jougla de Montagut. Les Commissaires députés par le Roi pour la recherche de la Noblesse, rendirent un Arrêt le 22 Août 1699 en sa faveur, dans lequel ils déclarent que ledit *Pierre* des Lacs est de Noblesse si ancienne qu'il n'est mémoire du contraire; qu'en cette qualité il sera compris dans l'état des anciens Nobles, dont la liste devoit être envoyée à Sa Majesté, en la suppliant de vouloir y avoir égard. Les enfans nés de son premier mariage sont,

1. *Pierre* des Lacs, qui suit.

2. *Gabriel* des Lacs, Capitaine de Fusiliers

3. *Jean* des Lacs, Capitaine de Sapeurs, tué au siége de Landau.

4. *Marc* des Lacs.

5. *Isabeau* des Lacs.

Les enfans du second mariage sont,

1. *Vincent* des Lacs, auteur de la branche des Seigneurs des Lacs de Cadilhac, rapportée ci-après.

2. *Pierre* des Lacs, Sieur des Vilottes, d'abord Lieutenant dans le Régiment ..... depuis marié en 1745 à *N*. de Gatignots Dame de Plagues. Il n'y a point eu d'enfans de ce mariage.

3. *Honoré* des Lacs, Prieur de Saint-Jean-de-Perges en Quercy.

4. *Gabriel* des Lacs, Ecclésiastique.

XIII. *Pierre* des Lacs, Seign. dudit lieu des Lacs & de Brettes, épousa en 1700 *Françoise* de Regourd. De ce mariage sont venus,

1. *Marc* des Lacs, mort en bas âge.

2. *Ambroise* des Lacs, aussi mort en bas âge.

3. *Marc-Antoine*, qui suit.

4. *Isabeau*, morte.

5. Et *Françoise*, Dame de Brettes.

XIV. *Marc-Antoine* des Lacs, d'abord Lieutenant dans le Régiment d'Aquitaine, alors Anjou, ayant été blessé à la Bataille de Guastalle, fut obligé de quitter le service, & se maria le 25 Juin 1743 avec *Jacqueline* de la Grange de la Coste; dont,

1. *Françoise* des Lacs, mariée à *Louis* le Franc.

2. *Jacquette*

2. *Jacquette* des Lacs, appellée Mademoiselle de Saint-Benoît, qui n'est pas encore mariée.

Branche des Seigneurs de Pern.

X. *François* des Lacs, II du nom, fils de *François*, I du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant pour Sa Majesté de la Ville de Cahors, & Capitaine de deux cents Arquebusiers, & d'*Hélene* Dejean de Saint Projet, sa seconde femme, fille d'*Antoine* Dejean de Saint-Projet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur, Baron de Saint-Projet, de la Bastide, Marnahac, Montesquiou, &c. s'est marié à *N*.. d'Ayrac de Cantemerle, par acte passé le 24 Juillet 1607 (Cuquet Notaire).

De ce mariage sont nés,

1. *Jacques*, qui suit.

2. *Georges*, tué au siége de Fontarabie.

3. *Jean*, Seigneur d'Audebran, marié à *Henriette* de Caillac, auteur de la branche des Seigneurs des Lacs de la Nauze, rapportée ci-après.

XI. *Jacques* des Lacs, Seigneur de Pern, passa contrat de mariage avec *Charlotte* de Charron ou Carron en Picardie. De ce mariage est né *François* des Lacs, III du nom, qui suit.

XII. *François* des Lacs, Seigneur de Pern, passa contrat de mariage avec *Elisabeth* de Beaumont, dont *Jacques*, qui suit.

XIII. *Jacques* des Lacs, Seigneur de Pern, s'est marié à *Hélene* d'Escayrac. De ce mariage il n'y a eu que *Françoise* des Lacs, Dame de Pern, mariée à *N*... de Pelagrue, Seigneur de Montagudet, Chevalier de Saint Louis.

Branche des Seigneurs des Lacs, Sieurs de Castanet.

XII. *Marc* des Lacs, troisieme fils de *Pierre* & de *Marguerite* de la Garde, se maria dans l'Albigeois avec *Gabrielle* du Faur, fille de *Jean*, Seigneur de Faignot, & de *Judith* de Loupiac de la Prade (acte retenu par Rudelle, Notaire), & signé par *Pierre* des Lacs, pere dudit *Marc*, par *Jean-Gabriel* d'Escayrac, Seigneur de la Pomarede, parens dudit *Marc* des Lacs, & par Castrely, Avocat fondé de procuration par ladite Demoiselle de Ramond d'Auty, Dame des Lacs, & par *Goddon* de Loupiac, oncle de ladite Demoiselle du Faur. De ce mariage sont venus, 1. *Vincent*, qui suit; 2. & *N*... mort on ne sçait où.

XIII. *Vincent* des Lacs, Sieur de Castanet, Seigneur de la Bonandie, a servi Lieutenant dans un Régiment de Dragons, & s'est marié avec *Marie-Rose* de la Combe, fille de *Jean* de la Combe, & de *N*... de Genton de Villefranche (acte retenu par Martin, Notaire, le 29 Août 1732). De ce mariage sont venus,

1. *Jean-Pierre* des Lacs, Sire du Cros, mort en bas âge.

2. *Vincent*, Sire de la Lande, aussi mort en bas âge.

3. *Jacques*, Ecclésiastique, étudiant en Sorbonne, à la Communauté des Prêtres de Saint Sulpice à Paris.

4. *Marie-Jeanne*.

5. Et *Marie-Genevieve-Radegonde*, morte en bas âge.

Branche des Seigneurs des Lacs de Cadhilac.

XIII. *Vincent* des Lacs, fils de

Pierre, & de *N*... de Jougla de Montagut sa seconde femme, s'est marié à Lisac en Quercy, avec *Marie-Anne* de Moliner, par contrat passé en l'année 1729 : il a testé en 1730, & a nommé pour son héritier *Pierre* des Lacs, son fils, qui suit : il a eu encore de son mariage *Thérese* des Lacs, Religieuse au Pujet en Quercy.

XIV. *Pierre* des Lacs s'est marié avec *Madeleine* de Vignals en 1745 : il a eu de ce mariage,

1. *Honoré*.
2. Et *Jeanne*.

Branche des Seigneurs des Lacs de la Nauze.

XI. Cette branche commence à *Jean* des Lacs, second fils de *François* des Lacs, & de *N*... d'Ayrac de Cantemerle : il épousa par contrat de mariage le 26 Juin 1642, *Henriette* de Cayssac, héritiere de la Maison de Jagot près Caussade. De ce mariage est issu *François*, qui suit.

XII. *François* des Lacs d'Audebran fut marié le 21 Janvier 1677 avec *Marguerite* de la Combe, (acte retenu par Debet, Notaire de Caussade). De ce mariage est venu *Jacques*, qui suit.

XIII *Jacques* des Lacs, Sieur de la Nauze, passa contrat de mariage (devant Boussac, Notaire), avec *Jeanne* de Becays, dont sont venus *Pierre* & *Marguerite* des Lacs.

Les armes : 1 & 4. *à trois fasces d'or ; 2. & 3. à la tour donjonnée édenchée d'argent, & le champ de gueules environné de fleurs de lys & de besans.*

FONTAINE en Normandie. *Julien* de Fontaine obtint en 1627 un Arrêt de la Cour des Aides à Rouen, contre les habitans de la Paroisse de Sotteville, ayant justifié qu'il descendoit de *Bertrand* de Fontaine, vivant en 1480, Seigneur de la Fage, & de plusieurs autres Terres en la Province du Languedoc, Diocèse de Mirepoix, Sénéchaussée de Lauragais. La Généalogie de Fontaine, rapportée dans l'Histoire des Albigeois, remonte à *Philippe* de Fontaine, Gentilhomme de la Chambre du Roi *Philippe-Auguste* en 1209, & apprend que ceux de ce nom ont fait des alliances dans les plus grandes Maisons ; savoir celles de Durfort, de Foix & de Barassin. *Jean* de Fontaine, l'un des fils dudit *Bertrand*, ayant été envoyé à Cherbourg en qualité de Lieutenant de la garnison des hommes d'Armes d'Ordonnance, y épousa *Jeanne* du Révie, fille du Seigneur de Sotteville, & s'établit dans le Pays, où cette branche subsiste, & est représentée par *Jacques* & *Julien* de Fontaine, cousins-germains de *Jacques-Scholastique-Catherine* de Fontaine, mariée à *Bon-Antoine* de la Haye. *Voyez* HAYE (la) ci-après.

Les armes : *de gueules, chargées de 3 bandes d'or, boutées d'azur, & surmontées de 3 boucles au chef d'argent, chargé de 3 hermines de sable.* Celles de la branche aînée, décrites dans l'Histoire des Albigeois, sont : *3 bandes d'or au chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.*

FR FR

FROLOYS, ou FRELOYS, en Franche-Comté. Cette anc. Noblesse a tenu un des premiers rangs parmi les principales des deux Bourgognes Suiv. un Mémoire domestique, elle est une des branches puinée de celles des anciens Ducs de Bourgogne de la premiere Race; ce qui est prouvé (dit ce mém.) tant par d'anc. Historiens, que par la reconnoissance publique qu'en ont fait depuis des siécles les Empereurs d'Allemagne, les anciens Ducs d'Autriche, de Lorraine, de Bourgogne & de Savoye.

I. *Miles* de Froloys (*a*) étoit fils d'un puiné de la Maison de Bourgogne. Il fut témoin de la fondation de l'Abbaye de Cîteaux, faite par *Eudes*, premier Duc de Bourgogne en 1098. Il assista en 1106 à la Consécration de l'Eglise de Dijon, faite par le Pape *Pascal*, en présence de *Hugues II*, Duc de Bourgogne; il eut pour frere *Hostmond* de Froloys, dit *Duchêne*, *p.* 78 & 79, qui se trouva à une grande Assemblée tenue en 1113 à Sémur, avec plusieurs Prélats, Comtes & Chevaliers. *Miles* eut de *Jeanne* de Berzé *Miles*, qui suit, & *Ferry*, dit de Ludres, mari de *Méline* d'Amauce, auteur d'une branche qui subsiste en Lorraine.

II. *Miles* de Froloys, II du nom (*b*), signé à une Charte d'*Hugues*, II du nom, Duc de Bourgogne, par laquelle ce Duc fait des dons à l'Abbaye de Saint-Etienne de Dijon en l'an 1130.

III. Sur une Généalogie faite en 1410, & d'autres faites sur titres par Varin d'Audeul & le P. André, *Miles II* eut pour fils *Miles* de Froloys, III du nom, Chevalier.

IV. La nouvelle Histoire de Bourgogne, par deux RR. PP. Bénédictins, lui donne pour fils *Simon* de Froloys, Chevalier vivant en 1200; il eut pour sœur *Alix*, mariée à *Hugues* de Mailly, Chevalier. Ce *Simon* fut pere de *Eudes*, qui suit.

V. *Eudes* de Froloys (*c*) assista à un acte concernant l'Abbaye de Bitaine, dans lequel il paroît avant le Prince Abbé de Lure & tous les autres Abbés & Chevaliers, en date du mois de Mars 1222. Il fut Connétable de *Hugues IV*, Duc de Bourgogne en 1234 (*d*). *Alix*, sa femme, fille de *Guy*, Seigneur de Juilly & de *Perinette* de Bar-sur-Seine, lui donna pour fils *Miles*, qui suit, & un autre *Miles* ou *Milon*, Abbé de Flavigny en 1205.

VI. *Miles* ou *Milon*, IV du

(*a*) Selon Richier, *dit Clermont*, Hérault d'Armes en 1577, & *Balthazard* Houat, aussi Hérault d'Armes en 1665.

L'Histoire de la Maison des Sales, *pag.* 31.

L'Histoire des Ducs de Bourgogne, par *Duchesne*, *pag.* 15, 23 & 24 des Preuves.

(*b*) Histoire des Ducs de Bourgogne, par *Duchesne*, *pag.* 34 & 35.

(*c*) Archives de la Maison de Portier.

(*d*) Archives de la Chambre des Comptes de Dijon.

nom, Sire de Froloys, de Milly & de Ville-Berny (a), fit en 1241, sous la médiation de *Guy*, Evêque d'Autun, un accommodement avec l'Abbé de Saint-Seine. Il mourut en 1254, laissant d'*Alix* de Saint-Seine, qu'il épousa l'an 1230, veuve d'*Hugues* de Vergy (b), Seigneur de Beaumont, & fils d'*Hugues*, Seigneur de Saint-Seine-sur-Vigenne, *Miles*, qui suit.

VII. *Miles*, V du nom, Sire de Froloys (c), reprit le Fief du Seigneur de Noyers en 1256. Il eut entr'autres enfans :

1. *Eudes*, II du nom, qui vendit en Décembre 1287 la moitié de la Terre de Ville-Comte à *Hugues* d'Arc, Abbé de S. Benigne de Dijon. Il est titré de *Monseigneur* par *Robert*, Duc de Bourgogne, dans son Codicille du mois de Septembre 1302; il mourut en 1308, laissant *Miles*, & *Catherine*, mariée à *Perrin*, fils de *Marceau* de Mailly, Seigneur de Longeau.

2. *Miles* de Froloys, Chevalier, qui peut être le même dont parle S. Julien-Baleure en 1381 & 1389 dans son Histoire des Antiquités de Mâcon (d).

3. *Guy* de Froloys, Abbé de Savigny, mort en 1303.

4. *Hugues* de Froloys, Sei-

(a) Cartulaire de Saint-Seine, *chap.* 84.

(b) Histoire de Vergy.

(c) Archives de la Chambre des Comptes de Dijon, Regiftre 2. des Fiefs de la Montagne, cotte 162.

(d) En parlant d'une sépult. qui est dans l'Abb. de Tournus, dans la Chap. de S. Georges, il dit qu'il y a l'Image gravée d'une Dame en atours, telle que les Princesses le portent encore à présent le jour de leurs noces; & qu'autour de ladite tombe sont gravés ces mots: *Ci gît* Simonne *de Bergé, qui fut femme de Monseigneur* Miles *de Froloys, Chevalier, qui trépassa l'avant-veille de Saint-André, l'an* 1327. Et cet ancien Auteur ajoute: *Et ledit Seigneur de Froloys*, selon le langage de Bourgogne, *étoit d'un puîné de la Maison de Bourgogne, & en portoit les armes, sans autre différence que d'une dentelure autour du bord.*

Peut-être est-ce ce même *Miles* de Froloys dont a voulu parler *Duchesne* dans son Histoire de Vergy, en rapportant qu'il eut de *Jeanne* de Vaux (sans doute sa premiere femme), une fille, héritiere de Froloys & de Richecourt, mariée à *Hugues* de Rignier, Sénéchal de Bourgogne en 1359, & sœur d'*Alix* de Froloys, femme d'*Etienne*, Seigneur d'Oiselet, dont *Etienne*, II du nom, Sire & Baron d'Oiselet, époux de *Marie* de Froloys, Dame de Moulinet, qui en donna en 1402 son dénombrement. C'est à l'occasion de cette *Marie* de Froloys que *Thomas* Varin d'Audeul, Juge de la Vicomté de Besançon, Auteur célebre du dix-septieme siecle, dit dans les Manuscrits qu'il a laissés sur quelques Généalogies des Familles, que la Maison de Froloys est issue des Ducs de Bourgogne, & porte pour armes: *bandé de six pieces d'or & d'azur à la bordure engrelée de gueules.*

Les Manuscrits de Varin d'Audeul, d'où cette Note est tirée, se trouvent dans la Bibliotheque de M. le Président de Bourbonne de Dijon, No. 253.

gneur de Varincourt, auteur de la branche de Portier, rapportée ci-après.

5. *Jean*, Sire de Froloys, qui suit.

VIII. *Jean*, Sire de Froloys en 1296, se reconnut Vassal du Duc de Bourgogne pour Courcelles & Marigny (*a*). Il donna en Octobre 1298 au Duc *Robert II*, la Châtellenie de Froloys en échange de Gissey-sur Ouche. Il eut pour enfans :

1. *Jean* de Froloys, qui suit.

2. *Gauthier* de Froloys, Sire de Rochefort, rapporté après son aîné.

3. *Alix* de Froloys, femme de *Jean* de Courcelles, Maréchal de Bourgogne, à qui le Duc *Hugues V*, fils aîné du Duc *Robert*, remit les Terres ci-dessus mentionnées, moyennant celles de Pouilly, Bellenaut-Villers, & un droit sur celles de Roussillon, les reconnoissant tenir en Fief du Duc par acte du mois d'Octobre 1311. Elle paroît avoir été sœur de *Marguerite*, veuve de *Guillaume* de Buis, Seigneur de Senecey & Villeneuve en Dombes, en 1329 (*b*), & tutrice de *Guillaume* de Buis, son fils.

IX. *Jean* de Froloys, II du nom (*c*), parut avec les Sires de Vienne, d'Antigny, Montagut, Châtillon & autres Grands Seigneurs de Bourgogne, dans le Traité d'alliance qu'ils firent dans Vienne en Novembre 1314, avec les Seigneurs de Château-Vilain, Joinville, le Comte de Joigny & le Sire de Dampierre S. Dizier. Il se joignit aussi la même année, avec *Gauché* de Froloys, Sire de Rochefort son frere, au Sire d'Antigny & de Montagut, tous issus de la Maison de Bourgogne, qui se trouvent, dans cet acte d'alliance, placé avec *Henri* de Bourgogne, le Seigneur de Talmey, Pontailler, de la Maison des Comtes de Champagne, le Vicomte de Meaux, de celle de Guines, issue de la Maison de Saxe, le Sire de Conflans de Brienne, de celle des anciens Rois de Sicile & de Jérusalem, & une foule de Barons de France & des deux Bourgognes.

Jean de Froloys, II du nom (*d*), fut présent au contrat de mariage d'*Eudes IV*, Duc de Bourgogne, avec *Jeanne*, fille aînée de *Philippe*, fils du Roi de France, Régent des Royaumes de France & de Navarre. Il fut choisi par la Duchesse *Agnès* de France, veuve de *Robert*, Duc de Bourgogne (*e*), avec *Guillaume* de Mello, pour défendre les intérêts de *Jeanne*, fille du Roi *Louis X*, & de *Marguerite* de Bourgogne, à la Cour de France. Les Lettres de la Duchesse sont de 1316. Le Duc de Bourgogne lui donna la même année un droit (*f*) sur les Marchés

(*a*) Inventaire des Titres de la Chambre des Comptes de Dijon, fait en 1448, fol. 59, cotte 7.

(*b*) Extrait de l'Histoire manuscrite de Dombes, par *Guichenon*.

(*c*) Lettre originale du Trésor des Chartres du Roi, & Histoire de Vergy, *pag.* 160, 161 & 162.

(*d*) Extrait de l'Inventaire des Titres du Trésor du Roi, rapporté par *Duchesne*, Histoire de Bourgogne, *pag.* 123.

(*e*) Inventaire de Bauyn, des Traités & accords des Souverains, cotte 36.

(*f*) Registre 1, Bailliage de Mâcon, cotte 139; & Registre 2, Bailliage de Dijon, cotte 535.

de Moulinet. Il fit hommage en 1328 à *Jean* de Chalou, comme Evêque de Langres, de ce qu'il tenoit en Fief de lui (*a*). La Chronique de Flandres apprend qu'en 1340 (*b*) ce Seigneur de Froloys accompagna à Saint-Omer le Duc de Bourgogne dans la guerre que ce Prince fit à *Robert* d'Artois, Comte de Beaumont le Roger. Le fils aîné du Duc s'y trouva aussi avec le Sire de Vergy, Messire *Guillaume* son oncle, le Sire de Pesmes, & son oncle, le Comte de Montbelliard. Enfin ce Prince, dans son testament du 12 Octobre 1345 (*c*), qualifie de ses *amés & cousins*, plusieurs Seigneurs, nommément *Monsieur Jean de Froloys*, *Seigneur de Moulinet*, qu'il y avoit appellés pour témoins, les ayant requis d'y apposer leurs Sceaux, comme ils firent (*d*). On y remarque celui du Seigneur de Froloys, portant l'empreinte des mêmes armes du Duc; savoir *un écusson bandé de six pieces à une bordure engrelée*. Il fut encore témoin du contrat de mariage de *Jeanne* de Bourgogne avec *Amé*, Comte de Savoye, en la grande Eglise de Chalou (*e*), & présent à la vérification du Traité le 8 Juin 1348. Le Duc de Bourgogne réunit le dernier Décembre 134... en sa faveur (*f*), les Fiefs qu'il possédoit sous un seul & même hommage; savoir, Moulinet, Sauvigny, Montricaut, Pernos, Cussey, la Colonne, Sarriguy, Demiguy, Gergy, Boué, Chaurey, Foussanges, Montigny, Montfort, de Rougemont. Ce Seigneur eut d'*Isabelle* d'Arcey:

1. *Guy*, qui suit;

2. *Jean*, Religieux de Flavigny en 1357 (*g*);

3. *Marguérite*, Dame de Châtillon en Bazois, & du Moulinet, qui reconnut tenir en Fief-Lige, Moulinet, Sauvigny, Montricaut, Varincourt, dépendans de Saumèse, aussi la Colonne, Gergy (*h*). Elle épousa en premieres nôces *Simon* de Château-Vilain, Sieur de Baye; dont *Marie*, épouse, 1°. en 1356 d'*Edouard*, Sire de Beaujeu & de Dombes: 2°. *Louis*, fils de Guichard, II du nom, Seigneur de Jaligny & de la Ferté-Chanderosse (*i*), Souverain Maître-d'Hôtel du Roi, dans laquelle dignité lui succéda *Louis* de Bourbon, Comte de Vendôme, IXe ayeul du Roi *Louis XV*.

(*a*) Cart. de l'Evêché de Langres.

(*b*) Chapitre 78.

(*c*) Trésor des Chartres du Roi.

Histoire des Ducs de Bourgogne, *pag.* 125, aux Preuves.

(*d*) Extrait du Testament du Duc de Bourgogne, dont l'original est au Trésor des Chartres du Roi, rapporté par *Duchesne*.

Histoire de Vergy, *pag.* 376.

(*e*) Inventaire de Bauyn, Mariage des Ducs, 71 & 72.

(*f*) Registre des Fiefs, Bailliage de Dijon, cotte 578, Les Grands Officiers de la Couronne, *Tom.* 2, *pag.* 344.

(*g*) Nouvelle Histoire de Bourgogne, par deux Bénédictins, Art. Froloys.

(*h*) *Olivier* de l'Urée, Généal. des Comtes de Flandres, Preuves de la Table XI, *pag.* 46.

(*i*) Grands Officiers de la Couronne, *Tom.* 8, *pag.* 53.

4. *Jean*, qui épousa environ l'an 1368 *Amé IV*, Comte de Geneve (*a*).

X. *Guy* de Froloys, Sr. d'Arcey & de Crugey, & *Geoffroy* de Froloys, sont rappellés dans le testament de noble & puissant Seigneur *Hugues* de Portier, dit de Froloys, de 1350 (*b*).

Le Testateur se dit fils de feu *Pierre* de Froloys & d'*Alix* de Portier : le même Testateur y fait encore mention d'*Hugues* de Froloys, son ayeul, & de *Geoffroy* de Froloys, qu'il appelle ses cousins. Il légue à ceux-ci 200 florins de Florence, & 300 à *Marie* de Froloys, aussi sa cousine. Il étoit Chevalier Banneret, & Chef le 3 Juillet 1359 d'une Compagnie de Gendarmes pour le Duc *Philippe*. Ce Prince l'appella ensuite dans son Conseil. Il fut présent au Traité d'alliance qui se fit le 23 Juillet 1359 entre ce Souverain & le Roi de Navarre. Le Duc de Bourgogne le créa 29 Septembre de la même année, Capitaine ou Gouverneur Général de Bourgogne. Il fut un des Généraux Bourguignons qui se trouverent en 1364 à la Bataille de Cocherelle en Normandie. Froissard, Auteur contemporain, *Tome I*, *pag.* 272, l'appelle *Monseigneur Guy de Felay*. Voyez *Palliot*, *Tome II*, *fol.* 520; *Tome III*, *fol.* 210; *l'Inventaire de Beuyn*, *Traité de Paix*, *cotte* 24.

IX. *Gauthier* de Froloys, Seigneur de Rochefort & de Saint-Germain en Brest, second fils de *Jean*, I du nom, épousa *Marguerite*, fille de *Guy* de Vienne, & de *Marie* de Thoyre-Villars (*c*), qui lui apporta la moitié de la Seigneurie de l'Etoille, dont il fit hommage en 1324 à *Hugues* de Chalou. *Marguerite* de Vienne mourut en 1388, & le 8 Août de la même année, il renouvella le même hommage au nom de ses enfans. *Hugues* de Vienne, Seigneur de Sellieres, par son testament du 5 Avril 1390, fait des legs à ses bien-aimés cousins & cousines, *Gauthier* ou *Vauthier* de Froloys, Seigneur de Saint-Germain; à sa sœur, femme de *Bertrand* de Chartres, Dame de Saint-Vincent, Saint-Etienne en Beaudriere (*d*), mere de *Jean* de Castres, époux de *Marie* Cassinel; à sa cousine, femme du Seigneur d'Oiselet; à sa tante, Dame *Marguerite* de Vienne; à son amé cousin Me *Jean* de Chalou, Seigneur de Châtel-Belin (*e*); à sa sœur, femme du Seigneur Sassenaige; à Me *Mathé* de Rye; à Me *Hugues* de Damax, Sire de Marsilly; à Me *Philibert* de Damax, Sire de Montagut; au Sire de Toyre, & de Villars son cousin, & au Seigneur de Nantou & de Blezi.

Gauthier de Froloys eut de *Marguerite* de Vienne.

1. *Huguette* de Froloys, femme de *Thomas* de la Rochette, Ecuyer.

2. *Marie* de Froloys.

(*a*) Grands Officiers de la Couronne, *Tom. II*, & Guichenon, *pag.* 419 & 420.

(*b*) Archives de l'Officialité de Besançon, cottes 6 & 911.

(*c*) Archives de la Maison de Châlon.

(*d*) Grands Officiers de la Couronne, *Tom.* 2, *pag.* 42.

(*e*) Archives de la Maison de Portier.

3. *Jeanne* de Froloys, épouse en premieres nôces de *Girard* de Theurey, Chevalier; & en secondes, de *Guillaume* de Neuville, dit *Lemoine* : y reprirent de nouveau de Fief pour la Seigneurie de l'Etoile en 1403 & 1412. *Voyez* Arch. de la Maison de Chalon.

Gauthier de Froloys épousa en secondes nôces *Jeanne* d'Asnel, dont il eut *Hugues* & *Vauthier*, qui suit.

X. *Vauthier* de Froloys de St-Gemain, laissa un fils, qui suit; dont l'Auteur de la nouvelle Histoire de Bourgogne ne désigne point le nom de Baptême.

XI. *N...* de Froloys fut, après son pere, Seigneur de Saint-Germain : ce fut à lui qu'*Huguette* de Froloys, sa tante, céda en 1427 tout son droit dans la troisieme partie de la Terre de Moulinet, située en la Paroisse de Saint Germain. Sans doute qu'il fut pere de *Jean*, qui suit, & de *Marie* de Froloys, mere par *Jean* de Château-Morin d'*Agnès*, qui épousa le 14 Janvier 1422 *Bermont* de Lévi.

XII. *Jean* de Froloys, Seigneur de Moulinet, donna son dénombrement en 1448 (*a*).

Branche des Seigneurs de Portier de Froloys.

VIII. *Hugues* de Froloys, Chevalier, Seigneur de Varincourt, Poussanges & Boyers, fils de *Miles* de Froloys, V du nom, fit hommage de ses Terres en 1279 au Duc de Bourgogne (*b*). Il fut pere entr'autres de *Pierre*, qui suit.

IX. *Pierre* de Froloys, I du nom, Chevalier, épousa *Alix* de Portier (*c*), fille de *Pierre* de Portier Chevalier, issue des anciens Sires de Bresse & de Beaugé, qui ont tenu un rang considérable en Savoye (*d*). Il en eut *Hugues*, qui suit.

(*a*) Archives de la Chambre des Comptes de Dijon, cottes 14, 26, lay. 127.

(*b*) Regiftre 1. des Fiefs de Bourgogne, Bailliage d'Auxois, cotte 25. Archives de l'Officialité de Besançon, cottes 6. 911.

(*c*) Archives de la Maison de Portier. Extrait des Manuscrits de Guichenon, tirés du Cabinet de M. de la Valette de Lyon.

(*d*) Les Sires de Portier portoient pour armes : *d'argent à la bande d'azur brisure du lion pur*, que portoient les aînés Sires de Beaugé. *Pierre* de Portier, pere d'*Alix*, acheta plusieurs rentes féodales de *Guillaume*, Comte de Geneve, & fut témoin à l'acte par lequel *Amé*, Comte de Maurienne, & Marquis en Italie, confirma le 4 des Kalendes de Décembre 1234, les priviléges accordés par ses prédécesseurs au Monastere de Rivalte en Piémont. Ce *Pierre* de Portier eut pour fils *Girard* de Portier, Chevalier, auteur de la branche de Portier, dont sont sortis *James* de Portier, Seigneur de Mieudry, vivant dans le milieu du quinzieme siecle; *François* de Portier, Seigneur de Mieudry, qui, suivant un extrait de la Généalogie de la Maison Royale de Savoye, & *Guichenon*, *dans son Histoire de Bresse*, fut témoin, avec plusieurs autres Seigneurs, au testament du 27 Février 1540, de *Charles*, Duc de Savoye : *Claude-Lambert* de Portier, Seigneur de Mieudry, Botex, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint Maurice, Commissaire Général des Guerres du Duché de Savoye,

X. *Hugues* de Portier de Froloys, second fils de *Pierre*, adopta le nom de sa mere *Al x* de Portier, qu'il transmit à une longue postérité. Il est qualifié par le Duc de Bourgogne dans une Ordonnance qu'il lui envoya, datée du 15 Juin 1339, *son amé & féal cousin Monsieur Hugues de Portier*, dit *de Froloys*. Il mourut jeune. & sa mort est consignée dans un nécrologue du quatorzieme siécle, en ces termes : *Obiit Hugot Porterii dictus de Froloys ex prosapiâ Ducum Burgundiæ* (*a*). Il laissa de *Jacquette* de Durtal, sa femme, *Philibert*, qui suit.

X. *Philibert* de Portier, dit *de Froloys*, I du nom, se mit sous la sauvegarde & protection d'*Albert*, Duc d'Autriche, suivant un Diplôme scellé du grand Sceau de ce Duc, en date du 7 Octobre 1387, qui rappelle la grandeur de *Philibert*. Voici les motifs de ce Diplôme (*b*).

Philibert fut pere de *Thiébault* de Portier, qui suit.

XII. *Thiébault* de Portier épousa *Marguerite* de Fauquier (*c*); il en eut *Hugues*, qui suit.

XIII. *Hugues* de Portier, dit *de Froloys*, est titré de cousin par *Philippe*, Duc de Bourgogne, dans deux Lettres-Patentes de ce Prince, datées des mois d'Août 1420 & 11 Mars 1434 (*d*). Il épousa *Jacquette* de Voiteur, dont *Thiébault*, qui suit.

XIV. *Thiébault* de Portier, dit *de Froloys*, fut pere, entr'autres enfans, de *Guillaume*, qui suit. Un de ses puînés adopta les armes de sa mere, qui sont celles des Ducs de Bourgogne.

XV. *Guillaume* de Portier de Froloys, Chevalier, fut Ambassadeur en 1528, 1529 & 1530 de l'Empereur *Charles-Quint*, au-

Gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. A. R., & Gouverneur du Fort de l'Annonciade, que Noble Seigneur Messire *Louis-Philibert* de Portier, fils de feu Messire *Guillaume* de Portier, Chevalier, rappelle comme son cousin dans son testament du 19 Novembre 1578. Par les Lettres Patentes du Duc de Savoye, du 4 Septembre 1603, enregistrées à la Chambre des Comptes de Chambéri, il fut vérifié que les prédécesseurs de *Claude-Lambert* de Portier, Seigneur de Mieudrey ou Mieudry depuis plus de quatre cents ans, (ce qui remonte jusqu'en 1190,) jouissoient du droit d'Aides sur le sel qui se vendoit à Remilly, (qui étoit un droit régalien). Il eut, entr'autres enfans, de *Françoise* de Portier son épouse, *Charles-Aimé* de Portier, reçu Chevalier de Malte le 19 Juillet 1605, qui prouva sa descendance de *Girard* de Portier, premier du nom, Chevalier, qui vivoit en 1215.

(*a*) Archives de la Maison de Portier.

(b) *Nos Albertus, Dei gratiâ Dux Austriæ denotum facimus tenore præsentium universis præsentibus & futuris quòd attendentes ad fidelitatis obsequia & grata servitia, quibus consanguineus & fidelis noster dilectus Philibertus de Porteio dictus de Froloys, & jam de novo accepimus ipsius Philiberti veterum Ducum Burgundiæ sanguine derivati, &c.*

(c) *Voyez* Généalogie de la Maison de Châteigner, par *Duchesne*, *pag.* 511.

(*d*) Cette derniere est en original, & copie délivrée par Bernard, Greffier du Parlement de Dole, 28 Avril 1548, à *Louis-Philippe* de Portier de Salins.

près du Roi *Ferdinand* son frere, & l'Archiduchesse *Marguerite.* Il eut de *Perronne* d'Estival deux garçons, *Philibert* & *Louis Philibert*. Il vint avec le dernier, qui suit, de Lons-le-Saulnier en Franche-Comté, se fixer à Salins, dans la même Province, environ l'an 1532.

XVI. *Louis-Philibert* de Portier eut la protection de *Maximilien II*, Empereur des Romains; ce qui paroît par un Diplôme signé de ce Prince & scellé de son Sceau, en faveur des services que son frere & lui avoient rendus, & nommément en considération de leur haute naissance, tel que le porte l'Extrait suivant (*a*), conservé dans les Archives de la Maison de Portier. Il fut appelé aux Etats de Bourgogne, tenus en 1537 & 1556, par Lettres de l'Empereur *Charles V*. Il comparut le 22 Janvier 1551 à l'arriere-ban des Gentils-hommes des Bailliages de Lons-le-Saulnier, &c. Il fut honoré de la confiance d'*Eléonore*, Archiduchesse d'Autriche, sœur de l'Empereur *Charles V*, comme on le voit par des Lettres que cette Princesse lui écrivit les pénultieme de Juin & 3 Septembre 1556. Il eut des différends avec le Lieutenant de Roi de Dole, que (suivant les termes de la Duchesse de Parme) *les plus apparens d'entre ceux de la Noblesse du Comté de Bourgogne avoient en vain tenté d'accommoder. Marguerite*, Duchesse de Parme, Regente des Pays-Bas & de Bourgogne, en prit connoissance, & les assoupit par une Ordonnance signée de sa main & scellée du Sceau Royal le 6 Août 1563; *& plus bas signé* BAVE, ayant (ditelle) *singulier égard à la qualité des Maisons d'icelles parties. Louis Philibert*, auteur de plusieurs branches, éteintes, eut de *Louis* Marchand, *Claude-Philibert*, qui suit.

XVII. *Claude Philibert* de Portier fut chargé en 1575 de travailler à la *délimitation* de cette Province avec les Etats de Neufchâtel, convoqués en 1579, 1598 & 1605. Il fut l'ami de cœur de *Charles* de Lorraine, Duc de Guise, comme le témoigne une Lettre datée du 16 Nov. 1591, qui se termine ainsi: *Votre bien affectionné & obligé ami*, &c. Cette Lettre se conserve dans les Archives de la Maison de Portier. L'Archiduc *Albert* le nomma pour assister de sa part à l'audition des Comptes des Salines de Salins. Il épousa le 21 Novembre 1588 *Jeanne*, fille de *Jean* Duprel de Salins, Ecuyer. Il en eut:

1. *Pierre* de Portier, Chevalier, Mestre-de-Camp d'Infanterie Bourguignonne; 2. *Hugues*; 3. *Louis*, qui suit.

Ce fut à l'intercession de ces trois freres que l'Empereur *Ferdinand II* accorda le 25 Juillet 1625, en ces termes: *Et posteriorum*

(a) *Maximilianus, divinâ favente clementiâ Romanorum Imperator semper Augustus, &c. Notum facimus tenore præsentium Universis quòd nostri ac imperii sacri fideles dilecti Philibertus & Ludovicus-Philibertus ambo de Porterio de Salins in comitatu Burgundiæ praecelsi generis splendore conspicui prædecessorum suorum ex inclytâ Frolesiorum prosapiâ oriundorum privilegiis & in rebus politicis & militaribus singulari prudentiâ insignes, &c. Datum in civitate nostrâ Viennâ*, le 18 Décembre 1566.

quos caros habemus intercessionibus, la grace à une Criminelle qui avoit été condamnée à perdre la tête. On voit par des Lettres de *Charles IV*, Duc de Lorraine, adressées à *Louis* de Portier le 18 Juin 1634, & à *Hugues* son frere, le 20 Juillet 1650, qu'ils avoient l'un & l'autre une grande part à sa confiance.

XVIII. *Louis* de Portier, né 7 Septembre 1606, fut convoqué aux Etats de 1632, 1654 & 1656.

Ce fut à l'occasion d'une Requête de ce Seigneur que *Philippe IV*, Roi d'Espagne écrivit le 12 Mars 1664 au Marquis d'Hyennes, Gouverneur Gén. du Comté de Bourgogne, que, *considérant singulierement la qualité, la naissance, les prérogatives & les services signalés des ancêtres de Messire Louis de Portier de Salins, dans son Comté de Bourgogne*, il est juste de lui accorder ce qu'il demande.

Il se trouva à la tête des Seigneurs & Gentilshommes qui signerent en 1668 avec le Duc de Luxembourg, la Capitulation de la Ville de Salins Rien ne caracterise davantage la grandeur de la Maison de Portier de Froloys, que l'attestation de la Ville de Salins, qui en 1674 rendit justice à la naissance & aux services de ce Seign. & de ses illustres ancêtres.

Il épousa le 16 Mars 1633 *Bonaventure*, fille de *Desiré* Mathon, Ecuyer, & de *Françoise* Vornier. De ce mariage naquirent entr'autres enfans :

1. *Desiré* de Portier ;
2. *Aigle Pierre* ;
3. Et *Philibert* de Portier, qui suit.

XIX. *Philibert* de Portier, Seigneur de Saint-Georges, mort en 1718, laissa de *Marie-Christine* d'Orchamp, son épouse :

1. *Louis*, Prêtre ;
2. *Marie-Jeanne-Françoise* ;
3. *Françoise-Gabrielle*, épouse de *Philibert* de Vancay de Conflans, Lieutenant de Roi à Pecaïs ;
4. Et *Etienne Adrien*, qui suit.

XX. *Etienne Adrien* de Portier épousa en 1725 *Jeanne-Christine* Poli, dont *Pierre-François* de Portier de Saint-Georges, qui suit.

2. *Philibert-François-Xavier* ;
3. Et *Louis* de Portier de Saint-Georges.

XXI. *Pierre-François* de Portier a épousé en .... *Marie-Jeanne-Françoise*, fille de feu *François* Garnier, Ecuyer, Seigneur de Partey, & de *Marie* de Monier.

Armes : *au 1. & 4. de Bresse*, ou *Portier ancien*, qui est d'*argent à la bande d'azur, accompagnée de deux lionceaux de même... Au 2. & 3. de...* qui est *d'or à la bande de sable chargée de BBB d'or, signifians Bourgogne, accompagnée de deux clefs à l'antique de sable, le tout chargé en cœur de l'écusson de Froloys, qui est bandé d'or & d'azur de six pieces à la bordure de gueules.*

HA

HAYE (de la), Diocèse de Coutance, Election de Valogne en Normandie, suivant *la Roque*, *Hist. d'Harcourt, Tome II, pag.* 1101. Cette ancienne Noblesse est une branche de l'illustre Maison de Vernon, qui descendoit, suivant le même Auteur, de Re-

nauld, I du nom, Comte de Bourgogne, & d'*Alix*, fille de *Richard II*, Duc de Normandie. *Voyez* Dumoulin, *Hist. de Normandie; Neustria Pia*, sur l'Abbaye de Preaux, de S. Evroult, Cerisy, Lessay, Blanchelande, Montebourg, Masseville *Tom. II*; *les Chartres de l'Abbaye du Bec*.

I. *Robert* de la Haye, troisieme fils de *Guy*, Comte de Vernon, prit le premier le surnom de la Haye. Il accompagna le Duc *Guillaume* le Conquerant à la Bataille d'Hastings en 1066. Il eut d'une Dame, nommée *Muriel*, deux fils: *Richard* de la Haye, Baron de la Haye du Puist, Connétable de Normandie; & *Raoul* de la Haye, qui suit. Peut-être eut-il un troisieme fils tige de l'ancienne Maison de la Haye-Paisnel, qui n'adopta que ce dernier surnom, dont étoit *Guillaume* Paisnel, duquel *Orderic-Vital* a parlé sur l'année 1087.

II. *Raoul* de la Haye fit le voyage de la Terre-Ste en 1095. Il épousa, suivant les Chartres de l'Abbaye de Lessay, une Dame, nommée *Olivé*, & fut pere de *Robert*, qui suit.

III. *Robert* de la Haye, II du nom, épousa *Aliénor*, qui ratifia avec lui sa donation de l'Eglise & dîmes d'Emondeville.

IV. *Robert* de la Haye, III du nom, marié à *Jeanne* de Vernon, l'aînée des trois filles héritieres de *Guillaume* de Vernon, dernier du nom, Baron de Néhou; à laquelle échut dans son partage en 1283, le Château & la plus noble portion de la Baronnie de Néhou. De ce mariage sortirent sept fils & une fille.

1. *Robert*, marié à une fille de la Maison de Pirou, & auteur de la branche des Seig de Néhou.

2. *Jean* de la Haye, Baron de Montbray.

3. *Jean*, Sire de Perchis & d'Arondeville, qui suit.

4. *Jean*, Sire de la Haye-Hue.

5. *Guillaume* de la Haye.

6. *Thiébeult*, Chanoine à Rouen.

7. *Philippe*, Prêtre.

8. Et *Thomasse*, alliée à *Raoul* de Breuilly, Chevalier, Seigneur de Claies, & mere d'*Isabeau* de Breuilly, qui épousa *Guillaume* de Thieuville.

V. *Jean* de la Haye, Sire d'Arondeville, à présent dit Hérondeville, Paroisse sise près Montebourg, de Perchis ou Persy, fut Chevalier Banneret compris au Rolle du Cotentin de l'an 1304; il vendit aux Religieux de Montebourg en 1300 un Fief & droit de Foire à Saint-Floxel, dont il avoit rendu en 1290 aveu au Comte de Tancarville.

VI. *Roger* de la Haye, troisieme fils de *Jean*, I du nom, Sire d'Arondeville, de Perchis & autres lieux, Chevalier Banneret, & d'une fille de Vauville, fut Seigneur de Sotteville. Il servit en 1360, avec *Renaud* de la Haye son neveu, sous M. *Jean*, Comte d'Harcourt. Il eut de son mariage, avec une femme dont on ignore le nom; 1. *Jean*, Seigneur de Sotteville, pere de *Pierre* & de *Guillaume*, successivement Capitaines du Château de Valognes, après *Jean* de Ciffrevast; 2. *Thomas*, qui suit.

VII. *Thomas* de la Haye eut entr'autres héritages une Vavassourie, avec un Manoir & Colombier, sise en la Paroisse de Querqueville, près Cherbourg, & 15 sols de rente sur la Seign. de Vauville. *Thomas* fut un vaillant homme de guerre, servit honorablement, & décéda dans la Pa-

roisse de Lieusaint, près Valognes, dans un âge fort avancé. Il épousa une Demoiselle, dont sortit *Colin* de la Haye, qui suit.

VIII. *Colin* de la Haye fut recueilli par *Raoul* Thelson, son parent, dont l'ayeul étoit de la Maison de Vauville, qui prit soin de son éducation, & le fit servir dans sa Compagnie. Ensuite il continua, sous *Jean* de Ciffrevast, *Pierre* de la Haye de Sotteville, *Jean* Piquet, successivement Capitaines du Château de Valognes; & *Jean* de la Haye d'Arondeville, Chevalier, qui en fut Lieutenant. *Colin* de la Haye fut reçu à la revue d'Amiens en 1386, & de Carentan en 1387 & 1388, avec *Guillaume* de la Haye & plusieurs autres Gentilshommes d'armes d'Ordonnance. Il avoit *Pages* & *Lances*. Il fut à plusieurs voyages de guerre avec *Jean* Paisnel, *Renaud* du Hommet, Chevaliers, ses parens, &c. même en Afrique contre les Sarasins. Il alla souvent en parti contre les Anglois, se trouva aux Siéges de Cherbourg, d'Arras, de Compiegne, Soissons, Bapeaume, & enfin à la Bataille d'Azincourt. Il épousa *Constance* d'Erquembourg, fille de *Jean*, Seigneur de Crossay; Famille noble, qui portoit pour armes *trois Aigles de gueules en champ d'argent*. De ce mariage sortit *Robert*, qui suit.

IX. *Robert* de la Haye, Page de *Colin* son pere, portant sa lance fut avec lui à la Bataille d'Azincourt en 1415, & aux autres Guerres avec les Nobles du Pays de Cotentin. Il épousa *Thomine* Carbonnel, fille de *Girard* & de *Jeanne* de Varreville. De ce mariage vinrent *Guillaume*, qui suit; & *Jeanne*, mariée à *Jean* de Rouville, Ecuyer.

X. *Guillaume* de la Haye servit dès son jeune âge, après la réduction de la Normandie, en la Compagnie des autres Nobles, & assista aux Montres & Revues. Il fut enregistré dans le Catalogue de l'ancienne Noblesse de l'Election de Valognes, par Montfaut, sous *Louis XI*. Il continua de servir, ou l'un de ses fils à sa place, & comparut à toutes les Montres & Revues des Nobles, dont *Robert* Josel, Lieutenant Général de Cotentin, lui délivra un Certificat authentique le 28 Février 1480. La Roque dit que ses fils produisirent aussi leur Généalogie devant les Elus, lors de la recherche de 1523. Il épousa par contrat du 10 Décembre 1453, *Jeanne* Murdrac. Il en eut: 1. *Thomas*, qui suit; 2. *Pierre*, Prêtre; 3. *Jean*; 4. *Gilles*; 5. *Robert*; 6. *Florence*, mariée au sieur *Enguerrand* Troude. Les postérités de *Jean* & *Gilles* sont éteintes. A l'égard de *Robert*, le dernier de ces cinq garçons, il épousa *Blanche* l'Ecureuil, dont il eut *Nicolas* de la Haye, qui de *Marguerite* Belleau eut *François*, marié à *Perrette* Marmion, pere & mere de *Philippe*, *Guillaume* & *Geoffroy*.

Guillaume fut allié à *Françoise* Colas, dont sortit *Jean-François*, sieur de Marais, qui produisit devant M. de Chamillard, & fut enregistré au Chapitre de l'ancienne Noblesse de l'Election & Sergenterie de Valognes, Paroisse d'Alleaume. Il portoit pour armes: *d'argent, chargé d'un cœur de gueules, accompagné de sept hermines au chef d'azur, chargé de deux sautoirs d'or*. De son mariage avec *Susanne* Cleret, sortirent *Marie-Susanne*, qui épousa *Pierre* Beaugendre, Ecuyer; & *Georges-Richard* de la Haye, le-

quel en conséquence de l'Arrêt du Conseil du 20 Novembre 1696, & Ordonnance du mois d'Août 1697, fit enregistrer à l'Armorial Général les Armes *pleines d'or au sautoir d'azur*, & quitta ses Armes brisées. Ce *Georges-Richard* eut de son mariage avec *N*... de Coysevaux un fils, décédé, sans alliance en 1760, ayant servi dans le Régiment des Gardes-Lorraines avec commission de Capitaine, ensuite dans les Grenadiers de France.

XI. *Thomas* de la Haye, fils aîné de *Guillaume* & de *Jeanne* de Murdrac, épousa *Perrette* Fouquet; dont il eut, 1. *Pierre*; 2. *André*, qui suit; & *Christine* de la Haye, mariée à *Thomas* Lecoq, Ecuyer: *Pierre* eut de *Cathérine* Digeon *Gilles* de la Haye, compris au rolle de l'arriere-ban de 1575. Il fut pere de *Pierre*, qui produisit devant Roissy, & son fils aîné, *Jean* de la Haye, devant M. de la Potterie en 1640; & *Julien*, fils puîné dudit *Pierre*, demeurant à Cherbourg, produisit devant M. de Chamillard, & fut enregistré au Chapitre de l'ancienne Noblesse, Election de Valognes, Sergenterie de Tollevast, depuis laquelle recherche cette ligne s'est éteinte.

XII. *André* de la Haye, second fils de *Thomas* & de *Perrette* Fouquet, compris aux rolles des arrieres-bans de 1551 & 1575, eut de *Perrine* Fessien *Enguerrand*, qui suit; & *Guillaume*, mort sans enfans.

XIII. *Enguerrand* de la Haye épousa *Ancelle* Liot; dont il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *André*; 3. *Louis*, mort sans enfans. *André* eut de *Jeanne* Layné, *Jean* de la Haye, allié à *Gratienne* Messens, pere & mere de *René* de la Haye, Major de la Capitainerie Garde-côtes de Cherbourg, qui de *N*... Groult a laissé une fille, mariée à Portier, Seigneur du Quesné.

XIV *Jean* de la Haye produisit devant les Commissaires en 1624, & devant M. de la Potterie en 1640. Il épousa *Scholastique* l'Abbé, dont *Jacques*, qui suit.

XV. *Jacques* de la Haye, Ecuyer, sieur des Portes, né en 1654, maintenu & inseré au Chapitre de l'ancienne Noblesse de la Vicomté de Valognes, Sergenterie de Tollevast, dont fut délivré un Certificat en forme le 28 Mars 1668, qui porte *qu'ils ont bien & duement prouvé être Nobles dès le tems de Montfaut*, a épousé *Louise* de Mansois, fille héritiere d'*André*, Ecuyer. De ce mariage est sorti *Bon-Antoine*, qui suit.

XVI. *Bon-Antoine* de la Haye, Seigneur de Senoville & de Maudenaville, né en 1702, a épousé en 1724 *Jeanne-Scholastique-Catherine* de Fontaine, fille de *Pierre-Julien*, Ecuyer; dont,

1. *Bon-Guillaume*, Lieutenant dans le Régiment Royal des Vaisseaux en 1747, retiré du Service.

2. *Vincent*, appellé le Chevalier de la Haye, Lieutenant dans le Corps Royal de l'Artillerie.

3. *Jean-Gabriel*, appellé aussi Chevalier de la Haye, Garde du Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg.

4. *N*..., dans l'Etat Ecclésiastique.

5. Et une fille.

Les aînés de la Maison de la Haye portoient: *d'or au sautoir d'azur.*

Les Seigneurs de Senoville portent: *d'argent, chargé d'un cœur de gueules, accompagné de sept hermines 4, 2. & 1. au chef d'azur,*

chargé de deux sautoirs d'or.

Le Procès-verbal de Montfaut comprend au Chapitre de l'Election de Lisieux, un *Bertrand* de la Haye, & *Jean* son frere, demeurant à Orbec.

Jean de la Haye, pere de *Robert*; *Antoine* de la Haye, pere de *Daniel*, & d'*André*; *Charles* & *Louis* de la Haye, demeurant dans l'Election de Falaise, produisirent devant Roissy en 1599, qui les reçut à jouir de leur Noblesse; de même que *Jacques* de la Haye, sieur de Martinville.

En 1668, *Daniel*, *Pierre*, *François*, *Louis*, *Antoine* de la Haye, & autres de leur ligne, portant *d'azur à la bande d'or, chargé de Merlettes d'argent*, produisirent devant M. de Marle, Intendant d'Alençon.

Plusieurs autres du nom de la Haye ayant pour Armes: *parti d'argent & de gueules au chef de sable, chargé de trois besans d'or*, furent maintenus par M. de la Galissonniere, Commissaire pour la Généralité de Rouen, qui reçut aussi une autre Famille de la Haye, qui portoit: *de gueules à la fasce d'or, à une Croix d'or en chef, une tour aussi d'or en pointe.*

Les différentes Familles de la Haye n'ont rien de commun avec celle *de la Haye de Senoville*, branche cadette de l'ancienne Maison de la Haye, de laquelle on vient de donner la Généalogie.

On lit aussi dans le Traité de la Noblesse de la Roque, que le Duc d'Alençon annoblit une Famille de la Haye sur la fin du quinzieme siécle, ou au commencement du seizieme. *Pierre* de la Haye, dit il, *ch.* 28, déclara en 1440 devant *Guillaume* Prud'homme, & ses Elus de Lisieux, que son pere avoit été annobli par le Duc d'Alençon...... *Robert* & *Antoine* de la Haye, sieurs de Courcelles & du Coudray firent la même déclaration en 1640 devant les Commissaires de la Généralité d'Alençon.

Enfin le même la Roque met au nombre des branches de l'ancienne Maison de la Haye de Normandie, celles des Seigneurs de Passavant, de la Haye-Joullain & de la Haye, Seigneurs de la Pipardiere, qui ont eu des établissemens en d'autres Provinces, & des armes différentes; savoir, de la Haye-Passavant: *d'or, à deux fasces, & à l'orlet, de merlettes, le tout de gueules.*

De la Haye-Joullain: *de gueules à la Croix tressliée d'hermines.*

Et de la Haye de la Pipardiere: *de gueules à trois macles d'or*, que les puînés *brisoient d'un chevron d'argent.*

De la premiere sortit *Jean* de la Haye, Seigneur de Passavant & de Chemillé, qui épousa *Thomine* de Dinant. Ils eurent un fils, dont on ignore le nom, & une fille, *Louise* de la Haye, mariée à *Jean*, Seig. de Scépeaux (*a*).

Elizabeth de la Haye, sœur ou tante dudit *Jean*, fut alliée sur la fin du treizieme siécle à *Philippe* de Nemours, Chambellan de France, dont sortit *Gauthier* de Nemours, qui épousa *Clémence* de Dreux.

Louis de la Haye, Seigneur de Passavant & de Mortagne en Poitou, petit-fils dudit *Jean*, épousa *Marie* d'Orléans, fille de *Jean*, Comte de Dunois & de Longueville; duquel mariage sortirent

(*a*) *Voyez* Moréry au mot *Scépeaux*.

le célébre *Antoine* de la Haye, Abbé de Saint-Denis en France, Fecamp & Saint-Corneille de Compiegne; & *Yolande* de la Haye, Dame de Paſſavant, mariée, 1°. au Comte d'Armagnac, Comte de l'Iſle-en-Jourdain, dont elle eut le Cardinal d'Armagnac: 2°. à *Louis* de Brezé, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal de Normandie, dont ſortit *François* Brezé, qui porta la Baronnie de Paſſavant dans la Maiſon de Beauvau. On trouve encore que la Baronnie au Comté de Chemillé en Anjou, fut poſſédée par *Philippe* de Monteſpedon, Dame dud. lieu, & Dame de Beaupreau, fille héritiere de *Joachim* & de *Jeanne* de la Haye; laquelle *Philippe* épouſa, 1°. le Maréchal de Monteiean; 2. *Charles* de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-Yon.

Il y a lieu de croire que *Jeanne* de la Haye étoit ſœur de *Louis* & petite-fille de *Jean*, Seigneur de Paſſavant & de Chemillé.

Pour ce qui concerne les Seigneurs de la Haye Jouſlain, on remarque ſeulement que *Hardouin* de la Haye, Chevalier Banneret, fut compris dans le Catalogue de Dumoulin à l'article de Tourraine & d'Anjou; & que *Jeanne* des Roches, fille héritiere de *Jean* des Roches & de *Jeanne* de Beaupreau, porta la Terre de la Haye Jouſlain, que l'on croit ſiſe en Touraine, dans la Maiſon de Sainte-Maure.

Pour les Seigneurs de la Haye de la Pipardiere, celui vivant dans le quatorzieme ſiécle, eſt ſans doute le même *Jean* de la Haye, compris dans le Catalogue de Dumoulin, qui lui donne pour Armes: *de gueules à trois loſanges d'or, vuidées*: Et la Roque, *trois macles d'or* (a). Ce dernier parle de *Louis* de la Haye, Seign. de la Pipardiere, qui épouſa dans le ſeizieme ſiécle *Anne* de Tournebu.

Il y a auſſi des Familles du nom de la Haye, établies en Bretagne, de l'une deſquelles eſt l'Abbé de la Haye, originaire de St-malo, actuellement Chanoine & Grand Pénitencier à Coutance.

HENNIN-LIÉTARD, en Hainault (b). Cette Maiſon s'eſt fondue dans celle d'Alſace depuis plus de 500 ans, c'eſt à dire, dans une branche cadette de cette derniere, diſent d'anciens Généalogiſtes. Elle portoit pour armes: *d'argent au lion de ſable*, & l'on

(a) *Tom.* 2, *pag.* 1023 & 1549.

(b) Voyez *Gélie* Francome, de Liſle, Pontus Huterus, *Pierre* de Boucq, dans ſon Hiſtoire de la Vicomté de Sébourg; Charpentier, dans ſon Hiſtoire Généalogique du Cambreſis; le Cabinet de Meſſieurs d'Hoſier; les Preuves de *Jacques-Antoine* de Hennin-Liétard, reçû Page du Roi en 1683.

On lit dans un Livre intitulé, *Origine de la Maiſon de Lorraine*, que *Théodoric* d'Alſace, Duc de la haute-Lorraine, eut *Simon*, qui lui ſuccéda, & *Thiéry*, Comte de Flandres, tige de la branche d'Alſace établie dans les Pays-Bas. *Pages* 18 & 194, on lit auſſi que ce *Thiéry* voulut d'abord épouſer une Italienne, veuve du Marquis Pétroni; mais qu'il trouva en Flandres une alliance plus avantageuſe en *Gertrude* de Flandres, fille & héritiere du Comte de Flandres. Le fils aîné de ce *Thiéry*, ou *Théodoric*, (car il fut appellé ainſi indiſtinctement,) lui ſuccéda au Comté de Flandres; & *Simon*, un de ſes autres enfans, épouſa l'héritiere du Comté d'Hennin-Liétard.

apperçoit

appercoit sur des tombeaux, & plusieurs autres anciens monumens, qui subsistent encore en Flandres, *de gueules à la bande d'or*, armes que cette Maison porte depuis un tems immémorial.

Elle est divisée aujourd'hui en quatre branches; celle des Marquis d'Alsace en Artois, les ainés : celle des Comtes de Besou, Princes de Chimay en Hainault : celle des Comtes de Hennin-Liétard, Marquis de St. Phal, & Seigneur de Bleincourt en Champagne : celle des Seign. de Semide & de Morgny en Thierache, toutes ayant pour leurs armes, *de gueules à la bande d'or*, descendent de

Simon d'Alsace, second fils de *Thierri* d'Alsace, & de *Gertrude* de Flandres, qui épousa *Marguerite*, Dame & Comtesse de Hennin-Liétard : il vivoit en 1190.

Baudouin d'Alsace, fils de *Simon*, & de *Marguerite* de Hennin-Liétard, épousa *Isabeau* de Hainault, fille aînée de *Philippe* de Hainault, qui lui apporta pour dot la Vicomté de Sebourg & les Terres d'Angre & de Fayt. *Baudouin* le Courageux les avoit cédées à *Henri* son frere, lequel de son mariage avec *Jeanne* de Cisouin avoit eu *Philippe*, pere avec *Marie* de Ville de deux fils & quatre filles. Les deux fils étant morts en bas âge, les filles diviserent la succession; & *Isabeau*, comme l'aînée, réunit dans son partage la Vicomté de Sebourg, d'Angre & de Fayt, Terres que la postérité de *Baudouin* d'Alsace possèda très long-tems. Ce *Baudouin*, Seigneur de Hennin de Liétard & de Quincy par sa mere, quitta le nom d'Alsace, & prit celui de Hennin-Liétard, qu'il transmit à ses descendans.

Baudouin de Hennin-Liétard, son fils, épousa *Mehault*, Dame de Fontaine par don que lui en fit son frere *Nicolas*, Evêq. de Cambrai. Cette Terre fut nommée ensuite Fontaine-l'Evêque. Ce *Baudouin* vendit le Comté de Hennin-Liétard pour aller aux Croisades : il vivoit l'an 1252, & l'on trouva son Epitaphe en l'Eglise de Sebourg, ainsi écrite : (*Chy gist le Comte Baudouin de Hennin-Liétard, Chevalier, Sire de Fontaine, Sebourg. priez pour son ame*), & ses armes, *de gueules à la bande d'or*, sont sur sa tombe.

Baudouin de Hennin-Liétard, son fils, étant mort sans être marié en 1279, *Baudouin* son frere lui succéda, & fut Seigneur de Sebourg & de Fontaine : il vivoit l'an 1295, & il avoit épousé *Béatrix* de Luxembourg, fille d'*Henri* de Luxembourg. De ce mariage vinrent trois fils, *Baudouin*, *Jean*, *Vathier*. Le premier fut marié à *Eléonore* d'Aspremont en 1324, & fut Seigneur de Sebourg & de Fontaine : le second fut Seigneur de Bossu, il épousa *Jeanne* de Rochefort en Ardennes en 1329.

Vathier de Hennin-Liétard, troisieme fils de *Baudouin*, & de *Béatrix* de Luxembourg, Seigneur de Cuvilers, ou Cuviliers, & de Quincy, épousa *Jeanne* de Mouy en Vermandois : il en eut plusieurs enfans, entr'autres,

Baudouin, surnommé *Baudard* de Hennin-Liétard, qui s'allia à *Marguerite* de Montigny, en Osterlande.

Jean de Hennin-Liétard, dit de Cuviliers, fils de *Baudouin*, & de *Marguerite* de Montigny; Seigneur d'Eppe, épousa *Anne* de Beaumont, Châtelaine de Beaumont en Hainault, & Dame de

Juvigny. Il fut l'un des douze Pairs du Cambresis. Il eut de ce mariage *Baudouin* & *Jeanne*: la fille, Dame de Juvigny, fut mariée à *Gérard* de Blois, Seigneur de Bellecourt. Il rendit ses foi & hommage le 28 Décembre 1453 au Sieur *Jean* de Croy, Seigneur de Montchavalon, pour sa Terre de Juvigny.

Baudouin de Hennin Liétard, dit de Cuviliers, fils de *Jean*, & d'*Anne* de Beaumont, Seigneur d'Eppe, fut marié avec *Jeanne* d'Orjault, qui épousa en secondes noces *Guillaume* de Dinteville, Seigneur de Roche & de Spoy.

Baudouin eut de son mariage *Antoine* & *Jean*. Celui-ci reçu dans l'Ordre de Malte, & Commandeur de Foisson, est mort en 1576.

Antoine de Hennin-Liétard, dit de Cuviliers, Seigneur de Roche, d'Eppe & de Sémide, fils de *Baudouin*, & de *Jeanne* d'Orjault, épousa *Jeanne* de Dinteville, fille de *Guillaume*, Seign. de Roche, & de *Jacqueline* d'Inchi; duquel mariage sortirent deux fils, *Jacques*, Seigneur de Roche, commandant 500 Hommes Légionaires de Champagne, & pere avec *Jeanne* d'Aspremont sa femme, de *Guilain* & d'*Antoine*, qui n'ont pas laissé de postérité, & *Philibert* qui la continua,

Philibert de Hennin-Liétard, Seigneur d'Eppe, de Roche & de Semide, Chevalier de l'Ordre du Roi, Enseigne de cinq cents Hommes Légionaires de Champagne, épousa *Marguerite* de Luxembourg. Il vint de ce mariage, *François*, Seigneur du Haut-Châtelet en Ardennes; *Antoine* & *Jacques*, Seigneurs de Semide, d'où viennent les Seigneurs de Semide & de Morgny, qui forment la quatrieme branche, & qui subsiste aujourd'hui dans *N*.... de Hennin-Liétard, Seigneur de Morgny en Thierache; *François-Joseph* d'Alsace-Hennin-Liétard, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc, Seigneur de Morgny & de Cury en Thierache; & *Philippe-Louis* d'Alsace, leur frere, reçus l'un & l'autre dans l'Ordre de Malte.

Antoine de Hennin-Liétard, qui continua la branche des Marquis de Saint-Phal & de Bleincourt, fut Seigneur de Roche, de Bleincourt, d'Espagne & de Semide. Il épousa *Louise* de Semur, fille d'*Antoine*, Seigneur de Trémon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jacqueline* de Cercy. Il eut de son mariage *Charles*, Seigneur de Roche, Chevalier d'Honneur au Parlement de Bourgogne, dont la postérité s'est éteinte en *Jean-François-Gabriel* de Hennin-Liétard, mort Archevêque d'Ambrun le 26 Avril 1724; & *Antoine*, qui suit.

Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Espagne, Baron de Dieuville, épousa *Anne* le Clerc, veuve de *Geoffroi* de Fontaine, & fille de *Robert* le Clerc, Seigneur d'Arnonville, & d'*Anne* Hennequin. De ce mariage vint *Gabriel*, tué à la tête de son Régiment aux Lignes d'Arras, & *Antoine*, qui suit.

Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Espagne Baron de Dieuville & Marquis de Saint-Phal, épousa *Guyonne* de Gaune, fille de *Barthelemi* de Gaune, Baron de Conigi; dont il a eu, 1. *Jacques-Antoine*, qui suit; 2. *Jeanne*-

Baptiste, mariée au Marquis de Soran en Franche-Comté; & 3. *Anne*, mariée au Marquis de Beaurepaire en Bresse.

Jacques-Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt-de Vaubercey, d'Espagne, Baron de Dieuville & Marquis de Saint-Phal, Sous-Lieutenant des Gendarmes-Bourguignons, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, a épousé *Anne-Nicole* de Belloy, fille unique d'*Hercule*, Comte de Belloy, Lieutenant pour le Roi, & Commandant à Metz: il a eu de son mariage, 1. *Jean-Louis*, qui fut marié; 2. *Pierre* de Hennin-Liétard, aujourd'hui Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Laon & de Robercourt, ci-devant Capitaine Général des Escadres de la Religion; 3. *Antoine-Denis* d'Alsace, Grand-Croix du même Ordre, & Commandeur de Moisly-Magny; 4. *Pierre*, Chanoine de Baume-les-Messieurs; 5. *Charlotte*, Chanoinesse de Château Chalon; 6. *Dominique*, Chanoinesse de Lons-le-Saunier. Ces 3 derniers sont morts, ainsi que *Jean-Louis*, qui suit.

Jean-Louis de Hennin Liétard-Marquis de Saint-Phal, Seigneur de Bleincourt, &c., fils aîné de *Jacques-Antoine*, a épousé *Marie-Elisabeth* d'Anglebermer de Fustemberg, Comtesse de Laigny en Thierache; duquel mariage il a eu deux filles & un fils,

1. *Antoine* d'Alsace de Hennin-Liétard, mort jeune au Collége de Louis le-Grand.

2. *Louise-Charlotte*, morte jeune.

3. Et *Louise-Elisabeth Jacqueline* d'Alsace de Hennin-Liétard, épouse de *Joseph-Gabriel-Tancrede* de Felix, Marquis de Muy, Comte de la Reynarde, Lieutenant Général, premier Maître-d'Hôtel de Madame la Dauphine, morte 1 Juin 1764. Le Marquis de Muy a pour frere le Comte de Muy, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, & Menin de M. le Dauphin.

De sorte qu'il ne reste plus aujourd'hui de la branche qui s'étoit établie en Champagne, que *Pierre* de Hennin-Liétard, Grand-Croix de l'Ordre de Malte; & *Antoine* d'Alsace, son frere, aussi Grand-Croix du même Ordre.

Les armes: *de gueules à la bande d'or.*

JULIEN (de), ou JUILIEN DE MONTAULIEU, dans le Comtat Venaissin.

I. *François* de Julien, fils de *Gaspard-François* & de *Rose* Beranger, acquit le 11 Juillet 1752 de *François-Hélene* de Caritat-de-Condorcet, les Terres & Seigneuries de Montaulieu, Roche-Blaye, & la Bastie-Costechaude, situées dans les Baronnies du Buis; il en prêta hommage noble à la Chamb. des Comptes de Dauphiné 7 Mai 1758. De son mariage avec *Genevieve Henriette* de Bouvayron, il a 1. *Joseph-François*; 2. *Jean-Paul*; 3. *Marie-Félicité-Henriette*; 4. *Marie-Gabrielle-Esprite*.

Freres & sœurs: 1. *Jean-Paul*, Archidiacre de la Cathédrale de Vaison, Grand Vicaire & Official

Général, qui a succédé à ce Bénéfice à *Esprit-Pierre* son oncle, qui avoit été aussi Grand Vicaire pendant plus de cinquante ans; 2. *Pierre*, Chanoine de la Cathédrale de Vaison, aussi Grand Vicaire; 3. *Joseph*, Prêtre & Official de Valréas; 4. *Thérese*, Carmelite à Avignon; 5. *Esprit*, fille; 6. *Justine*, mariée à *Jean-Jacques-Christophe* d'André de Ripert.

Cette Famille, qui possédoit anciennement les Terres de Richerenches & de Bourbouton, tire origine de *Barthelemi* de Julien, qui vivoit vers le milieu du quinzieme siécle; il eut de son mariage avec *Marguerite* d'Aubert, *Pierre* & *Antoine*, qui formerent deux branches. Celle d'*Antoine* est éteinte, & les biens en ont passé par les filles dans la Maison de Nanton.

Pierre se maria avec *Bertrone* de Reymond de Chantemerle, dont il eut *Guigues* & *Antoine*, qui formerent plusieurs branches.

Celle de *François*, fils de *Guigues* & de *François* de Chambaud, est la seule qui subsiste aujourd'hui.

LAURENCIE (De la), en Angoumois, en Poitou & en Saintonge (*a*).

Armes: *d'azur, à un aigle d'argent à deux têtes, le vol abbaissé.*

Charles-Henri de la Laurencie, (ou, selon l'ortographe de quelques titres, *de la Laurancye*, & *de la Lorancye*), Seigneur Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, de la Croix-la-Comtesse, de la Fontguion, des Vallées, de la Tibaudiere, au Diocèse de Saintes, Election de Niort en Poitou, Généralité de Poitiers; ensemble *Noel-Bertrand* de la Laurencie, son cousin, Seigneur de Charras en Angoumois, Diocèse d'Angoulême, & de Nevig en Saintonge, Diocèse & Election de Saintes, Lieut. des Maréchaux de France au Département d'Angoumois, ont, pour établir l'ancienneté de leur race, les mêmes moyens que les Maisons les plus distinguées du Royaume. Une Terre de leur nom, des alliances illustres, la possession des qualités de *Noble & Puissant*, & de *Haut & Puissant Seigneur*, depuis un tems, où, comme on sait, l'usage libre d'une qualification étoit une preuve du droit que l'on y avoit. Cependant, malgré cet avantage, le défaut de titres ne leur permet pas de remonter leur origine commune au-dessus de leur septieme ayeul.

I. *Louis* de la Laurencie, Ec. Seigneur de la Laurencie, dont le fils,

II. *François* de la Laurencie, I du nom, Ecuyer, Seigneur de la Laurencie, de Charras & de Claix, fut accordé en mariage le 25 Janvier 1493 avec Demoiselle *Marie* de Plouer, (ortographié aussi de *Plouier*, & de *Ployer*), fille de *Jean* de Plouer, Ecuyer, Seigneur de Charras &

(*a*) La Généalogie qu'on donne de cette ancienne Noblesse est tirée de l'Armorial de France, *Tom. 3, Reg. 2, 2e. Part.*

de Claix ; mariage dont le contrat passé au lieu de la Batardiere, sous le scel de la Roche-sur-Yon, en présence de vénérable & discrette personne Messire *Louis* de la Laurencie, (frere de *François*) Licencié en Droit, & Prieur du Prieuré Conventuel de Salles, d'un *Gilles* Chasteignier, ici appellé *des Chasteigniers* (*a*), Ecuyer, Seigneur des Chasteigners, & de sa femme, Demoiselle *Jacquette* de Plouer, orthographié des *Plouiers*, porte expressément que le pere de la future épouse faisoit donation à sa fille de la Châtellenie, Terre & Seigneurie de Charras.

Ainsi devenu Seigneur de Charras, *François* de la Laurencie obtint au mois de Mars de l'an 1519 des Lettres Patentes en forme de Charte, par lesquelles *François I* créoit & établissoit en cette Terre quatre Foires par an, & un jour de Marché par semaine; Sa Majesté (selon l'expression même des Lettres) *voulant traiter favorablement l'Impétrant, en considération de ses bons & agréables services.*

Le 27 Juillet 1528 il passa avec un *Jacques* de la Chambre, Seign. de Champagne & de Melleran, un acte, où l'un & l'autre est qualifié *Noble & Puissant Seigneur*; & il étoit mort le 21 Février 1536, jour auquel ses deux fils, 1. Messire *René* de la Laurencie, Ec. Protonotaire du Saint Siége Apost. Prieur de Charras & Curé de Massignac ; & 2. *Christophe* de la Laurencie, qui suit, convinrent entr'eux par acte passé dans *l'Hôtel Noble de la Laurencie*, devant le Notaire d'Angoulême, du consentement de leur mere, & d'un *Louis* de Lérisse, leur cousin, Ecuyer, Seigneur de la Coust, que » le premier » ayant cédé son droit d'aînesse » à son puîné, il auroit le tiers » de la Terre & Seigneurie de la » Laurencie, avec ses dépendan- » ces pour tous les droits qu'il » pouvoit prétendre, tant dans » les successions de leurs pere & » mere, que dans celles des feues » *Françoise* & *Louise* de la Lau- » rencie «.

Pour *Marie* de Plouer, elle fit le 22 Août 1541 un testament, où il est dit » qu'après s'être recom- » mandée à Saint Vivien son Pa- » tron, de l'Eglise de Charras, » elle avoit déclaré élire sa sé- » pulture au lieu de Claix ; qu'elle » vouloit que ses obséques y fus- » sent célébrées d'une maniere » convenable à sa qualité & con- » dition ; qu'elle donnoit à son » fils, *Christophe* de la Lauren- » cie, tous & un chacun ses » biens, meubles & acquêts, » immeubles présens & à venir » quelconques, en quelque part » & lieu qu'ils fussent situés, » tant en Angoumois & Poitou, » que par-tout ailleurs, & que » pour ôter tout sujet de discus- » sion entre lui & Messire *René* » de la Laurencie, son frere aî- » né, elle ordonnoit que le par- » tage fait entr'eux dès le vingt- » un Fév. 1536, seroit exécuté de » point en point «. Cependant elle ne mourut qu'après le trente Août 1556, puisque ce jour-là elle fit elle-même insinuer son testament au Greffe des Insinua-

(*a*) C'est-à-dire, de la Maison de Châteigner en Poitou. L'usage de mettre ainsi le nom au plurier paroît assez ordinaire aux Familles pour se distinguer les unes des autres.

tions d'Angoulême.

III. *Christophe* de la Laurencie, Ecuyer, qualifié *Haut & Puissant Seigneur*, Seigneur de Villeneuve-la-Comtesse, de Charras & de Claix, fils de *Noble & puissant Seig. François*, Seig. de la Laurencie, de Charras & de Claix, avoit été marié dès le 20 Juillet 1528 avec Demoiselle *Marie* de la Chambre, fille de *Noble & puissant Seigneur* Messire *Jean* de la Chambre, Chevalier, Seign. & Baron de Champagne, de Melleran, de Villeneuve-la-Comtesse, & de Dame *Franquine*, ou *Jacquine* de la Rochefoucauld, & conséquemment sœur-germaine de Noble & puissant Seig *Jacques* de la Chambre, Seig Baron de Champagne, qui en faveur de son mariage lui céda » pour la » portion qui lui appartenoit » dans les successions de leurs » feus pere & mere, freres & » sœurs, les Château & Châtel- » lenie de Villeneuve-la-Com- » tesse, ses appartenances & dé- » pendances, à la charge de l'hom- » mage dû au Roi, & des au- » tres devoirs anciens, droits & » facultés que Sa Majesté pour- » roit prétendre «.

C'est à l'occasion de ce mariage que se fit l'acte du 27 Juillet 1528, où *Jacques* de la Chambre & *François* de la Laurencie paroissent ensemble. Par un autre acte en forme de partage, daté de la veille 26 Juillet, *Jacques* de la Chambre avoit confirmé le don fait à sa sœur de la Terre de Villeneuve-la-Comtesse; mais, comme cette confirmation, & le don même, avoient été, de la part de *Marie* de la Chambre, accompagnés d'une promesse de renoncer à toutes successions directes & collatérales, venues ou à venir, & de se faire à cet effet autoriser par son mari; c'est ce qui s'exécuta par l'acte du 17 Juillet sous l'autorité de *François* de la Laurencie.

Christophe de la Laurencie, & *Marie* de la Chambre, eurent de leur alliance deux fils, au nom desquels, *Marie* de la Chambre étant morte, leur pere obtint le 5 Juin 1548 une souffrance, ou pouvoir de différer jusqu'à leur majorité l'hommage qu'ils devoient au Roi pour leur Châtellenie de Villeneuve-la-Comtesse & ses dépendances, c'est-à-dire, des Terres de Villeneuve-la-Comtesse, de Villeneuve-la-Croix, de Villenouvelle & de Belleville, mouvantes de Sa Maj. à cause de sa Grosse Tour de Mauberjon, au Bailliage de Poitiers :, & le dix Septembre de l'an 1573 *Christophe* de la Laurencie leur ayant, par sa mort, laissé sa succession à diviser, ainsi que celle de sa femme, ils firent un accord, par lequel le premier eut en partage la Châtellenie de Villeneuve avec la Terre de Claix, & le second celle de Charras, mouvante du Seign. de Marthon. Ces deux fils étoient ; 1. *François* de la Laurencie, qui suit; & 2 *Philippe* de la Laurencie, tige d'une seconde branche que l'on rapportera à la suite de la premiere, sous le titre de Seigneurs de Charras.

Un autre accord fait à Angoulême le 18 Août 1575 entre *Philippe* de la Laurencie, Seigneur de Charras, & un *François* Gélinard, qualifié Noble homme, Ecuyer. Seigneur de Malaville, Conseiller du Roi, Maître des Comptes en la Chambre établie au Palais à Paris, comme chargé du pouvoir de Damoiselle *Anne*

de la Roche-Andry, apprend, » Qu'après la mort de *Marie* de » la Chambre, *Christophe* de la » Laurencie s'étoit remarié avec » *Anne* de la Roche-Andry, & » qu'ayant aliéné ses biens pro- » pres, pour remplacement il lui » avoit transporté, à titre d'é- » change, la jouissance & la pro- » priété des Terre & Seigneurie » de la Laurencie : que lors de » son veuvage, *Anne* de la Ro- » che-Andry avoit formé sa de- » mande en exécution de ce » transport contre les enfans de » son mari : que la Terre lui » avoit été adjugée provisionelle- » ment par Sentence du 11 Mai » 1572, & même qu'il avoit été » accordé entre elle & ses Adver- » saires, par acte fait sous seings » privés le 19 Novembre suivant, » qu'elle en demeureroit proprié- » taire ; mais que depuis, quand » elle avoit voulu faire recon- » noître cet acte devant Notaire » par *Philippe* de la Laurencie, » il l'avoit refusé ; que l'ayant » fait assigner devant le Sénéchal » d'Angoumois, il avoit été con- » damné par Sentence du sept » Mai quinze cent soixante-qua- » torze, dont il avoit appellé au » Parlem. de Paris : que la Sen- » tence avoit été confirmée en cet- » te Cour; & que comme elle étoit » sur le point de la faire exécuter, » il étoit convenu entre les Parties » qu'*Anne* de la Roche-Andry » auroit la Terre en toute jouis- » sance & propriété «. Cette convention ayant été ratifiée le 23 du même mois d'Août 1575 par *Anne* de la Roche-Andry en personne, au Château de la Roche-Andry dans la Paroisse de Moulieres, la Terre de la Laurencie sortit de la Famille.

IV. Noble & puissant *François* de la Laurencie, II du nom, Ec. Seigneur de Claix & de Villeneuve-la-Comtesse, qualité en laquelle *Arnaud* d'Estillac, Docteur ès Droits, Abbé de Celles, (B. M. *de Cellâ*, *Diœcesis Pictaviensis*, *Ordinis Sancti Augustini*) lui fit hommage le 11 Août 1562 de son Hôtel, ou Manoir de la Croix-la-Comtesse, comme mouvant de Villeneuve, avoit dès-lors épousé Damoiselle *Sidoine* de Canquelin, fille de Messire *Jean* de Canquelin, Chevalier, Seig. d'Ostz & de Prahec, & de Dame *Catherine* de Mathefelon, suivant le contrat de ce mariage passé au Château Noble d'Orfeuille, dans la Paroisse de Prissé, ressort de Niort, le 21 Avril 1560 en présence d'un *Jacques* de Mathefelon, Ecuyer, Seign. d'Orfeuille & de la Charriére, oncle maternel de *Sidoine* de Canquelin, de Messire *Jean* Bouchard d'Aubeterre. Chevalier, Seigneur de Saint-Martin-de la Coudre & de Chevalon ; d'un *Christophe* de la Chambre, Ecuyer, Seigneur de la Jarrire-Audouin ; d'un *Charles* du Petit-Creux, Ecuyer, Seign. de la Guessonniére ; d'un *Léon* Bouchard-d'Aubeterre, Ec. Seigneur de Chevalon ; d'un *Jacques* de Savignac, Ecuyer ; Seigneur de Saint-Prier ; d'un *René* du Chillau, Ecuyer. Seigneur du Chillau, & de Messire *Michel* de Barrilier, Prieur de Villeneuve-la-Comtesse, tous parens des Parties contractantes.

Sidoine de Canquelin est encore nommée dans la transaction du 10 Septembre 1573 ; mais étant morte depuis, *François* de la Laurencie prit une seconde alliance avec Damoiselle *Jeanne*

Frotier de la Messeliere (*a*), qui dès le 24 Avril de l'an 1598 étoit remariée avec *Charles* de la Forest, Ecuyer, Seigneur de Malvaut (ou de la Grand Malvaut, dans la Paroisse de Loulay) & de la Roche-Montbaut.

Il paroît que dans les troubles qui agiterent le Royaume sous *Henri III*, sur-tout les Provinces de Poitou, de Saintonge & d'Angoumois, *François* de la Laurencie n'avoit abandonné ni la créance de ses peres, ni le service de son Souverain. Ce qu'il fit pour le Roi *Henri III* se trouve dans la Lettre suivante:

» Monsieur de Villeneuve-la-» Comtesse, j'ai su du Sr. de Ma-» licorne (*Jean* de Chourses ou » Sourches) Gouverneur de mon » Pays de Poitou, le bon de-» voir que vous faites de con-» server soigneusement votre » Château de Villeneuve, & » empêcher que mes adversaires » ne s'en emparent au préjudice » & désavantage de mon servi-» ce, à quoi je vous prie de » continuer, & comme à choses » où il ne va pas moins de vo-» tre intérêt particulier, que de » mondit service, vous assurant » que je vous en saurai très bon » gré, & y entretiendrai l'année » prochaine un nombre d'hom-» mes souffisant pour la garde » d'icelui, que je ferai employer » sur l'Etat des Garnisons de Poi-» tou, afin de vous donner plus » de moyens de me faire ce ser-» vice, & à vous-même le bien » de profit que vous en devez » attendre, priant Dieu, Mon-» sieur de Villeneuve-la-Com-» tesse, qu'il vous ait en sa gar-» de. De Paris le septieme jour » de Novembre 1585. *Signé*, » HENRI.

L*a suscription est :* A Monsieur de Villeneuve-la-Comtesse.

Et le 24 Novembre 1588, il eut encore du même Prince une Ordonnance qui contient que : » Sur une Requête qu'il avoit » présentée au Conseil, pour être » payé de la somme de six cents » dix écus à lui dûe pour quinze » mois de la solde & entrete-» nement de dix Soldats tenans » garnison dans son Château de » Villeneuve, situé entre les Vil-» les de Niort & de St.-Jean » d'Angely, Sa Maj. renvoyant » la Requête à son amé & féal

(*a*) Le nom de la Messeliere n'est point ainsi joint à celui de Frotier dans l'acte qui fournit la preuve de l'alliance de *François* de la Laurencie avec *Jeanne* Frotier; mais ce que cet acte n'apprend point, on le trouve dans un autre, où *Jeanne* Frotier paroît comme tante de *Gaspard* Frotier, Seigneur de Chamouceau, qui étoit fils de *Pierre* Frotier, Seigneur de la Messeliere & de Chamouceau, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, & d'*Yolande* de Voyer de Paulmi d'Argenson; & l'on sçait que celui-ci étoit sorti du mariage de *François* Frotier, Seigneur de la Messeliere & de Baigneux, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de l'Ordonnance de Sa Majesté, &c. avec *Antoinette* Goumard, fille de *François* Goumard, Chevalier, Seigneur d'Eschilai; mais on ignore si *Jeanne* Frotier étoit sœur germaine ou seulement consanguine de *Pierre* Frotier.

» Conseiller le Sieur de Malicor-
» ne, Chevalier de ses Ordres,
» Capitaine de cinquante Hom-
» mes d'armes de ses Ordonnan-
» ces, Conseiller en son Conseil,
» son Gouverneur & Lieutenant
» Général de Poitou, lui mandoit
» de vérifier ce qui étoit dû à
» l'Impétrant, & de pourvoir à
» son paiement «.

Il n'avoit eu de sa premiere femme qu'une fille nommée *Catherine* de la Laurencie, alliée à *Jacques* de Nourigier, Ecuyer, Sieur des Granges : de *Jeanne* Frotier de la Messeliere il laissa pour fils unique,

V. Haut & puissant *Gabriel* de la Laurencie, Ecuyer, Seign. Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, qui, par contrat passé à Migré le 11 Fév. 1603, du consentement de sa mere & de *Gaspard* Frotier, Ecuyer, Seigneur de Chamouceau, son cousin-germain (*a*), épousa Damoiselle *Catherine* Chesnel, fille de Haut & puissant *Guy* Chesnel, Ecuyer, Seigneur Châtelain de Migré, les Groies, & de la Flaméniche-rie, & de Damoiselle *Amice* de Polignac, sœur de Messire *Léon* de Polignac, Chevalier, Seigneur d'Escoyeux, de Vénérant, de Paransai, de Machécou, &c.

Gabriel de la Laurencie fit hommage au Roi pour sa Châtellenie de Villeneuve-la-Comtesse le 15 Mai 1612, & mourut peu d'années après, ayant eu de son mariage avec *Catherine* Chesnel, 1. *Charles* de Laurencie, qui suit; 2. *Louis* de la Laurencie, Seigneur de Puigarreau, mort sans postérité depuis le 3 Août 1660; & 3. *Gabriel* de la Laurencie, Seigneur de Mouliéres, à qui le Maréchal de la Force (*Jacques-Nompar* de Caumont) Lieutenant Général des Armées du Roi, donna, du Camp de Bioncourt, le 12 Novembre 1635 un certificat où il est dit : » qu'il s'étoit trou-
» vé dans cette armée avec le
» Ban de Poitou, faisant pour
» *Charles* de la Laurencie, son
» frere, Sieur de Villeneuve-la-
» Comtesse, & qu'il avoit servi
» continuellement dans la Bri-
» gade du Sieur de S. Georges
» de Vérac.

Le même *Gabriel* de la Laurencie, Seigneur de Moulieres, fit à son frere aîné, le 2 Mars 1640, une cession de toutes les parts & portions qui lui pouvoient appartenir dans les successions de leurs feus pere & mere; cependant s'étant marié depuis avec une *Madeleine* Girault, il en eut une fille nommée *Bénigne* de la Laurencie, qui épousa *Charles* de la Laurencie, Seign. de Beaulieu, dont il sera parlé plus bas.

VI. Haut & puissant Seigneur *Charles* de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, donna le 21 Avril 1623 un dénombrement de sa Terre, tel qu'il avoit été donné en 1612 par son pere, antérieure-

(*a*) C'est de cette qualité que se tire la preuve de la Généalogie de *Jeanne* Frotier, & de sa descendance des Seigneurs de la Messeliere. *Gaspard* Frotier, qui fut depuis Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie entretenu pour le service du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Chevalier de son Ordre, est celui qui avoit épousé le 31 Octobre 1588, *Elisabeth* de la Rochefoucauld, fille de *Jean* de la Rochefoucauld, Seigneur de l'Epinai, puînée de la branche des Seigneurs de Bayers & de la Bergerie.

ment par les autres auteurs, possesseurs de cette Terre. Il eut du Roi, le onze Septembre 1627, une Commission de Capit. d'une Compagnie de nouvelle levée de cent Hommes de guerre à pied dans le Régiment de Jonsac; fut pourvû le trente-un Décembre 1633 d'une Charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en considération de ses bons & agréables services; & le 6 Juillet de l'année suivante il obtint en l'Election de Niort une Sentence portant: » qu'en » conséquence des titres qu'il » avoit produits, il seroit em» ployé au rang des Nobles, &, » en cette qualité, jouiroit de » l'éxemption des Tailles, tant » qu'il vivroit noblement, & ne » feroit acte dérogeant à sa no» blesse «.

Il avoit épousé, par contrat passé au lieu de Deuil, Ressort de Saint-Jean d'Angely, le huit Juillet 1624, en présence de *Jean* Chesnel, Ecuyer, Seigneur de Migré, son oncle maternel, Damoiselle *Luce* de Montberon, sœur de *Jean* de Montberon, qualifié Chevalier, & tous deux enfans de *Michel* de Montberon, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, demeurant en sa maison noble au lieu de Deuil, & de Damoiselle *Françoise* de Francœur, ou Faucœur (*a*). De ce mariage sortirent quatre enfans; dont l'aîné, par acte de partage fait avec les autres le 21 Juin 1664, prit ses préciput & avantages nobles, suivant la coutume. Ces enfans étoient, 1. *Henri*, qui suit; 2. *Charles* de la Laurencie, Seigneur de Beaulieu Saint-Méard, dans la Paroisse d'Aulnay, marié avec *Bénigne* de la Laurencie, sa cousine-germaine, mariage dont il eut *Henri-Charles* de la Laurencie, Seigneur de Beaulieu, qui épousa une fille d'*Henri* de la Laurencie, son oncle; 3. *Marie*, & 4. *Françoise* de la Laurencie, femmes, l'une de *Jean* Aubert, Ec. Seigneur du Petit Mont & de Saslebeuf; l'autre de *Bernard* d'Algret d'Aulède, Seigneur de Servanche en Périgord.

VII. Haut & puissant Seigneur Messire *Henri* de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, qualité en laquelle son hommage fut reçu au Bureau des Trésoriers Généraux de France à Poitiers, le 5 Janv. 1663, avoit été marié dès le 3 Août 1660 avec Demoiselle *Renée* de Castelo, fille de Haut & puissant Messire *Pierre* de Castelo, Seigneur de Tesson, dans la Paroisse de Saint Jean de Prissé, & de Dame *Claude* de Béchillon, sa premiere femme. Le contrat de ce mariage où assisterent, du côté de *Henri* de la Laurencie, Haut & Puissant *Charles* de la Laurencie, son frere; *Louis* de la Laurencie, Seigneur de Puigarreau, & *Gabriel* de la Laurencie, Seig. de Moulieres, ses oncles; Haut & puissant *Henri* de Beauchamp, Seign. de Grandfief, & *Charles* de Beauchamp, Seigneur de Cherbonnieres, ses cousins-germains & issus de ger-

(*a*) Elle est nommée *Françoise* de Fauceur dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tom. 7, pag.* 28, où la Généalogie de la Maison de Montberon est rapportée à l'occasion de *Jacques*, Sire de Montberon, Maréchal de France, mort en 1422.

main ; & du côté de *Renée* de Castelo , Haute & puissante Dame *Elisabeth* Gourjault , sa bellemere , femme en secondes noces du Seigneur de Tesson , *Jean* de Castelo , Seign. de Maillé ; Hauts & puissans *Charles* & *Louis* de Béchillon , Seigneurs d'Erlau & d'Espinou , ses oncles maternels , & Dame *Louise* de Béchillon , sa tante , fémme de Messire *François* de Lignieres , Seign de St. Pompain , &c. porte : » que le » Seigneur de Tesson laissoit à sa » fille , comme héritiere en par» tie de *Claude* de Béchillon sa » mere , & de ses ayeul & ayeule » maternels , la propriété & la » jouissance de la maison des » Roches-de-Beaumont , avec ses » appartenances & dépendan» ces «.

Mais ce ne furent pas encore là les seuls biens que cette alliance valut à *Henri* de la Laurencie. Il est dit dans l'acte d'un partage noble fait le 21 Novembre 1665 entre lui & Demoiselle *Marie* de Castelo , sœur de sa femme , que les deux sœurs étant héritiéres dans la succession de Dame *Renée* d'Albene, leur ayeule maternelle , par réprésentation de *Claude* de Béchillon leur mere , *Renée* de Castelo , qui étoit l'aînée , avoit exercé les droits d'aînesse.

Henri de la Laurencie étoit mort le 25 Août 1685 , ayant laissé *Renée* de Castelo sa femme , chargée de sept enfans , savoir , 1. *Pierre-Henri* de la Laurencie , qui suit ; 2. *Pierre* de la Laurencie , nommé avec son ainé dans l'acte d'un partage noble en date du 17 Septembre 1697 ; 3. *Louise* de la Laurencie , dès lors mariée avec *Henri-Charles* de la Laurencie son cousin-germain ; 4. *Catherine* de la Laurencie , femme de *Léon* Jourdain , Seign. de Chantecour ; 5. *Bénigne* ; 6. *Elisabeth* ; & 7. *Marie-Anne* de la Laurencie , dont les deux premieres furent Religieuses Carmélites à Niort., & la troisieme au Monastere des Ursulines de la même Ville.

VIII. Haut & puissant Seign. *Pierre-Henri* de la Laurencie , Seigneur Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse , de la Fontguion , des Vallées , &c, ayant été assigné devant M. de Maupeou-d'Ableiges , Intendant & Commissaire departi dans la Généralité de Poitiers , lors de la derniere recherche , obtint le 29 Janvier 1700 un Jugement de cet Intendant , qui le maintient dans sa Noblesse , après l'avoir justifiée par plusieurs titres depuis l'an 1493 , c'est-à-dire depuis l'époque où remonte cet article.

De son mariage avec Demoiselle *Jeanne* du Laux , fille d'*Armand* du Laux, Seign. de Champnier en Périgord , & de Dame *Marie-Sibille* Jaubert de Saint-Gélais , mariage qui fut arrêté le 29 Août 1685 , par contrat passé devant le Notaire Royal du Bourg de Champnier , en présence de Messire *Armand* du Laux , Seigneur d'Alemant , de *Jean* du Laux , Seigneur de Savignac , de *Gabriel* du Laux , Seigneur d'Alemant , & d'*Armand* du Laux , Seigneur de Saint-Junien , il laissa à sa mort , 1. *Charles-Henri* de la Laurencie , qui suit ; 2. *François* de la Laurencie , né le 8 Mai 1688 , reçu Chevalier de Malte , & Page du Grand Maître , le 24 Décembre 1699 , sur les preuves de sa Noblesse , tant maternelles

que paternelles, faites au Grand-Prieuré d'Aquitaine devant les Chevaliers *Jacques* de Ferriéres de Champigny, Commandeur d'Ausigné, *Gabriel* Thibault de la Carte, Commandeur des Espaux, Commissaires nommés par délibération du Chapitre Provincial. (Il étoit en 1728 Commandeur de St. Remi & de Lavanceau). 3. *Jean-Baptiste* de la Laurencie, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Bayeux; 4. *Marie-Anne* de la Laurencie; & 5. *Catherine* de la Laurencie.

IX. *Charles-Henri* de la Laurencie, Seigneur Châtelain de Villeneuve-la Comtesse, est né le 7 Juin 1686, reçu Page de la Grande-Ecurie le 30 Avril 1701; il obtint une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment d'Aubusson le 25 Avril 1706, & a eu la Croix de Saint Louis le 29 Oct. 1729, en considération de son service dans le Régiment, soit tandis qu'il avoit porté le nom d'Aubusson, soit depuis qu'il portoit celui de Cayeux.

Il a été marié par contrat du 4 Février 1728 avec Demoiselle *Marie-Anne* de la Laurencie, sa cousine, de la branche des Seigneurs de Charras, dont on parlera plus bas; & de ce mariage il a pour enfans,

1. *Bernard-Henri* de la Laurencie, né le 30 Novemb. 1731.

2. *François* de la Laurencie, né le 15 Août 1735.

3. *Jean-Henri* de la Laurencie, né le 22 Octobre 1736.

4 *François* de la Laurencie, né le 5 Mars 1738.

5. *Jacques* de la Laurencie, né 18 Avril 1739.

6. *Jeanne-Marie* de la Laurencie, né 3 Août 1733.

Seconde Branche des Seigneurs de Charras.

IV. *Philippe* de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur de Charras, &c. (second fils de *Christophe* de la Laurencie, & de *Marie* de la Chambre) fut d'abord Seigneur en partie de Villeneuve-la-Comtesse; mais par le partage fait avec son frere aîné le 10 Sept. 1573, celui-ci lui ayant cédé la Terre de Charras, il lui remit à son tour tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur la Terre de Villeneuve-la-Comtesse, & sur celle de Claix.

Il avoit épousé par contrat du 20 Décembre 1570 Demoiselle *Jeanne* de Lérisse, fille & héritiere de *Claude* de Lérisse, Ecuyer, Seigneur de la Coust, dans la Vicomté de Roche-Chouard en Poitou, & de Demoiselle *Louise* du Guéroys, ou, selon la différente ortographe du même titre, du *Guérouthet*, *du Guérouher*, & *du Guéroulx*: & l'ayant de fort bonne heure laissé veuve avec un fils, elle se remaria deux fois; la premiere, avec *Mondot* de Blon, Ecuyer, Sieur de Mareuil, dont elle eut un fils nommé *Pierre* de Blon, qualifié Ec. Sieur de la Salle; la seconde, avec *Arnaud* Lespeton, Ecuyer, Sieur des Loges, avec qui elle vivoit encore le 2 Mai 1611, *date d'une transaction faite entr'elle & le fils de son premier lit, pour son douaire, & des redditions de compte de tutelle.* Ce fils étoit,

V. *Jean* de la Laurencie, Ec. Seigneur de Charras, qui avoit été marié dès le 5 Juin 1595 avec Demoiselle *Susanne* de la Garde, fille de *François* de la Garde, Ec. Seigneur de Nanteuil, & de Da-

moiselle *Catherine* d'Authon.

Il paroit par le contrat de ce mariage, qu'à la révolution presque générale que la Religion souffrit en Poitou, *Jean* de la Laurencie ne conserva pas la croyance de ses peres aussi fidélement que la branche aînée de sa Famille. En effet, ce contrat passé en la maison noble de Nanteuil, dans la Paroisse de Sers, Châtellenie de Marthon, en présence de *Pierre* de Blon, frere utérin de *Jean* de la Laurencie, d'un *François* de Cognac, Ecuyer, Seign. du Boisbellet; d'un *Gilbert* Chazeau, Ecuyer, Seigneur de Puibaron & de Tilly; d'un *Guy* Prévost, Ecuyer, Seigneur du Saulx; d'un *Jean* de la Garde, Ecuyer, Seig. de Nanteuil, des Défants & de Birac, frere-germain de *Susanne* de la Garde; de *Gabriel* de Livenne, Ec. Seig. du Bouex son frere utérin; d'un *Bertrand*, & d'un *Geoffroi* Audier, Ec. & Seigneur de Montchenil & de Lesterie, ses cousins-germains; d'un *Aaron* de Livenne, Ec. Sieur de la Bergerie, & de quelques autres, porte expressément: » que » le mariage devoit se faire dans » l'Eglise Réformée «.

Au reste, il obtint du Roi *Henri IV*, au mois d'Octobre de l'an 1609, des Lettres Patentes en forme de Charte, qui portent que: » Sur ce qu'il avoit » exposé que le feu Roi *Fran-* » *çois I.* avoit, par Lettres du » mois de Mars 1519, créé qua- » tre Foires par an, & un Mar- » ché par semaine au Lieu de » Charras; mais que ces Foires » & Marchés avoient été inter- » rompus pendant quelque tems » à cause des guerres; Sa Ma- » jesté désirant user envers lui » de pareille grace que le Roi » *François I* avoit fait envers » *François* de la Laurencie son » bisayeul, en faveur de ses bons » & recommandables services, » confirmoit les mêmes Foires & » Marchés, & les créoit de nou- » veau, en tant que de besoin, » pour être rétablies & entre- » tenues aux jours marqués dans » les premieres Lettres de créa- » tion «. Ces Lettres signées sur le repli, Par LE ROI, PARNAJON.

Il vivoit encore le 27 Juin 1646, mais extrêmement âgé, & même se sentant fort incommodé, il fit ce jour-là une cession de sa Terre de Charras à l'aîné de ses trois fils, qu'il avoit eus de son mariage avec *Susanne* de la Garde, savoir, 1. *Bertrand* de la Laurencie, qui suit; 2. *Gui* de la Laurencie, Seigneur de Montgeillas, ou Montguillard, nommé Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes de pied dans le Régiment de Fougeres, par commission donnée à Saint-Germain-en-Laye le 16 Septembre 1627; & 3. *Jérôme* de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur de la Plaigne l'an 1619.

Bertrand de la Laurencie, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Charras & de Séguiniac, ayant embrassé le parti de *Marie* de Médicis, mere du Roi *Louis XIII*, lorsque cette Princesse prit les armes contre les insolens Favoris qui obsédoient le Roi son fils, eut le 20 Juillet 1620 une Commission qui est conçue en ces termes:

» MARIE, par la grace de » Dieu, Reine de France & de » Navarre, Mere du Roi: au » Sieur de Charras, SALUT. La » longue patience que Nous avons » eue ayant endurci le cœur de » ceux qui abusent du nom & de » la bonté du Roi, notre très » honoré Seigneur & fils, jus- » qu'à tel point, que voulant

» faire servir toutes choses à leur » ambition déréglée & avarice » insatiable, après avoir em- » ployé en vain tous les artifi- » ces du monde, dont ils se sont » pu aviser, pour Nous oppri- » mer avec les Princes du Sang, » & autres Princes & grands Sei- » gneurs du Royaume, ne se con- » tentant de les tenir avec Nous » dans un mépris insupportable, » ils sont si audacieux que de » vouloir, à force ouverte, per- » dre & ruiner par les armes du » Roi, ceux qui devroient en » attendre leur protection; pour » à quoi obvier, voyant qu'au » lieu d'entendre les remontran- » ces salutaires que Nous avons » faites au Roi, on prend ces » voies périlleuses qui ne ten- » dent qu'à la ruine de l'Etat & » à la désolation du peuple, pro- » testant que Nous n'agissons que » pour en empêcher le cours, & » Nous garder d'oppression; Nous » aurions, de l'avis desdits Prin- » ces du Sang, autres Princes, » Ducs, Pairs, Offic. de la Cou- » ronne & Grands Seig du Royau- » me, résolu de lever & mettre sus » un bon nombre de gens de » guerre tant de pied que de Che- » val, & les faire conduire par de » bons, vaillans & expérimentés » Capitaines, fideles & affirmés. » A CES CAUSES, & pour l'en- » tiere confiance que Nous avons » en vous & en vos sens, va- » leur & sage conduite, Nous » vous avons commis & dépu- » té, commettons & députons » par ces Présentes signées de no- » tre main, pour lever & met- » tre sur pied incontinent, & le » plus diligemment que faire se » pourra, une Compagnie de cent » hommes de gens de pied des » plus vaillans & aguerris que » vous pourrez trouver & élire; » lesquels vous conduirez & ex- » ploiterez sous la charge de no- » tre cousin le Duc d'Epernon » votre Colonel, là, par où, & » ainsi qu'il vous ordonnera pour » notre défense, les faisant vivre » avec telle police & discipline, » que Nous n'en recevions au- » cune plainte; & Nous vous fe- » rons payer, vous & les susdits » hommes, des soldes, états & » appointemens, qui vous seront » & à eux dûs, selon les rôles » des montres & revues qui en » seront faites par les Commis- » saires & Contrôleurs des Guer- » res à ce commis, tant & si » longuement qu'ils seront sur » pied; de ce faire vous avons » donné & donnons plein pou- » voir, autorité, commission & » mandement spécial. MAN- » DONS à tous ceux qu'il appar- » tiendra, qu'à vous en ce fai- » sant soit obéi : en témoin de » quoi Nous avons fait mettre no- » tre Scel à ces Présentes DONNÉ » à Angers le onzieme jour de » Juil. 1620. *Signé*, MARIE; & » *plus bas*, Par la Reine, Mere » du Roi, BOUTHILLIER «.

Chacun sait quelles furent les suites de cette guerre, presqu'aussitôt éteinte qu'allumée par la défaite des Troupes de la Reine au Pont de Cé le 7 Août de la même année 1620, & par le Traité que lui fit signer le 10 l'ambitieux Chef de son Conseil, véritable auteur des troubles par les conseils qu'il avoit suggérés à la Princesse, & également ardent à les pacifier pour l'avancement de sa propre fortune.

Lors de la recherche *Bertrand* de la Laurencie fut assigné devant M. d'Aguesseau, Maître des Requêtes, Président au Grand Con-

ſeil, & Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres du Roi dans la Généralité de Limoges, & Election de Saintonge & Coignac; mais ayant juſtifié ſa deſcendance depuis *François* de la Laurencie, ſon triſayeul, mari de Dame *Jacquine* de la Rochefoucauld, il obtint le 22 Décembre 1666 une Ordonnance, par laquelle M. d'Agueſſeau, après avoir vu & examiné ſes titres, & ſuffiſamment inſtruit que tous les dégrés de filiation cottés en ſa généalogie étoient ſi bien établis, & ſa Nobleſſe juſtifiée depuis une ſi longue poſſeſſion, que le Traitant même & ſon Procureur, loin d'avoir aucun moyen de la lui conteſter, conſentoient qu'il y fût maintenu & déchargé de toute aſſignation, lui donna acte de ſa production, décida que ſes titres lui feroient rendus, & que l'inventaire qui en avoit été arrêté devant lui, demeureroit pour être envoyé au Conſeil de Sa Majeſté.

Il avoit épouſé dès le 17 Décembre 1619 Damoiſelle *Léonarde* Audier, ſœur de *Marguerite* Audier, femme de Haut & puiſſant Seigneur *Guy* d'Aydie, Seigneur de Bernardiéres, dans la Paroiſſe de Champeau en Périgord, & toutes deux filles de *Bertrand* Audier, Ecuyer, Seig. de Montchenil, dans la Paroiſſe de Saint-Martial de Valette en Périgord, & de Demoiſelle *Antoinette* de Pourtenç de la Labarde. De ce mariage, dont le contrat paſſé au Château de Montchenil, cite pour aſſiſtans du côté de *Bertrand* de la Laurencie, *Gabriel* de Livenne, Ecuyer, Seigneur du Bouex; *Jean* de la Garde, Ecuyer, Seigneur de Nanteuil; *Luc* de Coignac, Ecuyer, Seigneur du Boisbellet, tous trois ſes oncles, avec ſes deux freres *Guy* & *Jérôme* de la Laurencie; & du côté de *Léonarde* Audier, Haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Armand* d'Aydie, Seign. Comte de Riberac, &c. Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat & Privé, Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ſes Ordonnances; Meſſire *Charles* de la Marthonie, Seigneur de Puiguilhem; un *Geoffroi* Audier, Ecuyer, Seigneur de Leſterie, & un *Jean* de S.-Aulaire (du nom de Beaupoil), Ecuyer, Seigneur de Quinſſac & de Gorre, ſortirent deux fils, *Jean* & *Armand* de la Laurencie. *Jean* de la Laurencie, Seigneur de Charras & de Jumillac, épouſa le vingt-quatre Juin 1653 *Louiſe* des Doucets, mais il n'eut point d'enfans de ce mariage, & la Terre de Charras retourna à ſon puîné par une donation ſpéciale qu'il lui fit de cette Terre, & de tous ſes droits en Juſtice Haute, Moyenne & Baſſe, cens, rentes & devoirs ſeigneuriaux, ſoit du fonds de la Terre, ſoit acquis par lui-même.

VII. *Armand* de la Laurencie, Seign. de Montgeillas, ou Montguillard, puis de Charras, de Chadurie, des Thibaudiéres, de Rodas, &c. eut ces trois dernieres Terres par le contrat du 10 Mai 1668 avec Demoiſelle *Marie* Cladier, fille de *Guillaume* Cladier, Seigneur de Chadurie, l'un des *anciens Pairs de l'Hôtel de Ville* d'Angoulême (a), & de *Catherine* Duſſieux. En effet, par le contrat

(a) Cette qualité de *Pair de l'Hôtel de Ville* eſt apparemment la même choſe que celle d'*Echevin:* cependant on n'a point trouvé le nom de *Guillaume* Cladier dans la Liſte des Maires & Echevins d'Angoulême.

de ce mariage passé à Angoulême, *Guillaume* Cladier & *Catherine* Dussieux donnerent d'abord à leur fille tous leurs biens, domaines & héritages situés dans les Paroisses de Rodas, de Maignac, de Juillac & de Maisac; ensemble toutes les rentes seigneuriales qui leur étoient dûes, tant sur le Bourg que sur les Habitans de Rodas: & Messire *Jean* Cladier leur fils, Avocat au Parlement, en faveur de qui *Marie* Cladier avoit renoncé à leur succession, étant mort apparemment sans postérité, celle-ci recueillit aussi tous les biens, du nombre desquels étoient la Terre de Chadurie & le Fief des Thibaudiéres, dans la même Paroisse de Chadurie.

Armand de la Laurencie testa conjointement avec *Marie* Cladier sa femme, le 13 Décembre 1704, & ne survécut pas beaucoup à cette époque. Ils avoient eu de leur commune alliance, 1. *Bertrand* de la Laurencie, qui suit; 2. *François* de la Laurencie, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere, & quelques autres enfans, ou morts alors, ou Religieux.

XIII.. *Bertrand* de la Laurencie, II du nom, Seign. de Charras, de Névig, de Sonneville, des Seurres en Saintonge, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ancien Lieutenant des Maréchaux de France, & leur Subdélegué dans les Bailliages de Saint-Jean d'Angéli & de Coignac, naquit le 22 Septembre 1669. Il entra vers la fin de 1686, ou au commencement de l'année 1687 dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, où il demeura jusqu'au 10 Septembre 1688 que M. de Jauvelle, Lieutenant Général des Armées du Roi, Capitaine - Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, lui donna son congé absolu, en attestant » qu'il avoit très bien » servi Sa Majesté pendant un » an huit mois & demi, & qu'il » ne quittoit le service que pour » commander une Compagnie de » Cavalerie ou Chevaux-Légers, » que le Roi lui avoit accordée«.

Sa Commission en date du 20 Août précédent porte qu'il étoit même chargé de lever cette Compagnie, avec laquelle dès le 13 Décembre suivant, il eut ordre de » passer dans le Régiment de » Royal - Piémont, Cavalerie, » pour y servir sous le Marquis » de Rivarol, Mestre-de Camp, » de même que les autres Com» pagnies dont le Régiment étoit » composé «. Il y servit pendant treize années consécutives, & toujours avec beaucoup de distinction, selon les termes mêmes d'un certificat donné à Clermont en Auvergne le 26 Juin 1722 par M. le Vicomte de Beaune, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandant dans la Province d'Auvergne & Pays de Combrailles, &c. comme ancien Mestre-de - Camp du Régiment de Piémont après le Marquis de Rivarol.

Environ trois mois après sa retraite, le 22 Janvier 1702, il obtint l'Office de Lieutenant des Maréchaux de France en la Sénéchaussée d'Angoulême, créé par l'Edit du mois de Mars 1693, & prêta le serment au Tribunal le 25 du même mois. Quoique proprement il ne servît plus le Roi, le service que l'on rend dans les Offices des Lieutenans des Maréchaux de France n'étant point compté pour un service Militaire, Sa Majesté actuellement regnante, informée

informée de ceux qu'il avoit rendus au feu Roi dans les divers Emplois de guerre qui lui avoient été confiés, ne laissa pas de lui accorder la Croix de Saint Louis le 27 Juin 1722. » Nonobstant » l'Edit de 1719 concern. la con» firmation & institution de l'Or» dre de Saint Louis, il fut ex» pressément porté que nul ne » pourroit y être admis, s'il n'é» toit encore actuellement dans » les Troupes en qualité d'Offi» cier, & qu'aux termes de cet » Edit il ne pût espérer d'être » admis dans l'Ordre, ayant été » obligé, quelque tems aupara» vant, de quitter l'Emploi qu'il » avoit dans les Troupes «. Et il eut en même tems une pension de quinze cents livres, suivant une Lettre que M. Leblanc, alors Sécretaire d'Etat & Ministre de la Guerre, lui écrivit le 21 Juin par ordre exprès de M. le Régent, S. A. R. voulant lui témoigner la satisfaction qu'elle avoit de ses services. Les Maréchaux de France lui donnerent le 3 Juillet 1724 des marques de leur confiance & de leur estime, en le nommant leur Subdélégué dans les Bailliages de Saint-Jean d'Angéli & de Coignac, pour exercer les fonctions de cette Charge de la maniere qu'il exerçoit celle de leur Lieutenant au Bailliage d'Angoulême. Il s'est démis de celle-ci le 6 Mai 1739.

Bertrand de la Laurencie a été marié deux fois; la premiere le 12 Fév. 1700 avec Demoiselle *Anne* Arnault de Méré, fille de *Jean* Arnault, Ecuyer, Seigneur de Bouex, de Méré, d'Enclave, de Gural, de Breuil, de Dignac, &c. Conseiller du Roi, Lieutenant Particulier au Siége Présidial d'Angoumois, & de *Jeanne* d'Exmier; la seconde avec Dame *Marie* de Chazeau, veuve de *Jean* Pautre, Seigneur des Fiefs des Rilfoulx, de Bourlaveau dans la Paroisse de Ruelle, & des Grimardieres, Conseiller du Roi, Maître des Eaux & Forêts d'Angoumois. Du premier lit sont sortis deux fils & une fille, savoir, 1. *Noel-Bertrand* de la Laurencie, qui suit; 2. *François* de la Laurencie de Charras, Capitaine dans le Régiment de Saint-Aignan, Cavalerie, à qui son pere, par acte du 20 Décembre 1731, a fixé pour sa légitime la Terre & Châtellenie des Seures, avec les Borderies de la Frenaye & autres dépendances; & 3. Demoiselle *Marie-Anne* de la Laurencie, fille de *Charles-Henri* de la Laurencie, Seig. de Ville-neuve la-Comtesse, dont il a été parlé plus haut.

IX. *Noel-Bertrand* de la Laurencie de Charras, Chevalier, Marquis de Charras & de Nevig, Baron des Seures, Seigneur des Châtellenies de Momont & Magville, Herte, &c. Lieutenant de la Province d'Angoumois, & des Bailliages de Saint Jean d'Angéli & de Coignac, né 8 Novembre 1707, marié 20 Décembre 1731 avec Demoiselle *Marie* Paulte, née dix-huit Mai 1717, fille de *Jean* & de *Marie* de Chazeau, dont huit garçons & six filles.

1. *Bertrand-Jean* de la Laurencie, Marquis de Charras, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, né 27 Avril 1737, mort 6 Août 1764.

2. *François* de la Laurencie-Charras, appellé le Baron de la Laurencie, Marquis de Charras depuis la mort de son aîné, né 22 Février 1741, Sous-Aide-Major au Régiment du Roi en Août 1764.

3. *Bertrand* de la Laurencie, appellé le Chevalier de Charras, Enseigne des Vaisseaux du Roi, né 13 Juillet 1742.

4. *Marc-René* de la Laurencie, appellé l'Abbé de Charras, né 1 Avril 1744.

5. *Charles-César*, appellé le Chevalier de Charras, Capitaine, Sous Aide Major au Régiment du Roi, Infanterie, né 26 Août 1745.

6. *Jean-Bertrand*, appellé le Chevalier de Névig, Sous-Lieutenant au même Régiment, après avoir fait la derniere campagne, en qualité de Volontaire, dans celui d'Auvergne, né 16 Février 1748.

7. & 8. *Noel-François*, né 5 Juillet 1749, & *Bertrand*, né 3 Septembre 1751, tous deux aux études.

Filles: *Marie*, née 23 Février 1736, mariée 9 Juin 1756, & veuve en 1762 de *Nicolas-Noel-Armand*, Seigneur de Vouzan & de la Bergerie, dont un fils & une fille.

2. *Marie-Anne*, appellée Mademoiselle de la Laurencie, née en....

3. *Marie-Anne*, appellée Mademoiselle de Névig, née vingt-quatre Janvier 1747.

4. *Marie*, appellée Mademoiselle des Seures, née 19 Juillet 1750.

5. *Marie-Anne*, appellée Mademoiselle Dubreuil, née 10 Av. 1753.

6. *Marie*, appellée Mademoiselle de Riffauts, née onze Août 1754.

Branche des Seig. de Chadurie, les Thibaudieres, &c.

Bertrand de la Laurencie, Chevalier, Seigneur de Chadurie, les Thibaudieres, & autres lieux, né en 1709, marié 12 Septembre 1740 avec Demoiselle *Marie-Anne* Thomas d'Authon, mort 22 Octobre 1752 a laissé quatre garçons & 2 filles: savoir,

1. *Antoine* de la Laurencie, Seigneur de Chadurie, Garde de la Marine, né 20 Mai 1742.

2. *Charles-Joseph* de la Laurencie, appellé le Chevalier de la Laurencie, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, né 7 Septembre 1744.

3. *Bertrand-Jean-Baptiste* de la Laurencie, appellé le Chevalier des Thibaudieres, né 28 Septembre 1745.

4. *Armand* de la Laurencie, appellé le Chevalier du Breuil, né 17 Janvier 1748.

Les filles sont:

1. *Marie-Thérese* de la Laurencie, née 15 Octobre 1747.

2. *Anne* de la Laurencie, née 20 Mai 1751.

Les enfans susdits ont pour oncles:

1. Messire *François* de la Laurencie, Prêtre, Doyen de Saint Hirier en Saintonge, & Prieur de Saint Blaise en Poitou.

2. *Pierre* de la Laurencie, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant dans le Régiment du Commissaire Général, Cavalerie, par l'incorporation en 1761 de celui de Beauvilliers, né 30 Août 1715, marié le 11 Août 1755 avec Demoiselle *Thérese* Bourlon, fille de *Pierre*, Conseiller du Roi à Saint Dizier en Champagne, dont un fils, qui suit.

Paul-Pierre de la Laurencie, né 6 Juillet 1756.

Les armes de cette branche ne different de celles des aînés établis en Poitou, que par les cou-

leurs : celle-ci porte : *au champ d'argent, l'aigle à deux têtes de sable éployée, becquée, membrée de gueules :* & les aînés le portent *d'argent aussi à deux têtes, le vol abbaissé au champ d'azur.*

Suivant l'Armorial de France, l'auteur de cette troisieme branche est *François* de la Laurencie, Seigneur de la Chadurie, des Thibaudieres, de Chez, de Faure, &c. second fils d'*Armand*, & de *Marie* Cladier.

THESUT (de). Famille noble *de nom & d'armes*, originaire du Comté de Charolois, en la Province de Bourgogne.

Antoine de Maletefte, Lieutenant-Général du Bailliage de Charoles, qui vivoit en 1570, a laissé un Manuscrit en Latin contenant la Description du Charolois : en parlant du Mont-Saint-Vincent, il s'explique ainsi : *in eo Pago est ingenua & antiqua de Thesutorum Domus & Familia quæ semper habuit probos atque illustres viros, sicut etiam nunc probitate & opibus Ludov. & Joannes de Thesuti præstant.* Le Manuscrit est entre les mains de M. de Maletefte, Conseiller au Parlement de Bourgogne, arriere-petit-fils de celui qui a dressé cette Généalogie.

I. *Laurent* de Théfut ou de Théseul, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivoit vers l'an 1740, & paroît avoir possédé le petit Village de Théseul, proche le Mont-Saint-Vincent, que les malheurs des guerres lui firent perdre. Il eut de *Ferye* de Lymau ;

II. *Gerard*, sieur de Théfut, pour lequel *Bernard* d'Armagnac, Comte de Charolois, érigea dans le quatorzieme siécle une Maison en Fief au Mont-Saint-Vincent, *ob res in bello præclarè gestas*, comme il se voit dans une ancienne Inscription en bronze, aux Carmes de Châlon sur-Saone. Ce Fief, connu encore aujourd'hui (1762) sous le nom de *Théfut*, a été possédé depuis ce tems par ceux du nom, jusqu'en 1694, que *Nicole*, derniere de la branche où il étoit échu, le vendit. *Gerard* se maria à *Isabeau* d'Ocles, Dame de Ragy, fille de *Guyot*, sieur dudit lieu, laquelle, après la mort de son mari, rendit hommage 12 Fevrier 1386 au même *Bernard* d'Armagnac pour raison du *Fief* de Théfut, sis au Mont-Saint-Vincent, aux noms de, 1. *Pierre* ; 2. *Jean* ; 3. *Petronille* ; 4. & *Huguette*, ses enfans.

III. *Jean* de Théfut, I du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Espuys, Montmurger & Ragy, eut d'*Anne* Brocart, qu'il avoit épousée en 1416, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Marie*, femme de *Jean* Boyer-Chanlecy, Seig. de Tresmoles, d'où sortoient les Barons de Pluvaut. Voyez *Guichenon, Hist. de Bresse*, 2. *Part. p.* 123 ; 3. *Jeanne*, mariée 9 Janvier 1436 à *Pierre* Quarré, sieur du Parroy.

IV. *Jean* de Théfut II, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Espuys, Montmurger, Colombier & Ragy, Capitaine du Charolois, eut de *Jeanne* Bourgeois, fille d'un Seigneur de Moleron, 1. *Jacques*, qui suit ; 2. *Louis*, tige des Seigneurs de Lans, de Ragy & de Verrey ; 3.

Léonard, Chanoine & Official de l'Eglise de Mâcon, mort en 1521.

V. *Jacques* de Théfut, I du nom, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, Capitaine du Mont-Saint-Vincent 27 Juillet 1477, prit alliance avec *Catherine* de Conroy, fille de *Louis-Antoine*, Secrétaire du Duc de Bourgogne, & de *Guillemette-Marguerite* de Montaguillon, & sœur de *Denise*, mariée 2 Avril 1486 à *Claude* de Ganay, Seigneur de la Vesvres, cousin-germain de *Jean*, Chancelier de France. Ils eurent, 1. *Jean*, qui suit; 2. & *Guye*, mariée 1493 à *François* de Pize, élu pour le Roi à Mâcon.

VI. *Jean* de Théfut III, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, Capitaine du Mont-Saint Vincent, marié, 1°. à *Françoise*, petite-fille de *François*, Seigneur d'Ambly sur la Riviere de Loire, morte 1521, lui laissant, 1. & 2. *Jean* & *Jeanne*, morts sans postérité; 3. & *Emilande*, femme de *Pierre* Garnier-Vouchot, dont une fille, *Jeanne*, mariée à *Jean* de Toulongeon, Seigneur d'Ancredey; 2. 25 Août 1526, à *Jeanne* Brocard, fille de Noble *Emiland*, Capit. du Mont-Saint-Jean, en Auxois, & de *Jacquette* Espiard, testa 23 Août 1541, laissant de son second mariage, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Jean*, tige des Seigneurs de Champouslot & de Moroges; 3. *Anne*, mariée, 1°. 28 Août 1557 à *Humbert* Perrault, de la famille des Seigneurs de Montrevost; 2°. à *Jean* Palatin de Beugre.

VII. *Louis* de Théfut, Ecuyer, Coseign. d'Espuys, Ragy & Montmurger, homme d'armes de la Compagnie d'Ord. du Seigneur de Cousan, fut convoqué, & se trouva 10 Octobre 1568 à l'Assemblée des Nobles du Charolois. Il eut d'*Anne* de Collasset, Dame de Juchault, fille d'*Amblard*, Seigneur dudit lieu, 1. *Jacques*, pourvu 25 Avril 1585 d'une Compagnie d'Arquebusiers à cheval; 2. *Louis*, homme d'armes, ainsi que son pere, dans la Compagnie de Cousan; 3. *Henri*, qui suit; 4. *Rébéca*, mariée 1580 à Noble *Jean* Chenelon; 5. & *Jeanne*, morte sans alliance.

VIII. *Henri* de Théfut, Ecuyer, Seigneur de Juchault, d'Espuys & Montmurger, homme d'armes dans la Compagnie du Duc de Mercœur, comparut 23 Juillet 1588 à l'Assemblée des Gentilshommes du Charolois, se maria, 1°. 29 Septembre 1592 à *Denise* Bourgeois, veuve de *Philibert* de Rymont, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de la Rochette, fille de *Jean*, Seigneur de Moleron, & de *Rose* Geoffroy, Dame de Montrevost; dont, 1. *Philibert*, qui suit, 2. *François*, mort sans être marié; 3. & *Claudine*, femme d'*Etienne* le Clerc, Seigneur de Sailly & de la Tour de Bissey. 2°. 18 Juin 1606, à *Claude* de Saint-Julien, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de Rongiere, & de *Benigne* de Bayard; dont, 1. *Nicolas*, mentionné ci-après la postérité de son frere, du premier lit; 2. *Jeanne*, femme de *Claude* de la Forest, Ecuyer, Seigneur des Blancs; 3. *Benigne*, mariée 29 Déc. 1647 à *Léonard* de Villers, Ecuyer.

IX. *Philibert* de Théfut, Seig. D'Espuys, Montmurger, & en partie de Saint-Clément, né 20 Décembre 1597, épousa, 1°. *Vivante* de Raffin, fille de *Guichard*, Ecuyer, Seigneur de Montbois & de Montessus; après la mort de laquelle, les Officiers du Bailliage

de Charoles lui décernerent 17 Mars 1637 la Baillisterie de, 1. *Claude*, qui suit, & de *Philiberte*, morte jeune ; 2°. *Anne* d'Alleman de la Roche-Chasau ; dont, 1. *Anne*, mariée à *Antoine* de la Menue-Perigny, Seigneur de Chenau & Montperoux-le-Vert ; 2. *Françoise*, morte jeune ; 3. *Claudine*, femme d'*Hugues* de l'Agneau, Ecuyer, Seigneur de la Michaliere ; 4. *Adrienne*, qui s'allia avec *Antoine*, Seigneur de Chalenforge ; 5. & *Marie*, morte sans alliance.

X. *Claude* de Théfut, Ecuyer, Seig. desdits lieux, marié 23 Fev. 1664 à *Charlotte* de Sève, fille de *Jean*, Ecuyer, Seig. de Bussieres, Gouléat, &c. & sœur du Grand Prieur de Champagne de ce nom ; laquelle étant veuve se remaria à *Jacques* de Banchereau, Ecuyer, Seigneur de Terlague ; & en troisiemes nôces, à *George* de Raffin, Ecuyer, Seigneur de Lavau, Pomiers, Sermaise, &c. elle eut de son premier mariage, 1. *Simon* de Théfut, Seigneur d'Espuys, Capitaine au Régiment de Normandie, reçu à la Chambre de la Noblesse des Etats de Bourgogne 1682, mort 4 Avril 1729, sans postérité ; 2. *Hélene*, mariée à *Gabriel* de Scoraille, Seigneur du Pont, de Cressonnet & de Torcy, fils de *Jacques*, Seigneur desdits lieux, & de *Marie* de Thiange, Dame du Creuset & de Cots en Berry ; 3. *Claude-Benigne*, morte jeune.

Seconde Branche.

IX. *Nicolas* de Théfut, Ecuyer, Seigneur de Juchault, second fils de *Henri*, mentionné ci-devant, marié 7 Fevrier 1644 à *Pierrette* le Clerc, Dame d'Aumont, fille de *Claude*, Seigneur dudit lieu, & de *Louise* Thomassin ; dont, *Théophile*, reçu à la Chambre des Etats 1682, tué au Service, Capitaine d'une Compagnie Wallone dans le Régiment du Prince Robecq ; 2. *Louis*, tué, Capitaine d'Infanterie à la Marseille ; 3. *Claude*, qui suit ; 4 & *Antoine*, dont il sera parlé après.

X. *Claude* de Théfut, Ecuyer, Seigneur de Juchault & Montmurger, Lieutenant de Vaisseau du Roi, fut tué au combat de Malaga, autrement de l'Amiral, 24 Août 1704, faisant la fonction d'Aide-Major-Général de l'Armée Navale sur le bord du Comte de Relingue : il avoit épousé à Brest *Claudine* de Kermoaet, dont il eut,

XI. *Claude-Marie* de Théfut, Ecuyer, Seigneur de Montmurger, marié 27 Fevrier 1727 à *Marie* de Chardonay, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Salornay-sur-Guye ; dont, 1. *Jean-Marie*, allié 5 Novembre 1753 à *Marie-Paule-Henriette* de Mouchet, fille de *Claude-Amable*, Ecuyer, Seigneur de Montjay, Major des Ville & Citadelle de Châlon, & de *Françoise* de Grain-Saint-Marcéan, de laquelle il a deux filles ; 2. *Espérance*, née 28 Septembre 1731 ; 3. *Philiberte*, morte Religieuse Ursuline de Châlon ; 4. *Jacqueline-Philiberte*, née 13 Septembre 1734 ; 5. & *Françoise*, née 26 Mars 1737.

Troisieme Branche.

X. *Antoine* de Théfut, Ecuyer, Seigneur d'Aumont, quatrieme fils de *Nicolas* & de *Pierrette* le Clerc, mentionnés ci-dessus, a servi le Roi en qualité de Capitaine aux Régimens de Bouil & de Gâtinois : fut deux fois élu de la Noblesse de Charolois, & s'est

marié 12 Septembre 1703 à *Rose* Bernard, dont il a eu,

XI. *Claude* de Théfut, Seigneur d'Aumont, Ragy, Montmurger, Château-Moron, &c. Commandant du Régiment de Briqueville, Cheval. de S. Louis, marié 11 Septembre 1752 à *Louise* Perreney, fille de *Nicolas*, Seigneur de Grosbois, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne, & d'*Anne-Marie* Aymeret de Gazau, & sœur de *Claude-Nicolas*, Seigneur de Velmont, Premier Président au Parlement de Besançon, de laquelle il a eu *Henri-Bernard-Nicolas-Marie*, né au Château d'Aumont 3 Septembre 1753; 2. *Guillaume-Susanne*, né en 1756.

Quatrieme Branche.

VII. *Jean* de Théfut, IV du nom, Ecuyer, Coseigneur d'Espuys & de Ragy, second fils de *Jean III* & de *Jeanne* Brocard, *mentionné ci-devant*, est dénommé, avec *Louis* son frere, dans l'acte de tutelle, fait devant le Lieutenant-Général du Bailliage de Charoles 11 Décembre 1542, après la mort de son pere, fut successivement homme d'armes dans les Compagnies d'Ordonnance des Seigneurs de Cousan, de Tavannes & du Maréchal de Rets; comparut à l'Assemblée des Nobles du Charolois 2 Octobre 1568. Il eut d'*Anne* Benot, sœur de *Gabriel*, Conseiller au Parlement de Bourgogne, sa femme, 1. *Jean*, sieur de Théfut & Desessards, dont la postérité a fini en la personne de *Nicole*, femme de *Guillaume* Cointot, Trésorier Gén. de France, lequel rendit foi & hommage-lige à *Henri-Jules* de Bourbon, Prince de Condé, Comte de Charolois 9 Septembre 1692, pour raison du Fief & Seigneurie de Théfut; 2. *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Ragy & de Jully en partie, dont la branche est éteinte en la personne de *Louis* son petit-fils, Seigneur de Champoussot & de Serrigny, mort 1677, étant élu de la Noblesse du Charolois, ne laissant qu'*Antoine*, décédé 15 Août 1709, Prêtre, Curé de Buxy; 3. & *Claude*, qui suit.

VIII. *Claude* de Théfut, Coseigneur de Sully & de Charesconduits, né 25 Août 1583, alla faire ses études à Toulouse, testa à Lyon devant Deseschault Notaire, 6 Fevrier 1603, avec *Louis* son frere: ils sont qualifiés dans cet acte, fils de feu Noble *Jehan* de Théfut, *en son vivant Gentilhomme au Mont-Saint-Vincent en Charolois.* Il eut de *Claude* Quenot, qu'il avoit épousée 1 Av. 1610, 1. *Louis*, Capitaine au Régiment d'Uxelles, tué au Service; 2. *François*, qui suit; 3. *Judith*, mariée à *Blaise* Joly, Gentilhomme chez le Roi, d'où sortent les Seigneurs de Bévi; 4. & *Anne*, morte sans alliance.

IX. *François* de Théfut, Ecuyer, convoqué 30 Nov. 1676, pour se trouver à l'Assemblée des Gentilshommes des Etats de Bourgogne, mort 23 Mai 1684, laissant de *Jeanne* Niquevard, fille de Noble *Edme* & de *Jeanne* Julien, qu'il avoit épousée 8 Juin 1643, 1. *Jacques*, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Aumônier, Prédicateur du Roi, Protonotaire du S. Siége. Voyez *Morery*, *nouv. Suppl.*; 2. & *Edme*, qui suit.

X. *Edme* de Théfut, marié, 1°. 10 Août 1676 à *Marie-Cécile* Lambert, après la mort de laquelle il eut la Garde noble de, 1. *Jean-Siméon*, décédé en Octobre 1738, Colonel d'un Régiment

d'Infanterie de son nom ; 2. *Marie-Madeleine*, premiere femme de *Jean* Henry, Lieutenant-Général de l'Auxois ; 3. *Jacques François-Marie*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Théfut, mort de la suite de ses blessures ; 4. & *Louis*, qui suit. 2° à *Françoise-Nicole* de Vidal, fille de *Jean-Baptiste*, Ecuyer, Seigneur de Crusilles, & de *Pierrette* de la Menue ; dont, 1. *Jean-Baptiste* de Théfut-Saint-Maurice, décédé 6 Juin 1752, laissant de *Marie* Vanier, *Jean-Baptiste*, Religieux de la Ferté, Ordre de Cîteaux, *Lazare*, Lieutenant au Régiment des Grenadiers de Cambis, *Pierrette* & *Philiberte*, Religieuses Ursulines à Semur en Auxois ; 2. & 3. *Marie-Madeleine* & *Marguerite*, Relig. Ursul. de S. Gengoux, transférées à Châlon.

XI. *Louis* de Théfut du Parc, Seigneur de Moroges, Fissey, Vingelles, & ancien Capitaine au Régiment de Théfut, reçu à la Chambre de la Noblesse des Etats 1754, marié 8 Fevrier 1716 à *Henriette* de Tufferi, fille de *Philippe Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Trapenard, Major des Ville & Citadelle de Châlon, & d'*Henriette* de Ludres, ci-devant Chanoinesse de Remiremont ; dont, 1. *Edme-Nicolas*, Seigneur de Moroges, Capitaine au Régiment d'Orléans, Chevalier de S. Louis, veuf, sans enfans, 1756 de *Jacqueline Therese Eléonore* de Faubert Cressy ; 2. *Raymond*, aussi Capitaine au même Régiment, marié, 1° 24 Janvier 1757 à *Jeanne* Dormy de Brion, fille de *Jean-Baptiste-Auguste*, Seigneur de Neuvi, Vesvres, Beauchamp, &c. & d'*Eléonore* de Faubert, morte, sans enfans, 7 Septembre 1760, âgée de 20 ans & demi. 2°. 18 Juin 1761, à *Marie-Françoise* Perrault, fille de *Théodore-Philibert*, Seigneur de Montrevost, & d'*Anne* d'Aleray ; 3. *Marie-Anne*, mariée 16 Mars 1753 à *Joseph-Xavier* de Chailliot, Seigneur de la Loye en Franche-Comté, morte 2 Octobre 1760, laissant deux fils & une fille.

Cinquieme Branche.

V. *Louis* de Théfut, Ecuyer, Coseigneur de Ragy & de Montmurger, second fils de *Jean II* & de *Jeanne* Bourgeois, rapportés ci-dessus, quitta le Mont-Saint-Vincent en 1464, & vint s'établir à Châlon-sur-Saône. Il rendit hommage à *Charles*, Duc de Bourgogne, 27 Janvier 1473, pour raison de la Terre & Seign. de Ragy, & de tous les biens que lui & ses freres *tenoient en Fief* ; il mourut en 1489, après avoir été marié, 1°. à *Jeanne* Bernard, fille de *Pernot*, sieur de Montessus, de laquelle il n'eut point d'enfant, & donna quittance des deniers dotaux 1454. 2°. à *Richarde* de Landerol, *alias* Landeroul, sœur de *Jean*, Seigneur de Grand-Champ, reçu Conseiller au Parlement de Bourgogne 4 Av. 1486 ; dont, 1. *Jacques*, qui suit ; 2. *Philiberte*, femme d'*Edme* de Beaumont, fils d'*Etienne*, Avocat Général au même Parlement ; 3. *Anne*, mariée à *Claude* Gontier, Capitaine de Germolles, mort 1528.

VI. *Jacques* de Théfut, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Ragy, Azu, Colombier & des Charesconduits, étoit un homme d'esprit, affectionné du Roi *Louis XII*. Ce Prince lui fit concession de la justice *Mixte impere*, sur le Hameau de Charesconduits : *Fran-*

çois I, en récompense des bons & agréables services qu'il avoit rendus au Roi, son prédécesseur, & à lui, le créa un de ses quatre Maîtres des Comptes de Dijon, par Lettres du 14 Mai 1516. Il mourut 14 Août 1521, laissant de *Philippine* Boulenier, sa premiere femme, 1 *Louis*, Chanoine de l'Eglise de Châlon; 2 *Jacques*, qui suit; 3. *Claude*, mort sans postérité: & de *Jeanne* de Recouts, sa deuxieme femme, fille de *Didier*, Seigneur de la Riviere, Greffier en Chef du Parlement de Bourgogne, & de *Charlotte* Bueilléan 1. *Anne* de Théfut, mariée à *Jean* le Goux, Ecuy. Seigneur de la Berchere, Gouverneur de la Ville de Nuits, dont sont issus les Seigneurs de la Berchere, Premiers Présidents des Parlemens de Bourgogne & de Dauphiné, & l'Archev. de Narbonne de cette Maison.

VII. *Jacques* de Théfut, III du nom, Seig. de Ragy & de Charesconduits, transigea 14 Août 1563 avec *Louis* & *Jean*, Seig d'Espuys, ses cousins, pour des droits de main-morte, qui leur étoient échus en commun dans la Seigneurie de Ragy, indivis entre eux. Il eut de *Benigne* Julien, fille d'*Edme* ou *Amat*, Seigneur de Verchisy, Clamerey, Verrey, &c. Conseiller au Parlement de Bourgogne, & de *Philiberte* Brocard, 1. *Louis*, qui suit; 2. *François*, Maître à la Chambre des Comptes de Bourgogne, mort 1597 sans enfant, laissant 1200 liv. d'or au College de Châlon, pour l'éducation de la jeunesse; 3. *Jacquette*, mariée dernier Fevrier 1562 à *Joseph* de Vezon, Ecuyer, Seigneur d'Anon, Conseiller au Parlem.; 4. *Huguette*, femme de *Robert* Mussard, Seigneur du Chey.

VIII. *Louis* Théfut, Seigneur de Ragy, Verrey, Charesconduits, compris dans le Rolle des Gentilshommes du Bailliage de Châtillon en l'an 1579, contribua au voyage de M. de Lanty, député de ce Corps aux Etats de Blois: il s'allia à *Jeanne* Tisserand, fille de *Jean*, Seigneur d'Is-sur-Tille, Trucheres, Oisilly, Lans, Gergy & Saffenay, Conseiller au Parlement de Bourgogne, & de *Marie* de Cirey, de laquelle il eut, 1. *Jacques* qui suit; 2. *Charles-Benigne*, tige des Seigneurs de Verrey, dont il sera parlé ci après; 3. *Jeanne*, femme de *Jean* Beuverand, Seigneur du Tielay, la Panissiere, la Louhiere, &c. 4. *Jacquette*, mariée à *Jean* Gallois, Seigneur du Pérou, Frontenau & des Taperey, Conseiller au Parlement de Bourgogne; dont un fils, *Louis*, Comte d'Auvillars, Gouverneur de Bellegarde, Gentilhomme de la Chambre & Capitaine des Gardes de Mgr. le Prince, marié 6 Janvier 1636 à *Marie* de Saulx, fille de *Claude*, Comte de Tavannes, de Beaumont & de Busançois, Lieutenant-Général en Bourgogne, & de *Françoise* Brulart.

IX. *Jacques* de Théfut, IV. Seigneur de Ragy, Lans, la Tour-de-Lux, &c. marié 19 Décembre 1595 à *Marie* de Pontoux, Dame du Manpas, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme de M. le Prince de Condé, & de *Françoise* Languet, de la Famille de l'Archevêque de Sens, laquelle étant veuve se remaria à *Louis* de Foudras, Baron de Saint-Uruges, fut mere de:

X. *Louis* de Théfut, Seigneur desdits lieux, Maître à la Chambre des Comptes de Dijon, mort 13 Avril 1631, laissant d'*Anne* Chassepot de Beaumont, sa fem-

me, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Charles-Benigne*, tige des Seigneurs de Ragy, mentionnés ci-après; 3. 4. *François* & *Marie*, dénommés dans l'acte de Baillist. 30 Octobre 1632.

XI. *Jacques* de Théfut, V du nom, Seig. de Lans, reçu Conf. au Parlement de Bourgogne 15 Septembre 1645, se maria à *Jeanne* Girard, tante de *Jean-François-Gabriel* de Hennin-Liétard, mort Archevêque d'Embrun; dont, 1. *Abraham*, Prieur du Noble Monastere de Gigny en Franche-Comté, élu Général du Clergé des Etats de Bourgogne 1678; 2. *Jean*, Baron de Soudey, Seigneur de Glantigny & de Lans, Conseiller au Grand-Conseil, Secrétaire des Commandemens de S. A. R. Monsieur, frere du Roi; 3. *Louis*, Abbé de Saint-Pere en Vallée, de Pontoise, de Moustier-Saint-Jean, & aussi Prieur de Gigny, après son frere, mort Conseiller d'Etat en 1719; 4. & *Claudine*, femme de *Jean* de la Motte, Conseiller au Parlement de Bourgogne, dont une fille, mariée à *Jean* de Berbisey, Baron de Ventoux, Seigneur de Ruffey, Premier Président du même Parlement.

Sixieme Branche.

XI. *Charles-Benigne* de Théfut, Seigneur de Ragy, Charesconduits, Vessey, Simard, Bessandré, &c. frere de *Jacques V*, fut reçu Conseiller au Parlement de Bourgogne 27 Janvier 1649, & devint Doyen de la Cour. Il épousa 1650 *Louise* Bouhier, fille d'*Etienne*, Seigneur de Lantenay, Conseiller au même Parlement, & de *Claude* de Massot, tante de *Jean* Bouhier, premier Evêque de Dijon, de laquelle il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Benoît*, mort sans postérité; 3. 4. *Madeleine* & *Catherine*, Relig. à la Visitation de Dijon.

XII. *Jean* de Théfut, V du nom, Seign. desdits lieux, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Enghien 6 Janv 1677, où il servit jusqu'au 18 Sept. 1688, que son pere lui fit acheter une Charge de Conseiller au Parlement de Metz; & le maria à *Jeanne-Charlotte* de Gévalois, fille de *Jean*, Seigneur de Fraize & du Martray, & d'*Elisabeth* Chaussin; dont, 1. *Madeleine*, premiere femme de *Nicolas* Berbis, Marquis de Longecour, Seig. de Thorey, Tart & Potangey; 2. *Jeanne-Marie* de Théfut-Ragy, mariée 8 Novembre 1713 à *Philibert-Bernard* Gagne de Perigny, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne; 3. *Claudine*, femme de *Louis* de la Poype, Chevalier d'honneur au Parlement de Dauphiné, fils d'*Artus-Joseph*, Comte de Saint Julien, Baron de Pomiers, &c. Premier Président au même Parlement, & d'*Anne Françoise* Grôlée de Viriville, morte à Grenoble 18 Juin 1751; 4. & *Catherine*, alliée 15 Novembre 1717 à *Antoine* de Clermont, Marquis de Montoison, Seigneur de Vaunavès en Dauphiné, Baron de Chagny, Seigneur de Chassagne en Bourgogne, dont est issu *Louis-Claude*, Marquis de Montoison, Capitaine de Gendarm. marié, 1°. à *N*... de Clermont-Tonnerre; 2°. à *N*... de Lévy-Château-Moran.

Septieme Branche.

IX. *Charles-Benigne* de Théfut, Chevalier, Seigneur de Verrey, Charesconduits, oncle de celui du même nom & deuxieme fils de *Louis* & de *Jeanne* Tisserand,

mentionnés ci-devant, reçu Conseiller au Parlement de Bourgogne 9 Décembre 1607, par la résignation de *Jean* Gallois son beau-frere acquit une grande réputation dans cette Cour, dont il fut 20 ans Doyen. 57 années de services lui acquirent pour récompense une Charge de Conseiller d'Etat par Lett. du 23 Août 1652. Il mourut 20 Avril 1665, laissant de *Jeanne* Roux sa femme, 1. *Jean-Baptiste*, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Gaston* de France, marié à *Anne* Bernard, Vicomtesse de Chalon-sur-Saone, fille de *Jean*, Seigneur de Sainte-Hélene & de Baudriere, Conseiller d'Etat, & de *Jeanne* de Pontoux; 2. *Louis*, Chanoine de la Colleg. de Beaune; 3. *Claude*, qui suit; 4. *Théodore-François*, Aumônier du Roi; 5. *Marguerite*, mariée à *Maurice* David.

X. *Claude* de Théfut, Ecuyer, Seigneur de Verrey & de Chaресconduits, convoqué à l'Assemblée de la Noblesse des Etats de Bourgogne ès années 1676 & 1679, eut d'*Anne* Chartraire, fille de *Guy*, Seigneur de Biere & de Montigny, qu'il avoit épousée 8 Janv. 1651, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Marie-Anne*, alliée, 1°. 20 Fev. 1684 à *Charles-François* d'Hennin-Liétart, Comte de Roche, Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, de l'illustre Maison des *Princes de Chimay*; 2°. 20 Avril 1686, à *Guillaume* Joly, fils de *George*, Baron de Blaizy, Président à Mortier au même Parlement, & d'*Elisabeth* Bernardon.

XI. *Louis* de Théfut, Ecuyer, Seigneur de Verrey, reprit de Fief de sa Terre à la Chambre des Comptes de Dijon 23 Juillet 1686, se maria 8 Septembre suivant à *Marie* Canabelin, fille de *Benigne*, Seigneur de Longepierre; dont, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Barthelemy*, Chanoine & Trésorier de la Ste Chapelle de Dijon; 3. *Odon*, Religieux Dominicain.

XII. *Claude* de Théfut, Seigneur de Verrey; reçu à la Chambre de la Noblesse des Etats 29 Avril 1721, & Chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes de Bourgogne 24 Juillet suivant, a épousé 24 Novemb. 1715 *Claire* Jéhanin, fille de *Jean*, Seigneur de Montconis & de Chambelane, Conseiller au Parlement, & de *Marie-Guyette* de Requeleyne; dont, 1. *Guillaume*, Seigneur de Verrey, du Giboux & de Charency, reçu à la Chambre de la Noblesse 1742, marié à Paris à S. Sulpice 1760, à *Marie* de Clugny-Thénissey, fille d'*Antoine*, Comte de Thénissey, Seigneur d'Aignay-le-Duc, l'Eperviere, Gigny, &c. & de *Marie* de Choiseul. La Bénédiction nuptiale leur a été donnée par l'Abbé de Clugny-Thénissey, Chanoine, Comte & Prévôt de S. Jean de Lyon, Abbé de Savigny, Aumônier du Roi, frere-germain de la nouvelle épouse; 2. *Marie*, Religieuse à la Visitation de Dijon.

Théfut porte : *d'or à la bande de gueules, chargée de trois Sautoirs du Champ*. Voyez *Palliot*, *Chevillard*, *Guichenon*, *le P. de Varennes*, *Jés. & le nouveau Catalogue des Gentilshommes de la Province, qui ont voix aux Etats, imprimés sous les yeux de la Chambre de la Noblesse. Dijon, chez Durand* 1760.



V E V E

VERNEUIL (de), originaire de Bretagne, dont une branche établie à Sisteron en Provence. Cette Famille a pour chef *Etienne* de Verneuil, Chevalier, qui fit vente à l'Evêque de Paris en 1255 de plusieurs Fiefs & rentes : il étoit frere de *Ferry* de Verneuil, Maréchal de France en 1272, & Grand Echanson de la Couronne en 1288, devant qui comparurent tous les Seigneurs qui furent cités à Tours par ordre du Roi, (ainsi qu'il conste au Registre de la Chambre des Comptes de Paris, cotte *Noster*). *Etienne* eut pour un de ses descendans *Jean*, qui étoit un des principaux Seigneurs qui accompagnerent le Duc de Bretagne en France en 1388. *Jean* eut pour fils *Robert*, Seigneur de Drocourt, qui épousa *Perronelle* de Beaumont, fille de *Jean*, arriere-petit-fils du Maréchal de Beaumont. *Robert* avec le Dauphin, le Connétable, & plusieurs autres Seigneurs Bretons, suivit le Roi en Guienne en 1442 pour délivrer Tartas assiégée par les Anglois, & pour se rendre Maître de toutes les Places fortes de cette Province. Le Roi y employa *Robert* qui s'y établit.

La Famille de Verneuil subsiste dans la Province de Guienne, dont une branche a passé en Provence, & a pour chef,

Jean - Baptiste de Verneuil, Chevalier, Capitaine, Commandant d'une Compagnie d'Invalides en 1749, & Commandant pour le Roi du Fort Saint-Vincent, sert depuis plus de cinquante ans, a été blessé à la Bataille de Guastalla & à plusieurs autres, est marié à *Catherine* Sias ; dont,

1. *Jean-Baptiste-Henri*, Prêtre, Docteur en Théologie.
2. *François*.
3. *Jean- Etienne*, Lieutenant d'Infanterie en 1759.

Les armes : *d'azur au lion d'or couronné, armé de gueules, cantonné au canton gauche de trois étoiles de même.*



ADDITION
à la Lettre F.

FR

FRANCESQUI. Ancienne Famille Noble sortie des Barons de Francesqui de Florence, dont plusieurs branches en Toscane, & une établie à Marseille dès le commencement du quinzieme siecle.

On lit dans l'Histoire Héroïque de la Noblesse de Provence, par *M. Artefeuil*, imprimée à Avignon en 1759, *Tom. II*, *p.* 550 *& suiv.* que *Thadée* de Francesqui passa, au commencement du quatorzieme siecle, dans l'Isle de Corse, & qu'il y jouit de toutes les prérogatives accordées aux Nobles. Cet Auteur rapporte pour preuves de l'ancienne Noblesse de cette Famille,

1°. Une Enquête généalogique, traduite de l'Italien en François, ensuite du serment prêté par *Thadée* de Francesqui, en vertu de l'Ordonnance du Lieutenant Sénéchal de la Ville de Marseille le 22 Mars 1697, où les témoignages & dépositions des plus apparens & des plus anciens du lieu de Canelles, de Centurie, font foi que ce *Thadée* de Francesqui, qui vivoit en 1440, étoit regardé comme *un des principaux illustres, annoblis de grandeur & prééminence; que comme tel, il a toujours été reconnu, avéré, & singulierement privilégié; & bien que des principaux du lieu payassent la douane & autres droits, ledit Noble* Thadée *étoit franc immune de droits & charges*, &c.

2°. Des Lettres Patentes de *la* République de Gênes, *du* 22 *Septembre* 1466, accordées à ce *Thadée* de Francesqui, & à ses héritiers & descendans jusqu'à l'*infini*, portant exemption & franchise pour toutes ses *possessions*, comme étant réputé ancien Noble. Ces Lettres sont légalisées par *Charles* de la Tour, pour la Sérénissime République de Gênes, & contresignées par *Jean-Baptiste* Maringot, Chancelier.

3°. Autres Lettres Patentes du 12 Février 1467, qui confirment les mêmes priviléges.

4°. Autres Lettres Patentes du 3 Mai 1608, confirmant *les précédentes*.

5°. Des Lettres de Naturalité accordées par *Louis XIII* au profit de *Marc* de Francesqui, fils de *Simon-Pierre*, datées de Fontainebleau, Avril 1611, enregistrées aux Archives de la Chambre des Comptes de Provence, suivant l'Arrêt de ladite Cour, le 21 Juin 1613.

6°. Un Jugement de M. le Bret, Intendant de Provence, qui confirme & maintient *Jean-Pierre* de Francesqui dans son ancienne Noblesse, & ordonne le remboursement d'une somme de 2000 liv. par lui consignée, après avoir prouvé qu'il descendoit en droite ligne de *Thadée* de Francesqui.

Ce Jugement est daté d'Aix le 15 Mars 1700.

7°. Un Arrêt du Conseil Supérieur de la Martinique, du 7 Septembre 1711, qui ordonne l'enregistrement des titres de Noblesse de *Jacques* de Francesqui, Ecuyer, II du nom.

8°. Arrêt sur parchemin, rendu par la Cour des Comptes, Aides & Finances, du 12 Février 1732, à la requête de ce *Jacques* de Francesqui, II du nom, qui le maintient dans son ancienne Noblesse, comme véritablement issu de noble race & lignée; ordonne, au moyen de ce, qu'il sera inscrit dans le Catalogue des Nobles, pour jouir de tous les titres, droits, exemptions, priviléges & franchises attribués à la Noblesse. Cet acte, daté du 11 Mars 1734, est collationné par Fregier, Greffier de ladite Cour.

9°. Un Acte en Italien, contenant la fondation faite par le Capitaine *Barthelemi* de Francesqui, conjointement avec ses freres *Antoine* & *Mathieu*, d'une Commanderie dans l'Ordre Militaire de Saint-Etienne, du consentement du Sérénissime Grand Duc de Toscane, en faveur de l'aîné du nom de Francesqui, & de la branche établie à Marseille, qui la possédoit dans la personne de feu *Jacques II*, & qui la possede aujourd'hui dans celle de son fils aîné *Charles-Gabriel*. Cet acte est du 6 Mai 1687.

10°. Un Certificat donné par le premier Ministre de la Religion de Saint-Etienne, contenant le blason de la Maison de Francesqui, tel qu'il subsistoit alors dans le Palais Conventuel de ladite Religion à Pise, avec les armes des autres Chevaliers, par lequel il est dit qu'*Antoine-Mathieu* de Francesqui étoit Chevalier de cet Ordre, ainsi que *Barthelemi* son frere. Ce Certificat est daté du 20 Juin 1699, & légalisé par M. de Gibercourt, Consul de France à Livourne.

On trouve aussi dans le Livre intitulé l'*Italie Noble*, contenant le Catalogue de tous les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem & de Saint-Etienne, que plusieurs du nom de Francesqui ont été décorés de la Croix de Malte, entr'autres, *Annibal* de Francesqui de Palerme, reçu en 1578, & *Laurent-Marie* de Francesqui, en 1700.

C'est sur ces preuves incontestables que l'Auteur ci-dessus cité a dressé la filiation depuis *Thadée*, qui suit.

I. *Thadée* de Francesqui épousa par contrat du 12 Juillet 1468, Noble *Lucie* de Francesqui, fille de *Jean-Baptiste* (*Pierre-Antoine* Barnabé Notaire). Par son testament du 18 Août 1498, il institue héritier universel *Jean* de Francesqui son fils.

II. *Jean* de Francesqui se maria par contrat du 10 Janvier 1492, avec *N*... Cézarée, fille de Noble *Mathieu*, (*Pierre-Antoine* Barnabé Notaire). Il testa en faveur de son fils *François*, qui suit.

III. *François* de Francesqui s'allia par contrat du 25 Août 1517, avec Demoiselle *Anne*, fille de Noble *Pierre*, & testa 18 Septembre 1548: il eut pour fils *Simon-Pierre*, qui suit.

IV. *Simon-Pierre* de Francesqui épousa, 1°. par contrat passé aux Canelles le 20 Avril 1540, Demoiselle *N*.... de Finard, fille de Noble *Simon*; 2°. par contrat du 20 Juin 1565, *Paulette* de Bonval, fille de *François*. Par

son codicile du 15 Mars 1608, il nomme pour ses héritiers *Antoine Marie*, auteur d'une branche à Aubagne, à présent éteinte, & *Marc*, qui suit.

V. *Marc* de Francesqui, premier du nom, s'allia par contrat du 26 Juin 1613 (*Poete*, Notaire à Marseille) avec Demoiselle *Jeanne*, fille de *Thomas*, Ecuyer, & de *Jeannette* de Seignier; dont,

VI. *Jacques* de Francesqui, premier du nom, Ecuyer, épousa par contrat du 6 Septembre 1637, (Arnaud, Notaire Royal à Marseille), Demoiselle *Catherine* d'Olivier : il en eut,

VII. *Marc* de Francesqui, II du nom, Ecuyer, marié par contrat du 25 Janvier 1678, (Audier, Notaire à Marseille), avec Demoiselle *Catherine* de Saint-Jacques : il en eut,

VIII. *Jacques* de Francesqui, II du nom, Ecuyer, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Etienne de Toscane. marié par contrat du 7 Mars 1713, (passé devant Deval, Notaire Royal à la Martinique, & légalisé par M. d'Orgeville, Intendant des Isles Françoises de la Martinique), avec Demoiselle *Catherine-Rose* de Gallon, fille de feu *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Bauchesne, de Crannes, &c. Commandant dans le Château du Fort Royal de l'Isle de la Martinique, & de Dame *Rose* Dubois : il testa en faveur, 1. de *Charles-Gabriel*, qui suit, & légua une pension à ses autres enfans; qui sont,

2. *François Camille*, rapporté après son aîné.

3. *Pierre*, Vicaire Général du Diocèse de Viviers.

4. *André*, qui a servi dan[s le] Régiment Dauphin avec comm[is]sion de Capitaine, mort.

5. Et *Marc-Antoine*, en q[ua]lité de Lieutenant dans le mê[me] Régiment, & aujourd'hui serv[ant] dans le Régiment de la Marin[e] il va épouser Demoiselle *Mar[ie] Rose-Françoise* de Régis.

IX. *Charles-Gabriel* de Franc[es]qui, Commandeur de l'Ordre M[i]litaire de Saint-Etienne, & Ch[e]valier de Saint Louis, avec pe[n]sion du Roi sur le Trésor Royal, [a] servi en qualité de Capitaine vin[gt] ans dans le Régiment Dauphin Infanterie.

IX. *François Camille*, secon[d] fils de *Jacques II*, est entré dan[s] une Compagnie de Cadets-Gentilshommes à Rochefort, pa[r] commission du 14 Septemb. 1734 : il en est sorti, après environ dix ans de service, avec commission de Capit. Aide-Major pour l'Isle de la Grenade, où il a passé six ans, expédiée à Versailles le 15 Mars 1743 : il a épousé par contrat du 18 Février 1744 (Bocheron Notaire Royal à l'Isle de la Grenade dans la Martinique), *Marie-Rose* Achallé. De cette alliance sont issus,

1. *Pierre Charles-François.*

2. *Laurent-François-Camille*, mort.

3. *Catherine-Rose.*

4. Et *Marie-Pierre* de Francesqui.

Les armes : *d'or à l'arbre de sinople, deux lions de sable affrontés, le soutenant : en chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.*

ADDITION
A LA MAISON DE COSTA,
dont la Généalogie est imprimée dans ce Volume, pages 122 & suivantes.

PREMIERE BRANCHE, Degré XVI, *ajoutez* ce qui suit :

XVI. *Jean-Baptiste* Costa, qui quitta Gênes, vint s'établir en Savoye, où il fut Président à la Chambre Royale des Comptes, Surintendant Général des Finances, Chef du Conseil d'Etat du Prince *Thomas* : il épousa 7 Octobre 1625 *Peronne* Guiroud, & il en eut,

1. *Thomas*, mort jeune.
2. *Gaspard*, qui suit.
3. *Pantaléon*, Général d'Artillerie, dont la postérité subsiste en Piémont.
4. Et *Ferdinand*, Religieux dans l'Ordre des Camaldules-lez-Turin, & plusieurs filles, dont une mariée au Comte de Viry de Manthon.

XVII. *Gaspard*, Comte du Villars & de Cerneix, Marquis & Seigneur de Saint-Génix, de Beauregard, de Saint-Maurice, &c. épousa *Diane-Lucie* Granéri, sœur du Ministre d'Etat, dont il a laissé,

1. *Jean-Baptiste*, Président à la Chambre des Comptes.
2. *Pantaléon-Barthelemi*, Général en Baviere.
3. *Thomas-Marc-Antoine*, qui suit.

XVIII. *Thomas-Marc-Antoine* a laissé de *Catherine* de Challes,

1. *Joseph-Alexis-Barthelemi*, qui suit.
2. *Françoise-Catherine*, mariée au Marquis de Saint-Maurice, Lieutenant-Colonel au service du Roi de Sardaigne.
3. *Melchior*, Religieux de Ste. Claire hors les murs de Chambéri.

XIX. *Josehp-Alexis-Barthelemi* de Costa, a de son mariage avec N... d'Auberjon de Murinais, d'une ancienne Noblesse de Dauphiné, sœur du Chevalier de Malte de ce nom, Major en second dans la Gendarmerie au service de France, deux garçons & quatre filles; savoir,

1. *Henri*, âgé de douze ans au commencement de 1765.
2. *Télémaque*.
3. *Henriette*.
4. *Félicité*.
5. *Agathe*.
6. Et *Clémence*.

Fin du Tome VII.





